



**HAL**  
open science

**L'ethos en politique dans la presse écrite sénégalaise :  
analyse des discours et des débats sur "l'exception  
sénégalaise" à l'épreuve d'une "dévolution monarchique"**

Jacques Diedhiou

► **To cite this version:**

Jacques Diedhiou. L'ethos en politique dans la presse écrite sénégalaise : analyse des discours et des débats sur "l'exception sénégalaise" à l'épreuve d'une "dévolution monarchique". Linguistique. Université de Picardie Jules Verne, 2020. Français. NNT : 2020AMIE0017 . tel-03626042

**HAL Id: tel-03626042**

**<https://theses.hal.science/tel-03626042>**

Submitted on 31 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE**

École doctorale des Sciences Humaines et Sociales

CURAPP-ESS (CNRS UMR 7319)

**Thèse de doctorat en sciences du langage**

***L'ethos* en politique dans la presse écrite sénégalaise.  
Analyse des discours et des débats sur « l'exception  
sénégalaise » à l'épreuve d'une « dévolution  
monarchique ».**

Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2020

Par

**Jacques DIEDHIOU**

Sous la direction de

**Thierry GUILBERT**

**Membres du jury**

**Monsieur Moussa DAFF**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, rapporteur

**Madame Marianne DOURY**, Université Paris-Descartes, présidente

**Madame Nathalie GARRIC**, Université de Nantes, rapporteure

**Monsieur Thierry GUILBERT**, Université de Picardie Jules Verne, directeur

**TOME I**

## Dédicaces

### *A la mémoire de mes Ancêtres*

*Ayo Dégob BASSÈNE, Adrianna DIEDHIOU,*

*Djisambouaé et Taylibène DIEDHIOU,*

*Hélène Aguènedéna et Djahalé DIATTA,*

*Ayo Iphigénie SAMBOU.*

## Remerciements

La production de ce travail de thèse a été une longue expérience nécessitant une grande endurance. Si je l'ai mené à terme, c'est grâce à mes modestes efforts appuyés considérablement par le soutien de personnes aux apports particuliers et précieux.

Le premier mérite revient à mon Directeur de thèse, Monsieur Thierry GUILBERT, dont les qualités tant scientifiques qu'humaines m'ont soutenu sans relâche. Qu'il me soit permis de saluer sa rigueur scientifique. Je garderai en mémoire son écoute attentive à mon égard.

Ensuite, des amis ont volontiers accepté de prendre part à la réflexion de mon objet d'étude. Leurs pertinentes remarques et suggestions ont été d'un apport considérable. Je voudrais sincèrement nommer Mesdames Anne-Elisabeth AUDIT, Sylvaine BOENNEC et Josiane WENGER, Messieurs Jean Grégoire BASSENE, Justin DIATTA, Alphonse Dialegne DIEDHIOU, Dimitri Etoung MANGA et John PAULMANN.

Aux membres du Jury, Mesdames Marianne DOURY, Nathalie GARRIC et Monsieur Moussa DAFF qui ont accepté d'accorder de leur temps à mon travail de recherche, et de l'évaluer minutieusement, j'exprime ma profonde gratitude. Par ailleurs, je remercie toute l'équipe de recherches CURAPP-ESS (UMR 7319) pour la qualité des activités proposées et la disponibilité du personnel administratif particulièrement Mesdames Diane DELACOURT, Corinne ROBINSON et leurs collègues, mais aussi Madame Mireille BLERY et ses collègues de l'École doctorale des Sciences humaines et sociales de l'UPJV.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont permis mon intégration en France, particulièrement Madame Anne-Elisabeth AUDIT, Monsieur le Docteur Jean-Louis BOUDERLIQUE et sa femme, Madame Marie-Noëlle BOUDERLIQUE, mais également Messieurs Joël BAPISSEN, Moussa Mory DIEDHIOU et Ibrahima GOUDIABY.

Enfin, en toute reconnaissance, je veux citer mes proches qui ont contribué de façon singulière et précieuse à la réalisation de ce travail de thèse, Mesdames Nathalia DA SYLVA, Sonia HENNOUNI, Helen PATTON, Léa PHILIPPE, Tatiana Ambone SAMBOU et Li YICHI, Messieurs le Docteur Jean-Marie SENGHOR, Emile BAKHOUM, Ignace BASSENE, André DIATTA, El hadj Alioune DIOUF, Augustin Boye FAYE, Père Jean-Pierre LAURENT, Albinou NDECKY, Djiby NDIAYE et Fiacre Djonkone SENGHOR.

J'ai également une pensée toute particulière pour ma Famille qui reste ma première source d'énergie. Mon père Antoine DIEDHIOU et mon oncle Pascal DIEDHIOU, mes tantes

Viviane BASSENE, Marianne DIEDHIOU, Mame Diarra Bousso FAYE et Céline SAMBOU ; mes frères Gabin Djissambouaé DIEDHIOU, Pape Gaël DIEDHIOU, Jean-Pierre Soumeït DIEDHIOU, Serge Toupa DIEDHIOU, Daouda GOUDIABY et Patrick SAMBOU ; mes sœurs Nancy Djidjoulohé DIEDHIOU, Marie-Louise SAMBOU, Marie Anna SAMBOU, Yama Sophie GOUDIABY, mon neveu Antoine Kounka DIEDHIOU et ma nièce Viviane Khadidjatou Séréna DIEDHIOU.

Toute ma gratitude va à mes amis du troisième âge de la Société Vincent de Paul d'Amiens et à l'Association *Ensemble2générations* de Reims, mais aussi Madame Catherine DJIBOUNE SAMBOU et Messieurs Justin Ambou SAMBOU, Hyacinthe Doulab SAMBOU.

J'ai bénéficié d'un soutien moral qui m'a été d'une grande aide, grâce à la complicité bienveillante de Mesdames Awa Minso BADJI, Esther CARON, Aïssata CISSE, Jocelyne COUTELOT, Noëlla DIATTA, Anne MELIN, Pauline OBONE ONDO, Sabine SARAIVA, Adeline Abamba SENGHOR, Angélique SENGHOR, Véronique VALETTE et Pauline YANPELDA, Messieurs Robert Atiteu BASSENE, Antoine BORUGH-BU-DJORH, Gabriel DIATTA, Amaye DIEDHIOU, Arthur DIEDHIOU, Ferdinand Diene FAYE, Aristide GBETINSANON, Nazaire GUIREAU, Jérôme NDEREYIMANA, Fabien SAGNA, Remo VESCIA et Orlando ZEREGBE.

## Résumé

Cette thèse aborde la construction de l'*ethos* dans le discours politique. S'inscrivant dans l'approche argumentative d'analyse du discours, elle tente de dégager les principales stratégies discursives et/ou de rhétorique argumentative mises en œuvre par les orateurs pour exprimer l'idée d'une « exception sénégalaise » qui relève du discours de sens commun, faisant du Sénégal la « vitrine démocratique de l'Afrique occidentale ». Durant la période de l'alternance politique (2000-2012), le président de la République est accusé par l'opposition politique et les mouvements citoyens de vouloir se faire remplacer par son fils. Le débat et les discours sur une « dévolution monarchique » posent à nouveau la question du « Sénégal idéalisé ». Théoriquement, il n'y a pas d'*ethos* politique sénégalais préétabli, mais pour les politiques du pays, il en existerait. Comment et dans quel but ces derniers s'autoproclament-ils porteurs de cet *ethos* discursif ? L'exploitation d'un corpus de presse écrite de deux quotidiens sénégalais et d'un hebdomadaire continental a permis de voir que l'« exception sénégalaise » qui, au-delà du cadre démocratique institutionnel, va trouver ses racines dans le substrat historico-religieux, est essentiellement employée pour créer des effets discursifs et/ou argumentatifs, susceptibles de faire adhérer le citoyen sénégalais au discours tenu.

**Mots-clés :** *Ethos* discursif, Image de soi, Mémoire discursive, Exception sénégalaise, Démocratie, Stratégie discursive, Orateur, Discours politique, Opinion publique, Discours de presse

---

## Abstract

The following thesis intends to tackle the building up of *ethos* in the political discourse. Based on the argumentative approach of discourse analysis, it strives to highlight the main discourse strategies and/or that belonging to the argumentative rhetoric implemented by the orators in order to express the idea of some “Senegalese exception” deriving from common sense discourse, which sees Senegal as “West Africa’s democracy reference”. During the political transition period (2000 -2012), the president of the Republic was accused by the opposition and civil society movements to plan a takeover on behalf of his son. The debate and speeches on “monarchic devolvement” raised the issue of an “idealized Senegal”. Theoretically, there is no such a preconceived senegalese *ethos*, but for the country’s political stakeholders, it should exist. How, and to which end, do the latter proclaim themselves as the defenders of such an *ethos*? The use of a wide corpus including two senegalese daily newspapers and continental weekly magazine, allowed us to observe that the “Senegalese exception” *ethos* which, beyond the institutional framework, is rooted in the historical and religious substratum, and is essentially used to create discursive and/or argumentative effects likely to make the Senegalese citizens adhere to the so held discourse.

**Keywords :** Discursive *ethos*, Self-image, Discursive memory, Senegalese exception, Democracy, Discursive strategy, Speaker, Political discourse, Public opinion, Press discourse.

## Table d'illustrations

Schéma n° 1 : formules discursives de la thèse et leurs implications .....	57
Schéma n° 2 : les éléments du paratexte retenus .....	159
Schéma n° 3 : la structure « théâtre politique » .....	162
Schéma n° 4 : Triangle interactionnel politico-médiatique (Guilbert, 2011 : 9).....	164
Schéma n° 5 : la séquence argumentative (Doury, 2016 : 29).....	180
Schéma n° 6 : La subjectivité dans les adjectifs (Kerbrat-Orecchioni, 2006: 94).....	306
Schéma n° 7 : construction d'une image de Karim Wade .....	314
Tableau 1: la vision du Club Nation et Développement (1969) (Mendy, 2014 : 112).....	45
Tableau n° 2 : classification générique des éléments du corpus .....	154
Tableau n° 3 : les attitudes langagières de gestion de l' <i>ethos</i> .....	156
Tableau n° 4 : récapitulatif des procédés des textes-test (1/3) .....	215
Tableau n°5 : récapitulatif des procédés des textes-test (2/3) .....	216
Tableau n°6 : récapitulatif des procédés des textes-test (3/3) .....	217
Tableau n°7 : l'image des membres de l'entourage présidentiel .....	247 et 248
Tableau n°8 : le procès d'intention sur le régime de Wade.....	310

## Liste des conventions pour les signes, sigles et abréviations

**§** : Paragraphe

**AD** : Analyse du discours

**ADD** : Argumentation dans le discours

**ANOI** : Agence nationale pour l'organisation de la conférence islamique

**APR** : Alliance Pour la République (parti de l')

**Art. info.** Article informatif

**D.M.P.** : Dévolution monarchique du pouvoir

**JA** : le journal *JA*

**MATT** : Modèle d'analyse des textes-tests

**OCC.** : Occurrences

**PDS** : Parti Démocratique Sénégalais

**PS** : Parti Socialiste (du Sénégal)

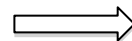
**Walf** : le journal *Wal Fadjri*

**/x/** (énoncé entre deux slash) : énoncé par lequel nous (re)formulons l'interprétation d'une opinion, d'un dire, d'un sous-entendu.

La forme graphique pour exprimer une opposition



La forme graphique qui signifie « impliquer » ou « conduire à »





## Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	14
<b>Première partie - Approche politique et socio-historique du Sénégal et perspectives théoriques</b> .....	19
<b>Chapitre 1 : Le pouvoir politique et les médias sénégalais</b> .....	21
<b>1. Petite histoire politique du Sénégal depuis l’accession de l’indépendance à l’alternance politique 2000</b> .....	21
1.1. Le Territoire sénégalais dans la Communauté française.....	21
1.2. L’État du Sénégal, une indépendance négociée ? .....	24
1.3. Le rôle du Président Senghor et son capital symbolique.....	25
1.4. L’héritage de la figure de Léopold Sédar Senghor.....	27
1.5. Le Président Abdou Diouf et la consolidation de l’État.....	28
1.6. L’alternance politique : l’accession d’Abdoulaye Wade au pouvoir.....	30
<b>2. Le Sénégal : un modèle démocratique en discussion</b> .....	31
2.1. Les fondements et les traits du discours d’une exception sénégalaise.....	32
2.2. La nation sénégalaise : définition par les héritages.....	34
2.3. Culture étatique officielle et culture nationale.....	36
2.4. Au-delà du modèle islamo-wolof.....	38
<b>3. Histoire coloniale francophone : les prémices d’un sentiment d’exception ?.....</b>	40
3.1. Le Territoire sénégalais, un privilégié colonial ? .....	40
3.2. Mouvement de contestation intellectuelle et littéraire en Afrique noire .....	42
3.3. Le Sénégal, Terre des Ancêtres : la démocratie d’un pays béni ? .....	46
<b>4. Le discours des valeurs sénégalaises</b> .....	47
4.1. Le code d’honneur sénégalais .....	48
4.2. La <i>téranga</i> sénégalaise et la gestion de l’altérité dans le discours .....	49
4.3. Le code d’honneur sénégalais dans le discours citoyen et politique .....	51
4.4. Un cas illustratif : plaidoirie pour une presse spécifiquement sénégalaise .....	52
<b>5. La « dévolution monarchique » : une question de démocratie républicaine ?</b>	53
5.1. Historique d’un débat politique national.....	53
5.2. La « dévolution monarchique », un problème non typiquement sénégalais ?.....	56
<b>6. La presse sénégalaise, de ses débuts à l’Alternance 2000</b> .....	58
6.1. Bref historique de la presse sénégalaise.....	58
6.1.1. Une presse sénégalaise aux « couleurs » européennes (1856-1960) .....	58
6.1.2. Naissance d’une presse nationale .....	59
6.1.3. Libéralisation du champ médiatique (1981-2000) .....	60

6.2. La catégorisation presse publique/presse privée .....	60
6.2.1. <i>Le Soleil</i> , quotidien de presse publique .....	61
6.2.2. <i>Wal Fadjri</i> , quotidien de presse privée .....	61
6.2.3. La presse étrangère au Sénégal : <i>JA</i> , hebdomadaire panafricain.....	63
<b>Chapitre 2 : Le discours de la presse.....</b>	<b>65</b>
<b>1. Le rôle de la presse : en quoi tient-elle un discours ? .....</b>	<b>65</b>
1.1. Qu'est-ce que l'information ? .....	65
1.2. Information et évènement .....	67
1.3. Construction d'un évènement médiatico-discursif.....	69
1.4. Le rubricage .....	71
<b>2. Démocratie et journalisme .....</b>	<b>73</b>
2.1. La responsabilité sociale des médias dans la sphère publique .....	73
2.2. Le double contrat (P. Charaudeau) .....	75
2.3. La question du « quatrième pouvoir » .....	78
<b>3. Relations entre la presse et le pouvoir politique au Sénégal.....</b>	<b>79</b>
3.1. La presse publique, une indépendance sous contrôle ? .....	80
<i>Le Soleil, quotidien de l'État ou quotidien du régime ?</i>	
3.2. La presse privée, dénonciation ou opposition politique ? .....	83
<i>Wal Fadjri, la «voix des sans-voix» et/ou la «voix du patron» ?</i>	
3.3. Alternance politique 2000 : quel bilan pour le « quatrième pouvoir » ? .....	86
<i>Une « retombée positive » pour la presse sénégalaise ?</i>	

## Synthèse et interprétation de la première partie

## Deuxième partie : Analyse du discours et argumentation : une approche interdisciplinaire de la notion d'*ethos* .....

93

### Chapitre 3 : Analyse du discours et argumentation : délimitation épistémologique et disciplinaire .....

95

<b>1. Analyse du discours, une discipline-carrefour ? .....</b>	<b>95</b>
1.1. Difficulté à délimiter les origines de l'AD.....	97
1.2. Les évolutions de l'AD.....	99
<i>La théorie linguistique de F. de Saussure et la notion de discours</i>	
<i>L'après-Saussure, les différentes conceptions des analystes du discours</i>	
1.3. L'analyse argumentative-communicative du discours.....	102
<b>2. Rhétorique et argumentation au cours de l'histoire.....</b>	<b>102</b>
2.1. L'Antiquité gréco-latine : la rhétorique aristotélicienne .....	103
2.1.1. Les trois pôles de l'art oratoire : <i>ethos</i> , <i>logos</i> et <i>pathos</i> .....	104
2.1.2. La mise en œuvre des moyens de preuve .....	105

2.1.3. Argumentation et dialectique d'Aristote .....	107
<b>2.2. Pierre de la Ramée et la « mort » de la rhétorique .....</b>	<b>109</b>
2.2.1. Le sort de la méthode d'enseignement scolastique.....	109
2.2.2. La rhétorique, un art de figures de styles .....	109
<b>2.3. La Nouvelle rhétorique .....</b>	<b>110</b>
2.3.1. Les traités d'argumentation de Perelman et Toulmin.....	110
2.3.2. Communication politique et réception de la pensée de Perelman.....	111
<b>3. L'argumentation dans le discours (ADD) : une théorie carrefour .....</b>	<b>113</b>
<b>3.1. Les bases logiques de l'ADD.....</b>	<b>114</b>
3.1.1. La logique informelle et la perspective critique de l'analyste.....	114
3.1.2. La logique naturelle de Jean-Blaise Grize.....	114
<b>3.2. Les apports pragmatiques à l'ADD .....</b>	<b>117</b>
3.2.1. La pragma-dialectique : une argumentation du consensus.....	118
3.2.2. L'argumentation dans la langue chez Oswald Ducrot.....	121
<b>3.3. Les différentes approches de l'ADD.....</b>	<b>122</b>
3.3.1. J. Moeschler et l'analyse des conversations .....	122
3.3.2. E. Goffman et l'approche interactionniste .....	123
3.3.3. C. Plantin et la théorie des interactions argumentatives .....	124
 <b>Chapitre 4 : L'<i>ethos</i> discursif : apports des sciences humaines et sociales.....</b>	 <b>126</b>
<b>1. Les travaux sur la réalité sociale.....</b>	<b>126</b>
<b>1.1. La théorie de la communication de P. Watzlawick.....</b>	<b>126</b>
<b>1.2. La sociologie d'E. Goffman.....</b>	<b>128</b>
<b>1.2.1. La perspective théâtrale.....</b>	<b>128</b>
<b>1.2.2. Présentation de soi et <i>ethos</i> rhétorique.....</b>	<b>130</b>
<b>1.3. L'<i>habitus</i> dans la sociologie de champ de P. Bourdieu.....</b>	<b>131</b>
<b>1.4. Le matérialisme historique et le matérialisme dialectique de L. Althusser...</b>	<b>133</b>
<b>2. L'<i>ethos</i> dans les sciences du langage.....</b>	<b>134</b>
<b>2.1. Le concept du locuteur chez Oswald Ducrot .....</b>	<b>134</b>
<b>2.2. La scénographie et incorporation chez Dominique Maingueneau .....</b>	<b>135</b>
<b>2.3. L'<i>ethos</i> dans la théorie de l'argumentation dans le discours de R. Amossy.....</b>	<b>138</b>
<b>2.3.1. La notion d'<i>ethos</i> préalable .....</b>	<b>138</b>
<b>2.3.2. Retravail de l'<i>ethos</i> préalable et la théorie de réparation d'image.....</b>	<b>139</b>
 <b>Synthèse et interprétation de la deuxième partie</b>	
 <b>Troisième partie : Approche méthodologique et traitement du corpus politico-médiatique .....</b>	 <b>143</b>

<b>Chapitre 5 : Réflexion sur des questions de recherches et présentation d'un modèle d'analyse.....</b>	<b>145</b>
<b>1. Retour sur la problématique et les hypothèses de recherche.....</b>	<b>145</b>
<b>1.1. Les éléments liés au journal .....</b>	<b>146</b>
<b>1.2. Les éléments liés à l'événement .....</b>	<b>146</b>
<b>2. Les orateurs.....</b>	<b>148</b>
<b>2.1. Types d'orateurs .....</b>	<b>148</b>
<b>2.2. Image préalable de quelques orateurs sénégalais célèbres .....</b>	<b>148</b>
<b>3. Le Modèle d'analyse des textes-tests (MATT) .....</b>	<b>151</b>
<b>3.1. Exposé définitionnel du MATT.....</b>	<b>151</b>
3.1.1. 1 <sup>ère</sup> étape, les textes-test : constitution d'un modèle inductif d'analyse du corpus.....	152
3.1.2. 2 <sup>ème</sup> étape, constitution d'un modèle hypothético-déductif d'analyse du corpus.....	157
<b>3.2. Cadre d'interprétation d'un corpus de communication politico-médiatique.....</b>	<b>161</b>
3.2.1. Le schéma de circulation de la communication politico-médiatique.....	162
3.2.2. Critique du schéma de circulation de la communication politico-médiatique.....	163
<b>4. L'analyse des éléments discusifs et argumentatifs dans le <i>texte-test 1</i> .....</b>	<b>164</b>
<i>Le texte-test 1</i>	
<b>4.1. Éléments d'analyse linguistique du <i>texte-test 1</i>.....</b>	<b>168</b>
4.1.1. L'acte de nommer et/ou de désigner.....	168
4.1.2. L'accusation de dévolution monarchique.....	173
4.1.3. Le déictique temporel .....	175
<b>4.2. Éléments de rhétorique argumentative du <i>texte-test 1</i>.....</b>	<b>176</b>
4.2.1. La question rhétorique, une marque d'évidence ? .....	176
4.2.2. Les locutions adverbiales ou les superlatifs : la comparaison au voisin... 177	
4.2.3. L'expression du <i>pathos</i> ou du <i>logos</i> : cible affective et cible intellectuelle 178	
4.2.4. La manière de suggérer .....	180
<b>5. L'analyse des éléments discusifs et argumentatifs dans le <i>texte-test 2</i> .....</b>	<b>182</b>
<i>Le texte-test 2</i>	
<b>5.1. Éléments d'analyse linguistique du <i>texte-test 2</i>.....</b>	<b>189</b>
5.1.1. Modalisation grammaticale : adverbes modaux.....	189
5.1.2. Négation métalinguistique .....	190
5.1.3. Le commentaire métalinguistique .....	191
5.1.4. L'emploi du déictique spatial, un moyen d'auto-exclusion et d'hétéro-exclusion ? .....	191
5.1.5. Le procédé de surassertion .....	192
5.1.6. L'acte de nommer .....	193
<b>5.2. Éléments de rhétorique argumentative du <i>texte-test 2</i>.....</b>	<b>195</b>
5.2.1. L'argument <i>tu quoque</i> .....	195
5.2.2. La question rhétorique, une marque d'évidence ? .....	196
5.2.3. Remarques méta-discursives ou méta-communicatives.....	197

5.2.4. L'analyse du mot contemporain.....	197
5.2.5. Argument <i>ad hominem</i> : dévalorisation de l'autre ? .....	198
5.2.6. Identification discursive .....	199
5.2.7. Assignation d'une responsabilité .....	200
5.2.8. <i>Ethos</i> de connivence .....	200
<b>6. L'analyse des éléments discursifs et argumentatifs dans le <i>texte-test 3</i></b>	
<i>Le texte-test 3</i>	
6.1. Élément d'analyse linguistique du <i>texte-test 3</i> .....	207
<i>L'acte de nommer</i>	
6.2. Éléments de rhétorique argumentative du <i>texte-test 3</i> .....	210
6.2.1. Faire parler l'opinion publique .....	210
6.2.2. Les stratégies de la réparation d'image .....	212
6.2.3. L'argument du <i>self-made man</i> .....	212
<i>Synthèse des procédés discursifs et argumentatifs employés dans les textes-tests</i>	
<b>Chapitre 6 : Analyse d'autres éléments argumentatifs et discursifs liés à la constitution de l'<i>ethos</i></b> .....	220
<b>1. Les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur</b> .....	220
1.1. L'image préalable : refus, réparation ou maintien d'un <i>ethos</i> de réputation ?	220
1.1.1. La stratégie du simple déni .....	221
1.1.2. La dilution ou la réduction de la responsabilité .....	223
1.1.3. La stratégie de l'action correctrice .....	225
1.2. <i>Ethos</i> de pédagogue .....	227
1.2.1. Le vocale initial « c'est ça ... » .....	228
1.2.2. L'emploi de la modalité déontique : « Un Président [...] ne dit pas ça ! »	229
1.2.3. L' <i>ethos</i> de porteur de l'unique solution, une démarche de discours idéologique ? .....	232
<b>2. Les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur et/ou dans « le » groupe</b> .....	234
2.1. L' <i>ethos</i> du leader et la figure de l'entourage .....	234
2.1.1. « Les Wade », obsession et patrimonialisation du pouvoir ? .....	234
2.1.2. L'entourage politique, l'image du mauvais conseiller .....	241
2.1.3. Le transhumant politique : image d'un personnage controversé en politique ? .....	249
2.1.4. Construction d'un <i>ethos</i> de conviction : étude sur trois personnalités politiques .....	253
<i>Idrissa Seck, « le fils prodigue »</i>	
<i>Macky Sall, l'« ancien membre du PDS »</i>	
<i>Moustapha Cissé Lô, « un homme politique libre »</i>	
2.1.5. L' <i>ethos</i> de bienveillance, un dévouement à l'intérêt général ? .....	261
2.2. Les grandeurs collectives, des communautés de validation politique.....	264
2.2.1. La communauté intellectuelle et scientifique de validation .....	264
2.2.2. La communauté confrérique de validation .....	267

<b>2.3. Rapports socio-politiques entre orateurs et positionnement discursif</b>	<b>272</b>
2.3.1. Choisir son interlocuteur, comment s'octroyer une place dans le débat ?	272
2.3.2. <i>Ethos</i> générationnel : le vieux doit se reposer .....	274
2.3.3. La figure paternelle du grand-père Wade .....	276
<b>3. Les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur et l'idée du Sénégal exceptionnel</b>	<b>280</b>
<b>3.1. Image du Sénégal idéalisé : l'expression d'une exception ?</b>	<b>280</b>
3.1.1. Les truismes « ici, au Sénégal », « Chez nous, au Sénégal... » : stratégie d'identification nationale ? .....	284
3.1.2. « Chez nous en Afrique », « On est en Afrique » ... : une exception dans une identité plurielle. ....	290
3.1.3. L'« exception sénégalaise », une place et un rôle ? .....	293
3.1.4. Les limites de l'exception dans le discours : le Sénégal pas si exemplaire que ça ? .....	296
3.1.5. L'image de l'État souverain questionnée : la figure de la Françafrique....	297
3.1.6. L'image du lutteur traditionnel dans le discours politique, expression d'une exception sénégalaise ? .....	302
<b>4. Les éléments liés à la dimension subjective du langage</b> .....	<b>306</b>
<b>4.1. Posture axiologique et construction d'une image dans le discours</b> .....	<b>306</b>
<b>4.2. Les éléments d'une scénographie : prêter un propos, un acte ou une pensée à l'autre</b> .....	<b>309</b>
<b>4.3. Alternance codique et expression des valeurs sénégalaises</b> .....	<b>312</b>
<b>4.4. Les effets argumentatifs et discursifs de la substantivation du nom propre</b> .....	<b>316</b>

## Synthèse et interprétation de la troisième partie

<b>Conclusion générale</b> .....	<b>320</b>
Bibliographie .....	325
Index des auteurs cités .....	352
Index terminologique .....	357

## INTRODUCTION GENERALE

Alors que nous entamions, proche de la vingtaine, notre cycle de jeunesse, il y eut des élections présidentielles au Sénégal, en l'an 2000. A la différence des jeunes « majeurs » qui manifestaient et votaient pour l'Alternance politique, nous ne comprenions pas les véritables enjeux de l'évènement. L'information médiatique et les propos de l'entourage « adulte », dont les commentaires glissés en plein cours par nos professeurs<sup>1</sup>, occupaient une grande place dans les interprétations toutes modestes voire naïves, que nous nous faisons de la réalité politique d'alors. Devant l'impossibilité d'obtenir des réponses satisfaisantes à nos questionnements, nous nous contentions de nous répéter : */ce sont des affaires d'adultes/*. Toutefois, quatre ou cinq années plus tard, devenu jeune « majeur », nous débutâmes une phase de réflexion plus approfondie. Cet état de questionnement ordinaire nous a amené notamment à entreprendre ce travail scientifique.

Par ailleurs, au début de la thèse, tel le *Petit Prince* (1946) d'Antoine de Saint-Exupéry, étonné de constater les actions et/ou réflexions des « adultes », ou *L'Enfant noir* de Camara Laye (1953) qui attendit son rite d'initiation pour comprendre la symbolique sacrée de certains éléments de sa tradition, nous étions tout simplement un « jeune » qui voulait comprendre le *monde des adultes*.

Il s'agissait pour nous d'appréhender l'humain par-delà la société où il évolue : plus tard, nous avons compris que l'Analyse du Discours (désormais AD) était un moyen pertinent d'aborder un phénomène social et langagier. En effet, comme le défendent certains historiens, « l'évènement serait un mode d'accès aux représentations d'une société (« l'évènement-monstre » de Nora, par exemple) » (Moirand *et al.*, 2013 : 16).

Au cours de l'élaboration de la thèse, nous nous sommes rendu compte de la possibilité d'inscrire notre sujet dans un projet continu de recherche, dans la suite de

---

<sup>1</sup>Nos professeurs du collège nous renvoyaient inconsciemment l'image du « savant », comme l'enfant qui voit en son père le « tout-puissant ».

deux de nos travaux universitaires précédents. Le premier<sup>1</sup> portait sur l'analyse stylistique, précisément les procédés de figures de style dans *L'exil d'Albouri* (1985), pièce théâtrale de Cheik Aliou Ndao qui met en scène la vie d'un ancien roi sénégalais au moment de décider d'affronter le colonisateur ou d'aller en exil. Le texte de Ndao se lit essentiellement comme l'expression du nationalisme africain, sénégalais en particulier. Le second<sup>2</sup>, intitulé *L'étude du trope dans la presse écrite sénégalaise*, se proposait d'aborder la construction des principales figures de styles du trope (la métaphore et la métonymie) à partir des traditions orales et/ou nationales du Sénégal.

Dans la même lancée, un élément, devenu central dans le débat politique public et médiatique durant le régime de l'Alternance 2000, va attirer notre attention et constituer un moyen d'analyser de façon plus précise l'image de la démocratie sénégalaise, en réalité, l'objet des discours du corpus. Ainsi, après son élection en 2000, le Président Wade est accusé par l'opposition politique et des mouvements citoyens de vouloir transmettre le pouvoir à son fils, à l'image de ce qui se fait dans une monarchie. Un tel projet est, aux yeux de l'opinion publique politique en l'occurrence, irréalisable au Sénégal lequel serait un « pays d'exception démocratique africaine ».

Pour les politiques sénégalais, il existerait un *ethos*<sup>3</sup> préétabli et distinctif du peuple sénégalais qui lui confère une « exception » au sein de l'Afrique subsaharienne, c'est-à-dire une image collective (préétablie et distinctive) du peuple sénégalais. Cette image collective du Sénégal idéalisé, cet *ethos* collectif, devient un enjeu important pour chaque orateur politique, lequel, c'est notre hypothèse, entend la porter pour mieux s'identifier à son peuple. La notion d'*ethos* collectif peut sembler aller de soi, pourtant elle n'est pas présente dans la littérature et c'est l'objet de notre travail de la proposer et de chercher à lui apporter, par l'exemple notamment, quelque consistance.

En premier lieu, et même si notre corpus est composé d'articles de journaux, notre analyse n'entend nullement examiner le fonctionnement des médias en général, mais la façon dont le discours politique se construit dans le domaine de la presse écrite, en

---

<sup>1</sup>Mémoire de Maitrise, UFR Lettres et sciences humaines, section de français, université Gaston Berger de Saint-Louis, 2008.

<sup>2</sup>Mémoire de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies), Faculté Lettres et sciences humaines, département lettres modernes, université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2009.

<sup>3</sup>Nous avons choisi l'écriture « *ethos* » plutôt que la francisation « éthos » afin de conserver à la fois son origine grecque et son caractère de notion scientifique. Par ailleurs, l'usage des mots étrangers nous oblige à utiliser l'italique. Nous revenons plus loin sur la notion d'*ethos*, notamment dans la deuxième partie.



conformité avec l'AD qui prend en compte le cadre général de production du discours dans ses principales approches.

En second lieu, notre étude répond à un manquement épistémologique : relativement aux études sur les médias, Burger et *al.* (2008) constatent une prédominance des analyses sociologiques aux dépens d'une analyse discursive, négligée voire inexistante<sup>1</sup>. Or, soutiennent ces mêmes auteurs, les pratiques médiatiques sont principalement discursives. Nous avons pour ambition de contribuer à donner à l'analyse discursive sa place dans l'étude des pratiques médiatiques.

En définitive, notre thèse repose sur la problématique des rapports de *langage* et *pouvoir*, à travers l'image des orateurs politiques, c'est-à-dire l'*ethos* de ces derniers. Empruntée à la rhétorique aristotélicienne, la notion d'*ethos* est peu à peu introduite et adaptée à l'AD. Dans le cadre de la thèse, nous avons opté pour l'*approche argumentative du discours*, largement développée par Ruth Amossy<sup>2</sup> depuis les années 1990, qui concilie l'Argumentation et l'AD en s'appuyant sur la *Nouvelle rhétorique* – une relecture de la rhétorique aristotélicienne, lancée par la publication du *traité d'argumentation* de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, et celui de Stephen Toulmin en 1958. Les travaux d'Amossy constituent une des principales étapes de cette adaptation de la notion d'*ethos* en AD. Nous dégageons dans l'espace francophone trois auteurs principaux ayant initié l'introduction de cette notion d'*ethos* :

- ❖ Oswald DUCROT (1984) est le premier auteur à parler d'*ethos* en sciences du langage, en distinguant le locuteur en tant qu'être *du discours* du locuteur en tant qu'être *empirique* ;
- ❖ Dominique MAINGUENEAU (2002a [1998]) a introduit l'*ethos* en AD ; à partir de notion de la *scénographie* – la tenue du discours est vue comme une mise en scène où l'orateur joue un personnage (*incorporation*) ;
- ❖ Ruth AMOSSY (2014a [2000]), quant à elle, annonce la notion d'*ethos préalable* : chaque orateur jouit d'une image pour l'opinion publique ou, plus quotidiennement, pour ces destinataires avant même qu'il tienne son discours.

---

<sup>1</sup> Il faut toutefois citer au moins les travaux de Sophie Moirand et de Patrick Charaudeau qui dès les années 1980 ont travaillé sur le discours médiatique (voir Guilbert 2013).

<sup>2</sup> Voir par exemple Amossy (2014).

L'intérêt d'employer l'approche argumentative du discours pour analyser notre sujet s'explique essentiellement par la nature transdisciplinaire de cette approche, ce qui nous permet de mieux aborder l'objet de la recherche – discours politique dans la presse – qui implique des connaissances transversales. Nous intégrons ainsi la dimension communicationnelle du discours, suivant la conception de la communication en tant que moyen de résolution d'une situation conflictuelle (Breton 1995 : 324) ; et les apports de la sociologie interactionniste qui a largement mené la réflexion sur l'*image de soi* dans le cadre la *préservation des faces* (Goffman, 1974).

En plus de placer le langage au cœur de l'analyse du discours politique sénégalais, nous entendons aider à comprendre le discours de la presse, compte parmi les éléments-clés de la démocratie. Nous recoupons l'idée de départ de l'AD :

« Mais l'on doit constater en même temps un recul, puis un évanouissement de cette problématique qu'il s'était donnée pour tâche, à partir des années 1968-1970, d'élaborer une conception du discours qui en fasse un objet essentiel de la compréhension des réalités historiques et politiques, un niveau d'intervention théorique crucial pour qui voulait tout à la fois comprendre la société et œuvrer à sa transformation. » (Courtine, 1991 : 156)

Le discours des politiques constitue la première source de renseignements pour les citoyens désireux de se faire une idée de la vie politique, traduisant ainsi l'idée que « les sciences sociales ne sont pas pour autant hors de la politique. Mais elles doivent être des sciences de la politique, c'est-à-dire des sciences qui ne sont pas “engagées” dans la lutte politique, au sens étroit de l'expression, mais qui permettent de mieux comprendre. » (Champagne, 1990 : 275).

Cette thèse s'articule autour de trois grandes parties. La première, répondant à la perception essentielle de l'AD, c'est-à-dire l'étude du langage en situation, se constitue de deux chapitres. Le premier fait un rappel historique de l'État sénégalais à partir de son héritage colonial français, ce qui permet également de présenter les débuts de l'idée d'une « exception sénégalaise » qui sera confrontée au thème politique central de la thèse – l'idée de « dévolution monarchique ». Le deuxième chapitre aborde l'évolution du paysage médiatique

sénégalais en mettant l'accent sur les rapports de connivence et/ou d'opposition au pouvoir politique, avec la presse publique ou la presse privée.

Dans la deuxième partie, la réflexion nous mène à la mise en place d'un cadre conceptuel et épistémologique nous permettant de mieux situer l'*ethos discursif*. Elle comprend, d'abord, le troisième chapitre qui est un exposé des différents apports disciplinaires, en particulier argumentatifs et rhétoriques, qui nous ont conduit au choix de la théorie de l'argumentation dans le discours comme approche d'analyse de notre objet. Ensuite, le chapitre quatre développe les grandes étapes de l'historique de la notion d'*ethos* empruntée à la rhétorique aristotélicienne jusqu'aux études en AD de Dominique Maingueneau et Ruth Amossy, en passant par les travaux de Pierre de la Ramée et ceux de la Nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman et Stephen Toulmin.

Quant à la dernière grande partie de la thèse, elle comprend l'exploitation proprement dite du corpus effectuée en deux phases. Le chapitre cinq correspond à ce que nous appellerons « le modèle d'analyse des textes-tes » (le MATT), qui nous sert d'entrée dans l'ensemble du corpus. Constitué de trois textes de genres différents, le MATT rend possible une analyse descriptive des éléments discursifs et/ou argumentatifs qui entrent dans la construction de l'*ethos* des orateurs politiques. Le chapitre six, qui clôt le développement général de la thèse, est formé de sous-titres établis grâce aux résultats obtenus de l'exploitation du corpus. Nous avons pu dégager quatre catégories d'éléments constitutifs de l'*ethos* ou de l'image des orateurs : les éléments renvoyant à l'orateur à titre individuel ; les éléments traduisant la place de l'orateur dans son groupe ; les éléments positionnant l'orateur vis-à-vis de l'image du « Sénégal idéalisé », et les éléments liés à la dimension subjective du langage.

## **PREMIERE PARTIE**

Approche politique et socio-historique du Sénégal et  
perspectives théoriques

A partir de 2000, l'*alternance* (ou *alternance politique*) devient un mot-phare, quasi incontournable dans le paysage politico-médiatique sénégalais. Il est employé par les politiques aussi bien que par les chercheurs – en passant par les journalistes. L'*alternance* désigne communément le processus par lequel le pays a changé de régime politique depuis son indépendance, précisément la victoire du parti libéral sénégalais sur le régime socialiste – alors au pouvoir depuis les indépendances – aux élections présidentielles de 2000. L'événement a instauré le débat sur ce qu'est une république démocratique ou sur l'image qu'on doit s'en faire.

Dans cette première partie de l'analyse, nous tenterons de répondre à deux principales préoccupations. En premier lieu, il s'agit de présenter le contexte politique de la période concernée, c'est-à-dire les *conditions de production*<sup>1</sup> du discours à étudier. En second lieu, l'analyse du fonctionnement du *champ* journalistique nous permettra de voir comment se construit un événement discursif.

---

<sup>1</sup> Un concept d'AD qui sera présenté dans le corps du texte (*chap. 2, 2*).

# Chapitre 1 : Le pouvoir politique et les médias sénégalais

## 1. Petite histoire politique du Sénégal depuis l'accession de l'indépendance à l'alternance politique 2000

Réfléchir sur une dévolution « dynastique » incombe de jeter un regard sur l'évolution historique politique du Sénégal (Brossier, 2019 : 657) qui est essentiellement le récit de parcours et de règne d'hommes ou de femmes. Ce qui se rapproche d'une incarnation personnelle des fonctions publiques politiques : déjà sous la colonisation française, le pouvoir était concentré sur le dirigeant, du chef de canton au Gouverneur général des colonies. Au Sénégal, ou en Afrique francophone en général, l'appellation « Chef de l'État », employée de façon récurrente aux côtés de celle de « président de la République », est une marque de cette tradition coloniale. En plus, le « *nguur* », en langue wolof<sup>1</sup>, est le pouvoir public qui revient au « *buur* » (Roi) (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 81), ici le président de la République. La subdivision que nous adopterons ci-après tiendra compte des différents régimes.

### 1.1. Le Territoire sénégalais dans la Communauté française

Situé à l'extrême ouest du continent africain, le Sénégal devient un État indépendant le 04 août 1960 – l'anniversaire est en revanche célébré le 04 avril. Il est nécessaire de revenir sur les principales étapes ayant mené à cette reconnaissance. D'abord, il faut préciser que le territoire qui correspond à l'actuel État du Sénégal était constitué, avant la colonisation occidentale, de plusieurs royaumes, entre autres le Walo, le Djolof, le Cayor... dont les rois furent des résistants au système colonial. Néanmoins, selon Iba Der Thiam et Mbaye Guèye, « l'absence de coordination de tous les mouvements et les rivalités internes [entre ces royaumes] ont cependant favorisé la mainmise extérieure : en 1891, la conquête est

---

<sup>1</sup> Le wolof (ouolof ou walaf, selon la transcription employée) est la langue qui a le statut de *lingua-franca* au Sénégal, servant à la communication entre les différentes communautés linguistiques du pays. Nous reviendrons plus loin pour plus de détails sur la place de la langue wolof dans l'idée de « nation sénégalaise ».

pratiquement terminée. Alors commence le "temps des gouverneurs". »<sup>1</sup>. En guise d'illustration, Lat Dior Diop, roi du Cayor, qui s'opposait à la construction du chemin de fer Dakar – Saint-Louis, est tué par les colons à la bataille de Dékheulé en 1886. Alboury Ndiaye, roi du Djolof, sera contraint à l'exil. Le Sénégal devient une colonie dans le vaste ensemble des colonies d'Afrique occidentale française, A.O.F.<sup>2</sup>, dirigé par un gouverneur général, dont le siège était au Sénégal même.

Au cours de cette entreprise coloniale, il existait, au niveau politique, un double statut au Sénégal : d'un côté, les habitants des Quatre Communes (Dakar, Rufisque, Gorée et Saint-Louis) étaient citoyens français, avec des droits relatifs à des « territoires d'administration directe », de l'autre, le reste de la population, en majorité rurale, « composée également de "pays de protectorat", d'administration indirecte » (Hesseling, 1985 : 137), ne jouissaient d'aucun droit civique.

En outre, des Africains de citoyenneté française représentent leur pays en tant que députés à l'Assemblée nationale française ; ils proviennent de la première élite africaine instruite à l'école occidentale. C'est le cas des Sénégalais, Léopold Sédar Senghor et Lamine Guèye, députés de cette Assemblée à partir de 1945. Il faut souligner que l'indépendance y est obtenue de façon pacifique<sup>3</sup>, au terme (à la suite) de lois et autres décisions politiques adoptées de commun accord avec la Métropole. Nous pouvons nous arrêter sur quatre moments décisifs, qui traduisent les prémisses d'une libération nationale.

D'abord, le 30 janvier 1944, lorsque la seconde guerre mondiale tirait à sa fin, une conférence réunit le général De Gaulle avec les vingt-et-un gouverneurs des colonies françaises à Brazzaville. Dans le contexte de l'époque, cette rencontre permettait à la France de confirmer, aux yeux de ses potentiels concurrents, sa mainmise sur son empire colonial. Cependant, « serait-il possible de transformer les anciennes relations de dépendance en liens préférentiels de coopération politique, économique et culturelle ? », s'interrogeait De Gaulle (1970 : 16). Il

---

<sup>1</sup> Iba Der Thiam et Mbaye Guèye, 2000. *Atlas du Sénégal*, Edition Jeune Afrique, (cité par le site du gouvernement sénégalais ; <https://www.sec.gouv.sn/Histoire.html>, consulté le 23 mai 2017).

<sup>2</sup> L'A.O.F., comme l'Afrique équatoriale française – A.E.F., dirigée par un Gouverneur général des colonies (français), comprenait plusieurs circonscriptions, allant de la plus grande à la plus petite : la colonie, dirigée par un Gouverneur de territoire (français) ; le Cercle, à sa tête un Commandant de Cercle (français) ; la Subdivision, dirigée par un Administrateur Chef de Subdivision (français) ; le Canton, sous les ordres d'un Chef de Canton (africain), et au bas de la hiérarchie, nous retrouvons le Village, dirigé par un Chef de Village, lui aussi un africain. Nous lisons les explications détaillées du système administratif colonial en ligne, <http://colonisationrci.free.fr/textes/2administration.htm>, consulté le 06 mai 2017.

<sup>3</sup> Dans la suite de notre travail, nous verrons qu'une des vertus dont se glorifie l'opinion publique sénégalaise, c'est d'être un peuple pacifique.

avait, « au nom de la France (...) lors de la Conférence de Brazzaville, pris sur ce vaste territoire d'orientation nécessaire, puis en 1945, poursuivi dans la même voie, en accordant le droit de vote à tous, en Algérie, en Afrique Noire, à Madagascar, etc.) ».

Ensuite, Lamine Gueye, juriste élu député du Sénégal à l'assemblée nationale française (1946 - 1951), propose un projet de « Loi n° 46-940 du 7 mai 1946, tendant à proclamer citoyens tous les ressortissants des territoires d'outre-mer »<sup>1</sup>, qui sera approuvé par ladite assemblée. C'est ainsi que la citoyenneté s'étend aux « indigènes sénégalais », leur octroyant des droits civiques (O'Brien, Diop et Diouf, 2002 : 54).

En outre, nous avons l'étape d'un projet de loi qui est déterminant dans la progression des colonies africaines vers l'indépendance, « La Loi-cadre Defferre de 1956 » proposée par Gaston Defferre, alors Ministre de la France d'Outre-mer (1956 -1957) :

Elle transforme en profondeur la façon de gouverner les colonies françaises d'Afrique, modifie les pratiques électorales et amorce l'africanisation des cadres politiques. Le terme de « loi-cadre » renvoie à une forme juridique particulière qui la caractérise : le gouvernement est autorisé à statuer par décret dans un domaine réservé en principe à la loi et, de fait, plusieurs dizaines de décrets sont promulgués en un an, certains soumis au Parlement dans le cadre d'une procédure d'urgence.<sup>2</sup>

Enfin, vient la tournée référendaire de De Gaulle en 1958 au niveau des colonies, pour leur proposer de choisir entre un OUI pour l'indépendance dans la communauté française, et un NON, pour l'indépendance totale. Tous les pays africains concernés optèrent pour le OUI, à l'exception de la Guinée de Ahmed Sékou Touré qui choisit le NON. Il faut préciser, pour le Sénégal, que même si le OUI a prévalu, il y avait beaucoup de partisans du NON. De Gaulle (1970 : 61) témoigne des « porteurs de pancartes » qui l'accueillaient à son arrivée à Dakar, et réclamant l'indépendance. En effet, lors du passage de celui-ci à Dakar, le président du Conseil Mamadou Dia, comme les autres hauts responsables politiques du pays, étaient absents du territoire national. C'est Valdiodio Ndiaye, ministre de l'intérieur, qui reçut le

---

1« Article unique. À partir du 1er juin 1946, tous les ressortissants des territoires d'outre-mer (Algérie comprise) ont la qualité de citoyen, au même titre que les nationaux français de la métropole et des territoires d'outre-mer. Des lois particulières établiront les conditions dans lesquelles ils exerceront leurs droits de citoyens. La présente loi, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale constituante, sera exécutée comme loi de l'État. / Fait à Paris le 7 mai 1946. / Félix Gouin. » . [En ligne] <http://mjp.univ-perp.fr/france/loi1946-940.htm>, consulté le 03 avril 2017.

2 Dans cette interview (archives Ina), Defferre, répondant aux questions d'étudiants, explique les raisons de la proposition de la Loi-cadre. [En ligne] <http://fresques.ina.fr/independances/fiche-media/Indepe00120/la-loi-cadre-defferre-de-1956.html>, consulté le 03 avril 2017.



Général. Toutefois, après que ce dernier eut exposé ce qu'il attendait de la coopération franco-africaine, les autorités sénégalaises s'y sont ralliées.

## 1.2. L'État du Sénégal, une indépendance négociée ?

A la suite des événements précédents, le Sénégal *négozia* son indépendance avec le Soudan français – actuel Mali –, car L. S. Senghor (1971 : 181) optait pour l'indépendance dans le cadre de grands sous-ensembles en vue d'aboutir directement à un État fédéral sous-régional voire continental. Contrairement à ce dernier, l'ivoirien Félix Houphouët-Boigny, défendait une position inverse : aller à l'indépendance par pays et progressivement en venir au fédéralisme. Faute de convaincre les pays voisins ouest africains, le Sénégal s'allia au Soudan français, au sein de la Fédération du Mali du nom de l'ensemble qui obtient son indépendance unitaire le 04 avril 1960, mais ne durera pas<sup>1</sup>). C'est ainsi que l'assemblée sénégalaise proclama l'indépendance du pays en août 1960 (Dumont et Kanté, 2009 : 115). Le Soudan français fera de même, en conservant le nom (Mali) et l'hymne de l'ex-fédération.

En outre, si nous insistons sur la manière pacifique ou conciliante par laquelle le Sénégal a accédé à son statut d'État indépendant, c'est à cause de la place capitale que cette période occupe dans tout discours nationaliste. En effet, l'idée d'une identité nationale prend appui, généralement, sur le sentiment d'un groupe tiré des efforts consentis par les Ancêtres (ou Pères) fondateurs de l'État ; précisément la lutte de libération armée qui est convoquée pour valoriser les uns et faire le procès des autres, tenus pour collaborateurs de l'ennemi. Nous comprenons dès lors les références sans cesse au combat mené par l'ANC (*African National Congress*) en Afrique du Sud, ou celui du FLN (Front de libération nationale) en Algérie, qui ont contribué, successivement, à la fin du système ségrégationniste d'Apartheid et à l'indépendance de l'Algérie. Parfois un mot suffit : le NON de Sékou Touré, ci-haut expliqué, devient alors un des piliers du discours nationaliste en Guinée, voire un slogan majeur récupéré par les mouvements panafricanistes dans leur opposition à l'Occident.

Sous la période politique sénégalaise concernée par notre étude, que nous expliquerons plus loin, et les années suivantes, le débat sur la question nationale a pris de l'ampleur. Il se justifie

---

<sup>1</sup> A cause d'un problème de nominations, mais surtout d'une vision opposée de la politique entre, d'un côté, Modibo Keita fort soucieux d'un nationalisme africain, et de l'autre, Léopold Sédar Senghor, qui défend l'idée d'un enracinement africain suivi d'une ouverture à l'Occident. Nous avons un aperçu de cet événement à travers les échanges entre Me Boubacar Guèye et l'écrivain Amadou Hampâté Bâ, « L'éclatement de la Fédération du Mali. En réponse à Me Boubacar Guèye, Hampâté Bâ rectifie et précise ses souvenirs », in *L'Arbre à Palabres*, n°18, 2006, (en ligne) [http://www.revues-plurielles.org/\\_uploads/pdf/13\\_18\\_4.pdf](http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/13_18_4.pdf), consulté le 19 juillet 2017.

cependant par d'autres problèmes politiques ou économiques. Par exemple, la question de la « souveraineté nationale » a été l'une des principales thématiques ayant occupé le débat politique pré-campagne électorale, imposées par la découverte des puits de pétrole au Sénégal.

### 1.3. Le rôle du Président Senghor et son capital symbolique

Au niveau du Sénégal, ce sont deux hauts responsables de l'Union Progressiste Sénégalaise, Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia, respectivement président de la République et Président du Conseil, qui ont la direction de l'État. Après deux années de règne, un conflit éclata entre les deux hommes. En effet, en 1962, le président Senghor accusa son président du Conseil de tentative de coup d'État institutionnel (Dumont et Kante, *loc. cit.*), et le fit emprisonner à perpétuité – il sera libéré en 1974 par une grâce présidentielle. Une tournée de Mamadou Dia dans les pays d'Europe de l'Est, communistes, en faisait vite un suspect pour les autorités françaises qui n'envisageaient, sous aucun prétexte, un deuxième cas Sékou Touré sur ce qu'il conviendrait alors d'appeler leur chasse-gardée<sup>1</sup>. Cet événement est considéré comme la première grande crise politique au lendemain de l'indépendance du Sénégal ; d'ailleurs, aux yeux de la presse, il est devenu « la crise de 1962 ».

A la suite de l'évincement de Mamadou Dia, Léopold Sédar Senghor est resté maître de la vie politique sénégalaise. C'est seulement à partir de 1974, avec la naissance du PDS par Abdoulaye Wade que « cet absolutisme décida de s'amender quelque peu » (Karim Fall, 2014 : 43). Nous allons nous intéresser au personnage de Senghor, qui occupera une place importante dans la suite de notre réflexion.

La référence à Senghor est significative car, au-delà d'être *le/un* « père des indépendances » au Sénégal, il apparaît comme *le/un* véritable « père de la nation » : le peuple sénégalais – ou plutôt l'opinion sénégalaise – lui reconnaît quasi unanimement le mérite d'avoir réussi à consolider l'harmonie entre les différentes sensibilités (religieuses, ethniques) du pays. Dans cet objectif, Senghor s'est appuyé sur le « cousinage à plaisanterie » ou simplement «cousinage ». L'expression « est largement utilisée au Sénégal<sup>2</sup> pour décrire un ensemble de pratiques de plaisanterie et de relations privilégiées entre individus par le biais de leurs

---

<sup>1</sup> Pour Pierre Messmer, ancien gouverneur général de l'A.O.F, la France « ne pouvait hésiter entre un soutien sans faille à L. S. Senghor par rapport à Mamadou Dia. Nous avons fait en sorte que L. S. Senghor reste à la tête du Sénégal » (Karim Fall, 2014 : 37).

<sup>2</sup> On retrouve également le « cousinage à plaisanterie » dans d'autres pays de l'Afrique de l'ouest tels que le Mali, la Gambie et la Guinée (Smith, 2004 : 159).

patronymes ou de leur communauté d'appartenance » (Smith, 2006 : 907). Le Président compte néanmoins plusieurs détracteurs qui ont vu dans sa politique culturelle une volonté manifeste de soumission<sup>1</sup> : cette « hostilité à L. S. Senghor et à ses choix politiques et philosophiques » est appelée l'« anti-senghorisme » (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 38), (Diop, 2002 : 42).

Les deux appellations, de « père des indépendances » et de « père de la nation sénégalaise », permettraient de voir en Senghor un « bien placé pour savoir »<sup>2</sup>. Pour J.-F. Havard (2013 : 75), celui-ci a participé lui-même à la construction de cette image personnelle. Senghor présente les traits d'un détenteur de la *parole légitime* que lui attribue à son tour un *capital symbolique*. Il a, comme Foucault (1971 : 11) le dit, le « droit privilégié et exclusif » de parler pour une « communauté ». En effet, pour P. Bourdieu, auteur de ce concept :

Le rapport de forces linguistique n'est jamais défini par la seule relation entre les compétences linguistiques en présence. Et le poids des différents agents dépend de leur capital symbolique, c'est-à-dire de la *reconnaissance*, institutionnalisée ou non, qu'ils reçoivent d'un groupe (...) (Bourdieu, 1982 : 68).

N'avons-nous pas là l'image de Toundi, le *boy* – un jeune garçon au service de l'Administrateur des colonies ? Ayant découvert les secrets des colons, celui-ci allait les révéler<sup>3</sup> aux siens du Quartier noir, qui lui en faisaient entière confiance (Oyono, 2008). Léopold Sédar Senghor, fin connaisseur de la civilisation (culturelle et politique) occidentale de par ses études, son séjour en France, ses responsabilités politiques et son titre d'académicien<sup>4</sup>, se place comme *une source* dans une république naissante. Si nous parlons en

---

1 Une certaine revendication s'installe, en l'occurrence du côté des jeunes, qui cherchent à substituer d'autres noms de grandes figures sénégalaises à celui de Léopold Sédar Senghor, au titre de « père de la nation ». C'est, aux yeux de J.-F. Havard (2013 : 76), une « dévaluation de la figure senghorienne » dite « désenghorisation » (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 176).

2 C'est une formule pour désigner ceux qui sont en position de livrer des informations aux autres (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 85).

3 *Une vie de boy* est un classique de la littérature négro-africaine d'expression française. L'idée du jeune domestique informé du secret de son patron, le Commandant de Cercle, recoupe l'importante figure de l'interprète colonial (Tryuk, 2013), bien présente dans la littérature négro-africaine à l'époque des indépendances. Nous pouvons citer *L'étrange destin de Wangrin* d'Amadou Hampâté Bâ (1973) : c'est le récit de la vie d'un interprète de l'administration coloniale, qui par une série de fourberies connaît une ascension sociale.

4 De l'avis de P. Bourdieu, « l'efficacité symbolique du discours d'autorité dépend toujours pour une part de la compétence linguistique de celui qui le tient ». Le titre d'académicien et de premier africain agrégé en grammaire sont, en ce sens, significatifs pour le cas Léopold Sédar Senghor.

termes de *marché linguistique*<sup>1</sup>, nous dirons que Léopold Sédar Senghor réunit les deux compétences<sup>2</sup> : la compétence linguistique et la compétence sociale (Bourdieu, 1984 : 124).

#### 1.4. L'héritage de la figure de Léopold Sédar Senghor

Au vu de ce que nous venons de dire, Léopold Sédar Senghor est inscrit dans les archives nationales ou, pour notre cas, occupe une place de choix dans le discours politique sénégalais. Nous étudierons dans la suite de notre travail<sup>3</sup> comment la compétence qu'on lui attribue peut servir le discours argumentatif. Ainsi, Nicolas Sarkozy, dans ce qui est devenu le « discours de Dakar », après avoir enjoint de façon anaphorique les « jeunes d'Afrique » de ne pas se laisser voler leur avenir par d'autres, et encore moins de les écouter, leur recommande de prêter oreille à la « grande voix du Président Senghor » :

Ne vous laissez pas, jeunes d'Afrique, voler votre avenir par ceux qui ne savent opposer à l'intolérance que l'intolérance [...].

Ne vous laissez pas, jeunes d'Afrique, voler votre avenir par ceux qui veulent vous exproprier d'une histoire qui vous appartient [...].

N'écoutez pas, jeunes d'Afrique, ceux qui veulent faire sortir l'Afrique de l'histoire au nom de la tradition [...].

N'écoutez pas, jeunes d'Afrique, ceux qui veulent vous empêcher de prendre votre part dans l'aventure humaine [...].

N'écoutez pas, jeunes d'Afrique, ceux qui veulent vous déraciner, vous priver de votre identité [...].

Ecoutez plutôt, jeunes d'Afrique, la grande voix du Président Senghor qui chercha toute sa vie à réconcilier les héritages et les cultures [...]<sup>4</sup>.

Par ailleurs, d'après L. Kesteloot, les hommes de culture, en particulier les universitaires, ont joué un grand rôle dans la mouvance nationaliste et/ou africaniste des années 1960-1969.

---

1 Pour P. Bourdieu, en termes simples, « il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix » (1984 : 123)

2 Le marché linguistique impliquant une « formation des prix des productions linguistiques », on parlera chez l'auteur de capital linguistique au lieu de compétence (Bourdieu, *op. cit.*, 124).

<sup>3</sup> C'est la question que nous traiterons plus loin sur l'appropriation du « code d'honneur sénégalais » théorisé par le même Senghor.

4 Extrait du discours de Nicolas Sarkozy prononcé le 26 juillet 2006, à l'université Cheik Anta Diop de Dakar (Sénégal). Le « discours de Dakar » est devenu célèbre, car suscitant beaucoup de débats. Vous retrouverez l'intégralité en ligne : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar\\_976786\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html), consulté le 24 novembre 2016.

C'est en ces termes qu'elle traduit leur pensée : « nous, Nègres colonisés, nous allons enfin construire nos pays selon nos goûts, nos aspirations, nos besoins propres, en tenant compte de notre propre civilisation ! » (2001 : 231)

Enfin, ce que nous venons de dire sur le capital de Senghor confirme la place de l'intellectuel<sup>1</sup> africain dans le contexte colonial : « les nouvelles élites appuient leur revendication pour un plus grand rôle politique sur leur scolarisation, qui leur donne accès à la culture européenne, mais aussi (de plus en plus) sur le fait qu'elles parlent au nom de leurs compatriotes dépourvus de possibilité d'expression » (de L'Estoile, 1997). Toutefois, dans un autre sens, cette instruction occidentale les rend suspects du côté des populations dont ils se disent être les « porte-paroles ». Ainsi, il y a un écart qui se crée entre l'élite d'africains dits « assimilés » et « évolués », et les populations africaines (Hesseling, 1985 : 136). Dans tous les cas, la *place* que les orateurs donneront à l'intellectuel et premier président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, permettra de savoir s'il est tenu pour « un » des « pères de la nation », « le père de la nation » ou comme une simple autorité politique du passé.

### **1.5. Le Président Abdou Diouf et la consolidation de l'État**

En 1980, le Président Senghor cède le pouvoir à son premier ministre Abdou Diouf, qui s'installera officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 1981 (Niang, 2009 : 47). Une révision constitutionnelle avait permis de faire du chef du gouvernement la deuxième personnalité de l'Etat. Selon A. Keita (2012 : 14-15), l'opposition qualifiait celui-ci de « président de l'Article 35, pour signifier que son pouvoir était légal, comme découlant de la Constitution, mais non légitime, en tant qu'il le tirait du président Senghor et non du peuple. C'est plus tard qu'Abdou Diouf lui-même, « conscient du caractère peu démocratique de la manœuvre de l'Article 35 de la Constitution de 1963 – Loi n°76-27 du 6 avril 1976 (...) » (Keita, *op. cit.*, 16) a, par une nouvelle modification, rétabli l'ordre, en confiant au président de l'Assemblée nationale la suppléance de la présidence de la République en cas de vacance du pouvoir (par démission, par décès, etc.).

Dans l'opinion publique sénégalaise<sup>2</sup>, mais aussi d'après plusieurs analystes de la vie politique du pays, le bilan du PS durant les quarante ans pourrait se résumer ainsi : d'abord, le Président Senghor a mis en place un État-Nation, en misant sur l'harmonie entre les

---

<sup>1</sup> Dans le répertoire des *Mots du patrimoine (sénégalais)*, le mot « intellectuel » peut signifier la « personne qui a de l'instruction, qui est allée à l'école » (Equipe-IFA-Sénégal, 2006 : 293).

<sup>2</sup> Il sera beaucoup question d'« opinion publique » ou « discours de sens commun » sénégalais, ce que nous expliciterons dans la section concernée, principalement l'idée d'une « exception sénégalaise » (voir *chap. 1.2*).

différentes entités ethniques et religieuses du pays ; ensuite, Abdou Diouf s'est chargé de la consolidation de cet Etat du point de vue administratif (Coulibaly, 2006 : 138). Si le premier passe au sein de l'opinion sénégalaise pour le grand idéologue de la nation, le second est souvent vu comme un véritable technocrate, connaisseur de l'administration<sup>1</sup>. Toutefois, au sein de la même opinion publique, Diouf est considéré comme le *président-qui-n 'a-jamais-rien-géré*, car, rapporte-t-on, soumis au "superpuissant", Jean-Colin. Homme politique sénégalais d'origine française, membre du PS, ce dernier passait pour incontournable dans la vie politique du Sénégal.

Durant le règne socialiste, les élections présidentielles comme législatives sont tenues de façon régulière, avec parfois des accusations de fraude qui n'entachent pas le processus en général. Cependant, on a connu des périodes électorales où la courbe des contestations semble ascendante. Les élections de l'année 1988 en fournissent un exemple : le régime est accusé de fraude électorale ; s'ensuivirent des manifestations qui valurent l'emprisonnement de l'opposant politique Abdoulaye Wade ; en 1993, quelques jours suivant la publication des résultats des élections législatives, le vice-président du Conseil constitutionnel, Maître Babacar Sèye, est tué. Cet assassinat est devenu simplement « l'Affaire Maître Sèye », imbroglio judiciaire incessamment remis à l'ordre du jour depuis lors, car les responsabilités ne sont pas encore situées précisément ; le régime d'alors et le PDS continuant de s'accuser mutuellement.<sup>2</sup>

Tous les problèmes que nous venons d'évoquer ont eu, au fil du temps, un impact négatif sur le régime socialiste qui « s'était constamment appliqué à réaffirmer son hégémonie à partir du modèle du "contrat social sénégalais"<sup>3</sup> », hérité de l'époque coloniale » (Havard, 2004 : 26).

---

<sup>1</sup> Abdou Diouf est sorti de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM) sous la tutelle du Ministère des Colonies d'alors, et chargée de la formation des administrateurs au sein des colonies françaises.

<sup>2</sup> Voir le rapport d'*Amnesty international*, « Sénégal. Le meurtre de Me Babacar Sèye, un assassinat politique ? », Document externe, Londres, 20 octobre 1993, (en ligne), <https://www.amnesty.org/download/Documents/188000/afr490061993fr.pdf>, consulté le 19 juillet 2017.

<sup>3</sup> C'est un concept forgé par des historiens spécialistes du Sénégal pour expliquer une certaine « clause » entre les chefs religieux musulmans confrériques et l'Etat, en vue d'aider celui-ci à avoir la mainmise sur les masses populaires. Nous l'étudierons plus loin, quand nous aborderons les rapports entre le politique et le religieux dans l'Etat laïc sénégalais.

## 1.6. L'alternance politique : l'accession d'Abdoulaye Wade au pouvoir

Après vingt six ans d'opposition politique tenace<sup>1</sup> au régime socialiste, d'abord face à Léopold S. Senghor, ensuite à Abdou Diouf, Abdoulaye Wade, aidé par la conjonction de plusieurs facteurs, entre autres la « situation économique difficile » mais aussi d'ordre politique comme le départ de deux grandes figures du PS (Diaw, Diop et Diouf, 2000 ; Dumont et Kante, 2009 : 120), a donc su, à la tête d'une importante coalition<sup>2</sup>, mobiliser les masses populaires autour d'un slogan « pour détrôner le PS » (Sarr et Savané, 2012 : 51). Autrement dit, le discours l'alternance portait sur la façon idéale de gérer les affaires publiques. D'ailleurs, le slogan du candidat Wade a été : Sopi « changement » en wolof ; langue locale vernaculaire. Dans le même sens, M.-C. Diop (2006 : 110) souligne que le discours de Wade en 2000 était plutôt enraciné dans la culture populaire, avec peu de souci pour les considérations intellectuelles.

Aussitôt, celui qui était pris pour l'homme providentiel du Sénégal, sera au centre de critiques de toutes parts : de ses opposants politiques mais aussi des alliés (A. B. Fall, 2006 : 33-34) qui ne tarderont pas à quitter le gouvernement d'union formé par la coalition FAL. Ses anciens alliés voient chez lui un manque de « démocratie ». Pour exemple, nous avons la réaction de l'un des principaux leaders alliés d'Abdoulaye Wade, Abdoulaye Bathily du parti LD/MPT (de gauche), qui se dit surpris de l'attitude du nouveau président (Coulibaly, 2006 : 135).

Dans le même sillage, on constate d'importantes manifestations anti-régime durant la période 2000-2012. La profusion des médias privés, la place de l'internet mais aussi des partis politiques et des mouvements citoyens expliquent certainement cette libération de la parole qui s'est traduite par des actions concrètes : manifestations de rue, *sit-in* devant les lieux symboliques de la Nation...

En outre, il est intéressant de préciser l'image dont jouit Abdoulaye Wade au sein de l'espace public politique du pays. Ses opposants, tout comme ses principaux alliés politiques, ont réussi à lui coller l'étiquette de « rusé » : Léopold S. Senghor n'a-t-il pas donné à Wade sobriquet wolof, *ñombor* – le lièvre – qui symbolise la ruse dans la tradition orale négro-africaine. Cela prouve à volonté que l'homme est un fin politique.

---

1 Même s'il y a son entrée, avec quelques-uns de ses proches, dans le gouvernement d'union du régime en 1991-1992, ses relations avec celui-ci étaient tendues d'où son arrestation en 1988 à la suite des émeutes électorales, et en 1993 où il a été soupçonné de meurtre du vice-président du Conseil constitutionnel.

2 C'est le Front pour l'Alternance, dont l'acronyme FAL traduit en langue wolof (vernaculaire au Sénégal) une injonction à aller élire, « *fal* ». Le FAL est lui-même le résultat d'une première alliance, la coalition alternance 2000 (CA 2000) (El H. O. Diop, 2006 : 590).

A la fin de cette section, nous pouvons récapituler les principaux événements de l'histoire politique sénégalaise, et les plus récurrents dans le débat public politique du pays : la Crise de 1962, la crise électorale de 1988, l'Affaire Maître Sèye en 1993 ou l'alternance de 2000. L'intérêt de les avoir exposés, c'est de voir dans la suite de la réflexion s'ils sont convoqués dans le discours que nous analyserons, et comment.

## **2. Le Sénégal : un modèle démocratique en discussion**

En 2000, à la surprise de tout le monde, des Sénégalais comme des observateurs étrangers, les prévisions d'une crise post-électorale (Fall, *op. cit.*, 10) ont été démenties. La campagne et le scrutin, aussi bien que la publication des résultats se sont déroulés dans le calme, de façon générale. Le message téléphonique du président sortant, candidat malheureux, félicitant son adversaire avant la publication finale des résultats, est resté célèbre<sup>1</sup>. Les commentateurs de l'élection – les journalistes et analystes politiques – parlent alors du « génie sénégalais ». En effet, le pays, qui bénéficie, selon ces observateurs, du titre d'« exception », attire les regards au niveau international.

L'idée d'une « exception sénégalaise » et celle d'une « dévolution monarchique » (ou D.M.P.) seront les deux notions-clés de notre travail de thèse. Leur confrontation nous permettra d'introduire une troisième idée, « la démocratie à la sénégalaise », à travers la notion d'*ethos* discursif que nous expliquerons plus loin.

Avant de poursuivre, nous avançons que le « discours d'exception » en soi n'est pas propre au Sénégal ; il est inhérent à tout peuple<sup>2</sup>. Beaucoup de peuples ou presque tous (ou de nations) se glorifient d'une certaine particularité dans un quelconque domaine (économie, culture, politique...). D'après T. Todorov (1989 : 201), les membres d'une communauté commencent d'abord par s'auto-estimer avant communiquer cette marque d'estime aux autres. Plus la proximité avec les autres est réduite, moins ils leur témoignent de ce sentiment favorable. L'auteur pense que ceci est antérieur au nationalisme moderne, il s'agit plutôt d'un principe tout naturel de la vie des sociétés.

---

<sup>1</sup> Commentant l'appel téléphonique du candidat malheureux de 2000, F.-G. Dumont et S. Kanté avancent que le geste renforce « l'image du Sénégal sur le plan international en tant que pays de référence en matière de démocratie en Afrique » (2009 : 119).

<sup>2</sup> Nous lisons dans le numéro de février 2017, de la Fondation pour l'innovation politique, *Fondapol*, un think tank libéral, progressiste et européen, que la France, « seule à n'avoir pas réformé son État-Providence », a fini d'instaurer une peur de la réforme. Ce qui nécessite une rhétorique politique pour convaincre les populations et surmonter cette crainte (Voogd, 2017 : 7).



En poursuivant la réflexion, nous aboutissons au discours sur l'identité : du latin « idem » signifiant « le même », le concept désigne principalement le « caractère de deux objets de pensée identiques » ou le « caractère de ce qui est un » (*Le Nouveau Petit Robert*, 2003, entrée « identité »). En France, le débat sur les étrangers est un des thèmes les plus brûlants de l'actualité, et pose la question d'« une identité française », tout comme les discours nationalistes dans d'autres pays du monde<sup>1</sup>. Ce qui engage également l'idée de la défense de cette particularité. Pour illustrer cela, nous pouvons évoquer une page de la vie politique française des années 1990. Le gouvernement du Président Mitterrand lance un appel à une solidarité entre les langues latines (aires géographiques lusophones, hispaniques et francophones) pour contrer ce que le régime considérait comme une « invasion hollywoodienne », donc un risque d'« américanisation ». Jacques Toubon, alors ministre de la culture et de la Francophonie, le dit clairement : « faire face à l'homogénéisation culturelle et linguistique en cours, due notamment à la force de frappe de Hollywood » (cité par L. Tamaris<sup>2</sup>). Nous expliquerons plus loin comment l'idée sert dans le cadre de notre travail de thèse, un « effet argumentatif ».

Si la *similitude* ou l'*unité* sont deux principaux traits distinctifs de l'identité (*Le Nouveau Petit Robert*, *op. cit.*), le contenu de l'identité n'est pas donné une fois pour toutes. Ce qu'indique la position de la plupart des auteurs que nous convoquerons dans le cadre de cette analyse : l'identité n'est pas statique, elle se construit *dans* et *par* le discours (Guilbert & Lefort 2017, *op. cit.*).

De ce fait, nous pouvons, dans les sections suivantes, nous interroger sur ce qui rend le « discours sénégalais » si particulier à partir du discours et des débats politiques autour de l'idée d'une « dévolution monarchique ». Ce qui nous permet de ne pas considérer une réalité comme « spécifique » au peuple sénégalais alors que nous la trouvons un peu partout à travers le monde.

## **2.1. Les fondements et les traits du discours d'une exception sénégalaise**

Nous pouvons repérer deux niveaux d'intervention du discours sur l'« exception sénégalaise ». D'abord, un qui convoque la Terre natale<sup>3</sup> et tout ce qui s'y rapporte, c'est-à-

---

<sup>1</sup> Voir « Introduction : l'identité par et dans les discours », T. Guilbert et P. Lefort (2017).

<sup>2</sup> Lucie Tamaris, 1995, « Pour résister à Hollywood », *Le Monde diplomatique*, avril. [en ligne], <https://www.monde-diplomatique.fr/1995/04/TAMARIS/6364>. Consulté le 01 janvier 2017.

<sup>3</sup> L. S. Senghor emploie, de façon anaphorique, la proposition verbale « je me rappelle » pour revisiter son « royaume d'enfance » et marquer son attachement à celui-ci : « Joal ! / Je me rappelle. / Je me rappelle les

dire le milieu physique ; ensuite, celui qui se rapporte à l'imaginaire des populations. M. Detienne (2010 : 54), expliquant la pensée de Maurice Barrès, soutient qu'« une patrie est fondée sur les morts et la terre ».

Les deux niveaux se recoupent dans le sens où le vécu physique exemplaire du peuple sénégalais est tenu comme inspiré de l'ensemble de ses croyances ; et inversement, ce sont les populations, dans leurs actes et leurs paroles, qui font vivre l'imaginaire. Pour le premier cas, nous verrons la justification historique invoquée dans le cadre du discours d'« exception sénégalaise ». Nous pouvons y ranger toutes les principales étapes de l'évolution socio-politique du pays, qui distinguent celui-ci des *autres* pays. Dans le cas suivant, nous aurons affaire à la mémoire discursive d'un peuple – ici sénégalais – ; celle-ci étant l'appropriation que l'on se fait de l'histoire scientifique. En effet, les humains ont toujours témoigné un intérêt manifeste à leur rapport au temps, l'histoire en l'occurrence. C'est la *mémoire* (Boursier, 2010 : 11), présente dans plusieurs domaines de la vie d'un peuple. En d'autres termes, l'identité, précisément celle d'un peuple, se constitue de deux éléments : la mémoire et l'existence d'un ennemi. Guilbert et Lefort (2017, *op. cit.* : 12) diront que « l'identité n'existe pas sans la comparaison, elle est d'abord une *relation* ». Ils précisent toutefois que, même « si la relation peut être définie en termes de ressemblance/différence, ou encore selon les rapports du Même et de l'Autre », il ne s'agit pas « forcément une relation d'opposition » (*ibid.* : 12). En guise d'illustration, référons-nous l'association dans un même ministère du concept d'*Identité nationale* et de celui d'*Immigration*, une promesse de campagne exécutée par le Président élu Sarkozy en 2007<sup>1</sup>.

Toutefois, même si l'histoire des peuples et des nations paraît un des *lieux* où on rencontre le plus le devoir de mémoire, voire le plus illustratif, il ne lui en demeure pas exclusif. Nous constatons, de façon assez récurrente, la présence du récit mémorial dans le discours politique proprement dit. En effet, habituellement, le passé apparaît tel un repère pour les politiques de développement de tout ordre (démocratique, social, culturel, etc.), étant donné que l'objectif de toute politique est d'améliorer les conditions de vie des populations de l'entité géographique considérée. « La mémoire rend, ainsi, compte de l'appropriation du souvenir des événements par les acteurs politiques. » (Lamizet, 2011 : 21). Nous pouvons dans le

---

signares (...). / Je me rappelle les fastes (...). / Je me rappelle, je me rappelle (...). ». Joal, ville natale du poète, est chantée dans le poème dont le titre porte le nom, extrait du recueil de Senghor (1956).

<sup>1</sup> *Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire* : nous assistons à de vives contestations dont la pétition dirigée par un groupe d'intellectuels qui réclament la suppression d'une structure qui, soutenaient-ils, incitait à la haine de l'étranger. G. Noiriel (2007), un des premiers signataires de ladite pétition, traite de l'affaire dans sa publication *A quoi sert « L'identité nationale »*. Créé le 18 mai 2007, le ministère sera finalement dissout le 14 novembre 2010.

même sens, citer la conception de la mémoire en tant que partie de la rhétorique « qui s'occupe en particulier de tous les moyens permettant à l'orateur de mémoriser son discours », à laquelle les Anciens rhéteurs accordaient une place capitale (Pougeoise, 2001, entrée « mémoire »).

Ci-après seront exposés les différents éléments qui participent à la construction de la mémoire d'un « Sénégal exceptionnel ». Au préalable, nous consacrons une sous-section à la question de la « nation sénégalaise », qui est sous-jacente à celle d'« exceptionnalité du peuple sénégalais » : déjà en 1877, Michelet ne parlait-il pas de la Nation française en termes de particularisme du peuple français ? Dans la plupart des essais politiques, les concepts « nation » et « peuple » se côtoient sans cesse.

## **2.2. La nation sénégalaise : définition par les héritages**

Le Sénégal est constitué d'un ensemble de communautés différentes du point de vue linguistique, religieux, culturel et ethnique. La nation sénégalaise est fondée sur le bon vouloir de vie commune de toutes ces entités, avec la conscience d'un passé historique commun pour construire ensemble un avenir fructueux. C'est le sens de la devise républicaine dont le pays s'est doté, « Un Peuple, un But, une Foi »<sup>1</sup>. En même temps, l'élément fondateur que L. S. Senghor convoque pour marquer les grands ensembles politiques ou religieux<sup>2</sup> dont le Sénégal est aujourd'hui membre : l'idée d'une ancienne appartenance commune rendue possible par une « émotion collective ». Ainsi, exposant sur les solutions au problème du népotisme, Senghor évoque l'unité (ou le sentiment d'unité) qui doit prévaloir sur la lutte contre ledit fléau, en ces termes :

Nous vivions autrefois dans la communion avec tous les membres de notre clan, les défunts et les vivants. Nous vivons aujourd'hui dans la communion avec tous les membres de notre nouvelle famille spirituelle, les travailleurs de l'Afrique noire et de toute l'Union française. (1971 : 72).

Dans le même sens, nous pouvons dire que le Sénégal, un État d'héritage colonial français, reprend la conception française de la question nationale, dont les bases sont jetées par E. Renan. Née de la Révolution française (1789), la définition française de la nation est sociale, convoquant un Tiers-État qui est le Peuple. A l'opposé, deux principales conceptions : celle

---

1 <https://www.sec.gouv.sn/Symbolique-nationale.html> (Site officiel du Gouvernement sénégalais, consulté le 08/08/2017).

2 Il s'agit des ensembles politiques, en l'occurrence l'« Union Française », mais aussi des vastes ensembles religieux tels que l'islam (la Oumma islamique) et le christianisme (l'Eglise Catholique).

des États-Unis d'Amérique inspirée du mouvement des droits civiques, et celle allemande qui donne une définition particulièrement culturelle et ethnique de la nation<sup>1</sup>. Répondant au titre de sa conférence tenue à la Sorbonne en 1882, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Renan donne la définition – que nous adopterons tout au long de notre travail de thèse :

Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. (Renan, 1997 : 32).

En outre, après avoir exposé les différents éléments qui définissent l'homme, entre autres la langue, la terre, etc., l'auteur souligne que celui-ci est capable de transcender chacun d'entre eux, d'où la possibilité de formation d'une nation. Sa pensée est résumée dans les termes suivants :

L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. (Renan, *op. cit.*, 34)

Citons, en guise d'illustration, le témoignage d'un écrivain et ancien ministre de la Culture du Sénégal, sur son séjour au sud du pays où il assistait à une cérémonie d'initiation traditionnelle en milieu diola. Parlant des membres de la communauté, il soutient ceci :

Ils exprimaient ainsi leur reconnaissance envers l'État qui rendait hommage à leur culture. Ceci démontre que l'incompréhension peut naître du mépris de la culture de l'autre. Il faut respecter chacun dans sa différence. La nation, c'est le kaléidoscope de nos différences.<sup>2</sup>

Toutefois, au Sénégal, se dégage une culture nationale marquée par une dominante ethnico-religieuse : le modèle islamo-wolof<sup>3</sup>. On a le phénomène dit de wolofoisation qui pourrait être défini et expliquée comme

---

<sup>1</sup> Nous pouvons lire, à cet effet, un sous-titre du texte de G. Noiriel (2007 : 18-23) qui donne des détails sur l'émergence des différentes conceptions de la nation, en particulier française et allemande.

<sup>2</sup> « A l'écoute d'Amadou Tidiane Wone, écrivain et Ministre de la culture du Sénégal. », une interview d'Amadou Tidiane Wone réalisée par Pierrette Herzberger-Fofana, *Mots Pluriels*, n°22. Septembre 2002, [en ligne] [www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP2202phf.html](http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP2202phf.html). Consulté le 08/09/2017.

<sup>3</sup> Le peuple dont la langue sert de vernaculaire au Sénégal, étant employée dans les milieux urbains, dans le commerce et aux autres activités influentes. Sur la « wolofoisation » du Sénégal, rendue possible la propagation du modèle culturel islamo-wolof, on peut lire Makhtar Diouf (1998 : 79-95), Momar-Coumba Diop, Mamadou Diouf et Donal Cruise O'Brien (2002 : 143-155). En effet, « dans certains écrits de la littérature coloniale, *constatent-ils*, le Sénégal est présenté comme le pays des Wolofs » (Makhtar Diouf, 1998 : 79). La marque du modèle dans la vie politique du pays, explique en grande partie le choix de cette langue pour la plupart de nos illustrations.

Le processus de propagation ou d'expansion de la langue wolof dans le paysage sociolinguistique sénégalais. C'est le passage d'un état de vernacularisation de cette langue à celui de véhicularisation. Autrement dit, le wolof n'est plus la langue d'une "ethnie" donnée, mais une langue qui est utilisée presque par tout un pays, une lingua franca. (Faty, 2015 : 69)

L'usage, dans le discours commun, des termes « les Sénégalais... », « au Sénégal... », « le Sénégalais... » se fait souvent facilement de telle sorte que l'auditoire étranger qui ignore tout du Sénégal ou de son peuple croirait à une forte homogénéité. Or, nous le verrons ci-après, les différences internes sont nombreuses et importantes. Nous analyserons dès lors le sens de cet « usage » en argumentation.

### **2.3. Culture étatique officielle et culture nationale**

A la suite de ce que nous venons de préciser sur la nation sénégalaise, nous constatons que deux cultures différentes tiennent place dans l'espace public sénégalais : d'une part, la culture étatique officielle qui devrait y prévaloir au nom des principes de la république, et d'autre part, la culture nationale qui s'y impose d'elle-même. E. Smith (2010 : 69) dira qu'au Sénégal, il s'agit plus d'un « nationalisme par le bas » qu'un « nationalisme d'État ». La première culture, découlant des lois et règlements, signifie la neutralité vis-à-vis de toutes les entités sociales que compte le pays ; la seconde, qui émane directement du peuple, et dans ses couches les plus défavorisées, se présente avec ses inégalités mais aussi représentations sociales. C'est ainsi que l'auteur explique l'origine de la « wolofisation » du Sénégal. Cette situation qui devrait paraître conflictuelle ne l'est pas, selon Smith :

Plutôt que des socialisations concurrentielles entre le haut et le bas, l'officiel et l'ordinaire, il faut constater leur convergence dans la coproduction de l'identité nationale. La " nation " ainsi produite ne se résume ni au modèle culturel wolof ascendant, ni au modèle lettré francophone sérieusement entamé, mais rassemble les deux, à l'image du wolof urbain parlé, qui est un wolof mâtiné de français. (*op. cit.*, 71-72)

En précisant ce qui précède, nous évitons le reproche de participer à créer une réalité quelconque. Dans le même sens, des questions toutes pertinentes pourraient nous être posées : que dire des autres entités ethniques ? Et la place des communautés chrétiennes et/ou celles de spiritualité africaine ? Et tant d'autres. Autrement, quelle est la pertinence du choix de la dominante islam-wolof, pour illustrer ce que nous avançons sur la nation sénégalaise ?

Il est important de signaler le fait religieux, qui est prépondérant dans le quotidien des Sénégalais, et la « forte interdépendance » entre les familles maraboutiques et le pouvoir

politique (Coulon, 1981 : 11), même si la Constitution fait du Sénégal un État de statut laïc. C'est le même constat sur les relations avec la presse. En parcourant les articles tagués Sénégal<sup>1</sup> sur le site de Reporters Sans Frontières, nous nous rendons compte que les pressions sur la presse ne sont pas seulement du ressort du pouvoir politique mais également du pouvoir religieux<sup>2</sup>. Ce poids du religieux et l'idée d'une « exceptionnalité sénégalaise » trouvent des arguments dans le concept de « contrat social » sénégalais, initié par D. C. O'Brien, qu'il défendra par la suite avec deux autres auteurs M.-C. Diop et M. Diouf. Aux yeux de C. O'Brien :

Le contrat social sénégalais anime les institutions formelles de l'appareil d'Etat aux dispositifs de l'islam confrérique dont l'enracinement dans les figures sociales de la loyauté, de la solidarité et des allégeances est à la fois plus légitime et beaucoup plus profond. (Cruise O'Brien, Diop et Diouf, 2002 : 10)

Datant de l'époque coloniale, le contrat social était une sorte de « clause » tacite (voir le sous-titre à ce propos)<sup>3</sup> entre l'administration et les chefs religieux pour avoir la mainmise sur le monde rural qui faisait allégeance aux marabouts. Le contrat aurait survécu, malgré la crise de la culture de l'arachide, qui était le principal pilier économique des religieux, mourides en l'occurrence. Les présidents du Sénégal indépendant l'ont perpétué dans le but d'obtenir la stabilité du pays, mais surtout pour des besoins électoraux. En effet, ce contrat est rendu possible par l'existence d'un « modèle-islam wolof » expliqué en ces termes :

« Les modes coloniaux d'articulation aux formes locales du pouvoir et les modalités d'invention de la tradition ont de fait favorisé l'émergence du modèle politique et économique qu'est le modèle wolof et musulman du *diggël*, avec l'intégration des hiérarchies maraboutiques dans les rouages administratifs – les marabouts s'imposant comme des intercesseurs indispensables au contact avec la population rurale. L'interférence entre le politique, le religieux et l'économique, qui forge le signe distinctif de la trajectoire du politique au Sénégal, apparaît ainsi comme le fruit d'une longue accumulation historique ». (Diouf, 2001 : 200)

---

1 <https://fr.rsf.org/senegal.html>. Consulté le 25 août 2015.

2 Un journaliste est agressé par les disciples du marabout Cheikh Béthio Thioune, pour avoir interviewé un autre de ses fidèles qui remettait en cause le poids électoral de celui-ci ; le marabout venait d'annoncer son soutien au président sortant aux élections de 2007. Un autre journaliste paiera les frais, pour s'être un peu trop intéressé à un problème foncier d'une famille maraboutique. L'épisode est relaté dans le sous-titre « Tension entre journalistes et chefs religieux » de la thèse de M. Barry (2012 : 93).

<sup>3</sup> L'idée n'est pas exprimée ouvertement, elle est plutôt pensée, et traduisant dans la réalité du fonctionnement des deux ordres concernés.

Dès lors, l'arme politique du grand chef religieux reste le *diggël*<sup>1</sup>, une injonction pas forcément religieuse, qu'il délivre à ses disciples, du verbe « digal » qui signifie « recommander » (in *Jàngileen*<sup>2</sup>). En politique, il s'agit généralement d'une consigne de vote en faveur d'un candidat. Même si les auteurs précités trouvent ce « contrat social » révolu au moment de l'alternance, à cause de l'effritement du *diggël* – occasionné par une reconfiguration politique au niveau du pays<sup>3</sup> –, nous devons reconnaître l'influence toujours présente du pouvoir religieux dans la sphère politico-médiatique. Recoupant ce que nous venons de souligner, Nd. Loum soutient qu'

Au Sénégal, le pouvoir maraboutique s'exprime avec plus de force que tous les autres pouvoirs légitimement établis. Ce pouvoir ne supporte pas la contestation, confinant ainsi la presse [...], dans une attitude ou des réactions plutôt passives, voire prudentes. (Loum, 2005 : 361).

Tout ce qui précède permet de mettre en exergue la relation, de façon générale, entre la nation et l'État. Dans le même sens, nous pouvons, avec M. Dérienne (2010 : 16), soutenir que « certes, la nation ne peut se confondre avec ce que l'Etat entend être. Elle implique en effet une espèce de spontanéité, essentielle à la force du Peuple, avec ses sentiments et ses passions. ».

#### **2.4. Au-delà du modèle islamo-wolof**

Loin de nous intéresser au modèle islamo-wolof proprement dit, nous faisons seulement remarquer que nos références se feront en langue wolof, un choix qui s'explique principalement par les arguments suivants :

- ✓ Le modèle islam-wolof s'est imposé dans l'espace public, comme nous venons de le signaler : c'est un fait que nous constatons<sup>4</sup> ;
- ✓ La référence au wolof concerne plus son statut de langue vernaculaire des différentes entités du pays, que celui de langue ethnique, véhiculaire – même si la langue est porteuse de valeurs de son ethnie - : « Langue de relations et d'échanges par plus de 80% de la population du Sénégal » (Fal et al., 1990 : 7) ;

---

<sup>1</sup> Ce vocable wolof est transcrit différemment, selon les auteurs : *diggël*, *ndiggël*, *ndiguël* . Nous reprenons à chaque fois, la forme utilisée par l'auteur, même si notre référence est « *ndiggel* ».

<sup>2</sup> Dictionnaire wolof en ligne, <https://jangileen.kalam-alami.net/>, consulté le 09 décembre 2019.

<sup>3</sup> Nous constatons, avec El H. O. Diop, un « recul du vote identitaire, principalement religieux, lors du scrutin de 2000. L'affirmation d'une culture civique entraîne du coup la perte ou la réduction du vote religieux (...), les « *ndiguel* » (consignes de vote) donnés par les marabouts (Chefs religieux) n'ont pratiquement pas été suivis. » (2008 : 581).

<sup>4</sup> Voir *supra* le concept du « nationalisme par le bas » d'E. Smith.

- ✓ Le wolof est largement utilisé dans les médias, en particulier la radio (Fal et *al.*, *loc. cit.*)
- ✓ Sur le plan national, la place tenue par le wolof ne connaît pas d'opposition de la part des autres groupes ethnico-linguistiques. C'est l'idée de son officialisation comme langue étatique qui est attaquée par certains intellectuels<sup>1</sup>, plutôt favorables au multilinguisme défendu par L.-S. Senghor.

En outre, la motivation de notre choix rejoint celle de L. S. Senghor qui, dans l'exposé des principales notions du « code d'honneur sénégalais » (voir *infra*), a opté pour la langue wolof, car, dit-il, le « *wolof* est certes l'une des langues les moins anciennes du groupe [« sénégaloguinée » – ou « ouest-atlantique »], mais il est compris, sinon parlé, par la majorité des Sénégalais. » (1988 : 12). Selon E. Renan (1997 : 26), les « langues sont des formations historiques, qui indiquent peu de choses sur le sang de ceux qui les parlent ». Cependant, l'adoption d'une seule langue participe dès lors à la formation de la nation, en servant de moyen d'unification<sup>2</sup>. Pour le cas du Sénégal, l'existence de certaines déclarations dans les discours épilinguistiques sur le wolof au sein de l'opinion publique, en est un élément révélateur : « C'est la langue nationale du Sénégal » ; « tous les Sénégalais parlent wolof. »

En réalité, le phénomène de wolofisation du Sénégal évoque la problématique du rapport langue/pouvoir. L'idée d'une officialisation du wolof suscite des réactions des non-wolofs (un discours « anti-wolofisation du Sénégal »). Cela traduit les positionnements de pouvoir tenus par les différentes communautés dans le langage. (Faty, *op. cit.*, 70). La mise en scène de l'identité nationale implique une logique du pouvoir : la construction nationale n'est pas effective, elle se donne dans la conflictualité des différentes communautés ethniques, linguistiques ... :

Dans le cas de cet article, l'analyse des discours ainsi que des productions artistiques (poèmes) des militants, rend compte à quel point les questions de pouvoir sont donc au centre des actions et des discours des militants pulaarophones. La langue pulaar n'est de ce fait qu'un instrument, un prétexte, un faire-valoir pour tenter de renverser des hiérarchies de pouvoir (politiques et économique) dans un pays où la langue wolof est vue de plus en plus comme une langue hégémonique. (Faty, *op. cit.*, 80)

---

<sup>1</sup> D'après E. Smith (2006 : 933), des intellectuels d'autres communautés, en particulier serer (Babacar Sédikh Diouf), et haalpular (Yoro Doro Diallo, Cheikh Hamidou Kane, etc.), « font une critique souvent virulente de la wolofisation linguistique (...) ».

<sup>2</sup> La Turquie sous Mustafa Kemal Pacha (plus tard connu sous le titre d'Atatürk) est une parfaite illustration. Dans sa politique nationaliste, le Président a mis en place une politique répressive sur les autres langues, minoritaires en particulier, pour imposer au pays la seule langue turque, et remplacer l'usage des caractères arabes par l'alphabet latin turquisé. Voir Salih Akin et Mehmet-Ali Akinci (2003).



En guise de conclusion, nous précisons que le « nationalisme par le bas » selon E. Smith (*supra* ; *chap. 1, 2.3.*) est la marque distinctive qui donne un certain intérêt à l'analyse du discours d'une « exceptionnalité sénégalaise ». En effet, dans la plupart des autres pays, le nationalisme est surtout porté par l'État, d'où les politiques mises en place et la création d'institutions ou l'adoption des lois dans ce sens. Au Sénégal, l'idée reste officieuse même si elle réussit à s'introduire dans les *lieux* officiels.

### **3. Histoire coloniale francophone : les prémices d'un sentiment d'exception ?**

L'idée d'une « exception sénégalaise » a fait son apparition à un moment de l'histoire du pays. Sans pouvoir dater son apparition dans le débat public de façon assez précise, nous disposons de quelques faits saillants qui peuvent être considérés comme les prémices de sa présence dans l'opinion publique sénégalaise. Est-ce que le Président Léopold Sédar Senghor est le véritable inventeur du concept ? Nous pensons que ce dernier, grâce à son *capital symbolique*<sup>1</sup>, a eu le mérite de théoriser l'« exception sénégalaise » sur base de ce qui se disait ou se pensait déjà à son époque.

#### **3.1. Le Territoire sénégalais, un privilégié colonial ?**

Parmi les éléments ayant conduit à la gestation de l'idée que le Sénégal n'est pas un pays comme les autres, nous pouvons, d'abord, citer le traitement de faveur que l'Administration coloniale française a fait au Territoire sénégalais en y implantant la capitale de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) à Saint-Louis. Cette région accueille également parmi les premiers établissements d'enseignement occidental francophone, précisément l'« Écoles des otages » fondée en 1855 par le gouverneur Louis Faidherbe :

Fermée en 1871, elle a ensuite été rouverte sous le nom de l'"École des Fils des Chefs" en 1894. On y enseignait le français et "la civilisation française". Les colonisateurs craignaient que les chefs locaux ne changent de politique envers eux, c'est pourquoi ils les forçaient à envoyer leurs fils dans ces établissements qui ont bien mérité leur dénomination. (Tryuk, *op. cit.*, 219)

Plus tard, en 1903, c'est l'École normale qui est créée à Saint-Louis, et transférée successivement à Gorée et à Sébikotane. Elle a grandement participé à la formation des premières élites de l'espace francophone ouest africain, dont Abdoulaye Wade, troisième président de la République sénégalaise.

---

<sup>1</sup> Expliquée plus haut (*Chap. 1, 1.1*).

L'image de « territoire privilégié » se trouve renforcée par le statut politique des Quatre Communes sénégalaises (voir *chap. 1, 1.*) dont les habitants étaient citoyens français, pendant que la majorité des colonies francophones de cette partie de l'Afrique étaient sous le régime de l'indigénat. Le Peuple sénégalais commençait à nourrir l'idée d'une certaine particularité.

Par ailleurs, le regard ou le jugement du colonisateur ont joué un grand rôle dans la naissance du sentiment d'« exception ». Les privilèges donnés aux Sénégalais se justifieraient par la singularité qui incarnerait les populations. C'est un argument souvent employé : les Sénégalais n'hésitent pas à citer les archives de l'autorité administrative coloniale, précisément les témoignages sur les personnages, sur les faits ou événements historiques. En matière d'argumentation, le modèle suivant prolifère : « D'ailleurs, ce ne sont pas seulement nous sénégalais qui disons que notre Peuple est exceptionnel, l'autorité coloniale l'a reconnue la première ». Citons dans le même sens, une déclaration du président de la république, qui a fait la une des journaux et a occupé, pour un temps, les discussions sur les réseaux sociaux (Facebook). Le Président Macky Sall, lors du symposium de lancement du Tome 1 des ouvrages à publier dans une collection désignée « Conviction républicaine », a voulu magnifier les rapports entre la France et le Territoire sénégalais, en parlant du traitement particulier dont bénéficieraient les sénégalais en défaveur des autres africains<sup>1</sup>.

Nous ne pouvons pas cependant limiter l'avènement du sentiment d'« exception » au seul regard extérieur, car face à l'adversité du colonisateur, les populations se sont retrouvées derrière la résistance de grandes figures historiques, encore plus présentes dans le discours public.

Citer l'Administration coloniale donne de la crédibilité aux propos avancés, car celle-ci paraît légitime pour se prononcer sur ce sujet, étant, *de facto*, informée de la situation au niveau de toutes ses colonies. En même temps, l'argument sert d'anticipation sur une critique d'autosatisfaction que pourraient tenir des interlocuteurs qui n'adhèrent pas à l'idée d'« exception sénégalaise ».

Si dans le cas précédent, l'Administration coloniale a porté des jugements complaisants sur certains aspects de la vie de la colonie sénégalaise, elle fera l'objet de vives critiques de la part des premiers intellectuels du continent, en particulier dans le domaine de la littérature,

---

<sup>1</sup> L'argument de Macky Sall selon lequel, les sénégalais avaient droit au dessert au sein du groupement des Tirailleurs sénégalais, a été commenté par plusieurs observateurs (politiques, citoyens anonymes sur les réseaux sociaux...) comme une insulte à la « mémoire nationale », et au-delà au Peuple noir. Le fichier audio-visuel de ladite polémique est en ligne, <https://www.youtube.com/watch?v=TIRPAEtnQJ8> (consulté le 19 octobre 2018). Nous avons également la réaction d'un responsable de l'opposition politique, «M. le Président, respectez la mémoire de mon grand-père ! », en ligne [https://www.dakaractu.com/M-le-President-respectez-la-memoire-de-mon-grand-pere%C2%A0\\_a152430.html](https://www.dakaractu.com/M-le-President-respectez-la-memoire-de-mon-grand-pere%C2%A0_a152430.html) (consulté le 19 octobre 2018).

pour son historiographie officielle sur l'Afrique précoloniale. C'est l'objet de la section suivante.

### 3.2. Mouvement de contestation intellectuelle et littéraire en Afrique noire

D'après plusieurs auteurs cités par A. B. Fall (2006 : 6-7), le peuple sénégalais connaît de longues traditions démocratiques qui remontent à la période précoloniale, aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, au sein des royaumes tels que le Cayor et le Baôl. D'ailleurs, d'une façon générale, les tenants d'un discours nationaliste tentent toujours, conformément à l'étymologie du concept de nation<sup>1</sup>, de retrouver un point originel – non encore perverti du peuple concerné.

Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne des années 1960, plusieurs écrivains<sup>2</sup> se sont inscrits à leur tour dans un vaste mouvement littéraire qui avait pour objectif de restituer un passé précolonial glorieux, qu'une littérature coloniale occidentale, occidentale, dite assimilationniste, aurait niée<sup>3</sup>. C'est la tendance des œuvres historiques, en particulier théâtrales. Citons, dans ce sens, une des grandes spécialistes de la littérature négro-africaine, L. Kesteloot :

Après 1960, on voit surgir une série de pièces sur Chaka, avec des contenus nationalistes analogues : *La Mort de Chaka*, de Seydou Badian (Mali), *Chaka* d'Eugène Dervain (Côte d'Ivoire), *Amazoulou* d'Abdou Anta Ka (Sénégal) (...).

D'autres héros du passé sont magnifiés dans le théâtre historique de ces années d'optimisme. Tel Alboury Ndiaye du Djoloff dans *L'Exil d'Alboury* de Cheikh Aliou Ndao, et surtout Soundjata le souverain du Mali du XIII<sup>e</sup> siècle, notamment par l'historien Laurent Gbagbo, et le Malien Sory Konaté. (2001 : 237)

*L'Exil d'Alboury* est illustratif du cas sénégalais. Cette pièce théâtrale présente les valeurs et vertus<sup>4</sup> incarnées par le roi Alboury Ndiaye dont l'avenir du royaume, surtout de ses sujets,

---

<sup>1</sup> Il dérive du mot latin *natio* qui vient du verbe *nascere* « naître » (*Le Nouveau Petit Robert*, 2003, entrée « nation »).

<sup>2</sup> C'est aussi le cas des premiers cinéastes de l'Afrique de l'ouest. La production littéraire et cinématographique du sénégalais Sembene Ousmane, est à la fois une œuvre sociale, politique et nationaliste. Son film *Guelwaar* (1991) expose deux problèmes de sa société : le premier est l'intolérance religieuse qui naît des adeptes des religions nouvellement importées en Afrique (l'islam et le christianisme) ; le second, est une critique de l'aide internationale au continent noir qui est, selon lui, le meilleur moyen d'asservissement. C'est à une fierté nationale qu'il invite le peuple, dans le discours retentissant du personnage principal Guelwaar.

<sup>3</sup> Yambo Ouologuem sera vivement critiqué par ses pairs pour son roman *Le Devoir de violence* (1968) qui, d'après ces derniers, est, par la mise en scène d'antihéros avides et cyniques, une « tentation d'agression contre l'Afrique-Mère, de dénigrement de ses ancêtres comme de ses institutions, de mensonges et de malveillance contre ses Princes et ses Prêtres. » (Kesteloot, 2001 : 247). Plus tard, l'écrivain essaiera de se justifier en vain.

<sup>4</sup> Voir *infra* le « code d'honneur sénégalais » théorisé par Léopold Sédar Senghor.

dépendra de la justesse de la décision qu'il prendra à l'annonce de l'arrivée prochaine de l'envahisseur européen. Les défauts (fougue, soif de pouvoir, etc.) portés par le demi-frère de celui-ci permettent de mieux mettre en exergue la grandeur du roi : l'épilogue montre qu'il avait raison, après consultation des conseillers, de préférer l'exil à l'affrontement.

Le mouvement de la négritude<sup>1</sup> dont les principaux défenseurs furent Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas et Léopold Sédar Senghor, peut être considéré comme un des piliers du nationalisme auprès des premières élites intellectuelles et/ou politiques négro-africaines. La référence à la négritude traduite comme l'idée d'un nationalisme puise dans des sources assez diverses, parfois supranationales.

Dans la même lancée, aux yeux des défenseurs d'une « exception », le peuple sénégalais a confirmé cela dans ses contributions au sein de l'Assemblée nationale française, à travers ses représentants. Par ailleurs, ce que d'aucuns appellent le « mythe sénégalais » (Tine, 1997 : 8) est une construction qui prend naissance aux années 60, de la part de nombreux porte-voix, en l'occurrence le président-poète. Ce dernier, dans un discours célèbre<sup>2</sup>, évoque une longue tradition démocratique du pays : « Le territoire [le Sénégal] que j'ai l'honneur de représenter dans cette Assemblée se bat pour la France depuis la révolution de 1789, mais Saint-Louis-du-Sénégal envoyait aux États généraux un cahier de doléances. » (Senghor, 1957). Des années plus tard, le discours de Senghor sera cité par Abdou Mbaye, Premier ministre sous Macky Sall :

Déjà, au début des années 60, parlant du Sénégal, la *mythologie populaire* le présentait comme un **pays de dialogue** qui, *contrairement à d'autres pays* ayant choisi les armes pour conquérir leur souveraineté, et grâce à SENGHOR, homme de dialogue, a obtenu son indépendance sans armes ni feu. (Abdou Mbaye, 2013 : 3)

Nous avons souligné, dans la citation, deux expressions : la « mythologie populaire » – une caractéristique du discours de sens commun, et le groupe adverbial « contrairement à d'autres pays », qui confirme l'idée d'un Sénégal différent des autres pays africains. Le groupe nominal, « pays de dialogue », a été déjà mis en exergue par l'auteur même. Nous pouvons également considérer la citation d'Abdou Mbaye comme une *schématisation*, c'est-à-dire un

---

<sup>1</sup> Il y a toutefois une divergence des conceptions de ce que devrait être la négritude ; l'opposition la plus importante se dégage entre le point de vue de l'élite négro-africaine anglophone et celle francophone. Si le concept est défini par Senghor comme « l'expression des valeurs particulières au peuple noir », l'écrivain nigérian Wolé Soyinka, conteste cette vision, en invitant à plus de pragmatisme. On lui connaît la réplique à Senghor devenue célèbre : « Le tigre ne clame pas sa tigritude, il saute sur sa proie et la dévore ».

<sup>2</sup> Dans ce discours, dont la phrase phare est devenue « Je vous dis que la France est un arbre vivant », tenu le 29 janvier 1957, devant l'Assemblée nationale, Léopold Sédar Senghor, membre du groupe parlementaire des Indépendants d'Outre-mer, « s'oppose aux décrets d'application de la loi-cadre relative aux territoires d'outre-mer soumis à l'examen de l'Assemblée nationale » (descriptif dudit discours).

procédé par lequel on calque un événement passé sur un événement récent (présent). En convoquant des moments historiques, l'orateur laisse voir que la nature pacifique et la culture démocratique du peuple sénégalais aujourd'hui magnifiées ont toujours été là.

Par ailleurs, Le discours sur le Sénégal authentique trouve également ses sources dans l'idée partagée de plusieurs intellectuels africains d'une spécificité du continent noir. Nous pouvons, avec D. F. Mendy (2014), exposer les objectifs du « Club Nation et Développement » (CND), créé en 1969, laboratoire d'idées créé par un groupe de dirigeants qui défendent un nationalisme sénégalais. Ci-joint l'intervention de Joseph Mathiam, un des membres fondateurs dudit mouvement<sup>1</sup> :

Nous ne sommes pas les premiers à reconnaître que le Sénégal, comme tous les pays nouvellement indépendants, doit faire face à des difficultés de toutes sortes. Ceux que le Club a l'ambition de réunir n'ont évidemment rien à voir avec les "intellectuels" sur piloti sans attache avec le peuple. Non plus qu'avec ces satellites incapables de s'affranchir d'une orbite étrangère (...) Son nom est révélateur des objectifs visés. S'il s'est intitulé "Nation et Développement", c'est, d'une part, pour indiquer dans quel esprit il entend orienter ses travaux, d'autre part, pour préciser la vocation nationale d'une élite véritable : œuvrer au renforcement de la conscience nationale et patriotique, promouvoir le développement. (...) Aussi, dans l'optique du développement qui doit guider tout Africain, le nationalisme s'est-il imposé à nous comme l'idée-force du moment. Regrettons, sans plus, que ce mot, somme toute conservateur, recouvre souvent des attitudes négatives et primaires et que pour des raisons historiques, il sente quelque peu la poudre. Mais avons-nous renoncé au socialisme en raison de ses excès constatés ailleurs ou à la démocratie parce qu'elle porte, en elle-même le risque d'anarchie et d'inefficacité ? (Mendy, 2014 : 111-112).

Commentant la pensée de Mathiam, l'auteur avance que « le choix des membres du club est porté sur le socialisme africain, renforçant le sentiment nationaliste. ». Ceux-là se considèrent en tant qu'un « Nous » opposés au « Eux » des défenseurs de la vision du développement

---

<sup>1</sup> Avec Alioune Sène, Doudou Guèye, Daouda Sow, Babacar Bâ, Thierno Diop, Barra Diouf et Moustapha Niass (futur chef de parti, *Alliance des forces de progrès*, allié puis opposant d'Abdoulaye Wade durant l'alternance 2000).

occidental. Nous reprenons ci-dessous le tableau récapitulatif effectué par Mendy (*loc. cit.*).

	« <b>NOUS</b> »	« <b>EUX</b> »
Idéologie	Nationalisme	Etrangère et non adaptée
Socialisme	Voie africaine du socialisme	Socialisme marxiste-leniniste
Élite intellectuelle	Nationale et patriotique	Sur « piloti » et « satellite »
Développement	Fondement sur la culture	Fondement l'économie
Économie	Lutte entre nations nées et nations pauvres	Lutte des classes
Démocratie	Sagesse du dialogue et unanimité	Jeu mécanique des partis politiques

Tableau 1 : la vision du Club Nation et Développement (1969) (Mendy, 2014 : 112)<sup>1</sup>

Les éléments du tableau renvoient à des idées déjà élaborées dans le texte, en particulier l'identité nationale qui se définit dans une approche d'opposition à l'Autre (cf. « Nous » et les « Autres » de Todorov, chap.1, 2) mais aussi le soubassement de l'esprit de dialogue qui caractérise le peuple sénégalais, comme l'indique le paragraphe précédent.

Toutefois, qualifiant l'idée de « fantasme idéologique »<sup>2</sup>, A. Tine (1997 : 12) soutient qu'on ne peut pas parler, « dans une perspective historique plus sérieuse et scientifique », d'émergence démocratique à partir du statut des Quatre communes (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis) dont les habitants étaient « citoyens français », car avant – jusqu'à la première guerre mondiale –, ce sont les Français et les Métis qui avaient en charge l'administration locale.

En définitive, si, du côté des observateurs étrangers, l'« exception sénégalaise » découle de la culture démocratique étatique, la *formule* (au sens de Krieg-Planque 2019) semble signifier davantage dans le discours de sens commun au Sénégal. Parallèlement, nous constatons, dans la même période au Sénégal, l'avènement de la référence aux ancêtres, principalement les anciens guides spirituels ou chefs religieux. Ce sera l'objet de la sous-section suivante.

<sup>1</sup> Le titre du tableau est de nous.

<sup>2</sup> Ce qui découle certainement du caractère *imaginaire* de la nation, évoqué par E. Renan et E. Gellner, cités par B. Anderson (2002 : 19-20). Le second auteur va plus loin, en soutenant que le « nationalisme se masque sous des faux-semblants qu'il assimile à l'« invention », la « contrefaçon » ou la « supercherie », plutôt qu'à l'« imagination » et la « création » ».

### 3.3. Le Sénégal, Terre des Ancêtres : la démocratie d'un pays béni ?

Dans les représentations sociales sénégalaises, le pays serait doté de valeurs léguées par les grandes figures historiques<sup>1</sup> (anciens souverains traditionnels comme Lat Dior Diop<sup>2</sup>). Mais, ce qui rassure le plus les populations réside dans leur croyance en un « pays béni » par les « saints hommes » ou les « saintes femmes », en particulier les marabouts – guides soufis – fondateurs des confréries musulmanes. L'islam sénégalais est porté par les grandes familles dont sont issus ces marabouts<sup>3</sup>. C'est le culte des ancêtres qui, de tous, « est le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes » (Renan, 1997 : 31). Par exemple, nous avons l'expression wolof *sunuy maam*, qui traduit « nos aïeux »<sup>4</sup>, dans le discours politique sénégalais.

Le titre d'« exception » fait la fierté des Sénégalais<sup>5</sup>, qui le convoquent dans beaucoup de domaines. En guise d'illustration, quand le journaliste interroge les populations (par libre antenne)<sup>6</sup> sur l'actualité politique (risque d'une guerre civile), sanitaire (propagation de certaines épidémies), sociale (conflit intercommunautaire), etc., nous ne manquons pas d'entendre, de la part de certains interlocuteurs, que « tout ira bien, car la terre sénégalaise a reçu les bénédictions des saints hommes ».

Dans la même perspective, aux yeux de B. Anderson, le lien et/ou l'amour à la terre natale est l'une des principales causes du nationalisme. Il cite, à ce propos, Bossuet :

---

1 De manière générale, quand un homme politique parle d'un personnage historique, c'est à lui-même qu'il se réfère (cf. Analyse du discours prononcé par Emmanuel Macron à Orléans, le 08 mai 2016, en hommage à Jeanne d'Arc, héroïne de la France (<https://www.youtube.com/watch?v=Prd9Mtlbvv0> ; consulté le 24 novembre 2016).

2 L'hymne de la Jeunesse sénégalaise, « Niani Banna », lui est dédié (Dia, 1986). Il a été souvent repris lors des manifestations du référendum du 20 mars 2016, par les partisans du « Non », rappelant ainsi le refus de Lat Dior Diop au projet de construction du chemin de fer par le colonisateur.

3 L'islam marque fortement le quotidien des Sénégalais, il est présent dans tous les domaines d'activités humaines. Nous pouvons lire, à ce propos, le contenu du sous-titre « Le rôle et la place d'un islam atypique », de Dumont et Kanté (2009 : 121-122). Il est nécessaire de préciser l'harmonie de vie de cette majorité musulmane aux côtés des « minorités » (chrétiennes ou de religions africaines traditionnelles). D'ailleurs, c'est un point dont se glorifient les sénégalais (voir les différents éléments de la source *légitimante* de l'« exceptionnalité sénégalaise »).

<sup>4</sup> « *sunuy* » traduit l'adjectif possessif « nos » dans le sens de « plusieurs objets possédés » ; « *maam* » est un nom qui traduit « grand-père ou grand-mère, aïeul », voir les entrées lexicographiques des deux mots dans Fal et al. (1990).

5 T. Mendy (2012 : 14-15) revient sur ceux qu'on appelle, au Sénégal, les « grands hommes » (pères des indépendances, grands chefs religieux musulmans et chrétiens) et les valeurs (paix ...) qu'ils ont léguées au pays.

6 Les émissions radiophoniques comme le micro-trottoir où la parole est donnée au citoyen lambda sont fréquentes au niveau des médias sénégalais, en langue wolof particulièrement – sous la formule wolof, *wax sa xalaat* traduite littéralement par « dire sa pensée ».

La société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble, ou la regarde comme une mère et une nourrice commune. Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra dans son sein quand ils seront morts. (Anderson, 2002 : 9-10)

La fin de la citation traduit une idée qui est sans cesse formulée dans le discours commun sénégalais : */la terre sénégalaise, abritant les tombes de ses dignes ancêtres (en l'occurrence, les chefs religieux), est bénie et préservée du mal/*. Cette croyance perdure, car à chaque consultation électorale, les politiques demandent aux religieux de prier pour des élections paisibles.

L. S. Senghor explique comment son enracinement à la « terre des hommes », précisément son « Royaume d'Enfance » – chanté dans ses poèmes (voir *chap. 1*), lui fit *sentir* certains principes et idées en tant que « vérités enracinées dans les faits » (1988 : 9). Pour celui-ci, le lien avec le terroir permet de s'imprégner du « code d'honneur sénégalais » – que nous analysons dans le sous-titre suivant. Nous retrouvons le *sentiment*, intrant essentiel à l'expression nationaliste (Renan, *op. cit.*, 32).

#### 4. Le discours des valeurs sénégalaises

Toute société ou tout peuple ont, au cours de leur évolution, considérer « leurs » certains principes de vie. Les valeurs seraient ce qui, en les distanciant d'autres sociétés ou peuples, les qualifie ou les définit. Les sociologues parleront néanmoins d'universaux... pour désigner des valeurs qu'on trouve chez toute communauté humaine. C'est chaque organisation sociale (Peuple, Nation) qui, selon la nature de son histoire (révolution politique, syndicalisme, mouvements sociaux citoyens, etc.), essaie de *s'incorporer*<sup>1</sup> ce qui est à première vue commun à toutes les sociétés. Nous avons dans ce cas une réalité d'usage de la langue, dans le même sillage de la vision de l'AD.

Au cours de notre réflexion, nous verrons comment les idées avancées dans le discours d'« exception » au Sénégal servent plus à l'argumentation qu'au souci d'une quelconque « vérité ». Nous porterons l'attention moins sur la comparaison<sup>2</sup> de « valeurs » qui seraient « sénégalaises » avec celles d'autres sphères nationales ou culturelles, même si nous tenterons quelques rapprochements pour mieux aider à la compréhension.

---

<sup>1</sup> Ce terme est essentiel pour notre analyse ; nous la cernerons mieux dans la sous-section consacrée à la place de l'éthos dans les sciences du langage, précisément les travaux de D. Maingueneau (voir *chap. 4, 2.2.*).

<sup>2</sup> Par ailleurs, la rigueur scientifique nous invite à une certaine prudence par rapport aux faits culturels : ne pas vouloir à tout prix trouver des équivalences entre les différentes communautés culturelles, car les réalités ne sont pas partout les mêmes.



#### 4.1. Le code d'honneur sénégalais

L. S. Senghor justifie la stabilité du Sénégal en grande partie par le fait que les populations sont porteuses de certaines valeurs. C'est riche de son « code d'honneur » que le peuple Sénégalais prendra part au Rendez-vous de l'Universel<sup>1</sup>, élément central de la production littéraire du poète-président. D'après Senghor, ce code est l'« idéal d'honneur » légué par les ancêtres à travers leurs hauts faits. Il se traduit par des notions bien inscrites dans les langues locales, cependant, le poète président opte pour les mots wolofs<sup>2</sup>. Nous reprenons ci-après la définition des notions.

Le *jom*, première notion de ce code que L. S. Senghor traduit par le « sens de l'honneur »,

est la conviction qu'on a de sa dignité que de son intégrité morale. Conviction fondée sur le fait qu'on a toujours agi comme une personne responsable, qui s'est laissée conduire par ses pensées et sentiments, ses paroles et actes, suivant l'idéal de l'"honnête homme" au sens ancien de l'expression. (Senghor, 1988 : 13)

Pour celui-ci, le *jom* est si important que le seul moyen de le recouvrer, en cas d'atteinte, reste le suicide<sup>3</sup>. Nous constatons le rapprochement avec l'« honnête homme » du siècle de la Renaissance, qui reprend le concept à son tour de l'Antiquité gréco-latine.

Une autre notion revient sans cesse dans les références au « code d'honneur sénégalais »<sup>4</sup>, qui n'est pas cité directement par L. S. Senghor, c'est le *ngor* qui est traduit par « Dignité » (Mendy, 2012 : 60), proche du *jom*.

Si le *jom* doit présider à tout ce que fait ou pense la personne ; celle-ci est tenue, pour incarner l'« honnête homme », d'être porteuse des principales vertus suivants : la *kersa*, le *teguin* et le *muñ*.

- D'abord, la *kersa*, « que l'on traduit, souvent, par “discrétion” ou “pudeur”, est, essentiellement, la “maîtrise de soi”. C'est ce qui caractérise aussi bien le jeune homme ou la jeune fille modèles que la grande dame, le noble ou le sage » (*op. cit.*, 14).
- Ensuite, le *teguin*, « qui est à rapprocher du verbe *teg*, “poser”, “placer”, “tenir”, “conduire”, c'est la tempérance, la pondération. Ce sont les bonnes manières. En outre, L. S. Senghor, continuant l'explication du *teguin*, aboutit à une autre valeur sénégalaise : « la politesse que l'on

---

<sup>1</sup> Le concept est expliqué dans les paragraphes suivants.

<sup>2</sup> C'est une transcription locale que L. S. Senghor emploie. D'autres auteurs utiliseront la transcription française, T. Mendy (2012 : 16) écrit « *mougne* », « *kersa* » et « *diom* ».

<sup>3</sup> Il cite le geste du palefrenier de son père, qui s'est pendu, car celui-là l'avait traité de « menteur » (*ibid.*)

<sup>4</sup> Nous avons énuméré les notions les plus récurrentes. L'orateur peut les citer toutes, ou faire le tri, suivant ce qu'il veut dire dans la circonstance donnée.

rend à chaque personne selon état, son rang et son mérite (...) désignée par le mot *teranga*<sup>1</sup>, qui se rattache au verbe *teral*, ‘‘honorer’’.

- Enfin, le *muñ*, « c’est une ‘‘patience’’ (ou persévérance) qui est, plus qu’on ne le croit, une vertu africaine. C’est celle que l’on prête habituellement à notre classe laborieuse d’hommes libres : pasteurs et pêcheurs. Il reste qu’elle était enseignée, qu’elle l’est encore à notre jeunesse, mais surtout à notre jeunesse studieuse. » (*op. cit.*, 14-15).

En résumé, la *kersa*, le *jom* et le *muñ* constituent « la trilogie des vertus cardinales que L. S. Senghor souhaitait inculquer à tout enfant sénégalais. Cette trilogie est complétée par une quatrième vertu jugée typiquement sénégalaise : la *teranga* » (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 185).

#### **4.2. La *teranga* sénégalaise et la gestion de l’altérité dans le discours**

Traditionnellement, la communication fait intervenir deux principaux acteurs ; d’un camp (côté), l’émetteur – qui peut être scripteur, orateur etc. –, et de l’autre, le récepteur – lecteur, auditoire etc. Le célèbre *schéma de communication* établi par Roman Jakobson en est l’illustration. Toutefois, même si généralement nous constatons une interaction directe, c’est-à-dire avec une présence souvent physique de la partie de la réception, il existe des cas où l’orateur s’adresse à un auditoire à la troisième personne. Le monologue est une forme de langage qui exprime cette réalité. Nous avons également la situation où l’auditoire apparaît en position de tiers : il est cité, mais il n’est pas directement interpellé par l’objet du message. Le principe d’altérité sert à désigner tout ce qui renvoie à l’Autre et qui permet de le positionner (opposer ou approcher) par rapport au Moi de la personne qui dit « Je ». Et à l’opposé, nous citons l’*identité* ci-haut définie (Charaudeau et Maingueneau, 2002, entrée « Altérité (principe d’–) »). Néanmoins, que ce soit dans le cadre de l’expression d’une altérité ou d’une identité, la « communication repose sur la reconnaissance réciproque des différents intervenants » (Lamizet, 2011 : 3).

L’environnement de politique internationale actuelle, qui favorise les systèmes de mondialisation et du vivre-ensemble, rend propices les interrogations philosophiques mais aussi de tous les secteurs qui s’intéressent à la question des cohabitations humaines dans un

---

<sup>1</sup> Ce principe vaut la métaphore le *Pays de la Teranga*, par laquelle le Sénégal est désigné. L’hospitalité sénégalaise est aussi magnifiée par les représentations diplomatiques, comme nous pouvons le lire dans les propos de l’ambassadeur des Etats-Unis, témoignant de son sentiment et de celui de sa femme : « Depuis notre arrivée au Sénégal, Ann et moi-même avons été vraiment touchés [...] par l’extraordinaire culture de la *teranga* qui règne dans ce magnifique pays » (cf. documents officiels, Zumwalt, 2015). Plus loin, l’ambassadeur exprime l’énorme respect que les Etats-Unis ont pour le « rôle de leadership du Sénégal en Afrique de l’Ouest ».

monde qualifié de village planétaire, d'où la place de l'altérité. C'est la définition du principe dans la relation de communication.

Par ailleurs, après avoir ci-dessus présenté l'essentiel des notions qui sont les référents du « code d'honneur », nous pouvons interroger la place qui revient à l'Autre (le voisin africain, l'Occident, la France en tant qu'ancien pays colonisateur), car le discours nationaliste fait toujours de la place à cet Autre. Pour B. Anderson, si les intellectuels cosmopolites et progressistes attribuent un caractère quasi pathologique au nationalisme, parlant de son enracinement dans la peur et la haine de l'Autre, et allant jusqu'à lui trouver des affinités avec le racisme,

Il est utile de nous rappeler que les nations inspirent l'amour, et un amour qui va souvent jusqu'au sacrifice. Les produits culturels du nationalisme – la poésie, la fiction en prose, la musique et les arts plastiques – témoignent très clairement de cet amour sous des milliers de formes et de styles différents. Par ailleurs, il est extrêmement rare de trouver des produits nationalistes *analogues* exprimant la crainte et l'abomination. Même chez les peuples colonisés, qui ont des raisons de haïr leurs maîtres impérialistes, il est frappant de voir combien l'élément de haine demeure insignifiant dans les expressions du sentiment national. (2002 : 145-146)

Quel lien établir entre le « code d'honneur sénégalais » et les valeurs des autres peuples ? D'abord, aux yeux de L. S. Senghor, certaines des valeurs citées sont avant tout africaines. En outre, il trouve que ces valeurs doivent se traduire dans le cadre de la Civilisation de l'universel. C'est le résumé des idées phares de son combat littéraire et humaniste. Pour celui-ci, l'Africain doit *s'enraciner* dans sa culture locale, et *s'ouvrir* aux autres peuples (Diouf, 2001 : 208). Dans une sorte de profession de foi, L. S. Senghor explique sa vision :

(...) je crois, d'abord et par-dessus tout, à la culture négro-africaine, c'est-à-dire à la Négritude, à son expression en poésie et dans les arts (...). Je crois également, pour l'avenir de la Francophonie, plus exactement à la Francité, mais intégrée dans la Latinité et, par-delà, dans une Civilisation de l'Universel, où la Négritude a déjà commencé de jouer son rôle, primordial. (Senghor, 1988 : 25)

En outre, parmi les notions du code d'honneur, la *teranga* traduirait mieux la prise en charge de l'*altérité* dans le discours de sens commun au Sénégal. Elle a certainement pour soubassement l'idée de L. S. Senghor : « nous » sommes « tous » des « métis culturels », pour parler des rapports entre africains, mais aussi entre l'Afrique et les autres continents. Il cite en exemple l'origine portugaise de son nom « senghor », dérivé de « senhor » (1988 : 10). Nous comprenons les équivalences établies par L. S. Senghor (1988 : 13-15) entre les éléments constitutifs du « code d'honneur sénégalais » et ceux de l'« honnête homme » de la

Renaissance, qui est à son tour une émanation de l'homme empli de valeurs de l'Antiquité gréco-romaine.

### **4.3. Le code d'honneur sénégalais dans le discours citoyen et politique**

A la suite de L. S. Senghor, des intellectuels ou militants sénégalais continuent de théoriser sur les « mœurs sénégalaises ». L'un des plus ardents défenseurs du code est Iba Der Thiam, historien et politique, dont le parti<sup>1</sup> culturaliste et nationaliste a défendu un projet de loi permettant le remplacement des noms d'établissements scolaires, précédemment à consonance française, par des noms de figures nationales.

Si le discours relatif aux « mœurs nationales » suit la vie politique depuis l'indépendance de l'État, il se manifeste essentiellement lors des grands événements comme les campagnes électorales et les manifestations politiques. Il intervient pour interroger la vivacité de la démocratie sénégalaise : */les politiques échouent au Sénégal, par incompetence, mais aussi à cause de leur ignorance ou indifférence aux aspirations de leur peuple, qui ont pour soubassement ledit code/*.

De l'indépendance à l'affaire dite de « dévolution monarchique », le Sénégal a connu plusieurs événements<sup>2</sup> devenus, dans la mémoire discursive nationale, successivement la « crise de 1962 » qui opposait le Président Senghor au Président du Conseil Mamadou Dia ; la crise électorale de 1988 qui a valu l'arrestation de l'opposant politique Abdoulaye Wade ; l'assassinat du Président du Conseil constitutionnel en 1993, plus connu sous l'appellation « affaire Maître Sèye » ; l'alternance politique survenue en 2000, et qui porte Wade au pouvoir ; les élections de 2012 appelées la seconde alternance politique. Notre analyse sera centrée sur cet intervalle de la vie politique sénégalaise.

Ainsi, une des plus récentes et marquantes illustrations du discours des valeurs est le concept de Nouveau Type de Sénégalais (NTS), lancé par le mouvement citoyen Y' EN A MARRE (Sarr et Savané, 2012) qui a participé activement aux manifestations politiques du 23 juin 2011. Il est constitué d'un journaliste et d'un groupe de jeunes rappers sénégalais. Nous pouvons rappeler le rôle joué par la jeunesse pour l'avènement de l'alternance en 2000. Pour les leaders du mouvement, la situation du Sénégal, en particulier la corruption des responsables politiques et l'indiscipline rencontrée dans l'espace public chez les citoyens en général, s'explique uniquement du fait de l'abandon par le Sénégalais du « code d'honneur » légué par les ancêtres. C'est davantage à une remise à niveau du « code d'honneur

---

<sup>1</sup>Convention des démocrates et des patriotes/Garap-Gui (CDP/Garap-Gui).

<sup>2</sup>Voir plus haut (*chap. 1, 1*), pour le développement des différentes « affaires ».

sénégalais » que Y' EN A MARRE invite les populations. D'ailleurs, le nom du mouvement en dit long sur le désir de changement, mais surtout le refus de certains modes de gouvernance classique. Le concept de « conflit de génération » que nous développerons plus loin semble être une expression de ce besoin de rupture. La forme grammaticale de la formule « Y' EN A MARRE » est également illustrative, car elle appartient au registre linguistique populaire, avec une rigueur moindre que celle rencontrée dans le langage soutenu. Rappelons que ce sont des rappers, habitant en majorité les banlieues sénégalaises, et ayant pour cible principale les jeunes générations, qui en constituent le fer de lance.

Convoqué dans le débat public politique, le « code d'honneur sénégalais » devient la norme de référence pour ce qui peut ou doit être fait par le sénégalais.

#### **4.4. Un cas illustratif : plaidoirie pour une presse spécifiquement sénégalaise**

L'exaltation d'une « exception sénégalaise », est traduite par les acteurs de divers domaines. En guise d'illustration, nous nous permettrons d'évoquer une question itérative dans le secteur de la presse locale : quelle place pour le discours sur les valeurs traditionnelles sénégalaises dans le traitement de l'information ? Elle n'est pas l'affaire seulement de journalistes, mais aussi d'autres intervenants, comme les acteurs culturels.

C'est là tout le sens du séminaire organisé par la Fondation Konrad Adenauer sur le thème « Médias et valeurs traditionnelles », en collaboration avec l'Agence de presse sénégalaise (APS) et le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI). Nous pouvons citer, à ce propos, quelques interventions de grands noms du journalisme sénégalais mais aussi d'éminents écrivains et chercheurs. Ainsi, s'adressant aux acteurs de la presse sénégalaise, M. Koumé, directeur de l'APS, a déclaré qu'« il faut parfois s'arrêter pour réfléchir par rapport à nos traditions, pour la régulation de notre société mais aussi pour l'éducation. Nous avons nos valeurs »<sup>1</sup>. Il poursuit sa communication en ces termes : « Après tout c'est aux médias de s'adapter à nos valeurs et non le contraire d'autant plus que c'est un métier qui nous vient d'ailleurs »<sup>2</sup>. Mais la liberté d'expression ne veut pas dire heurter la conscience d'autrui ou choquer. Le Sénégal est connu comme un pays phare de la liberté et du

---

1 Penda Diop, « Médias et traditions. Les vertus du respect ». *Express News*, n° 298, du 24/05/2006.

2 Dans les sociétés négro-africaines, pour la plupart de tradition orale, l'information est portée par ceux qu'on appelle les « maitres de la parole », c'est-à-dire les griots. Le journalisme est donc une réalité étrangère à l'Afrique noire traditionnelle ; au Sénégal, on traduit « journaliste » par *taskaat xibaar*: « le propagateur de nouvelles », en wolof.

bon cousinage » (*op. cit.*). Dès lors, M. Koumé reprend le « ça-vient-d'ailleurs » qui fait écho au « nous-avons-nos-réalités », qui sont présents dans le discours commun sénégalais. Pour exemple, le président sénégalais, réagissant à la question sur la dépénalisation de l'homosexualité en Afrique, particulièrement au Sénégal, sur le plateau d'une télévision française, *iTélé*, souligne de façon anaphorique la particularité de son peuple en ces termes : « nous avons notre code de la famille, nous avons notre culture, nous avons notre civilisation » ; ce qui distingue son peuple de « l'ailleurs » : « au nom de quoi, doit-on penser que, parce qu'ailleurs on pense que l'homosexualité doit être dépénalisée, ça doit être une loi universelle ? »<sup>1</sup>. C'est au tour de l'écrivain Cheik Aliou Ndao, auteur d'œuvres historiques – dont *L'exil d'Alboury* ci-dessus cité-, (historiques – dont *L'exil d'Alboury*, ci-dessus cité – de regretter la disparition ou régression de ces valeurs traditionnelles, entre autres, le *jom* et le *ngor*. Penda Mbow, historienne et actuelle présidente du *Mouvement citoyen*, pose, quant à elle, la problématique de la prise en charge de ces valeurs dans le traitement et la collecte de l'information.

## 5. La « dévolution monarchique » : une question de démocratie républicaine ?

### 5.1. Historique d'un débat politique national

La question de l'implication des « fils de présidents », et au-delà de la famille du Président, dans la gestion des affaires publiques est présente dans le débat politique de plusieurs États africains, au point que la presse de ces mêmes États et des pays africains en général en fait l'une des thématiques de prédilection. C'est le résultat d'une patrimonialisation du pouvoir par le Président pour le soumettre aux membres de sa famille biologique. Les formules « fils de présidents » ou seulement « fils de ... » ont fini de s'imposer dans le discours politico-médiatique du continent. Brossier (2019 : 657) parle des « héritier.e.s biologiques positionnés.es (actuellement ou par le passé) dans la course à la succession de leur père dans l'exercice du pouvoir exécutif) ».

---

1 Macky Sall : "Au nom de quoi, l'homosexualité dépénalisée doit être une loi universelle?". <https://www.youtube.com/watch?v=rMpNdZ4mAOc> . Consulté le 01 juillet 2016.

Nous en donnons deux exemples ci-après. Le journal continental *JA* - publié le 17 janvier 2014<sup>1</sup> - lui consacre un dossier sous le titre « Fils de président : dans l'ombre du père », sans compter les nombreuses publications sur les événements concernant la forte présence de ceux-là au sommet de l'Etat. Cette réalité est également dénoncée à travers « Fils de patron »<sup>2</sup>, une chanson de l'album *Roots acoustiqueur* de Metzo Djatah (2009). Nous en transcrivons des extraits :

Tu [fils de patron] es né pour nous diriger/  
Perpétuer la tradition de l'oppression/  
Tu veux nous arnaquer /  
C'est pourquoi tu te bats pour les élections/  
Tu descends des beaux quartiers/  
Et pourtant tu prétends connaître ma condition/»  
[...] Grandes écoles, universités /  
Tu fais Khâgne, Hypokhâgne ou Normale Sup/  
Fac de droit ou ENA, papa est là/

L'artiste sénégalais, qui défend une musique engagée, en donne l'explication suivante :

« Fils de patron »... oui, c'est un peu de la provoc', mais je ne vise personne en particulier. C'est une chanson que j'ai écrite il y a plus de 10 ans (1996). A l'époque j'étais étudiant et Wade n'était (sic) pas président donc je ne parle pas du fils de qui que ce soit<sup>3</sup>, c'est une situation universelle qui se rapporte plus à une réalité sociologique, au renouvellement des élites ; lisez le livre "les héritiers " de P. Bourdieu et JC Passeron... La provocation est une manière d'interpeller et de sensibiliser, c'est une de mes chansons préférées sur l'album (...)<sup>4</sup>.

Le Sénégal indépendant a connu jusqu'en 2000 trois présidents, les deux premiers ayant gouverné quarante années sous la houlette du même parti. Bien que le « Sénégal lui-même ...

---

1 L'ensemble des articles de ce dossier citent une dizaine de « fils de présidents » - et un article faisant référence aux « filles de président »-, qu'on peut regrouper en trois catégories : les fils devenus présidents (Ali Bongo Ondimba du Gabon, Joseph Kabila de la République démocratique du Congo ... ) ; les fils de président en prison après le départ ou la chute de leur père (Karim Wade du Sénégal, Seif el-Islam Kadhafi de la Lybie ... ) ; les fils de président qui commencent à se donner plus de visibilité (Karim Keita du Mali, Alpha Mohamed Condé de la Guinée ...), d'autres en prisons après le départ de leurs pères, et ceux qui commencent à se donner plus de visibilité. Nous pouvons retrouver ce dossier en ligne : <http://www.jeuneafrique.com/135092/politique/fils-de-president-dans-l-ombre-du-p-re/> (publié le 17 janvier 2014, signé F. Soudan). Consulté le 28 août 2015.

2 En ligne, <https://www.youtube.com/watch?v=wwnEpL-RXr8> ; consulté le 08 décembre 2016.

3 Il évacue l'idée qu'il viserait Karim Wade, le fils du président Wade.

4 « Moi [Metzo Djatah], mon engagement est social, j'écris pour le peuple car je suis un homme du peuple, qui vit avec le peuple » ([http://mymondomix.com/Publish/fichier/627/1304\\_995.pdf](http://mymondomix.com/Publish/fichier/627/1304_995.pdf) ; consulté le 08 décembre 2016).

est un pays de tradition monarchique...<sup>1</sup> (voir le système de succession des chefs de village, de quartier, des Khalifes au niveau des confréries, etc.) » (Mendy, 2012 : 13), c'est seulement avec l'arrivée de Wade au pouvoir que la question de « fils de président » se pose dans le discours politico-médiatique<sup>2</sup>. En 2000, le président de l'alternance fait appel à l'expertise nationale à l'étranger (aux expatriés), pour venir relancer le développement du pays. Son fils aîné, Karim Wade, résidant en Europe où il travaillait, revient au Sénégal, répondant ainsi à l'appel de son père président. Dès le premier mandat du père, le fils occupe graduellement des responsabilités, la plupart nominatives ((Brossier, 2019 : 661) ; il s'ensuit alors une forte médiatisation de celui-ci. Le nom de Karim Wade revient souvent sur les sondages de popularité et/ou d'influence – des personnalités de toute catégorie (politique, économique, artistique, etc.) – au cours de l'alternance, et sur beaucoup de listes, il occupe la première place. JA le cite parmi « les personnalités qui font l'Afrique », dans son classement de 2007<sup>3</sup>. Nous pouvons, à ce propos, citer le journaliste et politologue Yoro Dia, selon qui, « l'ignominie nationale [au Sénégal], c'est qu'entre 2004 et 2010, l'on débattait sur un projet de dévolution monarchique<sup>4</sup> » (voir aussi, Brossier, *op. cit.*, 656). Plusieurs publications (articles, essais politiques, etc.) sont spécialement consacrées à la question de transmission « monarchique » du pouvoir avec des titres très explicites : (Brossier, 2019), « Au nom du père, du fils et du Sénégal ou comment l'héritage ne fait toujours l'héritier en politique. », in *Cahiers d'études africaines*, n°234 ; (Diop, 2009). *Une succession en démocratie. Les Sénégalais face à l'inattendu*. L'Harmattan, etc.

Pour conclure sur l'avènement du sujet dans la scène publique politique sénégalaise, nous pouvons dire qu'il apparaît en tant que crise, dans le sens où il crée un bouleversement dans

---

1 Il semble important de souligner que cela concernait les instances traditionnelles locales du pouvoir. Ainsi, la plupart des communautés sénégalaises sont « traditionnellement hiérarchisées en leur sein » (Coulon, 1981 : 55). Nous pouvons lire à ce propos l'étude de la gestion du pouvoir au sein des communautés wolof (Dieng, 2008). Or, pour le cas qui concerne notre thèse, nous avons affaire à une république type occidentale avec la constitution.

2 Jusqu'à la première alternance – on parle de deuxième alternance avec le règne de Macky Sall-, la seule fois où il s'est posé un débat sur une succession, c'est lorsque le président L. S. Senghor a passé le pouvoir à A. Diouf, ce que certains hommes politiques ont trouvé anti-démocratique. Mamadou Dia interpréta l'attitude comme celle d'un monarque (voir *Lettres d'un vieux militant*, cité par Abdou Aziz Diop, 2009, pp.77-78). Toutefois, le débat n'a pas pris la même ampleur, et la même tournure, car il n'existe pas de lien de sang entre le président sortant et son successeur.

3 En ligne, <http://www.columbia.edu/cu/news/clips/foreign/2008/01/24/CLASSEMENTJEUNEAFRIQUE.pdf> . (Consulté le 09 décembre 2016).

4 Dans une interview accordée au journal et citée par leral.net ([http://www.leral.net/Video-Yoro-Dia-En-dix-ans-le-debat-essentiel-au-Senegal-c-etait-le-projet-de-devolution-monarchique\\_a33079.html](http://www.leral.net/Video-Yoro-Dia-En-dix-ans-le-debat-essentiel-au-Senegal-c-etait-le-projet-de-devolution-monarchique_a33079.html)). Consulté le 09 décembre 2016).



un état jusque-là de tranquillité. Notre analyse aidera à voir s'il est possible d'arriver à cerner un *ethos*<sup>1</sup> collectif sénégalais à travers un évènement de la vie politique.

## 5.2. La « dévolution monarchique », un problème non typiquement sénégalais ?

Après avoir montré l'irruption de la question de « dévolution monarchique » dans la vie politique sénégalaise, précisons que, si cette pratique semble plus présente en Afrique, elle n'est pas pour autant spécifique au continent noir, on la trouve aussi en Occident. Nous pouvons citer deux cas en France, même si nous n'y retrouvons pas forcément la même formule pour désigner ce phénomène qui consiste à impliquer de trop les membres de la famille présidentielle dans les affaires de l'État. D'abord, le célèbre « papa m'a dit » de Jean-Christophe Mitterrand, fils aîné du président Mitterrand très impliqué à l'époque dans les réseaux de la Françafrique, où il est accusé de corruption, grâce à ses pouvoirs politiques. *Papamadi* deviendra par la suite son surnom. Ensuite, quelques années après, c'est l'annonce de la nomination de Jean Sarkozy, fils du Président Sarkozy, à la direction de l'EPAD (Établissement public d'aménagement de la Défense) qui va défrayer la chronique. Des critiques se sont élevées contre cette nomination, qui paraissait moins liées aux compétences professionnelles attendues du candidat qu'aux manœuvres du père pour installer son fils à ce poste très convoité, procédure qui n'est pas évoquer l'octroi d'un privilège. La polémique enfle, au point que l'intéressé renoncera finalement à briguer ce poste. Nous pouvons lire cet épisode dans l'article « Mérite » de G. Mauger (2009 : 91), qui parle de l'affaire du « "Prince Jean", crédité par Plantu d'un "diplôme de fils" ».

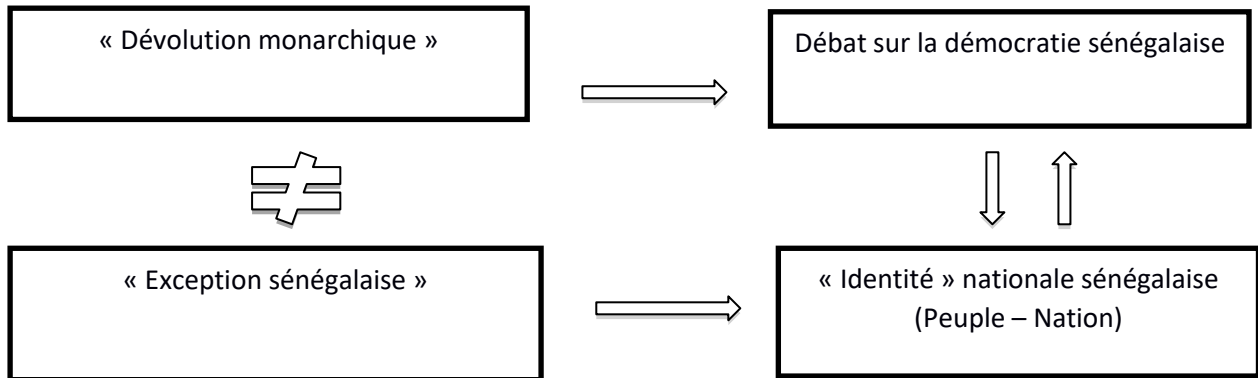
Pour ce qui nous concerne, nous ne nous attèlerons pas sur la réalité même du phénomène, mais nous verrons, dans le chapitre 2 consacré au discours de la presse, comment le débat sur la « dévolution monarchique » devient un évènement discursif. Ensuite – et c'est l'objet principal de notre travail –, nous analyserons comment sont convoquées les deux réalités : l'« exception » et la « dévolution monarchique » dans le discours politique sénégalais. Enfin, cela nous permet de faire la synthèse des deux notions précédentes, car le débat sur la « dévolution monarchique » permet de questionner<sup>2</sup> l'état de la démocratie républicaine au Sénégal, alors que l'« exception sénégalaise » sous-entend une certaine « identité du peuple

---

<sup>1</sup> Notion-clé dans notre étude, l'*ethos* sera défini, plus loin, dans le chapitre consacré aux rapports « argumentation/rhétorique ».

<sup>2</sup> Nous nous rapprochons ici de l'essentiel de la posture scientifique et intellectuelle adoptée par M. Foucault : comment une question ou un sujet quelconques deviennent-ils « un problème » ? (Voir *L'archéologie du savoir*, 1969).

sénégalais » au nom de laquelle la « dévolution » serait rejetée<sup>1</sup>. Or «identité sénégalaise» renvoie ici à la Nation que les acteurs politiques doivent à tout prix préserver, d'où le schéma ci-après :



**Schéma 1** : formules discursives de la thèse et leurs implications

Les relations étant établies entre les différentes notions qui vont intervenir au sein de l'analyse de notre corpus, nous allons ci-dessous aborder la question de la presse sénégalaise, qui est le type de discours accueillant notre objet *de* discours<sup>2</sup>.

Nous constatons que le débat sur la « dévolution monarchique » devient un élément étranger au contexte politique sénégalais, donc une « crise » dans le sens où il crée une « rupture ». Nous avons un contexte social nécessitant l'usage de la rhétorique. En effet, selon Meyer dans la préface au *Traité de l'argumentation* de C. Perlman et Olbrechts-Tyteca (2008 : VIII), la « rhétorique resurgit toujours en période de crise », d'où l'intérêt d'une perspective rhétorique pour notre analyse, que nous présenterons au *chap. 3* de ce travail.

<sup>1</sup> Comme l'indique de façon explicite et catégorique le titre d'un article du corpus général (voir Tome II, Annexes): Texte 32, *Wal Fadjiri*, article informatif, 30/01/2012, « Djiby Diakhaté sociologue : 'La monarchie n'existera pas au Sénégal' », Aïda Coumba DIOP.

<sup>2</sup> A la différence de l'« objet *du* discours » qui désigne ce dont l'analyste du discours va parler, l'« objet *de* discours » renvoie au processus de construction de l'objet dans le discours donné.

## 6. La presse sénégalaise, de ses débuts à l'Alternance 2000

D'héritage colonial occidental, la presse sénégalaise comprend une situation particulière. La plupart des études portant sur l'évolution de cette presse de sa naissance à l'alternance dégagent quatre phases. Il est nécessaire de préciser que nous excluons de notre présentation les périodiques appartenant directement à des partis politiques, et servant exclusivement à la propagande (Niass, 2016 : 60). Notre choix trouve sa justification dans la position de Karim Fall, grand témoin de la presse sénégalaise, qui défend que le journalisme se distingue d'une autre pratique qu'il considère comme relevant du militantisme ou de la propagande (2014 : 14). Étant donné que le niveau de neutralité de toute presse reste discutable, nous pouvons nous limiter à la presse qui, par *ethos dit*<sup>1</sup>, se positionne comme équidistant des différentes formations politiques du pays. Nous présentons, ci-dessous, chronologiquement et succinctement les différentes phases de la presse sénégalaise.

### 6.1. Bref historique de la presse sénégalaise

L'évolution de la presse sénégalaise s'est faite parallèlement à l'évolution politique du pays, de la période coloniale à l'après indépendance. Les trois principales subdivisions que nous proposons ci-dessous tiennent compte de cette réalité.

#### 6.1.1. Une presse sénégalaise aux « couleurs » européennes (1856-1960)

Le Sénégal, colonie française (1626-1960)<sup>2</sup>, comprenait quelques publications créées et tenues par l'administration coloniale pour ses besoins propres : précisément, informer sur la vie de la communauté française résidant au Sénégal et partager les nouvelles - de la Métropole. D'après Saïdou Dia<sup>3</sup>, cité par I. Sarr et I. Thiaw (2008 : 139), « c'est la logique de domination, d'asservissement et d'aliénation qui était la toile de fond de la politique de l'époque ». La période est dite de « politique assimilationniste », tout comme nous le

---

<sup>1</sup> Contraire de l'*ethos montré*, permet à l'orateur de laisser dans son discours des éléments de la langue le définissant (ou le qualifiant). Plus haut, nous pourrions mieux saisir

<sup>2</sup> Les premières installations de comptoirs coloniaux au Sénégal remontent au XVe, et sont l'œuvre des portugais. Les français les remplaceront vers le milieu XVII<sup>e</sup> siècle, avec la prise de la ville de Saint-Louis du Sénégal en 1626, début officiel de la Colonie française du Sénégal. A partir de 1895, la colonie du Sénégal intègre le vaste ensemble A.O.F (Afrique occidentale française), et en 1946, elle devient, avec la création de l'Union française, le Territoire du Sénégal jouissant d'une certaine autonomie C'est en 1960 que prit fin ce statut de colonie française, avec la naissance du nouvel Etat indépendant du Sénégal.

<sup>3</sup> Saïdou Dia (1987). *De la TSF coloniale à l'ORTS : évolution de la place et du rôle de la radiodiffusion au Sénégal (1911-1986)*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle. Université de Bordeaux 3, T. 1. p. 50.

retrouvons dans d'autres domaines, le cas de la « littérature assimilationniste » qui désigne l'essentiel des premières productions littéraires en Afrique subsaharienne. Tenu pour le premier roman négro-africain d'expression française, *Force-Bonté* (1962) du sénégalais Bakary Diallo, est une exaltation de la puissance et des bienfaits de la Métropole. Concernant la presse, le gouverneur Faidherbe lance en 1856 *Le Moniteur*. En 1933, on compte un nouveau journal, *Paris-Dakar*, qui relaie les informations entre les deux capitales. Il sera remplacé plus tard, en 1961, par *Dakar-Matin* qui accorde plus de place aux réalités locales. Il faut préciser que durant cette période et un peu après l'indépendance<sup>1</sup>, tandis que la radio intéresse toutes les catégories sociales, la presse écrite avait un public essentiellement composé d'Européens vivant dans la colonie et de nouveaux cadres africains, premiers instruits à l'école occidentale du continent.

L'enseignement a été le fer de lance de l'assimilation culturelle, tel que le souligne G. Hesseling (*op. cit.*, 135) : « jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>, le Sénégal ne connut aucune politique déterminée en matière d'enseignement ».

### **6.1.2. Naissance d'une presse nationale**

L'Agence de presse sénégalaise est créée juste à la veille de l'indépendance, en 1959. En 1960, le Sénégal devient un Etat indépendant et Léopold Sédar Senghor, du parti Union Progressiste et Socialiste (plus tard Parti Socialiste), est alors son premier président. En 1962, Senghor profite d'une crise qui l'opposait à l'ancien président du Conseil, Mamadou Dia pour l'éliminer du parti. Il a pleinement le contrôle du jeu politique, il instaure un régime présidentiel dit « concentré », et vers les années 1970, un multipartisme limité. Les médias sont sous ses ordres. K. Fall (2014 : 43) parle, pour cette époque, de « journalisme de connivence » et de « militantisme ». D'après celui-ci, lorsqu'un journalisme est au service d'un parti ou d'un pouvoir politique, ce n'est plus du journalisme mais du militantisme. C'était le cas avec le régime de Senghor. Il faut également préciser que cette période a connu l'avènement de la presse écrite sénégalaise proprement dite : en 1970, le journal *Le Soleil* remplace *Dakar-Matin*. Senghor cède le pouvoir à son dauphin politique, Abdou Diouf, en 1980.

---

<sup>1</sup> Le Sénégal a pris son indépendance en 1960 en même temps que la plupart des colonies françaises de l'Afrique occidentale. Cette année est devenue une date repère (ou de rupture), quand on analyse la situation de l'Afrique occidentale francophone, dans beaucoup de domaines (politique, économie...).

### 6.1.3. Libéralisation du champ médiatique (1981-2000)

Le Président Abdou Diouf met en place un multipartisme illimité. Ce qui permet la reconnaissance de partis politiques jadis réfugiés dans la clandestinité et une ouverture médiatique<sup>1</sup>, d'où une « formidable éclosion de la liberté d'expression » (Coulon, 1992 : 4). C'est le début d'une presse privée, qui vient s'ajouter aux trois médias d'Etat (*Le Soleil*, *Radio-Sénégal* et *l'Agence de Presse Sénégalaise*) qui sont les seuls organes existants jusque-là. Cependant, malgré cette ouverture médiatique, la presse reste moins critique, en l'occurrence face au couple Diouf-Collin (haut responsable du PS très controversé pour sa grande influence sur la présidence). A l'instar de K. Fall (*op. cit.*, 47-49), nous pouvons citer deux publications à l'allure satirique. Le premier, le *Politicien*, est créé par un proche du pouvoir, Mame Less Dia - ce qui, aux yeux de Fall, en fait un semblant de journal critique. Par contre, le deuxième, *Promotion*, avec un travail très fouillé et un regard critique sur la politique gouvernementale devient encombrant pour le régime. Il voit son élan freiné à cause des menaces qu'il reçoit, surtout les agressions physiques contre la personne de son directeur, Ibrahima Diop.

### 6.2. La catégorisation presse publique/presse privée

D'inspiration coloniale française, la presse sénégalaise est diverse tant au niveau de la périodicité, du contenu que de la structuration. Elle comprend aussi un rubricage et des genres journalistiques diversifiés. A cela s'ajoute, la distinction public/privé. Toutefois, on constate des considérations ou des représentations sur chacune de ces presses de la part des politiques (de l'opposition ou du régime), de simples lecteurs ou des journalistes eux-mêmes.

Cette classification est un observable important pour analyser un discours de presse, dans le sens qu'elle sous-entend une certaine orientation (ou un certain traitement) de l'information<sup>2</sup>. D'ailleurs, selon M. Duverger (1964 : 222), chaque journal « essaie bien d'imposer son point de vue », peu importe le régime politique. Dans le cadre de notre travail de thèse, notre corpus

---

1 M. Duverger soutient que, dans les régimes démocratiques, les moyens d'informations ne sont pas tous monopolisés par l'Etat, que « le pluralisme des moyens d'information est un élément du pluralisme du régime, à côté du pluralisme des partis politiques » (1964 : 220).

2 Signalant une structuration analogue du champ journalistique au champ politique, Champagne (2000 : 409-410) tient le premier pour un « doublon symbolique » du second. Il explique que « la presse conservatrice ou favorable au pouvoir en place domine largement une presse d'opposition marginalisée, persécutée par le pouvoir et affaiblie par des poursuites judiciaires incessantes ».

sera constitué de deux journaux appartenant chacun à un des secteurs : *Le Soleil* pour la presse publique, et pour le secteur privé.

### **6.2.1. *Le Soleil*, quotidien de presse publique**

Au Sénégal, la presse publique compte trois principales entités : la *Radiodiffusion Télévision Sénégalaise*, *Le Soleil* et l'*Agence de Presse Sénégalaise* (l'APS). La première concerne la radio et la télévision et les deux dernières correspondent à la presse écrite.

En premier lieu, la radio est présente au Sénégal depuis 1939, servant à ses débuts à la propagande coloniale en défendant les idéaux assimilationnistes. Après l'indépendance, elle deviendra à proprement parler une radio nationale. En 1990, le paysage radiophonique public compte *Dakar Fm*, qui vient seconder l'unique chaîne nationale qui existait jusque-là. Et en 1990, on assiste à l'installation d'antennes régionales à travers le territoire national.

En second lieu, la télévision, par contre, voit le jour grâce à l'UNESCO, s'inscrivant dans l'emploi des supports audiovisuels pour l'éducation des adultes. En 1973, une agence est créée pour gérer la radio et la télévision : l'Office de la Radiodiffusion Télévision Sénégalaise (l'ORTS). D'« établissement public à caractère administratif », la radio-télévision passe en 1992 au statut de « société nationale », dans la perspective d'une autonomie financière, et devient alors la *Radiodiffusion Télévision Sénégalaise* (la RTS) jusqu'à nos jours.

En troisième lieu, la presse publique écrite comprend, en dehors de quelques périodiques, deux publications précitées : *Le Soleil* et l'APS<sup>1</sup>.

*Le Soleil* est le seul quotidien public national d'informations générales au Sénégal, il dépend du ministère de l'information – comme d'ailleurs tous les autres organes de presse, mêmes privés.

### **6.2.2. *Wal Fadji*, quotidien de presse privée**

Le journal (*L'Aurore*) voit le jour le 13 juin janvier 1984. Il est successivement un mensuel, un hebdomadaire en novembre 1987 et, depuis les élections de février 1993, un quotidien d'informations générales. Aujourd'hui, il se trouve dans le *Groupe Wal Fadji*, riche de deux autres quotidiens (*Walf Grand-Place*, pour les faits divers, et *Walf Sports*), d'une fréquence

---

<sup>1</sup> L'Agence de Presse sénégalaise, créée en 1959, la « doyenne des agences de presse de l'Afrique occidentale francophone », l'APS avait pour mission la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. Son style rédactionnel change suivant les différentes générations de dirigeants. En 1993, l'agence passe de « société Nationale » à « établissement public à caractère industriel et commercial ». En 2005, l'Organisation Internationale de la Francophonie la désigne comme « l'agence la plus utilisée par les journaux en Afrique de l'Ouest francophone » (site officiel de l'APS, <http://www.aps.sn/>, consulté le 3 août 2019).

radio FM depuis 1997 et de sa chaîne de télévision en 2008. Les organes du groupe font partie des plus lus, écoutés ou suivis à travers le pays, et non moins influentes.

Pour mieux comprendre la ligne directrice du journal, nous citerons le directeur général du groupe de presse, Sidi Lamine Niass, dont la présence, comparée aux autres patrons de presse sénégalais, est prépondérante. Sa visibilité au niveau de ses médias lui vaut souvent l'expression le « journal de Sidy ». On a parfois l'impression qu'il se substitue – même s'il s'en défend (Niass, 2016 : 179) – à son organe de presse. Comment en est-on arrivé là ? Quelle est la particularité du personnage de Sidi Lamine Niass dans la ligne éditoriale de son journal ? En, en 2003, il publie un ouvrage<sup>1</sup> où il retrace les grandes étapes de son engagement, aussi bien politique que médiatique, mais en 2016<sup>2</sup>, il publie une autobiographie plus complète à laquelle nous nous référons pour l'essentiel des informations le concernant. Le titre du premier ouvrage, *Un arabisant entre presse et pouvoir* déjà résume les caractéristiques du personnage. Membre d'une des grandes familles confrériques du pays, il a suivi des études islamiques supérieures à l'université d'Al Hazhar du Caire. Il est donc un religieux qui se livre au journalisme par la suite. En parlant de lui à la troisième personne, il souligne sa formation d'autodidacte en matière de médias :

Sidi Lamine a ainsi vécu une nouvelle expérience dans le monde des médias. Il s'y lança par le biais d'un empirisme fondé sur la pratique et l'apprentissage progressif (...). Il mesura l'ampleur de ce qui lui restait à apprendre dans le domaine des médias. (Niass, 2016 : 41)

Et cette identité de prédicateur religieux est centrale dans ses prises de positions. D'ailleurs, la presse sénégalaise le nomme le « Mollah de *Walf* »<sup>3</sup> ou l'« Ayatollah de Kaolack » (Niass, 2016 : 36). En effet, de passage à Paris, il fait la connaissance d'une personnalité iranienne, qui lui a facilité l'obtention d'un financement de leur République islamique via son ambassade en France, pour créer un journal qui fait la promotion de l'islam. est donc lancé le 13 janvier 1984, dans un contexte de propagande islamiste. Les rapports entre l'Iran et l'Occident deviennent tendus. Aux débuts du journal, S. L. Niass, assumant pleinement ce combat, anime l'éditorial « Sermon du vendredi », où il défend ouvertement ses positions contre ceux qu'il considère comme les « ennemis de l'islam » : les occidentaux et leur modèle-culturel. Il laisse le soin à ses employés de s'occuper de l'information générale au

---

1 Sidi Lamine Niass, 2003. *Un arabisant entre presse et pouvoir*. Editions Groupe.

2 *L'étranger parmi les siens*, L'Harmattan, Sénégal.

3 Le mollah est le titre d'une personnalité religieuse, un docteur de la loi, particulièrement dans les mondes turco-iranien et indien, responsable d'une communauté villageoise ou d'un État en fonction de ses diplômes et de son savoir. (Nous reformulons ici la définition du *Larousse du dictionnaire français* ; entrée « mollah » [en ligne], <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mollah/52092>. Consulté le 01 septembre 2015)

niveau des différentes rubriques. Le combat de S. L. Niassse porte aussi sur les changements à apporter au niveau interne du Sénégal, puisque, selon lui, le monde occidental a détruit les valeurs que, seul un retour aux sources religieuses islamiques peut aider à redresser. Son audace se traduit par les célèbres signatures de ses éditoriaux comme « semer la république islamique au Sénégal » ou « demain, la charia au Sénégal ». Avec le temps, d'organe idéologique religieuse, le journal passe à un quotidien d'informations générales (laïques)<sup>1</sup>.

En résumé, il se dit porteur d'un *discours des valeurs*. C'est un des éléments justifiant son choix pour notre corpus, car la « dévolution monarchique » pose essentiellement la question de la gestion démocratique de la république sénégalaise, c'est donc une question de valeurs démocratiques. Au *discours des valeurs*, a réussi, dans l'espace public sénégalais, à s'attribuer le titre de la presse du peuple, pour preuve son slogan, « la voix des sans-voix ».

### **6.2.3. La presse étrangère au Sénégal : JA, hebdomadaire panafricain**

Hebdomadaire privé fondé le 17 octobre 1960 par le tunisien Béchir Ben Yahmed, *JA* (*JA*) est décrit par sa direction comme le journal de « référence sur le continent » « le premier magazine panafricain francophone par sa diffusion et son audience »<sup>2</sup>. Il traite une information généraliste (politique, économique, culturel, etc.) qui permet d'avoir une lecture vue approfondie sur l'actualité africaine. La date de sa création coïncide avec la date des indépendances de beaucoup de États de l'Afrique ouest francophones dont le journal suit de près l'évolution démocratique.

L'influence de *JA* sur les politiques des États africains est considérable, et ne manque pas de susciter beaucoup de réactions : tantôt ses publications sont accusées de prise de partis dans des affaires internes, tantôt le journal est soupçonné de promouvoir une personnalité politique. *JA* serait, aux yeux des détracteurs, un élément de la Françafrique<sup>3</sup> : la relation de proximité entre Jacques Foccart (un acteur important du réseau) et le directeur de *JA* est révélateur, à en croire ceux qui portent la critique<sup>4</sup>. Par exemple, dans un article pamphlétaire, l'auteur revient sur la coédition des mémoires de Jacques Foccart assurée par le journal *JA*.

---

1 Selon P. Champagne (2000 : 413), les journalistes ont conscience que « chaque journal traite l'actualité à travers les biais politiques ou autres – qui sont les siens ».

<sup>2</sup> Document de présentation du journal, « Qui sommes-nous ? », (non daté), (en ligne), <https://www.jeuneafrique.com/qui-sommes-nous/>, consulté le 13 novembre 2019.

<sup>3</sup> Réseau d'hommes d'affaires et politiques qui ont la mainmise sur les secteurs-clés de l'économie et la politique des États anciennes colonies françaises en Afrique. Nous reviendrons en détail sur la Française dans la partie exploitation du corpus (*chap. 6, 6.3.1*)

<sup>4</sup> « Qui est derrière le journal “JA” ? », par Senn Souleymane, le 07 juin 2017, (en ligne), <https://resistancisrael.com/qui-est-derriere-le-journal-jeune-afrique/>, consulté le 13 novembre 2019.



D'abord, dans l'opinion publique africaine, *JA* passe pour un « fabriquant de présidents » : il servirait de tribune à des personnalités qui cherchent à se doter d'une image de présidentiables. Le choix de *JA* pour faire partir de notre corpus s'explique essentiellement par deux raisons : d'abord, la posture et l'influence du journal, et ensuite, le fait que sa publication s'est intéressée de façon approfondie au phénomène des « fils de présidents » ou « familles de présidents africains » auquel elle a accordé des dossiers spéciaux<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir le titre un des dossiers ci-haut (*chap. 1, 1.5.1*)

## **Chapitre 2: Le discours de la presse**

### **1. Le rôle de la presse : en quoi tient-elle un discours ?**

Dans ce sous-chapitre de la thèse, nous essaierons de voir si la presse en tant que domaine de production implique un langage particulier. Un bref historique des études sur le discours de presse peut nous aider à mieux développer l'idée. Nous constatons deux étapes principales dans le processus des études de ce type de discours.

D'abord, au courant des années 1970, sous l'influence des travaux de L. Althusser les premiers analystes du discours se préoccupaient de dénoncer les idéologies (Maingueneau, 2009 : 66-67). Ensuite, vers 1980-1990, les sciences de l'information et de la communication (SIC) aideront à la segmentation des études de « discours en fonction de leur ancrage dans des formations professionnalisantes et dans des axes de recherches pluridisciplinaires » (Maingueneau, 2002a : 16), et de façon plus explicite :

Les « nouvelles technologies de la communication ne sont pas seulement des instruments au service d'une communication verbale qui resterait fondamentalement inchangée : elles modifient la matérialité de ce qu'on entend pas "discours", avec tout ce que cela implique en termes de relations sociales et de construction de la subjectivité. » (Maingueneau, 2014a : 186).

Enfin, si nous considérons le produit et la réception de l'information véhiculée par la presse, nous pouvons faire remarquer l'existence d'un discours. Le fait que l'information de presse puisse être qualifiée de dépositaire d'idéologies confirme cet état de fait : l'information de presse met en œuvre les « valeurs virtuelles » de la langue. Opposées au discours, ces dernières définissent le système de la langue (Maingueneau, 2009 : 45).

#### **1.1. Qu'est-ce que l'information ?**

L'information fait partie des concepts qu'on emploie très couramment, au point que leur sens paraisse à la fois évident mais aussi vague : c'est un « mot-valise, ce qui en fait son succès ; tout le monde peut s'en accommoder, de l'ingénieur au biologiste, du journaliste à l'homme politique et à l'industriel, du téléspectateur à l'étudiant » (Lafrance, 2009 : 15). Dans un souci

de précision, nous allons nous limiter aux conceptions des domaines qui intéressent directement notre objet d'étude, à savoir l'histoire, les sciences de l'information et de la communication et les sciences du langage, en particulier l'analyse du discours.

D'abord, du point de vue de l'histoire, si nous reprenons P. Nora, l'information est ce qui, par ses moyens, permet aux masses de « participer directement à l'histoire » ; en d'autres termes, elle permet de vivre le passé. En s'intéressant à l'évolution des différents moyens qui servent à véhiculer l'information, l'auteur mentionne l'énorme progrès de réduction de la distance entre l'évènement et les masses, grâce aux moyens actuels : s'il a fallu à Voltaire beaucoup de temps pour divulguer l'affaire Calas, Julien Besançon aura besoin de deux heures pour nationaliser<sup>1</sup> la guerre des Six-Jours (2011 : 59).

Ensuite, l'idée d'évolution des techniques regroupe ce qui est plus connu sous le vocable de « Nouvelles technologies de l'information », pris en charge par les sciences de l'information de la communication. Il existe une littérature abondante sur la révolution que les nouvelles technologies ont apportée dans presque tous les domaines d'activités humaines. Dans le cadre de l'information, l'accent est mis sur la quantité mais aussi la distance et le temps de celle-ci. Pour le premier élément, des chercheurs comme Wiener – père de la cybernétique<sup>2</sup> – « considérant la communication comme une activité de transmission d'un message d'une source vers un récepteur à l'aide d'un code », cherchent « à « calculer la quantité d'informations transmises » (Charaudeau, 2002 : 314)

Concernant la distance et le temps, Marshall McLuhan, une grande figure de la réflexion sur les médias de l'époque contemporaine, considère ceux-ci comme des *prolongements des différents sens* de l'humain : la radio serait le prolongement de l'ouïe chez l'humain. Pour montrer l'importance de l'impact des nouvelles techniques, il avancera une formule devenue célèbre, « The medium is message », traduit « Le message, c'est le medium », c'est-à-dire que la « machine a transformé nos relations avec nous-mêmes et avec les autres » (1977 : 25).

Les précédents développements théoriques aboutissent à leur tour à la conception d'une « société de l'information », une société d'« innovation technologique », ou bien celle de « sociétés du savoir » (Lafrance, 2009 : 13-14). Dans ce type de société, le principe est « de déplacer le moins possible la matière et les hommes et de "faire travailler" l'information qui est pour ainsi dire le sang qui circule dans ce corps social qu'est l'entreprise » (Lafrance, *op. cit.*, 17).

---

<sup>1</sup> L'information, avec ses nouveaux systèmes, devient « lien » (Wolton, 2009 : 34)

<sup>2</sup> Influence de la cybernétique sur la théorie des fonctions du langage.

En outre, dans la critique de la « société d'information », nous retrouvons deux visions différentes sur l'information. Pour certains auteurs, elle désigne

Toute donnée pertinente dont la collecte, le traitement, l'interprétation et l'utilisation permettent la réalisation d'actions dans le domaine du commerce, de l'organisation économique, de la dispensation des services, du gouvernement et de l'administration publique, de la recherche scientifique, etc. Pour d'autres, l'information est avant tout savoir et connaissances et la dissémination de celles-ci dans la communication et la compréhension des hommes entre eux. (Lafrance, 2009 : 28-29)<sup>1</sup>.

Il résulte de ces observations que l'information se définit selon le secteur d'activité évoqué. Si la théorie de l'information la tient comme « la signification que l'on attribue à des données à l'aide des conventions employées pour les représenter », les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont grandement transformé l'objet proprement dit par l'avènement de nouveaux supports. Ainsi, en théorie de communication, l'« information (ou « message ») désigne une séquence de signaux correspondant à des règles de combinaison précises, transmise entre un émetteur et un récepteur par l'intermédiaire d'un canal qui sert de support physique à la transmission des signaux. » (Dubois, 2007).

Toutes les définitions précédentes peuvent être regroupées dans les deux acceptions livrées par E. Rhode : la première correspond à l'« information première » tenue pour « brute », et la seconde, dite « information-média » est considérée comme « élaborée ». Selon l'auteur, l'information brute désigne « le renseignement fourni par un acteur quelconque », tandis que celle médiatique concerne « un fait ou un événement tel qu'il est traité dans un article (de la presse écrite ou non) » (Rohde, 2010 : 15). De façon plus explicite, « lorsqu'un média se saisit de l'actuel pour en formuler une information, il ajoute à l'actuel – et c'est en cela que son intervention peut être tenue pour “in-formation” » (*op. cit.*, 16).

## 1.2. Information et évènement

Si nous nous référons à une idée développée par la théorie des actes du langage en pragmatique, l'information est un moyen de pouvoir. En effet, J. Searle et J. L. Austin ont pu déceler en la langue une capacité d'influer sur l'autre, appelée force perlocutoire. Nous apprenons également, dans la *Leçon* de R. Barthes (1978 : 12), que la langue est

---

<sup>1</sup> « Toutefois, nous sommes bien loin d'avoir atteint ce stade de développement, parce qu'il existe un tel fossé entre les “inforiches” et les “infopauvres”, dû au sous équipement des ménages, à la barrière des langues et des cultures, à la diversité des matériels et à la difficulté d'imposer des normes communes, à la pauvreté des échanges entre les individus et les sociétés. / Paradoxe ! Les difficultés se communiquer seront un des traits majeurs de la société de l'information ! » (Lafrance 28-29)

« l'expression obligée » du langage, qui est « l'objet en quoi s'inscrit le pouvoir » : la section consacrée au rapport démocratie/ presse, montrera comment l'information est au centre des deux autres principales instances à savoir l'instance politique et l'instance citoyenne.

En outre, sur le lien précis information/événement, P. Nora continue en ces termes :

Du même coup, l'information colle à l'événement au point d'en faire partie intégrante<sup>1</sup>. Non qu'elle le crée artificiellement, mais elle le constitue. Et en même temps elle le module, elle le suit pas à pas dans son déroulement et ses rebondissements, sans se contenter d'en rendre compte. Une chose est d'apprendre que Napoléon a perdu Waterloo, autre chose de suivre la bataille seconde après seconde. L'immédiat se miniaturise. (2011 : 59)

Par ailleurs, l'idée est que l'information invite généralement à l'action. Ce sont deux pôles qui sous-tendent la politique : la parole et l'agir. Avec une influence mutuelle, ils constituent chacun la source de l'autre, selon la circonstance. Quand l'orateur politique est en plein exercice de pouvoir, il part de *ce qui est déjà fait* (en acte) ; par contre, quand l'orateur est dans l'opposition politique au même moment, il exprime *ce qu'il fera*. Se donnent ainsi à voir, d'une part, le traditionnel « bilan de mandat ou de mi-mandat », et d'autre part, la toute aussi traditionnelle « défense de programme ».

D. Wolton, dans sa distinction de l'information et la communication, assigne à la première l'idée de ce qui « surgit et fait plus ou moins rupture », et à la deuxième, « l'idée de lien, de partage, de "communion" » : « c'est vrai pour la presse, mais aussi beaucoup plus généralement. L'information c'est l'événement, ou la donnée qui perturbe un ordre précédent et c'est sa force. » (2009 : 34). Toutefois, il soutient que les nouveaux moyens des systèmes d'information, en l'occurrence Internet, font qu'aujourd'hui, la tendance est inversée : « quand tout est interaction, l'information est le lien » (*idem*).

En définitive, c'est la *distance* dont parle McLuhan dans la vision centrée sur le *medium*, qui nous interpelle. En effet, l'information participe à la *négociation des distances* que M. Meyer (voir *infra*) développe en rhétorique. Ce point est important pour notre analyse, qui porte sur un discours relatif à la question d'identité nationale tenue par des orateurs qui, *a priori* opposés politiquement, tentent de se retrouver autour d'un certain consensus national : il faut

---

<sup>1</sup> Dans un texte antérieur, l'auteur précisait que « Les mass media ont désormais le monopole de l'histoire. Dans nos sociétés contemporaines, c'est par eux et par eux seuls que l'événement nous frappe, et ne peut pas nous éviter.<sup>[1]</sup> Mais il ne faut pas dire qu'il colle au réel au point d'en faire partie intégrante et nous en restitue la présence immédiate, qu'ils en épousent les contours et les péripéties, qu'ils en composent l'inséparable cortège. Presse, radio, images, n'agissent pas seulement comme les moyens dont les événements seraient relativement indépendants, mais comme la condition même de leur existence. » (Nora, 1972 : 162).

toujours un « minimum d'accord », pour qu'une communication tienne (Doury, 2016). Nous pouvons, dans les lignes qui suivent, analyser l'évènement discursif et l'essentiel des rapports qu'il entretient avec l'information.

### 1.3. Construction d'un évènement médiatico-discursif

D'abord, nous pouvons avancer que la notion d'évènement, en l'occurrence discursif, est généralement expliquée à partir de celle de « fait ». Aussi bien S. Moirand *et al.* (2013) que P. Champagne (2000) s'accordent sur l'idée que l'évènement est au départ un « fait d'actualité » choisi parmi tant d'autres par la presse, pour ensuite le valoriser. Comme nous pouvons le lire avec Champagne : « L'évènement n'est plus alors ce qui est constaté par le champ journalistique mais ce qui est produit par celui-ci » (2000 : 413). L'auteur précise que « construit » « ne signifie pas pour autant que l'information soit arbitrairement construite et que les médias – ou ceux qui font pression sur eux – puissent fabriquer à volonté et avec succès les événements qui leur conviennent. » (Champagne, 2000 : 415).

Par ailleurs, parmi les différents acteurs qui participent à la production de l'évènement, il faut compter les journalistes, qui jouent un rôle principal, sans sous-estimer celui du public (lecteur). Rappelons la part importante qui revient à l'auditoire dans de la production du discours (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008). Parlant du récepteur-acteur, Wolton (2009 : 22), fait remarquer que celui-ci « n'a jamais été passif, [...] de plus en plus actif pour résister au flux d'information qui s'adresse à lui », donc c'est une erreur de sous-estimer le rôle du public dans la co-construction de l'information, qui aboutit à la création de l'évènement.

Si nous nous plaçons dans la logique du *marché linguistique*, selon P. Bourdieu, nous avons en place les deux acteurs principaux et le *produit*<sup>1</sup> : le journaliste qui doit vendre le produit « évènement » en tenant compte des attentes de son public. Relativement à l'objet de notre étude, ce serait l'orateur politique sénégalais qui va *se vendre*<sup>2</sup> à son auditoire, à travers l'expression de son *ethos*, ce qui recoupe le sens des propos de P. Champagne qui, attribuant une valeur marchande à l'information, définit celle-ci comme étant :

Un bien culturel à forte composante économique. Elle est très périssable (la date de validité ne dépasse pas quelques jours et même, parfois, quelques heures) et doit être immédiatement vendable. C'est dire que ce qu'on appelle évènement est l'équivalent d'une sorte d'offre

---

<sup>1</sup> Le développement des nouvelles technologies et les rapports médias/économies renforcent l'idée de l'information comme « produit ».

<sup>2</sup> L'homme politique est devenu un produit de marketing.

promotionnelle quasi quotidienne que les différents médias proposent sur le marché de l'information pour attirer le client. (Champagne, 2000 : 419)

En outre, M. Foucault, réfléchissant sur la production historique, avance que, si l'histoire traditionnelle « entretenait de “mémoriser” les monuments du passé, de les transformer en documents [...] ; de nos jours, l'histoire, c'est ce qui transforme les documents en monuments » (Foucault, 1969 : 15). En termes simples si, par le passé, les auteurs partaient de ce qui existait (monument) pour entretenir la mémoire de nos jours, ce sont les récits qui participent à faire exister les monuments. Pour illustrer ce deuxième cas, nous pouvons lire, avec O. Turbide, D. Vincent et E. Kavanagh (in Londei et *al.*, 2013 : 28), que « les documents journalistiques [...] "font" l'événement. ». C'est d'ailleurs, ce que, parlant du travail du journaliste, rappelle T. Guilbert :

Non seulement c'est lui – et plus généralement la rédaction – qui sélectionne ce qui sera digne d'être nommé "information", mais c'est lui qui la met en mots, en phrases, en discours et, ce faisant, c'est lui qui *donne sens* à l'événement. Car un événement n'existe pas en lui-même : ce sont les acteurs et les journalistes qui font exister un "fait brut" en tant qu'événement. L'événement n'est donc pas un fait, mais la mise en mots de ce fait. (2011 : 7)

P. Nora, de manière assez simple, parlant de la perte du pouvoir par Mao Zedong après le Grand Bond en avant, abonde dans le même sens : « le fait qu'ils aient eu lieu ne les rend qu'historiques. Pour qu'il y ait événement, il faut qu'il soit connu. » (2011 : 38). Cette connaissance de l'événement est rendue possible par, dira-t-il, la presse, la radio, les images qui « n'agissent pas seulement comme des moyens dont les événements seraient relativement indépendants, mais comme la condition même de leur existence. » (Nora, *loc. cit.*).

Pour à S. Moirand (2013), l'événement discursif est le résultat d'une construction discursive à partir d'un ensemble de *faits*. Le discours étant le lieu de description et de construction de cet événement. Dans le même sens, O. Turbide, D. Vincent et E. Kavanagh (*op. cit.*, 24) traduisent la relation discours et événement :

Discours et événement entretiennent un lien de dépendance qui a pour conséquence herméneutique de placer le discours au cœur de l'action sociale et l'analyse de discours au cœur de l'interprétation de l'action sociale ; l'analyse de l'événement constitué de discours en tension et en circulation devient elle-même action sociale.

En définitive, le rapport précédemment expliqué entre le discours et l'événement sous-tend celui entre « lien social et politique » à travers l'histoire, dans le cadre de la vie politique d'une nation (Nora, 2011 : 19). Le thème que nous aborderons ci-après nous permettra, tout au long de notre réflexion, de mettre en exergue ce lien « société/ action politique/discours ».

Pour mieux cerner la nature de l'information, on peut, entre autres, mettre en avant deux dimensions : la première est l'ensemble des discours portés sur l'information, en l'occurrence par les acteurs du domaine, et la seconde renvoie à la construction même de l'information. Pour ce dernier cas, nous savons, avec R. Ringoot (2014 : 46), que dans le cadre du journal, sont privilégiés les « dispositifs énonciatifs fondamentaux de la rubrique et de la page ». En outre, les genres journalistiques correspondant aux différentes formes d'usage du langage dans le champ de la presse, répondent à des besoins précis. Il s'agit d'éléments extérieurs, en particulier sociaux, qui occupent une place importante dans la constitution du message à livrer.

Pour conclure, nous précisons deux éléments essentiels. D'abord, au-delà du simple fait de participer à la création de l'événement, le discours de presse prend en charge la « valeur marchande » et la « valeur démocratique » de l'information dans le champ médiatique<sup>1</sup> (Ringoot, 2014 : 50). Les sections que nous consacrerons au rapport presse/démocratie nous permettront de montrer les différents enjeux de l'information de presse, à travers les contraintes imposées par les pouvoirs politiques et économiques. Néanmoins, c'est la « valeur démocratique » qui interpelle notre analyse. Ensuite, un autre relatif à l'information, et qui interviendra directement dans l'analyse de notre objet : l'analyse du discours révèle les « échelles de valorisation de l'événement » par l'information (*op. cit.*, 46).

#### **1.4. Le rubricage**

Si les genres peuvent être définis, en résumé à l'image des différentes formes de langage employées par les journalistes, le rubricage répond à la logique de division de travail social, appliquée au domaine de la presse (Neveu, 2013 : 48). Il permet de proposer des catégories correspondantes à la nature de l'information livrée.

Même si le nombre de rubriques est limité pour chaque publication donnée, il n'existe pas de liste exhaustive de rubriques qui doivent servir à la presse et les noms pour les désigner. Toutefois, il y a des rubriques dont la présence dans des textes d'information a fini par devenir quasi-indispensable. C'est essentiellement celles qui couvrent les grands axes de la vie humaine : Politique, Économie, Culture, Santé, Sciences, Éducation, Sport et Divertissement.

---

<sup>1</sup> Nous verrons plus loin, dans les sections consacrées au rapport presse/démocratie, comment le pouvoir économique impose des contraintes au discours des médias, d'où la référence à l'enjeu économique et celui démocratique



Le rubricage suit la logique du contenu de presse, c'est-à-dire de quoi cette presse traite. Nous pouvons citer la tradition opposition Presse spécialisée/Presse généraliste. A coup sûr, nous n'y trouverons pas les mêmes rubriques, puisque la première renvoie à un domaine bien précis, tandis que la seconde permet d'avoir une vue d'ensemble sur la vie d'une communauté ou du monde entier, à un temps donné.

Dans une précédente étude<sup>1</sup>, nous avons pu citer, à partir l'échantillon d'une dizaine de quotidiens sénégalais, les rubriques les plus récurrentes que nous reprenons ci-après, en enrichissant les définitions par des lectures plus récentes :

- **Actualité** : mise en valeur des grands thèmes en vogue ; de la veille de la publication, en particulier.
- **Politique** : analyse de l'actualité politique.
- **Économie** : analyse de l'actualité économique.
- **Société** : récits des faits de société
- **Culture** : musique, art, etc.
- **Contribution ou Opinion**<sup>2</sup> : réflexion souvent approfondie sur un thème donné, menée par une personne étrangère à la rédaction.
- **Sport** : football, lutte sénégalaise, etc.
- « **People** » : présentation de faits exceptionnels concernant des célébrités, en l'occurrence du monde sportif ou culturel.
- **Pages pop** : souvent titrées de termes de la langue populaire, elles relatent des faits divers ou des événements sérieux, le tout, dans une expression familière. Les erreurs de langue y sont plus ou moins tolérées, si on les compare aux autres rubriques où on exige plus de rigueur.

En définitive, il est nécessaire de préciser deux réalités dans le texte de presse. D'abord, que le choix des différentes rubriques reflète la visée éditorialiste que se donne la publication. Ce critère est principal pour les auteurs qui font une étude critique de la presse. Ce critère est principal pour les auteurs qui font une étude critique de la presse. D'aucuns ont d'ailleurs observé, s'agissant de la presse sénégalaise, que le fait politique a toujours dominé le fait économique, social et culturel, etc. Ainsi, en plus de déplorer le manque de rigueur dans le traitement de l'information, K. Fall (2014 : 88-89), fustige le désintérêt de la presse

---

<sup>1</sup> Jacques Diedhiou, 2009. *L'étude des tropes dans la presse écrite sénégalaise contemporaine*, Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies, Université Cheikh Anta Diop, pp. 20-21.

<sup>2</sup> Cette rubrique se confond à un type de genre journalistique, puisqu'à la différence des autres rubriques, elle implique *a priori* une certaine forme au discours qu'il contient : l'auteur donne librement et à la première personne son avis.

sénégalaise pour certains thèmes, en l'occurrence économiques et sociaux (la crise alimentaire au Sénégal, l'immigration clandestine), qui, selon lui, « devraient occuper la Une des journaux, les magazines d'information, les débats à la télévision et à la radio ».

Ensuite, le niveau d'apparition d'une rubrique dans le document général n'est pas non plus à négliger : il renseigne sur l'importance que la publication accorde à son contenu. Généralement, les domaines comme la Politique, la Santé, l'Économie et la Santé occupent les premières pages, tandis que les pages Sport et celles People sont placées à la fin.

## **2. Démocratie et journalisme**

### **2.1. La responsabilité sociale des médias dans la sphère publique**

D'abord, la définition de la démocratie paraît vague dans la langue courante dont celle des journalistes. Par contre, le sens (ou le concept du mot) est beaucoup plus précis en sciences politiques, en philosophie politique, etc., même si les régimes que l'on range sous ce vocable sont multiples. L. Boia (2002 : 16) souligne l'aspect flou du concept dans les termes suivants : « Elle [la démocratie] est une figure mobile, à facettes multiples et contradictoires. Elle n'est pas une "chose", ni même une idée ; elle est une mythologie. Les mythologies n'ont rien de cartésien ». N. Chomsky, célèbre pour sa dénonciation de la propagande par les médias de masse, avance deux conceptions distinctes de la démocratie :

La première veut que l'ensemble des citoyens dispose des moyens de participer efficacement à la gestion des affaires qui le concernent et que les moyens d'information soient accessibles et indépendants [...] Selon la seconde conception, le peuple doit être exclu de la gestion des affaires qui le concernent et les moyens d'information doivent être étroitement et rigoureusement contrôlés. (Chomsky & McChesney, 2004 : 15)

D'après les auteurs précités, la deuxième conception *prédomine*. Elle recoupe une situation décrite par L. Boia (2002 : 16-17) parlant d'une souveraineté « confisquée par les privilégiés » au sein d'une société inégalitaire. Pour J. Rancière (2005), *La haine de la démocratie* traduit la critique faite à cette forme d'organisation politique. Il constate différentes périodes : d'abord, la dénonciation portée par ceux qui défendent l'idée que le pouvoir doit passer par la naissance ou par les compétences (Rancière, 2005 : 8) et qui refusent que le pouvoir revienne au peuple. Ensuite, la seconde étape de théorisation, fut,

selon Rancière, l'idée de Karl Marx, pour qui, les institutions sont les « apparences sous lesquelles et les instruments par lesquels s'exerce le pouvoir de la classe bourgeoise. » (*loc. cit.*). Traduisant la pensée de K. Marx, il précise :

La lutte contre ces apparences devint alors la voie vers une “démocratie réelle”, une démocratie où la liberté et l'égalité ne seraient plus représentées dans les institutions de la loi et de l'État mais incarnées dans les formes mêmes de la vie matérielle et de l'expérience sensible. (Rancière, 2005 : 8)

Nous pouvons illustrer ce qui précède par le cas du Sénégal. Dans ce pays, lors des campagnes électorales, le discours des candidats qui, ne néglige pas la question institutionnelle, dont les citoyens félicitent les avancées, insiste sur le fait que le régime doit davantage se préoccuper du vécu quotidien<sup>1</sup> des Sénégalais, tel que le suggère le renvoi au « panier de la ménagère » : « ... au Sénégal, *le peuple ne se nourrit pas de plan d'ajustement structurel* », rétorque Wade au candidat Abdou Diouf qui exprimait sa volonté de voir « *les fruits de la croissance économique se traduire dans le panier de la ménagère.* » (cité in El h. O. Diop, 2006 : 581). En d'autres termes, nous retrouvons au sein de l'opinion sénégalaise et chez plusieurs essayistes politiques<sup>2</sup> l'idée que le problème sénégalais découlerait finalement d'un manque de responsables politiques capables de respecter les institutions, et qui savent dégager les priorités de développement au nombre desquelles le bien-être des citoyens.

Néanmoins, dans un système politique moderne, un pouvoir démocratique est généralement celui qui remplit trois principaux critères (Bassiouni et *al.*, 1998 : 39) : la compétition entre individus pour le pouvoir, dans le respect des procédures ; le droit de participation citoyenne à travers les élections ; le respect des droits et libertés des citoyens. T. Guilbert, s'intéressant à l'analyse du discours médiatique, abonde dans le même sens :

[...] qu'on le souhaite ou non, le fonctionnement actuel des démocraties dites modernes repose sur trois piliers qui forment un triangle interactionnel. Les trois sommets de ce triangle, les trois pôles, sont le pouvoir politique, représentant *théoriquement* les citoyens, les médias, représentant *théoriquement* le contre-pouvoir, et l'opinion publique, représentant *théoriquement* ce que pense l'ensemble de la population. (Guilbert, 2011 : 9)

En définitive, la démocratie est en perpétuelle construction (et définition) surtout pour ce qu'on appelle assez souvent – aussi bien dans les médias que dans les discours officiels

---

<sup>1</sup> Nous constaterons, dans la plupart des rassemblements citoyens, que les manifestants brandissent une lampe ampoule, un bol, un panier ... pour exprimer les principaux manques : électricité, nourriture, eau.

<sup>2</sup> T. Mendy (2012) dénonce dans son ouvrage comment le Président Wade n'a pas su respecter les institutions de la république.

politiques – les « jeunes États »<sup>1</sup> d’Afrique. Notre travail de recherche nous permettra de voir comment, du point de vue discursif, le débat politique porte la question de la démocratie « idéale » à travers la presse écrite.

## 2.2. Le double contrat (P. Charaudeau)

Les critères précités se trouvent réunis dans la sphère politique qui, avec d’autres sphères, compose la vie sociale : « si on regarde de près comment s’organise le dispositif communicationnel de la sphère politique, on y verra trois instances ; politique, citoyenne et médiatique » (Charaudeau, 2002). Il assigne à chaque instance une mission précise. D’abord, l’*instance politique* se préoccupe de l’exercice du pouvoir, et leur discours leur sert de justification pour cette fonction. Ensuite, l’*instance citoyenne* s’intéresse au bien-être personnel. Enfin, et ce n’est pas le moins important, l’*instance médiatique* est poussée par des « intérêts économiques », par le « devoir d’informer » et de « promouvoir le débat démocratique »<sup>2</sup>.

Le couple médias/démocratie<sup>3</sup> se comprend mieux dans ce que certains auteurs nomment la « responsabilité sociale des médias ». Citons, à ce propos, A.-M. Gingras (2006) : les médias sont d’abord un « lieu de délibération », car ils permettent une « opinion éclairée », qui naît de la diversité des points de vue sur la vie politique. Toujours, selon elle, puisque la rationalité des individus est relative, les médias ont donc une « responsabilité sociale ». Ainsi, aux yeux de J. Mouchon, « le rôle des médias dans le fonctionnement de la démocratie contemporaine suscite de nombreuses questions et nourrit un débat contradictoire dans la communauté scientifique » (1998 : 9).

Nous nous intéresserons donc, dans notre étude, au rapport entre les instances médiatique et politique<sup>4</sup>. Nous nous posons la question suivante : comment les hommes politiques et les

---

1 En rapport avec leur prise d’indépendances tardive, dont la plupart durant les années 1960. Nous citons un passage du discours du président tchadien Idriss Deby, président en exercice de l’Union Africaine (UA), lors du Sommet Etats-Unis/Afrique, du 04 au 06 août 2014, à Washington : « Nous, dirigeants des *jeunes Etats africains* à la recherche de leur développement, sommes aujourd’hui conscients des questions cruciales qui nous interpelle » (nous soulignons) ([https://www.whitehouse.gov/sites/default/files/docs/chad\\_french.pdf](https://www.whitehouse.gov/sites/default/files/docs/chad_french.pdf) ; consulté le 23-11-2016).

2 Ces trois réalités recoupent les composants de la *triple polarisation* du champ journaliste, dont la concurrence fait partie de ce qui fait de l’autonomie journalistique une « fausse autonomie » (Champagne 2007 : 51).

3 Selon M. Duverger, l’avènement de la presse a propulsé le développement de la démocratie (1964 : 219).

4 Pour P. Breton, les tenants de l’idéologie d’une société de communication trouvent que l’information est indispensable au maintien du lien social, d’où les médias des « instances privilégiées », les « outils privilégiés de la démocratie » (1995 : 324). Communément, ceux-là tiennent le message politique tel que *co-produit* par les médias et les hommes politiques.

journalistes portent-ils le discours de changement, ci-dessus mentionné, à travers la presse écrite du pays ?

La littérature sur les médias sénégalais laisse apparaître des interrogations récurrentes, que l'on trouve d'ailleurs dans la presse de façon générale. Concernant le Sénégal, nous pouvons noter trois principales thématiques : la relation médias/pouvoir politique, le professionnalisme des journalistes (la déontologie, précisément) et les rapports médias/économie (l'autonomie financière, des médias en l'occurrence). M. Duverger souligne la dépendance économique des médias en ces termes :

On peut écrire ce qu'on veut dans un journal existant, à condition que les membres du Conseil d'administration, propriétaires de l'entreprise, n'y fassent point obstacle. Les moyens d'information sont libres vis-à-vis de l'Etat, mais non vis-à-vis de l'argent. Le pouvoir d'information est dans les mains du pouvoir économique. (1964 : 222-223)

Notre attention porte sur la relation médias/pouvoir politique. Celle-ci implique des thèmes qui nous serviront dans notre analyse, entre autres : la liberté de presse et la dépendance<sup>1</sup> entre médias et monde politique. Dans un ouvrage collectif sur l'analyse des pratiques médiatiques, M. Burger & al. (2008) notent que l'analyse académique est plutôt sociologique ou économique, aux dépens de l'approche discursive. Or, soulignent ces auteurs, les pratiques médiatiques sont d'abord discursives.

La situation du Sénégal n'est pas en reste. Choisir de faire une AD des politiques à travers la presse recoupe la remarque, selon laquelle, aborder le journalisme comme « pratique discursive »,

[c]'est tenter de mettre au jour les rapports qui relient une position dans un espace de production industriel et marchand, un positionnement dans un espace concurrentiel de production discursive, une posture énonciative dans un espace public « mosaïque » (Ringoot et Utard, 2005 : 24).

Toutes les questions précédemment posées sur la relation médias sénégalais/pouvoir politique nous permettent d'établir les *conditions de production* du discours<sup>2</sup>. Leur mise au jour est préalable à l'AD proprement dite mais indispensable d'un point de vue méthodologique. Pour

---

1 Champagne (1995) parle de *double dépendance* entre le champ journalistique et les champs politique et économique.

2 La théorie du matérialisme historique, de tradition marxiste, adoptée par Althusser puis par Pêcheux et appliquée au champ (au sens de Bourdieu) du journalisme, nous permet d'étudier le discours de la presse écrite à partir des *conditions de production*. Cette dernière constitue, avec la *formation discursive*, les notions fondamentales de l'AD dite de l'Ecole française. Dans le cadre de notre étude, les *conditions* renvoient aux pratiques journalistiques, c'est-à-dire aux *conditions matérielles* dans lesquelles ils travaillent (Gingras, 2009 : 54).

P. Bourdieu, l'idée de convoquer les conditions de production pour l'analyse du discours relève d'une évidence :

Il n'y a pas de science du discours considéré en lui-même et pour lui-même ; les propriétés formelles des œuvres ne livrent leur sens que si on les rapporte d'une part aux conditions sociales de leur production – c'est-à-dire aux positions qu'occupent leurs auteurs dans le champ de production – et d'autre part au marché pour lequel elles ont été produites (et qui peut n'être autre que le champ de production lui-même) et aussi, le cas échéant, aux marchés successifs sur lesquels elles ont été reçues. (Bourdieu, 1982 : 165)

Nous rejoignons ici la position du précurseur de la théorie du discours : M. Pêcheux. Parlant de « circonstances » du discours, celui-ci explicite sa pensée dans le passage suivant :

Au niveau du dispositif, je voudrais m'en tenir à l'introduction, décisive pour toute l'analyse du discours, du concept de **conditions de production** comme principe constitutif des données discursives ou corpus. Reformulant, on le sait, les évidences empiriques de la communication qu'analyse le schéma jakobsonien, le concept me paraît avoir une double valeur. Une valeur théorique, qui pose la **détermination** du discours par son extérieur, opérant ainsi un déplacement à l'égard d'un point de vue socio-linguistique qui analyse des co-variances entre deux univers (cf. Jean Dubois, le renvoi de l'analyse du discours à un double modèle, linguistique et sociologique). Une valeur opératoire, puisque les conditions de production président à la sélection des séquences qui forment l'espace clos du corpus. Le discours est un *objet construit*, distinct de l'objet empirique, l'enchaînement de phrases produit par un texte ou un sujet. (Pêcheux, 1990 : 15, gras de l'auteur)

L'idée de M. Pêcheux (*op.cit.*, 8) est de *re-penser* le discours, et de l'analyser non en tant que *texte*<sup>1</sup>, mais à partir de ses *conditions de production*.

Précisons que les notions de formation discursive et celle de conditions de production, découlant du matérialisme historique, constituent les débuts de l'AD en France<sup>2</sup>. Abondant dans le même sens que M. Pêcheux, G. Cislaru et F. Sitri avancent que le corpus en AD est « contextualisé et mis en relation avec des “conditions de production”, avec des pratiques sociales, plus largement avec des extérieurs qui le déterminent » (Cislaru & Sitri, 2012 : 61). Nous retrouvons également cette référence aux conditions de production dans la liste des « points épistémologiques » de l'AD, établie par Guilbert (2013 : 60). D'ailleurs, cette approche n'existe pas qu'en AD ; ainsi le politiste C. Le Bart (1998 : 27) note que « pour

---

1 Pour cette remarque, nous retrouvons des précisions dans la définition que D. Maingueneau (2014 : 43-44) donne à l'objet de l'analyse du discours (voir *infra*, chapitre portant sur l'Analyse du discours).

2 Voir le rappel historique sur les débuts de l'AD en France, en particulier le rôle de M. Pêcheux, effectué par J.-J. Courtine (2014). Sur la même lancée, M.-A. Paveau (2008a : 6) explique que l'AD de M. Pêcheux n'est rien d'autre que la « sémantique discursive » de celui-ci, ayant pour fondement la notion de « formation discursive » avec un arrière-plan matérialiste (les « conditions de productions », « processus, « positions »).

prendre en compte les stratégies discursives adoptés par les hommes politiques », il faut connaître, au préalable, l'espace public, les types de médias et la personne du locuteur. Toutefois, nous devons préciser que notre étude n'a nullement l'objectif de réfléchir sur le fonctionnement de la presse écrite, mais plutôt d'explorer la réalité discursive qui en est constitutive. Nous avons abordé pour l'instant dans un même mouvement les sphères politiques et les sphères journalistiques mais, même si celles-ci ont des relations étroites voire des *habitus* communs, elles se distinguent sur de nombreux points que nous allons aborder maintenant.

### 2.3. La question du « quatrième pouvoir »

En démocratie, si l'objectif des politiques reste la conquête et l'exercice du pouvoir, les journalistes, quant à eux, sont tenus d'informer les citoyens des affaires publiques pour que ces derniers prennent la décision qui leur semble être la bonne. Ce qui explique que les médias soient toujours cités dans le processus démocratique des États<sup>1</sup>.

Au Sénégal, les médias bénéficient dans une large mesure d'une bonne image, pour leur contribution au processus démocratique. Ce qui convoque la question du statut des médias en général : les médias sont-ils un « quatrième pouvoir », un « contre-pouvoir » ou un « pouvoir d'influence » ? M. Gauchet (2006 : 17) annonce que l'expression de « quatrième pouvoir » est assez obscure et problématique. Il décline ce qu'il considère comme constituant les limites de celle-ci, entre autres le fait que ce pouvoir, contrairement aux trois autres (législatif, exécutif, judiciaire), n'est pas soutenu par une institution, d'où sa nature de pouvoir informel. Poursuivant sa réflexion, M. Gauchet soutient que ce caractère informel n'empêche pas audit pouvoir « de jouir d'un ancrage structurel dans le mécanisme de nos sociétés, ancrage qui l'érige en double irréductible des pouvoirs officiellement établis ; en fin de compte, on ne les conçoit pas sans lui »<sup>2</sup>.

Toutefois, précisons que la présence, dans toutes ces notions, du mot « pouvoir » signifie que les médias « constituent une arme politique très puissante » (Duverger, 1964 : 220). Ainsi, se pose la question de la délimitation du pouvoir-même : faudrait-il le cantonner aux instances traditionnelles de prise de décision comme le gouvernement, le Parlement, les partis

---

<sup>1</sup> Voir (chap.2, 2.2.) l'idée que les médias sont les « outils de la démocratie » (Breton 1995 : 324). Toutefois, selon Chomsky & McChesney (2004 : 23), dans les démocraties au sens de Walter Lippmann, les citoyens ne jouent pas pleinement ce rôle, car ils sont réduits au statut de « spectateurs », à cause du fait que les médias servent à la propagande.

<sup>2</sup> La fin de la citation résume l'idée des rapports intrinsèques entre les médias et les autres pouvoirs institutionnels.

politiques, etc. ? Ou penser le pouvoir comme « pluriel », de la formule biblique *mon nom est légion*<sup>1</sup>, c'est-à-dire :

Présent dans les mécanismes les plus fins de l'échange social : non seulement dans l'Etat, les classes, les groupes, mais encore dans les modes, les opinions courantes, les spectacles, les jeux, les sports, les informations, les relations familles et privées... (Barthes, 1987 : 11)

Un article de G. Muhlmann (2006) expose clairement la problématique de ces différentes notions (le quatrième pouvoir, le contre-pouvoir, le pouvoir d'influence). En nous appuyant sur ses réflexions, nous nous poserons la question de savoir comment, à partir du statut qu'il leur est attribué (par les politiques, la société civile ...) ou qu'ils s'assignent eux-mêmes, les journalistes participent au débat démocratique grâce à leur *ethos* discursif ? Nous présentons ci-après l'historique des médias sénégalais, en mettant l'accent sur leur rapport avec le pouvoir politique. Il faut aussi noter que ceux-là sont confrontés à un autre pouvoir, notamment religieux.

### **3. Relations entre la presse et le pouvoir politique au Sénégal**

Si la presse publique, au Sénégal, est communément qualifiée d'être subordonnée au régime politique, celle privée est accusée de servir de relais à l'opposition politique. Le passage suivant examine le modèle de presse à la fin des années 1980 en Afrique francophone :

La presse écrite privée s'engouffre dans la brèche de la libération avant même que ne soient adaptés les cadres légaux et réglementaires. Souvent critiques, corrosifs et satiriques, ces nouveaux journaux privés de dénonciation et d'opinion désacralisent le pouvoir et rompent avec la langue de bois des médias d'Etat. (Frère, 2005 : 9)

Les quotidiens d'informations générales<sup>2</sup>, *Le Soleil*, pour la presse publique, et *Walf* pour la presse privée dite « indépendante » aideront à analyser notre objet d'étude, en prenant en compte le type de presse. La presse est certes présente tout au long de la vie des États africains, mais son rôle est remarquable en certains moments dont la période électorale.

En effet, les élections en Afrique subsaharienne suscitent un grand engouement, en passant pour un facteur déterminant du niveau de démocratie pour un État, même si le critère paraît insuffisant par la plupart des chercheurs qui réfléchissent sur la question de démocratie. Faisant une étude sur le « réglage sémique du concept démocratie », M. Daff soutient que « le

---

1 Évangile selon Marc 5, 9.

2 Les distinguant des « énoncés pour convaincre », Breton (1999 : 103) fait remarquer que les « énoncés informatifs » ont une dimension argumentative mais sous-tendent un « “contrat d'objectivité” implicite passé entre l'émetteur [orateur] et le récepteur [l'auditoire] et que le contexte précise habituellement ».



pluralisme politique, la liberté de presse, l'organisation régulière d'élections présidentielles et législatives font partie de la culture démocratique au Sénégal » (Daff, 1996 : 32).

### **3.1. La presse publique, une indépendance sous contrôle ?**

Souvent vue comme une « presse d'État », la presse publique est censée porter l'information officielle institutionnelle ; et elle a un rôle de service public. Cependant, le statut de médias nationaux ne serait pas en conformité avec la réalité de l'information, car il n'y a pas une véritable représentativité ou égalité d'accès aux médias, des différents groupes de la société sénégalaise (opposition politique, parti au pouvoir...). Abordant ce thème dans le même sens, le journaliste et écrivain sénégalais, I. T. Guèye (2006 : 96) soutient que « les médias d'Etat sont et restent sous le contrôle de la puissance publique qui, quotidiennement, s'en sert pour émettre son opinion jugée très souvent incisive voire propagandiste ».

Le développement suivant montrera comment la presse publique sénégalaise prolonge la pratique de son ancêtre – la presse coloniale – qui servait de relais d'informations aux principaux pouvoirs publics.

#### *Le Soleil, quotidien de l'État ou quotidien du régime ?*

Pour mieux saisir les rapports entre *Le Soleil*, journal étatique présenté ci-haut, et le pouvoir politique, il faut questionner les statuts de sa création. Avec un directeur général nommé par le président de la République, le quotidien perpétue la mission qui lui a été assignée dès ses débuts. C'est Léopold Sédar Senghor qui, lors du conseil interministériel du 30 novembre 1967, a exposé les principes qui devront caractériser la publication :

1/ Être digne de ce nom<sup>1</sup> ; 2/ refléter la pensée politique du gouvernement sinon du parti (*le parti au pouvoir*) ; 3/ après la première mise de fond, le quotidien doit être géré et ne rien coûter à l'État » (cité dans Paye, 1992 : 6)

Il se dégage l'image non seulement d'un média-État mais clairement affichée d'un média pro-régime, et surtout un média-parti, ce qui contraste avec l'appellation de quotidien national, c'est-à-dire qui n'est sous la dépendance d'aucune entité. Dans le système du parti unifié, sous Senghor, l'État avait le monopole médiatique, et son principal quotidien livrait l'information dite institutionnelle.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire « Le soleil qui éclaire ».

En plus, il est fréquent que des caractéristiques de fiabilité, de légitimité soient attribuées à l'information institutionnelle, car elle découlerait de sources officielles de l'État. La question du déséquilibre d'accès aux sources se pose, avec une presse privée souvent gênante vis-à-vis du pouvoir politique. Cependant, nous précisons, avec Gingras (2009 : 23), que les sources de l'État ne sont pas si objectives, étant donné que chaque régime se fixe des limites dans l'information. Les arguments sont généralement le secret d'État, la sécurité nationale ou la bonne gestion des relations diplomatiques.

A en croire l'ancien journaliste des médias d'État et ancien chef de service de presse de l'Assemblée Nationale du Sénégal, la soumission des journalistes des médias publics, en l'occurrence du quotidien national, ne surprend pas car ce sont des fonctionnaires tenus par le respect du droit de réserve recommandé à tout fonctionnaire de l'État (Fall, 2014 : 11). Autrement, ce sont les bases de cette presse qui ne favorisent pas l'idée d'indépendance. Les journalistes qui tiennent à une certaine liberté dans l'exercice de leur métier sont obligés de quitter lesdits organes de presse. Sous Senghor, les journalistes avaient une marge de liberté dans le traitement de l'information culturelle ou économique, et non sur la vie politique. Fait marquant, durant le règne socialiste<sup>1</sup>, le directeur général du *Soleil*, était membre du parti au pouvoir. Ce dernier était alors plus contrôlé que les deux autres organes de presse publique : la RTS et l'APS, dont les dirigeants n'étaient pas membres du bureau politique du PS.

Au lendemain de l'Alternance, le Président Abdoulaye Wade avait menacé de fermer *Le Soleil* qu'il accusait de chanter les louanges d'un parti, mais après un temps il renonça à cette idée (Mbow, 2004). Les « deux directeurs [du quotidien national], nommés par le Président Wade, ont essayé, à leur tour, d'appliquer les recommandations de Senghor (voir *supra*), même quand le régime a changé : la vision du gouvernement ou du parti au pouvoir » (Barry, 2012 : 200). D'après Mbow (*op.cit.*), *Le Soleil*, dont « l'étatisation [...] est incompatible avec l'indépendance des journalistes », continue de porter la vision des « dominants »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Les mandats de Senghor et ceux du couple Diouf-Colin (dans l'opinion publique, Abdou était considéré comme un président fantôme qui ne faisait qu'exécuter les directives de Jean Colin).

<sup>2</sup> C'est l'objet des travaux de P. Bourdieu : les médias portent la voix des « dominants », c'est-à-dire ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique, etc. : les médias reproduiraient de façon dissimulée<sup>2</sup> les rapports de forces existant dans la société. Toutefois, il est nécessaire de préciser que la sociologie du peuple sénégalais ne connaît pas la logique des classes telle qu'elle est perçue en France, avec une forte distinction entre les classes bourgeoises vues comme détentrices des richesses, et d'autre part, les classes dites « populaires » caractérisées par des conditions de vie très modestes. Toutefois, il existe dans la plupart des communautés sénégalaises (Dieng, 2008, pour le cas des Wolofs), un système de castes qui est différent du système de classes sociales évoqué dans les sociétés occidentales.

Nous pouvons rappeler que « les médias, comme appareils idéologiques, présentent l'ordre des choses comme le meilleur qui puisse exister de manière réaliste et visent à générer du consentement à son égard » (Gingras, 2006 : 51).

Pour M. Mbow, le quotidien national qui s'inscrivait dans une perspective d'« intégration nationale » ou d'« unité nationale » a connu « une confusion entre le devoir d'intéresser les citoyens aux affaires de la Nation et cette dérive qui a consisté à faire du *Soleil* un organe idéologique au service du parti au pouvoir » (Mbow, *op. cit.*)<sup>1</sup>. Cependant, l'existence d'un appareil idéologique ne signifie pas qu'il y ait « contrôle total sur les esprits » ; autrement dit le concept ne suppose pas que la persuasion soit parfaitement réussie auprès de la totalité de ceux et celles qui lisent, écoutent et regardent les médias : les déterminations ne peuvent être absolues. (Gingras, *op. cit.*, 52).

Du développement qui vient d'être effectué sur *Le Soleil* nous extrayons deux principaux éléments : d'un côté, le quotidien national *se donne* l'image d'un organe de service public, d'un autre, il est considéré comme le porte-voix du parti au pouvoir<sup>2</sup>. Nous verrons comment, à travers le discours de presse, *Le Soleil* traite la question de la « dévolution monarchique », tout en veillant à rétablir son image professionnelle constamment remise en cause par l'opposition politique.

---

1 Voir deuxième partie, chapitre 2.

2 C'est sous ce contraste que se joue, d'après P. Champagne (2007 : 52), la crédibilité du journalisme qui se trouve tiraillé entre l'influence du pouvoir économique d'un côté, et d'un autre, la propagande politique. Les journalistes entendent obéir à la logique de leur champ intellectuel pour ne pas perdre leur crédibilité.

### 3.2. La presse privée, dénonciation ou opposition politique ?

Les médias privés résultent, nous l'avons vu plus haut, d'une longue lutte démocratique, dont les principaux acteurs sont les journalistes, les politiques et les membres de mouvements citoyens. Leur avènement, au Sénégal, est concomitant au niveau de démocratie de l'État. Ibrahima Fall, journaliste exprime son inquiétude de constater que la majorité des propriétaires des organes de presse au Sénégal sont « des hommes d'affaires ou des hommes politiques en quête de pouvoir d'influence. Pour eux, l'objectif n'est pas la qualité de l'information, ni même la rentabilité, mais le pouvoir qu'elle leur donne »<sup>1</sup>.

Et un autre confrère sénégalais de souligner que « certains journaux voient leur ligne éditoriale évoluer au gré des besoins du patron »<sup>2</sup>. Cette presse se voit coller le qualificatif « indépendant ». Si les organes ne sont pas la propriété privée des pouvoirs publics, l'implicite serait une « presse libre ». Néanmoins, qu'en est-il de la liberté des journalistes de ces médias privés au sein de leur rédaction ? Y aurait-il plus de liberté dans l'exercice du métier, au sein de la presse privée qu'à celui de la presse publique, si l'on sait les intérêts des propriétaires des quotidiens privés ?

En effet, au-delà des missions classiques d'informer et de divertir, les médias privés se dotent chacun d'un slogan, qui leur confère une certaine vision du monde, le plus souvent assimilable à la vision du patron. De plus en plus, les propriétaires transforment leurs médias en de grands groupes de presse, intégrant plusieurs types de médias : la radio, la télévision, la presse écrite, etc. C'est le « modèle de concentration » (Ramonet, 2001, Cagé, 2015), suscité par la concurrence et qui est un processus présent dans le monde entier.

La visibilité dans l'espace public de certains patrons de presse et leurs prises de position dans le débat politique national sont des faits marquants au Sénégal, d'où l'accusation qui est adressée à leurs rédactions d'être des relais de l'opposition (Thioune, 2016 : 41). Lors d'une

---

1 <http://www.jeuneafrique.com/139363/culture/s-n-gal-la-concentration-des-m-dias-une-arme-double-tranchant/>. Consulté le 01 septembre 2015. Nous faisons, à l'instar de Serge Halimi (2005), le même constat qu'en France avec les propriétaires de grands journaux.

2 En guise d'illustration, nous pouvons citer Sidi Lamine Niass, un diplômé en études islamiques, qui lance en 1984 le journal , et assez récemment Youssou Ndour, un artiste de renommée internationale qui a lancé son groupe de presse, le *groupe Futurs Médias*, et qui présenta sa candidature aux présidentielles de 2012. Il existe également une catégorie importante de patrons de presse, ténors du journalisme sénégalais. Abdou Latif Coulibaly, connu dans le journalisme dit d'investigation, est propriétaire d'un grand institut de journalisme (ISSIC Dakar) et d'un groupe de presse, *Sud Communication*, depuis 1996. C'est le cas de Madiambal Diagne qui a son entreprise de presse, le groupe *Avenir Communication*, depuis 2002.

visite à Chicago, un extrait d'une déclaration de Reporters Sans Frontières dénonce la réaction du Président Abdoulaye Wade à la question d'un journaliste américain. A la question de Rolin Martin, chroniqueur politique pour la chaîne CNN « Monsieur le Président, est-ce que vous êtes prêt à déclarer solennellement que vous condamnez l'agression des journalistes ? [par les forces de l'ordre, le 21 juin 2008] », Abdoulaye Wade a répondu : « Qui est journaliste ? Ce sont des politiciens ! ». Il a ajouté que la plupart des journalistes étaient corrompus.<sup>1</sup>

Si nous nous référons à l'idéal de communication rationnelle, selon les thèses de Habermas et Honneth, qui avancent que seule une négociation argumentée rationnelle sur des principes normatifs implicites amène à une forme de reconnaissance (Guerin, Siouffi et Sorlin, 2013), nous pouvons dire que la réponse d'Abdoulaye Wade est un « déni de reconnaissance » (sociale)<sup>2</sup>, donc une « source de conflit ». Nous allons ci-après présenter le journal, qui illustre bien les principales caractéristiques de la presse privée sénégalaise.

### ***Wal Fadji, la « voix des sans-voix » et/ou la « voix du patron »?***

Conformément à la ligne éditoriale qu'il se donne, c'est-à-dire celle du porteur du *discours des valeurs* et de la défense des opprimés, le groupe fait partie des publications qui ouvrent le plus ses antennes (ou plateaux) aux couches les plus défavorisées. L'opposition politique y trouve également son compte, vu son accès difficile aux médias publics.

D'ailleurs, le président de *Walf* a fait sien le slogan du quotidien, « la voix des sans-voix », pour justifier son engagement personnel. Il explique comment il a opté « pour une charte rédactionnelle dédiée à la défense des classes faibles et vulnérables, en portant très haut la voix des sans voix. » (2016 : 42-43). Il n'est pas exagéré alors de parler de *son* journal. Ce qui lui donne l'image d'un antisystème. Sidi Lamine Niass s'est engagé politiquement – en tant qu'acteur indépendant, en dehors des partis classiques - depuis sa jeunesse. Ses prises de positions lui valent des problèmes avec tous les régimes. Dans un article intitulé « Sidy, L'homme qui défie les régimes », il dresse une opposition systématique entre « je » (lui-même) et « il » (les politiques) :

---

<sup>1</sup> Site Reporters Sans Frontières (consulté le 25 août 2015)

<sup>2</sup> Honneth (2004 : 135) distingue trois modèles de reconnaissance : la « reconnaissance inhérente aux différentes manifestations de l'amour et des relations affectives » ; la « reconnaissance présente dans les valeurs de liberté et surtout d'égalité » et la « reconnaissance propre à l'estime ».

J'ai combattu Senghor, **il m'**a mis en prison. J'ai combattu Abdou Diouf, **il m'**a mis en prison. J'ai combattu Abdoulaye Wade, **il m'**a amené le fisc. **Je** suis en train de combattre Macky Sall, c'est pourquoi **il** veut **me** ruiner.<sup>1</sup> (*Le gras est de nous.*)

Nous constatons explicitement que Niass lui-même personnalise la situation conflictuelle dans laquelle se trouve son groupe de presse face aux différents régimes, par l'emploi de la première personne (*je, me*). Cela est accentué par l'opposition du pronom « Je » à celui « il me ... ». La sémantique des verbes employés renforce l'idée d'une confrontation : combattre, mettre en prison, amener le fisc à, ruiner (quelqu'un).

Avec Abdoulaye Wade, il va souvent vaciller : il réagit par moment, en l'occurrence quand les intérêts de son groupe de presse<sup>2</sup> sont en cause, Niass est tantôt un soutien du président de la République, tantôt son ardent détracteur. Les moyens du pouvoir pour réagir à ses prises de position, sont le fisc, avec des menaces de fermeture et/ou de confiscation des biens du groupe de presse<sup>3</sup>, mais également des attaques<sup>4</sup>, morales ou physiques. En plus de ses sorties médiatiques, S. L. Niass initie, le 19 mars 2011, une grande manifestation (*sit-in*) où l'on compte la présence des responsables de l'opposition politique, mais aussi des mouvements citoyens (Y en marre) et des artistes. L'objectif était de dénoncer l'injustice et surtout l'impunité imposées par le régime. Il rebaptise la Place de l'obélisque à Dakar, « Place Tahrir », en référence au lieu de départ de la révolution égyptienne en janvier 2011. Ses déclarations<sup>5</sup> trouvent souvent un écho auprès de la population, car elles comportent toujours des mots ou des expressions incendiaires, faisant d'ailleurs l'objet de ses arrestations par les services de police ou des renseignements généraux. Ainsi, ses citations sont aussitôt récupérées par le discours commun, qui sert à son tour de répertoire aux politiques. Pour exemple, lorsque le débat sur la dépénalisation de l'homosexualité est posé au Sénégal, Sidi Lamine Niass a accusé le Président Macky Sall d'être le relais de réseaux homosexuels ; il dira plus, car il lancera l'expression interrogative en langue wolof, *mbaa du...? [ne serait-il pas... ?]*. Ce qui laisse entendre qu'il n'est pas exclu que le président soit souteneur des homosexuels, ou « pire » l'un des leurs. Les points de suspension laissent la voie ouverte aux

---

1 Voir en ligne, <http://xalimasn.com/de-senghor-a-mackysall-sidy-lamine-niass-lhomme-qui-combat-les-presidents-de-la-republique/>. Consulté le 31 août 2015

2 Ses détracteurs lui collent dès lors le titre de « maître chanteur des présidents sénégalais » : tous ces agissements seraient justifiés par la défense de ses intérêts personnels et non de la nation sénégalaise. ....

<sup>3</sup> La fermeture, le jeudi 27 août 2009, de Télévision et des chaînes de radio Fm, par le Bureau sénégalais des droits d'auteur (Bsda).

4 Nous pouvons lire la publication de Reporters Sans Frontières du mardi 19 juillet 2011, [en ligne] <http://fr.rsf.org/senegal-le-groupe-de-presse-Walf-adjri-sous-19-07-2011,40654.html> . Consulté le 25 août 2015

5 Il tient assez un discours de victimisation, en dénonçant un « acharnement » dont il ferait l'objet (voir la citation *supra*).

interprétations, même les plus inattendues. Une telle déclaration est plus qu'incendiaire au Sénégal, car bien imprégnées de leurs croyances religieuses et traditionnelles, les populations sénégalaises considèrent l'homosexualité comme une abomination. Le *mbaa du ?* de Niasse sera en vogue pour un moment au Sénégal, en particulier au niveau de la capitale où se concentre l'essentiel de la vie politico-économique et pourvoyeuse de nouvelles expressions<sup>1</sup>. Le développement sur les rapports médias/ pouvoir politique, et la présentation des médias sénégalais, en l'occurrence les deux quotidiens de notre corpus, nous ont permis d'établir les *conditions de production* du discours. Ce qui facilite la connaissance de la posture discursive voire la *place*<sup>2</sup> de chaque catégorie de locuteurs : les journalistes d'un côté et les politiques de l'autre.

### **3.3. Alternance politique 2000 : quel bilan pour le « quatrième pouvoir » ?**

Pour expliquer l'événement politique survenu au Sénégal, des auteurs (sociologues, analystes politiques...) avancent que des facteurs principaux ayant permis la réalisation concrète, en 2000 du mythe d'« exception sénégalaise »<sup>3</sup> sont nombreux : la mobilisation citoyenne<sup>4</sup> de la jeunesse, le sentiment d'amertume créé par l'usure d'un pouvoir socialiste qui n'arrive plus à répondre aux besoins sociaux des populations et le rôle de la presse. Nous allons nous arrêter sur la contribution de la presse.

#### ***Une « retombée positive » pour la presse sénégalaise ?***

En premier lieu, la part de la presse est magnifiée tant pour sa posture d'avant-gardiste (une campagne apaisée), que celle de vigie lors du scrutin (des élections dites transparentes). La tenue d'ateliers avec les journalistes, le plus souvent sous la houlette des organes de

---

1 Il est l'auteur de *deuk bi dafa macky*, toujours en langue wolof, pour trouver un qualificatif à l'état de stagnation ou de retard économique du pays, à partir du prénom du président « le pays est macky ». *Deuk bi dafamacky*, littéralement « le pays est macky », dont l'implicite est « le Pays va mal à l'image de son Président ». L'expression est vite reprise par le discours commun, en l'occurrence les adversaires politiques, au premier rang les responsables et militants politiques du PDS. Le patron de presse n'hésite pas aussi à parler de régimes dictatoriaux en comparant le président à de grands dictateurs connus au niveau international.

2 Nous préférons la notion de *place* (Pêcheux 1969), qui répond plus aux besoins de l'AD, contrairement à celle de *posture* qui est plus sociologique.

3 Voir la section qui lui est consacrée dans les pages précédentes.

4 Il sera plusieurs fois question tout au long de notre analyse, de mouvements citoyens comme Y EN A MARRE, mais d'acteurs dits de « société civile », dont Alioune Tine. Ce sont des acteurs qui se présentent au sein de l'espace public comme porteurs d'un discours guidé par la « cause nationale ». Toutefois, des analystes ou observateurs de la vie politique sénégalaise, trouvent que ces derniers se servent du militantisme citoyen pour faire leur entrée en politique. Il s'agit d'un « raccourci » (Mendy, 2012 : 77).

régulation de l'audiovisuel est le signe que les autorités ont mesuré les enjeux de ces élections, d'où la responsabilité qui incombe aux médias. Durant le scrutin, la presse s'est illustrée par la publication en direct des résultats, même des localités les plus reculées du pays, au fur et à mesure que les équipes de bureau de vote finissaient le décompte. Pour nombre d'observateurs, l'émission en direct a empêché les populations d'occuper la rue et de manifester. Une sorte de confiance s'est aussitôt établie entre l'auditeur branché à sa fréquence radio FM et le journaliste qui veille et lui communique les scores des candidats au niveau des bureaux de vote. Le lecteur est comme pris à témoin, puisqu'il suit, par la transmission, le processus électoral depuis la campagne jusqu'à la fin des élections.

En second lieu, au lendemain de l'Alternance, une partie de la presse sénégalaise s'est octroyée un rôle de tout premier rang parmi tous les acteurs des élections. Sans les placer sur le devant de la scène, le nouveau président de la République, leur reconnaît ce rôle capital. Les références à la presse, dans ses premiers discours à la nation, et la nomination des journalistes ou des patrons de presse aux postes de responsabilités étatiques sont significatives : il s'agit d'une reconnaissance par une récompense. Abdourahmane Camara, directeur de publication du journal, dira, lors d'une interview : « avec l'alternance, le pouvoir s'est dit qu'il faut récompenser la presse parce qu'elle est son alliée [...]. Le [nouveau] Président Wade a dit que sans la presse, il n'y aurait pas eu d'alternance (cité par Barry, 2012 : 50).

Enfin, l'idée d'une légitimité tirée de leur contribution à l'élection présidentielle, avec tous les honneurs qu'ils reçoivent des autres acteurs, pousse une bonne part de la presse sénégalaise à se donner nouvelles prérogatives, plus précisément celle d'arbitrer<sup>1</sup> et même de gérer l'alternance. Beaucoup de leurs confrères, en particulier les « grandes plumes » de la presse sénégalaise, ne vont pas tarder à rappeler à l'ordre ceux-là, puisqu'ils considèrent qu'ils sont en train de passer outre les principes de leur métier. Des auteurs font remarquer une ambiguïté relative au rôle des médias dans le processus démocratique. A.-M. Gingras, à qui nous empruntons l'expression « grand malentendu », soutient que, dans les rapports entre journalistes et personnages publics politiques, « s'affrontent » une « responsabilité sociale associée aux médias » et une « responsabilité électorale » (2006 : 58). A en croire

---

1 I. Ricoreux, auteure de *La langue des médias* (2016), souligne la posture moraliste que prennent les journalistes – parfois sans se rendre compte, (<https://www.youtube.com/watch?v=2Rr5Vwqrokk> ; consulté le 08 décembre 2016). (Voir aussi la conception de Walter Lippmann selon laquelle l'élite via les médias doit orienter l'information, vu que la masse est incapable de se décider.



Gingras, cette posture permet aux journalistes de se disputer la notoriété publique<sup>1</sup> avec les autres personnages. Elle explique, sur la même page, que : « La notoriété constitue, pour certains journalistes, une "retombée positive" de leur travail ; la possibilité de donner des conseils au chef du gouvernement dans un éditorial ou dans une analyse les place, croient certains, en position dominante » (Gingras, *loc. cit.*).

La situation de la presse sénégalaise est un exemple de ce que décrit A.-M. Gingras ci-dessus. Les premiers mois du règne de Wade voire la première année, les médias ne critiquaient pas le régime de la première Alternance politique du pays. Les journalistes passaient sous silence les erreurs qui, dans un passé récent, auraient attiré leur attention. L'apprentissage par les nouveaux venus de l'appareil complexe qu'est l'administration semble justifier le mutisme de la presse. On peut estimer qu'ils ont fait le choix de laisser un temps raisonnable au nouveau régime. Si des analystes de l'actualité politique parlent de « lune de miel » entre Wade et la presse, pourtant cet accord va vite voler en éclats. Nous retrouvons l'idée dans un dossier spécial de *JA* : « entre Wade et les médias sénégalais, l'histoire a commencé par une douce lune de miel avant de virer au pugilat »<sup>2</sup>. La rupture survient dès que la presse a commencé à mettre à nu les scandales financiers, le niveau d'instruction jugé trop faible ou l'arrogance de certains hauts responsables (Brossier, 2019 : 661). Commencent les problèmes entre la presse et le président de la république qui se dit trahi par ses « anciens alliés », en l'occurrence les journalistes de la presse privée. E. Plenel, directeur et cofondateur de *Médiapart*, analysant le changement d'attitude de la gauche française vis-à-vis de son journal, retient que les politiques (*de l'opposition politique*) sont solidaires à une presse qui critique le régime<sup>3</sup>. C'est le malentendu dont nous avons ci-haut parlé. A. Wade, opposant, avait de la sympathie pour la presse privée lorsqu'elle critiquait son adversaire, mais il n'a pas accepté que cette même presse s'attaque à sa gestion du pays. A. Camara précité, analysant ces relations, rappelle que la presse privée a joué un « rôle de vigie de la démocratie » durant la campagne, et qu'elle n'a été nullement l'alliée de A. Wade (Barry, 2012 : 51).

La mise en garde préélectorale aux professionnels des médias sénégalais par des confrères, est le signe de gens soucieux de préserver l'intérêt de leur métier. Selon A. Camara, le travail du

---

1 Pour reprendre une idée de Ruth Amossy (2010 : 6), nous dirons qu'ils [les journalistes] se donnent dans leurs interventions des « rôles sociaux de première importance ».

2 « Wade de A à Z ». In *JA*, Par M. Ben Yahmed, C. Boisbouvier, A. Faujas, P. Perdrix, C. Y. Seck et C. Sow (à Dakar, publié le 29 mars 2010, <http://www.jeuneafrique.com/197809/politique/wade-de-a-z/> consulté le 27 août 2015

3 Quand la presse critique le régime, l'opposition la voit généralement comme une *alliée* face à un *ennemi commun*, le régime en place. Plenel nous explique, dans la citation, comment cette opposition change d'attitude sur le travail de la presse, une fois est au pouvoir.

journaliste est d'informer les citoyens pour leur permettre de bien remplir les devoirs ; le journaliste n'a pas pour mission de gérer les affaires publiques de l'État. Ce dernier rôle revient aux pouvoirs institutionnels. Il se pose la question du statut de « quatrième pouvoir » souvent attribué - peut-être naïvement - à la presse. Beaucoup d'auteurs lui préfèrent le titre de « pouvoir d'influence » (Gingras, 2009). Dans la même lancée, G. Muhlmann (2006) a confronté la formule de « quatrième pouvoir » à celles de « contre-pouvoir » et de « pouvoir d'influence », pour définir le statut de la presse, à partir de sa contribution dans la vie politique. Une autre critique vient d'E. Neveu (2013 : 4) qui cite la notion de « quatrième pouvoir » parmi les *préjugés normatifs* constitutifs des quatre *obstacles épistémologiques* à l'étude des pratiques médiatiques.

Par ailleurs, d'après E. Landowski (1989 : 33), dans *La société réfléchie*, le « discours journalistique et, *a priori*, politique, se fait lui-même action – par exemple sous forme d'appels, d'ordres, de mise en garde », d'où le renforcement de l'idée de la presse comme « pouvoir ». Cependant, la remise en cause du statut de « quatrième pouvoir » ne diminue pas l'impact de la presse vis-à-vis de celui des pouvoirs institutionnalisés (Eveno, 2002 : 81-82).

La situation dans laquelle se trouve la presse sénégalaise durant l'alternance ne lui est pas spécifique, elle est propre aux médias en général. Elle traduit la relative autonomie de la presse mais aussi l'influence réciproque entre elle et d'autres domaines (politique, économie...). Il existe une abondante littérature sur la « double dépendance » (Champagne, 1995).

S. Halimi, un journaliste et écrivain, met à nu également cette dépendance des médias à travers son essai politique devenu célèbre, *Les nouveaux chiens de garde* (2005)<sup>1</sup>, où il démontre une collusion entre les différents champs politique, journalistique, économique. S. Halimi y révèle également le mutisme de la presse, en l'occurrence française, sous les contraintes du monde économique –venant notamment des patrons actionnaires. Il est donc assez simpliste, pour reprendre l'idée de P. Champagne, que « certains puissent parler [...] de la presse comme d'un "quatrième pouvoir" » (Champagne, 1995 : 216).

Nous pouvons conclure sur les relations entre presse et pouvoir politique, en retenant que la réalité journalistique est différente de la conception officielle et théorique qu'on donne

---

<sup>1</sup> Publié en 1997 et réactualisé en 2005 (Editions *Liber-Raisons d'agir*), il reprend le titre est *Les chiens de garde* (1969) de P. Nizan, publié aux Editions François Maspero. Dans cet essai, l'auteur fait une critique marxiste de la manière dont la classe bourgeoise essaie, de façon sournoise, de maintenir les classes populaires dans leur état de précarité. Halimi reprend donc le thème en dévoilant la façon dont les hommes (ou femmes) de médias défendent les intérêts de l'élite (politiques, économiques) avec qui ils partagent généralement les mêmes milieux, étant de la même *classe sociale*.

souvent à ce champ. Pour le Sénégal, plus particulièrement la période de l'alternance, l'historique politico-médiatique que nous avons exposé ci-dessus constituera une base pour notre analyse du discours politique. Il s'agit précisément de voir comment les journalistes, grâce à la « retombée positive » (Gingras, *op. cit*) qu'ils ont obtenue des élections de 2000, vont traiter la question sur la « dévolution monarchique ».

## *Synthèse et interprétation de la première partie*

L'exposé sur l'histoire politique du Sénégal indépendant a permis de constater les crises politiques qui l'ont jalonnée, bien que moins importantes que les troubles socio-politiques survenus dans la plupart des pays voisins de l'Ouest africain. Quelle que soit la crise, l'ordre républicain a toujours prévalu au Sénégal ; ne dit-on pas, dans l'opinion publique, qu'*'au Sénégal, on finit toujours par trouver une solution aux problèmes / ?*

Une réalité socio-politique qui semble suffisante pour croire à l'existence d'une « exception sénégalaise ». En effet, à côté des problèmes politiques cités, le Sénégal est le siège du plus vieux conflit séparatiste de l'Afrique occidentale, pourtant non médiatisé à l'échelle internationale, contrairement aux rebellions des pays limitrophes. Au nom de son « exception », l'État sénégalais a, depuis les débuts du conflit<sup>1</sup>, considéré cette guerre comme un conflit insignifiant susceptible d'être réglé à l'interne. Internationaliser sa résolution cohabiterait mal avec le discours du Sénégal « vitrine démocratique africaine », surtout que ledit conflit est essentiellement identitaire, opposant un « sud » fortement attaché aux valeurs ancestrales animistes (Diop, 2002 : 442) à un « nord » fondamentalement marqué par le modèle islamo-confrérique (wolof)<sup>2</sup>. Ces deux entités identitaires (opposées) remettent en cause l'idée sénégalaise<sup>3</sup> d'une nation fondée sur le désir de vivre ensemble. Ce que traduit l'exemple suivant : « *C'est le Mfdc qui a oublié le cousinage à plaisanterie entre Al pular, Sérère et Diola* (Wal fadjri 25/09/1995), cité par Équipe IFA-Sénégal (2006 : 150).<sup>4</sup>

Cependant, le Sénégal s'est toujours appuyé sur les piliers de son « exception » pour faire taire ou affaiblir les sentiments de distanciation qui pouvaient naître au sein de la nation. La pratique du « cousinage à plaisanterie » (voir *chap. 1, 1.3.*) est un des éléments constitutifs de la construction de l'« exception » : elle consiste notamment à établir un lien de parenté entre les membres de l'ethnie sérère, principalement localisée dans la partie centrale du pays, et ceux de l'ethnie diola fortement impliquée dans le mouvement séparatiste au sud du pays. Le

---

<sup>1</sup> La marche du 26 décembre 1982 à Ziguinchor des membres du MFDC, réprimée par les Forces de l'ordre sénégalaises marque, selon les analystes du conflit, le début de la revendication séparatiste en Casamance (voir les documents de la note de bas de page suivante).

<sup>2</sup> Nous pouvons nous faire une idée sur l'historique mais aussi l'ampleur du conflit, en lisant *Le conflit de Casamance : ce que disent les armes* (2010, éditions Karthala) de Jean-Claude Marut, ou *L'identité joola en question. La bataille idéologique du MFDC pour l'indépendance* (2011, Karthala) de Paul Diedhiou.

<sup>3</sup> Héritée de la tradition française.

<sup>4</sup> Lire aussi M.-C. Diop (*op. cit.*, 68)

même procédé pourrait également être utile dans un cadre suprarégional, en particulier en cas de conflit avec les États limitrophes qui comptent des groupes ethniques qu'on retrouve au Sénégal : les diolas en Guinée Bissau et en Gambie, les mandingues au Mali et en Gambie, les peuls présents dans une bonne partie de la sous-région ouest africaine, etc.

Après avoir réfléchi sur la construction identitaire nationale qui a abouti à l'idée d'« exception », nous nous sommes également intéressé à l'évolution de la presse sénégalaise. Cela s'explique par la nature même de l'objet d'étude, nous analyserons le discours politique *dans et par*<sup>1</sup> les médias, et en particulier dans la presse. Ainsi, dans le second chapitre de l'approche théorique, nous avons montré comment la presse sénégalaise est construite à partir de ses relations avec le pouvoir politique : tirillée entre, d'un côté, l'accusation d'être une presse pro-État, et de l'autre, de constituer une presse d'opposition politique. Néanmoins, la situation est inhérente à la presse de façon générale, comme l'atteste la critique des médias abordée au niveau de la partie théorique. Nous allons maintenant préciser notre ancrage théorique et les outils que nous allons mobiliser pour notre étude.

---

<sup>1</sup> « *dans et par* » (les médias) est une formule de l'AD qui présente les médias comme un canal mais aussi un acteur-clé dans la construction de l'événement.

## **DEUXIEME PARTIE**

Analyse du discours et argumentation : une approche  
interdisciplinaire de la notion d'*ethos*

Cette partie a un double objectif. Du point de vue épistémologique, elle permet de présenter la discipline dans laquelle se situe notre travail, à savoir l'Analyse du discours (AD). Elle précise l'idée que l'AD, considérée comme une « discipline carrefour » (Maingueneau 1991), est née d'approches et de disciplines différentes, en particulier et historiquement dans ses relations avec la psychanalyse, l'histoire, la sociologie et la linguistique, puis, plus récemment les sciences de l'information et de la communication, disciplines qui tiennent une place primordiale au sein des rencontres interdisciplinaires.

Le second objectif, c'est de pouvoir relever et retracer les grandes étapes de l'évolution de la notion d'*ethos* : de la rhétorique aristotélicienne à l'AD en passant par son inscription dans les sciences du langage en général, rendue possible par les travaux sur l'énonciation à travers les concepts de *locuteur*, de *scénographie* et d'*incorporation*. Nous présenterons à la fin de la partie son intégration progressive dans l'AD et ce qu'on va appeler l'Argumentation dans le discours (ADD) et nous présenterons la particularité de l'*ethos* discursif.

## Chapitre 3

### Analyse du discours et argumentation : délimitation épistémologique et disciplinaire

#### 1. Analyse du discours, une discipline-carrefour ?

L'analyse du discours (AD), comme la plupart des sciences du langage nées de la relecture critique de la linguistique saussurienne, s'intéresse au langage en situation<sup>1</sup>. J.-J. Courtine, citant J.-C. Chevalier, montre comment la démarcation de la coupure saussurienne langue/parole a été le point de départ de l'AD :

L'analyse du discours peut être envisagée dans une histoire interne de la linguistique comme un effet en retour du "geste décisif de séparation" par lequel la discipline s'est institutionnalisée comme science au début du siècle (Chevalier 1974 : 131). Son projet s'est ainsi pensé comme une "négation" et un "débordement du geste" séparateur de Saussure » (Chevalier, 1974 : 132). Elle a pour première visée de vouloir réarticuler ce que la « coupure saussurienne » avait tranché, de faire ressurgir ce que l'institution d'une linguistique formelle avait rejeté hors du champ de la science : les conditions d'emploi de la langue. (Courtine, 1991 : 157)

Sans vouloir ici reprendre toute l'historique que nombre de chercheurs ont établie sur cette discipline (Mazière, 2005 ; Sarfati, 2005 ; Maingueneau, 1991, 2014a, etc.), nous commencerons par dégager les principaux textes (ou dates) qui nous serviront de référence, ensuite nous présenterons la *tendance*<sup>2</sup> que nous adopterons dans notre étude. Faisant l'historique de l'AD, P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002), directeurs du *Dictionnaire d'analyse du discours*, soutiennent l'existence d'un courant dominant de l'AD en France, l'« Ecole française », et désignent M. Pêcheux comme « l'auteur le plus représentatif de ce courant » (2002 : 202). L'explication est un « total contresens » aux yeux de J.-J Courtine :

---

<sup>1</sup> La linguistique structurale, « discipline souveraine » durant les années 60, a, au contraire, mis « entre parenthèses le social », ce qui permet de « traiter la langue, ou tout autre objet symbolique, comme finalité sans fin » (Bourdieu 1982 : 8-9).

<sup>2</sup> L'expression « Ecole française d'analyse du discours » est une expression qui a été forgée par Louis Guespin dans un article du début des années 1970.



Le travail de Michel Pêcheux dans les années 70 était entièrement investi dans la construction théorique et l'invention méthodologique, et que les préoccupations disciplinaires et pédagogiques lui étaient entièrement étrangères ; d'autre part, que l'expression « école française d'AD » ne tenait pas compte des contradictions qui traversaient alors le domaine. (2014 : 5).

Le rappel précédent est nécessaire, d'autant plus que :

Depuis le numéro de *Langages* dirigée en 1969 par Jean Dubois et Joseph Sumpf sur l'Analyse du discours jusqu'au récent volume de *Semen* intitulé 'La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critiques' dirigé par Marie-Anne Paveau (2010), l'analyse du discours est une discipline qui se cherche, qui travaille en permanence à sa définition et à sa redéfinition. (Florea, 2012 : 45-46)

Après le constat sur la situation générale de la discipline, Florea émet des propositions qui pourraient constituer des axes de recherche aux nouvelles générations de chercheurs :

Il me semble qu'il revient aux jeunes chercheurs de poursuivre ce travail épistémologique, en situant leurs travaux au sein de l'AD, aussi bien en diachronie (par rapport aux générations successives d'analystes du discours) qu'en synchronie (par rapport aux différents courants qui se partagent le champ de l'AD aujourd'hui). Ce travail, en structurant le champ disciplinaire de l'AD, lui donnera la légitimité dont elle a besoin pour continuer à exister et se développer. (*Ibid.*, 2012 : 46)

Concentrons-nous sur la notion de *tendance*, car si l'objet *discours* connaît un certain consensus du côté des chercheurs, ceux-ci ne l'abordent pas de la même façon. M.-A. Paveau, faisant l'état des lieux de l'AD en France en 2011, opte pour le titre « Les analyses du discours »<sup>1</sup> : l'article « les » est révélateur. Avec Paveau (2012 : 2-5), on compte six *tendances* dans l'AD<sup>2</sup> dont on retrouve relativement les équivalents dans la typologie de cinq « *approches* » élaborée M. Stubbe et *al.* (2003), cités également par D. Maingueneau (2014 : 40). Ainsi, la terminologie varie suivant les auteurs : c'est tantôt les *tendances*, les *approches* ou les *approches méthodologiques*.

Toutefois, l'« AD française » à laquelle nous nous référons « n'a de français que de le nom » d'après M.-A. Paveau. Il s'agit, pour cette dernière, « une aventure théorique apatride qui a concerné des gens, des lieux, des engagements, en dehors de tout effet de frontière » (2010 : 1). Paveau préfère parler d'un « moment français de la théorie du discours ».

---

<sup>1</sup> Voir aussi le titre de *Langages* (1995), dirigé par Maingueneau, *Les analyses de discours en France*.

<sup>2</sup> Il s'agit de l'AD dite « française », la « Discourse Analysis », l'AD en interaction, la « Critical Discourse Analysis », l'AD énonciative et l'AD argumentative-communicationnelle.

Cherchant à réhabiliter<sup>1</sup> le rôle de M. Pêcheux dans la fondation de l'AD en tant que discipline, J.-J. Courtine rappelle que le terme « tendance » était plutôt employé par les analystes qui « pensaient l'univers en termes de typologie » ; il poursuit en disant :

Ce [la thèse des tendances] à quoi Pêcheux, moi-même et quelques autres opposions la notion de formation discursive, conçue à partir des contradictions qui faisaient des formations discursives des unités divisées, nullement réductibles à un cadre typologique. (Courtine, 2014 : 6).

Après la référence aux différentes tendances existant au sein de l'AD, c'est une invitation à réfléchir sur les rapports de la discipline avec d'autres. Dans la présentation leur ouvrage collectif sur les différentes traditions de l'AD, Bonnafous et Temmar (2007) expliquent comment l'AD, ayant pris appui sur les sciences humaines et sociales dès la fin des années 1960, s'est dotée d'une longue tradition interdisciplinaire. Mener une recherche en AD, revient à adopter une approche interdisciplinaire et à interroger les relations de l'AD avec les disciplines « partenaires du champ ».

### **1.1. Difficulté à délimiter les origines de l'AD**

Dans un premier temps, nous précisons la difficulté de cerner l'AD. Aux yeux de D. Maingueneau, l'AD s'ajoutant aux disciplines d'étude de texte, durant les années 1960, découle de la convergence de plusieurs disciplines, notamment la linguistique, la sociologie, la philosophie, l'histoire, etc. (Maingueneau, 2014a : 4). Par conséquent, il serait difficile d'attribuer sa paternité à un seul auteur, car les noms souvent avancés (Goffman, Wittgenstein, Foucault, Bakhtine) ont certes joué un rôle précurseur dans la naissance de l'AD :

Mais l'apport de chacun d'eux ne concerne qu'une partie de cet immense champ [...], et aucun d'eux n'a découpé [...] un territoire qui recouvre à peu près celui de l'actuelle analyse du discours. (Maingueneau, *op. cit.*, 9).

---

<sup>1</sup> J.-J. Courtine (2014) constate avec regret une *dénaturation* et un *oubli dont souffre le travail de Michel Pêcheux*. Il parle d'effacement *d'agent*, c'est-à-dire une volonté manifeste des analystes du discours, en particulier en France, de supprimer M. Pêcheux de la mémoire de l'AD. Il cite la présentation que le *Dictionnaire d'analyse du discours*, de Charaudeau et Maingueneau (*op. cit.*), fait des travaux de M. Pêcheux. Courtine se prononce sûrement à partir de sa position d'ancien collaborateur de M. Pêcheux mais aussi de celle de co-fondateur de l'AD : « ... dans l'analyse du discours que j'ai connue et contribué avec d'autres à fonder... » (2012 : 8). Cet oubli de Pêcheux s'explique par « la *démarxisation* des recherches en linguistique et plus généralement dans les sciences humaines » (Courtine, 1991 : 156), une « disparition de certaines manières de travailler ».

« *Discourse Analysis* », article du linguiste distributionnaliste Z. S. Harris de 1952, traduit et publié dans le numéro 13 de la revue *Langages* en 1969, est considéré comme précurseur par l'introduction du terme « analyse du discours » en France<sup>1</sup>. Harris et Dubois-Charlie (*ibid.*, 9), considérant que « la linguistique descriptive n'est pas armée pour tenir compte de la situation sociale », se proposent d'envisager l'analyse du discours à partir de deux types de problèmes : d'abord, le « prolongement de la linguistique descriptive au-delà des limites d'une seule phrase à la fois » et ensuite, des « rapports entre la “culture” et la langue ». Ainsi, les débuts d'AD, particulièrement en France, étaient fortement liés au contexte dominé par la remise en cause des principes du structuralisme (Dubois, 1969).

Toutefois, selon D. Maingueneau (2014 :10), « la référence à Harris est ainsi loin d'avoir une valeur fondatrice pour l'analyse du discours aujourd'hui », laquelle tire essentiellement ses problématiques actuelles de celles qui sont apparues dans les années 60 aux Etats-Unis, en France et en Angleterre. Il s'agit entre autres de l'ethnographie de la communication (D. Hymes) et des travaux de E. Goffman sur les « rituels d'interaction » pour les États-Unis, des théories poststructuralistes très influentes en France (M. Foucault), de l'idée de « tournant linguistique » soutenue par Ludwig Wittgenstein et les recherches sur les « actes de langage » de J. Austin, pour le contexte britannique.

Dans un second temps, l'AD en France sera propulsée par les textes réunis dans *Langages* 13 précité sous la direction de J. Dubois et J. Sumpf, mais aussi les travaux de M. Pêcheux et ceux de M. Foucault. Concernant J. Dubois :

Le développement d'une analyse du discours lui apparaissait sans doute comme le moyen d'associer ses préoccupations de linguiste de la langue (...), et son intérêt pour l'inscription sociale de la langue (Maingueneau, 2012 : 3).

M. Pêcheux, un philosophe marxiste de l'histoire, s'inspire de la relecture marxiste faite par L. Althusser mais aussi de la psychanalyse de J. Lacan (Pêcheux, 1990 : 8). Son AD est fortement marquée, du point de vue théorique et méthodologique (Courtine, 2014 : 5). Il s'agit précisément, pour celui-ci, de voir comment lire l'idéologie à travers les textes et de poser une théorie du discours. Pêcheux s'appuie sur la notion de *formations discursives* qu'il

---

<sup>1</sup> Traduit et paru en 1969 dans le numéro 13 de la revue *Langages* – intitulé « l'analyse du discours » -, il propose une « analyse distributionnelle ou combinatoire à l'intérieur du discours » (Harris et Dubois-Charlie 1969 : 10). La méthode consiste à étudier la structuration des textes en partant de l'occurrence de certains éléments, qui sont, dans le cas particulier des morphèmes. Ce qui permet, selon l'auteur, de « dépasser la limitation à la phrase de la linguistique descriptive » (*loc. cit.*).

emprunte à M. Foucault<sup>1</sup> mais qu'il revisite en faisant d'elle l'une des composantes d'une *formation idéologique* définie comme « un ensemble d'attitudes et de représentations se rapportant à des positions de classes en conflit » (Haroche, Henry et Pêcheux, 1971 : 102). Ces derniers proposent alors une *sémantique discursive* qui est l'« analyse scientifique des processus caractéristiques d'une formation discursive, cette analyse tenant compte du lien qui relie ces processus aux conditions dans lesquels le discours est produit (les positions auxquelles il doit être référé) » (*ibid.*, : 103). D'après l'auteur, le discours est situé dans un *interdiscours*, d'où la formule « "ça parle" toujours "avant, ailleurs et indépendamment" », pour signifier le « déjà-dit discursif » ; où les notions d'« arrières-mondes » et d'« avant-mondes » dont le discours ne pourrait pas se détacher (Pêcheux, 1982 : 55).

Ce qui vient d'être dit sur les travaux de M. Pêcheux résume l'idée qu'il n'y a pas d'AD sans *histoire* (Pêcheux, 1990 : 23), un point qui nous permet d'évoquer la *mémoire discursive*. L'exposé de M.-A. Paveau (2013) sur différentes étapes de l'évolution de cette notion montre que J.-J. Courtine (1981) l'a introduite pour la première fois dans sa thèse. La notion deviendra « mémoire interdiscursive » avec S. Moirand, avant de passer aux « lignées discursives » avec M.-A. Paveau qui introduit aussi, avec R. Robin, les notions de « démémoire » et d'« amémoire discursive ».

En outre, les *formations discursives* « sont aussi indissociables d'une conception marxiste d'un sujet soumis, traversé lui aussi par une altérité irréductible » (Paveau et Rosier, 2005). Ces dernières proposent dès lors « de distinguer cette AD historique de ce qui aujourd'hui est regroupé sous l'étiquette accueillante d'AD ».

Nous avons, grâce à ce bref historique, constaté les concepts marquants que sont les *formations discursives*, l'*interdiscours* et la *mémoire discursive*. Nous convoquerons essentiellement les deux derniers, puisque notre sujet renvoie à la question d'identité d'un peuple – qui est en réalité, nous le verrons, une construction discursive, à partir de différentes formes d'interdiscours et de celles de mémoire discursive.

## 1.2. Les évolutions de l'AD

Au fil du temps, et grâce aux nombreuses manifestations scientifiques interdisciplinaires et internationales, une évolution sur les recherches d'AD se fait remarquer en France. La

---

<sup>1</sup> Pour Foucault (1969 : 56-57), on peut parler de *formation discursive* quand on remarque une régularité entre les différents objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, à l'intérieur d'un système de dispersion. Il s'agit de l'unité non topique chez D. Maingueneau (2014a : 81-82) : un « système de contraintes invisibles, transversal aux unités topiques ».

diversification des objets étudiés en est une illustration : jadis centrée sur le discours politique, l'AD intègre maintenant les autres formes de discours, comme les conversations quotidiennes. Il est nécessaire de préciser que la difficulté pour cerner la discipline ne relevait pas seulement des différentes approches mais également de la notion de discours.

### ***La théorie linguistique de F. de Saussure et la notion de discours***

Le premier élément marquant la définition du discours en linguistique est son inscription dans des couples d'opposition *discours/phrasediscours/langue* et *discours/texte*. Le soubassement d'une telle démarche est la linguistique saussurienne. Dans le premier couple, le discours est une *unité transphrastique* (au-delà de la phrase). Toutefois selon l'AD actuelle, le discours peut correspondre à une phrase ou même un mot. Le deuxième couple rappelle la dichotomie langue/parole, avec deux unités renvoyant successivement à la langue en tant que système et à son usage en contexte. Le troisième couple présente le discours comme *un* ou plusieurs textes, et fait du discours un *texte en contexte*.

La dernière des trois définitions nous interpelle, car le « discours est le texte en contexte » rejoint la conception de l'AD. Ceci recoupe la réflexion menée sur les rapports discours et archives, que nous pouvons lire chez Guilhaumou, Maldidier et Robin (1994 : 91-96).

Ainsi, en réfléchissant sur la question « comment "faire une thèse d'analyse du discours" ? », M.-L. Florea rappelle qu'« en AD, le discours est constitué de deux plans en interaction constante, le texte et ses conditions de production, et c'est à l'articulation entre ces deux plans que s'intéresse la discipline » (2012 : 42). Elle parle d'un « point commun à tous les courants qui se réclament de l'AD ».

### ***L'après-Saussure, les différentes conceptions des analystes du discours***

Commençons par constater que le discours est diversement interprété<sup>1</sup>, en dehors de la linguistique. Une même typologie se retrouve chez la plupart des auteurs (Paveau, 2012 : 5 ; Sarfati, 2005 : 13-14 ; Maingueneau, 2014), avec quelques différences terminologiques. Chaque conception du discours implique une approche donnée, comme nous le constatons ci-après avec la typologie proposée par D. Maingueneau (2014 : 19-24, gras de l'auteur) :

---

1 Saussure pose deux sortes de linguistique : la linguistique *interne* et la linguistique *externe*, renvoyant respectivement à la *science de la langue* et à la *science des usages sociaux*. Le discours se construit par les éléments de la langue, mais se présente comme un usage social de celle-ci.

- Le discours est une **organisation au-delà de la phrase**<sup>1</sup> : mobilisant des structures d'un *autre ordre* que celles de la phrase, le discours (unité transphrastique) est régi... règles liées au *genre* ou au *type* de discours ;
- Le discours est une **forme d'action** : c'est la problématique des « actes de langage » (J. L. Austin et J. L. Searle) qui considère que « toute énonciation constitue un acte [...] qui vise à modifier une situation » ;
- Le discours est **interactif** : les interlocuteurs se prêtent attention l'un l'autre, dans leur interactivité au niveau de l'échange, oral en particulier. Cependant, « toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire ou en présence du destinataire qui semble passif, est prise dans une interactivité constitutive »<sup>2</sup> ;
- Le discours est **contextualisé** : mieux que l'idée d'un discours intervenant dans un contexte, il faut préférer l'« *indexicalité* » dont les expressions (je, tu, hier, là-bas...) n'ont « de référent qu'à travers l'énonciation singulière où elles sont employées » ;
- Le discours est **pris en charge par un sujet** : le sujet se pose comme *sources de repérages* personnels, temporels, spatiaux (JE-ICI-MAINTENANT) de son discours ; qu'il prend pleinement en charge. Seulement, dans la perspective d'AD, le *dispositif de communication* domine la vision d'un sujet prenant en charge « sa » parole ;
- Le discours est **régi par des normes** : « ... tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente ». C'est le travail de *légitimation* ;
- Le discours est **pris dans un interdiscours** : l'interdiscours est vu comme un cadre où évolue un discours aux côtés d'autres discours avec lesquels il doit entretenir des relations. M. Pêcheux (voir *supra*), fortement influencé par L. Althusser et J. Lacan, donne à l'*interdiscours* la primauté sur le discours<sup>3</sup> (Paveau, 2008), et en fait l'origine du sens ;
- Le discours **construit socialement le sens** : il s'agit des « interactions orales entre deux personnes comme des productions collectives destinées à un large public ». Le sens est ici en perpétuelle construction par des individus « pris dans des configurations sociales, à divers niveaux ».

---

1 Le discours en tant qu'*unité transphrastique* est une position défendue par Z. S. Harris, dans son article précité, où il propose un *prolongement* de la linguistique descriptive qui « s'arrête généralement aux limites de la phrase » (1969, p ?).

<sup>2</sup> Cette précision nous sert dans notre analyse du discours politique sénégalais à travers la presse écrite, étant donné que ce discours est tenu dans la plupart des cas, en l'absence du destinataire, ou mieux des adversaires politiques, qui y sont interpellés.

<sup>3</sup> Nous retrouvons cette idée dans le chapitre accordé aux « formations discursives », considérées comme les « unités non topiques » construites par le chercheur pour analyser le discours. (Maingueneau, 2014a : 81)

### 1.3. L'analyse argumentative-communicative du discours

En examinant les différentes acceptions, on comprend que la notion de discours vacille entre la linguistique et les réalités sociales ou psychologiques. Nous adopterons la définition selon laquelle, le discours

Objet de connaissance de l'analyse du discours, désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de leur production (...). Un discours inclut les genres à partir desquels des textes sont produits. (Sarfati, 2005 : 16)

Poursuivant son raisonnement, l'auteur assigne au discours les trois critères suivants :

Sa situation sociologique relativement à un groupe social donné (positionnement), la qualité de son support médiatique (inscription), enfin, le régime des relations qui règlent les rapports que les textes qui en procèdent entretiennent entre eux ou avec d'autres textes d'un autre type de discours (**intertextualité**). (Sarfati, *loc. cit.*)

Au vu de ce qui précède, autant sur l'évolution des recherches en AD que les différentes acceptions de la notion de discours, nous choisirons le point de vue conciliant de D. Maingueneau (2014a : 43) : « l'intérêt spécifique qui gouverne l'analyse du discours, c'est de rapporter la structuration des textes aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles ». Le passage suivant l'exprime de façon explicite :

[La notion de] lieu social ne doit pas être appréhendée de manière immédiate : il peut s'agir par exemple d'un positionnement dans un champ discursif (un parti politique, une doctrine religieuse ou philosophique). L'objet de l'analyse du discours, ce n'est donc ni les fonctionnements textuels, ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation qui relève à la fois du verbal et de l'institutionnel. (Maingueneau, *loc. cit.*, 43-44)

Parmi les différentes tendances d'AD, notre choix se tourne vers l'AD argumentative-communicationnelle car celle-ci nous semble la mieux à même d'appréhender notre objet d'étude qui est « l'*ethos* en politique ». Mais avant de chercher à délimiter cet objet, nous présenterons ses origines, à savoir les liens entre rhétorique et argumentation.

## 2. Rhétorique et argumentation au cours de l'histoire

Selon P. Charaudeau, le choix du « linguiste du discours » de convoquer « dans ses procédures d'analyses des concepts et des catégories appartenant à d'autres disciplines humaines et sociales » s'explique par le fait que, pour celui-ci, le « langage ne fait sens »

seulement qu'en étant « considéré dans un certain contexte psychologique et social » (2014 : 11).

En ce qui nous concerne, choisir l'approche argumentative-communicationnelle, c'est mettre en relief les liens de l'AD avec deux autres domaines, à savoir la rhétorique, d'une part, et l'argumentation, d'autre part. Pour aborder cette question, nous nous référons principalement à Aristote, C. Perelman, S. Toulmin, O. Ducrot, D. Maingueneau, M. Meyer, C. Plantin, P. Breton et R. Amossy. En effet, les travaux de chacun(e) de ces auteur(e)s marquent selon nous une étape dans l'évolution des recherches sur la rhétorique et l'argumentation.

## 2.1. L'Antiquité gréco-latine : la rhétorique aristotélicienne

Même si des textes antérieurs, en particulier la poésie d'Homère, contenaient déjà des marques d'éloquence, l'éloquence littéraire écrite considérée comme « œuvre de réflexion et œuvre d'art », est née vers la fin du V<sup>e</sup> av. J.-C. – dans une époque qui était marquée par la pratique de la parole en public à Athènes (ou à Rome)<sup>1</sup> (Bodin, 1910, XVII). Cet exercice permettait aux citoyens de plaider pour leur propriété, après le renversement des tyrans. La rhétorique se résumait alors à l'éloquence dont l'orateur devrait faire montre pour convaincre les juges. C'est l'ère des « "procès de propriétés" tenus devant les premiers jurys populaires au sujet des terres confisquées par les anciens tyrans » (Voogd, 2017 : 9). D'après L. Bodin, le système politique athénien dans l'Antiquité justifie le développement cet art oratoire : « Tout favorisait à Athènes la naissance et le développement de l'éloquence. La constitution d'abord. Tout citoyen est membre de l'Assemblée, et, dans l'Assemblée, chacun n'acquiert de crédit que dans la mesure où il s'impose par son éloquence. » (*loc. cit.*)

Dès lors, nous constatons le lien intrinsèque entre le développement de la rhétorique antique et le principe de démocratie. Parmi les grands maîtres de cet art oratoire, nous avons Korax<sup>2</sup> de Syracuse (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), et son élève Tisias, qui a élaboré les cinq parties de l'*oratio* : l'exorde, la narration, l'argumentation, la digression et l'épilogue. Cette typologie est considérée comme jetant les bases de la rhétorique dite « syntagmatique », qui s'occupe de « l'ordre des parties du discours, la *taxis* ou *dispositio* » (Barthes, 1970 : 176). Après, Gorgias de Léontinoi (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), un autre sophiste célèbre, s'intéressant à la place des

---

1 Dans son « Aide-Mémoire », R. Barthes (1970 : 173), quoique se limitant au cas de l'Occident, en particulier ce qui se passait à Athènes, à Rome et plus tard en France, note l'existence d'autres expériences d'éloquence oratoires lointaines (en Inde, ou dans l'Islam).

2 Ecrit aussi Corax de Syracuse. Nous employons l'orthographe de L. Bodin (1910).



« figures » dans l'éloquence, donne à la rhétorique une perspective « paradigmatique » : « il ouvre la prose à la rhétorique, et la rhétorique à la "stylistique" » (*loc. cit.*).

### 2.1.1. Les trois pôles de l'art oratoire : *ethos*, *logos* et *pathos*

Aristote, faisant partie de la vague suivante des grands maîtres, a eu le mérite de transformer l'exercice rhétorique en enseignement<sup>1</sup>, en participant, à la suite de ses anciens maîtres rhéteurs, à la formalisation de la « première théorie systématique du genre [rhétorique] » (Voogd, 2017 : 10). Il définit la rhétorique comme « la faculté de considérer pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader » (Lv. 1<sup>er</sup>, ch. II, § I). Elle est un *art*, dans le sens où elle met en rapport les moyens (raison dialectique) et leurs fins (fins politiques). Il existe d'autres grands rhétoriciens tels que Cicéron et Quintilien, dont la vision n'est pas très différente de celle d'Aristote.

Nous optons pour la pensée de ce dernier, conformément au choix général des analystes du discours qui repose sur la possibilité d'un *ethos* discursif hérité de la notion d'*ethos* oratoire de la rhétorique aristotélicienne. En attendant de revenir plus loin et de façon plus détaillée sur l'*ethos* discursif, nous pouvons rappeler sommairement la conception de l'*ethos* oratoire.

Nous avons ci-après le paragraphe où Aristote (1991) explique la place de l'*ethos* dans la persuasion :

C'est le caractère moral (de l'orateur) qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance. Nous nous en rapportons plus volontiers et plus promptement aux hommes de bien, sur toutes les questions en général, mais d'une manière absolue, dans les affaires embrouillées ou prêtant à l'équivoque. Il faut d'ailleurs que ce résultat soit obtenu par la force du discours, et non pas seulement par une prévention favorable à l'orateur. Il n'est pas exact de dire, comme le font quelques-uns de ceux qui ont traité de la rhétorique, - que la probité de l'orateur ne contribue en rien à produire la persuasion ; mais c'est, au contraire, au caractère moral que le discours emprunte je dirai presque sa plus grande force de persuasion. (Lv. 1<sup>er</sup>, ch. II, § IV)

Pour mieux comprendre la pensée de l'auteur, il faut se référer au chapitre 8 du Livre 1 de son texte où il expose les différentes formes de gouvernements : la démocratie, l'oligarchie, l'aristocratie, la monarchie (réglée ou tyrannie). Il soutient que chacune de ces formes repose sur un principe que l'orateur doit connaître pour mieux persuader. Le pouvoir au sein de la

---

<sup>1</sup> Barthes fait une liste des différentes pratiques rhétoriques. Elles sont au nombre de six : la technique, l'enseignement, la science, la morale, la pratique sociale, une pratique ludique.

démocratie tient au principe du *sort* réservé aux élus. Ainsi, les citoyens sont appelés à débattre pour permettre une bonne délibération, donc faciliter le choix du peuple.

En outre, Aristote cite trois genres rhétoriques (le délibératif, le judiciaire et le démonstratif) et trois moyens de preuves, aussi nommés les trois pôles de la rhétorique. Ces derniers sont le *logos* (les arguments solides), le *pathos* (les sentiments, les passions) et l'*ethos* (le caractère moral) ; ils constituent les piliers de sa pensée. L'orateur doit savoir bien s'en servir s'il veut convaincre l'auditoire. L'auteur parle dès lors de « preuves inhérentes au discours » (Lv. 1e, ch. II, § III-VI). R. Barthes explicite la vision d'Aristote en parlant d'« une rhétorique de la preuve, du raisonnement, du syllogisme approximatif (enthymème) » (1970 : 179).

### 2.1.2. La mise en œuvre des moyens de preuve

Poursuivant son argumentation, Aristote avance que, pour mettre en œuvre les trois moyens de preuves, l'orateur doit savoir formuler des *enthymèmes* et des *exemples*, tenir compte des *mœurs* et de la *vertu*, et savoir se servir des *passions*<sup>1</sup> (Lv.1, ch. II, § VII, VIII). A ses yeux, l'*exemple* est une induction oratoire et l'enthymème est un syllogisme *oratoire* – une déduction oratoire. Nous retrouvons l'explication de ces notions dans le passage suivant :

[...] lorsqu'on appuyait la démonstration de tel fait sur des cas multiples et semblables, il y avait induction. Ici, il y a exemple. Lorsque, certains faits existants réellement, quelque autre fait se produit dans un rapport quelconque avec ces faits, en raison de l'universalité ou de la généralité de ces faits, il y avait alors ce que nous avons appelé 'syllogisme', et il y a ici ce que nous appelons 'enthymème'.

En termes simples, le syllogisme est une construction qui lie une partie au général, comme la célèbre phrase : « Tous les hommes sont mortels, Socrate est un homme *donc* Socrate est mortel. ».

L'*exemple*, par contre, « n'est pas dans le rapport de la partie au tout, ni du tout à la partie, ni du tout au tout, mais dans le rapport de la partie à la partie, et du semblable au semblable » (1991, Lv. 1<sup>er</sup>, ch. II, § XIX). Nous avons, ci-après, un *exemple* cité par Aristote :

Pour montrer que Denys conspirait en vue du pouvoir tyrannique lorsqu'il demandait une garde, on allègue que Pisistrate, lui aussi, vivant de la tyrannie, demanda une garde et que, après l'avoir obtenue, il devient tyran.

---

<sup>1</sup> Par exemple, Aristote recommande de ne pas « faire dévier le juge en le poussant à la colère, à la haine, à la pitié » (Lv.1<sup>er</sup>, ch. 1<sup>er</sup>, § V).

Pour les passions, l'orateur doit comprendre d'abord les mœurs<sup>1</sup> de la situation dans laquelle il se situe et les attentes de son auditoire<sup>2</sup>. Cicéron rappelle ce principe, dans le texte où il répond aux interrogations Brutus sur les qualités de l'orateur idéal :

Les orateurs ont toujours parlé en fonction des dispositions de leur auditoire. Car lorsqu'on désire convaincre, on considère ce que les auditeurs désirent ; on se conforme et s'adapte entièrement à leurs attentes, à leur volonté et à leur bon plaisir. (2009 : 28)

En guise d'illustration, l'auteur dit que les Athéniens n'approuvaient pas l'art oratoire des Cariens, des Phrygiens et des Mysiens, qu'ils trouvaient grossiers et incultes. Ils étaient plutôt pour tout ce qui est « pur et distingué ». Dès lors, « l'orateur esclave de leurs scrupules s'interdisait tout mot insolite ou choquant » (Cicéron, *loc. cit.*).

Quant au *logos*, il renvoie aux arguments mis en place par l'orateur pour montrer le bien-fondé de son discours. Le *pathos* représente l'ensemble des éléments que l'orateur emploie afin d'émouvoir l'auditoire et l'amener à accepter sa thèse. L'*ethos* traduit le caractère de l'orateur qui fait de celui-ci quelque'un de crédible à tenir tel discours.

Toutefois, concernant « l'*ethos* en tant que construction d'image », il s'est posé un débat au sein des rhéteurs anciens, précisément sur la place qui doit être accordée à la personne réelle<sup>3</sup> de l'orateur. Pour y répondre, nous avons deux principales conceptions opposées : l'une tirée de la filiation d'Aristote et l'autre de celle de Isocrate. Les premiers pensent que le caractère moral (identité sociale) de l'orateur en tant que sujet ne contribue pas à le rendre crédible, mais plutôt l'image qu'il laisse de lui dans son discours (identité discursive). Les auteurs de la filiation d'Isocrate pensent le contraire : pour eux, l'orateur est toujours rattrapé par son identité sociale. Ainsi, l'auditoire se demande souvent si la personne qui parle mérite la confiance. Nous pouvons citer ce passage où L. Bodin commente la pensée de Isocrate en matière d'éducation :

Le seul moyen pratique d'éducation c'est celui qui fournit l'éloquence, le λόγος<sup>4</sup>. La parole est en effet comme le miroir de l'âme : en elle se reflètent les bonnes et les mauvaises qualités de chacun. « Parler comme il faut est la marque la plus certaine d'une raison droite, et un langage conforme à la réalité, à l'usage et à la justice, est l'image d'une âme belle et en qui l'on peut se fier »<sup>5</sup>. (Bodin, 1910 : 179)

---

1 C'est là qu'interviennent les *lieux communs*.

2 Voir *infra* la définition de l'*ethos* comme une « affaire de croisement de regards » (Charaudeau, 2014 : 88).

<sup>3</sup> Nous verrons plus loin, pour ce qui est de l'*ethos* discursif, l'explication en sciences du langage de la notion à partir de celles de locuteur et énonciateur, d'après O. Ducrot.

4 Le principe de la *parole* ou de la *raison* en rhétorique ancienne (Schopenhauer, 2014 : 18).

5 La citation interne est un passage du texte d'Isocrate (XV, § 255 et IV, § 48) dans Bodin (1910).

Le contenu de la citation traduit le fameux "*veritas est adæquatio intellectus et rei*" de Saint Thomas d'Aquin, traduite par « la vérité est l'adéquation de la pensée et des choses ». Que penserait-t-on d'un ancien meurtrier qui vient exposer sur la sacralité de la vie humaine ? Mieux encore, nous avons le cas de Jean-Jacques Rousseau : celui-ci, après avoir confié ses cinq enfants à l'Assistance publique, a publié un traité d'éducation devenu célèbre, *Emile ou De l'éducation* (1762), où il développe les principales étapes pour « former l'homme ». Il sera vivement critiqué par ses contemporains, en particulier par Voltaire. Aux yeux de ce dernier, J.-J. Rousseau n'est pas habilité à porter un tel discours : celui d'inviter les parents à bien s'occuper de leurs enfants. Nous pouvons lire ce passage d'une correspondance de Voltaire à M. de Chabanon, en 1766 :

Voyez Jean Jacques Rousseau, il traîne avec lui la belle demoiselle Levasseur, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants, qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur Émile, et pour en faire un bon menuisier.<sup>1</sup>

L'intérêt de faire mention de ce débat des Anciens sur le degré d'influence de l'identité sociale de l'individu, c'est de montrer que nous préférons la tendance d'Aristote, car la vision adverse tient une posture très normative du langage qui cadre mal avec l'AD, en voulant définir ce qui est normal ou ne l'est pas.

### 2.1.3. Argumentation et dialectique d'Aristote

L'objet de cette sous-section est de présenter sommairement la vision d'Aristote sur deux concepts de la rhétorique, interprétée par les auteurs de la Nouvelle rhétorique. Ainsi, pour mieux saisir la diversité des pratiques rhétoriques et leur évolution, nous renvoyons à l'Aide-mémoire de Roland Barthes, qu'il définit comme une réponse à un manque de publications dans ce sens. Pour lui, il n'existait pas « un livre, un manuel, un mémento, quel qu'il soit, qui présentât un panorama chronologique et systématique de cette rhétorique antique et classique » (1970 : 172).

Précisons en premier lieu que la rhétorique est reliée fréquemment à la pratique de l'éloquence, tandis que l'argumentation est considérée comme le domaine du raisonnement et généralement confondue avec la dialectique. Définie comme une « joute contre un adversaire choisi, dialogue où la confrontation des thèses en présence favorise la quête de la vérité »

---

<sup>1</sup> Extrait d'un article sur les principales critiques à l'endroit de Rousseau, abandonnant ses enfants, <https://jjrousseau.net/jeu-de-famille/ses-enfants/>. Consulté le 12 mai 2016.

(Perelman, 1991 : 6 ; Amossy, 2014a : 6), la dialectique se voit rattachée à la rhétorique par Aristote (Lv.1<sup>er</sup>, ch. 1<sup>er</sup>, § I). L'auteur grec développe sa pensée :

Le propre de la rhétorique, c'est de reconnaître ce qui est ce qui probable et ce qui n'a pas l'apparence de la probabilité, de même que le propre de la dialectique est de reconnaître le syllogisme et ce qui n'en est que l'apparence [...]. (Lv.1<sup>er</sup>, ch.1<sup>er</sup>, § XIV)

La connaissance de ces éléments nous permet de mieux aborder la relation entre la rhétorique et l'argumentation. Dans l'introduction à la *Rhétorique* d'Aristote (1991), M. Meyer fait la distinction suivante :

La dialectique ne peut prétendre tout remettre en question. Il lui faut partir de thèses préalables, plus ou moins vraisemblables, comme le sont nos opinions communes [...]. La rhétorique, par contre, s'efforce de résoudre des questions particulières, au travers de lieux communs portant sur l'utile, le préférable, le souhaitable et le souhaité, le convenable, etc., chaque fois en question. (1991 : 9)

M. Meyer définit la rhétorique comme la « négociation de la distance » et l'argumentation comme « la suppression de la distance » (Aristote, 1991 : 52-53)<sup>1</sup>.

Toutefois, nous pouvons retenir, avec R. Amossy, que la rhétorique et l'argumentation ont un élément en commun : « elles mettent en jeu une vision de la communication humaine et des fonctions de la parole sociale » (2014 : 4). Nous interrogeons ci-après les différents positionnements des auteurs suivant l'évolution des recherches dans ces deux domaines. En effet,

La rhétorique des Anciens, telle qu'elle fut connue par Platon et Socrate, par Aristote, Cicéron et Quintilien, est essentiellement un art de convaincre et de persuader, une technique [...] pratique ayant pour objet d'agir sur les hommes par le discours, de les instruire, de se concilier l'auditoire auquel on s'adresse et, en cas de besoin, l'émouvoir. (Perelman, 1991 : 350)

Il faut préciser que, même s'il existait un objet commun, l'orientation changeait d'un auteur à un autre. Pour exemple, si la rhétorique est perçue par Platon comme une « psychagogie, visant à guider les âmes » (Perelman, *loc. cit.*), Cicéron et Quintilien, quant à eux, se préoccupent plus des juristes et des hommes politiques. D'ailleurs, « l'homme politique [dans l'Athènes antique] est celui qui sait parler : on l'appelle orateur (*ῥήτωρ*) » (Bodin, 1910, XVIII).

Toutes les définitions, et même celles des auteurs contemporains, sur la rhétorique reposent sur les trois dimensions : l'orateur, le discours-même et l'auditoire. Celles-ci correspondent respectivement à la trilogie des moyens de preuve que sont le *logos* (raison), le *pathos*

---

<sup>1</sup> La définition de M. Meyer est expliquée dans les pages suivantes (sous-section « Les Traités de la nouvelle rhétorique »).

(passions) et l'*ethos* (caractère). Aristote établit une distinction entre, d'un côté, la rhétorique considérée comme un « discours adressé à un large public dans la recherche d'un consensus orienté vers une finalité pratique » et, d'un autre, la dialectique. Dans la combinaison nuancée des deux domaines par Aristote, l'argumentation correspond à la dialectique en tant qu'« art de bien dialoguer » (Plantin, 2005 : 4). Avec M. Meyer, on retient que :

Depuis Aristote [...], la dimension du *logos* a été prépondérante dans l'esprit de ceux qui accordaient du crédit à la rhétorique. Car il y avait, à disposition, une théorie du *logos* avec laquelle on pouvait travailler : c'était la logique. A côté du raisonnement probable propre à la rhétorique. (Meyer 1995 : 149)

Au cours de son évolution, la rhétorique sera « combattue », « restreinte ». Des auteurs parleront même de sa « mort ». Ce que nous verrons dans la section suivante.

## **2.2. Pierre de la Ramée et la « mort » de la rhétorique**

### **2.2.1. Le sort de la méthode d'enseignement scolastique**

A un moment de son évolution, le sort de la rhétorique a été lié à celui de l'enseignement scolastique. Nous constatons, avec P. Breton (*op. cit.*, 6), la disparition de la « rhétorique, comme matière d'enseignement et même comme corps de savoir [...] dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des programmes scolaires et universitaires ». Pour C. Plantin (2005 : 9), l'exclusion de la discipline de l'université républicaine et de l'enseignement secondaire en 1885, s'explique par le fait qu'elle était vue comme le « symbole d'une réaction cléricale dépassée et manipulatoire ». De façon précise, la raison est que la méthode d'enseignement scolastique – des Jésuites - dont elle était le soubassement a été fortement combattue depuis le siècle des Lumières.

Ce désintérêt à l'égard de la rhétorique, dorénavant considérée comme un « ornement du discours », n'a pas occasionné la disparition de l'argumentation, qui lui était pourtant liée. Ainsi, elle laissa la place à l'argumentation, surtout au niveau des matières d'enseignement, les lettres comme les matières économiques et sociales.

### 2.2.2. La rhétorique, un art de figures de styles

D'« art de persuasion », la rhétorique passe à un « art de bien dire »<sup>1</sup> et est désormais réduite au style, c'est-à-dire les figures, en particulier les tropes. Celles-ci sont composées de deux principales figures : la métaphore - la *figure des figures*- et la métonymie. Ces figures reposent sur l'écart entre le réel et ce qui est dit. Si la métaphore compare deux éléments sans un lien direct (ex. *Le pays du soleil levant* pour désigner le *Japon*), la métonymie désigne un tout par une partie (ex. Parler d'un *voile* à l'horizon pour désigner le *bateau*). Ce qui donne une nouvelle vision plus connue sous le nom de « *ramisme* », de Pierre de la Ramée. Ce dernier, converti au calvinisme, est un ardent acteur de la lutte contre la domination de la scolastique. Nous convoquons ici le point de vue de C. Perelman sur cette théorie :

L'influence de Ramus et du ramisme fut dominante pendant plus d'un siècle ; en rhétorique, elle fut plus durable et plus étendue, car c'est à lui que l'on doit le remplacement de la rhétorique ancienne par une rhétorique ornementale, la rhétorique des figures, qui fut celle enseignée dans les écoles officielles jusqu'à sa disparition des programmes de l'enseignement secondaire. (Perelman, 1991 : 349)

Finalement, la rhétorique est ramenée à un simple « art de figures de styles ». Nous allons ci-après parler de l'étape suivante dans la chronologie des grands moments de la discipline.

## 2.3. La Nouvelle rhétorique

### 2.3.1. Les traités d'argumentation de Perelman et Toulmin

Vers les années 1960, on assiste à une sorte de renaissance de la rhétorique. Avant tout, nous devons nous arrêter à l'année 1958 qui a été déterminante dans ce rebondissement, grâce à deux publications : le *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* par C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, pour le monde francophone, et du côté anglophone, *Les usages de l'argument* (pour la traduction française) de S. Toulmin. Comme le suggère le sous-titre du premier ouvrage, il s'agit d'un renouvellement de la rhétorique d'Aristote. C. Perelman a une approche différente de celle de S. Toulmin. Il met l'accent sur le *pathos*, vu comme « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 2008 : 25) ; pour Toulmin, l'argumentation est l'effort fourni pour justifier

---

<sup>1</sup> C'est un rapprochement avec la conception de Quintilien : la rhétorique, « l'art de bien parler » (Meyer 2011, conférence du 03 mars).

une *proposition* (*data*, dans la version originale du modèle). Ce dernier met en exergue le *logos*, en négligeant le rôle des intervenants.

Élève et disciple de C. Perelman, M. Meyer pense que la restriction de la rhétorique est due à la subordination d'une des dimensions (*logos*, *pathos*, *ethos*) aux autres. Il propose qu'on donne aux trois dimensions la force et la valeur qu'elles avaient initialement, concevant la rhétorique comme la « négociation entre l'*ethos* et le *pathos* », c'est-à-dire entre les individus, à travers le discours (*logos*). M. Meyer qui appelle cela « négociation de la distance » pense que « la *distance* régule la morale et les passions qu'une personne tient à l'endroit de l'*autre* ». L'*autre* est, poursuit-il, un *problème*, car « il nous pose beaucoup de questions ». Alors si la distance est grande, on convoque la morale (l'universalisme kantien), quand elle est moyenne, on fait appel à la vertu (chez Aristote). En d'autres termes, la *proximité* accroît les relations passionnelles. En guise d'illustration, si on apporte de l'aide au citoyen d'un pays lointain au nom de la morale, c'est par les liens de parenté (passions)<sup>1</sup> qu'on agit pour notre fils.

La « négociation de la distance » recoupe, non seulement l'idée de « contact » chère à son maître C. Perelman, mais aussi la vision de la communication de D. Wolton. Aux yeux de ce dernier (2009 : 20), la communication – différente de la communication (com.) au service du marketing - permet d'établir une *relation* entre les humains, en vue de résoudre les conflits. Si les rapports entre l'orateur et son auditoire étaient, *hier*, hiérarchiques, l'auteur pense qu'ils sont, *aujourd'hui*, des rapports d'égalité, d'où la négociation. Or, poursuit-il, « la négociation appartient d'ailleurs à la culture démocratique » (Wolton, *op. cit.*, 22-23)<sup>2</sup>.

### 2.3.2. Communication politique et réception de la pensée de Perelman

Des deux publications, l'œuvre de C. Perelman a été la plus divulguée et connaît plus de successeurs que celle de S. Toulmin. Le caractère algorithmique du célèbre modèle<sup>3</sup> de ce

---

1 Nous retrouvons le développement de cette idée dans l'Emission *Comprendre la morale* « La pensée et les hommes », Gauthier Vanhouwe et Michel Meyer, animée par Jacques Lemaire, (en ligne) <https://www.youtube.com/watch?v=FaLDtz91b1c> . Visionnée le 19 mars 2016.

<sup>2</sup> Les wolofs du Sénégal partagent la même vision, d'où leur célèbre proverbe, « *réero amul ñakk a waxtaan a am* », pour dire « il n'y a jamais de mésentente, mais un manque de discussion » (Sylla, 2011 : 16-17 ; transcription et traduction de l'auteur)

<sup>3</sup> Le modèle de Toulmin correspondant à un schéma d'analyse d'un message, à partir de six éléments, partant de la donnée (*data*) à la conclusion, en passant par la garantie (*warrant*) de la donnée et le support (*backing*) de cette garantie, la modalité (*claim*) et la réfutation (*rebuttal*). Si ce modèle n'a pas connu beaucoup de succès au niveau les sciences du langage, il est bien employé dans les analyses de relations diplomatiques ou dans le domaine informatique. Pour une explication détaillée de ce modèle, nous renvoyons à Christian Plantin (2005 : 19-24).



dernier a sûrement constitué les limites de la diffusion de sa théorie, qui semble assez mécaniste pour une étude du langage en situation.

Analysant le *Traité de l'argumentation*, C. Plantin constate le peu d'intérêt que celui-ci accorde à la médiation langagière dans l'*adhésion des esprits* (Plantin, 2005 : 37). Ainsi, pour C. Perelman, qui ne dissocie pas l'argumentation de la rhétorique – le titre de son ouvrage en est la preuve –, tout doit reposer sur le *contact* entre l'orateur et son auditoire. Il soutient que « ce contact entre l'orateur et son auditoire ne concerne pas uniquement les conditions préalables à l'argumentation : il est essentiel également pour tout le développement de celle-ci » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, 24). C. Perelman et M. Meyer partagent l'idée que la difficulté pour la nouvelle rhétorique de se trouver une place dans les systèmes de pensée modernes résulte de la dominance du rationalisme (cartésien).

C'est la période d'un affrontement entre une « culture de l'évidence » et une « culture de l'argumentation », pour reprendre les propos de P. Breton (2006 : 7). Toutefois, ce dernier poursuit en avançant qu'à partir des années 60, la prise de conscience de l'importance et de la puissance des techniques d'influence et de persuasion fait renaître un intérêt pour la rhétorique. Relativement dans le même sens, M. Meyer (2011) énumère trois principales raisons à ce regain d'intérêt pour la rhétorique :

- l'effondrement des idéologies<sup>1</sup> ;
- l'avènement d'une société médiatique avec le pouvoir de la publicité, d'où le besoin de convaincre ;
- et le besoin d'argumenter pour convaincre au niveau des sciences sociales<sup>2</sup>.

Par ailleurs, nous constatons un retour de la rhétorique dans la communication politique, ce que précise le passage sur l'exemple français :

C'est un discours convaincant de réforme qu'il faut d'urgence mettre au point dans la perspective de cette échéance décisive. Pour ce faire, les leçons les plus assurées – et les plus oubliées – de la rhétorique politique, c'est-à-dire de l'art d'argumenter sur les affaires de la cité, pourraient être mises à profit. (Voogd, *op. cit.*, 7)

La pensée de Perelman a marqué un grand tournant, tant en rhétorique qu'en argumentation. La perspective communicationnelle, qui défend que « ce sont le plus souvent des opinions qu'on argumente que des vérités ou des erreurs », intégra facilement l'argumentation, et par

---

<sup>1</sup> L'idée d'une « fin des idéologies » (de F. Fukuyama), pensée aussi par les marxistes comme la « phase supérieure du communisme » (Duverger, 1964 : 23), est remise en cause. T. Guilbert entend, en partant de l'idée que l'« Histoire ne s'est pas arrêtée », appréhender *ces* « idéologies-qui-ne-se-présentent-pas-comme-telles », à travers une approche fonctionnelle du discours politique (2007 : 17).

<sup>2</sup> C'est également l'effondrement du structuralisme, dans les années 1960, qui permit à la rhétorique de devenir centrale au sein des sciences humaines.

ce fait, « réhabilite l'opinion, qui n'est plus une croyance molle ou une vérité peu rigoureuse, mais bien la matière de notre vie quotidienne, le ciment de notre adhésion à la vie et le fondement de nos choix les plus essentiels » (Breton, 2006 : 8-9).

Par ailleurs, le rapport entre l'argumentation et la communication se clarifie : l'argumentation est au service de la *parole publique*, dans la construction d'une société démocratique<sup>1</sup>. Ceci justifie aussi le choix de l'approche de l'AD argumentative-communicationnelle pour notre analyse. Néanmoins, l'approche ne découle pas seulement des liens qu'entretiennent l'argumentation et la rhétorique avec la communication. Il y a également l'apport de la théorie de l'argumentation dans la langue que nous exposons ci-après.

### 3. L'argumentation dans le discours (ADD) : une théorie carrefour

L'objet discours, bien que spécifique (voir *chap. 3, 1.*), est une entité qui s'appréhende pleinement dans un cadre interdisciplinaire. D. Maingueneau abonde dans le même sens, en soutenant que le discours « ne peut être véritablement étudié qu'à travers telle ou telle discipline fondée sur un intérêt spécifique » (2014a : 44). Cependant, poursuit-il, « les points de vue de diverses disciplines peuvent se compléter à l'intérieur d'une recherche ». Nous pouvons par-là comprendre le cas de la théorie de *l'argumentation dans le discours*, qui s'est constituée sur l'influence des théories rhétoriques, pragmatiques et logiques. Concernant l'apport de la rhétorique, elle s'inscrit dans la lignée de la nouvelle rhétorique par C. Perelman et S. Toulmin, qui est elle-même une relecture de la rhétorique d'Aristote (voir *chap. 3, 2.3.1.*).

R. Amossy et le groupe ADARR<sup>2</sup>, qui sont les principaux initiateurs de cette théorie, cherchent à articuler l'analyse argumentative et l'AD dont la première serait partie intégrante de la seconde, car l'argumentation est, à leurs yeux, une *dimension constitutive* du discours. Dans le passage ci-après, R. Amossy justifie l'appartenance de l'approche argumentative au discours et les raisons de la référence aux autres approches :

Pas de discours sans énonciation (le discours est l'effet de l'utilisation du langage en situation), sans dialogisme (le mot est toujours, comme l'a dit Bakhtine, une réaction au mot de l'autre), sans présentation de soi (toute parole construit une image verbale du locuteur) ; pas

---

<sup>1</sup> Voir les principes qui, d'après Aristote (Lv. 1<sup>e</sup>, ch. VIII), soutiennent les différentes formes de gouvernement. L'auteur avance que « la fin de la démocratie, c'est la liberté » (ch. VIII, § V).

<sup>2</sup> ADARR (Analyse du discours, argumentation, rhétorique), est une équipe de recherches qui est rattachée à l'*institut Porter de l'Université de Tel-Aviv* et coordonnée par R. Amossy (Tel-Aviv) et R. Koren (Bar Ilan).

de discours non plus sans ce qu'on pourrait appeler "argumentativité", ou orientation plus ou moins marquée de l'énoncé qui invite l'autre à partager des façons de penser, de voir, de sentir. En bref, tout discours suppose l'acte de faire fonctionner le langage dans un cadre figuratif (« je »-« tu »), est pris dans la trame des discours qui le précèdent et l'entourent, produit bon gré mal gré une image du locuteur et influe sur les représentations ou les opinions d'un allocataire. (Amossy, 2014 : 9)

Nous exposons ci-dessous les fondements logiques et pragmatiques de la théorie, en nous référant principalement à l'introduction de *L'argumentation dans le discours* (Amossy, 2014a : 21-40) et à l'ouvrage collectif dirigé par M. Doury & S. Moirand (2004), qui comprend les textes des principaux initiateurs de ces différentes approches, mais aussi l'ouvrage collectif coordonné par R. Amossy & R. Koren (2002).

### **3.1. Les bases logiques de l'ADD**

Il s'agit dans ce paragraphe de voir est le moyen adéquat pour analyser le langage/l'argumentation en situation. Autrement, à travers quelles opérations l'argumentation verbale s'effectue-t-elle ? C. Perelman et S. Toulmin ont, chacun à sa manière, essayé de répondre à cette question. Le dernier auteur, qui ramène l'argumentation aux efforts mis en place par le locuteur pour justifier une proposition, aura plus d'influence sur les analyses logiques du langage, même si son modèle est vu comme assez flexible par les linguistes. Les fondements logiques sont ici de deux ordres : la logique informelle et la logique naturelle.

#### **3.1.1. La logique informelle et la perspective critique de l'analyste**

La logique informelle pose la question du raisonnement dans la vie quotidienne, notamment l'analyse et l'évaluation des arguments. Elle recoupe le *Critical thinking*, développé de façon active par des chercheurs américains, qui « visait en effet à développer les aptitudes des individus à l'analyse critique » (Amossy, 2014a : 24). Toutefois, en tant que méthode de pensée et méthode didactique, elle trouve ses origines dans l'Antiquité : la posture intellectuelle du philosophe grec Socrate, qui consiste à une interrogation continuelle sur les questions paraissant plus ou moins évidentes, est considéré comme les débuts de la pensée critique formelle.

En s'interrogeant sur la nature et la structure de l'argument, cette logique facilite la mise en exergue des arguments fallacieux, autrement désignés les *paralogismes* (*fallacies*, en anglais).

Par exemple, R. Amossy (*loc. cit.*) cite un locuteur qui s'indigne que son interlocuteur lui conseille d'arrêter de fumer, alors que lui-même continue à le faire. Ainsi, puisqu'il existe des arguments fallacieux dans certains discours, la logique informelle permet à l'AD d'adopter une certaine attitude vis-à-vis de son objet d'étude. Ce que suggère ce passage :

L'analyste qui, refusant de rapporter les discours argumentatifs à des modèles de véridiction, désire s'en tenir à la description des pratiques discursives doit dès lors trouver une solution qui lui permette de rester dans une perspective critique. (Amossy, *loc. cit.*)

En définitive, « c'est le courant de logique informelle qui a réintroduit dans l'argumentation une dimension *critique* absente des modèles néoclassiques de la rhétorique argumentative ». (Plantin, 2010 : 26)

L'intérêt de convoquer la logique informelle dans le cadre de notre analyse répond à la réalité suivante : le *Critical thinking*, à travers son principal objectif didactique, participe à l'éveil du citoyen. Ce qui lui confère un rôle important dans la marche d'une société qui se veut démocratique : en usant convenablement de sa raison, le citoyen devient capable de faire le meilleur choix électoral pour lui.

### 3.1.2. La logique naturelle de Jean-Blaise Grize

Initiée par J.-B. Grize, dès les années 1970, au sein du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, la logique naturelle a, selon J.-M. Adam (2002 : 38), « profité très largement » des avancées des théories de Toulmin et de Perelman : le premier, pour avoir proposé une réforme de la logique, et le second grâce à sa vision qui prône une « rupture avec une conception de la raison et du raisonnement, issue de Descartes »<sup>1</sup> (Perelman & Olbrechts-Tyteca, *op.cit.*, p.1). S'interrogeant sur le moyen d'analyser les échanges ordinaires, J.-B. Grize commence par établir une distinction entre, d'une part, ce qui a trait à la *vérité*, et d'autre part, ce qui renvoie à l'*opinion*<sup>2</sup>. Ainsi, il dresse la liste des principaux verbes qui expriment, d'un côté, la *conviction* (démontrer, calculer, prouver, convaincre), de l'autre, ceux qui renvoient à la *persuasion* (argumenter et persuader) (Doury & Moirand, *op.cit.*, p. 35).

Après avoir souligné que la logique formelle – celle de la pensée mathématique – s'occupe de la démonstration, l'auteur constate que « la pensée ne fait pas que mathématiser » (Grize, 1993). La pensée commune qui, pour lui, se manifeste à travers le discours, s'intéresse à des

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la phrase introductive du *Traité*.

<sup>2</sup> Ce qui équivaut à la distinction entre *convaincre* et *persuader* (M. Meyer).

sujets pris au sein d'une culture. Le discours en langue naturelle ne peut pas être abordé, selon Grize, par la logique naturelle.

L'argumentation, qui a pour objet l'opinion, se présente comme « une activité de discours entre les acteurs, à laquelle le spectateur participe » (Doury & Moirand, *op.cit.*, p.36). Cette théorie s'appuie sur la *schématisation* – représentation discursive – qui résulte d'opérations logico-discursives<sup>1</sup>. C'est avec la collaboration de M. Pêcheux que cette théorie a été élaborée, d'où le lien entre la sémiologie – saussurienne – et l'analyse du discours. Aux yeux de J.-B. Grize, cette activité doit être supportée par les trois éléments suivants : l'*illation*, la *vraisemblance* et l'*éclairage*.

D'abord, l'*illation* lui permet de présenter l'opposition *logique-système/logique-procès*. La logique-système se préoccupe de *démonstration (calcul)* et est « caractérisée par ce qu'elle ne sert que de dénnotations » que J.-B. Grize appelle *concepts*, tandis que la logique-procès portant sur le discours, « utilise tout autant les dénnotations que les désignations » que l'auteur nomme *notions*. L'étude de la *notion* conduit à l'analyse de l'*inférence* (opposée à la *déduction* de la logique-système), élément central de ce volet de la logique naturelle. J.-B. Grize lui donne les attributs suivants :

Il s'ensuit qu'une inférence est *contextuelle*, qu'elle en appelle aux préconstruits culturels partagés par les interlocuteurs, qu'elle établit un lien entre des contenus de pensée et qu'elle introduit des aspects nouveaux au sein de la situation. (Grize, 1993 : 40).

Pour illustrer cela, il soutient que s'il voit *son ami déjeuner seul au restaurant*, il peut *déduire* qu'il est *en train de prendre un repas*, ou il peut *inférer* que *la femme de cet ami est en voyage*. Plus loin, cette inférence peut convoquer des préconstruits idéologiques du genre *la femme foyer*, ou bien de ce qu'il sait de son ami.

Ensuite, la *vraisemblance* répond à la question des preuves mises en place pour convaincre le destinataire. Ce qui rappelle fortement la rhétorique d'Aristote, selon qui, le développement rhétorique doit partir du *vraisemblable* entendu tel que « ce qui se produit d'ordinaire, non pas absolument parlant, comme le définissent quelques-uns, mais ce qui est, vis-à-vis des choses contingentes, dans le même rapport que le général est au particulier. » (Lv. 1<sup>e</sup>, ch. II, § XV)

---

<sup>1</sup> C'est, d'abord, J.-B. Grize qui, pour faire la critique du modèle classique de la communication (de Jakobson...), avance la notion de *sémantisation* par laquelle, il entend « ce qui est schématisé », c'est-à-dire « mise à la place », qui renvoie « aux univers des créateurs et des auteurs » (J.-J. Nattiez cité par J.-B. Grize, 1975 : 58). Ensuite, en plus des *images*, Grize reconnaît au procédé de schématisation des « marques qui aident à sa reconstruction ». Enfin, c'est J.-M. Adam qui expose quatre principales caractéristiques de la *schématisation*, partant des travaux de Grize : 1) la schématisation vue comme « opération et résultat », 2) « toute représentation discursive est schématique », 3) « toute schématisation est une co-construction », 4) « toute schématisation est une proposition d'images » (Charaudeau et Maingueneau, 2002, entrée « schématisation »).

Il faut remarquer avant tout qu'il existe plusieurs moyens de preuves : l'appui sur l'image du locuteur et sur l'autorité qu'il se donne lors de sa prise de parole, mais aussi le fait d'avoir recours à quelqu'un de plus crédible que lui – procédé nommé *l'effet de parapluie* par J.-B. Grize.

En outre, « pour être convaincante une schématisation doit paraître vraisemblable à celui qui la reconstruit, elle ne doit présenter à ses yeux ni non-cohérence, ni incohérence » (Grize, *loc. cit.*). Par *non-cohérence*, il entend « l'existence d'un hiatus au sein des représentations que le destinataire se fait de la situation », et par incohérence, « l'existence [...] d'une contradiction, à condition de distinguer ce qui peut éventuellement relever de la contradiction logique et ce qui est relatif à la pensée commune ». En guise d'illustration, l'auteur soutient que sa haute estime pour la SNCF fait qu'il croit difficilement à l'information selon laquelle le TGV serait en retard de trente minutes. La mention des chutes de neige rétablirait une cohérence au niveau de la schématisation.

### 3.2. Les apports pragmatiques à l'ADD

D'après R. Amossy, les travaux de C. Perelman n'ont pas pu percer<sup>1</sup> dans le domaine des sciences du langage, à la fin des années 1950, à cause de la vision structuraliste en vogue qui récusait toute analyse de l'utilisation du langage en contexte, dont la dimension rhétorique. Cette dernière retrouvera plus tard sa légitimité dans les sciences du langage grâce à la philosophie analytique anglo-saxonne et la pragmatique. Il s'agit principalement des travaux J. L. Austin et J. R. Searle réunis sous la théorie des *actes du langage*. Pour ces derniers, le langage est doté d'une *force*, comme le suggère le titre *How to do Things with Words* (1962) de J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, pour la traduction française. Ce qui renvoie à l'*efficacité discursive* largement développée dans la rhétorique classique. Dès lors, nous voyons le lien ancien entre la pragmatique et la rhétorique. Pour R. Amossy, l'adoption de cette analyse du discours s'impose :

Il va de soi que les sciences du langage qui proposent de faire une place à la rhétorique considérée comme le maniement de la parole influente se veulent une analyse, et non une pratique de l'efficacité discursive. Elles réintègrent dans le champ des investigations sur le

---

<sup>1</sup> Soulignant la tardive réception du *Traité* en France, C. Plantin, dans l'ouvrage collectif dirigé par R. Amossy & R. Koren (2002 : 251), explique cela par le fait que les théories intellectuelles et idéologiques dominantes de l'époque – les années 60 - et portées par de grandes figures comme L. Althusser, M. Foucault, J. Lacan, M. Pêcheux, etc., s'opposaient à la vision de la Nouvelle rhétorique.

langage l'examen de ce qui fait sa force dans des situations d'énonciation précises. (Amossy, 2014 : 29-30)

### 3.2.1. La pragma-dialectique : une argumentation du consensus

Fondée par F. H. van Eemeren et R. Grootendorst, la théorie pragma-dialectique de l'argumentation correspond au modèle pragma-dialectique de la *discussion critique*, selon lequel le discours argumentatif est « un discours destiné à résoudre un conflit d'opinions grâce à l'évaluation de l'acceptabilité des positions en jeu [...] » (Eemeren & Houtlosser, 2004 : 45). Cette *acceptabilité des positions* se traduit par le fait que l'approche pragmatique tient les procédés argumentatifs pour des actes du langage ; elle s'inspire non seulement de la philosophie analytique de J. L. Austin mais aussi de la rationalité conversationnelle de J.-B. Grize.

Vers les années 1970 et 1980, ces auteurs établissaient déjà ce qui doit caractériser une bonne argumentation, un aspect normatif de leur théorie. A leurs yeux, elle doit être *fonctionnelle, exprimable, social et dialectique*. Eemeren & Houtlosser (*op. cit.*, 47) dégagent les principes suivants :

- L'argumentation doit être étudiée comme « un ensemble complexe d'actes [...] remplissant une fonction spécifique dans une situation de communication donnée » ;
- La pragma-dialectique doit se focaliser « sur la façon dont les argumentateurs se trouvent engagés par les positions qu'ils prennent publiquement *via* des actes de langage argumentatifs, et sur les conséquences de tels engagements sur le processus argumentatif » ;
- Les actes de langage s'accomplissent « entre deux parties (ou plus) afin de résoudre une divergence d'opinions », et non dans un « désert social » ;
- Au-delà de l'approche descriptive de l'argumentation, la pragma-dialectique propose de « spécifier les normes auxquelles les argumentateurs raisonnables font appel ». (*op. cit.*, 47)

Concernant la théorie pragma-dialectique de l'argumentation, ses fondements sont exposés dans *Speech Acts in Argumentative Discussions* (1984) d'Eemeren et Grootendorst, qui y envisagent la *discussion critique* en quatre étapes (Eemeren & Houtlosser, *op.cit.*, 49) :

- l'étape de *confrontation* où se manifeste une divergence d'opinions ;
- l'étape de *ouverture* qui comprend les points de départ (procéduraux et factuels) de ladite discussion ;

- l'étape *argumentative* où « les positions sont étayées argumentativement, et les arguments sont à leur tour contestés » ;
- L'étape *de conclusion*, durant laquelle on détermine les résultats de la discussion.

Au vu des caractéristiques que nous venons d'énumérer, la pragma-dialectique est descriptive et normative. D'abord, elle est descriptive, car elle analyse la construction et le déploiement de l'acte de langage complexe précité (Amossy, 2014 : 31). Ensuite, la satisfaction des conditions de rationalité implique que les actes du langage soient en accord avec les règles de la discussion critique, dans chacune de ces quatre étapes. C'est en cela que la théorie est normative. Aux *normes de la discussion critique*, on substitue les *normes de validé logique* (Eemeren & Houtlosser, *op. cit.*, 48-49).

Selon les théoriciens de la pragma-dialectique, le locuteur, dans une argumentation et face à son interlocuteur, recherche deux objectifs principaux deux objectifs : « mener une discussion de façon raisonnable » et chercher à « remporter discussion », c'est-à-dire à faire triompher sa position. Ces deux éléments renvoient respectivement au *résultat rhétorique* et à l'*objectif dialectique* de chaque étape (Eemeren & Houtlosser, *op. cit.*, 54).

Il arrive que ces objectifs entrent en conflit, et c'est là qu'interviennent ce que les auteurs appellent l'*ajustement stratégique* qui permet d'atténuer d'éventuelles tensions – assimilables aux paralogismes. Pour illustrer cette notion, Eemeren et Houtlosser citent la figure de *conciliatio* de la rhétorique classique qui permet au *proposant*<sup>1</sup> d'user d'un argument de l'*opposant* pour appuyer son point de vue. Il y a ajustement stratégique quand le proposant choisit la source argumentative qui lui paraît « à la fois adaptée à ses propres objectifs et conforme aux points de départ admis par l'adversaire ».

Nous pouvons mieux saisir la particularité de cette approche pragma-dialectique en nous intéressant à la place que ses défenseurs accordent aux « passions » dans l'argumentation qu'ils considèrent comme une activité de la raison, d'où l'existence des « paralogismes » (*fallacies* en anglais) créées par les passions. P. Charaudeau (2014 : 63) oppose cette approche, largement défendue par F. H. Van Eemeren et R. Grootendorst, à une autre dont les auteurs (Meyer, Plantin, Parret, Boudon, Charaudeau) soutiennent l'idée de « tenter de catégoriser les passions ... ».

En définitive, nous retenons, avec les initiateurs de la pragma-dialectique, que leur objectif principal est d'intégrer les réflexions rhétoriques à cette théorie. En effet, même si le gouffre,

---

<sup>1</sup> Dans la tradition rhétorique classique, il existe trois rôles discursifs caractérisant la situation argumentative : le *proposant*, l'*opposant* et le *tiers*, ce qui renvoie, dans le cadre d'un discours de tribunal, respectivement à l'*accusateur*, au *défenseur* et au *juge* (Plantin, 2010 : 23 ; 2005 : 62-65).



depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, entre la dialectique et la rhétorique s'agrandit, il n'en résulte pas moins que ces deux types d'analyses sont loin d'être incompatibles (Eemeren & Houtlosser, *op. cit.*, 53).

Nous prenons en compte cette dimension de l'argumentation, étant donné que la « dévolution monarchique » pose, comme nous l'avons exposé plus haut, un débat de démocratie républicaine confrontant deux camps, qui convergent tous vers un point commun : les gens du régime libéral et leurs détracteurs sont d'accord que cette forme de succession est à bannir dans une République.

### 3.2.2. L'argumentation dans la langue chez Oswald Ducrot

Après les travaux de Toulmin et de Perelman, des chercheurs se sont intéressés à une approche linguistique de l'argumentation, en particulier O. Ducrot dont les travaux se résument à la théorie de *l'argumentation dans la langue*. Ces derniers commencent par se démarquer de la vision aristotélicienne de l'argumentation, en avançant deux acceptions : *l'argumentation rhétorique* et *l'argumentation linguistique*. Refusant à ces deux types tout rapport direct, O. Ducrot (2004 : 18-19) entend, par *argumentation rhétorique*, « l'activité verbale visant à faire croire quelque chose à quelqu'un » et par *argumentation linguistique*, « les segments de discours constitués par l'enchaînement de deux propositions A et C, reliées implicitement ou explicitement par un connecteur du type de *donc, alors, par conséquent...* » (appelant A l'argument et C la conclusion). C'est ce deuxième type d'argumentation qui sera la base de leur réflexion.

D'abord, leur but est de proposer une théorie de l'interprétation des énoncés (largement nommée théorie du sens des énoncés), en appelant « sens de l'énoncé la description qu'il donne de son énonciation » (Anscombe 1995 : 186). Pour O. Ducrot (1983 : 8), l'argumentation est « l'acte que le locuteur d'un énoncé accomplit lorsqu'il s'assimile à tel ou tel énonciateur dont il prend en charge la visée argumentative [...] ». Aux yeux des deux auteurs, un énoncé produit laisse déjà deviner la suite. En d'autres termes, l'argumentation est le processus menant à une certaine *conclusion* en partant d'un *argument* donné (une situation initiale). Dans leur approche, il est plutôt question de description d'une proposition de départ que de persuasion : le cas avec la rhétorique aristotélicienne.

S. Toulmin propose un modèle qui « postule une licence d'inférer, d'un *warrant*, qui permet de passer d'un énoncé à un autre » (Anscombe, *idem.*, 190). À ces garants, nommés *topoi* – *topos*, pour le singulier – par référence à Aristote, se voient attribués trois principales caractéristiques (Anscombe, *idem.*, 190-191) : ils servent d'appui au raisonnement et se présentent comme allant de soi (non assertés par leur locuteur), ils sont intralinguistiques, ils sont graduels en permettant le passage d'un argument à une conclusion.

Enfin, si la deuxième caractéristique des *topoi* les rapproche de S. Toulmin, elle crée une opposition à la vision de Perelman pour qui,

Leur sens [celui des énoncés], leur définition, ne se comprennent que dans le contexte fourni par les habitudes, les façons de penser, les méthodes, les circonstances extérieures et les traditions connues des usagers. (Perelman & Olbrechts-Tyteca, *op.cit.*, 681).

Pour O. Ducrot au contraire, « l'argumentation discursive n'a aucun caractère rationnel, [...] elle ne fournit pas de justification, pas même des ébauches faibles, lacunaires, de justification » (2005 : 21)<sup>1</sup>. Par cette position, ils refusent au *logos* d'être l'élément central pour la persuasion, tel que le concevaient les défenseurs de la rhétorique aristotélicienne, en donnant plus de place au *pathos* et à l'*ethos*.

### 3.3. Les différentes approches de l'ADD

La théorie de l'argumentation développée par Anscombe et Ducrot ne couvre pas loin s'en faut le champ de la pragmatique contemporaine. D'autres courants, en l'occurrence la théorie des conversations de J. Moeschler et celle des interactions argumentatives développée par C. Plantin (Amossy, *op. cit.*, 36) sont à mentionner. Si l'objet de ces deux approches est distinct de celui de l'analyste du discours<sup>2</sup>, il n'en résulte pas moins que celui-ci doit prendre en compte les contributions de l'analyse de la conversation ou de la rhétorique, afin de les intégrer dans une démarche qui satisfait aux intérêts particuliers de sa discipline (Maingueneau, 2014a : 45).

#### 3.3.1. J. Moeschler et l'analyse des conversations

En premier lieu, J. Moeschler, après avoir souligné la nécessité d'inscrire la théorie de l'argumentation dans celle de la conversation, de même que l'approche conversationnelle doit tenir compte de la dimension argumentative, ne trouve pas néanmoins l'articulation entre les deux approches facile. Par la théorie de l'analyse des conversations, il entend « proposer un mode original de relation entre faits argumentatifs et faits conversationnels, à partir de l'observation de certains connecteurs pragmatiques (les concessifs) » (Moeschler, 1993 : 131). Et cette analyse porte sur des corpus de *conversations authentiques*, à la différence de ceux du « discours idéal ». Dans le même sens, G. Martel prône une « rhétorique du

---

<sup>1</sup> Nous précisons cependant que l'argumentation, en particulier celle qui se sert de l'émotion, se montre assez souvent rationnelle. Par exemple, nous pouvons citer l'usage fréquent d'un lexique technique et/ou des chiffres par les politiques. (voir Lilian Mathieu, 2011. « De l'objectivation à l'émotion. La mobilisation des chiffres dans le mouvement abolitionniste contemporain ». *Mots. Les langages du politique*, n° 100, p. 173-185).

<sup>2</sup> Selon D. Maingueneau (2014a : 44), les objets de l'analyste des conversations, de l'argumentation et du discours divergent et sont les suivants : le premier se préoccupe des tours de paroles, de la préservation des faces des différents participants..., le spécialiste de l'argumentation, quant à lui, est plus interpellé par l'auditoire visé, ses croyances, la nature et le mode d'enchaînement des arguments, l'*ethos* du locuteur, etc., enfin, l'analyste du discours étudie les propriétés des genres de discours, les rôles sociodiscursifs, les différentes stratégies de légitimation des locuteurs...

quotidien » (ou rhétorique naturelle), à l'opposé d'une « rhétorique savante ». Elle explique sa thèse de la façon suivante :

Par opposition à la rhétorique savante qui relève d'un savoir érudit ou académique, ce que j'appelle rhétorique naturelle s'appuie sur un apprentissage qui résulte des divers contacts entre les individus. L'analyse détaillée de productions discursives orales permet de reconnaître des schémas argumentatifs d'une grande cohérence et d'une grande complexité ; elle révèle une compétence naturelle en fonction de laquelle tout locuteur est en mesure d'exploiter adéquatement, de doser et d'articuler pertinemment l'ensemble des ressources du système des procédés argumentatifs. (Martel, 1998 : 7)

### 3.3.2. E. Goffman et l'approche interactionniste

La sociologie interactionniste permet d'appréhender la dimension argumentative des conversations qui s'occupe principalement des tours de parole, les rituels d'échange et la politesse : pour cette sociologie, le social est saisissable au cours des échanges entre personnes plutôt que par un certain déterminisme (le caractère inné). Membre de l'École de Chicago<sup>1</sup>, E. Goffman travaille essentiellement sur les interactions, c'est-à-dire « ces moments de la vie sociale au cours desquels des individus en situation de coprésence se perçoivent mutuellement et agissent réciproquement les uns par rapport aux autres » (Cefai & Perreau, 2012 : 5).

E. Goffman trouve aux interactions quotidiennes un ordre qui leur est propre, distinct de l'ordre légal et institutionnel. S'inspirant de l'ethnographie de la communication de J. Gumperz<sup>2</sup>, il conçoit la vie en société comme une mise en scène théâtrale, d'où ses emplois de métaphores dramatiques ou cinématographiques. Ce qu'il signale dès la préface de son ouvrage : « La perspective adoptée ici est celle de la représentation théâtrale ; les principes qu'on en a tirés sont les principes dramaturgiques ». La notion de *face*, élément essentiel dans sa théorie, est définie comme suit :

La valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. (Goffman, 1974 : 9).

---

<sup>1</sup> Pour la principale idée défendue par cette école (voir *chap. 4, 1.2.1.*)

<sup>2</sup> Il fonde, avec D. Hymes, l'ethnographie de la communication, et il sera l'initiateur d'une sociolinguistique interactionnelle. Ses recherches s'articulent autour de l'apport des ressources culturelles et des compétences de communication à la conversation. Il considère l'acte de parole comme une *mise en scène* particulier à chaque culture. Ce qui serait la cause de *malentendus* qui peuvent survenir au cours des échanges langagiers entre différents acteurs.

En effet, en se présentant comme la manifestation de l'image de soi dans l'interaction, la *face* a pour référent l'*ethos* au sein du discours. Dans la mise en scène de la sociologie goffmanienne, chaque acteur, animé d'un *besoin de reconnaissance*, met tout en œuvre pour *préserver sa face*. En guise d'illustration, nous pouvons citer le jeune héros de *L'Alchimiste* de P. Coelho (1994 : 48), Santiago, qui se sentait mal du fait que ni la femme ni le vieillard n'accordassent « la moindre importance au fait qu'il était berger », un *statut* auquel il tenait tant. Nous reviendrons au chapitre suivant de façon plus approfondie sur les liens entre d'une part, la notion de *présentation de soi*, qui découle de la *perspective théâtrale*, et d'autre part, la notion d'*ethos discursif*.

### 3.3.3. C. Plantin et la théorie des interactions argumentatives

Le dernier élément évoqué nous conduit à la théorie des interactions argumentatives de Plantin selon qui les réflexions sur la conversation doivent concerner la négociation du désaccord, dans la « perspective de la gestion des faces » (Amossy, 2014 : 38) – en reprenant le travail de Goffman. En effet, aux yeux de l'auteur, l'argumentation est :

Une activité couteuse, du point de vue cognitif comme du point de vue interpersonnel ; on ne s'y engage que contraint par la résistance de l'autre à l'opinion qu'on expose. (Plantin, 2005 : 53).

Il avance deux éléments indispensables à une situation argumentative, selon le modèle dialogal : le développement et la confrontation des points des vue en désaccord sur une question. La nature de cette relation est mieux illustrée par ce passage où il soutient que « le conflit est la raison d'être de ces interactions » (Plantin, *op. cit.*, 56). En ajoutant cette idée d'opposition au discours (ou confrontation), il prend de la distance avec la vision pragmatique où la *politesse*<sup>1</sup> joue rôle de régulation. La position de C. Plantin permet de dégager des « degrés d'argumentativité ». Ainsi, dans la gestion des différends :

Certaines formes d'interaction sont orientées vers la recherche du consensus et la résolution du conflit (négociations, conciliations, etc.), d'autres vers l'exposition et l'amplification du désaccord (le débat politique, la discussion polémique, etc.) (Amossy, 2014 :39)

Enfin, l'articulation entre ces deux approches n'est pas sans difficultés. Il existe deux sortes de contraintes, qu'il faut distinguer : d'une part, celles qui sont imposées par la conversation, dites *contraintes structurelles* ; ensuite, celles qui viennent du locuteur-même, que l'on

---

<sup>1</sup>La politesse qui, avec les tours de parole et les rituels d'échanges, constitue l'élément sur lequel s'appuie l'interaction, participe à atténuer les risques de confrontation, en vue de prolonger l'échange. Or, d'après C. Plantin, c'est le désaccord qui sous-tend les interactions argumentatives.

nomme *contraintes d'enchaînements*. En axant l'approche interactionniste à l'approche conversationnelle, on propose une approche dialogale qui « vise à prendre en compte l'insatisfaction liée aux modèles purement monologiques de l'argumentation » (Plantin, 2005 : 52).

## Chapitre 4

### L'*ethos* discursif : apports des sciences humaines et sociales

#### 1. Les travaux sur la réalité sociale

##### 1.1. La théorie de la communication de Paul Watzlawick

L'*ethos* est une notion très ancienne, qui trouve ses origines dans la rhétorique antique. Il renvoie à l'orateur, c'est-à-dire au sujet parlant. Au-delà du fait qu'il sert à la communication, l'analyse de l'*ethos* nous permet d'étudier la réalité sociale en se positionnant du côté du sujet<sup>1</sup>. Etant un des initiateurs du courant de la pragmatique de la communication, P. Watzlawick met en place une approche constructiviste de la réalité. Pour lui, « il n'existe pas de réalité absolue, mais seulement des conceptions subjectives et souvent contradictoires de la réalité » (1978 : 137). Il note deux aspects différents de la réalité : l'un de premier ordre, les « propriétés purement physiques, *objectivement* sensibles des choses » ; l'autre de second ordre, « l'attribution d'une *signification* et d'une valeur à ces choses, et il se fonde sur la communication » (*loc. cit.*). L'auteur donne un exemple sur l'or : si dans un premier ordre, *l'enfant et l'adulte reconnaissent l'or*, dans un second ordre, *l'adulte donne une valeur à l'or, l'enfant non*.

Dans le cadre de notre travail de thèse, nous choisissons le deuxième ordre, en insistant non pas sur la « signification », mais sur les « procédures de montage », pour reprendre une idée de M. Pêcheux cité par E. Orlandi (Londei & *al.*, 2013 : 190). Cependant, nous précisons que « c'est une illusion de penser qu'il existe une réalité de deuxième ordre "réelle", et que les gens "sains" en sont plus conscients que les "fous" » (Watzlawick, 1978 : 138). Dans sa

---

<sup>1</sup> Nous avons là un des principes fondateurs de l'AD. En effet, la linguistique saussurienne avait, par la dichotomie langue/parole, écarté le sujet de l'étude de la langue. Ce que réhabilite l'AD « en articulant sans reste le sujet, le langage et l'histoire », et se présente dès lors comme « le lieu privilégié d'une rencontre entre la linguistique et l'histoire » (Courtine, 1991 : 159).

théorie de *présentation de soi*, E. Goffman parle également de l'« impression de réalité » que l'acteur essaie de créer chez les gens devant qui il est en présence (1973 : 25).

Tout ce que nous venons de voir pose la problématique des rapports *histoire, politique* et *réalité*. Nous pouvons comprendre le lien entre *ethos* et réalité sociale à partir de celui que le premier entretient avec le discours<sup>1</sup>. Ainsi, dans la logique de l'ADD, l'*ethos* est une dimension constitutive du discours (Amossy, 2014 : 22). Or, d'après R. Wodak, citée par V. Koller (2009 : 18), le discours *représente* et *construit* la société, une idée que celle-ci résume de la façon suivante : « en bref, le discours constitue la société et la société est à son tour constituée par lui ». Parmi les nombreuses raisons du choix de considérer l'AD depuis la dimension argumentative du discours, R. Amossy (2010 : 9) s'interroge le rôle de l'échange verbal, elle se demande « comment la réalité sociale se construit dans l'échange verbal ». Dans la même lancée, P. Bourdieu (1982 : 99) s'intéresse à la « part qui revient aux mots dans la construction des choses sociales », recoupant la position de V. Koller qui considère le « discours lui-même comme une action sociale médiatisée textuellement » (*loc. cit.*). Nous avons, à ce propos, cette phrase illustrative de T. Guilbert (2011 : 99) : « renvoyer la forme linguistique *exceptionnalité française* à un groupe humain que l'on peut identifier assez clairement, c'est créer la "réalité" de l'existence d'une "exceptionnalité française" ». L'auteur (*op. cit.*) conclut, à la page suivante, que : « le discours a pour but de produire une réalité par le seul fait de l'énoncer ».

Cependant, il convient de tenir compte de la mise en garde des analystes du discours, relative aux rapports *ethos* et réalité sociale. Pour R. Ringoot (2014 : 20-21), il faut éviter deux écueils : d'abord, ne pas confondre la posture du lecteur et celle de l'analyste, ensuite, savoir distinguer la parole publique de la parole journalistique. Nous adopterons l'attitude du chercheur qui « construit et analyse un corpus », en prenant en compte que « les discours politiques et sociaux qui alimentent les journaux sont retravaillés par le discours journalistique qui obéit à ses propres règles ».

Du point de vue du langage, nous pouvons dire que la rhétorique, par l'étude de la prise de parole, fait partie des disciplines qui abordent le langage en situation. Ce qui pose la question de la façon dont on peut aborder le langage<sup>2</sup> : par les discours eux-mêmes ? Par le contexte de

---

1 En effet, c'est cette réalité sociale qui dicte l'action politique.

2 Dans *Ce que parler veut dire*, P. Bourdieu soutient que la « grammaire ne définit que très partiellement le sens, et c'est dans la relation avec un marché [*linguistique*] que s'opère la détermination complète de la signification du discours » (1982 : 15).



l'énoncé ? Par le(s) locuteur(s) ? Dans le cadre de l'AD, nous tiendrons compte de chacun de ces éléments.

## 1.2. La sociologie d'E. Goffman

### 1.2.1. La perspective théâtrale

Erving Goffman est membre de la seconde école de Chicago (sociologie) et proche collaborateur de Gregory Bateson – fondateur de l'école de Palo Alto. Les écoles citées portent les deux courants qui soutiennent l'interactionnisme américain : si la première s'intéresse à l'*interaction symbolique*<sup>1</sup> (l'action sociale est définie à travers le sens qui découle des échanges entre personnes), la deuxième met l'accent sur l'analyse de la communication interpersonnelle (la communication envisagée comme un processus à travers une multiplicité et une complexité de contextes). E. Goffman entend, par interaction, « à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres »<sup>2</sup> (1973 : 23).

Dans la préface de son ouvrage, il explique le choix de son approche sociologique, c'est-à-dire la microsociologie, opposée à la macrosociologie. Cette méthode lui permet, d'« étudier la vie sociale qui s'organise dans les limites physiques d'un immeuble ou d'un établissement » (Goffman, 1973 : 9). C'est la pratique du langage au niveau individuel qui est ici convoquée. Pour ce faire, l'auteur adopte une *perspective théâtrale*, avec des *principes dramaturgiques*. Nous citons ci-après sa pensée :

J'examinerai de quelle façon une personne, dans les situations les plus banales, se présente elle-même et présente son activité aux autres, par quels moyens elle oriente et gouverne l'impression<sup>3</sup> qu'elle produit sur eux, et quelles sortes de choses elle peut ou ne peut pas se permettre au cours de sa représentation. (Goffman, 1973 : 9)

Selon cette conception, le sens du message, dans le cadre d'une communication, se produit plus *dans* l'interaction que dans le message lui-même, car dès qu'il est en présence d'autrui, l'individu peut se nourrir de plusieurs sentiments (et tenir différentes attitudes) :

Il peut désirer donner une haute idée de lui-même, ou qu'on lui prête une haute idée de ses interlocuteurs, ou qu'ils s'aperçoivent de ce qu'il pense en fait à leur sujet, ou qu'ils n'aient aucune impression bien nette, il peut désirer un accord suffisant pour que l'interaction se

---

<sup>1</sup> Elle traduit les *rappports de communication* entre les différents interlocuteurs (cf. Bourdieu, 1997a : 18).

<sup>2</sup> Dans le cadre de notre thèse, nous considérons l'interaction au sens large, et non celle réduite au face à face.

<sup>3</sup> D'après E. Goffman, la personne, en tant qu'actrice, « doit agir de façon à donner, intentionnellement ou non, une certaine *expression* d'elle-même, et que les autres à leur tour doivent en retirer une certaine *impression* » (1973 : 12).

poursuive, ou bien bernier ses interlocuteurs, se débarrasser d'eux, les déconcerter, les induire en erreur, les contrarier ou les insulter. (Goffman, *op. cit.*, 13)

Ce qui développe l'idée d'une mise en scène, avec la perspective théâtrale précitée. En effet, pour E. Goffman, le « monde, en vérité, est une cérémonie », un lieu « où la réalité est en représentation » (1973 : 41). Nous retrouvons la théorie de *La société réfléchie*, expliquée par E. Landowski :

Ensemble de manifestations assez hétéroclites à coup sûr, mais qui toutes contribuent à la construction d'un même espace social de signification. Cet espace construit ne "reflète" pas, par nature, quelque donné sociétal préexistant. Il représente au contraire le lieu originaire à partir duquel le social, comme système de rapports entre des sujets, se constitue en se pensant. (Landowski, 1989 : 14)

Ainsi, chaque locuteur intervenant dans une communication, est comme invité à une cérémonie où il tient une *place* et joue un *rôle*. Ce que l'auteur exprime, en soutenant que « la société est fondée sur le principe selon lequel toute personne possédant certaines caractéristiques sociales est moralement en droit d'attendre de ses partenaires qu'ils l'estiment et la traitent de façon correspondante » (Goffman, 1973 : 21). L'acteur donne alors une « représentation » et il attend que ses partenaires prennent au sérieux l'impression (de la réalité)<sup>1</sup> qu'il produit (*op. cit.*, 25). La *place* et le *rôle* renvoient respectivement aux notions développées par l'auteur, de *façade* et de *tâche*. Pour une communication réussie, le locuteur doit faire correspondre la *tâche* effectuée à la *façade* adoptée, et en cas de changement de *tâche*,

Il a toutes chances de constater qu'il y a déjà plusieurs façades solidement établies entre lesquelles il devra choisir. Ainsi la nouvelle façade que l'on s'efforce de donner à une tâche, est rarement véritablement nouvelle. (Goffman, 1973 : 34).

Aussi, si la « représentation » est « la totalité de l'activité d'un acteur qui se déroule dans un laps de temps en face d'un ensemble déterminé d'observateurs influencés par son activité », elle est soutenue par la *façade sociale* qui « n'est autre que l'appareillage symbolique, utilisé habituellement par l'acteur, à dessein ou non, durant sa représentation » (Goffman, 1973 : 29). Cette *façade* comprend le décor, c'est-à-dire l'ensemble des « éléments scéniques de l'appareillage symbolique », et on peut, aux yeux de E. Goffman, parler de façade personnelle qui désigne « les éléments qui, confondus avec la personne de l'acteur lui-même, le suivent partout où il va », dont les « signes distinctifs de la fonction ou du grade ; le vêtement ; le sexe, l'âge et les caractéristiques raciales (...) » (*op. cit.*, 30).

---

<sup>1</sup> Voir la conception de la réalité de P. Watzlawick (*chap. 4, 4.1*).

En outre, l'auteur nous invite à distinguer au sein de la *façade personnelle*, ce qui relève de l'*apparence* de ce qui se rapporte à la *manière*. La première notion est réservée « aux stimuli dont la fonction à un moment donné est de nous révéler le statut social de l'acteur », tandis que la deuxième, renvoie aux « stimuli dont la fonction est de nous indiquer le rôle que l'acteur compte jouer dans la situation présente » (Goffman, 1973 : 31) :

Des manières arrogantes ou agressives peuvent donner l'impression que l'acteur a l'intention de prendre l'initiative dans l'interaction et d'en diriger le déroulement, alors que des manières humbles suggèrent que l'acteur est disposé à s'effacer derrière ses partenaires, ou du moins qu'on peut l'amener à jouer ce rôle » (Goffman, *loc.cit.*).

C'est au sein de cette façade personnelle que l'acteur entend défendre qu'intervient la préservation de l'image de soi. Toutefois, dans la perspective sociologique, la présentation de soi dépasse, l'intentionnalité du sujet parlant et agissant, étant donné qu'elle « est inhérente à tout échange social et soumise à une régulation socioculturelle » (Amossy, 2014a : 91).

### 1.2.2. Présentation de soi et *ethos* rhétorique

Quel lien établit-on entre la *présentation de soi* et l'*ethos* rhétorique ? D'abord, il est nécessaire de préciser ce qui distingue les différentes approches qui portent l'objet. Pour exemple, C. Kerbrat-Orecchioni (in Amossy, 2002 : 186-187) soutient que, dans la perspective rhétorique, c'est « l'émetteur du message, agissant unilatéralement sur son destinataire ». Présent ou imaginé, ce dernier jouerait un « rôle purement passif ». A l'opposé, dans « la réflexion interactionniste, c'est la *confrontation entre l'image projetée (ou développée) par A, et l'image attribuée à A par B* ». Nous avons donc une première vue principalement monogale (rhétorique) – partant de l'émetteur -, et une seconde, qui est interactive.

Ensuite, nous pouvons nous intéresser précisément à la présence de l'autre (récepteur, auditoire) dans la construction de l'*ethos*. En effet, bien que monogale, la perspective rhétorique doit beaucoup à l'auditoire<sup>1</sup>, car c'est à partir « *de ce que pense* » celui-ci que s'exprime l'orateur. Même si l'Autre est passif, il est présent à travers la parole de l'orateur. Il y a une marque d'interaction dans le discours monogal. En guise d'exemple, nous pouvons citer le nous inclusif, qui sert souvent à prendre l'Autre à témoin, ou mieux les interrogations de l'Autre que l'orateur se pose lui-même afin de continuer son discours.

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons à *La Nouvelle rhétorique*, aux travaux de C. Perelman en l'occurrence, dont un des principaux objectifs est la réhabilitation du *pathos* (et de l'*ethos*).

Au niveau de la vision interactive, les deux images entrant en jeu peuvent créer une sorte de conflit. C'est là qu'intervient le principe de *négociation*<sup>1</sup>, qui désigne toutes les tentatives de résolution de ce problème, en invitant les différents orateurs au *consensus*. Ce que Kerbrat-Orecchioni désigne comme un « *processus d'ajustement des images mutuelles* » (in Amossy, 2002 : 187 ; italique de l'auteure). Il s'agit ici de l'idée que chaque orateur entend *préserver sa face* au cours de l'interaction, la face étant « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. » (Goffman, 1974 : 9).

E. Goffman désigne par figuration (*face work*) tout ce qui est mis en œuvre par l'orateur pour ne pas perdre la face (*op. cit.*, 15). Pour conclure cette section avec R. Amossy, nous dirons que l'analyse de l'*ethos* oratoire doit être mis « en relation, non seulement avec la dynamique des échanges en face-à-face, mais aussi avec les phénomènes de politesse » (Amossy, 2014a : 92-93).

### 1.3. L'*habitus* dans la sociologie de champ de P. Bourdieu

En abordant la question des médias au début de notre thèse, nous avons employé entre autres éléments, le concept de *champ* – en particulier, celui journalistique – de P. Bourdieu, pour mieux voir les conditions de dépendance entre les différents domaines d'activité (ou de création) humaine convoqués par la thématique du discours politique médiatique : la politique, l'économie et l'information. Il s'agit là de voir les conditions de production et de réception du discours médiatique qui, selon P. Bourdieu, occupent une place primordiale. Ainsi, s'inscrivant sur la lancée de Isocrate (voir *supra*), il soutient une prédominance de l'autorité préalable de l'orateur. C'est l'opposé d'une image qui se construit dans l'échange, tel que le conçoit Goffman. Dès lors, P. Bourdieu fait reposer l'efficacité du discours sur l'autorité qui, elle, découle de la légitimité : un personnage légitime, dans une situation légitime, prononce un discours devant des récepteurs légitimes, dans des formes légitimes (Amossy, 2014a : 93).

Chez l'auteur, l'*ethos* est abordé à partir du concept d'*habitus* relatif à celui de *champ*. Selon P. Bourdieu,

L'*habitus*, système de dispositions acquises par l'apprentissage implicite ou explicite qui fonctionne comme un système de schèmes générateurs, est générateur de stratégies qui

---

<sup>1</sup> Voir *supra* la conception de la rhétorique de M. Meyer mais également la définition de la communication défendue par D. Wolton.

peuvent être objectivement conformes aux intérêts objectifs de leurs auteurs sans avoir été expressément conçues à cette fin. (Bourdieu, 1984 : 119-120)

Etant une composante du champ, l'*habitus* permet à la personne de mieux saisir les indices de fonctionnement de celui-ci et d'adopter la meilleure attitude qu'il soit, donc de bien *incorporer* ces indices.

Contrairement à la *compétence linguistique*, l'*habitus linguistique* est une « production de discours ajusté à une “situation”, ou plutôt ajusté à un marché ou un champ » (Bourdieu, *op. cit.* 121). En d'autres termes, c'est la « perception de la situation » qui *détermine* l'*habitus*. Si la compétence –au sens de N. Chomsky – « s'inscrit sur des modes de pensée essentialistes », l'*habitus* « s'inscrit sur un mode de pensée génétique » (Bourdieu, *op. cit.*, 134). Pour définir l'*ethos*, P. Bourdieu commence par l'opposer à l'éthique. Ainsi, contrairement à l'éthique qui relèverait de l'*intention*, l'*ethos* désigne « un ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique, de principes pratiques ». Nous pouvons reformuler cela en disant que l'*ethos* devient éthique quand il a une finalité morale.

En outre, l'auteur avance que la notion d'*ethos* se trouve englobée par celle d'*habitus*, d'où il prend ses principes, qui deviennent *incorporés*, des *postures*, des *dispositions du corps*. Dès lors, « la force de l'*ethos*, c'est que c'est une morale devenue hexis, geste et posture ».

En définitive, le concept de *posture* nous permettra d'établir le lien entre l'*ethos* – au sens de P. Bourdieu-, et l'*ethos* discursif en AD. Pour J. Meizoz, s'intéresser à la *posture* (de l'auteur littéraire), c'est *considérer la poétique comme sociale* (2011 : 202). Après l'avoir distinguée de la « conception unitaire et uniciste de l'acteur social »<sup>1</sup>, J. Meizoz définit la posture (le masque, la *persona*) comme une « pré-condition de la présentation publique de soi » (*op. cit.*, 203). En cela, il se rapproche de la perspective interactionnelle de E. Goffman, qui seule donnerait sens à la posture. Nous retrouvons l'équivalent en AD : l'*ethos* préalable développé par R. Amossy.

Inscrivant son analyse dans un cadre interdisciplinaire – avec les travaux de R. Amossy et de D. Maingueneau-, J. Meizoz, analysant la posture, voit le résultat « d'une combinaison entre deux dimensions : l'une, qu' [il] nomm[e] “actionnelle”, relève de la mise en scène publique de soi, et est d'ordre extra-textuel ; l'autre procède du discours, des textes, et correspond à ce que Ruth Amossy, et d'autres, nomment *ethos*. » (*op. cit.*, 207).

---

<sup>1</sup> D'après l'auteur, le fait que les postures relèvent des conditions sociales, leur accorde une « plasticité extrême », d'où « une pluralité de postures simultanées pour un même auteur ». (Meizoz, 2011 : 202).

#### 1.4. Le matérialisme historique et le matérialisme dialectique de Louis Althusser

Précisons que l'AD – tendance française – est née dans un contexte manifeste sur la place du sujet au niveau des études de société. Dans ce sens, nous pouvons rappeler les principales théories<sup>1</sup> qui ont influencé cette AD : la théorie du matérialisme historique de L. Althusser reprise par M. Pêcheux, les travaux de M. Foucault mais également la question du sujet parlant chez J. Lacan.

Ainsi, L. Althusser relit la théorie marxiste, en mettant l'accent sur l'assujettissement, de façon dissimulée<sup>2</sup>, du sujet aux idéologies représentées par différents appareils (les Ecoles, les Eglises, etc.). Pour l'auteur, l'idéologie est une « “représentation” du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » (Althusser, 1970 : 38). Quant à J. Lacan, sa réflexion sur la notion de l'Autre impacte sur celle du sujet parlant – le *parlêtre* (Angrand (2014 : 6). Sur la même lancée, M. Pêcheux parle d'un discours de l'orateur traversé par d'autres discours. C'est le phénomène de l'interdiscours : il montre que l'idéologie se manifeste à travers le sujet qui, par contre, s'imagine parler tout seul.

Nous précisons que, d'héritage rhétorique antique, l'*ethos* est une notion transversale (Grinshpun, 2015 :10) ;

[Elle] se situe à la croisée des disciplines dans la mesure où elle soulève la question de l'énonciation et de la subjectivité dans le discours, mais aussi de l'efficacité discursive dans ce qui apparaît comme une présentation de soi nécessairement au cœur de toute communication et de toute interaction verbale. (Amossy et Koren, 2002 : 8)

La prise en compte de cette *circularité* dans notre étude, recoupe une position défendue par M. Foucault sur la façon d'aborder un concept, en s'inspirant des travaux de G. Canguilhem selon qui,

L'histoire d'un concept n'est pas, en tout et pour tout, celle de son affinement progressif, de sa rationalité continûment croissante, de son gradient d'abstraction, mais celle de ses divers champs de constitution et de validité, celle de ses règles successives d'usage, des milieux théoriques multiples où s'est poursuivie et achevée son élaboration. (Foucault, 1969 : 11)

---

<sup>1</sup> M.-A. Paveau expose brièvement toutes ces influences au niveau du sous-titre « Exils épistémologiques et reconstructions théoriques » de son article « La roue du moulin à paroles » (2008).

<sup>2</sup> En soutenant l'existence d'un *noyau idéologique*, J. Baechler (1976 : 26) avance que « les discours idéologiques peuvent se présenter sous toutes les apparences possibles et imaginables ». A titre d'exemple, T. Guilbert parle de « l'invisibilité du DNL [*discours néolibéral*] » (2011 : 37), qui est un discours idéologique.

## 2. L'*ethos* dans les sciences du langage

Nous verrons comment s'est produit le passage de l'*ethos* d'Aristote, c'est-à-dire de son contexte originel au contexte d'AD. Ainsi, analysant la notion de « mémoire discursive », empruntée à des domaines autres que l'AD, M.-A. Paveau fait remarquer la nécessité de travailler et de penser les notions empruntées, de « manière à être intégrées dans le dispositif théorique ou méthodologique de l'analyse du discours » (Paveau, 2013 : 2). C'est dans ce sens que nous allons aborder la spécificité de l'*ethos* en AD.

Parler d'*ethos* implique au préalable un *échange verbal* où les orateurs tiennent différentes attitudes, dans un espace social donné (Amossy, 2010 : 2). Cela renvoie aux relations langage et action qui, selon P. Charaudeau (2014 : 12), comprennent trois principes : d'abord, le principe d'*altérité* qui soutient que « l'existence de l'autre permet la conscience de soi » ; ensuite, le principe d'*influence* où l'orateur amène « l'autre à *penser, dire* ou *faire* selon son intention » ; enfin, le principe de *régulation* par lequel « les orateurs doivent gérer la relation, si l'autre a son propre projet d'influence »<sup>1</sup>.

Nous allons ci-après exposer les trois grandes étapes du développement de la notion de l'*ethos* en sciences du langage, à partir des travaux de O. Ducrot et D. Maingueneau.

### 2.1. Le concept du locuteur chez Oswald Ducrot

Concernant l'introduction de l'*ethos* en sciences du langage, nous remontons aux travaux de E. Benveniste et de O. Ducrot. D'abord, la linguistique d'énonciation a facilité l'émergence de l'étude de l'*ethos* dans les sciences du langage (Amossy, 2014 : 21), car elle s'intéresse à la prise en charge du message par l'énonciateur, grâce aux éléments indiciels ou *embrayeurs* (personnels, spatio-temporels) à partir du modèle JE-ICI-MAINTENANT. D'ailleurs, on retient, avec J.-J. Courtine, que les deux fonctions de l'AD sur le plan linguistique sont : « un cadre syntaxique généralement emprunté au distributionnalisme harissien auquel fut adjointe la problématique de l'énonciation dans la perspective de E. Benveniste et R. Jakobson » (1991 : 159).

Ensuite, O. Ducrot relit la théorie du « dialogisme » (polyphonie) de M. Bakhtine et développe, avec J.-C. Anscombe, la théorie de la pragmatique intégrée, opposée à celle des actes du langage défendue par J. L. Austin. Nous avons déjà vu que O. Ducrot et J.-C. Anscombe ont mis en place une théorie de l'argumentation dans la langue, montrant

---

<sup>1</sup> Ce principe rejoint la conception de la rhétorique en tant que « négociation de la distance » défendue par M. Meyer (voir *supra*).

comment la langue est en elle-même argumentative. Leur vision leur a permis, O. Ducrot en particulier, de réfléchir sur la notion de locuteur. En effet, il *s'en prend* au postulat de l'unicité du sujet parlant, défendu par la « linguistique moderne » (le comparatisme, le structuralisme et la grammaire générative), qui fait correspondre un énoncé *isolé*<sup>1</sup> à un sujet (Ducrot, 1984 : 171). Il élabore par contre sa position sur le sujet parlant, en procédant à des distinctions. Nous citons, à ce propos, un passage qui résume son approche :

Une fois que le locuteur (être du discours) a été distingué du sujet parlant (être empirique), je proposerai encore de distinguer, à l'intérieur même de la notion de locuteur, “le locuteur en tant que tel” (par abréviation “L”) et le locuteur en tant qu'être du monde (“λ”). L est le responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété. λ est une personne “complète”, qui possède, entre autres propriétés, celle d'être l'origine de l'énoncé – ce qui n'empêche pas que L et λ soient des êtres de discours, constitués dans le sens de l'énoncé, et dont le statut méthodologique est donc tout à fait différent de celui du sujet parlant (ce dernier relève d'une représentation “externe” de la parole, étrangère à celle véhiculée par l'énoncé). (Ducrot, 1984 : 199-200)

En définitive, il existe, chez O. Ducrot, deux façons de se présenter : la présentation indirecte (L) et celle directe (λ). C'est à partir de cette distinction des locuteurs, qu'il fait intervenir l'*ethos* rhétorique. Dans sa terminologie,

L'*ethos* est rattaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant que source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne en revanche λ, l'être du monde, et ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie rhétorique dont je parle. (Ducrot, 1984 : 201)

## 2.2. La scénographie et l'incorporation chez Dominique Maingueneau

Les travaux précités de O. Ducrot sur le locuteur ont facilité l'introduction proprement dite de la notion d'*ethos* dans les sciences du langage par D. Maingueneau. On constate une évolution en deux principales étapes, dans l'usage que ce dernier fait de la notion. D'abord, l'auteur emprunte l'*ethos* rhétorique (voir *supra*) à la tradition aristotélicienne, ensuite, il développe

---

<sup>1</sup> O. Ducrot (1984 : 171) constate les limites de la théorie polyphonique de M. Bakhtine, car, soutient-il, qu'«elle a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués». Pour O. Ducrot (*idem*, 173), les défenseurs de cette unicité du sujet parlant, Ann Banfield en particulier, partent de l'*a priori* suivant : « On ne peut pas, dans un énoncé que l'on présente comme le sien, exprimer un point de vue qui ne serait pas le sien ».



l'*ethos* dans une perspective discursive. Il explique la progression dans sa conception de l'*ethos*, à partir de la thèse précitée – sur l'*ethos montré* et l'*ethos dit* - de O. Ducrot :

Mais cet *ethos* ne concerne pas seulement, comme dans la rhétorique antique, l'éloquence judiciaire ou même les énoncés oraux : il vaut pour tout discours, même écrit. Même s'il le dénie, un texte écrit possède en effet un *ton*<sup>1</sup> qui donne de l'autorité à ce qui est dit. Ce ton permet au lecteur de construire une représentation du corps de l'énonciateur (et non, bien entendu, du corps de l'auteur effectif). (Maingueneau, 2002 : 80)

Dans une perspective discursive, D. Maingueneau entend l'*ethos* comme « un phénomène inhérent au discours, tant écrit qu'oral, pris dans sa dimension dialogique ». Partant de l'idée qu'une *manière de dire* (*ethos montré*) traduit une *manière d'être*, il fait reposer l'*ethos* sur le concept d'*incorporation*, c'est-à-dire « l'action de l'*ethos* sur le co-énonciateur » (2002 : 81). Nous pouvons également lire, avec cet auteur, que l'*ethos* est le phénomène dans le prolongement de la rhétorique traditionnelle : « à travers l'énonciation se montre la personnalité de l'énonciateur » (Maingueneau, 2002a : 79). Ainsi, un processus amène les différents intervenants dans la communication à constituer un *corps*, sur trois registres :

- L'énonciation confère une corporalité au garant, elle lui *donne corps* ;
- Le destinataire *incorpore*, assimile à travers l'énonciation un ensemble de schèmes qui correspondent à une manière spécifique de se rapporter au monde ;
- Ces deux premières incorporations permettent la constitution d'un *corps*, de la communauté imaginaire de ceux qui adhèrent au même discours. (Maingueneau, 2014 : 32).

Le concept d'*incorporation* implique l'existence d'une *scène* (ou *cadre scénique*) où se construit l'*ethos*. Nous retrouvons la « longue tradition de moralistes qui voient dans la société un immense théâtre où les hommes ne font que jouer des rôles. » (Maingueneau, 2014a : 124), c'est la *métaphore théâtrale* de E. Goffman (voir *supra*).

D. Maingueneau préfère la notion de « scène d'énonciation » à celle de « situation d'énonciation » d'ordre strictement linguistique (1993 : 122), ou celle de « situation de communication »<sup>2</sup> purement sociologique. Il poursuit en soutenant que cette *scène* fait interagir trois scènes : la *scène englobante*, la *scène générique*, la *scénographie* (2014a : 125). Nous exposons ci-après les définitions qu'il donne des trois scènes.

---

1 Le choix de ce terme permet à l'auteur d'éviter celui de « voix » qui renvoie principalement à l'*oral*. Or le *ton*, c'est aussi bien l'*oral* que l'*écrit* (Amossy, 2014a : 90).

2 Selon P. Charaudeau, elle désigne « l'ensemble des conditions qui président à tout acte de langage », donnant du sens à la communication ; vidéo visionnée le 12 décembre 2016, lien : [https://www.canalu.tv/video/tele2sciences/qu\\_est\\_ce\\_qu\\_une\\_situation\\_de\\_communication.18459](https://www.canalu.tv/video/tele2sciences/qu_est_ce_qu_une_situation_de_communication.18459) ;

La *scène englobante* renvoie à la conception habituelle du « type du discours », qui découle du « découpage d'un secteur de l'activité sociale caractérisable par un réseau de genres de discours ». Pour exemple, dans une scène englobante scientifique, le « locuteur doit montrer qu'il se conforme aux normes qu'impose le statut d'« homme de science », figure qui transcende les multiples genres du discours scientifique : impartialité, sérénité, clarté... » (2014a : 125).

Par contre, les « *scènes génériques* fonctionnent comme des normes qui suscitent des attentes<sup>1</sup> » : *une ou des finalités ; des rôles pour les partenaires ; un lieu approprié à sa réussite ; un mode d'inscription dans la temporalité ; un support ; une composition ; un usage spécifique des ressources linguistiques*. En d'autres termes, nous pouvons, à la suite de R. Amossy (2014a : 90), formuler que l'énonciateur s'inscrit facilement dans une scène d'énonciation, vu que « chaque genre de discours comporte une distribution préalable des rôles ».

Quant à la *scénographie*, elle « s'appuie sur l'idée que l'énonciateur aménage à travers son énonciation la situation à partir de laquelle il prétend énoncer. Tout discours, par son déploiement même, prétend en effet susciter l'adhésion des destinataires en instaurant la scénographie qui le légitime. » (2014a : 129). Il cite en exemple la première des « lettres à un Provincial de ses amis » de Blaise Pascal, du 23 janvier 1656, où celui-ci « décale la scène générique effective de son texte », qu'il fait reposer sur une scénographie originale : « un honnête homme ignorant des querelles des théologiens écrit une lettre à un ami de province pour lui faire part [...], de l'enquête qu'il a menée sur le conflit en cours entre les jansénistes et la Sorbonne » (Maingueneau, 2014a : 130).

Grâce à l'approche par les théories énonciatives, nous constatons que la particularité de l'*ethos* en sciences du langage tient à l'inscription par des procédés linguistiques de l'image de l'orateur dans son discours.

---

1 Nous pouvons lire le développement de ces différents éléments par D. Maingueneau (2014a : 127-129).

### 2.3. L'*ethos* dans la théorie de l'argumentation dans le discours de R. Amossy

La théorie de l'ADD défendue par R. Amossy résulte, nous l'avons dit, des principales théories de la rhétorique aristotélicienne (la pensée d'Aristote et celle des auteurs de *La Nouvelle rhétorique*), de la linguistique d'énonciation, et de travaux en sciences du langage de D. Maingueneau. Le développement de l'*ethos* chez l'auteure est une étape de l'évolution de la notion au niveau des théories précitées.

#### 2.3.1. La notion d'*ethos* préalable

Il est capital de souligner que, même si la théorie de l'ADD de R. Amossy s'est inspiré des travaux de la Nouvelle rhétorique, ceux-ci lui ont plus apporté sur d'autres éléments de l'argumentation que sur l'*ethos* : C. Perelman et S. Toulmin, se sont plutôt intéressés respectivement à la question du *pathos* et *logos*.

La vision de R. Amossy s'est également enrichie des travaux sociologiques de E. Goffman et P. Bourdieu précités. Il s'agit d'un emprunt de l'*ethos* aristotélicien auquel D. Maingueneau attribue une dimension discursive. L'intitulé du chapitre 2 de son ouvrage (Amossy, 2014a), qui expose la théorie d'ADD exprime bien cette continuité. Ainsi, le titre, *l'ethos discursif ou la mise en scène de l'orateur*, traduit l'introduction de la notion en AD, mais aussi l'appropriation de l'idée de *mise en scène* développée par D. Maingueneau en sciences du langage, et par E. Goffman, en sociologie interactionniste.

Toutefois, R. Amossy ne se limitera pas à ces emprunts, elle va mettre en exergue l'*ethos préalable* aussi désigné l'*ethos prédiscursif* : l'*ethos* résultant de la production *dans et par le discours*, nous préférons employer *ethos préalable* plutôt que le concept d'*ethos prédiscursif* qui laisserait entendre la formation de l'*ethos* en dehors du discours.

Par ailleurs, en forgeant cette notion, l'auteure réconcilie, en prenant en compte l'aspect verbal et celui non verbal, la position de Aristote à celle de Isocrate : tous les deux auteurs se demandent entre l'*identité sociale* et l'*identité discursive* du sujet, laquelle est plus apte à rendre crédible le discours de l'orateur. D'après Amossy (2014a : 87), « l'*ethos* se confond

alors avec les mœurs<sup>1</sup> et la question de la moralité du locuteur ». L'*efficacité rhétorique* de l'orateur qui veut persuader reposerait sur ces deux éléments, avance-t-elle.

Toujours dans la même logique, R. Amossy soutient que l'existence d'un *ethos préalable* rend possible le principe du *retravail* de celui-ci. Elle justifie cela comme suit :

La parole vivante (qu'elle soit orale ou écrite) a la capacité d'infléchir ce qu'on sait et pense du locuteur. Si chacun de nous peut s'appuyer sur son *ethos préalable*, il peut aussi, quand sa réputation ou son appartenance à un groupe joue contre lui, s'exercer à moduler, voire à remodeler son image. (Amossy, 2010 : 89).

En résumé, c'est dans un état de conscience permanente à son *ethos préalable* que se trouve tout orateur qui est préoccupé par son *ethos*, d'où la grande importance de la notion : « le locuteur qui tente de construire une image de soi appropriée prend nécessairement en ligne de compte l'image de sa personne qui circule d'ores et déjà dans le discours. » (Amossy, 2018 : 17-18).

### 2.3.2. Retravail de l'*ethos* préalable et la théorie de réparation d'image

Il existe une notion proche du *retravail de l'ethos préalable* telle que formulée par R. Amossy, c'est la théorie de réparation d'image proposée par William L. Benoit<sup>2</sup>, laquelle comprend plusieurs stratégies. Reprenons ci-après le paragraphe introductif du dossier de *Langages & Société* qui définit cette pratique discursive :

Spécialiste en communication, l'auteur (W. L. Benoit) traite des modalités verbales selon lesquelles l'individu dont l'image publique se trouve menacée ou détériorée travaille à la rehausser afin de contrer une mauvaise opinion de sa personne qui risque d'entraver ses projets. Benoit dénombre de grandes stratégies communicationnelles : (1) le déni (*denial*), (2) la dilution ou la réduction des responsabilités (*evade responsibility*), (3) la réduction de l'offense (*reduce offensiveness*), (4) l'action corrective (*corrective action*), et (5) la mortification ou *mea culpa* (*mortification*). (Amossy, 2018 : 9)

Précisons que certaines de ces 5 stratégies comprennent des variantes, ce que montre le tableau récapitulatif (Benoit, 2018 : 26) des moyens de la *réparation d'image*. C'est dans un long passage, dont nous ne donnons qu'un extrait, que R. Amossy expose ce qui rend cette notion essentielle dans le cadre de l'AD, en justifiant comment « l'élargissement de la notion de réparation » n'est pas anodin, car :

---

<sup>1</sup> R. Amossy reprend la distinction faite par Gibert (cité par Le Guern), qui compte, d'un côté, les mœurs réelles, entre autres le fait d'être « honnête homme, que l'on est de la piété... », et d'un autre, les *mœurs oratoires*.

<sup>2</sup> Pour plus de commodité de langue, nous emploierons les autres contributions du dossier afin d'explicitier les éléments de la théorie de William L. Benoit (2018) dont le texte est encore en anglais. Ce qui ne nous pas empêche pas de l'exploiter.

Il lie étroitement la réparation d'image à la théorie de l'*ethos* issue de la rhétorique et développée à l'époque contemporaine par l'analyse du discours (AD) et la théorie de l'argumentation du discours dans leurs versions françaises (Amossy 20014). Il la lie aussi à la microsociologie de Goffman – non seulement à la notion de « présentation de soi », mais aussi à celles de « face », de « figuration » et d' « échange réparateur » qui ont mené dans l'étude des interactions verbales à la théorie de la politesse, et sont liées aux études de pragmatique sur les actes d'excuse. Ces différents cadres théoriques sont évoqués dans la partie introductive de l'ouvrage de Benoit (de façon plus développée dans la version de 1995). (Amossy, 2018 : 14)

Nous convoquons la théorie de la *reparation d'image*, car la question de « dévolution monarchique », phénomène politique et objet de notre étude, met en place un groupe d'acteurs politiques en situation d' « accusés ». La principale hypothèse est que ces derniers useront de diverses stratégies pour se déculpabiliser de façon catégorique ou atténuer leur faute. Nous verrons si Karim Wade, fils du président de la République, principal mis en cause avec son père, dans l'affaire de succession anti-démocratique, va à travers sa lettre ouverte aux Sénégalais, présenter des excuses ou tout simplement réfuter l'accusation. La théorie de W. L. Benoit permet de mieux appréhender dans une situation attestée, l'*ethos* préalable élaborée par R. Amossy.

## *Synthèse et interprétation de la deuxième partie*

Le développement de cette partie a permis de mieux cerner les objets « discours » et « ethos ». En premier lieu, nous avons pu préciser que le fait linguistique occupe une place prépondérante dans ce que les auteurs qualifient d'« AD, discipline-carrefour ». On peut en déduire le rôle de « discipline-mère » reconnu à la linguistique à l'époque de la naissance de l'AD. En plus, nous sommes revenus sur les traditionnelles dichotomies à travers lesquelles le « discours » est souvent défini : « langue/discours », « récit/discours », etc. Cette approche a relevé la prise en compte du contexte dans la production du discours.

En second lieu, nous avons analysé comment l'ethos élaboré dans une perspective aristotélicienne, c'est-à-dire intrinsèquement lié à l'orateur dans une expression orale (ethos oratoire), est devenu susceptible de désigner un ensemble collectif et de considérer aussi bien l'écrit que l'oral (ethos discursif). Si le terme ethos n'est pas toujours employé, ce sont des équivalents qui en expriment l'idée : la « posture », l'« image de soi », la « présentation de soi », etc. qui sont par essence des concepts sociologiques.

Enfin, s'intéresser à l'ethos discursif est le moyen d'appréhender le retour du « sujet » dans les études de langue, et les sciences sociales en général, après ce que des spécialistes de l'Histoire des idées ont identifié comme la « fin des idéologies » (*chap. 3, 2.3.2.*) A ses débuts, l'AD s'occupait principalement du discours politique, et de l'assujettissement de l'individu à travers l'idéologie. La réflexion sur l'ethos discursif conduit à réaliser que l'« orateur » se met en scène en s'adaptant aux normes sociales en rigueur. Ainsi, D. Maingueneau a développé une scénographie qui fait suite à ces/ses travaux sur l'énonciation linguistique.

Cette proposition-ci sera une entrée pertinente pour l'analyse du corpus général. Pour notre exposé, comment l'orateur politique sénégalais cherche-t-il à se conformer ou non aux règles sociales promulguées par l'idée d'« exception démocratique sénégalaise » ?

Les éléments distinctifs précités relatifs au « discours » et à l'« ethos discursif » ont l'avantage de nous éviter la confusion entre les différentes approches disciplinaires du discours et l'AD proprement dite, en tant que discipline autonome avec son objet propre.

Pour conclure cette partie de notre thèse, nous rappelons que les débats et les discours sur la « dévolution monarchique » convoquent l'idée d'« exception » qui, nous l'avons dit, présente beaucoup de caractéristiques du discours idéologique. De façon précise, la nature de ce

dernier va influencer notre choix de privilégier, pour l'analyse de notre corpus, la notion d'*incorporation* concomitante à celle de *scénographie* (avec leurs équivalences en sociologie) développées ci-haut. A la question « qu'est-ce que la *politique* ? », J. Baechler (1976 : 28-29) répond par trois éléments qui permettent de définir le domaine :

- « une sphère ou un ordre parmi d'autres qui constituent un système social. » ;
- « une certaine stratégie, c'est-à-dire une ordonnance particulière de moyens en vue d'une fin. » ;
- « la manière dont sont agencés les divers éléments d'un système social. »

Le deuxième tiret est celui qui nous interpelle : la politique est « une stratégie ». Elle permet l'étude de la mise en scène à travers les concepts précités. Nous pouvons à partir de là tenir une transition vers la présentation de notre hypothèse générale suivi des questions de recherche qu'elle introduit, en vue d'analyser notre corpus.

## **TROISIEME PARTIE**

Approche méthodologique et traitement  
du corpus politico-médiatique



La partie sera consacrée, dans un premier temps essentiellement, à la définition d'un modèle d'analyse à partir de trois textes du corpus que nous avons spécialement sélectionnés, et dans un second temps, à l'exploitation et l'interprétation du corpus général.

Nous avons forgé notre propre modèle méthodologique que nous appelons le modèle d'analyse des test-textes (MATT). Celui-ci nous permet de chercher deux entrées dans le discours, par la « dévolution monarchique » et l'« exception sénégalaise », ce dernier renvoyant à un objet plus ou moins précis. L'analyse proprement dite consistera à rendre explicites le choix et les sens possibles des principales formes de langage employées dans la gestion de ce qui est devenu le « projet de dévolution monarchique du pouvoir » au Sénégal. Pour ce faire, nous allons nous appuyer généralement sur les images partagées que nous constatons à propos de l'opinion publique politico-médiatique sénégalaise. Ce qui rendra possible une catégorisation des formes les plus récurrentes et expressives de l'« exception sénégalaise » au niveau du chapitre six, entièrement consacré à l'exploration des éléments discursifs et argumentatifs du corpus général.

## Chapitre 5

### Réflexion sur des questions de recherches et présentation d'un modèle d'analyse

#### 1. Retour sur la problématique et les hypothèses de recherche

La question de l'implication des « fils de présidents » dans la gestion des affaires publiques est une question qui occupe grandement le débat politique de plusieurs Etats africains (cf, *chap. 1, 1.5*).

Après 2000, Karim Wade, le fils du président nouvellement élu de la République sénégalaise, occupe des responsabilités de plus en plus importantes au sein de l'appareil gouvernemental, la plupart nominatives. Le Président Wade est accusé par l'opposition politique et des mouvements citoyens de vouloir transmettre le pouvoir à son fils, comme il est de coutume dans une monarchie et non dans une démocratie. Toutefois, dans l'ambiance de la contestation généralisée, surgit l'idée publique que pour résumer l'idée : */le Sénégal n'est pas comme les autres pays, en particulier les voisins africains qui ont connu des transitions politiques non-démocratiques, ou qui ont connu des guerres civiles/*. On retrouve ici le discours de sens commun d'une « exception sénégalaise » qui, au-delà du cadre démocratique institutionnel, va trouver ses racines dans le substrat historico-religieux. La « dévolution monarchique » du pouvoir pose la question des valeurs dans une démocratie moderne.

Théoriquement, il n'y a pas plus d'*ethos* politique sénégalais préétabli qu'il y aurait un *ethos* français, allemand ou argentin, mais pour les politiques du pays, celui-ci existerait ou est stipulé. Tout ceci nous amène à poser l'hypothèse de recherche suivante : comment les orateurs politiques construisent-ils ou s'autoproclament-ils alors porteurs de l'*ethos* discursif ? Convoquent-ils les valeurs traditionnelles d'une « exception sénégalaise » pour faire valoir ou

faire exister cet *ethos* ? Ne s'agit-il pas, en réalité, d'une redéfinition *dans et par le discours* de ce qu'est le Sénégal, une démocratie à la « sénégalaise » ?

Nous exposons d'une façon quasiment technique, et donc concise, les différents aspects du corpus pour mieux aider à sa compréhension et à l'interprétation des procédés discursifs ou argumentatifs qui ressortiront de l'exploitation des discours. Nous pouvons regrouper les éléments dans trois principales catégories relatives au journal proprement dit, à l'orateur et à l'événement.

### **1.1. Les éléments liés au journal**

Étant donné que nous avons déjà présenté les trois journaux du corpus dans la partie théorique, pour éviter des redites inutiles, nous faisons ici un bref rappel de quelques éléments qui entrent directement dans la construction de l'*ethos*.

**Publications :** Il s'agit de trois journaux d'information généralistes. *Le Soleil* (quotidien public sénégalais), (quotidien privé sénégalais) et *JA* (hebdomadaire privé panafricain).

**Genres :** nous avons diversifié les genres pour mieux appréhender la construction de l'*ethos* à travers les différentes postures de l'orateur. D'un point de vue quantitatif, notre corpus compte<sup>1</sup>:

- 123 articles informatifs,
- 22 interviews,
- 4 contributions (dont la lettre ouverte).

### **1.2. Les éléments liés à l'événement**

**Objet :** le thème de « dévolution monarchique » constitue pour nous une « entrée » dans le vaste débat sur la démocratie républicaine au Sénégal. Notre corpus ne se limite pas à la seule « affaire de dévolution monarchique » comme nous le montrons ci-dessous.

#### **Les moments discursifs**

Si nous n'avons pas pu établir, par une étude quantitative, une courbe pour dégager les points saillants, les moments discursifs du discours sur la « dévolution monarchique », nous pouvons prendre en compte les commentaires de journalistes ou des analystes politiques sur l'ampleur des événements relatifs au sujet. Il s'agit précisément du critère médiatique. Nous pouvons résumer cela en cinq moments discursifs :

---

<sup>1</sup> Voir les détails des statistiques dans le tome 2 consacré aux articles du corpus.

### **Premier moment discursif : le Fils, accusé de mauvaise gestion**

La gestion de l'Agence nationale pour l'organisation de la conférence islamique (Anoci) par le fils du président de la République suscite beaucoup de critiques. Une des critiques les plus virulentes est l'ouvrage du journaliste Abdou Latif Coulibaly<sup>1</sup>. Les départs d'Idrissa Seck et Macky Sall du PDS, pour créer respectivement en 2006 et 2008 leur parti, sont interprétés comme une sanction du président de la République contre deux personnalités qui refusent son projet de « dévolution monarchique », paraissent également comme les prémisses du débat sur la « dévolution ».

### **Deuxième moment discursif : la « leçon des locales 2009 »**

Les élections locales, dites *Locales 2009*, avec la présence de Karim Wade (inscrit troisième sur la liste) pour la Mairie de Dakar. Cette présence est vue par l'opposition politique comme un maillon de la chaîne devant conduire le fils du Président au palais présidentiel, vu l'importance politique de celui qui dirige la capitale. Les publications de la presse sénégalaise sur ces élections ont toutes mis l'accent sur la « leçon » ou le « coup » donnés à Karim Wade (cf. les éléments de notre corpus) , c'est-à-dire une sanction au projet de D.M.P. (Brossier, 2019 : 670).

### **Troisième moment discursif : le Fils parle aux Sénégalais**

Sur une longue période, celui qu'on accuse d'avoir trop de faveurs de son père Président, ne répondra pas à ses détracteurs, jusqu'au jour où il publie dans la presse une « Lettre ouverte aux sénégalais » (à Dakar, le 03 juillet 2011). La correspondance devient pour un temps l'objet d'un débat politico-médiatique.

### **Quatrième moment discursif : le Fils, présumé dauphin présidentiel**

Le Sénégal, souvent cité comme le « pays de référence en matière de démocratie en Afrique » (Dumont et Kante, op. cit., 119), était, pour reprendre une expression de type journalistique, « à un pas de sombrer » dans une instabilité politique à l'image des pays voisins. Les manifestations populaires de rue, en tant qu'évènement, marquent la rupture avec ce qui existait déjà, et constituent un des meilleurs moyens d'interroger une situation présente ou passée. Elles peuvent être considérées comme un fait et une pratique symbolique permettant de « donner du sens » à la politique, constituant le *miroir du politique*, par le renvoi d'« une image de l'état de la société dans laquelle nous vivons. » (Lamizet, op. cit, 3- 4) . La

---

<sup>1</sup> Abdou Latif Coulibaly, 2009. *Contes et mécomptes de l'Anoci*, L'Harmattan.

constestation du 23 juin 2011 est vue comme une victoire contre le projet du Président Wade, (Brossier, 2019 : 671), qui sera parachevée avec les élections de 2012.

### **Cinquième moment discursif : 2012, la sanction d'un projet monarchique**

Les élections de 2012 sont vues comme le signe du refus de la « dévolution monarchique » par leur résultat : la défaite du Président Wade (Brossier, *op. cit.*, 672).

## **2. Les orateurs**

### **2.1. Types d'orateurs**

Nous nous rapportons plus à la nature de la parole exprimée (portée politique) qu'au degré d'engagement de l'orateur, même si nous privilégions les discours tenus par des personnalités connues de l'espace public sénégalais. Le paragraphe relatif à l'image préalable (voir ci-dessous) des principaux orateurs de notre corpus est aussi un élément important dans l'interprétation de la construction de l'*ethos* discursif.

### **2.2. Image préalable de quelques orateurs sénégalais célèbres**

Par commodité, nous avons établi la liste ci-dessous pour aider à la compréhension de certains éléments de notre analyse, surtout aux lecteurs qui ne sont pas bien imprégnés de l'histoire politique du Sénégal. En tant que citoyen sénégalais, nous avons un aperçu des images les plus récurrentes au sein de l'« opinion publique sénégalaise ». Toutefois, cette connaissance reste une opinion personnelle, c'est pourquoi nous allons nous appuyer sur des écrits (essais politiques, textes journalistiques, etc.) qui ont essayé de formaliser cette « parole publique sénégalaise ». Le niveau de célébrité de l'orateur mais surtout le degré de médiatisation fait d'anecdotes sur les faits ou événements se rapportant à celui-ci, sont deux éléments qui facilitent la construction de son *image préalable* dans l'opinion publique. Le corpus lui-même peut se constituer comme source pour nous, en livrant des éléments descriptifs sur les orateurs. En définitive, nous devons préciser la difficulté d'un tel exercice, étant donné que l'image est par nature dynamique et aléatoire, dépendant surtout du *positionnement* de l'orateur par rapport à la personne citée.

On exposera l'*image préalable* de quelques personnalités (politiques ou citoyennes) sénégalaises à titre individuel, et le reste consistera à une présentation de l'image du groupe ; ce que nous avons déjà effectué pour les principaux journaux du corpus, *Le Soleil*, *Walf* et *JA*.

- **Le Président Abdoulaye Wade (secrétaire général du PDS<sup>1</sup>)** : image du politique « rusé » et du « brillant intellectuel » (T. Mendy, 2012 : 19 ), surnommé *Góor gi*, le « vieil homme » en langue wolof (M.-C. Diop, 2006 : 111). Nombor c'est aussi « Leuk-le-lièvre », autre surnom du lièvre qui incarne la ruse dans la tradition orale négro-africaine : « Tours de Lièvre », in *Les contes d'Amadou Koumba*, Présence Africaine (1961) de Birago Diop. L'opinion publique le tient pour un « animal politique » (Texte 2, JA, art. info., 6/05/2009, §3).
- **Idrissa Seck (Secrétaire général du parti Rewmi, et maire de la ville de Thiès)** : ancien « numéro 2 » du PDS, il se présente lui-même comme le « fils idéologique » de Wade. On lui reconnaît dans l'opinion publique d'avoir grandement contribué à la victoire du candidat Abdoulaye Wade (M.-C. Diop, 2006 : 118). Connu pour ses déclarations « explosives »<sup>2</sup>, il se fait appeler assez familièrement « mara » diminutif de « marabout », un maître en sciences coraniques, ayant réussi à se donner l'image du « savant » en général. (A. A. Diop, 2009 : 35). Il est également vu par certains comme un « rusé », à l'image de son ancien mentor, le Président Wade. Il est accusé de constituer avec ce dernier un « duo comploteur » (M.-C. Diop, 2006 : 118 ; Barry, 2012 : 83).
- **Farba Senghor (Chargé de la propagande du PDS)** : « personnage controversé » (Texte 14, JA, art. info., 12/08/2008, §2), l'opinion publique lui colle l'image du « fou du parti », « l'homme-à-faire-le-sale-boulot », quand ce n'est pas son niveau de langue française qui n'est pas tourné en dérision dans la presse, c'est le sobriquet « le Diplômé de Rome » qu'on rappelle : pour justifier qu'il a un niveau d'études supérieures<sup>3</sup>, Farba Senghor a dit sans convaincre ses adversaires qu'il a suivi une formation dans une université romaine. (A. A. Diop, 2009 : 85)
- **Moustapha Cissé Lô (Responsable de l'APR, ancien membre du PDS)** : surnommé « el Pistolero » du mot « pistolet » (arme à feu), connu pour être un « téméraire » et ayant un « franc-parler ».

---

<sup>1</sup> Nous donnons les statuts ou fonctions politiques durant la période de l'alternance 2000, précisément au moment de la tenue du discours : les titres et les fonctions changent pour plusieurs raisons parmi lesquelles le phénomène de la « transhumance » que nous analysons dans le groupe des arguments du « l'entourage politique et/ou familial ».

<sup>2</sup> Il crée une grande polémique médiatique au point de devoir faire une sortie pour, dit-il, clarifier sa pensée : il dit savoir le lieu exact où devrait se tenir le pèlerinage musulman qui ne se situerait pas à la Mecque comme c'est communément reconnu (...). Dans une déclaration, il a dit avoir averti au Fils du Président emprisonné, en lui aurait dit de ne pas jouer avec l'Etat, car le « seul être de l'humanité a avoir joué avec le Pouvoir de son Père a fini crucifié sur une croix, c'est Jésus-Christ » (...).

<sup>3</sup> Le culte du diplôme est présent dans le débat politique sénégalais, il faut se référer à certaines attaques *ad hominem* pour s'en rendre compte.

- **Barthelemy Diaz** (Responsable Jeunesses du Parti socialiste) : il dégage l'image du « garçon téméraire, qui n'a pas peur, etc. ». Appelé affectueusement « Barth », il est le fils de **Jean-Paul Diaz** (Secrétaire général du BCG Gaindé) connu aussi pour sa « témérité ».
- **Karim Wade** (Secrétaire général de la Génération du concret, un mouvement politique affilié au PDS, fils du Président Wade) . Son deuxième prénom « Mëïssa » est rappelé sans cesse par ses proches pour répondre à ceux qui lui refusent d'être un « véritable sénégalais ». D'origine arabe, le nom est bien ancré dans la culture musulmane sénégalaise.
- **Alioune Tine** (Professeur et Secrétaire de la RADDHO) : prises de positions directes et organisation de manifestations, au point que le régime du Président Abdoulaye Wade a fini par le traiter d'être un « opposant politique » et non un militant des Droits de l'Homme<sup>1</sup>.
- **Ousmane Tanor Dieng** (Secrétaire général du Parti socialiste) : S'il est parfois décrit comme un « homme d'État » - image qui fera polémique à sa mort ; il est souvent rangée dans le lot des « mauvais compagnons du Président », en particulier celui qui « a écarté les personnalités politiques du Parti socialiste (Diop M.-C. et M. Diouf, sous dir., 1999 : 177). Dieng est aussi considéré, dans l'opinion publique, comme un personnage peu charismatique mais qui a toujours voulu s'accrocher au pouvoir (M.-C. Diop, 2006 : 121).
- **Y'en marre** : mouvement citoyen composé de jeunes rappers et journalistes ; mouvement dit de « veille », « conscientisation » et d'appel au « changement », etc. Leurs « adversaires » leur sert souvent l'image de « jeunes drogués » : c'est l'imaginaire en général qui associe le « rap » à la délinquance juvénile avec tout ce qui s'y rapporte. L'argument « ce sont des drogués » est récurrent.
- **Maître El hadji Diouf** : se fait appeler « avocat du peuple », célèbre pour « ses » mises en scènes médiatiques : tenant un langage populaire.
- **Youssou Ndour** (Artiste-musicien de renommée internationale et propriétaire d'un groupe de presse, engagé en politique avec son mouvement *Fekke Ma Ci bolé*), cité en 2007 par *Time Magazine* comme faisant partie des 100 personnalités les plus influentes au monde (Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §44).
- **Amath Dansokho** : (Ancien Secrétaire général du PIT, parti d'obédience communiste), un virilent dénonciateur du régime du Président Wade dont il est l'ancien allié.

---

<sup>1</sup> Voir plus haut (*chap. 2, 3.3.*) sur la critique faite du militantisme citoyen qui, aux yeux de certains observateurs, un « raccourci » pour entrer en politique.

- **Abdou Latif Coulibaly** (journaliste dit d'investigation), un des principaux « dénonciateurs » du régime libéral du Président Wade (M.-C. Diop, 2006 : 117).
- **Souleymane Ndéné Ndiaye** (Responsable du PDS) : vu comme un « esprit libre » au sein du PDS, avant d'être taxé de « traître » à la défaite de leur parti : il rejoint le régime de Macky Sall, élu en 2012.
- **Alioune Badara Cissé** surnommé « ABC » (Avocat, responsable de l'APR, ancien membre du PDS) : « connu pour être un homme libre ».
- **Sidy Lamine Niass** (intellectuel musulman et propriétaire d'un groupe de presse) : « éternel opposant à tous les régimes politiques du Sénégal, de Léopold Sédar Senghor à Macky Sall, en passant par Abdou Diouf et Abdoulaye Wade » ; pour mieux connaître son *image préalable*, on se référera au passage qui lui est consacré au niveau de la section sur la presse privée sénégalaise (*chap. 2, 3.2.*).
- **Djibo Leyti Ka** (Secrétaire général de l'URD) : image d'« homme d'Etat » (ayant servi sous Senghor) qui contraste souvent avec celle de « transhumant » que l'opinion publique lui attribue.

### 3. Le Modèle d'analyse des textes-tests (MATT)

#### 3.1. Exposé définitionnel du MATT

Nous avons cherché un moyen méthodologique pour définir les observables de notre analyse. Cette recherche se traduit par plusieurs étapes que nous présenterons ci-dessous. Nous voulons au préalable rappeler que l'analyse du corpus (constitué d'un *ensemble de textes*<sup>1</sup>) prend en compte non seulement la *forme* et le *fond*, mais également l'idée que « la valeur du corpus tient à son interprétabilité ». Selon B. Pincemin (1999 : 2), le corpus doit remplir plusieurs critères, essentiellement :

- (Des) *Conditions de signifiante* : Un corpus est constitué en vue d'une étude déterminée (*pertinence*), portant sur un objet particulier, une réalité telle qu'elle est perçue sous un certain angle de vue (et non sur plusieurs thèmes ou facettes indépendants, simultanément) (*cohérence*).
- (Des) *Conditions d'acceptabilité* : Le corpus doit apporter une représentation fidèle (*représentativité*), sans être parasité par des contraintes externes (*régularité*). Il doit avoir une

---

<sup>1</sup> Il existe plusieurs conceptions de la notion de corpus, qui devient diversement une collection de données langagières, un échantillon de langage, un ensemble de mots, un ensemble d'énoncés ou un ensemble de textes (Duteil-Mougel, 2005 : 1)



ampleur et un niveau de détail adaptés au degré de finesse et à la richesse attendue en résultat de l'analyse (*complétude*).

- (Des) *Conditions d'exploitabilité* : Les textes qui forment le corpus doivent être commensurables (*homogénéité*). Le corpus doit apporter suffisamment d'éléments pour pouvoir repérer des comportements significatifs (au sens statistique du terme) (*volume*).

Les éléments précités entreront dans la constitution de notre corpus dont l'acception, reprise à F. Rastier est la suivante :

« *Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications.* » (2004 : 2, italique de l'auteur)

Compte tenu de ce qui précède, nous allons proposer un MATT qui comporte deux principales étapes que nous explicitions ci-dessous.

### **3.1.1. 1<sup>ère</sup> étape, les textes-test : constitution d'un modèle inductif d'analyse du corpus**

Pour analyser les éléments du corpus, nous proposons une étude détaillée de trois articles qui vont servir de *textes-tests* à l'ensemble de notre corpus, en permettant de dégager les principales stratégies nécessaires à la construction de l'*ethos*.

Plusieurs principes et/ou objectifs méthodologiques justifient le choix de passer par cette étape. D'abord, la démarche est essentiellement une méthode inductive (en anglais, le *bottom-up*), qui consiste à ne pas plaquer des catégories prédéfinies mais à regarder ce qu'il y a dans les textes. On pourrait parler également de méthode heuristique, puisque nous découvrons les catégories à mesure que nous avançons. Notre méthode s'inscrit dans l'approche analytique de AD :

(Celle-ci) présuppose que le discours offre des pôles de résistance, des stratégies cachées que seule l'analyse peut mettre au jour. Mais cette approche connaît en fait deux versions : une version réaliste, que l'on proposera d'appeler la version forte ; une version représentative ou version faible. (Sarfati, 2005 : 102)

Dans le sillage des travaux sur la réalité sociale (voir *chap. 4, I*), nous optons pour la dimension réaliste de l'approche analytique, selon qui, « le discours dit tout autre chose que ce qu'il paraît dire » (Sarfati, *idem*)<sup>1</sup>. Par ailleurs, nous reprenons ci-après un paragraphe résumant les objectifs séparés du quantitatif et du qualitatif employés dans une démarche

---

<sup>1</sup> Pour la version représentative, c'est le discours qui fixe « ses véritables enjeux à autant d'"indices" » (Sarfati, *idem*)

analytique, en soulignant les éléments qui renforcent notre choix du qualitatif, car ils mettent en avant les stratégies de construction du sens :

Au plan de la démarche analytique, le quantitatif procéderait à la réduction de la complexité plutôt qu'à son rétablissement. Il favoriserait une approche déductive, au moins dans la phase confirmatoire, alors que le qualitatif mettrait de l'avant une démarche inductive ou abductive. Par ailleurs, le quantitatif encouragerait des analyses en largeur (*thin*) plutôt qu'en profondeur (*thick*) qui caractériseraient le qualitatif. Enfin, au plan des opérations, le quantitatif travaillerait sur des variables alors que le qualitatif s'intéresserait aux actions intentionnelles. L'objectif du quantitatif serait la mesure alors que le qualitatif s'intéresserait aux processus. En conséquence, le quantitatif viserait les tests statistiques confirmatoires et le qualitatif les procédures exploratoires. En somme, le but du quantitatif serait l'explication causale et celui du qualitatif la compréhension du sens. (Duchastel et Laberge, 204 : 5)

Ensuite, l'objectif méthodologique principal est de pouvoir étudier systématiquement tous les procédés discursifs et argumentatifs présents dans les *textes-tests*, pour pallier la difficulté d'une étude minutieuse de tous les textes du corpus<sup>1</sup>, étant donné les possibilités infinies d'analyse offertes par le texte. L'objet suivant est de lister et ordonner les différents procédés discursifs obtenus de l'étape précédente, pour établir une méthodologie.

Enfin, dans les pages suivantes, avant l'analyse proprement dite de chaque *texte-test*, nous précisons en un paragraphe en quoi le texte choisi est illustratif ; autrement dit, l'intérêt du contexte et/ou du contenu du discours concerné. Ainsi, les trois *textes-tests* traitent chacun d'un fait ou événement qui peuvent être considérés comme des *pics discursifs* dans le débat autour de la « dévolution monarchique » ; nous rappellerons brièvement le contexte de chaque texte.

### ***Quelle catégorisation pour un corpus en AD ?***

Nous ne nous attarderons pas sur l'abondante littérature relative à la typologie textuelle en général. Néanmoins, nous tâcherons de rappeler les principales caractéristiques des genres du discours de presse. Partons du constat habituel, avec D. Maingueneau (2002 : 45), que « tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un *genre du discours* ». Dans le même sens, F. Rastier (2004) nous explique que « l'objet empirique de la linguistique est fait de *textes* oraux ou écrits, non de mots ou de phrases - qui ne s'observent pas à l'état isolé, et, même quand on

---

<sup>1</sup> Il est bien sûr impossible d'analyser de façon exhaustive les procédés utilisés dans un texte donné, de même que ces effets possibles ; affirmer l'inverse serait réintroduire la clôture d'un texte alors que l'AD, depuis M. Pêcheux, a montré l'inverse : un texte s'inscrit dans une histoire et une mémoire discursive.

les isole, restent toujours relatifs à un genre et un discours. ». L'approche du corpus sous l'angle des genres de discours paraît donc incontournable pour notre AD.

Par ailleurs, les genres journalistiques, qui sont des « manières de faire et des raisons d'être », posent essentiellement la question du rapport aux sources d'information, portent sur la relation au lecteur, concernent les formes textuelles ou le style d'écriture (Ringoot, 2014 : 97). Si divers critères rendent possible la catégorisation, nous pouvons procéder, en citant D. Maingueneau, à une première subdivision en trois groupes :

- les *typologies communicationnelles*, dépendant de la vie communicationnelle, c'est-à-dire de « ce que l'on fait avec l'énoncé » (Maingueneau, 2002 : 46), désignent les fonctions du langage (schéma de Roman Jakobson) ou fonctions sociales (fonction religieuse, etc.) ;
- les *typologies de situations en communication* désignent « ce qu'on appelle habituellement par **genres de discours**, c'est-à-dire des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies » (Maingueneau, *op. cit.*, 47) ;
- les *typologies linguistiques et discursives* ; ce sont les typologies énonciatives fondées sur la dichotomie discours/récit : elle-même issue du degré d'implication du JE/TU, et les typologies discursives qui prennent en compte celles précitées (Maingueneau, *op. cit.*, 48).

Ainsi, si nous avons jugé nécessaire de rappeler les caractéristiques principales des genres, nous ne perdons pas de vue, dans le cadre de notre AD, la forte dépendance du contexte qui contraint les discours (Sarfati, *op. cit.*, 74). Ce que traduit le développement suivant :

Pour l'analyse du discours, l'idéal serait de pouvoir s'appuyer aussi sur des typologies proprement discursives, c'est-à-dire qui ne séparent les caractérisations liées aux fonctions, aux types et aux genres de discours et les caractérisations énonciatives. (Maingueneau, *op. cit.*, 49)

Le choix de ces textes journalistiques permettra de prendre en charge pour chaque type un genre précis :

<b>Hypergenre</b>	<b>Genre</b>
Articles d'Information	Art. info.
Articles de Commentaire	Contribution, Lettre ouverte
Entretien	Interview

**Tableau 2** : classification générique des éléments du corpus

Nous entendons apporter trois principales remarques concernant le tableau ci-dessus. En premier lieu, les genres que nous avons sélectionnés répondent à des préoccupations épistémologiques de l'AD. En effet, c'est un moyen d'aborder la construction de l'*ethos* à travers trois postures discursives particulières liées à trois procédés : la parole directe, la parole indirecte et la parole en dialogue.

En second lieu, selon D. Maingueneau (2002 : 45), la classification dépend essentiellement de l'usage des unités génériques. Cependant, continue le même auteur, « il existe des dénominations qui n'appartiennent pas au lexique courant mais sont propres à certains métiers : les journalistes de la presse écrite, par exemple, utilisent un vocabulaire spécifique, enseigné dans les écoles professionnelles : “une”, “brève”, “chapeau”... ». C'est le cas de la « Contribution » qui désigne en même temps une rubrique<sup>1</sup> au niveau des textes de notre corpus et une forme de langage donc un genre. Or son contenu correspond à la classique dénomination de « tribune » dans la presse écrite.

En dernier lieu, le terme « hypergenre » sous-tend l'existence d'une multiplicité de genres au sein d'un même genre, ou sorte de stratification de genres à l'intérieur d'un type de discours. Pour le premier cas, M. Sandré (2013) tient l'entretien comme un hypergenre, car on peut compter plusieurs sortes d'entretiens : le micro-trottoir, l'interview, le reportage, l'entretien médical, l'entretien d'embauche, l'entretien de recherche... Concernant la stratification, nous pouvons citer D. Maingueneau (2002 : 47) :

(...) les genres de discours relèvent de divers types de discours, associés à de vastes secteurs d'activité sociale. Ainsi le talk-show “télévisuel”, lui-même partie prenante d'un ensemble plus vaste que serait le type de discours “médiatique”, où préfigureraient aussi le type de discours radiophonique et celui de la presse écrite.

---

<sup>1</sup> La rubrique, qui constitue avec la page (un support physique), les principales unités d'information du journal, d'après R. Ringoot : « les rubriques, quant à elles, objectivent l'information par grands thèmes journalistiques (politique, sport, économie, local, etc.) » (2014 : 62). On constate une variété de rubriques dans de la presse d'information générale, dont le remaniement traduit une révision des « valeurs accordées à tel ou tel type d'information » au sein du journal en question (*op. cit.*, 65). A côté des rubriques fixes, il existe celles ponctuelles (par exemple, les Jeux Olympiques, les articles sur « une Affaire » ...) (*op. cit.*, 67)

A partir de tous les éléments que nous venons d'évoquer, nous pouvons donner une suite au tableau précédent par le suivant :

<b>Genre de presse écrite</b>	<b>Locuteurs</b>	<b>Posture discursive</b>	<b>Procédés langagiers ou argumentatifs</b>
<b>(a)</b> Article d'information	Journaliste	Rapporteur (Dialogisme)	Validation ou Contestation de l' <i>ethos</i> de l'Autre
<b>(b)</b> Commentaire	Orateur politique Journaliste	Commentateur (Parole directe)	Positionnement
<b>(c)</b> Interview	Journaliste vs Orateur politique	Interlocuteur (Dialogue)	Confrontation

**Tableau 3** : les attitudes langagières de gestion de l'*ethos*

En premier lieu, le tableau laisse voir ce que la catégorisation générique de la presse écrite implique comme « attitudes langagières », qui privilégient à leur tour l’usage de certaines formes langagières. Néanmoins, il n’y a pas de limites statiques à ces catégories. L’essentiel des travaux sur les genres de textes prouvent comment le locuteur, pour diverses raisons, peut employer une façon *a priori* peu attendue dans la forme langagière d’émission de son message : le cas de la présence d’un dialogue dans un texte romanesque – domaine de prédilection du récit.

En second lieu, nous pouvons, de façon synthétique, avancer que les contenus des différentes colonnes du tableau peuvent se retrouver dans la traditionnelle dichotomie : d’une part, les énoncés qui entendent *convaincre* et, d’autre part, ceux qui visent à *informer*. Ce qui traduit la posture de l’auteur du texte journalistique, en particulier les indices de corporalité<sup>1</sup>. C’est un moyen d’aborder les genres en s’appuyant sur « la mise en scène du journaliste dans son écrit », d’où la marque de l’*ethos* (Ringoot, 2014 : 98-99). Poursuivant son analyse, R. Ringoot décèle au niveau énonciatif deux attitudes langagières, successivement :

Celle qui vise une personnalisation des propos, la manifestation d’un point de vue par le biais de commentaires ; celle qui vise une dépersonnalisation, un effacement du journaliste de manière à créer l’effet d’une information qui parle d’elle-même, une “information brute” ou chiffrée, qui échapperait à toute subjectivité.

En conclusion, la méthode employée nous permet de prendre le texte comme point de départ pour aboutir aux résultats. Toutefois, nous allons proposer une autre étape qui nous fait partir d’« unités choisies ». Loin de constituer un paradoxe avec tout ce que nous venons d’avancer relativement au danger d’« unités pertinentes », cette deuxième phase de l’analyse est plutôt complémentaire. C’est un modèle mixte d’analyse que nous obtenons au final, dont nous exposons la deuxième phase ci-après.

### **3.1.2. 2<sup>ème</sup> étape, constitution d’un modèle hypothético-déductif d’analyse du corpus**

En complément de l’approche précédente, nous avons imaginé une approche qui vise à vérifier nos hypothèses. Les éléments antérieurement mentionnés précisent davantage notre méthodologie d’analyse qui, se rapportant au tableau antérieur, posent les hypothèses suivantes :

---

<sup>1</sup> Voir le développement de cette notion dans la sous-section consacrée à l’*ethos* dans les sciences du langage.

- D'abord, la construction de l'*ethos* discursif s'inscrit au-delà des catégories de genres de presse écrite (a, b, c) ;
- Ensuite, la manière dont l'*autre* est pris en charge dans la construction de l'*ethos* ne participe-t-elle pas à la création d'un *ethos* collectif, grâce à des procédés langagiers ou argumentatifs (a) donnés ?
- Enfin, seule l'analyse élucidera, pour le cas concerné, le type d'*ethos* (de légaliste, de démocrate, de rassembleur, d'instruit, etc.) dont il s'agit. C'est la raison pour laquelle il manque une colonne « *ethos* possible » au tableau, qui correspond à l'objectif final de notre étude, et ne pouvant avoir de contenu à ce stade de notre analyse.

### ***Éléments du paratexte analysés/conservés***

Avant de traiter les étapes de l'analyse proprement dite, il convient de présenter les éléments que nous retiendrons du texte<sup>1</sup> source, et que nous classons en deux parties : le paratexte et corps du texte. Le paratexte, défini comme l'« ensemble des textes, généralement brefs, qui accompagnent le texte principal » (Dubois et *alii*, 2007) : titres, sous-titres, préfaces, etc. Il est, dans l'AD, tout ce qui permet d'avoir des informations sur les conditions de production du discours et sur son auteur.

Par ailleurs, le paratexte a une double fonction : il permet, d'abord, à la fois de constituer l'image de l'orateur et de construire l'*ethos* du journal en question. Pour la seconde fonction, nous pouvons, avec R. Ringoot, parler d'identité éditoriale :

(...) l'identité éditoriale vise à cerner la personnalité du journal à partir des combinaisons des éléments constitutifs de l'énonciation journalistique. Parmi ceux-ci nous avons vu que la Une et le titre de l'événement jouent un rôle primordial. La Une reflète les décisions prises en conférence de rédaction, engageant l'équipe rédactionnelle représentée par sa hiérarchie. (Ringoot, 2014 : 101-102).

Le texte et le paratexte se présentent comme les « deux zones textuelles » qui favorisent la manifestation de l'*ethos* discursif (Condei, 2009), plus précisément celui construit par le journaliste ou le journal. Nous rejoignons ainsi la constitution de l'*ethos* des politiques par les

---

<sup>1</sup> Nous employons le « texte » pour signifier le support matériel du discours étudié. Nous optons pour l'acception de l'orateur, au sens d'Oswald Ducrot, qui traduit aussi bien l'écrit que l'oral. Aussi, la conception traditionnelle de l'AD en tant que discipline postule que le discours est la mise en relation du contenu et/ou de la forme du message avec les conditions de production de celui-ci : une idée que nous avons développée dans les sections de la thèse relatives à l'épistémologie de l'AD.

journalistes (cf. le triangle politico-médiatique au niveau du cadre d'interprétation du corpus).  
Nous schématisons la page<sup>1</sup> de la façon suivante :

Numéro du texte / nom du journal / genre de presse écrite/ date de publication/ titre / auteur (ou nom de la rédaction)	
Chapô (en gras)	
Corps du texte	
Auteur du texte	Date consultation

**Schéma 2** : les éléments du paratexte retenus

En conformité avec la vision dominante en AD, le discours relève de la mise en relation entre la forme du langage et le contexte dans lequel il est tenu. C'est pourquoi nous conservons lesdits éléments de paratexte : un moyen pertinent pour établir le cadre énonciatif (CE), que « constituent triplement l'émetteur, le récepteur et la situation de communication » (Kerbrat Orecchioni, 2014 : 205), qui accueille et contextualise la construction de l'*ethos* des orateurs politiques sénégalais.

### ***Analyse du titre de l'article***

Dans le même sens, nous voulons considérer de façon précise mais brève le titre, au vu de la place qu'il occupe dans le texte journalistique. Ce que P. Charaudeau explique clairement dans une définition qui paraît exhaustive, présentant les titres d'information comme importants, car :

non seulement ils annoncent la nouvelle (« la fonction épiphaniatique »), non seulement ils conduisent à l'article (« fonction guide »), mais encore, ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un

---

<sup>1</sup> R. Ringoot (2014 : 71-77) consacre un passage sur la page en tant que un support technique de travail, et la page en tant qu'« unité d'information ».



statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs (et à l'écoute des auditeurs) comme tenant le rôle principal sur la scène d'information. (Charaudeau, 1983 : 102)

Poursuivons, avec R. Ringoot (2014 : 88-89), pour constater que « le titre de presse fonctionne au sein d'un micro-système énonciatif que les professionnels désignent par "habillage" : titre principal, surtitre, sous-titre et chapô (résumé de l'article). ». L'auteure continue en mentionnant qu'il existe deux principaux « styles » de titres. D'une part, il y a le titre au « style informatif » qui est généralement exprimé par une phrase verbale, qui se contente de répondre à la célèbre « règle des 5 W » (quoi, où, quand, pourquoi, comment). D'autre part, le titre au « style incitatif », habituellement en une phrase nominale, a un caractère suggestif, et forme en soi « un facteur de valorisation de l'événement ». Ci-après nous reprenons les exemples donnés par l'auteure, de titre au style informatif (*Le Monde*) et de style incitatif (*Libération*) :

- « En liberté très surveillée, DSK prépare sa défense » (*Le Monde*, 22-23 mai 2011)
- « DSK OUT » (*Libération* 16 mai 2011)

La suggestion faite par le deuxième style de titre traduit une réalité dans la définition de la notion de *connivence* qui « (...) intrinsèquement implicite, est donc fortement liée à l'usage du pouvoir communicationnel de la relation ; on pourrait dire que la connivence est une forme d'entente sur la relation : les deux partenaires de l'échange comprennent de manière similaire comment le contenu du message se comprend. » (Herman, 2008 :187). Pour l'auteur, les nombreuses « allusions » dans les titres, « n'ont pas tant pour objectif de vendre l'article que de mettre en évidence » la relation exprimée : il avance que le titre « Ségolène qui monte, qui monte... » (*Le Temps*, 22 novembre 2005), renvoyant au jeu enfantin de la « petite bête qui monte, qui monte », permet de dire que le « lien social et culturel unit journaliste et lecteurs » (Herman, *idem*, p. 200).

### **Repérage d'unités de langage grammaticales ou de rhétorique argumentative**

Le premier élément de présélection des textes pour notre corpus reste leur contenu, c'est-à-dire tout texte parlant entièrement ou contenant des passages, de façon explicite ou implicite, en rapport avec l'accusation de « dévolution monarchique » ou de manière plus large sur le personnage de Karim Wade « fils de président de la République ».

Après avoir établi et justifié les parties retenues du texte, nous procéderons au choix de mots et d'unités employés par les « orateurs politiques<sup>1</sup> », ou tout ce qui, dans le texte, traduit

---

<sup>1</sup> Dans notre analyse, rappelons que l'orateur politique est plutôt défini par la nature de son discours que par son appartenance à une formation politique.

l'*ethos*. Nous avons essayé, par la fonction « recherche » (dans Word, Excel ou un logiciel aidant dans ce sens), de repérer les mots suivants : les substantifs *Sénégal ; peuple ; exception ; dévolution monarchique ; démocratie* ; les déictiques *je, me, moi, nous, notre, nos, nôtre* ; les verbes modaux<sup>1</sup>  *falloir, devoir, pouvoir*. Pour choisir ces mots, nous sommes parti du principe que construire un *ethos* consiste à exprimer l'image de soi dans le discours, nous avons choisi de relever tous les éléments qui renvoient directement à celui qui s'exprime, et tous ceux qui désignent l'État ou le peuple sénégalais considéré comme une personne morale. Cependant, nous éviterons dans notre approche de nous focaliser sur l'idée d'unités grammaticales réputées « pertinentes » qui seraient les seules susceptibles de révéler les marques de l'*ethos* dans les discours, d'où l'idée d'un choix à titre indicatif mais justifié par les idées-clés de la thèse.

Après le repérage, nous analyserons le mot proprement dit dans son environnement textuel, afin de percevoir l'idée traduite par les éléments discursifs ou argumentatifs de construction de l'image de soi dans le discours. La dernière phase sera l'interprétation<sup>2</sup> de l'élément repéré, en tenant compte de la  *négociation des distances* (Meyer) par les différents orateurs.

### **3.2. Cadre d'interprétation d'un corpus de communication politico-médiatique**

Pour aborder la dernière phase de notre travail de thèse, nous proposons un cadre d'interprétation constitué d'éléments qui nous sont externes, en tant qu'analyste<sup>3</sup>. C'est une démarche que nous adoptons pour échapper à la vision assez réductrice qui laisse entendre que chaque personne, l'analyste compris, peut analyser le discours à sa guise, selon certainement ses connaissances académiques ou générales. Il s'agit d'éviter le danger de *psychologisme*.

Croisant les approches de Heidegger et Karl Bühler sur le langage, C. Romano (2007 : 191-192) montre que les deux auteurs refusent de partir d'actes de conscience pour rendre compte

---

<sup>1</sup> Ce sont les verbes qui « posent le locuteur “source d'évaluation”, s'organisant autour de trois modalités (expressives, épistémiques, et déontiques ») (Sarfati, 2005 : 25-26).

<sup>2</sup> Voir le cadre d'interprétation (*chap. 5, 5.3*)

<sup>3</sup> Concernant la responsabilité de l'analyste du discours, nous pouvons citer les deux principales critiques émises : premièrement, la *position de surplomb* qui déconseille à l'analyste de se placer au-dessus du discours de la société ; deuxièmement, la notion de *la liberté de l'individu* en tant que *sujet*, qui reconnaît une petite marge de liberté à l'analyste, donc une forme de responsabilité. Nous pouvons situer Pierre Bourdieu, au vu de l'essentiel de ses travaux, dans le second cas. Pour conclure sur ces deux visions, on peut avancer que la responsabilité de l'analyste du discours doit se situer au niveau « non-axiologique » et non pas au niveau axiologique, tel que le propose R. Koren (in Amossy et Koren, 2002 : 226), renonçant au « mythe de l'objectivisme qui sert toujours à jeter du discrédit sur les marques discursives de l'*ethos*... ».

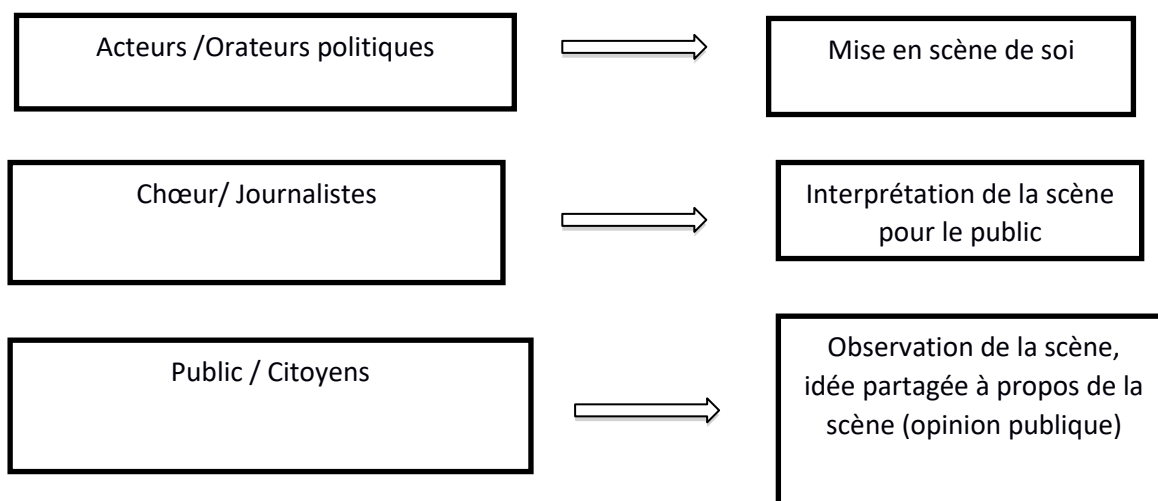
de la signification, mais envisagent « la pratique linguistique comme une pratique conventionnelle dans des contextes de vie partagés, c'est-à-dire étendent la notion de « contexte » au-delà du contexte strictement linguistique, aux *situations* dans lesquelles prend place l'activité langagière ». Ce qui signifie, à ses yeux, que Heidegger et Bühler rejettent le « psychologisme » et le « platonisme ».

En outre, nous prenons conscience de l'existence d'un autre risque : celui du *logocentrisme* qui consiste à croire que les mots seuls signifient. Faisant l'analyse de cette posture en philosophie, J. Derrida (2012 : 19) avance que le *logos* « ne peut jamais tout englober », donc « la critique du logocentrisme est par-dessus tout la recherche de l'autre et de l'autre du langage. » (*ibid.* : 26). C'est une approche qui est également combattue en AD.

Ainsi, le modèle choisi s'appuie principalement sur un schéma de la circulation de la communication politico-médiatique.

### 3.2.1. Le schéma de circulation de la communication politico-médiatique

En guise de rappel<sup>1</sup>, nous étudions l'*ethos* à partir de la théorie de l'ADD (Amossy) qui concilie les principales disciplines ou branches disciplinaires s'intéressant à l'*ethos* en général. Pour mieux nous situer dans la perspective des sciences du langage, nous prenons en compte le concept d'incorporation et celui de scénographie (Maingueneau) qui nous permettront d'opérer les unités à analyser. En effet, conformément à la *métaphore théâtrale* (Goffman, 1973), nous obtenons trois niveaux que nous pouvons schématiser comme suit :



**Schéma 3** : la structure « théâtre politique »

<sup>1</sup> Voir *chap. 4, 2.3*

Le « théâtre politique », qui rappelle la « métaphore théâtrale » de Goffman, est une expression que nous prenons du texte d'E. Landowski (1989 : 26) qui établit une analogie entre ce qui se passe dans la vie politique en général et ce qui constituait la dramaturgie au sein de la Grèce antique. Il dégage trois principales instances dont nous résumons l'idée ci-dessous :

- La scène proprement dite occupée par les *sujets agissants*, dont la « classe politique » ;
- L'*orchestre*, d'où le *chœur* observe les péripéties de l'action et les commente pour lui-même ou à l'intention du public ; ce qui dans la mise en scène médiatique de la vie politique actuelle correspond à « l'Opinion », *instance témoin* qui a également une *fonction interprétative* ;
- Le *public* qui est l'instance à laquelle s'adresse le spectacle, c'est ainsi le destinataire principal des propos publics tenus.

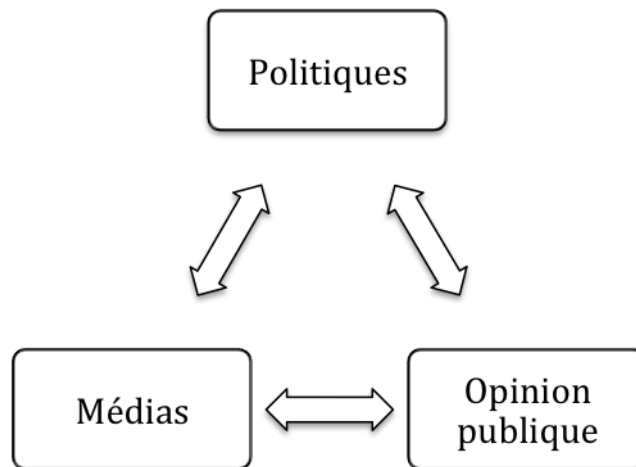
### **3.2.2. Critique du schéma de circulation de la communication politico-médiatique**

Notre présentation du schéma de la circulation de communication politico-médiatique est très descendante, en donnant l'impression que la parole part des orateurs politiques vers le public au plus bas niveau. Or la réalité est plus complexe, pour les raisons suivantes :

- les journalistes peuvent dans plusieurs cas, intervenir dans le sens d'influencer les acteurs politiques (exemple : l'emploi de l'expression « ce serait bien que le président fasse ceci cela ... ») ; Patrick Champagne (2000) parle de la participation de ceux-ci dans la construction de l'évènement ;
- concernant le public (d'aujourd'hui), D. Wolton (2003 : 16) soutient que l'analyste ne doit pas concevoir ce dernier seulement comme un récepteur naïf, car ce public, plus éduqué et informé, est donc plus critique à l'égard de l'information et des journalistes. Ce qui va obliger beaucoup plus les journalistes à tenir compte de la diversité culturelle des récepteurs. »

D'ailleurs, dans la critique du schéma de R. Jakobson, V. Georis (2005 : 4) fait deux constats : d'abord, la « transmission de l'information n'est pas qu'un transfert par flux codé et canalisé, mais bien plus, un processus de l'information à la fois physique et humain où toute transformation est possible » ; ensuite, « la rétroaction est un préalable à l'efficacité de la communication politique ». C'est tout le rôle que jouent les sondages dans la *prise de décision* du côté des pouvoirs publics (Guilbert, 2011 : 11-12 et 63-65).

Au vu de ce qui précède, nous pouvons compléter notre schéma de circulation de la communication politico-médiatique par un autre triangulaire que nous reprenons à T. Guilbert :



**Schéma 4** : Triangle interactionnel politico-médiatique (d’après Guilbert, 2011 : 9)

Par le schéma ci-dessus, T. Guilbert insiste sur les interférences ou interactions qui existent entre les trois *sphères ou pôles*, comme nous avons pu l’expliquer dans la partie qui interroge le statut du pouvoir des médias (cf chap. 2, 2.2) mais aussi sur les accointances, dans les démocraties actuelles, entre pouvoir politique et médias, d’une part, et discours politico-médiatique et utilisation de l’opinion, d’autre part.

#### **4. L’analyse des éléments discusifs et argumentatifs dans le *texte-test 1***

Nous allons ci-après relever et analyser certains des éléments les plus significatifs de la construction de l’*ethos* discursif dans les textes-tests, sans prétendre à l’exhaustivité des formes que peut prendre la convocation de l’*ethos*. Nous livrons, d’abord, les textes puis nous procédons à notre analyse discursive et argumentative.

Nous retranscrivons les éléments de corpus, sans apporter de correctif à la langue employée, tout en reconnaissant, avec P. S. Kane (2009), la baisse du niveau linguistique que connaît la presse sénégalaise. Toutefois, nous précisons le sens d’un mot ou d’un passage, le jugeant indispensable à l’interprétation de la citation entière grâce à l’utilisation de notes de bas de page.

## *Le texte-test 1*

**Texte-test 1, Walf**, Art. info., 04/05/2009

« Abdoulaye Bathily en a la ferme conviction : Wade n'a pas renoncé à la dévolution monarchique du pouvoir » Charles Gaïky DIENE.

**§1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D'après le patron de la Ld, la position centrale qu'occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.**

§2. Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de Walf fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade. Et, à la lumière de la composition du nouveau gouvernement dirigé par Souleymane Ndéné Ndiaye, dont Karim Wade occupe l'hyper poste de ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures, Abdoulaye Bathily n'est pas loin de penser la même chose.

§3. D'après le secrétaire général de la Ld, avec cette nomination, Wade n'a pas encore abandonné l'idée de se faire remplacer par son fils, alors que le Sénégal a dépassé ce mode de dévolution du pouvoir. Pour lui, le chef de l'Etat est toujours dans sa dynamique de dévolution monarchique du pouvoir. 'Wade n'a pas encore renoncé à sa volonté de se faire remplacer par son fils. Car, avec ce énième remaniement, c'est sa famille qui revient aux affaires, de manière plus flagrante', a martelé le 'Jallarbiste' qui était hier, l'invité de l'émission 'Opinion' sur Walf fm.

§4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils. Aussi, pour l'historien, 'nous sommes en plein dans une gestion familiale des affaires de l'Etat' sans que Karim Wade puisse être comptable de sa gestion des affaires publiques. 'Croyez-vous qu'un père puisse envoyer son fils en prison', s'est-il interrogé ?

§5. Par ailleurs, considérant ce gouvernement comme une fuite en avant, le ‘Jallarbiste’ ajoute que, actuellement, c’est la famille Wade et ses valets qui gèrent le Sénégal. Toutes choses qui lui font dire qu’il n’y a pas de nouveau gouvernement au Sénégal. Car, d’après lui, tous les grands dossiers de l’Etat sont gérés par Wade et sa famille. Les ministres n’étant là que pour le décor. ‘Le pays, sous le règne de Wade, a battu tous les records de mauvaise gouvernance. C’est une honte pour le Sénégal. Car, dans le monde, on n’a jamais vu un fils de chef d’Etat occuper de telles fonctions. Ce qui se passe actuellement dans le pays, on l’a vu une fois en Afrique du Nord avec le président tunisien Habib Bourguiba qui voulait faire de sa femme sa vice-présidente. Mais, son armée, républicaine, a dit que trop c’est trop et a pris ses responsabilités’, a ajouté Bathily.

§6. A en croire le Pr. Bathily, si Wade avait bien saisi le message des Sénégalais le 22 mars dernier, il aurait constitué un gouvernement de 10 ou 15 ministres au maximum. Ainsi, pour le leader de la Ld, avec ce nouveau gouvernement, le Sénégal n’est pas sorti de l’auberge car la situation économique ne fera que s’aggraver. C’est pourquoi il appelle les Sénégalais à faire partir Wade dans la paix. ‘Ce qui importe maintenant, c’est la création des conditions pour se débarrasser, de manière démocratique, de ce système qui appauvrit le Sénégal. Il est temps que les Sénégalais réagissent, mais de manière civilisée’, a-t-il affirmé, considérant les modifications ‘incessantes’ de la Constitution comme des coups d’Etat constitutionnels permanents.<sup>1</sup>

**Charles Gaïky DIENE**

L’analyse de cet article d’information nous permet d’appréhender l’*ethos* à travers les trois niveaux du discours rapporté, qui « traite des divers modes de représentation, dans le discours, de paroles attribuées à des instances autres que le locuteur » (Charaudeau et Maingueneau, 2002). Pour ces auteurs, c’est une problématique qui dépasse la traditionnelle tripartition entre discours direct, discours indirect, discours indirect libre puisqu’elle prend en charge d’autres unités ou phénomènes : « Formes hybrides, discours direct libre, la mise entre guillemets et l’italique, la modalisation par renvoi à un autre discours (« aux dires de Y... »), les multiples formes d’allusion à des discours déjà tenus. » (*ibid.*).

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.senegaltribune.com/articles/844/1/Abdoulaye-Bathily-en-a-la-ferme-conviction--Wade-na-pas-renonce-a-la-devolution-monarchique-du-pouvoir/Page1.html>, consulté le 09 février 2018.

Toutes ces formes de langage traduisent l'existence, soit d'un interdiscours (discours rempli d'idéologie(s) qui circule entre les formations discursives), soit un dialogisme (présence d'autrui, du social, de l'idéologie dans le discours) soit d'une intertextualité (reprise « textuelle » d'autres discours), convoquant aussi les phénomènes de polyphonie et d'hétérogénéité. Nous mènerons l'analyse autour de deux grands ensembles qui englobent les principaux niveaux de l'approche d'AD<sup>1</sup> choisie :

- éléments discursifs ;
- éléments argumentatifs : les genres du discours, ayant une partie de l'héritage rhétorique, appréhendent le discours sous l'angle de l'interaction (Sarfati, 2005 : 75).

---

<sup>1</sup> L'approche analytique de la théorie de l'ADD de R. Amossy (voir *chap. 3, 3*)



#### 4.1. Éléments d'analyse linguistique du *texte-test 1*

##### 4.1.1. L'acte de nommer et/ou de désigner

La façon dont le locuteur *nomme*, *désigne* ou *appelle* soi-même ou son interlocuteur constituent généralement un moyen de reconnaître ou non une *place* à l'être nommé. Selon P. Siblot (2001 : 1 *et sq.*), le mot *dénomination* (d'après la définition du *Nouveau Petit Robert*, 1993) comporte par rapport aux trois verbes d'action précités « une définition triviale, presque générique ». En recoupant les positions de F. de Saussure et de E. Benveniste sur les relations du mot (*signifiant*) à son référent (*signifié*), l'auteur soutient que le point saillant de la nature de cette relation est le lien du signe au réel, même s'il ne faut pas occulter le débat entre linguistes sur le principe d'arbitraire<sup>1</sup>. Ce qui nous intéresse dans notre AD est la *dimension référentielle* de la pratique de dénomination.

De façon précise, le *texte-test 1* fait intervenir directement ou indirectement, en plus du journaliste, quatre personnalités politiques sénégalaises : le président de la République Abdoulaye et son fils Karim Wade, et deux secrétaires généraux de partis politiques (Amath Dansokho et Abdoulaye Bathily) connus pour leur dénonciation du projet « de dévolution monarchique du pouvoir ». Nous allons, dans un premier temps, exposer les différentes occurrences sur chaque personnage, et dans un second temps, tenter une interprétation en rapport avec l'idée de la « dévolution monarchique ».

✓ **Quatre occurrences** (dorénavant **occ.**) pour Karim Wade sans évocation d'un titre (politique ou professionnel), dont **une** seule accompagnée du qualificatif dépréciatif de « l'hyper poste de ministre d'État ».

- §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D'après le patron de la Ld, la position centrale qu'occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.
- §2. Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de *Walf* fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade. Et, à la lumière de la composition du nouveau gouvernement dirigé par Souleymane Ndéné Ndiaye, dont Karim Wade occupe l'hyper poste de ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire,

---

<sup>1</sup> Si la question de l'arbitraire semble résolue au niveau du rapport signifiant (sa) /signifié (sé), car cette relation « est constitutive du signe », la « relation du signe au réel » doit être tenue pour arbitraire. (Paul Siblot citant Benveniste 1966 : 52)

des Transports aériens et des Infrastructures, Abdoulaye Bathily n'est pas loin de penser la même chose.

- §4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils. Aussi, pour l'historien, 'nous sommes en plein dans une gestion familiale des affaires de l'Etat' sans que Karim Wade puisse être comptable de sa gestion des affaires publiques.

✓ **Six occ.** du groupe de mots « son fils » (ou « un fils ») désignant Karim Wade, c'est-à-dire un rappel du lien biologique avec le président de la République.

- §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D'après le patron de la Ld, la position centrale qu'occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.
- §2. Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de *Walf* fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade (...).
- §3. D'après le secrétaire général de la Ld, avec cette nomination, Wade n'a pas encore abandonné l'idée de se faire remplacer par son fils, alors que le Sénégal a dépassé ce mode de dévolution du pouvoir. Pour lui, le chef de l'Etat est toujours dans sa dynamique de dévolution monarchique du pouvoir. 'Wade n'a pas encore renoncé à sa volonté de se faire remplacer par son fils (...).
- §4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils. Aussi, pour l'historien, 'nous sommes en plein dans une gestion familiale des affaires de l'Etat' sans que Karim Wade puisse être comptable de sa gestion des affaires publiques. 'Croyez-vous qu'un père puisse envoyer son fils en prison', s'est-il interrogé ?
- §5. Par ailleurs, considérant ce gouvernement comme une fuite en avant, le 'Jallarbiste' ajoute que, actuellement, c'est la famille Wade et ses valets qui gèrent le Sénégal (...) 'Le pays, sous le règne de Wade, a battu tous les records de mauvaise gouvernance. C'est une honte pour le Sénégal. Car, dans le monde, on n'a jamais vu un fils de chef d'Etat occuper de telles fonctions (...).

✓ **Dix occ.** pour Abdoulaye Wade, dont **deux** seulement avec un titre (« Me » pour « maître », et « chef de l'État »), et **une** occ. désignant le lien biologique (« un père »).

- §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D'après le patron de la Ld, la position centrale qu'occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.
  - §2. Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de *Walf* fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade (...).
  - §3. D'après le secrétaire général de la Ld, avec cette nomination, Wade n'a pas encore abandonné l'idée de se faire remplacer par son fils, alors que le Sénégal a dépassé ce mode de dévolution du pouvoir. Pour lui, le chef de l'Etat est toujours dans sa dynamique de dévolution monarchique du pouvoir. Wade n'a pas encore renoncé à sa volonté de se faire remplacer par son fils (...).
  - §4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils. Aussi, pour l'historien, 'nous sommes en plein dans une gestion familiale des affaires de l'Etat' sans que Karim Wade puisse être comptable de sa gestion des affaires publiques. 'Croyez-vous qu'un père puisse envoyer son fils en prison', s'est-il interrogé ?
  - §6. A en croire le Pr. Bathily, si Wade avait bien saisi le message des Sénégalais le 22 mars dernier, il aurait constitué un gouvernement de 10 ou 15 ministres au maximum. Ainsi, pour le leader de la Ld, avec ce nouveau gouvernement, le Sénégal n'est pas sorti de l'auberge car la situation économique ne fera que s'aggraver. C'est pourquoi il appelle les Sénégalais à faire partir Wade dans la paix (...).
- ✓ **Cinq occ.** sur la famille ou le règne (de Wade), dont deux occ. qui sont introduites par le groupe désignationnel « c'est ... » qui a valeur de déictique.
- §3. D'après le secrétaire général de la Ld, avec cette nomination, Wade n'a pas encore abandonné l'idée de se faire remplacer par son fils (...). 'Wade n'a pas encore renoncé à sa volonté de se faire remplacer par son fils. Car, avec ce énième remaniement, c'est sa famille qui revient aux affaires, de manière plus flagrante', a martelé le 'Jallarbiste' qui était hier, l'invité de l'émission 'Opinion' sur *Walf* fm.
  - §4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils. Aussi, pour l'historien, 'nous sommes en plein dans une gestion familiale des affaires de l'Etat' sans que Karim Wade puisse être comptable de sa gestion des affaires publiques (...).

- §5. Par ailleurs, considérant ce gouvernement comme une fuite en avant, le ‘Jallarbiste’ ajoute que, actuellement, c’est la famille Wade et ses valets qui gèrent le Sénégal. Toutes choses qui lui font dire qu’il n’y a pas de nouveau gouvernement au Sénégal. Car, d’après lui, tous les grands dossiers de l’Etat sont gérés par Wade et sa famille. Les ministres n’étant là que pour le décor. ‘Le pays, sous le règne de Wade, a battu tous les records de mauvaise gouvernance. C’est une honte pour le Sénégal (...).
  
- ✓ **Quatre occ.** pour Abdoulaye Bathily, historien et chef d’un parti politique sénégalais :
  - §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n’a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D’après le patron de la Ld, la position centrale qu’occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.
  - §2. Il y a moins d’un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de Walf fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade. Et, à la lumière de la composition du nouveau gouvernement dirigé par Souleymane Ndéné Ndiaye, dont Karim Wade occupe l’hyper poste de ministre d’Etat, ministre de la Coopération internationale, de l’Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures, Abdoulaye Bathily n’est pas loin de penser la même chose.
  - §4. Ainsi, estimant que Wade n’avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu’il ne tient pas compte de l’Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu’il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils.
  - §5. (...) Ce qui se passe actuellement dans le pays, on l’a vu une fois en Afrique du Nord avec le président tunisien Habib Bourguiba qui voulait faire de sa femme sa vice-présidente. Mais, son armée, républicaine, a dit que trop c’est trop et a pris ses responsabilités’, a ajouté Bathily.
  
- ✓ **6 occ.** pour Abdoulaye Bathily nommé par les titres en rapport avec sa profession (l’historien), son grade (le professeur), son parti (le *Jallarbiste*) et sa responsabilité politique (le patron de la Ld, secrétaire général de la Ld, leader de la Ld).
  - §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n’a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D’après le patron de la Ld, la position centrale qu’occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.
  - §3. D’après le secrétaire général de la Ld, avec cette nomination, Wade n’a pas encore abandonné l’idée de se faire remplacer par son fils, alors que le Sénégal a dépassé ce

mode de dévolution du pouvoir. Pour lui, le chef de l'Etat est toujours dans sa dynamique de dévolution monarchique du pouvoir. 'Wade n'a pas encore renoncé à sa volonté de se faire remplacer par son fils. Car, avec ce énième remaniement, c'est sa famille qui revient aux affaires, de manière plus flagrante', a martelé le 'Jallarbiste' qui était hier, l'invité de l'émission 'Opinion' sur Walf fm.

- §4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils. Aussi, pour l'historien, 'nous sommes en plein dans une gestion familiale des affaires de l'Etat' sans que Karim Wade puisse être comptable de sa gestion des affaires publiques (...).
- §6. A en croire le Pr. Bathily, si Wade avait bien saisi le message des Sénégalais le 22 mars dernier, il aurait constitué un gouvernement de 10 ou 15 ministres au maximum. Ainsi, pour le leader de la Ld, avec ce nouveau gouvernement, le Sénégal n'est pas sorti de l'auberge car la situation économique ne fera que s'aggraver. C'est pourquoi il appelle les Sénégalais à faire partir Wade dans la paix. (...).
- ✓ **Une occ.** pour nommer Amath Dansokho suivi d'une désignation de sa responsabilité politique mise en apposition.

§2. Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de Walf fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade.

L'analyse de l'acte de nommer et de celui de désigner au sein du *texte-test 1* permet de cerner, grâce à une approche comparative sur les différents personnages, comment le journaliste et les orateurs politiques qu'il fait intervenir dans son discours, ont nié une légitimité au président de la République et à son fils Karim Wade.

En effet, d'après P. Siblot (*op. cit.*, 20), l'usage du nom propre est un moyen de faire exister celui qu'on nomme, c'est-à-dire un « prédicat de la réalité »<sup>1</sup>. Si les autres orateurs reconnaissent l'existence de Karim Wade en évoquant son nom, ils lui refusent cependant une place digne dans le domaine politique, car ils passent sous silence ses titres (ou ses responsabilités politiques), sauf une seule évocation d'« hyper poste de ministre » qui, comme nous l'avons déjà dit, a une valeur dépréciative. Cela conforte l'idée tant véhiculée dans le discours des opposants politiques, que */le fils du président de la République est un privilégié/*. Pour mieux faire apparaître cette image, les orateurs désignent parfois de façon anaphorique, tous les titres (ou responsabilités) des autres personnages du discours, même le président

---

<sup>1</sup> P. Siblot donne l'exemple de *Yaveh*, nom biblique de Dieu, qui traduit « je suis celui qui est » ou « ce qui est ».

tunisien qui est cité une seule fois dans le discours, est nommé avec son titre tandis que celui sénégalais cité plusieurs fois, a été désigné une seule fois par « le chef de l'Etat ».

Karim Wade, pourtant ministre, ne bénéficie d'aucun titre relatif à son poste. Et pour désigner le secteur qu'il occupe, le journaliste parle de l'« hyper poste » de ministre d'Etat qui, en plus d'être une forme d'ironie, lui permet de valider la critique générale. En effet, il importe de préciser un élément contextuel : au sein du débat politique sénégalais durant la période portant sur la « dévolution monarchique du pouvoir » (désormais D.M.P.), les détracteurs du fils du Président, ont réussi à imposer le mot composé, chargé d'ironie, « super-ministre » pour parler de celui-ci :

*Walf, art. info., 04/05/2009, §2.*

Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de Walf fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade. Et, à la lumière de la composition du nouveau gouvernement dirigé par Souleymane Ndéné Ndiaye, dont Karim Wade occupe l'hyper poste de ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures, Abdoulaye Bathily n'est pas loin de penser la même chose.

En assumant l'appellation « hyper-ministre », le journaliste rejoint et reprend la critique. Karim Wade devient dans l'opinion publique sénégalaise, le « super-ministre » ou encore le « Ministre de la Terre et du Ciel » (Brossier, 2019 : 670), en référence aux deux principaux secteurs de son ministère : transport aérien et les infrastructures routières.

Le rappel de la critique par le journaliste rend possible deux choses : en premier lieu, il permet une validation de cette même critique en laissant croire à une certaine neutralité ; en second lieu, il peut être lu comme une forme de dialogisme participant à la construction d'un *ethos* collectif. Pour le deuxième cas, les orateurs renforcent l'image en question, en se reprenant les uns les autres.

#### **4.1.2. L'accusation de dévolution monarchique**

En exploitant le discours du *texte-test*, nous avons porté notre attention sur la façon dont l'idée de « dévolution monarchique » est exprimée et l'image qu'elle traduit. Nous avons repéré **six occ.**

✓ **Trois occ.** de « remplacer par ... », dont **deux** introduites par l'idée de volonté (« vouloir se faire » ; « volonté de se faire »).

- §2. Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de Walf fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade (...).
  - §3. D'après le secrétaire général de la Ld, avec cette nomination, Wade n'a pas encore abandonné l'idée de se faire remplacer par son fils, alors que le Sénégal a dépassé ce mode de dévolution du pouvoir. Pour lui, le chef de l'Etat est toujours dans sa dynamique de dévolution monarchique du pouvoir. 'Wade n'a pas encore renoncé à sa volonté de se faire remplacer par son fils. Car, avec ce énième remaniement, c'est sa famille qui revient aux affaires, de manière plus flagrante', a martelé le 'Jallarbiste' qui était hier, l'invité de l'émission 'Opinion' sur Walf fm.
- ✓ En plus, **deux occ.** de « succéder (succession) par ... », précédées par « son plan de se faire » et « vouloir assurer ».
- §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D'après le patron de la Ld, la position centrale qu'occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.
  - §4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils (...).
- ✓ Et **une occ.** de « léguer le pouvoir à ... » introduit par l'idée d'une fermeté (« tient toujours à »).
- §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D'après le patron de la Ld, la position centrale qu'occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.
- Au niveau discursif, l'analyse de l'idée de dévolution monarchique exprimée à travers un syntagme verbal « remplacer par son fils » ou « succéder par son fils », nous apprend qu'il s'agit, aux yeux des détracteurs du régime, d'un projet sciemment préparé et voulu, d'où l'usage récurrent de l'idée de volonté (« volonté de », « vouloir »), de fermeté (« maintient toujours », « tient toujours ») et de planification (« plan de »).
- §4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils.

- §1. Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils. D'après le patron de la Ld, la position centrale qu'occupe Karim Wade dans le nouvel attelage gouvernemental montre bien que Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.

En termes de construction d'image, les opposants politiques présentent le Président Wade comme un coupable dont ils n'hésitent pas à interroger la moralité. Ce qui traduit l'emploi du mot « lubies » (*texte-test 1*, §4). Wade serait quelqu'un à qui on ne devait plus faire confiance, comme le précise une phrase de l'orateur Bathily, « Wade, c'est l'homme qui met son clignotant à droite et qui tourne à gauche. »<sup>1</sup>, dans un autre discours.

#### 4.1.3. Le déictique temporel

Comme nous l'avons précisé à propos de la liste d'unités d'entrée pour l'analyse de l'*ethos* discursif, nous n'adhérons pas à la position selon laquelle il y aurait des « unités pertinentes » qui seraient les seules capables de révéler l'*ethos* de l'orateur. Un exemple en est donné dans notre corpus, où est visible une forme de langage qui *a priori* donne un *ethos* d'objectivité au journaliste : le déictique temporel. En réalité, ce déictique permet à celui-ci une prise en charge indirecte du discours (Benveniste, 1966), trahissant une utilisation de l'*ethos* d'objectivité que l'on prête généralement au journaliste. En illustration, quand le journaliste précise « il y a moins d'un mois », il confère une forme de gravité de l'affaire, en traduisant la courte durée dans laquelle on assiste aux mêmes dénonciations : la concentration des dénonciations du projet de « dévolution monarchique » participerait à conforter l'idée que ce qu'on reproche à Wade pourrait être vrai.

§2. Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de *Walf* fm que Me Abdoulaye Wade avait une obsession quasi métaphysique de vouloir se faire remplacer par son fils, Karim Wade. Et, à la lumière de la composition du nouveau gouvernement dirigé par Souleymane Ndéné Ndiaye, dont Karim Wade occupe l'hyper poste de ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures, Abdoulaye Bathily n'est pas loin de penser la même chose.

De son côté, de l'orateur Abdoulaye Bathily, chef de parti et opposant politique du Président Wade, fait une chronologie de la vie politique sénégalaise : ce qui lui a permis d'effectuer un diagnostic de l'état du pays, et finit par le doter de l'*ethos* du maître qui décrète l'heure (« il

---

<sup>1</sup> JA, 26 mai 2008, « Où s'arrêtera Wade ? » Christophe BOISBOUVIER et Cheikh Yérém SECK.



est temps »), appelant les sénégalais à l'action. Bathily, historien de renom, renforce son *ethos* de fin connaisseur du passé, en particulier de son pays.

§5. (...) 'Le pays, sous le règne de Wade, a battu tous les records de mauvaise gouvernance. C'est une honte pour le Sénégal. Car, dans le monde, on n'a jamais vu un fils de chef d'Etat occuper de telles fonctions. Ce qui se passe actuellement dans le pays, on l'a vu une fois en Afrique du Nord avec le président tunisien Habib Bourguiba qui voulait faire de sa femme sa vice-présidente. Mais, son armée, républicaine, a dit que trop c'est trop et a pris ses responsabilités', a ajouté Bathily.

§6. (...) Ainsi, pour le leader de la Ld, avec ce nouveau gouvernement, le Sénégal n'est pas sorti de l'auberge car la situation économique ne fera que s'aggraver. C'est pourquoi il appelle les Sénégalais à faire partir Wade dans la paix. 'Ce qui importe maintenant, c'est la création des conditions pour se débarrasser, de manière démocratique, de ce système qui appauvrit le Sénégal. Il est temps que les Sénégalais réagissent, mais de manière civilisée', a-t-il affirmé, considérant les modifications 'incessantes' de la Constitution comme des coups d'Etat constitutionnels permanents.

## 4.2. Éléments de rhétorique argumentative du texte-test 1

### 4.2.1. La question rhétorique, une marque d'évidence ?

Traditionnellement, l'interrogation appelle une réponse de la part du destinataire. Toutefois, nous constatons des cas où la question explique une évidence, de telle sorte qu'elle ne nécessite aucun retour : c'est la « question rhétorique », qui désigne une « question dont le locuteur connaît la réponse et sait que ses interlocuteurs la connaissent, et dont la valeur est celle d'un défi porté aux contradicteurs potentiels. » (Charaudeau et Maingueneau, 2002).

Par exemple, en posant la question « Croyez-vous qu'un père puisse envoyer son fils en prison ? », Bathily, au-delà de montrer la non-conformité des accusés (le président et son fils) à la réalité, renforce l'*ethos* discursif de celui qui dit la vérité : */je vous dis la vérité ; d'ailleurs, personne ne pourra dire le contraire. », ou « nous le savons tous/. L'effet argumentatif possible est de faire comprendre : /le fait que le père ne l'ait pas envoyé en prison ne prouve pas son innocence/.*

§4. Ainsi, estimant que Wade n'avait pas compris le sens du vote du 22 mars dernier lors des élections locales et qu'il ne tient pas compte de l'Histoire, Abdoulaye Bathily indique qu'il maintient toujours ses lubies de vouloir assurer sa succession par son fils. Aussi, pour l'historien, 'nous sommes en plein dans une gestion familiale des affaires de l'Etat' sans que

Karim Wade puisse être comptable de sa gestion des affaires publiques. ‘Croyez-vous qu’un père puisse envoyer son fils en prison’, s’est-il interrogé ?

Cette « vérité » qu’il dit exprimer est validée par l’emploi du nom commun, avec un article indéfini « un père », serait valable dans n’importe quelle situation. Il s’agit d’un appui sur le sens commun, car l’article « un » montre bien une montée en généralité, d’où l’évidence du propos et de la question.

#### **4.2.2. Les locutions adverbiales ou les superlatifs : la comparaison au voisin**

La « comparaison au voisin » (Guilbert, 2011 : 93-96) est un des arguments qui peuvent être employés dans le cadre de l’expression d’une exception voire d’« une » identité nationale ». D’ailleurs, dans la schématisation de la communication, dans n’importe quelle circonstance, le « je » se définit par rapport au « tu » qui est son « autre » ; c’est le même principe qui prévaut à des niveaux supérieurs ; c’est le cas de la nation ou de l’État vus comme une personne morale. Néanmoins, nous ne devons pas considérer que l’« exception » convoquée par l’orateur pour lui-même ou pour qualifier son groupe d’appartenance, s’inscrit forcément dans le « bien », elle peut traduire le « mauvais »<sup>1</sup>.

Dans l’extrait de corpus ci-dessous, la négation catégorique exprimée par « on n’a jamais vu ... » et de la restriction « on l’a vu une seule fois » signifient aux yeux de l’orateur, que si le Sénégal est le seul pays au monde à accepter une telle pratique, il y a sûrement une défaillance majeure, ou en d’autres termes « c’est honteux pour le pays » :

§5. (...) ‘Le pays, sous le règne de Wade, a battu tous les records de mauvaise gouvernance. C’est une honte pour le Sénégal. Car, dans le monde, on n’a jamais vu un fils de chef d’Etat occuper de telles fonctions. Ce qui se passe actuellement dans le pays, on l’a vu une fois en Afrique du Nord avec le président tunisien Habib Bourguiba qui voulait faire de sa femme sa vice-présidente. Mais, son armée, républicaine, a dit que trop c’est trop et a pris ses responsabilités’, a ajouté Bathily.

C’est par un substantif (« records ») qui exprime le superlatif que l’image dégradée du pays est mise en exergue, en instaurant une comparaison au voisin, dont la visée est la honte. Pour mieux traduire ce sentiment, l’orateur s’est appuyé sur la valeur sacrée qu’est le Sénégal ; d’où la marque du *pathos* que nous analysons dans le sous-titre suivant.

---

<sup>1</sup> Guilbert (2011 : 96) traite ainsi de la formule « exception française » reprise à l’envi dans les journaux de la presse française, lors des mouvements sociaux de 2003 notamment, pour regretter que les Français ne se conduisent par comme leurs voisins.

### 4.2.3. L'expression du *pathos* ou du *logos* : cible affective et cible intellectuelle

#### *La cible affective*

Dans la partie théorique, nous avons souligné que, si les trois principaux moyens de preuves rhétoriques ont chacune une valeur différente, leurs limites ne sont pas pour autant catégoriques. On remarque une forte interdépendance entre l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*.

Dans ce discours, l'orateur convoque d'abord l'*ethos* d'un homme politique sensible et soucieux de l'image et du bien-être de son peuple,

§5. Par ailleurs, considérant ce gouvernement comme une fuite en avant, le 'Jallarbiste' ajoute que, actuellement, c'est la famille Wade et ses valets qui gèrent le Sénégal. Toutes choses qui lui font dire qu'il n'y a pas de nouveau gouvernement au Sénégal. Car, d'après lui, tous les grands dossiers de l'Etat sont gérés par Wade et sa famille. Les ministres n'étant là que pour le décor. 'Le pays, sous le règne de Wade, a battu tous les records de mauvaise gouvernance. C'est une honte pour le Sénégal.

Grâce à l'affirmation « c'est une honte pour le Sénégal », il entend implicitement /*moi aussi, j'ai honte*/, avec un éventuel prolongement à /*nous devrions tous avoir honte*/. Le « nous » implicite peut-être tenu comme un appel de l'orateur à son auditoire, d'où une forme de connivence. Il se place comme défenseur de l'image de son pays. Or la honte est un sentiment à ranger dans la catégorie du *pathos*.

En plus de cette désignation de la « honte pour le Sénégal » à l'aide du présentatif « c'est », nous comptons cinq occurrences dans l'extrait suivant, qui permettent à l'orateur de mettre en avant le Sénégal ou le peuple sénégalais en tant que personne morale, et de rechercher d'autres effets discursifs ou argumentatifs.

§6. A en croire le Pr. Bathily, si Wade avait bien saisi le message des Sénégalais le 22 mars dernier, il aurait constitué un gouvernement de 10 ou 15 ministres au maximum. Ainsi, pour le leader de la Ld, avec ce nouveau gouvernement, le Sénégal n'est pas sorti de l'auberge car la situation économique ne fera que s'aggraver. C'est pourquoi il appelle les Sénégalais à faire partir Wade dans la paix. 'Ce qui importe maintenant, c'est la création des conditions pour se débarrasser, de manière démocratique, de ce système qui appauvrit le Sénégal. Il est temps que les Sénégalais réagissent, mais de manière civilisée', a-t-il affirmé, considérant les modifications 'incessantes' de la Constitution comme des coups d'Etat constitutionnels permanents.

Si l'*ethos* permet d'atteindre l'auditoire au moyen de l'identification, il est néanmoins moins efficace pour « faire passer à l'acte ». L'orateur consolide son *ethos*, en envisageant son auditoire comme une « cible affective » (Herman, 2008 : 191). Et c'est par le *pathos*, qu'il entend pousser son auditoire à l'acte, d'où la phrase « C'est pourquoi il appelle les Sénégalais

à faire partir Wade dans la paix ». C'est l'expression d'une colère ou une révolte de celui qui constate le danger qui guette le pays par la faute d'un seul homme. En plus, par le souci du sort des Sénégalais, l'orateur incarne l'*ethos* du porte-parole de son peuple dont il connaît et dénonce les souffrances.

### ***La cible intellectuelle***

Grâce aux **cinq occ.** ci-dessus mentionnées, l'orateur montre le Sénégal ou les Sénégalais qui se trouvent « appauvri » par la faute d'une seule famille (présidentielle). L'appauvrissement économique peut être vu comme un argument rationnel : c'est la référence au *logos* (qui vise la cible *intellective*, (Herman, *op. cit.*), pour renforcer l'*ethos* qui, comme les deux éléments de preuves (*pathos* et *logos*), connaît ses limites dans le cadre de la persuasion.

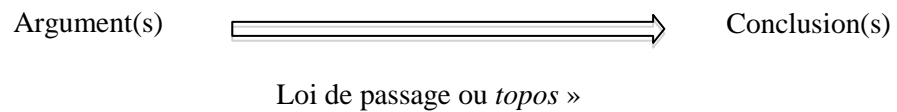
Le respect d'une certaine progression argumentative permet à l'orateur de se montrer comme quelqu'un de constant ou de fiable. Ce qui correspond à une expression du *logos*, lequel sert de moyen de consolidation de l'*ethos* que l'orateur entend porter par cette démarche argumentative. Dans cette séquence, on constate une suite logique en trois étapes :

- ✓ **Première étape** : l'historien Abdoulaye Bathily reproche au Président Wade de ne rien comprendre de l'Histoire ;
- ✓ **Deuxième étape** : Abdoulaye Bathily restitue des éléments historiques non pas pour s'opposer à Wade seulement, mais pour montrer à l'auditoire l'*ethos* de compétence dont il est porteur.
- ✓ **Troisième étape** : la locution verbale « c'est pourquoi », servant de connecteur logique, lui permet de justifier qu'il fait son appel non sur la base du sensationnel mais des arguments précédemment avancés :

*Walf* , *art. info.*, 04/05/2009. Ainsi, pour le leader de la Ld, avec ce nouveau gouvernement, le Sénégal n'est pas sorti de l'auberge car la situation économique ne fera que s'aggraver. C'est pourquoi il appelle les Sénégalais à faire partir Wade dans la paix. 'Ce qui importe maintenant, c'est la création des conditions pour se débarrasser, de manière démocratique, de ce système qui appauvrit le Sénégal. Il est temps que les Sénégalais réagissent, mais de manière civilisée', a-t-il affirmé (...).

Du point de vue argumentatif, nous pouvons résumer ce qui précède par trois autres points, de façon successive : 1) le constat de ce qui ne va pas ; 2) l'évocation de la vérité historique ; 3) l'appel à l'action, finalité du discours politique par essence. Pour analyser cette progression argumentative, nous avons choisi comme « unité de travail » la *séquence argumentative* qui est :

Composée de (au moins) un énoncé-argument » et de (au moins) un énoncé-conclusion, le passage de l'un à l'autre s'appuyant sur une *loi de passage* ou *topos*



**Schéma n°5** : la séquence argumentative (Doury, 2016 : 29)

Pour l'auteure, ce modèle se justifie par le fait que l'« argument » tout comme la « conclusion » n'ont à proprement de sens que dans une *séquence*.

#### 4.2.4. La manière de suggérer

Nous avons déjà consacré des développements au débat qui a opposé les grands rhéteurs de l'Antiquité gréco-latine, relatif à la primauté entre les traits de l'orateur en tant qu'être du discours et ceux qui le caractérisent en tant qu'être empirique (Ducrot, 1984). Nous avons fait une étude détaillée des points de convergences et de divergences entre l'*ethos dit* et l'*ethos montré*, menée par Maingueneau (2014). Dans le discours en question, l'insistance de l'orateur sur la manière dont les citoyens sénégalais devraient s'y prendre pour faire partir le Président Wade, lui permet de montrer qu'il incarne en réalité ce qu'il recommande (la paix, la démocratie et la civilisation).

§6. Ainsi, pour le leader de la Ld, avec ce nouveau gouvernement, le Sénégal n'est pas sorti de l'auberge car la situation économique ne fera que s'aggraver. C'est pourquoi il appelle les Sénégalais à faire partir Wade dans la paix. 'Ce qui importe maintenant, c'est la création des conditions pour se débarrasser, de manière démocratique, de ce système qui appauvrit le Sénégal. Il est temps que les Sénégalais réagissent, mais de manière civilisée', a-t-il affirmé, considérant les modifications 'incessantes' de la Constitution comme des coups d'Etat constitutionnels.

Dans le passage précité, l'orateur utilise une manière de suggérer ses « mœurs réelles » qui viennent renforcer son *ethos*, c'est-à-dire ses « mœurs oratoires » (Duteil-Mougel, 2005 : 7) :

en proposant de façon répétitive une façon paisible, démocratique et civilisée de « faire partir Wade », l'homme politique Abdoulaye Bathily entend incarner toutes ces valeurs humaines et républicaines. En d'autres termes, il s'agit pour ce cas, d'un *ethos* construit grâce à l'implicite dans la manière *dire* de l'orateur.

## 5. L'analyse des éléments discusifs et argumentatifs dans le texte-test 2

### *Le texte-test 2*

**Texte-test 2**, *Walf*, Interview, 16/04/2010 « Alioune Ndoye, maire socialiste de Dakar-Plateau : “Tanor n’est ni le candidat naturel ni le candidat surnaturel du Ps” »  
Propos recueillis par Georges Nesta DIOP

### **Contexte**

Après la défaite aux Locales 2009, le régime projette de se rattraper aux présidentielles de 2012. Un maire de l’opposition se prononce sur l’actualité, en particulier l’absence de leur parti aux festivités organisées pour l’inauguration d’un monument national.

**§1. Les querelles de positionnement au sein du Parti socialiste dont la presse fait état depuis un certain temps ne seraient qu’une simple vue de l’esprit, selon le coordonnateur des cadres du Ps. Alioune Ndoye, membre du bureau politique et maire de Dakar-Plateau, croit d’ailleurs que ces rumeurs sont distillées par les gens du pouvoir qui cherchent à déstabiliser leur parti en passant par Khalifa Sall. Et un député libéral l’avait déjà averti sur la stratégie à adopter pour faire implorer le parti de Ousmane Tanor Dieng.**

**§2.** : Les cadres socialistes ont reçu ce week-end la visite du secrétaire général du Ps. Quelles étaient les raisons de cette rencontre ?

**§3. Alioune Ndoye** : Cette rencontre s’inscrit dans le cadre des activités de Vision socialiste qui regroupe plus de 150 cadres de haut niveau. C’est donc nous les cadres qui avons invité le secrétaire général à un déjeuner afin d’échanger avec lui sur diverses questions. Mais, il faut noter que nous le faisons régulièrement. On le fait avec des pans de la société comme les syndicalistes, la presse ou le monde médical, etc. En tant que militants, nous avons souvent besoin de nous entretenir avec notre secrétaire général pour échanger de façon directe, franche et simple sur les questions qui nous préoccupent. Cela peut concerner la vie nationale, la vie du parti ou même la coalition Bennoo Siggil Senegaal. Et le secrétaire général, comme il le dit souvent, a besoin de savoir ce que nous pensons de tout ce qu’il fait en tant que secrétaire

général, mais aussi de ce que fait le parti. Il a également besoin de savoir ce que pensent les populations de ce qu'il fait.

**§4.** : Mais cette rencontre est intervenue au moment où l'on fait état de querelles de positionnement dans votre parti. Et certains parlent même d'une fronde qui couve contre le secrétaire général. Qu'en est-il au juste ?

**§5. Alioune Ndoye** : Sincèrement je dois vous avouer que ce sont des informations que nous tirons de la presse. Mais, quand on analyse le vécu de notre parti, je peux vous dire que rien de tout cela n'est avéré. Nous ne vivons aucune fronde au sein du Ps. Ce sont juste des rumeurs. Et souvent, on cite les noms de certains responsables (Khalifa Sall et Aïssata Tall Sall, Ndlr). Mais quand on connaît les positions de ces responsables qu'on veut dépeindre comme des frondeurs, quand on entend leurs discours dans les instances du parti, on ne peut qu'être surpris. Nous connaissons bien ces militants-là, nous connaissons leurs valeurs et nous savons que ce ne sont pas des gens qui cachent ce qu'ils pensent. Connaissant bien Khalifa Sall et Aïssata Tall Sall, ils auraient exposé leurs points de vue, s'il leur venait l'idée de créer une fronde au sein du Ps. On n'est pas dans une armée, nous sommes dans un parti qui fonctionne avec une démocratie interne. Donc, je ne vois pas pourquoi quelqu'un se cacherait pour dire ce qu'il pense. En tout cas, nous sommes souvent surpris par ces genres d'informations. Mais, je dis que c'est de bonne guerre, parce qu'aujourd'hui, le Parti socialiste est un parti fort, organisé et qui fait peur à tout le monde. Alors, c'est tout à fait normal que des adversaires cherchent à le déstabiliser par tous les moyens. Quitte à véhiculer des rumeurs pour créer la zizanie entre ses responsables. Mais, ils perdent leur temps car les expériences politiques de ces responsables qu'on veut dépeindre comme des frondeurs les mettent à l'abri de ces manigances.

**§6.** : Ne pensez-vous pas que Khalifa Sall, tout puissant maire de Dakar, est en mesure de tenir tête au secrétaire général du Ps pour prendre sa place et - pourquoi pas - se positionner comme le futur candidat du Ps à la présidentielle ?

**§7. Alioune Ndoye** : Khalifa Sall, Aïssata Tall Sall et tous les autres maires socialistes, nous sommes aux positions où nous sommes grâce au parti et à la coalition qui nous ont portés. Donc je ne vois pas ces responsables-là - par rapport à leur carrière - vouloir scier la branche sur laquelle ils sont assis. C'est vous dire que tout cela n'est que simple vue de l'esprit. Si vous étiez au dernier comité central du Parti socialiste, vous auriez entendu Khalifa Sall prodiguer des conseils aux militants en



leur disant ce qu'il faudra faire pour amener Ousmane Tanor Dieng au Palais de la République. Alors, si le lendemain, on me dit que Khalifa Sall est en train de combattre Tanor, c'est à ne rien y comprendre.

**§8.** Il en est de même pour le cas de Aïssata Tall Sall qui est le porte-parole du parti. Celle-là, je l'ai toujours entendu dire que son président, c'est Ousmane Tanor Dieng. D'ailleurs, au lendemain des dernières élections présidentielles, elle disait qu'elle ne l'appellerait plus autrement que par 'Monsieur le président'. Donc, moi, je me fie aux actes et aux déclarations des uns et des autres. C'est cela qui compte. Ceci étant dit, nous sommes dans un parti démocratique où les gens ont le droit d'avoir des ambitions. Mais nous avons nos procédures, notre organisation pour exprimer ces ambitions en toute liberté. Il n'y a pas de tabou à ce niveau-là. Mais sincèrement, je vois plus des manigances extérieures pour essayer de déstabiliser le Parti socialiste, plutôt que des ambitions personnelles, carriéristes.

**§9.** : Quand vous parlez de manigances pour déstabiliser votre parti, vous pensez à qui ? Au pouvoir ou aux anciens camarades qui ont claqué la porte du Parti socialiste ?

**§10. Alioune Ndoye :** Je vais vous livrer une anecdote : au lendemain de notre victoire du 22 mars, un député libéral que je connais très bien, m'a dit clairement : 'On vous déstabilisera de l'intérieur'. Je lui ai dit : 'Vous rêvez ! vous connaissez mal le Parti socialiste'. Il a insisté en disant : 'Nous passerons par Khalifa Sall pour vous déstabiliser'. Je lui ai répondu ceci : 'Vous connaissez mal Khalifa Sall, c'est un pur produit du parti'. Khalifa Sall, c'est l'ancien responsable du mouvement des jeunes socialistes. Ceux qui connaissent le parti savent ce que cela signifie. Khalifa préférera le Parti socialiste à tout autre chose, j'en suis certain. Je ne le vois pas renier le Parti socialiste. 'Aujourd'hui, le Parti socialiste est un parti fort, organisé et qui fait peur à tout le monde. Alors, c'est tout à fait normal que des adversaires cherchent à le déstabiliser par tous les moyens'.

**§11.** : Pour le cas de Me Aïssata Tall Sall, elle a bien dit sur les ondes d'une radio étrangère que Ousmane Tanor Dieng n'est pas le candidat naturel du Ps !

**§12. Alioune Ndoye :** (Il coupe) Ousmane Tanor Dieng n'est ni le candidat naturel ni le candidat surnaturel du Ps. Notre parti a une organisation interne huilée. Me Aïssata Tall Sall était certainement en train de rappeler aux militants ou aux populations les règles de fonctionnement du Parti socialiste. Nous avons nos mécanismes d'investitures qui sont huilés et connus de tout le monde. Même en 2007, in fine, il n'y

avait qu'un candidat dans le Parti socialiste et c'était Ousmane Tanor Dieng. Et pourtant on était allé jusqu'au bout de la procédure, avec les dépôts de candidatures, les choix au niveau des coordinations qui ont eu à investir leur candidat. Sans oublier le congrès qui a validé la candidature de Ousmane Tanor Dieng. C'est pourquoi je dis que Me Aïssata Tall Sall, à travers cette déclaration, a juste voulu rappeler les règles de fonctionnement de notre parti. Cette déclaration ne doit pas justifier l'étiquette de fondeuse qu'on veut lui coller. On parle de réunions nocturnes, mais tout cela n'est que rumeur. Je ne vois pas Me Aïssata Tall Sall verser dans cela. Elle est assez libre d'esprit. 'Au lendemain de notre victoire du 22 mars, un député libéral que je connais très bien, m'a dit clairement : 'On vous déstabilisera de l'intérieur'.

**§13.** : Et quelle position adopterait Vision socialiste au cas où une fronde naîtrait dans le Parti socialiste ?

**§14. Alioune Ndoye** : Nous adopterons la position qui préserve les intérêts de notre parti. Nous sommes une structure du Parti socialiste qui se bat pour que le projet de ce parti émerge et puisse vaincre. C'est un peu cela la ligne directrice de Vision socialiste. Cela va sans dire que nous combattons tout ce qui doit affaiblir ce parti, parce que cela nous conduit à notre échec. Nous faisons tout pour que ce parti triomphe. Mais encore une fois, nous n'avons aucune inquiétude parce que nous côtoyons tous les grands responsables du parti. C'est un parti qui vit, qui a ses instances qui fonctionnent. Donc, nous n'accepterons pas que notre calendrier nous soit dicté de l'extérieur. Voilà la différence ! Nous avons notre programme et nous privilégions les populations pour lesquelles on bouge tous les jours. La preuve, cette histoire de fronde n'était même pas l'objet de notre dernière rencontre avec le secrétaire général. Même à la fin, quand on a voulu l'interviewer, il a préféré laisser Vision socialiste s'exprimer à sa place.

**§15.** : Que répondez-vous à ceux-là qui estiment que votre secrétaire général manque de charisme pour redorer le blason du Ps ?

**§16. Alioune Ndoye** : Que ceux qui le disent accompagnent Ousmane Tanor Dieng dans ses déplacements auprès des populations. Je ne vois pas un responsable politique plus adulé que Ousmane Tanor Dieng. Et chacun peut le vérifier sur le terrain. En réalité, je trouve que ce sont là des arguments très faibles. Sans Ousmane Tanor Dieng, je crois que le Ps ne serait pas ce qu'il est en 2010. Ou n'aurait même plus existé. A un moment donné, il faut quand même savoir rendre à César ce qui

appartient à César. Le mérite des gens, il faut savoir le reconnaître et le saluer. Sans Ousmane Tanor Dieng, le Parti socialiste qui est aujourd'hui attractif et craint par tout le monde ne serait pas là. N'oubliez pas que c'est ce parti qui a été battu en 2000 après 40 années de pouvoir. Ce n'est pas une mince affaire de garder un tel parti. Rappelez-vous également des propos de Me Abdoulaye Wade disant qu'il va enterrer le Parti socialiste. Mais aujourd'hui, c'est le parti socialiste qui l'empêche de dormir.

**§17.** : Ne craignez-vous pas que ce qui s'est passé à la veille de la présidentielle de 2007 se reproduise avec le départ de grands responsables ?

**§18. Alioune Ndoye** : Ceux qui sont aujourd'hui au Parti socialiste, qui est un parti d'opposition, y sont restés par conviction. Peut-être qu'hier, il y avait des gens qui y étaient parce que c'était un parti au pouvoir. Une fois ce pouvoir perdu, ils ont préféré retrouver le pouvoir ailleurs. Mais ceux qui sont restés en gardant leur dignité, ils sont là par conviction. Le parti n'offre rien d'autre. Ceux qui sont venus en masse intégrer ce parti - et j'en fais partie puisque je suis venu en 2004 - savent que le Ps n'a plus rien à nous offrir aujourd'hui, si ce n'est nous faire prendre certains risques. Je ne vois donc pas des gens qui sont venus dans un parti en période de vaches maigres, le quitter au moment où il s'apprête à aller à des élections. Ce ne serait pas logique. Ceux qui ont quitté le Parti socialiste après la défaite de 2000 ont contribué à le rendre attractif. Ceux-là, dans leur façon de voir les choses, c'est ce que les Sénégalais ont sanctionné. Mais, ce n'est pas la doctrine socialiste qui a été sanctionnée. Encore moins le projet de société du Parti socialiste. Ce sont plutôt les hommes, dans leurs comportements, leurs manières, qui ont été sanctionnés en 2000.

**§19.** : Les cadres de la Cap 21 estiment que le Ps ne changera jamais. Il a été et restera un parti symbolisant le gaspillage, les détournements des deniers publics, la mal gouvernance etc.

**§20. Alioune Ndoye** : C'est scandaleux d'entendre les libéraux dire cela, quand nous savons ce qui se passe dans ce pays. Ces libéraux ont été les mauvais exemples en toute chose. Et ils seront imbattables en toute chose. Donc, quand ils disent que notre parti ne changera pas, c'est parce que ces gens du pouvoir continuent à se regarder dans un miroir croyant que le peuple est toujours avec eux alors qu'il n'en est plus rien. Ce Parti socialiste que nous avons aujourd'hui, est un parti rajeuni avec un programme alléchant porté par des femmes, des jeunes et des hommes de valeur. Un parti qui met en avant l'éthique. Ce qui est inconnu chez nos adversaires qui sont au

pouvoir. Je ne vais pas revenir sur les scandales qui rythment notre vie de tous les jours depuis que le Sopi est au pouvoir.

**§21.** : Bennoo Siggil Senegaal a apparemment boycotté les festivités du cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal et l'inauguration du Monument de la Renaissance africaine, alors que plusieurs pays étaient représentés. Trouvez-vous cette attitude républicaine ?

**§22. Alioune Ndoye** : Nous n'avons pas boycotté notre cinquantenaire ! nous avons plutôt refusé le côté irrespectueux de notre cinquantenaire. Je veux parler de ce cinéma consistant à mélanger un dessein personnel à celui de la nation. Ces gens du pouvoir ont tout orchestré pour fêter les statues de la honte qui sont érigées à Ouakam en même temps que le cinquantenaire de notre indépendance. Ce n'est pas sérieux et c'est ce que nous avons dénoncé lors de notre marche du 3 avril dernier. Personne n'a entendu un seul leader de Bennoo Siggil Senegaal parler du cinquantenaire en mal. Pour notre indépendance, nous n'avons pas attendu Abdoulaye Wade. J'ai vu les gens de la Cap 21 s'en émouvoir, mais moi je dis que je ne connais pas Abdoulaye Wade comme quelqu'un qui a lutté pour notre indépendance. Et la question du professeur Bathily demeure : 'Où était Abdoulaye Wade à cette époque-là ?' Parce qu'aujourd'hui, malheureusement, Wade est avec ses fils et ses petit-fils, mais qu'a-t-il fait avec ses contemporains ? C'est cela la question. Donc, nous avons trouvé que ce monument est une honte. Nous ne pouvions, en aucun cas, aller applaudir Abdoulaye Wade.

**§23.** : Une pétition pour la destitution de maires Bennoo en banlieue circule. Après un an à la tête de certaines collectivités locales, comment appréciez-vous la gestion de vos collègues de même coalition ?

**§24. Alioune Ndoye** : En toute honnêteté, c'est une gestion faite de rigueur et qui privilégie les intérêts des populations. Malheureusement, en politique, on voit du tout. On a ceux qui pensent qu'une fois qu'on arrive aux affaires, c'est le moment du partage. Ceux-là continueront, bien sûr, à s'épancher dans la presse et à attaquer les maires de Bennoo. J'ai été étonné de voir les gens demander des comptes à un maire qui n'a pas encore fait voter son compte administratif. Et on lui demande d'expliquer 82 millions, si je ne me trompe, qui correspondent aux recettes de l'année. C'est quand même une démarche hasardeuse. En tant que maire, je trouve que la gestion des

collègues de Bennoo est faite de rigueur pour apporter des ruptures, mais surtout pour remettre l'institution municipale au service exclusif des populations.

**§25.** : Comment appréciez-vous le nouveau comité de bonne gouvernance qui a été mis sur pied par le ministre d'Etat Karim Wade dans la passation des marchés publics ?

**§26. Alioune Ndoye** : J'ai l'impression que Karim Wade est en train de cloner l'Anoci. Une gestion pour laquelle il est en tout cas poursuivi par beaucoup d'affirmations très graves. Et il refuse de se prononcer. Mais nous attendons toujours une reddition des comptes de l'Anoci. Nous attendons une lumière venant de Karim Wade sur la façon dont il a géré autant de centaines de milliards sans vouloir rendre compte. On sait simplement que l'Anoci, aujourd'hui officiellement serait fermée et qu'on aurait créé sa sœur jumelle, une autre agence à côté, en y reversant quasiment le personnel de l'Anoci, et on continue de plus belle. Et là on nous lance de la poudre aux yeux en nous annonçant la création d'un comité de bonne gouvernance. La bonne gouvernance, ça se pratique tous les jours. Et n'oubliez pas qu'il y a eu un conseil de surveillance à l'Anoci. Mais quelle a été son utilité avec la façon de gérer de Karim Wade ? C'est la question que je lui pose.

**§27.** : Pourtant Karim Wade invite toujours votre secrétaire général à un débat sur les conditions de cession de la licence de la Sentel, mais vous semblez faire la sourde oreille...

**§28. Alioune Ndoye** : C'est parce que ceux qui ont géré le dossier de cette licence se trouvent actuellement aux côtés de son président de père comme ministres de la République. Alors, il est bien placé pour leur demander des comptes. Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade. Ce serait lui donner trop d'importance. Il ne gère même pas une petite association. Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père. Par ailleurs, s'il détient des preuves contre des responsables socialistes sur la cession de cette licence, il a l'obligation de les mettre sur la place publique. Il n'a pas besoin d'un débat. C'est ce que je pense en tant que citoyen.

**Propos recueillis par Georges Nesta DIOP<sup>1</sup>.**

---

<sup>1</sup> **Source** : <http://www.senegaltribune.com/articles/5434/1/Alioune-Ndoye-maire-socialiste-de-Dakar-Plateau--Tanor-nest-ni-le-candidat-naturel-ni-le-candidat-surnaturel-du-Ps/Page1.html>, consulté le 07 février 2018

## *L'interview de presse*

Le genre de l'interview constitue un moyen d'aborder la construction de l'*ethos* dans le cadre d'une parole en confrontation, entre un journaliste et un orateur politique (Sandré 2013). Rappelons que le choix de mener l'analyse du point de vue générique ne réduit pas l'expression de l'*ethos* aux catégories choisies. C'est la posture discursive et le degré de présence de l'orateur qui changent selon le genre en question. Concernant l'interview, la parole des deux intervenants est directe, portée par le « je » de chacun d'eux.

La communication tient principalement aux questions du journaliste et aux répliques de l'interlocuteur. Dans certains cas, c'est le nom du journal qui est mis au niveau des interventions, le journaliste se contentant à la fin de signer avec la mention « Propos recueillis par X (nom du journaliste) ». Ce qui peut être vu comme un positionnement du journal en tant qu'agent émetteur des questions, donc co-responsable du contenu des propos.

### **5.1. Éléments d'analyse linguistique du *texte-test 2***

#### **5.1.1. Modalisation grammaticale : adverbess modaux**

Conformément à l'*ethos dit* d'objectivité qu'il entend conserver, pour préserver sa crédibilité professionnelle, le journaliste essaie de ne pas donner son avis, au point de créer une situation confuse. Néanmoins, il est trahi par l'imprécision, qui semble voulue, et par l'emploi du déictique temporel, qui est un moyen de positionnement indirect, des éléments de modalisation, etc. Nous avons vu précédemment dans l'analyse du *texte-test 1* comment l'usage du déictique temporel peut apparaître comme un moyen de positionnement. Nous pouvons présenter ci-après la présence de modalisateurs au niveau du discours.

Un des moyens de précaution de langage en communication est le modalisateur. Nous renvoyons au célèbre schéma proposé par S. Toulmin (voir *chap. 3, 2.3.1.*), où la *donnée* (*data*) est susceptible d'être révisée par la modalité (*claim*), c'est-à-dire que l'orateur attribue au message une modalité de concession, d'atténuation ou de pure neutralité, grâce à un mot, généralement un adverbe.

Dans notre texte, l'adverbe « apparemment » dans « Bennoo Siggil Senegaal a apparemment boycotté... » joue le rôle de modalisateur. Étant donné que « boycotté » ne jouit pas d'un sens positif, le journaliste entend préserver son *ethos* d'objectivité, en refusant d'assumer pleinement le terme.

§21. Bennoo Siggil Senegaal a apparemment boycotté les festivités du cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal et l'inauguration du Monument de la Renaissance africaine, alors que plusieurs pays étaient représentés. Trouvez-vous cette attitude républicaine ?

Cependant, à l'opposé du journaliste qui emploie des modalisateurs qui laissent un doute, jouant le rôle d'atténuateurs voire d'orateur prudent dans ce qu'il avance, l'orateur politique utilise un modalisateur d'accentuation (« même pas ») qui lui permet un positionnement précis. Il a besoin d'ailleurs que l'auditoire lui reconnaisse cette image, pour faciliter leur adhésion à son discours.

§28. C'est parce que ceux qui ont géré le dossier de cette licence se trouvent actuellement aux côtés de son président de père comme ministres de la République. Alors, il est bien placé pour leur demander des comptes. Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade. Ce serait lui donner trop d'importance. Il ne gère même pas une petite association. Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père.

### 5.1.2. Négation métalinguistique

Pour Ducrot, le phénomène linguistique de la négation peut être abordé dans le cadre polyphonique du sens, sous trois formes :

- la négation métalinguistique,
- la négation polémique,
- et la négation descriptive.

Nous concentrons notre analyse sur la négation métalinguistique présente dans notre corpus. Expliquant la négation métalinguistique, il avance qu'elle sert généralement à produire un « effet majorant » par l'octroi d'une valeur de rectification.

Ainsi, avec un énoncé de départ « Pierre est intelligent » du locuteur L1, nous pouvons nous retrouver de la part du locuteur L2, avec « Pierre n'est pas intelligent, il est génial » (Ducrot, 1984 : 217 et sq.).

Selon Charaudeau et Maingueneau (2002), il existe, face à « l'accusation "Tu as volé ma mobylette !", diverses stratégies de défense », telles que « (c) reconnaître le fait et nier la qualification : "Ta mobylette, je ne l'ai pas volée mais empruntée" ».

Nous en avons un exemple dans notre discours, lorsqu'à la question de la raison du boycott, le maire socialiste rebondit avec cette précision :

§22. Nous n'avons pas boycotté notre cinquantenaire ! Nous avons plutôt refusé le côté irrespectueux de notre cinquantenaire. Je veux parler de ce cinéma consistant à mélanger un dessein personnel à celui de la nation. Ces gens du pouvoir ont tout orchestré pour fêter les statues de la honte qui sont érigées à Ouakam en même temps que le cinquantenaire de notre indépendance.

Tout en reconnaissant leur absence à la manifestation du cinquantenaire, Ndoye, par l'emploi de l'adverbe « plutôt », entend dire la réalité des faits, donc rétablir la vérité. Ce qui lui confère l'*ethos* de crédibilité mais également la position de celui qui enseigne. Enfin, le choix du verbe « avons... refusé » assigne à l'orateur et à son groupe d'appartenance une démarche moins dogmatique, donc émanant de gens réfléchis plutôt que de gens qui optent pour le « boycott », lequel laisse entendre « un refus catégorique ». Avec cette forme de négation métalinguistique, on obtient un effet de rectification métalinguistique.

### **5.1.3. Le commentaire métalinguistique**

Grâce au commentaire métalinguistique, l'orateur se prononce sur son propre propos ou celui de son interlocuteur. Dans l'exemple suivant, il utilise le commentaire métalinguistique pour montrer qu'en réalité, c'est lui qui sait ce qu'est véritablement une « bonne gouvernance » :

§26. On sait simplement que l'Anoci, aujourd'hui officiellement serait fermée et qu'on aurait créé sa sœur jumelle, une autre agence à côté, en y reversant quasiment le personnel de l'Anoci, et on continue de plus belle. Et là on nous lance de la poudre aux yeux en nous annonçant la création d'un comité de bonne gouvernance. La bonne gouvernance, ça se pratique tous les jours. Et n'oubliez pas qu'il y a eu un conseil de surveillance à l'Anoci. Mais quelle a été son utilité avec la façon de gérer de Karim Wade ? C'est la question que je lui pose.

Le procédé employé dans l'extrait précité, traduit l'idée d'un état de surplomb tenu par l'orateur : celui-ci se dote vis-à-vis de ses opposants politiques, d'un *ethos* de pédagogue. Il serait mieux apte à diriger, car il connaît mieux le domaine que ceux qui sont du camp adverse.

### **5.1.4. L'emploi du déictique spatial, un moyen d'auto-exclusion et d'hétéro-exclusion ?**

L'emploi du démonstratif « ce » dans l'extrait suivant est un moyen de marquer la distance à deux niveaux : d'abord, une distance dans la langue, où cette unité grammaticale sert à indexer le ou les éléments désignés ; ensuite, c'est l'image d'une scène réelle où l'orateur se situerait en dehors du groupe des « gens » qui jouent le « cinéma », pour se placer dans le cercle des personnes sérieux (démocrates) exprimé par le « nous ». Il se construit un certain *ethos* en excluant de son groupe ceux dont il dénonce les pratiques politiques, mais aussi en s'auto-excluant du groupe de ceux-là. Il s'exclue de ce « cinquantenaire » et il exclue Wade des démocrates :



**§22, Alioune Ndoye.** Nous n'avons pas boycotté notre cinquantenaire ! nous avons plutôt refusé le côté irrespectueux de notre cinquantenaire. Je veux parler de ce cinéma consistant à mélanger un dessein personnel à celui de la nation. Ces gens du pouvoir ont tout orchestré pour fêter les statues de la honte qui sont érigées à Ouakam en même temps que le cinquantenaire de notre indépendance. Ce n'est pas sérieux et c'est ce que nous avons dénoncé lors de notre marche du 3 avril dernier.

Comme il dénonce les pratiques politiques de ce groupe, l'orateur trace une ligne entre les « politiques sérieux » et les « non sérieux ». C'est une manière de construire son *ethos*, en se rangeant dans le premier groupe. Ainsi, c'est en se dotant d'une position de surplomb que l'orateur a pu distribuer les places entre les différents acteurs politiques cités, lui compris, selon les principes de la démocratie.

### **5.1.5. Le procédé de surassertion**

Pour rechercher plusieurs effets langagiers, il arrive que l'orateur décide de redoubler sa première personne, c'est-à-dire son « je » ou son « nous » par les pronoms correspondants. C'est le procédé de la surassertion « qui implique une sorte d'amplification de l'énonciateur, liée à un *ethos* qui marque un engagement subjectif dont la modalité varie avec le type de discours concerné. »<sup>1</sup>. Généralement, la surassertion et la thématization – qui est l'action de mettre en avant un thème ou un élément de la phrase – fonctionnent ensemble. Alioune Ndoye précise par ce moyen sa pensée et met en exergue sa personne, en se montrant ferme. Le fragment surasserté comprend deux parties ; ce que l'orateur *dit* (moi je dis que....) *dire* (...je ne connais pas ...) :

**§22, Alioune Ndoye.** Personne n'a entendu un seul leader de Bennoo Siggil Senegaal parler du cinquantenaire en mal. Pour notre indépendance, nous n'avons pas attendu Abdoulaye Wade. J'ai vu les gens de la Cap 21 s'en émouvoir, mais moi je dis que je ne connais pas Abdoulaye Wade comme quelqu'un qui a lutté pour notre indépendance. Et la question du professeur Bathily demeure : 'Où était Abdoulaye Wade à cette époque-là ?' Parce qu'aujourd'hui, malheureusement, Wade est avec ses fils et ses petit-fils, mais qu'a-t-il fait avec ses contemporains ? C'est cela la question.

Dans le passage suivant, le maire socialiste emploie une surassertion, en disant *ce qu'il dit* ou *ce qu'il pense* :

---

<sup>1</sup> Une des principales caractéristiques du l'énoncé « surasserté », dont on peut lire la liste de toutes les caractéristiques sur le site officiel de D. Maingueneau, <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/glossaire.html#Sura> (consulté le 20 septembre 2019).

- **§5, Alioune Ndoye.** Sincèrement je dois vous avouer que ce sont des informations que nous tirons de la presse. Mais, quand on analyse le vécu de notre parti, je peux vous dire que rien de tout cela n'est avéré. Nous ne vivons aucune fronde au sein du Ps. Ce sont juste des rumeurs (...). En tout cas, nous sommes souvent surpris par ces genres d'informations. Mais, je dis que c'est de bonne guerre, parce qu'aujourd'hui, le Parti socialiste est un parti fort, organisé et qui fait peur à tout le monde (...).
- **§28.** Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père. Par ailleurs, s'il détient des preuves contre des responsables socialistes sur la cession de cette licence, il a l'obligation de les mettre sur la place publique. Il n'a pas besoin d'un débat. C'est ce que je pense en tant que citoyen.

En outre, nous avons une thématization qui permet de mettre en l'accent sur le mot « indépendance » et le pronom « nous », qui est une thématization par mis en apposition. Rappelons que dans tout « nous », il y a un « je » ; le « nous » est un « je » amplifié :

**§22, Alioune Ndoye.** Personne n'a entendu un seul leader de Bennoo Siggil Senegaal parler du cinquantenaire en mal. Pour notre indépendance, nous n'avons pas attendu Abdoulaye Wade. J'ai vu les gens de la Cap 21 s'en émouvoir, mais moi je dis que je ne connais pas Abdoulaye Wade comme quelqu'un qui a lutté pour notre indépendance.

L'objet de l'interview étant pour le maire socialiste de donner son avis sur la gestion du pays par les Wade mais aussi la situation que traverse son parti politique, il emploie de façon récurrente la surassertion et la thématization, ce qui constitue un moyen pour lui de rétablir *la* vérité. Se dotant d'un *ethos* d'orateur crédible, l'implicite de son message est le suivant : « c'est à moi qu'il faut prêter l'oreille, et non aux porteurs de "rumeurs" ».

### 5.1.6. L'acte de nommer

Le procédé de l'acte de nommer est assez présent dans le cadre de l'expression de l'*ethos*, comme nous l'avons décelé ci-haut au niveau du *texte-test 1* précédent. Le rappel incessant du lien de parenté biologique entre le Président Wade et le ministre Karim Wade permet à l'orateur de contester le mérite de celui-ci. C'est une autre façon de dénoncer la D.M.P. : l'expression péjorative « de son président de père » et l'expression « le fils de son père » font écho à la problématique des « fils de ... » dans les républiques en Afrique, que nous avons énoncée dans la partie théorique de ce travail. Par l'acte de nommer, Ndoye tient Karim Wade comme un privilégié :

**§28.** C'est parce que ceux qui ont géré le dossier de cette licence se trouvent actuellement aux côtés de son président de père comme ministres de la République. Alors, il est bien placé pour leur demander des comptes. Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade. Ce serait

lui donner trop d'importance. Il ne gère même pas une petite association. Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père.

## 5.2. Éléments de rhétorique argumentative du *texte-test 2*

### 5.1.1. L'argument *tu quoque*

Il est fréquent dans le cadre des débats et discours politiques qu'un orateur soit interpellé sur la nature paradoxale de la posture qu'il tient. L'interview de presse donne au journaliste cette possibilité de confronter l'interlocuteur avec sa propre posture. Plusieurs moyens langagiers s'offrent à lui, dont l'argument *tu quoque* (toi aussi) qui est une des variantes<sup>1</sup> de l'argument *ad hominem* : il « souligne l'existence d'une contradiction entre la thèse défendue par l'adversaire et soit un discours qu'il a tenu antérieurement, soit une action dont il est responsable. » (Doury, 2016 : 51). Pour traduire cet état de fait, le journaliste de fait un renvoi de critique, au moyen :

- ✓ Du complément de nom « le parti **de** Ousmane Tanor Dieng » sous-entend une propriété de Dieng, à l'image de ce que l'opposition considère comme une patrimonialisation du pouvoir par le président de la République.

§1. Les querelles de positionnement au sein du Parti socialiste dont la presse fait état depuis un certain temps ne seraient qu'une simple vue de l'esprit, selon le coordonnateur des cadres du Ps. Alioune Ndoye, membre du bureau politique et maire de Dakar-Plateau, croit d'ailleurs que ces rumeurs sont distillées par les gens du pouvoir qui cherchent à déstabiliser leur parti en passant par Khalifa Sall. Et un député libéral l'avait déjà averti sur la stratégie à adopter pour faire implorer le parti de Ousmane Tanor Dieng.

- ✓ D'une question rhétorique qui a allure d'une question polémique

§21 Bennoo Siggil Senegaal a apparemment boycotté les festivités du cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal et l'inauguration du Monument de la Renaissance africaine, alors que plusieurs pays étaient représentés. Trouvez-vous cette attitude républicaine ?

A travers les deux formes de langage employées, le journaliste constate que les pratiques qui semblent anti-républicaines se retrouvent également chez les détracteurs du régime, rappelant la doxa<sup>2</sup>, « c'est-à-dire un ensemble de représentations socialement prédominantes, dont la vérité est incertaine, prises le plus souvent dans leur formulation linguistique courante. » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 197). Dans le cas précis, l'idée de la doxa serait que */les*

---

<sup>1</sup> Les deux autres étant le *ad hominem* injurieux ou offensant ; et le *ad hominem* circonstanciel « qui évoque un aspect de la personnalité de l'adversaire ou de sa relation avec un élément du contexte afin de le discréditer ». (*idem*)

<sup>2</sup> La doxa correspond au sein commun que nous avons évoqué au sein de la partie théorique, à propos de la croyance « exception sénégalaise » (voir *chap. 1, 2.1.*).

*politiques sont tous les mêmes*/. Au Sénégal, on retrouve dans la communication courante, en langue wolof, une expression porteuse d'un esprit de méfiance « *wax politisien-leu !* » (« Ce sont des propos de politiques »)<sup>1</sup>. Pour dégager ce constat général de la vie politique sénégalaise, l'orateur a dû adopter une position de surplomb, se construisant un *ethos* d'arbitre du jeu politique.

### 5.1.2. La question rhétorique, une marque d'évidence ?

On retrouve cette forme qui avait été repérée dans l'article précédent. L'orateur Ndoye emploie de façon récurrente une question rhétorique, qui est en réalité une "fausse question", car elle n'attend pas de « réponse effective » (Doury, 2016 : 123). Ce qui lui permet dans un sens, de faire de réelles assertions, c'est le trope illocutoire chez C. Kerbrat Orecchioni (1986 : 107), une visée patente de questionnement, une visée pragmatique latente d'assertion :

- **§26 Alioune Ndoye.** Et là on nous lance de la poudre aux yeux en nous annonçant la création d'un comité de bonne gouvernance. La bonne gouvernance, ça se pratique tous les jours. Et n'oubliez pas qu'il y a eu un conseil de surveillance à l'Anoci. Mais quelle a été son utilité avec la façon de gérer de Karim Wade ? C'est la question que je lui pose.
- **§22.** Et la question du professeur Bathily demeure : 'Où était Abdoulaye Wade à cette époque-là ?' Parce qu'aujourd'hui, malheureusement, Wade est avec ses fils et ses petit-fils, mais qu'a-t-il fait avec ses contemporains ? C'est cela la question. Donc, nous avons trouvé que ce monument est une honte. Nous ne pouvons, en aucun cas, aller applaudir Abdoulaye.

Dans un autre sens, il interpelle Karim Wade par voie de presse, ce qui est une manière de prendre l'auditoire à témoin. Il s'appuie sur les connaissances partagées avec son auditoire, comme pour dire « vous connaissez comme moi (son inutilité) ». L'orateur entend également demander des comptes au fils du président. A cette époque, en 2010, s'est déroulé un fait marquant dans ce qui est désigné comme le « projet de dévolution monarchique du pouvoir » : l'exclusion en 2008 de Macky Sall du parti du président de la République. Celle-ci est aussitôt interprétée comme une sanction à la convocation que celui-ci a adressée au fils du président pour qu'il rende compte à l'Assemblée nationale de l'usage des fonds de l'agence Anoci. En réalité, ce ne sont pas des questions, mais des recommandations que le maire socialiste adresse au fils du président de la République.

---

<sup>1</sup> On constate aussi dans l'opinion publique sénégalaise, « *wax taskaat xibaar-leu* » (« Ce sont les propos de journaliste »), pour qualifier une presse jugée « non crédible ».

### 5.1.3. Remarques méta-discursives ou méta-communicatives

Semblables à la question rhétorique, les remarques méta-discursives ou méta-communicatives sont différentes de celle-ci. Elles servent à qualifier les propres dires de l'orateur. Dans la construction de l'*ethos*, elles représentent un excellent moyen pour l'orateur d'adopter une hauteur de vue. En exprimant un désir d'être clair, celui-ci cherche également à se faire comprendre par la pédagogie, la communication mais aussi la franchise.

- §26, **Alioune Ndoye**. Et là on nous lance de la poudre aux yeux en nous annonçant la création d'un comité de bonne gouvernance. La bonne gouvernance, ça se pratique tous les jours. Et n'oubliez pas qu'il y a eu un conseil de surveillance à l'Anoci. Mais quelle a été son utilité avec la façon de gérer de Karim Wade ? C'est la question que je lui pose.
- §22. Et la question du professeur Bathily demeure : 'Où était Abdoulaye Wade à cette époque-là ?' Parce qu'aujourd'hui, malheureusement, Wade est avec ses fils et ses petit-fils, mais qu'a-t-il fait avec ses contemporains ? C'est cela la question. Donc, nous avons trouvé que ce monument est une honte. Nous ne pouvions, en aucun cas, aller applaudir Abdoulaye.

En définitive, nous voyons dans l'emploi du syntagme « c'est la question » une construction *dans et par* le discours, où l'expression porte le sens de « c'est le problème » ou mieux explicité, « c'est la difficulté ». Il en résulte la remise en cause ou l'attribution d'une mauvaise image de son interlocuteur ou du tiers. Il peut arriver, dans un débat politique, qu'un orateur dise, s'agissant d'un adversaire, « c'est untel le problème ». Cela se produit par exemple dans le cas où un camp exige la démission d'un responsable du camp adverse, estimant que la faute ne permet plus sa présence ou sa participation au débat public.

### 5.1.4. L'analyse du mot *contemporain*

Le débat sur la D.M.P. introduit plusieurs questions sous-jacentes comme la remise en cause d'un système traditionnel de gestion de l'État africain. Il amène notamment une critique de la génération des « Pères des indépendances », cette dernière expression s'expliquant en regard de l'histoire du Sénégal. Le concept de « génération » doit en effet être compris par référence à un point de repère précis dans l'histoire de l'État sénégalais, et qui est celui de la date de la déclaration d'indépendance. Ainsi, les Sénégalais se trouveraient rangés dans deux catégories différentes en fonction, de leur « position » par rapport à cet événement historique. C'est à l'aune de cette démarcation que peut être comprise l'observation suivante, émanant de l'orateur Ndoye, laquelle qui paraît caractériser l'*ethos* d'une jeunesse digne face à une ancienne génération qui aurait failli (Diop, 2002 : 265) :

**§22, Alioune Ndoye.** Personne n'a entendu un seul leader de Bennoo Siggil Senegaal parler du cinquantenaire en mal. Pour notre indépendance, nous n'avons pas attendu Abdoulaye Wade. J'ai vu les gens de la Cap 21 s'en émouvoir, mais moi je dis que je ne connais pas Abdoulaye Wade comme quelqu'un qui a lutté pour notre indépendance. Et la question du professeur Bathily demeure : 'Où était Abdoulaye Wade à cette époque-là ?' Parce qu'aujourd'hui, malheureusement, Wade est avec ses fils et ses petit-fils, mais qu'a-t-il fait avec ses contemporains ? C'est cela la question.

La référence au "fils" et "petits-fils", dans ce cas, ne renvoie pas au lien biologique, mais à la conception négro-africaine selon laquelle tous les membres de la communauté sont parents. Ceci transposé dans le débat public, la République devra être comprise comme une famille où les « fils et petits-fils » devraient avoir les mêmes chances de réussite. Dès lors, l'*ethos* générationnel se construit par l'opposition entre les « contemporains de Wade » et « les fils et petits-fils d'aujourd'hui ».

Au sujet de la catégorie « *ethos* générationnel », nous parvenons à une conclusion en forme de confirmation : il existe autant de classifications que d'usages de la langue. Cela s'observe dans l'opposition du « discours des jeunes » et de celui « discours des anciens ». D. Maingueneau parle pour ce dernier cas des genres qui ont pour critère le *statut des partenaires* du discours (2002 : 48).

### **5.1.5. Argument *ad hominem* : dévalorisation de l'autre ?**

Considérée comme « l'une des ressources les plus connues et les plus commentées du discours polémique » (Herman, 2010 : 364), l'argumentation *ad hominem* est une attaque de l'« èthos<sup>1</sup> d'autrui et non une *adaptation* aux croyances particulières de l'allocataire » (*op. cit.*, p. 366). Le même auteur a ainsi montré comment le général De Gaulle a usé de plusieurs éléments (blâme, non reconnaissance de l'autorité d'autrui...), donc de ce type d'argumentation pour « susciter l'indignation contre Pétain et contre l'ennemi ».

Dans notre corpus, nous constatons la présence de l'argumentation *ad hominem* grâce à une élision syntaxique de « sur le dossier de Karim Wade » qui donne « sur Karim Wade »

**§28, Alioune Ndoye.** C'est parce que ceux qui ont géré le dossier de cette licence se trouvent actuellement aux côtés de son président de père comme ministres de la République. Alors, il est bien placé pour leur demander des comptes. Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade. Ce serait lui donner trop d'importance. Il ne gère même pas une petite

---

<sup>1</sup> Nous reprenons l'orthographe donnée par l'auteur.

association. Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père.

Est également employée aux mêmes fins l'expression de la restriction par « c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père ». Nous préciserons avec T. Herman (*loc.cit.*) que l'attaque peut porter sur le discours-même d'autrui (*ad rem*), ce qui est une autre façon de porter atteinte à sa personne. On parle d'attaque *ad personam* qui serait, d'après Plantin (1996 : 86), une « insulte ». Dans le sens où l'*ad hominem* est une pratique portée sur l'*ethos*, il s'inscrit dès lors dans le cadre de la *négociation des distances*, concept rhétorique développé par M. Meyer (*op. cit.*).

### **5.1.6. Identification discursive**

Nous appelons *identification discursive* le fait que l'orateur présente explicitement son statut (social). Il y a *identification* dans le sens où l'on se définit par une identité. Le terme *discursif* renvoie, quant à lui, au statut social que l'orateur se donne avec les mots qu'il emploie (le discours).

L'on peut dire que c'est un des moyens les plus employés pour une construction directe de l'*ethos* : cet *ethos* est dit, donc « explicité ». En sciences du langage, nous retrouvons la question de l'orateur complexe<sup>1</sup>. Les politiques sont souvent rattrapés par cette réalité. Il arrive fréquemment que l'on assiste à une précision de l'identité discursive : qui parle ? Un exemple en est fourni par notre texte : en mentionnant qu'il parle « en tant que citoyen », Ndoye se donne non seulement l'*ethos* d'humilité, mais surtout cherche à s'identifier à tous les citoyens sénégalais qui penseraient comme lui. Enfin, s'exprimer « en tant que citoyen » constitue un moyen d'échapper à la critique de partialité que l'opinion attribue aux politiques, membres de partis ou d'autres structures politiques :

**§28.** Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade. Ce serait lui donner trop d'importance. Il ne gère même pas une petite association. Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père. Par ailleurs, s'il détient des preuves contre des responsables socialistes sur la cession de cette licence, il a l'obligation de les mettre sur la place publique. Il n'a pas besoin d'un débat. C'est ce que je pense en tant que citoyen.

---

<sup>1</sup> Voir dans le corps de notre texte, l'exemple du personnage de *L'Alchimie* (de Paul Coelho) qui comporte plusieurs identités.



### 5.1.7. Assignation d'une responsabilité

Grâce à plusieurs éléments de la langue, l'orateur peut interpeller l'autre (son adversaire ou son allié), pour lui assigner ou lui rappeler un devoir ou une posture donnée. Du point de vue argumentatif, nous pouvons remarquer qu'il s'agit alors moins de s'adresser à l'autre que de livrer un message à son auditoire. L'orateur entend raffermir son *ethos* en prenant ce dernier à témoin. C'est le célèbre « Je suis ce que je dis (propose, recommande, conseille, etc.) ». Telle est, à notre sens, la visée du propos du maire Alioune Ndoye, qui se donne un *ethos* de « légaliste » et de « républicain », en conseillant à Karim Wade de saisir la justice.

§28, Alioune Ndoye. Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père. Par ailleurs, s'il détient des preuves contre des responsables socialistes sur la cession de cette licence, il a l'obligation de les mettre sur la place publique. Il n'a pas besoin d'un débat. C'est ce que je pense en tant que citoyen.

Nous constatons dans l'extrait ci-dessus que l'orateur a utilisé une formulation appartenant aux *obligatifs*, c'est-à-dire l'une des quatre grandes familles d'actes du langage<sup>1</sup> : par exemple, « l'État a le devoir de garantir la sécurité... ».

### 5.1.8. Ethos de connivence

Pour qu'une communication puisse tenir longtemps, il est nécessaire que les différents intervenants soient en relation, en s'appuyant sur des connaissances communes, quel que soit leur niveau de désaccord. Ce que désigne également la notion de connivence.

Si T. Herman emploie la notion pour désigner la relation implicite entre le journaliste et ses lecteurs, nous pouvons à notre tour l'appliquer à ce qui relie les participants directs à l'échange, précisément le journaliste et/ou les orateurs politiques. Dans l'interview de notre corpus, nous avons pu déceler quelques passages qui peuvent être analysés comme des formes de connivence (voir également les exemples du *textes-test* précédent) :

- ✓ Le journaliste renvoie son interlocuteur à la critique de l'opposition politique sur le régime du Président Wade. Par la question rhétorique, il impose le sujet, tout en s'appuyant sur la connivence « qu'il vaut mieux avoir une attitude républicaine » :

---

<sup>1</sup> Nous pouvons, avec Thioune (2016 : 30), citer également les *assertifs* (nous n'avons pas de leçons ... ; la France n'est pas ...), les *promissifs* (Si je suis élu... ; si vous me faites confiance...) et les *prohibitifs* que nous verrons plus loin au niveau du paragraphe « L'emploi de la modalité déontique : *Un Président (...) ne dit pas ça !* » (chap. 6, 6.1).

§21 Bennoo Siggil Senegaal a apparemment boycotté les festivités du cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal et l'inauguration du Monument de la Renaissance africaine, alors que plusieurs pays étaient représentés. Trouvez-vous cette attitude républicaine ?

- ✓ Grâce au groupe verbal souligné dans le passage suivant, l'orateur politique reprend la critique générale retrouvée dans l'opinion publique sénégalaise sur la gestion du pouvoir par le régime en place. Ce qui est d'ailleurs une autre façon de nommer la « dévolution monarchique » :

§22 **Alioune Ndoye.** Nous n'avons pas boycotté notre cinquantenaire ! nous avons plutôt refusé le côté irrespectueux de notre cinquantenaire. Je veux parler de ce cinéma consistant à mélanger un dessein personnel à celui de la nation. Ces gens du pouvoir ont tout orchestré pour fêter les statues de la honte qui sont érigées à Ouakam en même temps que le cinquantenaire de notre indépendance.

- ✓ Nous pouvons également parler de connivence, lorsque le journaliste ou l'orateur politique font allusion à des événements passés (récents ou non) en lien avec le sujet évoqué. Ce que fit le journaliste de *Walf*, en rappelant l'invitation au débat formulée par Karim Wade :

- §26, **Alioune Ndoye.** (...) Nous attendons une lumière venant de Karim Wade sur la façon dont il a géré autant de centaines de milliards sans vouloir rendre compte. (...) La bonne gouvernance, ça se pratique tous les jours. Et n'oubliez pas qu'il y a eu un conseil de surveillance à l'Anoci. Mais quelle a été son utilité avec la façon de gérer de Karim Wade ? C'est la question que je lui pose.
- §27. Pourtant Karim Wade invite toujours votre secrétaire général à un débat sur les conditions de cession de la licence de la Sentel, mais vous semblez faire la sourde oreille...

Les exemples ci-dessus nous montrent qu'au-delà de l'expression de la fonction phatique, les éléments de connivence constituent un moyen pertinent de *retravail de l'ethos* (voir précédemment le passage sur l'*ethos prédiscursif* de R. Amossy), car ils permettent aux orateurs de rebondir sur les propos portés par l'un d'entre eux ou par le tiers absent (public), et de renforcer l'image qu'il veut donner d'eux-mêmes.

La question principale de l'interview que nous venons d'analyser est de savoir si l'opposition politique qui critique le régime est républicaine, dans la mesure où elle est absente lors de la célébration nationale, et qu'elle refuse le débat avec ceux qu'elle accuse. Le maire socialiste, par un rappel historique, montre qu'en réalité le véritable absent est le président de la

République. L'évocation d'une absence du président Abdoulaye Wade au moment de la lutte pour l'indépendance du Sénégal, mais également le refus de co-débattre avec le fils de ce dernier sont tous des moyens pour l'orateur politique d'attribuer une place de son rang aux membres de la famille présidentielle, auxquels il semble vouloir accoler une image d'arriviste : */où était Wade quand ses contemporains se battaient pour libérer le Sénégal ?/ ; /le seul mérite de Karim Wade, c'est d'être le fils du président de la République/.*

## 6. L'analyse des éléments discusifs et argumentatifs dans le *texte-test 3*

### *Le texte-test 3*

**Texte-test 3.** Lettre ouverte aux sénégalais. Karim Wade : « Je combats toute idée de dévolution monarchique du pouvoir », par *Le Soleil, Lettre ouverte (Le Soleil, Lett. Ouv.), 04/07/2011.*

**§1.** Dans une lettre ouverte à ses compatriotes parvenue hier à notre rédaction, le ministre d'Etat, Karim Wade, indique « tout comme le chef de l'Etat, je combats toute idée de dévolution monarchique du pouvoir ». « Le temps est venu de délivrer, du fond du cœur, un message de vérité, de fraternité et de sincérité », écrit le ministre d'Etat. Dans le document, il souligne « malgré tous les efforts que je continue de déployer pour le développement économique et social du Sénégal, des passions se déchaînent, des haines se ravivent ». Le ministre d'Etat demande à être entendu, « jugé sur des actes vérifiés et donc probants et non sur des rumeurs sans fondement ». Nous publions ci-dessous l'intégralité de la lettre ouverte.

**§2.** Pendant ces dernières années, ces derniers mois, ces dernières semaines et ces derniers jours, notamment lors des événements des 23 et 27 juin 2011, nous avons tout vu, tout lu et tout entendu. L'heure est venue pour moi de m'exprimer. Le temps est venu de délivrer, du fond du cœur, un message de vérité, de fraternité et de sincérité. Je me dois d'autant plus de le faire que tout un chacun sait que je suis la cible d'attaques profondément injustes.

**§3.** Depuis mon entrée dans l'espace public en qualité de Conseiller Spécial du Président de la République, puis de Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique (ANOCI) et actuellement comme Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie, malgré tous les efforts que je continue de déployer pour le développement économique et social du Sénégal, des passions se déchaînent, des haines se ravivent. Pourtant rien ne m'a été donné. Avec mes

collaborateurs et fort de l'expertise nationale et internationale, nous sommes toujours partis de rien, pour aboutir à ce que l'on voit. Jamais dans l'histoire du Sénégal, un homme public n'a reçu, autant de coups, de propos diffamatoires et outrageants. Systématiquement, je suis l'objet de graves accusations, de profondes détestations, d'attaques hallucinantes de la part de ceux qui nous connaissent à peine ou pas du tout.

**§4.** Impitoyablement, je suis sanctionné sans être entendu, jugé dans des procès sans défense, « condamné » sans recours possible. De ma présomption d'innocence, on s'en passe automatiquement. On me prête beaucoup trop ! Qu'on perde un marché public, une position, une faveur, un privilège, un titre, une fonction, aussitôt l'on me rend responsable. Qu'un ministre soit limogé, il prétend que son départ est la conséquence immédiate de son refus d'un prétendu projet de « dévolution monarchique du pouvoir ». Lorsqu'il pleut un peu trop à Dakar, je suis indexé ; lorsque le vent emporte le toit d'une maison à Pikine, je suis pointé du doigt ; lorsqu'un train déraile à Thiès, j'y suis pour quelque chose ; lorsqu'un accident survient sur la route, je suis vilipendé.

**§5.** Conformément à nos valeurs sénégalaises, je leur accorde mon pardon. Tout comme le Chef de l'Etat, je combats toute idée de dévolution monarchique du pouvoir. Fort heureusement, nombreux sont nos compatriotes qui refusent de se laisser entraîner dans la campagne sur le supposé projet de dévolution du pouvoir de « père en fils » qui constitue aujourd'hui la panacée pour tout expliquer et tout comprendre.

**§6.** Si cette idée a continué de prospérer au point de susciter des rancœurs et parfois même de la haine envers le modeste passant sur terre que je suis, c'est parce qu'elle est savamment entretenue par une partie des acteurs politiques aidée en cela par certains journalistes, - véritables machines de guerre contre ma petite personne. Cette confusion doit finir ! Cette intoxication doit s'arrêter ! Cette injustice doit cesser. Je le répète et le répéterai aussi longtemps que cela est nécessaire : c'est une insulte faite aux Sénégalais que de parler d'un projet de dévolution monarchique. Un tel projet n'a été, n'est et ne sera jamais dans les intentions du Président de la République ni dans les miennes. C'est universellement connu, le Sénégal connaît une longue tradition républicaine et démocratique. La souveraineté appartient au peuple qui, au terme d'élections libres, démocratiques et transparentes, confie le pouvoir à celui en qui il a confiance.

§7. Comme vous le savez, le Président de la République Me Abdoulaye Wade est habité par la passion du Sénégal et ne respire que pour l’Afrique et plus généralement pour la paix. Plus d’un quart de siècle de combat pour l’approfondissement de la démocratie et pour la conquête des droits individuels et collectifs. Plus d’un quart de siècle de lutte pour la liberté d’expression et pour la transparence des élections. Comme tout être humain, je demande à être entendu, jugé sur des actes vérifiés et donc probants et non sur des rumeurs sans fondement. Les Sénégalais exigent tout naturellement des réalisations palpables et concrètes, source d’espoir et de confiance en l’avenir. En ce qui me concerne, dans la quotidienneté des missions gratifiantes mais ô combien difficiles, je m’attèle, en permanence, à servir le Sénégal en accompagnant mes sœurs et frères vers une meilleure qualité de vie.

§8. J’ai choisi la difficulté, en refusant le scénario de la facilité. J’ai accepté les missions qui m’ont été confiées jusque-là, pour avoir l’opportunité de mieux servir mon pays. Le travail nous occupe nuit et jour et nous sommes conscients qu’il reste beaucoup à réaliser encore, pour la création des emplois, la réduction du coût de la vie, l’éradication de la pauvreté, l’accès aux logements sociaux, la construction d’infrastructures, un meilleur environnement pour la compétitivité de nos entreprises pour l’émergence définitive du Sénégal du futur. A côté des millions de Sénégalais, nous participons quotidiennement à relever le défi. Je vis pleinement, tout comme l’ensemble des responsables de ce pays, la double préoccupation majeure de la solution définitive au récurrent problème de la fourniture régulière et suffisante de l’électricité dans les ménages et les entreprises ainsi que l’amélioration quantitative et qualitative du panier de la ménagère. Lors des événements passés, il n’y a certes pas eu mort d’homme, mais il faut sincèrement déplorer, vivement regretter et fermement sanctionner les scènes de pillages, les actes de banditisme et de profanation des lieux de culte. Nous avons le droit de manifester ; mais nous n’avons pas le droit de saccager les biens d’autrui encore moins de piller. Nous avons la profonde conviction que la démocratie sénégalaise en sortira toujours grandie et renforcée. Désormais, il y a un avant et un après 23 juin. Ce message ne peut être ignoré ni par le pouvoir, ni par l’opposition. Notre formation politique, le PDS, et nos alliés ne peuvent faire autre chose que de consolider les acquis démocratiques de Léopold Sédar Senghor, d’Abdou Diouf et de Me Abdoulaye Wade.

§9. N'en déplaisent aux magiciens de la désinformation, aux adeptes de la propagande politique, aux manipulateurs de l'opinion publique nationale et internationale, nous disons avec force et conviction que le sentiment démocratique est très fort ici. Chez nous, il n'y a qu'un seul et unique chemin pour accéder au pouvoir : celui des urnes. Au Sénégal, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans toutes les démocraties, le pouvoir ne s'hérite pas, il se conquiert par la voix des urnes.

§10. En conclusion, il nous faut renouveler notre ambition pour le Sénégal, en compagnie de citoyens simples et droits, courageux et travailleurs, issus des centres urbains, de la banlieue et des zones rurales et avec tous les millions d'hommes, de jeunes et de femmes qui nourrissent autant d'amour et de passion pour notre cher Sénégal.

### **Fait à Dakar, le 03 juillet 2011 Karim Wade**

Plusieurs éléments aussi bien historiques que rhétoriques expliquent le choix de la lettre ouverte de Karim Wade comme *texte-test*. Nous pouvons en dégager trois principaux :

- Premièrement, Karim Wade est un acteur-clé voire central (il est celui dont on parle) de l'événement politique que nous analysons.
- Deuxièmement, la publication de la lettre adressée "aux Sénégalais" par voie de presse a suscité de nombreuses réactions, donc un « moment discursif » (Moirand, 2007 : 25). Les détracteurs s'indignaient de son mutisme longtemps interprété soit comme une marque de mépris, soit comme un manque de courage du fils du Président. La longue indifférence aux attaques pourrait, du point de vue rhétorique, être vue comme un moyen de se placer au-dessus de ces orateurs : il peut arriver que les politiques disent qu'untel n'étant pas leur vis-à-vis, ils ne lui répondront pas. Karim Wade fait comprendre dans sa lettre que son silence s'explique par son appartenance à la catégorie de ceux qui travaillent continuellement et n'ont donc pas le temps d'occuper les médias à formuler des invectives : il se dote d'un ethos de bâtisseur, d'un politique d'action (Brossier, 2019 : 668).
- Troisièmement, en termes de communication politique, l'intrusion dans l'espace public de la lettre qui est du domaine privé pose la question suivante : l'orateur Karim Wade ne cherche-t-il pas à renforcer son *ethos* en s'appuyant sur des éléments du *pathos* ?

Nous analyserons les marques de l'*ethos* discursif, à partir des éléments se rapportant essentiellement au destinataire, à l'objet de la lettre et au destinataire.

### *Analyse du titre de La lettre ouverte*

La « lettre ouverte », qui est un genre de discours et même un genre journalistique, permet aux politiques de partager leur avis sur une question d'actualité, comprenant le traditionnel « objet », mais elle est généralement reprise par le journal avec un autre titre - introductif.

La lettre reçue par la rédaction peut subir deux traitements différents de la part des journalistes : soit elle est publiée telle quelle, soit elle est commentée par fragments. Contrairement au commentaire, la première branche de l'option se donne comme une preuve d'objectivité. Or le titre peut à lui seul marquer le positionnement du journaliste<sup>1</sup> sur le contenu de la lettre.

L'analyse des titres pour les lettres ouvertes permet d'aborder l'image préalable des journaux. En effet, au cours de notre développement, nous avons vu l'image que les opposants politiques et les membres du régime de l'« alternance » prêtent à chacun des journaux constitutifs du corpus. Nous pouvons, d'une façon succincte, rappeler que *Le Soleil* est souvent considéré comme « une » presse « pro-régime politique », tandis qu'il se dit être la « voix des sans voix », donc des gouvernés dont les membres de l'opposition politique.

#### **6.1. Éléments d'analyse linguistique du *texte-test 3***

##### *L'acte de nommer*

Le discours épistolaire de Karim Wade apparaît ici comme un moyen de rétablir la vérité sur les critiques qui lui sont adressées, en particulier sur l'affaire dite « dévolution monarchique ». Rappelant principalement l'histoire et le sens de la démocratie sénégalaise, Karim Wade présente le scénario de l'affaire, en citant les différents acteurs et en situant les responsabilités de chacun d'eux :

- d'abord, lui-même qui est *la victime* des attaques ;
- à côté, le *peuple témoin* de l'injustice subie ;
- en plus, la *personne tierce* absente ;
- en face, le groupe des *détracteurs*.

Du point de vue de la forme, nous constatons l'emploi de trois éléments pour nommer :

- le pronom personnel ou le groupe de mots : « nous », « vous », « ma petite personne » ;
- la périphrase : « ceux qui nous connaissent à peine ou pas du tout » ;

---

<sup>1</sup> Voir ci-haut le paragraphe consacré au rôle du titre (de l'article de presse)



- la métaphore : « le modeste passant sur terre que je suis » ; « aux véritables machines de guerre » ; « aux magiciens de la désinformation ... aux adeptes de la propagande politique ... aux manipulateurs de l'opinion publique nationale et internationale » ; « mes sœurs et frères ».

Plusieurs effets argumentatifs sont possibles dans ces différents usages de la langue. D'abord, l'argument de victimisation et/ou de modestie est explicité par les qualificatifs (petite, modeste) que l'orateur attribue à sa « personne ». Au-delà de la communication politique qui requiert des acteurs une certaine modestie pour s'attirer la compassion du public, le groupe de mots « modeste passant » pourrait s'expliquer, dans une société sénégalaise fortement marquée par l'imaginaire religieux, musulman en particulier, comme un rappel de la condition de l'humain - une modeste créature divine. Karim Wade peut ainsi répondre de façon implicite à ceux l'accusent de ne pas incarner les croyances locales : la « dévolution musulmane » paraît comme un moyen de légitimité dans l'espace public et politique sénégalais (Brossier, 2019 : 666-667). Il faut rappeler que la laïcité de l'État sénégalais tient plus au discours qu'à la pratique, car le religieux est bien impliqué au niveau de la sphère politique (voir *chap. 1, 2.4.*).

§6 Si cette idée a continué de prospérer au point de susciter des rancœurs et parfois même de la haine envers le modeste passant sur terre que je suis, c'est parce qu'elle est savamment entretenue par une partie des acteurs politiques aidée en cela par certains journalistes, - véritables machines de guerre contre ma petite personne. Cette confusion doit finir ! Cette intoxication doit s'arrêter !

Ensuite, l'élément sémantique commun à toutes les nominations de l'adversaire politique, montre des personnes qui sont toutes déconnectées de la réalité. L'illusion dans laquelle ils évoluent est traduite par le groupe verbal « connaître à peine ou pas du tout », les « magiciens de la désinformation », les « adeptes de la propagande politique » et les « manipulateurs de l'opinion publique nationale et internationale ». En plus de regretter la nature des moyens utilisés par l'adversaire contre elle, la victime lui refuse ainsi toute rationalité, selon le principe qui postule que la parole, et certainement les actes, révèlent l'homme : on est ce qu'on dit ou ce qu'on fait. Par exemple, il existe en langue wolof<sup>1</sup> la maxime «*ku wax fêñ* », laquelle se traduit par « Qui parle se dévoile ». Le choix de ne pas nommer de façon explicite les adversaires, c'est leur refuser une certaine *place*, qui en ferait *ses* interlocuteurs.

---

<sup>1</sup> Langue vernaculaire au Sénégal (voir *chap. 1, 2.3.*).

- §3 (...) Jamais dans l'histoire du Sénégal, un homme public n'a reçu, autant de coups, de propos diffamatoires et outrageants. Systématiquement, je suis l'objet de graves accusations, de profondes détestations, d'attaques hallucinantes de la part de ceux qui nous connaissent à peine ou pas du tout.
- §6 « Si cette idée a continué de prospérer au point de susciter des rancœurs et parfois même de la haine envers le modeste passant sur terre que je suis, c'est parce qu'elle est savamment entretenue par une partie des acteurs politiques aidée en cela par certains journalistes, - véritables machines de guerre contre ma petite personne. »
- §9. N'en déplaisent aux magiciens de la désinformation, aux adeptes de la propagande politique, aux manipulateurs de l'opinion publique nationale et internationale, nous disons avec force et conviction que le sentiment démocratique est très fort ici. Chez nous, il n'y a qu'un seul et unique chemin pour accéder au pouvoir : celui des urnes. Au Sénégal, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans toutes les démocraties, le pouvoir ne s'hérite pas, il se conquiert par la voix des urnes.

Nous retrouvons en outre plusieurs références au peuple. Ce dernier est un concept qui paraît à première vue évident. Il constitue en réalité une des idées les plus équivoques de la communication politique. Ainsi, le peuple est tantôt vu comme l'entité dénuée de toute rationalité et manipulée par la minorité pensante<sup>1</sup>, tantôt il est vu comme la seule composante sociale détenant le véritable pouvoir de sanction. Sans vouloir établir un raccourci simpliste, nous constatons que la problématique du peuple recoupe celle des notions de *public*, de *foule* ou de *masse*, et même *opinion*, toutes des entités socio-médiatiques et politiques très présentes dans l'analyse de la vie politique des États. Dès lors, chaque dirigeant politique n'hésite pas à donner sa conception du peuple<sup>2</sup>. Certaines nominations renseignent sur le fait que l'orateur politique, ici le fils du Président, croit fermement à l'idée du peuple témoin et juge dans un autre cas.

- §2 Pendant ces dernières années, ces derniers mois, ces dernières semaines et ces derniers jours, notamment lors des événements des 23 et 27 juin 2011, nous avons tout vu, tout lu et tout entendu. L'heure est venue pour moi de m'exprimer. Le temps est venu de délivrer, du

---

<sup>1</sup> Dans *Propaganda* (1928), Edward Bernays rappelle de façon brève les thèses les plus influentes sur ce qu'on appelle « la fabrication des consentements », « la manipulation des foules », « la psychologie des foules », etc. Entre autres concernés, nous avons le journaliste américain Walter Lippmann devenu célèbre pour avoir défendu l'idée selon laquelle on doit soustraire le pouvoir de décision aux masses pour le remettre à une « classe spécialisée » ou une classe d' « experts » appartenant à l'élite.

<sup>2</sup> Dans un court essai politique, Jean-Luc Mélenchon (2017) définira le peuple comme l'ensemble des masses agissantes.

fond du cœur, un message de vérité, de fraternité et de sincérité. Je me dois d'autant plus de le faire que tout un chacun sait que je suis la cible d'attaques profondément injustes.

- §7 « Comme vous le savez, le Président de la République Me Abdoulaye Wade est habité par la passion du Sénégal et ne respire que pour l'Afrique et plus généralement pour la paix. »

Le premier exemple donne à voir à la fois un déictique (je amplifié) et une forme connivence, car l'orateur fait appel à un référent non explicite commun : « nous avons tout vu, tout lu et tout entendu ».

Enfin, l'expression « mes sœurs et frères » renvoie ici à l'ensemble des citoyens sénégalais pour qui l'orateur dit faire un don de soi. Cela traduit l'idée d'une fraternité existante entre tous les fils et filles de la nation. C'est l'image de la famille transposée dans l'espace public :

§7 (...) Les Sénégalais exigent tout naturellement des réalisations palpables et concrètes, source d'espoir et de confiance en l'avenir. En ce qui me concerne, dans la quotidienneté des missions gratifiantes mais ô combien difficiles, je m'attèle, en permanence, à servir le Sénégal en accompagnant mes sœurs et frères vers une meilleure qualité de vie.

## **6.2. Éléments de rhétorique argumentative du *texte-test 3***

### **6.2.1. Faire parler l'opinion publique**

La parole des politiques est souvent interprétée comme se situant dans une logique partisane : on dit communément d'ailleurs, en parlant du discours d'un politique, qu'il *prêche pour sa chapelle*. En termes simples, il défend les intérêts de son parti, de son groupe parlementaire, etc. En s'interrogeant sur la communication des hommes politiques, A.-M. Gingras (2006 : 59) nous apprend qu'en plus de maîtriser les attentes du discours politique, les orateurs ont une connaissance aigüe des rouages de la communication médiatique. La présence des marques de connivence dans le message politique pourrait constituer un moyen de récuser tout éventuel reproche de subjectivité de la part de l'orateur politique. Dans sa lettre ouverte, Karim Wade avance le témoignage personnel de son innocence, mais surtout prend à témoin de façon récurrente son auditoire – le peuple sénégalais. C'est tantôt un « nous » inclusif de l'orateur, tantôt le « vous » de l'auditoire, ou la personne tierce légitime :

- §2 Pendant ces dernières années, ces derniers mois, ces dernières semaines et ces derniers jours, notamment lors des événements des 23 et 27 juin 2011, nous avons tout vu, tout lu et tout entendu. L'heure est venue pour moi de m'exprimer. Le temps est venu de délivrer, du fond du cœur, un message de vérité, de fraternité et de sincérité. Je me dois d'autant plus de le faire que tout un chacun sait que je suis la cible d'attaques profondément injustes. »
- §6 « (...) C'est une insulte faite aux Sénégalais que de parler d'un projet de dévolution monarchique. Un tel projet n'a été, n'est et ne sera jamais dans les intentions du Président de la

République ni dans les miennes. C'est universellement connu, le Sénégal connaît une longue tradition républicaine et démocratique. La souveraineté appartient au peuple qui, au terme d'élections libres, démocratiques et transparentes, confie le pouvoir à celui en qui il a confiance. »

- §7 « Comme vous le savez, le Président de la République Me Abdoulaye Wade est habité par la passion du Sénégal et ne respire que pour l'Afrique et plus généralement pour la paix. Plus d'un quart de siècle de combat pour l'approfondissement de la démocratie et pour la conquête des droits individuels et collectifs. »

Par ailleurs, nous remarquons que l'orateur prend appui sur une idée qu'il estime partagée, se faisant porte-parole auto-proclamé de l'opinion sénégalaise (Thioune, 2016 : 81). Dans les passages suivants, il prête aux Sénégalais des propos qu'il tient comme des *preuves*, sous une forme de prescience, *il sait ce que veut le peuple sénégalais* :

- §5 Tout comme le Chef de l'Etat, je combats toute idée de dévolution monarchique du pouvoir. Fort heureusement, nombreux sont nos compatriotes qui refusent de se laisser entraîner dans la campagne sur le supposé projet de dévolution du pouvoir de « père en fils » qui constitue aujourd'hui la panacée pour tout expliquer et tout comprendre.
- §7 (...) « Les Sénégalais exigent tout naturellement des réalisations palpables et concrètes, source d'espoir et de confiance en l'avenir. En ce qui me concerne, dans la quotidienneté des missions gratifiantes mais ô combien difficiles, je m'attèle, en permanence, à servir le Sénégal en accompagnant mes sœurs et frères vers une meilleure qualité de vie. »
- §8 (...) A côté des millions de Sénégalais, nous participons quotidiennement à relever le défi. Je vis pleinement, tout comme l'ensemble des responsables de ce pays, la double préoccupation majeure de la solution définitive au récurrent problème de la fourniture régulière et suffisante de l'électricité dans les ménages et les entreprises ainsi que l'amélioration quantitative et qualitative du panier de la ménagère. »

Enfin, nous constatons que la plupart des formes employées désignent le collectif, recoupant le célèbre principe de démocratie : *la majorité l'emporte*. Dans la vie courante également, l'idée avancée par le groupe est probablement jugée plus crédible que celle défendue par un seul individu. L'orateur qui convoque les dires du collectif serait, suivant la même logique, dans la vérité. Il s'agit de s'appuyer sur l'opinion publique (la doxa) qui devient en ce moment une source de validation du discours<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir plus loin le paragraphe sur les « grandes collectives » qui renvoient aux principales communautés (confrérique, internationale, etc.) de validation du discours (*chap. 6, 2.2*).

### 6.2.2. Les stratégies de la réparation d'image

Rappelons, avec R. Amossy (2018 : 13), que « la réparation d'image correspond à l'ensemble des procédures utilisées pour déjouer les accusations de toute nature dirigées contre le candidat dans l'arène politique. »<sup>1</sup>

Avant de poursuivre notre analyse, demandons-nous la nécessité de se reporter à cette théorie dans le cadre de l'analyse de la correspondance ouverte du fils du Président sénégalais.

Le choix d'appliquer la « Théorie de la réparation d'image » à la lettre de Karim Wade, et éventuellement à toute autre intervention de sa part dans les éléments de notre corpus, s'explique par le fait que Karim Wade, personnage très médiatisé, jouit dans l'opinion publique de son pays d'une image assez controversée. L'usage du modèle de Benoit permet de vérifier l'hypothèse du *retravail* de l'*ethos prédiscursif* par le fils du Président accusé d'être un « favorisé » de son père.

### 6.2.3. L'argument du *self-made man*

Nous avons largement explicité dans notre développement comment la « dévolution monarchique » traduit l'accusation de l'octroi de privilèges aux fils de Présidents par leur père. Ainsi, ceux-là jouissent d'un *ethos préalable* négatif dans l'opinion publique qu'ils prennent en charge, en vue de l'améliorer ou de la rectifier carrément.

Pour réfuter l'image de privilégié qu'on lui accole, le fils du Président sénégalais se présente comme un homme qui s'est construit tout seul. On parle dans la culture anglo-saxonne du *self-made man* : quelqu'un qui a réussi en partant d'un point A vers un point B de succès avec des ressources très modestes, voire manquantes. Les expressions « rien ne m'a été donné » et « partis de rien », traduisant l'absence de moyens, sont illustratifs de cette réalité :

§3 (...) Malgré tous les efforts que je continue de déployer pour le développement économique et social du Sénégal, des passions se déchaînent, des haines se ravivent. Pourtant rien ne m'a été donné. Avec mes collaborateurs et fort de l'expertise nationale et internationale, nous sommes toujours partis de rien, pour aboutir à ce que l'on voit. »

---

<sup>1</sup> Nous pouvons lire la définition plus élaborée de la théorie de réparation d'image dans la partie théorique, à la section consacrée à l'*ethos prédiscursif* (chap. 4, 2.3.2.).

En outre, le parcours de celui dont la réussite est présentée en exemple à son groupe d'appartenance ou au-delà, est fait de lourds sacrifices. Karim Wade apporte beaucoup de renseignements sur les conditions dans lesquelles il remplit ses charges, ou collabore avec son équipe professionnelle. Ce qui participe à renforcer l'idée d'un *ethos* de méritant dont il entend se doter :

- §3 Depuis mon entrée dans l'espace public en qualité de Conseiller Spécial du Président de la République, (...) malgré tous les efforts que je continue de déployer pour le développement économique et social du Sénégal, des passions se déchaînent, des haines se ravivent. Pourtant rien ne m'a été donné. »
- §4 (...) « Les Sénégalais exigent tout naturellement des réalisations palpables et concrètes, source d'espoir et de confiance en l'avenir. En ce qui me concerne, dans la quotidienneté des missions gratifiantes mais ô combien difficiles, je m'attèle, en permanence, à servir le Sénégal en accompagnant mes sœurs et frères vers une meilleure qualité de vie. »
- §8. « J'ai choisi la difficulté, en refusant le scénario de la facilité. J'ai accepté les missions qui m'ont été confiées jusque-là, pour avoir l'opportunité de mieux servir mon pays. Le travail nous occupe nuit et jour et nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à réaliser encore, pour la création des emplois, (...). A côté des millions de Sénégalais, nous participons quotidiennement à relever le défi. »

La fin de l'extrait est la preuve par le *visible* de ce qu'on pourrait appeler le point B de la vie d'un *self-made man* qui se retrouve dans une situation enviable : « ... nous sommes toujours partis de rien, pour aboutir à ce que l'on voit » :

§3 « Pourtant rien ne m'a été donné. Avec mes collaborateurs et fort de l'expertise nationale et internationale, nous sommes toujours partis de rien, pour aboutir à ce que l'on voit. Jamais dans l'histoire du Sénégal, un homme public n'a reçu, autant de coups, de propos diffamatoires et outrageants ».

Au-delà de l'idée de tenir le visible comme une preuve de ce qu'il avance, il crée un effet d'évidence dans le sens où il ne dit pas de façon précise « ce que l'on voit ». Nous avons le même procédé au niveau du paragraphe introductif de sa lettre ouverte : « nous avons tout vu, tout lu et tout entendu ». En plus, l'argument du « self-made » participe à la réparation de l'image de l'orateur Karim Wade, grâce au récit de soi connu sous le nom de *storytelling*<sup>1</sup>. Par les différents procédés discursifs et argumentatifs, le fils du président de la République tente,

---

<sup>1</sup> Pour plus de précision sur le concept, voir le paragraphe « *L'ethos de bienveillance, un dévouement à l'intérêt général ?* » (Chap. 6, 6.2.1).

comme tout orateur politique idéal, de mettre en avant sa personne par l'évocation de son parcours plutôt que de répondre à une question d'actualité (Duteil-Mougel, 2005 : 7).

### *Synthèse des procédés discursifs et argumentatifs employés dans les textes-tests*

Nous proposons ci-dessous, dans des tableaux, une synthèse des éléments obtenus des trois textes choisis comme entrées dans l'analyse du corpus général. Une interprétation sommaire permettra de préciser davantage les résultats et de les ordonner en les regroupant en de plus grandes catégories.

<b>Procédés discursifs ou argumentatifs</b>	<b>Effets discursifs</b>	<b>Effets politico-médiatiques possibles : constitution d'<i>ethos</i> ou d'image</b>
L'acte de nommer et/ou de désigner	Faire exister ce qui est nommé (prédicat de la réalité) ou se positionner	Valoriser en évoquant un titre ; en se montrant modeste ... <b>ex.</b> « <i>A en croire le Pr. Bathily, si Wade avait bien saisi le message</i> ». <b>ex.</b> « ... la haine envers le <u>modeste passant sur terre que je suis.</u> » Dévaloriser par l'évocation du seul lien biologique (qui n'est pas un critère de légitimité républicaine) <b>ex.</b> « <i>Wade tient toujours à léguer le pouvoir à son fils.</i> »
L'accusation de dévolution monarchique	Rappel de la critique (validation ou réfutation)  Ancrer l'idée dans l'esprit des lecteurs, à force de soutenir qu'untel veut imposer quelque chose ...	Connivence ou pas avec l'opposition politique (principale accusatrice du projet de « dévolution monarchique ») <b>ex.</b> « <i>Selon Abdoulaye Bathily, Wade n'a pas renoncé à son plan de se faire succéder par son fils.</i> »
Déictique temporel  Déictique spatial	Une forme de réalisme, une forme de caution de réalité : / <i>puisque je ne fais que dire ce qui est, je suis donc objectif.</i> /.  Attester la réalité de ce qu'on dit	<i>Ethos</i> de journaliste neutre (contrat d'objectivité) <b>ex.</b> « <i>Il y a moins d'un mois, Amath Dansokho, le leader du Pit, affirmait sur les ondes de Walf fm.</i> » Octroi d'une place topographique pour prendre une place dans le discours <b>ex.</b> « <i>Je veux parler de ce cinéma consistant à mélanger un dessein personnel à celui de la nation.</i> »
Question rhétorique	Effet d'évidence, d'interpellation mais aussi un défi aux éventuels contradicteurs	<i>Ethos</i> de bon sens <b>ex.</b> « <i>Croyez-vous qu'un père puisse envoyer son fils en prison, s'est-il interrogé ?</i> »
Les locutions adverbiales ou les superlatifs	Comparaison au voisin	Dénonciation de ce qui a produit la honte pour le Sénégal <b>ex.</b> « ... dans le monde, <u>on n'a jamais vu un fils de chef d'Etat occuper de telles fonctions</u> ».

**Tableau n° 4** : récapitulatif des procédés du *texte-test* (1/3)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les exemples au niveau du tableau sont tous tirés des éléments du corpus



Procédés discursifs ou argumentatifs	Effets discursifs	Effets politico-médiatiques possibles : constitution d' <i>ethos</i> ou d'image
Expression du <i>pathos</i>  Expression du <i>logos</i>	Atteindre la <i>cible affective</i> : les émotions de l'auditoire  Atteindre la <i>cible intellectuelle</i> : dire vrai par la logique du discours, par la logique d'argumentation ...	Adhésion de l'auditoire <b>ex.</b> « <i>Le pays, sous le règne de Wade, a battu tous les records de mauvaise gouvernance. <u>C'est une honte pour le Sénégal.</u></i> » <i>Ethos</i> de rationalité (échapper à la critique de politique politicienne) <b>ex.</b> « <i>Le Sénégal n'est pas sorti de l'auberge car la situation économique ne fera que s'aggraver. <u>C'est pourquoi</u> il appelle les Sénégalais à faire partir Wade</i> ».
Modalisation grammaticale : adverbess modaux	Précaution de langage  Etre certain de ce qu'on avance	Orateur discret, prudent <b>ex.</b> « <i>Bennoo Siggil Senegaal a <u>apparemment</u> boycotté les festivités du cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal.</i> ». Orateur objectif, convaincu <b>ex.</b> « <i>Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade. Ce serait lui donner trop d'importance. Il ne gère <u>même pas</u> une petite association.</i> »
Négation ou commentaire métalinguistiques	Rectification métalinguistique	<i>Ethos</i> du pédagogue par une position de surplomb <b>ex.</b> « <i>...il y a eu un conseil de surveillance à l'Anoci. Mais quelle a été son utilité avec la façon de gérer de Karim Wade ? <u>C'est la question que je lui pose.</u></i> »
La surassertion : redoublement du pronom « je » ; « tout le monde sait que », « je sais que ...	L'orateur se met en avant	Position de surplomb du « je » <b>ex.</b> « <i>... <u>moi je dis que</u> je ne connais pas Abdoulaye Wade comme quelqu'un qui a lutté pour notre indépendance.</i> »
Le mot « contemporain » : « redéfinition du Sénégal » par les générations	Créer une distinction entre les « contemporains » et les « non-contemporain »	La génération des pratiques révolues (les aînés) ou et celle des idées nouvelles (les jeunes) <b>ex.</b> « <i>Parce qu'aujourd'hui, malheureusement, Wade est avec ses fils et ses petit-fils, mais qu'a-t-il fait avec <u>ses contemporains</u> ?</i> »

**Tableau n°5** : récapitulatif des procédés du *texte-test* (2/3)

<b>Procédés discursifs ou argumentatifs</b>	<b>Effets discursifs</b>	<b>Effets politico-médiatiques possibles : constitution d'<i>ethos</i> ou d'image</b>
<i>Ad hominem, ad personam</i>	Attaque de la personne de l'orateur	Dévalorisation de l'autre <b>ex.</b> « <i>Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père.</i> »
Identification discursive	Identification à une catégorie sociale	Éviter l'ambivalence qui constitue un élément défavorable en politique, créer une proximité avec le groupe (des citoyens, par exemple) <b>ex.</b> « <i>C'est ce que je pense en tant que citoyen.</i> »
La manière de suggérer : rappel des valeurs démocratiques	Assignation du responsabilité : /on est ce qu'on recommande de faire/.  Définir un cadre de l'action politique	<i>Ethos</i> implicite ; idée de surplomb <b>ex.</b> « <i>Il est temps que les Sénégalais réagissent, mais de manière civilisée.</i> »
Argument du « self-made man » : <i>le story-telling</i>	Récit de soi pour donner une forme de légitimité	<i>Ethos</i> de mérite ou stratégie de réparation d'image <b>ex.</b> « <i>Le travail nous occupe nuit et jour.</i> »
Faire parler l'opinion (la doxa) par la généralisation ou l'interpellation de témoins	Construire un consensus : faire intervenir l'interlocuteur dans le discours (« comme vous le savez... »)	Se faire porte-parole du peuple ; créer un effet de connivence avec l'auditoire <b>ex.</b> « <i>Je me dois d'autant plus de le faire que tout un chacun sait que je suis la cible d'attaques profondément injustes.</i> »

**Tableau n°6** : récapitulatif des procédés du *texte-test* (3/3)

### ***Interprétation succincte des tableaux récapitulatifs***

L'analyse des trois *textes-tests* nous offre une variété de procédés argumentatifs et discursifs employés dans la construction de l'*ethos* à travers les discours et les débats sur la « dévolution monarchique ». Nous pouvons, en partant des résultats obtenus, dresser une catégorisation des principales unités convoquées par les orateurs politiques sénégalais. Du point de vue méthodologique, c'est un élément qui va faciliter l'exploitation du corpus général. Ainsi, les titres des premières colonnes des tableaux désignent des réalités discursives ou argumentatives qui renvoient à :

- ✓ **l'orateur** : « Identification discursive » ; Argument du « self-made man » : *le story-telling* ;
- ✓ **l'orateur en interaction** : « Expression du *pathos* » ; « *Ad hominem, ad personam* » ;

- ✓ **l'orateur et l'objet du discours** : « L'accusation de dévolution monarchique » ;
- ✓ **la valeur discursive ou argumentative des unités de langage** : l'acte de nommer et/ou de désigner » ; « Déictique spatio-temporel » ; « Question rhétorique » ; « Modalisation grammaticale : adverbes modaux » ; « Le mot « contemporain » : « redéfinition du Sénégal » par les générations » ; etc.

### ***Le modèle d'analyse des textes-test (MATT)***

Comme nous l'avons expliqué ci-haut, le MATT a facilité l'entrée et l'exploitation des éléments constitutifs d'un *ethos* dans le discours. Après le repérage des procédés les plus marquants et les plus fréquents, nous avons procédé à une sorte de catégorisation, aidé par les travaux théoriques sur les procédés discursifs et les typologies d'arguments.

La première subdivision<sup>1</sup> comprend, d'une part, les procédés discursifs essentiellement linguistiques, lesquels s'appuient sur les unités grammaticales, et d'autre part, les procédés de rhétorique argumentative, comme les types d'arguments. Toutefois, nous rappelons que notre travail est une AD à base linguistique : quand nous parlerons d'arguments rhétoriques, nous ne perdrons pas de vue la place indispensable du sens (et des effets de sens) des mots repérés. A leur tour, chacune des deux subdivisions précitées, procédés discursifs/procédés de rhétorique argumentative, contiendra différents procédés avec toujours les trois colonnes que nous avons définies et utilisées dans le tableau du MATT, à savoir : « Procédés (nom du) », « Effets discursifs » et « Effets politico-médiatiques recherchés : constitution d'*ethos* ou d'image ».

### ***De l'utilisation du MATT***

Après notre analyse du corpus, la question qui se posait à nous était de savoir si le MATT pouvait être opératoire pour l'analyse du corpus dans son ensemble ou s'il s'agissait simplement de plaquer le tableau sur l'ensemble du corpus. Nous reviendrons plus en détail dans notre commentaire général sur les résultats obtenus. Nous expliciterons, par exemple, comment le repérage d'une des unités proposées à titre indicatif dans le MATT a permis d'en déceler de nouvelles au sein du corpus général.

Par ailleurs, nous voulons revenir sur un point important de l'utilisation du MATT au sein du corpus général. En effet, dans la présentation théorique de la presse sénégalaise (*chap. 1, 1.6*),

---

<sup>1</sup> La distinction « Procédés discursifs » / « Procédés de rhétorique argumentative » peut se comprendre également en se référant à la présentation des différentes disciplines intervenant dans le cadre de la construction de l'*ethos* (cf. *chap. 3 et 4*).

nous avons exposé l'*image préalable* dont chacun des journaux du corpus jouissait au sein de l'opinion publique sénégalaise, et un peu plus loin, nous avons analysé la question des genres dans l'élaboration du MATT. Que faisons-nous de ces deux éléments dans le traitement de notre corpus ? Si ces derniers devaient être exposés pour saisir le cadrage général et contextuel du corpus, nous estimons qu'ils ne sont pas essentiels à l'analyse de celui-ci. Il nous semble important d'explicitier ici les deux raisons principales de ce choix méthodologique.

D'abord, la référence à l'*image préalable* des journaux nous intéresse peu, même si la prise en compte de ces journaux nous permet d'avoir un corpus diversifié du point de vue des positionnements journalistiques. En effet, notre thèse ne s'inscrit pas dans une approche comparative des quotidiens sénégalais mais consiste essentiellement à voir comment l'*ethos* se construit *dans et par* le discours au-delà même des catégories génériques et des lignes éditorialistes des quotidiens. Par contre, ce qui constituera un point indispensable dans notre analyse est l'image préalable de certains orateurs, en particulier ceux parmi les plus connus<sup>1</sup> de l'opinion publique sénégalaise.

Ensuite, nous avons fait mention des observables au niveau de la partie théorique, parce qu'ils sont des éléments importants dans la constitution d'un discours de presse. Néanmoins, nous nous situons au niveau de la production discursive de l'*ethos*, les entrées principales de notre analyse seront donc les procédés. Dans le même sens, nous pouvons avancer l'hypothèse que la construction d'un *ethos* politique surpasse les catégories génériques de la presse sénégalaise. Rappelons à ce propos, que « *l'analyse du discours*, telle que la propose Dominique Maingueneau (1991), est devenue au fil des recherches la référence fondamentale pour l'étude du discours politique. Elle permet la synthèse entre les perspectives déterministes et stratégie. » (Le Bart, 2010 : 78). Nous voulons préciser que notre analyse de corpus mettra l'accent sur les stratégies déployées par les orateurs pour créer des effets discursifs et/ou des effets argumentatifs.

---

<sup>1</sup> Chaque orateur jouit d'une image préalable. Par exemple, lors de la prise de contact avec leur nouveau professeur, les élèves ont déjà de celui-ci « l'image préalable du professeur », en attendant que se construise son *ethos* durant l'année scolaire. Toutefois, l'ancien professeur a une image préalable plus marquée que le nouveau venu.

## Chapitre 6

### **Analyse d'autres éléments argumentatifs et discursifs liés à la constitution de l'*ethos***

Comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, notamment dans l'interprétation des résultats obtenus de l'analyse des *textes-tests*, nous pouvons poursuivre l'étude de l'*ethos*, en prenant quatre principaux points de repère : l'orateur considéré à titre individuel ; l'orateur dans le groupe ; l'orateur et l'objet du discours (le Sénégal ; l'exception sénégalaise ; la dévolution monarchique) ; la valeur expressive des unités du langage.

N'ayant pas effectué une étude statistique des différentes occurrences d'éléments discursifs et/ou argumentatifs constitutifs de l'*ethos* dans le corpus général, nous avons jugé nécessaire de citer un nombre assez important d'extraits illustratifs pour chaque unité étudiée. La récurrence de l'idée formulée par des orateurs de positionnements politiques différents permet de montrer qu'il ne s'agit pas d'arguments anodins ou isolés. La circularité de ces éléments au sein des discours et débats sur la « dévolution monarchique du pouvoir » nous permettra de voir comment ces *connaissances partagées* participent à construire l'image d' « exception sénégalaise ».

#### **1. Les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur**

##### **1.1. L'*image préalable* : refus, réparation ou maintien d'un *ethos* de réputation ?**

Dans la plupart des travaux consacrés à notre objet d'étude, le terme *image* apparaît souvent aux côtés de celui d'*ethos* : soit il est mis en apposition (il apparaît comme un synonyme), soit c'est le mot *ethos* qui se place en sous-titre de celui-ci, signifiant dans ce dernier cas, un

élément de l'image. Ce qui se donne à voir dans plusieurs titres de notre bibliographie générale<sup>1</sup>.

La relation entre les deux concepts reste alors problématique, à en croire M. Doury (2016 : 129). L'auteure considère alors la nécessité d'une mise au point, avançant que :

- l'*ethos* est essentiellement une production « dans le discours »,
- tandis que l'image existe « avant le discours », lequel peut la prendre en compte.

Grâce aux travaux de R. Amossy, cités dans la partie théorique, nous avons pu aborder la notion d'*image préalable*. C'est, rappelons-le, l'image dont jouissent les orateurs, au sein de l'opinion publique, avant même de prendre la parole. Soucieux de *préserver sa face*, l'orateur prend en compte cette image préalable, en procédant à une sorte de réajustement dans le sens où il voudrait être *vu* par l'auditoire.

Comme nous l'avons mentionné dans la partie de présentation conceptuelle de la thèse, la théorie des stratégies de « réparation d'image » développée par William L. Benoit est un moyen efficace pour nous permettre d'identifier de façon plus précise les procédés employés par l'orateur pour prendre en charge l'*image préalable*<sup>2</sup> ayant subi un quelconque préjudice. Cette théorie et les observations qui suivent ne portent donc pas directement sur la question de l'*ethos* préalable, même si image et *ethos* préalables sont bien sûr liés.

### 1.1.1. La stratégie du simple déni

Pour les gens du régime ou leurs alliés, l'accusation de projet de « dévolution monarchique du pouvoir » contre le président de la République, est seulement le fruit de l'imagination de gens de l'opposition politique en manque de programmes alternatifs à soumettre aux Sénégalais. Ceux-ci considèrent donc que l'idée relève de la pure « suspicion » pour servir d'un faux « argument de campagne ». Rappelons toutefois que tous les orateurs se retrouvent sur un point : la « dévolution monarchique » n'est pas une bonne chose.

**Texte 1, JA, Contribution, 20/05/2009, §3 (Abdourahmane DIA<sup>3</sup>)** Le climat de suspicion généralisée autour de l'action politique de Karim Wade porte à croire que ce dernier n'est pas un citoyen sénégalais à part entière. D'autant qu'un air de calomnie pousse les Sénégalais à voir partout la main invisible de monsieur le président, tripatouillant pour imposer son fils.  
Peut-on refuser à un Sénégalais qui présente toutes les garanties légales d'éligibilité de

---

<sup>1</sup> Amossy Ruth (sous la dir.), 1999. *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Delachaux et Niestlé ; Condei Cecilia, 2009. « Ethos préalable, ethos discursif, image de soi(pré)textuelle », in *Analele Universității din Craiova. Seria Științe Filologice. Lingvistică*, XXXI (1-2), p. 51

<sup>2</sup> Ce peut être son image personnelle ou celle d'un tiers (allié ou parti politiques par exemple).

<sup>3</sup> Économiste et politologue sénégalais.

solliciter le suffrage de ses compatriotes sous prétexte qu'il est le fils du président ? Peut-on contester au président son droit constitutionnel de nommer aux fonctions ministérielles ? En 2012, le peuple, par le suffrage universel, s'exprimera de façon souveraine, et c'est cela qui compte.

Si le projet de « dévolution monarchique du pouvoir » est un état d'esprit des détracteurs du régime. A l'inverse, ceux qui sont du camp présidentiel peuvent se servir de l'idée pour jeter du discrédit sur leurs adversaires. L'attaque de Wade reprise par les responsables ou les militants contre l'opposition est illustrative : le président de la République nie l'existence de l'« opposition », ou à défaut reconnaît une opposition qui ne pèse pas le poids devant lui.

Une des stratégies, parmi celles qui paraissent les plus simples dans le cadre de la *réparation d'image*, est celle qui consiste à réfuter la thèse, l'accusation ou les propos négatifs de l'autre : le procédé du *simple déni* (*simple denial*)<sup>1</sup>. Dans l'extrait suivant, Modou Diagne Fada du PDS, donnant son avis sur les élections locales 2009 perdues par son parti, nie ladite défaite. Il va s'y prendre en utilisant deux procédés : d'abord d'un point de vue quantitatif, il minimise la défaite en employant, dans le paragraphe, une seule fois la proposition « nous n'avons perdu que... », qui a également une valeur restrictive, à comparer avec les *cinq* occurrences de mots ou expressions renvoyant à l'idée de « victoire » : « la coalition Sopi 2009 et son leader (...) soient restés majoritaires au Sénégal », « nous avons remporté », « nous avons aussi gagné », « le candidat de la coalition serait en tête » et « cette même coalition serait majoritaire ». Ensuite, l'orateur Diagne Fada imagine une situation qui leur (lui et ceux de son camp) serait plus favorable, en remplaçant le cadre des Locales 2009 par celui d'éventuelles élections présidentielles.

**Texte 10, Wal Fadjiri, Art. info., 31/03/2009, §2.** 'Je me félicite que, malgré tout ce qu'on a dit, la coalition Sopi 2009 et son leader, le président Abdoulaye Wade, soient restés majoritaires au Sénégal. Pour preuve, nous avons remporté pour ces élections locales onze régions sur quatorze. Nous n'avons perdu que les régions de Kaolack, Dakar et Fatick. Nous avons aussi gagné trente départements sur quarante-cinq. Cela veut dire que si c'étaient des élections présidentielles, le candidat de la coalition Sopi serait en tête à la proclamation des résultats. Et cette même coalition serait majoritaire à l'Assemblée nationale si c'étaient des élections législatives'.

Le *simple déni* peut donc, au-delà de l'image qu'il permet à l'orateur de conserver, être considéré comme une façon de se doter d'un *ethos d'orateur véridique*, car il semble rétablir la vérité.

---

<sup>1</sup> Nous reprenons la traduction des concepts en français établie par Ruth Amossy (2018)

Il arrive également que l'orateur conserve l'accusation de l'autre, sans pour autant l'accepter entièrement. C'est à ce niveau qu'interviennent plusieurs autres procédés qui forment une méthode pour discuter le(s) propos en question. A défaut de pouvoir nier toute l'accusation, on peut inviter les autres intervenants du discours à se pencher sur le niveau de responsabilité.

### **1.1.2. La dilution ou la réduction de la responsabilité**

Cette stratégie permet à l'orateur de trouver une justification à un fait passé ou en cours, pour minimiser sa responsabilité. Elle convoque plusieurs formes d'arguments. Peut être décelé, dans les exemples suivants, l'argument de la « défaisabilité » (*defeasibility*), c'est-à-dire le fait de montrer qu'il n'était pas possible de faire ou de ne pas faire une chose, à cause d'un phénomène ou d'un événement qui dépassent l'orateur ou les membres d'un groupe. Le camp présidentiel avance souvent que c'est à cause des erreurs internes au fonctionnement de leur parti qu'ils ont perdu les élections : ce que traduit le titre de l'article « Wade battu par les siens »<sup>1</sup>. Du camp de l'opposition politique, on trouve également une justification aux défaites précédentes. L'orateur Moustapha Niass, un des plus redoutables contradicteurs du Président Wade avance que leur défaite précédente, face au parti au pouvoir, est due au fait que les opposants politiques au régime de Wade n'avaient assez sécurisé le vote.

**Texte 4, Walf, Art. info., 6/04/2009, §2.** 'Nous avons dit que nous allions le battre (Wade, Ndlr) et on l'a battu. S'il a gagné avant, c'est parce que nous n'avons pas pris les mesures que nous avons prises pour ces élections locales. Avant ces élections, j'ai dit que cette fois-ci, si les choses ne sont pas normales, nous sommes prêts à répondre et de façon foudroyante. Il a compris le message et nous allions le faire au prix de nos vies. C'est cela qui nous a sauvés. (...).

Au cours de l'interview suivant, Thierno Lô, un allié du parti au pouvoir, parle de la crise mondiale comme étant le soubassement de ce qui se déroule au Sénégal durant l'Alternance de 2000.

**Texte 1, Walf, interview, 25/02/2010, §6.** Il n'y a pas au monde un système nickel à 100 %. Vous ne le trouverez nulle part dans le monde. Vous trouverez partout, en Europe, en Amérique, en Asie des problèmes de mal gouvernance. La crise financière que nous avons connue est liée à un problème de mal gouvernance. Au Sénégal, il y a un problème de mal gouvernance comme on en trouve dans tous les pays du monde. Mais, il faut regarder la différence. Du temps du Ps, étiez-vous (les journalistes, Ndlr) au courant des différents

---

<sup>1</sup> Texte 7, JA, Art. info., 31/03/2009



scandales à l'époque ? Non. Pourtant il y avait des scandales avec un système qui était conçu de telle sorte que l'information était gardée dans les tiroirs. Personne n'était informé.

En outre, la seule évocation d'un concept ou d'une expression connus de l'opinion sénégalaise peut permettre à l'orateur de réparer une image. Pour réfuter la thèse d'une défaite électorale due au plan de dévolution monarchique, les responsables et militants libéraux brandissent, entre autres arguments, le *vote sanction*.

Ainsi, les libéraux tentent de trouver une explication pour *préserver leur face*, au sens de Goffman (voir *chap.3, 3.2.5.*) : */les Sénégalais n'ont pas voté pour nous, non pas parce qu'ils n'adhèrent pas à notre politique, mais dans le but de sanctionner le mauvais comportement de certains responsables de notre formation politique /*.

**Texte 25, Walf, art. info.,6/05/2009, §2.** (...) Fidèle à sa promesse, Me Wade sortira le glaive pour, le 2 mai dernier, couper la tête de tous ceux qui avaient perdu leur localité. Il s'agit, dans le désordre, de Ousmane Masseck Ndiaye, directeur des structures du Pds et à qui il est imputé la responsabilité des mauvaises investitures qui, croit-on fermement au Pds, ont été à l'origine de la cascade de votes-sanction enregistrés par la Coalition Sopi (...).

Dans la stratégie de *dilution ou réduction de la responsabilité*, il y a un argument qui permet au responsable politique d'éviter les conséquences désastreuses de la responsabilité partagée. Par exemple, lorsqu'un homme politique a participé à l'élection du leader critiqué, il peut être interpellé pour cela. Très souvent, il fait appel à l'argument de la « bonne intention ». Ancien allié et nouvel adversaire du Président Wade, Moustapha Cissé Lô se justifie, donc il dégage sa responsabilité.

**Texte 5, Walf, interview, 22/02/2010, §3. Moustapha Cissé Lô :** J'ai dit et redit que je ne serai jamais du Pds et ceux qui sont dans ce parti, je ne les considère même pas. Je ne peux pas être dans un parti où l'on se permet d'exclure des députés de l'Assemblée Nationale. J'ai aidé Wade parce que je croyais qu'il était un démocrate. Et aujourd'hui, je soutiens Macky Sall. Mais, si demain, il pose des actes antidémocratiques, je le quitte. Je suis libre et démocrate, c'est pourquoi je pense que Wade doit arrêter ses dérives qui peuvent conduire le Sénégal vers le chaos demain.

**Texte 2, JA, Art. info., 11/01/2010, §8.** Quelques temps auparavant, le 14 octobre, Aminata Tall, militante de la première heure et ex-maire de Diourbel, était nommée Ministre d'État, secrétaire générale de la Présidence. L'égérie du PDS, qui a perdu son écharpe au profit du socialiste Jacques Baudin après les locales du 22 mars, faisait ainsi son retour auprès de Wade. Peu après sa défaite, alors qu'elle se sentait délaissée, elle affirmait pourtant que Wade avait « changé ». « Le pouvoir l'a dénaturé. Le PDS est géré comme par un fou. Je me suis rendu compte qu'on m'a trompée », disait-elle.

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §53. (Macky Sall)** C'est vrai, et j'assume tout ce que j'ai fait, mais ce n'est pas moi qui ai défini la politique de la nation. Cela dit, Wade a aussi fait de bonnes choses. Prenons le cas des infrastructures : il y a eu des réalisations, mais elles ont mis en évidence aussi une mauvaise gouvernance.

- **§16. (Macky Sall)** Il n'en a jamais été question. Depuis que j'ai compris que je n'avais plus d'avenir au sein du PDS et que le projet que nous avons porté, le Sopi, avait été trahi, je me suis donné une nouvelle perspective. Je n'ai pas fait tout cela pour me retirer.

Il y a lieu de se demander quel *ethos discursif* l'homme ou la femme politiques entendent construire en avançant l'argument des « bonnes intentions » pour justifier une faute commise. En effet, l'idée de la « bonne intention » permet de constituer un *pathos*, invitant l'auditoire, en particulier ses militants dans ce cas, à faire preuve de clémence. La « bonne intention » étant un sentiment noble qui traduit une certaine « élévation d'esprit » et une « humanité » chez l'orateur qui l'incarne. Selon l'orateur Cissé Lô, il est d'autant excusable qu'il manquait d'informations ou qu'il était trompé par le Président Wade au moment où il apportait son soutien à ce dernier : « J'ai aidé Wade parce que je croyais qu'il était un démocrate ». C'est la même chose avec Aminata Tall, ancienne maire de la ville de Diourbel et haut responsable au sein du PDS. Dans la morale populaire, celui qui a été « abusé » mérite d'être soutenu, ou en tout cas n'est pas responsable du « méfait ».

### **1.1.3. La stratégie de l'action corrective**

L'orateur Thierno Lô, qui est du camp présidentiel, se prononçant sur ce que la presse et l'opposition appellent la « débâcle » du PDS aux élections locales 2009, parle d'une « défaite à Dakar » qui « peut être considérée comme une chance », faisant usage de la stratégie de réparation d'image appelée « action corrective », laquelle permet à un politique de se relancer sur une voie donnée. Lô a effectué pour cela une forme de rectification linguistique qui donnerait en résumé ceci : */ce n'est pas une défaite encore moins une débâcle, mais une chance/*.

**Texte 1, Walf, Art. info., 27/03/2009, §4.** Face à ses militants et autres membres de la Génération du concret qui ont pris d'assaut la Chambre de commerce, le journaliste-politicien a regretté que 'la Génération du concret n'ait pas été associée à la campagne'. Mais, leur 'implication a été totale sur la demande de Karim Wade'. Au demeurant, fait-il savoir, 'Karim Wade reste encore un produit politique vendable. Sa défaite à Dakar peut être considérée comme une chance, étant entendu que commencer par une erreur peut permettre de rectifier et d'avancer plus rapidement. Avant d'accéder au pouvoir, Me Abdoulaye Wade a fait dix-sept ans dans l'opposition et a essuyé de nombreux revers devant les présidents Senghor et Abdou

Diouf. Aussi, nous pensons que Karim Wade a tout l'avenir politique devant lui', a-t-il souligné.

Ce soutien du Président nie la « défaite » du fils celui-ci grâce un commentaire métalinguistique : la « défaite » devient une « chance », ou de façon implicite cette « défaite » est seulement une « erreur ». Ce qui, dans un premier temps, est proche du *simple déni*. Il tente dans un second temps une réparation de l'image du fils du Président sénégalais, en lui reconnaissant la possibilité de présenter de meilleurs résultats à l'avenir. Il appuie son idée par deux éléments : une proposition qui a valeur de maxime, « étant entendu que commencer par une erreur peut permettre de rectifier et d'avancer plus rapidement », et l'évocation du parcours long et difficile du Père qu'il cite en exemple. Globalement, il ressort de cet extrait du discours de Thierno Lô d'une part, que Karim Wade a du mérite, par l'engagement de son mouvement « Génération du concret » dans la campagne électorale, et d'autre part, que ce qui est advenu est tout à fait normal s'agissant d'une personne qui fait ses premiers pas en politique.

Nous constatons également dans l'extrait ci-dessus l'image attribuée à la vie politique, par l'idée que le fils du Président soit un « produit politique vendable ». Dans ce cas, le citoyen devient le « client politique ».

L'orateur Faye, membre du PDS et proche collaborateur du fils du Président Wade, défend grâce au *logos* son parti politique et son secrétaire général qui est en même temps président de la République, se dotant ainsi d'un *ethos* de réaliste, puisque c'est sur la base de chiffres qu'il se prononce : « Nous contrôlons soixante-six secteurs dans tous les quartiers de la ville ». C'est à partir de cette base logique qu'il fait une projection de l'avenir politique de son parti : « ... voir l'avenir avec sérénité et confiance. », « ... nous avons les moyens de rebondir et de reprendre la place ... ». De plus, l'orateur politique renforce l'action corrective, en construisant du *pathos* par le regret de la place perdue (« ... la place qu'on n'aurait jamais... »). Il se dote, en même temps que les membres de son parti, d'un *ethos de proximité* par l'évocation du « cœur des Sénégalais », le cœur étant considéré comme le lieu des sentiments.

**Texte 1, Walf, Art. info., 27/03/200, §3.** (...) les Sénégalais portent toujours le chef de l'Etat, Me Abdoulaye Wade, dans leur cœur et entendent cheminer avec lui', a déclaré le représentant de Karim Wade à cette rencontre. Avant de préciser : 'Nous contrôlons soixante-six secteurs dans tous les quartiers de la ville. Ce qui nous permet de voir l'avenir avec sérénité et confiance. Car nous restons persuadés que nous avons les moyens de rebondir et de reprendre la place qu'on n'aurait jamais dû quitter dans le cœur des Sénégalais', a révélé Mayoro Faye.

Dans tous les cas, le procédé de l'action correctrice permet à l'orateur de s'octroyer l'*ethos* de ce qui est capable de s'améliorer, ou de ce qui n'abandonne pas le combat. Cet état de fait renvoie à l'auditoire l'image d'un véritable leader à qui les citoyens sénégalais peuvent faire confiance.

## 1.2. *Ethos* de pédagogue

En analysant les procédés de réfutation, nous avons constaté au sein de notre corpus une présence récurrente de l'expression « c'est ça ». Ce qui nous a permis de l'étudier pour voir son *effet discursif* ou rhétorique dans la constitution de l'*ethos* des orateurs politiques. Toutefois, au fur et à mesure que nous progressions dans l'analyse, nous avons pu remarquer que non seulement l'expression apparaissait sous d'autres formes, mais que celles-ci comportaient des modalités différentes. Nous avons choisi d'appeler par le syntagme « *ethos* de pédagogue » l'*ethos* résultant de ce procédé, en précisant que « pédagogue » ne doit pas être pris au sens commun du terme. Selon Beacco et Moirand, qui présentent le travail sur la vulgarisation dans les médias des connaissances scientifiques :

Dans un domaine précis, en effet, il n'existe pas un discours de spécialité, mais des discours qui s'entrecroisent et varient en fonction des positions des locuteurs, des relations entre interlocuteurs, des situations de communication rencontrées ; échanges professionnels, congrès, formation, diffusion (...) (1995 : 34)

Par la suite, les deux auteurs invitent, pour analyser les mots confrontés à la réalité de l'expression « c'est ça » dans le discours, à distinguer l'approche des « paradigmes définitionnels » de celle des « paradigmes désignationnels ». Concernant ce dernier concept, ils se réfèrent à Marie-Françoise Mortureux (1993 : 2), qui le définit à partir d'un bref historique que nous reprenons rapidement ici :

- P. Henry traite (in *Langages*, n°37, 1975) des notions de *substituabilité* et de *paraphrase discursive*, soutenant que la « substituabilité d'une unité dans un discours donné » est l'élément qui « lui confère dans ce discours un caractère référentiel » ;
- M. Peytard remarque quant à lui que « [l]analyse des discours relevant du champ scientifique et technique (discours spécialisé) a conduit à préciser la notion de paraphrase discursive et à dégager le concept de *reformulation* (Peytard et alii. 1984) » ;
- Dans le même sens, M.-Fr. Mortureux et D. Jacobi avaient déjà avancé dans leurs travaux l'idée de « paradigmes de reformulants » : « Il s'agit, en première approximation, de listes de syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné. ». C'est après à ce niveau, qu'il faut distinguer « syntagmes à valeur désignative et périphrases définitionnelles (paraphrases) »

- La « problématique des paradigmes » (désignationnels) tiendra compte du repérage, de la description sémantique et de l'interprétation (des mots).

Tout ce que nous venons de dire nous servira de cadre pour analyser l'expression « c'est ça » qui apparaît dans ce cas comme le « vocable initial », et ensuite, aborder, grâce au « paradigme désignationnel », les « co-référents »<sup>1</sup> de ce « vocable ».

### 1.2.1. Le vocale initial « c'est ça ... »

Aux yeux des dénonciateurs du « projet de dévolution monarchique », le fils du Président sénégalais manque de compétence et de connaissances<sup>2</sup>, c'est pourquoi il se trouve accusé de */vouloir passer par son père pour arriver au sommet de l'État*<sup>3</sup>. Ainsi, pour Karim Wade, montrer sa maîtrise du milieu associatif s'inscrit dans une logique de *réparation d'image*. L'expression « c'est comme cela... » produit un effet de *généralisation* qui confère à son tour un *effet d'évidence* (Guilbert, 2007 : 199-200) aux propos tenus. L'orateur Wade voudrait dire à son auditoire : *il n'y a pas à discuter de ce point*. Au niveau du deuxième extrait, après avoir exposé son incompréhension (grâce aux questions rhétoriques : *peut-on refuser ... ; peut-on contester ... ; etc.*), l'économiste et politicologue sénégalais conclut ce point de son discours en rappelant les principes qui doivent prévaloir dans une République : « c'est cela qui compte ».

**Texte 19, Walf, Art. info., 24/12/2009, §2.** (...) 'Il y a, parmi la Génération du concret, des gens de bien, des gens qui travaillent, mais il y a aussi des opportunistes', a affirmé Karim Wade. Et d'ajouter, avec un semblant de résignation : 'C'est comme cela dans tous les mouvements et associations'. Aussi, pour connaître ses vrais militants, ceux qui lui sont fidèles, il a décidé de se débarrasser de ces opportunistes, en reprenant en main son mouvement. 'J'ai l'intention de reprendre en main la Génération du concret'.

**Texte 1, JA, Contribution, 20/05/2009, §3, Abdourahmane DIA.** Le climat de suspicion généralisée autour de l'action politique de Karim Wade porte à croire que ce dernier n'est pas un citoyen sénégalais à part entière. D'autant qu'un air de calomnie pousse les Sénégalais à voir partout la main invisible de monsieur le président, tripatouillant pour imposer son fils. Peut-on refuser à un Sénégalais qui présente toutes les garanties légales d'éligibilité de solliciter le suffrage de ses compatriotes sous prétexte qu'il est le fils du président ? Peut-on contester au président son droit constitutionnel de nommer aux fonctions ministérielles ? En

---

<sup>1</sup> Suivant le caractère référentiel de l'unité du discours sous « le paradigme désignationnel » (voir définition de M.-F. Mortureux, *op. cit.*), nous parlerons de « co-référents » à la place de « co-occurents ». Le premier met exergue les relations (lexicales, sémantiques) entre les différents mots.

<sup>2</sup> Voir la liste des images préalables (*chap. 5, 3. 2.*).

<sup>3</sup> Cf historique sur l'accusation de « dévolution monarchique » (*chap. 1, 5.*).

2012, le peuple, par le suffrage universel, s'exprimera de façon souveraine, et c'est cela qui compte.

En outre, des extraits du corpus présentent l'expression « c'est comme ça ... » comme ayant une *modalité constative ou testimoniale*. Ce que fait le Secrétaire général du parti socialiste, interpellé sur les incidents<sup>1</sup> du 23 juin devant les grilles de l'Assemblée nationale, le jour du vote du projet de loi du Ticket-présidentiel. Dieng rétablit la vérité pour *réparer l'image* de son groupe (les opposants politiques) par *l'argument de la provocation* qui est une variante de la *dilution de la responsabilité* : « J'ai réagi à une provocation » (Amossy, 2018 : 9). Cela ne suffit pas de vouloir rétablir la vérité, mais d'avoir été sur place, d'où les modalités constative et testimoniale qui viennent renforcer la *réparation d'image*.

**Texte 7, interview, 5/07/2011, §11, Ousmane Tanor DIENG.** Cette manifestation aurait été pacifique au Sénégal si Farba Senghor n'était pas venu faire un tour puis déclencher la provocation en incitant ses camarades à jeter des pierres aux policiers. Ce qui a obligé les policiers à lancer des grenades lacrymogènes. C'est comme ça que la situation s'est dégradée. C'est cette provocation qui a entraîné la situation que nous avons vécue.

Dans tous les cas, se construire un *ethos de pédagogue* permet à l'intervenant de se hisser dans le débat pour maintenir une position de surplomb et montrer qu'il maîtrise la situation ou le domaine dans lequel il exerce. L'emploi d'un tel procédé pourrait s'expliquer par le fait que l'idée de « dévolution monarchique » pose la principale question de ce que c'est l'État : chaque orateur s'implique à sa manière pour prouver ou persuader qu'il connaît mieux la politique et l'État.

### **1.2.2. L'emploi de la modalité déontique : /un Président (...) ne dit pas ça !/ ; /un Président (...) ne fait pas ça !/**

Comme les modalités qui concourent à la construction d'un *ethos* de pédagogue, les modalités déontiques permettent également à l'orateur d'occuper une position de surplomb, car elles donnent un avis ferme sur le sujet en question. Il y a plusieurs manifestations de ce type de modalité, mais nous allons mettre l'accent ici sur celle qui porte un jugement sur le dire-même. Ainsi, elle a une valeur de commentaire méta-discursif.

*/Ce que le Président doit dire/* est une expression assez connue de la communication politique en général. Elle nous renvoie à des titres d'essais politiques, "*Un président ne devrait pas dire ça...*" de Gérard Davet et Fabrice Lhomme (édition Stock, 2016) ; *Un ministre ne devrait pas*

---

<sup>1</sup> Le responsable du PDS Farba Senghor passant devant les grilles de l'Assemblée a failli être lynché par la foule.

*dire ça* de Christian Eckert (Robert Laffont, 2018), etc. Notre corpus comprend des passages illustratifs de cette réalité discursive :

**Texte 5, Walf, interview, 22/02/2010, §15, Moustapha Cissé Lô.** Le Sénégal est en train de tomber dans le lot des pays monarchiques<sup>1</sup>. (...) Les opposants ont le droit de demander à discuter de toutes les questions liées au code électoral, à la Constitution, à la bonne gouvernance, à la bonne gestion des affaires de l'Etat, etc. Le Président de la République n'a pas le droit de dire qu'il ne discute pas de telle ou telle question. C'est le Président de tous les Sénégalais y compris les partis de l'opposition. C'est pourquoi, il doit écouter tout le monde.

L'intérêt de tenir compte de ce procédé dans le cadre de notre analyse, c'est que l'orateur, par la remise en cause du *dire* de son adversaire, c'est-à-dire la façon de tenir le discours, émet des doutes sur les compétences ou la légitimité de ce dernier. Et surtout, il se place en surplomb en rappelant les règles du jeu, tel un arbitre dans la mêlée... En faisant cela, il se construit un *ethos* d'homme sage et impartial, respectueux des institutions, un *ethos* d'homme d'État, par le moyen de *prohibitifs*<sup>2</sup> (Wade ne doit pas... ; on ne doit pas confisquer...).

La modalité exprimée par */un Président (...) ne dit pas ça/* a sa covariante */un Président (...) ne devrait pas faire ça/*. L'orateur pose un jugement sur la parole mais aussi les actes du Président de la république, ou d'un « homme d'État » en général. Ce sont les deux éléments classiques sur lesquels se basent les grands rhéteurs de l'antiquité gréco-latine pour définir *L'orateur idéal* (Cicéron, 2009) : le discours proprement dit et l'image sociale de la personne. Cette pratique linguistique contribue à la construction de l'ethos ou de l'image du dirigeant politique « idéal » au Sénégal.

Pour qui connaît la vie politique du pays, ce n'est pas étonnant que ce soit Ousmane Tanor Dieng du PS qui rappelle les principes républicains constitutionnels au Président Wade : dans l'opinion publique sénégalaise, */Ousmane Tanor Dieng, comme Moustapha Niass et Djibo Leyti Ka, ayant débuté leur engagement politique et servi sous Léopold Sédar Senghor, ont pu apprendre du Président poète académicien le sens élevé de l'État./* Ils ont bénéficié tous les trois de l'image d'homme d'État jusqu'au moment où une remise en cause s'est effectuée, du fait de ce que leurs contempteurs tiennent pour une tache dans le parcours politique de chacun d'eux ; Dieng, le premier, est accusé d'avoir eu une grande part de responsabilité dans la défaite électorale du PS à cause de son attrait pour le pouvoir<sup>3</sup>. Quant à Niass, nouvel allié du Président Macky Sall dont le régime est accusé des mêmes dérives que celles du précédent, il

---

<sup>1</sup> Faire le diagnostic de l'état du Sénégal.

<sup>2</sup> Une des quatre grandes familles d'actes du langage : pour les autres catégories (voir *chap. 5, 5.4*).

<sup>3</sup> Voir la liste des images préalables (*chap. 5, 3. 2.*).

est, aux yeux des détracteurs, un des « traîtres » de la seconde alternance (2012). Enfin, l'opinion publique ne tolère pas que Ka ait collaboré avec tous les régimes politiques que le pays a connus. Lors du décès de ce dernier, et un peu plus tard celui de Tanor Dieng, une vive polémique s'est installée au niveau de l'espace public : quels sont les *caractères* d'un « homme d'État » ? Plusieurs « acteurs citoyens »<sup>1</sup> se sont demandé si être « homme d'État » signifie */servir le pays/* ou */connaître les rouages du système politique pour pouvoir s'agripper à tous les régimes politiques, même ceux d'idéologies différentes/*.

**Texte 7, Wal Fadjiri, interview, 5/07/2011, §7. Ousmane Tanor DIENG.** Et de ne pas violer la Constitution. Violent la Constitution, c'est maintenir sa candidature que nous considérons inconstitutionnelle. Là aussi ce qu'il devrait faire, c'est de déclarer solennellement qu'il reconnaît l'inconstitutionnalité de sa candidature et qu'il ne se représentera pas. Deuxièmement qu'il s'engage à organiser des élections sincères, transparentes et régulières. Ce qui suppose évidemment un organe chargé de cette élection.

**Texte 7, Wal Fadjiri, interview, 5/07/2011, §13. Ousmane Tanor DIENG.** (...) Ce qui a amené Abdoulaye Wade à retirer son projet l'amènera à faire une déclaration solennelle pour dire qu'il ne se présente pas et organiser des élections transparentes et régulières. J'ajoute qu'il y a une méprise sur l'attitude républicaine. Être républicain, c'est défendre la République et les valeurs de la République même au prix de sa vie. C'est ça être républicain. Dans ce cas d'espèce, je suis tout à fait en accord avec le choix que j'ai fait de défendre la constitution. On n'y touche pas. C'est mon combat. (...).

L'ethos de républicain chez Ousmane Tanor Dieng est renforcé par l'usage du procédé définitionnel que nous pouvons schématiser sous la forme « **être** (nom X), **c'est** (verbe Y) », mais aussi le présentatif « **C'est ça** » présent dans une phrase dont la brièveté assure une certaine fermeté de ce que l'orateur avance.

En définitive, la légitimité de l'homme d'État, c'est aussi, comme nous l'avons précisé dans la partie théorique, le capital intellectuel de celui-ci. L'image de l'intellectuel et/ou du diplômé *qui doivent diriger* est toujours présente à travers les interventions des uns et des autres, ce qui recoupe le « mythe du diplôme », tel que le décrit le passage ci-dessus :

La possession d'un diplôme, puis la maîtrise de la langue française et de son écriture ou encore l'exercice d'une profession bureaucratique furent pendant longtemps les critères

---

<sup>1</sup> Le terme « acteurs citoyens » est employé ici « pour désigner l'ensemble des personnes exploitant les possibilités des outils et services numériques pour renforcer et approfondir les pratiques démocratiques en favorisant la participation, la transparence et la redevabilité. Ces acteurs peuvent être journalistes, blogueurs, membres d'OSC (Organisations de la Société Civile), développeurs informatique, etc. » (Couve, Kalonji et le Bot, 2016 : 2).



objectifs dans ce contexte, atouts qui autorisaient la prise de parole publique, au point qu'être intellectuel et intervenir dans le champ politique furent souvent confondus. En d'autres termes, la détention du pouvoir symbolique et du pouvoir politique ne furent pas toujours séparables. Aussi les médias ne furent-ils conçus que comme des instruments au service de l'un ou l'autre pouvoir. (Mendy, 2014 : 17-18).

### **1.2.3. L'*ethos* de porteur de l'unique solution, une démarche de discours idéologique ?**

C'est une des principales caractéristiques du discours idéologique que de dire que ce qu'il propose est la solution unique. Un exemple de cette idée est le *There is not alternative*, connu sous l'acronyme TINA, qui justifiait la politique de Margaret Thatcher fondée sur le néolibéralisme. Autre exemple, dans le cadre des grandes confrontations historiques comme la Guerre froide, chacun des deux blocs mettait en exergue son *modèle* et le vendait au reste du monde comme étant la seule voie de développement possible. Ce procédé permet à l'orateur de tenir une posture normative : lui seule connaît la solution.

**Texte 13, Walf, Art. info., 25/03/2009, §4.** Au regard de la configuration politique actuelle, la seule alternative qui s'offre à Wade, c'est la carte Idrissa Seck. Cela relève, d'ailleurs, d'une question de survie. Et un tel retournement de situation ne serait pas nouveau au Sénégal. (...) Et à la prochaine élection présidentielle, si un choix devait s'imposer entre l'opposition et Wade, nul doute que la préférence du président de Rewmi irait à ce dernier. A condition, bien sûr, que cela soit sur la base d'une opération 'gagnant-gagnant'. D'ailleurs, Wade n'aurait pas d'autre choix.

Dans le passage ci-dessus, l'orateur convoque l'idée de « survie », qui est une expression du *pathos*. Une « question de survie » évacue toute possibilité de discussion : on doit choisir la voie qui permet d'échapper à la mort éventuelle. Par bon sens et surtout par humanisme, on ne peut pas effectuer une objection au discours de celui qui évoque la *survie* : le faire nous ferait porter une mauvaise image. Aussi, le discours de la *seule alternative* renferme une « vérité » qui doit s'imposer à tout le monde. Dans l'entendement humain, rien ne doit être au-dessus de la vérité. L'intervention de l'interviewé traduit cette réalité dans l'extrait suivant.

**Texte 1, Walf, interview, 25/02/2010, §9.** Nous aurions demandé aux initiateurs des Assises ce qui ne marche pas et qu'est-ce qu'ils proposent en termes de politique alternative, ils n'auraient pas pu le faire parce qu'ils n'ont pas de politique alternative ou bien elle n'est pas déclinée. Vous ne pouvez pas me dire, dans un secteur de l'économie sénégalaise, quelle est la politique alternative de l'opposition. Si vous le savez, dites-le. (...).

Le « porteur de l'unique solution » ne supporte pas non plus la critique : d'après Jean-Christophe Rufin, ancien ambassadeur de la France au Sénégal, le fils du président de la République sénégalaise non seulement n'accepte pas la critique, mais n'est pas un homme de dialogue. Rappelons que le diplomate français entretenait des relations souvent tendues avec le Président Wade (*voir §4, de l'article cité*).

**Texte 6, JA, Art. info., 5/07/2010, §6.** L'académicien a reconnu avoir des relations « compliquées » avec Karim Wade, entré au gouvernement en 2009. « C'est vrai que c'est assez difficile [de parler] avec M. Karim Wade qui, d'une certaine manière, semble ne pas supporter la critique - c'est une chose - ni même le dialogue », a lâché Rufin.

**Texte 6, JA, Art. info., 26/03/2012, §8.** Au siège du Parti démocratique sénégalais (PDS), le parti de Wade qui était encore celui de Sall il y a quatre ans, une petite cinquantaine de partisans – beaucoup de femmes – regardent avec amertume l'écran géant sur lequel s'affichent un à un les résultats des bureaux de vote. « Wade a perdu, mais vous verrez dans trois ans, ce sera la désillusion », dit l'un d'eux.

**Texte 8, JA, Art. info., 31/03/2010, §5.** Ce credo libéral, Wade l'a toujours défendu avec aplomb. « Il n'a jamais tort, il ne se trompe jamais », persifle Moustapha Niasse. « Il sait tout mieux que tout le monde, ajoute l'un de ses ex-conseillers. Un jour, pour traduire un texte en anglais, il a fait venir à son bureau l'un des interprètes les plus chers de Dakar. Eh bien, lui qui parle très mal anglais n'a pas hésité à contredire l'interprète sur plusieurs mots ! »

**Texte 8, JA, Art. info., 31/03/2010, §6.** Aujourd'hui, cette belle assurance se heurte au problème Karim. À bientôt 84 ans, Wade a une obsession : laisser une trace dans l'Histoire. D'où ce monument de la Renaissance africaine qui fait tant jaser. Pour porter cet héritage, « Gorgui » (« le vieux », en wolof) cherche un successeur... et n'en trouve pas. « J'ai regardé. Ni dans mon camp ni dans l'opposition je n'ai vu quelqu'un à ma hauteur pour me succéder », a-t-il lâché un jour. Va pour la morgue. Mais, faute de dauphin, il ne voit plus qu'un homme pour lui succéder, son fils biologique. Et il fera tout pour arriver à ses fins. À la présidentielle de 2012 – s'il n'est pas lui-même candidat – ou à la suivante.

**Texte 17, JA, Art. info., 22/05/2012, §2.** Au lendemain de sa défaite à la présidentielle, la rumeur l'annonçait au Maroc pour une retraite bien méritée. Il est vrai que Mohammed VI l'y a invité. Elle l'envoyait aussi en France, le pays de son épouse, Viviane, où le couple possède une villa dans les Yvelines (...). Mais le temps n'est pas venu. « Pourquoi voulez-vous que le président quitte le pays ? S'étonne un de ses plus proches collaborateurs. Wade est né pour se battre. Il mourra en se battant. »

Le « crédo libéral » laisse penser au discours religieux (« crédo de l'Église romaine », par exemple), qui est d'essence dogmatique : les fidèles sont tenus de croire aux grands principes du christianisme sur la base de leur foi. Parler de « crédo libéral » revient à renforcer l'image d'idéologue ou de dictateur du Président Wade qui ne veut pas être contredit : L. Althusser (1970) compte les institutions religieuses parmi les « AIE » (appareils idéologiques d'État). En outre, quand Abdoulaye Wade dit publiquement qu'il n'a pas vu quelqu'un pour lui succéder à la présidence de la République sénégalaise, il se donne l'image du candidat naturel. Si plus tard, il n'hésite pas à faire l'éloge des qualités de son fils<sup>1</sup>, le message pourrait être interprété comme suit : */les membres de ma famille sont nés pour se battre et diriger/*. Cette façon d'exprimer ses idées est caractéristique du discours idéologique qui présente les choses comme naturelles alors qu'elles ne le sont pas. C'est le destin du Président : « Wade est né pour se battre. Il mourra en se battant ».

## **2. Les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur et/ou dans « le » groupe**

Parler du processus de « dévolution monarchique du pouvoir » permet aux accusateurs et aux réfuteurs de se renvoyer *réciroquement une représentation*. Cela répond à une vision classique de la communication inspirée par la cybernétique de Norbert Wiener, qui met l'accent sur la dimension rétroactive de l'échange<sup>2</sup> : dans un échange, les orateurs A et B s'envoient mutuellement une image en tenant compte *de ce que l'un pense que l'autre pense de lui*.

### **2.1. L'ethos du leader et la figure de l'entourage**

#### **2.1.1. « Les Wade », obsession et patrimonialisation du pouvoir ?**

Traditionnellement, on désigne les familles régnantes au sein des monarchies, par leur patronyme. C'est également le vocabulaire dans le monde des affaires pour désigner les grandes familles d'industriels. L'histoire des royaumes et des empires, mais aussi celle de

---

<sup>1</sup> « En 2008, l'ancien Président Abdoulaye Wade, visitant les chantiers de l'Anoci, déclarait en s'adressant à son fils et puissant ministre du "ciel et de la terre" : " Karim, je dirai à ta mère que tu as bien travaillé". Cette phrase a suscité une tempête dans landernau politique. » ; la formule est reprise plus tard par Seydou Guèye à l'adresse du Président Macky Sall, in « Macky, je dirai au peuple que tu as bien travaillé. Quand Seydou Guèye singe Wade », 27 mars 2017, (en ligne), <https://www.senepius.com/politique/macky-je-dirai-au-peuple-que-tu-bien-travaille-0>, consulté le 13 novembre 2019.

<sup>2</sup> « (...) la découverte de la rétroaction (« *feedback* ») qui a rendu possible une telle conception des choses. Une chaîne d'événements dans laquelle A entraîne B, B entraîne C, C entraîne D, etc. aurait les propriétés d'un système linéaire déterministe. Mais si D renvoie à A, le système est circulaire, et fonctionne de manière totalement différente. Son comportement est en son fond analogue à celui de ces phénomènes qui avaient défié l'analyse en termes de déterminisme strictement linéaire. » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1972 : 25).

l'économie mondiale nous donnent une multitude d'exemples : si « les Bourbons » sont une branche dynastique ayant régné en France, « les Mulliez »<sup>1</sup> désignent les membres de la famille du même nom, propriétaire d'un grand empire industriel. Transposé dans le cadre de la vie politique républicaine, cette manière de procéder traduirait une idée de « domination clanique »<sup>2</sup> : la République, en particulier de tradition française, ne reconnaît pas la famille comme un critère d'éligibilité ou de légitimité. Dans notre corpus, ce phénomène est marqué par le choix de transformation du nom propre en un substantif.

**Texte 8, JA, Art. info., 28/06/2011, §6.** Dans ce contexte, le scrutin de février 2012 s'annonce tendu. Mais quelles que soient les dissensions qui opposent le mouvement sur la forme, le clan Wade est face à une situation très désagréable. Si le projet de réforme constitutionnelle, désormais abandonné, a mis le feu aux foudres, c'est un mal plus social qui continue d'agiter la rue : celui des coupures d'électricités, du chômage et de l'immigration clandestine de ces jeunes Sénégalais qui ont à la bouche un terrible « slogan » : « Barça ou barsakh »... « Barcelone ou la mort ».

- §3. (...) Les anciens cadres du PDS Macky Sall et Idrissa Seck travaillent à saper l'autorité et l'assise politique de leur ex-mentor. Quant aux multiples accusations de Robert Bourgi contre le président et son fils Karim - notamment sur les financements occultes de la Francafrrique -, elles n'ont pas aidé à redresser la popularité de la famille Wade. Bref, les derniers atouts du « pape du sopi » paraissent bien maigres. Mais ils sont pourtant réels.

**Texte 24, Walf, art. info., 21/06/2011, §4.** Ne pouvant pas agir tout seul dans ce dossier, le Bcg se dit toutefois, prêt à s'associer à tous ceux qui sont décidés à se dresser 'concrètement et physiquement contre cette forfaiture, ce coup d'Etat, cette manœuvre antidémocratique de Wade et de sa clique'.

---

<sup>1</sup> On le lit dans titre de l'article, « Les Mulliez reprennent leurs enseignes en main » ( par Juliette Garnier et Cécile Prudhomme, 24/04/2019) que le journal *Le Monde* leur consacre, (en ligne) [https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/04/24/les-mulliez-reprennent-leurs-enseignes-en-main\\_5454162\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/04/24/les-mulliez-reprennent-leurs-enseignes-en-main_5454162_3234.html) ; et un article sur « les Bourbons » par *L'OBS*, « Comment les Bourbons sont-ils parvenus sur le trône d'Espagne ? » (par Raphaël de Gubernatis, 2/06/2014), <https://www.nouvelobs.com/monde/20140602.OBS9212/comment-les-bourbons-sont-ils-parvenus-sur-le-trone-d-espagne.html>, consulté le 2 novembre 2019.

<sup>2</sup> Dans l'histoire des États-Unis, pays où l'effort personnel est vu comme une valeur sûre (cf. image du *self made-man* dans la culture anglo-saxonne) il est souvent question de « grandes familles » (les « Bush » et les « Kennedy » ...) souvent appelées « clans... », comme l'explique l'article de *L'Express*, « Kennedy, Bush, Clinton... Passion Dynasty au pays de la méritocratie » (par Marie Le Douaran, 13/06/2015), (en ligne) [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-nord/kennedy-bush-clinton-passion-dynasty-au-pays-de-la-meritocratie\\_1689038.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-nord/kennedy-bush-clinton-passion-dynasty-au-pays-de-la-meritocratie_1689038.html), consulté le 2 novembre 2019.

**Texte 1, JA, interview, 8/02/2012, §15, Babacar Justin Ndiaye**<sup>1</sup>. La Constitution sénégalaise stipule que pour être candidat, il faut soit rassembler 10 000 signatures, soit être affilié à un parti politique. Mais il est très difficile de dire si Youssou Ndour avait les signatures nécessaires. Elles sont authentifiées par le ministère de l'Intérieur, et le ministère de l'Intérieur, c'est Wade. (...).

**Texte 16, JA, Art. info., 09/01/2012, §8.** Wade « n'est plus majoritaire dans ce pays, il n'est plus populaire, il utilise aujourd'hui l'appareil de l'État qu'on lui a délégué pour essayer de dire qu'il est populaire », a-t-il poursuivi. Pour Youssou Ndour, il est donc temps de proposer « une nouvelle démarche, une nouvelle vision ».

**Texte 21, JA, Art. info., 04/05/2012, §3.** (...) Aminata Tall est également chargée de récupérer des objets d'art et le matériel de production audiovisuelle que le couple Wade a emportés au moment de quitter le Palais. Cette dernière tâche ne doit pas lui déplaire. Car elle a un contentieux avec Wade, mais aussi avec sa femme, Viviane, qu'elle trouvait trop intrusive lorsqu'elle était aux affaires, et avec son fils, Karim, qui est à l'origine selon elle de la dérive de « Gorgui » (« le vieux », en wolof).

On constate au sein de notre corpus des extensions du groupe « les Wade », grâce à l'emploi d'un complément du nom « la famille de Wade », « le clan des Wade », etc. Relevons également le procédé de dérivation qui permet de créer à partir du nom propre « Wade » des mots d'une autre catégorie grammaticale, avec un sens probablement dépréciatif : les « desseins wadiens », le « wadisme » sont illustratifs. Par exemple, le « wadisme » a fait beaucoup de déceptions, ce qui ne renvoie pas une bonne image au président de la République - auteur de ce modèle politique.

**Texte 8, JA, Art. info., 31/03/2010, §3.** (...). L'un des plus grands déçus du « wadisme », l'ex-Premier ministre Moustapha Niassé, reconnaît lui-même qu'il y a « quelques avancées dans les infrastructures ». Et le Wade bâtisseur peut demander à bon droit : « Qu'est-ce que mes prédécesseurs ont construit ? »

**Texte 8, JA, Art. info., 31/03/2010, §7.** (...) le président met en place un dispositif de reconquête des électeurs. Dès avril 2009, il place son fils à la tête d'un superministère, et ouvre les bras au fils spirituel, Idrissa Seck, qui rentre au bercail. Salut l'artiste ! Ce retour de Seck est un chef-d'œuvre de tactique « wadienne ». Pendant quelques mois, Wade laisse dire que, dix ans après, Seck pourrait retrouver sa place d'héritier.

**Texte 7, Walf, interview, 5/07/2011, §15, Ousmane Tanor Dieng.** (...), nous sommes en train d'avancer de manière assez forte parce que nous avons une constitution qui est en rupture avec le présidentialisme messianique d'Abdoulaye Wade. A mon avis, c'est important.

---

<sup>1</sup> Le politologue sénégalais se prononce sur le refus de la candidature du chanteur Youssou Ndour à l'élection présidentielle de 2012.

**Texte 4, JA, interview, 18/01/2012, §17.** Bien sûr ! Abdoulaye Wade a des méthodes de corruption extraordinaires. N'a-t-il pas promis un statut et un salaire aux chefs de village, qui sont porteurs de voix ? N'appelle-t-on pas les préfets et les sous-préfets les gouverneurs wadistes ? Wade est un orfèvre en la matière.

**Texte 26, Walf, art. info., 12/07/2011, §13.** (...) Awa Ndiaye<sup>1</sup> aime jeter l'argent du contribuable sénégalais par la fenêtre. Et, comme nous sommes sous la 'Wadisation', pas de sanction. Au contraire, elle a même été promue tout récemment.

A travers l'emploi du champ sémantique de l'*obsession* (« la seule raison de la candidature de Wade... » ; « son projet politique fondamental... » ; « l'appétit du pouvoir ... »), Wade et ses proches sont vus par leurs détracteurs comme des personnes qui ne font pas usage de leur raison. L'image de gens qui manquent de lucidité ne leur permettrait pas d'occuper une quelconque responsabilité, en l'occurrence au niveau étatique. En plus d'être antidémocratique, l'idée de la « dévolution monarchique » serait une pratique irréfléchie et immorale : une mainmise sur les institutions ou autres symboles républicains (« c'est lui qui tient le Palais ») par « les Wade » ; « la présence indécente du fils dans le gouvernement du père », « l'arrogance », etc. Être porteur d'un tel « projet » ferait endosser une image d'anti-républicain.

**Texte 7, JA, Art. info., 31/03/2009, §11 (à propos de Macky Sall).** (...) Pour lui, « le scrutin a révélé que la démocratie fonctionne au Sénégal. Par leur vote, les Sénégalais ont rejeté l'arrogance et le schéma d'une transmission dynastique du pouvoir. Cette aspiration au changement va se concrétiser en 2012. »

**Texte 4, Walf, Art. info., 6/04/2009, §3.** (...) En 2007 aussi, Wade n'était pas bien élu. (...) Il a refusé de discuter avec nous parce que pour lui, il fallait qu'on se soumette. Car, il voulait que nous lui donnions notre accord pour qu'il se fasse remplacer par son fils à la tête de l'Etat. Et tous les gens qui ont contesté cette décision, ont en fait les frais : Idrissa Seck a été le premier, ensuite Macky Sall. Si vous voulez être bien avec lui, dites-lui que c'est Karim qui doit être président. Tous ses actes sont commandés par cette obsession quasi métaphysique d'installer son fils. C'est cela la cause du blocage du pays.'

**Texte 7, Walf, Art. info., 4/05/2009, §6.** C'est dire donc que la tâche du président s'annonce difficile. Il devra, en effet, arbitrer entre son fils qu'il a décidé de soutenir contre vents et marées et son Premier Ministre dont le choix n'a pas été une simple promenade de santé.

**Texte 5, JA, Art. info., 14/05/2009, §3.** À trois ans de la prochaine présidentielle, tout porte donc à croire que le président Wade ne se laissera distraire ni par les guéguerres politiciennes

---

<sup>1</sup>Ministre de la famille et de la femme sous la présidence d'Abdoulaye Wade et proche de Karim Wade, elle est citée dans le groupe du mauvais entourage politique (*chap. 6, 2*).

ni par ses opposants. Et qu'il fera son possible pour consolider son assise politique ainsi que celle de son fils, à qui on prête des ambitions présidentielles que l'intéressé n'a jamais confirmées.

**Texte 4, JA, Art. info., 26/01/2009, §11.** (...) Le fils du président aurait intérêt à communiquer davantage. Or, depuis le 11e sommet de l'OCI, en mars, il ne l'a jamais fait. Alors que sa campagne sera officiellement lancée le 1er mars, même ses proches ne s'avancent pas trop sur sa stratégie. Fera-t-il ou non campagne ? « Il n'en a pas besoin, car c'est lui qui tient le Palais », murmurent certains.

**Texte 4, Walf, art. info., 6/04/2009, §5. (Amath Dansokho), (...)** Le statut du chef de l'opposition a toujours été son rêve dès les années 1960. Une fois, en 1989, au plus fort des tensions, il est allé voir le président Abdou Diouf et lui a proposé de le nommer vice-président, mais une fois nommé par lui, il ne pourra plus le démettre. Vous ne pouvez pas imaginer l'appétit de pouvoir de Wade.

**Texte 5, JA, Art. info., 14/05/2009, §6.** Perçue comme un cadeau présidentiel, sa nomination au poste de ministre n'est donc pas une sinécure. Soumis à l'opinion publique, aux pressions de l'opposition jugeant indécente la présence du fils dans le gouvernement du père, mais également à l'autorité supposée de Souleymane Ndéné Ndiaye qui l'a nommé de son plein gré, dit-on, et au regard de ses pairs, il a une obligation de résultats.

**Texte 17, JA, Art. info., 23/06/2011, §6.** (...) De nombreux militants du mouvement de jeunes « Y en a marre », dont deux célèbres rappers : Cyrille Touré « Thiatt » et Malal Tall « Fou malade », avaient déjà été arrêtés hier. L'opposition soupçonne le président de vouloir faire élire son fils Karim Wade pour qu'il lui succède à la tête de l'État.

**Texte 2, JA, interview, 10/01/2012, §34 (Idrissa Seck à propos du Président Wade).** (...) Il a été très bien élu. Il n'y a presque pas eu de troubles à l'ordre public pendant son premier mandat : aucune manifestation, une adhésion populaire exceptionnelle... Il avait de très bonnes idées. Mais tout cela s'est évaporé, son leadership a été fissuré par ce projet insensé de dévolution monarchique d'un pouvoir pourtant conquis de haute lutte, par la voix démocratique.

**Texte 5, JA, Art. info., 17/01/2012, §3.** L'homme de la rue n'est pas le seul à avoir cette opinion, qui est partagée par de nombreux acteurs politiques. « Wade veut se faire succéder par son fils. C'est son projet politique fondamental », déclare Amath Dansokho, opposant et ancien initiateur de la coalition qui a porté Wade au pouvoir en mars 2000. L'ancien Premier ministre de Wade, Idrissa Seck, candidat à l'élection présidentielle de février prochain, précise : « La seule raison de la candidature de Wade, c'est de se mettre au service de son fils. Et comme il sait que Karim ne peut pas être victorieux grâce au suffrage des Sénégalais, il veut faire le travail à sa place ».

Enfin, l'idée d'une tentative de patrimonialisation crée un conflit au sein de la République. Le phénomène devient « une affaire » ou « un cas », précisément « l'affaire Karim Wade » ou « le cas Karim Wade » qui peut également apparaître sous d'autres formes. Généralement, l'expression « affaire de ... » a le sens du « problème de ... », nous faisant penser à la fameuse « Affaire Dreyfus » qui a secoué la vie politique et intellectuelle française vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans son « *J'accuse* », texte pamphlétaire contre une accusation et une condamnation qu'il considérait injustes à l'endroit du Capitaine Alfred Dreyfus, l'écrivain Emile Zola, situant les responsabilités, écrivait ceci : « Un homme néfaste a tout mené, a tout fait, c'est le lieutenant-colonel du Paty de Clam, alors simple commandant. Il est l'affaire Dreyfus tout entière ; on ne la connaîtra que lorsqu'une enquête loyale aura établi nettement ses actes et ses responsabilités »<sup>1</sup>. Par la proposition « il est l'affaire », Zola indique qui est le véritable coupable, donc le « problème ».

Comme l'« Affaire du Capitaine Alfred Dreyfus » accusé de trahison, l'« affaire Karim Wade » est en réalité le « problème Karim », « le phénomène Karim » ou de façon plus explicite « le problème causé par Karim Wade ».

**Texte 4, Walf, Art. info., 6/04/2009, §6.** Il voulait annoncer que c'est Idrissa Seck qui portera sur son dos son fils Karim Wade mais, son entourage a fait des efforts pour l'en dissuader. Alors, puisqu'il a été dissuadé, il a fait cette diversion sur la femme vice-président<sup>2</sup>. C'est une diversion : ce sont les gens qui lui ont dit de laisser cette histoire de Karim et de ne pas provoquer encore une fois la population puisque les choses ne sont pas encore calmées. C'est cela qui l'a fait changer d'avis.

**Texte 5, JA, Art. info., 14/05/2009, §2.** Karim, le fils du Président de la République du Sénégal, (...) est devenu malgré lui la vedette incontestée des médias, et un sujet de conversation dans les salons. Sa candidature malheureuse à la mairie de Dakar, puis sa nomination comme Ministre d'État chargé de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ont encore accentué le phénomène. S'il est vrai que la presse est plutôt avare en compliments sur le « prince héritier », comme l'appellent ses détracteurs, il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que Karim, 41 ans, analyste financier de profession, est devenu bon gré mal gré incontournable (...).

**Texte 8, JA, Art. info., 31/03/2010, §6.** Aujourd'hui, cette belle assurance se heurte au problème Karim. À bientôt 84 ans, Wade a une obsession : laisser une trace dans l'Histoire.

---

<sup>1</sup> Emile Zola, 1898. « J'accuse. Lettre au Président de la République », Bibliothèque électronique du Québec, (en ligne), <https://beq.ebooksgratuits.com/vents/Zola-jaccuse.pdf>, consulté le 14 octobre 2019.

<sup>2</sup> Ce sont les manifestations du 23 juin 2012, contestant le projet de loi du ticket présidentiel (Voir les moments discursifs de la dénonciation du projet de « dévolution monarchique au Sénégal »).



D'où ce monument de la Renaissance africaine qui fait tant jaser. Pour porter cet héritage, « Gorgui » (« le vieux », en wolof) cherche un successeur... et n'en trouve pas. « J'ai regardé. Ni dans mon camp ni dans l'opposition je n'ai vu quelqu'un à ma hauteur pour me succéder », a-t-il lâché un jour. Va pour la morgue. Mais, faute de dauphin, il ne voit plus qu'un homme pour lui succéder, son fils biologique.

La prédominance de la famille Wade (Brossier, 2019 : 655), ou la confusion du nom Wade avec l'État sénégalais (Mendy, 2012 : 81), se traduit principalement par l'intrusion du parler familial dans un contexte d'activité étatique officiel. Nous avons pour exemple, l'interpellation familière « Karim... » et l'évocation de *sa* « mère » par le président de la République. Visitant les travaux pour l'organisation des travaux confiés à son fils Karim Wade, à la tête de l'ANOCI, au niveau de la Corniche ouest de Dakar, le Président Wade dira une phrase qui sera pour longtemps l'objet de commentaires dans l'espace public sénégalais : « Karim, je dirai à ta mère que tu as bien travaillé ». Abdoul Aziz Diop (2009 : 38) parle d'une « vraie affaire de familiale ! ».

En dénonçant la « dévolution monarchique du pouvoir », c'est également le manque de démocratie chez le président de la République qui est indexé par ses détracteurs : l'image d'un père « obsédé » par le projet d'imposer son fils, en se séparant de tous ceux qui s'y opposent. Plusieurs formes verbales montrent que le père ne laisse pas le choix à son entourage sur cette question. Par la mise à l'écart de ceux qui s'opposeraient à ses positions, Wade se voit attribuer l'image d'un nom démocrate, ou dans un certain sens un idéologue, en voulant *seulement* des collaborateurs qui lui disent « oui ». Tout cela se résume en la « méthode Wade » :

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §23. (Youssou Ndour)** J'ai le sentiment que le président entend en mono et pas en stéréo. Au début de son mandat, il était accessible. Il (Wade) a écarté ceux qui lui disaient la vérité.

**Texte 2, JA, Art. info., 6/05/2009, §3. Animal politique,** le président Abdoulaye Wade est un familier du coup de boutoir et de la provocation. L'opposition l'a appris à ses dépens depuis son accession au pouvoir en 2000. Et pour ceux qui en doutaient encore, « la méthode Wade » n'est pas uniquement conditionnée par le verdict des urnes. Elle est aussi dictée par des considérations moins honorables que sont les calculs politiques, l'opportunisme voire la convenance personnelle (...).

**Texte 9, JA, Art. info., 1/06/2010, §2.** Piqué subitement au vif par une fièvre de la « citoyenneté », le Sénégal vit à une cadence accélérée la création de mouvements qui ne se réclament d'aucune des chapelles politiques existantes. Ces entités, qui se multiplient, se

défendent de faire de la politique politicienne mais dénoncent la gouvernance façon Abdoulaye Wade.

**Texte 16, JA, Art. info., 27/09/2011, §17.** Ex-maire de Dakar et dauphin constitutionnel de Wade, Pape Diop est tombé en disgrâce depuis la défaite de Karim Wade aux municipales de 2009. On lui reproche de n'avoir rien fait pour soutenir le fils du chef de l'État, candidat à Dakar, et de profiter de l'impopularité de Karim pour consolider sa position (...).

En définitive, les différentes formes d'expressions de la patrimonialisation du pouvoir politique par « la famille » (Brossier, 2019 : 655) que nous venons d'illustrer ci-dessus dessinent, d'après les détracteurs du régime, une image globale du Sénégal sous le règne du Président Wade qui jouit d'une image préalable d' « animal politique » : un clivage entre d'un côté, le « Sénégal d'en bas »<sup>1</sup>, c'est-à-dire tous ceux qui subissent les difficultés de la vie quotidienne (chômage, insécurité, problème de santé, d'éducation, etc.), et d'un autre, la famille présidentielle (Les Wade, le clan des Wade, etc.) qui décide et sanctionne ceux qui ne partagent pas leur position.

### **2.1.2. L'entourage politique, l'image du mauvais conseiller**

La figure de « ceux qui entourent » le président de la République, ou quelque autre responsable politique, est une des figures présentes dans les discours et les débats politiques que l'exploitation du corpus nous a révélées. On trouve à la fois des propositions de modalité constative (« le président de la République est mal entouré... »), prédicative (« l'entourage du Président va lui faire perdre ... ») ou encore déontique, (« le Président doit revoir son entourage... »).

Dans l'opinion publique, il y a l'idée que le Président Abdou Diouf a perdu le pouvoir en grande partie à cause de son « mauvais entourage ». On soupçonne également au « compagnon malhonnête » d'avoir voulu demander à Diouf de confisquer la victoire en 2000. Ce dernier, toujours d'après les accusations présentes dans l'opinion publique (« on dit souvent »), se serait précipité d'appeler et rendre public l'appel<sup>2</sup> au vainqueur Abdoulaye

---

<sup>1</sup>Le chanteur Youssou Ndour engagé en politique dit que le but de son combat est de servir le « Sénégal d'en bas » (Texte 16, JA, Art. info., 09/01/2012, §10). Les sénégalais du bas sont ceux qui forment un « nationalisme par le bas », une culture nationale qui émane des masses populaires sénégalaises et a un impact sur la culture étatique officielle (voir *chap. 1, 2.3.*).

<sup>2</sup> L'échange téléphonique entre Diouf et Wade, devenu célèbre et vu comme un signe d'avancée démocratique du Sénégal (voir *chap. 1, 1.2.*).

Wade pour empêcher toute tentative de confiscation de son camp, mettant devant le fait accompli ses « compagnons comploteurs »<sup>1</sup> :

**Texte 8, JA, Art. info., §1.** (...) Et le 19 mars 2000, au terme d'une longue marche de vingt-six ans, l'avocat fait triompher le Sopi (« changement », en wolof). On dit souvent que cette alternance doit beaucoup à Diouf, le gentleman qui a su accepter la défaite contre l'avis de sa propre famille politique. Elle n'aurait pas eu lieu non plus sans l'opiniâtreté et la volonté exceptionnelle de l'enfant de Kébémér.

Au niveau discursif et argumentatif, la référence à la figure du « mauvais entourage » permet, d'abord, de présenter le groupe de gens peu crédibles ou arrivistes sous l'anonymat : « ceux qui entourent... ».

Ensuite, ce procédé peut être interprété diversement, selon la position de celui qui l'emploie, qu'il se trouve dans le camp de la personne mis en cause ou dans le camp adverse. Dans le premier cas, parler du « mauvais entourage » sert de *stratégie de réparation d'image* : « le problème n'est pas le *leader*, mais son entourage... ». En effet, la lecture principale que l'opposition politique et une certaine presse ont fait de la défaite du parti du Président aux élections locales dans la ville de Dakar, est que les Dakarais ont sanctionné le fils du Président qui était sur la liste des candidats. Les responsables et alliés du régime vont réfuter cette thèse, en employant différentes stratégies de réparation d'image. Ainsi, Modou Diagne Fada, un haut responsable du PDS, va faire porter la défaite par d'autres membres du parti :

**Texte 10, Wal Fadjiri, Art. info., 31/03/2009, §7.** Le vice-président de l'Assemblée nationale a vivement dénoncé l'attitude de certains responsables et de chefs religieux qui se disent amis du chef de l'Etat et qui travaillent clandestinement pour la déstabilisation de la coalition Sopi 2009 dans le département de Kébémér.

Dans plusieurs passages, l'orateur convoque la figure du *mauvais entourage* pour regretter une situation ou exprimer la pitié que suscite en lui le responsable mal accompagné. Ainsi, le Président Wade et son fils n'auraient pas la chance d'avoir des gens qui les serviraient dans le bon sens, comme on peut le constater de la bouche des orateurs successivement, un journaliste qui analyse la situation du fils du Président, et Moustapha Cissé Lô un ancien allié qui s'émeut de ce qui arrive au père.

---

<sup>1</sup> Concernant la figure du mauvais compagnon de Diouf, l'opinion indexe généralement deux noms : d'abord Jean Colin lors de son premier mandat présidentiel (voir *chap. 1, 1.5.*), et ensuite, Ousmane Tanor Dieng à qui on reproche d'avoir causé le départ de hauts responsables du PS (voir la liste des images préalables (*chap. 5, 3. 2.*)).

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §22 (à Youssou Ndour).** Lors de la colère des catholiques après des déclarations controversées du président, vous avez déclaré que « Wade n'est pas mauvais, mais il est mal entouré »...

**§23, Youssou Ndour.** J'ai le sentiment que le président entend en mono et pas en stéréo. Au début de son mandat, il était accessible. Il a écarté ceux qui lui disaient la vérité.

**Texte 18, Walf, Art. info., 9/03/2009, §5.** Du côté politique, aussi, l'on est à s'interroger sur les compétences réelles du fils de Wade-président. Son aura acquise jusque-là relève moins d'actes majeurs qu'il a eu à poser dans ce sens et qui auront convaincu ses concitoyens que d'un excès de zèle de ses sbires. Ces derniers, préposés à la tâche de faire le marketing du produit 'Karim', s'en donnent à cœur joie en tentant, par tous les moyens, à faire croire aux Sénégalais que leur mentor est le meilleur Président qu'ils pourraient avoir lorsque son père aura libéré le fauteuil présidentiel.

**Texte 21, JA, Art. info., 04/05/2012, §5.** Mais celle que les Sénégalais surnomment la Dame de fer<sup>1</sup> n'est pas du genre à se laisser faire. « Quand tout l'entourage du président lui disait : "Oui, c'est génial" ; moi je lui disais : "Non" », explique-t-elle. À force, Wade s'en est lassé... En janvier 2011, il lui propose le ministère de la Fonction publique - un placard -, quand elle espère la primature. Elle refuse puis, trois mois plus tard, claque la porte du PDS (...).

**Texte 1, Le Soleil, interview, 22/06/2012, §27, Alioune Tine.** On a eu la chance d'avoir Abdou Diouf. Le pluralisme, c'est lui. Qu'on le veuille ou non. Le pluralisme médiatique, c'est lui (...). Cependant, il faut dire que le pluralisme audiovisuel, c'est Wade. En dépit des violences qu'on a connues avec certains de ses sbires, il faut reconnaître qu'il a accepté le pluralisme audiovisuel.

**Texte 21, JA, Art. info., 04/05/2012, §2 (à propos d'Aminata Tall).** (...) la voilà chargée par le nouveau président, Macky Sall, de traquer ses anciens amis, parmi lesquels les conseillers de Wade qui ont eu le mauvais goût de voler quelques meubles qu'ils pensaient plus à leur place dans leur villa que dans les locaux de la République.

**Texte 5, Walf, interview, 22/02/2010, §15, Moustapha Cissé Lô,** Le Sénégal est en train de tomber dans le lot des pays monarchiques (...) Tanja avait l'argent, l'armée et il faisait ce qu'il voulait. Je ne souhaite pas que le président Abdoulaye Wade tombe dans ce piège. Il est entouré par des gens qui disent qu'ils ont des partis or, les partis de la mouvance présidentielle sont largement minoritaires dans ce pays et ne sont pas crédibles. Il faut qu'ils arrêtent d'applaudir Wade et le parti Pds (...).

**Texte 5, Walf, interview, 22/02/2010, §17. Moustapha Cissé Lô à propos de Wade** (...) Le président de la République doit lire et méditer ces actes pour le bonheur du Sénégal. Aujourd'hui, il est entouré de gens qui lui disent que le pouvoir lui appartient (...).

---

<sup>1</sup> Aminata Tall devient secrétaire générale de la présidence sous le régime de Macky Sall.

**Texte 10, Wal Fadjiri, interview, 12/10/2007, §29. Samir Abourizk :** (...) Ils savent que je ne mens pas. Alors qu'eux, ils mentent journellement au président Wade. (Il répète avec force). Titrez-le si vous le voulez. Journellement, ils sont en train de mentir à Abdoulaye Wade en disant qu'ils ont du monde derrière eux. Ils n'ont rien (...).

**Texte 6, JA, Art. info., 19/01/2009, §7.** Pour faire aboutir ce projet, Iba Der Thiam s'est allié avec un autre pilier du régime, Pape Samba Mboup, chef du cabinet présidentiel. Autrefois membre actif des « faucons » qui ont travaillé au limogeage de Seck de la primature, Mboup s'est depuis réconcilié avec ce dernier et milite ouvertement depuis plusieurs mois pour son retour. Thiam et Mboup ont joué leur partition pour convaincre Wade de réadmettre chez lui son « fils » égaré (...).

**Texte 7, JA, Art. info., 31/03/2009, §6.** (...) Premier à rompre le silence après la débâcle, Mboup<sup>1</sup> a asséné : « Le chef de l'État va tirer toutes les conséquences de cette défaite. » Non sans ajouter : « J'avais toujours dit qu'il fallait réunir toute la famille libérale. L'éviction successive de grands responsables de notre parti a conduit à cette catastrophe. » Ce grognard du régime est d'autant plus en colère qu'il a tenté une énième manœuvre de rapprochement, qui a échoué, à quelques jours des élections.

(...) Après avoir transmis le message à qui de droit, Mboup est revenu vers Seck : « Le président est très sensible à votre argument. Mais les boutefeux de la GC ont rejeté la proposition, estimant qu'ils n'avaient besoin de personne pour gagner à Dakar et à Thiès. »

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §46. (Macky Sall)** Oui. Je suis obligé de me protéger, sinon j'aurais été éliminé physiquement depuis longtemps par mes adversaires du PDS. Je ne mets pas en cause la hiérarchie ; les menaces dont je fais l'objet sont le fait d'illuminés.

**Texte 2, Walf, interview, 11/4/2009, §11. Macky SALL :** La suppression du deuxième tour ne peut pas se faire (...). Ce n'est pas possible que le Sénégal recule autant. Il faut sauver le peu qui reste de l'image du Sénégal. Ce sont des esprits excités qui veulent entraîner le président dans cette descente. Ma conviction est qu'il n'acceptera pas de se laisser entraîner à ce niveau (...).

**Texte 13, Walf art. info. 25/03/2009, §3.** (...) La prairie bleue n'ayant plus de personnage charismatique qui sache gagner, sur qui Abdoulaye Wade pourra-t-il compter pour reconstruire<sup>2</sup> son parti, aujourd'hui en lambeaux, mais, surtout, pour gagner en 2012 ? (...).

On remarque dans cette présentation que l'entourage n'est pas raisonnable. Par exemple, ceux qui suivent le fils du Président n'auraient pas un comportement adéquat. Ce qu'explique l'usage, dans le dernier exemple précité, de la métaphore « la prairie bleue » : la prairie renvoie à des bêtes (moutons précisément) qui suivent aveuglément leur maître, et « bleue »

---

<sup>1</sup> Pape Samba Mboup, chef de cabinet du Président Wade.

<sup>2</sup> Après leur défaite aux élections locales en 2009.

désigne la couleur du Parti démocratique sénégalais (PDS) (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 65). Aux yeux des dénonciateurs du régime, les membres de l'entourage présidentiel sont dans « l'excès » : ils ne cessent pas de raconter des contrevérités et passent leur temps à « applaudir Wade et le parti Pds ». Le « mauvais compagnon » joue ainsi un rôle déterminant dans ce qui est appelé « projet de dévolution monarchique du pouvoir » au Sénégal. La nature de son rôle explique le type de nomination ou de qualificatif qui leur sont attribués ; des noms d'une valeur péjorative : « ses sbires », « ce grognard du régime », « les boute-feux de la GC ». En effet, l'« intention caricaturale s'articule au registre métaphorique qui tend à ridiculiser ou à déprécier les acteurs politiques construits par le discours satiriste, à l'aide des métaphores qui discréditent » (Thioune, *op. cit.*, 24).

Dans d'autres cas, la figure du « mauvais entourage » peut être une attaque *ad hominem* : « c'est parce que l'accusé n'a pas les qualités d'un bon leader qui s'est fait entourer de mauvais gens ou de gens incompetents », ou « parce que le leader lui-même porte les mêmes manquements que son entourage ». Cela est traduit dans le deuxième extrait cité ci-haut, de Youssou Ndour qui dit comment Wade a écarté tous ceux qui lui disaient la vérité, (texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §23).

Concernant la question précise de « dévolution monarchique », l'opinion politico-médiatique sénégalaise a fini de dresser une équipe du mauvais entourage du Président Wade, c'est-à-dire les noms de personnages à qui le citoyen averti de la situation politique durant l'alternance pense dès qu'on lui parle de « la clique de Wade », de la « prairie bleue », etc. C'est une « bande de malfaiteurs » bien organisée, avec une mission précise pour chaque membre. Un texte du corpus général est consacré à ces « voyous de la République ». Toutes les citations ci-dessous sont donc extraites de l'article d'information « Texte 26, *Wal Fadjri*, article informatif, 12/07/2011, « Menteurs, agresseurs, détourneurs... : Les voyous de la République! », Charles Gaïky DIENE, Yakhya MASSALY et Mohamed MBOYO.

**Texte 26, *Wal Fadjri*, article informatif, 12/07/2011, §4. L'entourage du Chef de l'Etat, plus particulièrement ce dont il convient d'appeler sa garde rapprochée, s'est, en moins de douze ans, distingué par des frasques innommables et des bévues inextricables (...). Cet état des faits a même fini d'éborgner l'image de la République qui est apparue, en de nombreuses occasions, comme un festival de la médiocrité. Mais ça, les voyous de la République, comme on les surnomme dans certains milieux, n'en ont cure !**

- §5. Des scandales à répétition, des bavures délibérées et des délits voulus pour ne pas dire convenus, 9 proches de Wade, par leur insouciance pour leur propre image, ont ainsi particulièrement marqué les Sénégalais (...).

**Farba Senghor : ‘Gaston la gaffe’<sup>1</sup>**

- §7. Défenseur zélé du président Wade, Farba Senghor, alors ministre, a posé des actes qui n’honorent pas la République. C’est le cas du saccage en Août 2008 des locaux de deux quotidiens (...). Lui, le chef de gang, n’a jamais été inquiété.

**Mouhamed Lamine Massaly : le pyromane de Thiès**

- §9. Autre ‘Baye Fall’ du président Abdoulaye Wade (...). ‘Fou’ de Wade, le jeune libéral a purement et simplement tenté en Janvier 2010 d’incendier la tribune où les socialistes étaient en meeting dans son fief, à Thiès (...).

**Cheikh Tidiane Sy : le théoricien du complot de minuit**

- §10. (...) Cette nuit, sur la base d’informations non vérifiées, le Garde des Sceaux a annoncé à la nation ‘un complot visant la réalisation d’un coup d’Etat tué dans l’œuf’ (...).

**Karim Wade : ‘Monsieur 15 %’**

-§11. Le fils du président est souvent cité dans des scandales portant sur de l’argent (...).

- §12. Récemment, son appel à Bourgi pour demander l’intervention de l’armée française n’a rien fait pour arranger son image très écornée (...).

**Awa Ndiaye : les fourchettes et les cuillères**

- §13. (...) Il a été relevé, par exemple, qu’un tapis de prière a été acheté à 15 850 francs Cfa (...), une cuillère grand modèle à 37 mille francs Cfa la pièce et un couteau grand modèle à 42 mille francs pièce. Comme quoi, Awa Ndiaye aime jeter l’argent du contribuable sénégalais par la fenêtre (...).

**Aliou Sow : le ciseau du Maître**

- §14. (...) Aliou Sow est le bras exécutant du découpage administratif qui a endeuillé le Sénégal avec la mort à Sangalkam du jeune Malick Ba abattu par un gendarme (...).

**Amadou Kane Diallo : ministre-conseiller à tout faire**

---

<sup>1</sup> Nous reprenons les titres des différents paragraphes de l’article.

- §15. (...) Amadou Kane Diallo, alors Dg du Cosec, a été sanctionné par le rapport de l'Ige en 2010. Le salaire de base brut mensuel du Dg du Cosec était fixé à 5 millions de FCFA, avaient signalé les enquêteurs de l'Ige (...).

**Lamine Faye : Garde du corps et de tout le reste**

- §16. Son nom avait été cité dans l'affaire de l'agression de Talla Sylla en 2003 (...).

**Alioune Diop : l'agresseur de Chicago**

- §17. Alioune Diop, directeur adjoint du cabinet politique du chef de l'Etat, a été cité parmi les agresseurs du journaliste Souleymane Jules Diop (...).

**Serigne Mbacké Ndiaye : le porte-démentis du Palais**

- §18. Lui, on a l'impression qu'il ne sait pas encore sa mission. Chaque fois qu'il convoque la presse, c'est pour servir des démentis. Des démentis qui ont le vice de mouiller le chef.

Statut politique reconnu officiellement	Désignation du personnage décrié et éléments discursifs illustrant la démesure
Farba Senghor, ministre des transports et chargé de la mobilisation du PDS	« <u>Gaston la gaffe</u> » : en référence au personnage de bande dessinée du même nom connue pour ses « gaffes », à cause des saccages des locaux de deux journaux sénégalais dont il est accusé. « Défenseur zélé du président Wade », « le chef de gang »
Mouhamed Lamine Massaly, membre du comité directeur du PDS	« Autre ' <u>Baye Fall</u> ' du <u>président</u> Abdoulaye Wade » : le Baye Fall est un fidèle entièrement dévoué à la cause du mouridisme ; il est l'incarnation du zéléteur qui suit sans hésiter le <i>ndigël du Khalife</i> . Parmi les différentes acceptions du mot, il y a « inconditionnel, adepte fanatique » ((Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 64). C'est l'image attribuée à Massaly qui a tenté d'incendier la tribune lors d'un meeting de socialistes à Thiès.
Cheikh Tidiane Sy, ministre de la Justice	« <u>le théoricien du complot</u> de minuit » : il aurait rapporté au Président la préparation d'un coup d'État par des jeunes de l'opposition politique. Ce qui s'est révélé faux.

**Tableau n°7: l'image des membres de l'entourage présidentiel**



<b>Statut politique reconnu officiellement</b>	<b>Désignation du personnage décrié et éléments discursifs illustrant la démesure</b>
Awa Ndiaye, ministre de la Culture, du Genre et du Cadre de vie	« Awa Ndiaye aime <u>jeter l'argent du contribuable sénégalais</u> par la fenêtre » : accusée de surfacturation avec les révélations sur les prix incompréhensibles d'ustensiles de cuisine. Dans l'opinion sénégalaise durant l'alternance, elle est vite devenue « <i>Awa koudou Ndiayey</i> », autrement-dit : « Awa Cuillères Ndiaye », en rapport à l'affaire des ustensiles surfacturés.
Amadou Kane Diallo, ministre-conseiller	« ministre-conseiller <u>à tout faire</u> », accusé de corruption.
Karim Wade, ministre d'État-ministre de l'Énergie	'Monsieur 15 %' : selon l'opposition politique, le fils du Président ne compte que sur les faveurs de son père, par les 15% projet de loi du ticket présidentiel <sup>1</sup> , pour remplacer celui-ci. C'est la « dévolution monarchique du pouvoir ».
Aliou Sow, ministre de la Décentralisation	« <u>le ciseau du Maître</u> », l'opposition et les mouvements citoyens reprochent à Aliou Sow de mener une politique de découpage administrative allant dans le sens de favoriser les visées électorales de son chef, le Président de la République.
Lamine Faye, garde du Corps du Président Wade	« Garde du corps et <u>de tout le reste</u> », cité dans l'agression de Talla Sylla, secrétaire général du parti <i>Jëf-Jël</i> , avec des marteaux.
Alioune Diop, directeur de cabinet politique adjoint du Chef de l'Etat.	« <u>l'agresseur</u> de Chicago », cité parmi ceux qui ont attaqué le journaliste Souleymane Jules Diop, virulent détracteur du régime de Wade, lors du passage du Président aux Etats-Unis.
Serigne Mbacké Ndiaye, porte-parole du Président Wade	« le porte-démentis du Palais » : « on a l'impression qu'il ne sait pas encore sa mission. », avec les nombreuses déclarations dont le fond est toujours contredit par d'autres acteurs (journalistes, politiques, etc.).

(Suite du **tableau n°7** : l'image des membres de l'entourage présidentiel)

<sup>1</sup> Voir *chap. 5, 2.2.*

### 2.1.3. Le transhumant politique : image d'un personnage controversé en politique ?

Débattre de la démocratie consiste également à s'intéresser aux comportements des différents acteurs. C'est ce que nous avons exposé (voir *chap. 1, 1.4*) sous l'appellation *discours des valeurs*. Toute attitude contraire à ces « valeurs » est conçue comme une « perversion ». La transhumance est citée comme faisant partie de ces « travers », car elle renvoie à des « épisodes de reniements, de revirements » pour des « intérêts personnels » (Boumakani, 2008 : 499). Le passage suivant aide à mieux comprendre la situation peu ou presque pas enviable du transhumant politique, dont l'*image préalable* rendrait l'entreprise de persuasion de son auditoire difficile :

Empruntée au vocabulaire pastoral, la transhumance désigne la migration périodique des troupeaux à la recherche d'espaces plus favorables à leur sustentation et à leur épanouissement. Transposée à la vie politique, elle renvoie à l'attitude de l'homme politique qui migre d'un parti politique auquel il appartient au moment de son élection vers un autre parti, pour des intérêts personnels. (Boumakani, *idem*)

Durant la période de l'Alternance 2000, le phénomène de la transhumance aurait pris des proportions inquiétantes<sup>1</sup>, selon certains auteurs, observateurs ou hommes de la vie politique sénégalaise. D'aucuns pensent que la perte du pouvoir par le PS a poussé certains membres de ce parti à migrer vers le régime libéral, faute de pouvoir supporter le nouveau manteau d'opposant. Expliquant le phénomène de transhumance politique au Sénégal, le journaliste K. Fall (2014 : 93), pense que « les médias sénégalais devraient accorder moins d'importance à ces transhumants », et se préoccuper de questions plus importantes comme ceux du quotidien des Sénégalais. L'auteur explique, dans ce passage, comment ce phénomène est devenu un thème important dans le débat politique :

Les hommes et les femmes politiques manquent le plus souvent de conviction dans leurs engagements. Ainsi, les médias sénégalais ont forgé fort justement le mot "transhumance" en parlant des retournements de veste, des changements de partis ou d'amis politiques lors de l'arrivée au pouvoir d'Abdoulaye Wade. / Ainsi l'on vit des hommes et des femmes qui devaient tout à L. S. Senghor et à Abdou Diouf et qui étaient les plus virulents contempteurs du leader du "SOPI", Abdoulaye Wade, partir avec armes et bagages, se jeter dans les bras du nouveau pouvoir. En véritables mercenaires, ils avaient vite fait d'oublier leur

---

<sup>1</sup> Voir Texte 16, JA, Art. info., 27/09/2011, §4.

compagnonnage avec le Parti socialiste de L. S. Senghor et d'Abdou Diouf, qui les avait enrichis et promus aux plus hautes fonctions. (Fall, *idem*)

La pratique fera l'objet d'un thème d'actualité sous la gouvernance du Président Macky Sall que l'opposition politique accuse d'avoir favorisé le phénomène, en épargnant les « transhumants » menacés de poursuites judiciaires pour détournement de biens appartenant à l'État du Sénégal<sup>1</sup>.

Si nous nous intéressons au personnage du « transhumant », c'est parce qu'il apparaît aussi dans les discours sur la « dévolution monarchique » cités comme un type de « mauvais compagnon » du président de la République. Abdoulaye Wade avait également des « transhumants » qui n'ont pas su s'opposer à son projet de se faire succéder par son fils, puisque ce sont des gens qui pensent seulement à leurs intérêts personnels. Au contraire, les « nouveaux venus » « font perdre le sens des réalités au président et éloignent tous les fidèles de la première heure », comme le souligne un des extraits ci-dessous.

Au sein de notre corpus, nous retrouvons parfois l'idée de transhumance suggérée par d'autres mots dont « revenants » qui marque un aller-retour. En plus, le transhumant est souvent opposé aux « militants de première heure » ou « membres fondateurs du parti », statut qui consacre une légitimité à l'homme ou la femme politiques concernés<sup>2</sup>.

**Texte 5, JA, Art. info., 14/05/2009, §7.** La nouvelle équipe gouvernementale à forte coloration bleue (couleur du PDS) compte 14 nouveaux venus, parmi lesquels des « revenants » issus de la coalition Sopi conduite par le PDS, comme Aïda Mbodj ou encore Thierno Lô et Khouraïchy Thiam. La première a été élue maire de la commune de Bambey (centre-ouest du Sénégal) et les deux autres sont présidents de conseils ruraux à Darou Mousty et à Tambacounda. Leur retour est perçu comme une juste récompense après leur victoire dans leurs localités respectives (...).

---

<sup>1</sup> Aussitôt installé au pouvoir, le Président Macky Sall active ce qui était une de ses promesses de campagne électorale : juger et sanctionner toute personnalité, politique en particulier, inculpée dans un détournement de deniers publics. C'est la création de la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI) qui est parmi « les juridictions d'exception à caractère politique » (voir site officiel du gouvernement sénégalais, <https://www.sec.gouv.sn/juridiction-speciale>, consulté le 13 novembre 2019). La CREI deviendra célèbre par le jugement suivi d'un emprisonnement de Karim Wade, fils du président de la République sortant (Brossier, 2019 : 656). Le silence sur les cas de présumés coupables au début de la traque lancée par le régime, est commenté comme l'expression d'une justice sélective. C'est l'exemple d'Abdoulaye Baldé, ancien collaborateur de Karim Wade dans le cadre des travaux de l'Anoci pour lesquels le fils du Président est jugé : Baldé, ancien dignitaire du PDS, et par la suite, chef de son propre parti politique, l'UCS, est devenu l'allié du Président Macky Sall. Dans l'opinion publique, la coïncidence est troublante et suspecte : *l'arrêt des poursuites judiciaires contre Baldé est dû à son ralliement au régime de Macky Sall*.

<sup>2</sup> On pourrait mettre le « transhumant » et le « militant de première heure » dans un schéma rappelant celui du héros romanesque porteur de valeurs appréciées de tous et de l'anti-héros qui incarne tout ce qu'on rejette. Toutefois, dans le premier schéma, la valeur tient à l'ancienneté et/ou surtout à la fidélité au lien qui unit les membres du groupe.

**Texte 14, JA, Art. info., 12/04/2011, §7.** Dans le camp du président, le vide commence à se faire sentir. La faute, estime un ancien ministre de Wade, à un entourage de nouveaux venus « qui font perdre le sens des réalités au président et éloignent tous les fidèles de la première heure ». Tall, comme Gadio ou Savané, « n'a aucun poids politique, cela ne change rien », rétorque un proche de Karim Wade, le fils du président.

**Texte 2, JA, Art. info., 11/01/2010, §8.** (...), le 14 octobre, Aminata Tall, militante de la première heure et ex-maire de Diourbel, était nommée ministre d'État, secrétaire générale de la présidence. L'égérie du PDS, qui a perdu son écharpe au profit du socialiste Jacques Baudin après les locales du 22 mars, faisait ainsi son retour auprès de Wade (...).

Parmi les « revenants », le cas Aïda Mbodj est très illustratif : cette ancienne responsable du PS était connue pour avoir surnommé le Président Wade « Fantômas »<sup>1</sup>, du nom d'un personnage mystérieux et criminel d'un film français (Fantômas, 1964). A la défaite du PS, Aïda Mbodj a non seulement rejoint le régime de Wade mais elle fait partie des membres qui défendront le plus les idées du nouveau Président.

Généralement, la presse rappelle le discours de conviction ou de moralité tenu par l'homme ou la femme politiques avant leur transhumance. Le cas du « transhumant politique », le professeur Iba Der Thiam connu pour avoir longtemps théorisé sur le code d'honneur sénégalais, avec les valeurs que nous avons exposées plus haut (le *jom*, le *ngor*, la *kersa*... ; voir *chap. 1, 4*). En 1988, soutenant le Président Abdou Diouf sous le slogan « Abdo nu doy » (*Abdou, nous suffit*, en wolof)<sup>2</sup>, disait de l'opposant Abdoulaye Wade qu'il était un « candidat à la pensée incohérente » et que jamais il ne pourrait travailler avec ce dernier : « en 2000, à la suite de la première alternance démocratique de pays, le professeur Thiam ne s'est pas fait prier pour dissoudre son parti dans le PDS. Et être ainsi sous la direction du Pape du Sopi, l'homme "à la pensée incohérente, qui n'a ni suite dans les idées, ni logique dans le raisonnement" » (*ibid.*)

Face à la critique de transhumance, les orateurs politiques ont plusieurs éléments pour se défendre et tenter une réparation de leur image. A titre d'exemple, nous convoquons ci-après des extraits de discours où Thierno Lo qui a rejoint le nouveau régime de l'alternance 2000 réagit aux attaques de membres de l'opposition politique :

**Texte 1, Walf, interview, 25/02/2010, §27.** Nous avons pris les cassettes de Cheikh Anta Diop pour entrer dans les campagnes et faire de la formation idéologique. Alors qu'est-ce que

---

<sup>1</sup> Lire « Transhumance au Sénégal : les as de la pirouette politique », journal *Enquêtes*, 29 avril 2017 ; l'article présente quelques figures célèbres par leur transhumance dans la vie politique sénégalaise dont Aïda Mbodj, Sitor Ndour, Souleymane Ndéné Ndiaye, Djibo Leyti Ka surnommé l' « éternel transhumant », etc., (en ligne) <http://www.infos15.com/media/3910/big/souleu.jpg>, consulté le 13 novembre 2019.

<sup>2</sup> La transcription de l'auteur de l'article, mais c'est nous qui traduisons. (*op. cit.*)

ces gens (ceux qui les traitent de transhumants au Pds, Ndlr) peuvent nous apprendre ? Notre combat n'a pas commencé avec le Pds. Nous avons été dans une formation politique qui s'appelait la Cdp-Garab Gi et avons une ambition de faire ce pays. Et à un moment donné, on a vu que la complicité était telle que nous n'avions plus notre raison d'être. Et avons, en toute responsabilité, fait une fusion mais avec toujours l'objectif de faire ce pays. Nous nous sommes faits et nous sommes des éléments de conviction. Nous ne sommes pas venus pour nous servir mais pour servir la nation.

- §28. (...) Aujourd'hui que nous avons l'ambition de développer le Sénégal, de faire tous les sacrifices parce que nous ne pouvons pas prendre nos affaires et nous en aller quand le Sénégal brûle, parce que nous avons hypothéqué des maisons et employons des Sénégalais, pourquoi est-ce qu'on nous porte ce regard. Donc, si Wade décide aujourd'hui de nous permettre de montrer qui nous sommes, de permettre à tous les Sénégalais qui partagent sa vision et qui n'ont pour ambition que de faire le Sénégal, de venir au Pds, nous disons oui.

Dans une sorte de plaidoirie, l'orateur Thierno Lo explique les raisons de la fusion des membres de son groupe politique avec le régime de l'alternance 2000. D'abord, il évoque leur *légitimité* consacrée par leur long militantisme politique, précisément la campagne de proximité avec les discours sur cassette de Cheikh Anta Diop qui est une figure intellectuelle de renommée internationale. Leur combat pour le Sénégal a, selon Lo, « n'a pas commencé avec le Pds ».

Ensuite, leur choix serait motivé par des bonnes intentions, c'est-à-dire l'ambition qu'ils ont pour le Sénégal que l'orateur évoque plusieurs fois : « Nous (...) avons une ambition de faire ce pays. » ; « nous avons l'ambition de développer le Sénégal » et « ... à tous les Sénégalais qui partagent sa vision et qui n'ont pour ambition que de faire le Sénégal ». Nous avons vu ci-haut dans l'exposé des stratégies de réparation d'image comment l'argument des bonnes intentions peut être un moyen de *dilution ou la réduction de la responsabilité*. Leur migration politique vers le régime est, d'après Lo, acceptable, étant donné que leur choix leur recommande beaucoup « de faire tous les sacrifices » mais aussi de prendre des risques en ayant « hypothéqué des maisons ». Grâce à ces éléments, l'orateur Thierno Lo essaie de toucher la *cible affective*<sup>1</sup> de l'auditoire, c'est-à-dire une expression du *pathos*.

Enfin, par la présentation des attributs des membres de son groupe, Thierno Lo tente de ne pas leur reconnaître les principaux *caractères* du transhumant. Nous pouvons rappeler la définition aristotélicienne de l'*ethos* : la *preuve rhétorique* qui repose sur les *caractères* de l'orateur (voir *chap. 3, 2.1*). Il dit comment ils ont, « en toute responsabilité, fait » la fusion

---

<sup>1</sup> Voir le passage de l'analyse du corpus consacré au procédé de l'expression du *pathos* (pour un renforcement de l'*ethos*).

(avec le régime) pour l'intérêt du pays contrairement à l'image du transhumant motivé par l'intérêt individuel : « Nous ne sommes pas venus pour nous servir mais pour servir la nation. »

#### **2.1.4. Construction d'un *ethos* de conviction : étude de trois personnalités politiques**

La logique qui semble guider les acteurs politiques est *a priori* une logique partisane et/ou électoraliste, c'est-à-dire que les hommes politiques défendent avant tout les intérêts de leur camp, puisque la vie politique est un espace de combat entre les différents intervenants. Ne parle-t-on pas d'« arène politique »<sup>1</sup> ? Or le fait de parler pour son camp est traditionnellement vu, en science et même dans la conversation quotidienne, comme un obstacle à l'objectivité. L'orateur politique doit savoir gérer cette réalité, lui qui entend faire adhérer son auditoire à son discours. En termes d'analyse argumentative, on s'interrogera sur la façon dont les orateurs politiques construisent leur *ethos*, en tenant compte de l'image du groupe auquel ils appartiennent directement ou de leurs alliés. Nous avons montré, dans l'exposé relatif à la « dévolution monarchique », que l'exclusion des deux responsables politiques du PDS, successivement Idrissa Seck et Macky Sall, est commentée par plusieurs observateurs de la vie politique sénégalaise comme liée de près ou de loin à la présence du fils biologique<sup>2</sup> du Président. Seck aurait été sanctionné, parce que trop « pressé » de remplacer son mentor qui, lui, voyait plutôt son fils Karim Wade lui succéder, Macky Sall, lui, aura pour tort d'avoir demandé au fils un compte rendu des travaux de l'agence Anoci, devant l'Assemblée nationale (Brossier, 2019 : 665). Les deux cas de figures nous donnent la possibilité de voir comment les « exclus » ont géré leur *ethos*.

##### ***Idrissa Seck, « le fils prodigue »***

Premier grand exclu du PDS, Idrissa Seck, s'est toujours réclamé de la « famille libérale avec comme noyau le PDS » (Brossier, 2019 : 664), avançant qu'il est le « fils spirituel ou politique » du Président Wade. Tel est l'argument qu'il oppose à ceux qui l'accusent de former un « duo comploteur avec le Président Wade » quand il va répondre aux entretiens parfois médiatisés que lui propose son ancien chef de parti. Il incarne l'image du *fils*

---

<sup>1</sup> Le combat est également celui de l'art oratoire, ce qui pousse chaque acteur à user de plusieurs stratégies discursives pour convaincre, se légitimer, délégitimer autrui, etc. (Le Bart, 2010 : 79).

<sup>2</sup> Idrissa Seck et Macky Sall considérés comme les « fils politiques » du Président Wade (Brossier, 2019 : 663-664).

*prodigue*<sup>1</sup> qui décide de rentrer à « la maison de son père » après une aventure assez douloureuse (Thioune, 2016 : 65-66). Cependant, à la différence de ce personnage du récit biblique, Idrissa Seck ne reconnaît pas avoir tort, et se dit être le plus légitime pour porter l'héritage politique d'Abdoulaye Wade : « Après Wade, c'est moi ». Plus tard, il soutiendra qu'il entend, à défaut d'être à nouveau dans le PDS, s'appuyer « la machine libérale »<sup>2</sup> en puissant dans l'électorat du parti pour accéder au pouvoir. D'ailleurs, le départ de certains hauts responsables de son parti est commenté comme la sanction à un manque de constance du leader Idrissa Seck.

**Texte 5, JA, Art. info., 14/05/2009, §8.** Alors qu'il vient d'être totalement blanchi par la justice dans l'affaire des « chantiers de Thiès » qui l'avait conduit en prison de juillet 2005 à février 2006, il ne cache pas ses ambitions présidentielles (...). « Il n'y a ni équivoque ni ambiguïté. Je veux être le quatrième président du Sénégal. Après Wade, c'est moi », a-t-il affirmé face à la presse, le 4 mai, à Dakar.

**Texte 5, Walf, Art. info., 10/10/2010, §9.** L'ancien Premier ministre qui a définitivement enterré son parti politique précise que 'Rewmi, c'était un cadre d'hébergement quand j'ai été exclu du Pds. Ma maison politique, c'est le Pds'. Idy prétend même avoir l'oreille du 'vieux' qui l'écoute et le rejoint sur beaucoup de points de vue (...).

**Texte 2, JA, interview, 10/01/2012, §40.** Il y en a eu un, il n'y en aura pas deux. Et puis ce n'était pas à proprement parler un aller-retour. Il faut me faire justice : je suis resté fidèle au PDS. J'en ai été exclu, mais je ne l'ai jamais quitté. Quand l'opportunité m'a été offerte de revenir, je suis revenu, mais toujours en conformité avec les valeurs que je défendais.

**Texte 1, JA, Art. info., 27/07/2009, §7.** (...) À Seck, qui proposait de dissoudre dans le PDSL son propre parti, Rewmi, Wade a suggéré de garder sa formation et de poursuivre la discussion avec lui, dans l'attente d'une conjoncture politique favorable à son retour dans la « maison du père ». Au grand dam des jeunes de Rewmi, qui, alors que le chef de l'État recevait leur patron, publiaient une déclaration au vitriol, citant nommément Karim Wade comme étant « l'obstacle aux retrouvailles de la famille libérale ».

**Texte 6, JA, Art. info., 19/01/2009, §3.** Après quatre ans de disgrâce, dont huit mois de prison, celui qui fut accusé d'atteinte à la sûreté de l'État et de malversations financières est en effet revenu dans le giron présidentiel. « En période de guerre, il est plus digne de s'allier à son père et de périr que de s'allier avec l'ennemi pour tuer son père », a lancé l'ancien Premier ministre, sans préciser de quelle guerre le Sénégal était le théâtre (...).

---

<sup>1</sup> La parabole biblique (Luc, 15 : 11-32) mettant en exergue la séparation et les retrouvailles entre un père et son fils, qui témoignent des valeurs d'humilité et de pardon, a inspiré beaucoup d'auteurs littéraires, des artistes et des réalisateurs de films : *Le Fils prodigue* (film, 1955) de Richard Thorpe ; *Le Retour du fils prodigue* (tableau, 1663-1669) de Rembrandt, etc.

<sup>2</sup> Texte 19, JA, Art. info., 6/01/2011, §2

**Texte 1, JA, Art. info., 27/07/2009, §6.** (...) « En démocratie, ce sont les suffrages qui assignent les places, a lancé Seck à Wade. Les dernières élections nous ont départagés, Karim et moi. » Avant d'ajouter : « Karim est mon jeune frère. Je me dois de le protéger en tant qu'aîné de la famille. Nous devons tirer les leçons et reconstituer le parti pour ne pas perdre le pouvoir. »

Dans les deux derniers exemples précités, l'orateur Idrissa Seck rappelle qu'il est porteur des valeurs de défense et d'entraide familiales, successivement la dignité qui consiste à ne pas tourner le dos à ses parents<sup>1</sup> surtout dans les durs moments et la responsabilité en tant qu'aîné sur ses petits frères ou petites sœurs. Seck se présente tel un fils idéal, par un *ethos* de fidélité et de dévouement.

Si la position d'Idrissa Seck vis-à-vis de son ancien mentor est interprétée comme suscitant une suspicion, le concerné ou les membres de son parti politique ne manquent pas de rappeler les convictions qui ont animé le leader Idrissa Seck et sa légitimité dans le combat contre le projet de « dévolution monarchique », puisqu'il a été le premier à le dénoncer. Dans les extraits de discours suivants, la structure des Jeunes du parti Rewmi (d'Idrissa Seck) réagit aux attaques des responsables du mouvement citoyen M23. En effet, ces Jeunes se sont vus reprochés d'avoir adopté une attitude désobligeante lors d'une manifestation organisée par le M23, à laquelle ont pris part l'essentiel des partis de l'opposition et des mouvements citoyens, tous mobilisés pour le départ du Président Abdoulaye Wade :

**Texte 2, Walf, Art. info., 1/10/2011, §3.** Pour que nul n'en ignore, le Rewmi dit n'avoir pas mobilisé le 23 Septembre pour applaudir des politiques 'ayant été des complices dans le projet de dévolution monarchique du pouvoir et qui cherchent une nouvelle virginité à travers le M23'. Qu'il n'a pas non plus réuni ses forces jeunes pour être caporalisé au profit de politiques ou 'soi-disant intellectuels en recherche de raccourcis voire pour s'imprégner d'un combat'.

**Texte 2, Walf, Art. info., 1/10/2011, §4.** Pour eux, le combat contre la dévolution monarchique a été mené à temps et souvent seul par Idrissa Seck. 'Lequel l'a assumé jusqu'à ce que d'autres comprennent, enfin. Tout comme le combat contre la candidature de Wade', souligne le coordonnateur des jeunes du Rewmi (...).

L'image d'Idrissa Seck homme politique de conviction se traduit dans le fait qu'il n'a pas hésité à affronter « seul » son mentor Wade et assumé sa position (« Lequel l'a assumé... »). C'est également son parti politique qui ne fonctionne pas dans tout ce qui est ce qu'on peut

---

<sup>1</sup> Nous avons de l'intertextualité avec le discours héroïque du théâtre classique français : l'honneur qui réside dans la défense de la famille (*Le cid*, Pierre Corneille).



tenir pour anti-valeurs : « applaudir des politiques ayant été complices dans le projet de dévolution monarchique » ; des « soi-disant intellectuels en recherche de raccourci... ».

En outre, la construction d'une bonne image de leur leader apparaît aussi à travers la précision sur son rapport avec les jeunes de son parti. En effet, dans la vie politique de plusieurs États africains, la couche des jeunes et celle des femmes<sup>1</sup> sont parfois considérées comme des moyens d'accès au pouvoir par les candidats (Thioune, op.cit., 82), c'est-à-dire qu'elles sont plus utilisées pour la mobilisation lors des campagnes électorales qu'elles ne prennent une part active à la vie de leur parti ou à la marche du pays. Ce qui revient à faire des jeunes ou des femmes de simples observateurs. Le discours du mouvement de « Y'en a marre » (qui a contribué grandement à la défaite du Président Wade en 2012) en est une illustration. En faisant la « radioscopie d'une jeunesse insurgée au Sénégal », Sarr et Savané (2012) rapportent en quatrième de couverture que les membres du noyau<sup>2</sup> de « Y'en a marre » sont partis d'une « interrogation quasi-existentielle » : « *Les gars, est-ce qu'on va rester les bras croisés ?* ». Le mouvement va se doter de l'image d'une structure d'éveil citoyen (Thioune, op. cit., 38), tel que le montrent leurs slogans : leur « campagne, dénommée *Daas Fanaanal* (« se prémunir » en wolof) » est le slogan d'une « jeunesse prête à agir », avait pour objectif de « faire comprendre aux jeunes que c'est en votant qu'on est maître de son destin. »<sup>3</sup>

Les attentes qu'Idrissa Seck a sur les jeunes de son parti lui confèrent l'image d'un leader et d'un père responsables : « Qu'il n'a pas non plus réuni ses forces jeunes pour être caporalisé au profit de politiques ». Cela changerait avec ce que l'opinion publique reproche souvent aux hommes politiques sénégalais.

### ***Macky Sall, l'« ancien membre du PDS »***

Contrairement à Idrissa Seck, Macky Sall est celui qui dit rompre totalement avec son ancienne « famille politique ». Il l'a traduit en actes en démissionnant de tout poste obtenu sous la bannière du PDS mais surtout, en refusant toute occasion de dialogue avec ses anciens « frères de parti »<sup>4</sup>. L'image de celui qui a les yeux fixés sur sa trajectoire politique, se

---

<sup>1</sup> Soucieux du problème, le Président Abdoulaye Wade a fait voter un projet de LOI n° 2010-11 du 28 mai 2010, sur la Parité au Sénégal (cf. documents officiels, Awa NDIAYE, 2011).

<sup>2</sup> Constitué de jeunes rappers (Thiat, Kilifeu, Malal Talla dit « Fou malade » et le journaliste Cheikh Fadel Barro)

<sup>3</sup> Cette opération a porté des fruits puisqu'elle a permis, selon le coordonnateur Cheikh Fadel Barro, à plus de 300 000 jeunes de s'inscrire sur les listes électorales. (Texte 13, JA, Art. info., 03/08/2011, §6 et §7).

<sup>4</sup> Au PDS, le mot *frères* est usuel ; au PS, ce sont des *camarades*. Nous avons des exemples de ces appellations dans les textes de notre corpus : pour le PS, on remarque l'emploi répétitif (6 occurrences) du mot « camarade » chez Ousmane Tanor Dieng (Texte 7, *Wal Fadjiri, interview, 5/07/2011*) ; pour le PDS, nous avons des

souciant peu des avis des autres, Macky Sall l'a incarnée non seulement vis-à-vis du PDS mais aussi dans son engagement au sein de la coalition politique *Benno Siggil Senegaal* (*Ensemble pour relever le Sénégal*) qui a porté la contestation générale contre le régime sur la base des propositions des *Assises nationales*<sup>1</sup> tenues entre juin 2008 et mai 2009. Plusieurs analystes voient dans sa démarche de singularité l'élément qui lui a fait gagner les élections présidentielles en 2012 : pendant que ses alliés de la coalition Benno se regroupaient à Dakar pour manifester contre la candidature d'Abdoulaye Wade, Macky Sall faisait sa tournée nationale avec son parti<sup>2</sup>. Chez ce dernier, l'*ethos* de conviction se traduit par l'idée d'une constance dans les idées et les actes, et une rupture avec le parti du président Wade. Nous exposons ci-après des éléments illustratifs de sa position politique dont la plupart sont extraits d'une interview que Sall a accordée au journal *JA*.

- ✓ Macky Sall ne regrette pas sa rupture avec le PDS. Il ne sait plus rien (« je ne sais pas ») ni n'a plus envie de se prononcer sur les affaires propres à ses anciens compagnons (« Je n'ai rien à dire de plus »).

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §20. (à propos du Président Wade)** De son fils, peut-être, ou d'un autre, je ne sais pas...

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §26. (à propos d'Idrissa Seck)** Non. Lui c'est lui, et moi c'est moi. Nous avons des parcours et des projets politiques différents. Je n'ai rien à dire de plus.

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §3.** (...) Pour Macky Sall, c'en est trop. Wade, les humiliations, c'est terminé. Il claque la porte du parti et crée, en décembre 2008, l'Alliance pour la République (APR), la formation dont il portera les couleurs à la présidentielle du 26 février. Des regrets ? Jamais, assure l'intéressé. « Je rends grâce à Dieu de ma disgrâce. »

- ✓ De façon anaphorique, l'orateur Sall confirme qu'il ne se rangera devant aucun homme politique, encore moins ceux du PDS. Il traduit cela en mettant en exergue sa personne, à l'aide de plusieurs formes comme la thématization (« moi, l'unicité, je l'accepte ... ») mais aussi en disant explicitement que la seule option envisageable de le

---

exemples du mot « frères » (voir le développement de l'argument d'*ethos* du groupe d'appartenance, *chap. 6, 6.2*)

<sup>1</sup> Vastes consultations tenues par l'opposition politique et des personnalités intellectuelles et/ou de mouvements citoyens en réaction, avançant que « le Sénégal traverse une période difficile de son histoire. Dans la plupart des domaines de la vie nationale, les fruits de l'alternance démocratique n'ont pas tenu les promesses des fleurs du 19 mars 2000. » (en ligne), <http://www.assisesnationales.org/?ans=his&his=231164>, consulté le 04 novembre 2019.

<sup>2</sup> Macky Sall a pris de la distance avec les leaders de l'opposition au sein même de la coalition *Benno Siggil Senegaal* (Texte 19, *JA*, Art. info., 6/01/2011, §12).

voir travailler avec Idrissa Seck ou Karim Wade, c'est que ces derniers soient dans « une équipe » qu'il dirige.

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §7.** Non. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faut à tout prix une candidature unique. Moi, l'unicité, je l'accepte en religion, pas en politique. Dans une élection à deux tours, la diversité des candidatures équivaut à une primaire. En revanche, les membres de Benno devront signer un pacte de soutien pour le second tour.

- §8. Travailler pour Karim Wade ? Impossible ! Mais il peut toujours rejoindre une équipe que je dirige...

- §38. *(à propos de Karim Wade)* S'il est dans une équipe que je dirige, pourquoi pas. L'inverse est exclu.

- §32. *(à propos d'Idrissa Seck)* Pourquoi pas. Si demain je suis président, il pourra contribuer à la marche du Sénégal au sein d'une équipe plurielle.

**Texte 19, JA, Art. info., 6/01/2011, §10.** (...) Brisant son image d'éternel second, il a surpris son monde en coupant les ponts avec la famille libérale. « Le divorce est consommé. Un retour est impossible », jure aujourd'hui le président de l'Alliance pour la république (APR). « Je souhaite au contraire que les partisans du PDS me rejoignent. ». Un appel qui ne laisse pas insensible : « Il est sérieux et il a su se faire un nom auprès des Sénégalais », juge un cadre du parti libéral.

✓ L'*ethos* de fermeté et constance dans ses idées se révèle par les formules par lesquelles, l'orateur Sall donne des positions sans ambiguïté. Ce sont ses convictions qui lui ont valu d'être exclu du PDS, car il devenait, aux yeux de l'entourage du Président Wade, un obstacle à éliminer : il ne serait pas du lot de ceux qui portent le « projet de dévolution monarchique du pouvoir ».

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §10.** Je l'ai toujours dit : le maintien de ma candidature ne dépend pas de Benno. Benno ne se réduit pas à Tanor ou à Niassé, malgré tout le respect que j'ai pour eux.

- §14. La transparence, nous devons l'exiger. Nous devons déjà faire en sorte que la distribution des cartes d'électeur se déroule normalement et, le jour du scrutin, nous devons nous mobiliser pour être présents sur le terrain. Il va falloir être très vigilant.

- §18. En 2007, peu avant que je prenne la présidence de l'Assemblée nationale. Wade venait de remporter la présidentielle. Pour son entourage, j'étais devenu un obstacle qu'il fallait éliminer. Tout était fait pour qu'on aille vers une « dynastisation » du pouvoir. Évidemment, aujourd'hui, le projet est à l'eau, mais ça ne veut pas dire qu'il a été définitivement abandonné.

✓ L'expression de valeurs de vie commune : Macky Sall montre que, malgré sa fermeté dans son combat politique, il n'en reste pas moins humain, d'où les rapports de paix qu'il entretient avec Karim Wade. S'il magnifie la visite de courtoisie à son domicile par ce dernier, Macky Sall ne manque pas de signaler qu'il n'a pas été prévenu : */le fait que le fils du Président ne sache son hôte pas prévenir est une attaque personnelle glissée dans le récit de la petite anecdote (la visite de Karim Wade)/*.

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §34 (à propos de ses relations avec Karim Wade) Ni hostiles ni cordiales** : nous n'en avons pas. Il n'y a pas très longtemps, en revenant de Kaolack, il est allé chez moi, à Fatick. C'est gentil, mais j'étais à Dakar. Peut-être que la prochaine fois il me préviendra avant, pour que je sois là.

- §39. Quand vous étiez au perchoir, vous aviez convoqué Karim Wade pour qu'il s'explique sur les comptes de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci). Pourquoi ne pas avoir d'abord prévenu son père ?

- §40. C'est un oubli. Cela ne me paraissait pas extraordinaire. Avant lui, on avait reçu d'autres ministres à l'Assemblée nationale : c'est normal dans une démocratie.

Dans les deux derniers exemples, le journaliste confronte Macky Sall au principe de vie commune que Karim Wade aurait manqué : *prendre le soin de prévenir avant de faire certaines choses*. Pour se défendre, il avance l'argument de l'oubli mais surtout le principe démocratique qui n'exige pas d'avertir le président de la République avant de convoquer un haut responsable pour qu'il rende compte à l'Assemblée nationale ; créant un implicite du discours : */à l'opposé de Karim Wade, je n'ai manqué à aucune règle de bienséance/*.

### ***Moustapha Cissé Lô, « un homme politique libre »***

Dans l'opinion sénégalaise, le responsable politique du parti APR, Moustapha Cissé Lô, jouit de l'image préalable d'homme franc, qui ne baisse pas l'échine, d'un téméraire, étiquette qu'il partage avec d'autres personnalités comme Barthélemy Diaz<sup>1</sup> du PS (cf « *annexes images préalables* »). L'analyse du discours de son interview nous permet d'aborder la place de son « je » dans son groupe d'appartenance. L'orateur Lô emploie plusieurs procédés, particulièrement la « surassertion » (J'ai dit et redit) ; la forme conditionnelle « si..., je ... » qui permet de proférer la menace ou l'avertissement ; l'*ethos dit* (Je suis libre et démocrate...); le style catégorique pour incarner un *ethos* de rigueur (une fois pour toutes

---

<sup>1</sup> Moustapha Cissé Lô dit « El Pistolero » et Barthélemy Diaz sont deux politiques de cette période de l'Alternance 2000, dont l'opinion publique a fini d'attribuer l'image de porteurs d'armes à feu, vue leur promptitude à sortir une arme lors des manifestations politiques. Etant donné que la société sénégalaise n'a pas la culture des armes à feu, les deux politiques se construisent alors une place particulière sur la scène politique.

...), etc. On constate dans son discours le passage du « nous » de son parti directement au « je » (je, personnellement), c'est-à-dire à une nette distinction entre *ce que son parti décide* et *ce que lui croit*. Il dit qu'il sera prêt à désapprouver son parti si la vision de celui-ci n'est pas en adéquation avec ses convictions propres.

**Texte 5, Walf, interview, 22/02/2010, §3, Moustapha Cissé Lô.** J'ai dit et redit que je ne serai jamais du Pds et ceux qui sont dans ce parti, je ne les considère même pas (...). Et aujourd'hui, je soutiens Macky Sall. Mais, si demain, il pose des actes antidémocratiques, je le quitte. Je suis libre et démocrate, c'est pourquoi je pense que Wade doit arrêter ses dérives qui peuvent conduire le Sénégal vers le chaos demain.

- §5. Autrement dit, quelqu'un qui crée un parti politique, c'est pour conquérir le pouvoir. C'est exactement ce que nous voulons faire en créant l'Apr. (...) Je veux préciser aux Sénégalais, une fois pour toutes, que la problématique de la candidature unique est réelle. Mais, je pense que nous ne sommes pas dans un parti mais dans un cadre de concertation (...).

- §11. Notre parti est dans Bennoo. Mais, nous ne sommes pas preneurs pour la candidature unique et nous avons un projet de société pour le Sénégal, un programme que nous allons dérouler. Et personnellement, je vais me battre au niveau des instances de Apr où je vais proposer, dès ce soir (hier, Ndlr) en réunion de directoire, au parti et ses alliés qui se reconnaissent dans notre groupe, de déposer la candidature de Macky Sall en 2012 contre Abdoulaye Wade (...).

- §13. Nous sommes pour un code électoral consensuel, transparent et clair, pour une Constitution claire. A ce sujet, j'engage mon parti, l'Apr qui ne peut pas faire du combine bère (complot, Ndlr). Nous avons un programme bien ficelé que nous présenterons aux Sénégalais qui le jugeront, le moment venu (...).

Cissé Lô n'hésite pas à maintenir une image de réputation qui lui est favorable, car la franchise et le fait d'être un « esprit libre » sont appréciés dans l'arène politique, là où les « suiveurs » constituent une catégorie d'hommes politiques à rejeter. Non seulement Cissé Lô dit son *ethos*, « je suis libre et démocrate », mais il emploie une surassertion pour mieux le renforcer : « J'ai dit et redit que je ne serai jamais... ». Il arrive souvent que l'orateur rappelle de façon explicite son image préalable pour se confronter à son interlocuteur.

En guise de conclusion sur l'*ethos* de l'expression d'un *ethos* de conviction, le choix des trois profils de personnalités politiques connues de la scène publique sénégalaise, nous a permis de voir comment ces derniers essaient de ne pas porter l'image du « mauvais compagnon », à partir de la gestion de leur *ethos* de membre ou d'ancien membre de groupe.

Nous ne disposons pas d'éléments d'analyse pragmatique pour définir l'impact de chacune des trois postures. Néanmoins, nous pouvons constater les faits existants suivants : Macky

Sall et Moustapha Cissé Lô, qui n'ont pas négocié la place de leur « je » dans le groupe d'appartenance, ont connu un succès politique en devenant, successivement, président de la République et député du parti au pouvoir. Idrissa Seck, dont la position du « je » par rapport au groupe du PDS est vue par l'opinion publique (cf « annexes *images préalables* ») comme suspecte<sup>1</sup>, est vaincu aux élections présidentielles en 2007 et 2012, et reste le Secrétaire général d'un parti secoué par le départ de quelques hauts responsables<sup>2</sup>. Nous pouvons citer l'argument selon lequel l'ambivalence de l'acteur politique n'est pas une valeur sûre dans son domaine : disposant de plusieurs facettes, Philippe Poutou, candidat du NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), présente son identité d'ouvrier et entend le rester (Krieg-Planque, 2019 : 10).

### 2.1.5. L'*ethos* de bienveillance, un dévouement à l'intérêt général ?

La politique étant définie étymologiquement comme l'art de gérer la Cité, les principaux acteurs du domaine ont toujours pour objectif principal d'arriver à faire adhérer le collectif à leur position. Cet état d'esprit implique une posture donnée, c'est-à-dire « se soucier des autres » qui fait appel au « sacrifice de soi », et qui s'oppose à « se soucier de soi » qui renvoie à l'« égoïsme » (Todorov, 1989 : 201). Nous avons remarqué, dans l'exploitation des éléments du corpus, des acteurs qui ont essayé de se doter d'un tel *ethos* de bienveillance dans leur discours :

**Texte 3, JA, Art. info., 06/01/2011, §2.** Fin octobre, le chef du Front pour le socialisme et la démocratie/Benno Jubël (FSD/BJ), dont on dit dans les milieux politiques qu'il ne représente rien, a d'ailleurs fait la une des journaux à la suite d'une sortie de Serigne Mbaye Thiam, un cadre du Parti socialiste (PS, membre du BSS), contre lui. Ce dernier estime que Dièye s'est « auto-exclu de Benno en multipliant les absences aux réunions ». Réponse de l'intéressé, joint par JA : « L'opposition doit être solidaire et se concentrer sur les débats d'idées, les stratégies, pour mettre un terme aux méthodes de gestion et de gouvernance qui ont prévalu pendant cinquante ans, et proposer aux populations un programme de développement sérieux. L'heure est aussi à la relève et au rajeunissement de la classe politique. » Et de conclure : « Je respecte trop les Sénégalais pour dire n'importe quoi. Et je suis fier d'avoir subi ces attaques ! »

---

<sup>1</sup> Les relations entre Abdoulaye Wade et Idrissa Seck sont vues dans l'opinion publique comme celles de comploteurs. On peut le lire dans des passages de notre corpus, où le journaliste parle de la négociation d'un ralliement de Seck (« Comment a-t-il négocié son ralliement ? »), de la « la comédie du pouvoir jouée par le président Wade et son ancien directeur de cabinet », digne « d'une tragédie antique rendue indigeste à force de rebondissements » (Texte 6, JA, Art. info., 19/01/2009). « Au sein du parti, certains reprochent à Seck d'être un pion du fils du chef de l'État » (Texte 16, JA, Art. info., 27/09/2011, §9).

<sup>2</sup> « ... les Sénégalais ont assisté au retour d'Idrissa Seck, l'ancien Premier ministre banni pendant quatre ans, dans le giron du président Abdoulaye Wade. Résultat, Rewmi, sa formation, est divisée. » (Texte 4, JA, Art. info., 26/01/2009, §3).

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §15, Youssou Ndour.** (...) Ça fait six mois ! Je n'ose pas croire qu'on empêche un artiste comme moi de réaliser un tel projet. Youssou Ndour a son travail de musicien. Ce n'est pas lui qu'on bloque, mais cent autres personnes qui attendent un emploi.

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §34-** Et Youssou candidat à la présidentielle ?

- **§35, Youssou Ndour.** Je n'ai pas d'ambition personnelle. Mais je vois l'affection que les gens ont pour moi. Ils soutiennent mes initiatives. Ça me touche.

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §37-39, Youssou Ndour.** [Rires]. Ça n'a pas été aussi facile que ça en a l'air. Grâce à ma musique, je gagne de l'argent que j'investis dans des projets. Je ne gagne pas d'argent avec mes autres activités. J'en perds même souvent, comme avec TFM, qui tarde à démarrer.

- **JA.** Pourquoi continuer ?

- **Youssou Ndour.** J'emploie près de 150 personnes. C'est le plus important.

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §41.** On dit que je suis l'homme le plus riche du Sénégal, mais c'est faux. J'ai acquis des biens. Grâce à Dieu, l'avenir de mes enfants est assuré.

**Texte 16, JA, Art. info., 09/01/2012, §11.** Issu d'un milieu modeste du quartier populaire de la Médina à Dakar, Youssou Ndour, 52 ans, n'a pas fait d'études supérieures. Reconnu sur la scène internationale, le chanteur s'est dit prêt à abandonner toutes activités artistiques, mais aussi ses affaires et son groupe de presse. « Le Sénégal est beaucoup plus important que tout ça », a-t-il affirmé.

**Texte 3, JA, Art. info., 24/12/2011, §3, (Idrissa Seck).** « J'ai une communauté de destin avec le Sénégal, nous explique-t-il. Ce qui m'intéresse moi, c'est qu'un Sénégalais sur deux vit au-dessous du seuil de pauvreté. J'ai vu ma mère porter le toit de notre case, par jour de pluie, pour qu'il ne s'écroule pas sur ses enfants. J'ai vu mes parents se saigner pour ma santé et pour mon éducation. Et ce que je suis devenu par la suite est le résultat de l'effort de ces gens-là. Aujourd'hui, ce parcours exceptionnel, je le veux pour chaque Sénégalais. »

Si Cheikh Bamba Dièye, par amour pour le Sénégal accepte les injures des autres, Youssou Ndour, lui, met l'accent sur son désintéressement personnel dans tout ce qu'il entreprend. Tous deux veulent porter l'*ethos* de gens qui sont animés de valeurs élevées et distinguées, car ils s'activent pour un intérêt supérieur au leur. Ce sont des acteurs politiques qui ont un idéal, d'après l'image qu'ils veulent donner d'eux dans leur discours.

Dans le dernier extrait, Idrissa Seck emploie le « storytelling », défini d'une façon simple comme « l'art de raconter des histoires » (Bordeau, 2008 : 93), qui est fortement influencé par « l'art du récit de vie ». Cette forme du discours se retrouve dans plusieurs domaines, essentiellement en économie qu'en politique, où on lui prête de servir à la manipulation (*op. cit.*, 94) : en économie, il pose la question du rôle de la « magie du récit » dans ledit *champ* ;

en politique, il constitue une véritable « arme » de communication. Ainsi, Seck se construit un *ethos de proximité* avec les sénégalais, surtout ceux qui subissent le plus les dures conditions de la vie. Il veut fusionner son destin à celui de tout Sénégalais, comme il le dit de façon explicite. Cela est un moyen efficace d'obtenir l'adhésion de son auditoire avec qui on partage les mêmes souffrances de la vie.

En outre, au sujet de chacun des orateurs, nous pouvons avoir une autre lecture de ce qu'ils renvoient à l'auditoire : l'implicite chez Cheikh Bamba Dièye, c'est que l'image qu'il se fait du Sénégal dépasse les injures dont il est la victime ; tandis que Youssou N'dour suscite le sentiment de compassion chez l'auditoire par la référence à son action humanitaire : sans son entreprise, des milliers de pères ne pourraient pas nourrir leur famille. Autrement dit, Dièye fait de la *réparation d'image* et N'dour convoque le *pathos* pour renforcer son *ethos* d'un bon père de famille et d'un excellent chef d'entreprise, qui lui présageraient d'être un bon politique. En définitive, leur *ethos* de gens dévoués à l'intérêt général peut signifier au niveau politique, l'expression d'un patriotisme.

En définitive, les exemples précités traduisent la vision de la nation sénégalaise, fortement influencée par celle française, dont l'un des éléments fondateurs est le désir de vie commune (voir *chap. 1, 2.2.*, la conception d'Ernest Renan). De façon imagée, les Sénégalais constituent une seule âme. L'*ethos* de proximité paraît un bon procédé pour signifier cette réalité discursive. C'est le cas des expatriés sénégalais au Canada qui expliquent le sens de leur engagement : « Malgré le fait que nous vivons loin du pays, nous souffrons aussi d'une telle situation' ». Au-delà du sentiment exprimé aux compatriotes, les orateurs politiques se dotent d'un *ethos* d'humanité, qu'ils entendent livrer à leur auditoire.

**Texte 14, Walf, art. info., 18/07/2011, §5.** (...). Bara Mbengue<sup>1</sup> a évoqué la situation sociale du pays, la non satisfaction de la demande sociale, le non règlement des questions comme les inondations, l'électricité. 'Un décor qui plonge le peuple sénégalais dans une situation intenable. Malgré le fait que nous vivons loin du pays, nous souffrons aussi d'une telle situation'<sup>2</sup> (...).

---

<sup>1</sup> Un expatrié sénégalais au Canada interrogé lors d'une manifestation politique.

<sup>2</sup>Appartenance au groupe : *ethos* sénégalais, grâce à l'expression des sentiments, le *pathos*.



## **2.2. Les grandeurs collectives, des communautés de validation politique**

L'idée du groupe d'appartenance peut être invoquée pour servir plusieurs stratégies discursives, selon la visée argumentative du discours émis. Nous pouvons nous référer à C. Le Bart (2010 : 80-83) pour une typologie de cette réalité du discours qu'il appelle les « grandeurs collectives », c'est-à-dire « les points d'appui à partir desquels les professionnels de la politique tentent de stabiliser leur prétention à monopoliser la parole politique légitime ».

Toutefois, avant de chercher à « se légitimer », les hommes politiques veulent d'abord s'identifier à l'ensemble qu'ils citent. Ce qui répond à la question longtemps centrale dans « l'histoire des sciences sociales en général, des sciences du langage en particulier », sur « qui parle » réellement, étant donné que le discours est considéré comme le moyen de faire « exister » les politiques : Simone Veil et Robert Badinter sont connus de la mémoire collective grâce à leurs plaidoyers, respectivement pour la légalisation de l'avortement et l'abolition de la peine de mort (Le Bart, 2010 : 77 et 79). Le Bart (*op. cit.*, 80-83) dégage trois principaux « points d'appuis » sous le vocable de « registre » :

- la grandeur *élective*, qui pousse les politiques à se tenir comme porte-parole de la voix de leurs électeurs, le peuple en général ;
- le second registre est celui qui paraît le plus *partisan*, car il renvoie à la formation ou à la famille politiques de l'orateur ;
- « Le registre de l'*efficacité* et du *pragmatisme* s'est imposé comme forme dépolitisée du discours politique. »

Nous voulons mettre l'accent sur des communautés qui se créent et ont un rapport avec l'idée d' « exception sénégalaise », en l'occurrence les communautés religieuses vues comme des réservoirs électoraux : le peuple étant une entité politique qu'on retrouve dans tous les États et qui a fait l'objet de plusieurs études.

### **2.2.1. La communauté intellectuelle et scientifique de validation**

Le débat démocratique interroge souvent chaque intervenant au nom de quoi il parle, ou sur quelle base il agit. Qu'il en soit interpellé explicitement ou pas par son interlocuteur, l'orateur sait qu'il faut rassurer son auditoire sur le fondement de son discours : */pourquoi devrait-on le croire ?/*. Tout ce qui est convoqué dans le but de permettre cette adhésion de l'auditoire peut

se retrouver dans une catégorie de validation. Nous citons ci-dessous des extraits du corpus qui traduisent une sorte de « bénédiction » reçue par l'instance source qui peut être une personnalité intellectuelle (le professeur Iba Der Thiam, un historien de renom) ; une idée admise par une institution (le Président Wade évoque la « loi de la République », s'octroyant un *ethos* de légaliste et rejetant l'accusation de « monarche » par ses adversaires politiques).

**Texte 2, JA, Art. info., 11/01/2010, §9.** La famille libérale ne s'attelle pas uniquement à resserrer les rangs, elle cherche aussi à recruter, après l'hémorragie subie lors des locales, marquées par une percée de l'opposition. Fin novembre, la coalition Sopi pour demain a été créée avec la bénédiction du professeur Iba Der Thiam, déjà coordonnateur de la Convergence des actions autour du président pour le XXI<sup>e</sup> siècle (Cap 21, regroupant 52 formations politiques), pour soutenir les actions du candidat Wade (...).

**§11.** Pour de nombreux responsables politiques, la précipitation ayant accompagné ces changements, la mise à l'écart du président de la Cena et les efforts de réconciliation au sein de la famille libérale sont autant de preuves de l'intention du pouvoir d'aller vers des élections anticipées. Ce que le chef de l'État a toujours démenti. « La loi m'autorise à organiser des élections dans les quarante-cinq à soixante jours qui viennent. Mais nous avons jusqu'à 2012. Pourquoi voulez-vous qu'on fasse des élections ? C'est l'opposition qui rêve. Le gouvernement n'est pas chancelant », a-t-il dit lors d'une réunion politique.

**Texte 7, Walf, interview, 5/07/2011, §6, Ousmane Tanor Dieng.** Ce fut une journée mémorable, historique. Un des historiens sénégalais dit que de mémoire de Sénégalais, on n'a jamais vu une manifestation d'une telle ampleur. C'est l'engagement de jeunes qui chantaient, qui dansaient, qui chantaient l'hymne national, debout de 10 h à 18 h. C'est formidable. C'est quelque chose d'extraordinaire (...).

**Texte 2, JA, Art. info., 30/11/2011, §5.** « Des experts étrangers viennent nous expliquer le français. Senghor doit se retourner dans sa tombe », s'est désolé El Hadji Diouf, candidat à la présidentielle. Didier Maus, un habitué de ce genre d'opérations, qui a fait plusieurs missions en Afrique (notamment en Guinée-Bissau et en Afrique du Sud), assure que « tout a été bien organisé », qu'il a disposé du temps nécessaire pour formuler son analyse et n'a subi « aucune pression » tendant à influencer ses conclusions. Quant à savoir combien cette manifestation a coûté et qui a payé, les responsables de la campagne de Wade disent ne plus avoir tout cela en tête. Pour eux, « ce n'est pas le plus important », ce qui compte, « c'est l'aspect scientifique de la chose ».

Le 21 novembre 2011, sur la demande des hauts responsables du parti au pouvoir, une équipe de juristes étrangers français et américains arrivent à Dakar pour un séminaire ayant pour thème "Le président (Abdoulaye Wade) peut-il briguer un nouveau mandat en 2012 ?", à l'issue duquel ils ont déclaré recevable la candidature de Wade. Cette rencontre qui s'inscrit

dans la validation par la communauté scientifique (« c'est l'aspect scientifique de la chose »), a suscité plusieurs réactions. Dans l'exemple ci-dessus c'est moins l'ingérence d'intellectuels étrangers dans les affaires sénégalaises qui est dénoncée que l'« insulte faite » au Sénégal – pays francophile d'héritage senghorien : « Des experts étrangers viennent nous expliquer le français. Senghor doit se retourner dans sa tombe ». Nous renvoyons au capital symbolique de L.- S. Senghor, président-poète, académicien et agrégé de grammaire française (voir *chap. 1, 1.3*).

En outre, les politiques peuvent s'appuyer directement sur leur propre capital intellectuel pour se doter d'un quelconque ethos. L'ancien dauphin politique de Wade, Idrissa Seck s'est toujours paré de l'image du politicien instruit surtout ingénieux : il serait le concepteur de la *Marche bleue*, une caravane électorale pour pallier au manque de moyens financiers. Cette formule a, selon plusieurs analystes (Diaw, Diop et Diouf, 2000 : 176), grandement participé à la victoire de la coalition Sopi en 2000. Seck est un habitué de formules ou d'expressions-choc, devenues célèbres dans le discours politique sénégalais : « jusqu'à l'extinction du Soleil », c'est par cette formule qu'il défie ceux qui l'accusent de détournement de deniers publics. Il faut compter également les sorties qui n'ont *a priori* rien à voir avec le domaine politique, celles religieuses pour la plupart source de polémique au niveau de l'opinion publique sénégalaise, fortement marquée par une culture musulmane. Familièrement, il est « mara » de « marabout » dans le sens d'un maître en études islamiques. L'image préalable d'intelligent (*chap.5, 2.2.*) se nourrit de ses références à des grands noms dont il est fier de l'amitié : Jacques Attali, écrivain et économiste français<sup>1</sup> de renom international est un de ces amis. De même, Idrissa Seck juge nécessaire de revenir souvent sur sa formation reçue à l'université américaine de Princeton.

**Texte 5, Wal Fadjiri, article informatif, 10/10/2010, §9.** (...) Ma maison politique, c'est le Pds'. Idy prétend même avoir l'oreille du 'vieux' qui l'écoute et le rejoint sur beaucoup de points de vue. Et quand le journaliste lui demande ce que Me Wade pense de tout ce qu'il dit, est-ce qu'il est d'accord ou est-ce qu'il l'écoute sans rien dire, Idrissa Seck répond sèchement : 'S'il n'était pas d'accord, il ne m'aurait pas remis au comité directeur du Pds.'

---

<sup>1</sup> Attali fera une sortie pour affirmer sa neutralité dans les élections sénégalaises, en précisant avoir demandé à Idrissa Seck de ne plus citer son nom dans ses interventions ; nous pouvons lire la réaction dans « Jacques Attali à PressAfrik : « J'ai demandé à Idrissa Seck de ne plus me citer dans ses interventions », par AYOBA FAYE, 16 Décembre 2018 ; (en ligne) [https://www.pressafrik.com/Exclusif--Jacques-Attali-a-PressAfrik-%C2%A0J-ai-demande-a-Idrissa-Seck-de-ne-plus-me-citer-dans-ses-interventions%C2%A0\\_a193758.html](https://www.pressafrik.com/Exclusif--Jacques-Attali-a-PressAfrik-%C2%A0J-ai-demande-a-Idrissa-Seck-de-ne-plus-me-citer-dans-ses-interventions%C2%A0_a193758.html), consulté le 13 mars 2019.

Comme nous l'avons précisé au niveau de l'exposé de la problématique de la thèse, l'analyse des discours et des débats autour de la « dévolution monarchique » est une entrée dans le discours politique sénégalais en général. Ce qui nous permet d'aborder plusieurs aspects de la vie politique du pays. La question de la compétence des acteurs politiques est souvent convoquée dans les critiques relatives au règne du Président Wade. Nous constatons, dans le même sens, des interventions qui traduisent le mythe du diplômé. En guise d'illustration, les proches d'Abdoulaye Wade n'hésitent pas à rappeler son capital universitaire, en le surnommant le président « le plus diplômé du monde » et le « plus doué d'Afrique » (Mendy, 2012 : 19 ; 162 et 163). Ce dernier en fit de même, en rapportant que les « brillantes études de gestion à la Sorbonne avant d'occuper pendant dix ans, un poste de directeur général d'une banque d'affaires à Londres » font de Karim Wade le « plus doué de sa génération » (Mendy, *op.cit.*, 52-53).

Du côté inverse, certains acteurs politiques seront attaqués sur la base de leur manque de qualification académique, c'est le cas de Farba Senghor et du chanteur Youssou Ndour qui malgré qu'il soit bon gestionnaire, étant à la tête d'une grande entreprise de presse, subit des remarques sur son manque de niveau d'études (Mendy, *op. cit.*, 162).

### **2.2.2. La communauté confrérique de validation**

Traditionnellement, les formations politiques tiennent leurs voix électorales de toutes les personnes qui adhèrent à leur vision et/ou idéologie : les militants socialistes, les nationalistes, etc. Dans ces grandes configurations, des sous-catégories sont établies et constituent pour l'essentiel les observables sur lesquels s'appuient les analystes de l'objet politique.

En guise d'exemple, on peut, en France, entendre parler d'un candidat qui séduit l'électorat catholique traditionaliste en se prononçant d'un certain point de vue sur la question de la PMA<sup>1</sup> ; dans les pays Arabes, où l'on considère<sup>1</sup> la liberté des femmes assez restreinte, on

---

<sup>1</sup> Le 9 avril 2018, le Président Emmanuel Macron tient un discours au collège des Bernardins à Paris, qui fit polémique au sein de la classe politique et de l'opinion publique françaises. Les observateurs y voient une stratégie de rapprochement avec l'électorat catholique à la suite de réformes qui paraissaient opposer ceux-ci à l'Etat (le *Mariage pour tous*, relatif aux couples homosexuels), ce discours anticipant également une réaction sur des sujets de nature aussi sensibles qui seront débattus à l'avenir (la PMA, *procréation médicalement assistée*). Ce que résume l'entête de l'article : « Le discours des Bernardins a fait polémique. Voulant "réparer le lien abîmé" entre l'Église catholique et l'État, le président de la République s'est attiré les foudres des défenseurs de la laïcité. Sous les mots se cache une véritable stratégie politique pour s'attirer les faveurs des catholiques. », extrait de « Macron et les catholiques : la stratégie des mots doux », publié le 18 mai 2018 par Laetitia Chérel, *France Inter*, <https://www.franceinter.fr/emissions/l-enquete-de-secrets-d-info/l-enquete-de-secrets-d-info-18-mai-2018>, (en ligne) consulté le 13 novembre 2019.

débattra certainement de l'orateur qui veut avoir l'adhésion de l'électorat féminin en leur accordant une certaine *place* dans son programme politique ; en Afrique noire, les médias peuvent s'intéresser au vote d'une communauté (le vote des Peuls en Guinée). Au Sénégal, l'histoire socio-politique a participé à la création de communautés dont les leaders se veulent les porte-paroles : les communautés religieuses confrériques sont une des spécificités de la vie politique du Sénégal (voir *chap. 1, 2.3.*). Ces dernières deviennent les principales cibles électorales des politiques sénégalais, comme l'illustrent les passages ci-dessous :

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §9, Youssou Ndour.** En 2000, j'ai rencontré Chai Vasarhelyi, qui a aimé mon album Égypte et a décidé de réaliser un film sur moi, qui parle aussi de Serigne Bamba, le fondateur du mouridisme et des confréries islamiques du Sénégal. Je suis croyant et mouride. J'aime les valeurs incarnées par Bamba. La doctrine du travail m'est très chère. Dans ce film, j'ai montré que l'islam n'appartient pas qu'aux Arabes, mais aussi à l'Afrique noire. Au moment où le monde entier parle de l'islam, le Sénégal, avec ses différentes confréries, reste un exemple d'harmonie et peut, par conséquent, participer au dialogue sur les religions.

**Texte 15, JA, Art. info., 12/03/2012, §7.** Wade cherche à s'appuyer sur les autorités traditionnelles et continue sa tournée chez les chefs religieux, entamée depuis l'ouverture de la campagne électorale pour le second tour, jeudi dernier. Il a notamment rencontré samedi soir Serigne Modou Kara Mbacké, un chef religieux mouride qui est également chef du Parti pour la vérité et le développement (PVD), à qui il a clairement demandé une consigne de vote en sa faveur (ndiguël, en wolof). « Je sais qu'il y a du monde derrière toi, on t'écouterà. Je ne vais pas te tordre le bras, mais sache que je compte sur toi », a déclaré Wade.

**Texte 2, JA, interview, 10/01/2012, §42, Idrissa Seck.** Je suis musulman et j'ai des soutiens de taille dans toutes les communautés. Mais cette année, il n'y aura pas de ndiguël [consigne de vote des chefs religieux], et c'est le signe que tout peut changer.

**Texte 1, Le Soleil, interview, 22/06/2012, §29, Alioune Tine.** Les Sénégalais partagent cette conviction avec les religieux. Quand on avait pris la décision d'aller à Touba, c'était chaud. Quand le khalife devait recevoir le M23, on a eu des oui, des non. On a eu des tergiversations, mais les gens ont été courageux. Ils nous ont dit : venez ! Nous sommes partis. Je retiens ces importants mots du discours prononcé par nos hôtes : Touba n'est pas impressionné par l'argent. Touba n'est pas impressionné par la politique. Nous avons une ligne, et c'est cette ligne que nous suivons. Cette manifestation d'indépendance m'a fasciné.

**Texte 9, JA, Art. info., 1/06/2010, §7.** Membre de la famille maraboutique de Tivaouane, capitale de la confrérie des tidjanes, l'une des plus puissantes du pays, Mansour Sy Djamil

---

<sup>1</sup> Pour les puissances occidentales, il y a « absence de libertés dans les pays arabes », de façon générale (Ghalioun, 2004 : 44).

appelle dans son manifeste à « un sursaut citoyen pour stopper les dérives qui menacent la démocratie et l'équilibre du Sénégal ». Cette prise de position constitue une démarche de rupture dans les familles maraboutiques traditionnellement plus portées à pactiser avec le régime plutôt qu'à s'y opposer. Elle a donné du courage à Serigne Cheikhouna Mbacké, de la dynastie régnante du mouridisme, qui, le 9 mai, a créé Jog Jotna (« Il est l'heure de se lever », en wolof, la première langue du pays) pour proclamer sa volonté « d'opposer une résistance citoyenne aux mauvais desseins du pouvoir libéral ».

En outre, l'un des rôles reconnus aux grandes familles confrériques musulmanes au Sénégal, c'est leur mission de régulatrices sociale et politique<sup>1</sup>. En temps de crise, les familles sont souvent interpellées, ce qui explique la visite des responsables du mouvement M23 chez la famille dirigeante de la confrérie mouride. Dans l'extrait ci-dessous, l'orateur procède par l'usage de la métonymie : par l'évocation du nom de la capitale du mouridisme (Touba), c'est la position de toute la famille confrérique qu'il décline. De façon métaphorique<sup>2</sup> aussi, l'orateur insiste sur les valeurs incarnées par Touba en précisant tout ce qu'ils rejettent : le goût de l'argent et la politique ne les préoccupent pas, mais les enseignements religieux et spirituels de leur père fondateur. Cela permet à l'orateur une réparation d'image, étant donné que les familles confrériques sont vues dans l'opinion publique comme entretenant un contrat tacite (voir le « contrat social sénégalais », *chap.1, 1.5*) avec le pouvoir politique, comme le précise le commentateur journaliste au niveau de l'extrait suivant.

L'idée du rejet de la politique par Touba renvoie à la conception d'une certaine image de l'activité politique dont personne ne voudrait être porteuse, même les acteurs politiques. En effet, dans l'opinion publique au Sénégal, comme dans la plupart des États au niveau international, on avance l'existence d'une mauvaise face de la politique qui serait un domaine de manipulation et de mensonge : */on parlera de politique politicienne. Dire qu'on rejette la politique au Sénégal, sous-entend qu'on n'adhère pas à cette façon de faire la politique/*. Certains vont plus loin, en considérant les hommes politiques dans leur ensemble comme des manipulateurs et/ou des corrupteurs, c'est la « bronca du « tous pourris » »<sup>3</sup>. Même les

---

<sup>1</sup> Le Khalife général de la confrérie des Tidiane a été le médiateur dans les retrouvailles entre Abdoulaye Wade et Idrissa Seck (Texte 10, JA, Art. info., 11/01/2010, §4).

<sup>2</sup> Deux occurrences de « Touba n'est pas impressionné ... ».

<sup>3</sup> On pense à tous les sondages effectués à la suite de l'affaire Jérôme Cahuzac, ancien ministre français du budget poursuivi et condamné pour fraude fiscale : « De multiples sondages montrent, depuis quelques années, que de nombreux Français sont enclins à croire en la corruption massive des hommes politiques » (Pierre Bréchon, 2018. « ' Tous pourris' : d'où vient la croyance en la corruption des élites politiques ? », in Archives-Ouvertes, (en ligne), [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01742131/file/theconversation\\_com\\_tous\\_pourris\\_dou\\_vient\\_la\\_croyance\\_en\\_la.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01742131/file/theconversation_com_tous_pourris_dou_vient_la_croyance_en_la.pdf), consulté le 21 octobre 2019.

politiques évitent de porter l'image du « politicien »<sup>1</sup>, en tentant toujours d'apporter la preuve qu'ils ne sont pas dans la manipulation verbale, ce que confirme le passage suivant de Thierno Lo, allié du Président Abdoulaye Wade : « Ce que je dis, ce n'est pas un discours de politicien mais celui d'un homme de terrain. »<sup>2</sup>

Les communautés de validation sur lesquelles s'appuient les hommes ou femmes politiques peuvent susciter de la contestation de la part de ceux qui ne sont pas membres de la communauté en question ou tout simplement de ceux qui avancent le principe de neutralité républicain<sup>3</sup>. Au Sénégal, un geste du Président Wade a fait l'objet d'un débat, suscité par la publication d'un article :

«La République couchée » : tel était le titre d'une retentissante tribune, publiée le 8 mai 2001, dans les colonnes du quotidien par Ousseynou Kane. Le chef du département de philosophie de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar réagissait à l'attitude d'Abdoulaye Wade qui s'était rendu à Touba pour se prosterner, en signe d'allégeance, devant Serigne Saliou Mbacké, alors calife général de la confrérie des mourides. Le cri de désapprobation du professeur Kane avait alors rencontré un large écho. Au point de pousser Wade à se justifier : « Je suis allé à Touba en disciple mouride, et non en ma qualité de chef de l'État. » Sans réussir à convaincre ceux qui, nombreux, ont été choqués de voir celui qui incarne la nation s'agenouiller, baisser la tête et tendre les mains pour recueillir les bénédictions d'un guide religieux.<sup>4</sup>

Dans notre analyse du corpus, le professeur Iba Der Thiam, cité parmi les « transhumants »<sup>5</sup>, invite les dénonciateurs d'une supposée attaque contre la laïcité, à accepter la double identité du Président qui est aussi un membre de la communauté mouride.

**Texte 2, JA, Art. info., 12/08/2008, §5.** Ce n'est pas la première fois qu'un président reçoit un guide religieux au palais. Dans les années 1970, le défunt khalife des mourides Abdou Lahad Mbacké y avait été accueilli par Léopold Sédar Senghor », rappelle le professeur Iba Der Thiam, historien et premier vice-président de l'Assemblée nationale. « Le chef de l'État est un talibé (un adepte) mouride. Il n'y a rien d'anormal à ce qu'il s'incline devant le khalife », ajoute-t-il. « Ceux qui disent que son appartenance à la confrérie fondée par Cheikh Ahmadou

---

<sup>1</sup> En tant que citoyen sénégalais ayant agrandi et assez informé de la vie politique du pays, nous constatons un emploi récurrent du terme « politicien » dans le discours de sens commun, à la place de celui de « politique ». Une étude sur un corpus élaboré dans ce sens pourrait permettre de dégager la construction de sens qui sous-tend le choix entre les deux termes.

<sup>2</sup> Texte 1, *Walf*, interview, 25/02/2010, §17

<sup>3</sup> voir le positionnement du Président Macron vis-à-vis l'Eglise en France.

<sup>4</sup> « Quand la religion se mêle de politique », *JA*, 31 mars 2010, (en ligne) <https://www.jeuneafrique.com/197693/societe/quand-la-religion-se-m-le-de-politique/>, consulté 13 novembre 2019.

<sup>5</sup> Voir ci-haut le passage sur le personnage du « transhumant politique ».

Bamba fait de lui le président des mourides et non celui de tous les Sénégalais ont un jugement tiré par les cheveux, car nul ne peut affirmer qu'il accorde un traitement de faveur à cette communauté, ajoute Thiam.

Nous pouvons conclure cette sous-section sur communauté confrérique musulmane - une communauté de validation politique-, par un extrait du corpus. En effet, l'exposé sur les références aux confréries dans le discours politique et l'impact du pouvoir religieux sur la vie politique sont une illustration de ce que nous avons intitulé « culture nationale et culture étatique » (*chap.1, 2.3.*). C'est une « réalité sénégalaise ». Dans l'exemple ci-après, l'islamologue Abdoul Aziz Kébé constate l'existence du « sénégalais talibé » qui fait allégeance à son marabout et du « sénégalais citoyen » qui se fie aux lois de la République. Cette double appartenance du « sénégalais » crée une certaine ambiguïté dans l'exercice de la citoyenneté, à cause du *ndiguël* (consigne, en wolof) qu'il reçoit de son marabout. Ainsi, « le Sénégal a évolué » est une critique du « contrat social sénégalais » entre le pouvoir politique, représenté par l'État, d'une part, et les familles religieuses, d'autre part (voir *chap. 1,2.3.*) : */nous avons un Sénégalais de citoyens/*. La fin de l'extrait parle de l'image de la « politique politicienne » dont les chefs religieux voudraient éviter d'être les porteurs : « Quant aux chefs religieux, ils ne veulent plus se mouiller ».

**Texte 16, JA, Art. info., 27/09/2011, §13.** Wade entretient des relations étroites avec les chefs religieux », indique un proche. Le porte-parole des tidianes, la confrérie la plus représentative, est un ami, rappelle-t-il. L'ancien khalife des mourides l'était également. Mais, en misant sur les pouvoirs traditionnels, « Gorgui » prend un risque. Celui de l'anachronisme. « Le Sénégal a évolué, explique l'islamologue Abdoul Aziz Kébé. Le ndiguël [consigne de vote émise par les religieux, NDLR] ne fonctionne plus comme avant. Les Sénégalais sont de plus en plus jeunes, et de plus en plus urbanisés : ils sont devenus des citoyens avant d'être des talibés. » Quant aux chefs religieux, ils ne veulent plus se mouiller, « de peur d'être désavoués par le peuple ».

Par ailleurs, l'argument de validation confrérique peut se faire par la seule indication du nom de la ville siège de la confrérie. Le lieu devient une instance énonciative qui a la même portée que les instances institutionnelles républicaines (Assemblée nationale, Sénat, etc.) : à travers « Je l'ai déjà dit à Touba », le candidat Macky Sall donne de la légitimité à son propos. La suite de son message montre que cette position n'est pas négociable : « Personne ne l'acceptera. Pour moi, ce débat est clos. ». L'implicite d'une telle déclaration signifie que */Touba a entériné la décision prise/*. Ce qui recoupe l'idée des « intervention de Touba ou



celles de Tivaouane », deux villes respectivement les sièges des confréries mouride et tidiane au Sénégal.

**Texte 31, *Wal Fadjiri*, article informatif, 24/06/2011, §1.** C'est, finalement, l'intervention de Touba qui a pesé sur la balance. Revendiquant sa part dans la décrispation, Tivaouane n'en appelle pas moins au calme.

**Texte 31, *Wal Fadjiri*, article informatif, 24/06/2011, §3.** (...) 'Il y a beaucoup de choses que nous ne saurions étaler sur la place publique, mais soyez sûr que Touba a pesé de tout son poids pour que le chaos soit évité à notre pays', confie un très proche du porte-parole du Khalife général de Touba. Ce dernier fait savoir que c'est aux environs de 16 heures que Serigne Bassirou Abdou Khadre s'est rendu au palais présidentiel pour rencontrer le chef de l'Etat sur ordre de Touba. (...) selon notre informateur, c'est après une discussion approfondie que Me Wade a fait savoir à son hôte qu'il allait retirer le projet de loi, arguant qu'il ne pouvait se soustraire au 'ndigël'<sup>1</sup> de son marabout.

**Texte 2, *Wal Fadjiri*, interview, 11/4/2009, §11.** Macky SALL : La suppression du deuxième tour ne peut pas se faire. Ce n'est pas acceptable. Je l'ai déjà dit à Touba. Personne ne l'acceptera. Pour moi, ce débat est clos. Je ne crois quand même pas que le président Wade puisse en arriver là (...).

Enfin, quel que soit le positionnement du leader politique, les communautés confrériques sont toujours convoitées pour une visée électorale. Le candidat Macky Sall qui, voulant se doter d'un *ethos* de républicain, avait soutenu lors de la campagne électorale que les guides religieux sont des « citoyens ordinaires et justiciables ». La déclaration est vite relayée par les médias et récupérée par le camp adverse : c'est le guide religieux et souteneur du candidat Abdoulaye Wade qui va rappeler à Sall les « réalités sociologiques du pays » qu'aucun prétendant au sommet des affaires de l'État sénégalais ne devrait méconnaître (Thioune, 2016 : 74-75).

### **2.3. Rapports socio-politiques entre orateurs et positionnement discursif**

#### **2.3.1. Choisir son interlocuteur, comment s'octroyer une place dans le débat ?**

Rappelons, avec E. Goffman, comment le principe de *préservation des faces* se situe au cœur des échanges quotidiens entre les humains. Les discours étant le reflet de la vie en société, on y retrouve la logique de la *place* que chaque orateur essaie d'autogérer (voir *chap. 4, I*). Il existe plusieurs moyens de constater cette partition des rôles ou des places. Nous allons

---

<sup>1</sup> Le Président Wade déclare son statut de « talibé » (fidèle du chef confrérique de Touba), qui doit obéir au « ndigël » (recommandation du guide).

analyser la présence du *choix de l'interlocuteur* et son ou ses effets argumentatifs les plus importants dans la construction de l'*ethos* discursif.

Dans les relations Occident/ Afrique noire, on accuse parfois les présidents des « puissances occidentales » de manquer de bienséance vis-à-vis de leurs homologues africains. Un fait est devenu célèbre, concernant le capitaine Thomas Sankara alors président du Burkina Faso considérée comme une des plus grandes figures de l'anti-impérialisme en Afrique :

Une fois président, Thomas Sankara, qui sera considéré à tort comme un allié de Mouammar Kadhafi dans la presse française, est invité au sommet France-Afrique de Vittel, en octobre 1983. Il accepte de s'y rendre pour « *apprécier et évaluer ce type de rencontre* ». Mais c'est le même Guy Penne qui l'accueille à sa descente de l'avion. Le président du Conseil national de la révolution (CNR) considère cette présence comme une provocation et estime « *qu'un chef d'Etat doit être reçu par un chef d'Etat* ». Furieux, il boycotte le dîner donné par François Mitterrand en l'honneur des présidents africains.<sup>1</sup>

Quand le Président Abdoulaye Wade précise la nature de ses interlocuteurs étrangers, il entend se doter de l'*ethos* d'un chef digne, mais également élever l'image du Sénégal dans ses rapports avec les « puissances occidentales ». L'image d'un État tient beaucoup à la place que ce dernier tient dans la géopolitique, même jusqu'aux éléments du protocole qui paraissent les plus anodins. Analysant la réaction du Président Wade face aux déclarations de politiques étrangers, B. M. Thioune (2016 : 26) y constate l'usage d'une figure de la *prétérition* qui consiste à parler d'une chose tout en déclarant ne pas en parler.

**Texte 12, JA, Art. info., 6/02/2012, §4.** Alain Juppé n'était pas le seul visé, des hauts responsables de l'administration Obama ayant jugé ouvertement qu'il serait mieux pour le Sénégal que le président Wade prenne « sa retraite »... « Je ne cherche pas l'intérêt des Toubabs (occidentaux), mais celui des Sénégalais, a répondu Wade. Les Américains et les Français ne sont pas les patrons des Sénégalais. Personne ne peut nier notre force », a-t-il assuré, tout en précisant qu'il répondrait « éventuellement » à des déclarations des présidents français et américain Nicolas Sarkozy et Barack Obama, mais certainement pas à celles provenant de simples « ministres des Affaires étrangères ».

**Texte 7, Walf, interview, 5/07/2011, §23, Ousmane Tanor Dieng.** J'avoue que je ne l'ai pas encore lue, mais on m'en a parlé. Mais, je n'attends rien de bon de Karim Wade ni de son père. Parce que, pour nous, il ne compte pas. En réalité, c'est le fils du président. Si le président de la République n'est pas là, il n'a pas une existence propre. Se permettre

---

<sup>1</sup>Extrait de « Thomas Sankara, l'anti-impérialiste », par Pierre Lepidi, publié le 05 janvier 2020, in *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/05/thomas-sankara-l-anti-imperialiste\\_6024856\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/05/thomas-sankara-l-anti-imperialiste_6024856_3212.html), consulté le 07 janvier 2020.

d'envoyer une lettre ouverte aux Sénégalais me semble relever de la prétention. C'est ce que j'ai à dire en attendant de voir le contenu. Mais, à priori, je ne vois pas pourquoi il se permet d'envoyer une lettre ouverte.

Quand Ousmane Tanor Dieng refuse une existence politique à Karim Wade, il s'octroie un *ethos* de pédagogue en rappelant les principes républicains au fils du Président qui les aurait ignorés : / *la parole de la République doit être portée par des gens qui incarnent les institutions par leurs fonctions. En même temps, n'importe qui ne peut pas s'adresser au peuple sénégalais dans son ensemble*/. Rappelons que le fils du président avait invité Tanor Dieng à un débat public auquel ce dernier n'a pas répondu. Au niveau du texte-test 2 analysé ci-haut (*chap. 5, 4.*), le maire socialiste, Alioune Ndoye, répond sur l'invitation de Karim Wade : « Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade. Ce serait lui donner trop d'importance. Il ne gère même pas une petite association. Si Karim Wade est important aujourd'hui dans notre République, c'est dû au simple fait qu'il est le fils de son père »<sup>1</sup>. On constate que sa réponse recoupe celle du secrétaire de son parti qui se place au-dessus de Karim Wade, une position obtenue grâce à une forme d'ellipse : ce qui devrait être « Notre parti ne va pas perdre son temps sur la proposition (ou l'invitation) de Karim Wade » devient « Notre parti ne va pas perdre son temps sur Karim Wade ».

### **2.3.2. *Ethos* générationnel : le vieux doit se reposer**

Ce que nous avons désigné par *ethos* générationnel (voir *chap.5,6.4.*), se constitue en argument pouvant être employé pour différentes raisons, principalement dans le cadre du *conflit de générations*, où les Jeunes tiennent le « monde des Aînés » comme révolu, c'est-à-dire leur vision de la vie dépassée. Toutefois, la référence aux Aînés n'est pas forcément dépréciative : elle peut être l'expression de valeurs qui semblent partagées et bien appréciées chez les peuples d'Afrique noire. En effet, dans la conception négro-africaine, la vieillesse est une bénédiction et un signe de sagesse. En guise d'illustration, la littérature d'Amadou Hampâté Ba met en récit les personnages du vieux Sage et l'enfant-apprenant. Ba est lui-même auteur d'une citation, prononcée en 1962 au Conseil exécutif de l'Unesco, perçue comme un proverbe dans le discours intellectuel ou littéraire africains : « En Afrique, chaque fois qu'un vieillard traditionaliste meurt, c'est une bibliothèque inexploitée qui brûle » : dans un continent où le savoir était oralement transmis, on comprend l'attention portée à toute personne qui disposerait de connaissances de la tradition orale.

---

<sup>1</sup> *Texte-test 2, Wal Fadjri*, interview, 16/04/2010, §28

**Texte 1, JA, interview, 14/12/2011, §24, Macky Sall.** C'est clair. Une telle décision pourrait plonger le pays dans l'instabilité politique alors que ce dont il a besoin, c'est d'élections apaisées. La meilleure chose que puisse faire Wade, c'est de quitter le pouvoir. Il mérite de prendre sa retraite, à son âge !

**Texte 13, JA, Art. info., 03/08/2011, §5.** Jusqu'à récemment, ces nouveaux venus<sup>1</sup> n'étaient pas un problème : peu d'entre eux envisageaient de participer au scrutin. En décembre dernier, seuls 12 % des 18-22 ans s'étaient inscrits sur les listes... « Les jeunes ne font plus confiance aux partis politiques. La plupart n'envisageaient pas de voter en 2012 », confirme Cheikh Fadel Barro, l'un des fondateurs du mouvement Y'en a marre, qui prône « la révolution démocratique » par la « conscientisation des jeunes

**Texte 4, JA, interview, 18/01/2012, §25, Ousmane Tanor Dieng.** Que je perde ou que je sois élu, je laisserai la place. Il faut préparer les jeunes générations.

En désapprouvant les partis politiques, les jeunes aspirent à une « révolution démocratique », car les « partis politiques » symbolisent la tradition politique sur laquelle les anciens ont la mainmise. IL se dessine une réelle aspiration au changement : le mouvement de jeunesse citoyen, Y'EN A MARRE, lance et défend le concept du « Nouveau Type de Sénégalais » (*chap.1, 4.3.*).

Toutefois, rappeler l'âge avancé du président de la République, peut-être interprété d'une autre façon, dans le contexte africain : l'orateur peut se montrer digne de l'héritage des anciens, et se doter de l'*ethos* de celui qui est respectueux des traditions locales. /*Le vieux doit se reposer*/ ne signifie pas qu'on l'écarte<sup>2</sup> totalement de l'espace public : /*il ne doit pas prendre une part active à la vie politique, mais doit se reposer pour conseiller ou bénir les Jeunes*/. Dans les croyances communes en Afrique traditionnelle, plus l'humain reçoit la bénédiction de ses parents ou d'autres personnes âgées, mieux il réussit sa vie. En guise d'illustration, nous avons le dossier « Afrique : la voie des anciens. Coopérer avec les aînés », qui explique la pratique de cette idée dans les sociétés africaines. Ce travail regorge de citations qui expliquent le « statut mythique » (*Magazine n'GO, op.cit., 15*) des « aînés » dans la tradition orale négro-africaine, et l'impact décisif de celui-ci sur la conception du développement en Afrique. Citons deux passages du texte, qui renvoient successivement à l'onction qui doit être obtenue des Aînés, et à leur conseil de sage :

---

<sup>1</sup> Ce sont des « nouveaux venus dans l'arène politique », à la différence des nouveaux venus ayant quitté leur parti pour celui au pouvoir, et qu'on appelle les « transhumants » (voir ci-haut).

<sup>2</sup> Paru dans le Magazine n'GO, le magazine bimestriel d'Echos Communication (février, 2016, pp. 15-25). On est tenté de mettre en parallèle la conception de la vieillesse et le manque voire l'absence de la politique des établissements de retraite en Afrique noire, renforcée par l'idée que /*négliger ses parents peut être source de mésaventures pour les enfants responsables du méfait*/.

- « Il est important d'obtenir la bénédiction des chefs et de présenter le projet pour qu'il soit bien compris de la population. » (*ibid.*, 17) ;
- « L'expérience a toujours sa place. Le savoir que nous apprenons à l'école ne nous apporte pas toujours le savoir-vivre et le savoir-être. » (*ibid.*, 21).

L'idée que cette conception serait une « exception africaine » se lit dans le « chez nous » du discours des auteurs : « Chez nous un adage dit ... » (*ibid.*, 17), « Chez nous, tous les événements de la vie, qu'ils soient heureux ou malheureux, sont d'abord gérés par les vieux » (*op. cit.*, 18), « Quand un jeune se perd<sup>1</sup> chez nous, on se tourne vers les vieux qui sont censés s'en occuper. » (*op. cit.*, 19).

Enfin, cette attention pour les personnes d'un âge fort avancé s'explique en grande partie par le respect du code d'honneur sénégalais, renforcé par les vertus du «masla» et du« soutoura»<sup>2</sup>. Le passage suivant résume tout ce que nous venons de dire sur les « vieux » ou les « vieilles » : « La connotation qui s'attache à « vieux », « vieille » est positive au Sénégal, où les personnes âgées, vues comme pleines de sagesse et d'expérience, sont l'objet d'une réelle vénération » ((Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 565).

### 2.3.3. La figure paternelle du grand-père Wade

Comme la plupart des éléments qui constituent les relations humaines en Afrique, l'usage de la parole y est fortement contrôlé. Il existe chez les peuples africains un code strict à suivre qui, au-delà des invectives, interdit aux jeunes de prendre la parole devant leurs aîné(e)s, ou de vouloir dire certaines vérités en face d'eux. Ce sont des règles de conduite qui se retrouvent jusque dans des domaines où on ne les imaginait pas : dans le débat politique, par exemple. Il est fréquent qu'un orateur politique soit rappelé à l'ordre pour avoir dérogé à la règle de respect du droit d'aînesse à l'égard de son adversaire plus âgé que lui. Nous précisons l'usage du *commentaire méta-discursif* qui permet à l'orateur de porter un jugement sur son discours ou sur celui de l'autre.

Toutefois, il existe des pratiques sociales qui autorisent dans certaines circonstances une sorte de liberté de langage. Nous avons parlé dans la partie théorique de la thèse, de la pratique sociale dite « le cousinage à plaisanterie», qui existe entre des orateurs appartenant à deux groupes ethniques auxquels la tradition orale reconnaît des liens de parenté. Pour le cas de la

---

<sup>1</sup> « Un jeune se perd », c'est-à-dire /un jeune qui ne vit plus selon les enseignements ou la morale transmise par les anciens/.

<sup>2</sup> Le « masla, maslaha » (du wolof maslaa) est l' « esprit de conciliation, disposition à arranger les choses, au moins en apparence » (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 351-352), et le « soutoura, sutura » (du wolof sutura) désigne la « dissimulation qui est en effet de la pudeur, de la discrétion. » (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 508).

relation entre tranches d'âge, on a les représentations sur les « vieilles personnes » en rapport avec tous ceux qui pourraient être leurs enfants, leurs petits-fils ou petites-filles. Ces derniers peuvent s'adresser avec des écarts de langage à leurs grands-parents. Ainsi, en est-il de Barthelemy Diaz le jeune responsable du PS très virulent dans sa critique du Président Wade, lorsqu'il parle à son « grand-père »<sup>1</sup>, « *maam* Abdoulaye Wade» (grand-parent, en wolof), comme il aime l'appeler. Du point de vue du discours argumentatif, l'orateur Diaz effectue une stratégie de *réparation d'image* : la *transcendance* (*transcendence*) qui permet à l'orateur incriminé de « mettre l'acte offensant dans un cadre plus large qui le justifie » (Amossy, 2018 : 9-10). De son côté, Wade incarne ou on lui prête la figure du père qui pardonne à son « enfant égaré ».

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §13, Youssou Ndour.** J'ai toujours respecté la République et les institutions. Même sous Diouf. Ceux qui voient Youssou Ndour [sic] avec une personne représentant une institution et qui en déduisent que je fais de la politique se trompent. C'est vrai qu'entre Wade et moi il y a eu une certaine complicité. Il disait que j'étais son fils.

**Texte 6, JA, Art. info., 19/01/2009, §7.** Pour faire aboutir ce projet, Iba Der Thiam s'est allié avec un autre pilier du régime, Pape Samba Mboup, chef du cabinet présidentiel. Autrefois membre actif des « faucons » qui ont travaillé au limogeage de Seck de la primature, Mboup s'est depuis réconcilié avec ce dernier et milite ouvertement depuis plusieurs mois pour son retour. Thiam et Mboup ont joué leur partition pour convaincre Wade de réadmettre chez lui son « fils » égaré. L'affaire Macky Sall a fait le reste. La démission du PDS du successeur de Seck à la primature – qui a formé son parti et s'est allié à l'opposition – a créé une conjoncture politique favorable aux retrouvailles entre Wade et Seck.

**Texte 2, JA, Art. info., 11/01/2010, §4.** Le 4 novembre à Thiès, l'une des plus grandes villes du pays, dont il est le maire, il s'est affiché, sourire aux lèvres, avec son « papa ». Ils assistaient à l'inauguration d'une nouvelle unité de montage de véhicules de la société Senbus Industries. Abdoulaye Wade a déclaré à cette occasion que « c'est le devoir de tout responsable de famille de penser à rassembler les siens ». « La mort surprend toujours et Dieu n'avertit pas. Avant cela, je me dois de parler à tous mes enfants afin de laisser un parti qui

---

<sup>1</sup> Quelques années après la défaite du PDS aux élections de 2012, Diaz fera une sortie pour non seulement demander pardon à son grand-père Wade, mais également conseiller à l'actuel chef de l'État d'honorer le Président Wade : « Il y a aussi que mon grand-père Abdoulaye Wade n'est plus au pouvoir (rires). Je m'ennuie énormément. » ; « Cependant, quel que soit ce qu'on peut lui reprocher, Wade mérite du respect. », extrait de «Barthélemy Dias: "Si j'étais chef d'Etat, Abdoulaye Wade ne sortirait pas de chez lui pour aller dans des manifestations... », rédigé par leral.net le Jeudi 12 Février 2015, (en ligne) [https://www.leral.net/Barthelemy-Dias-Si-j-etais-chef-d-Etat-Abdoulaye-Wade-ne-sortirait-pas-de-chez-lui-pour-aller-dans-des-manifestations\\_a137477.html](https://www.leral.net/Barthelemy-Dias-Si-j-etais-chef-d-Etat-Abdoulaye-Wade-ne-sortirait-pas-de-chez-lui-pour-aller-dans-des-manifestations_a137477.html), consulté le 13 novembre 2019.

restera au pouvoir pendant cinquante ans », a-t-il conclu devant une foule de militants du PDS et de Rewmi, la formation d'Idrissa Seck.

**Texte 3, JA, Art. info., 01/09/2009, §2.** Quand il reçoit, le 18 juillet, Idrissa Seck, son ex-homme de confiance, emprisonné pour de présumées malversations financières, innocenté et finalement revenu en grâce, il tente de le réconcilier avec son fils et conseiller, Karim Wade. « Vos malentendus se dissiperont avec le temps, lui promet-il. Certains ont réussi à faire croire à Karim qu'une fois au pouvoir vous essaieriez de vous attaquer à lui. »

**Texte 1, JA, Art. info., 06/01/2012, §8.** Interrogé sur ses adversaires, le président s'est demandé ce qu'ils représentaient. « Un Premier ministre, c'est un invité à table. Avec une place privilégiée, mais il faut qu'il sache tenir sa place. Idrissa Seck, je l'ai élevé comme mon fils (...) il a été mon directeur de campagne, puis mon premier ministre (...). Il avait tous les pouvoirs, mais il a exagéré et je me suis séparé de lui », a-t-il ainsi expliqué.

Pour des cas pareils à celui de Barthélemy Diaz, nous pouvons faire la critique de l'emploi de la *stratégie de transcendance* qui convoque le lien familial au sein du débat politique durant le régime de l'alternance au Sénégal. On constate un paradoxe, car si on prend l'exemple de Diaz et tant d'autres orateurs, leur principal reproche dans ce qui est devenu « l'affaire Karim Wade » réside dans le fait que le président de la République veuille, selon eux, faire un mélange de genres « famille et République ». Or les mêmes n'hésitent pas à transposer le discours familial (au sens de la famille africaine) pour se dédouaner de manquer de respect au président de la République.

Ces discours traduisent le problème principal de la réappropriation de l'État type occidental dans le contexte africain où les systèmes politiques traditionnels étaient formés autour de la famille et du clan. *Les soleils des indépendances* (1968)<sup>1</sup> en Afrique ont bouleversé les structures politiques impliquant une redéfinition des *êthê*<sup>2</sup> des acteurs politiques.

Si le premier procédé se rapporte à une réalité du discours de façon générale, les deux suivants relatifs à l'âge du Président Wade traduisent les contraintes posées dans la production du discours dans un contexte négro-africain traditionnel : le respect des personnes âgées pourrait être considéré comme une valeur universelle, mais les représentations qui sous-tendent l'idée sont probablement différentes selon les traditions du peuple concerné.

---

<sup>1</sup> Le titre du roman d'Ahmadou Kourouma publié aux *Editions Seuil*, devenu un classique de la littérature négro-africaine, qui parle de l'engagement de Fama, un militant pour les indépendances en Afrique. Ce dernier, issu d'une famille de noblesse, se retrouve à l'avènement des indépendances dans une situation confuse : il ne comprend pas qu'on puisse exiger de lui une « pièce d'identité » pour passer les « frontières » nouvellement tracées. Il est d'autant surpris de constater, dans le cadre de la République, la liberté de ton de ceux qui traditionnellement appartiennent à groupes sociaux dits « inférieurs » au sien.

<sup>2</sup> Pluriel de l'*ethos*.

L'expression de la figure du grand-père apparaît également dans la décision de Wade d'appeler Macky Sall pour le féliciter aussitôt les résultats des élections proclamés. Il entend demeurer le maître du jeu et de l'initiative par son geste : l'*ethos* de quelqu'un qui sait prendre de la hauteur (Thioune, *op. cit.*, 79) :

**Texte 6, JA, Art. info., 26/03/2012, §2.** Le suspens n'aura pas duré bien longtemps après la fin du vote au second tour de la présidentielle sénégalaise, ce dimanche. Les bureaux de vote ont fermé depuis à peine un peu plus de trois heures lorsque le président sortant, Abdoulaye Wade, appelle son challenger Macky Sall sur son téléphone portable. Il est 21 heures 30.

Nous pouvons préciser que la figure paternelle ne dépend pas exclusivement de l'âge de l'orateur concerné, n'importe quel politique peut prétendre la porter. Dans l'extrait ci-dessous, nous voyons le fils du président de la République, se montrer porteur de la haute valeur humaine qu'est le pardon. Karim Wade se comporte surtout comme un père vis-à-vis de cette militante induite « en erreur ». La réaction de ce dernier peut se résumer en */je suis humain, je vous pardonne/*. Nous pouvons analyser l'adoption de cet *ethos* d'humanité comme une réaction aux critiques à l'endroit du fils du Président Wade : si la principale critique est le projet de « dévolution monarchique du pouvoir », beaucoup d'autres remarques portent sur la personne-même du fils qu'on présente comme déconnecté des réalités sénégalaises et/ou arrogant. Nous constatons que l'accusé principal profite de chacune de ses sorties publiques pour réparer l'image préalable que les dénonciateurs du régime de son père ont fini de lui attribuer.

**Texte 19, Wal Fadjiri, article informatif, 24/12/2009, §3.** (...). Après avoir écouté sa militante, Karim Wade réplique, mais en français: 'Je suis fâché contre vous, mais je vous pardonne. Qui vous a dit que c'est une réunion des cadres', demande-t-il à la dame. 'Il y a des Sms qui ont circulé pour la convocation des cadres. Tous ceux qui sont en face de vous sont des cadres du mouvement et ils n'ont pas été convoqués', a rétorqué la dame. Et Karim de poursuivre : 'On vous a induit en erreur. Il ne s'agit pas d'une réunion avec tous les cadres du mouvement. J'ai convoqué certains, mais pas tous. Cette réunion, j'ai voulu la tenir depuis des mois, sinon depuis un an'.



### 3. Les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur et l'idée du Sénégal exceptionnel

#### 3.1. Image du Sénégal idéalisé : l'expression d'une exception ?

La personnification est un procédé de figure de style qui permet de « faire d'un être inanimé ou d'une abstraction un personnage réel » (*Littré*). Nous retrouvons plusieurs passages où le « Sénégal » est employé pour traduire une sorte de personne morale, c'est-à-dire considéré comme un seul corps agissant. Dans plusieurs de ces cas, l'orateur politique cherche à créer un effet d'évidence ou de connivence, en se passant d'explication sur le « Sénégal » : « ... il ne sera pas accepté par le Sénégal ». L'implicite est */le Sénégal des valeurs de refus, de dignité.../*.

**Texte 5, Walf, Art. info., 10/10/2010, §3.** (...) Et si Me Wade propose demain à ses militants d'adober son fils Karim Wade, lui demande le journaliste. L'ancien Premier ministre répond : 'Je pense qu'ils refuseront et moi le premier'. Mieux, poursuit Idy, 'je considère que le projet de dévolution monarchique du pouvoir a déjà échoué si tant est qu'il ait existé. Il ne sera pas accepté à l'intérieur du Pds, il ne sera pas accepté par l'opposition, il ne sera pas accepté par le Sénégal. Donc, je pense que c'est un sujet dépassé'.

Nous avons, dans la partie théorique, mentionné l'hymne de la jeunesse qui est un chant de refus à l'oppression, dédié à Lat Dior, ancien roi du Kayor (voir *chap.1, 1.*). La musique de *niani baagna* (titre de l'hymne) a été beaucoup utilisée par les manifestants contre le projet de « dévolution monarchique du pouvoir ». Le lien se dégage avec un peuple libre (« Les Américains et les Français ne sont pas les patrons des Sénégalais ») dont tout le monde connaît la puissance (« Personne ne peut nier notre force »).

**Texte 12, JA, Art. info., 6/02/2012, §4.** Alain Juppé n'était pas le seul visé, des hauts responsables de l'administration Obama ayant jugé ouvertement qu'il serait mieux pour le Sénégal que le président Wade prenne « sa retraite »... « Je ne cherche pas l'intérêt des Toubabs<sup>1</sup> (occidentaux), mais celui des Sénégalais, a répondu Wade. Les Américains et les

---

<sup>1</sup> Terme pour désigner le « européen » dans certains pays de l'Afrique de l'ouest, dont particulier au Sénégal en langue wolof. On situe entre autres ses origines à la période colonial où il servait à désigner les « colons ». Même si son sens n'est pas forcément péjoratif, mais il est un élément distinctif significatif : au Sénégal par exemple, tout ce qui est de la culture occidentale est désigné par le qualificatif « toubab » comme « yéré tubaab » (habit occidental) en opposition à tout ce qui est africain désigné avec le terme wolof (yéyé wolof = habit traditionnel africain) ; (les mots wolof sont extraits du dictionnaire en ligne *Jàngileen*). Le même mot se retrouve dans le parler des jeunes des quartiers populaires en France où il est terme de forte revendication identitaire vis-à-vis du « bourgeois français », mais aussi pour rappeler « un » lien avec les autres membres de la communauté d'origine africaine vivant en France (lire l'article de ANZORGUE, Isabelle, « Du bledos au toubab », *Le*

Français ne sont pas les patrons des Sénégalais. Personne ne peut nier notre force », a-t-il assuré, tout en précisant qu'il répondrait « éventuellement » à des déclarations des présidents français et américain Nicolas Sarkozy et Barack Obama, mais certainement pas à celles provenant de simples « ministres des Affaires étrangères ».

De le même sens, le nom de la coalition politique qui s'oppose au régime du Président Wade, Benno Siggil Sénégal (« Unis pour restaurer l'honneur du Sénégal », en wolof, sous-entend */l'honneur du Sénégal est bafoué par le camp présidentiel/*). Dans un des extraits de discours cités ci-dessous, l'orateur construit du *pathos* par l'emploi de « c'en est trop » pour mieux marquer le regret d'un « Sénégal idéalisé ».

**Texte 8, JA, Art. info., 02/02/2012, §2.** La France et les États-Unis qui réclament, en des termes peu diplomatiques, « un passage de génération » au Sénégal. La mission des observateurs de l'Union européenne qui intervient peu de temps après la décision du Conseil constitutionnel de valider la candidature d'Abdoulaye Wade et d'invalider celle de Youssou Ndour, pour réclamer de la transparence. Des médias, comme le quotidien français *Le Monde*, qui appellent Wade à prendre sa retraite. Et surtout des images de pneus et d'étal brûlés, de jets de pierres et de gaz lacrymogène, de blessés et de morts en plein Dakar, diffusées dans le monde entier... C'en est trop pour un pays qui s'enorgueillissait jusqu'à présent d'être la vitrine démocratique de l'Afrique de l'Ouest.

**Texte 24, Wal Fadjiri, article informatif, 21/06/2011, §3.** Dans cette bataille contre le projet de loi de Me Wade, le Bcg (...) rejette les déclarations tendant à affirmer que Wade peut tout manigancer mais que, au final, il sera battu. 'Cela est faux. Si la modification de Wade passe et est appliquée, c'est le Sénégal<sup>1</sup> qui aura été battu'.

L'idée d'un pays qu'on ne reconnaît plus est traduite par l'emploi des déictiques adverbiaux (« jusqu'à présent », « aujourd'hui ») mais aussi par le verbe redevenir (« redevienne une démocratie »). Les membres de la coalition Benno entendent porter l'*ethos* de ceux qui présideront à ce redressement national.

**Texte 4, JA, interview, 18/01/2012, §36.** Il n'est pas en meilleur état non plus, et il aurait dû l'être ! Les résultats obtenus en matière d'éducation ou de santé sont catastrophiques, et il y a cette impunité ambiante... Aujourd'hui, chacun fait ce qu'il veut. Les valeurs traditionnelles de notre société ont été laminées.

**Texte 15, JA, Art. info., 12/03/2012, §3.** « Nous voulons un Sénégal nouveau, une République nouvelle basée sur des principes et des valeurs positives de notre société. Nous

---

*Français en Afrique*, n° 21, 2006, p. 59-68, (en ligne) <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/21/Anzorge.pdf>, consulté le 05 janvier 2020). Le « toubab », c'est aussi le « blanc en tant que colonisateur », ou l' africain « acculturé, assimilé » (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 540).

<sup>1</sup> Le Sénégal des valeurs démocratiques ; Wade et sa clique sont donc les « adversaires » du Sénégal des valeurs.

mettrons un terme à la gabegie et la corruption et ferons les ruptures nécessaires pour que le Sénégal redevienne une démocratie moderne », a déclaré Macky Sall. Ajoutant : « J'ai entendu dire que Macky Sall est le candidat des Blancs. Je suis le candidat du peuple sénégalais, je ne suis l'otage d'aucune puissance étrangère, d'aucun groupe de pression ».

**Texte 2, JA, Art. info., 26/03/2012, §4.** « Le président Abdoulaye Wade m'a appelé au téléphone pour me féliciter, je l'en remercie », a confirmé l'intéressé dans un communiqué. « Ensemble, nous allons rapidement nous atteler au travail de redressement attendu par chacun et attendu de chacun », a-t-il poursuivi. « Tout le monde est aujourd'hui très heureux de l'image qu'Abdoulaye Wade a donné de notre démocratie », a de son côté déclaré sur RFI Ousmane Tanor Dieng, secrétaire général du Parti socialiste.

**Texte 2, Walf, interview, 11/4/2009, §11. Macky SALL :** La suppression du deuxième tour ne peut pas se faire (...). Ce n'est pas possible que le Sénégal recule autant. Il faut sauver le peu qui reste de l'image du Sénégal (...).

**Texte 7, JA, Art. info., 31/03/2009, §3.** Les premières tendances des élections régionales, communales et rurales, qui donnaient la coalition « Sopi » perdante dans presque toutes les grandes villes du Sénégal, se sont par la suite confirmées. Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis, Louga, Nioro, Fatick, Podor... sont tous tombés dans l'escarcelle de l'opposition réunie sous la bannière de Benno Siggil Sénégal (« Unis pour restaurer l'honneur du Sénégal », en wolof) ou d'And Ligeey Sénégal (« Ensemble pour bâtir le Sénégal ») emmené par Rewmi, le parti de l'ex-Premier ministre Idrissa Seck.

**Texte 5, JA, interview, 16/01/2012, §11 (Malick Noël Seck<sup>1</sup>)** Oui, le combat pour la transparence de l'État, pour une amélioration de nos conditions d'existence, pour restaurer la dignité nationale parce qu'il fût un temps ou le Sénégal était un exemple, une vitrine. Ce combat là, je m'engage à le poursuivre en faisant des émules.

**Texte 20, JA, Art. info., 30/01/2012, §3.** « Le Sénégal a honte. Le Sénégal est meurtri. Le processus de coup d'État constitutionnel est consommé. 52 ans de construction démocratique viennent d'être balayés », a déclaré lundi matin Youssou Ndour interrogé par la radio française RFI.

Les orateurs participent à la construction ou au renforcement de l'image du Sénégal, en même temps ils laissent entendre qu'ils sont de ce Sénégal-là. Une sorte d'appropriation de ce qu'est le Sénégal leur permet de se doter d'un *ethos de patriote*. Dans l'extrait ci-dessus, aux yeux de l'orateur, tout le monde refusera le projet de dévolution, même au sein du parti au pouvoir : seuls les « Wade » y tiennent, en sorte qu'ils sont donc exclus de ce *Sénégal qui*

---

<sup>1</sup> Jeune responsable du PS condamné à deux de prison ferme, le 20 octobre 2011, pour « outrage à magistrat et menace de mort ».

*refuse certaines dérives. L'« exception sénégalaise » devient sacrée et permet d'identifier qui est véritable sénégalais.*

**Texte 1, JA, interview, 05/03/2010, §9. (Youssou Ndour)** En 2000, j'ai rencontré Chai Vasarhelyi, qui a aimé mon album Égypte et a décidé de réaliser un film sur moi, qui parle aussi de Serigne Bamba, le fondateur du mouridisme et des confréries islamiques du Sénégal. Je suis croyant et mouride. J'aime les valeurs incarnées par Bamba. La doctrine du travail m'est très chère. Dans ce film, j'ai montré que l'islam n'appartient pas qu'aux Arabes, mais aussi à l'Afrique noire. Au moment où le monde entier parle de l'islam, le Sénégal, avec ses différentes confréries, reste un exemple d'harmonie et peut, par conséquent, participer au dialogue sur les religions.

**Texte 7, JA, Art. info., 31/03/2010, §4. (Jean-Christophe Rufin)** Mais si ce pays a su intégrer le meilleur de son héritage colonial et préserver la paix civile, au point d'apparaître comme le plus ouvert, le plus accessible et le plus profondément mondialisé – au sens positif de ce dernier critère – parmi les ex-possessions de l'« empire » français, c'est aussi et avant tout à trois hommes qu'il le doit. (...)

Le dernier extrait de discours précité est le témoignage que l'ancien ambassadeur de la France au Sénégal fait de « ce pays » exceptionnel au sein du vaste ensemble des anciennes colonies françaises. L'orateur emploie le présentatif « ce » pour poser l'objet (le Sénégal) et le décrire à l'aide de la locution comparative « le plus » employée de façon anaphorique (trois occurrences), qui traduisent le superlatif de supériorité. Nous avons une validation de l'image du Sénégal par son héritage colonial, comme nous l'avons expliqué plus haut dans la présentation du contexte historico-politique d'émergence du sentiment d'exception (voir *chap. 1, 2.2*). L'idée d'un peuple de dialogue renvoie à « l'«*homo senegalensis*» tel que l'imaginait L. S. Senghor, *l'homme du dialogue* » (Thioune, *op. cit.* : 21).

Par ailleurs, la validation coloniale est un argument parmi tant d'autres. Nous avons également l'évocation de figures historiques qui constituent dans le discours de sens commun ce qu'on pourrait considérer comme le « panthéon sénégalais ». Dans l'extrait suivant, l'orateur politique à l'aide de questions rhétoriques montre comment l'action de ces personnages a fait du Sénégal ce qu'il est « aujourd'hui ». Sans expliquer de façon précise ce « Sénégal d'aujourd'hui », il donne à son discours une marque d'évidence. L'usage anaphorique du groupe verbal « que faire » dans des questions rhétoriques, est un moyen d'assigner une responsabilité aux descendants de la « génération des ancêtres » sénégalais.

**Texte 1, Walf, interview, 25/02/2010, §2, Thierno Lô.** Que faire des Lat-Dior qui ont combattu et qui ont donné leur vie pour la patrie ? Que faire de Serigne Touba, de El Hadj Omar, des tirailleurs sénégalais qui ont fait l'indépendance du Sénégal ? Qu'est-ce que vous

en faites ? Qu'est-ce que vous faites de Senghor, de Cheikh Anta Diop qui ont permis au Sénégal d'être ce qu'il est aujourd'hui ? Nous n'avons pas trouvé un vide, nous avons trouvé un Etat et des institutions qui marchent, mais nous avons remplacé des gens parce qu'ils ont mal géré, des gens arrogants qui ont fait de la mal gouvernance et ils ont été changés par les seuls décideurs que sont les Sénégalais.

### **3.1.1. Les truismes « ici, au Sénégal », « Chez nous, au Sénégal... » : stratégie d'identification nationale ?**

L'expression en langue wolof, « *fi, (senegal la !)* », littéralement « *ici, (c'est le Sénégal)* » ou « nous sommes au Sénégal », est très courante dans le langage quotidien, pour parler d'une réalité du pays. Elle est dans ce cas une forme de truisme, car il n'y a pas d'apport d'information, *a priori* ce serait parler pour ne rien dire ; l'auditoire sait déjà que le « ici » de l'orateur est « le Sénégal », et il lui revient de faire des inférences pour comprendre ce que ce dernier veut lui dire au-delà de ce truisme « ici, au Sénégal », et par là respecter le principe de coopération de Grice, plus précisément la maxime ou la loi d'informativité : « on ne parle pas pour ne rien dire » (Grice, 1979).

Dans notre cas, celui ou celle qui emploie cette expression laisse entendre que « nous » (le Sénégal) avons quelque chose de plus que les autres pays, quelque chose que les autres n'ont pas, « nous » sommes dès lors épargnés des malheurs que vivent les autres peuples. L'expression est donc fortement chargée d'implicite. Nous précisons que « *fi, (senegal la !)* » n'est pas exclusif à une catégorie sociale : on peut l'entendre de la bouche d'un jeune commerçant analphabète, d'un politicien sur un plateau télévisé, d'un universitaire, d'un journaliste ou d'un guide religieux. Il semble donc que ce soit une représentation partagée sur le pays. En guise d'illustration, nous citons deux passages de l'allocution du Premier ministre sénégalais à un atelier national sur les Droits de l'homme, le 19 juin 2013. Dans le premier passage, avec quelques mots, il présente à ses hôtes le « Sénégal, pays de la *téranga*, mais également, pays de démocratie, de paix et de respect des droits de l'homme » (Abdou Mbaye, 2013 : 2). La référence à la *téranga* sénégalaise est employée aussi bien par les sénégalais que par les étrangers<sup>1</sup>. Nous citons ci-dessous des passages du corpus comprenant la formule tautologique « au Sénégal » qui peut prendre d'autres formes : dans certains passages,

---

<sup>1</sup> Dans les différentes interventions tenues à l'adresse des étudiants haïtiens, accueillis par l'État du Sénégal, en signe de soutien après le tremblement de terre tragique qui a secoué le pays le 12 janvier 2010, les orateurs (le président de la République Abdoulaye Wade ; le professeur Iba Der Thiam, historien ; Jacqueline Lemoine, actrice haïtienne vivant au Sénégal...) ne manquent pas d'évoquer la *teranga* sénégalaise. Voir les extraits de leurs discours en ligne : <http://xalimasn.com/me-abdoulaye-wade-aux-etudiants-haitiens-%C2%AB-vous-etes-chez-vous-en-terre-africaine-du-senegal-%C2%BB/>. Consulté le 03 mai 2016.

l'orateur exprime seulement l'idée des réalités sénégalaises. Dans l'exemple ci-dessous, Aminata Mbengue Ndiaye du PS dit pourquoi elle n'est pas d'accord avec la démarche<sup>1</sup> du maire de Dakar, lui aussi haut responsable du PS.

**Texte 8, JA, Art. info., 09/06/2009, §3.** N'empêche : même les propres camarades du nouvel édile socialiste de la capitale ont pris leurs distances, pour échapper à la bronca du « tous pourris »<sup>2</sup> que sa sortie n'a pas manqué de déclencher. Maire de Louga, chef-lieu de région situé à environ 200 km de Dakar, l'égérie du Parti socialiste (PS), Aminata Mbengue Ndiaye, a tonné : « Je ne ferai pas de déclaration de patrimoine.. D'ailleurs, je n'ai pas de patrimoine à exhiber. Et c'est contraire à notre tradition, fondée sur la soutoureu [“discretion”], de rendre publics ses biens. »<sup>3</sup>

**Texte 16, JA, Art. info., 09/01/2012, §5.** Youssou Ndour a déclaré craindre des violences en cas de nouvelle candidature du président. « Moi je suis non violent, mais on ne maîtrise pas les Sénégalais ». « À partir du moment où il n'y a pas de justice, la paix n'est pas possible. Justice rime avec paix, paix avec justice », a-t-il martelé, ajoutant qu' « on n'a pas besoin de ça au Sénégal, c'est un pays de paix ». Des craintes de débordements qui semblent être partagées par l'ambassadeur français au Sénégal, Nicolas Normand.

**Texte 1, Le Soleil, interview, 22/06/2012, §5 (Alioune Tine)** (...) La demande sociale était très forte à l'époque. Il y avait les problèmes scolaires et la crise énergétique. Il y a eu une accumulation de problèmes. Les dirigeants de l'époque n'étaient pas conscients du contexte. Wade était, à un moment donné, détaché des réalités. Et cela se poursuit aujourd'hui. Il est complètement coupé des réalités culturelles du Sénégal. Comment peut-on, au Sénégal, dire que mon fils sera le président après moi ? C'est cela le premier déni de réalité. Notre président Wade avait disjoncté (sic) depuis longtemps. Je pense que les observateurs qui ont suivi sa passation de service savent que c'est une autre personne qui était là.

Dans l'extrait ci-dessus, Alioune Tine, principal initiateur du mouvement M23, fait une analyse de l'événement du 23 juin en expliquant l'ignorance du président de la République sur « les réalités culturelles du Sénégal ». L'idée est traduite par l'emploi du groupe

---

<sup>1</sup> A l'heure où le sujet principal du débat public au Sénégal était « la gabegie du régime de Wade » (§4 du même article), Khalifa Sall a décidé d'effectuer une déclaration de ses biens personnels : /il entend probablement se dégager de l'image du tout-pourri attribuée aux hommes ou femmes politiques/.

<sup>2</sup> On pense à tous les sondages effectués à la suite de l'affaire Jérôme Cahuzac, ancien ministre français du budget poursuivi et condamné pour fraude fiscale : « De multiples sondages montrent, depuis quelques années, que de nombreux Français sont enclins à croire en la corruption massive des hommes politiques » (Pierre Bréchon, 2018. « ' Tous pourris' : d'où vient la croyance en la corruption des élites politiques ? », in Archives-Ouvertes, (en ligne), [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01742131/file/theconversation\\_com\\_tous\\_pourris\\_dou\\_vient\\_la\\_croyance\\_en\\_la.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01742131/file/theconversation_com_tous_pourris_dou_vient_la_croyance_en_la.pdf), consulté le 21 octobre 2019.

<sup>3</sup> La « soutoureu » est considérée comme un élément du code d'honneur sénégalais. Nous rappelons que le contenu de ce code est une liste non statique : les valeurs que nous avons citées dans de la partie théorique sont les récurrentes dans les références du discours commun sénégalais.

prépositionnel « au Sénégal » qui sert de déictique spatial, mais l'effet argumentatif de l'exception est renforcé par la question rhétorique qui porte l'expression : « Comment peut-on, au Sénégal, dire que mon fils sera le président après moi ? ». L'implicite porté par cette interrogation est que la réalisation d'une telle pratique s'avère impossible dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, comme l'orateur Tine l'explique : « C'est cela le premier déni de réalité ». Dans la même interview, Alioune Tine revient sur la spécificité sénégalaise par un argument historique<sup>1</sup> à l'appui du groupe prépositionnel « au Sénégal ». Nous avons également une précision métadiscursive (« en réalité », « il faut bien le reconnaître », et la comparaison au voisin africain (« la plupart des pays africains »), qui mettent en exergue la vérité sur l'exception du Sénégal :

**Texte 1, *Le Soleil*, interview, 22/06/2012, §27. (Alioune Tine)** En réalité, le Sénégal vote depuis 1848. Nous avons une expérience historique dans ce qu'on appelle la participation politique et la culture démocratique. C'est un des aspects du modèle sénégalais. La plupart des pays africains ont connu le pluralisme à partir des années 46. Au Sénégal, il n'y a pas eu de discontinuité. Au Sénégal, il faut bien le reconnaître rétrospectivement, depuis Senghor. Le président Senghor est un grand homme de culture. C'est Senghor qui a mis en place l'Etat de droit. (...).

**Texte 2, *JA*, Art. info., 11/01/2010, §2.** Déclaration de candidature à la présidentielle, rappel des anciens cadres du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), mise à l'écart du président de la Commission électorale nationale autonome (Cena), réexamen précipité du code électoral... Que se passe-t-il au Sénégal ? Alors que la prochaine élection présidentielle n'est prévue qu'en 2012, chez les « sopistes » comme dans l'opposition, c'est le branle-bas de combat.

**Texte 7, *JA*, Art. info., 31/03/2010, §3.** Étrange démesure dans un pays où tout ou presque, depuis 1960, est acté sous le signe de la mesure. Pas un seul coup d'État – une singularité en Afrique de l'Ouest –, une liberté d'expression pionnière, une alternance exemplaire, une élite et un rayonnement uniques en Afrique francophone et dans les organisations internationales, une stabilité politique à l'épreuve des tensions sociales, un multipartisme jamais remis en question depuis plus de trente ans, un équilibre et une maturité en somme qui ont jusqu'ici voué à l'échec les pulsions autoritaires auxquelles, régulièrement, les régimes en place ont été tentés de sacrifier.

Dans l'interview d'Alioune Tine on compte trois occurrences de « au Sénégal » contenues dans les deux extraits précités, qui expriment toutes l'idée d'un pays qui jouit d'une

---

<sup>1</sup> La longue tradition électorale du pays (voir *chap. 1, 1 et 2*).

« singularité en Afrique de l'Ouest ». Dans le deuxième extrait de discours, la question rhétorique « Que se passe-t-il au Sénégal ? » est une manière de marquer son étonnement : */on ne s'attend pas à un tel événement au Sénégal/*.

Poursuivant la réflexion sur l'argument historique convoqué dans la construction d'une image du Sénégal « exceptionnel », nous avons constaté dans notre corpus une formule significative obtenue par la personnification de la ville de Dakar – capitale du Sénégal – qui donne une « leçon ». La ville devient dans le discours un des symboles de la résistance et de la lutte démocratique au Sénégal, en particulier durant la période de l'alternance 2000. Par métonymie, Dakar est mis pour le Sénégal dont il constitue une partie importante. « La leçon de Dakar » recoupe l'idée de la place et du rôle que l' « exception » attribue au Sénégal, celui de vitrine démocratique en Afrique.

**Texte 7, JA, Art. info., 31/03/2010, §4 (Jean-Christophe Rufin<sup>1</sup>)** Mais si ce pays a su intégrer le meilleur de son héritage colonial et préserver la paix civile, au point d'apparaître comme le plus ouvert, le plus accessible et le plus profondément mondialisé – au sens positif de ce dernier critère – parmi les ex-possessions de l'« empire » français, c'est aussi et avant tout à trois hommes qu'il le doit. (...) Trois hommes d'État qui chacun à sa manière se sont fait une certaine idée du Sénégal, sans jamais céder au vertige de la dictature. Vaille que vaille, la leçon de Dakar mérite toujours d'être entendue, et ce n'est pas une statue, aussi controversée soit-elle, qui empêchera les Africains d'en être fiers.

**Texte 1, Le Soleil, interview, 22/06/2012, §1.** Co-président du M23, le Pr. Alioune Tine est l'une des figures marquantes de ce fameux 23 juin, quand « le peuple de Dakar » est sorti pour manifester devant l'Assemblée nationale. Pr. des universités, spécialiste de la grammaire française, il est secrétaire exécutif de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (Raddho) depuis 1998.

Le discours sur la ville de Dakar comprend une intertextualité<sup>2</sup> avec le « peuple de Paris » qui a également une coloration révolutionnaire, cité dans tous les grands événements relatifs à la vie politique française, à la ville de Paris en particulier. En effet, Paris a été le théâtre de nombreuses révolutions (1789, 1830, 1848, 1870) et d'insurrections comme celle de la *Commune de Paris* (1871) assez spécifique car émanant d'une frange de la population parisienne (Lagana, 2018). Toutes ces dates ont fini de faire des habitants de Paris un peuple redouté. En 2014, une candidate aux municipales de Paris, évoquer le « peuple de Paris » :

---

<sup>1</sup> Ancien ambassadeur de la France au Sénégal

<sup>2</sup> « Ce terme désigne à la une *propriété constitutive de tout texte* et l'ensemble des *relations* explicites ou implicites *qu'un texte ou un groupe de textes déterminé* entretient avec d'autres textes. » (Charaudeau et Maingueneau, (dir.) 2002).



« Le “peuple de Paris”, “libre et rebelle”, a fini “fait mentir tous les pronostics” en plaçant les listes UMP-UDI-MoDem en tête dès le premier tour des municipales à Paris, a déclaré dimanche soir la candidate UMP Nathalie Kosciusko-Morizet »<sup>1</sup>

Par ailleurs, une des expressions les plus classiques et anciennes du discours nationaliste ou patriotique, est sans doute le « chez nous », qui permet à un groupe d’orateurs de se définir en opposition à d’autres groupes d’orateurs. Nous renvoyons aux travaux de T. Todorov (1989) sur l’opposition « Nous » et les « Autres », cité plus haut (voir *chap. 1, 2.*). L’implicite dans la formule « exception sénégalaise » repose donc sur l’idée que le modèle démocratique du Sénégal est particulier en Afrique, précisément dans la sous-région ouest africaine. La « comparaison au voisin » est fréquente au sein de l’expression de l’« exception » d’un pays : le « modèle français » est par exemple comparé – par la presse française - à ses « voisins européens », dans le cadre des réformes des retraites (Guilbert, 2011 : 93-96).

Néanmoins, comme pour d’autres procédés relevés dans le corpus, nous avons plutôt d’idée de « chez nous, au Sénégal » que la forme en elle-même, c’est-à-dire qu’il peut y avoir des variantes de « chez nous ». On peut toujours trouver une sorte d’extension à chaque usage de cette formule. Ainsi, on peut avoir */chez nous, au Sénégal, tout le monde parle Wolof/*, ou */chez nous, au Sénégal, tout le monde est hospitalier/*, etc. Dans la partie théorique, nous avons analysé la place de la langue wolof dans la carte linguistique mais aussi dans la construction de l’État-nation sénégalais. Une des critiques adressées à l’encontre du fils du Président sénégalais est sa non-maîtrise du wolof. Sans être dit ouvertement – ce que la *téranga* sénégalaise empêche de faire –, Karim Wade est qualifié d’être quelqu’un qui n’est pas digne des principes du « code d’honneur sénégalais » (voir *chap. 1, 4.1.*).

**Texte 19, Walf, Art. info., 24/12/2009, §3.** (...) Prenant la parole au nom des femmes et des cadres du mouvement, Marie Aw a dit au leader de la Génération du concret toute la frustration de ses camarades qui ont poireauté pendant des longues heures, exposés au vent. ‘Il y a des gens qui ont été invités, des soi-disant cadres, qui ne sont pas plus cadres et plus méritants que nous. Ce n’est pas normal’, a-t-elle lancé à Karim Wade en Wolof. Et d’ajouter : ‘Nous avons toujours travaillé pour vous. Par conséquent, nous devons être là si les cadres du mouvement sont convoqués’. Après avoir écouté sa militante, Karim Wade réplique, mais en français : ‘Je suis fâché contre vous, mais je vous pardonne. Qui vous a dit que c’est une

---

<sup>1</sup> « Le “peuple de Paris” a fait « mentir les pronostics » selon NKM », *Le Monde*, le 23 mars 2014, (en ligne) [https://www.lemonde.fr/municipales/video/2014/03/23/le-peuple-de-paris-a-fait-mentir-les-pronostics-selon-nkm\\_4388224\\_1828682.html](https://www.lemonde.fr/municipales/video/2014/03/23/le-peuple-de-paris-a-fait-mentir-les-pronostics-selon-nkm_4388224_1828682.html), consulté le 13 novembre 2019.

réunion des cadres’, demande-t-il à la dame. ‘Il y a des Sms qui ont circulé pour la convocation des cadres. (...)’.

La précision de la réponse de Karim Wade en français à un propos qui lui a été adressé en wolof, a un effet discursif donné, vu l’image préalable dont jouit/souffre le fils du Président dans l’opinion. On construit une image de Karim Wade qui */ne serait pas tout à fait sénégalais/*, puisqu’il n’est pas bien imprégné des réalités locales (Brossier, 2019 : 666) : un article du journaliste Cheikh Yérém Seck, « Karim Wade, paria culturel »<sup>1</sup> a suscité beaucoup de réactions, car au nom des règles de bienséance sénégalaise, précisément le principe de la *teranga* qui ne tolère pas de parler de l’origine de quiconque habite au Sénégal, l’évocation de l’identité métisse serait une attaque *ad hominem* impardonnable au Sénégal. C’est le sens de la précision du journaliste, selon laquelle Karim Wade s’accroche au français dans son échange avec une sénégalaise qui lui parle wolof : « Après avoir écouté sa militante, Karim Wade réplique, mais en français ». Dans l’extrait, le « chez nous, au Sénégal, on parle wolof » est sous-entendu.

L’image du « Sénégal exceptionnel » tient aussi à la culture et à l’histoire du pays, qui constituent une autre forme d’« ici, au Sénégal ». Le professeur Iba Der Thiam qui est historien de profession donc bénéficiant d’un *capital symbolique*, fait partie de ceux qui sont montés au créneau pour défendre le geste de leur leader politique devant le Khalife de la confrérie musulmane mouride<sup>2</sup> :

**Texte 2, JA, Art. info., 12/08/2008, §6.** Pour Iba Der Thiam, « même si la Constitution reprend pratiquement le texte français, l’histoire et la culture sénégalaises ne permettent pas une application à la française de la laïcité, avec une exclusion totale du religieux des sphères politiques » (...).

**Texte 12, JA, Art. info., 6/02/2012, §5.** Élu en 2000 puis réélu en 2007, Abdoulaye Wade, 85 ans, briguera un troisième mandat de sept ans face à 13 candidats, le 26 février prochain. « Ce scrutin intéresse fortement l’étranger, raison pour laquelle certains ne sont pas contents de mon engagement pour la défense des pays africains », a-t-il assuré avant de répliquer aux attaques sur son âge avancé. « Que les étrangers le disent, ce n’est pas grave. Que les Sénégalais le disent, c’est un manque de respect », a-t-il répété. Tout en se qualifiant lui-même de « sage ».

---

<sup>1</sup> Publié le 14 octobre 2011, (en ligne) [https://www.dakaractu.com/Karim-Wade-paria-culturel-Par-Cheikh-Yerim-Seck\\_a4705.html](https://www.dakaractu.com/Karim-Wade-paria-culturel-Par-Cheikh-Yerim-Seck_a4705.html), consulté le 13 novembre 2019.

<sup>2</sup> Lire l’élément dans la sous-section consacrée aux communautés de validation politique, précisément celles « confrériques » (voir *chap. 6, 2.2*).

En réagissant aux critiques relatives à son âge, Abdoulaye Wade fait une concession « aux étrangers », mais trouve irrespectueux que des Sénégal tiennent un tel discours, vu le sens de la vieillesse au Sénégal, ou en Afrique en général : le « sage » qu'il est, rappelle les « valeurs sénégalaises ou africaines » aux siens.

Dans le même sens, nous pouvons citer l'extrait ci-dessous. L'orateur dit une conviction personnelle (« je n'accepte pas... ») qu'il a en partage avec tous les sénégalais « aucun sénégalais ne l'accepte ... »), c'est-à-dire qu'il a un destin commun<sup>1</sup> avec le peuple sénégalais puisqu'il partage la même vision que lui.

**Texte 12, JA, Art. info., 6/02/2012, §3.** « Je n'accepte pas le diktat de l'extérieur », a-t-il dit lors de son premier meeting de campagne, dimanche à Mbacké (centre), en faisant référence aux propos du chef de la diplomatie française Alain Juppé, lequel a répété son souhait de voir une « relève de génération » au Sénégal. « Est-ce que vous trouvez normal qu'un ministre des Affaires étrangères se mêle de la politique d'un pays pour dire ce que nous allons faire. Qu'est-ce que c'est que ces manières-là ? » a répliqué Wade sur la radio française France Inter. Avant de poursuivre : « C'est inacceptable et indécent (...) Aucun Sénégalais ne peut l'accepter ».

### **3.1.2. « Chez nous en Afrique », « On est en Afrique », etc. : une exception dans une identité plurielle**

Dans l'exploitation de notre corpus, nous avons retrouvé des passages où les orateurs s'exprimant sur l'actualité politique au Sénégal, emploient le « on est en Afrique » ou le « chez nous en Afrique ». Ce sont des formes de truismes qui traduisent la même idée d'exception mais appliquée à l'Afrique dans son ensemble : le continent africain aurait une particularité, et devrait être pensé ou étudié en tenant compte de cette singularité. C'est une problématique qui fait l'objet d'interrogations en sciences sociales : « comment étudier l'Afrique ? ». On pense au discours sur la décolonisation qui invite aussi à une sorte de « décolonisation scientifique » des « élites intellectuelles africaines » : les travaux sur le post-colonialisme d'A. Mbembe<sup>2</sup>, ou précisément l'invite à une « souveraineté intellectuelle » adressée aux intellectuels du continent par F. Sarr (2006 : 9). Au niveau de l'analyse du discours, doit être cité l'article F. Leimdorfer (2006) qui traite du « Chez nous en Afrique » sous ses différentes formes employées dans les conversations courantes au niveau des « maquis » (petits restaurants africains) en Côte d'Ivoire. C'est en ces termes que l'auteur introduit son texte :

---

<sup>1</sup> Dans le passage du procédé « l'*ethos* de conviction », nous retrouvons le même argument exprimé de façon explicite chez Idrissa Seck (voir *chap. 6, 2.1.4.*)

<sup>2</sup> *De la postcolonie: essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, 2000, Editions Karthala.

Tu sais, on est en Afrique... » : Combien de fois le chercheur européen n'a-t-il pas entendu cette phrase – ou quelque chose d'approchant – au cours de discussions ou d'entretiens en Côte d'Ivoire ? Combien de fois ne lui a-t-on obligeamment expliqué les particularités de la famille africaine, ses modes de solidarité, ou encore les malédictions, les actes de sorcellerie qu'il est censé ignorer ? Et bien entendu, le chercheur européen pense que ces énoncés sont produits *en situation et à son intention* et que, peut-être, ils ne seraient pas dits devant un Ivoirien, illustrant ainsi à nouveau le fameux *paradoxe de l'observateur* de Labov, qui pose la question des effets sur la donnée elle-même de la présence de l'observateur, de son statut et de son savoir supposés. (Leimdorfer, *op. cit.*)

Leimdorfer regroupe dans son texte les occurrences relevées de son corpus en deux catégories. Dans une première catégorie, les formes qui expriment la situation géographique (*être en Afrique*) : « nous sommes en Afrique » ; « chez nous en Afrique » ; « on est en Afrique ». Et dans la seconde catégorie, tous les éléments qui traduisent l'« être africain » : « nous sommes africains » ; « on est en Afrique » ; « chez nous les africains ».

Le « on est en Afrique » permet à celui qui l'emploie de justifier une situation ou, du point de vue discursif, de faire taire son interlocuteur, en créant un effet d'évidence et en rappelant une norme : */on est en Afrique, ça doit se passer comme ça, on n'y peut rien/*. Citons l'humoriste Mamane co-fondateur de « *la République très très démocratique du Gondwana* »<sup>1</sup>, une sorte de parodie des régimes dictatoriaux en Afrique : les maître-mots dans le discours, sont « c'est l'Afrique », « on est en Afrique », « en Afrique... ». Dans notre corpus, nous trouvons :

**Texte 11, JA, article informatif, 10/10/2011, §4, Abdoulaye Wade.** Nous, en Afrique, on ne s'attarde pas sur ces détails. Aucun Africain ne demande à l'autre son âge, parce que les Africains s'occupent seulement de la santé, de la vie et de la mort », a-t-il assuré. Selon lui, « ce débat doit être tranché par les seuls Sénégalais qui connaissent, à peu près, mon âge. Voilà un sujet qui, pour vous dire la vérité, me révolte », a-t-il déclaré (...).

Quel effet discursif ou de rhétorique argumentatif l'orateur cherche-t-il en convoquant ces formules pour le Sénégal qui se dit pour autant particulier en Afrique ? Nous pouvons interpréter cela comme un moyen d'identification à un second niveau. Si le premier niveau, c'est de définir le Sénégal en tant qu'État souverain et une nation particulière, le deuxième niveau revient à inscrire le pays dans une entité plus large. La référence à l'identité africaine permet de positionner le Sénégal par rapport au reste du monde, en l'occurrence à l'Occident.

---

<sup>1</sup> Dans le même sillage, il produit un long-métrage, *Bienvenue au Gondwana* (2016), avec d'autres humoristes célèbres du continent (les ivoiriens Gohou Michel et Digbeu Cravate...); (en ligne) [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/23/mamane-souverain-du-gondwana-et-etendard-du-rire-africain\\_5067229\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/23/mamane-souverain-du-gondwana-et-etendard-du-rire-africain_5067229_3212.html) ; « BIENVENUE AU GONDWANA, Bande Annonce (Comédie, 2017) », (en ligne) <https://www.youtube.com/watch?v=Y42515IiF70>, consulté le 25 octobre 2019.

En outre, symboliquement, le discours africain répond à une certaine ouverture au continent, le sentiment d'appartenir à ce grand-ensemble : le discours panafricaniste. Mais c'est aussi un argument qui flatte le *pathos* du patriotisme (pour « nous au Sénégal ») et la fierté d'être Africain (pour « ici en Afrique ») ; celui qui utilise cet argument, en s'appuyant sur cette représentation partagée socialement, joue sur le *pathos* tout en se construisant l'*ethos* d'un orateur : un *ethos* de patriote, respectueux de sa culture, de l'identité sénégalaise, africain, donc du peuple (ses électeurs potentiels). Le caractère de généralisation et celui de légitimation des formules que nous venons d'évoquer, donne au discours une portée idéologique, comme l'interrogation de F. Leimdorfer (*op. cit.*) au dernier sous-titre de son texte, « Une idéologie de l'"africanité" ? ».

Tout ce qui précède indique l'existence de différents degrés d'identification : on retrouve plusieurs renvois, en particulier la référence à une singularité panafricaine ou celle d'une tradition française. C'est proche de ce que Felwine Sarr (2017 : 41-42) appelle « humanités mondiales », une sorte de greffage d'identités que connaît l'individu de son terroir natal à son ouverture aux cultures étrangères internationales. On pourrait l'appliquer à la nation sénégalaise considérée comme une entité personnalisée. En effet, selon le *Littre*<sup>1</sup>, la première acception du mot « identité » est une « qualité qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une. »

Ce qui met en place une sorte d'identité nationale plurielle : face aux occidentaux, le Sénégalais est « africain », comme il est « francophone » face aux peuples de cultures non-francophones, même ceux africains, etc. Ainsi, dans l'opinion publique africaine, on fait une distinction entre la tradition politique des États africains d'héritage francophone et ceux anglophones. N'entend-t-on pas souvent dire que */les pays africains d'héritage anglophone sont plus autonomes vis-à-vis des anciennes puissances colonisatrices que leurs voisins francophones/ ?*

**Texte 4, Wal Fadjiri, article informatif, 6/04/2009, (Amath Dansokho), §5.** ‘Nous avons l'habitude de dialoguer avec lui. Pour cela, nous n'avons pas besoin d'un chef. En tout cas, en ce qui me concerne, personne n'est mon chef (...). S'il veut un chef qu'il veut désigner c'est son affaire, mais je ne serai sous la tutelle d'aucun autre chef de parti C'est le suffrage universel qui décide du poids et de la réalité des partis. Ce statut était dans la Constitution. Pourquoi, il ne l'applique pas ? En fait, il croit qu'il peut faire exploser l'opposition. Je connais tous ceux qui sont dans l'opposition et je ne crois pas qu'il y ait une personne qui court derrière

---

<sup>1</sup> En ligne, <https://www.littre.org/definition/identit%C3%A9>, consulté le 14 juillet 2020.

ce statut. Nous travaillons bien comme ça, nous ne sommes pas des Anglais. Notre culture politique jusqu'à nouvel ordre est française. (...).

**Texte 6, Wal Fadjiri, article informatif, 21/05/2009, §7.** Le problème chez les Africains, c'est qu'ils applaudissent lorsque l'un des leurs est nommé ministre ou occupe un poste important dans un pays européen - le maire de Rotterdam est d'origine marocaine, pour ne citer que cet exemple. Mais leur ton devient acerbe quand il s'agit de promouvoir dans leur propre pays un homme ou une femme aux racines étrangères. C'est une belle contradiction. Il faudra que les Africains apprennent à juger leurs responsables, ou ceux qui prétendent assumer des responsabilités éminentes (...).

Comme expliqué ci-dessous, l'exception sénégalaise, c'est aussi « chez nous en Afrique » ; ce qui freine la vitalité démocratique du Sénégal est aussi « le problème chez les Africains » que l'orateur conseille de résoudre, au niveau du dernier extrait du discours : « Il faudra que les Africains apprennent à juger leurs responsables, ou ceux qui prétendent assumer des responsabilités éminentes (...) ».

En outre, le Sénégal se reconnaît par une longue tradition de dialogue, en lien avec l'héritage français : une opposition politique qui a « l'habitude de dialoguer avec » le président de la République. Pour Amath Dansokho, leur camp ne changera pas de posture, en étant respectueux de l'héritage qui singularise le Sénégal. Dans un passage du discours précité, il affirme le principe suivant avec une ferme conviction ce principe : « Nous travaillons bien comme ça, nous ne sommes pas des Anglais. Notre culture politique jusqu'à nouvel ordre est française. (...) ».

### **3.1.3. L'« exception sénégalaise », une place et un rôle ?**

Nous avons vu comment les différentes stratégies que nous venons d'énoncer participent toutes à accorder un statut particulier au Sénégal, en tant qu'État ou en tant que nation. Ce statut lui confère à son tour une place et un rôle à jouer pour les voisins africains ou dans le monde. Ainsi, la mission est exprimée par les mots employés pour désigner l'idée d'« exception sénégalaise », comme la « vitrine démocratique », le « modèle sénégalais ». L'image du modèle exportable est également reconnue dans le discours ci-dessus, par le témoignage des « camarades socialistes » d'Ousmane Tanor Dieng aux manifestations contre le régime du Président Wade, mais également la comparaison au voisin du monde arabe (la Tunisie et l'Égypte).

**Texte 7, Walf, interview, 5/07/2011, §7.** Mes camarades m'ont dit : 'Voilà le Sénégal que nous aimons, mais pas ce Sénégal couché, ce Sénégal qu'on piétine, dans lequel on bafoue les

droits de l'homme.' C'est réconfortant d'entendre cela et ça m'encourage. Mes camarades du Conseil de l'Internationale socialiste me demandent de maintenir la pression. Le rôle que la Tunisie et l'Égypte ont joué dans le monde arabe, le Sénégal est capable de le jouer au niveau de l'Afrique.

**Texte 26, Walf, art. info., 12/07/2011, §3.** Le Sénégal, démocratie africaine ancrée dans l'histoire, a, par le passé avec Senghor et Diouf, pratiqué la culture sacrée de la préservation de l'image du pouvoir. Une culture qui a permis au pays de rayonner en Afrique comme dans le monde.

**Texte 1, Le Soleil, interview, 22/06/2012, §25, Alioune Tine.** Nous avons l'expérience d'avoir un consensus sur une sortie de crise. Une sortie de crise, c'est toujours les élections. C'est la position personnelle que j'avais défendue. Ce n'était pas la position de tout le monde. Malgré tout, j'ai défendu la position qui se dégagait. Le plus important est que la plupart des pays africains nous disent comment avez-vous fait ? Le M23 a un prestige en Afrique et en dehors du continent.

Le questionnement qui traduit une surprise de la plupart des autres pays africains sur l'expérience sénégalaise (la manifestation du 23 juin 2011) est la preuve que le Sénégal se pose en « vitrine démocratique » pour ses voisins africains. Un prestige que le pays tient de la nature de ses mobilisations, celle du M23 en particulier.

L'image démocratique du Sénégal, tant louée par les politiques, fait que tout orateur qui se reconnaît dans le Sénégal par son appartenance à un *ethos de groupe*, est fier de sa nationalité devant les « autres ». Nous citerons à ce propos, les exemples ci-après.

**Texte 5, Le Soleil, interview, 26/03/2009.** Les Sénégalais de la diaspora sont fiers de leur pays. Qu'ils résident en Afrique du Sud ou en Suisse, en France, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, ils affichent partout leur fierté d'avoir un peuple qui a su donner, le 22 mars dernier, une ultime leçon de démocratie et de maturité au reste du monde. Pourtant, nombre d'entre eux craignaient que cela ne dégénère le jour du vote, que la sincérité du scrutin ne soit dévoyée par l'achat des consciences et des fraudes à grande échelle afin de permettre une dévolution monarchique du pouvoir. Et comme il n'en a rien été, les électeurs ont, une nouvelle fois, donné à ces Sénégalais de l'extérieur la possibilité de relever la tête et de regarder les autres peuples, les yeux dans les yeux. Ainsi, ils ne raseront plus les murs comme ils le font depuis que l'alternance de 2000 a été dévoyée, que l'impunité a été érigée en règle. (...).

**Texte 2, JA, Art. info., 26/03/2012, §13.** La France, par l'intermédiaire de son président Nicolas Sarkozy a salué le bon déroulement de l'élection. « Le Sénégal, un pays considérable d'Afrique, a été un modèle de démocratie et que les choses se passent aussi dignement, il faut que (le président sortant) Abdoulaye Wade en soit félicité, ainsi que Macky Sall », a ajouté

Nicolas Sarkozy sur la radio France Info. « Quand on voit ce qui se passe au Mali, eh bien, c'est un facteur d'espérance pour toute l'Afrique », a conclu le président français.

**Texte 2, JA, Art. info., 26/03/2012, §17.** L'Union européenne (UE) a quant à elle salué « une grande victoire pour la démocratie au Sénégal et en Afrique ». « Le Sénégal est un très bon exemple pour l'Afrique », a déclaré Michael Mann, porte-parole de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton. Enfin, l'ONU s'est elle aussi exprimée par l'intermédiaire du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit. « Cette alternance pacifique doit être une source d'inspiration en Afrique de l'Ouest et sur le continent africain », a-t-il dit.

Au nom également de l'« exception », les politiques du pays ont une ligne à ne pas franchir en termes de dérives. C'est un rappel que nous entendons des orateurs de tout bord, de ceux de l'opposition politique à ceux qui sont au pouvoir, en passant par les orateurs citoyens. Dans l'extrait de discours suivant, l'orateur présente le fils du président de la République comme quelqu'un qui ignore l'image de « ce Sénégal exceptionnel ».

**Texte 16, Walf, Art. info., 28/04/2010, §2.** L'ancien ambassadeur de France au Sénégal croit déceler derrière la volonté de Me Wade de se représenter un projet de succession monarchique non avoué. Un projet qui 'a pour projet de favoriser l'accession de son fils à sa succession'. Or, selon André Parant, Karim Wade 'a une mauvaise image auprès de l'opinion' dans un pays où 'il y a une véritable vie démocratique'. Le conseiller pour l'Afrique de Nicolas Sarkozy de prophétiser : 'La lutte pour la succession va être extrêmement vive et susciter des tensions.

**Texte 14, JA, Art. info., 24/01/2012, §4.** « Le Sénégal a toujours été un pays de paix. (...) Depuis l'indépendance, nous avons régulièrement organisé des élections et de manière générale, cela s'est terminé de façon pacifique, avec la proclamation d'un vainqueur. C'est la voie que j'ai choisie depuis 2000 », a-t-il déclaré, alors qu'il veut se représenter pour un troisième mandat à la présidentielle du 26 février (...).

**Texte 16, JA, Art. info., 09/01/2012, §6.** Dimanche, le diplomate<sup>1</sup> a affirmé qu'un « très grand nombre » d'observateurs de l'Union européenne devait arriver au Sénégal fin janvier, un mois avant le premier tour de la présidentielle fixé au 26 février. Une mission de cette importance « n'arrive pas quand il n'y a pas de risques », mais « quand la situation est tendue, présente des risques de violences », a-t-il expliqué, appelant à « faire très attention à ne pas s'écarter des règles démocratiques qui ont fait le modèle du Sénégal ».

**Texte 2, JA, Art. info., 26/03/2012, §7.** Crédité de 0,12% des suffrages lors du premier tour de la présidentielle, la styliste Diouma Diakhaté s'est dite surprise par l'attitude de Wade. Abdoulaye Wade a « pris de court tout le monde », estime Diouma Diakhaté. « Le fait qu'il ait

---

<sup>1</sup> Nicolas Normand, ambassadeur français au Sénégal



félicité Macky Sall m'a surpris. Mais, il n'a fait que suivre les pas de son prédécesseur Abdou Diouf, qui avait la même attitude en 2000 », a-t-elle commenté (...).

Dans l'exemple ci-dessous, la styliste Diouma Diakhaté crée un implicite de discours : */la tradition démocratique du Sénégal constitue un héritage qui impose un code de conduite aux principaux acteurs politiques du pays/*, donc en félicitant le vainqueur des élections, le Président Wade « n'a fait que suivre les pas de son prédécesseur Abdou Diouf, qui avait la même attitude en 2000 ». Abdoulaye Wade lui-même avance l'idée du Sénégal qui est traditionnellement paisible traçant une voie à suivre : « Le Sénégal a toujours été un pays de paix. » ; « C'est la voie que j'ai choisie depuis 2000 ».

### **3.1.4. Les limites de l'exception dans le discours : le Sénégal pas si exemplaire ?**

Si dans la plupart des cas, le « modèle » est appelé à être exporté, il ne faut pas négliger les interventions d'orateurs qui non seulement remettent en cause le modèle démocratique sénégalais, mais également présentent une « exception sénégalaise » dans la négativité. Cela recoupe l'idée d'A. Tine que nous avons mentionnée plus haut (voir *chap. 1, 3.2.*), selon laquelle l'idée « exception sénégalaise » est en réalité un mythe ou un « fantasme idéologique ».

**Texte 12, Walf, Art. info., 17/05/2010, §6. Nos politiques sont ceinture noire en 'tortuosité'.**

Chez eux, le courage est une matière facultative. A choisir au gré des circonstances. Mais, le néophyte qui ne s'y entend guère en politique, peut garder une chose à l'esprit : tous ces reniements, conversions et retournements tiennent à la logique du pouvoir (...).

**Texte 1, Walf, interview, 25/02/2010, §15, Thierno Lo.** Pourquoi aujourd'hui, parce qu'on est ministre de la République, on veut nous faire porter toutes les tares de la nation. Maintenant au Sénégal, quand on vous dit ministre, vous baissez la tête, parce qu'on ne fait pas la différence entre ceux qui travaillent pour la nation, les déprédateurs et ceux qui vivent du système (...).

On constate dans les deux derniers extraits précités la mauvaise image des politiques sénégalais qui excellerait en « tortuosité », et par la forme de truisme qui permet d'insister sur le fait que la fonction de ministre est devenue une honte dans ce pays : « Maintenant au Sénégal, quand on vous dit ministre, vous baissez la tête ... ». Mais, implicitement c'est pour regretter l'ancienne image du Sénégal donc au bout du compte de s'appuyer sur un *Sénégal fantasmé*. Cela est accentué par l'emploi du déictique temporel « maintenant » sur lequel s'appuie l'orateur.

La réserve sur l'idée d'une « exception sénégalaise », ou sur l'expression de la version négative de cette particularité nationale, montre deux approches possibles sur le sentiment d'exception, lequel pourrait animer le discours commun d'un peuple donné : une approche appréciative et une approche dépréciative. Pour le deuxième cas, nous avons une étude sur l'« exception française » qui, selon l'auteur, est :

(Une) formule qui revient très souvent dans les articles quand il s'agit de justifier les « réformes ». Elle peut prendre d'autres formes, par exemple : « le modèle social français », « à la française », « le handicap français », « l'homme malade de l'Europe ». Ces expressions renvoient à un lieu commun néolibéral selon lequel il y aurait un « mal français », fait de « blocages » et de « rigidités » en matière d'« adaptation » de notre « modèle social » et de la « modernisation de l'État ». (Guilbert, 2011a : 96).

### **3.1.5. L'image de l'État souverain questionnée : la figure de la Françafrique**

Le discours des indépendances (nationaliste ou patriotique) au niveau des États africains, anciennes colonies françaises, engage le concept de « Françafrique », c'est-à-dire un « réseau » de personnalités françaises (politiques, économistes, financiers, militaires...) qui, avec les complices africains, ont une mainmise sur la politique et l'économie de ces États. Le mot « Françafrique », qui renvoie à l'expression aussi « trompeuse » de « la politique africaine de la France » (Bayart, 2008 : 161), crée de la confusion, comme l'indique le commentaire ci-dessous :

Son auteur, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, entendait exalter l'intégration mutuelle de la métropole et de ses anciennes colonies au lendemain des indépendances. Une intégration qui reposait sur la coopération, les investissements, la convertibilité de la monnaie impériale, le maintien de préférences commerciales, la libre circulation des personnes. Nous n'en sommes plus là. Aussi la dénonciation de la « Françafrique » est-elle devenue anachronique. Sauf à réduire celle-ci à la France-à-fric, pour reprendre un calembour militant assez lourd, c'est-à-dire au financement de la vie politique française et au partage du gâteau de la corruption (...) (Bayart, *op. cit.*, 168).

La « Françafrique », évoque avant tout des noms : quand on cite Jacques Foccart, le mercenaire Bob Denard<sup>1</sup> ou le Président Omar Bongo dans le discours nationaliste en Afrique

---

<sup>1</sup> Surnommé l'« affreux » pour ses activités durant les années 1960 au niveau du Congo, Bob Denard devient l'« expert, le consultant de la Françafrique et de ses chefs d'États qui lui commandent des opérations coups de poing chez des voisins jugés subversifs », et il passe pour celui qui stabilise « géographiquement et économiquement son modèle mercenarial avec la GP (garde présidentielle), qui contrôle intégralement l'archipel

francophone, cela renvoie généralement aux « réseaux de la Françafrique ». Le franc CFA, toujours en fonction, est quelquefois associé aussi à la Françafrique. Le réseau inclut également des entreprises françaises (notamment pétrolières comme Elf ou Total), etc. Ce sera la même chose, quand le nom d'une personnalité quelconque de l'État français est cité ou soupçonné de jouer un rôle dans une affaire considérée comme interne à un État africain : cette personnalité est aussitôt mise dans le groupe des acteurs de la « Françafrique »<sup>1</sup>. Le Sénégal souverain signifie l'État complètement dégagé d'une « tutelle » de l'ancienne puissance colonisatrice, d'où la référence à cette idée dans les éléments de corpus. Or la « logique de Paris », dans le cadre de la Françafrique, est de défendre les « intérêts » la France.

**Texte 8, Walf, Art. info., 11/08/2011, §2.** Mais ici le fait nouveau est que le Pit met au jour des actes posés par la France au service des desseins wadiens de 'stratégie de chaos'. Quels sont ces actes ? D'abord, la nomination du général Saint Quentin 'préssumé génocidaire au Rwanda', que la France refuse de présenter devant le Tribunal pénal international sur le Rwanda qui l'a convoqué à plusieurs reprises pour l'entendre sur les faits graves qui lui sont reprochés dans le 'Rapport de l'Onu sur le Rwanda'. Le ci-devant général, devrait prendre le commandement des troupes françaises rebaptisées Eléments français au Sénégal (Efs), reliques des ex-forces françaises du Cap-Vert dissoutes après la remise à plat l'année dernière, des accords de défense liant le Sénégal à l'ancienne puissance colonisatrice. Est-ce une raison suffisante pour soupçonner l'Elysée ? (...). Le 'vaudeville de Deauville' ainsi qualifié par la presse sénégalaise où Sarkozy présentait Karim le fils de Wade à Obama, s'inscrit lui aussi dans le droit-fil à en croire les camarades de Maguette Thiam, de la tentative de parrainage par la France du projet de dévolution monarchique du pouvoir de Wade à son fils.

**Texte 8, Walf, art. info., 11/08/2011, §3.** Secundo, la demande à l'opposition, de l'ambassadeur de France à Dakar, Nicolas Normand, de 'permettre à Wade de briguer un 3ème mandat', en violation flagrante de notre Constitution, conforte la thèse du parti pris de Sarkozy (...). Suivant la logique de Paris, les auteurs de la Lettre ouverte devraient donc

---

des Comores. » (Bat, 2019 : 143). Secrétaire général de l'Elysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974, Jacques Foccart avait en charge la direction de la politique africaine (Bat, *op. cit.*, 150). Le Président Omar Bongo du Gabon a longtemps été considéré comme un élément-clé de la « Françafrique », au courant de la « décennie 1970, Libreville devient un laboratoire de la Françafrique, et la GP gabonaise le support de cette expérience sécuritaire » (Bat, *op. cit.*, 148).

<sup>1</sup> Le discours de Dakar du président français Nicolas Sarkozy, cité dans la partie théorique de notre analyse, est interprété par certains intellectuels africains comme une autre facette de la « Françafrique », en fustigeant l'image de « celui qui vient dire à la Jeunesse africaine ce qu'elle doit faire et qui elle doit écouter ». Ce que traduit aussi le mot « hyperprésident » employé par J.-F. Bayart (2008) pour renvoyer à l'image attaquée du Président Sarkozy. Pour autant, N. Sarkozy disait être pour une « rupture » de cette politique sur laquelle pesait un soupçon d'ingérence.

s'attendre, à ce que le Conseil constitutionnel du Sénégal se 'déclare incompetent', pour permettre au peuple sénégalais de trancher la question ! (...).

**Texte 16, *Walf*, Art. info., 28/04/2010, §2.** Le 'Monsieur Afrique' de l'Elysée n'est pas tout à fait optimiste quant à l'avenir du Sénégal. Selon André Parant, cité par le site Internet du Républicain lorrain, il existe dans ce pays 'un risque certain d'instabilité' (...).

**Texte 16, *Walf*, Art. info., 28/04/2010, §6.** Cette sortie peu diplomatique du pensionnaire de l'Académie française avait obligé les autorités sénégalaises à demander son rappel. Une information vite démentie par le Quai d'Orsay et le ministère sénégalais des Affaires étrangères. Qu'advient-il des commentaires peu amènes du 'Monsieur Afrique' de l'Elysée.

**Texte 7, *JA*, Art. info., 02/02/2012, §6.** Le Sénégal, « pays souverain » qui « n'a de leçon de démocratie à recevoir de personne », est ouvert aux conseils « mais n'acceptera pas de diktat » de l'étranger, a pour sa part prévenu le ministre des Affaires étrangères Madické Niang.

A première vue, la « Françafrique » ne peut pas être reconnue officiellement et publiquement, puisque *ses* détracteurs<sup>1</sup> la rangent dans la catégorie des systèmes mafieux prédateurs des économies des États faibles. On serait en présence d'une sorte de « complotisme », avec « la désignation d'un groupe 'occulte' qui manœuvre 'dans l'ombre' » (Campion-Vincent et Renard, 2015 : 3). Toutefois, tous ceux qui nient l'existence de la « Françafrique » pourraient réagir aux attaques des autres, à l'aide de la « théorie du complot » qui devient dans ce cas un argument en soi : dire à son interlocuteur qu'il est dans la « théorie du complot » est un moyen efficace de le discréditer et de le faire taire.

**Texte 1, *JA*, interview, 05/03/2010, §16-17. (*JA*)** L'État soupçonne une main étrangère d'être derrière ce projet, celle de Vincent Bolloré.

---

<sup>1</sup> Ils sont nombreux, venant de domaines et d'horizons divers : de l'intellectuel (Mongo Béti, écrivain camerounais dont les textes pamphlétaires visent la présence coloniale et post-coloniale de la France en Afrique, etc.) au politique africain (l'ancien président guinéen Ahmed Sékou Touré qui a dit « non » au référendum proposé en 1958 par le général Charles de Gaulle aux colonies françaises d'Afrique), en passant par le leader de mouvements dits citoyens (le franco-béninois Kémi Séba se présente comme un activiste anticolonialiste et panafricaniste de notre époque, etc.). On compte également dans le groupe des dénonciateurs, des personnalités françaises : nommé Ministre délégué chargé de la coopération et du développement en 1981, Jean-Pierre Cot, démissionne l'année suivante 1982 pour cause de désaccord de la politique africaine de la France. L'image de Cot comme un dénonciateur de la « Françafrique » est restée dans la mémoire discursive : des années plus tard, une critique de la « Françafrique » par le socialiste Jean-Marie Bockel, rappelle la démission de Cot. On peut retrouver cela dans « Deux mois après avoir dénoncé la 'Françafrique', Jean-Marie Bockel est débarqué de la coopération », in *Le Monde*, par Philippe Bernard, publié le 20 mars 2008, (en ligne) : [https://www.lemonde.fr/politique/article/2008/03/20/deux-mois-apres-avoir-denonce-la-francafrique-jean-marie-bockel-est-debarque-de-la-cooperation\\_1025462\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2008/03/20/deux-mois-apres-avoir-denonce-la-francafrique-jean-marie-bockel-est-debarque-de-la-cooperation_1025462_823448.html), consulté le 16 octobre 2019).

(**Youssou Ndour**) Vincent Bolloré<sup>1</sup> a produit une déclaration sur l'honneur selon laquelle il n'est ni de près ni de loin impliqué. Youssou Ndour artiste est le principal bailleur de fonds de ses activités. Si on accuse mon groupe de presse de trop attaquer l'État, je réponds que c'est faux (...).

**Texte 15, JA, Art. info., 12/03/2012, §3.** « (...) Nous mettrons un terme à la gabegie et la corruption et ferons les ruptures nécessaires pour que le Sénégal redevienne une démocratie moderne », a déclaré Macky Sall. Ajoutant : « J'ai entendu dire que Macky Sall est le candidat des Blancs. Je suis le candidat du peuple sénégalais, je ne suis l'otage d'aucune puissance étrangère, d'aucun groupe de pression ».

**Texte 15, JA, Art. info., 12/03/2012, §6.** Le RFC « est désormais le cadre privilégié de toutes nos actions. C'est la synergie de toutes nos forces, de nos énergies et de nos moyens. Ensemble nous irons à la conquête des suffrages, ensemble nous gagnerons et ensemble nous allons gérer le Sénégal », a affirmé Sall. De son côté, le président Wade explique à qui veut l'entendre que s'il n'a pas gagné au premier tour, c'est parce que « l'Occident a fait campagne électorale contre » lui, sans donner plus de détail mais en visant vraisemblablement au moins la France et les États-Unis.

**Texte 15, JA, Art. info., 14/09/2011, §4.** Un peu plus tôt dans l'après-midi, une centaine d'opposants ouest-africains avaient manifesté devant le siège de l'Unesco contre la « corruption » de leurs gouvernements et la persistance des réseaux de la Françafrique. « Heureusement que des hommes comme Bourgi parlent. Le roi est nu aujourd'hui. Wade doit partir. Et emmener son fils Karim avec lui », a déclaré à l'AFP Cheikhna Camara, représentant du Parti socialiste sénégalais en France.

**Texte 15, JA, Art. info., 14/09/2011, §5.** L'avocat Robert Bourgi, un conseiller de l'ombre de l'Elysée pour les affaires africaines, a brisé dimanche le silence entourant habituellement ses activités et évoqué des mallettes de billets provenant de chefs d'État africains et remises par son intermédiaire à Jacques Chirac. Il a notamment affirmé que pour la campagne électorale de l'ancien président français de Jacques Chirac en 2002, « cinq chefs d'État africains - Abdoulaye Wade (Sénégal), Blaise Compaoré (Burkina Faso), Laurent Gbagbo (Côte d'Ivoire), Denis Sassou Guesso (Congo-Brazzaville) et, bien sûr, Omar Bongo (Gabon) ont versé environ 10 millions de dollars ».

En effet, le fait marquant du point de vue de l'AD, c'est l'emploi récurrent de certains noms comme nous venons de le dire, l'usage de la figure métonymique « l'Elysée » ou de Paris (dans la « logique de Paris »<sup>2</sup>) qui symbolisent la puissance de l'État français, ou de la

---

<sup>1</sup> Le nom Vincent Bolloré, grand investisseur français dans plusieurs pays de l'Afrique noire, est souvent associé à la Françafrique.

<sup>2</sup> Voir les exemples précédents.

présence d'expressions qui sont particulières au discours de dénonciation de la « Françafrique ». Le dernier élément est illustré par le groupe de mots « Monsieur Afrique » : personnages mystérieux dans les relations Occident-Afrique, les « Messieurs Afrique » sont chargés de faire fonctionner les réseaux de la « Françafrique ». Les extraits de notre corpus montrent également la référence à d'autres puissances occidentales, comme les États-Unis d'Amérique. Faisant une analyse sémiotique de l'échange de poignée de mains entre le fils du Président sénégalais et le Président américain Barack Obama, sous l'entremise de Nicolas Sarkozy, le journaliste voit une « tentative de parrainage » du fils par les deux puissances étrangères, aux yeux de l'opposition politique et de tous ceux qui soupçonnent l'existence d'un projet de « dévolution monarchique du pouvoir ».

**Texte 8, Walf, Art. info., 11/08/2011, §2.** (...) Le 'vaudeville de Deauville' ainsi qualifié par la presse sénégalaise où Sarkozy présentait Karim le fils de Wade à Obama, s'inscrit lui aussi dans le droit-fil à en croire les camarades de Maguette Thiam, de la tentative de parrainage par la France du projet de dévolution monarchique du pouvoir de Wade à son fils.

Dans le discours commun politique, l'accusation est souvent portée à certains politiques africains de préférer accorder des interviews aux médias étrangers qu'à ceux de leur pays. Ce qui est interprété, au-delà de la logique de « parrainage par les États occidentaux », comme un mépris vis-à-vis de la presse nationale de leurs États. En guise d'illustration, nous pouvons citer Seidik Abba, écrivain et journaliste à *Monde Afrique*, qui décrit la démarche comme relevant d'un « complexe colonial » : « Au lieu de s'expliquer dans nos médias sur notre continent, nos gouvernants préfèrent d'abord aller dans les médias d'autres pays. Et par la suite, ils viennent se plaindre que leurs propos ont été tronqués vice-versa. Il faut sortir de ce schéma, de ce complexe colonial. »<sup>1</sup>. Dans le cas précis de notre corpus, nous pouvons citer le passage suivant :

**Texte 23, Walf, Art. info., 13/07/2010, §1.** Tout comme son père l'avait fait pour déclarer sa candidature pour 2012, c'est à un média américain que Karim Wade a confié qu'il n'est pas dans ses intentions de profiter d'une dévolution monarchique pour accéder au pouvoir. Ce qui reste à être prouvé.

---

<sup>1</sup> La question de l'intervieweur est « Quel commentaire faites-vous du fait que nos gouvernants africains préfèrent s'adresser aux médias européens qu'aux médias locaux? », et le passage est extrait de « Image misérabiliste de l'Afrique dans les médias occidentaux: " On dirait qu'il y a une attente ", selon Seidik Abba », propos recueillis par Théodore Kouadio, *Fratmat.info*, (en ligne) : <https://www.fratmat.info/index.php/focus/interview/image-miserabiliste-de-l-afrique-dans-les-medias-occidentaux-on-dirait-qu-il-y-a-une-attente-selon-seidik-abba-2>, consulté le 13 novembre 2019.

La précision du média, auquel Karim Wade s'est confié, laisserait penser à une sorte de renforcement de l'image préalable que ses adversaires politiques lui attribuent : celui qui n'aurait aucun respect pour les Sénégalais. En analysant une autre remarque – comparative-, (« tout comme son père »), on pourrait en déduire du point de vue de l'effet argumentatif recherché qu'on a affaire un problème endémique aux la famille du Président Wade. Et leur préférence étrangère conforterait l'idée défendue par leurs détracteurs, selon laquelle */ils ne sont pas patriotiques/*.

### **3.1.6. L'image du lutteur traditionnel dans le discours politique, expression d'une exception sénégalaise ?**

La construction de l'*ethos* par les orateurs identifiés au sein de notre corpus se réfère, dans plusieurs cas, au substrat socio-culturel du pays. Parmi les images que nous avons remarquées se trouve celle du lutteur. D'abord, l'idée que l'activité politique désigne une « arène » où les acteurs s'affrontent est présente dans la communication politique en général, mais les exemples des discours que nous analysons sont singuliers. En effet, plusieurs de ces passages renvoient à la « lutte sénégalaise », qui est particulière au Sénégal : à la différence des autres sports de lutte professionnelle, elle comprend la frappe, comme son nom l'indique. Grandement médiatisée, elle suscite un grand engouement<sup>1</sup> depuis les années 2000. Est parfois d'ailleurs évoquée l'idée que les jeunes ayant contribué à ce grand changement de régime sont de la Génération *bul faale* née vers les années 1990 et qui renvoie à un *ethos* générationnel ; *bul faale* sera le slogan du champion de lutte sénégalaise Mohamed Ndao dit Tyson :

Le mouvement *bul faale* au Sénégal est exemplaire, car il est explicitement un mouvement juvénile et urbain, à la fois culturel – il repose sur des modes d'expression artistiques (le rap) et sportifs (la lutte sénégalaise) – et social, en ce qu'il véhicule un système de valeurs très marqué générationnellement. Il affiche en même temps une volonté de rupture et une remarquable capacité d'innovation, laquelle repose sur des processus de reformulation des identités, à l'interface des dynamiques du dedans et du dehors. (Havard, 2001 : 64)

---

<sup>1</sup> La lutte sénégalaise devient un sujet de débat national : des voix se lèvent pour décrier ce qui serait une pratique de perversion de la jeunesse sénégalaise. Dans un essai diagnostiquant la société sénégalaise en général, Cheikh Yérim Seck, ancien journaliste de *JA*, cite le phénomène de la lutte sénégalaise comme faisant partie de *Ces goulots qui étranquent le Sénégal* (L'Harmattan, 2014).

La « lutte avec frappe » ou « lutte sénégalaise » devenue « sport national » constitue un « objet complexe, révélateur de la société sénégalaise d’hier et d’aujourd’hui dans son organisation, ses valeurs et sa dynamique d’évolution » (Kane et Ndongo, 2018 : 83). Rappelons-nous que l’idée d’« exception » est appliquée à plusieurs domaines d’activité du pays, où les orateurs politiques puisent parfois pour conforter l’idée d’exception démocratique du Sénégal.

Les foules que l’activité sportive draine vont faire de ces jeunes amateurs une importante cible électorale : les champions de lutte, qui sont parmi les grandes célébrités ayant à leur compte beaucoup de « supporters » (ou *fans* pour le terme courant), sont convoités par les hommes ou femmes politiques. Ces derniers n’hésitent pas à employer les images du monde de la lutte : en 2012, Youssou Ndour soutenant le candidat Macky Sall au second tour face au Président Wade, lança l’opération « weur ndomb »<sup>1</sup>. C’est un autre chanteur soutien du Président Wade qui va créer une opération toujours inspirée du monde de la lutte en guise de réplique au « weur ndomb » de Ndour : Demba Dia dit « Rock Mbalax » recommande à Abdoulaye Wade l’opération « Door mu danu » qui signifie en langue wolof « mettre quelqu’un ko »<sup>2</sup>. Macky Sall propose à son tour le « "noodiou" (forte pression du buste de l’adversaire, pour le terrasser) » au second tour face à Wade (Thioune, *op. cit.*, 29). Nous pouvons citer ci-dessous des exemples d’images de lutte trouvés dans notre corpus.

**Texte 11, JA, Art. info., 10/10/2011, §3. Je vais tous les terrasser dès le premier tour** », prévu le 26 février 2012, dit-il en parlant de ses futurs concurrents. « Sans prétention, je crois mordicus que je vais les coiffer au poteau (...) », ajoute-t-il. Abdoulaye Wade condamne également avec vigueur les critiques liées à son âge qui, selon lui, n’intéressent que « les Occidentaux ».

Si le verbe « terrasser » semble un peu vague pour renvoyer à la lutte sénégalaise, il existe des expressions qui sont essentiellement du domaine de ce « sport national ». Les combats de lutte sont aussi des moments d’expression culturelle, en particulier les séances de danses et de la

---

<sup>1</sup> *Ceinturer par derrière*, en langue wolof. Forme de transcription utilisée au niveau du titre de l’émission, « Youssou Ndour explique l’opération "Weur Ndomb" de Macky Sall » (TFM (Télé Futurs Médias), le 12 mars 2012), où l’auteur de l’« opération » explique lui-même son usage dans le domaine politique : c’est une stratégie pour toucher les « villages électoraux » en organisant des concerts d’« éveil de conscience citoyenne » en vue de faire élire le candidat Macky Sall ; (en ligne) [https://www.youtube.com/watch?v=PP6ER8UE-M4&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=PP6ER8UE-M4&feature=emb_title), vidéo visionnée le 13 novembre 2019 (locuteur du wolof, nous avons pu traduire en français l’idée exprimée).

<sup>2</sup> « Demba Dia cogne Youssou Ndour : “En 2004, on était ensemble à New York où il avait chanté les louanges du président Abdoulaye Wade”, in *Walf Grand Place*, le 6 mars 2012, Vieux Père NDIAYE, (en ligne) [https://www.xibar.net/DEMBA-DIA-COGNE-YOUSSOU-NDOUR-En-2004-on-etait-ensemble-a-New-York-ou-il-avait-chante-les-louanges-du-president\\_a42965.html](https://www.xibar.net/DEMBA-DIA-COGNE-YOUSSOU-NDOUR-En-2004-on-etait-ensemble-a-New-York-ou-il-avait-chante-les-louanges-du-president_a42965.html), consulté le 13 novembre 2019.



musique traditionnelle et/ou populaire, d'où le chant (connu du monde de la lutte) entonné par un groupe de militantes pour encourager leur candidat au second tour.

**Texte 38, Walf, Art. info., 29/02/2012, §6.** Dehors, seule une dizaine de femmes, sauvent les apparences devant le building administratif face au Palais. Elles semblent vouloir faire un baroud d'honneur en chantant à tue-tête : 'Ohé ohé bour yala nou ngui lay Gnan ablaye jel dam li, Dieu, nous te prions, que Wade remporte la victoire, Ndlr'. C'est trop tard, ironise un chauffeur d'un organe de presse, 'votre lutteur est à la position 4 appuis, il ira chez Ardo'.

Dans l'extrait ci-dessus, la référence à Ardo (surnom de Abdourahmane Dia) à travers la réplique du chauffeur reprend une formule discursive devenue familière au Sénégal, qui peut prendre plusieurs formes avec toujours le nom Ardo ; « aller chez Ardo », « envoyer (ou amener) quelqu'un chez Ardo »<sup>1</sup> :

Ardo est le médecin du CNG chargé de soigner les lutteurs dans l'arène, en particulier quand le sang d'un adversaire gicle. Il décide avec son équipe si le combattant blessé peut, après soins, poursuivre ou non le combat. À force d'interventions, son nom a fini par passer dans le langage commun des Sénégalais : l'expression «amener quelqu'un chez Ardo» signifie le blesser, le battre ou prendre le dessus, dans différents contextes déconnectés de la lutte. (Kane et Wane, 2014 : 195)

Que pouvons-nous dégager du point de vue de la construction de l'*ethos* de l'orateur ? En effet, si la référence à cette image peut traduire l'idée de proximité avec les populations, particulièrement les couches jeunes, l'orateur qui l'emploie entend en même temps se doter de l'*ethos* du champion de lutte devenu un personnage central dans la culture populaire sénégalaise.

Pour faciliter une telle pratique, la lutte sénégalaise crée une variété de formes d'« expression identitaire » ( Kane et Ndong, *op. cit.*, 87) : à travers les noms qu'ils se donnent ou les discours qu'ils tiennent, les lutteurs déclinent une appartenance à un terroir (Boy Cambérène, Boy Dakar, Boy Thionk Essyl, etc.), à un peuple (Boy<sup>2</sup> Bambara, Boy Toucouleur, Boy Nar, etc.), tout comme ils peuvent se contenter d'un patronyme sénégalais (Boy Ly, Boy Sankaré,

---

<sup>1</sup> Pour répondre au Président Wade qui le qualifiait d'être un « apprenti » politique, Macky Sall promet d'envoyer celui-ci chez Ardo au second tour des élections en 2012 : « empruntant le jargon du milieu de la lutte, Macky a averti Wade : "Si tu ne fais pas attention jusqu'à ce que ton apprenti t'amène chez Ardo, ne dis pas après qu'on ne t'a pas gagné" », extrait de *Enquête*, n° 226, du 8 mars 2012, p. 2, « Macky, l'"apprenti" promet d'envoyer Wade chez Ardo », (en ligne) [http://www.enqueteplus.com/sites/default/files/EnQuete-226\\_0.pdf](http://www.enqueteplus.com/sites/default/files/EnQuete-226_0.pdf), consulté le 13 Novembre 2019.

<sup>2</sup> « Boy » qui signifie un « jeune garçon », terme assez récurrent dans le parler jeune et familier au Sénégal : dans le sport en particulier celui de combat, le critère « jeune » est souvent associé au « dynamisme ».

Boy Niang, etc.) ou prendre le nom d'une célébrité internationale dont ils voudraient incarner l'image (De Gaulle, Tyson, Ben La Den, Yékini, Goliath, etc.).

Tous les aspects que nous venons d'exposer poussent à une « instrumentalisation de la lutte à des fins politiques » :

Le politicien va trouver son ancrage, sa popularité à travers les lutteurs qu'il cherchera à mobiliser ne serait-ce que pour animer ses campagnes ou pour attirer du monde, etc. La victoire comme la posture du lutteur sont utilisées par les politiques pour étaler leur niveau de compétence, leur puissance. Sous ce rapport, l'expression de l'identité ou l'instrumentalisation dépasse le cadre direct des acteurs de la lutte . (Kane et Ndong, *op. cit.*, 94)

En outre, B. M. Thioune (*op. cit.*, 65), analysant les mouvements de soutien politique apporté aux candidats Macky Sall et Abdoulaye Wade, constate une « scénographie de la destitution où entrent en jeu des acteurs humains assumant des rôles naturels et utilisant le vocabulaire sportif de la lutte. » Il s'agit respectivement du soutien du musicien Youssou Ndour et du guide religieux Cheikh Bethio Thioune.

Nous pouvons conclure ce titre sur l'incorporation de l'image du lutteur sénégalais par les politiques, en précisant également la valeur de la parole dans les « arènes sénégalaises ». En effet, le *lamb*<sup>1</sup> comprend plusieurs niveaux (face-à-face, la danse chorégraphique *bàkk et tuss*, le combat, etc.) ou dimensions (physique, géographique, sociologique, communicationnelle, mystique, etc.), et non seulement au moment de l'affrontement proprement dit des athlètes. Il y a le face-à-face, qui est aussi médiatisé que le jour du combat, car il donne un avant-goût, en permettant aux futurs adversaires de « se vendre », au sens du discours commercial. Dans cet exercice, nous constatons une parole qui devient elle-même combative. L'idée se trouve confirmée dans le passage suivant :

La lutte, écrivons-nous plus haut, est plus que la lutte : elle est mise en forme et en œuvre non seulement de l'affrontement dans le combat, mais d'un pluriel de pratiques, de gestes, de rituels, de techniques, de mots, de socialités, de résonances inépuisables. Pour Abdoulaye Keita, il s'agit dans la lutte de « parler pour dominer », non que la puissance se transpose dans les mots, mais que ceux-ci l'attestent et la véhiculent, la renforcent. (Chevé et Wane, 2018 : 21).

---

<sup>1</sup> Nom wolof de la lutte avec frappe pratiquée au Sénégal (Diop, 2002 : 318).

#### 4. Les éléments liés à la *dimension subjective* du langage

Nous analyserons ci-dessous tous les éléments du discours qui relèvent du sens proprement dit du mot ou du groupe de mots, abordant ainsi les extraits qui paraissent « neutres », alors qu'ils sont porteurs d'un sens appréciatif ou évaluatif (la subjectivité dans le langage). Ce dernier aspect aide à la construction d'une image de soi ou d'autrui.

##### 4.1. Posture axiologique et construction d'une image dans le discours

A côté des nombreux travaux en linguistique sur la distinction discours/récit, en partant de la présence de modélisation ou pas dans l'énoncé, des auteurs comme C. Kerbrat-Orecchioni (2006) ont réfléchi sur l'axiologie dans le discours. Il s'agit essentiellement d'analyser comment l'énonciateur émet de façon explicite ou implicite un jugement de valeurs en se rapportant à une morale donnée, à des valeurs partagées, justifiées ou non, au sein d'une société.

Nous reproduisons ci-dessus le schéma que Kerbrat-Orecchioni a établi pour traduire cette pratique du discours, suivi des extraits de notre corpus, en guise d'illustration.

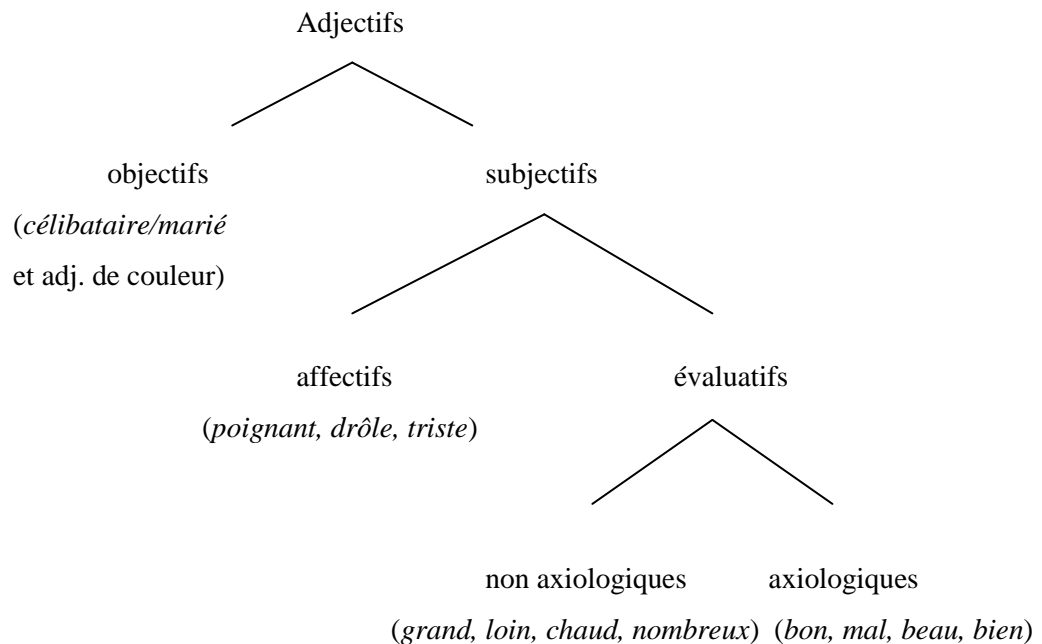


Schéma n° 6 : La subjectivité dans les adjectifs (Kerbrat-Orecchioni, 2006: 94)

**Texte 3, Wal Fadjiri, article informatif, 02/05/2009, §2.** (...) Le Président Abdoulaye Wade a nommé comme Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, un de ses proches, pour remplacer Cheikh Hadjibou Soumaré démissionnaire. L'occasion de remplacer la moitié du Gouvernement, soit une petite quinzaine de Ministres et surtout de faire rentrer son fils, Karim, au poste stratégique de Ministre d'Etat chargé des Transports aériens et des Infrastructures.

**Texte 3, Wal Fadjiri, article informatif, 02/05/2009, §3.** Karim Wade avait dirigé jusqu'alors l'Anoci, (...). Il va maintenant avoir en charge un budget encore plus important avec la gestion de tous les grands travaux prévus au Sénégal, dont le futur aéroport. Un poste d'importance qui lui permet de rebondir après l'échec des élections municipales et qui confirme que son père ne désespère pas de le voir prendre sa succession.

**Texte 7, Wal Fadjiri, article informatif, 4/05/2009, §1.** En choisissant un Premier ministre très imbu de sa personne et qui ne se laisse pas marcher sur les pieds et en faisant de son fils un super ministre avec des vellétés de mainmise sur le gouvernement, le président Wade sème, par anticipation, les germes d'une crise gouvernementale. (...).

**Texte 7, Wal Fadjiri, article informatif, 4/05/2009, §2.** Après la lecture de la composition du nouveau gouvernement, d'aucuns ont vite fait de voir en Karim Wade un Premier ministre-bis. En effet, pour nombre d'observateurs, Wade-fils a quasiment raflé la mise en se voyant octroyer le grand ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures. Quatre ministères pleins regroupés en un seul avec, cerise sur le gâteau, l'enviable titre de ministre d'Etat.

**Texte 7, Wal Fadjiri, article informatif, 4/05/2009, §3.** (...) Le président de l'Anoci ayant pris goût au pouvoir, il lui serait difficile de se comporter en simple ministre, acceptant de recevoir des ordres de son chef du gouvernement. C'est plutôt lui qui serait tenté d'en donner à nombre de ministres acquis à sa cause. Sa nomination à la tête de l'Agence nationale pour l'Organisation de la conférence islamique lui a fait acquérir une certaine condescendance vis-à-vis de ses collaborateurs. En effet, à l'Anoci, le fils du président Wade régnait en maître absolu et ses collaborateurs étaient assimilables à des sujets. L'habitude étant une seconde nature, il sera difficile à Karim Wade de se départir de ses réflexes de chef.

**Texte 25, Wal Fadjiri, article informatif, 6/05/2009, §2.** (...) Cette même logique<sup>1</sup> épargne, pourtant, Karim Wade, vaincu dans son bureau du centre de vote du Point E. Comme s'il n'était pas concerné par la même discipline, le fils du président de la République déménage de l'immeuble Tamaro pour occuper l'un des plus grands, sinon le plus grand ministère du gouvernement de Me Souleymane Ndéné Ndiaye.

---

<sup>1</sup> Le Président Abdoulaye Wade a sanctionné plusieurs des responsables de son parti ayant perdu les élections au niveau de leurs collectivités en 2009.

**Texte 23, Walf, art. info., 13/07/2010, §5.** (...) En tout cas, force est de constater que depuis l'accession du père à la magistrature suprême en 2000, le fils ne cesse de gravir des échelons. De simple conseiller de son père en 2001, Karim Wade est passé au 'grade' de ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures en 2009. Un ministère pas comme les autres (...).

Nous avons ci-dessus une liste d'énoncés axiologiques portant sur le personnage du fils du président de la République, en particulier sa fonction de ministre. On constate que plusieurs unités ou fonctions grammaticales sont mobilisées par l'orateur pour construire l'image d'un « fils de Président ». Employée de façon récurrente, la forme traduit l'idée d'un « fils à Président », corollaire de « fils à papa » :

- **Un nom ou un complément du nom** : « un Premier ministre-bis », « les réflexes de chef » ; un poste d'importance ;
- **Un adjectif** : « au poste stratégique », « le grand ministère », « l'enviable titre de ministre d'État » ;
- **Un superlatif ou une simple comparaison** : « un super ministre », « en maître absolu », « le plus grand ministère » ; « un ministère pas comme les autres ... » ;
- **Une déclaration assertive (sur l'état de la personne)** : « il lui serait difficile de se comporter en simple ministre » ; « Il va maintenant avoir en charge un budget encore plus important avec la gestion de tous les grands travaux prévus au Sénégal », « lui a fait acquérir une certaine condescendance » ;
- **Un nom propre (fortement) connoté** : « le fils du président de la République déménage de l'immeuble Tamaro ».

Le dernier exemple semble se distinguer des autres, car on peut se demander la portée axiologique d'une annonce concernant un déménagement. En effet, la vaste campagne d'accusation d'enrichissement illicite portée contre Karim Wade, l'« immeuble Tamaro », le bâtiment où se trouvait le bureau de Karim Wade, est devenu l'un des signes d'opulence associée au personnage du fils du Président de la République. Il y a eu affaire « Immeuble Tamaro » dans l'espace politico-médiatique, car celui-ci et sa petite sœur Sindiély Wade sont accusés d'être propriétaires d'appartements au niveau dudit immeuble<sup>1</sup>.

Karim Wade est accusé par les dénonciateurs de la « dévolution monarchique », d'être « favorisé » par son père, l'image préalable qu'il tente lui-même de « réparer », au sens

---

<sup>1</sup> <https://2stv.net/proprietaires-dappartements-a-limmeuble-tamaro-sindiely-oui-mais-karim-non-dapres-la-notaire-tamaro-seydi/amp/>, consulté le 21 juillet 2020.

de Benoit (2018), dans sa « lettre ouverte aux Sénégalais », en se dotant de l'*ethos du self made-man* (chap. 5, 5.9).

#### **4.2. Les éléments d'une scénographie : prêter un propos, un acte ou une pensée à l'autre**

L'un des procédés de langage constatés dans notre corpus consiste à attribuer librement des actes, des propos ou une pensée à un orateur, au-delà du message original émis par celui-ci, contrairement au discours rapporté qui traduit par essence fidèlement ce message. « Faire agir, parler ou penser l'autre » paraît une démarche adéquate pour construire l'image d'un orateur. Dans les discours et les débats autour de la « dévolution monarchique », les dénonciateurs du régime avancent que le */Président Abdoulaye Wade, se comportant en monarque, n'est pas explicite dans ses propos et ses agissements ne sont pas clairs/*. Ils entendent révéler « sa » véritable image à leur auditoire national ou international.

**Texte 4, Wal Fadjiri, article informatif, 6/04/2009, §2. (Amath Dansokho)** (...) à Kédougou où l'administration a refusé de manière scientifique nos listes. (...) Dans cette localité, Wade lui-même a réuni le gouverneur, le préfet et les têtes de liste de la coalition Sopi 2009 et a dit à ces derniers : 'Je m'en vais, mais si vous perdez ces élections, vous aurez affaire avec moi'.

**Texte 4, Wal Fadjiri, article informatif, 6/04/2009, §3. (Amath Dansokho)** (...) Il (Wade) a refusé de discuter avec nous parce que pour lui, il fallait qu'on se soumette. Car, il voulait que nous lui donnions notre accord pour qu'il se fasse remplacer par son fils à la tête de l'Etat. Et tous les gens qui ont contesté cette décision, ont en fait les frais : Idrissa Seck a été le premier, ensuite Macky Sall. Si vous voulez être bien avec lui, dites-lui que c'est Karim qui doit être président (...).

**Texte 4, Wal Fadjiri, article informatif, 6/04/2009, §4. (Amath Dansokho)** 'Nous ne sommes pas des enfants de chœur. Il n'a ouvert aucune fenêtre pour qu'on discute parce que son obsession c'est : qu'est-ce que je vais devenir moi Wade, si mon fils ne prend pas le pouvoir ? Il n'a confiance en personne. Même pas à son parti.'

**Texte 4, Wal Fadjiri, article informatif, 6/04/2009, §6., (Amath Dansokho)** (...) D'après le compte-rendu qu'on m'en a fait dans les hautes sphères du Pds, le schéma est qu'Idrissa Seck va être nommé vice-président, mais un vice-président à qui on fait signer des décrets et qui n'assure pas son intérim. Alors, quand il va réaménager la Constitution, il quitte le pouvoir ; Idrissa Seck devient le président et Karim son vice-président. Voilà le monstre qu'il a voulu annoncer vendredi et qu'il n'a pas eu le courage de faire.'

Du point de vue du discours, l'essentiel des extraits ci-dessus comprennent l'idée proprement dite introduite par un verbe ou une expression de présentation d'un scénario. L'orateur prête un discours à quelqu'un d'autre, créant par la même occasion, un « procès d'intention », comme le traduisent les contenus de la deuxième colonne du tableau suivant :

<b>Partie introductive : nature de l'élément du langage</b>	<b>Interprétation et sens probables</b>
<b>Discours rapporté</b> : « Dans cette localité, Wade lui-même a réuni le gouverneur, le préfet et les têtes de liste de la coalition Sopi 2009 <u>et a dit à ces derniers...</u> ».	L'orateur s'imagine ce qui s'est dit à la réunion à huis clos entre le Président Wade et les représentants de l'administration locale. La déduction s'appuie sur l'attitude supposée partisane de certains agents de l'administration lors des élections.
<b>Syllogisme</b> : « Si vous voulez être bien avec lui, <u>dites-lui...</u> »	L'orateur atteste savoir ce que Wade veut. Son argument est soutenu par ce qui est arrivé à Idrissa Seck et à Macky Sall.  La forme conditionnelle « <b>si vous voulez (X), dites-lui (Y)</b> » montre que la thèse est vérifiable.
<b>Mot connoté</b> : « Il n'a ouvert aucune fenêtre pour qu'on discute parce que <u>son obsession</u> c'est... »	<i>/Si on connaît le point essentiel qui anime la vie d'un individu, on saura interpréter tous les actes et propos tenus par celui-ci/. L'obsession est un trait de caractère (voir ethos aristotélicien) ou une posture qui servent de fil conducteur pour analyser le discours d'un individu.</i>
<b>Adverbe au rôle conclusif</b> (ou « ponctuant » à l'oral) : « Alors, quand il va réaménager la Constitution, il quitte le pouvoir ; Idrissa Seck devient le président et Karim son vice-président. <u>Voilà</u> le monstre ... »	L'orateur s'appuie sur la thèse des « comploteurs de la république » (cf. annexes, image préalable d'Idrissa Seck), pour s'imaginer un scénario.

**Tableau n°8** : procès d'intention sur le régime de Wade

La scénographie est portée également par un champ lexical lié à l'organisation d'une présentation. Les mots « schéma, plan, processus ... » sont présents ou leur sens évoqué dans le corpus général, et apparaissent au niveau des passages qui traduisent directement l'idée de « dévolution monarchique ». En d'autres termes, */la dévolution monarchique est une mise en scène en soi, dont les acteurs sont les gens du régime politique/*.



Nous pouvons lire dans le même sens la scène de Karim Wade, le fils du Président, qui */attend que tout lui soit servi sur un plateau d'argent/* : le « *wanted* » anglais est le mot employé sur les avis de recherche des grands criminels, digne de certains personnages du cinéma. Wade-fils devient le « coupable recherché », comme le précise l'extrait suivant :

**Texte 18, Wal Fadjiri, article informatif, 9/03/2009, §1.** Wanted ! Une telle réclame pourrait bien être placardée sur les tableaux géants des grandes avenues de Dakar. Une capitale pour la direction de laquelle Karim Wade est pourtant candidat sans que personne ne le voie aller au charbon.

En inventant la scène du coupable introuvable, au début du texte, l'orateur installe un cadre de communication qui va servir de toile de fond au discours général du texte.

Par ailleurs, en distribuant les rôles aux différents personnages, l'orateur occupe une position de surplomb, se construisant un ethos de clairvoyance et/ou de légitimité. C'est le jeu auquel se livre chef de parti politique Ahmet Khalifa Niass, très médiatisé et assez controversé<sup>1</sup>.

**Texte 39, Walf, article informatif, 19/07/2010, §2.** (...) Ahmet Khalifa Niass lui-même quand, du haut de la tribune, lors du meeting tenu à la Promenade des Thiessois, il dira que la solution pour sortir le pays du gouffre dans lequel l'a plongé le régime libéral passe nécessairement par une jonction patriotique de toutes les forces vives de la nation pour empêcher une dévolution monarchique du pouvoir. Mais aussi qu'il appelle Idrissa Seck à rejoindre le peuple car sa place n'est pas au Pds (...).

La scène a pour thème de « sortir le pays du gouffre », avec deux camps en confrontation : d'un côté, les « forces vives » et, d'un autre, le « régime libéral ». Niass suggère à Idrissa Seck de quitter le PDS en lui indiquant de « rejoindre le peuple ». L'orateur a usé à ce niveau d'un implicite : */le parti au pouvoir est exclu du « peuple sénégalais » qui est représenté par les « forces vives »/*.

### **4.3. Alternance codique et expression des valeurs sénégalaises**

Dans la plupart des éléments convoqués par les orateurs politiques sénégalais pour construire un ethos ou une image discursifs, les principales valeurs qui forment le code d'honneur sénégalais sont traduites sous forme d'idées. Toutefois, il y a quelques extraits où les mots concepts désignant ces valeurs sont cités de façon explicite. Le choix de les évoquer

---

<sup>1</sup>Guide religieux issu membre d'une famille confrérique et grand-frère du directeur du Groupe Wal Fadjri, Sidy Lamine Niass, Ahmet Khalifa Niass a habitué le public sénégalais à des interprétations sur l'islam (approche réformiste) qui suscitent toujours le débat au sein de l'espace public, par sa liberté de ton.

également dans la langue wolof, assimilée à l'identité nationale sénégalaise (*chap. 1, 2.4.*), pour un discours dit ou écrit en français, n'est pas anodin : l'orateur crée un ancrage culturel. C'est le procédé d'« alternance de langues » qui est :

La stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les interinterlocuteur (s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les variétés (alternance de compétence) ou ne le sont pas (alternance d'incompétence). On parle à ce sujet d'alternance de codes ou de code-switching. Par alternance de compétence, le bilingue se met en représentation comme apte à utiliser les deux codes. L'alternance d'incompétence au contraire est un expédient destiné à compenser une carence. (Dubois *et al.*, 2007 : 30-31)

Ainsi, l'expression de l'identité sénégalaise passe par celle linguistique.

**Texte 1, Wal Fadjri, contribution<sup>1</sup>, 10/02/2009, §8.** (...) Notre pays qui va vers des élections a pu voir prospérer des tares comme la médiocrité, l'arrogance et le mensonge, la déperdition des valeurs de 'diom', de 'mougne' et de 'kersa', la propagation de l'impunité et du gain facile parce que non fondé sur la compétence et le mérite (...). Il nous faut, si nous voulons remettre le Sénégal sur le train de l'histoire, retourner sans tarder aux valeurs du goût de l'effort et du travail, de la discipline et du courage, de l'humilité et de la tolérance, du patriotisme et du civisme, de la droiture et de la probité (...).

Poursuivant l'interprétation sur l'emploi des termes wolofs dans le discours en français, nous pouvons relever que l'orateur tente de préserver un sens « unique » de concepts qui ont pourtant leurs équivalents en langue française. Cela est plus marquant avec le mot « teranga » qui signifie l'« hospitalité », une valeur universelle.

Par ailleurs, nous rappelons que l'image du « Sénégal idéalisé » (*chap. 6, 3*), peut passer par le constat d'une perte des valeurs.

Ainsi, « remettre le Sénégal sur le terrain de l'histoire », c'est */lui redonner son image de pays idéal, que le régime politique d'Abdoulaye Wade a bafoué/*.

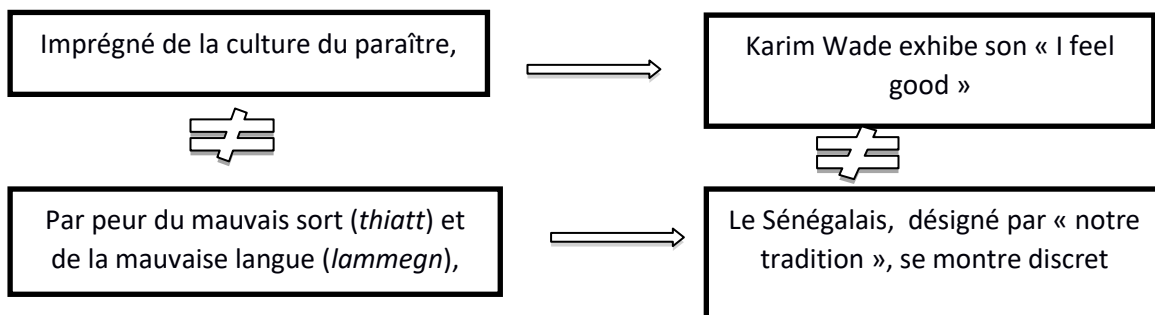
**Texte 2, Walf, Contribution, 10/07/2011, §7.** (...) Dans votre fameuse interview donnée la veille de ces élections locales de mars 2009, vous déclariez que vous êtes 'un gagnant' et que, 'dans la vie, vous n'avez jamais perdu !' Je ne sais pas si cela fut une stratégie pour faire peur à vos adversaires, ou vous procurer le sentiment du 'I feel good', mais dans notre tradition, celle-là sénégalaise, dont vous vous réclamez aussi, une telle phrase ne devrait jamais être prononcée, la peur du 'thiatt' et du 'lammegn' oblige. Ne parlons même pas de la vertu

---

<sup>1</sup> De Lamine DIOP (Conseiller municipal).

cardinale qu'est l'humilité... Notre tradition n'est certes pas parfaite, mais elle offre sans doute de belles leçons de vie et de savoir-vivre dont il faut s'inspirer.

S'il permet essentiellement à l'orateur de se doter d'une image de polyglotte ou de pallier un manque<sup>1</sup>, le *code switching* crée plusieurs effets discursifs et/ou argumentatifs. S'adressant au fils du président de la République, l'orateur, un blogueur sénégalais<sup>2</sup>, soupçonne celui-ci d'incarner et d'exhiber le « I feel good » (anglais), contraire à l'attitude de réserve reconnue au Sénégalais, soutenue par la peur du mauvais sort ou de la mauvaise langue, traduite en wolof respectivement par 'thiatt' et 'lammegn'<sup>3</sup>. L'orateur crée le camp du Sénégalais dont il exclue Karim Wade qui ne serait pas porteur des *caractères*<sup>4</sup> du groupe « sénégalais ». Nous pouvons matérialiser cela par le schéma suivant :



**Schéma n° 7** : construction d'une image de Karim Wade

L'alternance codique a pour effet argumentatif principal d'exclure de la « tradition sénégalaise » Karim Wade, animé par une mentalité étrangère ; on pense à son séjour professionnel en Angleterre et plus précisément à son statut de métisse franco-sénégalais. Le « notre » inclusif employé par l'orateur est remis en cause par la réserve que celui-ci a de l'appartenance de Karim Wade à la « tradition sénégalaise ». Il n'est pas certain que le fils du président de la République soit du groupe des gens imbus de cette tradition. L'orateur se fie seulement à la déclaration formulée par le fils du Président Wade, une parole qui est cependant trahie par son comportement ou son ignorance de ce qu'être sénégalais veut dire : « ... dans notre tradition, celle-là sénégalaise, dont vous vous réclamez aussi, une telle phrase ne devrait jamais être prononcée ».

<sup>1</sup> Voir les deux types d'alternance de langues, au niveau de la citation de J. Dubois et al. (2007) ci-haut mentionné.

<sup>2</sup> Dr. Cheikh Mbacké GUEYE.

<sup>3</sup> Nous conservons l'écriture francisée des mots « thiatt » et « lammegn » du texte source.

<sup>4</sup> Voir *supra* la conception de l'ethos aristotélien (*chap. 3, 2.1.1.*), défini comme l'ensemble des caractères de l'orateur.

**Texte 22, *Wal Fadjiri*, article informatif, 03/6/2009, §3.** Ce qui est inacceptable. Karim Wade qui ne parle pas la langue des Dakarois ne peut pas prétendre être le maire des dakarois. Le leader de la liste ‘citoyens-Gaïndé’ est d’ailleurs convaincu que les Dakarois vont ‘balayer’ la coalition Sopi 2009. Candidat à la mairie de Dakar, Jean Paul Dias nourrit beaucoup d’ambitions pour sa ville. (...).

**Texte 39, *Walf*, article informatif, 19/07/2010, §3.** S’agissant de la volonté de Wade de se faire succéder par son fils Karim, Le leader du Fap demandera simplement aux Thiessois présents à la rencontre si Karim leur ressemble. Et devant la réponse négative qui lui est fournie, il ajoutera qu’il est un Franco-sénégalais avec la nationalité française. ‘Karim ne parle même pas wolof et pour remédier à cela j’avais proposé qu’on l’inscrive à l’école américaine où l’on apprend cette langue en trois mois. On l’y a inscrit mais il n’a pas suivi les cours’, dit-il.

L’« exception sénégalaise » comme toute identité confère une place et des obligations, nous nous retrouvons dans ce que */le sénégalais doit ou ne doit pas faire ou dire/*. En effet, l’image de Karim Wade, « paria culturel », n’est pas sans susciter des réactions qui rappellent l’impertinence de débattre d’une « sénégalité » au *Pays de la teranga*. Le Sénégal considéré comme le « pays de l’hospitalité » par excellence, une particularité qui se justifie par le choix de garder le mot en langue wolof « teranga ».

C’est l’objet de la contribution « Sénégalité de Karim Wade : Cheikh Yérim Seck, porte-plume d’un mal éthique », par Jocelyne Ndiaye, publié sur *Thiesvision.com*, le 18 octobre 2011 ; une réaction aux attaques du journaliste Cheikh Yérim Seck sur le fils du président de la République. Ci-dessous l’en-tête du texte de Ndiaye :

“Le solo d’un revenant”, c’est le titre d’un roman de l’écrivain togolais Kossi Efoui. Pour une réédition médiatico-politico-stratégique, Cheikh Yérim Seck, juriste reconverti journaliste grâce à l’aura de l’hebdomadaire “Jeune Afrique”, revient à la case *Dakaractu.com* pour des rafales aux forts relents de mépris culturel contre Karim Wade.

Par ailleurs, nous pouvons préciser qu’en plus de l’alternance de langues, le choix des noms en langues locales pour désigner les formations politiques ou les mouvements citoyens s’inscrit dans la logique d’identification nationale. La plupart sont comme des slogans qui invitent à la restauration des « valeurs sénégalaises ». Les exemples dans le paysage politique sénégalais sont nombreux et pourraient faire l’objet d’une étude spéciale. Nous n’en citerons seulement quelques-uns, en l’occurrence ceux des partis politiques ou mouvements citoyens actifs durant la période de l’alternance (2000-2012) :

**Texte 9, Wal Fadjiri, interview, 3/04//2009, §11. Mahmoud Saleh (APR).** (...). Nous appelons nos alliés à s'élever et à bien apprécier le caractère collégial et historique de cette victoire ; à se dégager des lectures consistant à en faire leur victoire propre ou celle de leurs partis respectifs. Car, il faut qu'ils comprennent que c'est une victoire du peuple à travers Benno Siggil Senegaal et accessoirement Dekkal Ngor.<sup>1</sup> Et se hisser au niveau de cette lecture de la situation, c'est s'interdire de partager le gâteau à l'insu de l'Apr/Yakkaar.

#### **4.4. Les effets argumentatifs et discursifs de la substantivation du nom propre**

Si l'utilisation de la deuxième personne du pluriel permet à l'orateur de s'associer le lecteur comme un allié voire un « camarade » de parti, à l'inverse, plusieurs éléments de langue marquent une prise de distance ou de précaution lexicale pour évoquer les adversaires. Ainsi, nous pouvons citer entre autres éléments, le présentatif « ce » (et ses dérivés) et l'article indéfini « un » (une, des) suivi du nom propre de l'adversaire.

Pour « faire agir, parler ou penser l'autre », les orateurs politiques emploient également une forme assez particulière : la substantivation consiste à transformer en substantif (substantiver) un mot qui n'est pas originellement dans la catégorie des substantifs (Dubois *et al.*, 2007 : 454). L'usage de l'article indéfini « un » ou du présentatif « ce » sous-entendent que ce qui va être dit de l'homme politique est un critère qui lui est reconnu dans l'opinion publique, c'est-à-dire son *image préalable*.

**Texte 11, Wal Fadjiri, article informatif, 11/03/2009, §2.** (...) selon M. Dias<sup>2</sup>, le fils de Wade a, avec lui, son père, mais aussi un Pape Diop qui n'est pas comme Idrissa Seck ou Macky Sall. Donc, un Pape Diop qui peut tout accepter. Une provocation à laquelle le sénateur-maire ne compte pas répondre. (...).

**Texte 12, Wal Fadjiri, article informatif, 17/05/2010, §2.** (...) Jusqu'à la lisière de la fiction. Sous le ciel bleu terne de l'Alternance, on ne peut plus s'interdire de faire de la météo : Un Souleymane Ndéné Ndiaye, aujourd'hui Premier ministre, peut demain, se rebeller contre son régime, endosser la tunique de dissident (...).

**Texte 12, Wal Fadjiri, article informatif, 17/05/2010, §3.** Le mérite de Gadio, c'est d'avoir libéré les imaginaires, déchaîné les esprits les plus allergiques à la rêverie politique... Tenez :

---

<sup>1</sup> L'expression wolof « Dekkal ngor » signifie « restaurer la dignité, l'honneur ».

<sup>2</sup> Jean-Paul Dias, secrétaire général d'un parti politique, connu dans l'opinion publique sénégalais pour son franc-parler (voir la liste des images préalables, *chap. 5, 3. 2.*).

un Abdoulaye Diop, par exemple, aujourd'hui tout-puissant ministre d'Etat, ministre des Finances, ferait un bon révolté. Evincé, il pourra critiquer la mal gouvernance libérale, dénoncer le train de vie de Wade, s'indigner du scandale des chantiers de Thiès.

**Texte 12, *Wal Fadjiri*, article informatif, 17/05/2010, §5.** Gadio, c'est un cas parmi tant d'autres. De nombreux exemples nous ont montré que l'intérêt public devient subitement le souci de nos hommes politiques lorsque leurs propres intérêts sont menacés. Macky Sall a remis en cause la fiabilité du fichier électoral avec lequel il a élu son candidat en 2007, un certain Me Wade (...).

**Texte 24, *Wal Fadjiri*, article informatif, 21/06/2011, §6.** Sans que la liste d'actions, ci-dessous ne soit exhaustive, le Bcg<sup>1</sup> suggère, d'urgence, 'd'empêcher le vote de la loi constitutionnelle soit par la persuasion des députés invités à ne pas se déplacer soit physiquement à travers une stratégie adaptée ; d'occuper quotidiennement la Place de l'Indépendance, cœur de Dakar à travers une approche méthodique apte à bloquer l'activité économique de la capitale ; d'empêcher ce Wade incompetent et incapable de gouverner (...).

La substantivation du nom propre de l'homme politique permet entre autres :

- de **relever l'image préalable** : « un Pape Diop qui n'est pas comme Idrissa Seck », « un Pape Diop qui peut tout accepter » ;
- de **faire une prédication politique** : « un Souleymane Ndéné Ndiaye ...peut demain, se rebeller », « un Abdoulaye Diop, par exemple, aujourd'hui tout-puissant ministre d'Etat, ministre des Finances, ferait un bon révolté » ;
- de **dénoncer une conduite ou prendre du recul** vis-à-vis du personnage concerné : « Gadio, c'est un cas parmi tant d'autres. », « ... un certain Me Wade », « d'empêcher ce Wade incompetent et incapable de gouverner »

---

<sup>1</sup> « Bloc des centristes Gaïndé (BCG) », parti politique dirigé par Jean-Paul Diaz.

## *Synthèse et interprétation de la troisième partie*

En analysant les discours et les débats sur la « dévolution monarchique », nous remarquons que le camp des dénonciateurs du régime du Président Wade et le camp adverse se retrouvent sur un point : */une telle forme de succession ne pourrait jamais avoir lieu au Sénégal, à cause du caractère exceptionnel du pays/*. La lettre ouverte aux Sénégalais, produite par Karim Wade, est illustrative : le fils du Président rappelle la longue tradition politique sénégalaise qui ne tolère pas les dérives autocratiques.

Plusieurs interprétations sont possibles. Pour notre exposé, nous choisirons de n'en mentionner que deux plus significatives. La première repose sur l'hypothèse suivante : si toutes les populations sont unanimement convaincues qu'ils forment un peuple spécial, les problèmes politiques survenus seraient l'œuvre de « citoyens » qui n'ont pas incarné les valeurs partagées, pour notre exemple, celles portées par le « code d'honneur sénégalais ». Les coupables sont porteurs de plusieurs *éthé*<sup>1</sup> : ils sont les « transhumants » ou le « mauvais entourage » qui encouragent la mauvaise conduite du chef de l'État ; ce sont les membres ou proches de la famille présidentielle accusés de « patrimonialisation du pouvoir » ; ce sont également les « comploteurs »<sup>2</sup> au niveau des affaires internes ou les « complices » dans les réseaux de la Françafrique qui pillent le continent noir. Le manque de confiance des gouvernés à l'égard de leurs dirigeants politiques est un thème récurrent dans les analyses socio-politiques.

Ainsi, implicitement, dans les discours et les débats sur la « dévolution monarchique », les politiques qui ne portent pas les *caractères* édictés par le « code d'honneur sénégalais », sont esquissés comme « ennemis du Sénégal » voire « mauvais Sénégalais ». Toutefois, comme nous l'avons dit ci-haut (voir *chap. I, 4.2.*), le principe de la *teranga*<sup>3</sup> interdit tout acte ou tout propos de xénophobie dans le contexte socio-politique sénégalais : il se crée une règle de bienséance oratoire recommandant de ne pas parler de « sénégalité ».

La seconde interprétation, c'est l'image d'« exception » qui laisse penser à un Sénégal homogène, différent des voisins africains mais surtout opposé à tout ce qui est « occidental »

---

<sup>1</sup>Pluriel d'ethos (Plantin, 2009a).

<sup>2</sup>Pour ces différents personnages (transhumants, mauvais conseillers, acteurs de la Françafrique, etc.), lire les éléments discursifs et argumentatifs du chapitre six.

<sup>3</sup> Un sens élevé de l'« hospitalité » qui vaut au Sénégal le nom du « pays de la *teranga* ».

ou semble s'en rapprocher. Ainsi, les représentations sociales ont fini d'installer dans le discours commun sénégalais, l'existence de deux mondes : le monde occidental « aliénant » face à un monde sénégalais authentique qui n'arrive pas à s'exprimer à cause du joug du premier. Karim Wade, métis qui ne comprend pas le wolof, est considéré par les dénonciateurs de la « dévolution monarchique » comme un « tubaab » (occidental) (Brossier, 2019 : 666).

C'est l'affirmation d'une authenticité par opposition au « tout occidental », « authenticité » signifiant pour le cas Sénégal, la « doctrine politique et culturelle prônant la désaliénation par le recours aux valeurs proprement africaines » (Équipe IFA-Sénégal, 2006 : 47). Nous pouvons avancer deux explications, une socio-linguistique et une idéologique. D'abord, la dominante sociale, du fait de la religion musulmane et de la langue wolof, se reflète dans le discours commun sénégalais ; ensuite, dans le cadre d'une construction identitaire, les orateurs procèdent généralement par un tri des éléments socio-historiques disponibles, étant donné que le substrat religieux musulman, considéré comme l'un des piliers de l'authenticité sénégalaise<sup>1</sup>, est originellement de culture arabe, donc étrangère au même titre que le « tout occidental » rejeté. Nous pouvons reconnaître qu'il y a une antinomie avec le désir d'authenticité – le propre du discours idéologique.

---

<sup>1</sup> Sidy Lamine Niass, président fondateur de *Wal Fadjri*, assume pleinement l'idée qu'il faut développer le / *Sénégal musulman mis à bas par une civilisation occidentale*/ (voir chap. 1, 6.2.2.).



## CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, nous voudrions rappeler nos hypothèses de départ, les résultats auxquels nous sommes parvenus et enfin mettre en perspective ceux-ci avec des projets et objectifs de recherche futurs.

Comme nous l'avons précisé au sein de l'introduction générale, notre analyse a été motivée par un « besoin de comprendre » l'actualité ou la vie politique sénégalaise, qui nous a animé en tant que jeune observateur de l'engouement et la médiatisation des élections présidentielles de 2000. L'AD s'est révélée à nous, par notre formation universitaire, comme un moyen d'appréhender l'image construite du Sénégal, à travers l'*ethos* discursif des orateurs politiques du pays rapporté dans la presse écrite.

Malgré les limites inhérentes à toute analyse – forcément parcellaire – et aux limites constatées dans notre analyse en particulier (nous les présentons ci-dessous), nous avons pu clarifier certains points essentiels à la compréhension de l'*ethos* des orateurs et à l'image de la politique sénégalaise.

Dans un premier temps, l'exploitation du corpus a révélé, contrairement à l'impression que nous en avons au tout début de notre thèse, que l'idée d'une « exception sénégalaise » convoquée autour de la question de « dévolution monarchique » tient plus à une sorte de mise en scène personnelle et à un moyen d'argumenter, qu'à une dénonciation d'une forme de succession du pouvoir considérée et proférée comme anti-républicaine. Au terme de notre analyse, la question de savoir si la construction de l'*ethos discursif* servait essentiellement à (re)définir le Sénégal ou la « démocratie sénégalaise » devient une interrogation purement pragmatique-discursive : comment l'expression de l'*ethos* peut-elle être perçue comme un *moyen de créer des effets* discursifs et/ou argumentatifs dans le discours politique sénégalais durant l'Alternance 2000.

Dans un deuxième temps, nous nous étions interrogé, du point de vue théorique et épistémologique, sur la façon d'articuler les théories argumentatives et l'AD à travers l'analyse de l'*ethos* discursif. L'intérêt de la thèse est de nous avoir permis de constater à plusieurs reprises que différents arguments peuvent s'accrocher à un même procédé discursif.

C'est le cas de la « stratégie du simple déni » (*chap. 6, 1, 1.1*), qui peut servir d'argument de réfutation et d'argument de réparation d'image.

La plupart des procédés relèvent d'images partagées, d'où une utilisation récurrente de l'avis de l'opinion publique sur un fait ou un événement : ce qui permet aux orateurs d'attribuer une place à soi-même (*construction de l'ethos*) mais également aux autres (*construction de l'image de l'autre*) dans le discours. Cette forme de communication politique met en place une *négociation des distances* (Meyer, 2009 : 3). C'est le propre de la rhétorique dont l'objet principal est de mettre à la discussion une question en invitant l'orateur et l'auditoire à la *négociation* pour aboutir à un consensus, « national » dans le cas de notre thèse.

Comme nous l'avons conclu au niveau de la section consacrée à l'*ethos* dans les sciences du langage (*chap. 4, 4.2*), nous pouvons, à la fin de l'analyse globale, confirmer que la spécificité de l'*ethos* en sciences du langage, et particulièrement en AD, se trouve plutôt être l'inscription, par des procédés linguistiques, de l'image de l'orateur dans son discours. Ce qui n'est pas contradictoire avec l'*ethos* aristotélicien dont l'objet principal est la visée persuasive de l'orateur sur son auditoire. Nous retrouvons cette visée dans les discours tenus par les orateurs politiques sénégalais.

Les résultats de l'analyse du corpus nous ont permis d'établir un plan où l'orateur est le point de repère : l'*ethos*, notion centrale de notre réflexion, est parmi les trois *preuves rhétoriques* (avec le *pathos* et le *logos*) celle qui traduit l'*image de soi dans le discours* (cf. la *Rhétorique* d'Aristote). Nous avons recherché principalement les effets discursifs et argumentatifs qui révèlent l'*ethos* ou l'*image* de l'orateur, autour des quatre grands ensembles :

- les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur à titre individuel ;
- les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur dans « son » groupe ;
- les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à l'orateur et l'idée du « Sénégal exceptionnel » ;
- les éléments argumentatifs et discursifs relatifs à la dimension subjective.

Dans le développement théorique, la notion d'*ethos* est une réalité renvoyant à l'individu (orateur) ou à un ensemble pris à titre individuel (par exemple, le « Sénégal » considéré comme une personne morale). La *circularité* des éléments constitutifs de l'*ethos* au sein de l'ensemble du corpus grâce à de nombreux procédés tels que la reprise de la *doxa* ou la conscience du Sénégal comme une seule communauté de vie, permettrait de parler d'*ethos* collectif. Nous pouvons, au terme de cette étude, proposer une première définition de l'*ethos*

collectif sénégalais, une analyse approfondie serait nécessaire pour mieux le cerner : **L'ethos collectif sénégalais est un ensemble de représentations sociales susceptibles d'être appréhendées à travers la façon d'agir ou de s'exprimer. Se fondant sur l'idée d' « exception sénégalaise », il devient, dans le discours commun, le point de repère pour juger du niveau de « Sénégalité » d'une personne.**

Comme annoncé plus haut, nous voudrions terminer par quelques considérations autoréflexives, lesquelles sont une forme d'autocritique également.

Ainsi, nous avons constaté quelques carences relatives à notre méthodologie d'analyse. En effet, après avoir choisi de mettre l'accent sur une analyse qualitative, nous nous sommes rendu compte au fur et à mesure que nous avançons dans l'exploitation du corpus que cette méthode ne nous permettait pas d'aborder certaines facettes de la construction de l'image de soi dans le discours. Un exemple non abordé réellement est la circularité des formes de construction de l'image de soi au sein des discours et à travers les genres sélectionnés. Pourtant des formules sont reprises, soit dans l'interdiscours (par des reformulations) soit de façon encore plus claire par l'intertextualité de ces reprises. Or l'analyse quantitative à l'aide de logiciels comme *Hyperbase*, *Alceste* ou autres nous serait d'un apport considérable à la fois dans le repérage des différentes occurrences de procédés existants dans les discours et dans leur comptage dans l'espace discursif et dans le temps (selon les moments discursifs considérés), permettant également une étude comparative entre les journaux, entre les locuteurs ou entre les différents observables. Une future analyse pourrait alors appréhender la construction de l'*ethos* du point de vue de la chronologie discursive, c'est-à-dire de l'expression de l'image de soi suivant les « moments discursifs » mais elle pourrait également préciser comment l'idée d'une « exception sénégalaise » a été reprise (réfutée ou validée) par la presse étrangère, en particulier le journal *JA*. Il s'agira alors de prendre en compte un « regard extérieur » précieux d'un point épistémologique, car il permet au chercheur de ne pas se poser en seul interprétant des discours mais de constituer une jauge externe.

Un autre point nous semble important à approfondir ici et plus tard. Tout au long de notre analyse, nous nous sommes interrogé sur la possibilité épistémologique d'appliquer l'AD de lignée française – inspirée de la philosophie marxiste et de la psychanalyse, toutes deux occidentales, et portée historiquement beaucoup plus sur l'analyse de textes écrits que des textes oraux –, à un discours tenu par des négro-africains dans un contexte socio-politique sénégalais. Cette interrogation a pour origine plusieurs raisons dont la plus significative est la conception de la parole.

D'abord, les sociétés de l'Afrique noire sont, à l'opposé de celles occidentales, fortement marquées par l'oralité qui a longtemps été le moyen de transmission des savoirs et des traditions locales : en Afrique de l'ouest particulièrement, les griots, membres d'une catégorie sociale à part, sont passés maîtres dans l'art de la parole. Les travaux de l'écrivain malien Amadou Hampâté Ba, cités à plusieurs reprises dans le corps du texte, en sont une illustration significative.

Ensuite, en dépit de la « perversion » des valeurs, notée dans l'espace public sénégalais par la production de discours « en porte à faux avec les normes de courtoisie et de politesse », « bien des Sénégalais, encore fortement marqués par la civilisation orale, confèrent une sacralité certaine à la Parole » (Thioune, 2016 : 12).

On pourrait donc à l'avenir également, continuer la réflexion scientifique en s'intéressant aux « contraintes oratoires traditionnelles sur le discours politique en Afrique noire » : l'art oratoire connaît un ensemble de règles qui paraissent « bloquantes », car elles déclinent les règles que l'orateur idéal doit suivre s'il souhaite convaincre ou persuader son auditoire (comme chez Aristote et Cicéron). Par cette démarche, nous pourrions produire une taxonomie des vertus de l'art oratoire sénégalais, en nous inspirant de la distinction que M. Le Guern (1978) établit entre les mœurs réelles et les mœurs oratoires, et les confronter aux attributs de l'orateur idéal de la rhétorique aristotélicienne : peut-on tenir les éléments du « code d'honneur sénégalais » (le *ngor*, le *jom*, la *teraanga* et du *muñ*, le *teguin*, la *kersa*...) comme spécifiques au peuple concerné ou comme des équivalents des « mœurs réelles » ou « mœurs oratoires » de la rhétorique classique ? Il s'agira de dégager à ce niveau un intérêt purement rhétorique du sujet abordé.

Les éléments évoqués ci-dessus ouvrent à des perspectives d'analyse, c'est-à-dire des pistes qui offrent un grand intérêt à être explorées davantage et qui ont le mérite d'être plus proches de notre approche méthodologique et épistémologique qualitative.

En outre, au niveau socio-anthropologique, cette thèse nous a servi à répondre à une question personnelle qui a été le point de départ de cette réflexion scientifique : que se passe-t-il au Sénégal ? Précisément, pourquoi dit-on que le Sénégal est « exceptionnel » ? Si l'analyse des éléments du corpus a permis de saisir cette (re)définition du peuple concerné *dans et par le discours*, la question n'en est pas pour autant évacuée, à cause de la dimension dynamique de la notion d'*ethos* et celle annexe de l'image, qui relèvent toutes deux essentiellement de la construction discursive.

Enfin, sur le plan du discours politique au sein de l'espace public sénégalais, de nombreux faits ou événements discursifs, *moments discursifs* pour reprendre un terme de l'AD, sont l'occasion de débattre de l'image du Sénégal. Ainsi, si l'accusation de « dévolution monarchique » a été un argument ayant valu le départ du Président Wade, son successeur se voit maintenant accusé d'instaurer une « dynastie Faye-Sall », composée par dérision des noms de sa famille et de sa belle-famille, qui seraient les deux composantes de ladite dynastie. Pour prendre un autre exemple, c'est également la découverte de réserves de pétrole au Sénégal qui a été le principal argument de campagne électorale aux présidentielles de 2019, par des *leaders* de l'opposition politique, et en particulier par Ousmane Sonko, secrétaire général du parti Pastef, qui a dit défendre la *souveraineté* économique et politique du Sénégal. L'exceptionnalité sénégalaise semble donc être le procédé discursif et l'argument principal, sinon central, utilisé à l'envie par la classe politique sénégalaise pour se forger une légitimité aux yeux du peuple. Toutefois, on est en droit de se questionner sur l'efficacité actuelle et à long terme ou *a contrario* sur les dangers identitaires d'un tel argument.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages, articles scientifiques

- ADAM Jean-Michel, 2002. « De la grammaticalisation de la rhétorique à la rhétorisation de la linguistique. Aide-mémoire », in AMOSSY Ruth et Roselyne KOREN (éd.), *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris : L'Harmattan.
- AESCHIMANN Eric, 2006. « Le moralisme médiatique ». *Le Débat*, n°138, pp. 104-114.
- AGNES Yves, 2008. *Manuel du journalisme*, Éditions La Découverte, collection « Grands-Repères/Guides ».
- AKIN Salih et AKINCI Mehmet-Ali, 2003. « La réforme linguistique turque », in *GLOTTOPOLO*, n°1 janvier, Université de Rouen (en ligne), [http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero\\_1/gpl1\\_06akin.pdf](http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_1/gpl1_06akin.pdf) ; consulté le 30 mars 2018
- ALTHUSSER Louis, 1976 [1970]. « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. Notes pour une recherche », *Positions*, Paris : Éditions Sociales, pp. 67-125 (paru dans *La Pensée* 151, 1970).
- AMBROISE Bruno, 2011. « Le contexte social de l'acte de la parole », in Lucy BAUGNET & Thierry GUILBERT (dir.), *Discours en contexte*, Paris : PUF, pp. 105-124.
- AMOSSY Ruth (sous la dir.), 1999. *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris : Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY Ruth et Roselyne KOREN (dir.), 2002. *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris : L'Harmattan.
- AMOSSY Ruth, 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris : PUF, collection « L'interrogation philosophique ».
- AMOSSY Ruth, 2014. « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », *Langage et société*, n° 149, pp. 13-30.
- AMOSSY Ruth, 2014a [2000]. *L'argumentation dans le discours*, Paris : Armand Colin, collection « ICOM ».
- AMOSSY Ruth, 2018. « Introduction. Analyser la réparation d'image dans le discours électoral : bilan et perspectives », *Langage et société*, n°164, pp. 9-23.
- ANDERSON Benedict, [1983] 2002. *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris : La Découverte.

- ANGRAND Marguerite, (2014). « Le réel selon Lacan », *Philopsis*, revue numérique, publié le 14 novembre 2014, (en ligne), [http s ://philopsis.fr](http://philopsis.fr), consulté le 13 mars 2019.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995. « La théorie des *topoi* : sémantique ou rhétorique ? », *Hermès*, n°15, pp. 185-198.
- ARDANT Philippe, 1996. « Les monarchies » [*introduction du numéro*], *Pouvoir*, n°78, p.5.
- ARISTOTE, 1990. *Poétique*. Introduction, traduction nouvelle et annotation de Michel Magnien, Paris : Livre de poche classique.
- ARISTOTE, 1991. *Rhétorique*. Traduction de Charles-Emile Ruelle revue par Patricia Vanhemelryck ; commentaires de Benoit Timmermans ; introduction de Michel Meyer, Paris : Livre de Poche, Les Classiques de la Philosophie.
- AWENENGO DALBERTO Séverine, 2012. « De la rue aux urnes : la longue marche de la deuxième alternance au Sénégal », Sciences Po, CERI CNRS, (en ligne) [https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art\\_svd.pdf](https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_svd.pdf), consulté le 13 mars 2018.
- BAECHLER Jean, 1976. *Qu'est-ce que l'idéologie ?* Paris : Gallimard.
- BAKHTINE Mikhaïl et VOLOCHINOV V. N., 1977. *Le Marxisme et la philosophie du langage : Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Préface de Roman Jakobson ; traduit du russe et présenté par Marina Yaguello, [Leningrad, 1929], Paris : Editions de Minuit.
- BALLE Francis, 2004. *Les médias*, Paris : PUF, collection « Que sais-je ? ».
- BARRY Alpha Ousmane, 2000. « Linéarité discursive et bouclages énonciatifs dans le discours de Sékou Touré ». *Semen*, n°12, [en ligne] <http://semen.revues.org/1869>. Consulté le 13 mars 2012.
- BARRY Alpha Ousmane, 2002. « Les bases théoriques en analyse du discours », [en ligne] [www.infoamerica.org/teoria\\_articulos/discurso01.pdf](http://www.infoamerica.org/teoria_articulos/discurso01.pdf). Consulté le 20 mars 2012.
- BARRY Moustapha, 2012. « *Médias et pouvoir au Sénégal depuis les indépendances (1960)* ». Thèse de Doctorat en Information et Communication, Université Panthéon-Assas.
- BARTHES Roland, 1970. « L'ancienne rhétorique [Aide-mémoire] », *Communications*, n°16, Recherches rhétorique, pp. 172-223.
- BARTHES Roland, 1978. *La leçon*. (Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France, prononcée le 7 janvier 1977) , Paris : Edition du Seuil.

- BASSIOUNI Cherif et *al.*, 1998. « La démocratie : principes et réalisation », Publication élaborée par l'*Union interparlementaire*, Genève.
- BAT Jean- Pierre, 2019. « La garde présidentielle de Bob Denard. Un mercenariat à la française (1961-1989) ? », Paris : Presses de Sciences Po, pp. 143-157, (en ligne) <https://www.cairn.info/revue-vingt-et-vingt-et-un-revue-d-histoire-2019-1-page-143.htm>, consulté le 16 octobre 2019.
- BAYART Jean-François, 2008. « L'hypo-politique africaine d'un hyperprésident », Éditions du Croquant, « Savoir/Agir », pp. 161-169, (en ligne) <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2008-3-page-161.htm#> consulté le 16 octobre 2019.
- BAYART Jean-François, 2009. « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », *Pouvoirs*, n°29, pp. 27-44.
- BEACCO Jean- Claude et Sophie MOIRAND, 1995. « Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages*, n°117, « Les analyses du discours en France », pp. 32-53.
- BENOIT L. William, 2018. « Production of image repair strategies in the 2016 American Presidential Debates », in *Langage et société*, n°164, pp. 25-38.
- BERNAYS Edward, 1928. *Propaganda*. Edition Zones.
- BIDIMA Jean-Godefroy, 2009. « Philosophie et traditions dans l'espace public africain », in *Cahiers sens public*, n°10, pp. 113-132.
- BIRNBAUM Pierre (dir.) 1997. *Sociologie des nationalismes*, Paris : PUF.
- BODIN Louis (ed.), 1910. *Extraits des orateurs attiques*, texte grec publié avec une introduction, des éclaircissements historiques, un index et des notes par Louis Bodin. Paris : Classiques Hachette.
- BOIA Lucian, 2002. *Le mythe de la démocratie*, Paris : Les Belles lettres.
- BONNAFOUS Simone & Malika TEMMAR (éd.), 2007. *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris : Éditions Ophrys, « Les Chemins du discours ».
- BORDEAU Jeanne, 2008. « La véritable histoire du storytelling », in *L'Express-Roularta*, « L'Expansion Management Review », pp. 93- 99.
- BOUMAKANI Benjamin, 2008. « 'La prohibition de la transhumance politique' des parlementaires. Études des cas africains », Paris : PUF, in *Revue française de droit constitutionnel*, pp. 499-512.
- BOURDIEU Pierre, 1977. « Ce que parler veut dire », Intervention au Congrès de l'AFEF, Limoges, 30 octobre 1977, parue dans *Le français aujourd'hui*, n° 41, mars 1978, pp. 4-



- 20 et Supplément au n° 41, pp. 51-57. Repris dans *Questions de sociologie*, Paris : Les éditions de Minuit, 1980, pp. 95- 112.
- BOURDIEU Pierre, 1977a. « L'économie des échanges linguistiques », in *Langue française*, n°34, « Linguistique et sociolinguistique », pp. 17-34.
- BOURDIEU Pierre, 1977b. « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°3, pp. 405-411, [en ligne] [http://www.persee.fr/doc/AsPDF/ahess\\_0395-2649\\_1977\\_num\\_32\\_3\\_293828.pdf](http://www.persee.fr/doc/AsPDF/ahess_0395-2649_1977_num_32_3_293828.pdf). Consulté le 10 novembre 2015.
- BOURDIEU Pierre, 1980. *Le sens pratique*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1981. « La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 36-37, La représentation politique -1, pp. 3-24.
- BOURDIEU Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard.
- BOURDIEU Pierre, 1984. *Questions de sociologie*, Paris Les Editions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1996. « L'emprise du journalisme », *Sur la télévision*, Éditions Liber/Raisons d'agir.
- BOURSIER Jean-Yves, 2010. *La fabrique du passé. Construction de la mémoire sociale : Pratiques, politiques et enjeux*, Les Éditions Ovidia.
- BRAUD Philippe, 2003. *La démocratie politique*, Paris : Éditions du Seuil.
- BRETON Philippe, 1995. « Media, méditation, démocratie. Pour une épistémologie critique des sciences de la communication politique », *Hermès, La Revue*, n° 17-18, pp.321-334.
- BRETON Philippe, 1999. « La “préférence manipulatoire” du président du Front national », *Mots*, n°58, p. 101-125.
- BRETON Philippe, 2006. *L'argumentation dans la communication*, Paris : Éditions de La Découverte.
- BROSSIER Marie, 2019. « Au nom du père, du fils et du Sénégal ou comment l'héritage ne fait toujours l'héritier en politique. », in *Cahiers d'études africaines*, n°234, (en ligne) <https://www-cairn-info.merlin.u-picardie.fr/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2019-2-page-655.htm>, consulté le 13 novembre 2019.
- BURGER Marcel (dir.), 2008. *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec : Nota Bene, coll. "Langue et pratiques discursives".

- BURGER Marcel et *al.*, 2011. « L'analyse de la confrontation dans les discours politico-médiatiques contemporains », in Marcel Burger et *al.*, 2011. *La parole politique en confrontation dans les médias*, De Boeck Supérieur « Culture & Communication », (1<sup>re</sup> éd.), pp. 7-24.
- CABAKULU, Mwamba & Mosé CHIMOUN, 2001. *Initiation à la recherche et au travail scientifique*, Saint-Louis : Éditions Xamal.
- CAMPION-VINCENT Véronique et Jean-Bruno RENARD, 2015. « Les théories du complot aujourd'hui. Avant-propos », Paris : PUF, *Diogène*, n° 249-250, pp. 3-8
- CEFAI Daniel & Laurent PERREAU, 2012. *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, CURAPP-ESS/CEMS-IMM.
- CHAMPAGNE Patrick, 1988. Contribution de Patrick Champagne (sociologue, CNRS), *Politix*, vol.1, n°1, pp.14-16.
- CHAMPAGNE Patrick, 1990. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris : Les Éditions de Minuit, collection « Le sens commun ».
- CHAMPAGNE Patrick, 1995. « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, n° 17-18, p. 215-229.
- CHAMPAGNE Patrick, 2000. « L'événement comme enjeu », *Réseaux*, vol.18, n°100, p. 403-426.
- CHAMPAGNE Patrick, 2006. « À propos du champ journalistique », *Questions de communication*, n°10, p.197-210, [en ligne]  
<https://questionsdecommunication.revues.org/7700> ; consulté le 13 septembre 2013.
- CHAMPAGNE Patrick, 2007. « L'étude des médias et l'apport de la notion de champ », in Eveline PINTO (éd.). *Pour une analyse critique des médias. Le débat public en danger*. Éditions du Croquant.
- CHARAUDEAU Patrick et Dominique MAINGUENEAU (dir.), 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- CHARAUDEAU Patrick, 1983. *Langage et discours - Éléments de sémiolinguistique*, Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU Patrick, 1995. « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, n°117, Larousse, Paris [en ligne] <http://www.patrick-charaudeau.com/Une-analyse-semiolinguistique-du,64.html>. Consulté le 14 juin 2012.

- CHARAUDEAU Patrick, 2001. « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in *Analyse des discours. Types et genres*, Toulouse : Éditions Universitaires du Sud, [en ligne] <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres,83.html>. Consulté 14 juin 2012.
- CHARAUDEAU Patrick, 2002. « A quoi sert d'analyse le discours politique ? », *Análisi del discurs polític*, Barcelone : IULA-UPF.
- CHARAUDEAU Patrick, 2007. « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen*, n° 23, *État des lieux et perspectives d'un dialogue*, Besançon : Presses Universitaires de Franche Comté, [en ligne]. Consulté le 14 juin 2012.
- CHARAUDEAU Patrick, 2009. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quel est ta problématique », *Corpus*, n°8, pp. 37-66
- CHARAUDEAU Patrick, 2009a. « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », *Communication* vol 27, n°2, Québec : Éditions Nota Bene,.
- CHARAUDEAU Patrick, 2014. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Limoges : Lambert-Lucas.
- CHAVAZ P., 2007, « L'ethos comme construction d'identités », [en ligne] [www.philosophie.ch/philipp/teaching/papers/Chavaz\\_Ethos.pdf](http://www.philosophie.ch/philipp/teaching/papers/Chavaz_Ethos.pdf). Consulté le 27 mai 2014.
- CHEVÉ Dominique et Cheikh Tidiane WANE, 2018. « Ce que lutter veut dire ? Lamb, bère et monde de vie au Sénégal ». C.N.R.S. Editions, « Corps », n°16, pp. 11 à 26.
- CHOMSKY Noam & Robert W. McChesney, 2004. *Propagande, media, démocratie*. Préface de Colette Beauchamp, traduction de l'anglais par Liria Arcla et Louis de Bellefeuille, Montréal : Les Editions Ecosociété,.
- CICERON, 2009. *L'orateur idéal*. Traduit du latin, préfacé et annoté par Nicolas Waquet. Rivages poche / Petite Bibliothèque.
- CISLARU Georgeta & Frédérique SITRI, 2012. « De l'émergence à l'impact social des discours : hétérogénéités d'un corpus », *Langages*, Larousse, pp. 59-72.
- CONDEI Cecilia, 2009. « Ethos préalable, ethos discursif, image de soi(pré)textuelle », in *Analele Universității din Craiova. Seria Științe Filologice. Lingvistică*, XXXI (1-2), p. 51-64
- CORDELLIER Serge (dir.) 1995. *Nations et nationalismes*, Paris : La Découverte.
- COSSUTA Frédéric et Dominique MAINGUENEAU, 1995. « L'analyse des discours constituants », *Langages*, n°117, pp. 112-125, [en ligne]

- [http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1995\\_num\\_29\\_117\\_1709](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1709). Consulté le 10 novembre 2015.
- COULIBALY Abdou Latif, 2006. « Le journaliste, le président et les libraires. La difficile critique du Sénégal de Wade », in *Politique africaine*, n° 104, pp. 127-139.
- COULON Christian Coulon, 1981. *Le marabout et le prince (Islam et pouvoir au Sénégal)*, Editions A. Pedone.
- COULON Christian, 1992. « La démocratie sénégalaise : bilan d'une expérience » [ava propos], *Politique Africaine*, n°45, pp. 3-8.
- COURTINE Jean-Jacques, 1981. « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages*, n°62. Analyse du discours politique [Le discours communiste adressé aux chrétiens], pp. 9-128.
- COURTINE Jean-Jacques, 1991. « Le discours introuvable : Marxisme et linguistique (1965-1985) », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome 13, fascicule 2. Théories et données, pp.153-171.
- COURTINE Jean-Jacques, 2014. « La seconde disparition de Michel Pêcheux », *Décalages*, vol. 1, Issue 4, article 19.
- COURTINE Jean-Jacques, 2016. « Analyse du discours, années zéro : quelques rétrospectives », in *Policromias*.
- COUVE Philippe, Cédric Kalonji et Julien Le BOT, 2016. Citoyenneté numérique : ce que l'Afrique prépare. CFI, (en ligne), [https://cfi.fr/sites/default/files/etude\\_citoyennete\\_afrique.pdf](https://cfi.fr/sites/default/files/etude_citoyennete_afrique.pdf), consulté le 13 mars 2019.
- CRISTEA Teodora, 2003. « Glossaire des principaux termes utilisés en linguistique énonciative », *Dialogos*, n° 8 [en ligne] [http://www.romanice.ase.ro/dialogos/08/08\\_ENONCIATION.pdf](http://www.romanice.ase.ro/dialogos/08/08_ENONCIATION.pdf). Consulté le 03 novembre 2015.
- CULIOLI Antoine et al., 1980. « Table ronde discours histoire-langue », (Cette table ronde suit le colloque *Matérialités discursives* organisé à Nanterre, Université de Paris-X, les 24, 25 et 26 avril 1980) [en ligne] <http://docslide.fr/documents/table-ronde-discours-em-frances-pecheux-ranciere-roudinesco.html>. Consulté le 03 novembre 2015.
- D'ALMEIDA Fabrice, 2010. « Des usages de la vie privée dans le (dé)légitimation politique », *Quaderni*, n° 72 [en ligne] <http://quaderni.revues.org/488>. Consulté le 27 août 2015.

- DAFF Moussa, 1996. « Réglage de sens du concept "démocratie" au Sénégal », *Politique africaine*, n°64, pp. 31-40.
- DANSOU Adolphe Alidjinou, 2008. « Les répertoires de la parole publique à l'ère de la démocratisation en Afrique : entre résistance et allégeance », 12e Assemblée générale « Administrer l'espace public africain », Codesria, Yaoundé, Cameroun.
- DELORME-MONTINI Bénédicte, 2006. « Quand les médias écrivent sur les médias », *Le Débat*, n°138, pp. 170-191.
- DERRIDA Jacques, 2012. « La déconstruction et l'autre », in *Les temps modernes*, Gallimard, n° 669-670, pp. 7-29.
- DETIENNE Marcel, 2010. *L'identité nationale, une énigme*, Paris : Gallimard.
- DHAOUADI Henda, 2007. « De la pluridisciplinarité en analyse de discours », in *Synergies*, n°2, Revue de Didactologie des Langues-Cultures, Gerflint.
- DHONDT Reindert et Beatrijs VANACKER, 2013. « Ethos : pour une mise au point conceptuelle et méthodologique », *CONTEXTES* [En ligne] <http://contextes.revues.org/5685> ; DOI : 10.4000/contextes.5685. Consulté le 10 mai 2019.
- DIA Amadou Cissé, 1986. *Le Damel Teigne Lat Dior. (Ngoné Latir Diop)*, *Présence Africaine*, n°140, pp. 131- 134.
- DIAGNE Mountaga, 2008. « Décentralisation et participation politique en Afrique : le rôle des confréries religieuses dans la gouvernance locale au Sénégal », *ARUC-ISDC, Recherches*, n°18.
- DIAW Aminata , Momar-Coumba DIOP & Mamadou DIOUF, 2000. « Le Baobab a été déraciné. L'Alternance au Sénégal », *Conjoncture, Politique africaine*, n° 78, pp. 157-179, [en ligne] <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/078157.pdf> . Consulté le 12 mars 2012.
- DIENG Bassirou, 2008. *Société wolof et discours du pouvoir. Analyse des récits épiques du Kajoor*, Presses Universitaires de Dakar.
- DIENG Ngor, 2014, *Destin d'un peuple. Réflexions sur le Sénégal et l'Afrique*, Paris : L'Harmattan.
- DIOP Abdoul Aziz, 2009. *Une succession en démocratie. Les Sénégalais face à l'inattendu*. L'Harmattan.
- DIOP El Hadji Omar, 2006. *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire*, Editions Publibook.

- DIOP Momar-Coumba (dir.) 2002. *Le Sénégal contemporain*. Editions Karthala.
- DIOP Momar-Coumba et Mamadou DIOUF (dir.), 1999. *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Editions Kathala et Codesria.
- DIOP, Momar-Coumba, 2006. « Le Sénégal à la croisée des chemins », *Conjoncture, Politique africaine*, n° 104, pp. 103-126, [en ligne] Consulté le 12 mars 2012, [www.politique-africaine.com/numeros/pdf/conjonctures/104103.pdf](http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/conjonctures/104103.pdf)
- DIOUF Makhtar, 1998. *Sénégal, les ethnies et la nation*, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal.
- DIOUF Mamadou, 2001. *Histoire du Sénégal. Le modèle islamo-wolof et ses périphéries*, Maisonneuve et Larose.
- DOURY Marianne & MOIRAND Sophie (dir.), 2005. *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- DOURY Marianne, 2016. *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris : Armand Colin.
- DU ROY Albert, 2003. « Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique », *Hermès*, n°35, p.131-136.
- DUBOIS Jean et al. , 2007. *Linguistique & Sciences du langage*, Paris : Larousse.
- DUBOIS Jean-Marie, 2005. *La rédaction scientifique*, Edition ESTEM.
- DUCHASTEL Jules et LABERGE Danielle, 2014. « Au-delà de l'opposition quantitatif/qualitatif. Convergence des opérations de la recherche en analyse du discours », in *Corela* [En ligne], consulté le 01 mai 2019. <http://journals.openedition.org/corela/3524> ; DOI : 10.4000/corela.3524
- DUCROT Oswald, 1983. « Opérateurs discursifs et visée argumentative », *Cahiers de linguistique française*, n°5, p. 7-36.
- DUCROT Oswald, 1984. *Le dire et le dire*. Les Editions de Minuit.
- DUCROT Oswald, 2005. « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », in DOURY Marianne & MOIRAND Sophie (dir.), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- DUFRESNE Marcel P. & SCHULTE Henry H., 1999. *Pratique du journalisme, Nouveaux Horizons* (traduit de l'américain par Christine DEMOREL ; Michel LE SEAC'H pour le chapitre 5) Nouveaux Horizons.
- DUMONT François-Gérard & KANTE Seydou, 2009. « Le Sénégal, une géopolitique exceptionnelle en Afrique », in *Géostratégiques*, n°25, p.107-133 [en ligne] [http://www.strategicsinternational.com/25\\_08.pdf](http://www.strategicsinternational.com/25_08.pdf) . Consulté le 27 avril 2012.

- DUTEIL-MOUGEL Carine, 2005. « Les mécanismes persuasifs des textes politiques. Propositions théoriques pour l'analyse de corpus », in *Corpus*, 2005, pp.125-155.
- DUVERGER Maurice, 1964. *Introduction à la politique*, Paris : Gallimard, collection Idées.
- EEMEREN Frans H. & HOUTLOSSER Peter, 2005. « Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique », in DOURY Marianne et MOIRAND Sophie (dir.). *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- ÉQUIPE IFA-SÉNÉGAL (N'DIAYE CORRÉARD Geneviève (éd.), Moussa DAFF, Alioune MBAYE, Modou NDIAYE, Aliou Ngoné SECK et Cheikh Hamallah TRAORÉ), 2006. *Les mots du patrimoine : le Sénégal*, Paris, EAC-AUF, coll. «Archives linguistiques contemporaines ».
- EVENO Patrick, 2002. *La presse*, Paris : PUF, « Que sais-je ? ».
- EWANDE Daniel, 1984. *Vive le Président !* (Pamphlet), L'Harmattan, collection « Encres noires », 1984.
- FAL Arame, Rosine SANTOS et DONEUX Jean Léonce, 1990. *Dictionnaire Wolof-Français suivi d'un index Français-Wolof*, Karthala-Paris.
- FALL Karim, 2014. *Pouvoirs et médias. Au Sénégal et ailleurs*, Paris : L'Harmattan.
- FALL, Alioune Badara, 2006. « La démocratie sénégalaise à l'épreuve de l'alternance », in *Afrilex*, n°5, [en ligne] <http://afrilex.u-bordeaux4.fr/sites/afrilex/IMG/pdf/05dossfall.pdf> . Consulté le 12 mars 2012.
- FATY, El Hadji Abdou Aziz, 2015. « La “haalpularisation” ou la mise en discours de la culture et de la langue pulaar au Sénégal », in *Cahiers d'études africaines*, 217, pp. 67-84.
- FIALA Pierre, 2006. « L'analyse de discours, mesures à l'appui » (entretien avec Pierre FIALA, par Philippe SCHEPENS), *Anales Littéraires de l'université de Franche-Comté* », Presses Universitaires de Franche –Comté.
- FLOREA Marie-Laure, 2012. « Faire une thèse d'analyse du discours ‘troisième génération’ », *Langage et société*, n° 140, pp. 41-56  
[https://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=LS\\_140\\_0041](https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LS_140_0041). Consulté le 20 mai 2016.
- FOUCAULT Michel 1969. *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- FOUDA Vincent Sosthène, 2009. « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique Noire : doutes et certitudes », *Les Cahiers du journalisme*, n°19, pp. 202-211.

- FRERE Marie-Soleil, 2005. « Médias en mutations : de l'émancipation aux nouvelles contraintes », *Politique africaine*, n°97, pp. 5-17.
- GADET Françoise, 2010. « Enjeux de langue dans l'analyse du discours », in Semen, n°29, « La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critique », pp. 111-123, [en ligne] <http://semen.revues.org/8812>. Consulté le 10 novembre 2015.
- GAUCHET Marcel, 2006. « Contre-pouvoir, méta-pouvoir, anti-pouvoir », *Le Débat* 2006, n° 138, pp. 17-29. Consulté le 23 novembre 2016.
- GEORIS Vincent, 2005. « La communication politique », in *Etopia*.
- GHALION Burhan, 2004. « Les tragiques destinées de la démocratie », in *Confluences Méditerranée*, n°49, pp. 43-57.
- GILBERT Michael A., 2009. « La normativité naturelle : une théorie de l'argumentation comme discipline engagée », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2, [En ligne] <https://aad.revues.org/556>. Consulté le 03 mai 2015.
- GINGRAS Anne-Marie, 2006. *Médias et démocratie. Le grand malentendu*. [2<sup>e</sup> édition revue et augmentée], Presses de l'université du Québec.
- GINGRAS Anne-Marie, 2009. *Médias et démocratie. Le grand malentendu*. [3<sup>e</sup> édition revue et augmentée], Presses de l'université du Québec.
- GOFFMAN Erving, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, (traduit de l'anglais par Alain Accordo) Paris : Les Éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1974. *Les rites de l'interaction*, (traduit de l'anglais par Alain Kihm), Paris : Les Editions de Minuit.
- GRICE Paul, 1979. « Logique et conversation », in *Communications* n°30, pp. 57-72.
- GRINSHPUN Yana, 2014. « Introduction », *Langage et société*, n° 149, p. 7-12, [en ligne] <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-7.htm>. Consulté le 10 novembre 2015.
- GRIZE Jean-Blaise, 1993. « Logique naturelle et représentations sociales », *Papers on Social Representations – Textes sur les Représentations Sociales* (1021-5573) vol. 2 (3), 1-159.
- GRIZE Jean-Blaise, 1997. *Logique et langage*, Éditions OPHRYS.
- GRIZE Jean-Blaise, 2005, « Le point de vue de la logique naturelle : démontrer, prouver, argumenter », in DOURY Marianne et Sophie MOIRAND (dir.) 2005, *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 34-44.



- GUERIN Charles, Gilles SIOUFFI & Sandrine SORLIN (éd.), 2013. *Le rapport éthique au discours. Histoire, Pratiques, Analyses*, Berne : Peter Lang.
- GUEYE Issa Thioro, 2006. *Les médias sous contrôle. Liberté et responsabilité des journalistes au Sénégal*, Paris : L'Harmattan.
- GUILBERT Thierry et LEFORT Pascaline (dir.), 2017, *Discours et (re)constructions identitaires. Analyses interdisciplinaires*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- GUILBERT Thierry, 2011a. *L'« évidence » du discours néolibéral. Analyse dans la presse écrite*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, collection « Savoir/ agir ».
- GUILBERT Thierry, 2011b. « La représentation du contexte dans le discours », in Lucy BAUGNET & Thierry GUILBERT (dir.). *Discours en contexte*. PUF, pp.157-181.
- GUILBERT Thierry, 2013. « Evidence discursive et idéologie. Réflexion anthroposociale sur la constitution des représentations économiques partagées dans les discours de presse. (Synthèse en vue de l'habilitation à diriger des recherches), Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité, [en ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00918827/document>. Consulté le 12 février 2014.
- GUILHAUMOU Jacques, Denise MALDIDIER et Régine ROBIN, 1994. *Discours et archive*. Mardaga, coll. « Philosophie et Langage ».
- GUILHAUMOU, Jacques, 2002. « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus*, [en ligne] <http://corpus.revues.org/index8.html>. Consulté le 27 avril 2012.
- GUILLEBAUD Jean-Claude, 2006. « La question médiatique », *Le Débat*, n° 138, p.95-103.
- HALIMI Serge, 2005. *Les nouveaux chiens de garde* (nouvelle édition actualisée et augmentée), Éditions Raisons d'Agir.
- HAROCHE Claudine, Paul HENRY & Michel PECHEUX, 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n°24, pp. 93-106.
- HARRIS Zellig Sabbetai, 1969. « L'Analyse du discours », (traduit par Françoise Dubois-Charlier), *Langages*, n°13, pp. 8-45.
- HATAMO-CHALVIDAN Maude et LEMAITRE Denis, 2017. *Identité et discours. Approche méthodologique de l'ethos discursif*, Presses Universitaires de Caen.
- HAVARD Jean-François, 2001. « Ethos 'bul faale' et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », in *Politique africaine*, n° 82, pp. 63-77, (en ligne) <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2001-2-page-63.htm>, consulté le 13 novembre 2019.

- HAVARD Jean-François, 2004. « De la victoire du “Sopi” à la tentation du “Nopi” ? “Gouvernance de l’alternance” et liberté d’expression des médias au Sénégal », in *Politique africaine*, n° 96, pp. 22-38.
- HAVARD Jean-François, 2013. « Senghor ? Y’en a marre. L’héritage senghorien au prisme générationnelle de la nation sénégalaise », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n°118, pp. 75-86.
- HERMAN Thierry, 2005. « L’analyse de l’ethos oratoire », in Philippe LANE (dir.), *Des discours aux textes : modèles et analyses*, publications des Universités de Rouen et du Havre.
- HERMAN Thierry, 2008. « La connivence entre le journaliste et son lecteur », in Marcel Burger (éd), *L’analyse linguistique des discours des médias : apports, limites et enjeux*, Québec : Nota Bene.
- HERMAN Thierry, 2010. « L’argument ad hominem en question : de Gaulle et la désignation de l’ennemi (1940-1942) », in *Polémique et rhétorique*, pp. 363 - 377.
- HESSELING Gerti, 1985. *Histoire politique du Sénégal. Institutions, droit et société*, Editions Karthala et ASC.
- HONNETH Axel, 2004. « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », in *La Découverte*, « Revue du MAUSS », n°23, pp. 133-136.
- HOOGAERT Corinne, 1995. « Perelman et Toulmin. Pour une rhétorique néo-dialectique », *Hermès*, n°15, pp. 155 – 169.
- JULY Serge, KAHN Jean-François & PLENEL Edwy, 2009. *Faut-il croire les journalistes ?* Éditions Mordicus.
- KAFETZI Evi, 2013. « L’ethos dans l’argumentation : le cas du face à face Sarkozy/Royal 2007 », Thèse Doctorat Psychologie, Université de Lorraine, École Doctorale « Langages, Temps, Sociétés ».
- KANE Abdoul-Wahid et Cheikh Tidiane WANE, 2014. « Les mises en jeu du corps : analyse socio-anthropologie de la lutte sénégalaise », in *Corps*, n°12, pp. 187-200.
- KANE Abdoul-Wahid et Momar Talla NDONGO, 2018. « Lutte et expression identitaire au Sénégal : entre volonté d’appartenance et logique d’instrumentalisation », in *Corps* n°16, (en ligne), <https://www.cairn.info/revue-corps-2018-1-page-83.html>, consulté le 16 novembre 2019.
- KANE Pape Samba, 2009. *Les pages sombres de la presse. Les Écrits d’Augias*, PolyGone Éditeur.

- KEITA Abdourahmane, 2012. *Le marché politique sénégalais : un capharnaüm*, Paris : L'Harmattan.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986. *L'implicite*, Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2006. *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage* (quatrième édition) , Paris : Armand Colin.
- KESTELOOT Lilyan, 2001. *Histoire de la littérature négro-africaine*, Kharthala-Auf.
- KOLLER Veronika, 2009. « Analyser une identité collective en discours : acteurs sociaux et contextes », *Semen*, n°27 [En ligne] <http://semen.revues.org/8676>. Consulté le 25 mai 2016.
- KOREN Roselyne, 2016. « Exemple historique, comparaison, analogie, métaphore : sont-ils interchangeables ? », in *Argumentation et Analyse du discours*, n°16, [en ligne] <https://aad.revues.org/2123>, consulté le 10 juin 2016.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2019. « L'ethos de rupture en politique : 'Un ouvrier, c'est là pour fermer sa gueule !', Philippe Poutou », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n°23, (en ligne), <https://journals.openedition.org/aad/3773>, consulté le 14 novembre 2019.
- L'ESTOILE (de) Benoît, 1997. « Au nom des "vrais Africains" », *Terrain*, n°28, [en ligne] URL : <http://terrain.revues.org/3173> ; DOI : 10.4000/terrain.3173, consulté le 19 juillet 2017.
- LAFAYE Claudette, 1996. *Sociologie des organisations*, Paris : Nathan, collection « 128 ».
- LAFRANCE Jean-Paul (coord.), 2009. *Critique de la société d'information*, CNRS Éditions, collection « Les Essentiels d'Hermès ».
- LAGANA Marc, 2018. « Un peuple révolutionnaire : la Commune de Paris de 1871 », in *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers*, pp. 175-198.
- LAMIZET Bernard, 2011. *Le langage politique. Discours, Images, Pratiques*, Éditions Ellipses.
- LAURENT Jean-Paul, 2010. *Quand dire, c'est plaire. Essais d'analyse du discours* (textes rassemblés et présentés par Jean-Benoît Gabriel, Olivier Laruelle et David Vrydaghs). Presses universitaires de Namur, collection « Diptyque », n°20.
- LE BART Christian, 1998. *Le discours politique*, Paris : PUF, « Que sais-je ? ».
- Le BART Christian, 2010. « Parler en politique », in *Mots. Langages du politique*, n°94, pp. 77-84, (en ligne) <https://journals.openedition.org/mots/19867>, consulté le 9 novembre 2019.

- LE BART Christian, Pierre LEROUX & Roselyne RINGOOT, 2014. « Les livres de journalistes politiques. Sociologie d'un passage à l'acte, *Mots. Les langages du politique*, n°104, pp. 5-17.
- LE GUERN Michel, 1977. « L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique », *Stratégies discursives*, Presses Universitaires de Lyon.
- Le GUERN Michel, 1978. « L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique », in *Stratégies discursives*, Acte du Colloque du Centre de Recherches Linguistiques et sémiologiques de Lyon 20-22 mai 1977, Presses Universitaires de Lyon.
- LECHASSEUR Dan, 2015. « Démocratie et société civile au Sénégal. Le rôle de la presse écrite (1988-2011) ». Mémoire de Maîtrise en histoire, Université Laval.
- LEIMDORFER François, 2006. « "Tu sais, on est en Afrique..." ». Essai d'analyse de séquences discursives orales », in *Semen* [En ligne], <https://journals.openedition.org/semen/1948>, consulté le 27 novembre 2019.
- LONDEI Danielle, MOIRAND Sophie, REBOUL-TOURÉ Sandrine & REGGIANI Licia (dir.), 2013. *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- LONGHI Julien, 2008. *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, Paris : L'Harmattan, « Sémantiques ».
- LOUM Ndiaga, 2005. « La remise en cause de l'autonomie du champ médiatique par le champ maraboutique au Sénégal », *Questions de communication*, n°7, [En ligne] <https://questionsdecommunication.revues.org/5685> . Consulté le 27 août 2015.
- MAGRIN Géraud, 2007. "Sopi or not sopi ?", in *EchoGéo*, [en ligne] <http://echogeo.revues.org/838>. Consulté le 12 mars 2012.
- MAINGUENEAU Dominique 2002a [1998]. *Analyser les textes de communication*, Paris : Nathan.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993. *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris : Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 2002. « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours », (Version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'ethos", *Pratiques* n° 113-114, juin 2002), pp. 1-18 [en ligne] <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>. Consulté le 03 novembre 2015.
- MAINGUENEAU Dominique, 2005. « L'analyse du discours et ses frontières ? », *Marges linguistiques*, n° 9, pp. 64-75.

- MAINGUENEAU Dominique, 2009. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Editions du Seuil.
- MAINGUENEAU Dominique, 2012. « Que cherchent les analystes du discours ? », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 9 [en ligne] <https://aad.revues.org/1354> . Consulté le 07 septembre 2015.
- MAINGUENEAU Dominique, 2014. « Retour critique sur l'éthos », *Langage et société*, n°149, pp. 31-48.
- MAINGUENEAU Dominique, 2014a. *Discours et analyse du discours*, Paris : Armand Colin, collection « ICOM ».
- MAINGUENEAU Dominique, 2016. « De la République romaine à la République française : exemple historique et scénographie », in *Argumentation et Analyse du discours* [en ligne] <https://aad.revues.org/2102>, consulté le 10 juin 2016.
- MALDIDIER Denise, 1993. « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen*, n°8.
- MALDIDIER Denise, Claudine Normand & Régine Robin, 1972. « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche », *Langue française*, n°15, pp. 116-142.
- MARCHETTI Dominique, 2002. « Sociologie de la production de l'information. Retour sur quelques expériences de recherche », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°1, pp. 17-32.
- MARQUEZ Eduardo, 2011. « La crise des banlieues dans les contextes social et institutionnel de la communication médiatique : territoires symboliques et identités en conflit », in Lucy BAUGNET et Thierry GUILBERT (dir.). *Discours en contexte*. PUF, pp. 59-86.
- MARTEL Guylaine, 1998. *Pour une rhétorique du quotidien*. Québec, CIRAL, Université Laval. [Ouvrage en ligne] <http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED423690.pdf>. Consulté le 26 mai 2016.
- MARTEL Guylaine, 2008. « Performance... et contre-performance communicationnelles : des stratégies argumentatives pour le débat politique télévisé », *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne] <https://aad.revues.org/302> . Consulté le 18 mai 2016.
- MATTELART, Armand et Michèle, 1997. *Histoire des théories de la communication*. Paris : Éditions La Découverte.
- MAUGER Gérard, 2009. « Mérite », *Savoir/Agir*, n° 10, pp. 91-93 [en ligne] <http://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2009-4-page-91.htm>. Consulté le 23 octobre 2015.

- MAYAFFRE Damon, 2005. « Frédéric Darbellay — Interdisciplinarité et trans- disciplinarité en analyse des discours. Complexité des textes, intertextualité et transtextualité. Genève : Slatkine », [en ligne] <http://corpus.revues.org/index601.html>. Consulté le 27 avril 2012.
- MAYAFFRE Damon, 2005. « Rôle et place des corpus linguistiques : réflexions introductives », CNRS UMR « Bases, Corpus et Langage », Nice, *Actes des Journées d'Etudes Toulousaines JETOU 2005*, Toulouse, p. 5-17.
- MAYAFFRE, Damon, 2004. « Analyse logométrique de la cohabitation Chirac/Jospin (1997-2002). Explication de la défaite de Lionel Jospin à l'élection présidentielle de 2002 ». JADT : 7<sup>e</sup> Journées Internationales d'Analyses statistiques des Données Textuelles.
- MAZIERE Francine, 2005. *L'analyse du discours*, Paris : PUF, « Que sais-je ? ».
- MBOW Moussa, 2004. « Ethique déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal », Université Bordeaux 3 - Sciences de l'Information et de la Communication [en ligne] : [http://www.memoireonline.com/11/07/725/m\\_ethique-deontologie-regulation-presse-ecrite-senegal0.html](http://www.memoireonline.com/11/07/725/m_ethique-deontologie-regulation-presse-ecrite-senegal0.html). Consulté le 31 août 2015.
- McLUHAN Marshall, 1977. *Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme* (traduit de l'anglais par Jean PARE), Mame/ Seuil.
- MEIZOZ Jérôme, 2011. « La fabrique d'une notion. Entretien avec Jérôme Meizoz au sujet du concept de “posture” », propos recueillis par David Martens, dans *Interférences littéraires/Littéraire interférencies*, nouvelle série, n°6, mai 2011, pp. 199-212.
- MENDY Dominique François, 2014. « La médiatisation des intellectuels dans les débats publics africains : le cas du Sénégal (1960-2000) », Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, université Panthéon-Assas.
- MENDY, Toumany 2012. *Crise des valeurs et des institutions sous Wade*, Paris : L'Harmattan.
- MEYER Michel, 1995. « Problématologie et argumentation, ou la philosophie à la rencontre du langage », *Hermès*, n°15, pp. 145-155, [en ligne] [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15162/HERMES\\_1995\\_15\\_145.pdf?sequence=1&isAllowed=y](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15162/HERMES_1995_15_145.pdf?sequence=1&isAllowed=y) . Consulté le 04 septembre 2015.
- MEYER Michel, 2009. « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2, [En ligne] <https://aad.revues.org/211>. Consulté le 03 mai 2015.

- MOESCHLER J., 1993. « Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation », Actes du 2<sup>ème</sup> pragmatique de Genève (7-9 mars 1983), *Cahiers de Linguistique Française*, n°5, pp. 131-152.
- MOIRAND Sophie, 2004. « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique), n° 40, p. 71-92, [en ligne] <https://doc.rero.ch/record/19077/files/7-Moirand.pdf>. Consulté le 10 novembre 2015.
- MOIRAND Sophie, 2007. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris : PUF.
- MONJIB Maâti, 1998. « Comportement électoral, politique et socialisation confrérique au Sénégal », *Politique africaine*, n° 69, pp. 53-61.
- MORTUREUX Marie-Françoise, 1993. « Configurations discursives. Paradigmes désignationnels », in *Semen*, n°8 (en ligne) <http://www.vcharite.univ-mrs.fr/redactologie/IMG/pdf/Mortureux.pdf>, consulté le 17 octobre 2019.
- MOUCHON Jean, 1998. *La politique sous l'influence des médias*, Paris : L'Harmattan, collection « Communication ».
- MOUTOUH Hugues, 2006. « La communication médiatique déterminant de l'action publique », *Pouvoirs*, n°119, pp. 15-28
- MUHLMANN Géraldine, 2006. « Le gros mot de contre-pouvoir », *Pouvoirs*, n°119, p.55-70.
- MUSUASUA MUSUASUA Antoine, 2007. « De la signification de peuple à l'ethos dans le discours de la République démocratique du Congo. (Mobutu Seseseko, E. Tshisekedi et Laurent-Désiré Kabila) », in *Sudlangues*, n° 8, [en ligne] <http://www.rag.sn/sites/www.sudlangues.sn/IMG/pdf-old/doc-211.pdf>. Consulté le 03 novembre 2015.
- NDOUR Saliou, 2008. « L'espace public au Sénégal : la pollution verbale comme forme de communication politique ? », Yaoundé, Cameroun, Codesria, 12<sup>e</sup> Assemblée générale.
- NEVEU Erik, 1990. « Deux introspections médiatiques sur la « Médiacratie » (François Henri de Virieu) \_\*\*\_ « Où sont les caméras » (Daniel Schneiderman), *Réseaux*, vol. 8, n° 42, pp. 105-108.
- NEVEU Erik, 2013. *Sociologie du journalisme*, Paris : Éditions La Découverte, collection « Repères ».
- NIANG Mody, 2009. *Abdou Diouf, 40 ans au cœur de l'Etat socialiste au Sénégal*. L'Harmattan.

- NIASS Sidi Lamine, 2003. *Un arabisant entre presse et pouvoir*, Éditions Groupe Wal Fadjri.
- NIASS Sidi Lamine, 2016. *L'étranger parmi les siens*, L'Harmattan Sénégal.
- NORA Pierre, 1972. « L'événement monstre. », in *Communications*, n°18, pp. 162-172.
- NORA Pierre, 2011. *Présent, nation, mémoire*, Paris : Gallimard.
- NORMAND Claudine, 1983. « Françoise Gadet, Michel Pêcheux, La langue introuvable », *Mots*, n° 7. « Cadrage des sujets et dérive des mots dans l'enchaînement de l'énoncé », pp. 166-173.
- O'BRIEN Donal, Momar-Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, 2002. *La construction de l'Etat au Sénégal*, Paris : Editions Karthala, « Hommes et Sociétés ».
- OTAYEK, René, 1998, « Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ? », in *Politique africaine*, n° 69, p. 3-11, [en ligne] <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/069003.pdf>. Consulté le 03 juin 2012.
- PARK Robert E. 2008. *Le journalisme et le sociologue* (textes présentés par Géraldine MUHLMANN et Edwy PLENEL, traduits de l'américain par Cécile DENIARD). Paris : Seuil/Presses de science Po.
- PAVEAU Marie - Anne, 2013. « Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur son passé », (version française d'un article publié en portugais du Brésil dans la revue EID &A).
- PAVEAU Marie-Anne (dir.), 2010. *La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critique*, *Semen*, n° 29, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- PAVEAU Marie-Anne & Laurence ROSIER, 2005, « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique », in *colloque franco-allemand : « L'analyse du discours en France et en Allemagne. Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales »*, Créteil, Céditec, juillet, [en ligne] <http://www.johannes-angermuller.net/deutsch/ADFA/paveaurosier.pdf>. Consulté le 07 septembre 2015.
- PAVEAU Marie-Anne, 2006. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- PAVEAU Marie-Anne, 2008. « Interdiscours et intertexte », in *Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après*, pp.93-105, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté. [en ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00473985/document>. Consulté le 03 novembre 2015.



- PAVEAU Marie-Anne, 2008a. « La roue du moulin à paroles. Analyse du discours, inconscient, réel, altérité », [en ligne] <http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/246/files/2010/07/Paveau-Matraga22.pdf>. Consulté le 07 septembre 2015.
- PAVEAU Marie-Anne, 2012. « Que veut dire travailler en analyse du discours en France en 2011 ? Épistémologies, objets, méthodes », *actes du colloque III Encontro Internacional de Estudos da Linguagem*, septembre 2011, Pouso Alegre, [en ligne] <http://www.cienciasdalinguagem.net/enelin/anais/texts/87.pdf>. Consulté le 07 septembre 2015.
- PAYE Moussa, 1992. « La presse et le pouvoir », *Sénégal. Trajectoire d'un Etat*. Dakar : Codesria.
- PECHEUX Michel, 1975. *Les vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : François Maspero.
- PECHEUX Michel, 1982. « Délimitations, retournements et déplacements », *L'Homme et la société*, n° 63-64, *Langage et révolution*, pp. 53-69.
- PECHEUX Michel, 1990. *L'inquiétude du discours* (textes de Michel PECHEUX, choisis et présentés par Denise MALDIDIER), Éditions des Cendres.
- PERELMAN Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 2008 [1<sup>e</sup> éd.1958]. *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'université de Bruxelles.
- PERELMAN Chaïm, 1991. « Pierre de La Ramée et le déclin de la rhétorique », in *Argumentation*, n°5, pp. 347-356, [en ligne] [http://link.springer.com/article/10.1007%2F978-1-293-00129-1\\_36](http://link.springer.com/article/10.1007%2F978-1-293-00129-1_36). Consulté le 04 septembre 2015.
- PEYTARD Michel, 1985. *Mikhaïl Bakhtine, Dialogisme et analyse du discours*, Éditions Bertrand-Lacoste, collection « Référence »
- PINCEMIN Bénédicte, 1999. « Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative », in *Atelier Corpus et TAL : pour une réflexion méthodologique*, Conférence TALN'99, Cargèse, 12-17 juillet 1999, Actes publiés par Anne CONDAMINES, Marie-Paule PERY-WOODLEY et Cécile FABRE, pp. 26-36.
- PINGAUD Denis et POULET Bernard, 2006. « Du pouvoir des médias à l'éclatement de la scène publique », *Le Débat*, n°138, p.6-16, [en ligne] <http://www.cairn.info/revue-le-debat-2006-1-page-6.htm>. Consulté le 10 novembre 2015.
- PLANTIN Christian, 1996. *L'argumentation*, Paris : édition Seuil, collection Mémo « Lettres ».

- PLANTIN Christian, 2002. « Analyse et critique du discours argumentatif », in Ruth AMOSSY & Roselyne KOREN (textes réunis et présentés par), *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?*, Paris : L'Harmattan, pp. 229-263
- PLANTIN Christian, 2005. *L'argumentation*, Paris : PUF, « Que sais-je ? ».
- PLANTIN Christian, 2010. « Argumentation-rhétorique. Les eaux mêlées », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, pp. 23-30.
- PLANTIN, Christian, 2009. « La personne comme ressource argumentative : ethos et résistance à l'autorité », in Patrick Charaudeau (éd.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris : L'Harmattan, pp. 55-70.
- PLANTIN, Christian, 2009a. « Les éthé, leur poids, et comment s'en débarrasser », in *Rhetoric and argumentation in the beginning of the XXI st century*, Imprensa da Universidade de Coimbra.
- POUGEOISE Michel, 2001. *Dictionnaire de rhétorique* Paris : Armand Colin.
- POURTOIS Hervé, 1993. « Reconnaissance morale et constitution de l'identité. Narration, argumentation, reconstruction », in *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, tome 91, n°92, pp. 641-653.
- RABATEL Alain, 2008. « Pour une conception éthique de débats politiques dans les médias. Répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective », *Questions de communication*, n°13, pp. 47-69.
- RANCIERE Jacques, 2005. *La haine de la démocratie*, Paris : La Fabrique.
- RASTIER, François, 2004. « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. », in *Texto !* [En ligne], [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Enjeux.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html). (Consulté le 10 mai 2019).
- RENAN Ernest, 1997 [1882]. *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris : Mille et Une Nuits.
- RINGOOT Roselyne & Jean-Michel UTARD (dir.) 2005. *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Presses universitaires de Rennes, collection « Res Publica ».
- RINGOOT Roselyne, 2014. *Analyser le discours de presse*, Paris : Armand Colin, collection « ICOM ».
- ROHDE Eric, 2010. *L'éthique du journalisme*, Paris : PUF, « Que sais-je ? ».
- ROMANO Claude, 2007. « “Une autre tradition sémantique ?” Heidegger, Bühler et l'ombre de Wittgenstein », in *Poésie*, n°122-123, Berlin, pp. 191-225.

- ROY Patrick, 2000. « Le médium est le message dans le village global : le vrai message de Marshall McLUHAN », *Aspects sociologiques*, vol. 7, n°1, pp. 38-48.
- SAMB Moustapha, 2008. « Médias, crises politiques et mutations démocratiques en Afrique », *Pambazuka* n°69, [en ligne] <http://www.pambazuka.net/fr/category.php/comment/50488>. Consulté le 12 février 2015.
- SANDRE Marion, 2013. *Analyser les discours oraux*, Paris : A. Colin, p. 143-149 et 155-157.
- SARFATI Georges-Elia, 2005. *Éléments d'analyse du discours*, Paris : Armand Colin, collection « 128 ».
- SARR Ibrahima et Ibrahima THIAW, 2008. « Les griots journalistes. “Les maîtres de la parole” wolof entre tradition et démocratie », in *Médiamorphoses*, pp. 137-144.
- SARR Makélé et Vieux SAVANE, 2012. *Y'en marre. Radioscopie d'une jeunesse insurgée au Sénégal*, Paris : L'Harmattan.
- SCHOPENHAUER Arthur, 2014. *L'Art d'avoir toujours raison*, nouvelle traduction d'Hélène Florea, Libro.
- SENGHOR Léopold Sédar, 1971. *Liberté II : Nation et voie africaine du socialisme*, Paris : Seuil.
- SIBLOT Paul, 1992. « Ah ! Qu'en termes voilés ces choses-là sont mises », *Mots*, Vol. 30, n°1, pp. 5-17.
- SIBLOT Paul, 2001. « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n° 36 [en ligne] <https://praxematique.revues.org/368>. Consulté le 24 novembre 2013.
- SISS J., 2010. « Introduction » du dossier "La lettre, laboratoire de valeurs ?" », *Argumentation et Analyse du Discours*, [en ligne] [www.aad.revues.org/1001](http://www.aad.revues.org/1001). Consulté le 16 mai 2014.
- SILLA Ibrahima, 2011. *Communiquer en politique. L'art de coudre et d'en découdre*, éditions des Trois Fleuves.
- SINCLAIR Anne, 2013. « Mort de la presse écrite, survie du journalisme », in *Le Débat*, n°176, p.101-109, [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2013-4-page-101.htm>. Consulté le 10 novembre 2015.
- SINI Lorella, 2016. « De l'icône à l'exemple historique : le discours de la commémoration de Jeanne d'Arc par Marine Le Pen », in *Argumentation et Analyse du discours* [en ligne] <https://aad.revues.org/2189>, consulté le 10 juin 2016.

- SMITH Étienne, 2004. « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest, entre particularismes et universalismes », *Raisons politiques*, n°13, pp. 157-169.
- SMITH Etienne, 2006. « La nation ‘‘par le côté’’. Le récit des cousinages au Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, n° 184.
- SMITH Etienne, 2010. « La nationalisation par le bas : un nationalisme banal ? Le cas de la wolofisation au Sénégal », in *Raisons politiques*, n°37, pp. 65- 77.
- SOULEZ Guillaume, 2002, « Ethos, énonciation, média. Sémiotique de l'ethos », *Recherches en communications*, n°18, pp. 175-198.
- STEIMBERG Laura Calabresse, 2012. « L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique », *Langage et société*, n° 140, pp. 29-40.
- STOLZ Claire, « La Polyphonie dans la pragmatique linguistique de Ducrot et dans l'analyse du discours », [en ligne]  
[http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie\\_en\\_pragmatique\\_linguistique\\_de\\_Ducrot\\_et\\_en\\_analyse\\_du\\_discours](http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie_en_pragmatique_linguistique_de_Ducrot_et_en_analyse_du_discours). Consulté le 09 novembre 2015.
- SULLET-NYLANDER Françoise, 2002. « Titres de presse et polyphonie », *Romansk Forum*, Oslo 12-17 august 2002, Klassik OG Romansk Institutt Universitetet I Oslo.
- SY Seydou Madani, 2009. *Les régimes politiques sénégalais de l'indépendance à l'alternance politique 1960-2008*, IROKO – KARTHALA – CREPOS.
- THIOUNE Birahim Madior, 2016. *L'espace public sénégalais. Le discours politique de la présidentielle 2012*, L'Harmattan- Sénégal.
- TINE Antoine, 1997. « De l'un au multiple et vice-versa ? Essai sur le multipartisme au Sénégal », *Les classiques des sciences sociales*.
- TINE Antoine, 2008. « Les journalistes, la démocratie et l'opinion publique : à la conquête d'un espace public citoyen », Yaoundé, Cameroun, Codesria.
- TODOROV Tzvetan, 1970. « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, n°17, « L'énonciation », pp. 3-11.
- TODOROV Tzvetan, 1989. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris : Seuil.
- TOULMIN Stephen, (1958) 2003. *The Uses of Argument. Updated Edition*. Cambridge University Press, (en ligne)  
[http://johnnywalters.weebly.com/uploads/1/3/3/5/13358288/toulmin-the-uses-of-argument\\_1.pdf](http://johnnywalters.weebly.com/uploads/1/3/3/5/13358288/toulmin-the-uses-of-argument_1.pdf).

- TROTSKY Léon, 1953. *Ma vie*, traduction de Maurice Parijanine, introduction d'Alfred Rosmer, Paris : Gallimard.
- TRYUK Małgorzata, 2013. « L'interprète en Afrique coloniale. Intermédiaire culturel et linguistique ou traître ? », in *Synergies Pologne* n° 10, pp. 215-224, (en ligne) <https://gerflint.fr/Base/Pologne10/tryuk.pdf>. Consulté le 20 avril 2018.
- VALATIN, Christian, « L'élection présidentielle de 2000 au Sénégal », *Symposium international de Bamako*, [en ligne] <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/bamako.340.pdf>. Consulté le 03 juin 2012.
- VAN DIJK, Teun A., 2006. « Politique, Idéologie et Discours » (traduction de E. BOUVARD et A. PETITCLERC), *Semen*, n°21, [en ligne] <https://semen.revues.org/1970> Consulté le 17 avril 2016.
- WATZLAWICK Paul, 1978. *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Paris : Seuil, traduction de l'anglais (États-Unis) par Edgar Roskis.
- WATZLAWICK Paul, Janet Helmick BEAVIN et Don D. JACKSON, 1972. *Une logique de communication*, Paris : Seuil.
- WITTMANN Frank, 2006. « La presse sénégalaise et ses dérives. Précarités, informalité, illégalité », *Politique africaine* n°101, pp. 181-194.
- WOLTON Dominique, 2003. « Avant-propos. Journalistes, une si fragile victoire... », *Hermès*, n°35, pp. 9-21.
- WOLTON Dominique, 2009. *Informers n'est pas communiquer*, Paris : CNRS Éditions.

### **Documents institutionnels ou officiels, articles de presse**

- Ben YAHMED Marwane & al., 2010. « Wade de A à Z », in *JA*, (à Dakar, publié le 29 mars 2010, <http://www.jeuneafrique.com/197809/politique/wade-de-a-z/>). Consulté le 27 août 2015.
- MBAYE Abdou, 2013. Allocution de Monsieur Abdou Mbaye Premier ministre. *Atelier sur la réforme du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme*, Dakar le 19 juin 2013. Extrait du site du Gouvernement du Sénégal, le 06 mai 2016.
- NDIAYE Awa (Ministre d'Etat, Ministre de la Culture, Du Genre et du Cadre de Vie), 2011. « Pas de gouvernance démocratique sans les femmes Quinzaine de l'égalité Rhône-Alpes », allocution sur le projet de LOI n° 2010-11 du 28 mai 2010, sur la Parité au Sénégal ; Lyon, le 15 octobre 2011, (en ligne)

[http://www.partagider.com/public/PDF/colloque\\_IEP/Interventions/Allocution\\_LYON\\_Mme\\_Awa\\_N\\_Diaye\\_Ministre\\_du\\_Senegal.pdf](http://www.partagider.com/public/PDF/colloque_IEP/Interventions/Allocution_LYON_Mme_Awa_N_Diaye_Ministre_du_Senegal.pdf), consulté le 13 novembre 2019.

SENGHOR Léopold Sédar, 1957. « Je vous dis que la France est un arbre vivant ». Discours à l'Assemblée nationale française, le 29 janvier 1957, [en ligne] <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence>. Consulté le 28 juin 2016.

SENGHOR Léopold Sédar, 1960. *Message de Léopold Sédar SENGHOR Président de la république au peuple sénégalais*. République du Sénégal, Dakar, le 06 septembre 1960. [en ligne] <https://www.wdl.org/fr/item/2538/view/1/1/>. Consulté le 06 mai 2016.

ZUMWALT James, 2015. Allocution de l'Ambassadeur des Etats-Unis Son Excellence Monsieur James Zumwalt à l'occasion de la Célébration de l'Indépendance des Etats-Unis, Dakar, jeudi 11 juin 2015 [en ligne] [http://photos.state.gov/libraries/senegal/323264/pdf/sp-fr\\_2015-06-11.pdf](http://photos.state.gov/libraries/senegal/323264/pdf/sp-fr_2015-06-11.pdf). Consulté le 06 mai 2016.

## Documents audio-visuels

COURTINE Jean-Jacques, 2015. « Conferência : "Medosantigos, ansiedades contemporâneas: discursos sobre as emoções." », CIAD, Colóquio Internacional de Análise do Discurso, mise en ligne le 23/12/2015. Visionnée le 01/04/2016.

LONGHI Julien, 2012. « L'analyse du discours politique : au-delà de la langue de bois », conférence donnée à l'Université Ouverte, Université de Cergy-Pontoise, le 9 février 2012. [en ligne] <http://universiteouverte.u-cergy.fr/1%E2%80%99analyse-du-discours-politique-au-dela-de-la-langue-de-bois/>. Visionnées le 03 novembre 2015.

MEYER Michel & VANHOUWE Gauthier, 2016. Émission *Comprendre la morale* : « La pensée et les hommes », animée par Jacques Lemaire, Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF), [en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=FaLDtz91b1c>. Visionnée le 19 mars 2016.

MEYER Michel, 2011, « La rhétorique comme logique culturelle dans les sociétés démocratiques : logique des valeurs, logique des passions », conférence donnée au Collège de France, le 17 mars 2011, [en ligne] <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/guestlecturer-2011-03-17-11h00.htm>. Visionnée le 03 septembre 2015.

- MEYER Michel, 2011. « Appliquer la rhétorique : la rhétorique et l'argumentation en éthique », conférence tenue au Collège de France, le 24 mars, [en ligne] <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/guestlecturer-2011-03-24-11h00.htm>. Visionnée le 03 septembre 2015.
- MEYER Michel, 2011. « La rhétorique dans l'histoire, d'Aristote à Perelman. Le renouveau contemporain de la rhétorique ». Conférence donnée au Collège de France, le 03 mars 2011, [en ligne] <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/guestlecturer-2011-03-03-11h00.htm>. Visionnée le 03 septembre 2015.
- MEYER Michel, 2011. « Rhétorique, langage et raisonnement : l'équivalence entre figures de rhétorique et types d'arguments ». Conférence donnée au Collège de France, le 10 mars 2011, [en ligne] <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/guestlecturer-2011-03-10-11h00.htm>. Visionnée le 03 septembre 2015.
- PAVEAU Marie-Anne, 2011. « Analyse du discours et psychanalyse : frontières, approximations, et tensions », 12 septembre 2011, conférence, durée 02:09:07 [en ligne] <http://ufftube.uff.br/video/OD9K7O36SHUW/%E2%80%9CAAnalyse-du-discours-et-psychanalyse-fronti%C3%A8res-approximations-et-tensions%E2%80%9D-Prof-a-Dra-Marie-Anne-Paveau>. Consulté le 17 juillet 2016.
- SALL Macky, 2016. « Au nom de quoi, l'homosexualité dépenalisée doit être une loi universelle ? ». Interview à la chaîne de télévision française iTélé. <https://www.youtube.com/watch?v=rMpNdZ4mAoc> . Consulté le 01 juillet 2016.

### **Sites internet consultés**

- <http://dominique.maignueneau.pagesperso-orange.fr/> (site de Dominique Maignueneau).
- <http://www.aps.sn/spip.php?page=presentation> (site de l'Agence de Presse Sénégalaise).
- <http://www.assisesnationales.org/?ans=doc> (Le site officiel des *Assises nationales*, Sénégal)
- <http://www.gouv.sn/> (site officiel du Gouvernement du Sénégal).
- <http://www.patrick-charaudeau.com/> (site de Patrick Charaudeau).
- <http://www.presidence.sn/> (site officiel de la Présidence du Sénégal).
- <http://www.rts.sn> (site de la Radiodiffusion Télévision Sénégalaise).
- <https://fr.rsf.org/senegal.html>. (Reporters Sans Frontières, articles « liberté de presse Sénégal »).
- <https://plus.google.com/116261189115003831057/about> (compte Google du journal *Le Soleil*).
- <https://www.sec.gouv.sn/spip.php> (site du Gouvernement sénégalais)

## **Dictionnaires de langue et encyclopédies**

*Jàngileen* (dictionnaire wolof en ligne) <https://jangleen.kalam-alami.net/>

*Le Littré* (en ligne) <https://www.littre.org/>

*Le Nouveau Petit Robert, 2003*. Texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain Rey. Dictionnaire le Robert-VUEF, [1<sup>ère</sup> édition 1967]

## **Documents d'illustration (littérature, autobiographie, essais politiques, etc.)**

COELHO Paulo, 1994. *L'Alchimiste*. Traduit du portugais (Brésil) par Jean Orecchioni, pour la traduction française, Editions Anne Carrière, Paris.

DE GAULLE Charles, 1970. *Mémoires d'espoir. Le renouveau 1958 -1962*. Plon.

DIA Mamadou, 1985. *Mémoires d'un militant du tiers-monde*, éditions Published.

DIOP Birago, 1961. *Les contes d'Amadou Koumba*, Présence Africaine.

JAURES Jean, 1964. *L'esprit du socialisme*, éditions Gonthier.

KOUROUMA Amadou, 1968. *Les soleils des indépendances*, éditions Seuil.

LAYE Camara, 1953. *L'Enfant noir*, éditions Plon.

MARX Karl, 2008. *Manuscrits de 1844, Manifeste du Parti communiste* (avec Engels), *Le capital (Livre I, sections 1 et 2) / Marx* ; Traduction par Jacques-Pierre Gougeon, Émile Botigelli et Joseph Roy ; notes et bibliographie par Jean Salem, Gérard Raulet et Louis Althusser.

MELENCHON, Jean-Luc, 2017. *L'ère du peuple*, éditions Pluriel.

MICHELET, Jules. *Le peuple* (5e édition) J. Michelet. 1877. [En ligne] [http://palimpsestes.fr/textes\\_divers/m/michelet/michelet-dupeuple.pdf](http://palimpsestes.fr/textes_divers/m/michelet/michelet-dupeuple.pdf), consulté le 05 janvier 2018.

NDAO Cheik Aliou, 1985. *L'exil d'Albouri*, Les Nouvelles Editions Africaines.

NIASS Sidi Lamine, 2016. *L'étranger parmi les siens*, L'Harmattan Sénégal.

NIETZSCHE Friedrich, 1994. *L'Antéchrist*. Traduction inédite, introduction, notes, bibliographie et index par Eric Blondel, GF Flammarion.

OYONO Ferdinand, 2008. *Une vie de boy*, (Éditions R. Julliard, 1956), Pocket.

PLENEL Edwy, 2013. *Le droit de savoir*, Don Quichotte éditions, collection « Points ».

SAINT-EXUPERY Antoine (de), 1946. *Le Petit Prince*, Gallimard.

SARR Felwine, 2016. *Afrotopia*, éditions Philippe Rey.

SENGHOR Léopold Sédar, 1956. *Chants d'ombre* suivi de *Hosties noires*, éditions du Seuil.



SENGHOR Léopold Sédar, 1988. *Ce que je crois. Négritude, Francité et Civilisation de l'Universel*, éditions Grasset et Fasquelle.

SONKO Ousmane, 2018. *Solutions pour un Sénégal nouveau*.

## Index des auteurs cités

- ALTHUSSER Louis, 65, 98, 101, 133, 234  
AMOSSY Ruth, 16, 18, 103-127, 130-140, 138- 141, 162, 201, 202, 212, 221, 229, 277  
ANDERSON Benedict, 46, 47, 50  
ARISTOTE, 103, 104-110  
BARRY Moustapha, 81, 87, 88, 149  
BARTHES Roland, 67, 79, 103, 105, 107  
BENOIT L. William, 139, 140, 141, 212, 221, 309  
BOURDIEU Pierre, 26, 27, 54, 69, 77, 127, 132, 133, 139  
BRETON Philippe, 17, 103, 109, 112, 113  
CHAMPAGNE Patrick, 17, 69, 70, 89, 163  
CHARAUDEAU Patrick, 66, 75, 102, 119, 134, 159  
COURTINE Jean-Jacques, 17, 95, 97, 98, 99, 134  
DIOP, Momar-Coumba, 149, 150, 151  
DIOUF Mamadou, 50  
DOURY Marianne, 69, 180, 195, 196, 221  
DUCROT Oswald, 16, 103, 121, 122, 134-136, 180, 190  
DUVERGER, Maurice, 60, 76, 78  
EEMEREN Frans H., 118-120  
FALL Karim, 25, 58, 59, 60, 72, 81, 249  
FALL, Alioune Badara, 30, 42  
GAUCHET Marcel, 78  
GINGRAS Anne-Marie, 75, 81, 82, 87-90  
GOFFMAN Erving, 17, 97, 124, 123, 125, 127-131, 133, 138, 141, 162, 163, 224, 272  
GRIZE Jean-Blaise, 115-117, 118  
GUILBERT Thierry, 32, 33, 70, 74, 77, 127, 163, 164, 177, 228, 297  
HAVARD Jean-François, 26, 29  
HERMAN Thierry, 160, 178, 179- 200  
KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 130, 131, 159, 196, 306  
KOREN Roselyne, 114, 133  
LAMIZET Bernard, 33, 49, 147  
LE BART Christian, 77, 219, 264  
MEIZOZ Jérôme, 132  
MEYER Michel, 57, 68, 103, 108-114, 122, 161, 199, 321  
MAINGUENEAU Dominique, 16, 18, 49, 65, 94-103, 113, 122, 135-141, 153-155, 162, 180, 189, 198  
MOESCHLER Jacques, 122  
MOIRAND Sophie, 69, 70, 206  
NORA Pierre, 14, 66, 68, 70  
PAVEAU Marie-Anne, 96, 99, 100, 101, 134  
PECHEUX Michel, 77, 95-101, 116, 126, 133  
PERELMAN Chaïm, 16, 69, 108, 110-115, 119, 139  
PLANTIN Christian, 103, 109-112, 115, 119, 122, 124  
RANCIERE Jacques, 73, 74  
RASTIER, François, 153  
RENAN Ernest, 34, 35, 39, 46, 47, 263  
RINGOOT Roselyne, 71, 76, 127, 154, 157, 158, 160

SARFATI Georges-Elia, 95, 100, 102, 152,  
154, 167

SIBLOT Paul, 168, 172

THIOUNE Birahim Madior, 83, 211, 245,  
254, 256, 272, 273, 279

TINE Antoine, 43, 45

TOULMIN Stephen, 16, 103, 111-117, 121,  
138, 189

WATZLAWICK Paul, 126

WOLTON Dominique, 68, 69, 111, 163

## Index terminologique

Acte de nommer, 168, 172, 193, 207, 218  
Action correctrice (procédé de), 139, 225, 226, 227  
*Ad hominem* (attaque), 195, 198, 199, 217, 245, 289  
Bienveillance (ethos de), 261-263  
Capital symbolique, 25, 26, 40, 266, 289  
*Champ*, 20, 60, 89, 90, 95-97, 132, 133  
Cible affective, 178, 252  
Cible intellectuelle, 178, 179  
Code d'honneur (sénégalais), 39, 47, 48, 50-52, 251, 276, 288, 312, 318, 323  
Communauté de validation, 271  
Comparaison au voisin, 177, 286, 288, 293  
Connivence, 18, 59, 160, 178, 200, 201, 210, 280  
Contrat social Sénégalais, 29, 37, 269, 271  
Conviction (ethos de), 253-260, 290, 293  
Dilution de responsabilité, 224, 229, 252  
Discours des valeurs, 47-52, 63, 84, 249  
Discours idéologique, 232-234  
Doxa, 195, 211, 321  
Entourage politique (figure de), 234, 240, 241-248, 258, 318  
*Ethos* préalable, 16, 132, 138-140, 212, 221  
Événement discursif, 70  
Evidence (effet), 176, 177, 196, 213, 228, 280, 283, 291

Figure paternelle, 276-279  
Françafrique (figure de la), 56, 63, 297-301, 318  
Générationnel (ethos), 198, 274, 302  
Habitus, 78, 131, 132  
Incorporation, 16, 94, 135, 136, 142, 162, 305  
Lutteur sénégalais, 302-305  
Mémoire discursive, 33, 51, 99, 134  
Modalité déontique, 229  
Pédagogue (figure du), 191, 227, 229, 274  
Perspective théâtrale, 124, 128, 129  
Porteur de l'unique solution, 232, 233  
Présentation de soi, 124, 127, 130, 140, 141  
Proximité (ethos de), 226, 263  
Question rhétorique, 176, 195, 196, 197, 200, 218, 286, 287  
Réparation d'image, 139, 140, 141, 212, 221, 222, 225, 228, 229, 242, 252, 277, 321  
*Retravail de l'ethos*, 139, 201, 212  
*Self-made man*, 212, 213, 217, 309  
Simple déni (stratégie de), 221, 222, 226, 321  
Surassertion (procédé de), 192, 193, 259, 260  
Transhumant politique, 249-253, 270, 318  
Truisme (formes de), 284, 290



**UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE**

École doctorale des Sciences Humaines et Sociales

CURAPP-ESS (CNRS UMR 7319)

**Thèse de doctorat en sciences du langage**

***L'ethos* en politique dans la presse écrite sénégalaise.  
Analyse des discours et des débats sur « l'exception  
sénégalaise » à l'épreuve d'une « dévolution  
monarchique ».**

**TOME II : ANNEXES ET CORPUS GÉNÉRAL**

Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2020

Par

**Jacques DIEDHIOU**

Sous la direction de

**Thierry GUILBERT**

**Membres du jury**

**Monsieur Moussa DAFF**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, rapporteur

**Madame Marianne DOURY**, Université Paris-Descartes, présidente

**Madame Nathalie GARRIC**, Université de Nantes, rapporteure

**Monsieur Thierry GUILBERT**, Université de Picardie Jules Verne, directeur

## Statistiques du corpus général

En plus des trois textes-test repris intégralement dans le corpus de la thèse (*chap. 5.4.*), le corpus<sup>1</sup> général est composé de :

- 123 articles informatifs,
- 22 interviews
- et 4 contributions (lettres ouvertes).

Nous avons les détails des chiffres dans les tableaux suivants.

	<b>Journaux</b>	<b>Nombre de textes</b>	
<b>Articles informatifs</b>	<i>Walf</i>	<b>39</b>	
	<i>Le Soleil</i>	<b>8</b>	
	<i>JA</i>	Année 2007,	<b>1</b>
		Année 2008,	<b>14</b>
		Année 2009,	<b>10</b>
Année 2010,		<b>11</b>	
Année 2011,		<b>19</b>	
	Année 2012,	<b>21</b>	
<b>TOTAUX = 123</b>			

---

<sup>1</sup> Voir le tome I, (*chap. 5.1.-5.3.*) pour le développement conceptuel sur le corpus.

	<b>Journaux</b>	<b>Nombre de textes</b>	
<b>Interviews</b>	<i>Walf</i>	<b>10</b>	
	<i>Le Soleil</i>	<b>5</b>	
	<i>JA</i>	Année 2010,	<b>1</b>
		Année 2011,	<b>1</b>
Année 2012,		<b>5</b>	
<b>TOTAUX = 22</b>			

	<b>Journaux</b>	<b>Nombre de textes</b>
<b>Contributions (lettres ouvertes)</b>	<i>Walf</i>	<b>2</b>
	<i>Le Soleil</i>	<b>1</b>
	<i>JA</i>	Année 2009, <b>1</b>
<b>TOTAUX = 4</b>		

## Articles informatifs, *Wal Fadjri* ..... 15

- **Texte 1**, *Wal Fadjri*, article informatif, 27/03/2009, « Après leur gifle du 22 mars, la Gc vole au secours des libéraux de Saint-Louis », Gabriel Barbier
- **Texte 2**, *Wal Fadjri*, article informatif, 1/10/2011, « Recadré par le m23 dans l’affaire de la manif de l’Obélisque : Rewmi se rebiffe...et attaque’ », Yakhya MASSALY.
- **Texte 3**, *Wal Fadjri*, article informatif, 02/05/2009, « Karim Wade dans le gouvernement : Le fils prodige est nommé Ministre d’Etat chargé des Transports Aériens et des Infrastructures », Ali ATTAR.
- **Texte 4**, *Wal Fadjri*, article informatif, 6/04/2009, « Révélations d’Amath Dansokho : Wade voulait le poste de vice-président pour Idrissa Seck.», Propos transcrits par Charles Gaïky DIENE (Avec Walf Tv)
- **Texte 5**, *Wal Fadjri*, article informatif, 10/10/2010, « Contre la dévolution monarchique du pouvoir : Idy dresse le Pds contre Wade», Georges Nesta DIOP
- **Texte 6**, *Wal Fadjri*, article informatif, 21/05/2009, « Christel Sassou et Karim Wade, deux fils de présidents contestés», Bedel BAOUNA.
- **Texte 7**, *Wal Fadjri*, article informatif, 4/05/2009, « Cohabitation entre le nouveau Pm et Karim Wade : L’inévitable choc des Titans. », Aguibou KANE.
- **Texte 8**, *Wal Fadjri*, article informatif, 11/08/2011, « Le Pit à Nicolas Sarkozy : ‘Attention au risque d’ivoirisation du Sénégal !’ », Amadou Oury DIALLO.
- **Texte 9**, *Wal Fadjri*, article informatif, 26/03/2009, « Après la défaite de la coalition Sopi : Me Ndèye Fatou Touré pour la démission de Wade et la tenue d’élections présidentielle et législatives anticipées.», Charles Gaïky DIENE.
- **Texte 10**, *Wal Fadjri*, article informatif, 31/03/2009, « Modou Diagne Fada : “Toutes les structures de base du Pds sont en lambeaux”».», Babacar MBODJ.
- **Texte 11**, *Wal Fadjri*, article informatif, 11/03/2009, « Wade veut-il installer Karim au palais ? : Pape Diop maintient le doute.», Ibrahima DIAW.
- **Texte 12**, *Wal Fadjri*, article informatif, 17/05/2010, « Reflet: Le mérite de Gadio.», Abdou Rahmane MBENGUE.
- **Texte 13**, *Wal Fadjri*, article informatif, 25/03/2009, « Succession de Wade : Idy remis en selle par la défaite de Karim.», Aguibou KANE.
- **Texte 14**, *Wal Fadjri*, article informatif, 18/07/2011, « Dérives du régime de Wade : Le M23 sensibilise le Premier ministre du Canada.. », Abdou Karim DIARRA
-



- **Texte 15**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 20/07/2009, « La bataille de Walf n'a pas eu lieu : Tanor Dieng absent, Karim Wade assure le show. », Khady BAKHOUM.
- **Texte 16**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 28/04/2010, « Candidature de Wade pour 2012 : Les inquiétudes du 'Monsieur Afrique' de l'Elysée. », Ibrahima ANNE.
- **Texte 17**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 17/03/2009, « Aux cris de 'Fi njo ko mom' : Karim Wade fait son show aux Parcelles assainies. », Georges Nesta DIOP.
- **Texte 18**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 9/03/2009, « Une semaine après le début de la campagne : Karim Wade introuvable. », Aguibou KANE.
- **Texte 19**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 24/12/2009, « Génération du concret : Karim veut mettre de l'ordre dans les rangs. », Charles Gaïky DIENE.
- **Texte 20**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 15/07/2011, « Pour défier l'opposition et le peuple : Wade menace d'organiser des élections dans 40 jours. », Georges Nesta DIOP.
- **Texte 21**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 23/03/2009, « ... et donnent une claque monumentale à Karim Wade », Aguibou KANE
- **Texte 22**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 03/6/2009, « Candidat à la mairie de Dakar : Jean Paul Dias appelle les Dakarais à barrer la route à Karim Wade », Georges Nesta DIOP
- **Texte 23**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 13/07/2010, « “Le pouvoir s'hérite pas, il se mérite” : la rime de Karim pour étouffer la rumeur. », Yakhya MASSALY.
- **Texte 24**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 21/06/2011, « Contre la modification de la constitution : Jean Paul Dias suggère des mesures draconiennes pour faire reculer Wade », Georges Nesta DIOP
- **Texte 25**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 6/05/2009, « Gouvernement de Souleymane Ndéné Ndiaye : Les vaincus reviennent en force. », Yakhya MASSALY.
- **Texte 26**, *Wal Fadjri*, article informatif, 12/07/2011, « menteurs, agresseurs, détourneurs... : Les voyous de la République! », Charles Gaïky DIENE, Yakhya MASSALY et Mohamed MBOYO.
- **Texte 27**, *Wal Fadjri*, article informatif, 18/02/2011, « Découpage administratif, projet de 'Dévolution dynastique' du pouvoir : Le plan de Dansokho pour neutraliser Wade. », Yakhya MASSALY.
- **Texte 28**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 21/06/2011, « Ticket pour la présidentielle de 2012 : Macky Sall appelle Me Wade à revenir à la raison. », Pape Mbar FAYE.
- **Texte 29**, *Wal Fadjri*, article informatif, 24/06/2011, « Ambiance devant l'Assemblée nationale : Quand le peuple trie ses députés », Yakhya MASSALY
- **Texte 30**, *Wal Fadjri*, article informatif, 15/10/2007, « Le chef de l'Etat refuse de faire de déclaration : Que cache le silence de Me Wade ? », Georges Nesta DIOP.

- **Texte 31**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 24/06/2011, « Guibou Kane, ‘Retrait du projet de loi - Le 'Ndigël' de Touba infléchit la position présidentielle’ », Seyni DIOP.
- **Texte 32**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 30/01/2012, « Djiby Diakhaté sociologue : ‘La monarchie n’existera pas au Sénégal’ », Aïda Coumba DIOP.
- **Texte 33**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 25/06/2011, « Le projet de loi retiré, les opposants passent à la vitesse supérieure : Maintenant, que Wade dégage ! », Yakhya MASSALY.
- **Texte 34**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 20/09/2007, « Succession de Me WADE : Comment Karim compte prendre le pouvoir. », Georges Nesta DIOP.
- **Texte 35**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 4/07/2011, « ‘Lettre ouverte de Karim Wade aux sénégalais : Au nom du père ! », Georges Nesta DIOP.
- **Texte 36**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 22/06/2011, « Conséquence du projet de loi constitutionnelle - Bennoo suspend sa participation au comité de veille. », Charles Gaïky DIENE.
- **Texte 37**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 27/03/2009, « Craignant la confiscation de sa victoire : L'opposition menace de descendre dans la rue. », Yakhya MASSALY.
- **Texte 38**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 29/02/2012, « Wade sur ses trois appuis : Atmosphère de fin de règne au palais», Georges Nesta DIOP.
- **Texte 39**, *Walf*, article informatif, 19/07/2010, « Pour empêcher une dévolution monarchique du pouvoir : Ahmed Khalifa Niass préconise une jonction de toutes les forces vives », *Walf*.

## **Interviews, *Wal Fadjiri* ..... 65**

- **Texte 1**, *Wal Fadjiri*, interview, 25/02/2010, « Invité de la rédaction Thierno Lô (Ministre du Tourisme): ‘Si le Pds continue à fonctionner dans le désordre, ce sera le déluge’ », Rassemblés par Yakhya MASSALY et Charles Gaïky DIENE
- **Texte 2**, *Wal Fadjiri*, interview, 11/4/2009, « Macky Sall (Ancien premier ministre) : ‘Mon retour au Pds n'est pas à l'ordre du jour’ ».», Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE.
- **Texte 3**, *Wal Fadjiri*, interview, 22/09/2009, « Ndèye Khady Guèye (Administrateur du Fpe) : ‘Me Wade est obligé de se présenter en 2012’ ».», Propos recueillis par Georges Nesta DIOP.
- **Texte 4**, *Wal Fadjiri*, interview, 24/03/2009, « Moustapha Niasse (Secrétaire général de l'Afp) : ‘Abdoulaye Wade doit démissionner’ », propos recueillis par Pape Bakary KAMARA.
- **Texte 5**, *Wal Fadjiri*, interview, 22/02/2010, « Moustapha Cissé Lô (Responsable de l’Apr) : ‘Je quitte Macky Sall si...’ ». », propos recueillis par Yakhya MASSALY.

- **Texte 6**, *Wal Fadjiri*, interview, 12/04/2010, « Babacar Sall (Editeur et professeur de sociologie à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales de Paris) : “Le Monument de la renaissance est un crime symbolique” », propos recueillis par Moustapha BARRY.
- **Texte 7**, *Wal Fadjiri*, interview, 5/07/2011, « Ousmane Tanor Dieng : Les petits secrets du 23 juin », Rédaction *Walf*
- **Texte 8**, *Wal Fadjiri*, interview, 26/03/2009, « Après la leçon de démocratie du 22 mars : Les Sénégalais de l’extérieur affichent leur fierté. », Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE.
- **Texte 9**, *Wal Fadjiri*, interview, 3/04/2009, « Oublié dans le partage des collectivités locales : Le parti de Macky Sall rue dans les brancards. », propos rassemblés par Yakhya MASSALY
- **Texte 10**, *Wal Fadjiri*, interview, 12/10/2007, « Entretien avec Samir ABOURIZK : ‘Karim Wade n'est pas plus Sénégalais que moi’ », propos recueillis par Georges Nesta DIOP.

**Contributions (lettres ouvertes), *Wal Fadjiri*..... 103**

- **Texte 1**, *Wal Fadjiri*, contribution, 10/02/2009, « Halte aux ambitions anti-démocratiques », Lamine DIOP (Conseiller municipal)
- **Texte 2**, *Wal Fadjiri*, Contribution, 10/07/2011, « “Lettre-question” à Monsieur Karim Wade », Dr. Cheikh Mbacké GUEYE.

**Articles informatifs, *Le Soleil*..... 107**

- **Texte 1, *Le Soleil*, article informatif, 2/06/2010**, « Dévolution monarchique du pouvoir. Habib Mbaye : ‘c’est une vue de l’esprit’, Mbaye Sarr DIAKHATE.
- **Texte 2, *Le Soleil*, article informatif, 24/03/2012**, « Abdoulaye WADE dans la cité du rail : ‘Je suis venu à la reconquête de Thiès’. », Mamadou GUEYE.
- **Texte 3, *Le Soleil*, article informatif, 25/02/2012**, « Atterrissage d'un premier avion : Me Wade fier de la réalisation de l'aéroport Blaise Diagne », Babacar DIONE.
- **Texte 4, *Le Soleil*, article informatif, 14/06/2011**, « Présidentielle 2012 : Cheikh Tidiane GADIO annonce sa candidature », Mohamadou SAGNE.
- **Texte 5, *Le Soleil*, article informatif, 15/03/2012**, « Nouveau plan de dévolution monarchique : “Une telle déclaration est l’œuvre d’adversaires politiques” », Yathé N. NDOYE.
- **Texte 6, *Le Soleil*, article informatif, 22/06/2011**, « Moustapha GUIRASSY, ministre de la communication : “Le danger de la dévolution du pouvoir est définitivement écarté”. », Yathé N. NDOYE.
- **Texte 7, *Le Soleil*, article informatif, 22/11/2012**, « Devant l’Assemblée, une journée de manifestations citoyennes », El Hadji Abdoulaye THIAM.
- **Texte 8, *Le Soleil*, article informatif, 22/11/2010**, « CHEIKH DIALLO SUR “OPINION” DE WALF TV : “Karim Wade n’est pas le dauphin de Wade” », Abdoulaye DIALLO.

**Interviews, *Le Soleil*..... 118**

- **Texte 1, *Le Soleil***, , interview 22/06/2012, « Alioune TINE, co-président du M 23 : “Nous continuerons à exercer cette fonction d’alerte et de vision citoyenne...” », propos recueillis par Samboudian KAMARA et Babacar DIONE.
- **Texte 2, *Le Soleil***, interview, 11/05/2009, « Amadou Ciré Sall, député des sénégalais de l'extérieur : “Wade a confié une charge trop lourde à Karim”. », propos recueillis par Moustapha BARRY.
- **Texte 3, *Le Soleil***, interview, 22/11/2011, « Me Ousmane SEYE, avocat à la cour sur le projet de loi : ‘Une innovation de taille pour le régime présidentiel’ », propos recueillis par El Hadji Abdoulaye THIAM.

- **Texte 4, *Le Soleil*, interview, 26/06/2012**, « Mohamadou MBODJ, coordonnateur du forum civil : “Le 23 juin, le peuple a décidé de donner un coup d’accélérateur à son histoire” », propos recueillis par Mamadou GUEYE.
- **Texte 5, *Le Soleil*, interview, 26/03/2009**, « Après la leçon de démocratie du 22 mars : Les Sénégalais de l’extérieur affichent leur fierté. », Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE.

**Contribution, *Le Soleil*..... 134**

- **Texte 1, *Le Soleil*, contribution, 30/04/2011**, « Guest Edito : La chèvre de Monsieur RUFIN », Cheikh DIALLO (PDS, Génération du concret).

**Article informatif, JA, année 2007..... 136**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 21/12/2007, « Président de l'Anoci, 39 ans, Sénégal », *Jeune Afrique*.

**Articles informatifs, JA, année 2008..... 137**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/07/2008, « L'opposition se met en ordre », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 2**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/08/2008, « La laïcité en danger ? », Cécile SOW.
- **Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/08/2008, « Le cas Modou Kara Mbacké ? », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 14/12/2008, « Le mystère Pape Diop », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 5**, *Jeune Afrique*, article informatif, 25/08/2008, « Macky Sall - Pape Diop : le duel », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 6**, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/12/2008, « Macky Sall peut-il rebondir ? », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 7**, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/12/2008, « Mamadou Seck au perchoir », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 26/05/2008, « Où s'arrêtera Wade ? », Christophe BOISBOUVIER et Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 07/12/2008, « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? », Serge FAUBERT.
- **Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 07/12/2008, « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? », Serge FAUBERT.
- **Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 26/05/2008, « Diouf-Wade : 'Je t'aime, moi non plus' », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/05/2008, « Une querelle peut en cacher une autre », Pascal AIRAULT.
- **Texte 12**, *Jeune Afrique*, article informatif, 28/04/2008, « Wade-Seck, l'épilogue ? », Cheikh Yérime SECK.

- **Texte 13**, *Jeune Afrique*, article informatif, 07/12/2008, « Wade et “ses enfants” », Cheikh Yérém SECK.
- **Texte 14**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/08/2008, « Wade, Farba Senghor et le PDS », *Jeune Afrique*.

**Articles informatifs, JA, année 2009..... 161**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 27/07/2009, « Coup de pied dans la termitière », Cheikh Yérém SECK.
- **Texte 2**, *Jeune Afrique*, article informatif, 6/05/2009, « Dernière chance pour Karim », Philippe PERDRIX
- **Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 01/09/2009, « Un chef, beaucoup de prétendants », Cheikh Yérém SECK.
- **Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 26/01/2009, « Karim Wade dans l'arène », Cécile SOW.
- **Texte 5**, *Jeune Afrique*, article informatif, 14/05/2009, « La présidentielle en ligne de mire », Cécile SOW.
- **Texte 6**, *Jeune Afrique*, article informatif, 19/01/2009, « Wade-Seck, comme père et fils », Cheikh Yérém SECK.
- **Texte 7**, *Jeune Afrique*, article informatif, 31/03/2009, « Wade battu par les siens », Cheikh Yérém SECK.
- **Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 09/06/2009, « Les couacs de l'opposition », Cheikh Yérém SECK.
- **Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/10/2009, « Qui a eu la peau de Gadio ? », Christophe BOISBOUVIER.
- **Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 18/09/2009, « Candidature de Wade : diversion ou solution de rechange ? », par *Jeune Afrique*.

**Contribution, JA, année 2009..... 178**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, Contribution, 20/05/2009, « Karim Wade, citoyen sénégalais », Abdourahmane DIA (Économiste et politologue).

## **Articles informatifs, JA, année 2010..... 179**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 11/01/2010, « Karim Wade : », Cécile SOW.
- **Texte 2**, *Jeune Afrique*, article informatif, 11/01/2010, « La course à la présidentielle est lancée », Cécile SOW.
- **Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 06/01/2011, « Le nouveau venu Cheikh Bamba Dièye », Cécile Sow.
- **Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 20/01/2010, « "Les fils de" dans les starting-blocks », Cécile SOW.
- **Texte 5**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/08/2010, « Quand Abdoulaye contredit Wade », *Jeune Afrique*.
- **Texte 6**, *Jeune Afrique*, article informatif, 5/07/2010, « La dernière sortie de Rufin », *Jeune Afrique*.
- **Texte 7**, *Jeune Afrique*, article informatif, 31/03/2010, « La leçon de Dakar », François SOUDAN.
- **Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 31/03/2010, « Abdoulaye Wade, de l'opposition au pouvoir », Christophe BOISBOUVIER.
- **Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 1/06/2010, « Le réveil des citoyens », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 11/01/2010, « Idrissa Seck, politicien non grata », Cécile SOW.
- **Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 10/12/2010, « WikiLeaks : Wade, la corruption et une "démocratie faiblissante" », Pierre-François NAUDE.

## **Interview, JA, année 2010..... 196**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, interview, 05/03/2010 , « Youssou N'dour : “Wade et moi” », Propos recueillis à Dakar par Cécile Sow.



## Articles informatifs, *JA*, année 2011..... 201

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 15/12/2011, « Sénégal : à qui profite la désunion de Benno ? », Nicolas LY.
- **Texte 2**, *Jeune Afrique*, article informatif, 30/11/2011, « Sénégal : blanc-seing pour Wade à la présidentielle », Rémi CARAYOL.
- **Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 24/12/2011, « Idrissa Seck : ‘Il est impossible que Wade passe au premier tour », *Jeune Afrique*.
- **Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 6/01/2011, « Les confréries sortent de l’isoloir », Cheikh Yérime SECK.
- **Texte 5**, *Jeune Afrique*, article informatif, 11/07/2011, « Sénégal : que vaut vraiment Karim Wade ? », Rémi CARAYOL.
- **Texte 6**, *Jeune Afrique*, article informatif, 20/10/2011, « Sénégal : le socialiste Malick Noël Seck condamné à deux ans de prison ferme », *Jeune Afrique*.
- **Texte 7**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/06/2011, « Sénégal : l’opposition en marche contre la réforme constitutionnelle de Wade », *Jeune Afrique*.
- **Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 28/06/2011, « Sénégal : le mouvement ‘Y’en a marre’ condamne les violences mais ne désarme pas », Mathieu OLIVIER.
- **Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 8/11/2011, « Présidentielle au Sénégal : le M23 prépare un plan d’action ‘pacifique et constitutionnel’ », *Jeune Afrique*.
- **Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 3/10/2011, « Sénégal : la morale en politique, thème phare de la future campagne présidentielle ? », Nicolas LY.
- **Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 10/10/2011, « Sénégal : Wade affirme qu’il sera ‘bel et bien candidat’ à la présidentielle de 2012 », *Jeune Afrique*.
- **Texte 12**, *Jeune Afrique*, article informatif, 04/10/2011, « Wade veut retirer à la Raddho son statut d’observateur à la présidentielle », *Jeune Afrique*.
- **Texte 13**, *Jeune Afrique*, article informatif, 03/08/2011, « Wade et le péril jeune », Rémi CARAYOL.
- **Texte 14**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/04/2011, « Wade perd sa “dame de fer” », Rémi CARAYOL.
- **Texte 15**, *Jeune Afrique*, article informatif, 14/09/2011, « Sénégal : “Il n’y a pas d’âge pour combattre”, dit Abdoulaye Wade », Pascal AIRAULT.
- **Texte 16**, *Jeune Afrique*, article informatif, 27/09/2011, « Sénégal : Wade peut-il encore gagner en 2012 », Rémi CARAYOL.
- **Texte 17**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/06/2011, « Sénégal : Wade fait machine arrière sur la réforme constitutionnelle », *Jeune Afrique*.

- **Texte 18**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/09/2011, « Sénégal : quelles chances pour Wade à la présidentielle de 2012 », *Jeune Afrique*.
- **Texte 19**, *Jeune Afrique*, article informatif, 6/01/2011, « Les aléas de la dissidence », Rémi CARAYOL.

## **Interview, JA, année 2011..... 231**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, interview, 14/12/2011, « Macky Sall : ‘A son âge, Wade mérite de prendre sa retraite’ », Anne KAPPES-GRANGE.

## **Articles informatifs, JA, année 2012..... 235**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 06/01/2012, « Abdoulaye Wade : ‘je pars dans un combat sans rival’ », *Jeune Afrique*.
- **Texte 2**, *Jeune Afrique*, article informatif, 26/03/2012, « Présidentielle au Sénégal : toutes les réactions à la victoire de Macky Sall », *Jeune Afrique*.
- **Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 15/02/2012, « Sénégal : l’opposition dans le creux de la vague ? », *Jeune Afrique*.
- **Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 21/02/2012, « Sénégal : la police empêche l’opposition de manifester place de l’Indépendance », *Jeune Afrique*.
- **Texte 5**, *Jeune Afrique*, article informatif, 17/01/2012, « Sénégal – Présidentielle : pourquoi Wade se représente », Nicolas LY.
- **Texte 6**, *Jeune Afrique*, article informatif, 26/03/2012, « Sénégal : Macky Sall élu président, Abdoulaye Wade le félicite », Rémi CARAYOL.
- **Texte 7**, *Jeune Afrique*, article informatif, 02/02/2012, « Sénégal : violences entre étudiants et forces de l’ordre à l’université de Dakar », *Jeune Afrique*.
- **Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 02/02/2012, « Sénégal : Wade lance ses ministres dans la bataille de la communication », Rémi CARAYOL.
- **Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/01/2012, « A Dakar, le mouvement Y’en a marre organise les doléances des Sénégalais », Aurélie FONTAINE.
- **Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 08/02/2012, « Sénégal : Wade contre-attaque dans la rue et au plan diplomatique », *Jeune Afrique*.
- **Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 05/01/2012, « Sénégal : trois de l’opposition investis pour l’élection présidentielle », Vincent DUHEM.
- **Texte 12**, *Jeune Afrique*, article informatif, 6/02/2012, « Sénégal – Wade, un ‘sage’ en campagne », *Jeune Afrique*.

- **Texte 13**, *Jeune Afrique*, article informatif, 20/04/2012, « Sénégal : la guerre pour la succession de Wade au PDS est ouverte », Nicolas LY.
- **Texte 14**, *Jeune Afrique*, article informatif, 24/01/2012, « Sénégal : Abdoulaye Wade se pose en colombe de la paix », *Jeune Afrique*.
- **Texte 15**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/03/2012, « Sénégal : la coalition de Macky Sall se renforce, Abdoulaye Wade cherche l'appui des religieux », *Jeune Afrique*.
- **Texte 16**, *Jeune Afrique*, article informatif, 09/01/2012, « Sénégal – Présidentielle : Youssou Ndour 'ne considère même pas Wade comme candidat' », *Jeune Afrique*.
- **Texte 17**, *Jeune Afrique*, article informatif, 22/05/2012, « Abdoulaye Wade, un petit tour et puis revient... aux législatives », Rémi CARAYOL.
- **Texte 18**, *Jeune Afrique*, article informatif, 3/01/2012, « Youssou Ndour : 'Je suis candidat' à la présidentielle sénégalaise », *Jeune Afrique*.
- **Texte 19**, *Jeune Afrique*, article informatif, 10/04/2012, « Sénégal : génération Macky », Marwane Ben YAHMED.
- **Texte 20**, *Jeune Afrique*, article informatif, 30/01/2012, « Sénégal : le recours de Youssou Ndour rejeté », *Jeune Afrique*.
- **Texte 21**, *Jeune Afrique*, article informatif, 04/05/2012, « Aminata Tall, une croix sur les années Wade », Rémi CARAYOL.

## **Interviews, JA, année 2012..... 262**

- **Texte 1**, *Jeune Afrique*, interview, 8/02/2012, « Babacar Justin Ndiaye : "Un embrasement est possible au Sénégal" », Vincent DUHEM.
- **Texte 2**, *Jeune Afrique*, interview, 10/01/2012, « Idrissa Seck : "Mon seul problème, c'est Abdoulaye Wade" », propos recueillis à Dakar par Anne KAPPES-GRANGE.
- **Texte 3**, *Jeune Afrique*, interview, 21/02/2012, « Souleymane Ndéné Ndiaye : 'Personne ne peut battre Wade' », propos recueillis à Dakar par Rémi CARAYOL.
- **Texte 4**, *Jeune Afrique*, interview, 18/01/2012, « Sénégal – Ousmane Tanor Dieng : "la présidentielle 2012, c'est mon dernier combat" », propos recueillis à Dakar par Anne KAPPES-GRANGE.
- **Texte 5**, *Jeune Afrique*, interview, 16/01/2012, « Sénégal – Malick Noël Seck : "Je n'ai jamais réclamé la grâce présidentielle" », propos recueillis à Dakar par Aurélie FONTAINE.

## Articles informatifs, *Wal Fadji*

**Texte 1** , *Wal Fadji*, article informatif, 27/03/2009, « Après leur gifle du 22 mars, la Gc vole au secours des libéraux de Saint-Louis », Gabriel Barbier

**§1. Pendant que les libéraux ruminent leur défaite, la Génération du concret réfléchit à une stratégie pour aider le Pds à rebondir. Ses représentants l'ont fait savoir hier dans la capitale du nord.**

§2. Alors que les libéraux de la capitale du Nord se remettent, petit à petit, de leur cinglante défaite du 22 mars après avoir soldé leurs comptes en public, la Génération du concret vient recoller les morceaux. Hier, en conférence de presse, dans la salle de conférence de la Chambre de commerce, Mayoro Faye et ses camarades ont réaffirmé leur volonté de participer, activement, à la redynamisation du Pds à Saint-Louis. A en croire M. Faye, qui s'est présenté comme le responsable de la Génération du concret à Saint-Louis, il est impératif d'œuvrer dans le sens de redonner des couleurs au Parti démocratique sénégalais. 'Nous sommes dans l'obligation de réagir et de faire quelque chose. Ce qu'il faut, c'est regarder le problème en face pour lui apporter une solution. Après les résultats que nous avons obtenus, à l'occasion des élections locales, nous comptons jouer notre partition dans l'élan de renouveau du parti à Saint-Louis', a-t-il promis.

§3. Dans la foulée, Mayoro Faye a laissé entendre que 'nous devons décrypter le message des populations sénégalaises, notamment celles de Saint-Louis. Les populations réclament plus de respect et de considération. Elles ont surtout sanctionné les responsables qui n'ont pas fait attention à leurs préoccupations au quotidien. Mais, les Sénégalais portent toujours le chef de l'Etat, Me Abdoulaye Wade, dans leur cœur et entendent cheminer avec lui', a déclaré le représentant de Karim Wade à cette rencontre. Avant de préciser : 'Nous contrôlons soixante-six secteurs dans tous les quartiers de la ville. Ce qui nous permet de voir l'avenir avec sérénité et confiance. Car nous restons persuadés que nous avons les moyens de rebondir et de reprendre la place qu'on n'aurait jamais dû quitter dans le cœur des Sénégalais', a révélé Mayoro Faye.

§4. Face à ses militants et autres membres de la Génération du concret qui ont pris d'assaut la Chambre de commerce, le journaliste-politicien a regretté que 'la Génération du concret n'ait pas été associée à la campagne'. Mais, leur 'implication a été totale sur la demande de Karim Wade'. Au demeurant, fait-il savoir, 'Karim Wade reste encore un produit politique vendable. Sa défaite à Dakar peut être considérée comme une chance, étant entendu que commencer par une erreur peut permettre de rectifier et d'avancer plus rapidement. Avant d'accéder au pouvoir, Me Abdoulaye Wade a fait dix-sept ans dans l'opposition et a essuyé de nombreux revers devant les présidents Senghor et Abdou Diouf. Aussi, nous pensons que Karim Wade a tout l'avenir politique devant lui', a-t-il souligné.

**Gabriel BARBIER**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/345/1/Apres-leur-gifle-du-22-mars--La-Gc-vole-au-secours-des-liberaux-de-Saint-Louis/Page1.html>, consulté le 10 février 2018

**Texte 2, Wal Fadjiiri**, article informatif, 1/10/2011, « Recadré par le m23 dans l'affaire de la manif de l'Obélisque : Rewmi se rebiffe...et attaque' », Yakhya MASSALY.

**§1. Remis à leur place par le M23 dans l'affaire de la bouderie de ses militants à la manifestation du 23 Septembre dernier, le Rewmi revient à la charge. Les camarades d'Idrissa Seck expliquent leur décision de quitter ce jour la Place de l'obélisque par une série de pratiques 'discriminatoires'. 'A notre arrivée sur les lieux, les attitudes de défiance et les comportements réfractaires de certains encagoulés avait laissé présager du traitement qui nous attendait', renseignent-ils à travers un communiqué.**

**§2. Sur la non appartenance du Rewmi au M23 avancée par Abdoul Aziz Diop et Cie comme étant une raison valable pour leur refuser la parole, les 'rewmistes' répliquent : 'Cela n'avait pas empêché aux membres du mouvement de nous convier aux réunions d'organisation des manifestations et de nous donner la parole en tant que participant comme ce fut le cas lors de la manifestation du 23 Juillet 2011'. Autre interrogation non moins importante que se posent les camarades d'Idrissa Seck : 'Si c'est le comité de coordination qui a décidé d'arrêter le nombre de personnes devant prendre la parole, il n'a certainement pas choisi les intervenants. Si c'est le cas, pourquoi une responsable des femmes d'un parti politique (Mme Badiane de l'Apr, Ndlr) a été conviée à prendre la parole alors que des représentants d'autres partis qui ont des responsabilités beaucoup plus élevées sont laissés en rade comme ceux du Ps, de Rewmi et même le chef de parti Ali Haidar ? Quand on nous sort l'argument qu'elle aurait parlé au nom des enseignants cela fait plus rire puisqu'elle est en année sabbatique'. Ou encore, 'si c'est le comité de coordination qui a décidé du chronogramme qu'est ce qui explique qu'un rappeur faisant les éloges d'un candidat dans son tube puisse être introduit en présence d'autres candidats et de représentants de candidats ?'**

**§3. Pour que nul n'en ignore, le Rewmi dit n'avoir pas mobilisé le 23 Septembre pour applaudir des politiques 'ayant été des complices dans le projet de dévolution monarchique du pouvoir et qui cherchent une nouvelle virginité à travers le M23'. Qu'il n'a pas non plus réuni ses forces jeunes pour être caporalisé au profit de politiques ou 'soi-disant intellectuels en recherche de raccourcis voire pour s'imprégner d'un combat'.**

**§4. Pour eux, le combat contre la dévolution monarchique a été mené à temps et souvent seul par Idrissa Seck. 'Lequel l'a assumé jusqu'à ce que d'autres comprennent, enfin. Tout comme le combat contre la candidature de Wade', souligne le coordonnateur des jeunes du Rewmi. Ces derniers distinguent deux groupes dans le M23 : 'Ceux qui croient aux combats de principe inscrits dans la plateforme et ceux qui sont intéressés par les leviers du mouvement pour mieux asseoir des préoccupations personnelles ou mener des combats politiques.'**

**Yakhya MASSALY**

**Source :** [https://www.xibar.net/Recadre-par-le-m23-dans-l-affaire-de-la-manif-de-l-Obelisque-Rewmi-se-rebiffe-et-attaque\\_a38165.html](https://www.xibar.net/Recadre-par-le-m23-dans-l-affaire-de-la-manif-de-l-Obelisque-Rewmi-se-rebiffe-et-attaque_a38165.html), consulté le 15 octobre 2019.

**Texte 3**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 02/05/2009, « Karim Wade dans le gouvernement : Le fils prodige est nommé Ministre d'Etat chargé des Transports Aériens et des Infrastructures », Ali ATTAR.

**§1. Karim Wade, le fils du président sénégalais Abdoulaye Wade, longtemps cité comme son successeur potentiel, a fait son entrée vendredi au gouvernement du Sénégal. Un peu plus d'un mois après sa déroute lors de la tentative de prise de la Mairie de Dakar, le nouveau ministre des Transports aériens et des Infrastructures récupère le dossier brûlant d'Air Sénégal International.**

**§2.** Cinq semaines après la cuisante défaite des élections municipales, le Président Abdoulaye Wade a nommé comme Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, un de ses proches, pour remplacer Cheikh Hadjibou Soumaré démissionnaire. L'occasion de remplacer la moitié du Gouvernement, soit une petite quinzaine de Ministres et surtout de faire rentrer son fils, Karim, au poste stratégique de Ministre d'Etat chargé des Transports aériens et des Infrastructures.

**§3.** Karim Wade avait dirigé jusqu'alors l'Anoci, l'Agence nationale pour l'organisation de la conférence islamique, qui a eu lieu en mars 2008, avec des sommes conséquentes pour améliorer l'hôtellerie et les infrastructures routières du pays. Cela avec un succès pour le moins mitigé, la conférence a eu lieu avec retard et la gestion financière de Karim Wade a été contestée. Il va maintenant avoir en charge un budget encore plus important avec la gestion de tous les grands travaux prévus au Sénégal, dont le futur aéroport. Un poste d'importance qui lui permet de rebondir après l'échec des élections municipales et qui confirme que son père ne désespère pas de le voir prendre sa succession.

**§3.** Mais le "fils prodige" va devoir faire rapidement preuve de ses compétences puisqu'il hérite du dossier brûlant d'Air Sénégal International. La compagnie aérienne détenue par Air Maroc (51%) et l'Etat sénégalais (49%) a arrêté ses activités le 24 avril et doit être privatisée ou trouver un nouveau partenaire rapidement sous peine de disparaître.

**Ali ATTAR**

**Source :** [http://67.208.88.73/news/Politique/karim-wade-dans-le-gouvernement-le-fils-prodige-est-nomm-ministre-d-etat-charg-des-transport-a-riens-et-des-infrastructures\\_n\\_22591.html](http://67.208.88.73/news/Politique/karim-wade-dans-le-gouvernement-le-fils-prodige-est-nomm-ministre-d-etat-charg-des-transport-a-riens-et-des-infrastructures_n_22591.html), consulté le 06 octobre 2014.

**Texte 4**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 6/04/2009, « Révélations d'Amath Dansokho : Wade voulait le poste de vice-président pour Idrissa Seck.», Propos transcrits par Charles Gaïky DIENE (Avec Walf Tv)

**§1.** C'est parce que lui et ses camarades étaient prêts à sacrifier leurs vies que Wade a reculé pour laisser s'exprimer la volonté populaire. Sur cette question et sur d'autres, Amath Dansokho, comme à son habitude, a donné libre cours à sa pensée. C'était au micro de nos confrères de Walf Tv.

## **Victoire de l'opposition**

§2. ‘Nous avons dit que nous allions le battre (Wade, Ndlr) et on l'a battu. S'il a gagné avant, c'est parce que nous n'avons pas pris les mesures que nous avons prises pour ces élections locales. Avant ces élections, j'ai dit que cette fois ci, si les choses ne sont pas normales, nous sommes prêts à répondre et de façon foudroyante. Il a compris le message et nous allions le faire au prix de nos vies. C'est cela qui nous a sauvés. C'est parce que nous avons pris des mesures dissuasives, efficaces et que l'opinion internationale était avertie que nous n'allions pas tolérer, comme d'habitude, des élections truquées. Dans les campagnes, l'administration est encore très faible et nous n'étions pas dans les bureaux. Il y a 105 communes et collectivités locales où on n'a pas présenté de listes parce que l'administration a tout fait pour compliquer la tâche à l'opposition. C'est le cas, par exemple, à Kédougou où l'administration a refusé de manière scientifique nos listes. Pour les régionales, ils ont organisé ces élections de telle manière qu'un résultat positif ne puisse en sortir. Dans cette localité, Wade lui-même a réuni le gouverneur, le préfet et les têtes de liste de la coalition Sopi 2009 et a dit à ces derniers : ‘Je m'en vais, mais si vous perdez ces élections, vous aurez affaire avec moi’.

## **Contentieux sur le fichier électoral**

§3. ‘Le fichier n'est pas fiable. A Dakar, il n'a pas pu manipuler le fichier parce que nous avons des équipes de vigilance. Là où nous avons pris des mesures, il a été battu et c'est cela que nous allons continuer pour les prochaines élections. En 2007 aussi, Wade n'était pas bien élu. Deux mois séparaient la présidentielle des législatives et nous lui avons demandé par lettre, comme on le faisait d'habitude du temps de Diouf, d'examiner le fichier et il nous a répondu de manière insolente à travers Ousmane Ngom, ministre de l'Intérieur à l'époque. Il a refusé de discuter avec nous parce que pour lui, il fallait qu'on se soumette. Car, il voulait que nous lui donnions notre accord pour qu'il se fasse remplacer par son fils à la tête de l'Etat. Et tous les gens qui ont contesté cette décision, ont en fait les frais : Idrissa Seck a été le premier, ensuite Macky Sall. Si vous voulez être bien avec lui, dites-lui que c'est Karim qui doit être président. Tous ses actes sont commandés par cette obsession quasi métaphysique d'installer son fils. C'est cela la cause du blocage du pays.’

## **Dialogue avec l'opposition**

§4. ‘Nous ne sommes pas des enfants de chœur. Il n'a ouvert aucune fenêtre pour qu'on discute parce que son obsession c'est : qu'est-ce que je vais devenir moi Wade, si mon fils ne prend pas le pouvoir ? Il n'a confiance en personne. Même pas à son parti.’

## **Statut et du chef de l'opposition**

§5. ‘Nous avons l'habitude de dialoguer avec lui. Pour cela, nous n'avons pas besoin d'un chef. En tout cas, en ce qui me concerne, personne n'est mon chef (...). S'il veut un chef qu'il veut désigner c'est son affaire, mais je ne serai sous la tutelle d'aucun autre chef de parti C'est le suffrage universel qui décide du poids et de la réalité des partis. Ce statut était dans la Constitution. Pourquoi, il ne l'applique pas ? En fait, il croit qu'il peut faire exploser l'opposition. Je connais tous ceux qui sont dans l'opposition et je ne crois pas qu'il y ait une personne qui court derrière ce statut. Nous travaillons bien comme ça, nous ne sommes pas des Anglais. Notre culture politique jusqu'à nouvel ordre est française. Le statut du chef de l'opposition a toujours été son rêve dès les années 1960. Une fois, en 1989, au plus fort des tensions, il est allé voir le président Abdou Diouf et lui a proposé de le nommer vice-président, mais une fois nommé par lui, il ne pourra plus le démettre. Vous ne pouvez pas imaginer l'appétit de pouvoir de Wade.’

## **Poste de vice-président à une femme**

§6. ‘Il a dit vouloir une femme pour le poste de vice-président, mais ce n'était pas cela qu'il voulait. Vendredi, jusqu'à la dernière minute, il avait voulu annoncer autre chose, mais ce sont des gens qui l'ont raisonné. Il voulait annoncer que c'est Idrissa Seck qui portera sur son dos son fils Karim Wade mais, son entourage a fait des efforts pour l'en dissuader. Alors, puisqu'il a été dissuadé, il a fait cette diversion sur la femme vice-président. C'est une diversion : ce sont les gens qui lui ont dit de laisser cette histoire de Karim et de ne pas provoquer encore une fois la population puisque les choses ne sont

pas encore calmées. C'est cela qui l'a fait changer d'avis. D'après le compte-rendu qu'on m'en a fait dans les hautes sphères du Pds, le schéma est qu'Idrissa Seck va être nommé vice-président, mais un vice-président à qui on fait signer des décrets et qui n'assure pas son intérim. Alors, quand il va réaménager la Constitution, il quitte le pouvoir ; Idrissa Seck devient le président et Karim son vice-président. Voilà le monstre qu'il a voulu annoncer vendredi et qu'il n'a pas eu le courage de faire.'

### **Division au sein de l'opposition**

§7. 'Je suis convaincu qu'il y a des problèmes. Les partis ont des histoires différentes. Nous sommes des alliés, mais les ambitions existent. Cependant, la lucidité que les Sénégalais attendent de nous, ce n'est pas de nous déchirer. Il y a des difficultés certes, mais je vous assure qu'à 80 %, nous allons les surmonter sur la base d'une unité consolidée pour une plus grande efficacité pour les luttes à venir et assurer ce que nous avons commencé le 22 mars. C'était plus difficile de faire les investitures.'

§8. 'Et puis, ces querelles sont le résultat des déformations que Wade a introduites dans la société parce que l'argent est devenu une préoccupation. Le pays est par terre économiquement et les positions politiques sont devenues très lucratives. Le moindre maire a 500 mille francs par mois dans un pays où le paysan n'a même pas 20 mille francs de revenu. Alors, tout le monde se jette et il l'a fait exprès. Quand il y a une pareille situation, tout le monde veut être servi. Mais, notre ambition pour le Sénégal est telle que nous en sortirons renforcés.'

### **Candidature unique présidentielle de 2012**

§9. 'Peut-être que la situation va changer, nous aurons une démocratie véritable en plus, je ne crois pas que Wade va rester jusqu'en 2012. Mais de toute façon il ne peut pas gagner en 2012.'

### **Propos transcrits par Charles Gaïky DIENE (Avec Walf Tv)**

**Source :** [https://www.leral.net/Revelations-d-Amath-Dansokho-Wade-voulait-le-poste-de-vice-president-pour-Idrissa-Seck\\_a3910.html](https://www.leral.net/Revelations-d-Amath-Dansokho-Wade-voulait-le-poste-de-vice-president-pour-Idrissa-Seck_a3910.html), consulté le 13 février 2018.

<p><b>Texte 5, <i>Wal Fadjiri</i>, article informatif, 10/10/2010, « Contre la dévolution monarchique du pouvoir : Idy dresse le Pds contre Wade », Georges Nesta DIOP</b></p>
--

**§1. L'ancien Premier ministre a signé hier, à travers les ondes de Rfi, son retour sur la scène politique. Après quelques apparitions à travers des contributions dans la presse sur des sujets d'actualité, Idrissa Seck parle maintenant de politique. Et c'est pour donner des coups à certains comme Karim Wade et tendre la main de la réconciliation à d'autres comme Niasse, Tanor, Bathily, Landing Savané et Dansokho.**

§2. Celui qui rêve d'être le quatrième président du Sénégal entend s'appuyer sur le Pds pour réaliser son rêve. Il l'a révélé hier au journaliste français Christophe Boisbouvier. 'J'entends m'appuyer solidement sur cette famille politique pour préparer ma candidature au statut de quatrième président de la République du Sénégal. Cela ne suffira pas parce qu'une fois solidement ancré dans ma famille politique naturelle, j'ai l'absolue conviction que le devenir du Sénégal sera géré par une coalition plus large incluant les segments importants du Pds qui sont soucieux des valeurs démocratiques et les mêmes segments de l'opposition', a déclaré hier Idrissa Seck, faisant les yeux doux à l'opposition. 'Nous n'avons pas le droit, au nom de nos petits intérêts, de priver le peuple sénégalais des compétences diplomatiques de Moustapha Niasse, de l'influence de Ousmane Tanor Dieng au sein de l'Internationale socialiste, des amitiés solides avec des chefs d'Etat de la sous-région, que le passé de



combattant de Amath Dansokho, de Landing Savané et de Bathily ont permis de construire. Tous ces talents doivent servir le Sénégal’.

§3. Une fois cette main tendue, le maire de Thiès décoche des flèches contre le fils du président Wade. De la même manière que le fait l’opposition. D’ailleurs, il se positionne à la pointe du combat contre la dévolution monarchique du pouvoir qu’on prête à Me Wade. A ce sujet, Idrissa Seck nie avoir dit que Me Wade a renoncé à ce projet. ‘Non, je n’ai pas dit qu’il a renoncé. Je dis simplement que le fait qu’il le veuille ou pas n’est pas la question. La vraie question, c’est que tous les démocrates du pays et moi en tête, nous nous mobilisons pour que, au cas où il le voudrait, qu’il ne puisse pas le faire.... Mais en tout cas, le plus important c’est de travailler à ce que s’il en a l’idée, qu’il ne puisse pas la mettre en œuvre’. Et si Me Wade propose demain à ses militants d’adouber son fils Karim Wade, lui demande le journaliste. L’ancien Premier ministre répond : ‘Je pense qu’ils refuseront et moi le premier’. Mieux, poursuit Idy, ‘je considère que le projet de dévolution monarchique du pouvoir a déjà échoué si tant est qu’il ait existé. Il ne sera pas accepté à l’intérieur du Pds, il ne sera pas accepté par l’opposition, il ne sera pas accepté par le Sénégal. Donc, je pense que c’est un sujet dépassé’.

§4. De toute manière, Idrissa Seck ne craint pas d’affronter Karim Wade pour des primaires au Pds afin de désigner le candidat de ce parti aux élections. Et si c’était le cas et que Karim Wade les remporte ? La réponse du maire de Thiès est catégorique : ‘S’il l’emportait ? C’est une hypothèse que je n’envisage pas... Quand on ne peut pas gagner un seul bureau de vote, le sien propre, on ne peut pas aspirer à être chef de quartier et alors à fortiori chef d’Etat. C’est hors de portée’. Karim Wade et ses amis de la Génération du concret apprécieront.

§5. Quant à un éventuel choix entre le fils biologique et le spirituel, Idrissa Seck estime que le ‘père’ ‘a déjà fait le bon choix et qu’il attend le moment simplement, pour l’annoncer’.

§6. S’exprimant sur la nomination de Karim Wade à la tête du ministère de l’Energie, Idrissa Seck souligne que ‘le vrai sujet c’est que le secteur de l’Energie est dans une crise extrêmement grave et que les populations sénégalaises en souffrent. Et il appartient au président de la République d’apporter des solutions rapides à cette crise, peu importe qui il choisit pour exécuter cette politique’. Maintenant, ajoute le maire de Thiès, ‘il faut s’assurer que le statut de fils ne soustrait pas le titulaire du poste aux corps de contrôle de l’Etat, de garantir la transparence de la gestion qu’il fera de ce secteur et le cas échéant, à la justice. J’ai déjà dit que le Président avait suscité beaucoup de scepticisme sur cette question au niveau des populations sénégalaises parce que par le passé il a été plus souvent père et avocat que chef d’Etat à chaque fois que les interrogations de la presse ou la clameur populaire ont poursuivi la gestion du fils.’

#### **....et propose la prorogation du mandat de Me Wade jusqu’en 2014**

§7. Idrissa Seck a joint hier sa voix sur le concert de polémique à propos de la candidature de Me Wade à la présidentielle de 2012. Et c’est pour suggérer la prorogation du mandat de son ‘père’ jusqu’en 2014. ‘Cette question soulève débats et polémiques. Mais je pense que dans le cadre d’un vrai dialogue politique, il est possible de réfléchir à une solution intermédiaire qui pourrait être que le nombre de mandats du président soit limité effectivement à deux, mais que le terme du mandat en cours passe de 5 à 7. Ce qui permettrait de renvoyer les échéances à 2014.’ Mais pour l’ancien Premier ministre, il ne s’agira pas d’un report, c’est ‘l’application concomitante de deux réformes constitutionnelles en vigueur.’

§8. A propos de ses rapports avec le pape du Sopi, Idrissa Seck affirme, malgré tout ce qui s’est passé entre eux, que ce sont ‘des rapports d’affection et de respect, mais sans aucune compromission possible sur les principes et les valeurs’.

§9. L’ancien Premier ministre qui a définitivement enterré son parti politique précise que ‘Rewmi, c’était un cadre d’hébergement quand j’ai été exclu du Pds. Ma maison politique, c’est le Pds’. Idy prétend même avoir l’oreille du ‘vieux’ qui l’écoute et le rejoint sur beaucoup de points de vue. Et quand le journaliste lui demande ce que Me Wade pense de tout ce qu’il dit, est-ce qu’il est d’accord

ou est-ce qu'il l'écoute sans rien dire, Idrissa Seck répond sèchement : 'S'il n'était pas d'accord, il ne m'aurait pas remis au comité directeur du Pds.'

**Georges Nesta DIOP**

**Source :** <http://www.walf-groupe.com/politique/952-contre-la-devolution-monarchique-du-pouvoir-idy-dresse-le-pds-contre-wade->, Consulté le 17 décembre 2013

**Texte 6, *Wal Fadjiri*, article informatif, 21/05/2009, « Christel Sassou et Karim Wade, deux fils de présidents contestés», Bedel BAOUNA.**

**§1. Les fils des présidents congolais et sénégalais, Christel Sassou et Karim Wade, ont de hautes ambitions politiques. Ils ambitionnent d'occuper les fonctions de leurs pères. Doit-on le leur reprocher ? Billet d'humeur.**

§2. Ils ne se connaissent peut-être pas, et pourtant ils ont des points communs : l'un et l'autre sont fils de présidents en exercice ; l'un et l'autre ont des ambitions politiques, avec le plus personnel des objectifs : la présidence ; l'un et l'autre sont sous les feux des critiques - "Le Congo n'est ni l'ex-Zaïre ni le Togo" ; "Karim Wade se prépare à succéder à son père" ; "La mère de Christel Sassou n'est pas Congolaise" ; "Celle de Karim Wade non plus", etc.

§3. Si le premier est passionné par la Sape (ce qui est naturel pour un Congolais), flambeur, - il aurait dépensé 3,6 millions d'euros en une semaine -, le deuxième, lui, a un style décontracté et est très pudique - il n'accepte pas que l'on photographie sa famille sans sa permission. Si le pétrolier multiplie les initiatives pour se faire connaître - notamment son récent forum à Paris pour la consolidation de la paix au Congo-Brazzaville (un non-événement couteux) -, l'expert en finances, lui, baigne déjà dans la politique —il est depuis peu ministre d'Etat ; aussitôt il s'est attaqué au dossier d'Air Sénégal.

§4. Si Christel Sassou ne dit mot sur son rythme de travail, Karim Wade, lui, est très bosseur. Aux dires de son entourage et de la presse locale, il ne dort que quatre heures par jour ; il est capable de réveiller un collaborateur à trois heures du matin, pour un détail. Ne dit-il pas : "Le diable est dans les détails" ? Il est l'auteur d'un slogan qui fait mouche : "Génération du concret". Et il ne parle que du "concret".

**Un déni de démocratie**

§5. Mais, au-delà de tout parallèle ou de toute critique, c'est un déni de démocratie que de les disqualifier d'avance, sous prétexte qu'ils sont fils de présidents. Non, ils n'ont pas choisi leurs parents. Chacun a le droit d'assumer des responsabilités dans son pays. Les critiques dont ils sont l'objet relèvent davantage d'une morale élastique. Des critiques à géométrie variable, sans plus. Sinon que dire de Georges W Bush ? Celui-ci est l'un des successeurs de son père, et nul doute qu'il s'y préparait pendant que son père était au pouvoir. Se présenter à la magistrature suprême, surtout dans une démocratie, est une décision qui ne s'improvise pas. Certes le Congo et le Sénégal ne sont pas les USA ! On serait même tenté de dire que ces pays africains sont des démocraties fictives. Il n'en demeure pas moins que l'embryon démocratique germe dans le ventre du Congo et du Sénégal. Et c'est faire preuve d'honnêteté intellectuelle et de bon sens que de le reconnaître. A quoi bon s'auto-flageller continuellement ? Une élection - la condition nécessaire de la démocratie - peut être entachée d'irrégularités, mais c'est déjà un pas en avant que d'avoir été organisée (Et puis, aucune élection au monde n'est propre, tant elle ne favorise que les candidats aux gros moyens. Barack Obama n'aurait pas été élu s'il avait été un candidat indépendant aux partis démocrate et républicain. En France, aucun président ne sortira de la LCR, de LO ou des Verts. N'est-ce pas une injustice inhérente à la démocratie ?).

§6. Le deuxième argument ronchonné par les âmes frustrées - Christel Sassou et Karim Wade sont de mères étrangères au Congo et au Sénégal, en conséquence ils ne peuvent prétendre un jour briguer la présidence de la République - est immonde. Que penser de Barack Obama et de Nicolas Sarkozy ? Ces

deux hommes ont des racines venues d'ailleurs, mais ils sont à la tête de deux grands pays. Les Africains auraient tort de ne pas s'en inspirer, car l'homme du vingt-et-unième siècle est mondial...

§7. Le problème chez les Africains, c'est qu'ils applaudissent lorsque l'un des leurs est nommé ministre ou occupe un poste important dans un pays européen - le maire de Rotterdam est d'origine marocaine, pour ne citer que cet exemple. Mais leur ton devient acerbe quand il s'agit de promouvoir dans leur propre pays un homme ou une femme aux racines étrangères. C'est une belle contradiction. Il faudra que les Africains apprennent à juger leurs responsables, ou ceux qui prétendent assumer des responsabilités éminentes, non pas sur ce qu'ils sont, mais sur leurs qualités et projets. Ont-ils une vision pour leur pays ? Si oui, leurs idées méritent d'être commentées et discutées. Si non, les fils-présidents ne sont que des personnages fabriqués d'un théâtre soporifique.

§9. Une autre question est sans conteste légitime : les fils-présidents profitent-ils de leur statut pour parvenir à leurs fins ? La réponse est sans ambages "oui". Les structures et la logistique du moment servent de rampe de lancement à leurs fusées d'ambitions politiques. Un facile accès aux médias ; une facilité de voyager à travers le monde ; des contacts avec les personnalités du monde ; etc. En juin 2004, Karim Wade est précipité sur le devant de la scène par son père. C'est à lui en effet que revient la tâche de préparer le onzième sommet, à Dakar, de l'OCI, une instance regroupant 57 pays musulmans. Si le but officiel est de se démarquer des investisseurs traditionnels, la France et les USA, pour attirer ceux des pays du Moyen-Orient, le but officieux est de le faire connaître, puisqu'il aura le privilège de négocier les contrats. Karim Wade ne le cache pas, il est ami avec le roi du Maroc. Ensemble, ils font du ski. Une telle image pourrait séduire à jamais, "voilà le président qu'il nous faut, il est connu dans le monde entier, il côtoie déjà les grands"... Sa "Génération du concret" est devenue, peu à peu, une formation politique.

§10. Christel Sassou, lui, est chef de parti, représenté à l'Assemblée par pas moins de sept députés. Certains d'entre eux avaient été élus grâce à la pression exercée sur leurs adversaires politiques, lesquels avaient dû retirer leur candidature. Un déni de démocratie. Par ailleurs, son Forum pour la consolidation de la paix au Congo-Brazzaville, avait pour but inavoué de le mettre en orbite. Un événement superfétatoire et coûteux. Qui plus est, aux frais de l'Etat congolais — les déniers publics au service d'un intérêt particulier : inadmissible ! C'est un hors-sujet que de parler de "Paix" ou de "Reconciliation nationales" — deux termes inappropriés. Non, les Congolais ne sont pas ennemis les uns contre les autres ; les guerres civiles de 97-98 ne se justifient pas par le régionalisme ou le tribalisme, mais par les intérêts pétroliers, un point c'est tout. Il eût fallu parler d'un autre sujet, plus important celui-là, le désert professionnel que traversent des centaines de milliers de jeunes.

§11. Bien sûr, l'homme politique privé de tous ces privilèges est handicapé par rapport aux fils-présidents. Surtout quand il ne peut exposer facilement ses idées ou ses opinions dans les médias ; surtout quand il ne peut tenir meeting par faute de moyens ; surtout quand il apprend sur le site Internet de Global Witness - une ONG qui milite contre la corruption - que Christel Sassou a fait des dépenses somptuaires grâce à un compte offshore -bénéficiaire indirect de recettes pétrolières de l'Etat -, etc.

### **Les hommes politiques ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes**

§12. Le Congo et le Sénégal fourmillent de partis politiques — plus de cent partis pour chaque pays —, mais leurs messages sont sinon illisibles, du moins confus. Si le Sénégal a pris des mesures dès 1981 afin de limiter la prolifération des partis politiques, en relevant notamment le montant de la caution exigée pour les candidats, le Congo commence à peine à plancher sur ce sujet. Dernièrement, dans le cadre de la concertation nationale, le gouvernement a prévu de ne financer que dix-huit partis, ce qui est déjà trop, pour une population de quatre millions.

§13. Pour ne prendre que l'exemple du Congo-Brazzaville, dans les années 90, plusieurs intellectuels pensaient que SASSOU-LISSOUBA-KOLELAS constituaient le triangle des Bermudes congolais. Une erreur de jugement. En fait, c'est toute la classe politique qui est un océan abyssal, dévoreur d'espoir. Les femmes et les hommes politiques congolais manient difficilement l'imparfait du subjonctif ; ils abusent en revanche de la litote et la paraphrase... Le verbe terne les étirent. Le

diagnostic et l'analyse les rebutent. Tous les candidats ou presque, à l'élection présidentielle du 12 juillet prochain, proposent d'indéméniser les chômeurs. Soit ! Mais c'est une pure démagogie, car pour percevoir une allocation de chômage, on doit avoir cotisé. Or, la majorité des chômeurs congolais, de 20 à 60 ans, n'ont jamais travaillé de leur vie.

**§14.** A défaut d'élever des monuments durables, les femmes et les hommes politiques congolais ont bâti des archipels d'intérêts. Ils sont obsédés par les 4x4, les 607 blindées, les claquements de portière, les protocoles, etc. Leur livre de chevet pourrait être *Le Tambour* de Gunter Grass, tant les femmes et les hommes politiques congolais ressemblent à Oscar, le héros, lequel refuse de grandir... Non pas par la taille, mais intellectuellement, philosophiquement, politiquement... Le drame dans toute sa splendeur, c'est que ces trente dernières années, ils se déterminent par rapport à Denis Sassou Nguesso : pour ou contre. Evidemment, l'homme en profite pour les manipuler ou jouer de leur vie. Aujourd'hui, il les nomme ministres ; demain, ils les envoie au Conseil constitutionnel - une voie de garage.

**§15.** Ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Quand un pays souffre d'un manque de fortes personnalités, il court le risque d'appartenir à un homme une famille un clan. L'opposition n'y est plus. C'est le cas du berceau des idées politiques : l'Italie. Oui, ce grand pays appartient désormais à Silvio Berlusconi, et pour cause, personne n'est là pour le contredire avec des mots forts.

**§16.** L'Afrique doit pondre les hommes politiques de demain, et cela passe par l'éradication des idées préconçues. Tel père n'est pas forcément tel fils.

#### **Bedel BAOUNA**

**Source :** <http://senegalrisque.populus.org/rub/459>, consulté le 06 octobre 2014.

**Texte 7, Wal Fadjri**, article informatif, 4/05/2009, « Cohabitation entre le nouveau Pm et Karim Wade : L'inévitable choc des Titans. », Aguibou KANE.

**§1. En choisissant un Premier ministre très imbu de sa personne et qui ne se laisse pas marcher sur les pieds et en faisant de son fils un super ministre avec des vellétés de mainmise sur le gouvernement, le président Wade sème, par anticipation, les germes d'une crise gouvernementale. Entre Souleymane Ndéné Ndiaye et Karim Wade, on risque, en effet, d'assister dans les prochains mois à une cohabitation heurtée.**

**§2.** Après la lecture de la composition du nouveau gouvernement, d'aucuns ont vite fait de voir en Karim Wade un Premier ministre-bis. En effet, pour nombre d'observateurs, Wade-fils a quasiment raflé la mise en se voyant octroyer le grand ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures. Quatre ministères pleins regroupés en un seul avec, cerise sur le gâteau, l'enviable titre de ministre d'Etat.

**§3.** Mais, au-delà des supputations sur une telle faveur et des interrogations sur les capacités du fils du président de la République à relever les défis, c'est la difficile cohabitation entre le Premier ministre et Karim Wade qui est en question. Dans l'entourage présidentiel, l'on craint beaucoup que des difficultés ne surgissent du fait des relations heurtées qui ne manqueront pas de naître entre les deux. De telles appréhensions se fondent sur le fait que le président de l'Anoci ayant pris goût au pouvoir, il lui serait difficile de se comporter en simple ministre, acceptant de recevoir des ordres de

son chef du gouvernement. C'est plutôt lui qui serait tenté d'en donner à nombre de ministres acquis à sa cause. Sa nomination à la tête de l'Agence nationale pour l'Organisation de la conférence islamique lui a fait acquérir une certaine condescendance vis-à-vis de ses collaborateurs. En effet, à l'Anoci, le fils du président Wade régnait en maître absolu et ses collaborateurs étaient assimilables à des sujets. L'habitude étant une seconde nature, il sera difficile à Karim Wade de se départir de ses réflexes de chef.

§4. Une telle probable attitude de sa part ne sera pas la seule source de conflit avec le Premier ministre. Il est à craindre, aussi, que les nombreux ministres nommés dans le nouveau gouvernement et devant leur strapontin à leur appartenance à la Génération du concret, ne sentent l'obligation de rendre compte directement à Wade-fils plutôt qu'au Premier ministre. Eu égard à la configuration actuelle de l'équipe gouvernementale, il n'est pas exagéré de dire que nous avons là un gouvernement dans un gouvernement. Du côté du Palais de l'avenue Léopold Sédar Senghor, certains sont d'avis que Karim Wade, lui-même, va, à coup sûr, faire de son président de père, son Premier ministre en lui rendant compte directement de ses activités ministérielles. Karim Wade se fera d'autant plus le plaisir à snober Souleymane Ndéné Ndiaye que ce sera là, une manière de dire à ce dernier que 'le gosse' derrière lequel il refusait, naguère, de s'aligner n'a rien à lui envier dans sa posture actuelle. En effet, l'on a encore souvenance de la sortie de l'ex-ministre de l'Economie maritime fustigeant l'ambition affichée de Karim Wade de succéder à son père. Souleymane Ndéné Ndiaye avait laissé entendre, dans un langage qui frisait le mépris, que sa seule référence demeurerait Me Wade. Dans la même foulée, le maire de Guinguinéo avait démis un membre de son cabinet qu'il accusait de soutenir le leader de la Génération du concret.

§5. Tout compte fait, le décor semble campé pour qu'on assiste, dans les prochains mois, à des empoignades entre le fils du président de la République et l'actuel Premier ministre. Ce dernier, à en croire certains membres de son entourage, ne se laissera pas faire puisque c'est quelqu'un qui est très imbu de sa personne et qui ne se laisse pas marcher sur les plates-bandes. Souleymane Ndéné Ndiaye serait si fier de sa personne qu'il aime se référer à ses origines royales.

§6. C'est dire donc que la tâche du président s'annonce difficile. Il devra, en effet, arbitrer entre son fils qu'il a décidé de soutenir contre vents et marées et son Premier ministre dont le choix n'a pas été une simple promenade de santé.

**Aguibou KANE**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/841/1/Cohabitation-entre-le-nouveau-Pm-et-Karim-Wade--Linevitable-choc-des-Titans/Page1.html>, consulté le 09 février 2018.

**Texte 8, Wal Fadjiri, article informatif, 11/08/2011, « Le Pit à Nicolas Sarkozy : 'Attention au risque d'ivoirisation du Sénégal !' », Amadou Oury DIALLO.**

§1. **La nomination à la tête des Eléments français au Sénégal (Efs), du général Saint Quentin, 'présupposé génocidaire au Rwanda' a convaincu le Parti de l'indépendance et du travail (Pit) du parti pris de Sarkozy en faveur de Wade pour un troisième mandat. Suffisant pour qu'il adresse au président français une lettre ouverte datée du 9 août dernier, l'avertissant d'un risque 'd'ivoirisation du Sénégal'.**

§2. Pour l'opposition et la société civile sénégalaises, c'est clair que le président Wade est plus que déterminé à opérer un coup de force pour se présenter à la présidentielle de février 2012. Le Secrétariat du comité central du Parti pour l'indépendance et le travail (Pit), en est lui aussi convaincu. Et l'a fait savoir à travers une lettre ouverte adressée au président français, Nicolas Sarkozy. Mais ici

le fait nouveau est que le Pit met au jour des actes posés par la France au service des desseins wadiens de ‘stratégie de chaos’. Quels sont ces actes ? D’abord, la nomination du général Saint Quentin ‘préssumé génocidaire au Rwanda’, que la France refuse de présenter devant le Tribunal pénal international sur le Rwanda qui l’a convoqué à plusieurs reprises pour l’entendre sur les faits graves qui lui sont reprochés dans le ‘Rapport de l’Onu sur le Rwanda’. Le ci-devant général, devrait prendre le commandement des troupes françaises rebaptisées Eléments français au Sénégal (Efs), reliques des ex-forces françaises du Cap-Vert dissoutes après la remise à plat l’année dernière, des accords de défense liant le Sénégal à l’ancienne puissance colonisatrice. Est-ce une raison suffisante pour soupçonner l’Elysée ? Le Pit n’hésite pas à franchir le pas et poursuit : ‘Vous comprenez dès lors, Monsieur le président, qu’il soit légitime de vous interroger sur les raisons d’un tel choix, dans un contexte pré-électoral au Sénégal, marqué par la ‘stratégie de chaos’ de Wade, qui veut à tout prix imposer sa candidature inconstitutionnelle pour un 3ème mandat, en vue de mettre en œuvre son plan de dévolution monarchique du pouvoir à son fils’. Le ‘vaudeville de Deauville’ ainsi qualifié par la presse sénégalaise où Sarkozy présentait Karim le fils de Wade à Obama, s’inscrit lui aussi dans le droit-fil à en croire les camarades de Maguette Thiam, de la tentative de parrainage par la France du projet de dévolution monarchique du pouvoir de Wade à son fils.

§3. Secundo, la demande à l’opposition, de l’ambassadeur de France à Dakar, Nicolas Normand, de ‘permettre à Wade de briguer un 3ème mandat’, en violation flagrante de notre Constitution, conforte la thèse du parti pris de Sarkozy. Sans compter la déclaration du ministre français chargé de la Coopération, Henri de Raincourt selon qui, il appartient au peuple sénégalais de résoudre cette question de candidature. Une attitude qui court-circuite, du coup, le Conseil constitutionnel sénégalais, qui vient pourtant d’achever une mission de concertation avec son homologue français à Paris. Suivant la logique de Paris, les auteurs de la Lettre ouverte devraient donc s’attendre, à ce que le Conseil constitutionnel du Sénégal se ‘déclare incompétent’, pour permettre au peuple sénégalais de trancher la question ! Or, si la question de la recevabilité de la candidature de Wade devrait être tranchée, elle ne le serait que dans la ‘rue’. Pourquoi ? ‘Précisément parce qu’il serait ridicule d’organiser un référendum sur la question, à sept mois des élections présidentielles auxquelles Wade veut se présenter’.

§4. Pour toutes ces raisons que voilà, le Comité central du Pit est fondé à croire que le gouvernement français a déjà choisi le camp de la ‘stratégie de chaos’. En dépit de certaines apparences. Pour le Pit, la situation est d’autant plus grave que les germes sont réunis pour la réédition des tragédies ivoirienne et libyenne. ‘En effet, nous ne pouvons jamais oublier que la crise en Côte d’Ivoire a eu pour origine la question de l’inconstitutionnalité de la candidature de Ouattara que Bédié, appuyé par la France sous Chirac, avait fait adopter par référendum à son peuple. Le caractère ouvertement ‘ethniste’ et réactionnaire de cette constitution, n’avait pas empêché la France, sans hésitation aucune, d’appuyer Bédié pour lui permettre d’écarter Ouattara, plongeant ainsi ce peuple dans une décennie de tragédie innommable’. Surenchère ou prémonition, en tout cas le Pit met la France devant ses responsabilités historiques et compte mettre en branle une campagne médiatique nationale et internationale. Mais aussi alerter le Conseil de sécurité des Nations unies, l’Union européenne et l’Union africaine.

**Amadou Oury DIALLO**

**Source :** [http://www.seneweb.com/news/Politique/le-pit-a-nicolas-sarkozy-lsquo-attention-au-risque-d-rsquo-ivoirisation-du-senegal-rsquo\\_n\\_49519.html](http://www.seneweb.com/news/Politique/le-pit-a-nicolas-sarkozy-lsquo-attention-au-risque-d-rsquo-ivoirisation-du-senegal-rsquo_n_49519.html), consulté le 22 décembre 2017.

**Texte 9**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 26/03/2009, « Après la défaite de la coalition Sopi : Me Ndèye Fatou Touré pour la démission de Wade et la tenue d'élections présidentielle et législatives anticipées. », Charles Gaïky DIENE.

**§1. La débâcle de la coalition Sopi 2009, lors des élections locales de dimanche dernier, a montré, de l'avis de Me Ndèye Fatou Touré du mouvement Tekk (opposition), que le Pds n'est plus majoritaire dans ce pays. De ce fait, la députée, qui met cette défaite sous le dos du président de la République, Me Abdoulaye Wade, appelle le chef de l'Etat à démissionner, à dissoudre le Parlement et à organiser des élections présidentielle et législatives anticipées.**

**§2.** 'Aujourd'hui, le peuple veut exprimer sa volonté et dans ce cas, le président Abdoulaye Wade, qui s'est personnellement impliqué dans cette campagne électorale, doit tirer les conséquences de cette défaite. Il doit démissionner, dissoudre l'Assemblée nationale et organiser des élections anticipées', déclare Me Touré. Car, à l'en croire, au lieu d'une tournée économique, Wade a battu campagne au même titre que tous les candidats et de ce fait, il est comptable de la défaite de la coalition Sopi 2009.

**§3.** Selon Ndèye Fatou Touré, le Parlement n'a plus sa raison d'être, puisque le Pds n'est plus majoritaire dans ce pays. Par conséquent, dit-elle, il faudrait donner au peuple la possibilité de choisir ses vrais représentants au Parlement. Car, à son avis, c'est le peuple qui doit décider de celui qui doit le gouverner. Et, à la lumière des résultats des élections locales, le peuple, selon elle, a rejeté le pouvoir libéral, aussi bien au niveau de l'exécutif que des collectivités locales. 'La majorité des députés et des sénateurs sont des maires qui ont géré leur collectivité de manière très honteuse et ont été sanctionnés négativement dans leur collectivité locale respective', a-t-elle ajouté. Aussi, invite-t-elle, le président Abdoulaye Wade, 'qui a œuvré pour la démocratie dans le pays et qui a beaucoup fait', à rendre le tablier pendant qu'il est encore temps. 'Le moment est venu pour lui (Wade) de se retirer et de tirer sa révérence, dans la dignité', souligne-t-elle. Par ailleurs, revenant sur son refus de se présenter à ces élections locales, Me Touré, affirme qu'elle est foncièrement contre le cumul des mandats. Et cela, Mamadou Lamine Diallo, secrétaire général du mouvement Tekki l'a toujours répété.

**Charles Gaïky DIENE**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/326/1/Apres-la-defaite-de-la-coalition-Sopi--Me-Ndeye-Fatou-Toure-pour-la-demission-de-Wade-et-la-tenue-delections-presidentielle-et-legislatives-anticipees/Page1.html>, consulté le 10 février 2018.

**Texte 10**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 31/03/2009, « Modou Diagne Fada : "Toutes les structures de base du Pds sont en lambeaux". », Babacar MBODJ.

**§1. Si la coalition Sopi a connu la déroute dans les grandes villes, ce n'est pas la faute de la Commission de supervision des investitures mise à l'index par nombre de responsables libéraux. Modou Diagne Fada qui en est membre, est formel là-dessus. Pour lui, sa coalition a été victime de l'état des structures de base du Pds qui sont presque en lambeaux.**



§2. ‘Je me félicite que, malgré tout ce qu’on a dit, la coalition Sopi 2009 et son leader, le président Abdoulaye Wade, soient restés majoritaires au Sénégal. Pour preuve, nous avons remporté pour ces élections locales onze régions sur quatorze. Nous n'avons perdu que les régions de Kaolack, Dakar et Fatick. Nous avons aussi gagné trente départements sur quarante-cinq. Cela veut dire si c'étaient des élections présidentielles, le candidat de la coalition Sopi serait en tête à la proclamation des résultats. Et cette même coalition serait majoritaire à l'Assemblée nationale si c'étaient des élections législatives’. Ces propos sont du député libéral Modou Diagne Fada qui tenait un point de presse dimanche à Darou Mousty, son fief, malgré l'interdiction de toute activité politique dans la deuxième ville du mouridisme. Le vice-président de l'Assemblée nationale a, par ailleurs, invité l'opposition qui crie victoire de faire son mea culpa en reconnaissant la légitimité du président Abdoulaye Wade et la fiabilité du fichier électoral objet de tant contestations de sa part.

§3. Analysant la défaite des libéraux dans certaines localités du pays lors des élections locales du 22 mars 2009, l'enfant de la ville créée par Mame Thierno Birahim Mbacké nie toute responsabilité dans cette déroute des membres de la Commission nationale de supervision des investitures du Pds dont il est partie intégrante. Et de marteler : ‘La Commission nationale de supervision des investitures n'est pas responsable de nos défaites, comme le dénoncent certains responsables qui sont même parfois membres de cette commission. Car nous avons 543 collectivités locales dans le pays et, dans l'écrasante majorité de ces collectivités locales, ce sont les responsables locaux qui ont eux-mêmes procédé aux investitures et la commission n'est pas intervenue. Si elle l'a fait, c'est lorsqu'elle a été amenée à arbitrer dans certaines collectivités locales qui ne dépassent la dizaine. Et partout où elle est intervenue, la coalition a gagné’, affirme-t-il.

§4. En outre, Modou Diagne Fada a balayé d'un revers de main la thèse selon laquelle la descente de Karim Wade dans l'arène politique et le maire Pape Diop sont à l'origine de leur débâcle dans la capitale, Dakar. Pour lui, les raisons des déconvenues de la coalition Sopi sont à chercher ailleurs : ‘Notre difficulté dans le cadre de ces élections a été l'absence de renouvellement des structures de base depuis des décennies. Aussi toutes les structures de base, à savoir les fédérations, les sections et les sous-sections étaient presque en lambeaux’.

§5. Se prononçant sur l'avenir du Parti démocratique sénégalais, le secrétaire général de la section de Darou Mousty prône sa réorganisation : ‘Le Pds mérite d'être réorganisé, d'être structuré, reformaté et réadapté au nouveau contexte politique du pays. S'il veut rester longtemps au pouvoir, il doit devenir plus moderne, plus attrayant, plus efficace et plus massif.’ Et d'y aller de sa potion magique pour rendre au parti au pouvoir son lustre d'antan : ‘Nous devons changer certaines dispositions des statuts et règlements intérieurs du parti pour revoir la structuration verticale tout comme horizontale du Pds. Nous devons également revoir le fonctionnement des organismes internes du parti si nous voulons avoir un parti moderne.’

§6. Abordant les retrouvailles de la grande famille libérale, surtout les cas Idrissa Seck et Macky Sall, l'enfant de Darou Mousty se veut clair : Pour le cas du premier nommé, ‘il a annoncé son retour et le dossier est sur la table du Bureau politique. Et en réunion de bureau, je donnerai mon avis’. Mais pour ce qui est du cas Macky Sall, Modou Diagne Fada est formel : ‘Il ne veut pas retourner au Pds, on ne veut pas de lui.’

§7. Le vice-président de l'Assemblée nationale a vivement dénoncé l'attitude de certains responsables et de chefs religieux qui se disent amis du chef de l'Etat et qui travaillent clandestinement pour la déstabilisation de la coalition Sopi 2009 dans le département de Kébémér.

## **Babacar MBODJ**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/384/1/Modou-Diagne-Fada--Toutes-les-structures-de-base-du-Pds-sont-en-lambeaux-/Page1.html>, consulté le 09 février 2018.

**Texte 11**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 11/03/2009, « Wade veut-il installer Karim au palais ? : Pape Diop maintient le doute. », Ibrahima DIAW.

**§1.** Le secrétaire général du Bloc des centristes ‘gaïndé’ (Bcg), Jean Paul, a récemment estimé que le président Abdoulaye Wade et Pape Diop veulent installer Karim Wade à la présidence de la République. Ce, en passant par les élections locales prévues le 22 mars prochain. Selon le candidat à la mairie de la ville, tel est le scénario dessiné par Abdoulaye Wade et qui est en train d’être déroulé par le président du Sénat et maire sortant de Dakar.

**§2.** Autrement dit, Jean-Paul Dias est convaincu que Karim Wade veut passer par la mairie de Dakar pour devenir président de la République du Sénégal. Et, selon M. Dias, le fils de Wade a, avec lui, son père, mais aussi un Pape Diop qui n’est pas comme Idrissa Seck ou Macky Sall. Donc, un Pape Diop qui peut tout accepter. Une provocation à laquelle le sénateur-maire ne compte pas répondre. ‘Je ne répondrai pas à cette question’, a affirmé le maire de Dakar en réaction à une question relative à cette sortie de son ancien frère de parti le soupçonnant de chauffer le fauteuil de président du Sénat pour Karim Wade. Et comme qui ne dit rien consent...

**Ibrahima DIAW**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/158/1/Wade-veut-il-installer-Karim-au-palais---Pape-Diop-maintient-le-doute/Page1.html>, consulté le 10 février 2018.

**Texte 12**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 17/05/2010, « Reflet: Le mérite de Gadio. », Abdou Rahmane MBENGUE.

**§1.** L’ex-ministre des Affaires étrangères du Sénégal a repoussé les frontières de la réalité politique. Jusqu’à la lisière de la fiction. Sous le ciel bleu terne de l’Alternance, on ne peut plus s’interdire de faire de la météo :

**§2.** L’ex-ministre des Affaires étrangères du Sénégal a repoussé les frontières de la réalité politique. Jusqu’à la lisière de la fiction. Sous le ciel bleu terne de l’Alternance, on ne peut plus s’interdire de faire de la météo : Un Souleymane Ndéné Ndiaye, aujourd’hui Premier ministre, peut demain, se rebeller contre son régime, endosser la tunique de dissident. Dégoûté, il lui sera loisible de créer un mouvement républicain, patriotique - qu’importe le nom -, publier un manifeste, dénoncer ce que tout le monde sait : la gestion familiale du pouvoir, la succession dynastique, les bidouillages constitutionnels...

**§3.** Le mérite de Gadio, c’est d’avoir libéré les imaginaires, déchaîné les esprits les plus allergiques à la rêverie politique... Tenez : un Abdoulaye Diop, par exemple, aujourd’hui tout-puissant ministre d’Etat, ministre des Finances, ferait un bon révolté. Evincé, il pourra critiquer la mal gouvernance libérale, dénoncer le train de vie de Wade, s’indigner du scandale des chantiers de Thiès.

**§4.** Ces scénarios, il y a peu inimaginables pour le commun des Sénégalais, sont désormais inclus dans le champ des réalités possibles. Le plus téméraire analyste n’aurait misé un sou que Gadio cracherait dans la soupe qui l’a nourri. Neuf ans sans piper mot. L’ex-diplomate en chef sait contenir sa colère contre les dérives du pouvoir en place, sa sensibilité pour la misère de ses compatriotes...

**§5.** Gadio, c’est un cas parmi tant d’autres. De nombreux exemples nous ont montré que l’intérêt public devient subitement le souci de nos hommes politiques lorsque leurs propres intérêts sont menacés. Macky Sall a remis en cause la fiabilité du fichier électoral avec lequel il a élu son candidat

en 2007, un certain Me Wade. Après un long flirt avec le pouvoir libéral, le maoïste Savané a subitement reconnu la pertinence des Assises nationales, entreprises par l'opposition. Avant, il a pris la précaution de changer de camp. Un article de presse ne suffirait pas pour débrouiller le fil tordu des intérêts de notre classe dirigeante.

§6. Nos politiques sont ceinture noire en 'tortuosité'. Chez eux, le courage est une matière facultative. A choisir au gré des circonstances. Mais, le néophyte qui ne s'y entend guère en politique, peut garder une chose à l'esprit : tous ces reniements, conversions et retournements tiennent à la logique du pouvoir. Tant qu'ils l'ont, les intrigues, le mensonge, la flatterie ne les gênent pas. Qu'ils le perdent, ils sont prêts à défendre n'importe quelle idée, à laquelle eux-mêmes ne croient pas toujours. Pourvu qu'à l'arrivée, elle leur assure de beaux émoluments et des honneurs. Le jeu politique sénégalais, quand on y regarde de plus près, n'est pas plus compliqué que ça.

**Abdou Rahmane MBENGUE**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/5638/1/Reflet-Le-merite-de-Gadio/Page1.html>, consulté le 07 février 2017

**Texte 13**, *Wal Fadjiiri*, article informatif, 25/03/2009, « Succession de Wade : Idy remis en selle par la défaite de Karim. », Aguibou KANE.

**§1. Ce sur quoi tous s'accordent, aujourd'hui, c'est l'avenir incertain du parti au pouvoir. De quoi demain sera fait au Pds ? Nul ne le sait, sauf, bien entendu, son maître. Par contre, ce que personne n'ignore, c'est le problème qu'a maintenant Me Wade pour se trouver un successeur au sein de sa formation politique. Le dernier scrutin ayant politiquement enterré son fils sur qui il misait, il ne reste à Wade qu'une carte à jouer : son ancien Premier ministre Idrissa Seck qui n'attend que son appel.**

§2. Me Wade devrait avoir, en ce moment, deux soucis majeurs qui perturbent son sommeil. D'abord, il s'agit, pour lui, de réfléchir sur les voies et moyens de se réconcilier avec son peuple qui, dans sa majorité, lui a tourné le dos. Comment faire rêver, de nouveau, les Sénégalais autour de son projet politique ? Voilà, en premier lieu, le difficile exercice auquel le président Wade devrait s'atteler pour espérer reconquérir l'électorat alors que le temps lui est compté. Il ne lui reste, en effet, que trois petites années pour renverser la tendance. Cependant, le souci majeur du secrétaire général national du Pds, c'est comment faire, à partir de la nouvelle donne politique, pour assurer la survie de son parti au-delà de la date fatidique de 2012. Car, parmi les nombreux enseignements qu'on peut tirer du dernier scrutin, figure celui relatif à l'avenir du parti au pouvoir. Maintenant que le poulain sur lequel il avait misé pour assurer sa succession en douceur, tant au niveau de l'Etat que de celui de sa formation politique, a eu, dimanche dernier, un enterrement politique de première classe, Me Wade devra compter sur quelqu'un d'autre. Et c'est à ce niveau qu'il y a problème puisque, dans le parti libéral, il n'y a pas, actuellement, un élément fédérateur capable de tenir la dragée haute à l'opposition dans la perspective des défis futurs. Les hommes et femmes sur lesquels Wade pouvait compter, même s'ils n'ont pas l'étoffe nécessaire, ni le charisme qui sied, ont déçu.

§3. Dans ce registre des responsables politiques libéraux de souche, on peut citer Cheikh Tidiane Sy, Ousmane Ngom, Ousmane Masseck Ndiaye, Abdoulaye Faye, Omar Sarr, Aminata Tall, etc. Excepté Omar Sarr, aucun d'entre ces derniers n'a réussi à donner, au regard des résultats du dernier scrutin, un gage de légitimité sur lequel le patron du Pds pourrait s'appuyer pour justifier une éventuelle passation de témoin. Malheureusement pour Wade, ni le maire de Dagana, ni les autres responsables qui se sont bien illustrés à l'issue des élections du 22 mars 2009, n'a la carure pour diriger le parti libéral. La prairie bleue n'ayant plus de personnage charismatique qui sache gagner, sur qui Abdoulaye Wade

pourra-t-il compter pour reconstruire son parti, aujourd'hui en lambeaux, mais, surtout, pour gagner en 2012 ? Une telle question ne manque pas de pertinence dans la mesure où les alliés de la Cap 21 ont fini de montrer leurs limites. En 2012, il faudra à Me Wade un allié de taille pour espérer triompher. Compte tenu de ce que les élections locales ont révélé, il est quasiment impossible de voir le scénario de février 2007 se reproduire. Et ce sont les jeux d'alliance qui détermineront l'issue du deuxième tour.

§4. Au regard de la configuration politique actuelle, la seule alternative qui s'offre à Wade, c'est la carte Idrissa Seck. Cela relève, d'ailleurs, d'une question de survie. Et un tel retournement de situation ne serait pas nouveau au Sénégal. L'on a encore, en mémoire, le pathétique appel du président Abdou Diouf, dans l'entre-deux tours de la présidentielle de 2000, en direction de Djibo Kâ. L'ex-président du Ps s'était vu obligé de recourir à celui qui lui avait conseillé de partir dans l'intérêt du Sénégal, pour faire face à son redoutable adversaire d'alors. La dernière tentative de retrouvailles entre le président Wade et son ex-Premier ministre entrain dans ce schéma de calcul politique futuriste. En tout cas, il ne tient, présentement, qu'au secrétaire général national du Pds pour finaliser ce projet. De son côté, le futur maire de Thiès s'est toujours montré disposé à retrouver son ancienne famille politique. Mieux, Idrissa Seck disait à qui voulait l'entendre que le Pds constituait l'unique appareil sur lequel il comptait s'appuyer pour réaliser son ambition présidentielle. Et à la prochaine élection présidentielle, si un choix devait s'imposer entre l'opposition et Wade, nul doute que la préférence du président de Rewmi irait à ce dernier. A condition, bien sûr, que cela soit sur la base d'une opération 'gagnant-gagnant'. D'ailleurs, Wade n'aurait pas d'autre choix.

**Aguibou KANE**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/302/1/Succession-de-Wade--Idy-remis-en-selle-par-la-defaite-de-Karim/Page1.html>, consulté le 10 février 2018.

**Texte 14**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 18/07/2011, « Dérives du régime de Wade : Le M23 sensibilise le Premier ministre du Canada.. », Abdou Karim DIARRA

**§1. Ni le fait de devoir payer individuellement 40 dollars (18 000 Fcfa) pour rallier Montréal à la capitale fédérale du Canada Ottawa pour protester contre le recul de la démocratie au Sénégal et déposer un mémorandum au bureau du Premier ministre du Canada Stephen Harper, ni la chaleur du moment n'ont constitué des obstacles pour le Mouvement du 23 juin Canada pour 'dénoncer les nombreuses dérives' du régime d'Abdoulaye Wade.**

§2. Comme un jalon supplémentaire à poser pour maintenir une certaine forme de pression pour contrer 'la dérive monarchique' de Wade, barrer toute volonté du chef de l'Etat à se présenter à l'élection présidentielle de 2012, dénoncer le népotisme ambiant du pouvoir en place, la cherté de la vie au Sénégal, l'absence d'électricité, le Mouvement du 23 juin Canada a encore mobilisé ce vendredi à Ottawa. Le défi était de taille puisqu'il fallait puiser dans la détermination et l'engagement des participants à payer de leur propre poche un bus d'une cinquantaine de places pour rallier pendant deux heures la capitale fédérale Ottawa. L'adhésion à ladite stratégie du Mouvement du 23 juin Canada témoigne d'une certaine volonté de citoyens sénégalais réunis dans le cadre de partis politiques et de la société civile à s'opposer à ce qu'ils assimilent à un recul profond de la démocratie sénégalaise. Accueillis par d'autres Sénégalais vivant à Ottawa, les manifestants ont très vite ameuté les curieux et les travailleurs de la Colline parlementaire, siège des députés canadiens, et des bureaux du Premier ministre du Canada, Stephen Harper. Drapeau du Sénégal en bandoulière, pancartes où on pouvait lire 'Non à la monarchie', 'Le Sénégal en danger', 'Wade est un corrupteur', 'Presse muselée = oppression du peuple', 'Pas de développement sans énergie', 'Servir et non s'en servir', 'pour des élections sans Wade', etc. ils ont marqué une manifestation vibrante autour de la flamme de la Colline parlementaire. La chaleur du moment et les obligations professionnelles n'ont pas été un handicap pour répondre à l'appel du Coordinateur du Mouvement du 23 juin Moussa Diao. Les interpellations de curieux et de passants pour s'enquérir de l'opportunité de la manifestation s'apprécient par les organisateurs comme un succès pour la sensibilisation de l'opinion publique canadienne.

§3. La fin de la manifestation à la Colline parlementaire sera marquée par le dépôt au niveau du bureau du Premier ministre du Canada, Stephen Harper, du mémorandum du Mouvement du 23 juin Canada. Le Premier ministre du Canada a été sensibilisé sur le fait que les Sénégalais, dans leur majorité, ne veulent pas que le président de la République du Sénégal Abdoulaye Wade soit candidat à l'élection présidentielle de février 2012 puisqu'ayant épuisé deux mandats. Stephen Harper a été informé de la volonté du chef de l'Etat de créer les conditions d'une dévolution monarchique du pouvoir en se faisant remplacer par son fils Karim Wade à la tête du pays. Le mémorandum exige du président de la République de créer les conditions de discussions autour du processus électoral avec tous les acteurs. Ce dialogue inévitable devra, cependant, se faire sous la supervision de structures neutres écartant de facto toute implication du ministre de l'Intérieur, partisan et militant, donc disqualifié.

§4. Dénonçant ce qu'ils appellent une gestion familiale du pays par le clan des Wade, les manifestants veulent surtout que le fils n'engage plus des dettes à l'extérieur au nom du Sénégal. Ils exigent aussi l'annulation immédiate de tous les décrets portant découpages administratifs des Collectivités locales à des fins politiciennes et la préservation des finances publiques contre le pillage et répondre à la demande des populations en électricité. Le Mouvement du 23 juin Canada exige aussi la fin des émissions de propagande de la télévision nationale et des articles de presse du quotidien gouvernemental *Le Soleil* pour Wade et sa famille.

**Chez l'ambassadeur Amadou Tidiane Wone :**

§5. De la Colline parlementaire, les manifestants ont arpenté les rues d'Ottawa pour marcher en direction des locaux de l'ambassade du Sénégal, distants de quelques centaines de mètres. Encadrés par la Gendarmerie royale du Canada, les pancartes et le drapeau du Sénégal ont accompagné cette marche jusque devant l'ambassade où encore le Mouvement du 23 juin Canada a entonné des slogans hostiles au régime en place. Tous les maux dont souffrent le Sénégal et les Sénégalais ont été scandés par les manifestants. Après des heures de conciliabules pour étoffer la bruyante manifestation, toute la délégation sera reçue par l'ambassadeur Amadou Tidiane Wone. Ce dernier prendra l'initiative d'accorder à tout un chacun la possibilité de discuter autour des préoccupations du moment. Le doyen Bara Mbengue expliquera que le Mouvement du 23 juin Canada réunit des Sénégalais venant de tous les horizons. Le Mouvement est loin d'être l'apanage des partis politiques, mais il se veut le réceptacle de la prise en compte des problèmes des Sénégalais. Bara Mbengue a évoqué la situation sociale du pays, la non satisfaction de la demande sociale, le non règlement des questions comme les inondations, l'électricité. 'Un décor qui plonge le peuple sénégalais dans une situation intenable. Malgré le fait que nous vivons loin du pays, nous souffrons aussi d'une telle situation', selon Bara Mbengue.

§6. Oumar Sène, Coordonnateur de l'Apr Canada, estime que si dans le passé, ils ont soutenu Wade, aujourd'hui, ils rejettent toutes les récentes initiatives prises par le chef de l'Etat. Les autres intervenants ont surtout insisté pour la non candidature du chef de l'Etat pour 2012 et surtout l'arrêt de toute volonté de dévolution monarchique. S'interdisant d'apprécier les points soulevés dans le fond, l'ambassadeur Wone a promis de transmettre le mémorandum aux autorités compétentes.

**Abdou Karim DIARRA** (Correspondant permanent à Montréal)

**Source :**

<http://www.senegaltribune.com/articles/7205/1/DE9rivesdurE9gimedeWade3ALeM23sensibiliselePremierministreduCanada/Page1.html/print>, consulté le 14 mars 2018.

**Texte 15**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 20/07/2009, « La bataille de Walf n'a pas eu lieu : Tanor Dieng absent, Karim Wade assure le show. », Khady BAKHOUM.

**§1. Il lui a lancé un défi samedi. Il avait 24 heures pour le relever. A l'arrivée, le secrétaire général du Parti socialiste, Tanor Dieng n'a pas fait signe de vie. Le ministre Karim Wade s'est retrouvé seul à devoir assurer le spectacle.**

§2. 'Au nom de la démocratie et au nom du débat qui est quand même un critère important de notre pays, j'invite M. Ousmane Tanor Dieng à venir débattre sur Walf Tv, dimanche à 20 heures. Et on pourra, lui et moi, prendre les Sénégalais à témoin et qui pourront constater si les accusations de M. Tanor Dieng au Comité central du Ps sont fondées ou pas'. C'est en ces termes que Karim Wade avait invité Ousmane Tanor Dieng à un débat contradictoire sur les deux sommets de l'Oci que le Sénégal a eu à organiser (1991 et 2008). Le secrétaire général du Parti socialiste n'ayant pas répondu à l'invite, le président du Conseil de l'ex-Anoci. Karim Wade s'est retrouvé, hier, seul sur le plateau de Walf Tv. L'appel du ministre en charge des Infrastructures au secrétaire général du Ps a été entendu, non pas par Ousmane Tanor Dieng, mais par les militants du Parti démocratique sénégalais et de la Génération du concret. La route du Front de terre était impraticable sur une bonne distance. Les 'amis' du fils du président ont tenu à accompagner leur leader dans l'épreuve à laquelle il voulait se livrer. Arrivé dans les locaux du groupe vers 19 heures 30, Karim Wade est entré en studio 45 minutes plus tard. Sur le plateau, il y avait le président du Conseil d'administration de la défunte Anoci, les deux journalistes de Walf Tv et 'le fauteuil' du numéro 1 du Parti socialiste.

§3. A 20 heures 15, ce qui devrait être le 'Débat Anoci' est tombé à l'eau, 'faute de combattant',

selon le ministre en charge des Infrastructures qui estime que ce geste du patron du Ps est ‘la défaite de la démocratie’. Dans un esprit guerrier, Karim Wade était venu affronter celui qui ‘fait des affirmations graves sur l’Anoci’. Il affirme être venu pour se confondre avec Tanor Dieng, dans un ‘débat factuel’ et non politique. Remettant de manière implicite en cause le leadership de celui qui devait être son vis-à-vis, il indique que, lui, par contre, a fait son devoir de défendre l’Anoci et ceux qui y travaillaient. ‘Je suis devant, je suis un Général et j’attaque’.

§4. Faute d’adversaire, le ministre en charge des Infrastructures, a dirigé l’émission à la place des journalistes présents sur le plateau. Lorsque l’un des animateurs a demandé que le débat se transforme en entretien, en l’absence de Tanor, Karim Wade qui se disait prêt à débattre avec le secrétaire général du Parti socialiste pendant une heure ou plus, a décliné l’offre. Arguant du fait qu’il est venu débattre. Il fallait, donc, attendre son ‘adversaire’ et reprogrammer l’entretien ultérieurement. A 20 heures 30, l’émission est terminée. Le passage de Karim Wade sur Walf Tv a duré 15 minutes.

#### **venu prendre la place de Tanor Dieng : Le maire de Plateau chassé du studio par le staff de Karim Wade**

§5. Le maire de Plateau, Alioune Ndoye, voulait relever le défi lancé au patron de son parti. Mal lui en a pris. Alors que le ministre en charge des Infrastructures était en direct sur Walf Tv, l’édile de Plateau a fait irruption dans le studio. Averti de sa présence dans les locaux du Groupe de Front de Terre, le staff du président de la Génération du concret a voulu prendre les devants. Ainsi, à peine le seuil du studio franchi, Alioune Ndoye est bousculé et expulsé sans ménagement. Le maire de Plateau qui affirme qu’il était venu prendre la place de Tanor Dieng dans le débat soutient que ‘l’interlocuteur de Tanor Dieng, ce n’est pas Karim Wade mais son père’. Ndoye a, cependant, tenu à interpellé le président du groupe Wal Fadjri, Sidy Lamine Niasse pour avoir organisé un tel face-à-face. En réponse, ce dernier a expliqué qu’il a tenté de joindre Tanor Dieng et est passé par ses proches, en l’occurrence sa femme, pour avoir sa confirmation. ‘Il ne m’a pas dit qu’il ne venait pas. Il a gardé le silence, je considère qu’il viendra’, dira Sidy Lamine Niasse. Au même moment, le ministre en charge des Infrastructures dévalait les marches.

#### **Khady BAKHOUM**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/2584/1/La-bataille-de-Walf-na-pas-eu-lieu--Tanor-Dieng-absent-Karim-Wade-assure-le-show/Page1.html>, consulté le 13 février 2018.

**Texte 16, Wal Fadjiri, article informatif, 28/04/2010, « Candidature de Wade pour 2012 : Les inquiétudes du ‘Monsieur Afrique’ de l’Elysée. », Ibrahima ANNE.**

**§1. Le conseiller pour l’Afrique de Nicolas Sarkozy ne voit pas d’un bon œil le projet de Me Wade de briguer un troisième mandat. Cité par site Internet du Républicain lorrain, André Parant dit voir mal le chef de l’Etat sénégalais solliciter un nouveau mandat de sept ans.**

§2. Le ‘Monsieur Afrique’ de l’Elysée n’est pas tout à fait optimiste quant à l’avenir du Sénégal. Selon André Parant, cité par le site Internet du Républicain lorrain, il existe dans ce pays ‘un risque certain d’instabilité’. Pour le conseiller de Nicolas Sarkozy, ‘il paraît évident que le président Wade ne pourra pas se représenter : il a 84 ans, voire même 85 ou 86. On le voit mal solliciter un nouveau mandat de sept ans !’. L’ancien ambassadeur de France au Sénégal croit déceler derrière la volonté de Me Wade de se représenter un projet de succession monarchique non avoué. Un projet qui ‘a pour projet de favoriser l’accession de son fils à sa succession’. Or, selon André Parant, Karim Wade ‘a une mauvaise image auprès de l’opinion’ dans un pays où ‘il y a une véritable vie démocratique’. Le conseiller pour l’Afrique de Nicolas Sarkozy de prophétiser : ‘La lutte pour la succession va être extrêmement vive et susciter des tensions. Tout ça risque de ne pas être très simple dans un contexte

social extrêmement difficile'. Et de jouer les Cassandres : 'Il y a un risque d'explosion sociale, et donc politique, extrêmement élevé. Les deux années à venir vont être cruciales pour le Sénégal'.

§3. Ces propos tenus par un responsable de premier plan de la politique africaine de la France rappellent les télégrammes confidentiels de Jean-Christophe Ruffin de décembre 2008, repris par le Canard enchaîné. Dans un article intitulé 'Le président du Sénégal sous perfusion élyséenne', et dans lequel il demandait que l'aide financière de la France soit conditionnée, Ruffin avait expliqué les raisons pour lesquelles il déconseillait une aide française massive non assortie d'exigences très fermes et 'l'ouverture d'un vrai dialogue avec l'opposition' sénégalaise.

§4. Le diplomate français ne s'était pas limité à poser des conditionnalités dans ses télégrammes confidentiels. Il avait fait le procès de l'action économique des autorités sénégalaises. 'Aux mauvaises décisions économiques s'ajoute un mystère sur la destination des fonds', selon l'ambassadeur. Qui ajoutait : 'Venir en aide au Sénégal sans lui demander de réformer profondément son système politique, reviendrait à fournir à un toxicomane la dose qu'il demande, mais le conduit un peu plus sûrement vers sa fin'.

§5. Même les voyages ainsi que les projets du chef de l'Etat n'avaient pas échappé à la critique. 'Le président multiplie des voyages planétaires et lance des projets somptuaires telle que la statue géante construite actuellement par les Nord-Coréens, dans un inimitable style Kim-II-Sung, pour la somme de 14 milliards de francs Cfa', écrivait le Canard.

§6. Cette sortie peu diplomatique du pensionnaire de l'Académie française avait obligé les autorités sénégalaises à demander son rappel. Une information vite démentie par le Quai d'Orsay et le ministère sénégalais des Affaires étrangères. Qu'advient-il des commentaires peu amènes du 'Monsieur Afrique' de l'Elysée.

#### **Ibrahima ANNE**

Source : <http://www.senegaltribune.com/articles/5509/1/Candidature-de-Wade-pour-2012--Les-inquietudes-du-Monsieur-Afrique-de-lElysee/Page1.htm>, consulté le 07 février 2018

**Texte 17**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 17/03/2009, « Aux cris de 'Fi njo ko mom' : Karim Wade fait son show aux Parcelles assainies. », Georges Nesta DIOP.

§1. **Contrairement à son père qui a vu rouge hier dans la région de Fatick et dans le département de Mbour parce que accueilli par des foulards rouges et autres jets de pierres, Karim Wade peut se targuer d'avoir réussi la plus grande mobilisation depuis le début de sa campagne électorale. Avec à la clé les soldats du 'général' Serigne Modou Kara Mbacké mis à sa disposition.**

§2. Le leader de la Génération du concret ressemblait, hier, à en général d'armée en territoire conquis. C'est lui-même qui le dit d'ailleurs en scandant du haut de sa voiture 'fi gno ko mom, fi gno ko mom'. Habillé d'un pull, blue-jean et casquette renversée, Karim Wade s'est livré hier à un véritable show à travers les rues de Parcelles assainies, devant une foule immense qui n'avait que d'yeux pour le leader de la Génération du concret.

§3. Arrivé très tard, vers 20 h au croisement 22, Karim Wade fera d'abord un crochet chez Sokhna Binta Mbacké, fille de Serigne Massamba Backé où il a été accueilli par le fils de son hôte Abdou Wahab Gaye et les soldats du 'général' Serigne Modou Kara préposés à sa sécurité. Une visite de courtoisie qui n'a duré que quelques secondes. Puis, le leader de la Génération du concret se rendra au quartier du maire sortant des Parcelles assainies Moussa Sy. Ici, Karim Wade poursuivra son show avec sa chanson préférée du jour. 'Fi Gno ko mom !'. Mais le 'concretiste' en chef ne fera pas de déclarations ni de promesses à la hauteur de l'accueil qui lui a été réservé. Tout simplement se contentera-t-il de déclarer que 'je veux vous dire une seule chose. Je veux vous dire que les Parcelles assainies ont une fois de plus battu les records de la mobilisation. Je voudrais surtout vous dire la place



que les Parcelles assainies occupent dans le cœur du président Wade. C'est pourquoi je vous invite à participer aux fora qui ont démarré ce matin et j'attends avec impatience les conclusions des Parcelles assainies'.

§4. La grande mobilisation d'hier a même fait dire au maire sortant des Parcelles assainies que la victoire de la coalition Sopi 2009 dans son fief est assurée.

**Georges Nesta DIOP**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/223/1/Aux-cris-de-Fi-njo-ko-mom--Karim-Wade-fait-son-show-aux-Parcelles-assainies/Page1.html>, consulté le 10 février 2018

**Texte 18**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 9/03/2009, « Une semaine après le début de la campagne : Karim Wade introuvable. », Aguibou KANE.

**§1. Wanted ! Une telle réclame pourrait bien être placardée sur les tableaux géants des grandes avenues de Dakar. Une capitale pour la direction de laquelle Karim Wade est pourtant candidat sans que personne ne le voie aller au charbon.**

§2. Hier, on a bouclé une semaine de campagne. Une semaine pendant laquelle, la plupart des candidats ont, peu ou prou, organisé des manifestations ou participé à des rassemblements publics. Mais, jusque-là, une curiosité demeure : Karim Wade, bien que candidat au Conseil municipal de Dakar, demeure introuvable sur la place de Dakar. Candidat à la succession de Pape Diop à la tête de la mairie, il devrait, à ce titre, se mêler à la danse en battant campagne comme ses camarades de coalition engagés dans la compétition électorale. Pourquoi, alors, ce retrait subit de Karim ? Lui est-il arrivé quelque chose lui empêchant d'aller à la pêche aux électeurs? Ou, est-ce par stratégie qui consisterait à éviter à faire découvrir ses limites et mettre les Sénégalais dans le doute jusqu'au 'jour-J', qu'il agit ainsi ? Nos investigations n'ont guère permis d'en savoir grand-chose mais en se mettant en retrait de la campagne électorale, Karim Wade pose un acte politique sans précédent. En effet, jamais, dans l'histoire politique de notre pays, on n'a vu un citoyen se faire élire à un quelconque poste sans, au préalable, aller à la rencontre des populations pour soumettre à leur appréciation son projet de société. Pour certains de ses adversaires politiques, c'est par peur de mettre à nu ses limites politiques qu'il a adopté une telle attitude.

§3. 'Il n'a aucun projet de société, n'a rien à proposer aux Sénégalais et ne sait rien en matière de gouvernance locale, c'est pourquoi, il ne descendra pas sur le terrain politique pour battre campagne', explique la Présidente nationale des femmes du Parti socialiste qui se fait menaçante en laissant entendre : 'De toute façon, nous l'attendons de pieds ferme.' De l'avis d'un observateur politique qui a préféré garder l'anonymat, l'absence de Karim Wade de la campagne peut être liée à un problème culturel d'adaptation à des formes de violence verbale auxquelles celui-là n'est pas habitué. 'S'il bat campagne, il s'expose. Or, il n'est pas préparé à cela', confie notre interlocuteur. Au contraire de ce qu'il pense y gagner, soutient ce dernier, les élections locales risquent d'être le lieu de liquidation politique du Président du conseil de surveillance de l'Anoci. Une chose est, en tout cas, sûre. Si le fils du président de la République reste absent de la scène politique durant toute la campagne et qu'à l'issue du prochain scrutin, sa liste passait, les Dakarois auraient pris sur eux de faire un saut dans l'inconnu. Autrement dit, ces derniers auraient choisi de porter leur préférence sur quelqu'un qui n'a jamais décliné son programme de gouvernance. Cela est d'autant plus grave qu'il est prêté au patron de l'Anoci, l'ambition de diriger la mairie de Dakar et le fait de ne pas le positionner à la première place de la liste Coalition Sopi 2009, n'est, pour beaucoup de gens, que pure diversion.

§4. Mais ce qui est le plus gênant dans ce mutisme de Karim Wade, et qui serait certainement une arme politique dont ses pourfendeurs useraient volontiers contre lui, c'est que cela renforce l'image que renvoie Wade-fils à l'opinion et qui est que ce dernier n'est capable de rien faire par lui-même. Tout lui est, chaque fois, servi sur un plateau d'argent sans aucun effort de sa part. En effet, selon nombre de Sénégalais, contrairement à ce que soutiennent les partisans de l'ex-agent de Barclay Bank, ce dernier n'a aucun mérite. Et les arguments qu'avancent ceux-là, c'est qu'autant pour l'Agence nationale pour l'Organisation de la conférence islamique dont il est toujours le patron que pour toutes les structures par où passent les gros investissements en faveur du Sénégal et dans lesquelles son nom est souvent cité, c'est l'Etat le premier acteur. 'Laissé à lui seul et sans l'appui de l'Etat, Karim n'aurait rien fait' et ne se serait certainement pas prévalu leader de la Génération du concret.

§5. Du côté politique, aussi, l'on est à s'interroger sur les compétences réelles du fils de Wade-président. Son aura acquise jusque-là relève moins d'actes majeurs qu'il a eu à poser dans ce sens et qui auront convaincu ses concitoyens que d'un excès de zèle de ses sbires. Ces derniers, préposés à la tâche de faire le marketing du produit 'Karim', s'en donnent à cœur joie en tentant, par tous les moyens, à faire croire aux Sénégalais que leur mentor est le meilleur président qu'ils pourraient avoir lorsque son père aura libéré le fauteuil présidentiel. Ce travail de promotion a été facilité par le père, lui-même. Me Wade a tellement mis son fils au-devant de la scène, vanté les mérites de celui-là que le reste devenait facile pour les partisans du célèbre candidat au Conseil municipal de Dakar.

§6. Et le dernier acte, et non certainement l'ultime, acte posé par le président de la République, c'est d'amener son fils auprès du Khalife général des Mourides pour que ce dernier prie pour lui. A quel dessein ? Allez savoir ! Avec la présente campagne, l'occasion était belle pour qu'enfin Karim Wade se dévoilât au public et coupât court aux nombreuses supputations à son propos. Hélas, il a décidé de prêter encore le flanc à ses adversaires. Il attendra, comme à l'accoutumée, que ses sbires balisent le terrain, fassent le travail nécessaire pour en récolter les fruits. Sans coup férir. A ce niveau, le maire de Dakar sortant est en train de s'acquitter merveilleusement de son job et de mettre en œuvre son engagement, celui d'aider le fils du président à atteindre le sommet.

**Aguibou KANE**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/135/1/Une-semaine-apres-le-debut-de-la-campagne--Karim-Wade-introuvable-/Page1.html>, consulté le 10 février 2018

**Texte 19**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 24/12/2009, « Génération du concret : Karim veut mettre de l'ordre dans les rangs. », Charles Gaïky DIENE.

**§1. Convaincu que la Génération du concret regorge d'opportunistes, Karim Wade, le fondateur du mouvement a décidé d'une reprise en main du mouvement. En recevant hier des cadres de cette structure, il a annoncé sa volonté de reprendre le contrôle de sa structure.**

§2. Karim Wade, le fondateur de la Génération du concret et tout puissant ministre d'Etat, ministre des Infrastructures, de l'Aménagement du territoire et de la Coopération internationale, est maintenant convaincu que parmi ses nombreux laudateurs et thuriféraires, beaucoup ne croient pas en lui. Il est maintenant conscient que dans la faune qui l'entoure, certains ne sont mus que par leurs intérêts personnels. Il a fait la confession hier, en recevant des cadres de la Génération du concret à son ministère. 'Il y a, parmi la Génération du concret, des gens de bien, des gens qui travaillent, mais il y a aussi des opportunistes', a affirmé Karim Wade. Et d'ajouter, avec un semblant de résignation : 'C'est comme cela dans tous les mouvements et associations'. Aussi, pour connaître ses vrais militants, ceux qui lui sont fidèles, il a décidé de se débarrasser de ces opportunistes, en reprenant en main son mouvement. 'J'ai l'intention de reprendre en main la Génération du concret. Je vais reprendre le contrôle du mouvement sans intermédiaire aucun', a-t-il ajouté, déclenchant les



dire que je ne serai pas candidat’, poursuit-il avant d’ajouter sur un ton railleur : ‘la vérité est que ceux qui sont en face, n’ont pas de candidat pour m’affronter. Ils ne veulent pas que j’entre dans l’arène, mais c’est peine perdue. J’y serai s’il plaît à Dieu’. Et comme pour narguer l’opposition, il pose une interrogation reprise comme un refrain : ‘Qui a peur des élections ?’. Ses militants répondent : ‘L’opposition !’.

§4. Me Wade sans doute revigoré par ses militants, défie tous ceux qui demandent le retrait de sa candidature. ‘Si l’opposition est pressée et croit qu’elle est majoritaire dans ce pays, je peux organiser une élection présidentielle anticipée. La constitution me donne le pouvoir d’organiser une élection entre un délai de 40 jours au minimum et 60 jours maximum’, menace Me Wade sous les applaudissements des libéraux. ‘Ceux qui veulent le pouvoir tout de suite doivent y trouver leur compte. En tous cas, je suis à l’écoute’.

§5. Ces menaces faites, Wade promet par ailleurs de respecter le verdict des urnes au soir du 26 février. ‘Si à l’issue d’une élection le peuple décide de confier le pouvoir à quelqu’un d’autre, je féliciterai le vainqueur. Mais je crois que le vainqueur ne sera personne d’autre que moi.’

§6. Comme pour démentir le projet de dévolution monarchique, Me Wade martèle qu’il n’a jamais ‘envisagé un autre mode de dévolution du pouvoir en dehors des urnes. J’exclus totalement de mes préoccupations la dévolution monarchique. C’est tout simplement de la médisance.’

§7. Profitant toujours de l’occasion, le chef de l’Etat suggère à l’opposition de protester contre le découpage administratif ‘en usant des voies de recours qui existent et non en essayant de se rendre justice soi-même.’ Wade promet de rencontrer les missions diplomatiques pour leur ‘prouver que le découpage n’a aucune incidence sur le processus électoral.’

§8. Au sujet du dialogue politique, le chef de l’Etat souligne qu’il est prêt à dialoguer sur tous les sujets, ‘pourvu que cela soit dans le cadre républicain’. Il se dit même prêt à associer l’opposition dans l’exercice du pouvoir. ‘Mais ce n’est pas une obligation’, s’empresse-t-il de préciser.

**Georges Nesta DIOP**

**Source :** [http://www.seneweb.com/news/Politique/pour-defier-l-rsquo-opposition-et-le-peuple-wade-menace-d-rsquo-organiser-des-elections-dans-40-jours\\_n\\_48113.html](http://www.seneweb.com/news/Politique/pour-defier-l-rsquo-opposition-et-le-peuple-wade-menace-d-rsquo-organiser-des-elections-dans-40-jours_n_48113.html), consulté le 05 février 2018

**Texte 21**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 23/03/2009, « ... et donnent une claque monumentale à Karim Wade », Aguibou KANE

**§1. De tous les résultats jusque-là connus des élections d'hier, ce sont ceux de Dakar qui ont le plus retenu l'attention des Sénégalais. Et ce n'est pas risqué de dire, qu'au regard des tendances qui se dégagent, la capitale sénégalaise est en train de basculer dans le camp de l'opposition dite significative.**

§2. Mais le principal enseignement qu'on peut en tirer est que la mairie va échapper au contrôle de Karim Wade à qui on a prêté l'intention d'en faire un tremplin pour succéder à son père, à la présidence de la République. Même dans son bureau de vote, au niveau de Point E, Wade-fils n'a pu faire la différence et les suffrages de ses concitoyens, dans ce quartier, ont été favorables à Benno Siggil Senegaal.

§3. En mettant, ainsi, fin à la gestion libérale de la mairie de Dakar, vieille de sept ans, les Dakarois lancent un signal fort au président Wade dont l'ambition de se faire succéder par son fils n'était plus un secret de polichinelle.

§4. Après avoir, donc, pris activement part à ces élections locales, en y mettant beaucoup de moyens, Karim Wade va certainement tirer toutes les conséquences de cette déroute de la Coalition Sopi 2009, mais également de la Génération du concret. En effet, de tous les ténors de ce mouvement en compétition pour ces locales, seuls Abdoulaye Baldé (à Ziguinchor), Mamadou Lamine Keita (à Bignona) et Abdoulaye Racine Kane (dans la nouvelle commune de Galoya, département de Podor) ont pu gagner dans leurs localités respectives.

§5. A présent, nombre d'interrogations s'imposent. Après cette claque monumentale qui sonne comme un désaveu pour le président de l'Anoci qui a battu campagne à travers une partie du Sénégal, Karim Wade va-t-il continuer à ambitionner de succéder à son père ? En tout cas, la réponse des électeurs a été sans équivoque : Ils n'en veulent pas comme maire de Dakar, ni comme maire d'arrondissement de Point E, encore moins comme le futur président de la République.

**Aguibou KANE**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/282/1/-et-donnent-une-claque-monumentale-a-Karim-Wade/Page1.html>, consulté le 10 février 2018

**Texte 22**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 03/6/2009, « Candidat à la mairie de Dakar : Jean Paul Dias appelle les Dakarois à barrer la route à Karim Wade », Georges Nesta DIOP

**§1. Voter la Coalition Sopi, 2009, c'est aider Karim Wade à se positionner comme président de la République. Voilà ce que Jean Paul Dias et ses camarades 'Gaïndés' veulent faire comprendre aux Sénégalais. C'est pourquoi, la tête de liste des 'citoyens Gaïndé' appelle les Dakarois à respecter la volonté de tous les Sénégalais en votant contre la coalition Sopi 2009 pour barrer la route à Karim Wade.**

**§2.** Le leader du Bcg, par ailleurs candidat à la mairie de Dakar fera tout son possible pour que la Coalition Sopi 2009 ne triomphe pas à Dakar au soir du 22 mars prochain. La raison est toute simple. Au-delà de sa candidature au poste de maire de la ville de Dakar, Jean Paul Dias veut ainsi barrer la route à l'accession de Karim Wade à la magistrature suprême par une voie détournée. 'Il est aujourd'hui clair qu'une stratégie a été élaborée pour faire de Karim Wade le successeur de son père à la tête de l'Etat'. Et la stratégie consistera, selon le leader du Bcg, 'à faire de Karim le maire de Dakar en cas de victoire de la coalition Sopi 2009. Karim prendra ensuite la présidence du Sénat (sic). Ainsi, au bout de quelques mois, son père va quitter le pouvoir pour lui céder le fauteuil. Karim Wade va donc organiser des élections au bout de 90 jours et il va les voler pour les remporter. Voilà le scénario que les Dakarois doivent refuser', martèle Jean Paul Dias. Puis d'ajouter : 'Il faut que les Dakarois sachent que voter pour la coalition Sopi 2009, c'est trahir tous les Sénégalais, car c'est une manière d'aider Karim Wade à se positionner comme président de la République.

**§3.** Ce qui est inacceptable. Karim Wade qui ne parle pas la langue des Dakarois ne peut pas prétendre être le maire des dakarois.'Le leader de la liste 'citoyens-Gaïndé' est d'ailleurs convaincu que les Dakarois vont 'balayer' la coalition Sopi 2009.Candidat à la mairie de Dakar, Jean Paul Dias nourrit beaucoup d'ambitions pour sa ville. Même s'il annonce d'emblée qu'il ne fera pas de promesses. 'Je prends des engagements qui seront respectés si les Dakarois votent en faveur de notre liste', précise-t-il.

**§4.** Entre autres engagements, le Centriste en chef souhaite refaire de Dakar 'une ville moderne'. Ce qui, selon lui, 'passe essentiellement par la sécurité, une propreté et un environnement dignes de vous, des infrastructures de santé améliorées, une vie culturelle et sportive populaire, une mobilité urbaine améliorée, un état-civil accessible. Et ce n'est qu'un minimum'.Jean Paul Dias qui propose un 'nouveau pacte de confiance' aux habitants, signale que depuis plusieurs années, mais avec une aggravation à partir de 2002, la ville-capitale du Sénégal sombre dans le style bidonville, dans l'anarchie, la désorganisation, la cantinisation, la ruralisation. 'Tous ces maux engendrent et accentuent des dysfonctionnements tels que l'insécurité, l'insalubrité et le désœuvrement culturel des habitants'. La tête de liste des 'citoyens gaïndé' a également pris l'engagement ferme de ne pas faire le cumul de fonctions comme l'actuel maire de Dakar. ' Si je suis élu maire de Dakar, je n'accepterai aucune autre fonction susceptible de me disperser '. A la question de savoir pourquoi il ne va pas aux élections dans une coalition, Jean Paul Dias se veut catégorique : 'la vocation d'un parti, c'est d'aller aux élections. Ce n'est pas d'aller en coalition. Et si j'étais ministre de l'Intérieur j'aurais dissout tout parti qui n'oserait pas se présenter seul aux élections '.

**Georges Nesta DIOP**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/123/1/Candidat-a-la-mairie-de-Dakar--Jean-Paul-Dias-appelle-les-Dakarois-a-barrer-la-route-a-Karim-Wade-/Page1.html>, consulté le 10 février 2018

**Texte 23**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 13/07/2010, « ‘Le pouvoir s’hérite pas, il se mérite’ : la rime de Karim pour étouffer la rumeur. », Yakhya MASSALY.

**§1. Tout comme son père l’avait fait pour déclarer sa candidature pour 2012, c’est à un média américain que Karim Wade a confié qu’il n’est pas dans ses intentions de profiter d’une dévolution monarchique pour accéder au pouvoir. Ce qui reste à être prouvé.**

‘Il n’est pas dans l’intention du président de la République, Me Abdoulaye Wade, ni dans mon intention de procéder à une dévolution monarchique du pouvoir’, a déclaré Karim Wade dans un entretien accordé à une télévision américaine, rapporte l’Aps. La raison en est toute simple, d’après le fils d’Abdoulaye Wade : ‘Le pouvoir ne s’hérite pas, il se mérite.’ Le ministre d’Etat ne s’arrête pas là. Ceux qui, souligne-t-il, ‘évoquent cette tentative de dévolution monarchique du pouvoir et font des accusations ignorent tout de l’histoire du Sénégal’. ‘La faculté de désigner le successeur du président Wade, le moment venu, sera dévolue au peuple sénégalais’, dit-il. C’est pourquoi, poursuit le ministre en charge des Infrastructures, ‘toute personne qui veut accéder à la magistrature suprême doit sillonner le pays pour présenter son projet et sa vision du Sénégal et les Sénégalais, en toute liberté et de manière transparente, décideront oui ou non de lui faire confiance’.

**§2.** Pour le patron de la Génération du concret, ‘la démocratie est un combat de tous les jours’. Et ‘dans ce domaine de la démocratie comme dans d’autres secteurs de la vie, rien n’est acquis définitivement’.

**§3.** Tout comme Abdoulaye Wade l’avait fait pour lui, Karim a saisi l’occasion pour vanter les mérites de son père. Le président de la République du Sénégal, lance-t-il, ‘a conféré aux Sénégalais de nombreux droits, notamment aux femmes avec l’avènement de la parité’. Des avancées démocratiques qui, aux yeux du fils, ‘font que, aujourd’hui, les Sénégalais sont plus exigeants que par le passé et nous, de la nouvelle génération, devons être à la hauteur de ces exigences démocratiques’.

**§4.** Depuis quelque temps, Me Wade est accusé, de manière récurrente, de vouloir organiser une dévolution monarchique du pouvoir au profit de son fils. La dernière critique en date émane du désormais ex-ambassadeur de France à Dakar, Jean-Christophe Ruffin. Invité, il y a une dizaine de jours, par nos confrères de la Rfm, l’académicien y était allé de ses commentaires. ‘Wade ne peut pas user de moyens illégaux pour se faire succéder par son fils. Karim Wade a le droit de se présenter aux élections, mais il ne doit pas bénéficier de l’appui de son père. Tous les candidats doivent être au même pied’, avait-il déclaré. Avant lui, le ‘Monsieur Afrique’ de l’Elysée, André Parant avait versé dans le même registre.

## **REFLET**

### **Les faits sont têtus**

**§5.** Cette sortie médiatique de Karim Wade suffit-elle à clore le débat sur le projet de monarchisation que l’on prête à son père ? En tout cas, force est de constater que depuis l’accession du père à la magistrature suprême en 2000, le fils ne cesse de gravir des échelons. De simple conseiller de son père en 2001, Karim Wade est passé au ‘grade’ de ministre d’Etat, ministre de la Coopération internationale, de l’Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures en 2009. Un ministère pas comme les autres. De par sa taille et de par son budget. De quoi faire claquer les langues au sein même de la mouvance présidentielle.

**§6.** Autre constat non moins important : la nomination du fils du chef de l’Etat à ce super-ministère est intervenue au sortir des élections locales de 2009 à l’issue desquelles Karim Wade, le Pds et la

Génération du concret avaient subi une sévère raclée. Pour une première descente sur le terrain politique - un vendredi 13 mars 2009 au Marché Sandaga - les élections locales étaient un test grandeur nature pour Karim Wade. A l'arrivée, le fils du président sera battu à plate couture jusque dans son propre bureau de vote. Alors, s'interrogeaient les observateurs de la scène politique, sur quelle base, le fils du président a-t-il été nommé ministre ?

§7. Bien avant, Abdoulaye Wade avait choisi son fils pour gérer l'Organisation de la Conférence islamique (Oci) tenue en 2008 à Dakar. Une manière selon l'opposition de le 'mettre sur orbite'. Il s'agit là, entre autres éléments, de faits qui sont têtus et qui semblent convaincre beaucoup d'observateurs de la volonté du père de se faire remplacer par le fils.

## **Yakhya MASSALY**

### **Source :**

[http://www.walf-groupe.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=278:lle-pouvoir-ne-sherite-pas-il-se-meriter--la-rime-de-karim-pour-etouffer-la-rumeur-&catid=54:politique&Itemid=76](http://www.walf-groupe.com/index.php?option=com_content&view=article&id=278:lle-pouvoir-ne-sherite-pas-il-se-meriter--la-rime-de-karim-pour-etouffer-la-rumeur-&catid=54:politique&Itemid=76), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 24**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 21/06/2011, « Contre la modification de la constitution : Jean Paul Dias suggère des mesures draconiennes pour faire reculer Wade », Georges Nesta DIOP

**§1. Pour forcer le pouvoir à abandonner son projet de loi instituant le ticket à la présidentielle, Jean Paul Dias invite les Sénégalais à s'inspirer des citoyens Tunisiens, Syriens, Egyptiens, Yéménites etc... Le Bcg suggère donc au peuple sénégalais de se dresser physiquement et concrètement contre ce qu'il appelle une forfaiture.**

§2. Face au nouveau projet de modification de la Constitution en vue de la mise en place d'un 'ticket' pour l'élection présidentielle (président/vice-président) et 'la suppression de fait' du 2e tour, le Bcg 'interpelle le peuple sénégalais tout entier, toutes composantes confondues'. Pour le parti de Jean Paul Dias qui se désole de la passivité du peuple sénégalais, 's'il (le peuple sénégalais, Ndlr) refuse de s'inspirer de l'exemple des citoyens tunisiens, syriens, égyptiens, yéménites, etc., c'est qu'il se positionne en situation démocratique inférieure à ces peuples-là ; alors sera inutile toute compétition pour l'élection présidentielle tandis que la dévolution monarchique du pouvoir sera concrètement et définitivement assurée.'

§3. Dans cette bataille contre le projet de loi de Me Wade, le Bcg écarte ce qu'il appelle 'les plaintes médiatiques ou à l'international, le juridisme des débats, le recours aux religieux ou aux ambassades, les marches et sit-in inutiles, les réunions stériles de salons, les pétitions etc.. ' De même il rejette les déclarations tendant à affirmer que Wade peut tout manigancer mais que, au final, il sera battu. 'Cela est faux. Si la modification de Wade passe et est appliquée, c'est le Sénégal qui aura été battu'.

§4. Ne pouvant pas agir tout seul dans ce dossier, le Bcg se dit toutefois, prêt à s'associer à tous ceux qui sont décidés à se dresser 'concrètement et physiquement contre cette forfaiture, ce coup d'Etat, cette manœuvre antidémocratique de Wade et de sa clique'.



§5. Les premiers concernés par cet appel à la révolte du Bcg sont les candidats auto-déclarés à l'élection présidentielle, les candidats potentiels et virtuels. 'De même, la Société Civile qui tient là l'occasion de s'illustrer dans le combat démocratique effectif, enfin ceux qui disent composer l'Opposition significative du Sénégal'.

§6. Sans que la liste d'actions, ci-dessous ne soit exhaustive, le Bcg suggère, d'urgence, 'd'empêcher le vote de la loi constitutionnelle soit par la persuasion des députés invités à ne pas se déplacer soit physiquement à travers une stratégie adaptée ; d'occuper quotidiennement la Place de l'Indépendance, cœur de Dakar à travers une approche méthodique apte à bloquer l'activité économique de la capitale ; d'empêcher ce Wade incompetent et incapable de gouverner. Tout ceci jusqu'au retrait du projet incriminé. Si le peuple veut demeurer souverain, il n'y a pas d'autre solution'.

### **La Cour suprême responsable**

§7. Par ailleurs, dans l'affaire de Sangalkam et des découpages administratifs en général, le Bcg tient le peuple sénégalais pour 'principal responsable car, par sa passivité, il a laissé Wade et son régime se vautrer dans l'oppression, le viol du suffrage universel et la dictature', selon toujours le parti de Dias. L'autre qui risque d'être tenue pour responsable, c'est la chambre administrative de la Cour suprême. En effet, explique-t-il, 'le Conseil rural de Sangalkam avait engagé un recours pour excès de pouvoir en demandant, à partir d'arguments juridiques bétonnés, le sursis à exécution du décret (suspension de l'application du décret en attendant que la Cour se prononce sur le fond). Elle (la Chambre administrative, Ndlr) n'a rien fait. Résultat : mort d'homme, blessés, veuve et orphelins'.

§8. A leur tour, ajoute le Bcg, s'appuyant sur d'autres arguments juridiques très pertinents, des conseillers régionaux de Dakar ont pris leurs responsabilités pour saisir la même Cour suprême sur le même sujet en demandant aussi le sursis à exécution. 'Deux semaines plus tard, aucune décision n'est intervenue. Ce traînage de pieds est intolérable'.

§9. Le Bcg incite la Cour suprême à se ressaisir d'urgence et à déclarer le sursis à exécution qui est tout à fait fondé, d'autant que la population continue, courageusement, à s'opposer, prouvant ainsi qu'elle n'a jamais donné son accord pour ce découpage. 'A défaut, la Chambre administrative de la Cour suprême sera, elle aussi, tenue pour co-responsable de tout débordement car c'est au nom du Peuple sénégalais qu'elle dit le droit, pas au nom d'Abdoulaye Wade et son gouvernement', soulignent Jean Paul Dias et ses camarades de parti.

**Georges Nesta DIOP**

**Source:** [http://www.rewmi.com/contre-la-modification-de-la-constitution-jean-paul-dias-suggere-des-mesures-draconiennes-pour-faire-reculer-wade\\_a42071.html](http://www.rewmi.com/contre-la-modification-de-la-constitution-jean-paul-dias-suggere-des-mesures-draconiennes-pour-faire-reculer-wade_a42071.html), Consulté le 22 décembre 2017

**Texte 25**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 6/05/2009, « Gouvernement de Souleymane Ndéné Ndiaye : Les vaincus reviennent en force. », Yakhya MASSALY.

**§1. Les uns après les autres, les ministres défénestrés reviennent dans le gouvernement. Une situation qui contredit la promesse de Wade qui voulait que qui perd dans sa localité perd son poste.**

§2. Tous ceux qui perdent les élections dans les localités seront chassés du gouvernement. C'est, en substance, ce qu'avait déclaré le président de la République. A partir de cet instant, la cause était entendue et chacun des responsables libéraux devait mettre tous les atouts de son côté pour remporter le scrutin dans sa localité. Mais, à l'arrivée, beaucoup de ministres et responsables de premier rang de la formation libérale ont mordu la poussière face à une opposition qui avait réussi à vaincre les démons de la division pour lutter ensemble, gagner ensemble et gérer ensemble. Fidèle à sa promesse, Me Wade sortira le glaive pour, le 2 mai dernier, couper la tête de tous ceux qui avaient perdu leur localité. Il s'agit, dans le désordre, de Ousmane Masseck Ndiaye, directeur des structures du Pds et à qui il est imputé la responsabilité des mauvaises investitures qui, croit-on fermement au Pds, ont été à l'origine de la cascade de votes-sanction enregistrés par la Coalition Sopi. Dans la même logique de sanctionner les vaincus, Abdoulaye Faye, administrateur général du Pds et candidat malheureux à la mairie de Dieuppeul-Derklé passe à la trappe. Il en est de même de Mame Birame Diouf dont la région, Fatick, est tombée entre les mains de l'Apr-Yaakar de Macky Sall. Cette même logique épargne, pourtant, Karim Wade, vaincu dans son bureau du centre de vote du Point E. Comme s'il n'était pas concerné par la même discipline, le fils du président de la République déménage de l'immeuble Tamaro pour occuper l'un des plus grands, sinon le plus grand ministère du gouvernement de Me Souleymane Ndéné Ndiaye.

§3. Mais, depuis lundi, une nouvelle donne semble avoir cours au Palais de la République. Conscient, certainement, du deux poids-deux mesures dans le traitement des vaincus, Me Wade a entrepris de reprendre, les uns après les autres tous ceux qu'ils avaient envoyés à la retraite. Ousmane Masseck Ndiaye, malgré tous les péchés d'Israël dont il était accablé, tient son décret de nomination au prestigieux poste de président du Conseil économique et social à créer. Ceci, après un petit tour dans la cité sainte de Touba.

§4. Ousmane Ngom, accusé d'avoir fait perdre la Coalition Sopi dans sa ville de Saint-Louis retrouve son poste, ses attributions et son titre de ministre d'Etat. Comme si de rien n'était, Me Ngom a assisté à la première réunion ministérielle d'orientation et de méthode.

§5. Il en est ainsi pour Abdoulaye Faye qui récupère son fauteuil de ministre d'Etat sans portefeuille auprès du président de la République. Il se dit que c'est Pape Samba Mboup qui a plaidé son dossier auprès de Me Wade.

§6. Ministre de la Culture dans le gouvernement sortant et remercié à la faveur de la démission de Cheikh Hadjibou Soumaré, Mame Birame Diouf revient en force en tant que ministre d'Etat, chargé de la coordination du Fesman. Lui, son éviction lui aura même porté bonheur en ce sens que, de ministre simple, il intègre le club des ministres d'Etat.

**Yakhya MASSALY**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/935/1/Gouvernement-de-Souleymane-Ndene-Ndiaye--Les-vaincus-reviennent-en-force/Page1.html>, consulté le 09 février 2018.

**Texte 26**, *Wal Fadjri*, article informatif, 12/07/2011, « Menteurs, agresseurs, détourneurs... : Les voyous de la République! », Charles Gaïky DIENE, Yakhya MASSALY et Mohamed MBOYO.

**§1. L’entourage de Me Wade, plus particulièrement ceux dont il convient d’appeler sa garde rapprochée, s’est, en moins de douze ans, distingué par des frasques innombrables et des bévues inextricables. Des écarts qui déteignent automatiquement sur l’image de celui auquel ils ont pour fonction d’apporter tout leur savoir-faire pour éviter qu’il en pâtisse. Coup de projecteur sur ceux qui, au quotidien, posent des actes qui nuisent au chef.**

#### **IMAGE ECORNEE APRES ONZE ANS DE POUVOIR : Wade, sali par son ‘entourage’ ?**

**§2.** Pour exprimer le poids que soutient un chef quand ça ne marche pas, le Général Charles De Gaulle a dit : ‘Toujours, le chef est seul en face du mauvais destin.’ Aussi, pour alléger ce poids dans les démocraties modernes, aux Etats-Unis et en France pour n’en citer que deux, le chef doit être bien entouré. Mieux, son entourage, levier capital de l’exercice du pouvoir, doit être d’une grande facture. Il est donc impératif qu’il soit constitué d’hommes et de femmes bien sélectionnés et capables d’épauler le chef et lui servir, très souvent, de soupape de sécurité. Des hommes et des femmes au profil irréprochable. Et, qui, dans l’accomplissement de leurs tâches, savent allier tact et prudence.

**§3.** Le Sénégal, démocratie africaine ancrée dans l’histoire, a, par le passé avec Senghor et Diouf, pratiqué la culture sacrée de la préservation de l’image du pouvoir. Une culture qui a permis au pays de rayonner en Afrique comme dans le monde. Certes, des bavures et bévues n’ont jamais manqué. Mais, elles ne l’ont pas été au point de devenir une banalité. Seulement, depuis l’arrivée dans les affaires de Me Wade, cette sacralisation de la ‘vitrine représentative’ de la nation en prend régulièrement des coups. Des coups qui pleuvent, parfois, à une fréquence infernale.

**§4.** L’entourage du Chef de l’Etat, plus particulièrement ce dont il convient d’appeler sa garde rapprochée, s’est, en moins de douze ans, distingué par des frasques innombrables et des bévues inextricables. Des écarts qui déteignent automatiquement sur l’image de celui auquel ils ont pour fonction d’apporter tout leur savoir-faire pour éviter qu’il en pâtisse. Cet état des faits a même fini d’éborgner l’image de la République qui est apparue, en de nombreuses occasions, comme un festival de la médiocrité. Mais ça, les voyous de la République, comme on les surnomme dans certains milieux, n’en ont cure !

**§5.** Des scandales à répétition, des bavures délibérées et des délits voulus pour ne pas dire convenus, 9 proches de Wade, par leur insouciance pour leur propre image, ont ainsi particulièrement marqué les Sénégalais. Farba Senghor, Lamine Faye, neveu du chef de l’Etat, Karim Wade, ministre d’Etat-ministre de l’Energie, Alioune Sow, ministre de la Décentralisation, Cheikh Tidiane Sy, ministre de la Justice, Awa Ndiaye, ministre de la Culture, du Genre et du Cadre de vie, Lamine Massaly, membre du comité directeur du PDS, Amadou Kane Diallo, ministre-conseiller et Alioune Diop, directeur de cabinet politique adjoint du Chef de l’Etat.

§6. Ces 9, tous au cœur du système Wade, n'ont pas toujours brillé sur le terrain de la compétence ou par leur degré de moralité. Leurs actions ont été caractérisées par un 'Je m'enfoutisme' aigu. Au finish, les dégâts provoqués par leurs bévues ont fini par irriter profondément le peuple qui, plutôt que de leurs demander directement des comptes, s'est braqué contre le président. Lui qui a eu confiance en eux ! Au point que les personnes impliquées dans des délits avérés et des fautes de gestion graves ont, très souvent, échappé à la justice grâce à leur proximité avec le chef de l'Etat.

#### **Farba Senghor : 'Gaston la gaffe'**

§7. Défenseur zélé du président Wade, Farba Senghor alors ministre, a posé des actes qui n'honorent pas la République. C'est le cas du saccage en Août 2008 des locaux de deux quotidiens : l'As et 24h Chrono (disparu des kiosques) dont on l'accuse d'être le commanditaire. Les lampistes ont été jugés, condamnés puis libérés. Lui, le chef de gang, n'a jamais été inquiété.

§8. Son nom a, récemment, été cité dans l'agression d'Alioune Tine, président de la Raddho, le 23 juin dernier. Selon plusieurs témoignages, Alioune Tine aurait été attaqué par les nervis armés par le chargé de propagande du Pds. L'attaque aux ordures contre le domicile de Idy, au Point E, porte, également, sa signature.

#### **Mouhamed Lamine Massaly : le pyromane de Thiès**

§9. Autre 'Baye Fall' du président Abdoulaye Wade, qui a poussé le bouchon très loin, c'est Mohamadou Lamine Massaly. 'Fou' de Wade, le jeune libéral a purement et simplement tenté en Janvier 2010 d'incendier la tribune où les socialistes étaient en meeting dans son fief, à Thiès. Drôle de manière de défendre son maître ? Auditionné, dans le cadre de cette affaire, le président des jeunes Wadistes sera incarcéré avant d'être libéré plus tard.

#### **Cheikh Tidiane Sy : le théoricien du complot de minuit**

§10. Le pouvoir libéral a aussi pris un sacré coup après la sortie tardive (après minuit), le 18 mars dernier, du ministre d'Etat garde des Sceaux, ministre de la Justice Cheikh Tidiane Sy. Cette nuit, sur la base d'informations non vérifiées, le Garde des Sceaux a annoncé à la nation 'un complot visant la réalisation d'un coup d'Etat tué dans l'œuf'. Le ministre d'Abdoulaye Wade a vite fait de pointer un doigt accusateur sur de jeunes opposants dont la seule faute était de vouloir organiser une manifestation pour célébrer, à leur manière, le 19 mars, date anniversaire de l'alternance. De tentative de coup d'Etat, en somme, c'était juste une bourde monumentale. Aussi, la déception fut grande et les Sénégalais de toutes tendances confondues qualifièrent cet acte de 'sortie malheureuse'.

#### **Karim Wade : 'Monsieur 15 %'**

§11. Le fils du président est souvent cité dans des scandales portant sur de l'argent (Anoci, vente de la licence Sudatel, autoroute à péage, aéroport Blaise Diagne, etc).

§12. Récemment, son appel à Bourgi pour demander l'intervention de l'armée française n'a rien fait pour arranger son image très écornée. Autre fait, citant des propos des diplomates américains en poste à Dakar, Wikileaks l'a affublé du titre de 'Monsieur 15 %'. Mais, il y a aussi, la lettre qu'il a dernièrement adressée aux Sénégalais qui continue d'entretenir les discussions dans les chaumières. Une adresse solennelle qui a plus irrité que poli son image et celle du pater.

### **Awa Ndiaye : les fourchettes et les cuillères**

§13. Parmi les casseroles que traîne le régime libéral, il y a la célèbre passation des marchés publics en 2008 au ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entreprenariat féminin et de la Microfinance sous Awa Ndiaye. Les auditeurs de l'Armp y ont constaté des écarts très élevés sur les prix appliqués dans les marchés. Cela a été le cas pour les prix unitaires hors Tva. Il a été relevé, par exemple, qu'un tapis de prière a été acheté à 15 850 francs Cfa, une cuisinière grand modèle a été acquise à 2 millions de francs Cfa, une cuillère grand modèle à 37 mille francs Cfa la pièce et un couteau grand modèle à 42 mille francs pièce. Comme quoi, Awa Ndiaye aime jeter l'argent du contribuable sénégalais par la fenêtre. Et, comme nous sommes sous la 'Wadisation', pas de sanction. Au contraire, elle a même été promue tout récemment.

### **Aliou Sow : le ciseau du Maître**

§14. Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales, Aliou Sow est le bras exécutant du découpage administratif qui a endeuillé le Sénégal avec la mort à Sangalkam du jeune Malick Ba abattu par un gendarme. Mais, malgré les manifestations de mécontentement des populations, il poursuit sa 'mission'. Curieusement, les localités concernées par son ciseau administratif sont celles qui ont été remportées par l'opposition lors des élections locales de 2009.

### **Amadou Kane Diallo : ministre-conseiller à tout faire**

§15. Awa Ndiaye n'est pas la seule à avoir été épinglée pour mauvaise gestion. Amadou Kane Diallo, alors Dg du Cosec, a été sanctionné par le rapport de l'Ige en 2010. Le salaire de base brut mensuel du Dg du Cosec était fixé à 5 millions de Fcfa, avaient signalé les enquêteurs de l'Ige.

Le Dg du Cosec bénéficiait d'une 'gratification égale à 30 % du montant global à verser au personnel, d'une dotation mensuelle de 2 000 litres de carburant, d'une indemnité mensuelle de logement établi à 2 millions de FCfa et d'un forfait de participation aux frais d'eau, d'électricité et de téléphone de deux millions'. Sans compter des primes, la prise en charge médicale et le parc automobile mis à sa disposition. Selon les vérificateurs, le directeur général coûtait mensuellement au Cosec près de 8 708 333 Fcfa.

### **Lamine Faye : Garde du corps et de tout le reste**

§16. Son nom avait été cité dans l'affaire de l'agression de Talla Sylla en 2003, affaire dite des marteaux qui avait failli expédier le leader de Jëf-Jël dans l'autre monde. Lamine Faye, garde du corps du chef de l'Etat, mais aussi son petit-fils, devait même déférer à une requête des gendarmes pour être entendu par la brigade spéciale. La suite ? L'affaire a été classée sans suite ?

### **Alioune Diop : l'agresseur de Chicago**

§17. Alioune Diop, directeur adjoint du cabinet politique du chef de l'Etat, a été cité parmi les agresseurs du journaliste Souleymane Jules Diop au Canada en 2008. En effet, le journaliste sénégalais vivant au Canada avait été sauvagement agressé à Chicago par la garde rapprochée du président Abdoulaye Wade lors de son passage à l'invitation de l'Association des journalistes noirs de la ville de Chicago.

### **Serigne Mbacké Ndiaye : le porte-démentis du Palais**

§18. Lui, on a l'impression qu'il ne sait pas encore sa mission. Chaque fois qu'il convoque la presse, c'est pour servir des démentis. Des démentis qui ont le vice de mouiller le chef.

Source : [https://www.seneweb.com/news/Societe/menteurs-agresseurs-detourneurs-hellip-les-voyous-de-la-republique\\_n\\_47940.html](https://www.seneweb.com/news/Societe/menteurs-agresseurs-detourneurs-hellip-les-voyous-de-la-republique_n_47940.html), consulté le 11 février 2016.

**Texte 27**, *Wal Fadjri*, article informatif, 18/02/2011, « Découpage administratif, projet de 'Dévolution dynastique' du pouvoir : Le plan de Dansokho pour neutraliser Wade. », Yakhya MASSALY.

**§1. Une protestation devant le Palais présidentiel et le Conseil constitutionnel contre 'le coup de force électoral de Wade (à travers le découpage administratif qu'il envisage), le projet de dévolution monarchique...'.C'est ce qu'envisage l'opposition regroupée dans le cadre de Bennoo.**

§2. L'opposition regroupée au sein de la coalition Bennoo Siggil Senegaal semble déterminée à en découdre avec Abdoulaye Wade. En effet, Amath Dansokho et Cie prévoient, dans un nouveau plan d'action, qu'ils ont décliné hier, une protestation devant le Palais présidentiel et le Conseil constitutionnel contre 'le coup de force électoral de Wade (à travers le découpage administratif qu'il envisage), le projet de dévolution monarchique...'. Ce nouveau plan, validé par la Conférence des leaders est une proposition de l'ancien secrétaire général du Parti de l'indépendance et du travail (Pit), Amath Dansokho. 'Nous allons initier un mouvement de protestation, au niveau de la présidence de la République et du Conseil constitutionnel contre le coup de force électoral de Wade, le projet de dévolution monarchique ainsi que toutes les autres dérives du pouvoir. L'opinion sera édiflée sur le jour de la manifestation', déclare Souleymane Ndiaye 'Brin', porte-parole du jour de la Conférence des leaders de Bennoo.

§3. 'Brin', par ailleurs secrétaire général du Boc populaire sénégalais, informe de la rencontre entre les leaders de Bennoo et leurs élus (maires, présidents de conseil régionaux, ruraux) ce samedi à la maison du Ps. Au menu de cette rencontre, des échanges sur le projet de découpage administratif qu'envisage le pouvoir. Les opposants voient dans ce procédé du chef de l'Etat, une volonté de déstabiliser la carte électorale. Et c'est pour, accuse 'Brin', 'avoir comme résultat une confiscation du suffrage des Sénégalais. Or, vouloir dissoudre, à la faveur d'un découpage, des collectivités pour les mettre sous l'autorité de délégations spéciales est antidémocratique et nous ne l'accepterons pas'.

§4. D'après les leaders de ce cadre, Wade et ses alliés savent, sur la base des résultats issus des élections de 2009, qu'ils peuvent, crayons en main, faire des découpages pour redessiner la carte électorale et rééquilibrer les rapports de force. Et cela nous a été signalé partout à travers le Sénégal. C'est par exemple le cas, dans la région de Dakar de Sangalkam, Bargny, Sendou, etc. Mais partout les populations manifestent leur désaccord. 'Le découpage déstabilise la carte électorale c'est-à-dire que la carte d'électeur qui va dans une circonscription donnée devient caduque, une fois qu'on procède au découpage de cette circonscription. Et l'on recrée de nouvelles cartes dont la distribution peut poser des problèmes avec des rétentions et des manipulations', avait expliqué le maire de Kaffrine, Abdoulaye Wilane, lors de la rencontre sur cette question, du bureau politique du Ps avec ses élus. Pour convaincre ses propos, le socialiste renvoie au découpage qui a eu lieu, la veille des élections de mars 2009. 'Ce découpage a eu pour résultat la création de nouvelles entités régionales. Résultat : sur les 48 collectivités locales qu'a créées le pouvoir, ils ont remporté les élections dans les 45', se souvient Abdoulaye Wilane.

**Yakhya MASSALY**

**Source** [http://www.rewmi.com/decoupage-administratif-projet-de-devolution-dynastique-du-pouvoir-le-plan-de-dansokho-pour-neutraliser-wade\\_a38868.html](http://www.rewmi.com/decoupage-administratif-projet-de-devolution-dynastique-du-pouvoir-le-plan-de-dansokho-pour-neutraliser-wade_a38868.html), consulté le 22 décembre 2017.

**Texte 28**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 21/06/2011, « Ticket pour la présidentielle de 2012 : Macky Sall appelle Me Wade à revenir à la raison. », Pape Mbar FAYE.

**§1. Le leader de l'Alliance pour la République, Macky Sall, a profité de l'avant-dernière journée de son périple dans le département de Mbour pour lancer un appel à son ancien mentor politique de retirer son projet de modification de la Constitution.**

**§2. (Correspondance)** – 'Je voudrais, solennellement, demander à Me Abdoulaye Wade de retirer son projet de loi constitutionnelle qui a pour motivation fondamentale d'ôter au peuple sénégalais la souveraineté du choix de ses dirigeants', a d'emblée lancé le Président de l'Alliance pour la République (Apr). Et de poursuivre : 'C'est un projet de loi extrêmement dangereux pour la stabilité de notre pays, pour la paix civile, pour la paix tout simplement. Il doit comprendre (Me Abdoulaye Wade, Ndlr) que le peuple ne peut pas accepter ce qu'il veut faire. Il doit comprendre aussi que toute action appelle une réaction. Et la réaction devra être à la hauteur de l'action qui a été posée. Depuis plusieurs années, différentes mesures de réforme constitutionnelle ont été prises dans le sens uniquement des intérêts du pouvoir en place sans que les gens ne s'y soient opposés de manière énergique. Mais, ce projet est la goutte d'eau qui va faire déborder le vase.' Pour Macky Sall, si Wade 'a besoin de changer le mode de désignation du président de la République, il n'a qu'à s'adresser au peuple souverain. Une mesure aussi fondamentale ne peut pas, sous prétexte d'une réforme à l'Assemblée nationale, engager le Sénégal dans une voie sans issue'. L'ancien Premier ministre estime que c'est là un 'projet de dévolution monarchique du pouvoir, un projet qui ôtera au peuple souverain la possibilité d'élire un président de la République'.

**§3.** Sall de rappeler les prérogatives constitutionnelles du président de la République : 'Il est la clé de voûte des institutions dans notre système électoral ; il a un mandat de sept ans ; il est le garant de l'unité nationale ; il est le chef suprême des armées ; il préside le conseil des ministres, bref il a des prérogatives et des attributs à l'infini. Donc, cette personne-là ne doit souffrir d'aucune illégitimité. On ne peut accepter, par conséquent, que 25 % des suffrages exprimés puissent désigner dès le premier tour un président de la République.' Cela, 'nous ne l'accepterons pas. Nous appelons tous les Sénégalais à descendre dans la rue. Quel que soit le prix à payer pour cela, nous sommes prêts à le payer parce que trop c'est trop. Cela ne passera pas. Et s'il insiste, nous demanderons son départ', prévient le 'républicain' en chef. Qui pense que 'le moment est venu pour que chaque Sénégalais comprenne que l'enjeu est au-delà des partis politiques parce qu'il s'agit d'abord de la république, il s'agit de notre démocratie, il s'agit de notre pouvoir d'apprécier et de choisir nous-mêmes les dirigeants que nous devons porter à la tête de nos institutions', a laissé entendre le maire de Fatick. Qui déclare qu'un 'vaste mouvement est en préparation pour arrêter et barrer la route à ce projet et au président (Wade) qui sera absolument responsable de ce qui adviendra dans les prochains jours'.

**Pape Mbar FAYE**

**Source** : [http://www.rewmi.com/ticket-pour-la-presidentielle-de-2012-macky-sall-appelle-me-wade-a-revenir-a-la-raison\\_a42068.html](http://www.rewmi.com/ticket-pour-la-presidentielle-de-2012-macky-sall-appelle-me-wade-a-revenir-a-la-raison_a42068.html), consulté le 22 décembre 2017.

**Texte 29** , *Wal Fadjri*, article informatif, 24/06/2011, « Ambiance devant l'Assemblée nationale : Quand le peuple trie ses députés », Yakhya MASSALY

§1. 'Député... député... député...', scande sans relâche une foule monstre massée devant les grilles de l'Assemblée nationale. Cris d'hommage aux députés ayant rejeté, bien avant la plénière, le projet de loi instituant le ticket présidentiel. Parmi eux, le libéral Wack Ly. Sobrement habillé, un gros foulard rouge noué autour du coup, le jeune député libéral a eu droit à un standing ovation à sa descente de véhicule. 'C'est cela un député du peuple', lui lancent fièrement des jeunes surexcités. Puis arrive Me El hadj Diouf, l'avocat député. Egal à lui-même, visiblement ému par les hommages, ce dernier fonce tout droit dans la foule. Sourire aux lèvres, le poing levé, de temps à autre, vers le ciel, El Hadji Diouf serre par moments des jeunes gens qui se jettent dans ses bras. L'avocat arpente les escaliers qui mènent à l'intérieur de l'hémicycle sous les ovations du public.

§2. Les députés Imam Mbaye Niang, Samba Diouldé Thiam ou encore Mously Diakhaté ont été, tour à tour, accueillis avec respect et dignité par les manifestants. Ces derniers, composés d'hommes et femmes de tous âges, responsables comme simples citoyens, ont pris d'assaut l'hémicycle des heures avant l'arrivée des députés pour exiger d'eux le rejet du projet de loi instituant le ticket présidentiel.

§3. Le mot d'ordre se lisait sur les pancartes et banderoles brandies par de jeunes gens. Mais aussi les tee-shirts et casquettes confectionnées pour l'occasion : 'Touche pas à ma Constitution', 'Wade dégage'. Déterminés, surexcités, les plus téméraires ont tenté, à plusieurs reprises, de forcer le portail de l'Assemblée nationale. Mais c'est sans compter avec la détermination des limiers qui, sans bavures, repoussent à chaque tentative les jeunes. Mais ce semblant de 'diplomatie' n'aura duré que le temps d'une rose.

**Les députés favorables au projet de loi conspués**

§4. Les premiers jets de pierres commencent avec l'arrivée de Farba Senghor. Accompagné de ses gardes du corps, l'ancien ministre d'Abdoulaye Wade, sous les huées de la foule, se dirige à grand pas vers le muse Théodore Maunod où était rassemblé l'autre pan de la foule. S'est-il trompé de destination ? Farba Senghor et ses compagnons reçoivent des cailloux venant de tous les sens. Hué, l'homme fort d'Abdoulaye Wade a été sauvé de justesse par les limiers qui l'ont escorté jusqu'au portail de l'Assemblée. Farba n'a pas été le seul à passer un sale quart d'heure hier. Doudou Wade, le président du groupe parlementaire libéral, en a aussi pris pour son grade. A peine descendu de son véhicule, le député libéral a été accueilli par des slogans hostiles sur fond de jet de pierres. Comme s'ils s'étaient passé le mot, à l'exception des libéraux qui ont publiquement désapprouvé ce projet de loi, tous les députés membres du groupe parlementaire libéral ont été conspués par la foule dès leur descente de véhicule. Sauf ceux qui ont emprunté d'autres voies pour accéder à l'hémicycle.

§5. L'intervention des limiers pour calmer les jeunes n'y change rien. Déchaînés, les manifestants s'en prennent vivement aux députés. La police riposte et disperse la foule à coup de grenades lacrymogènes. Les jeunes reviennent à la charge en cassant et en brûlant des pneus aux alentours. Ils seront repoussés jusque vers l'ambassade des Etats Unis pour les uns, l'hôpital Le Dantec pour d'autres. C'est de ce premier affrontement avec les forces de l'ordre que se forment de petits groupes qui envahissent le Plateau. Du ministère de l'Intérieur vers le marché Sandaga en passant par le boulevard de la République, tout est sens dessus dessous. Pneus et véhicules calcinés, des fumées noires à perte de vue, des ordures déversées en pleine chaussée... Des traces de sang visibles sur les voies, le décor n'a rien à envier aux films hollywoodiens.



Source : [https://www.seneweb.com/news/Societe/ambiance-devant-l-rsquo-assemblee-nationale-quand-le-peuple-trie-ses-deputes\\_n\\_47109.html](https://www.seneweb.com/news/Societe/ambiance-devant-l-rsquo-assemblee-nationale-quand-le-peuple-trie-ses-deputes_n_47109.html), consulté le 13 février 2018.

**Texte 30**, *Wal Fadji*, article informatif, 15/10/2007, « Le chef de l'Etat refuse de faire de déclaration : Que cache le silence de Me Wade ? », Georges Nesta DIOP.

**§1. Contrairement à son habitude, le chef de l'Etat n'a fait aucune déclaration samedi à l'occasion de la Korité. Sur les appels à la paix lancés par Moustapha Niasse, Idrissa Seck et consorts, l'annonce d'une future rencontre avec les boycotteurs, la dissolution du Craes, etc., Me Wade est resté muet.**

§2. Le président Wade qui a effectué la prière de la Korité à la mosquée Mouride de Niary Tall à Dakar, a étonné tous ceux qui s'attendaient à une déclaration comme il avait l'habitude de le faire à l'occasion des fêtes religieuses. Aussitôt après la prière, le chef de l'Etat qui était attendu par un bataillon de journalistes, s'est engouffré dans sa voiture avec l'aide d'un important dispositif sécuritaire sans faire la moindre déclaration. Pourtant, Me Wade avait mille et une raisons de s'adresser au peuple sénégalais pour s'expliquer sur certaines questions d'actualité. Surtout par rapport à cette rencontre annoncée entre lui et les partis du front Siggil Sénégal. En ce jour de réconciliation, le chef de l'Etat tenait là une belle occasion pour confirmer les déclarations du porte-parole du khalife général des tidianes et, du coup, faire fléchir les boycotteurs dont certains affirment avoir pris acte de la promesse de Serigne Abdoul Aziz Sy Junior.

§3. Pourtant, vingt-quatre heures auparavant, le leader de l'Afp Moustapha Niasse qui a prié le vendredi, lançait un appel pour la paix et la concorde au Sénégal. Une sortie que beaucoup ont perçue comme un appel du pied au chef de l'Etat, pour l'inviter à renouer le fil du dialogue avec le front Siggil Sénégal ou, à la limite, donner son point de vue sur les assises nationales que veulent organiser les partisans du boycott. Assises dans lesquelles le front Siggil Sénégal souhaite la participation du président Wade et de son gouvernement.

§4. Mais il n'y avait pas que l'appel de Moustapha Niasse en direction de la réconciliation des cœurs et des esprits. L'ancien Premier ministre Idrissa Seck, de retour au pays jeudi après plusieurs mois d'absence, a rendu grâce à Dieu et prié pour qu'à l'occasion 'de ce mois béni du Ramadan, la paix et la miséricorde divine soient répandues sur le Sénégal'.

§5. Me Wade a, sans doute, formulé les mêmes prières pour le Sénégal, mais a préféré ne pas les extérioriser devant la presse pour ne pas donner aux journalistes l'occasion de l'interpeller sur l'actualité politique nationale. Surtout en ces périodes marquées par le retour de l'ancien Premier ministre au Sénégal, synonyme d'un probable retour officiel aux côtés de son père spirituel qui a déjà déblayé le terrain en recevant en audience l'état-major du Rewmi au palais. Et l'on annonce d'ailleurs qu'Idrissa Seck édifiera ses militants, dans les prochains jours, sur la conduite à tenir à la suite de l'appel de Me Wade pour la reconstitution de la famille libérale.

§6. Sur un tout autre chapitre, Me Wade qui vient de dissoudre le Conseil de République pour les affaires économiques et sociales, n'a pas jugé non plus nécessaire de lever les équivoques sur ses relations avec Mbaye Jacques Diop qui, si on en croit ses proches, ferait actuellement l'objet d'un

certain ostracisme au sein du Pds. Au point que beaucoup de libéraux ont applaudi à la suite de la décision prise par le chef de l'Etat de dissoudre le Craes.

§7. Le silence du chef de l'Etat est d'autant plus inquiétant et sujet à plusieurs questionnements que c'est à pareille occasion l'année dernière qu'il avait, à travers une longue déclaration politique, lancé un appel au dialogue entre le pouvoir et l'opposition. Un appel au dialogue qui n'avait pas porté ses fruits car aucun des deux camps n'a voulu lâcher du lest. Ce qui a eu comme conséquences, un climat pré-électoral tendu et des divergences sur le processus électoral. Résultat des courses : des partis de l'opposition ont contesté le scrutin présidentiel et prôné le boycott des législatives.

§8. Aujourd'hui, ces partis réunis au sein du front Siggï Sénégal veulent la tenue d'assises nationales pour, disent-ils, réunir toutes les forces de la Nation et se pencher sur les maux du pays.

**Georges Nesta DIOP**

**Source :** [https://www.xibar.net/Le-chef-de-l-Etat-refuse-de-faire-de-declaration-Que-cache-le-silence-de-Me-Wade\\_a4077.html](https://www.xibar.net/Le-chef-de-l-Etat-refuse-de-faire-de-declaration-Que-cache-le-silence-de-Me-Wade_a4077.html), consulté le 15 octobre 2019.

**Texte 31**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 24/06/2011, « Guibou Kane, 'Retrait du projet de loi - Le 'Ndigël' de Touba infléchit la position présidentielle' », Seyni DIOP.

**§1. C'est, finalement, l'intervention de Touba qui a pesé sur la balance. Revendiquant sa part dans la décrispation, Tivaouane n'en appelle pas moins au calme.**

§2. Si la pression de la rue a beaucoup pesé sur la reculade du président Wade, l'intervention du Khalife général des mourides aurait été déterminante dans le retrait du très controversé projet de loi. C'est ce qu'a fait, en tout cas, entendre l'entourage du porte-parole du Khalife général des mourides. Lequel a fait une déclaration, hier, en début de soirée pour rendre publique la position de Serigne Cheikh Maty Lèye Mbacké sur les événements qui ont secoué notre pays ce jeudi. Selon Serigne Bassirou Abdou Khadr, le Khalife général des Mourides lance un vibrant appel aux Sénégalais de tout bord pour que la paix revienne au Sénégal. Serigne Cheikh Maty Lèye invite, également, les leaders politiques à plus de responsabilité pour éviter au Sénégal des troubles aux conséquences désastreuses pour le peuple sénégalais.

§3. Selon notre source, des démarches souterraines ont été faites par les autorités religieuses durant toute la matinée d'hier pour faire revenir le président Wade à la raison. 'Il y a beaucoup de choses que nous ne saurions étaler sur la place publique, mais soyez sûr que Touba a pesé de tout son poids pour que le chaos soit évité à notre pays', confie un très proche du porte-parole du Khalife général de Touba. Ce dernier fait savoir que c'est aux environs de 16 heures que Serigne Bassirou Abdou Khadre s'est rendu au palais présidentiel pour rencontrer le chef de l'Etat sur ordre de Touba. C'est-à-dire au même moment où les députés avaient suspendu leurs travaux pour une pause d'environ cinquante minutes. Attendaient-ils la fin de cette audience pour savoir quelle position adopter ? Tout porte à le croire. En tout cas, selon notre informateur, c'est après une discussion approfondie que Me Wade a fait savoir à son hôte qu'il allait retirer le projet de loi, arguant qu'il ne pouvait se soustraire au 'ndigël

’, de son marabout.  
...Tivaouane appelle le peuple au calme

§4. Après avoir dépêché son porte-parole auprès du président de la République pour lui demander de surseoir au projet de loi instituant le ticket à la prochaine élection présidentielle, Serigne Mansour Sy a demandé au peuple de rester calme. ‘Le Khalife m’avait dépêché auprès du président de la République pour lui demander de retirer complètement ce texte de loi qui a créé des heurts dans le pays avant qu’on ne voie ce qu’il faut faire par la suite. Quand je l’ai transmis au président, il m’a fait savoir qu’il n’y avait aucun problème et que ce souhait allé être exaucé’, a déclaré hier sur les ondes de Walf fm Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine, porte-parole de la famille Tidiane de Tivaouane. Remerciant le président de la République de cet acte, l’émissaire de Serigne Mansour Sy appelle les populations à leur tour au calme et à la retenue. ‘Nous continuons à discuter avec le président de la République pour que les choses s’améliorent et qu’il puisse travailler pour le Sénégal dans la façon souhaitée par le peuple. Je demande aux jeunes d’arrêter la casse. Ils étaient en colère contre un projet qui a été retiré. Donc, plus besoin de faire d’autres histoires’, poursuit le marabout. Qui annonce que la classe maraboutique s’attellera aux arrangements nécessaires pour apaiser le climat.

§5. Interpellé sur le retard enregistré dans cette médiation sociale, le marabout précise que ceux qui réclamaient depuis quelques jours la réaction des familles religieuses ne savent pas comment ces derniers procèdent. ‘Nous avons entamé les démarches depuis que le projet a été déposé parce que nous savions qu’il allait créer des tensions. Mais, les gens veulent que nous étalions dans les médias tout ce que nous menons comme action. Quand tu négocies avec une autorité étatique, tu ne peux pas le mettre sur la place publique pour montrer que c’est toi qui l’as fait’, informe le marabout. Qui estime que les guides religieux ne pouvaient appeler les gens au calme sans, au préalable, obtenir du président le retrait du projet. ‘Nous ne sommes jamais restés inertes face au problème que rencontrent les Sénégalais’, martèle Abdoul Aziz Sy Junior.

Seyni

DIOP

Source : [https://www.xibar.net/Retrait-du-projet-de-loi-Le-Ndigel-de-Touba-inflechit-la-position-presidentielle\\_a35220.html](https://www.xibar.net/Retrait-du-projet-de-loi-Le-Ndigel-de-Touba-inflechit-la-position-presidentielle_a35220.html), consulté le 20 mars 2016.

**Texte 32**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 30/01/2012, « Djiby Diakhaté sociologue : ‘La monarchie n’existera pas au Sénégal’ », Aïda Coumba DIOP.

§1. Une dévolution monarchique du pouvoir ne se réalisera pas au Sénégal. Cette affirmation est du sociologue Djiby Diakhaté. Selon lui, la tradition démocratique du Sénégal, assez bien assise, et le contexte mondial n’acceptent plus certaines pratiques. ‘On a vu ce qui s’est passé en Egypte, en Tunisie et en Libye. Cela montre que tous les projets de dévolution monarchique de pouvoir se heurtent à la volonté populaire et à la communauté internationale’, a soutenu le sociologue, en marge d’un panel animé dans le cadre du Fesnac. ‘De ce point de vue, je n’ai aucune crainte et je crois que les règles du jeu doivent être respectées par tout le monde et que la monarchie n’existera pas au Sénégal’.

§2. Interpellé sur les manifestations populaires conséquentes à la validation de la candidature de Me Abdoulaye Wade, Djiby Diakhaté pense que la topographie des manifestations pouvait être tracée bien avant le 27. ‘On savait qu’il y avait une crispation au niveau de l’espace politique autour de la

candidature du président de la République. Lorsque cette candidature a été entérinée par le Conseil constitutionnel, le M23 a mis en branle les menaces qu'il a depuis longtemps brandies'.

§3. Le sociologue juge nécessaire de doter la République de textes de loi qui soient consensuels et respectés par tous les acteurs. 'Fondamentalement, le problème se situe à ce niveau'. D'après le sociologue, la constitutionnalité ou non de la candidature du président de la République devait être réglée de façon scientifique entre les différentes parties prenantes autour d'un conclave. Mais la question a été réglée de façon politique, dit-il. Et finalement, 'on en est arrivé à une situation que si on y prend garde, risque de s'envenimer et de nous orienter vers des situations catastrophiques pour le pays. Il faut, non seulement trouver tout de suite une solution à la situation actuelle, mais ensuite il faudrait que pour les prochaines étapes qu'on se dote de clauses de contrats consensuels pour éviter des situations conflictuelles', a-t-il préconisé. 'On a assisté à une situation d'émeute dans certaines localités du Sénégal et il n'est pas à craindre que cette situation continue les prochains jours', ajoute-t-il.

§4. L'absence de dialogue politique est le soubassement de la situation actuelle, a affirmé le sociologue. 'On a toujours insisté sur la nécessité de mettre en place un dialogue politique. Ce qui a conduit à cette crise actuelle, c'est l'absence de dialogue politique'. On ne peut pas faire un jeu, sans règle du jeu, indique-t-il. Et l'élaboration des règles exige, selon Djiby Diakhaté, l'apport de tous les acteurs. 'Il fallait que les différents participants se mettent ensemble pour élaborer les règles du jeu. Et dans ce sens, on a péché. On est en train aujourd'hui de payer un lourd tribut', souligne le sociologue.

§5. Cependant, il soutient qu'il faut appeler, aujourd'hui, à la retenue, 'surtout aux forces de l'ordre'. 'Il y a quelque part de l'exagération. Malheureusement un policier a perdu la vie au cours des manifestations. Des postures de revanche de leur part risquent d'amener des bavures'.

#### **Aïda Coumba DIOP**

**Source :** [https://www.seneweb.com/news/Societe/djiby-diakhate-sociologue-quot-la-monarchie-n-rsquo-existera-pas-au-senegal-quot\\_n\\_58401.html](https://www.seneweb.com/news/Societe/djiby-diakhate-sociologue-quot-la-monarchie-n-rsquo-existera-pas-au-senegal-quot_n_58401.html), consulté le 13 février 2018.

**Texte 33**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 25/06/2011, « Le projet de loi retiré, les opposants passent à la vitesse supérieure : Maintenant, que Wade dégage ! », Yakhya MASSALY.

§1. Le Mouvement des forces vives (société civile et partis de l'opposition), initiateur de la manifestation contre le projet de loi instituant le ticket présidentiel n'a pas encore dit son dernier mot. Ses membres vont 'poursuivre et intensifier' la lutte jusqu'au départ d'Abdoulaye Wade. La décision a été prise au sortir de leur rencontre d'hier tenue chez Amath Dansokho. 'Il a été décidé que la lutte doit continuer et s'intensifier jusqu'au départ de Wade. Nous demandons aux populations de poursuivre la mobilisation et de parfaire l'organisation', déclare leur porte-parole du jour, Abdoulaye Bathily. Le Mouvement exige d'Abdoulaye Wade qu'il déclare d'ores et déjà, et solennellement, qu'il ne sera pas candidat en 2012. Parce que 'politiquement et moralement cette candidature est inacceptable. Et nous n'attendons plus que le Conseil constitutionnel le déclare inapte', explique le secrétaire général de la Ligue démocratique (Ld).

§2. Autre exigence formulée par ce groupe, c'est que désormais les questions ayant trait au processus électoral soient discutées avec tous les acteurs, sous la surveillance de structures neutres. Car prévient Bathily, 'nous n'acceptons plus qu'un ministre de l'Intérieur partisan s'occupe seul des questions électorales'. De même que l'amalgame entre la gestion de l'Etat et les questions familiales doit être levé. Sur ce point, les organisations membres du Mouvement des forces vives se veulent

clairs : ‘Nous n’accepterons plus que Karim Wade continue de gérer les affaires de l’Etat comme il le fait, c’est-à-dire d’engager le destin du pays dans des dettes partout où il va’. Abdoulaye Wade doit aussi, demandent-ils, revenir sur tous les décrets ordonnant le découpage administratif.

§3. Quant à la Rts et au Soleil, le Mouvement exige d’eux la neutralité et l’arrêt de la diffusion ou la publication de dossiers spéciaux sur Wade et son parti. Une commission sera créée pour veiller sur les ressources publiques parce que, informe Bathily, ‘nous avons appris qu’ils sont en train d’organiser le pillage des ressources publiques avant leur départ. Nous demandons à l’administration de signaler toute tentative allant dans ce sens’.

§4. En attendant d’avoir des compléments d’informations, un bilan provisoire de la manifestation du jeudi dernier a été fait à la presse. Les organisations membres du Mouvement se sont réjouis du succès de la manifestation qui, disent-ils, ‘a atteint son objectif parce que le gouvernement a finalement retiré son projet de loi’. En termes de dégât, ils notent un nombre important de blessés. ‘Il y a eu beaucoup de blessés. L’hôpital Principal a enregistré 106 blessés. Nous n’avons pas encore la liste des blessés dans les autres centres hospitaliers et demandons à nos militants de mener des investigations pour faire le bilan. Aucun mort n’a été signalé et tous ceux qui ont été arrêtés sont relâchés’, explique Abdoulaye Bathily.

§5. Un comité de coordination a été mis en place afin de formaliser, avec de plus amples détails, dans un document ces décisions. Et ce travail sera rendu public mardi prochain au cours d’une conférence de presse qui sera animée par les organisations membres du Mouvement.

### **... et rebaptisent le Mouvement**

§6. Le Mouvement des forces vives a été rebaptisé ‘Mouvement du 23 Juin’ par ses initiateurs. Une manière, selon eux, de marquer la journée du 23, désormais entrée dans l’histoire, explique le porte-parole du jour du Mouvement. ‘Le mouvement a été dénommé mouvement du 23 Juin parce que c’est une journée historique pour le Sénégal. Et au-delà des organisations initiatrices, le Mouvement va s’élargir à d’autres forces qui frappent déjà à la porte’, confie Abdoulaye Bathily.

Source : [https://www.seneweb.com/news/People/le-projet-de-loi-retire-les-opposants-passent-a-la-vitesse-superieure-maintenant-que-wade-degage\\_n\\_47152.html](https://www.seneweb.com/news/People/le-projet-de-loi-retire-les-opposants-passent-a-la-vitesse-superieure-maintenant-que-wade-degage_n_47152.html), consulté le 12 mars 2016.

<p><b>Texte 34</b>, <i>Wal Fadjiri</i>, article informatif, 20/09/2007, « Succession de Me WADE : Comment Karim compte prendre le pouvoir. », Georges Nesta DIOP.</p>
---

§1. **Ceux qui croyaient que Karim va emprunter un raccourci pour arriver au palais peuvent changer de disque. Son porte-parole affirme que Karim Meïssa Wade descendra dans l’arène politique comme tout prétendant au fauteuil présidentiel, si jamais l’envie lui vient d’être président de la République du Sénégal. Mais, pour le moment, Cheikh Diallo cherche à rassurer les détracteurs du fils du chef de l’Etat : ‘Karim Meïssa Wade n’a pas de pulsions pour le fauteuil présidentiel’, dit-il.**

§2. Karim Meïssa Wade a enfin rompu le silence. Pas personnellement, mais par le biais de son conseiller en communication Cheikh Diallo qui vient de porter la réplique à tous les Sénégalais - société civile, comme hommes politiques - qui spéculaient jusque-là, à tort ou à raison, sur l'intention prêtée à Me Wade de faire la courte échelle à son fils Karim pour le porter au sommet de l'Etat. Un débat que l'un des bras droit de Karim Wade veut clore en affirmant qu'il n'en est rien. Que Karim Meïssa Wade n'a nullement besoin d'un coup de pouce de son père pour accéder au pouvoir. Si on en croit Cheikh Diallo (lire ci-contre 'Grincements de porte'), Karim Wade devra descendre dans l'arène politique comme tous ceux qui l'ont fait en février dernier, si jamais il nourrit le rêve de prendre un jour la place de son père. 'Si' cette envie noble lui vient, il n'empruntera ni dédales, ni raccourcis politiques, ni échelles historiques. Aucune haute couture constitutionnelle ne lui sera imaginée... 'Si' KMW veut succéder à son père, il ira labourer les circonscriptions électorales avec ses pieds, la main sur le cœur et plein de projets dans la tête. Seul le peuple souverain donnera sa confiance. Il faut que cela soit dit et entendu.', martèle l'auteur de 'si près, si loin avec Me Wade'. Cheikh Diallo reconnaît cependant que, le cas échéant, le fils de Me Wade devra batailler ferme pour remporter la partie. Car, prévient le journaliste-écrivain, chargé de la communication de l'Anoci, Karim Meïssa Wade sera alors, 'l'homme à abattre'. Mais à ce propos, l'homme de confiance de Karim Wade reconnaît également que son futur probable candidat à la magistrature suprême a un 'handicap patronymique' : Celui de porter le nom Wade. 'Tout son handicap vient de là et une partie de son atout aussi', ajoute Cheikh Diallo.

Et comme pour démentir les hommes politiques - surtout ceux de l'opposition - qui s'en vont répétant à longueur d'interviews que Me Wade n'est préoccupé à l'heure actuelle que par 'l'organisation de la dévolution du pouvoir', le porte-parole de Karim Wade semble dire à l'opinion que tout ceci n'est qu'intoxication. 'Ils nous ramènent qui la royauté, qui la monarchie, et bien souvent même la dynastie', accuse Cheikh Diallo avant de poursuivre pour rassurer : 'Ils devront se raviser puisqu'ils ne parlent que pour eux-mêmes. La démocratie sénégalaise est en perpétuels travaux d'embellissement. Sa façade ne sera pas tailladée par la mystique de leur pessimisme républicain. Son intérieur, non plus, ne sera craquelé sous une bourrasque anti-républicaine. Toute la trajectoire politique de Wade a consisté à attacher à son nom une grande cause : le prestige international du Sénégal'.

§3. Cette sortie de Cheikh Diallo a au moins le mérite d'être claire. Puisque l'auteur de 'Si près, si loin avec Wade', affirme que 'KMW n'a pas de pulsions pour le fauteuil présidentiel'. On ne peut alors que le croire.

Jusqu'à ce que le fils de Wade change de pulsions.

§4. Cheikh Diallo a aussi le mérite d'avoir abordé publiquement un sujet tabou : La succession de Me Wade. En effet, beaucoup de libéraux ont jusque-là évité par 'hypocrisie', 'sournoiserie pitoyable', 'fausse gêne' de parler de l'après-Wade en public. 'Y-a-t-il quelque indécence à évoquer la succession d'un homme démocratiquement élu ? Où se situe 'le délit d'indécence' lorsqu'on évoque l'après-Wade ?', s'est-il interrogé. Puisque, souligne Cheikh Diallo 'devant la presse, le président de la République a ouvert le débat. Alors pourquoi ce qui serait acceptable pour lui, tomberait sous le coup de la transgression pour les citoyens. C'est là, en toute sérénité, le début de la tyrannie de la pensée sournoise. C'est là aussi sa limite'.

Georges

Nesta

DIOP

Source : [https://www.xibar.net/Succession-de-Me-WADE-Comment-Karim-compte-prendre-le-pouvoir\\_a3429.html](https://www.xibar.net/Succession-de-Me-WADE-Comment-Karim-compte-prendre-le-pouvoir_a3429.html), consulté le 15 octobre 2019.

**Texte 35**, *Wal Fadjiiri*, article informatif, 4/07/2011, « 'Lettre ouverte de Karim Wade aux sénégalais : Au nom du père ! », Georges Nesta DIOP.

**§1. Karim Wade a adressé hier une lettre ouverte aux Sénégalais pour se prononcer sur les événements des 23 et 27 juin qui ont failli emporter le régime de son père. Dans cette épître, Karim nie toute idée de dévolution monarchique et souhaite être entendu et jugé sur ses actes. Il s'estime être le Sénégalais le plus attaqué, le plus détesté et le plus diffamé injustement.**

§2. Dans une lettre ouverte adressée aux Sénégalais et dont nous avons obtenue une copie, le ministre d'Etat Karim Wade se prononce pour la première sur les événements des 23 et 27 juin et qui ont failli emporter le régime de son père. Karim Wade semble, d'emblée, attristé d'être 'la cible d'attaques profondément injustes'. 'Depuis mon entrée dans l'espace public en qualité de Conseiller spécial du président de la République, puis de Président du Conseil de surveillance de l'Agence nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique (Anoci) et actuellement comme ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie, malgré tous les efforts que je continue de déployer pour le développement économique et social du Sénégal, des passions se déchaînent, des haines se ravivent. Pourtant rien ne m'a été donné. Avec mes collaborateurs et fort de l'expertise nationale et internationale, nous sommes toujours partis de rien, pour aboutir à ce que l'on voit', écrit Karim Wade dans sa lettre ouverte.

§3. Jamais dans l'histoire du Sénégal, souligne Karim Wade, 'un homme public n'a reçu autant de coups, de propos diffamatoires et outrageants. Systématiquement, je suis l'objet de graves accusations, de profondes détestations, d'attaques hallucinantes de la part de ceux qui nous connaissent à peine ou pas du tout.'

§4. Impitoyablement, le fils du chef de l'Etat estime avoir été sanctionné sans être entendu, jugé dans des procès sans défense, 'condamné' sans recours possible. 'De ma présomption d'innocence, on s'en passe automatiquement. On me prête beaucoup trop ! Qu'on perde un marché public, une position, une faveur, un privilège, un titre, une fonction, aussitôt l'on me rend responsable', ajoute le ministre d'Etat Karim Wade. 'Qu'un ministre soit limogé, il prétend que son départ est la conséquence immédiate de son refus d'un prétendu projet de 'dévolution monarchique du pouvoir'. Lorsqu'il pleut un peu trop à Dakar, je suis indexé ; lorsque le vent emporte le toit d'une maison à Pikine, je suis pointé du doigt ; lorsqu'un train déraile à Thiès, j'y suis pour quelque chose ; lorsqu'un accident survient sur la route, je suis vilipendé', caricature-t-il.

**La Dévolution monarchique du pouvoir**

§5. Karim Wade affirme que 'tout comme le Chef de l'Etat, je combats toute idée de dévolution monarchique du pouvoir'. Fort heureusement, écrit-il dans sa lettre ouvertes, 'nombreux sont nos compatriotes qui refusent de se laisser entraîner dans la campagne sur le supposé projet de dévolution du pouvoir de ' père en fils' qui constitue aujourd'hui la panacée pour tout expliquer et tout comprendre.' Karim Wade estime que si cette idée a continué de prospérer 'au point de susciter des rancœurs et parfois même de la haine envers le modeste passant sur terre que je suis, c'est parce qu'elle est savamment entretenue par une partie des acteurs politiques, aidée en cela par certains journalistes, - véritables machines de guerre contre ma petite personne. Cette confusion doit finir ! Cette intoxication doit s'arrêter ! Cette injustice doit cesser.'

§6. Le fils du chef de l'Etat de marteler que c'est une insulte faite aux Sénégalais que de parler d'un projet de dévolution monarchique. Un tel projet, précise-t-il, n'a été, n'est et ne sera jamais dans les intentions du président de la République ni dans les siennes. 'C'est universellement connu, le Sénégal connaît une longue tradition républicaine et démocratique. La souveraineté appartient au peuple qui, au terme d'élections libres, démocratiques et transparentes, confie le pouvoir à celui en qui il a

confiance’, écrit toujours celui à qui l’on prête l’intention de succéder à son père au pouvoir.

**Karim                    veut                    être                    entendu                    et                    jugé**

§7. ‘Comme tout être humain, je demande à être entendu, jugé sur des actes vérifiés et donc probants et non sur des rumeurs sans fondement’, écrit Karim Wade dans sa lettre ouverte. Il souligne que les Sénégalais exigent tout naturellement des réalisations palpables et concrètes, source d’espoir et de confiance en l’avenir. ‘En ce qui me concerne, dans la quotidienneté des missions gratifiantes mais ô combien difficiles, je m’attelle, en permanence, à servir le Sénégal en accompagnant mes sœurs et frères vers une meilleure qualité de vie. J’ai choisi la difficulté, en refusant le scénario de la facilité. J’ai accepté les missions qui m’ont été confiées jusque-là, pour avoir l’opportunité de mieux servir mon pays.’ Karim Wade d’ajouter que ‘le travail nous occupe nuit et jour et nous sommes conscients qu’il reste beaucoup à réaliser encore, pour la création des emplois, la réduction du coût de la vie, l’éradication de la pauvreté, l’accès aux logements sociaux, la construction d’infrastructures, un meilleur environnement pour la compétitivité de nos entreprises pour l’émergence définitive du Sénégal du futur. A côté des millions de Sénégalais, nous participons quotidiennement à relever le défi.’

§8. Le ministre de l’Energie qu’il est, dit vivre ‘pleinement, tout comme l’ensemble des responsables de ce pays, la double préoccupation majeure de la solution définitive au récurrent problème de la fourniture régulière et suffisante de l’électricité dans les ménages et les entreprises ainsi que l’amélioration quantitative et qualitative du panier de la ménagère.’

§9. Lors des événements passés, commente Karim Wade, ‘il n’y a certes pas eu mort d’homme, mais il faut sincèrement déplorer, vivement regretter et fermement sanctionner les scènes de pillages, les actes de banditisme et de profanation des lieux de culte. Nous avons le droit de manifester ; mais nous n’avons pas le droit de saccager les biens d’autrui encore moins de piller. ’

§10. Karim Wade dit avoir la profonde conviction que la démocratie sénégalaise en sortira toujours grandie et renforcée. Désormais, indique-t-il, il y a un avant et un après 23 juin. ‘Ce message ne peut être ignoré ni par le pouvoir, ni par l’opposition. Notre formation politique, le Pds, et nos alliés ne peuvent faire autre chose que de consolider les acquis démocratiques de Léopold Sédar Senghor, d’Abdou Diouf et de Me Abdoulaye Wade’. Chez nous, rappelle le fils de Wade, ‘il n’y a qu’un seul et unique chemin pour accéder au pouvoir : celui des urnes. Au Sénégal, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans toutes les démocraties, le pouvoir ne s’hérite pas, il se conquiert par la voix des urnes.’

**Georges Nesta DIOP**

**Source :** <http://www.walf-groupe.com/politique/2720-lettre-ouverte-de-karim-wade-aux-senegalais--au-nom-du-pere->, consulté le 17 décembre 2013.



**Texte 36**, *Wal Fadjiiri*, article informatif, 22/06/2011, « Conséquence du projet de loi constitutionnelle - Bennoo suspend sa participation au comité de veille. », Charles Gaïky DIENE.

**§1. Bennoo ne participe plus au Comité de veille. Ses mandataires, qui protestent contre le projet de loi constitutionnelle instituant un ticket à la présidentielle, accusent le pouvoir de vouloir confisquer la souveraineté populaire.**

**§2.** Les plénipotentiaires de la coalition Bennoo Siggil Senegaal ont décidé de suspendre leur participation aux activités du comité de veille. Serigne Mbaye Thiam et Ousmane Badiane, les deux 'Messieurs élections' de la principale coalition de l'opposition entendent ainsi protester contre le projet de loi constitutionnelle instituant un ticket à l'élection présidentielle. 'Le Comité de veille est un cadre de dialogue et de concertation qui doit rassurer l'ensemble des acteurs politiques. Et cela suppose qu'il ait la confiance des acteurs politiques', déclare Serigne Mbaye Thiam. 'Il y a un projet de loi constitutionnelle qui remet en cause fondamentalement notre système institutionnel et notre système électoral. Ce projet de loi, qui va avoir de l'influence sur le code électoral, (douze articles de la Constitution ont été touchés et ces articles doivent être répercutés dans le code électoral), sans concertation, sape la confiance qu'on peut avoir du gouvernement qui prend des décisions unilatérales', ajoute-t-il. Et à en croire le chargé des élections du Ps, la raison de ce projet de loi constitutionnelle n'est pas d'instituer un ticket, mais bien de changer la majorité requise pour être président de la République. 'Le ticket n'est qu'un os à ronger qu'on a donné comme opération de communication aux médias et aux hommes politiques. Mais sa raison d'être, c'est un changement de majorité. C'est la raison pour laquelle, nous avons suspendu nos activités au sein du comité de veille pour faire barrage au projet inique qui est un déni de souveraineté populaire', martèle-t-il. Désormais, la majorité requise pour diriger ce pays n'est plus de 50 %, mais de 25 % des suffrages exprimés, d'après Serigne Mbaye Thiam. 'Ce qui veut dire que, sur plus de cinq millions d'électeurs inscrits, si demain l'Etat-Pds fait une rétention des cartes d'électeurs par un sabotage de la distribution de ces cartes et si on a un million de votants, 250 mille peuvent élire le président', explique-t-il.

**§3.** Le socialiste juge cela 'extrêmement grave' et inacceptable pour la légitimité de l'institution qu'est le président de la République. Pour lui, il est important que le chef de l'Etat, qui est la clé de voûte des institutions et qui a des pouvoirs importants, soit élu avec une majorité de 50 %. De ce fait, les plénipotentiaires de Bennoo invitent la population à s'approprier le combat contre ce projet de loi qui est, d'après eux, une confiscation de la volonté populaire. 'Nous pensons que c'est une question qui ne concerne pas les partis politiques, Bennoo ou la société civile. Je lance un appel aux Sénégalais, parce que le suffrage et la souveraineté populaires leur appartiennent. Ce qui est en train de se faire est un déni de la souveraineté populaire. Donc, si on dénie à son peuple sa souveraineté, c'est à lui de s'organiser pour qu'un semblant d'élection ne soit pas organisé', renchérit-il. Et de prévenir en concluant : 'Nous sommes dans une perspective. Si le pouvoir persiste, comme d'autres peuples à travers le monde l'ont fait, nous nous organiserons pour que le pouvoir ne puisse pas dénier au peuple sa souveraineté.'

**Charles**

**Gaïky**

**DIENE**

**Source :** [https://www.xibar.net/Consequence-du-projet-de-loi-constitutionnelle-Bennoo-suspend-sa-participation-au-Comite-de-veille\\_a35162.html](https://www.xibar.net/Consequence-du-projet-de-loi-constitutionnelle-Bennoo-suspend-sa-participation-au-Comite-de-veille_a35162.html), consulté le 14 octobre 2017.

**Texte 37**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 27/03/2009, « Craignant la confiscation de sa victoire : L'opposition menace de descendre dans la rue. », Yakhya MASSALY.

**§1. Si les autorités tentent de falsifier les résultats du scrutin du 22 mars prochain, Bennoo Siggil Senegaal appellera au soulèvement populaire pour défendre le vote des électeurs. Ses leaders ont pris hier à témoin l'opinion publique au sortir de leur réunion d'évaluation.**

§2. La coalition Bennoo Siggil Senegaal n'entend pas baisser les bras malgré les tendances qui lui sont favorables dans la plupart des collectivités locales du pays, au sortir du scrutin du 22 mars dernier. Réunis, hier, au domicile d'Amath Dansokho, les leaders de cette coalition se disent prêts à faire face à 'toute tentative de falsification' des résultats des urnes. Par les voies légales et, 'si nécessaire, dans la rue'. 'Nous n'accepterons pas que, par des tripatouillages, les résultats des élections soient falsifiés. Et nous utiliserons toutes les voies légales pour protéger notre victoire. Mais nous appellerons les populations à défendre, s'il le faut dans la rue, leur conquête et leur victoire', déclare Madièye Mbodji, porte-parole du jour des leaders des partis membres de la coalition Bennoo Siggil Senegaal. Selon M. Mbodji, le peuple sénégalais, en votant massivement contre le pouvoir le 22 mars, 'a su faire échec au pouvoir de Wade et à son plan de dévolution monarchique du pouvoir'. A l'opposition regroupée au sein de la coalition Bennoo Siggil Senegal, les Sénégalais ont aussi envoyé un signal fort : celui de renforcer son unité pour pouvoir conquérir de nouvelles victoires. Sous ce rapport, le porte-parole des opposants estime que sa coalition a désormais des responsabilités particulières. Lesquelles consistent, dit-il, 'à la fois à gérer notre unité au sein de Bennoo Siggil Senegaal et démontrer notre capacité à répondre efficacement aux attentes et espoirs placés en nous par le peuple sénégalais'. Voilà pourquoi, poursuit M. Mbodji, 'nous lançons un appel à l'unité à nos militants. Nous avons gagné ensemble, nous devons gérer ensemble'. Ce principe devra, selon les opposants, être respecté dans la composition des conseils des collectivités locales, parce qu'il constitue le gage de l'unité de leur coalition et de son triomphe en 2012 (à l'élection présidentielle).

§3. Aussi, estiment les leaders de cette coalition, le chef de l'Etat doit, à son tour, tirer un enseignement 'majeur de ce scrutin qui est sa défaite personnelle de par son implication dans la campagne'. Et la conséquence logique de cet enseignement, c'est qu'il 'doit démissionner et laisser le pays dans des mains capables de le redresser et d'apporter des solutions aux véritables problèmes des Sénégalais', dira M. Mbodji qui révèle que rien n'a été facile pour la coalition : 'D'abord, il n'était même pas facile de constituer des listes. Mais nous avons réussi à le faire dans beaucoup de collectivités locales. Nous avons gagné dans l'unité et la conscience que nous avons des responsabilités qui pèsent sur nous à travers cette victoire, nous amènera à vaincre les difficultés qui se dresseront sur notre chemin pour arriver à mettre en place des bureaux consensuels qui permettront de prendre en charge les préoccupations des Sénégalais à la base'.

§4. Sur les difficultés que le choix des maires, présidents de conseils régionaux et ruraux pourrait créer au sein de leur cadre, le coordonnateur de Yoonu Askan Wi minimise. Selon lui, les candidatures à ces postes seront traitées avec 'responsabilité, maturité et dans la concertation'. Et Benno Siggil Senegaal compte privilégier la gestion collégiale, selon son porte-parole bien que le poste de maire, président du conseil régional ou rural soit important. Mieux, assure-t-il, 'nous avons opté pour la concertation avec les populations, la gestion participative qui va impliquer les populations dans la prise en charge des politiques qui seront mises en œuvre. Cela pour pouvoir satisfaire leurs revendications comme promis pendant la campagne électorale'. Ainsi, les opposants promettent de mettre en selle, au moment du choix, les candidatures les plus consensuelles qui pourront porter en

avant leur projet : ‘Répondre aux attentes du peuple et conquérir de nouvelles victoires’.

**Yakhya MASSALY**

**Source :** [https://www.leral.net/Craignant-la-confiscation-de-sa-victoire-L-opposition-menace-de-descendre-dans-la-rue\\_a3783.html](https://www.leral.net/Craignant-la-confiscation-de-sa-victoire-L-opposition-menace-de-descendre-dans-la-rue_a3783.html), consulté le 15 octobre 2019.

**Texte 38**, *Wal Fadjiri*, article informatif, 29/02/2012, « Wade sur ses trois appuis : Atmosphère de fin de règne au palais », Georges Nesta DIOP.

**§1. Hier, au Palais, ce n’était pas l’atmosphère des grands jours. Bousculés par Macky Sall, les libéraux qui s’y étaient pressés pour la déclaration de Me Wade étaient difficilement reconnaissables. Ce qui laisse présager une fin de règne devenue inéluctable.**

§2. Les habitués au palais de la République n’auraient pas reconnu hier les lieux s’ils y étaient à l’heure de la déclaration de Wade. En effet, ces lieux d’habitude pris d’assaut dès les premières heures par les libéraux venus de tous les coins quand il s’agit d’assister à une conférence de presse de Wade, étaient invisibles hier. Pas l’ombre d’un militant au building administratif où on voyait les seconds couteaux et les troisièmes fourchettes jouer du tam-tam à la gloire du pape du Sopi. Les journalistes venus en nombre très impressionnant sont les seuls sur le terrain. En dehors bien sûr des camions des ‘forces spéciales’ de la Gendarmerie, tout autour du Palais.

§3. A l’intérieur, c’est la même ambiance. Seuls les gendarmes préposés à la sécurité du Palais vous offrent un sourire. Les autres militants et employés du ‘roi’ affichent une mine de cimetière. Dans la salle des Banquets où doit se tenir la déclaration - en lieu et place d’une conférence de presse - l’ambiance n’est pas gaie. Il n’y a que les journalistes qui causent. Pape Samba Mboup, lunettes de soleil au visage, taciturne, est assis tranquillement les bras croisés. A côté de lui, Djibo Kâ, Mamadou Bamba Ndiaye et Cheikh Tidiane Sy discutent à voix basse pour vaincre le stress. Le sourire masqué qu’ils affichent est révélateur de leur état d’esprit. ‘Personne ne sait encore ce que va dire le vieux. Lui seul sait ce qu’il dira tout à l’heure. Tout peut arriver’, souffle un responsable libéral.

§4. Et quand Wade arrive enfin, ils retiennent leur souffle. Ils n’expirent que quand Wade lâche la phrase suivante : ‘A tous mes militants, alliés et sympathisants, je demande de rester mobilisés parce que les tendances lourdes dégagées par le recensement qui, à l’heure actuelle porte sur 282 collectivités locales sur 551, soit la moitié, me classent en tête avec 32,17 % et 25, 24 % pour mon suivant. Tout est donc encore possible : victoire ou second tour’.

§5. A la fin de la rencontre entre Wade et la presse, les responsables libéraux rasent presque les murs. Certains, les plus téméraires comme Doudou Wade, Iba Der Thiam, se prêtent aux questions des journalistes sur la nouvelle donne : Le second tour. Ce n’est plus le temps où ces libéraux faisaient des ronds de jambes. On s’empresse de vider les lieux pour aller méditer sur ce qui risque d’arriver dans trois semaines : Un face-à-face Wade-Macky au second tour synonyme de Wade contre tous.

§6. Dehors, seule une dizaine de femmes, sauvent les apparences devant le building administratif face au Palais. Elles semblent vouloir faire un baroud d’honneur en chantant à tue-tête : ‘Ohé ohé bour yala nou ngui

lay Gnan ablaye jel dam li, Dieu, nous te prions, que Wade remporte la victoire, Ndlr'. C'est trop tard, ironise un chauffeur d'un organe de presse, 'votre lutteur est à la position 4 appuis, il ira chez Ardo'.

### Georges Nesta DIOP

Source : [https://www.seneweb.com/news/Politique/wade-sur-ses-trois-appuis-atmosphere-de-fin-de-regne-au-palais\\_n\\_60341.html](https://www.seneweb.com/news/Politique/wade-sur-ses-trois-appuis-atmosphere-de-fin-de-regne-au-palais_n_60341.html), consulté le 13 novembre 2019.

**Texte 39**, *Walf*, article informatif, 19/07/2010, « Pour empêcher une dévolution monarchique du pouvoir : Ahmed Khalifa Niass préconise une jonction de toutes les forces vives ». *Walf*.

§1. Le président du présidium du Front des alliances patriotiques du Sénégal Ahmet Khalifa Niass était hier dans la cité du rail. Une visite de travail politique qui peut être comprise, comme il l'a d'ailleurs souligné lui-même pendant l'accueil que lui ont réservé ses militants à l'entrée de la ville, comme les premiers jalons d'une pré-révolution annonciatrice d'une grande révolution. Celle-là même qui va bouter le régime libéral hors du pays. Dans cette dynamique, Khalifa Niass et son parti semblent opter pour un grand rassemblement qui prendrait en compte toutes les forces vives de la nation. En témoigne le fait qu'il ait choisi, d'entrée de jeu, de porter au piédestal des personnages charismatiques de la cité du rail comme le maire de ville et ancien Premier ministre qu'il dépeint comme un homme d'une fidélité exemplaire qui a été trahi par le régime pour lequel il a tout sacrifié avant de le porter au pouvoir. Idem pour la famille de Feu Boubacar Sall trahie elle aussi par le même régime libéral mais aussi Bara Tall poussé vers la faillite pour avoir tout simplement opté de se mettre au service du développement de la nation sénégalaise.

§2. Une option donc qui, au-delà du charisme desdits personnages, traduit une certaine volonté du leader de Fap d'entrer dans les grâces de la potentielle masse électorale qui gravite autour d'eux. Cette vision sera d'ailleurs confortée par Ahmet Khalifa Niass lui-même quand, du haut de la tribune, lors du meeting tenu à la Promenade des Thiessois, il dira que la solution pour sortir le pays du gouffre dans lequel l'a plongé le régime libéral passe nécessairement par une jonction patriotique de toutes les forces vives de la nation pour empêcher une dévolution monarchique du pouvoir. Mais aussi qu'il appelle Idrissa Seck à rejoindre le peuple car sa place n'est pas au Pds. Mieux le leader du Fap s'est dit d'avis que le meilleur choix que Wade pourrait faire, s'il veut un successeur de compétence avérée qui ne trahirait pas le peuple, c'est Idrissa Seck. Et à ce dernier il demandera de se ressaisir pendant qu'il est encore temps car un retour dans le Pds équivaldrait à la signature de son propre arrêt de mort politique. En effet, poursuit-il, le Sénégal a connu dans son histoire deux fins de règne : celles de Senghor et de Diouf et que les prémices qui se dégagent semblent aujourd'hui annonciatrices de celle d'Abdoulaye Wade et de tous ceux qui seront embarqués avec lui dans la même barque. Aussi et répondant aux sollicitations de Matar Gueye de la Cap 21 lui demandant de rejoindre la mouvance présidentielle, il répondra pour dire n'avoir besoin ni de poste encore moins de faveur de la part de ce régime. Pis, il dira même qu'il allait demander à tous ceux qui sont avec lui de refuser de telles faveurs.

§3. S'agissant de la volonté de Wade de se faire succéder par son fils Karim, Le leader du Fap demandera simplement aux Thiessois présents à la rencontre si Karim leur ressemble. Et devant la réponse négative qui lui est fournie, il ajoutera qu'il est un Franco-sénégalais avec la nationalité française. 'Karim ne parle même pas wolof et pour remédier à cela j'avais proposé qu'on l'inscrive à l'école américaine où l'on apprend cette langue en trois mois. On l'y a inscrit mais il n'a pas suivi les cours', dit-il.

§4. Ahmet Khalifa Niass n'a pas aussi manqué de se prononcer sur les coupures intempestives qui paralysent depuis quelque temps toutes les activités économiques du pays. C'est ainsi qu'il dira que si la question de la fourniture correcte du pays en électricité n'est pas résolue, c'est parce qu'une bonne partie de l'argent destiné à l'achat de carburant a été détournée. C'est ainsi, poursuit-il, que du gas-oil de mauvaise qualité a été acheté avec le restant de cet argent.

§6. Le leader du Fap a profité de sa présence dans la cité du rail pour rendre une visite de courtoisie à l'ensemble des marabouts et dignitaires religieux de la cité du rail dans le cadre la tournée dite de proximité qui a précédé le grand rassemblement de la Promenade des Thiessois dans l'après-midi.

*Walf*

**Source :** [http://www.seneweb.com/news/Politique/pour-emp-cher-une-d-volution-monarchique-du-pouvoir-ahmed-khalifa-niass-pr-conise-une-jonction-de-toutes-les-forces-vives\\_n\\_33767.html](http://www.seneweb.com/news/Politique/pour-emp-cher-une-d-volution-monarchique-du-pouvoir-ahmed-khalifa-niass-pr-conise-une-jonction-de-toutes-les-forces-vives_n_33767.html), consulté le 07 octobre 2014.

## Interviews, *Wal Fadjri*

**Texte 1**, *Wal Fadjri*, interview, 25/02/2010, « Invité de la rédaction Thierno Lô (Ministre du Tourisme) : 'Si le Pds continue à fonctionner dans le désordre, ce sera le déluge' », Rassemblés par Yakhya MASSALY et Charles Gaiky DIENE

**§1. La continuité de l'Etat, il l'a, chevillée au corps. C'est pourquoi, quand d'aucuns parmi ses camarades dissertent encore sur les 50 ans du régime socialiste pour justifier leurs errements présents, lui, s'inscrit dans une perspective futuriste ? Laquelle ne fait pas dans la négation de ce qui a été déjà fait. Ancien de la Cdp-Garab Gi, avant son absorption par le Pds, Thierno Lô porte un regard sur le Pds, l'opposition. Mais, ne voudrait pas que l'on porte sur lui un regard sur son passé non wadiste. Cause pour laquelle, il s'est fait l'avocat-défenseur des renouvellements qui vont enterrer le Pds pour donner naissance au Pds-L.**

### **Héritage du Ps et fixation sur les cinquante ans de règne socialiste**

**§2. Thierno Lô :** Que faire des Lat-Dior qui ont combattu et qui ont donné leur vie pour la patrie ? Que faire de Serigne Touba, de El Hadj Omar, des tirailleurs sénégalais qui ont fait l'indépendance du Sénégal ? Qu'est-ce que vous en faites ? Qu'est-ce que vous faites de Senghor, de Cheikh Anta Diop qui ont permis au Sénégal d'être ce qu'il est aujourd'hui ? Nous n'avons pas trouvé un vide, nous avons trouvé un Etat et des institutions qui marchent, mais nous avons remplacé des gens parce qu'ils ont mal géré, des gens arrogants qui ont fait de la mal gouvernance et ils ont été changés par les seuls décideurs que sont les Sénégalais.

**§3.** Ce sont les Sénégalais qui décident de qui doit les gouverner et ils en avaient marre du Parti socialiste et l'ont sanctionné. Je ne regarde pas le miroir pour voir quelles sont les fautes commises par le Ps. Il faut que nous ayons une autre démarche si nous voulons éviter la même sanction. Nous avons perdu le 22 mars à cause de comportements d'arrogance de personnes à qui on avait confié des collectivités locales et qui ont été sanctionnées. C'est comme cela que le peuple doit faire.

**§4.** Le Sénégalais sait maintenant que la carte d'électeur a un sens. A la violence physique, il a préféré la violence de la carte et c'est pourquoi, nous disons que nous avons un bilan, ce que nous devons faire, c'est de corriger certaines erreurs. Tout n'est pas positif dans ce que nous avons fait et c'est pourquoi, nous devons tirer le bilan du choc des élections locales dernières. Comment est-ce que nous pouvons corriger ? Comment est-ce que nous pouvons être utiles pour répondre à leurs attentes et mettre en place une équipe de pérennisation de l'action du président Wade qui devra nous accompagner pour 2012.

**§5.** Nous ne disons pas que tout est parfait. Moi, je ne suis pas de ceux qui disent que nous avons trouvé du néant. Il n'y a pas eu de néant, nous avons trouvé une nation très forte, qui avait des institutions qui fonctionnent, mais nous avions des personnes qui avaient mal géré et croyaient qu'elles devaient rester au pouvoir ad vitam aeternam, mais les Sénégalais ont dit non. Donc, moi je dis que tout n'était pas négatif. Quand nous venions au pouvoir, nous avons trouvé des choses que le Ps a faites et nous avons assuré une continuité. Je ne me soucie même pas des cinquante ans du Ps

parce que c'est le passé et parce qu'on les a sanctionnés. Nous devons maintenant regarder vers l'avenir pour conserver le pouvoir.

### **Bilan de la gestion libérale**

§6. Il n'y a pas au monde un système nickel à 100 %. Vous ne le trouverez nulle part dans le monde. Vous trouverez partout, en Europe, en Amérique, en Asie des problèmes de mal gouvernance. La crise financière que nous avons connue est liée à un problème de mal gouvernance. Au Sénégal, il y a un problème de mal gouvernance comme on en trouve dans tous les pays du monde. Mais, il faut regarder la différence. Du temps du Ps, étiez-vous (les journalistes, Ndlr) au courant des différents scandales à l'époque ? Non. Pourtant il y avait des scandales avec un système qui était conçu de telle sorte que l'information était gardée dans les tiroirs. Personne n'était informé.

§7. Vous aviez des difficultés d'accès à l'information et actuellement, c'est nous-mêmes qui vous donnons l'information. C'est une avancée démocratique et un pays fonctionne ainsi. Nous sommes actuellement dans un système où si vous détournez de l'argent, le lendemain vous êtes à la Une des journaux. Il faut l'encourager. Sans ces renseignements, vous ne pourrez rien écrire et vous serez traduit en justice. Maintenant vous avez les preuves et c'est le système qui vous les donne. (...) Cette expression démocratique, vous ne l'aviez pas, du temps du Ps, il faut le reconnaître.

§8. Je ne suis pas en train de justifier, mais je suis en train de vous dire que comparaison pour comparaison, le régime de l'alternance a fait des erreurs dans certains domaines, mais nous avons beaucoup plus de points positifs que de points négatifs. C'est pourquoi, vous m'avez entendu dire à l'époque à ceux de mon camp : 'Si vous m'aviez écouté, nous allions participer aux assises nationales - qu'on les appelle assises nationales ou de l'opposition ou de certains Sénégalais parce qu'il y a des gens qui n'aiment pas ce terme. Nous aurions pris chaque segment de notre économie et aurions eu un bilan meilleur que celui des autres'.

### **Opposition sans programme alternatif**

§9. Nous aurions demandé aux initiateurs des Assises ce qui ne marche pas et qu'est-ce qu'ils proposent en termes de politique alternative, ils n'auraient pas pu le faire parce qu'ils n'ont pas de politique alternative ou bien elle n'est pas déclinée. Vous ne pouvez pas me dire, dans un secteur de l'économie sénégalaise, quelle est la politique alternative de l'opposition. Si vous le savez, dites-le. Vous prétendez vouloir diriger un pays, vous dites que c'est mauvais et vous ne proposez rien à la place. C'est vide au niveau de l'opposition et tant qu'il y aura un vide, nous conserverons le pouvoir.

§10. Il faut un programme pour pousser les Sénégalais à choisir et ceux de l'opposition n'ont pas de programme ; c'est une des tares de la démocratie sénégalaise. Parce que nous devons faire en sorte qu'il y ait des programmes alternatifs, faire une comparaison pour que l'autre se perfectionne. S'il n'y a pas de politique alternative, il y a la critique facile. Et à chaque fois que vous critiquez de façon facile, vous créez ce brouillement que vous avez à l'intérieur des villes que vous ne trouvez pas dans les campagnes.

§11. Le drame que vit le peuple sénégalais et qui trompe parfois les journalistes - parce que les gens ne vont pas dans les communautés rurales, même si vous y avez des correspondants - est que, dans ces collectivités locales, il y a des gens qui ne le savent pas, on ne rencontre pas un élément de l'opposition dans nos communautés rurales. C'est nous du système qui sommes utiles à la population et qui sommes les relais. Et pour gagner une élection, il faut des relais. C'est pourquoi, certains étaient étonnés et ont pensé que ce sont des Djinn qui ont voté pour le candidat Abdoulaye Wade lors de l'élection présidentielle de 2007.

§12. Parce que toutes les conditions étaient réunies au niveau des villes pour que, comme Wade l'a dit, on assiste à la chute d'un président de la République. Lors de cette élection, il y a eu une surprise globale et même vous les journalistes vous disiez que 'li dé moom doyna war' (c'est curieux, Ndlr)

parce que vous ne saviez pas que, à l'époque, dans les campagnes, il n'y avait pas de politique alternative. L'opposition n'était pas présente. Seul le parti au pouvoir y était et nous avons gagné les élections. C'est un remake qui va avoir lieu, malgré les contraintes sociales qui existent, parce qu'on n'a pas d'opposition qui propose. On a une opposition qui ne fait que critiquer.

### **Le peuple, seul arbitre**

**§13.** S'il n'y avait pas une majorité qui nous porte, nous ne serions pas là. Vous êtes des journalistes et vous avez le droit de nous juger parce que nous sommes des hommes publics et c'est nous qui gérons le pays. Nous l'acceptons, mais vous êtes minoritaires. Si nous sommes au pouvoir, c'est parce que le peuple l'accepte. Il y a deux possibilités pour perdre le pouvoir : soit nous sommes sanctionnés par des élections libres et démocratiques, soit nous sommes arrogants et il y a une manifestation populaire et nous perdons le pouvoir.

**§14.** Le peuple, dans sa grande majorité, n'utilise pas cette voie de putsch par insatisfaction, mais attend les élections. Au moment des élections, ce sont des gens comme moi que vous allez trouver dans les sept communautés rurales et dans le département de Kébémér où je défie quiconque parce que j'y ai fait des réalisations. J'ai été utile dans cette localité. Partout où je suis passé, j'ai embauché des jeunes, fait des projets, donné des moulins à mil et acheté des ordonnances. Je ne ferme pas mon téléphone et je reçois des citoyens sénégalais, dans ma maison, jusqu'à deux heures du matin.

**§15.** Pourquoi alors on porterait un mauvais regard sur moi ? Nous sommes venus de quelque part et nous nous sommes faits pendant cinquante ans avant d'entrer dans l'espace politique. Pourquoi aujourd'hui, parce qu'on est ministre de la République, on veut nous faire porter toutes les tares de la nation. Maintenant au Sénégal, quand on vous dit ministre, vous baissez la tête, parce qu'on ne fait pas la différence entre ceux qui travaillent pour la nation, les déprédateurs et ceux qui vivent du système. Vous (les journalistes, Ndlr) mettez tout le monde dans le même sac.

**§16.** Ce n'est pas bien ! Parce que vous n'aimerez pas qu'on vous mette dans le même sac en tant que journalistes. Je crois qu'il doit y avoir une différenciation : voir qui est-ce qui fait du bien et qui est-ce qui fait du mal. C'est vrai qu'il y a des gens qui ne méritent pas qu'on leur confie des postes parce qu'ils ont mal géré et il faut les juger, prendre des mesures qu'il faut. Mais, globalement, si on regarde le bilan de l'alternance en termes d'infrastructures, santé, éducation etc, nous avons fait des bonds en avant. Il reste beaucoup de choses à faire, c'est à nous de les améliorer et de venir, après, répondre devant les Sénégalais qui sont les seuls juges.

**§17.** Personne ne peut juger à la place des Sénégalais et je suis sûr que si on organise les élections maintenant, nous allons les gagner parce que l'opposition n'a pas de politique alternative. On ne les trouve pas sur le terrain, ils ne sont qu'à Dakar et ce n'est pas Dakar, Thiès, Kaolack qui constituent le Sénégal. Ce que je dis, ce n'est pas un discours de politicien mais celui d'un homme de terrain. Venez avec moi si vous voulez dans les sept communautés rurales de Darou Mousty, vous ne rencontrerez aucun élément de l'opposition. Pendant les élections, ce n'est pas Wade qu'ils (ses militants) vont voir mais moi.

**§18.** Et ce sont ces relais que nous sommes qui feront que, malgré ces petits problèmes, nous allons gagner les élections s'ils (les gens de l'opposition) ne changent pas de comportement. S'ils changent entre temps de comportement, acceptent d'aller bouffer de la poussière, d'aller à l'intérieur du Sénégal pour éveiller les consciences des Sénégalais, leur faire des propositions alternatives, là, peut-être que j'aurais peur. Mais, tant qu'ils continueront à rester chez Amath Dansokho comme ils sont en train de le faire, ils ne nous feront pas bouger.

### **Les raisons de la débâcle du 22 mars**

**§19.** Il y a une lecture qu'il faut faire à partir de ce qui s'est passé le 22 mars. Les Sénégalais n'ont même pas regardé la composition des listes. En tout cas, pour certains. Ils ont par exemple dit : 'Moi, je suis dans la banlieue, j'ai un malaise général, je suis dans les eaux, sans emploi et mon maire n'a pas pu régler mes problèmes et on veut me l'imposer, je le sanctionne'. Il y a, d'autre part, des forces



nouvelles qui étaient dans les listes de Bennoo Siggil Senegaal et à qui certains Sénégalais ont donné une certaine virginité politique. Ils n'étaient pas saturés parce que n'ayant jamais fait de politique.

§20. Le vote du Sénégalais qui est à Fann Résidence, celui de l'universitaire qui habite Mermoz est différent du vote du Sénégalais qui se trouve dans la banlieue. Celui de Mermoz sanctionne parce qu'il y a des forces et des mécanismes qui ont été perturbés. C'est-à-dire que si vous faites ce qui ressemble à du tripatouillage de la Constitution, quand vous touchez à certains fondamentaux de la République, il sanctionne parce qu'il n'a pas un problème de dépense quotidienne. Il a son métier et tient à des socles.

§21. Vous avez, de l'autre côté, le Sénégalais qui n'est ni de la banlieue ni des quartiers résidentiels mais qui a un problème d'emploi, pointe du doigt le régime et le sanctionne. Il y a enfin notre contradiction au Pds. Tous savent que dans chaque localité, il y a la commission d'investiture qui a été une affaire de petit groupe de copains qui s'est permis de placer des gens qui n'avaient pas le coefficient social, qui ne pouvaient pas diriger de listes. Résultat : les autres qui se sentaient représentatifs les ont sanctionnés. C'est cet ensemble réuni qui explique la déroute du 22 mars.

§22. Mais, l'autre pan de la réflexion veut dire que si c'était l'élection présidentielle, le président de la République passerait au premier tour. Ce sont les chiffres qui le montrent. Parce que si vous gagnez les grandes villes, vous laissez la majeure partie du Sénégal que sont les communautés rurales. Mais, la leçon qu'il faut en tirer c'est qu'il y a eu sanction parce que perdre les grandes villes n'est pas bien pour un parti au pouvoir. La ville représente quelque chose de très important dans la gestion d'un pays.

§23. C'est là où il y a le bruissement qui peut entraîner d'autres secteurs. Par exemple, Dakar peut emporter des villes. Quand on regarde les manifestations et autres agitations qui se font, cela peut pousser le paysan qui est très loin à croire que le parti au pouvoir a perdu parce que Dakar, Thiès etc. bougent et se dire : 'Alors, nous devons suivre dans ce sens'. C'est pourquoi, nous devons en tirer toute la leçon pour essayer de faire de sorte que ce que nous avons vécu serve à quelque chose, pour que nous puissions rectifier le tir.

## **Renouvellements au Pds**

§24. Je pense que le président Abdoulaye Wade a raison d'ajouter le L au Pds. Il aurait pu le faire sans pour autant y ajouter le L mais qu'il l'ajoute veut dire que nous allons désormais partir du même pied d'égalité. Parce que, moi je l'ai personnellement vécu. Il y a un regard qui a été porté sur moi comme quoi, je n'ai pas grandi sous l'aile de Wade ; je ne suis pas un ancien du Pds, je viens d'arriver, alors pourquoi j'occupe des positions de pouvoir par rapport aux anciens.

§25. Mais à partir du moment où Wade décide que nous partons au même pied d'égalité, nous allons vendre des cartes et celui qui veut adhérer au Pds y adhère, je pense que ça règle les problèmes de transhumance, enlève les barrières pour montrer qui est représentatif et qui peut être utile au président et au parti et cela est une très bonne chose. Parce que, à l'époque, les gens étaient là pour mettre des barricades, alors que le militantisme dans un parti politique ne se mesure pas par rapport à l'ancienneté. Quand Wade créait sa formation politique en 1974, ils étaient six ou huit.

§26. Et d'autres ont pris le train en 1978, 80, 91. Donc, ils n'ont pas pris le train à la même heure et au même endroit. D'autres étaient partis, mais sont revenus. Certains ne sont plus. Tout comme d'autres qui y sont aujourd'hui ont un passé militant. Parce qu'au moment où on créait le Pds, certains n'étaient pas nés. Nous, on était au Lycée Charles De Gaulle de Saint-Louis où nous étions des meneurs de grève. On nous a mis en prison et fait sortir de l'internat. Nous avons fait deux ans d'externat alors que nous étions des internes. Nous avons lutté contre le régime socialiste et accueilli le couple Lemoine. Nous avons poursuivi Djibi Leïty Ka à Kaolack. Nous sommes allés reprendre les mots d'ordre de Doudou Sine à Tambacounda.

§27. Nous avons pris les cassettes de Cheikh Anta Diop pour entrer dans les campagnes et faire de la formation idéologique. Alors qu'est-ce que ces gens (ceux qui les traitent de transhumants au Pds,

Ndlr) peuvent nous apprendre ? Notre combat n'a pas commencé avec le Pds. Nous avons été dans une formation politique qui s'appelait la Cdp-Garab Gi et avions une ambition de faire ce pays. Et à un moment donné, on a vu que la complicité était telle que nous n'avions plus notre raison d'être. Et avons, en toute responsabilité, fait une fusion mais avec toujours l'objectif de faire ce pays. Nous nous sommes faits et nous sommes des éléments de conviction. Nous ne sommes pas venus pour nous servir mais pour servir la nation.

**§28.** Pourquoi on porte un regard sur nous pour dire que nous ne sommes pas des acteurs de l'alternance alors que nous avons été, à un moment donné, des militants au vrai sens du terme pour lutter contre un système. Aujourd'hui que nous avons l'ambition de développer le Sénégal, de faire tous les sacrifices parce que nous ne pouvons pas prendre nos affaires et nous en aller quand le Sénégal brûle, parce que nous avons hypothéqué des maisons et employons des Sénégalais, pourquoi est-ce qu'on nous porte ce regard. Donc, si Wade décide aujourd'hui de nous permettre de montrer qui nous sommes, de permettre à tous les Sénégalais qui partagent sa vision et qui n'ont pour ambition que de faire le Sénégal, de venir au Pds, nous disons oui.

**§29.** Parce qu'il n'y a aucune possibilité de choisir ne serait-ce qu'un lieutenant dans les autres zones. Pour aller vers les élections, il faudrait qu'on se compte pour savoir qui dirige la troupe, qu'on puisse désigner au moins quelqu'un. Mais si vous mettez quelqu'un sans pour autant que ça passe par un mode électif, ça crée des distorsions, des refus et ce n'est pas bien. C'est pourquoi, je suis de ceux qui souhaitent que le processus de renouvellement aille jusqu'au bout, dans la transparence et qu'on évite aussi les tricheries. La mesure est bonne, il faut l'accompagner. C'est comme cela qu'un parti politique doit fonctionner. C'est un modèle qu'il faut donner et à partir de ce moment, on va avoir une autre philosophie de la classe politique sénégalaise en termes de représentativité.

**§30.** Je suis de ceux qui pensent que s'il y a une démocratie c'est parce qu'il y a des démocrates. Quand j'accepte d'aller dans un jeu, j'accepte de perdre et quand je perds, je reconnais la victoire de l'adversaire, c'est cela ma force. Ma vie ne se résume pas à des ventes de cartes. Ce ne sont pas des modes d'élections ou de responsabilités dans le Pds qui me font et qui vont arrêter ma trajectoire.

**§31.** Mais, si je suis en compétition avec Modou Diagne Fada ou un autre quelque part, qu'on vende des secteurs qu'il y ait des délégués qui choisissent un responsable. Je serais trop petit et vraiment je ne mériterais aucun respect si je me mettais à dire : 'Oui, il a gagné, mais je ne le reconnais pas'. Je ne suis pas forgé dans ce moule. Si aujourd'hui, Fada arrivait à être choisi par les populations de Darou Mouthy, j'accepterais qu'il soit le leader et cela ne m'empêchera pas de vivre, ni d'être un citoyen qui a de l'ambition pour son pays.

**§32.** Je continuerai à faire de la production. Si demain on me dit que j'ai perdu, je retourne dans le privé et le matin vous me verrez en train de vendre des climatiseurs et des ascenseurs. Moi, je sais où je vais. Ces petites pesanteurs-là ne m'ébranlent pas du tout, parce que je ne vis pas de politique encore une fois de plus. Bien que je sache que c'est la politique qui mène le monde, je n'accepte pas d'être géré par n'importe qui et je suis auprès d'un homme avec qui je chemine pour l'intérêt du Sénégal et je le fais en toute liberté. Il n'y a pas de problème. Moi, je suis debout et très vacciné.

**§33.** Avec le mode d'adhésion des masses par rapport aux leaders politiques, le comportement dépend du leader. Je maîtrise tellement mes bases que demain si jamais Modou Diagne Fada gagnait les élections, j'ai la capacité de mobiliser pour une adhésion autour de sa personne ; j'en suis convaincu. Parce que ces gens sont attachés à moi parce que je leur ai été utile, depuis que j'étais dans le secteur privé. Ce serait une faiblesse de concourir, perdre la bataille et vouloir donner d'autres mots d'ordre.

**§34.** Concernant les renouvellements, je déplore les formes de violence. La politique n'est pas un champ de gladiateurs, nous devons pouvoir faire les choses de façon civilisée et responsable. Nous avons connu, du temps du Ps, des choses beaucoup plus violentes. Mais, ce n'est pas un modèle que nous allons suivre. Ce sont des gens qui sont minoritaires et qui ne veulent pas que le processus de renouvellement aille jusqu'au bout qui font du blocage.

### **Idrissa Seck et son ambition présidentielle**

§35. Il sera le quatrième président de la République du Sénégal s'il trouve les moyens d'être le quatrième président après Wade. C'est son droit le plus légitime et je n'ai pas de commentaire à faire sur cela. La seule chose que je peux dire, c'est que, il a des ambitions, moi aussi j'ai des ambitions, des ambitions d'être là et faire partie du processus, c'est tout. Il y en a d'autres comme Moustapha Niasse, Ousmane Tanor Dieng, Macky Sall et tant d'autres qui veulent être président de la République.

§36. Mais, c'est le peuple qui va décider - après Dieu, bien entendu. Idrissa Seck aussi a le droit de vouloir être président de la République comme tout le monde, mais c'est le peuple qui doit en décider. Il a la liberté pleine et entière et il est dans une cohérence parce qu'il a dit : 'Après Wade, c'est moi'. Il va puiser son pourcentage dans le Pds, c'est pourquoi il est revenu dans le parti pour avoir ce pourcentage et être président du Sénégal. C'est son droit le plus légitime. Mais, est-ce qu'il le sera ?

### **Génération du concret**

§37. Dans ce pays, les gens perdent du temps sur des choses qui n'ont pas d'existence. Vous parlez de la Génération du concret qui a perdu les élections. Mais, moi je n'ai pas vu la Génération du concret se présenter à une élection. La Génération du concret n'est pas un parti politique et elle ne s'est pas prononcée au moment où nous partions à une élection. Je n'ai pas de problème par rapport à cela. Moi, je suis dans le Pds, qui est une formation politique comme l'Afp et le Ps qui sont des formations politiques. Si demain la Gc veut se muer en parti politique ou bien en mouvement pour participer à l'élection présidentielle, en ce moment je donnerai mon point de vue. Mais, pour le moment, tel n'est pas le cas. Donc, je ne peux pas disserter là-dessus. Maintenant, vous parlez de l'avenir du Pds. Qu'est-ce que vous faites de l'avenir du Ps. Est-ce que ce parti a un avenir ? Est-ce que l'Afp a un avenir ? L'avenir du Pds va commencer par ce que nous sommes en train de faire.

§38. Si on arrive à faire des renouvellements démocratiques, à avoir des relais élus démocratiquement, nous pourrions, à des moments donnés, nous réunir de la même manière pour dire qui doit être le leader pour diriger le parti et avoir des démocrates qui vont nous permettre de survivre à Wade. Si l'on continue à fonctionner dans le désordre, ce sera le déluge et chacun va faire d'autres choix. Il n'y a pas à chercher de midi à quatorze heures, l'équation est résolue, elle n'est pas à plusieurs inconnues. Soit on accepte le processus démocratique ou bien après c'est la dispersion de notre parti.

§39. Wade l'a compris, c'est pourquoi il veut mettre les gens dans un fonctionnement démocratique pour que nous puissions, demain, avoir d'autres qui puissent prendre le relais. Il n'y a pas d'autres chemins que nous puissions prendre, parce qu'on ne peut pas imposer quelqu'un et il n'est pas de l'avis de Wade d'imposer quelqu'un. Je suis dans le Pds par rapport à ce qui est dit et écrit. Ce qui n'est pas dit et n'est pas écrit ne me concerne pas. Et je ne suis pas un extraterrestre pour voir ce que vous avez derrière votre tête. Et pour l'instant, c'est le renouvellement et l'intention d'aller vers des modes de dévolution démocratique du pouvoir qui m'intéresse.

**Rassemblés par Yakhya MASSALY et Charles Gaiky DIENE**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/5040/1/Invite-de-la-redaction-Thierno-Lo-Ministre-du-Tourisme--Si-le-Pds-continue-a-fonctionner-dans-le-desordre-ce-sera-le-deluge/Page1.html/print/5040>, consulté le 07 février 2018.

**Texte 2**, *Wal Fadjiri*, interview, 11/4/2009, « Macky Sall (Ancien premier ministre) : “Mon retour au Pds n'est pas à l'ordre du jour”. », Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE.

**§1. Walf :** A quelques jours de la célébration de son Appel du 9 novembre et du premier anniversaire de son parti, l'Alliance pour la République (Apr) le 1er décembre prochain, Macky Sall qui était à Tunis pour les besoins d'un symposium du Rcd, entame le 5 novembre une tournée européenne pour rencontrer la Diaspora sénégalaise. Il décline, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sa feuille de route pour alterner l'alternance au Sénégal. Il a, également, dégagé en touche les allégations du Colonel Cissé annonçant son retour auprès de Me Wade, tout en minimisant les retrouvailles d'Idrissa Seck avec le Pape du Sopi.

**§2. Walf :** Quel commentaire faites-vous sur le retour annoncé d'Idrissa Seck auprès de Me Wade ?

**§3. Macky SALL :** C'est son choix. Il est libre d'agir comme il le veut, comme je suis libre d'agir comme je veux. Je constate simplement que le retour pourrait être effectif ou serait effectif. Je ne peux donc pas le commenter.

**§4. Walf :** On sait qu'Idy vous avait contacté pour reconstituer ce qu'on a appelé la grande famille libérale. Qu'en est-il ?

**§5. Macky SALL :** Lors des élections locales, il avait initié une démarche dans ce sens, parlant de la famille libérale. Mais, évidemment, nous n'avions pas les mêmes opinions là-dessus. Encore une fois, chacun fait ce que bon lui semble et qu'il croit être la bonne voie. Il faut donc accepter que les uns et les autres puissent emprunter leur chemin. Ce que je ne peux pas accepter, par contre, c'est qu'on me refuse le droit d'avoir mon chemin. Mon choix actuel est de faire avancer le Sénégal et j'ai la conscience que nous pouvons bien faire mieux.

**§6. Walf :** Faire mieux, dite-vous, cela voudrait-il dire que la société sénégalaise n'est pas sur de bons rails ?

**§7. Macky SALL :** Il faut reconnaître que beaucoup de choses utiles ont été faites. Mais, dans la marche d'un système, vous avez, comme on le dit dans le jargon ferroviaire, le déraillement ou les sorties de route pour les véhicules. Il y a eu des déraillements et des sorties de route. Qu'est-ce qui l'a provoqué ? Qui a été à l'origine ? Là-dessus, chacun peut donner son avis. Mais, ce qui se passe aujourd'hui, ne devrait pas se passer. C'est ce qu'il faut rectifier.

**§8. Walf :** Donc, alterner l'alternance ?

**§7. Macky SALL :** Oui, il faut alterner l'alternance. Il faut rectifier l'alternance pour faire renaître l'espoir. Beaucoup de militants du Pds sont dans cette perspective. Beaucoup pensent que nous devons corriger ce qui est apparu comme des déviations. Je ne lancerai pas un débat idéologique sur la déviation ou autre, mais en tous les cas, le Sopi devrait faire mieux que ce qu'il fait aujourd'hui.

**§8. Walf :** Vous voulez devenir président du Sénégal comme d'autres dans l'opposition. Quel rôle allez-vous personnellement jouer pour renverser Me Wade ?

**§9. Macky SALL :** Je ne suis pas un révolutionnaire pour renverser qui que ce soit. Il faut faire partir Abdoulaye Wade dans le cadre d'une élection démocratique. Dans une élection où les règles du jeu sont respectées. Bien sûr, je comprends la pression que vivent les Sénégalais. Je comprends également

l'empressement avec lequel, ils veulent mettre un terme à son régime, mais nous avons un calendrier républicain. Mon parti s'appelle l'Alliance pour la République. Nous sommes des républicains. De ce point de vue, nous n'avons pas toujours la même terminologie que certains de nos camarades de l'opposition. Je parlerai plutôt d'alterner l'alternance. C'est l'Alternance qui a été le processus de changement du Parti socialiste (Ps) qui a géré le Sénégal pendant quatre décennies. Aujourd'hui, il faut aussi changer le régime du Sopi dans le cadre d'élections libres, démocratiques et transparentes où on ne changerait pas les règles du jeu. Il ne faut pas non plus qu'on modifie la Constitution pour donner la chance au Pds.

**§10. Walf** : Il a été beaucoup question d'ailleurs d'un projet du Pds tendant à la suppression du deuxième tour de l'élection présidentielle. Y êtes-vous favorable ?

**§11. Macky SALL** : La suppression du deuxième tour ne peut pas se faire. Ce n'est pas acceptable. Je l'ai déjà dit à Touba. Personne ne l'acceptera. Pour moi, ce débat est clos. Je ne crois quand même pas que le président Wade puisse en arriver là. Ce n'est pas possible que le Sénégal recule autant. Il faut sauver le peu qui reste de l'image du Sénégal. Ce sont des esprits excités qui veulent entraîner le président dans cette descente. Ma conviction est qu'il n'acceptera pas de se laisser entraîner à ce niveau. Et s'il était tenté de le faire, le peuple ne l'accepterait pas, de même que les acteurs politiques. Ce serait vraiment créer le désordre dans le pays et nous n'en avons pas besoin.

**§12. Walf** : Comment vous situez-vous par rapport au landernau politique sénégalais ?

**§13. Macky SALL** : Depuis que j'ai quitté la majorité, je suis dans l'opposition. Soit on est dans la majorité, soit on est dans l'opposition. Je me bats pour la conquête démocratique du pouvoir avec l'ensemble des militants et sympathisants de l'Alliance pour la République (Apr), avec les militantes et militants de Bennoo Siggil Senegaal, cette grande coalition de l'opposition, pour justement alterner l'alternance.

**§14. Walf** : Pouvez-vous revenir sur les raisons de votre brouille avec le président Wade ?

**§15. Macky SALL** : Le 9 novembre, bientôt une année jour pour jour, j'avais expliqué les raisons qui m'ont poussé à quitter le Pds. Il y a des pratiques que je condamne fermement et qui font que je ne pouvais plus continuer le compagnonnage. Là-dessus, toute l'opinion nationale et internationale est édiflée. Je ne voudrais pas, outre mesure, revenir sur les circonstances de cette rupture. Du reste, la vie continue. C'est sans haine que j'ai quitté. Je voudrais me focaliser sur l'avenir du Sénégal et je continue mon chemin.

**§16. Walf** : Mais avec le recul, ne vous dites-vous pas, comme le prétendent certains, que vous avez été évincé à cause du 'projet monarchique' prêté à Me Wade qui veut installer son fils Karim au pouvoir ?

**§17. Macky SALL** : Oui, beaucoup l'ont dit. Mais en tout état de cause, le constat est là, j'ai été évincé, comme vous le dites. Ce qui est fait, mais pour des motifs qui sont à géométrie variable. Tantôt, on m'avait accusé d'avoir convoqué quelqu'un que je ne devais pas convoquer, dans une République. Tantôt, c'est parce que j'étais pressé, semble-t-il, pour m'emparer d'un parti dont le fondateur était encore là. On ne sait pas trop, mais ce n'est pas l'essentiel. Aujourd'hui, je suis dans une autre dynamique et dans une autre perspective, c'est-à-dire celle de travailler pour le Sénégal et de faire en sorte que tout ce qui ne va pas, puisse être mis de côté. Il s'agit d'inventer des solutions nouvelles pour améliorer le quotidien des Sénégalais. C'est cela ma préoccupation fondamentale.

**§18. Walf** : Malgré tout, les spécialistes du Palais ont annoncé que votre retour auprès de Me Wade n'est qu'une question de calendrier...

**§19. Macky SALL** : Vous savez, on ne peut pas empêcher les gens de dire ce qu'ils veulent. De toutes les manières, il n'a jamais été question d'un quelconque retour. Je vois même à la télévision, parfois, ou dans les journaux, des personnes qui se sont fait spécialistes de débauchage ou, en tous les cas, qui se donnent des missions de médiation, tenir de tels propos. L'ordre du jour, ce n'est pas mon retour au Pds, ni je ne sais où. L'ordre du jour est ailleurs, c'est de travailler à la massification de l'Apr qui compte des centaines de milliers de sympathisants, d'adhérents et de militants. L'ordre du jour

enfin est de travailler avec toutes les forces vives, les forces de progrès pour que notre pays sorte des difficultés dans lesquelles il se trouve. C'est cela le plus important et nous nous donnons les moyens d'apporter un renouveau au Sénégal et un changement qualitatif pour un changement véritable des conditions de vie de nos populations.

**§20. Walf** : Parmi ces médiateurs, il y en a un qui ne se cache pas, c'est le Colonel Cissé, qui a déclaré qu'il avait discuté avec vous des contours de votre retour au Pds. A l'en croire, c'est inévitable. Est-ce vrai ?

**§21. Macky SALL** : Permettez-moi de ne pas répondre sur ce type d'arguments. C'est très loin de la réalité. Le Colonel Cissé, depuis que j'ai quitté la majorité, je ne l'ai rencontré qu'une seule fois et à sa demande faite avec beaucoup d'insistance. Et nous étions très loin de ce qu'il a dit. Peut-être qu'il songe à cela ou c'est un rêve. Il est libre, mais cela ne peut pas m'engager.

**§22. Walf** : L'ordre du jour, c'est donc de massifier l'Apr. Est-ce la raison pour laquelle vous entamez une tournée en Europe ?

**§23. Macky SALL** : Ah oui, cela a été une très forte demande de la communauté sénégalaise vivant à l'extérieur, particulièrement en Europe. Le 1er décembre prochain, nous allons fêter le premier anniversaire de l'Apr. C'est un parti très jeune mais, en une année, il s'est passé beaucoup de choses et beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Je vais donc me rendre sur la demande de la diaspora, à la fin du Symposium de Tunis, dans différents pays européens. Je me rends ainsi en Espagne du 5 au 10 novembre. J'aurai beaucoup de rencontres avec la communauté et des partenaires espagnols. Ensuite, du 10 au 15 novembre, je visiterai une vingtaine de villes en Italie. Nous allons y échanger et discuter avec la communauté sénégalaise. Il y a une grande effervescence. Ce qui montre le soutien de nos compatriotes basés dans ces pays à mon action. Je serai également en France du 15 au 22 novembre pour visiter un certain nombre de localités.

**§24. Walf** : Et l'Afrique ?

**§25. Macky SALL** : Rappelez-vous également que j'ai sillonné quelques pays africains. Parmi lesquels le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, etc. Il me reste à faire certains pays comme la Mauritanie, la Gambie, le Gabon, le Congo... Je me rendrai aussi aux Etats-Unis d'Amérique. Les migrations apportent énormément au Sénégal, non seulement en termes de devises, mais aussi, d'équilibre dans la vie sociale de notre pays. N'eût été l'argent des émigrés, il y aurait eu beaucoup de drames. Les émigrés constituent une catégorie de citoyens qui, par leur contribution, méritent une prise en charge plus forte, méritent une considération plus importante, car agissant plus que l'aide publique au développement. On ne peut pas ne pas en tenir compte. C'est pour cette raison que, dans le programme que l'Apr proposera, les émigrés auront une place de choix. Non pas seulement pour des raisons politiques, mais c'est une conviction. Avec les jeunes et les femmes, les émigrés constitueront les leviers sur lesquels nous allons bâtir le moteur de développement du Sénégal.

**§26. Walf** : Pouvez-vous nous parler de l'intérêt du symposium du Rcd sur la crise économique ?

**§27. Macky SALL** : Le Rcd organise annuellement, en marge de la célébration de l'anniversaire du Changement survenu le 7 novembre, un symposium autour d'une thématique majeure qui intéresse le monde. Je voudrais remercier le président Ben Ali, président du Rcd, et son secrétaire général qui m'ont fait l'amitié de m'inviter. Je suis donc ici pour échanger sur l'actualité mondiale, sur des sujets qui touchent à la fois à l'économie, au social, à la globalisation mais, également, à la nécessaire solidarité entre les peuples pour assurer une harmonie dans la marche du monde. Pour un monde plus compétitif, mais aussi plus social afin que la stabilité du monde soit garantie et que la solidarité entre les peuples soit une réalité. C'est dans ce contexte que j'ai présenté une contribution sur le sujet pour dire que les peuples ont un droit au développement et que le système global tel qu'il est vécu, présente une asymétrie très grave entre les pays du Nord qui, en tous les cas, tirent leur épingle du jeu, et les pays du Sud qui sont plus ou moins victimes du mécanisme de la mondialisation. C'est dire que nous devons réinventer l'humanisme et recentrer l'homme au cœur de l'activité humaine. Nous devons, également, agir pour les générations futures. Comme le disait un certain penseur, faire l'Histoire, c'est surtout faire l'histoire du futur. Il s'agit pour ce qui concerne l'Afrique d'assurer une contribution dans

la marche du monde. Oui, pour une économie libéralisée et compétitive mais nous sommes pour une compétition saine et régulée, et sur une base sociale. Quarante pour cent des Africains et 30 % des Asiatiques vivent avec moins d'un dollar par jour. Au même moment, ce sont des milliards de dollars qui transitent dans les télématiques de façon instantanée et permanente, alors que plus de la moitié de l'Humanité vit dans la pauvreté et dans une situation précaire.

Il faut donc que l'on réinvente des mécanismes qui permettent au monde globalisé de vivre une harmonie et surtout une stabilité. Il ne saurait y avoir de stabilité lorsque l'écrasante majorité vit dans la pauvreté. Cela est encore plus criard dans nos Etats, puisque là aussi, les disparités sont énormes. Vous avez toujours une minorité qui a accès à tout (soins, éducation, crédit) et une écrasante majorité qui n'a accès à rien (ni eau, ni électricité, ni système sanitaire adéquat, ni éducation pour leurs enfants). C'est dire que devant de telles fractures, les risques de confrontation sont réels.

**§28. Walf :** En attendant de réinventer l'humanisme, comment expliquez-vous le fait que certains pays d'Afrique s'en sortent mieux que d'autres ?

**§29. Macky SALL :** Il n'y a pas de secret. Dans la vie, seul le travail paie. Ceux qui s'en sortent mieux que d'autres, ont été plus entreprenants. Ce sont des pays qui ont pu anticiper la crise et qui ont défini des mécanismes qui leur ont permis d'amortir les chocs. Ce sont des pays, en un mot, actifs et dynamiques. De l'autre côté, les pays qui ont été passifs, qui n'ont pas eu, malheureusement, des actions appropriées ou qui ont passé leur temps dans des gesticulations, subissent de plein fouet les effets de la crise, conjugués naturellement aux effets endogènes. C'est-à-dire ceux ne relevant pas de la mondialisation et qui dépendent de nous-mêmes, de notre capacité à gérer les deniers publics et anticiper sur les chocs exogènes.

**Propos recueillis à Gammarth (Tunisie) par El Hadji Gorgui Wade NDOYE (ContinentPremier.Com)**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/3624/1/Macky-Sall-Ancien-premier-ministre--Mon-retour-au-Pds-nest-pas-a-lordre-du-jour/Page1.html>, consulté le 09 février 2018.

**Texte 3, Wal Fadji**, interview, 22/09/2009, « Ndèye Khady Guèye (Administrateur du Fpe) : 'Me Wade est obligé de se présenter en 2012'. », Propos recueillis par Georges Nesta DIOP.

**§1. Ndèye Khady Guèye fait partie des rares responsables libéraux à avoir gagné dans sa localité aux élections locales. Aujourd'hui, elle estime que Me Wade est obligé de se présenter en 2012 car il n'y a d'alternative ni dans son parti, encore moins dans l'opposition... Entretien.**

**§2. :** Quels sont les objectifs du Fonds de promotion économique ?

**§3. Mme Ndèye Khady Guèye :** Le Fpe est un établissement financier qui a pour objectif le développement de la Petite et moyenne entreprise au Sénégal.

**§4. :** Vous êtes à la tête du Fpe depuis 2003. Quel bilan en dressez-vous ?

**§5. Mme Ndèye Khady Guèye :** Le Fpe est devenu bénéficiaire depuis 2005. Il a renforcé ses interventions en direction de sa cible et a élargi celle-ci. Le personnel s'est renforcé et est devenu plus professionnel. Le Fpe a récemment acquis son siège. Il déroule son projet de mutation institutionnelle

qui est dans les priorités des bailleurs de fonds du Sénégal, qui l'ont inscrit dans le cadre de l'Instrument de soutien à la politique économique (Ispe).

**§6.** : Malgré la présence du Fpe, les entreprises sénégalaises qui font dans la micro-finance continuent de connaître d'énormes difficultés qui obligent certaines à fermer boutique. N'est-ce pas là une preuve l'inefficacité du Fpe ?

**§7. Mme Ndèye Khady Guèye :** Les initiatives qui se prennent dans le secteur, ne peuvent pas toutes être couronnées de succès, pour diverses raisons. Mais je pense que, globalement, l'impact des interventions du Fpe est largement positif.

**§8.** : Peut-on avoir une idée du nombre de projets financés par le Fpe et quels sont les critères pour bénéficier d'un financement ?

**§9. Mme Ndèye Khady Guèye :** Les statistiques partielles arrêtées en décembre 2008 font état de 4 664 projets financés, 27 884 emplois permanents et 105 638 emplois temporaires créés depuis l'an 2000 ; ce qui représente un total emplois de 133 522, pour un total crédit consenti de 52 milliards environ, dont 48 milliards, soit 92 % relève de ma gestion.

**§10.** Les grands projets que je peux citer sont le renouvellement du matériel agricole effectué dans le cadre de l'exécution de la ligne indienne ; le renouvellement du parc de cars rapides effectué dans le cadre du Pamu ; le renouvellement du parc de taxis ; le financement du secteur de la pêche au travers de la seule société qui résiste encore dans ce secteur sinistré ; la promotion d'une industrie automobile ; le développement de l'artisanat, etc. Mais pour moi, les plus grands projets concernent le financement quotidien d'activités génératrices de revenus pour les classes les plus défavorisées, au travers de mécanismes innovants et structurants, qui participent à la génération d'une classe moyenne de nouveaux entrepreneurs, qui se densifie rapidement.

**§11.** : Avec la crise économique, le Fpe n'est-il pas confronté à des difficultés ?

**§12. Mme Ndèye Khady Guèye :** Oui, mais il essaye de s'adapter à la situation, en prenant les mesures qui s'imposent.

**§13.** : N'a-t-il pas souvent des problèmes de recouvrement de ses créances ?

**§14. Mme Ndèye Khady Guèye :** Toutes les créances ne peuvent pas être saines. Mais notre taux de recouvrement est aux alentours de 80 % et j'espère le maintenir à ce niveau.

**§15.** : On a l'impression que votre institution n'est présente qu'à Dakar...

**§16. Mme Ndèye Khady Guèye :** Pas du tout, le Fpe est présent dans les quatorze régions du Sénégal, essentiellement par l'intermédiaire de ses partenaires que sont les seize banques et quatre-vingt-cinq mutuelles d'épargne et de crédit qu'il a agréées.

**§17.** : En tant que responsable politique du parti au pouvoir, le citoyen lambda n'est-il pas en droit de se demander si le Fpe n'alloue pas ses crédits selon la couleur de la carte du parti que l'on détient ?

**§18. Mme Ndèye Khady Guèye :** Pas du tout. Nous sommes des professionnels et nous agissons en professionnels. Je dois signaler qu'au départ, les projets émanaient des banques. Et au niveau des banques, on ne demande pas aux clients la couleur de la carte de leur parti. Nous avons travaillé le plus professionnellement possible et nous allons continuer sur cette lancée. Les bénéficiaires de nos financements comme ceux qui ont été éconduits parce que leurs demandes de financement n'entraient pas dans notre canevas, peuvent vous certifier ce que je viens de dire.



**§19.** : Qu'est devenu le réseau Ramatou lancé en grandes pompes en 2005 en présence de Mme Viviane Wade ?

**§20. Mme Ndèye Khady Guèye :** Qui en est la marraine ! Il est très fort de ses milliers de membres actifs. Le seul démembrement que constituait sa mutuelle d'épargne et de crédit s'est renforcé d'une coopérative d'habitat et d'une agence de voyages qui organise le pèlerinage à La Mecque de ses membres. Cette année, nous avons décidé de surseoir à l'organisation de la grande conférence pour effectuer une tournée à l'intérieur du pays.

**§21.** : On ne vous entend presque pas dans l'arène politique. Qu'est-ce qui justifie ce silence ?

**§22. Mme Ndèye Khady Guèye :** Mon travail au Fpe me prend beaucoup de temps. Il est très intensif parce que je suis très sollicitée et je souhaite donner le maximum de satisfaction. En politique, je ne disperse pas mes efforts, mais je suis toujours présente quand il le faut.

**§23.** 'Me Wade ne doit pas être tout seul dans cette tentative de reformater son parti. Il lui faut des relais conscients de l'intérêt stratégique de la mission, suffisamment loyaux, objectifs et compétents pour l'impulser avec lui'.

**§24.** : Reconnaissez-vous que le Pds traverse une période de crise avec le départ de plusieurs de ses hauts responsables comme Macky Sall, Idrissa Seck et probablement Aminata Tall ?

**§25. Mme Ndèye Khady Guèye :** Oui, je le reconnais. Mais la vie de toutes les organisations obéit à un cycle. Le Pds, comme tous les partis politiques, est dans cette dynamique de la vie, faite de rencontres et de séparations. Ce qui est important, c'est la capacité à se renouveler.

**§26.** : Quel est votre avis sur la création du grand parti présidentiel agité depuis un certain temps par les libéraux et certains de leurs alliés de la mouvance présidentielle ?

**§27. Mme Ndèye Khady Guèye :** Le frère secrétaire général national du Pds agite cette idée parce que son parti doit pouvoir continuer à s'adapter aux situations nouvelles. Pour progresser, il faut être capable de se remettre en question. Mais Me Wade ne doit pas être tout seul dans cette tentative de reformater son parti. Il lui faut des relais conscients de l'intérêt stratégique de la mission, suffisamment loyaux, objectifs et compétents pour l'impulser avec lui. J'insiste beaucoup sur la loyauté parce qu'elle est essentielle.

**§28.** : Etes-vous de ceux qui pensent que Me Wade doit se présenter en 2012 ? Et pourquoi ?

**§29. Mme Ndèye Khady Guèye :** Il est peut-être obligé de se présenter. Je n'ai pas discuté de cette question avec lui, mais s'il avait des velléités contraires, les échecs enregistrés et à venir de ceux qui se sont profilés et peut-être bousculés plus que de besoin pour représenter une alternative à sa candidature, l'imposent. Ces échecs concernent toute la classe politique. Observons un peu les derniers développements de la vie politique au Sénégal. Tout le monde veut être khalife ! Pour ce qui me concerne, je recherche un candidat : qui a vécu une expérience d'opposant pendant plus de 25 ans, qui a eu des expériences pratiques un peu partout dans le monde, qui présente un profil intellectuel de très haut niveau et peu commun, qui a aidé, consciemment et inconsciemment, mon pays à faire l'essentiel de ses conquêtes démocratiques, qui a démontré son talent de bâtisseur, qui soit audacieux au point de responsabiliser très vite à des niveaux presque invraisemblables des Sénégalais que rien d'exceptionnel n'y prédisposait, qui recherche la meilleure formule pour une transmission efficiente du pouvoir, bref, qui représente un gage de stabilité pour mon pays.

**§30.** : Beaucoup de Sénégalais pensent que si Me Wade se présente en 2012, c'est parce qu'à part lui, il n'y a pas quelqu'un d'autre capable de porter la candidature du Pds.

**§31. Mme Ndèye Khady Guèye :** Je pense que Me Wade est obligé de se présenter. Parce qu'il faut reconnaître que tous ceux qui ont été jusque-là promus ou positionnés pour éventuellement constituer une alternative crédible, n'ont pas pu confirmer. Pour le moment.

**§32. :** Vous dites que ceux qui ont été positionnés, n'ont pas été à la hauteur. Son fils Karim Wade en fait-il partie, selon vous ?

**§33. Mme Ndèye Khady Guèye :** Pas forcément. Je n'ai jamais entendu le président Wade dire qu'il voulait faire de son fils son successeur. C'est pourquoi je me demande comment les gens sont arrivés à l'accuser de vouloir léguer le pouvoir à son fils.

**§34. :** En tant que candidate de la coalition Sopi aux dernières élections locales, qu'est-ce qui explique, selon vous, la perte de vitesse de la coalition Sopi à ces élections, surtout dans les grandes villes ?

**§35. Mme Ndèye Khady Guèye :** Le ras-le-bol face à la désinvolture des élus locaux et les investitures qui ont plus répondu à un instinct de survie et de maintien d'un statu quo de la part de ceux-ci.

**§36. :** Ces défaites n'augurent-elles pas de ce qui va arriver en 2012, c'est-à-dire la chute du régime libéral ?

**§37. Mme Ndèye Khady Guèye :** Il s'agissait d'élections locales. La gestion de la période qui nous sépare de cette date sera faite opportunément.

**§38. :** Etes-vous de ceux-là qui pensent que sans Macky Sall et Idrissa Seck dans le parti, le Pds risque de perdre en 2012 ?

**§39. Mme Ndèye Khady Guèye :** Non, pas du tout. Nous devons compter sur nous-mêmes pour gagner ces élections. Maintenant, s'ils reviennent dans le parti, c'est tant mieux parce que l'union fait toujours la force. Mais si les bonnes volontés qui s'activent pour les faire revenir échouent dans leur mission, Me Wade trouvera toujours la bonne formule. J'estime que le Pds regorge en son sein et en sa périphérie de beaucoup de potentialités pour faire face à n'importe quel défi. N'oubliez pas qu'Idrissa Seck et Macky Sall, c'est Me Abdoulaye Wade qui les a façonnés. D'autres aussi sont sortis ou sortiront de son chapeau de magicien, qui pourront atténuer les effets pervers de ces défections, si elles s'avèrent irréversibles.

**Propos recueillis par Georges Nesta DIOP.**

**Source :** <http://www.senegaltribune.com/articles/3185/1/Ndeye-Khady-Gueye-Administrateur-du-Fpe--Me-Wade-est-oblige-de-se-presenter-en-2012/Page1.html>, consulté le 09 février 2018.

**Texte 4**, Wal Fadjiri, interview, 24/03/2009, « Moustapha Niassé (Secrétaire général de l'Afp) : 'Abdoulaye Wade doit démissionner' », propos recueillis par Pape Bakary KAMARA

**§1. Si Moustapha Niassé était à la place de Wade, il aurait dissout l'Assemblée nationale et le Sénat, au lendemain de la claque monumentale reçue au sortir des locales. Mieux que cela, le leader de l'Afp est d'avis que le chef de l'Etat devrait tout simplement rendre le tablier.**

**§2.** : Votre suprématie vient d'être confirmée dans le département de Nioro. Quels sont les premiers enseignements que vous en tirez ?

**§3. Moustapha Niassé** : Cette victoire éclatante de la coalition Benno Siggil Senegaal dans le département de Nioro, mais aussi sur l'ensemble du territoire national, prouve qu'Abdoulaye Wade doit démissionner à la tête de ce pays, parce que le peuple sénégalais lui a montré qu'il ne veut plus de lui. En tout cas, si j'étais à sa place, j'allais dès demain (l'interview a eu lieu dimanche, Ndlr) dissoudre l'Assemblée nationale et le Sénat et organiser de nouvelles élections. Abdoulaye Wade a trahi le peuple sénégalais, il l'a mis dans une situation catastrophique. Il a plus la maîtrise de la parole et des promesses que de l'action concrète et du résultat. Aujourd'hui, son résultat s'est traduit par une levée de boucliers, par des brassards rouges et des huées. Lui-même l'a reconnu avant de dire qu'il va en tirer les conséquences.

**§4.** Abdoulaye Wade a une fixation paranoïaque sur le département de Nioro et je pense que c'est une pathologie chez lui, une maladie et je lui conseille d'aller voir un médecin qui pourrait le guérir. Je pense qu'il doit s'occuper de sa ville natale Kébémér au lieu de se préoccuper à chaque instant du département de Nioro. Aujourd'hui, il a déployé beaucoup de moyens dans cette nouvelle commune de Keur Madiabel et je l'ai largué par terre. En tout cas, je n'ai aucune fixation sur les populations de Kébémér ; je les respecte beaucoup et je les considère comme des patriotes.

**§5.** : Comment jugez-vous la défaite de certains responsables du Pds au niveau de leur fief ?

**§6. Moustapha Niassé** : Mon seul combat politique va à l'endroit d'Abdoulaye Wade et de son gouvernement. Pour dire que je n'ai pas d'autres interlocuteurs qu'Abdoulaye Wade. Non pas pour des raisons personnelles, mais pour des raisons politiques. Je ne parle pas avec Karim Wade, son fils biologique, encore moins avec les subalternes qui sont derrière lui. Mais ce que je peux vous dire sur cette situation, c'est qu'il est vraiment honteux qu'il y ait six ministres dans la ville de Saint-Louis et qu'on les batte là-bas. Ceci prouve qu'ils ne travaillent pas. Ils sont tous des hommes sans dignité qui profitent de l'argent des Sénégalais pour régler leurs propres intérêts.

**§7.** : Me Wade a annoncé récemment que vous étiez vieux et qu'il fallait l'accompagner à la retraite...

**§8. Moustapha Niassé** : (Il nous coupe) Abdoulaye Wade a la hantise d'un rival en puissance, il est comme le Dieu Chronos qui mangeait ses enfants, mais ce ne sera pas le cas avec moi. Je viens d'avoir 72 ans et lui roule sur les 83 ans, d'après ses dires, mais tous les Sénégalais savent qu'il a dépassé cet âge. Nous sommes là pour mener un combat juste et noble que tous les Sénégalais apprécient, alors nous allons le continuer jusqu'au bout. Ce ne sont pas les paroles d'Abdoulaye Wade qui nous feront reculer. J'ai entendu qu'il a annoncé qu'il va arrêter le signal de toutes les radios qui ne seront pas en règle. Je lui demande d'arrêter son jeu. Il est habitué à leurrer les Sénégalais à la suite de chaque événement. Il veut que les Sénégalais oublient sa lourde défaite, c'est pourquoi il a essayé de poser un autre débat. Alors, comme il a accepté qu'il est à la retraite, il doit démissionner, encore une fois, pour sauver la vie des Sénégalais qui vivent dans des conditions misérables.

Propos recueillis par **Pape Bakary KAMARA**

**Source** : <http://www.senegaltribune.com/articles/290/1/Moustapha-Niasse-Secretaire-general-de-lApr-Abdoulaye-Wade-doit-demissionner/Page1.html>, consulté le 10 février 2018

**Texte 5**, *Wal Fadjiri*, interview, 22/02/2010, « Moustapha Cissé Lô (Responsable de l'Apr) : “Je quitte Macky Sall si...”. », propos recueillis par Yakhya MASSALY.

**§1. L'Apr n'a jamais, au niveau de ses instances, donné son aval pour que Bennoo puisse dicter ou dessiner les contours d'une candidature unique. Comme s'il était besoin de le rappeler, Moustapha Cissé Lô qui tient ce discours a tenu à préciser que Bennoo est juste un cadre de concertation et de mise en place de stratégies et de méthodes pour la conquête démocratique du pouvoir. Et non un parti politique.**

**§2. : Le Pds, par la voix de Souleymane Ndéné Ndiaye, vous invite à revenir...**

**§3. Moustapha Cissé Lô** : J'ai dit et redit que je ne serai jamais du Pds et ceux qui sont dans ce parti, je ne les considère même pas. Je ne peux pas être dans un parti où l'on se permet d'exclure des députés de l'Assemblée nationale. J'ai aidé Wade parce que je croyais qu'il était un démocrate. Et aujourd'hui, je soutiens Macky Sall. Mais, si demain, il pose des actes antidémocratiques, je le quitte. Je suis libre et démocrate, c'est pourquoi je pense que Wade doit arrêter ses dérives qui peuvent conduire le Sénégal vers le chaos demain.

**§4. : La question de la candidature unique semble problématique au niveau de Bennoo. Quelle est la position de l'Apr par rapport à ce débat ?**

**§5. Moustapha Cissé Lô** : La position de l'Apr n'a pas varié d'un iota sur la question. Nous avons examiné les propositions liées à la candidature unique au sein de Bennoo et avons dit qu'il y a une problématique concernant cette question. Simplement parce que les partis politiques qui composent Bennoo n'ont pas la même histoire, la même idéologie et le même programme. Et comme vous le savez, notre Constitution garantit aux partis politiques de concourir à l'expression du suffrage universel. Autrement dit, quelqu'un qui crée un parti politique, c'est pour conquérir le pouvoir. C'est exactement ce que nous voulons faire en créant l'Apr. (...) Je veux préciser aux Sénégalais, une fois pour toutes, que la problématique de la candidature unique est réelle. Mais, je pense que nous ne sommes pas dans un parti mais dans un cadre de concertation qui s'appelle Bennoo Siggil Senegaal où nous allons mettre en place des stratégies et des méthodes de combat légales et démocratiques pour conquérir le pouvoir. Et nous, Apr, sommes preneurs parce que nous sommes dans l'opposition. Quant à donner mandat à Bennoo Siggil Senegaal pour qu'elle dicte ou dessine les contours d'une candidature unique au premier tour, l'Apr n'a jamais, au niveau de ses instances donné son aval sur cette question. Il s'agit, aujourd'hui, d'un partenariat pour un combat à mener pour la démocratie, la transparence de nos institutions. Et nous faisons partie, à côté des leaders qui composent Bennoo Siggil Senegaal, de ceux qui œuvrent pour arriver à un consensus sur l'essentiel. J'aurais compris qu'on discute sur un programme de gouvernance au cas où un des partis de Bennoo arrive à se positionner pour le second tour. Mais, je ne pense pas que l'on puisse arriver à une candidature unique dans Bennoo.

**§6. : Qu'est-ce qui explique votre pessimisme ?**

**§7. Moustapha Cissé Lô :** Nous sommes un regroupement de partis qui n'ont pas le même parcours, la même histoire. Par exemple, nous, nous sommes des libéraux et étions contre le Parti socialiste. Aujourd'hui qu'on est tous dans l'opposition, il faut qu'on essaie d'aménager une plage de convergence pour rétablir la démocratie, la justice et l'équité. Au niveau de l'Apr, nous ne voyons pas quelle méthode ou stratégie on peut mettre sur la table au sein de Bennoo pour éliminer notre candidat (Macky Sall, Ndlr). Macky Sall est un jeune cadre qui s'est battu, qui est arrivé au pouvoir avec Wade, a gravi les échelons : directeur de société, ministre, ministre d'Etat, Premier ministre et président de l'Assemblée nationale. Qui, dans l'opposition, a fait autant que lui ? Que l'on nous dise aussi ce qu'on lui reproche ? Il a été félicité plusieurs fois par Wade lui-même qui a estimé que c'est avec Macky Sall que les chantiers de Dakar ont germé (...). C'est ce qui lui a valu la sympathie de l'ensemble des Sénégalais aujourd'hui. Donc, s'il devait y avoir un candidat unique dans Bennoo, cela devait être Macky Sall. Parce que plus jeune pour l'alternance générationnelle et pour son passé fulgurant.

**§8. : Il n'y a pas que votre parti qui a un passé...**

**§9. Moustapha Cissé Lô :** Oui ! Mais, le Parti socialiste, par exemple a un passé, il a été débouté par le peuple qui avait estimé qu'il n'y avait pas de démocratie dans le parti. Effectivement, il y avait des dérives, des erreurs dans le parti socialiste. J'ai entendu Abdoulaye Wade parler de ceux qui ont côtoyé Abdoulaye Wade. Mais autant ceux qui ont côtoyé Wade ont commis des erreurs autant ceux qui ont côtoyé Ousmane Tanor Dieng, Abdou Diouf ont commis des erreurs et des dérives quand ils étaient au pouvoir. Et le peuple les a sanctionnés. Est-ce que la période de grâce est terminée ? Je ne le pense pas. Parce qu'il faut qu'on nous démontre que la période de grâce est terminée. Aujourd'hui, nous sommes dans une logique de nous opposer au régime de Wade parce qu'il y a trop de dérives. Il est vrai qu'Abdoulaye Wade a beaucoup fait pendant ces dix dernières années mais il y a autant de dérives que de bienfaits : la mal gouvernance, les surfacturations, les détournements de deniers publics, l'impunité, etc. Il y a du tout dans le régime de Wade. C'est aussi le cas, quand nous avons été victimes d'agression de la loi la plus fondamentale qui est la Constitution, du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Et face à cette agression, même les partis de l'opposition n'ont rien dit et pourtant rien n'est plus grave que ça. Aujourd'hui ils parlent de fichier électoral mais quand on renvoie des députés qui n'ont pas démissionné de leur parti politique et que personne ne lève un doigt pour les défendre, c'est grave. C'est la preuve que les partis politiques, l'opposition y compris, ne se soucient pas de la République. Parce que la République, ce sont les institutions et personne parmi les leaders de l'opposition n'a dit mot sur cette question. Ni Ousmane Tanor Dieng, Moustapha Niassé...alors qu'ils devraient occuper la rue pour exiger le maintien du mandat de ces députés à l'Assemblée nationale. Nous avons été élus par le peuple et n'avons jamais démissionné du Pds. On nous en a fait voir de toutes les couleurs pour nous renvoyer du Pds et prendre nos mandats. Je ne suis pas d'accord sur cette forme de lutte de l'opposition. Il faudrait une ligne de conduite, que l'on essaie de se battre pour sauver la démocratie, les institutions et non se battre seulement pour qu'on soit élu. Moi, je me bats pour la République et non pour une personne. Je me bats aujourd'hui pour mon parti parce que nous sommes des hommes crédibles et plus crédibles que tous ces dirigeants de partis cabine téléphonique de la Cap21. Ils n'ont pas de militant et si seulement on pouvait organiser un test, Moustapha Cissé Lô contre les responsables de la mouvance présidentielle, je les battrais à plate couture. D'ailleurs, je l'ai démontré dans ma localité où, candidat pour Dekkal Ngor, j'ai battu Bennoo et And ligguey Senegal de Idrissa Seck.

**§10. : Mais, l'Apr est encore dans Bennoo...**

**§11. Moustapha Cissé Lô :** Notre parti est dans Bennoo. Mais, nous ne sommes pas preneurs pour la candidature unique et nous avons un projet de société pour le Sénégal, un programme que nous allons dérouler. Et personnellement, je vais me battre au niveau des instances de Apr où je vais proposer, dès ce soir (hier, Ndlr) en réunion de directoire, au parti et ses alliés qui se reconnaissent dans notre groupe, de déposer la candidature de Macky Sall en 2012 contre Abdoulaye Wade. (...)

**§12. : Quelle est votre position sur le débat relatif au code électoral ?**

**§13. Moustapha Cissé Lô :** Nous sommes pour un code électoral consensuel, transparent et clair, pour une Constitution claire. A ce sujet, j'engage mon parti, l'Apr qui ne peut pas faire du combine bère (complot, Ndlr). Nous avons un programme bien ficelé que nous présenterons aux Sénégalais qui le jugeront, le moment venu. Nous appelons alors nos alliés de Bennoo à plus de sérénité, de responsabilité et que chacun ne pense pas que c'est lui car seul le peuple est habilité à nous juger au premier tour de l'élection. Et le parti le mieux placé de Bennoo peut inviter à la discussion si on parvient à créer un programme de gouvernance. Et ce ne sera pas un programme où chaque parti 'cabine téléphonique' proposera quelque'un mais un programme qui permettra à celui qui gagne de diriger avec des compétences. Il faut qu'on soit dans un cadrage qui permet de sortir le Sénégal de la crise, de la xénophobie qui nous guette.

**§14. : Qu'est-ce qui vous fait dire que le Sénégal est en crise ?**

**§15. Moustapha Cissé Lô :** Le Sénégal est en train de tomber dans le lot des pays monarchiques. Nous avons vu ce qui s'est passé en Guinée avec Moussa Dadis Camara qui croyait que le pays lui appartenait. J'ai dit à une députée de la Cedeao du Niger quand elle avait affirmé que tout le peuple est avec le président Tanja, qu'elle se trompe. Et qu'elle saura un jour que le peuple n'est pas avec lui. Tanja avait l'argent, l'armée et il faisait ce qu'il voulait. Je ne souhaite pas que le président Abdoulaye Wade tombe dans ce piège. Il est entouré par des gens qui disent qu'ils ont des partis or, les partis de la mouvance présidentielle sont largement minoritaires dans ce pays et ne sont pas crédibles. Il faut qu'ils arrêtent d'applaudir Wade et le parti Pds. Il faut que le président de la République appelle les partis politiques avec responsabilité. Les opposants ont le droit de demander à discuter de toutes les questions liées au code électoral, à la Constitution, à la bonne gouvernance, à la bonne gestion des affaires de l'Etat, etc. Le président de la République n'a pas le droit de dire qu'il ne discute pas de telle ou telle question. C'est le président de tous les Sénégalais y compris les partis de l'opposition. C'est pourquoi, il doit écouter tout le monde. (...)

**§16. : Le Sénégal prépare le cinquantenaire de son indépendance. C'est, peut-être, une occasion pour renouer le fil du dialogue pouvoir/opposition comme vous le souhaitez.**

**§17. Moustapha Cissé Lô :** C'est possible mais il faudrait que le président de la République sache d'abord que le cinquantenaire, ce n'est pas lui seul mais que cela concerne tous les Sénégalais. Il y a les socialistes qui ont, avant lui, dirigé ce pays. Et à ce sujet, le pouvoir doit arrêter de faire une comparaison entre Senghor, Abdou Diouf et Abdoulaye Wade. Wade a tout intérêt à tirer le chapeau pour les présidents Senghor et Abdou Diouf, à les féliciter. Parce que là où d'autres chefs d'Etats africains, au tout début de l'indépendance, se sont agrippés au pouvoir et créé un pouvoir monarchique, le président Senghor a pris la responsabilité de créer le multipartisme en donnant un parti reconnu à Wade et d'autres. A moins de 75 ans, Senghor a pris la responsabilité historique de quitter le pouvoir et de s'occuper d'autre chose pendant qu'il était en plein mandat. Abdou Diouf a approfondi le pluralisme politique en permettant la création de beaucoup plus de partis politiques et avait fait appel à Wade pour un gouvernement d'union pour le renforcement de la démocratie. Il a accepté un code consensuel où les propositions qui sont à l'origine de l'alternance avaient été introduites : le mandat présidentiel renouvelable une seule fois, acceptation du second tour qui a permis à Wade d'accéder au pouvoir. Abdou Diouf a eu la clairvoyance de féliciter Abdoulaye Wade avant la proclamation des résultats. Le président de la République doit lire et méditer ces actes pour le bonheur du Sénégal. Aujourd'hui, il est entouré de gens qui lui disent que le pouvoir lui appartient, qu'il peut le donner à qui il veut et le reprendre quand il veut. Ce n'est pas responsable, la démocratie est à approfondir. Wade n'a pas le droit de s'arrêter là où Abdou Diouf s'est arrêté mais doit faire plus que ce dernier pour mériter les félicitations des Sénégalais. Mais, Abdoulaye Wade et son parti son en train de tripatouiller les règles du jeu. La preuve, c'est son parti qui avait proposé que le mandat présidentiel soit renouvelé une seule fois et s'il tient à sa parole et respecte son parti, il ne doit pas se présenter à nouveau parce qu'ayant fait ses deux mandats. Son parti a exclu des députés élus qui n'ont pas démissionné de leur parti etc. J'ai été toujours victime comme si je n'étais pas un Sénégalais

comme les autres. Pour le président de la République et son parti, quand on n'est pas du Pds, on ne doit pas avoir de responsabilité. Je suis élu et réélu à la Chambre de commerce de Diourbel mais son ministre des Affaires étrangères a bloqué mon passeport diplomatique pendant que tous les présidents des Chambres de commerce, leurs vice-présidents et les secrétaires généraux ont droit à ces passeports. Mes adjoints ont des passeports mais moi, je n'en ai pas. Je représente le Sénégal à la Chambre consulaire régionale de l'Uemoa et le Sénégal a signé ce protocole. L'Uemoa a écrit au ministre des Affaires étrangères, Cheikh Tidiane Gadio. A l'époque, ils ont refusé de me donner mon passeport. C'est cela une République ? (...)

### Propos recueillis par Yakhya MASSALY

Source : <http://www.senegaltribune.com/articles/4962/1/Moustapha-Cisse-Lo-Responsable-de-lApr---Je-quitte-Macky-Sall-si-/Page1.html>, consulté le 13 février 2018.

**Texte 6**, *Wal Fadjiri*, interview, 12/04/2010, « Babacar Sall (Editeur et professeur de sociologie à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales de Paris) : “Le Monument de la renaissance est un crime symbolique” », propos recueillis par Moustapha BARRY.

**§1. Il n'est pas contre l'idée de construire un monument de la renaissance. Mais pour Babacar Sall, professeur à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (Ehess) de Paris, c'est l'inopportunité qui pose problème d'autant que le pays est en crise économique. En conséquence, dans l'interview qu'il nous a accordée à quelques jours de l'inauguration du monument, M. Sall estime qu'il ne reflète pas l'identité africaine qui est le soubassement de sa construction. L'on s'est plutôt 'inspiré du modèle le plus abject de l'histoire de l'art du 20e siècle, l'art stalinien version nord coréenne qui renvoie tous les deux au totalitarisme, à la dictature du sens et au crime symbolique', dit-il. Entretien.**

**§2. : Le Monument de la renaissance construit par le président de la République a suscité beaucoup de polémiques. En tant qu'acteur culturel, ne pensez-vous pas que ce monument justifie?**

**§3. Babacar SALL :** Je considère que ce monument est inopportun parce qu'il est mal conçu et intervient dans une période de crise avancée. Le concept ne correspond pas à notre tradition identitaire. Le concept de renaissance doit renvoyer à un certain nombre de symboles, de significations, qui ont du sens pour la collectivité. Or ce monument est sujet à controverse. Ce n'est pas cela qui est gênant, car la controverse est un élément constitutif de l'acte démocratique. Le problème du monument, c'est sa légitimité même, donc son sens symbolique. Le président de la République, comme à son habitude, prend quelque chose que personne ne peut récuser comme idée : par exemple, le fait de construire des infrastructures ou d'ériger un Monument de la renaissance africaine. Pour l'énoncé formel, tout le monde consent. Mais dès qu'il passe à la traduction en acte de l'idée, surgissent alors tous azimuts des problèmes. Pourquoi ? Parce que, dans tous les cas de figure, on constate sa volonté de patrimonialiser tout : l'idée de l'œuvre, c'est-à-dire le concept, et l'œuvre achevée.

**§4.** L'autre problème, c'est sa méthode autocentrée. Il n'est pas artiste ni producteur culturel. Il devait consulter ceux dont le métier est de penser et de produire l'art : les artistes, les intellectuels et les innovateurs de façon générale. Ce n'est pas le cas. Il y a une éthique de la création collective qui

n'est pas respectée et qui a abouti à un désastre esthétique. Le monument de la Renaissance est un amas de ferraille et de béton. Pas plus ! Comment un homme, fût-il un chef d'Etat, peut-il porter à lui tout seul sur ses épaules le poids symbolique du berceau de la civilisation de l'humanité et se l'accaparer au point de réclamer des droits d'auteur ? Mesure-t-il vraiment ce qu'est la charge symbolique de ce monument pour l'Afrique et ses diasporas, pour le reste du monde ?

**§5. : A vous entendre parler, vous semblez dire que le Monument de la renaissance ne reflète pas l'identité africaine. Que fallait-il faire alors ?**

**§6. Babacar SALL :** Le président Abdoulaye Wade n'est pas un acteur culturel. S'il l'était, on l'aurait su depuis longtemps. En dix ans, il a changé huit ou neuf fois de ministre de la Culture. Il y a donc une incohérence même dans sa façon de gérer institutionnellement les politiques publiques en matière de culture. Il devait se contenter d'impulser l'idée au plan politique et moral et laisser les acteurs culturels faire. L'idée de renaissance est un concept générique qui doit impliquer l'ensemble des acteurs du continent et de la diaspora. Elle touche tous les secteurs d'activités. Mais ce sont les artistes qui doivent lui donner une âme et la faire aboutir au niveau de la forme.

**§7. : En quoi ce monument ne reflète-t-il pas l'identité africaine ?**

**§8. Babacar SALL :** Ce qui me choque le plus, au-delà du concept, c'est qu'il s'est inspiré du modèle le plus abject de l'histoire de l'art du 20<sup>e</sup> siècle, à savoir l'art stalinien version nord coréenne qui renvoie tous les deux au totalitarisme, à la dictature du sens et au crime symbolique.

**§9. : Pourtant, c'est un architecte sénégalais, Atépa, qui a mis en pratique ce monument...**

**§10. Babacar SALL :** Atépa est un architecte, ce n'est pas un artiste. Ce sont deux métiers différents.

**§11. : Abdoulaye Wade avait sollicité Ousmane Sow, mais finalement leurs relations avaient fini en eau de boudin. N'est-ce pas la raison pour laquelle il a fait appel aux Nord-Coréens ?**

**§12. Babacar SALL :** Ousmane Sow est un vrai artiste non seulement dans l'âme, mais c'est un génie de l'art. Comme tout artiste, il a son éthique. Il ne peut pas se vendre aux politiques. Il ne peut pas accepter que le politique lui dicte la manière dont il doit exécuter son art. Et il a parfaitement raison de se mettre en retrait de tout cela. Le président Wade veut être plus artiste que les artistes et plus ingénieur que les ingénieurs. C'est son schéma mental qui fonctionne comme ça. Ce qui est inacceptable dans l'art.

**§13. 'J'ai l'impression que le président est passé maître dans l'art de la frime politique. Il veut faire comme les grands pays, comme les grands dirigeants, mais il n'en a pas les moyens. Il fait du saupoudrage'**

**§14. : Le Monument de la renaissance ne se justifie-t-il pas malgré les problèmes économiques et d'opportunité ? L'Afrique n'a-t-elle pas besoin d'ériger des monuments pour refléter son identité ?**

**§15. Babacar SALL :** Le problème n'est pas là, car tout peuple a besoin de système symbolique pour entretenir sa mémoire historique et enrichir ses pratiques mémorielles. Nous avons besoin d'un système représentationnel, comme nous avons besoin d'alimentation dans la vie. C'est dans l'ordre du vivant et du vivant pensant en général. Une fois que c'est dit, il faut voir si ce que l'on fait au nom de la collectivité, est accepté par elle. Le monument fait l'objet d'un débat tant sur le plan religieux qu'intellectuel. Or, s'il l'avait fait pour la communauté, il aurait pris en compte l'opinion des Sénégalais et des Africains. Mais j'ai l'impression qu'il l'a réalisé surtout pour lui-même et pour entrer dans l'histoire.

**§16. Vous savez, l'identité renvoie à un double processus inverse : l'identification et le rejet. Ce qui domine à propos du monument, c'est le rejet. Tout politique raisonnable aurait fait machine en arrière au lieu de foncer droit dans le mur.**



**§17. : On parle de problèmes économiques pour balayer d'un revers de la main la construction de ce monument. Mais certains pensent que cela ne tient pas, car l'Occident a aussi construit ses monuments parfois dans des périodes de crise économique et sociale aiguë. Qu'en pensez-vous ?**

**§18. Babacar SALL :** On ne peut pas comparer ce qui n'est pas comparable. D'abord, les contextes historiques ne sont pas les mêmes. Vous me parlez des siècles précédents, mais là on est en 2010 avec une crise économique mondiale qui frappe au premier chef les pays africains et, en l'occurrence, le Sénégal. Le Sénégal fait partie des pays les plus pauvres du monde. Nous avons un niveau d'endettement très élevé. La pauvreté est ubiquitaire. Nous avons une jeunesse massive et désœuvrée, qui n'a pas d'espérance, qui n'a pas de débouchés. En Occident, tout monument a son poids économique et contribue à la production de la richesse nationale. J'ai l'impression que le président est passé maître dans l'art de la frime politique. Il veut faire comme les grands pays, comme les grands dirigeants, mais il n'en a pas les moyens. Il fait du saupoudrage, de la frime. Or tout frimeur dépense ce qu'il n'a pas pour donner l'impression d'être ce qu'il n'est pas. Ce décalage du personnage coûte excessivement cher aux Sénégalais.

**§19. : Parlons du Festival mondial des arts nègres qui est programmé en décembre prochain. Adhérez-vous au projet ?**

**§20. Babacar SALL :** J'ai participé, comme beaucoup d'intellectuels, à des événements internationaux sur l'Afrique, mais cela n'a pas toujours abouti à quelque chose de concret. Aujourd'hui, il y a la nécessité de faire un bilan d'étape pour voir dans les recommandations prises lors du premier Festival mondial des arts nègres, dans toutes les rencontres que nous avons eues, notamment au sein de l'Union africaine, de certaines organisations sous-régionales, au sein des Etats Nations, tout ce qui a été entrepris en direction de la culture africaine, de sa promotion, de sa renaissance. A chaque fois, cela coûte excessivement cher. On dépense beaucoup d'argent. Quand on fait ces manifestations, on doit se poser la question de l'opportunité, celle des moyens, des finalités, donc des retombées effectives sur nos pays. Or la question des moyens est problématique et la question des finalités l'est d'autant plus. Alors, je considère ce festival inopportun parce que le président Wade ne nous a pas dit vers quelle direction de pensée, vers quelle direction d'action et de finalité il veut aller. Pour quoi faire ? Un feu de paille pour faire une opération de communication au moment où le pays s'endette sans aucune retombée positive sur notre culture, sur notre économie ?

**§21. : Pourtant le projet est lancé ...**

**§22. Babacar SALL :** (Il coupe). Oui il est lancé, mais la question est de savoir où va-t-il atterrir. Nous allons encore nous endetter et prendre cet argent qui aurait pu servir à soutenir l'art et les artistes. Les artistes sont dans une situation très difficile. Dans la musique, il y a le problème du piratage, mais il y a aussi le manque de soutien des musiciens, des artistes plasticiens et des promoteurs culturels. Je crois qu'on peut, par des projets mieux proportionnés, en faire bénéficier l'art et les artistes. Dakar, quelque grand qu'il soit, n'est qu'une partie du Sénégal. Il ne faut pas tout mettre à Dakar. Il y a les artistes des régions qui sont abandonnés à eux-mêmes et qui cherchent par des moyens du bord à survivre. Ils n'ont pas les réseaux, ni les infrastructures, ni l'accompagnement nécessaire pour se produire, enregistrer, peindre, sculpter et gagner leur vie en somme. Les artistes ne sont pas des citoyens à part. Ils ont besoin de retraite, de sécurité sociale, de logement. Faisons d'abord des priorités de dépenses. Tout Etat responsable ne peut convier le reste du monde sans avoir d'infrastructures adéquates.

**§23. : Il y a la question aussi du cinéma sénégalais. Dakar n'a aucune salle présentement alors qu'il en comptait un nombre important il y a quelques décennies...**

**§24. Babacar SALL :** On a peu d'infrastructures culturelles. Là, on peut investir. On met la charrue avant les bœufs. Ça me fait très mal de voir que Dakar n'a plus de salles de cinéma. On avait au moins quatre ou cinq salles de cinéma rien qu'à la Médina. Tout ça a disparu comme la ligne des chemins de fer Dakar-Saint-Louis. Il y a un démantèlement systématique de nos infrastructures économiques et culturelles.

**§25. : Le Sénégal souffre-t-il autant que vous le dites ?**

**§26. Babacar SALL :** Le Sénégal souffre. On n'a pas besoin de faire de la macro-économie pour savoir si notre pays souffre. Pour savoir qu'un pays souffre, il faut entrer dans les familles, voir comment elles mangent, comme elles se soignent quand elles sont malades, voir le nombre d'actifs par famille. Voilà des indicateurs tout simples que chaque Sénégalais peut mesurer en fonction du lieu où il vit. Beaucoup de familles ne mangent pas à leur faim. Beaucoup de jeunes sont désœuvrés, sans compter les effets pervers sur la conduite sociale de nos concitoyens souvent poussés à l'extrême par des situations difficiles. On nous parlera encore de statistiques pour nous dire que cela va mieux, mais la statistique est la forme moderne du mensonge.

**§27. : Pourtant l'Etat a augmenté à plusieurs reprises les salaires...**

**§28. Babacar SALL :** Je ne regarde pas le niveau de développement d'un pays en me centrant uniquement sur les chiffres énoncés. Le fétichisme du chiffre n'a jamais permis à la ménagère d'avoir le panier rempli. Il faut voir le panier de la ménagère. Je le mesure là. Qu'on ne nous dise pas que le Sénégal fait un taux de croissance de 5 ou 6 %, cela n'a de sens que s'il y a une traduction immédiate et effective au niveau des conditions de vie des Sénégalais. Et cela ne se mesure que dans les économies familiales. La situation de la plupart des familles est catastrophique. Par contre, on voit la mise en scène de l'opulence, l'utilisation ostentatoire au Théâtre national Daniel Sorano des biens mal acquis où des gens du régime et leurs alliés dépensent sans compter des fortunes considérables.

'Les Sénégalais, en majorité, veulent le changement, mais ils veulent aussi l'unité face à la minorité présidentielle (...) Comment pourra-t-on les convaincre du bien fondé de l'alternance politique si les forces engagées dans Bennoo partent dispersées ? Cela paraît incohérent et irresponsable'.

**§29. : Vous peignez-là un bilan noir de l'alternance.**

**§30. Babacar SALL :** Il n'y a que les faits qui comptent. Si le bilan était positif, le régime libéral n'aurait pas perdu les grandes villes du pays. Même à Dakar, vitrine de la politique de prestige du gouvernement, le président Wade et son fils ont perdu. Les Sénégalais, dans leur forte majorité, ont eu le même avis en sanctionnant une telle politique. La minorité présidentielle doit en tenir compte.

**§31. : Les embouteillages sont moins visibles à Dakar, non ?**

**§32. Babacar SALL :** Pour les embouteillages, on aurait pu aussi réhabiliter la route des Niayes. Son tracé existe. Est-ce que les gens vivent mieux ? Non ! En plus, jusqu'à présent, il y a des embouteillages. Les familles sénégalaises, surtout de Dakar, sont dans une situation difficile. Il y a une ligne de fracture nette entre la banlieue et Dakar. Il y a les inondations. Non, ça n'a pas amélioré le niveau de vie des Dakarais à part quelques routes qui nous rappellent de pâles copies des capitales du Nord. Mais ces pays-là ont atteint un niveau de développement qui leur permet de financer les infrastructures de ce niveau. Et quand ils le font, ils se posent d'abord la question de leur impact sur le développement économique et social du pays en question. Or le président Wade le fait de façon totalement déconnectée. Il a creusé des tunnels là on n'en avait pas besoin. Il est dans le mirage.

**§33.** Il est incontestable que la figure de Dakar a changé depuis 2000. Changer pour changer ne veut rien dire. Quel est l'impact sur le développement local en termes d'emplois, d'activités économiques. Pour le moment, les habitants de Dakar ne vivent pas mieux qu'auparavant. Donc il y a problème !

**§34. : Reconnaissez quand même que le président Wade a créé l'Université de Ziguinchor, de Bambey, de Thiès.**

**§35. Babacar SALL :** Je ne lui nie pas tout apport. Ce serait injuste et manichéen. Mais constatez vous-même que le pays et ses habitants dans leur grande majorité vont mal.

**§36. : Que pensez-vous de sa succession par son fils évoquée par nombreux observateurs ?**

**§37. Babacar SALL :** Je trouve ça malsain. C'est là où je trouve que les forces du changement ont une grande responsabilité. Elles doivent rester fortes et unies pour faire face à ce défi qui menace notre survie démocratique en tant que république. Ces enjeux doivent être fédérateurs.

**§38. : Cette unité aura-t-elle lieu étant entendu le problème de leadership entre le Ps et l’Afp notamment ?**

**§39. Babacar SALL :** Ce ne sont pas les seuls partis. Il y en a d’autres qui font également partie de la coalition Bennoo. Il y a les organisations de la société civile, les Assises nationales avec le formidable élan fédérateur qu’elles ont généré. Il y a la Charte de bonne gouvernance, bel outil pour fonder une politique de renouveau national. On peut remonter vers d’autres formes organisées de type unitaire qui ont préexisté. Tout est donc là pour faire l’unité. On ne va pas se mettre à réinventer la roue quand même. S’il y a problème, il faut chercher d’autres explications, mais pas parce qu’on travaille encore sur un programme commun. Il va falloir se résoudre au fait que la cohérence n’est pas seulement une exigence scientifique, mais aussi politique et que les choses ne se font pas en dehors du temps. L’expectative dans laquelle l’opinion est placée, n’est pas une bonne chose. Si elle se poursuit encore, elle aura forcément des conséquences négatives sur le comportement électoral.

**§40.** La nature de l’élection présidentielle met en concurrence des programmes, des équipes, mais in fine, ce sont aussi des individualités qui s’affrontent, portées par l’énergie concurrentielle des camps adverses. C’est là où l’incohérence peut être contre-productive. Les Sénégalais, en majorité, veulent le changement, mais ils veulent aussi l’unité face à la minorité présidentielle. Une unité de candidature s’impose donc. Comment pourra-t-on les convaincre du bien fondé de l’alternance politique si les forces engagées dans Bennoo partent dispersées ? Cela paraît incohérent et irresponsable. L’inquiétant, c’est que le temps politique avance et l’opinion n’est pas encore éclairée là-dessus. Ce temps perdu risque de faire défaut à la coalition au moment où il faudra aller vers l’opinion pour la convaincre. Il va falloir donc tirer les choses au clair alors qu’il est encore temps et mettre l’intérêt supérieur du pays en avant. Cela vaut tous les sacrifices.

**Propos recueillis par Moustapha BARRY**

**Source :** [https://www.xibar.net/Babacar-Sall-Editeur-et-professeur-de-sociologie-a-l-Ecole-des-Hautes-etudes-en-sciences-sociales-de-Paris-Le-Monument\\_a23087.html](https://www.xibar.net/Babacar-Sall-Editeur-et-professeur-de-sociologie-a-l-Ecole-des-Hautes-etudes-en-sciences-sociales-de-Paris-Le-Monument_a23087.html)<http://www.senegaltribune.com/articles/5397/1/Babacar-Sall-Editeur-et-professeur-de-sociologie-a-l-Ecole-des-Hautes-etudes-en-sciences-sociales-de-Paris--Le-Monument-de-la-renaissance-est-un-crime-symbolique/Page1.html>, consulté le 12 mars 2016.

**Texte 7, Wal Fadjiri, interview, 5/07/2011, « Ousmane Tanor Dieng : Les petits secrets du 23 juin », Rédaction Walf**

\* La bourde de Farba  
\* Les mises en garde des manifestants à l’opposition  
\* Les vrais héros du Mouvement...

**§1.** En partant de Marseille, le secrétaire général du Ps, Ousmane Tanor Dieng, a fait une escale à Paris où il a fait face aux correspondants de la presse sénégalaise pour se prononcer sur l’actualité sénégalaise. Et la lettre ouverte de Karim Wade était au menu. Même s’il ne l’a pas encore lue, il a dit tout le mal qu’il en pense. Pour Tanor Dieng, c’est de ‘la prétention’ que d’écrire une lettre ouverte aux Sénégalais. Il estime que si Karim Wade ne veut pas être critiqué, il devait tout simplement démissionner. Il est aussi revenu sur la manifestation du 23 juin pendant laquelle il a reconnu avoir avalé du gaz lacrymogène. Il demande le maintien de la pression sur le président Wade. Et c’est dans ce sens qu’une nouvelle manifestation va être organisée samedi prochain à Guédiawaye.

**§2. : Vous venez de Marseille où vous avez rencontré vos militants et des Sénégalais de l'extérieur. Qu'est-ce qui motivait ce déplacement ?**

**§3. Ousmane Tanor DIENG :** Nous avons été à Marseille à l'invitation de nos camarades. Chaque fois que l'occasion se présente, nous rencontrons les Sénégalais de l'extérieur de manière générale, et nos militants en particulier. Après avoir implanté le parti à Marseille, Lamine Diakhaté, pour cette fois, nous a invité pour leur donner les nouvelles du pays, les écouter, connaître un peu leurs inquiétudes, leurs angoisses, les questions qu'ils se posent par rapport au pays, par rapport à nous en tant que Bennoo Siggil Senegaal. Ensuite, s'interroger sur le 23 juin, les questions de candidature de l'unité. C'était, pour moi, une bonne occasion d'échanger avec eux, de leur dire d'emblée que je n'étais pas venu leur apporter une vérité révélée, que je n'ai pas réponses à toutes les questions, que je ne suis pas le genre à prétendre savoir tout de tout. Mais que, sur chaque question, je leur dirai ma réponse, mon approche des choses, comment je les vois. Cet échange a permis d'alimenter ma réflexion parce que nous avons les Assises nationales avec les orientations-programmes que nous avons déclinées en mesures, en propositions dans le cadre de Bennoo Siggil Senegaal. Nous avons été très satisfaits, nos camarades de Paris et moi-même qui sommes allés là-bas. Nous avions une salle comble avec une trentaine d'intervenants qui ont posé différentes questions touchant l'immigration et les questions que je viens d'évoquer tout à l'heure. Il leur fallait qu'un leader de Bennoo Siggil Senegaal vienne leur parler, discuter et échanger avec eux.

**§4. : Le 23 juin a marqué un tournant dans la vie de notre pays. Avec le recul, quelle lecture faites-vous de ces évènements aujourd'hui ?**

**§5. Ousmane Tanor DIENG :** Pour dire vrai, j'ai été surpris par l'ampleur du mouvement parce que nous avons plusieurs fois lancé un appel aux Sénégalais pour des manifestations. Mais ils ne sont jamais venus aussi nombreux. Pour cette fois, ils ont répondu à l'appel au-delà de ce que nous pouvions espérer, notamment les jeunes. Il est incontestable que le mouvement 'Y en a marre', que je félicite, y a joué un rôle de premier plan. La société civile y a joué aussi un rôle important. Et les partis politiques, qui y étaient, ont accompagné leur mouvement, y sont restés toute la journée avec les Sénégalais qui se sont présentés nombreux à la place Soweto et dans différents points du pays. Il faut aussi saluer le rôle de la presse qui a retransmis quasiment en direct. D'ailleurs le pouvoir lui en veut un peu parce qu'il dit que c'est la presse qui a aidé, qui a amplifié le mouvement. C'est tant mieux puisque c'est pour la bonne cause. Ce qu'Abdoulaye voulait, ce n'est acceptable pour personne. Il voulait, avec son fameux ticket, supprimer quasiment le second tour et mettre en place une procédure de succession dynastique. Toutes choses qui ne sont pas acceptables pour les Sénégalais. Là-aussi, il faut rendre à César ce qui appartient à César. C'est Alioune Tine qui a lancé le mouvement 'Touche pas à ma constitution', qui est venu nous voir, nous de Bennoo, qui est allé voir les jeunes de 'Y en a marre' et on a eu des réunions préparatoires pour nous accorder et comprendre que notre diversité est enrichissante, comprendre que nous combattons le même monstre et que de ce point de vue, nous devons fédérer nos énergies et travailler dans la bonne direction. C'est comme ça que cela s'est passé.

**§6.** Ce fut une journée mémorable, historique. Un des historiens sénégalais dit que de mémoire de Sénégalais, on n'a jamais vu une manifestation d'une telle ampleur. C'est l'engagement de jeunes qui chantaient, qui dansaient, qui chantaient l'hymne national, debout de 10 h à 18 h. C'est formidable. C'est quelque chose d'extraordinaire. Je pense que quelque chose de tout à fait nouveau s'est passé au Sénégal. Mais, il ne faut pas avoir le triomphe facile ; il ne faut pas baisser les bras ; il faut rester vigilant. Je pense que c'est important. Le monstre n'est pas mort, il est blessé. Une bête blessée devient plus dangereuse. C'est pourquoi il faut évaluer tout ça, analyser la situation et voir comment maintenir la pression. C'est à cela que nous réfléchissons. D'après les informations que j'ai, on a une prochaine manifestation ce samedi à l'esplanade de Guédiawaye. Et la semaine qui suit, nous aurons une autre manifestation de sorte qu'Abdoulaye Wade comprenne que la seule chance qui lui reste, la seule décision lucide qu'il devrait prendre aujourd'hui, c'est de ne pas toucher à notre Constitution, c'est-à-dire de ne pas réintroduire un projet amendé parce que ce serait l'ultime provocation.

§7. Et de ne pas violer la Constitution. Violer la Constitution, c'est maintenir sa candidature que nous considérons inconstitutionnelle. Là aussi ce qu'il devrait faire, c'est de déclarer solennellement qu'il reconnaît l'inconstitutionnalité de sa candidature et qu'il ne se représentera pas. Deuxièmement qu'il s'engage à organiser des élections sincères, transparentes et régulières. Ce qui suppose évidemment un organe chargé de cette élection. Peu importe le nom que portera l'organe ; qu'Ousmane Ngom ne soit plus au ministère de l'intérieur, que Cheikh Tidiane Sy ne soit plus Gardes des Sceaux. Ensuite, que tous les décrets qui ont été pris pour saucissonner les collectivités locales soient abandonnés et qu'il n'y ait plus de délégations spéciales. Ce seront des signes forts qui montreront qu'Abdoulaye Wade travaille dans le sens de l'histoire. Aujourd'hui qu'il est au crépuscule de son mandat, qu'il se réconcilie avec le peuple sénégalais, qu'il se réconcilie avec la démocratie. Je crois que c'est ce conseil-là que doivent lui donner ceux qui lui souhaitent une issue honorable pour qu'il puisse, à défaut d'une marque, laisser des traces dans l'histoire du Sénégal. Voilà personnellement comment j'apprécie la situation. C'est la victoire de la démocratie. Je suis très fier d'être Sénégalais. Je viens d'Athènes où se réunissait le Conseil de l'Internationale socialiste. Mes camarades m'ont dit : 'Voilà le Sénégal que nous aimons, mais pas ce Sénégal couché, ce Sénégal qu'on piétine, dans lequel on bafoue les droits de l'homme.' C'est réconfortant d'entendre cela et ça m'encourage. Mes camarades du Conseil de l'Internationale socialiste me demandent de maintenir la pression. Le rôle que la Tunisie et l'Égypte ont joué dans le monde arabe, le Sénégal est capable de le jouer au niveau de l'Afrique.

**§8. : Est-ce que l'Internationale socialiste va vous aider dans ce sens ?**

**§9. Ousmane Tanor DIENG :** Non, on n'attend pas une aide de l'Internationale socialiste à proprement parler. Ce que nous souhaitons, c'est qu'ils se fassent échos de nos revendications qui sont des revendications justes. Il ne faut pas que l'Internationale socialiste, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, se mêlent des affaires du Sénégal. Ça, c'est très clair. Nous sommes une démocratie majeure. Nous avons des acteurs politiques respectables. Nous pouvons nous battre et nous l'avons prouvé le 23 juin. Il faut consolider Le Mouvement du 23 juin en tenant en compte les spécificités de ses composantes. Les jeunes de 'Y en a marre' sont des jeunes qui ont leur tempo. Il faut les laisser travailler. Il faut que simplement tout ça soit cohérent. La société civile est différente des partis politiques. Chacun doit avoir ses objectifs spécifiques. Nous sommes d'accord sur deux ou trois choses : il faut qu'Abdoulaye Wade dégage, il ne faut pas qu'Abdoulaye touche à notre Constitution. De là découlent l'organisation d'élections transparentes, l'abrogation de décrets scélérats et que, d'ici les mois qui nous séparent des élections, Abdoulaye Wade ne continue pas, comme il l'avait fait en 2007, à violer la Constitution.

**§10. : La diaspora a aussi participé aux manifestations. Quel message lui lancez-vous ?**

**§11. Ousmane Tanor DIENG :** J'ai eu l'occasion de le dire à Marseille. J'ai dit qu'ils ont donné le ton, le mercredi déjà. La plainte portée contre eux est peine perdue parce que c'est une cause juste. Il n'y a rien à regretter. Nous allons prendre des mesures pour les accompagner sur le plan judiciaire. Il semble que, à Dakar, ils commencent à faire des arrestations. Le fils de Pape Lô (ancien député socialiste, Ndlr) aurait été interpellé. On va suivre cela. On a l'habitude de ça après avoir été la cause de ce qui est arrivé. Cette manifestation aurait été pacifique au Sénégal si Farba Senghor n'était pas venu faire un tour puis déclencher la provocation en incitant ses camarades à jeter des pierres aux policiers. Ce qui a obligé les policiers à lancer des grenades lacrymogène. C'est comme ça que la situation s'est dégradée. C'est cette provocation qui a entraîné la situation que nous avons vécue.

**§12. : Le 23 juin tranche d'avec l'étiquette d'opposition républicaine qu'on vous collait. Jusqu'où irez-vous dans le combat pour le respect des acquis démocratiques et le respect de la constitution ?**

**§13. Ousmane Tanor DIENG :** Maintenir la pression jusqu'à ce que Abdoulaye Wade dégage. On va créer le rapport de force. Sur le plan politique, c'est ce qui est important. Ce qui a amené Abdoulaye Wade à retirer son projet l'amènera à faire une déclaration solennelle pour dire qu'il ne se présente pas et organiser des élections transparentes et régulières. J'ajoute qu'il y a une méprise sur

l'attitude républicaine. Être républicain, c'est défendre la République et les valeurs de la République même au prix de sa vie. C'est ça être républicain. Dans ce cas d'espèce, je suis tout à fait en accord avec le choix que j'ai fait de défendre la constitution. On n'y touche pas. C'est mon combat. Que la démocratie s'enracine, se consolide dans notre pays, c'est un combat républicain. C'est ce combat que je suis en train de mener. Je reste cohérent ; je reste constant à ce que j'ai toujours déclaré. (...)

**§14. : Dans la manifestation du 23 juin, dans quel endroit précis étiez-vous en train de manifester ?**

**§15. Ousmane Tanor DIENG :** J'étais au centre de la manifestation, debout pendant sept heures chantant l'hymne national avec les jeunes. Nous étions une espèce de mur des lamentations. Les gens venaient nous dire : 'Nous allons nous battre pour que vous accédiez au pouvoir, mais si vous faites comme Abdoulaye Wade, nous ferons la même chose. Il faut savoir que rien ne se passera plus comme avant.' Un autre venait pour nous dire : 'Qu'est-ce que vous attendez pour votre candidature ? Ça ne va pas continuer comme ça. Choisissez quelqu'un et on les dégage. Qu'est-ce que vous nous proposez ?' C'était formidable ! Les jeunes sont venus aussi nous dire : 'Ne pensez pas que nous allons vous donner carte blanche pour que vous fassiez ce que vous voulez. On vous appuiera, mais lorsque vous ferez des choses qui ne sont pas normales, on vous le dira.' Ça, c'est quand même nouveau. (...). Chaque fois nous avons répondu en disant que chaque chose à son temps. La patience est la meilleure des vertus. Nous avons progressivement commencé à mobiliser les Sénégalais jusqu'au 23 juin. Pour ce qui concerne tout ce qui est lié à la candidature, au programme, nous sommes en train d'avancer de manière assez forte parce que nous avons une constitution qui est en rupture avec le présidentielisme messianique d'Abdoulaye Wade. A mon avis, c'est important. Deuxièmement, on n'aura aucun problème pour notre programme parce que les conclusions des Assises contiennent les grandes orientations à partir desquelles nous allons les déployer en mesures. A côté de cela, nous allons avoir un engagement que nous allons prendre entre nous pour encadrer notre compagnonnage, en faire un serment. A mon avis, à la rentrée, en septembre, la fumée va sortir et on aura un candidat de la coalition. Moi, j'y crois et j'y travaille.

**§16. : Est-ce qu'on peut retenir qu'en septembre, votre coalition aura son candidat ?**

**§17. Ousmane Tanor DIENG :** C'est mon appréciation. C'est le cadre dans lequel je travaille. Je souhaite quand même que les mois de juillet et d'août nous permettent de terminer ce que nous sommes en train de faire. Je pense que ce délai semble raisonnable.

**§18. : Est-ce que vous pouvez nous faire le portrait du candidat ?**

**§19. Ousmane Tanor DIENG :** Non je ne peux pas le faire parce que nous n'y sommes pas encore. On est en train de réfléchir au profil du candidat, aux critères sur la base desquels le candidat va être choisi. Mais disons que le mode de désignation, c'est le consensus. Il faut que les partis se mettent d'accord sur quelqu'un pour dire que celui-là, nous allons le proposer, faire campagne avec lui, faire de sorte qu'il soit élu dans les conditions que nous avons fixées pour dire que c'est comme cela qu'il doit travailler. S'il est d'accord sur ça, il sera désigné. Nous allons trouver le compromis le moins mauvais pour faire partir Abdoulaye Wade parce que, pour nous, c'est ça l'essentiel. Mais il faut que les Sénégalais comprennent qu'on a un programme dans le cadre des Assises. Donc quand on le fera partir, on va appliquer les conclusions des Assises. (...).

**§20. : La journée du 23 juin est la première grande manifestation à laquelle vous avez participé comme opposant. En voyant les lacrymogènes, n'aviez-vous pas eu un peu peur ?**

**§21. Ousmane Tanor DIENG :** J'en avais avalé avant sur le boulevard du Général de Gaule. Je ne suis pas venu comme ça. J'étais habitué à mouiller le mouchoir pour passer sur le visage, à avaler la fumée des lacrymogènes, à jouer à cache-cache avec les policiers. Ce sont des choses que j'ai connues lorsque j'étais étudiant. Donc, ce n'est pas parce que j'ai été aux responsabilités que j'ai oublié tout ça. Mais c'est une bonne expérience. Évidemment, c'est plus facile à faire à 20, 25 ou 30 ans qu'à 60 ans.

**§22. : Peut-être que vous avez pris connaissance de la lettre ouverte que Karim Wade dit adresser au peuple. Qu'en pensez-vous ?**

**§23. Ousmane Tanor DIENG :** J'avoue que je ne l'ai pas encore lue, mais on m'en a parlé. Mais, je n'attends rien de bon de Karim Wade ni de son père. Parce que, pour nous, il ne compte pas. En réalité, c'est le fils du président. Si le président de la République n'est pas là, il n'a pas une existence propre. Se permettre d'envoyer une lettre ouverte aux Sénégalais me semble relever de la prétention. C'est ce que j'ai à dire en attendant de voir le contenu. Mais, à priori, je ne vois pas pourquoi il se permet d'envoyer une lettre ouverte.

**§24. : Dans cette lettre, il dit être injustement critiqué par la presse et les hommes politiques sénégalais...**

**§25. Ousmane Tanor DIENG :** Ah bon ? Est-ce que c'est juste que son père le mette là où il est avec cinq ministères ? Qu'on lui confie tout et n'importe quoi, qu'il se mêle des questions qui ne relèvent même pas de ses attributions ? Il croit que ça c'est juste ? S'il était resté fils du président, s'il était resté à Londres en train de chercher de l'argent ... On ne peut pas à la fois faire de la politique et chercher de l'argent. Ces choses ne vont pas ensemble. (...)

**§26. : Voulez-vous toujours qu'il démissionne ?**

**§27. Ousmane Tanor DIENG :** Nous réclamons toujours sa démission. Il ne faut pas mêler les affaires familiales. Ça aussi, c'est Abdoulaye Wade qui l'a amené à cette échelle-là. Le rôle que jouent Karim et Sindiély Wade est inacceptable. C'est même indécent. C'est contraire à notre culture. Je ne suis pas certain qu'un autre Sénégalais aurait été capable d'exposer ses enfants parce que c'est ça le problème aussi. Et ça me paraît normal que l'on parle de lui. C'est normal aussi que nous demandions qu'il démissionne. Qu'il ne soit plus ce ministre qu'il est, c'est-à-dire s'occupant de tout comme un vice-président ou un Premier ministre.

**§28. : Croyez-vous à l'immixtion de la France dans la mise en place du projet de ticket présidentiel ?**

**§29. Ousmane Tanor DIENG :** Non je n'ai pas de preuve et je ne peux m'exprimer sur des choses dont je n'ai pas de preuve. Mais ce que je peux dire c'est que le destin du Sénégal est en train les mains des Sénégalais. Les Français ou les Américains n'ont qu'à faire ce qu'ils veulent, ils ne pourront pas faire le Sénégal à la place des Sénégalais. Je crois que le 23 juin a montré que nous avons pris notre destin en main. Que Sarkozy présente Wade et Karim à Obama, ça ne change rien et le 23 juin est là pour rappeler tout ça. Mais vous savez que leurs représentations diplomatiques ont fait des déclarations pour le respect des standards démocratiques. C'est ça que nous attendons d'eux.

**§30. : On parle beaucoup de la présence de mercenaires au Sénégal. Qu'en pensez-vous ? Pensez-vous que le pouvoir est capable de faire appel aux mercenaires ?**

**§31. Ousmane Tanor DIENG :** Le pouvoir est capable de tout. Abdoulaye Wade est capable de tout faire. C'est certain et c'est ma conviction profonde. Il tient à s'accrocher au pouvoir. Donc, il est capable de tout faire. Mais pour cette affaire, mon sentiment, c'est qu'il ne faut pas la dramatiser et qu'il ne faut pas la banaliser. Il ne faut pas banaliser parce qu'une telle information est importante. Ce que je dis c'est qu'il faut mettre l'État devant ses responsabilités parce que dans un pays organisé, il y a les renseignements généraux, la police, la gendarmerie et l'armée. On ne peut pas laisser des mercenaires descendre à l'aéroport et se disperser dans les foules de militants pour attaquer les gens. C'est la même chose pour ceux qui viendront des frontières terrestres et maritimes. Aujourd'hui, la déclaration qu'il faut faire, c'est de mettre le gouvernement devant ses responsabilités parce qu'il n'est pas acceptable que, dans un État comme le Sénégal, des mercenaires à ce nombre là – 150 ou 400 – viennent au Sénégal sans que les services de renseignements, la police, la gendarmerie et l'armée ne soient au courant. Donc c'est aux forces de sécurité de dire si des mercenaires sont sur le sol sénégalais et que même si, par extraordinaires elles n'ont pas l'information, elles doivent mener des enquêtes. Il ne faut pas aussi dramatiser pour que ça soit un moyen pour nous intimider, démobiliser

les Sénégalais, pour que demain, s'il y a une manifestation, les Sénégalais ne sortent pas, qu'on dise que le Mouvement du 23 juin s'est essoufflé. Au contraire, il faut montrer aux Sénégalais que même avec 1000 mercenaires, on ne peut rien contre la volonté populaire, à côté de la mobilisation de la population. Si des centaines de milliers de Sénégalais sortent, personne ne peut s'y opposer. C'est ça une position responsable, intelligente. C'est ça la bonne manière de poser les problèmes. C'est ça ma position. (...).

**§32. : Vous avez parlé tantôt d'une manifestation que vous allez organiser samedi prochain à Guédiawaye. Comment l'appréhendez-vous ? Est-ce que vous vous préparez pour ne pas moins mobiliser que le 23 juin ?**

**§33. Ousmane Tanor DIENG :** Nos camarades sont en train de préparer la manifestation pour qu'on ne nous dise pas que le Mouvement du 23 juin s'est essoufflé. Moi-même, je vais rentrer à partir de demain (aujourd'hui, Ndlr). On va aller s'occuper de cela. Comme c'est une manifestation qui va se dérouler dans la banlieue, elle sera massive. Les Sénégalais montreront que la manifestation du 23 juin n'était pas un hasard, mais qu'elle était bien préparée. Mais, il ne faudra pas qu'on fasse moins que le 23 juin. (...).

**§34. : Après avoir occupé des postes de responsabilité importants, vous êtes passé à l'opposition où vous fêtez votre onzième année. Est-ce que cela a changé la perception que vous aviez au départ ?**

**§35. Ousmane Tanor DIENG :** Tout à fait ! D'abord, j'ai connu ces onze dernières années des choses que je n'ai pas connues tout le temps que j'étais avec Senghor et Diouf. Quand vous êtes aux responsabilités, la manière dont les gens vous parlent, vous informent, vous abordent est tout à fait différente que lorsque vous êtes dans l'opposition. Découvrir ces gens avec lesquels on était, changer le lendemain, de cette manière-là, m'a profondément choqué et déçu de la nature humaine. Mais il fallait passer par là. Si nous avions gagné en 2000, les mêmes qui étaient les plus bruyants, les plus actifs, les plus agités auprès de Wade, l'auraient été à nos côtés. Et nous n'aurions pas compris leur nature, la réalité de leur nature qu'ils ont montrée. Ça, c'est très important dans l'analyse de l'information, de la connaissance de la nature humaine. Ça m'a permis de faire mon autocritique personnelle. Il y a choses pour lesquelles tel ou tel me faisait des reproches et sur lesquelles j'ai réfléchi. Chaque fois, je me suis dit qu'il faut essayer de discerner ce qui est de l'attaque personnelle, ce qui relève du jugement de valeur et ce qui relève du jugement objectif. Ça aussi, c'est important. J'ai essayé de tenir compte des informations, de tenir compte des critiques, et de me bonifier. Ce moment m'a été utile. (...)

*Wal Fadjri*

Source : [http://www.rewmi.com/ousmane-tanor-dieng-les-petits-secrets-du-23-juin\\_a42622.html](http://www.rewmi.com/ousmane-tanor-dieng-les-petits-secrets-du-23-juin_a42622.html), consulté le 09 octobre 2014.



**Texte 8**, *Wal Fadjiri*, interview, 26/03/2009, « Après la leçon de démocratie du 22 mars : Les Sénégalais de l'extérieur affichent leur fierté. », Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE.

**§1. Les Sénégalais de la diaspora sont fiers de leur pays. Qu'ils résident en Afrique du Sud ou en Suisse, en France, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, ils affichent partout leur fierté d'avoir un peuple qui a su donner, le 22 mars dernier, une ultime leçon de démocratie et de maturité au reste du monde. Pourtant, nombre d'entre eux craignaient que cela ne dégénère le jour du vote, que la sincérité du scrutin ne soit dévoyée par l'achat des consciences et des fraudes à grande échelle afin de permettre une dévolution monarchique du pouvoir. Et comme il n'en a rien été, les électeurs ont, une nouvelle fois, donné à ces Sénégalais de l'extérieur la possibilité de relever la tête et de regarder les autres peuples, les yeux dans les yeux. Ainsi, ils ne raseront plus les murs comme ils le font depuis que l'alternance de 2000 a été dévoyée, que l'impunité ait été érigée en règle. Mais, pour que rien ne puisse remettre en cause un tel acquis démocratique, certains d'entre eux mettent, d'ores et déjà, en garde l'opposition de même que le pouvoir qui doivent faire une lecture lucide et sérieuse du vote des populations qui ne rêvent que d'un lendemain meilleur.**

**§2. Bassirou Ndiaye**, informaticien, responsable du site Achipo.Com, un site audiovisuel destiné à sauvegarder par un archivage minutieux et électronique la mémoire collective du Sénégal, ne cache qu'il a peur : 'J'avais peur que la violence durant la campagne électorale n'entache le scrutin. Mais, les électeurs ont prouvé que j'avais tort d'avoir peur. Et je suis fier de la maturité de mon peuple. Je suis fier du vote des Sénégalais qui se sont exprimés de manière libre et pacifique. Je regrette cependant que l'organisation des élections ait été marquée par quelques défaillances. En fait, on a eu le sentiment que Me Wade voulait imposer son fils au pouvoir. C'est ce qui fait que l'élection s'est transformée en référendum. Les résultats des élections démontrent que les Sénégalais ne veulent pas de la succession monarchique.'

**§3. Mme Niang**, communicatrice à Genève, est, quant à elle, fière qu'une alternative à l'alternance ait été posée au soir du 22 mars : 'Ce vote peut constituer une alternative à l'alternance, mais cela dépendra de ce que les vainqueurs en feront. En tout état de cause, j'ai été agréablement surprise par le peuple sénégalais, moi qui avais perdu espoir après les dernières élections législatives et présidentielle ; j'en étais arrivée à la conclusion que le Sénégalais ne faisait pas la corrélation entre sa condition sociale et la gestion politique du pays. Mais j'avais tout faux, puisque les données ont changé. On a essayé d'acheter les consciences et malgré tout, les gens ont résisté. Les partisans du parti au pouvoir ont mis le prix, mais les gens ne se sont pas laissé acheter. Cette amorce doit être maintenue. Et c'est pourquoi je souhaite que l'unité de l'opposition reste intacte. Les partis de l'opposition devraient aussi mettre en place un programme qui permet de sortir le Sénégal de son état actuel. Il faut taire les querelles de leadership pour préserver l'acquis de ce vote. Les leaders de l'opposition ne doivent pas répondre aux probables appels de Wade qui ne va pas hésiter à leur proposer des strapontins qui risqueraient de compromettre tout le reste. Ils doivent maintenir la dynamique unitaire jusqu'aux prochaines élections législatives et présidentielles'.

**§4. Ahmedine Dida Diagne**, diplômé Hec de l'université de Genève, chef d'entreprise en Suisse, magnifie le signal fort ainsi lancé par les Sénégalais à toute la classe politique : 'Les résultats annoncés, traduisent un signal fort à l'endroit de la classe politique dans son ensemble, mais

particulièrement à la classe dirigeante de notre pays. L'on peut aussi décoder ce signal comme étant la manifestation d'un ras-le-bol massif des populations qui, pendant cette longue traversée du désert, ont attendu des réponses claires aux multiples questions qu'elles se posent. Ces questions concernent l'avenir de la jeunesse, le développement, la sécurité du pays, le renforcement des institutions et j'en passe. Et pour toute réponse, ce peuple a eu droit à des querelles de personnes, à l'affirmation des ambitions personnelles et à une cacophonie qui a fini de ternir l'image de notre pays. C'est avec beaucoup de fierté que nous percevons que le peuple est en avance sur ses dirigeants. De plus en plus, il exige de ces derniers des compétences pour gouverner avec un programme clair qui traduit la prise en charge de ses préoccupations et un arbitrage de qualité sur l'utilisation des maigres ressources dont dispose le pays'.

**§5. Mme Diouf, Aïda Diop**, juriste vivant à l'étranger, se sentait jusqu'ici 'coupable' de vote pour l'alternance en 2000 et 'pressée de voir arriver le vrai changement, celui en faveur des populations. J'éprouve un sentiment de fierté, mêlée de surprise. Les Sénégalais se préoccupent donc autant de leur destin ? La décision a été sans équivoque dans tout le pays ; ce qui confirme pour qui en doute que nous formons bien la nation sénégalaise. Oui, fière d'être sénégalaise, de pouvoir encore compter sur ce peuple capable de clairvoyance. Sans doute, ces résultats annoncent une alternative à l'alternance. Il ne faut pas oublier toutefois que ce sont des élections locales, avec un vote de proximité. Les gens savent pour qui ils votent en principe, des personnalités accessibles, censées résoudre des problèmes à leur niveau. Pour que ce soit une vraie alternative à l'alternance avec des effets ressentis jusque lors de la prochaine présidentielle, il faudrait que les populations se retrouvent encore dans la possibilité de choisir des personnalités qui leur parlent. Et on sait que c'est plus difficile pour une élection présidentielle. Par conséquent, un travail reste à mener par les potentiels candidats. C'est ce qui me fait dire que, oui, c'est une alternative à l'alternance, mais au niveau local seulement pour le moment'. Mme F.K, fonctionnaire internationale ayant requis l'anonymat pour préserver la neutralité de son organisation : 'Les Sénégalais ont décidé avec ce vote de prendre leur destin en mains. La vie est chère et très difficile pour beaucoup. Je m'en suis rendu compte encore lors de mon voyage d'un mois, de janvier à février, au pays. Ces résultats sont l'expression d'un vote sanction et donc la manifestation éclatante d'un mécontentement populaire'.

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

**§6. Mamadou Sy**, juriste d'affaires au Silicon Valley, California, diplômé de Droit américain à Uc Hastings College of the Law San Francisco Californie, diplômé du Centre d'études de l'Afrique Noire Iep de Bordeaux France, diplômé de Science politique à l'université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal : 'A travers les résultats, j'ai senti la grande capacité des Sénégalais à ne plus être des jouets à usage politique, courtisés par l'argent et certaines faveurs matérielles. Des personnes ordinaires se sont levées et se sont dit que c'est l'occasion de prouver qu'on peut faire des choses extraordinaires en sanctionnant sévèrement l'impunité, l'incompétence, l'arrogance et l'arrivisme sous toutes ses formes. Les Sénégalais ont pu utiliser l'arme la plus persuasive et la plus puissante dans un régime démocratique, à savoir les urnes. Le blason terni du Sénégal à travers le monde a été redoré. Pour nous, Sénégalais de la diaspora, il nous est donné une nouvelle fois la possibilité de relever la tête et de regarder les autres peuples les yeux dans les yeux. Il s'agit de prouver que nous avons les moyens de nos ambitions qui sont celles, notamment, d'inscrire le Sénégal parmi le club des grandes démocraties africaines, pourquoi pas du monde. Des doutes persistent cependant quant à l'intention du locataire du Palais de la République d'envisager cette hypothèse de l'alternative à l'alternance, eu égard à son penchant nombriliste à conserver le pouvoir qu'il tient comme à la prune de ses yeux. Encore une fois, c'est la fierté qui a été restaurée, sinon sauvée de la dérive monarchique.'

## CANADA

**§7. Amidou Diao**, Chef d'équipe au Service des entreprises dans une Agence canadienne : 'Ces résultats reflètent un sentiment de ras-le-bol général par rapport à la gabegie qui a caractérisé la gestion du pays. A mon avis, les politiciens de la vieille génération n'ont toujours pas compris qu'un

type de leadership directif n'est pas compatible avec l'évolution de la société. Les gens sont plus instruits et arrivent de nos jours à transcender certaines particularités ethniques, religieuses, etc., pour faire émerger le sentiment patriotique. On ne peut pas toujours les traiter comme des moutons de panurge comme dans le passé. Un 8politicien pense souvent aux prochaines élections tandis qu'un homme d'Etat pense à la prochaine génération. Malheureusement, Abdoulaye Wade ne pense qu'à son fils pour 2012'.

## **AFRIQUE DU SUD**

**§8.** **Alassane THIAM**, qui se présente comme un patriote qui fonctionne librement et pose des actes utiles au progrès de son cher pays, est d'avis que 'les marabouts alimentaires et les sales 'potichiens' avaient fini de galvauder le concept. Maintenant, les choses sont claires. Ce qui n'arrive pas à passer avec notre intelligence, c'est cette insulte - que nous n'avons pas encore pardonnée aux Wade – qui a consisté à penser, planifier et poser des actes de nature à nous imposer un président qui ne parle même pas la langue de notre peuple. Le 22 mars, c'est un signal clair et net qui a été transmis à Abdoulaye Wade pour lui dire que nous en avons terminé avec lui. Une décennie de dérapages politico-administratifs, de déboires économiques et d'échecs diplomatiques en tout genre, c'est assez. Heureusement que le verdict des urnes a été clair car nous, jeunes du Sénégal, sommes décidés à le chasser de nos institutions. Et l'alternative à l'alternance est en train de se mettre en place, après que nous avons repris le contrôle du développement local. Nous sommes sur la bonne voie, il s'agira de persévérer avec méthode et organisation'.

**Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE (ContinentPremier.Com)**

**Source :**

<http://www.senegaltribune.com/articles/319/1/AprE8slaleE7ondedeE9mocratiedu22mars3ALesSE9nE9galaisdel92extE9rieuraffichentleurfiertE9/Page1.html/print>, consulté le 15 mars 2018.

**Texte 9**, *Wal Fadjiiri*, interview, 3/04//2009, « Oublié dans le partage des collectivités locales : Le parti de Macky Sall rue dans les brancards. », propos rassemblés par Yakhya MASSALY

**§1.** **Plus le temps passe, plus l'écart se creuse entre les partis alliés de la coalition Benno Siggil Senegaal. En effet, le choix des élus devant mener la destinée des collectivités menace lourdement l'unité de cette coalition. Hier, l'Apr/Yakkaar se sentant négligée dans le partage du 'gâteau', a rué dans les brancards. Son coordonnateur, Mahmoud Saleh, exige le respect des principes et de la méthodologie de Benno Siggil Sénégal : 'Gagnons ensemble et gérons ensemble'. Avec, au passage, quelques pierres dans le jardin du Ps et de l'Afp.**

**§2.** 'Le contexte dans lequel les élections locales se sont déroulées est connu de tous. Il s'agit de l'aggravation de la situation sociale et de la crise généralisée dans tous les secteurs d'activité de la nation (éducation, santé, finances publiques). Cela, bien avant qu'on ne parle de l'accumulation du déficit, du dépassement budgétaire jusque-là non justifié et qui ressemble plus à une prévarication qu'à un dépassement classique. Parce que, avoir décaissé et employé des centaines de milliards de francs Cfa sans prévision dans les chapitres du budget, c'est autre chose qu'un dépassement. En gros, voilà les conditions de pourrissement absolu dans lesquelles les élections locales ont été organisées (...)'

**Schéma de succession de Wade**

§3. ‘Le régime avait conscience que sa politique était rejetée. Il tentait, au travers de ces élections, d’aller dans la direction de la modification du mode d’éligibilité du futur président de la République du Sénégal. Il était évident que le parti au pouvoir et, à travers lui, le président de la République qui, en participant à des élections qui n’étaient pas ses élections, a amené les populations à se rendre compte qu’en réalité, il s’agissait d’élection présidentielle par procuration qui était organisée. C’est-à-dire que le 22 mars, les Sénégalais ont voté pour installer celui qui allait succéder au chef de l’Etat. Parce que dans le schéma, c’était conquérir les collectivités locales, y adjoindre la majorité à l’Assemblée nationale et au Sénat, modifier une énième fois la Constitution et mettre en place le collège de grands électeurs pour élire le futur président de la République. C’est ce qui était attendu principalement de ces élections par le pouvoir et son président. Et c’est cela que les populations sénégalaises ont empêché. Elles ont non seulement sanctionné la politique du gouvernement, mais en même temps, confirmé que le seul procédé acceptable pour élire le président de la République du Sénégal, c’est le suffrage universel direct. C’est pourquoi, l’échec du régime par rapport à ces élections se mesure non seulement par l’ampleur du rejet de sa politique, mais aussi par le fait qu’on a empêché la monarchisation du pouvoir, à travers une succession qui défie toutes les règles les plus élémentaires de la démocratie’.

### **De l’origine de la débâcle du Pds**

§4. ‘Le scrutin du 22 mars a confirmé que le peuple sénégalais a décidé de poursuivre son offensive pour changer de politique et de régime. Le peuple sénégalais a confirmé, par son vote, qu’il est inacceptable d’accepter le piétinement continu et permanent de la démocratie dans ses principes les plus élémentaires. Qu’il n’en veut plus de cette politique dans son ensemble et dans tous ses secteurs.

§5. ‘L’irruption de Macky Sall dans l’arène politique a été l’un des principaux facteurs explicatifs de la défaite du parti au pouvoir. D’abord, son choix d’aller aux élections sous sa propre bannière a été le principal facteur explicatif de l’approfondissement de la crise politique que le régime traverse et de celle du Parti démocratique sénégalais. La dislocation du Pds était un phénomène visible, mais accentué par le départ de Macky Sall. Parce que, contrairement à l’explication des libéraux, l’origine de la défaite du Pds ne résulte pas des difficultés observées dans la gestion de leurs investitures. Ce n’est ni leur division ni le choix dans les investitures ni le vote-sanction, mais c’est l’élan du peuple sénégalais à en finir avec le régime qui les a battus. Il s’y ajoute, l’irruption de Macky Sall dans l’arène politique. Non seulement, il a accentué la crise du régime, celle propre au Parti démocratique sénégalais, mais il a été un facteur de re-mobilisation de l’électorat sénégalais. Les citoyens le sauront sous peu, quand les résultats effectifs seront proclamés par la Cour d’appel (...)

§6. ‘Cette irruption était aussi un facteur unificateur et de mobilisation de l’opposition. Ç’aurait été difficile, et le passé des structures qui regroupent l’opposition, est connu de tous. Les difficultés à caler un consensus autour de questions à enjeu national au sein de l’opposition sont aussi connues de tous. Personne n’avait prêté une aussi grande importance aux locales avant notre irruption sur la scène politique et la façon dont nous avons ressuscité l’espérance dans ce pays. L’affirmation d’un leadership politique nouveau a, quelque part, été un élément qui aura facilité le regroupement de tous et de chacun dans le cadre de la coalition Benno Siggil Senegaal’.

### **L’apport de l’Apr dans Benno Siggil Senegaal**

§7. ‘On peut, sans risque de se tromper, revendiquer une part significative dans la victoire de la coalition Benno Siggil Senegaal. L’Apr/Yakkaar a eu à avoir une contribution financière à la hauteur des principaux partis de la coalition. Et Apr/Yakkaar était dans 144 localités dans le cadre de Benno Siggil Senegaal et était au même niveau de contribution que les partis membres de cette coalition qui ont été dans plus de 550 localités du pays. On aurait pu rapporter notre contribution au prorata. L’Apr a aussi confectionné des centaines de milliers de supports visuels à l’image de son président avec un appel à voter Benno Siggil Senegaal avec, accolé sur support, le spécimen du bulletin de vote de Benno Siggil Senegaal. C’est la seule formation politique membre de Benno qui aura fait cela.

§8. ‘Le troisième élément pour définir notre place dans cette victoire commune, c’est l’implication personnelle de Macky Sall dans la campagne. Il a fait tout le Fouta sans exception, de même que

Saint-Louis, toute la région de Dakar, une partie de la région de Thiès, le Sine, etc. Au vu de tout cela, il est légitime qu'on puisse revendiquer des positions dans la direction des collectivités locales conquises. Nous observons, depuis le 22 mars, que beaucoup de revendications, somme toute légitimes, sont formulées par nos partenaires dans le cadre de Benno Siggil Senegaal.

§9. 'Partout au Sénégal, on revendique la direction des collectivités conquises : du Fouta au Saloum. Nous avons été en coalition dans Benno à Kaffrine, on ne nous a pas encore entendu revendiquer quelque chose dans ce département. De même qu'à Kaolack, Podor, Saint-Louis, etc., personne ne nous a entendu alors que nous sommes un des piliers de Benno Siggil Senegaal. Les mairies de Dakar, de Pikine, Guédiawaye, le Conseil régional... ont été affectés et nous n'avons pas entendu de proposition faite à Apr/Yakkaar. A Louga, Kaolack, Diourbel, les gens continuent de revendiquer la mairie et personne ne pense à Apr/Yakkaar. Et aujourd'hui, on commence à nous disputer notre territoire qui est le Sine où nous avons battu avec un peu plus de 80 % de suffrage et conquis 85 % des territoires. On pensait qu'on allait nous laisser cette partie du territoire. Bien que la commune de Fatick ne fasse pas l'objet de convoitise particulière, on nous dispute par exemple Foundiougne. On nous a mis, ainsi, dans une situation difficile à gérer. Nous demandons que l'on puisse répartir les responsabilités issues de cette victoire en tenant compte de tout le monde (...)'

### **Choix des dirigeants des collectivités locales**

§10. 'Nous avons, par exemple, des conseillers élus dans la région de Dakar et qui présentent toutes les caractéristiques et attributs de quelqu'un qui a le profil pour diriger la région de Dakar. Seydou Guèye (porte-parole de l'Apr, Ndlr) par exemple a, en lui, toutes les qualités et il est issu d'un processus politique sain. Il ne fait pas partie de ceux dont on va assister à la résurrection après qu'ils ont piétiné les intérêts du peuple sénégalais pendant longtemps et qui pensent que cette victoire est la leur et qu'on va les absoudre de toute responsabilité par rapport à la gestion qu'ils ont faite quand ils étaient aux affaires. L'Apr/Yakkaar a des prétentions et souhaiterait qu'on tienne compte de lui. Il y a 19 communes d'arrondissement à Dakar qui ont été négociées à notre insu alors que nous avons, 52 conseillers dans le département de Dakar. Nous pouvons concevoir des alliances dans chacune des 19 communes d'arrondissement de Dakar et qui peuvent être des alliances porteuses. Mais nous pensons devoir respecter les principes et la méthodologie de Benno Siggil Senegaal : 'Gagnons ensemble et gérons ensemble'. Et pour le moment, cette méthodologie n'est pas appliquée.

§11. 'Le fait d'avoir battu la coalition Sopi dans une série de communes d'arrondissement à Dakar n'équivaut pas à mettre à leur tête des gens dont on a le bilan de ce qu'ils ont fait quand ils étaient à la tête des collectivités locales. Nous appelons nos alliés à s'élever et à bien apprécier le caractère collégial et historique de cette victoire ; à se dégager des lectures consistant à en faire leur victoire propre ou celle de leurs partis respectifs. Car, il faut qu'ils comprennent que c'est une victoire du peuple à travers Benno Siggil Senegaal et accessoirement Dekkal Ngor. Et se hisser au niveau de cette lecture de la situation, c'est s'interdire de partager le gâteau à l'insu de l'Apr/Yakkaar.

§12. 'Notre conception, c'est qu'il y a des responsabilités nouvelles, des exigences fortement exprimées par les populations qui nous en ont donné l'amabilité. Donc, s'il y a un gâteau, il faut le mettre au service de ces populations afin de leur apporter les réponses qu'elles attendent de leur victoire. De ce point de vue, nous resterons très vigilants, dans la courtoisie et le respect des uns et des autres mais aussi dans la fermeté, pour défendre ce à quoi nous croyons et ce que nous sommes en droit d'attendre comme résultant de notre implication dans cette victoire. Nous demandons à nos élus d'être attentifs sur le choix de ceux qui auront à assurer la visibilité de l'exécutif local dans certaines collectivités, car il n'est pas question qu'on accompagne n'importe qui'.

### **Retrouvailles de la famille libérale**

§13. 'Moi, je ne suis pas concerné par ces retrouvailles. Seydou Guèye non plus. C'est dire que l'Apr est plurielle parce que regroupant des hommes politiques d'origine et de parcours différents. Voilà pourquoi notre parti ne peut pas être concerné par ce débat. Deuxième chose : tant que Macky Sall sera membre de Apr/Yakkaar, il ne s'assoira avec le président de la République que dans le cadre d'un appel à un dialogue politique national adressé à toute l'opposition du Sénégal et à côté de ses autres

collègues de l'opposition et pas autrement. Si c'est autrement que par ce procédé, il est exclu que Macky Sall réponde à un quelconque appel de Wade'.

### **Perspectives politiques**

§14. 'La situation post-électorale oblige le président de République à tirer toutes les conséquences de la défaite de son régime et à prendre des initiatives qui s'imposent. La première chose que nous sommes en droit d'attendre du chef de l'Etat, c'est la dissolution du gouvernement, de l'Assemblée nationale et la suppression du Sénat. Et après cela seulement, susciter les conditions du dialogue politique national autour d'une chose : discuter et trouver, de façon consensuelle, les mécanismes pour la gestion d'une période de transition.

§15. Dialogue politique national exclusivement destiné à s'accorder sur les mécanismes de la transition. Ce qui aboutira à la mise en place d'un gouvernement de transition restreint. Avec deux missions, dont la première sera de prendre en charge les urgences qui ne peuvent pas attendre, la formation d'un vrai gouvernement. Deuxièmement, organiser des élections législatives anticipées. La durée de transition fera l'objet d'une concertation dans le cadre du dialogue politique national (...) Dernière perspective pour demain, aller au-delà de Benno Siggil Senegaal à travers la mise en place d'un vaste rassemblement qui inclut cette coalition et toutes les forces vives de la Nation'.

### **Propos rassemblés par Yakhya MASSALY**

Source : <http://www.senegaltribune.com/articles/431/1/Oublie-dans-le-partage-des-collectivites-locales--Le-parti-de-Macky-Sall-rue-dans-les-brancards/Page1.html>, consulté le 09 février 2018.

**Texte 10**, *Wal Fadjiri*, interview, 12/10/2007, « Entretien avec Samir ABOURIZK : 'Karim Wade n'est pas plus Sénégalais que moi' », propos recueillis par Georges Nesta DIOP.

§1. **Samir Abourizk n'a pas sa langue dans sa poche. C'est certainement ce qui lui a valu son départ du Cpc. Aujourd'hui qu'il dit être en partenariat avec Me Wade, mais pas avec le Pds, le Premier secrétaire de Démocratie citoyenne et ses camarades sont indignés par le sort qui leur est réservé. Ils n'ont aucun poste de responsabilité. Contrairement, dit-il, à tous les partis alliés qui ont soutenu Me Wade. L'homme politique de Rufisque ne veut surtout pas qu'on lui parle de ses origines qui seraient un handicap. 'Pourquoi pas alors la même chose pour Karim Wade ?', vous rétorquera-t-il.**

§2. **: Les femmes de votre parti sont montées récemment au créneau pour dénoncer l'absence de votre parti à l'Assemblée nationale et au Sénat. Seriez-vous de leur avis ?**

§3. **Samir Abourizk** : Merci de m'avoir permis de revenir sur ce petit incident si on peut l'appeler ainsi. Mais je ne vais pas, à travers cette interview, donner l'impression que nous sommes en train de ruminer une petite colère. Nous sommes très apaisés par rapport à la sortie des femmes du parti. Il faut cependant faire la genèse de ce qui s'est passé entre le président Wade et nous de Démocratie citoyenne (Dc). Je précise que notre partenariat, c'était tout simplement Démocratie citoyenne et Abdoulaye Wade. Et cela remonte au 14 avril 2006. Si vous vous souvenez très bien, j'avais écrit un livre : 'La religion face au pouvoir, la laïcité en danger', et je voulais par respect - parce que je l'ai cité dans ce livre et critiqué en tenant compte de son âge et de son combat politique - lui dédier le premier exemplaire. C'est ainsi que le 14 avril 2006, il m'a reçu en compagnie d'une délégation et c'est là que nous avons commencé à parler de politique. C'est au cours de cette audience que le président Wade nous a offert toute une panoplie de possibilités de travailler à ses côtés pour l'aider à développer le

Sénégal. Il a proposé, ce jour-là, de créer une commission paritaire entre Démocratie citoyenne et le Pds, composée de six membres de chaque parti. Nous avons, dans la semaine suivante, donné à Me Wade une lettre dans laquelle, nous soumettions la composition de notre délégation pour cette commission paritaire. Et voilà que jusqu'au moment où je vous parle, cette commission ne s'est jamais réunie. C'est Souleymane Ndéné Ndiaye qui m'apprendra, lors d'une audience en juillet 2006, que cette commission paritaire devrait être convoquée par le professeur Iba Der Thiam. Vrai ou faux ? C'est une cuisine interne au Pds, ça ne nous concerne pas. Alors, le 25 février, il était prévu la tenue des élections couplées. Au mois de janvier, c'est Macky Sall qui m'appelle à mon domicile pour me demander si je souhaitais rejoindre la Coalition Sopi 2007 et accepter un poste soit à l'Assemblée nationale soit au Sénat. Je lui dis que je préfère l'Assemblée parce que ce serait une première en Afrique qu'un Sénégalais d'origine libanaise - donc blanc - intègre l'hémicycle. Ce serait bien pour le Sénégal et pour notre parti qui allait exercer une certaine responsabilité. C'est ainsi que j'ai donné mon dossier. Alors, quelques jours après, il y a eu le recours en annulation du Ps et de la Ld/Mpt qui a finalement conduit au report des législatives. Ainsi, de surprise en surprise, le 3 juin arrive, nous ne sommes pas sur la liste des candidatures de la coalition. On nous a écarté sans nous donner les raisons. Et c'est en cours de campagne électorale que le président Pape Diop que j'ai rencontré à la mairie de Dakar lors d'un meeting, m'a dit que c'est le président Wade qui a demandé à ce qu'on m'enlève de la liste des députables parce qu'il a besoin de moi au Sénat. Alors, j'ai pris acte. Arrive enfin le Sénat et on constate comme tout le monde que notre parti est encore absent. Voilà ce qui a suscité cette indignation et cette déception. Cependant, je comprends parfaitement les difficultés qu'a eues le président Wade à désigner 65 sénateurs parmi plus de 2 000 dossiers. Par contre, je trouve curieux que, dans cette Coalition Sopi 2007 à laquelle nous avons participé pleinement jusqu'aux élections sénatoriales avec nos propres moyens financiers, nos structures, nos hommes, nous sommes les seuls à ne pas avoir de poste de responsabilité.

**§4. : Vous n'êtes pas frustré par votre mise à l'écart dans ces institutions, mais les femmes de votre parti le sont. Au point de brandir des menaces.**

**§5. Samir Abourizk :** C'est vrai. Le Mouvement national des femmes a réagi avec beaucoup d'indignation. Vous savez, Démocratie citoyenne est peut-être le seul parti à fonctionner avec trois courants : le courant du troisième âge, celui des adultes et celui des jeunes. Et dans ces courants, il y a les hommes et les femmes à parité égale. C'est donc le courant des adultes, section femmes, qui s'est réveillé en disant que 'nous ne sommes pas d'accord, il faut que le parti tape sur la table pour reconsidérer notre compagnonnage avec Me Wade'. Elles nous ont soumis leur déclaration et nous l'avons étudiée en Bureau politique. Malheureusement, cette instance n'est pas habilitée à changer notre partenariat avec Wade... C'est le Comité central qui est seul habilité à revoir le partenariat avec le président Wade. En dehors de ces structures sus-nommées, nous avons le collectif des élus du parti. Nous avons des élus locaux et ils ont abondé dans le même sens que les femmes du parti, en demandant de reconsidérer notre partenariat avec Wade. Alors, je leur ai demandé de se calmer et d'attendre le Comité central qui va se réunir le 3 novembre prochain. Nous verrons à l'issue de cette rencontre s'il faudra continuer avec Me Wade ou rompre. Maintenant, je précise que nous n'avons jamais rien demandé au président Wade (il insiste). C'est lui, Macky Sall et Pape Diop qui ont promis, qui ont fait des déclarations à moi Samir Abourizk : le président Wade à Paris, Macky Sall en pleine campagne électorale disant que tous les partis alliés seront responsabilisés. Or il se trouve qu'au moment où je vous parle, tous les partis alliés dans la Coalition Sopi 2007 ont été honorés et responsabilisés sauf nous, Démocratie citoyenne. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Nous sommes en train d'enquêter et il y a des informations qui nous parviennent.

**§6. : Cela n'est-il pas dû à votre position dans la mouvance présidentielle parce que vous dites que le partenariat ne concerne que Me Wade ?**

**§7. Samir Abourizk :** Cela peut jouer sur le mental des responsables politiques qui nous regardent et qui sont peut-être jaloux de la dimension que Démocratie citoyenne a atteinte aujourd'hui. Parce que je le dis haut et fort, tous ces partis alliés qui sont avec Abdoulaye Wade dans le gouvernement, au Sénat, à l'Assemblée nationale, ne sont pas plus représentatifs que Démocratie citoyenne. J'aurais

souhaité aujourd'hui que nous allions sur le terrain face à eux, chacun à sa base et Abdoulaye Wade aurait une grande surprise. Ce qui est regrettable, c'est de voir que des gens l'ont critiqué, l'ont combattu, l'ont pratiquement voué aux gémonies et voilà qu'il leur offre des postes de sénateurs. Alors que nous avons sillonné le pays pendant cinq mois pour les causes de la candidature d'Abdoulaye Wade et de la liste Sopi 2007. Aujourd'hui, on est sur les carreaux, mais cela ne nous fait pas mal. Nous sommes sereins parce que la vérité éclatera un jour.

**§8.** : Au-delà de ces considérations, certains disent que le président Wade hésite à confier des fonctions à un Libano-Syrien.

**§9. Samir Abourizk** : D'abord, je ne suis pas Libano-Syrien, je suis Sénégalais. Voilà le problème. Et personne, même le président Wade, ne peut l'effacer. Le code de la nationalité est clair sur ce côté. Je n'ai pas été naturalisé il y a cinq ou dix ans. J'ai été naturalisé en 1961, j'étais alors au ministère de la Jeunesse et des Sports comme inspecteur, instructeur d'éducation populaire et sportive. Je fais partie des six premiers instructeurs d'éducation populaire et sportive de ce pays. Et c'est à ce titre que j'ai été naturalisé Sénégalais au même titre que Jean Collin et sur le même décret. Les origines, c'est une autre chose. Je ne peux pas les renier. Un tel est Lébou, un tel autre est Sérère ou Diola. Moi je suis un Libanais dont les parents sont arrivés au Sénégal en 1904. Personne ne peut l'effacer. Lorsque je suis entré en politique en 1981, je n'ai pas dit que c'est un Libanais qui entrait en politique. J'étais déjà Sénégalais. Tout ce que j'ai fait dans ma vie, je l'ai fait à Rufisque, ma ville. Je ne possède aucun bien en dehors de Rufisque. D'ailleurs, quand j'écris une lettre à Me Wade, je dis : 'Monsieur le président de la République et très cher compatriote'. Et je le fais avec tous les ministres que je connais. Maintenant, si le président Wade, ses collaborateurs, ses frères de parti, estiment qu'il faut me regarder par la couleur ou par les origines, là, c'est un autre dialogue qui va commencer et, croyez-moi, nous ferons mal.

**§10.** : Faire mal, cela veut dire quoi ?

**§11. Samir Abourizk** : Nous allons faire mal parce que, dans ce pays, d'autres personnes plus blanches que moi, qui ne sont même pas nées au Sénégal ont exercé de hautes fonctions et elles exercent encore de hautes fonctions ici. Dans le gouvernement de Wade, nous avons un ministre qui avait la nationalité américaine. C'est grave. Quand on l'a nommé, j'étais surpris parce que je connais très bien cette personne qui détient même le passeport des Etats-Unis. Bref, les hautes personnalités de ce pays qui ont la double nationalité, il y en a beaucoup. Depuis le président Senghor d'ailleurs. Autrement, je ne vois pas comment l'Académie française l'aurait admis en son sein. Samir Abourizk n'a qu'une seule nationalité : sénégalaise et j'en suis fier.

**§12.** : Votre parti est-il intéressé par le débat de la refondation du Pds et du grand parti présidentiel que Me Wade veut mettre sur pied ?

**§13. Samir Abourizk** : Nous ne sommes pas concernés. On ne nous a rien demandé et ce n'est pas à l'ordre du jour dans notre parti. Nous sommes un parti d'obédience socialiste, un parti laïc et démocratique. Nous sommes des socio-démocrates et je ne vois pas comment on pourra nous mélanger à une sauce libérale. Ce n'est ni des postes ou des sièges qui vont régler ces problèmes. Nous avons deux façons différentes de gérer la nation. Nous voulons construire ce pays avec l'Autorité qui est en place. Aujourd'hui c'est Wade, demain ce sera un autre. Donc nous n'allons pas marchander notre méthode de travail. La ligne de mon parti ne changera pas. D'ailleurs, un grand parti, c'est quoi ? Nous n'allons pas accepter n'importe quoi. Nous ne sommes pas comme ces transhumants qui vont se jeter dans la gueule du loup sans chercher à comprendre... Nous connaissons les camarades qui sont au sein du Pds. Moi, je considère que le Pds est composé essentiellement de gens intolérants, incompetents, qui n'acceptent pas les transhumants, qui n'acceptent pas les compétences. Ils pensent qu'ils sont au pouvoir et ils vont y rester éternellement. Ils oublient qu'ils sont au pouvoir grâce à des



socialistes. L'an 2000 n'est pas loin. N'eussent été des voix socialistes, Wade et le Pds ne seraient pas au pouvoir. Aujourd'hui, Wade exerce la plénitude des pouvoirs . Il est président, le Premier ministre est encore neutre, mais il va s'engager sinon, on va le mettre dehors. L'Assemblée, le Sénat, et le Craes, vous voyez ce qui s'y passe. Lui (Mbaye Jacques Diop, Ndlr) aussi, il va prendre la porte.

**§14. : Quelle lecture faites-vous justement de cette destitution annoncée du président du Craes ?**

**§15. Samir Abourizk :** Je ne sais pas, ça ne me regarde pas. Lui (Mbaye Jacques Diop, Ndlr) nous n'avons pas de très bons rapports, il faut le dire. Nous n'avons aucun rapport d'ailleurs. Nous sommes d'anciens camarades du Parti socialiste, nous avons eu des contentieux, mais j'ai passé l'éponge. Les problèmes qu'il a aujourd'hui, il fallait s'y attendre. Les socialistes ne peuvent pas cohabiter avec des libéraux. Il faut que les gens soient honnêtes pour le comprendre. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas voulu intégrer la Cap 21. On ne mêle pas les loups avec les brebis.

**§16. : Et pourquoi avez-vous quitté alors le Cpc ?**

**§17. Samir Abourizk :** J'ai quitté le Cpc une première fois à cause de Djibo Leïty Kâ, une seconde fois à cause d'Abourahim Agne et principalement à cause d'Amath Dansokho. Je ne reviendrai pas sur cette histoire de taupes. Les taupes sont aujourd'hui aux côtés de Wade. J'ai prouvé que je n'étais pas une taupe.

**§18. : Que pensez-vous des assises nationales que veulent tenir vos anciens compagnons regroupés aujourd'hui au sein du front Siggil Sénégal ?**

**§19. Samir Abourizk :** Si les assises nationales doivent se tenir pour dire qu'il faut annuler tout ce qui a été fait en matière d'élections depuis février 2007, notre parti n'est pas d'accord. Le Sénégal ne peut pas se le permettre. Nous n'avons pas les moyens. Certains partis ont boycotté les élections, c'est leur droit. Quand on boycotte, il faut en assumer les conséquences. Maintenant, si on veut faire des assises pour revisiter les textes qui régissent toutes les institutions de la République, notre parti est prêt. Parce qu'il y a beaucoup de choses à dire. Que le front Siggil Sénégal nous parle maintenant du processus électoral ou autres, nous dirons, stop. Nous sommes tous responsables de ce processus électoral. Nous l'avons discuté, nous en avons fait le toilettage avec le ministère de l'Intérieur et la Direction des élections. Nous l'avons accepté avec la commission cellulaire qui instaurait la Cena. Nous sommes donc responsables. Par contre, notre parti avait dit : 'Attention à cette Cena, il faut une Ceni'... parce que j'estime que le ministère de l'Intérieur a trop de pouvoir par rapport aux partis politiques. Il ne se conforme pas aux décisions qu'on prend. Par exemple, lorsqu'il s'est agi de fixer le cautionnement pour les candidatures, le ministre de l'Intérieur nous a invités pour des échanges de vues. Et tous les partis étaient d'accord pour qu'on maintienne les anciens taux, sauf les représentants de la Cap 21 qui n'avait d'ailleurs pas d'existence légale à cette rencontre. Alors, parce que la Cap 21, ou la Direction des élections avaient demandé la hausse des cautions, le ministre de l'Intérieur est allé à son bureau pour fixer ses taux : de six millions pour la présidentielle, il l'a porté à 25 millions et de deux millions pour les législatives, il a porté le taux à 15 millions. Où est alors la concertation ? Le ministre de l'Intérieur oublie parfois que les partis politiques sont une institution garantie par la Constitution.

**§20. : Mais le front Siggil Sénégal veut parler aussi de la situation actuelle du pays. Et il souhaite des assises inclusives.**

**§21. Samir Abourizk :** Si on nous invite à ces assises, nous irons. Et même si on ne nous invite pas, nous irons quand même. Nous sommes prêts à parler de politique étrangère du Sénégal, de politique financière parce que nous savons que la dette extérieure du Sénégal est très grave. Trois cent milliards, c'est grave. Que faudra-t-il faire pour résorber cela avant le 31 décembre ? Sinon cela va se répercuter sur le budget de 2008. Et cela va nous ruiner si on pense qu'il y a le sommet de l'Oci, la conférence sur le dialogue inter-religieux. Nous voulons aussi discuter de la laïcité parce que ce pays est tout sauf laïc

aujourd'hui... Nous sommes des partis politiques, donc nous sommes condamnés à discuter éternellement. Je ne dis pas qu'il ne faut pas écouter le front Siggil Sénégal, mais ces partis doivent assumer leur boycott et le silence dans lequel on les cantonne aujourd'hui. Je suis de l'école socialiste, pas le Parti socialiste que dirige Ousmane Tanor Dieng, mais le Ps des années 90. Alors, ça me fait un pincement au cœur que ce parti qui, depuis l'Ups, le Bds, a été toujours présent, ne soit pas représenté aujourd'hui au Parlement. Moi mon rêve, autant le président Wade s'évertue à créer un grand parti libéral, moi je rêve de revoir un grand parti socialiste.

**§22. : Démocratie vitoyenne ira-t-elle seule aux élections locales ou en alliance avec Me Wade ?**

**§23. Samir Abourizk :** Nous avons déjà vécu une première expérience et une seconde avec la Coalition Sopi 2007, donc pour la troisième, avant de pouvoir dire oui, il faudra qu'on renégocie avec Wade. Autrement, notre parti ira seul aux élections locales et dans beaucoup de localités. Nous sommes en discussion avec d'autres partis et mouvements de la société civile. Nous savons que nous sommes aujourd'hui blessés, on nous a planté deux couteaux dans le dos, mais nous gérons. Nous n'allons pas pleurer sur notre sort. Nous ne voulons pas donner l'impression d'un parti qui est en train de ronchonner ou qui quémande. Cette fois-ci, ce sera cartes sur table.

**§24. : Samir Abourizk a-t-il des ambitions pour le fauteuil de maire de la ville de Rufisque ?**

**§25. Samir Abourizk :** Mais bien sûr. Il y a à peine une semaine, je l'ai dit au maire Ndiawar Touré dans son bureau. Je lui ai dit carrément que je suis candidat au fauteuil sur lequel vous êtes assis. Vous aurez un adversaire franc, loyal et respectueux. Je ne ferai pas de la politique comme certains le font. Je n'enterrerai pas des animaux vivants, des hommes vivants, je ne tuerai pas de chats noirs. Je lui ai dit que je ferai de la vraie politique pour vous combattre. Si vous gagnez, je n'en ferai pas une histoire d'Etat, mais si je gagne, n'en faites pas non plus une histoire d'Etat. On est d'accord là-dessus. On est en bons termes Ndiawar Touré et moi. Mais il sait que je serai son adversaire et un adversaire dur. Il a certes des moyens que Démocratie citoyenne n'a pas, mais nous nous battons.

**§26. : N'êtes-vous pas découragés par les nombreuses candidatures ?**

**§27. Samir Abourizk :** Pas du tout. Parce que je sais que j'ai un adversaire en face de moi et c'est Ndiawar Touré, les autres, je ne m'en occupe pas. De toutes les façons, tous ces candidats réunis sont dans une même coalition. Moi je ne serai pas dans cette coalition. Donc la bataille, c'est au sein de l'autre coalition... Ce que je souhaiterais en tout cas, c'est d'avoir comme adversaires ces partis qui sont autour du président Wade en tant qu'alliés et avec lesquels j'ai eu beaucoup de contentieux. Il s'agit de l'Urd de Djibo Leïty Kâ, du Pr d'Abdourahim Agne. Il y a eu de sérieux contentieux entre leurs partis respectifs et Démocratie citoyenne. Au sein de la Cap 21, il y a le professeur Iba Der Thiam qui ne me garde peut-être pas dans son bon souvenir, mais moi je le respecte toujours. Parce qu'il m'a permis d'être ce que je suis politiquement aujourd'hui quand nous étions ensemble à la Cdp. Mais la politique m'a appris une chose : c'est de ne pas avoir d'états d'âme.

**§28. : Pensez-vous alors que ces mauvais rapports avec le coordonnateur de la Cap 21 Iba Der Thiam, sont à l'origine de votre mise à l'écart ?**

**§29. Samir Abourizk :** Ce que ces hommes politiques-là font, il faut qu'ils sachent que Samir Abourizk est capable de le faire. Seulement, moi je suis un homme issu d'une famille bien éduquée. Je n'aime pas la délation, je n'aime pas le mensonge. Ils savent que je ne mens pas. Alors qu'eux, ils mentent journellement au président Wade. (Il répète avec force). Titrez-le si vous le voulez. Journellement, ils sont en train de mentir à Abdoulaye Wade en disant qu'ils ont du monde derrière eux. Ils n'ont rien. Nous qui sommes constamment à la base, nous savons ce qui se passe. Je les invite à un débat. Nous avons beaucoup de choses à dire dans ce pays. Tous ces partis qui sont autour du président Wade, c'est pour des strapontins.

**§30. : Malgré les démentis, certains hommes politiques continuent à prêter au président l'intention de vouloir passer le pouvoir à son fils Karim Wade. Etes-vous de ceux-là ?**

**§31. Samir Abourizk :** Voilà, vous avez touché la question. Tout à l'heure, vous avez dit qu'il se susurre que le président hésite à confier des postes électifs à un Libano-Syrien. Alors, en quoi Karim Wade à qui on trace un destin présidentiel est-il plus Sénégalais que moi ? Je suis né au Sénégal. Est-ce que Karim est né au Sénégal. Il faudra qu'on pose publiquement la question. Cependant, rien n'empêche à un citoyen sénégalais de se présenter comme candidat à la magistrature suprême. Si Wade veut que son fils Karim lui succède à la tête de son parti, c'est un problème qu'il doit régler avec le Pds. C'est ce parti qui décidera de ce que Karim peut ou ne peut pas faire. Par contre, là où le Pds ne peut pas interférer, c'est la Constitution et la loi électorale qui disent ceci : 'Tous les élus de la Nation doivent être exclusivement de nationalité sénégalaise'. Etant né peut-être en France, Karim a certainement la double nationalité. Cela aussi, c'est un autre problème parce que nous avons de hauts dignitaires de ce pays qui ont une double nationalité. Ce n'est pas le cas de Samir Abourizk. Je ne sais pas pourquoi on créerait des problèmes à Samir Abourizk parce qu'il est d'origine libanaise et qu'on n'en créerait pas à Karim Wade parce qu'il est d'origine ou d'ethnie française. Voilà tout le problème. C'est pourquoi je dis que Wade ne peut pas s'en tenir à mes origines pour hésiter à me confier des responsabilités au Sénat, à l'Assemblée ou ailleurs. Sa femme est française, de surcroît chrétienne, ses enfants sont métissés, tout comme les miens. Parce que ma femme est française née à Ziguinchor, donc Sénégalaise. Karim a des prétentions, c'est son droit le plus absolu. Mais il faudra qu'il respecte les dispositions de la Constitution. Entre autres êtres exclusivement Sénégalais... Je n'en parle pas sauf si on me pose la question. Nous ne sommes pas dans une monarchie démocratique, mais dans une République. Donc c'est le peuple qui décide.

**§32. : Peut-on s'attendre à voir Samir Abourizk revenir cheminer avec les opposants de Siggil Sénégal ?**

**§33. Samir Abourizk :** J'ai gardé de très bons rapports avec tous les membres de l'opposition sauf certains qui m'ont fait beaucoup de mal en me diffamant, en faisant de la délation, de l'intoxication. Tout cela, c'était peut-être pour m'écarter. Mal leur en a pris parce que celui qui était à la base, je veux nommer Abdourahim Agne - de même qu'Amath Dansokho - est aujourd'hui dans le gouvernement. Mais enfin, je rends grâce à Dieu de ne m'avoir pas donné le privilège d'être ministre dans le gouvernement de Wade ou d'être membre de son Sénat ou de l'Assemblée nationale. Parce qu'aujourd'hui, je suis un homme propre. J'ai les mains propres. Revenir maintenant avec les autres, c'est autre chose. Je ne peux pas avoir dit du mal à l'endroit d'un homme, ensuite l'oublier, même s'il faut faire la paix. Je veux parler d'Amath Dansokho. Je me sentirai très mal de revenir m'asseoir dans son salon, après avoir déversé tant d'insanités sur lui, comme il en a fait aussi avec moi. Je ne peux pas. Si maintenant, l'opposition m'invitait à un autre endroit, je peux y aller. Moi je suis socialiste. Mais je ne peux pas le faire actuellement, car je n'ai pas encore rompu mon partenariat avec Wade.

**§34. : Quel appel lancez-vous à l'endroit des Sénégalais d'origine libanaise pour les impliquer dans la chose politique ?**

**§35. Samir Abourizk :** Je les appelle à prendre leur courage à deux mains. De ne pas hésiter à venir sur la scène politique. Ce pays, c'est aussi le nôtre. Nous y sommes nés, nous y avons été instruits. Nos richesses et nos patrimoines, nous les devons au Sénégal. Alors, je les invite à comprendre que le Sénégal est un pays magique. Il faut réellement - si tant est qu'on a un peu d'amour pour ce pays - qu'ils viennent sur la scène politique. Qu'ils n'aient pas peur. Je leur ai ouvert la porte, je leur tends la main. Nous détenons aujourd'hui 40 à 50 % du tissu économique national. Il faut que cette force économique serve à quelque chose. Il faut que ce pays puisse compter sur nos forces, nous autres Sénégalais d'origine libanaise. Avec notre présence sur la scène, nous mènerons le combat et nous aurons des élus dans ce pays parce que nous y avons droit comme toute autre communauté... Je ne leur demande même pas de venir dans mon parti, mais dans d'autres partis s'ils le veulent. L'essentiel, c'est de travailler pour le Sénégal...

**Propos recueillis par Georges Nesta DIOP**

**Source :** [https://www.xibar.net/Entretien-avec-Samir-ABOURIZK-Karim-Wade-n-est-pas-plus-Senegalais-que-moi\\_a4038.html](https://www.xibar.net/Entretien-avec-Samir-ABOURIZK-Karim-Wade-n-est-pas-plus-Senegalais-que-moi_a4038.html), consulté le 15 octobre 2019.

## Contributions (lettres ouvertes), *Wal Fadjri*

**Texte 1**, *Wal Fadjri*, contribution, 10/02/2009, « Halte aux ambitions anti-démocratiques », Lamine DIOP (Conseiller municipal)

§1. L'approfondissement de la démocratie, dans toutes ses dimensions, doit être, pour tous les Sénégalais, un impératif catégorique. La démocratie ne doit pas être de façade du moment où elle doit assurer une vie décente à tous les citoyens, même aux plus misérables. Elle proclame l'égalité de tous devant la loi. Mais elle est surtout la possibilité pour tous de mener une vie décente pour embellir leur cadre de vie.

§2. Du moment où la démocratie repose sur l'idée que tous les hommes naissent libres et égaux, la République ne doit accepter aucune transaction avec l'impérieux devoir de prendre en charge tous les problèmes des citoyens. C'est à cette condition qu'elle peut développer chez les citoyens le sentiment d'appartenir à la même communauté et d'inciter pareillement le peuple tout entière à participer aux affaires publiques. En travaillant à procurer le bien-être à la population, à l'associer à la direction de l'Etat, le gouvernement instaure un climat de paix propice au travail. Un peuple, quel qu'il soit, ne peut accomplir rien de grand quand il est déchiré par d'interminables luttes civiles suscitées par des ambitieux qui essaient de profiter des frustrations des victimes de l'ordre établi pour assujettir leurs concitoyens.

§3. Le salut de la démocratie de notre pays passe par son approfondissement. Il s'agit d'abord de faire comprendre à ceux qui sont engagés dans l'arène politique qu'ils doivent toujours être capables d'accueillir toutes les vérités, bref, d'accepter la diversité des conceptions de la vérité. S'il en est ainsi, la stabilité politique est assurée. Car les gouvernements s'abstiendront d'utiliser des méthodes antérieures pour imposer leur point de vue. Pour parvenir à des fins démocratiques, on ne doit pas recourir à des moyens antidémocratiques, sinon on cesse d'être démocrate. Pour éviter l'exercice solitaire du pouvoir, les citoyens doivent participer à l'élaboration des valeurs qui sont les règles de vie des hommes en commun.

§4. Ensemble, ils s'attacheront à empêcher l'écrasement de l'homme par la société, l'instauration de l'anarchie ou de la dictature. C'est à cette condition que les principes démocratiques s'enracineront dans le cœur de chaque citoyen. La réalisation de ce rêve n'est possible que si l'Etat et les partis politiques prennent davantage conscience que l'Etat ne doit pas être jugé aux devises inscrites aux frontons de ses monuments mais par les applications qu'il en fait dans sa pratique quotidienne.

§5. Dès lors, on devine facilement la place primordiale de l'instruction dans l'édification de la citoyenneté dans le cœur des Sénégalais. Elle seule peut purger l'ignorance des esprits, d'inculquer à tout le monde le sens du relatif, de leur ouvrir les yeux sur le monde actuel. Par l'instruction, la démocratie peut facilement retrouver le sentiment vrai de la dignité humaine. Car, tout en respectant le principe de l'égalité, elle admet aussi cette hiérarchie des situations qui se développe naturellement dans l'état social selon le mérite intrinsèque des uns et des autres. Le nivellement n'est pas démocratique ; la véritable démocratie, c'est l'élévation selon l'intelligence, la sagesse, le travail régulier.

§6. Par l’instruction, on peut élever donc le citoyen le plus obscur au rang le plus élevé de la hiérarchie sociale. On lui inculque, dès son jeune âge, le sentiment de l’intérêt public. Les principes démocratiques doivent pénétrer les masses. Rien ne doit les étouffer. Les institutions n’ont de chance d’être fortes et durables que si elles obtiennent l’adhésion sans réserve du peuple qui sera prêt à aller jusqu’au sacrifice suprême pour les défendre. Grâce à l’instruction, le droit de suffrage prendra, revêtira un sens particulier. Car les électeurs auront la capacité de choisir entre les programmes qu’on leur propose et non entre les personnes. Ce sera, là aussi, une occasion de placer à la tête de l’Etat et ses démembrements, des hommes capables de gérer avec droiture les affaires dans l’intérêt supérieur de la nation. Du moment que la vie politique sénégalaise s’est organisée autour de plusieurs partis politiques qui ont pris l’engagement de prendre les charges qui doivent être celles de tout mouvement politique conséquent, le service de la vérité, de la justice, ils doivent eux aussi aider leurs compatriotes, quelle que soit leur condition de fortune, à participer réellement au maniement des affaires nationales.

§7. Par leur connaissance de la réalité sociale, ils peuvent saisir l’ampleur des problèmes, proposer une autre vision de la vie, des changements dans les rapports par lesquels le pays se remet en question afin de pouvoir vivre une vie digne d’êtres humains. La politique est une action qui s’invente. Les partis doivent être toujours en mesure de changer les termes des problèmes afin d’espérer pouvoir refaire le monde. Bref, ils doivent toujours miser sur un avenir neuf. La démocratie a besoin d’être protégée afin que le pays ne soit pas dans une arène sanglante où la démagogie déploie sans retenue ses armes abominables. Elle n’a de chance de subsister que si l’esprit de conciliation habite les esprits de tous les acteurs.

§8. Du moment qu’elle n’est plus l’apanage d’une minorité, mais le bien de toute la communauté, des dispositions légales doivent la mettre à l’abri de tout ce qui est de nature à la dévoyer. Notre pays qui va vers des élections a pu voir prospérer des tares comme la médiocrité, l’arrogance et le mensonge, la déperdition des valeurs de ‘diom’, de ‘mougne’ et de ‘kersa’, la propagation de l’impunité et du gain facile parce que non fondé sur la compétence et le mérite. Bref, le sacrifice pour l’intérêt général a, un moment, été placé au second rang, au profit d’intérêts particuliers, catégoriels ou partisans, à une autocratie de hasard qui n’hésiteront à pervertir les consciences par des propagandes utopiques et embrigaderont les intellectuels pour justifier l’injustifiable en flottant les passions des groupes pour mieux les égarer. Il nous faut, si nous voulons remettre le Sénégal sur le train de l’histoire, retourner sans tarder aux valeurs du goût de l’effort et du travail, de la discipline et du courage, de l’humilité et de la tolérance, du patriotisme et du civisme, de la droiture et de la probité. La doctrine démocratique enseigne qu’un corps représentatif est toujours suspect et doit être contrôlé par la nation.

§9. Il nous faut éviter de livrer le pays à des gens uniquement mus par des intérêts particuliers qu’ils présenteront pour l’intérêt général. Tous doivent comprendre que plus grands que sont les droits que donne la citoyenneté, plus grands sont les devoirs qu’elle impose. Le citoyen conscient de ses devoirs se fait une sorte de boussole morale qui le guide dans la trajectoire de son destin. Dans un pays démocratique, cette boussole doit être commune à tous et elle a pour noms : Liberté et justice.

**Lamine DIOP (Conseiller municipal à Sam Notaire)**

Source : <https://fr.allafrica.com/stories/200902100564.html>, consulté le 13 novembre 2018.

**Texte 2, *Wal Fadjiri*, Contribution, 10/07/2011, « “Lettre-question” à Monsieur Karim Wade », Dr. Cheikh Mbacké GUEYE.**

§1. C'est avec attention et intérêt que j'ai parcouru les lignes que vous nous avez envoyées, en guise d'explication de projets et d'épanchement de sentiments et d'humeurs. A défaut d'avoir la réaction du père suite aux événements du 23 juin, nous nous contenterons de l'élégie du fils. Une élégie qui surgit du 'fond de votre cœur', et qui marque profondément un manque et une souffrance. Un manque de reconnaissance du peuple, après tout ce que vous avez fait pour lui, et tout ce que vous lui réservez encore, de meilleur bien sûr ; et une souffrance, votre souffrance, quand vous êtes l'objet d'une 'haine' viscérale, de 'sanctions' et de 'condamnations' injustes.

§2. Je ne pourrais développer que sur quelques aspects de votre lettre ouverte, car beaucoup de pistes ont été déjà empruntées par bon nombre de nos concitoyens et pas des moindres. Ainsi me limiterais-je, au lieu d'en rajouter au chapelet, à vous poser ces quelques questions auxquelles j'espère pouvoir avoir des réponses.

§3. Dans votre lettre ouverte, vous écrivez que vous êtes 'la cible d'attaques injustes'. En guise d'exemple, vous versez dans une ironie qui ne dit sans doute pas son nom, en dénonçant le fait que votre nom soit mêlé à tout, même quand cela ne vous regarde pas. Première question : 'Pouvait-il en être autrement, dès lors que vous êtes ministre des cieux et de la terre, comme le disait l'autre ?'. Pouvez-vous me citer, dans l'histoire du Sénégal, un ministre qui ait concentré entre ses mains autant de portefeuilles et de responsabilités ?

§4. On ne peut pas être maître des cieux et de la terre et interdire aux humains de se plaindre auprès de vous, quand cela va mal. Dans votre lettre ouverte, vous affirmez 'combattre la dévolution monarchique.' Lisant cela, je n'ai pas manqué de penser à la fameuse phrase (aveu ?) du Président Richard Nixon qui se défendait d'avoir joué un quelconque rôle dans le Watergate. Son 'I am not a crook' l'avait plutôt enfoncé que blanchi. La suite, on la connaît... Ainsi ma deuxième question : 'Quels actes avez-vous (ce vous est un vous pluriel, pour le père et pour le fils) posé, depuis que cette rumeur alimente nos salons, pour nous prouver le contraire ?'. Face à des actes concrets, visibles et sincères, même l'imaginaire populaire, avec toute sa puissance mythique, s'effondre !

§5. Dans votre lettre ouverte, vous dites que vous 'avez choisi la difficulté, en refusant le scénario de la facilité.' Je passe sous silence la peine que cette phrase inspire, parlant du style. Par contre, je me bornerai à vous poser ma troisième question : 'Qu'avez-vous comme compétence sur le plan personnel, et comme expérience sur le plan politique et professionnel pour mériter autant de confiance et gérer autant de portefeuilles ?' A moins que la phrase 'faire ses preuves' soit une simple tournure stylistique vide de sens, il faudrait peut-être retracer les limites objectives entre la facilité et la difficulté.

§6. Dans votre lettre ouverte, vous réitérez une vérité que les Sénégalais aiment bien entendre, celle consistant à dire que chez nous 'il n'y a qu'un seul chemin pour accéder au pouvoir : celui des urnes.' Vérité ne pouvait être plus claire. Le symbole-Sénégal n'est pas une vue de l'esprit, encore moins une illusion subjective pour bien se sentir. C'est plutôt le fruit d'une lutte permanente dans laquelle votre père a aussi joué une partition non négligeable. Quand les rapports sont jaugés par la teneur des urnes, on est de plain-pied dans la politique. Et en politique, on le sait hélas, c'est comme en guerre : il suffit

que les armes tonnent pour que la morale cède le pas. On sait aussi que, en politique, les erreurs et défaites se paient cash. Ainsi ma quatrième question : ‘Après avoir perdu les élections locales de 2009, avez-vous été sanctionné ? Avez-vous tiré des leçons de cette déroute électorale ?’

§7. Dans votre fameuse interview donnée la veille de ces élections locales de mars 2009, vous déclariez que vous êtes ‘un gagnant’ et que, ‘dans la vie, vous n’avez jamais perdu !’ Je ne sais pas si cela fut une stratégie pour faire peur à vos adversaires, ou vous procurer le sentiment du ‘I feel good’, mais dans notre tradition, celle-là sénégalaise, dont vous vous réclamez aussi, une telle phrase ne devrait jamais être prononcée, la peur du ‘thiatt’ et du ‘lammegn’ oblige. Ne parlons même pas de la vertu cardinale qu’est l’humilité... Notre tradition n’est certes pas parfaite, mais elle offre sans doute de belles leçons de vie et de savoir-vivre dont il faut s’inspirer.

§8. Dans votre lettre ouverte, vous dénoncez les ‘scènes de pillage’ et les ‘actes de banditisme’. L’on ne saurait être plus en accord avec vous sur ce point-là. Ainsi osons-nous espérer que la prochaine fois, les manifestations – si manifestations il y a – seront pacifiques et sans heurts, l’essentiel étant de montrer son désaccord et de faire passer ses messages. Mais là aussi il faudrait que les forces de l’ordre jouent pleinement leur rôle qui est de garantir la sécurité de tous les Sénégalais sans distinction de chapelle. Il faudrait aussi que votre parti en finisse avec cette trouvaille tout aussi incompréhensible que contreproductive consistant à appeler ses militants à contre-manifester. A quelles fins un parti qui détient tous les leviers de l’Etat sortirait-il dans les rues pour manifester ? Vous n’avez pas besoin de manifester, bon sang ! Si vous faites ce que le peuple attend de vous c’est le peuple qui manifestera à votre place, en vous décernant urbi et orbi les ordres du mérite qui vont avec le travail bien fait. Ainsi sera formulée ma cinquième question : ‘ Quand est-ce que votre parti comprendra-t-il que votre argument principal ne se trouve pas dans la rue, mais que c’est dans la rue qu’on pourra le rencontrer, le toucher, le voir, le louer, s’en convaincre et l’épouser ? ‘ Quand on n’a pas le sens des priorités et qu’on brûle ses atouts en brandissant non pas la force des arguments mais les arguments de force, on signe de fait sa propre mort.

§9. Dans votre lettre ouverte, enfin, vous concluez sur une note très constructive appelant les Sénégalais de tous bords à vivre leur passion et amour pour leur patrie. Vous n’avez pas oublié non plus de réitérer votre ambition pour le Sénégal, ambition sur laquelle vous êtes, cependant, resté très évasif. Ainsi va ma sixième question : ‘N’est-ce pas là encore une source de méfiance et de suspicion de la part de nos compatriotes ? En quoi vivre cette ambition serait-il nécessairement lié au fait d’être si présent dans l’appareil d’Etat ?’

§10. Les voies et moyens pour servir son pays sont multiples et variés. Et pourra bien servir son pays celui qui reconnaîtra les limites de sa nature humaine et aura vaincu les tentations corruptrices de l’accapement et de l’imposture.

§11. Le peuple a la rue et les urnes pour se faire entendre et clarifier ses positions. Aux urnes fut dédiée la date du 22 mars 2009 ; à la rue, celle du 23 juin 2011. Aussi lointaines que soient ces deux dates, elles ont ceci en commun qu’elles constituent des repères et des signes clairs et sans équivoque de son rejet du régime et de l’appareil que vous avez contribué à construire en théorie comme en pratique. Ce rejet, ce n’est pas seulement celui des pratiques inertes et inanimées ; c’est aussi et surtout celui des hommes animés et concrets qui ont contribué à les mettre en place. Fort de ce constat, je ne me priverai pas de vous poser ma septième et ultime question : ‘Qu’attendez-vous encore pour répondre à l’appel du peuple’ ?

**Dr. Cheikh Mbacké GUEYE** (blogueur)

**Source :** <http://walf-groupe.com/actualites/contributions/2762-lettre-question-a-monsieur-karim-wade-.html>, consulté le 21 janvier 2014.



## Articles informatifs, *Le Soleil*

**Texte 1, *Le Soleil*, article informatif, 2/06/2010, « Dévolution monarchique du pouvoir. Habib Mbaye : ‘c’est une vue de l’esprit’, Mbaye Sarr DIAKHATE.**

**§1. La perspective et les enjeux des élections de 2012 ont poussé le ministre conseiller Habib Mbaye à lancer, au Cices, hier, une nouvelle démarche politique d’anticipation sur le débat. Il a annoncé son option d’apporter du sang neuf et une nouvelle approche de l’animation politique à travers son mouvement dénommé « Convergence pour la réélection et le soutien total au président Wade ».**

§2. Chaque fois que de besoin, il se soumettra aux questions des populations. Le ministre conseiller du président de la République, chargé du suivi et des engagements, a mobilisé ses partisans pour lancer un nouveau concept. Son mouvement, dont le slogan se veut sans ambiguïté : « C’est Wade », a initié une série de rencontres interactives où le leader, en compagnie de certains cadres, va se soumettre à un exercice de questions-réponses sur la marche du pays.

§3. Pour le lancement, Habib Mbaye a eu droit à une série de huit questions posées par des jeunes triés sur le volet.

§4. Les préoccupations des jeunes ont porté, entre autre, sur la suspicion de dévolution monarchique du pouvoir et la définition du concept, le coût des nombreux déplacements du président de la République, la place des jeunes nouveaux électeurs, l’utilité des infrastructures, les raisons de la défaite de Karim Wade dans son propre bureau de vote, etc. Sur la suspicion de dévolution monarchique du pouvoir, Habib Mbaye dira sans ambages qu’il n’est qu’une vue de l’esprit de ces détracteurs, car cela ne peut pas exister au Sénégal qui est résolument ancré dans la démocratie.

§5. Le ministre conseiller a invité les jeunes à ne pas se laisser entraîner par l’opposition qui véhicule cette thèse.

§6. Cependant, il n’a pas rejeté une éventuelle candidature de Karim Wade si la situation l’exigeait. Habib Mbaye a fondé sa conviction sur sa connaissance de l’homme qu’il a fréquenté. Il a qualifié Karim Wade de compétent, de patriote, d’amoureux de son pays plus qu’on ne le pense. Le leader du mouvement « C’est Wade » a donné en exemple les nombreux succès du ministre d’Etat, ministre des Infrastructures dans les domaines de l’aéroport international Blaise Diagne de Diass, du Port de Dakar, des financements innovants, etc. Revenant sur l’importance des infrastructures dans la vie de la Nation, il a rappelé que c’est à travers les routes et autres voies d’accès que sont transportées les productions agricoles, industrielles, etc. C’est aussi sur les bonnes routes qu’on évacue les Sénégalais malades.

§7. Habib Mbaye s’est réjoui de voir que beaucoup de jeunes de la banlieue affiliés à son mouvement regrettent aujourd’hui d’avoir sanctionné Wade lors des dernières élections locales du 22 mars 2009. Il les a exhortés à croire à leur leader et de voter pour le réélire.

**Mbaye Sarr DIAKHATE**

**Source :** [https://www.leral.net/DEVOLUTION-MONARCHIQUE-DU-POUVOIR-Habib-Mbaye-c-est-une-vue-de-l-esprit\\_a9260.html](https://www.leral.net/DEVOLUTION-MONARCHIQUE-DU-POUVOIR-Habib-Mbaye-c-est-une-vue-de-l-esprit_a9260.html), Consulté le 15 octobre 2019.

**Texte 2, *Le Soleil*, article informatif, 24/03/2012, « Abdoulaye WADE dans la cité du rail : ‘Je suis venu à la reconquête de Thiès’. », Mamadou GUEYE.**

§1. La promenade des Thiessois a refusé du monde, hier. Revigoré par la forte affluence, le candidat Abdoulaye Wade a promis de faire de Thiès une ville moderne et d’achever les chantiers.

§2. Abdoulaye Wade était aux anges, hier. Avant même que la parole ne lui soit donnée, il s’est saisi du micro : « je suis venu à la reconquête de la commune. Par ce grand rassemblement, vous me l’avez donnée », a-t-il lancé à ses militants. Avec un brin de raillerie, il a ajouté : « les experts m’ont dit qu’il y a aujourd’hui à la Place de la promenade des Thiessois 4 millions de personnes présentes. Vous savez que 4 millions n’est pas l’équivalent de 4.000 personnes qui s’étaient rassemblées, hier (Ndr : avant-hier lors du meeting de Macky Sall). Le candidat Abdoulaye Wade a poursuivi : « de mémoire de politicien, il n’y a jamais eu un tel rassemblement à cette place. Je retrouve la jeunesse de Thiès des années 2000, ardente et mobilisée pour la victoire finale ». Revigoré par la mobilisation, il a indiqué : « si toutes les villes font comme Thiès, nous allons gagner. Il suffit qu’un million d’électeurs votent pour moi pour que je gagne ».

§3. Hier, la promenade des Thiessois a refusé du monde. Les populations étaient sorties massivement pour communier avec le candidat Abdoulaye Wade. Les militants ont accompagné le pape du Sopi (changement) à l’entrée de la ville jusqu’au lieu du meeting. Les Libéraux de la cité du rail n’ont pas lésiné sur les moyens. Ecrans géants, sono dernier cri, tout y était pour chauffer l’ambiance.

Pour remercier les populations, il promet, s’il remporte l’élection, de fêter la victoire à la Place de la promenade des Thiessois.

§4. Le président sortant et candidat de la coalition des Fal 2012 s’est engagé à reprendre les chantiers et à faire de Thiès une ville carrefour avec le prolongement de l’autoroute jusque dans la cité du rail et la construction d’un chemin de fer ultra moderne. « Je vais achever de faire de Thiès la deuxième ville moderne du Sénégal avec des infrastructures modernes ». Il a annoncé que 20 milliards de francs Cfa seront dégagés à cet effet dans le budget de 2012.

### **Macky Sall, un apprenti-sorcier**

§5. Me Wade a promis également de faire de Thiès une cité universitaire avec la construction de deux universités, d’un collège et d’un lycée professionnel pour les jeunes filles. Toutefois, il a appelé les populations à aller voter massivement pour lui, le 25 mars, afin qu’il puisse matérialiser son ambition pour Thiès. « Aidez-moi à vous aider », a-t-il lancé. Dans son discours, le candidat Abdoulaye Wade a égratigné Macky Sall. Il l’a qualifié « d’apprenti-sorcier », en mettant en garde la jeunesse contre les promesses de son adversaire. « La jeunesse bien formée ne peut pas se contenter de slogans creux. Ce sont les promesses d’un apprenti-sorcier qui n’a même pas assimilé les leçons du maître », prévient-il.

§6. L’accusant de jouer sur la fibre ethnique, le candidat de la coalition des Fal 2012 a estimé que cela va détruire l’unité et la cohésion nationale. « Nous sommes tous des Wolofs, des Sérères, des Diolas, etc. Nous sommes un peuple avec plusieurs branches unies dans la diversité. Celui qui joue sur la fibre ethnique, soutient-t-il, n’arrivera jamais au pouvoir. » A ses yeux, Macky Sall ne peut pas le remplacer parce qu’il ne peut pas faire mieux que lui. « Le Sénégal a besoin de quelqu’un qui fera plus que moi. Nous ne voulons pas de gens qui improvisent, sans personnalité », a-t-il déclaré. Le comparant à Idrissa Seck - il n’a cessé de faire à ce dernier un

appel du pied -, Me Abdoulaye Wade a déclaré : « au plan politique, Idrissa Seck est plus fort que Macky Sall ». Il a ajouté que son adversaire au second tour a trompé les membres du M23.

§7. Idrissa Seck a eu également droit aux piques. « Idrissa Seck a trahi la ligne du Sopi. S'il ne s'était pas écarté du droit chemin, il ne serait pas aux côtés de Macky, estime Me Wade. S'adressant aux populations de la capitale du rail, il a lancé : « C'est vous qui pouvez le ramener sur le bon chemin ! ».

§8. Sur sa succession, il a indiqué que son fils, Karim Wade, ne sera pas son successeur. « Le Parti démocratique sénégalais et mes alliés choisiront, lorsque je quitterai le pouvoir, dans trois à quatre ans, mon successeur, mais ce ne sera pas Karim Wade qui, du reste, a bien travaillé. Il partira avec moi, mais il pourra en tant que Sénégalais, après mon départ, créer son parti et conquérir le pouvoir. »

### **Mamadou GUEYE**

**Source :** [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=13450:abdoulaye-wade-dans-la-cite-du-rail-l-je-suis-venu-a-la-reconquete-de-thies-r&catid=147:actualites-electorales&Itemid=203](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=13450:abdoulaye-wade-dans-la-cite-du-rail-l-je-suis-venu-a-la-reconquete-de-thies-r&catid=147:actualites-electorales&Itemid=203), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 3, *Le Soleil*, article informatif, 25/02/2012, « Atterrissage d'un premier avion : Me Wade fier de la réalisation de l'aéroport Blaise Diagne », Babacar DIONE.**

§1. Le chantier de l'aéroport International Blaise Diagne (Aibd) avance à grand pas. La piste d'atterrissage a accueilli, hier, son premier avion qui avait à son bord le président de la République, Me Abdoulaye Wade.

§2. Tous les autres pans de ce grand projet du chef de l'Etat seront opérationnels en novembre prochain, a dit Me Abdoulaye Wade.

§3. L'aéroport international Blaise Diagne a accueilli, hier, son premier avion. A bord de cet appareil volant, le président de la République, Me Abdoulaye Wade. La Pointe Sarène a atterri sur la piste de l'Aibd à 12 heures 58. Vêtu d'un grand boubou blanc, le candidat à sa propre succession à la présidentielle du 26 février est descendu de l'avion présidentiel avec un air de fierté.

§4. Il avait à ses côtés le Premier ministre, Souleymane Ndéné Ndiaye, le ministre d'Etat, Karim Wade et la directrice de l'Apix, Aminata Niane. « Je suis fier de la réalisation de l'infrastructure qui est l'un des mes plus grands projets », a dit le président Wade qui a visité le chantier juste après l'atterrissage de l'appareil.

§5. Le président a rappelé avoir posé la première pierre de l'aéroport en mars 2007. « En un an, il est à peu près opérationnel. Vers la fin de l'année, le travail sera terminé. L'aéroport pourra accueillir 10.000 passagers par jour », a souligné Me Wade. Le chef de l'Etat a ajouté que l'Aibd aura 60 postes de stationnement. « C'est un investissement moderne. La particularité de ce projet est que l'Etat n'a dégagé aucun franc. Les privés ont emprunté de l'argent grâce à l'encadrement de l'Etat », a

dit

Me

Wade.

§6. Le président de la République a félicité Mme Aminata Niane, la directrice de l'Apix et le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures, de la Coopération internationale, des Transports aériens et de l'Energie, Karim Wade qui sont chargés de la réalisation du projet. « Ils ont fait preuve d'engagement pour la réalisation de ce projet », a laissé entendre le chef de l'Etat qui a ajouté que les travaux seront terminés en novembre 2012.

§7. Le président Wade a indiqué que le projet va générer des milliers d'emplois. Les populations locales vont principalement en bénéficier. « 25. 000 ouvriers travaillent dans le chantier. Dans quatre mois, il y aura 4.500 emplois. Il y'aura 10.000 emplois après la fin des travaux », s'est réjoui le chef de l'Etat.

§8. Me Wade a estimé que les Sénégalais doivent être fiers de la réalisation du projet qui, selon lui, prend en compte les préoccupations des populations qui vivaient sur le chantier. « Les populations qui seront déplacées ont des maisons comportant tous les équipements. Chaque maison vaut 12 millions de F Cfa », a dit Me Wade.

§9. Le président a déclaré avoir levé son veto sur la vente de terrains dans la zone qui jouxte l'aéroport. « L'environnement de l'aéroport doit suivre le pôle économique. Il y avait des spéculations foncières. C'est pourquoi, j'avais arrêté la vente de terrains. Je vais lever l'interdiction. On doit avoir des espaces pour des hôtels », a dit Me Wade qui estime que toute la zone va connaître l'effet d'entraînement.

#### **Babacar DIONE**

**Source :** [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=12336:atterrissage-dun-premier-avion-me-wade-fier-de-la-realisation-de-laeroport-blaise-diagne&catid=147:actualites-electorales&Itemid=203](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=12336:atterrissage-dun-premier-avion-me-wade-fier-de-la-realisation-de-laeroport-blaise-diagne&catid=147:actualites-electorales&Itemid=203) , consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 4, *Le Soleil*, article informatif, 14/06/2011, « Présidentielle 2012 : Cheikh Tidiane GADIO annonce sa candidature », Mohamadou SAGNE.**

**§1. Cheikh Tidiane Gadio est partant pour la course à l'élection présidentielle de 2012. Le président du Mouvement politique citoyen Luy Jot Jotna (Mpcl) a ainsi accepté la proposition de son investiture par la première convention de ce mouvement tenue le 11 juin 2011 à Thiès.**

§2. « J'accepte de porter cette candidature politique et citoyenne pour l'élection présidentielle de février 2012 », a répondu le Dr Cheikh Tidiane Gadio à ses militants et militantes.

§3. Plus de 1.000 délégués massés au stadium Lat Dior, venus des différents départements du pays et de la diaspora, ont pris part à la réunion.

§4. L'ancien ministre a saisi la première convention nationale de son mouvement pour lever un coin du voile. C'était en présence des leaders de l'opposition Amath Dansokho (Pit), Macky Sall (Apr), Hélène Tine (Afp) et différentes délégations représentant Idrissa Seck et Bara Tall.

§5. Le Dr Jean-Louis Corréa, porte-parole du jour, a annoncé que « c'est à l'unanimité que la convention nationale a décidé de cette candidature de Cheikh Tidiane Gadio en vue d'une prise en charge efficace et citoyenne des défis que notre mouvement s'est fixé de résoudre les difficultés majeures qui assaillent les Sénégalais au quotidien ».

§6. Cheikh Tidiane Gadio a tendu la main à Idrissa Seck, Macky Sall, entre autres leaders de l'opposition et surtout aux jeunes cadres à se mettre ensemble aux côtés des anciens pour qu'une aube nouvelle se lève au Sénégal en 2012. Et d'ajouter : « je souhaite que le 1er tour de cette échéance soit une sorte de primaire à l'américaine et qu'au 2e tour l'union sacrée permette de barrer la route aux tenants du pouvoir actuel».

§7. Pour le candidat, « renouveler le mandat de Wade en 2012 serait une façon de lui permettre de réaliser son projet de dévolution dynastique».

§8. Il a déclaré qu'il dédie sa candidature « à des hautes personnalités qui ont marqué l'histoire et qui doivent être des références pour la jeunesse comme Marcus Garvey, le Ghanéen Nkrumah leader de l'unité africaine, El Hadji Moustapha Ngom de Ouagou Niayes, Babacar Sine, Pr Cheikh Anta Diop, le plus grand savant de l'Afrique, Kéba Mbaye, etc.

§9. Il a saisi aussi l'occasion pour évoquer les récentes déclarations du ministre d'Etat, Karim Wade, sur sa personne et de dire : « je répondrais à cette interpellation le moment venu».

§10. Entre autres décisions prises par les délégués de la convention nationale du Mpcl, la confirmation du Dr Gadio au poste de président du mouvement et de mettre en place un directoire national et un directoire de campagne en concertation avec tous les départements, en vue de faire face aux échéances de février 2012.

#### **Mohamadou SAGNE**

##### **Source :**

[http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4923:presidentielle-2012--cheikh-tidiane-gadio-annonce-sa-candidature&catid=70:politique-nationale&Itemid=57](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=4923:presidentielle-2012--cheikh-tidiane-gadio-annonce-sa-candidature&catid=70:politique-nationale&Itemid=57), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 5, *Le Soleil*, article informatif, 15/03/2012, « Nouveau plan de dévolution monarchique : “Une telle déclaration est l'œuvre d'adversaires politiques” », Yathé N. NDOYE.**

**§1. Un quotidien de la place a titré, mardi 13 mars 2012, « Un nouveau plan de dévolution monarchique : Karim Wade président du Sénat après la réélection du président Abdoulaye Wade ».**

§2. La Présidence, dans un communiqué signé par Serigne Mbacké Ndiaye, chargé des Affaires sportives, de la Communication et porte-parole, souligne qu'une telle déclaration est l'œuvre d'adversaires politiques qui n'ont aucun argument à opposer au candidat du Pds et des Fal. C'est pourquoi le porte-parole tient à rappeler que « le président Abdoulaye Wade a déjà dit et réaffirmé : Karim Wade quittera le pouvoir avec lui. Ni avant, ni après. Des chantiers lui on été confiés par le chef de l'Etat et il s'en occupe merveilleusement bien. » Le Sénégal de 2012, rappelle Serigne Mbacké Ndiaye, n'est pas celui de 1980 qui avait accepté que le président Abdou Diouf, alors Premier ministre, remplaçât le président Senghor démissionnaire. « Abdoulaye Wade qui, 26 ans durant, s'est battu pour restaurer la démocratie dans notre pays, n'est pas, de ce point de vue, comparable à Léopold Senghor », écrit Serigne Mbacké Ndiaye.

§4. « Voila la vérité, tout le reste est un tissu d'arguments fallacieux brandis par des adversaires qui sont victimes de leurs propres faits et propos que les Sénégalais enregistrent jour après jour », conclut Serigne Mbacké Ndiaye.

### **Me Wade rencontre les cadres des Fal**

§5. Le président Abdoulaye Wade, candidat du Parti démocratique sénégalais (Pds) et des Fal, rencontre les cadres libéraux et alliés, le vendredi 16 mars 2012, à partir de 17 heures, au Méridien-Président.

Toute la presse y est conviée.

**Source :** [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=13052:nouveau-plan-de-devolution-monarchique--l-une-telle-declaration-est-livre-dadversaires-politiques-r&catid=70:politique-nationale&Itemid=57](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=13052:nouveau-plan-de-devolution-monarchique--l-une-telle-declaration-est-livre-dadversaires-politiques-r&catid=70:politique-nationale&Itemid=57) , consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 6, *Le Soleil*, article informatif, 22/06/2011,** « Moustapha GUIRASSY, ministre de la communication : “Le danger de la dévolution du pouvoir est définitivement écarté”. », Yathé N. NDOYE.

**§1. Le ministre de la Communication et Porte parole du gouvernement, qui a tenu hier, à son ministère, un point de presse, a déclaré que le projet de loi constitutionnelle instituant l'élection simultanée du président et du vice-président de la République a le mérite également d'écartier définitivement le danger de la dévolution du pouvoir. Ce projet s'inscrit également dans l'optique du président Wade d'épargner au Sénégal les affres d'un régime parlementaire.**

§2. Le projet de loi sur le ticket présidentiel continue de susciter une vive polémique entre le gouvernement, la Société civile et les partis d'opposition. Le débat qu'un tel projet de loi suscite ne semble pas être bien compris par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Moustapha Guirassy. Le ministre s'est dit étonné de voir de « tels agissements de la part des partis de l'opposition et de la Société civile sur un projet qui ne date pas de maintenant, car elle a été déjà agitée en 1991 et tout récemment en 2009 ».

§3. L'inquiétude du ministre est d'autant plus grande, dit-il, que : « lorsque l'idée a été exprimée par le président de la République en 2000, personne n'a pipé mot ; on a noté aucune contestation donc pourquoi attendre maintenant ? ». Mieux, soutient-il, « le président s'est toujours inscrit dans cette logique de partage du pouvoir depuis 1991 quand il y avait la cohabitation avec le régime socialiste ». La raison de l'explication de ce tollé général, martèle-t-il, se trouve dans le choix délibéré de l'opposition de « d'entretenir un débat politicien qui n'apporte rien aux Sénégalais ».

§4. A l'en croire, le projet de loi s'inscrit dans l'optique du président Wade d'épargner au Sénégal les affres d'un régime parlementaire qu'il a déjà connu au début de l'indépendance. Il s'agit également pour le Chef de l'Etat d'instaurer un « régime présidentiel amélioré, en tenant compte de l'évolution nationale et internationale, comme le montre actuellement le printemps arabe ».

§5. Le ministre est d'avis que le projet de loi est donc « une innovation constitutionnelle et non une révision constitutionnelle », d'où son étonnement de voir s'installer un débat qui ne se justifie pas.

§6. Pour Moustapha Guirassy, l'un des aspects les plus importants de ce projet de Loi instaurant la vice-présidence, c'est le fait qu'il permet d'éviter le danger d'une dévolution du pouvoir qui est ainsi définitivement écartée. Alors les rumeurs laissant croire que le fils du président va lui succéder vont être tues du fait aussi que : « le chef de l'Etat a fait savoir clairement qu'il n'a jamais opté pour son fils ».

et que celui-ci », a précisé le Porte parole du gouvernement. En aucun cas, avec une telle loi, renchérit-il, le ministre d'Etat, « Karim Wade ne peut être le colistier. »

§7. Concernant le minimum bloquant, c'est-à-dire les 25 %, le ministre a fait savoir que : « ceux qui ne votent pas ne doivent pas pénaliser ceux qui votent », d'où sa conviction « qu'il n'a aucun sens ». Il a par ailleurs critiqué la décision de la coalition Benno d'instaurer un mandat de transition de trois ans ; il pense que le projet de loi permet ainsi de régler « la menace d'un détournement du vote populaire vers un mandat de transition de trois ans » .

**Yathé N. NDOYE**

**Source :** [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=5134:moustapha-guirassy-ministre-de-la-communication-lle-danger-de-la-devolution-du-pouvoir-est-definitivement-ecarter&catid=70:politique-nationale&Itemid=57](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=5134:moustapha-guirassy-ministre-de-la-communication-lle-danger-de-la-devolution-du-pouvoir-est-definitivement-ecarter&catid=70:politique-nationale&Itemid=57), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 7, *Le Soleil*, article informatif, 22/11/2012, « Devant l'Assemblée, une journée de manifestations citoyennes », El Hadji Abdoulaye THIAM.**

§1. Il y a un an, le gouvernement du Sénégal, au cours d'un Conseil des ministres, adoptait un projet de loi constitutionnelle instituant le ticket de l'élection simultanée, au suffrage universel, d'un président et d'un vice-président de la République. C'était en sa séance du 16 juin 2011. On était à quelques six mois de la présidentielle de 2012. C'est de là que naissait le Mouvement du 23 juin, après la forte présence de citoyens à la Place Soweto, dénonçant le projet. Ce fut une journée mouvementée sur l'ensemble du territoire, avant que le ministre d'Etat, ministre de la Justice, représentant du gouvernement n'annonce aux députés le retrait du projet. Le gouvernement, qui avait d'abord institué un taux de 25% pour élire le ticket puis de 35 %, recula après la forte pression. Malgré une forte mobilisation des forces de sécurité, Dakar était en ébullition. Le vote n'aura jamais lieu. Des députés de la majorité, sentant le danger qui guettait le pays, avaient demandé le retrait pur et simple. Quelques semaines après la riposte, des milliers de citoyens rejoignaient le mouvement du 23 juin au sein de laquelle la jeunesse avait fortement contribué à l'opération. « Y en a marre » et d'autres groupes commençaient la résistance. Près de 15 morts, dont celui de l'étudiant Mamadou Diop, furent enregistrés durant la précampagne électorale marquée par une forte répression policière. Retour sur le film des événements.

§2. Quelques jours après, l'Assemblée convoqua les membres de la Commission des lois et règlements pour étudier la question avant que les députés ne se retrouvent, le 23 juin 2011, en séance plénière pour le vote de la nouvelle loi constitutionnelle. La riposte commence à s'organiser dans l'opposition, la société civile et plus particulièrement une importante frange de la population juvénile qui voyait en ce projet la transmission du pouvoir au dauphin du chef de l'Etat en place, Me Abdoulaye Wade.

§3. « La Loi instituant la parité absolue dans les instances électives et semi électives ne s'appliquera pas à la décision portant création d'un ticket à l'élection présidentielle », avait dit le Premier ministre d'alors, Souleymane Ndéné Ndiaye. « Il est clairement dit qu'il y a une dérogation au principe de la parité », avait-il expliqué, ajoutant qu'au Sénégal, il n'y a pas de Société civile. Il dénonçait les éléments de la société civile de n'avoir pas le courage de participer comme eux au jeu politique. Pourtant, le chef du gouvernement d'alors avait reconnu que « la vérité est que ce projet d'instituer un ticket est une avancée démocratique pour notre pays ».

§4. Selon lui, la Constitution de 1960 avait institué un régime que certains appelaient parlementaire. « Il y avait un président de la République qui régnait, mais qui ne gouvernait pas; le président du Conseil exerçait l'essentiel du pouvoir exécutif. Mais, comme tous les analystes, constitutionnalistes et juristes ont pu le constater, depuis la IVème République, le régime parlementaire n'est pas un régime viable, parce qu'il débouche toujours sur des crises », avait-il prévenu.

§5. La Constitution de 1960, qui avait consacré un Exécutif bicéphale avec deux chefs au niveau de l'Exécutif, avait fini par donner les événements du 17 décembre 1962, avait rappelé M. Ndiaye.

§6. De 1963 à février 1966, le président Senghor a régné seul en maître. C'est en 70 que le poste de Premier ministre a été institué et confié Abdou Diouf jusqu'en décembre 1981. Selon Me Ndiaye, « le président Wade, qui fondait sa légitimité sur l'élection présidentielle qu'il a remportée en 2007, avec une Assemblée nationale qui a des députés qui tiennent leur légitimité des élections législatives du 03 juin 2007, est bien fondé à demander la modification, d'autant plus que tous les candidats partent à chance égale ». Souleymane Ndéné Ndiaye avait averti l'opposition et ses alliés en ces termes : « les effets de manches ne nous font pas peur. Nous avons pris la décision de soumettre à l'Assemblée nationale un projet de Loi qui, de notre point de vue, constitue une avancée très significative de notre marche vers le progrès ».

§7. Il était d'avis que « tous les démocrates épris de paix étaient d'accord que cette modification n'est pas un recul démocratique, d'autant plus que dans les termes actuels de la Constitution, en cas d'empêchement de décès ou de démission du président de la République, c'est le président du Sénat qui assure l'intérim, à charge pour lui d'organiser des élections dans les deux mois.

§8. L'ancien chef du gouvernement avait souligné que cette formule impliquait une certaine instabilité. « Si le président est élu en même temps que son vice-président, cela assure la stabilité institutionnelle au niveau le plus élevé. Quand le président est empêché, il n'y a plus recours à une élection présidentielle, le vice-président devient le président », avait argumenté Souleymane Ndéné Ndiaye.

§9. Il avait défendu que « le projet de Loi était conforme aux aspirations de notre peuple et à notre vision du moment ». Soulignant que le gouvernement n'avait pas de leçon à recevoir, il avait ajouté : « C'est nous qui exerçons le pouvoir exécutif. C'est à nous qu'il revient le pouvoir de prendre certaines décisions et nous les prenons, au moment le plus opportun », avait-il martelé.

### **Vive polémique**

§10. Le projet de loi sur le ticket présidentiel avait suscité une vive polémique entre le gouvernement, la Société civile et les partis d'opposition. Alors porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication, Moustapha Guirassy, avait déclaré à propos du débat qu'un tel projet de loi ne semble pas être bien compris. Il s'était dit étonné de voir de « tels agissements de la part des partis de l'opposition et de la Société civile sur un projet qui ne datait pas de maintenant, car la question avait été déjà agitée, en 1991, sous Abdou Diouf, et en 2009 ».

§11. Il avait soutenu que « l'ancien président s'est toujours inscrit dans cette logique de partage du pouvoir depuis 1991, quand il y avait la cohabitation avec le régime socialiste ». Le projet de loi, selon lui, s'inscrivait dans l'optique de Me Wade d'épargner au Sénégal les affaires



d'un régime parlementaire qu'il a déjà connu au début de l'indépendance. Il s'agissait, toujours selon lui, pour le chef de l'Etat d'instaurer un « régime présidentiel amélioré, en tenant compte de l'évolution nationale et internationale, comme le montrait le printemps arabe, vécu en 2011 ».

### **Dix heures de travaux en commission**

§12. Les débats en commission technique ont duré à 10 heures et avaient permis aux députés d'examiner le projet de loi instituant l'élection simultanée au suffrage universel du président de la République et du vice-président. Après plus de 10 heures de débats, le projet de loi avait été adopté à la majorité des députés présents. Seul deux députés, un de l'opposition, et un autre de la majorité avaient voté contre. Les députés avaient proposé 35 amendements. Contrairement aux arguments avancés par certains politiciens, Me Babou, qui présidait la Commission des lois, avait dit que cette future disposition de la Constitution empêchait la dévolution « monarchique du pouvoir ». C'était au moment où le ministre d'Etat, Karim Wade, était ciblé par l'opposition comme étant un futur successeur du président Wade. « Le principe est que le président de la République sera désormais assisté par un vice-président élu et non un vice-président nommé. En cas d'empêchement du président, le vice-président élu devient président et le vice-président nommé devient le vice-président », avait expliqué le contenu de la loi. Le nouvel article 27, avançant le député, verrouillerait la dévolution du pouvoir.

### **Organisation de la riposte de l'opposition**

§13. Par la même occasion, il signifiait la suppression du second tour avec les 25%. Les 25 %, disait-il, c'est le minimum. Si deux candidats ont 25%, il y aura un second tour. Si parmi tous les candidats, c'est un seul qui a 25%, c'est ce dernier qui passe », expliquait-il. Mme Ndèye Fatou Touré de Tekki avait exprimé ses inquiétudes sur les conséquences de ce projet de loi sur le fonctionnement des institutions au Sénégal. «On ne peut pas toucher 12 articles de la Constitution sans consensus. Il n'y a pas une démarche constitutionnelle. Si cette loi passe à l'Assemblée, notre pays reculera sur le plan démocratique », avait soutenu Me Touré, très en colère.

§14. Recevant la Société civile, les personnalités indépendantes et des patriotes sénégalais, les leaders de Bennoo siggil Senegaal (Bss) avaient indiqué qu'ils discutaient sur la plate-forme et le plan d'action à définir pour faire face au pouvoir, suite à l'instauration du projet de loi sur le ticket à la présidentielle. C'est par la suite qu'il a été décidé la mise en place d'un front national de lutte pour faire face. «Nous avons discuté sur la plate-forme et le plan d'action à définir pour faire face au pouvoir et pour que ce projet de loi ne passe pas à l'Assemblée nationale », expliquait l'imam Mbaye Niang du Mrds. Ainsi, une déclaration commune entre Bennoo et la Société civile fut publiée. «Nous allons mettre aussi des commissions. Il n'est pas dans notre stratégie de dire la mission qui leur sera assignée ». Des commissions au nombre de 3 à 4 furent mises sur pied. « Nous avons décidé de créer un front national de lutte pour que la Constitution ne soit pas touchée, pour que la candidature de Me Wade ne soit pas effective et que les préoccupations des Sénégalais soient prises en charge », avait soutenu l'opposition à Wade. Pour l'opposition d'alors, ce projet de loi n'est rien d'autre qu'une volonté de confisquer le pouvoir et de s'y éterniser, malgré la volonté des Sénégalais. « Les Sénégalais vont se mobiliser pour que, même si le projet est adopté, la lutte continue pour que la loi n'entre pas en vigueur ». L'opposition et la Société civile avaient profité de cette occasion pour lancer un appel aux députés pour qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils aillent dans le sens de la volonté des populations qui les ont mis à l'Assemblée.

§15. «Ce qui se passe dans les autres pays doit nous pousser à avoir une attitude beaucoup plus responsable pour préserver la stabilité et la paix dans notre pays», soulignait la déclaration signée par l'opposition et la société civile.

### **Cheikh Bamba Dièye s'enchaîne aux grilles**

§16. Pour la première fois, le député-maire de Saint-Louis, Cheikh Bamba Dièye, s'est enchaîné aux grilles de l'Assemblée nationale, en protestation contre le projet de loi instituant une élection sur ticket du président et d'un vice-président de la République. Par cet acte, le Secrétaire général du Fsd/Benno jubel avait boudé la séance d'examen du projet du gouvernement sénégalais soumis aux députés, pour aller s'enchaîner sur les grilles du siège du Parlement du Sénégal, attirant l'attention du peuple et de l'opinion internationale. Composées d'éléments de la Police et de la Gendarmerie, les forces de l'ordre sont intervenues et ont très rapidement maîtrisé le parlementaire avant de le détacher, puis de le sommer de quitter les lieux qui commençaient à attirer du monde.

### **El Hadji Abdoulaye THIAM**

**Source :** [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=17010:devant-lassemblee-une-journee-de-manifestations-citoyennes&catid=78:a-la-une&Itemid=255](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=17010:devant-lassemblee-une-journee-de-manifestations-citoyennes&catid=78:a-la-une&Itemid=255), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 8**, *Le Soleil*, article informatif, 22/11/2010, «CHEIKH DIALLO SUR "OPINION" DE WALF TV : «Karim Wade n'est pas le dauphin de Wade'», Abdoulaye DIALLO.

**§1. Entre autres sujets abordés hier, au cours de l'émission "Opinion" diffusée par la chaîne de télévision Walf Tv (privée), par le journaliste, Conseiller du ministre d'Etat Karim Wade, la supposée dévolution monarchique du pouvoir. Cheikh Diallo se veut clair : « Karim Wade n'est pas le dauphin de Wade ».**

§2. Cheikh Diallo est formel. Le président Abdoulaye Wade « n'a pas de dauphin ». Mieux, a-t-il insisté, si tant est que ce dauphin existe, il ne saurait être le ministre d'Etat, Karim Wade. Pour justifier cette position, le journaliste convoque des propos de Karim Wade lui-même, qui estimait que c'est une « insulte que de parler de projet de dévolution monarchique du pouvoir ». Et M. Diallo d'avancer : « Abdoulaye Wade ne peut pas faire moins que ses prédécesseurs. Karim, s'il a des ambitions, il faut qu'il aille compétir comme les autres ». Selon M. Diallo, ce débat sur le projet de dévolution monarchique arrange l'opposition. « C'est sa tasse de thé », a soutenu le journaliste et Conseiller de Karim Wade, invité de l'émission « Opinion » diffusée sur Walf tv (chaîne privée).

§3. Il a rappelé que Karim Wade est son « frère » et « ami ». Mais ce serait malhabile de ma part de dire que le fils du président est le « plus compétent du gouvernement », indique M. Diallo. Mais il pense qu'il y a « un stock d'idées reçues » sur Karim Wade. C'est vrai, il y a le Karim Wade ministre d'Etat, le Karim membre du Comité directeur et le Karim social. Mais, voyez-vous, j'ai pitié de Karim Wade. Vous savez, c'est le Zidane de l'équipe gouvernementale, mais quand il marque des buts, les gens n'applaudissent pas.

§4. Parce qu'ils disent que l'entraîneur lui a fait des faveurs », a regretté Cheikh Diallo pour qui on prête « trop de pouvoirs » au fils du président de la République. « Je me rappelle, lorsqu'il y a eu une rentrée des femmes dans le Gouvernement, Karim qui était à l'étranger m'a appelé pour me dire Cheikh, il paraît qu'on m'a collé une femme. Et ses autres collègues ministres l'ont découvert le premier jour du Conseil des ministres. Il a lui aussi fait leur connaissance ce même jour », explique le journaliste conseiller.

§5. Lors des élections locales de mars 2009, a noté Cheikh Diallo, les gens ont fait circuler de manière « insidieuse » que voter Pape Diop, c'est élire Karim Wade. « Je pense qu'il faut dépassionner les choses », a soutenu le journaliste. « On dit que le président Wade a été battu dans son quartier. Mais Obama a perdu sa première élection. Nicolas Sarkozy a pris une raclée aux élections européennes », a insisté Cheikh Diallo.

§6. Selon lui, Karim a fait beaucoup de réalisations : « il est en train de faire l'aéroport de Diass, il a mis en place Sénégal Airlines. Il s'occupe de l'énergie aujourd'hui. Nous savons que les Sénégalais ne feront aucun cadeau à Karim », a martelé Cheikh Diallo, rappelant que le Karim « politique », membre du Comité directeur, veille au bon fonctionnement des choses et qu'il est « sensible » à ce qui se passe autour de lui.

§7. D'autres sujets sur l'âge actuel du président Abdoulaye Wade et la récente sortie de l'ancien Premier ministre Idrissa Seck ont également été abordés au cours de l'émission. « Konrad Adenauer a été élu président à l'âge de 74, et il a fait 14 ans au pouvoir. Quand Adenauer travaillait la nuit, les Allemands passaient sous sa fenêtre et disaient, Adenauer travaille la nuit pour qu'on puisse exister le jour. François Mitterrand est arrivé au pouvoir en 1981, un peu malade avec des traces cancérigènes. Il reste pendant 14 ans au pouvoir », a rappelé Cheikh Diallo qui est d'avis qu'il « faut être respectueux de l'âge des hommes.

§8. Sur la sortie de Idrissa Seck, maire de Thiès, Cheikh Diallo précise avant tout que « ce n'est pas lui (Ndlr/ Idrissa Seck) qui a soulevé ce débat. Le débat est là bien avant lui. ». Il dit avoir « beaucoup de respect et de sympathie » pour l'ancien Premier ministre Seck, mais il pense que celui-ci serait plus « compréhensible » s'il avait posé le débat à l'interne. Il a fait remarquer que Idy fait face à trois fronts : le front de son frère Macky Sall, le front du Pds et le front de l'opposition.

§9. Cheikh Diallo estime « qu'il ne faut pas mépriser Idrissa Seck, l'exclure, non. Idrissa Seck est un entrepreneur électoral. On ne peut pas le sous-estimer. Abdoulaye Wade lui-même le dit. Il dit qu'il ne faut pas tourner le dos à quelqu'un comme Idrissa Seck ».

**Source :** [http://www.seneweb.com/news/Politique/cheikh-diallo-sur-laquo-opinion-raquo-de-walf-tv-laquo-karim-wade-n-rsquo-est-pas-le-dauphin-de-wade-raquo\\_n\\_37686.html](http://www.seneweb.com/news/Politique/cheikh-diallo-sur-laquo-opinion-raquo-de-walf-tv-laquo-karim-wade-n-rsquo-est-pas-le-dauphin-de-wade-raquo_n_37686.html), consulté le 17 décembre 2013.

## Interviews, *Le Soleil*

**Texte 1**, *Le Soleil*, interview, 22/06/2012, « Alioune TINE, co-président du M 23 : “Nous continuerons à exercer cette fonction d’alerte et de vision citoyenne...” », propos recueillis par Samboudian KAMARA et Babacar DIONE.

**§1. Co-président du M23, le Pr. Alioune Tine est l’une des figures marquantes de ce fameux 23 juin, quand « le peuple de Dakar » est sorti pour manifester devant l’Assemblée nationale. Pr. des universités, spécialiste de la grammaire française, il est secrétaire exécutif de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l’Homme (Raddho) depuis 1998.**

**§2. L’an I des événements du M23 sera célébré, ce samedi. Comment comptez-vous marquer cet anniversaire ?**

**§3.** Cette journée, nous l’appelons déjà la révolution citoyenne du 23 juin. Nous voulons d’abord y associer tous les Sénégalais, sans distinction de parti ou religion. Quand nous avons fait l’appel, les 16, 17 et 18 juin, nous avons eu le comité d’initiative. Tout est allé très vite. Les Sénégalais étaient venus massivement. Le moment était mûr. Cette réforme constitutionnelle, qui devait consacrer la succession monarchique, a suscité le rejet de toutes les composantes de la population. Le 23 juin est un moment historique important. Cela consacre une véritable coupure dans la trajectoire politique du Sénégal. Depuis le 23 juin, on a rendu forclos l’Assemblée nationale. Cela ne fonctionne plus. Le fait que le peuple se soit mobilisé, les jeunes en tête, devant l’Assemblée nationale, obligeant l’Etat à reculer, est un moment dont il faut se rappeler pour dire que nous n’accepterons plus cette dérive. Que nous n’accepterons plus les abus qui affaiblissent la République, venant de l’Exécutif. Nous n’accepterons plus également un Parlement totalement dévolu à un monarque. Il faut fêter cette date importante pour le mouvement citoyen. Nous avons besoin d’une nouvelle République. Il faut qu’on prenne un nouveau départ pour consolider l’Etat de droit, la République. Un nouveau départ pour consolider la gouvernance transparente.

**4. Qu’est-ce qui a été déterminant dans l’adhésion des populations à l’appel à manifester devant l’Assemblée nationale ce fameux jour ?**

**§5.** Quand nous avons lancé l’appel, nous avons saisi toutes les organisations politiques, la société civile, les syndicats, les personnalités fortes. Tout le monde a été saisi sans discrimination. C’est une initiative de la société civile, mais quand nous sommes partis voir les partis politiques de l’opposition, tout de suite, ils ont adhéré. Cette grande alliance a été décisive dans le succès que nous avons eu, le 23 juin. Il faut également saluer le sens élevé des responsabilités de la part des leaders politiques et de la société civile qui étaient là. Il était très facile de faire des dérives. Le 23 juin, il était facile de prendre l’Assemblée nationale. Il aurait fallu d’un petit mot d’ordre. C’est par miracle qu’il n’y a pas eu de mort, ce jour. Il y a eu des agressions qui ont suscité des colères, mais malgré tout, il n’y a pas eu de mort. La demande sociale était très forte à l’époque. Il y avait les problèmes scolaires et la crise énergétique. Il y a eu une accumulation de problèmes. Les dirigeants de l’époque n’étaient pas conscients du contexte. Wade était, à un moment donné, détaché des réalités. Et cela se poursuit aujourd’hui. Il est complètement coupé des réalités culturelles du Sénégal. Comment peut-on, au Sénégal, dire que mon fils sera le président après moi ? C’est cela le premier déni de réalité. Notre

président Wade avait disjoncté (sic) depuis longtemps. Je pense que les observateurs qui ont suivi sa passation de service savent que c'est une autre personne qui était là.

**§6. Mais cette autre personne, comme vous dites, est toujours présente dans le landernau politique...**

§7. Un ancien président de la République, s'il a des récriminations à faire, il ne les dévoile jamais publiquement. Il va voir son homologue. Ils s'enferment et trouvent des solutions. Si vraiment le développement du Sénégal est le souci fondamental de ces gens, quels que soient les problèmes qui les opposent, ils doivent pouvoir s'entendre pour le succès de ce pays. Je suis sûr que quelqu'un comme Abdou Diouf parle à Macky Sall. Mais personne d'entre nous ne peut savoir ce qu'Abdou Diouf dit à Macky Sall. Auparavant, Diouf parlait à Wade. Durant toute la période que nous avons vécue, on n'a pas entendu Diouf une seule fois. La responsabilité commande qu'il trouve une voie pour régler tous les problèmes qu'il a avec Macky Sall en s'enfermant avec lui et en essayant de trouver les solutions meilleures pour la paix et la stabilité du Sénégal qui se trouve dans un environnement extrêmement fragile, avec ce qui se passe au Mali, en Guinée-Bissau...

**§8. Après trois mois de pouvoir, avez-vous le sentiment que Macky Sall a terminé son délai de grâce ?**

§9. Macky Sall était dans un contexte où il ne pouvait même pas avoir un délai de grâce avec tout ce qui s'est passé. Si vous voyez son héritage au plan économique, rien ne sera facile. Le Sénégal d'aujourd'hui n'est pas le Sénégal d'hier. Il y a une remontée citoyenne extraordinaire. Les gens sont politiques et n'admettent pas de fautes. Nous sommes dans une position d'alerte citoyenne qui n'est même pas l'apanage des organisations citoyennes. Nous vivons dans une grave crise de leadership. C'est la fin de l'homme-providence. Nous avons 24 listes aux élections législatives. Cela montre la fragmentation du leadership. Personne ne peut plus se lever et dire, c'est moi qui fais ceci ou cela.

**§10. Pensez-vous que le président Sall est en train de respecter ses engagements, surtout ceux qui concernent les préoccupations du M23 ?**

§11. Il n'y a pas encore une vision claire de la paix en Casamance. Les gens parlent, mais je pense qu'il faut aller très vite. Dans le domaine de la paix, il faut aller très vite quand certaines opportunités se pointent. La mort de Bocandé a quand même scellé une espèce d'unité qu'on n'avait jamais vue en Casamance. Il fallait saisir cette opportunité pour voir ce qu'il faut faire pour accélérer la cadence. En 2000, le conflit était presque fini. J'ai assisté à Banjul I, Banjul II. C'était du jamais vu. J'ai vu Salif Sadio et les autres et il aurait fallu que Wade choisisse une délégation pour dire aux gens qui étaient là, travaillez ensemble, on entérine. Mais ils ont attendu longtemps. On a trop tergiversé. Aujourd'hui, le moment est mûr. C'est un pouvoir qui a un préjugé favorable. Il peut tout faire pendant cette espèce de moment de virginité.

§12. Concernant les questions sociales, il est évident qu'il y a beaucoup de controverses. Je ne pense pas qu'un Sénégalais puisse dire que la baisse des prix a un impact. Il faut aussi comprendre le président Macky Sall. Il n'est pas facile de baisser les prix dans un contexte de rareté des ressources financières. Il a essayé, mais l'impact n'est pas là. Il faut avoir le courage de le dire. Le volet le plus important qui intéresse les Sénégalais, ce sont les audits. Ce sont les détournements de fonds, le blanchiment d'argent. Sur cette question, il faut extrêmement être ferme. C'est une question qui ne concerne pas seulement l'Exécutif. La population sénégalaise doit tout faire que ceux qui ont pillé l'argent du pays rendent compte. C'est un nouveau départ. Il faut maintenant qu'on arrête pour que tout le monde sache que la récréation est finie. Il faut qu'on fasse un peu comme les pays nordiques. En Suède, vous avez la possibilité d'interpeller n'importe quel ministre pour lui demander l'état des

dépenses de son département depuis une semaine. Le ministre est obligé de répondre. C'est ça la posture citoyenne. C'est cela la nouvelle vision de la démocratie.

**§13. Est-ce qu'on peut donc s'attendre à une mobilisation du M23 sur la question des audits ?**

**§14.** Il faut le faire. Il faut une mobilisation citoyenne pour que ceux qui ont pillé les ressources publiques ou qui sont cités dans le blanchiment d'argent répondent de leurs actes. Pendant 12 ans, il y a eu des scandales permanents. Il faut qu'on sache ce qui s'est passé. Pourquoi cela s'est-il passé ? En réalité, le sous-développement de l'Afrique provient de là. Avec les ressources dilapidées, on pourrait régler l'effondrement de l'université et répondre aux urgences sociales. Quand vous allez dans les hôpitaux, vous vous interrogez. Toutes les ressources pillées auraient pu aller à l'éducation, à la santé et à l'énergie. Il faut que les citoyens se mobilisent pour que justice se fasse. Ce n'est pas une question qui concerne seulement le président Macky Sall, mais tous les citoyens du pays. Il faut que nous puissions faire en sorte que Macky Sall ne puisse pas vaciller et qu'il aille jusqu'au bout.

**§15. Est-ce que l'existence du M23 est toujours pertinente si on sait qu'il n'y a plus un projet de succession monarchique ?**

**§16.** En réalité, il y a eu la lutte contre l'inconstitutionnalité de la candidature d'Abdoulaye Wade, la succession monarchique et pour une solution aux urgences sociales. Nous avons tenu un séminaire qui nous a permis de nous poser cette question. Nous avons conclu qu'il nous faut continuer à exercer la fonction d'alerte et de vigilance citoyenne. Nous avons fait une proposition d'une Charte de bonne gouvernance. Si le gouvernement de Macky Sall travaille dans le sens de la consolidation de la démocratie, nous applaudirons. S'il y a des dérives, nous réagirons. Presque tous les leaders sont avec le nouveau régime. Il faut quand même qu'il y ait un contre-pouvoir. Nous entendons toujours exercer la fonction d'alerte citoyenne. On est extrêmement ahuri de voir les responsables de l'ancien régime s'exprimer avec arrogance sur la question des audits, alors qu'ils devraient se taire. C'est intolérable. Je pense qu'il faut continuer le travail d'assainissement. Il faut continuer à le faire en respectant les droits humains. Toutefois, quel que soit ce que les gens ont fait, il faut respecter leur dignité...

**§17. Est-ce que la société civile ne risque pas d'être seule dans ce combat, avec notamment la présence de la quasi-totalité des leaders politiques du M23 dans la mouvance présidentielle ?**

**§18.** Il ne faut pas aller très vite en besogne. Les temps sont durs pour ceux qui ne vivent que de la politique. Les politiciens sont un peu des sorciers. Ils ont des capacités inouïes de retournements de situation. Ils sont extraordinaires. Il n'y a pas toujours de cohérence politique et idéologique dans la relation avec le pouvoir des leaders politiques africains. Dans l'histoire politique du Sénégal, dans les différents gouvernements que nous avons connus, quand vous regardez la cohérence, vous êtes dépassés. Entre 80 et maintenant, quand vous regardez les acteurs politiques, il y a beaucoup d'incohérences idéologiques. Nous avons besoin de cohérence. C'est l'absence de cohérence qui fait qu'aujourd'hui on a un problème de repères. Qui est à Gauche ? Qui est à Droite ? Il est difficile de répondre à ces interrogations. Les choses s'organisent autour du pouvoir. Et même les oppositions sont très éphémères. Certains attendant que les uns s'organisent pour rejoindre le gouvernement. C'est pourquoi il faut repenser notre système politique. On n'a plus d'idéologues...

**§19. Pensez-vous qu'il faut donner une majorité à Macky Sall ?**

Je suis président de la Raddho. Je vais observer les élections. Je ne peux pas répondre à cette question. La question qui m'intéresse, aujourd'hui, est que les Sénégalais puissent avoir de nouvelles institutions démocratiques, le Parlement en particulier. Le Parlement a d'importantes responsabilités dans la vie du pays. Que les Sénégalais aillent voter massivement pour la liste de leur choix.

**§20. Avez-vous le sentiment que le président est en train de battre campagne ?**

§21. De mon point de vue, pour éviter la confusion, il serait préférable de reporter les conseils des ministres décentralisés. Ce n'est pas une mauvaise idée d'avoir des conseils des ministres décentralisés et avoir la proximité avec la population. Mais, quand vous le faites pendant la campagne électorale, cela peut prêter à confusion.

**§22. Où en êtes-vous avec le dossier des jeunes arrêtés dans le cadre des événements du 23 juin ?**

§23. Nous y sommes. Nous avons tous les noms. A Thiès, il y en a qui doivent sortir dans deux ou trois semaines. Mais nous avons proposé que les députés de la nouvelle Assemblée nationale votent une Loi d'amnistie pour amnistier tous les jeunes qui ont été détenus dans le cadre des événements du 23 juin. Cela facilite les choses et efface tout.

**§24. Pensez-vous que l'expérience du M23 peut être exportée en Afrique ?**

§25. Nous avons l'expérience d'avoir un consensus sur une sortie de crise. Une sortie de crise, c'est toujours les élections. C'est la position personnelle que j'avais défendue. Ce n'était pas la position de tout le monde. Malgré tout, j'ai défendu la position qui se dégageait. Le plus important est que la plupart des pays africains nous disent comment avez-vous fait ? Le M23 a un prestige en Afrique et en dehors du continent.

**§26. Finalement, qu'est-ce qui fait la particularité du modèle sénégalais ?**

§27. En réalité, le Sénégal vote depuis 1848. Nous avons une expérience historique dans ce qu'on appelle la participation politique et la culture démocratique. C'est un des aspects du modèle sénégalais. La plupart des pays africains ont connu le pluralisme à partir des années 46. Au Sénégal, il n'y a pas eu de discontinuité. Au Sénégal, il faut bien le reconnaître rétrospectivement, depuis Senghor. Le président Senghor est un grand homme de culture. C'est Senghor qui a mis en place l'Etat de droit. Dans notre première Constitution, il y avait deux mandats de quatre ans, pratiquement copiés sur les Etats-Unis. On a vu les dérives à partir de 65. Et Senghor a construit le modèle d'Etat autoritaire que nous avons connu. Il a commencé à ouvrir après. Je retiens le dernier discours de Senghor, le dernier mot qu'il a souligné, c'est démocratie. On a eu la chance d'avoir Abdou Diouf. Le pluralisme, c'est lui. Qu'on le veuille ou non. Le pluralisme médiatique, c'est lui. On a eu Wade qui nous a appris à nous opposer. Il nous a appris à contester. Nous avons beaucoup contesté avec lui. Nous avons eu de grands moments de contestations qui ont permis d'aller d'abord vers un Code électoral consensuel. Cependant, il faut dire que le pluralisme audiovisuel, c'est Wade. En dépit des violences qu'on a connues avec certains de ses sbires, il faut reconnaître qu'il a accepté le pluralisme audiovisuel. Ces différentes expériences montrent qu'on a construit un Sénégalais libre. Un Sénégalais courageux. Personne ne peut venir nous imposer ce qu'il veut.

**§28. Quel a été l'apport des religieux dans cet esprit du 23 juin ?**

§29. Les Sénégalais partagent cette conviction avec les religieux. Quand on avait pris la décision d'aller à Touba, c'était chaud. Quand le khalife devait recevoir le M23, on a eu des oui, des non. On a eu des tergiversations, mais les gens ont été courageux. Ils nous ont dit : venez ! Nous sommes partis. Je retiens ces importants mots du discours prononcé par nos hôtes : Touba n'est pas impressionné par l'argent. Touba n'est pas impressionné par la politique. Nous avons une ligne, et c'est cette ligne que nous suivons. Cette manifestation d'indépendance m'a fasciné. Il faut dire qu'il y a une nouvelle génération de jeunes qui a pris sa part dans la marche démocratique du pays. De ce point de vue, il faut saluer le rôle joué par les gens du mouvement « Y en a marre ». Il faut saluer le rôle des jeunes de façon globale. Je revois souvent les images des manifestations du 23 juin. Jamais on n'a autant chanté l'hymne national. Tous les clips sortis par les jeunes rappeurs sont aux couleurs nationales. On est arrivé à construire

dans l'imaginaire populaire cette image très forte de la révolution citoyenne. C'est une expérience que nous partageons, qui fait qu'il est interdit de revenir en arrière dans la construction de l'Etat de droit et de la démocratie.

**Propos recueillis par Samboudian KAMARA et Babacar DIONE**

**Source :** [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=17040:alioune-tine-co-president-du-m-23-l-nous-continuerons-a-exercer-cette-fonction-dalerte-et-de-vision-citoyenne-r&catid=140:actualites](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=17040:alioune-tine-co-president-du-m-23-l-nous-continuerons-a-exercer-cette-fonction-dalerte-et-de-vision-citoyenne-r&catid=140:actualites), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 2, *Le Soleil*, interview, 11/05/2009, « Amadou Ciré Sall, député des sénégalais de l'extérieur : "Wade a confié une charge trop lourde à Karim". », propos recueillis par Moustapha BARRY.**

**§1. *Le Soleil* :** Selon les députés du Parlement paritaire Afrique Caraïbes et Union européenne, le transfert d'argent des immigrés africains a diminué de 40 %. C'est la révélation faite, lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier, par Amadou Ciré Sall, député des Sénégalais de l'extérieur et membre de cette assemblée paritaire. Il a également informé sur les propositions que ses collègues et lui vont faire à l'Union européenne. Il a donné son point de vue sur la nomination de Sada Ndiaye comme ministre des Sénégalais de l'extérieur et sur l'actualité politique nationale. Extraits.

**§2. *Le Soleil* :** Vous êtes député du Parlement paritaire Afrique Caraïbes Pacifique et Union européenne. Vous vous êtes réunis récemment à Prague sur la problématique de l'immigration. En marge de cette rencontre, les députés de la zone africaine se sont réunis également sur le même thème. Qu'est-ce qui en est ressorti et quelles conclusions vous avez tirées de la crise financière actuelle ?

**§3. Amadou Ciré Sall :** Nous avons discuté de la crise financière. On est arrivé à la conclusion que le transfert de l'argent par les immigrés a diminué de 40 %. Cela aura des conséquences au niveau des familles. Les immigrés envoyaient au Sénégal un milliard par jour. S'il arrive moins d'argent maintenant, imaginez les conséquences quand on sait que 75 % de cette somme sert à la consommation. (...)

**§4. *Le Soleil* :** Pensez-vous avoir des chances d'être entendus par l'Union africaine ?

**§5. Amadou Ciré Sall :** Quand j'ai évoqué cette politique commune de l'immigration, les députés de la zone Afrique étaient tous d'accord. Je ne pense pas que l'Union africaine va fermer les yeux sur cette question qui préoccupe tout le monde. Aujourd'hui, l'Afrique n'est pas en mesure de garder tous ses enfants parce qu'il n'y a pas assez d'emplois.

**§6.** Prenez l'exemple des Philippines où j'ai été. C'est l'office des migrations internationales qui m'y avait envoyé en voyage d'études. Ce que ce pays fait en matière d'immigration est très important. Ils ont des écoles de formation qui forment, par exemple, des infirmières qui sont demandées partout dans le monde. Une fois formées, elles ont des contrats pour travailler aux Etats-Unis, en Europe. Les Philippines ont des représentants dans les ambassades. On les appelle les agents commerciaux. Ce sont eux qui étudient l'évolution du marché dans le pays où ils résident. Quand ils projettent, par exemple, que la France aura besoin dans deux, cinq ou six ans, de techniciens dans le froid, dans le bâtiment, des infirmières dans les hôpitaux, ils forment des gens. Ce sont eux qui cherchent des contrats. Ce qui fait que le Philippin arrive dans le pays avec son contrat dûment signé. A la fin de celui-ci, il rentre chez lui et ne reste pas en situation irrégulière (...).



**§7. *Le Soleil* : Parlons de l'actualité politique sénégalaise. Un gouvernement vient d'être formé. Il y a un ministère des Sénégalais de l'extérieur. Si vous devez lancer un message à ce ministre, que diriez-vous ?**

**§8. Amadou Ciré Sall** : Si j'ai un message, c'est de rendre un hommage appuyé au ministre sortant, Mme Aminata Lô Dieng (...). Elle a impulsé des idées nouvelles au niveau de ce ministère. Je demande au nouveau ministre de continuer sur cette lancée et peut-être aller plus loin. Ce dont les Sénégalais de l'extérieur ont besoin, c'est d'être organisés. Malheureusement, ils ne sont pas organisés. Par exemple, le Mali qui prenait sur nous des exemples est en train de nous dépasser. Le Conseil supérieur des Maliens est copié sur le Conseil supérieur des Sénégalais de l'extérieur. C'est vrai que ce conseil supérieur a été créé par le Parti socialiste juste pour nommer des sénateurs. Après la nomination des sénateurs, il a été abandonné. Mais c'était une idée géniale. Il aurait permis aux Sénégalais de l'extérieur de pouvoir faire encore mieux. Pendant le symposium des Sénégalais de l'extérieur, nous avons demandé la dissolution du Conseil supérieur des Sénégalais de l'extérieur ou sa restructuration. Mais finalement, il a été dissous. Je pense qu'il fallait le restructurer. C'est la seule organisation qui peut travailler avec le gouvernement. Vous vous rendez compte que si un ministre de la République veut rencontrer les Sénégalais de l'extérieur, le consul est obligé d'envoyer des lettres à plus de 400 associations pour que tout ce monde se retrouve au Consulat dans une salle exiguë pour discuter avec le ministre. C'est impossible de travailler dans ces conditions. Alors que si l'on avait un Conseil supérieur représentatif de tous les immigrés, on n'aurait pas eu besoin de convoquer les 400 associations, mais seulement les 40 délégués pour une séance de travail avec le ministre. Tant qu'on n'organise pas les Sénégalais de l'extérieur, on ne pourra rien faire avec eux. Aujourd'hui, le problème, c'est comment organiser les Sénégalais de l'extérieur afin qu'ils contribuent mieux encore au développement de notre pays.

**§9.** Il y a un travail qui a été fait et qui a été oublié. A la suite du symposium, il y a eu un plan d'actions qui contient des choses importantes. En quelque sorte, c'est une feuille de route que l'on devait remettre au ministre. Il n'a rien à faire que de prendre cette feuille de route pour régler les problèmes des Sénégalais de l'extérieur.

**§10. *Le Soleil* : Inviteriez-vous le ministre Sada Ndiaye à se saisir de cette feuille de route ?**

**§11. Amadou Ciré Sall** : J'invite le Premier ministre à travailler sur cette feuille de route après l'avoir améliorée parce qu'elle date de 2001. Dans cette feuille de route, il y a la restructuration des Sénégalais de l'extérieur, la banque des immigrés, l'informatisation des cartes consulaires et des consulats, la réinsertion des Sénégalais de l'extérieur. Je propose même que l'on crée à l'aéroport un bureau d'accueil pour les Sénégalais de l'extérieur qui veulent investir dans le pays. Cela leur permettra d'avoir toutes les informations.

**§12.** C'est vrai qu'Aminata Lô Dieng a réussi à créer un fonds d'investissement de 500 millions, mais qui n'est pas suffisant. On peut aller plus loin. Il faut que les Sénégalais de l'extérieur soient au courant que ce fonds d'investissement existe. Elle a demandé aussi un fonds social qui devait aider les Sénégalais de l'extérieur. Il y a un autre problème que le gouvernement doit régler entre le ministère des Sénégalais de l'extérieur et celui des Affaires étrangères. Le ministre des Sénégalais de l'extérieur est obligé de travailler avec les consulats, mais ceux-ci dépendent des Affaires étrangères. Si l'on veut que le ministère des Sénégalais de l'extérieur réponde aux aspirations des Sénégalais de l'extérieur, il faut qu'il ait des répondants à l'étranger. C'est pourquoi j'avais demandé que le ministère des Sénégalais de l'extérieur soit un ministère délégué qui dépend du ministère des Affaires étrangères pour pouvoir bénéficier des services du consulat.

**§13. *Le Soleil* : En tant que Sénégalais de l'extérieur, vous n'avez pas voté le 22 mars dernier, mais vous avez suivi le scrutin en tant que responsable du Pds à Paris. Au résultat, l'opposition a gagné la plupart des villes et une partie du monde rural. Avez-vous été déçu ?**

**§14. Amadou Ciré Sall** : C'est plutôt un sentiment de tristesse. Je fais partie des hommes politiques qui ont alerté le président de la République. Mais cela m'a valu des convocations à la commission de discipline parce que j'avais voulu attirer l'attention de mon parti pour dire qu'il y a des limites à ne

pas franchir. Ce n'était pas pour désobéir à mon parti, ce n'était pas pour renoncer à mon engagement. C'était pour dire qu'il y a des risques. J'avais même parlé à des personnes qui entouraient le président. Malheureusement, elles ne m'ont pas écouté. Ce qui est arrivé le jour du 22 mars était prévisible. Nous avons fait une analyse objective de ce qui est arrivé. Tout concorde que si nous avons perdu ces grandes villes, ces villes symboliques, c'est dû à notre arrogance. Alors, je dis à notre Premier ministre de faire attention à cela parce que l'arrogance fait partie des gros problèmes de certains responsables du Pds. Il y a aussi le manque de dialogue avec l'opposition. Elle ne peut pas nous obliger à faire des choses, mais c'est toujours bon, pour un climat apaisé, de discuter avec l'opposition.

**§15.** Il y a aussi les mauvaises investitures. Nous avons demandé que ceux qui étaient à la direction du parti soit sanctionnés. Pendant les investitures, il y a eu du clientélisme. Ce qui fait que des gens ont été investis alors qu'ils ne représentaient rien. Il y a aussi les mauvais bilans des maires et présidents des communautés rurales. Un parti doit servir à quelque chose. J'attendais que les maires fassent le bilan durant la campagne électorale. On ne peut plus tromper le peuple sénégalais. Vous pouvez mal travailler, on va vous laisser finir votre mandat et vous sanctionner à la fin. Quand le président dit aux maires à Mbour que 'vous devez tous aller en prison', c'est qu'ils avaient failli à leur devoir. (...).

**§16. *Le Soleil* :** D'autres disent que les Sénégalais ont aussi sanctionné la Génération du concret.

**§17. Amadou Ciré Sall :** Durant cette campagne électorale, quand Karim Wade a fait une direction de campagne à part, les gens n'ont plus compris. La confusion vient de là. Si le président Wade veut prendre les choses en main, il faut qu'on la dissolve dans le Pds. (...). Nous n'avons qu'un seul le parti, c'est le Pds. Même la Cap 21 doit se fondre dans le Pds pour former un grand parti à l'image de l'Ump (parti au pouvoir en France, Ndlr). (...).

**§18. *Le Soleil* :** Le président de la République a-t-il bien compris le message des Sénégalais le 22 mars dernier ?

**§19. Amadou Ciré Sall :** Je crois qu'il a compris le message. Mais ce qui me choque, c'est que des ministres qui ont été battus, reviennent encore dans le gouvernement. Ce n'est pas normal. Il doit rectifier tout cela.

**§20. *Le Soleil* :** N'était-il pas logique qu'il ramène les ministres d'autant plus que Karim Wade a été battu, mais a été nommé ministre d'Etat ?

**§21. Amadou Ciré Sall :** Il faut situer le degré de responsabilité de chacun. Karim n'a pas de responsabilité politique dans le parti. Il était simplement candidat dans une commune d'arrondissement. Là où il y a des problèmes, c'est que des ministres qui ont eu à gérer les investitures, ont été battus. Ils doivent aller voir ailleurs.

**§22. *Le Soleil* :** Que pensez-vous de la nomination de Karim Wade comme ministre ?

**§23. Amadou Ciré Sall :** Je veux que cela soit clair. J'ai connu Karim Wade quand il était au lycée. J'ai travaillé avec lui durant les élections de 1988, de 1993, de 1998 et de 2000. C'est vrai que depuis qu'on a gagné les élections de 2000, il m'a abandonné. Je ne lui en veux pas parce que j'ai plus de relation avec son père. Je suis venu au Pds par conviction. Mais le fait qu'il soit appelé en tant que citoyen pour servir le pays, cela ne me gêne pas. En revanche, ce qui me gêne, c'est le fait qu'on accuse le président Wade de vouloir lui faire succéder. Mais le président de la République s'est expliqué en disant qu'il n'a jamais dit que c'est Karim (Wade) qui sera son successeur. A partir du moment où il l'a dit devant tout le monde, je le crois.

**§24.** Par contre, je trouve que le président de la République lui a confié une charge très lourde pour une personne qui n'a pas connu d'expérience ministérielle. Mais on va le juger sur pièce. S'il fait un travail remarquable et réussit, on le félicitera. Mais s'il fait un travail qui n'est pas réussi, on le critiquera. Je veux qu'il réussisse comme tout le monde.

**§25. *Le Soleil* :** Comment se porte votre parti à Paris ?

**§26. Amadou Ciré Sall** : Je ne peux pas dire que tout va bien. Mais nous sommes en train de remettre le parti en état de marche. Ce parti a connu des difficultés qui sont apparues avec mon soutien à Macky Sall. Les gens ont voulu utiliser ce soutien pour me déstabiliser. Je défendais des valeurs et des principes. Je m'en suis expliqué avec le président de la République. Mes relations avec le président Wade dépassent le cadre politique. Ensuite, mes principaux collaborateurs que j'ai connus depuis 30 ans, ont rejoint l'Alliance pour la république de Macky Sall. Cela est très gênant pour moi. Je les ai connus quand nous étions jeunes. Ce sont des sacrifices de 30 ans.

**§27. Le Soleil** : **On vous attendait au ministère des Sénégalais de l'extérieur, on y retrouve Sada Ndiaye. Etes-vous déçu ?**

**§28. Amadou Ciré Sall** : Je suis très déçu. J'aurais voulu que le ministre des Sénégalais de l'extérieur soit quelqu'un qui connaisse l'immigration, comme Aminata Lô Dieng. Je sais qu'on peut trouver de bons Sénégalais en France, en Espagne, aux Etats-Unis, qui ont vécu l'immigration et qui la connaissent. Je ne veux même pas qu'il soit un Hal Pulaar. Il peut être Sérère, Diola, Mandingue, etc. Les ministres hal pulaar qui ont occupé ce poste n'ont pas réussi. Abdou Malal Diop n'a rien fait. Oumar Khassimou Dia n'est pas resté longtemps. Alors, j'ai bien peur que le ministre des Sénégalais de l'extérieur en la personne de Sada Ndiaye que je connais très bien, qui est de mon village, ne soit pas à la hauteur.

**§29. Le Soleil** : **Sada Ndiaye ne connaît-il pas l'immigration ?**

**§30. Amadou Ciré Sall** : Je ne sais pas. En tout cas, s'il fait un pas en direction des Sénégalais de l'extérieur pour savoir comment ils vivent, ce serait une bonne chose. Je souhaite qu'il réussisse.

**§31. Le Soleil** : **Allez-vous l'accompagner dans son travail ?**

**§32. Amadou Ciré Sall** : Je ne sais comment il voit les choses. Tout dépend de lui. Si Sada Ndiaye pense que je peux apporter quelque chose pour que le ministère réussisse, je le ferai non pas pour lui, mais pour les Sénégalais de l'extérieur parce que c'est notre ministère. Maintenant, s'il ne veut pas nous associer, je ferai mon travail de parlementaire. J'ai, tout le temps, défendu ce ministère à l'Assemblée nationale.

**§33. Le Soleil** : **Avez-vous des contentieux avec Sada Ndiaye ?**

**§34. Amadou Ciré Sall** : Je n'en ai pas. Le seul contentieux que j'ai avec lui, c'est la loi qui porte son nom. C'est Macky Sall qui l'a amené au parti. Ce que je lui demande, c'est de reconnaître que je suis un militant libéral et que je suis dans le parti avant lui. Il m'a combattu en 1993 quand on a voulu amener Abdoulaye Wade à Guindjilone. Il a empêché Abdoulaye Wade d'organiser des meeting là-bas. Ce sont les calots bleus qui se sont battus. Jusqu'à présent, il y a des gens qui ne me parlent pas à cause de cela en disant que j'ai amené des calots bleus pour les bastonner.

**§35. Le Soleil** : **Voilà le différend alors ?**

**§36. Amadou Ciré Sall** : Pour moi, ce n'est pas un différend. J'ai toujours dit que je ne suis pas d'accord avec les transhumants. J'ai des convictions. Je n'ai pas de contentieux personnel avec Sada Ndiaye. Je lui demande simplement de travailler pour le parti.

Propos recueillis par **Moustapha BARRY**

**Source** : [http://67.208.88.73/news/Politique/amadou-cir-sall-d-put-des-s-n-galais-de-l-ext-rieur-wade-a-confi-une-charge-trop-lourde-karim\\_n\\_22779.html](http://67.208.88.73/news/Politique/amadou-cir-sall-d-put-des-s-n-galais-de-l-ext-rieur-wade-a-confi-une-charge-trop-lourde-karim_n_22779.html), consulté le 06 octobre 2014.

**Texte 3**, *Le Soleil*, interview, 22/11/2011, « Me Ousmane SEYE, avocat à la cour sur le projet de loi : ‘Une innovation de taille pour le régime présidentiel’ », propos recueillis par El Hadji Abdoulaye THIAM.

§1.

**§1. Avocat à la cour, Me Ousmane Sèye apporte quelques éclairages sur le projet de Loi instituant le ticket à l’élection présidentielle. Selon l’avocat animateur du mouvement Sentinelle bleue et membre du Parti démocratique sénégalais (Pds), il s’agit d’une innovation de taille pour le régime présidentiel. Il constate que tous ces partis politiques ou coalitions auront des problèmes pour désigner un ticket et qu’il faut s’attendre, très rapidement, à leur éclatement. Enfin, Me Sèye pense que la dévolution, thème de campagne des adversaires du Pds, est définitivement écartée. Entretien.**

**§2. Maître, comment accueillez-vous le projet de Loi instituant le ticket présidentiel. Est-ce un choix pertinent ?**

**§3.** Oui, je le trouve très pertinent, mais surtout une innovation de taille, plus particulièrement pour un régime présidentiel. Il faut reconnaître qu’il est très important. Il s’agit d’un gouvernement de partage ou un pouvoir partagé. Dans notre pays, les gens sont habitués à la théorie. Dans une élection présidentielle, quand un candidat est élu pour sept ans, il lui appartient de proposer celui avec qui il compte partager le pouvoir. Il est libre de choisir la personne avec qui il partage la même idéologie, la même vision et les mêmes objectifs. Je verrai mal quelqu’un choisir un colistier avec qui il ne partage pas le même programme ou la même idéologie. Au cours du mandat, si le président élu au suffrage universel avec son colistier qu’il a proposé est empêché, ce dernier peut continuer le mandat que le peuple lui a donné. Le vice-président n’est pas nommé mais élu au suffrage universel au même titre que le président, donc accepté par le peuple. Si le peuple accepte le partage cela ne fait que renforcer la démocratie. Je ne comprends pas pourquoi l’opposition et la Société civile crient et parlent d’absence de démocratie. Dans notre Constitution actuelle, depuis juin 2009, le poste de vice-président existe et personne n’a rien dit et pourtant il devrait être nommé par décret. Maintenant, il revient au peuple de choisir le ticket et ici seul le mode change. Je vois donc qu’on ne peut pas dire que ce n’est pas démocratique. Ce que je constate, c’est que l’opposition n’a pas de programme encore moins de vision. Cela prouve que nous avons une absence de démocratie interne au sein des partis de l’opposition. Tous ces partis politiques ou coalitions auront des problèmes pour désigner un ticket et il faut s’attendre à l’éclatement très rapidement. Le choix pourrait conduire à des fissures voire l’éclatement dans plusieurs partis ou coalitions. J’ai constaté encore qu’ils sont tous déboussolés. Un autre constat : ce matin (Ndlr), j’ai lu dans un quotidien de la place un juriste dire que le président de la République et ses complices doivent être traduits devant la Cour pénale internationale (Cpi). Je précise à son endroit que la Cour pénale internationale (Cpi) est compétente pour juger les crimes de guerre, de génocide ou encore de crimes contre l’humanité tels que définis par le Traité de Rome. Le Tribunal international ne peut être saisi par le Procureur général du Cpi ou l’Organisation des Nations unies. C’est une bourde de parler de haute trahison. Il faut savoir raison garder. Ces manifestations spontanées prouvent qu’une certaine partie de l’opposition a perdu sa raison.

**§4. Quelle signification politique donnez-vous à ce projet ?**

**§5.** Politiquement, cela se justifie parce que la finalité, c’est la stabilité du régime. Le candidat qui brigue un mandat de sept ans, s’il est élu, en cas de décès, d’empêchement ou de démission, comme il avait reçu un mandat du peuple, permet à son colistier d’assumer le reste du mandat en toute tranquillité.

§6. On parle beaucoup de la suppression du 2ème tour, si l'élection se fait avec 25% des voix...

§7. Revenons un peu en arrière. En 2000, Me Abdoulaye Wade a été élu par une coalition de partis au 2ème tour. Nous avons constaté qu'il y avait des réunions de partage du gâteau. Des leaders des partis alliés se sont chamaillés pour occuper différents postes. Il y a même eu des frustrés, des démissions de responsables parce qu'ils n'ont pas été servis, etc. Le Sénégal ne connaît pas ça. C'est le 2ème tour qui l'a créé. C'est le peuple qui a perdu. Le 2ème tour crée des coalitions hypocrites, ce n'est pas forcément la démocratie, ni le choix du peuple.

**§8. Selon vous, quel devrait être le profil du futur colistier ?**

§9. Il doit remplir les conditions énumérées par notre Constitution, une personnalité intègre qui n'a jamais été épinglée par un audit. Elle doit être issue du Parti démocratique sénégalais (Pds) ou d'un autre parti libéral. Il faut qu'elle partage le programme du président. Je pense aussi que le choix doit être validé par une instance du Pds ou le congrès.

**§10. Avec ce choix, ne va-t-on pas au règlement définitif de la succession dite monarchique que brandit l'opposition ?**

§11. Ces opposants prennent les Sénégalais comme des demeurés. Ils brandissent la dévolution du pouvoir comme programme pour intoxiquer les populations. Ce n'est pas sérieux. Le ticket présidentiel, c'est clair, il écarte la dévolution du pouvoir. Le président de la République ne va jamais proposer son fils au poste. Un vice-président qui n'est pas élu au suffrage universel ne peut pas être à la tête du pays. Il appartient seuls aux Sénégalais de choisir et si le fils du président remplit les conditions, il peut bel et bien briguer le poste. C'est le peuple qui décide.

**Propos recueillis par El Hadji Abdoulaye THIAM**

**Source :**

[http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=5133:me-ousmane-seye-avocat-a-la-cour-sur-le-projet-de-loi--lune-innovation-de-taille-pour-le-regime-presidentielr&catid=70:politique-nationale&Itemid=57](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=5133:me-ousmane-seye-avocat-a-la-cour-sur-le-projet-de-loi--lune-innovation-de-taille-pour-le-regime-presidentielr&catid=70:politique-nationale&Itemid=57), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 4, *Le Soleil*, interview, 26/06/2012, « Mohamadou MBODJ, coordonnateur du forum civil : “Le 23 juin, le peuple a décidé de donner un coup d'accélérateur à son histoire”», propos recueillis par Mamadou GUEYE.**

**§1. La jeunesse et la société civile, selon Mouhamadou Mbodj, ont fait converger, le 23 juin 2011, toutes les dynamiques contestataires longuement et sagement cultivées par les provocations de Wade depuis 2000. Ces manifestations, affirme le coordonnateur du Forum civil, sont la continuité d'une série de mobilisations, intervenues depuis juin 2007 avec les émeutes des marchands ambulants qui, au final, vont aboutir à la victoire électorale du 25 mars 2012.**

**§2. Le Forum Civil avait-il pris part aux manifestations du 23 juin 2011 ?**

§3. Nous y avons pris part activement à l'échelle nationale. Nous avons, après cela, dresser le tableau de notre participation à cet événement sur l'étendue du territoire. Cette participation a varié de forme et d'intensité selon les endroits et en fonction de la force du mouvement citoyen. L'émergence

du mouvement citoyen n'a pas connu le même développement partout au Sénégal. A Dakar, l'apport du mouvement étudiant a été décisif dans la réussite de la mobilisation sociale le 23 juin. Cette initiative a été prise et conduite par les étudiants des partis politiques et de la société civile qui ont ainsi marché de Ouakam à la Place Soweto. Les fortes résistances de segments significatifs du peuple face à la répression policière s'est nourrie principalement de la détermination des jeunes et singulièrement des étudiants à refuser le projet de dévolution dynastique du pouvoir.

**§4. Quelles leçons peut-on tirer du 23 juin ?**

§5. Quand on vit une expérience de cette envergure, il faut prendre le recul nécessaire pour en tirer froidement les enseignements. Cela demande que l'on évite toute posture de triomphalisme avec le risque de surestimation et de fétichisation de cette journée certes mémorable mais qu'il convient de prendre de l'éveil de la nouvelle citoyenneté. A l'inverse, il faut, en analysant cet événement, éviter de tomber dans le piège d'une banalisation de cette grande résistance citoyenne. Toutefois, ces deux perspectives n'altèrent en rien le sens historique de cet événement dont il faut saisir de manière objective la portée réelle. Le 23 juin 2011, c'est le peuple à la base qui a décidé de donner un coup d'accélérateur à son histoire.

**§6. Quels ont été les facteurs qui ont favorisé la grande mobilisation ?**

§7. Il ne faut pas voir les manifestations du 23 juin comme un surgissement spontané venant de nulle part et sans aucun lien avec les luttes politiques et sociales antérieures. Ces manifestations sont la continuité d'une série de mobilisations, intervenues depuis juin 2007 avec les émeutes des marchands ambulants qui, au final, vont aboutir à la victoire électorale du 25 mars 2012.

**§8. Pouvez-vous citer quelques éléments ?**

§9. Une telle analyse est confortée par les propos de Me Ousmane Ngom, qui soutenait récemment que la défaite du Parti démocratique sénégalais a commencé en 2009 avec les élections locales.

**§10. A partir de quand peut-on réellement situer les prémices des événements du 23 juin ?**

§11. Le bouillonnement contestataire citoyen a pris la tournure actuelle dès le début des émeutes des ambulants en 2007, au lendemain de l'élection présidentielle. Le président Abdoulaye Wade qui craignait de ne pas passer au 1er tour, jubilait à l'annonce des résultats qui le donnait vainqueur avec plus de 55 % des suffrages valablement exprimés. Il avait publiquement assumé son choix de patrimonialisation de la gestion de l'Etat en écartant d'office l'opposition réunie de toute possibilité d'alternative à la tête de l'Etat. Dans la foulée, il avait encensé son fils comme le seul capable de lui succéder. Ce jour marque le point de départ d'un défi lancé à la nation, en termes de privatisation de l'Etat. Quelques mois après, dans une interview publiée dans le quotidien Le Soleil, parlant de sa succession, il soutenait que personne, dans la classe politique sénégalaise, n'avait le profil pour accéder à la magistrature suprême. Ce discours provocateur constitue le point de départ d'une cristallisation politique des différents acteurs dans l'espace public. Par ce fait, Wade a réussi à réconcilier l'opposition politique avec tous les dissidents du Pds.

**§12. Quelles ont été les premières réponses à ce défi lancé par Me Wade ?**

§13. Dès ce moment, l'opposition qui avait boycotté les législatives de 2007 prend conscience de sa faiblesse face à ce défi. Elle n'était pas représentée à l'Assemblée pour contrôler les dérives politiques et institutionnelles de Wade. L'opposition commence alors à évaluer les possibilités et les exigences de sa réorganisation pour faire face à un tel défi. Entre 2007 et 2008, elle noue des contacts avec la société civile et le secteur privé pour l'organisation d'assises nationales sur la gouvernance publique.

Entre temps, Me Wade se mettait à expérimenter la gestion par sa famille de l'Etat. Karim Wade, par les pouvoirs énormes qu'il concentre entre ses mains apparait comme le vice-président de la République. Pourtant, dès 2005, Idrissa Seck avait attiré l'attention de l'opinion en accusant le président Wade de s'être déjà choisi comme successeur son fils biologique. Mais personne n'y prêtait attention, alors que le projet était en train d'être déroulé. C'est le point de départ de toutes les ruptures entre les différents acteurs de l'espace public.

**§14.** L'opposition lance alors le processus d'organisation des Assises nationales. Celles-ci ont le mérite de transcender l'horizon et la temporalité d'une mandature et des périodes politiques successives de Senghor à Wade. Mieux, elles refusent d'être seulement un outil de réponse aux défis lancés par Wade. Les acteurs des Assises ont adopté, dans leur analyse, une démarche structurelle pour mieux saisir les ressorts profonds, économiques, sociaux, politiques, culturels, moraux de la gouvernance dans le pays. Les dérives de Me Wade ont annihilé toute croyance sur l'exemplarité du modèle de gouvernance démocratique sénégalais. Les Assises nationales vont poser les prémices d'une refondation de la société sénégalaise. Les Assises sonnent le glas de la posture douillette de l'élite nationale qui a toujours voulu présenter le Sénégal comme la vitrine africaine, en matière de gouvernance. Le processus est lancé. Me Wade comprend vite les enjeux. Il s'oppose violemment et verbalement aux Assises. Elles vont permettre à l'opposition de sortir de sa marginalisation en recréant une nouvelle dynamique de l'unité de toutes les forces vives de la nation. Dans la perspective des élections locales de 2009, Benno Siggil Sénégal qui fédère le Front Siggil Sénégal et l'Initiative citoyenne républicaine (Icr) est créé. Finalement, lors de ces élections locales, la coalition Benno Siggil Sénégal gagne 169 collectivités locales sur 540. L'élément significatif dans cette victoire n'est pas le nombre de collectivités locales gagnées, mais plutôt l'importance de la population électorale vivant dans ces collectivités de Benno. Cela marque un basculement politique de l'électorat en faveur de l'opposition. C'est le début d'une recomposition politique que Wade a tenté de banaliser en l'expliquant par le vote sanction des militants libéraux mécontents. C'est une première expérience de cohabitation politique vécue à cette échelle. Par différentes ruses, Wade va tenter de remettre en cause ce nouveau rapport de forces. En se réconciliant de nouveau avec Idrissa Seck dont il va intégrer, dans ces calculs, les résultats électoraux de 2009. En utilisant la technique des délégations spéciales pour remettre en cause l'expression libre de la volonté populaire. A ce dernier objectif, il va adjoindre un autre à savoir redessiner la carte électorale à sa faveur pour l'élection de 2012.

**§15. N'y avait-il pas en dehors des Assises nationales d'autres réponses ?**

**§16.** Effectivement d'autres initiatives vont prolonger et renforcer ces conquêtes politiques et citoyennes. Parmi ces initiatives deux méritent d'être soulignées. Le 19 mars 2011, le citoyen Sidy Lamine Niassé décide de contester à la mouvance présidentielle, le monopole de la célébration du changement intervenu politiquement en 2000. Il en profite pour porter les revendications fortes portées par de larges segments du pays pour améliorer la gouvernance publique du pays. Un seul citoyen lance un appel et ils sont des milliers à lui répondre. Souvent en évoquant cette situation, les analystes tombent dans la subjectivité. Leur lien avec Sidy Lamine Niassé fausse leur analyse. Il faut faire un constat objectif. Un seul citoyen a utilisé ses moyens propres pour mobiliser des milliers de citoyens et contraindre l'Etat à reculer dans sa volonté initiale d'interdire cette manifestation. L'après-midi consacre la naissance de « Y en a marre » à la Place de l'Obélisque. Le point de départ du processus de remise en cause du pouvoir de Wade commence en février 2007 par le discours provocateur de Wade qui voulait légitimer dans l'opinion sa succession au sommet de l'Etat par son fils. Il se prolonge par les émeutes des ambulants en juin 2007 quand Wade disait vouloir imprimer son ordre dans l'occupation de la rue. Il se fortifiera plus tard dans les émeutes de l'électricité sur l'étendue du territoire, particulièrement dans les banlieues. Le mouvement citoyen en construction ressurgit dans de nouvelles expressions encore plus originales, le 19 mars à travers les initiatives de « Yen a marre » à la place de l'indépendance. C'est ce tableau des dynamiques sociales et politiques qui a structuré la toile de fonds des affrontements du 23 juin et de l'opposition historique du peuple à la transgression des règles fondatrices du caractère républicain de notre Etat. La société civile, autour de la Raddho, a eu le

flair stratégique de lancer cette initiative le 23 juin en vue de faire converger toutes les dynamiques contestataires longuement et sagement cultivées par les provocations de Wade depuis 2000.

**§17. Qu'est-ce qui a fait précisément que le 23 juin les populations sont sorties en masse pour s'opposer à Me Wade alors qu'il n'était pas à son coup d'essai ?**

**§18.** C'est le point de cristallisation de deux tendances complètement contradictoires. L'une portée par Wade avec sa volonté de déconstruction des bases de la République et de monarchisation. L'autre par la majorité de la population étouffée par des souffrances et des manques de tous ordres liés à la mal gouvernance du pays. Le 23 juin, en convoquant le Parlement pour la révision constitutionnelle instituant le ticket Président- vice-président, des segments significatifs du peuple se rendaient compte que dans la poursuite des desseins de Wade ont quitté le champ des formulations hypothétiques pour rentrer dans la concrétisation du projet de détournement du système de gouvernance publique au profit d'une famille. La rage au cœur, le peuple va puiser dans ces entrailles, l'énergie nécessaire pour faire reculer Wade et lui faire abandonner son projet. Cette situation ne laissera pas indemne le Pds qui sera fortement affecté par les dynamiques contestataires portées par le peuple. Presque toute la commission des lois, avec une majorité de libéraux, bascule du côté du peuple. Il propose 32 amendements et demande finalement à Wade de retirer le projet de loi constitutionnel. Finalement, quatre députés de la majorité libérale vont publiquement voter contre le projet de loi. Le 23 juin laisse des fissures importantes dans les rangs de la majorité libérale qui a favorisé les scissions, les départs de Aminata Tall et compagnie, mais aussi l'émergence aujourd'hui de Bokk Guis guis et d'autres satellites qui font bande à part dans ces élections législatives. C'est le début de l'implosion du Pds qui, pendant 12 ans, avait été dissolu dans l'appareil d'Etat. Ces contestations du pouvoir de Wade au sein du Pds ont conféré une certaine transversalité des forces politiques impliquées dans les manifestations du 23 juin.

**§19. Pourquoi le Forum civil s'est mis en retrait après le 23 juin ?**

**§20.** Tout simplement le manifeste du Forum civil dans ses principes 2, 3 et 4 lui interdit de prendre part à tout groupement politique. Autrement dit, le Forum civil a la possibilité de participer à des actions ponctuelles mais de manière autonome. Ce que nous appelons par le slogan « marcher séparément et frapper ensemble ». En décidant d'institutionnaliser ce mouvement déjà le 24 juin, la participation du forum civil devenait problématique. De plus, l'institutionnalisation du M23 a conduit à un positionnement stratégique du mouvement dans une certaine proximité avec Benno Siggil Sénégal. Ce qui a finalement amputé cette grande coalition citoyenne des libéraux en dissidence. D'une certaine manière, par cette option, le mouvement a perdu de sa transversalité ordinaire qui aurait pu servir de moyen d'accélération de la crise au sein du Pds. L'institutionnalisation du M 23 et le positionnement stratégique autour de Benno n'a pas favorisé l'articulation aux luttes sociales qui se déroulaient dans l'espace public et la période de soudure qui a commencé depuis janvier. Les grèves syndicales des enseignants, les revendications de populations n'ont pas été prises en charge par le M23. L'agenda du M23 est resté hermétiquement fermé sur quatre revendications : l'invalidation de la candidature de Wade, la démission de Ousmane Ngom comme ministre de l'Intérieur, la démission de Cheikh Tidiane Sy comme ministre de la Justice et l'abandon des découpages administratifs. L'ouverture stratégique de cet agenda aux demandes sociales des citoyens auraient permis la jonction avec les luttes sociales citoyennes. Si le processus de mobilisation autour du M 23 avait été infléchi dans cette direction, les événements se seraient probablement précipités et que de changements majeurs seraient intervenus avant 2012.

**§21. Si l'on avait donc respecté la transversalité des forces, on aurait pu empêcher Me Wade d'être candidat ?**

**§22.** Si l'on avait respecté la transversalité originelle du mouvement, plus l'articulation aux luttes sociales, tout devenait possible pour le M23 et le mouvement citoyen. Il fallait ajouter à cette



dynamique l'installation de structures du M23 dans les quartiers et les villages avant de les fédérer au niveau national. Ce qui aurait pu engendrer un autre pilotage du M23 bâti sur une légitimité politique forte et peut-être moins partisane.

**§23. Et notre démocratie dans tous ces évènements ?**

**§24.** Tout ce processus prouve que le Sénégal est dans une phase de consolidation forte de son expérience de construction démocratique. Il y a eu, en douze ans, deux alternances démocratiques, une première expérience de cohabitation à l'échelle de la gouvernance locale avec une pluralité contradictoire des expressions politiques et un mouvement citoyen qui s'est illustré de fort belle manière dans tout ce processus. Cependant, cet optimisme devra être tempéré au regard des prestations du Conseil constitutionnel qui ont été assimilées par une bonne partie de l'opinion à une faillite de l'institution. Les hésitations de la classe politique sur sa participation ou pas à l'élection à 24 heures du vote et principalement l'instrumentalisation de la violence d'Etat par le parti au pouvoir, ont démontré aussi l'immaturation des acteurs politiques.

**§25. A votre avis, les hommes politiques sénégalais ont-ils compris toutes les leçons du 23 juin ?**

**§26.** Il faudra chercher la réponse à cette question à leur niveau. En final, il faudra retenir le sens pris par les événements du 23 juin 2011 qui ont fortement contribué à ébranler les certitudes du camp de Wade quant à leur capacité à faire triompher le projet de succession dynastique mais aussi ont motivé le vote protestataire du 25 mars 2012. Le politique principal qui a profité de ces événements c'est Macky Sall et visiblement il a fait confiance aux principes fondateurs de la démocratie d'abord en acceptant de s'engager dans la construction de son parti politique, ensuite en allant à la rencontre du peuple.

**Propos recueillis par Mamadou GUEYE**

**Source :**

[http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=17180:mohamadou-mbodj-coordonnateur-du-forum-civil-lle-23-juin-le-peuple-a-decide-de-donner-un-coup-daccellerateur-a-son-historier&catid=78:a-la-une&Itemid=255](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=17180:mohamadou-mbodj-coordonnateur-du-forum-civil-lle-23-juin-le-peuple-a-decide-de-donner-un-coup-daccellerateur-a-son-historier&catid=78:a-la-une&Itemid=255), consulté le 17 décembre 2013.

**Texte 5, *Le Soleil*, interview, 26/03/2009, « Après la leçon de démocratie du 22 mars : Les Sénégalais de l'extérieur affichent leur fierté. », Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE.**

**§1. §1. Les Sénégalais de la diaspora sont fiers de leur pays. Qu'ils résident en Afrique du Sud ou en Suisse, en France, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, ils affichent partout leur fierté d'avoir un peuple qui a su donner, le 22 mars dernier, une ultime leçon de démocratie et de maturité au reste du monde. Pourtant, nombre d'entre eux craignent que cela ne dégénère le jour du vote, que la sincérité du scrutin ne soit dévoyée par l'achat des consciences et des fraudes à grande échelle afin de permettre une dévolution monarchique du pouvoir. Et comme il n'en a rien été, les électeurs ont, une nouvelle fois, donné à ces Sénégalais de l'extérieur la possibilité de relever la tête et de regarder les autres peuples, les yeux dans les yeux. Ainsi, ils ne raseront plus les murs comme ils le font depuis que l'alternance de 2000 a été dévoyée, que l'impunité ait été érigée en règle. Mais, pour que rien ne puisse remettre en cause un tel acquis démocratique, certains d'entre eux mettent, d'ores et déjà, en garde l'opposition de même que le pouvoir qui doivent faire une lecture lucide et sérieuse du vote des populations qui ne rêvent que d'un lendemain meilleur.**

## SUISSE

**§2.** Bassirou Ndiaye, informaticien, responsable du site Achipo.Com, un site audiovisuel destiné à sauvegarder par un archivage minutieux et électronique la mémoire collective du Sénégal, ne cache qu'il a peur : 'J'avais peur que la violence durant la campagne électorale n'entache le scrutin. Mais, les électeurs ont prouvé que j'avais tort d'avoir peur. Et je suis fier de la maturité de mon peuple. Je suis fier du vote des Sénégalais qui se sont exprimés de manière libre et pacifique. Je regrette cependant que l'organisation des élections ait été marquée par quelques défaillances. En fait, on a eu le sentiment que Me Wade voulait imposer son fils au pouvoir. C'est ce qui fait que l'élection s'est transformée en référendum. Les résultats des élections démontrent que les Sénégalais ne veulent pas de la succession monarchique.'

**§3.** Mme Niang, communicatrice à Genève, est, quant à elle, fière qu'une alternative à l'alternance ait été posée au soir du 22 mars : 'Ce vote peut constituer une alternative à l'alternance, mais cela dépendra de ce que les vainqueurs en feront. En tout état de cause, j'ai été agréablement surprise par le peuple sénégalais, moi qui avais perdu espoir après les dernières élections législatives et présidentielle ; j'en étais arrivée à la conclusion que le Sénégalais ne faisait pas la corrélation entre sa condition sociale et la gestion politique du pays. Mais j'avais tout faux, puisque les données ont changé. On a essayé d'acheter les consciences et malgré tout, les gens ont résisté. Les partisans du parti au pouvoir ont mis le prix, mais les gens ne se sont pas laissé acheter. Cette amorce doit être maintenue. Et c'est pourquoi je souhaite que l'unité de l'opposition reste intacte. Les partis de l'opposition devraient aussi mettre en place un programme qui permet de sortir le Sénégal de son état actuel. Il faut taire les querelles de leadership pour préserver l'acquis de ce vote. Les leaders de l'opposition ne doivent pas répondre aux probables appels de Wade qui ne va pas hésiter à leur proposer des strapontins qui risqueraient de compromettre tout le reste. Ils doivent maintenir la dynamique unitaire jusqu'aux prochaines élections législatives et présidentielles'.

**§4.** Ahmedine Dida Diagne, diplômé Hec de l'université de Genève, chef d'entreprise en Suisse, magnifie le signal fort ainsi lancé par les Sénégalais à toute la classe politique : 'Les résultats annoncés, traduisent un signal fort à l'endroit de la classe politique dans son ensemble, mais particulièrement à la classe dirigeante de notre pays. L'on peut aussi décoder ce signal comme étant la manifestation d'un ras-le-bol massif des populations qui, pendant cette longue traversée du désert, ont attendu des réponses claires aux multiples questions qu'elles se posent. Ces questions concernent l'avenir de la jeunesse, le développement, la sécurité du pays, le renforcement des institutions et j'en passe. Et pour toute réponse, ce peuple a eu droit à des querelles de personnes, à l'affirmation des ambitions personnelles et à une cacophonie qui a fini de ternir l'image de notre pays. C'est avec beaucoup de fierté que nous percevons que le peuple est en avance sur ses dirigeants. De plus en plus, il exige de ces derniers des compétences pour gouverner avec un programme clair qui traduit la prise en charge de ses préoccupations et un arbitrage de qualité sur l'utilisation des maigres ressources dont dispose le pays'.

**§5.** Mme Diouf, Aïda Diop, juriste vivant à l'étranger, se sentait jusqu'ici 'coupable' de vote pour l'alternance en 2000 et 'pressée de voir arriver le vrai changement, celui en faveur des populations. J'éprouve un sentiment de fierté, mêlée de surprise. Les Sénégalais se préoccupent donc autant de leur destin ? La décision a été sans équivoque dans tout le pays ; ce qui confirme pour qui en doute que nous formons bien la nation sénégalaise. Oui, fière d'être sénégalaise, de pouvoir encore compter sur ce peuple capable de clairvoyance. Sans doute, ces résultats annoncent une alternative à l'alternance. Il ne faut pas oublier toutefois que ce sont des élections locales, avec un vote de proximité. Les gens savent pour qui ils votent en principe, des personnalités accessibles, censées résoudre des problèmes à leur niveau. Pour que ce soit une vraie alternative à l'alternance avec des effets ressentis jusque lors de la prochaine présidentielle, il faudrait que les populations se retrouvent encore dans la possibilité de choisir des personnalités qui leur parlent. Et on sait que c'est plus difficile pour une élection présidentielle. Par conséquent, un travail reste à mener par les potentiels candidats. C'est ce qui me fait dire que, oui, c'est une alternative à l'alternance, mais au niveau local seulement pour le moment'. Mme F.K, fonctionnaire internationale ayant requis l'anonymat pour préserver la neutralité de son organisation : 'Les Sénégalais ont décidé avec ce vote de prendre leur destin en mains. La vie est chère

et très difficile pour beaucoup. Je m'en suis rendu compte encore lors de mon voyage d'un mois, de janvier à février, au pays. Ces résultats sont l'expression d'un vote sanction et donc la manifestation éclatante d'un mécontentement populaire'.

## **ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

**§6.** Mamadou Sy, juriste d'affaires au Silicon Valley, California, diplômé de Droit américain à Uc Hastings College of the Law San Francisco Californie, diplômé du Centre d'études de l'Afrique Noire Iep de Bordeaux France, diplômé de Science politique à l'université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal : 'A travers les résultats, j'ai senti la grande capacité des Sénégalais à ne plus être des jouets à usage politique, courtisés par l'argent et certaines faveurs matérielles. Des personnes ordinaires se sont levées et se sont dit que c'est l'occasion de prouver qu'on peut faire des choses extraordinaires en sanctionnant sévèrement l'impunité, l'incompétence, l'arrogance et l'arrivisme sous toutes ses formes. Les Sénégalais ont pu utiliser l'arme la plus persuasive et la plus puissante dans un régime démocratique, à savoir les urnes. Le blason terni du Sénégal à travers le monde a été redoré. Pour nous, Sénégalais de la diaspora, il nous est donné une nouvelle fois la possibilité de relever la tête et de regarder les autres peuples les yeux dans les yeux. Il s'agit de prouver que nous avons les moyens de nos ambitions qui sont celles, notamment, d'inscrire le Sénégal parmi le club des grandes démocraties africaines, pourquoi pas du monde. Des doutes persistent cependant quant à l'intention du locataire du Palais de la République d'envisager cette hypothèse de l'alternative à l'alternance, eu égard à son penchant nombriliste à conserver le pouvoir qu'il tient comme à la prune de ses yeux. Encore une fois, c'est la fierté qui a été restaurée, sinon sauvée de la dérive monarchique.'

## **CANADA**

**§7.** Amidou Diao, Chef d'équipe au Service des entreprises dans une Agence canadienne : 'Ces résultats reflètent un sentiment de ras-le-bol général par rapport à la gabegie qui a caractérisé la gestion du pays. A mon avis, les politiciens de la vieille génération n'ont toujours pas compris qu'un type de leadership directif n'est pas compatible avec l'évolution de la société. Les gens sont plus instruits et arrivent de nos jours à transcender certaines particularités ethniques, religieuses, etc., pour faire émerger le sentiment patriotique. On ne peut pas toujours les traiter comme des moutons de panurge comme dans le passé. Un politicien pense souvent aux prochaines élections tandis qu'un homme d'Etat pense à la prochaine génération. Malheureusement, Abdoulaye Wade ne pense qu'à son fils pour 2012'.

## **AFRIQUE DU SUD**

**§8.** Alassane THIAM, qui se présente comme un patriote qui fonctionne librement et pose des actes utiles au progrès de son cher pays, est d'avis que 'les marabouts alimentaires et les sales 'potichiens' avaient fini de galvauder le concept. Maintenant, les choses sont claires. Ce qui n'arrive pas à passer avec notre intelligence, c'est cette insulte - que nous n'avons pas encore pardonnée aux Wade – qui a consisté à penser, planifier et poser des actes de nature à nous imposer un président qui ne parle même pas la langue de notre peuple. Le 22 mars, c'est un signal clair et net qui a été transmis à Abdoulaye Wade pour lui dire que nous en avons terminé avec lui. Une décennie de dérapages politico-administratifs, de déboires économiques et d'échecs diplomatiques en tout genre, c'est assez. Heureusement que le verdict des urnes a été clair car nous, jeunes du Sénégal, sommes décidés à le chasser de nos institutions. Et l'alternative à l'alternance est en train de se mettre en place, après que nous avons repris le contrôle du développement local. Nous sommes sur la bonne voie, il s'agira de persévérer avec méthode et organisation'.

## **Propos recueillis par El Hadji Gorgui Wade NDOYE**

**Source :** [https://www.seneweb.com/news/Insolites/quand-maitre-elhadj-diouf-menace-les-for\\_n\\_21949.html](https://www.seneweb.com/news/Insolites/quand-maitre-elhadj-diouf-menace-les-for_n_21949.html), consulté le 13 novembre 2019.

**Texte 1, *Le Soleil*, contribution, 30/04/2011, « Guest Edito : La chèvre de Monsieur RUFIN », Cheikh DIALLO (PDS, Génération du concret).**

**§1. « Lorsque la chèvre est présente, il est inutile de bêler à sa place », Proverbe sénégalais.**

**§2.** Inhabituellement Sénégalais et nerveusement Français, Jean-Christophe Rufin a provisoirement été aimé à Dakar. Médecin sans blouse, romancier à succès, politologue sans dignité conceptuelle, diplomate rentré, académicien babillard, ce causeur éblouissant et charmant est un dandy de la plume qui entretient des fidélités multiples avec la France, l’Ethiopie et le Sénégal. Il est parfaitement vrai que l’ancien ambassadeur de Nicolas Sarkozy auprès de Me Abdoulaye Wade, pistonné par Bernard Kouchner, son complice des années romantiques de l’humanitaire, a également aimé le Sénégal d’une furieuse tendresse.

**§3.** Ce spécialiste de la bravade diplomatique a nourri pour Dakar un amour sincère mais précaire, furtif mais jouissif, drôle mais cruel. Sans le savoir, en trois années de diplomatie littéraire, Monsieur Rufin a développé des défauts mignons et des gros caprices qui caractérisent les « enfants gâtés » de la démocratie sénégalaise. Insupportable, mais indispensable sur le Sénégal, hâbleur et bonimenteur sur les Sénégalais, mauvais perdant sur l’Elysée et bon gagnant sur le Quai d’Orsay, ronchon et grognon sur Wade père et fils, ce personnage romanesque aura eu beaucoup de gueule sur un cœur d’or. Prototype de « l’ami excessif », il a agacé les uns et a plu aux autres, à Dakar et à Paris.

**§4.** Joyeux globe-trotter et écrivain attachant, Rufin a roulé sa bosse au Brésil, au Nicaragua, en Afghanistan, aux Philippines, dans les Balkans, en Ethiopie et au Sénégal. Il est en train de faire de sa vie un roman. Expert dans l’art de se faire aimer de la presse dakaroise et sûr de son érudition impeccable sur le pays de la Téranga (hospitalité en ouolof), vue par la presse parisienne, le neurologue français comptabilise, depuis bientôt douze mois, une trentaine de sorties fracassantes et autant d’acharnements thérapeutiques sur deux prodigieux « clients » de son cabinet médical.

**§5.** Croyez-vous que ses centres d’intérêt soient la France, les Français, la culture française dans le monde, le déchaînement des extrémismes, l’intolérance religieuse, le printemps arabe, l’Afrique dans les échanges mondiaux, la lutte contre la pauvreté, l’environnement, le nucléaire civil, les catastrophes naturelles ou encore la lutte contre les grandes pandémies. Oh que non ! Il a plus que le diagnostic d’Alain Minc, de Jacques Attali et de Bernard-Henry Lévy et plus que l’expertise d’André Levin, de Bruno Joubert et d’André Parant. C’est, à la limite, infériorisant de solliciter ce toubib à l’effet de prescrire une si p’tite ordonnance. On ne demande pas à un amateur du désastre ce qu’il préconise, on s’en tient à sa capacité d’indignation.

**§6.** Voyez-vous l’heureuse formule de Nietzsche : « nul ne ment autant qu’un homme indigné ».

**§7.** Croyez-vous enfin qu’il maîtrise donc la grammaire des mutations politiques au Sénégal ? Que nenni ! « Le médecin du Sénégal », tout près de la dépression professionnelle, s’abandonne dans un état d’ébriété médiatique ; il n’aime rien tant qu’évoquer deux cas afin de mieux parler de sa personne. Le cœur de sa cible s’appelle Wade. L’un, Abdoulaye, est président de la République ; et l’autre Karim, son fils, est ministre de la Coopération internationale, des Infrastructures, des Transports aériens et de l’Energie. Depuis qu’il a été viré, Rufin sature sur les deux personnages. Son empire médiatique sera en déclin, le jour où il ne balancera plus sur le Sénégal. Dakar est une ville chère à son cœur ; c’est aussi le siège de ses frustrations les plus intimes et les plus légitimes.

§8. Les jours pairs, Wade trouve grâce aux yeux de l'auteur de « Katiba » : « c'est un homme politique qui sait capter la force et l'opinion d'un peuple et les traduire dans des actes et des décisions ». Quelques semaines plus tard, l'auteur de « l'Abyssin » rajoute une couche : « j'ai une admiration pour l'homme politique qu'est Abdoulaye Wade qui, incontestablement, sait être en phase avec les écoutes de son pays. C'est un homme qui, je crois, au terme de ses deux mandats, va laisser un bilan important ». Quand on a tenu de tels propos, il est difficile d'en dire mieux.

§9. Les jours impairs, l'auteur de « Rouge Brésil » perçoit chez Wade « une tendance lourde à faire des dépenses somptuaires, totalement déconnectées des besoins du pays » ; telles que le Festival mondial des Arts nègres, le Grand Théâtre, le Monument de la Renaissance africaine. Pour sûr, si Rufin appartenait à la galaxie de l'écriture, au moment de la construction de la Tour Eiffel, il aurait signé tout de go la pétition d'artistes comme Maupassant, Victorien Sardou et Charles Gounod, entre autres, qui s'opposaient à son érection. Ils trouvaient qu'elle était d'une « laideur absolue », en plus d'être « vertigineusement ridicule ». Ces illustres disparus, revenus sur terre, auraient parlé à propos d'elle, de « laideur sublime ». Gustave Eiffel a imaginé le projet, a tracé les plans définitifs et a construit la tour la plus haute du monde. Si le président Sadi Carnot écoutait Dr Rufin, il n'y aurait pas de tour, « ces dépenses somptuaires » ne rapporteraient pas à la France plus de 250 millions de visiteurs. Dans quelques décennies, Dieu voulant, se peut-il que le Monument de la Renaissance africaine et le Grand Théâtre (compris dans les sept merveilles), soit un pivot essentiel du tourisme africain !

§10. Quant à Karim Wade, Rufin-chef-d'opposition-sénégalaise, attend les week-ends pour répandre sur lui un stock d'idées reçues. Son handicap et son avantage être « fils de ». Après avoir raconté dans les dîners en ville, avec une certitude mathématique, que Wade s'apprête à transmettre le pouvoir à son fils, quelques mois plus tard, l'auteur des « Causes perdues » recadre ses propres dires : « le fils du président Abdoulaye Wade a tiré des conclusions sans attendre que les gens descendent dans la rue pour demander sa tête. Beaucoup disent que Karim a décroché, d'une certaine façon ». Mais avant cela, Karim Wade a vigoureusement démenti ce mensonge national entretenu par l'opposition et une partie de la presse. Déjà, en juillet 2010 à Paris, il affirmait d'une voix imparable : « au Sénégal, le pouvoir ne se transmet pas de père en fils. C'est une insulte faite aux Sénégalais que de parler de projet de dévolution monarchique du pouvoir. Au Sénégal, comme aux Etats-Unis ou en France, le pouvoir ne s'hérite pas, il se mérite ».

§11. Pris à son propre jeu, l'auteur du « Piège humanitaire » prophétise alors une triste fin des Wade. Pour lui, une contagion du printemps arabe est bien possible en Afrique subsaharienne. « Au Sénégal, oui, mais les Sénégalais ne livrent pas les combats perdus ». Vous y comprenez quelque chose ! Dans la même veine, il martèle avec un aplomb considérable : « une explosion sociale à la Tunisienne sur fond de coupures d'électricité n'est, peut-être, pas à exclure ». A neuf mois de l'élection présidentielle, les Sénégalais qui votent depuis le XIXème siècle ont appris à faire la révolution dans l'urne plutôt que par les armes. Presqu'ivre d'aigreur et noir d'amertume à propos de Karim et de Wade, sa vanité sera toujours excessive, son attitude extraordinairement enfantine, son absence de recul pathologique.

§12. Pourtant, il arrive à l'auteur de « un Léopard sur le garrot » d'avoir un sursaut d'humilité : « plus on avance, on se rend compte qu'on n'a pas compris, rien compris ou, en tout cas, beaucoup à apprendre parce que le Sénégal révèle sa complexité ». Alors lorsqu'il délibérera avec sa propre conscience, (J-C ?) Rufin pourra méditer sur un autre proverbe sénégalais : « si tu incendies et la brousse et la plaine où iras-tu habiter ». Au rythme où va Jean-Christophe, un jour Rufin sera emporté par ce même rythme.

**Cheikh DIALLO** (PDS, Génération du concret)

**Source :** [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=3784:guest-edition-la-chevre-de-monsieur-rufin-&catid=78:a-la-une&Itemid=255](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=3784:guest-edition-la-chevre-de-monsieur-rufin-&catid=78:a-la-une&Itemid=255), consulté le 17 décembre 2013

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 21/12/2007, « Président de l'Anoci, 39 ans, Sénégal », *Jeune Afrique*.

§1. Son (pré)nom est sur toutes les lèvres sénégalaises. Ses compatriotes avaient découvert un géant - il mesure 1,90 m - timide aux côtés de son père fraîchement élu en mars 2000. Sept ans plus tard, le président du conseil de surveillance de la toute-puissante Anoci, chargée d'organiser le sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Dakar, en mars prochain, ne laisse guère indifférent. Très introduit dans les milieux d'affaires, familier des pays du Golfe qui investissent au Sénégal, Karim Wade est soupçonné par ses adversaires de vouloir à tout prix succéder à son père. Quatre ans avant l'échéance, la bataille pour le fauteuil présidentiel est déjà engagée. Les candidats, réels ou supposés, fourbissent leurs armes et font tout pour se signaler. Si l'aîné des enfants Wade veut se lancer dans la course à la présidentielle, il lui faudra d'autres arguments que son nom de famille. Le Sénégal n'est pas la Syrie, l'Égypte ou la Libye. Et il le sait.

*Jeune Afrique*

**Source :** <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN23127karimedawmi0/-pr%C3%A9sident-Karim-Wade-OCI-karim-wade.html>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/07/2008, « L'opposition se met en ordre », Cheikh Yérime SECK.

**§1. Regroupés au sein du Front Siggil Sénégal, les adversaires du président organisent des assises nationales pour ébaucher une alternative.**

**§2.** Regroupement de partis politiques qui se sont retrouvés pour contester les résultats, au lendemain de l'élection présidentielle de février 2007, le Front Siggil Sénégal (« relever la tête du Sénégal », en wolof) a commencé par commettre des erreurs tactiques. Après avoir rejeté le verdict des urnes pour fraudes, il a demandé à discuter avec le chef de l'État, qui a eu beau jeu de refuser de recevoir des adversaires qui n'avaient pas reconnu son élection. Les leaders du Front se sont alors radicalisés. Arguant l'absence de concertation sur le fichier électoral, ils ont appelé au boycott des élections législatives du 3 juin 2007. Un appel en grande partie entendu puisque le taux de participation n'a pas dépassé les 35 %. Mais, en plus d'octroyer au Parti démocratique sénégalais (PDS) une majorité écrasante à l'Assemblée nationale et au Sénat, cette décision a placé l'opposition hors de la vie institutionnelle. Non sans fragiliser les finances des partis – qui ont besoin des cotisations des députés et des sénateurs – et démobiliser leurs responsables qui vivent de mandats électifs.

**§3.** Après le boycott, le Front Siggil Sénégal a toutefois réussi un coup de maître, de quoi profondément agacer la majorité : démarrer, le 1er juin 2008, des assises nationales réunissant l'opposition, la société civile, les syndicats et d'importantes personnalités dans divers domaines. Le pouvoir a menacé, brandi des mesures de rétorsion, mais les assises se poursuivent. Et sur la base d'un diagnostic de la situation actuelle, elles doivent déboucher sur des « propositions de sortie de crise », susceptibles de constituer un programme pour l'opposition lors des futures échéances électorales. Si tant est que celle-ci conserve son unité d'action jusque-là.

**Nouvelle génération de dirigeants**

**§4.** Vicié par la sourde rivalité entre Ousmane Tanor Dieng, leader du Parti socialiste (PS), et Moustapha Niasse, un historique du PS qui l'a quitté en 1999 pour former l'Alliance des forces de progrès (AFP), le Front Siggil Sénégal semble avoir atteint ses limites. Signe des temps : Niasse et son alter ego du Parti de l'indépendance et du travail (PIT), Amath Dansokho, ont ressuscité depuis début novembre la Coalition alternative 2007 (CA 2007), mise en place à l'occasion de la présidentielle de 2007, et s'appêtent à envoyer au chef de l'État un mémorandum signé CA 2007 contenant leurs griefs contre le processus électoral.

**§5.** À ce petit jeu et pour ne pas être dépassé, avec la Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail (LD/MPT) d'Abdoulaye Bathily, le PS muscle son discours afin de mieux se faire entendre. Le très raffiné Ousmane Tanor Dieng, jadis théoricien de « l'opposition républicaine », multiplie les sorties qu'Abdoulaye Wade a jugées « insurrectionnelles », le 20 novembre, à l'occasion d'une réunion du comité directeur du PDS. Sans doute Tanor réagit-il aux critiques de nombre de ses compatriotes qui lui reprochent de se complaire dans une sorte d'opposition de salon. Le chef de file de la principale formation de l'opposition, arrivé troisième à la présidentielle de février 2007 derrière Abdoulaye Wade et Idrissa Seck, veille également à ne pas être surpassé dans l'opinion par des organisations satellites de son parti animées par des jeunes, bouillants, aux dents longues.

§6. Ancien président de Convergence socialiste (CS) devenu leader des jeunesses socialistes, Barthélémy Dias, nouvelle bête noire du régime, monte en flèche et multiplie les marches de protestation. Quant à son successeur à la tête de CS, Malick Noël Seck, il a été arrêté le 10 octobre pour avoir manifesté contre la réforme constitutionnelle écourtant le mandat du président de l'Assemblée nationale. Jugé et relâché, il a accru son aura aux yeux de l'opinion. Dans l'opposition aussi, une nouvelle génération pousse.

### **Cheikh Yérin SECK**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013

**Texte 2**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/08/2008, « La laïcité en danger ? », Cécile SOW.

**§1. Si le débat sur les relations entre le pouvoir politique et les forces religieuses a trouvé une nouvelle vigueur ces dernières années, c'est que le chef de l'État ne cache rien de son appartenance à une confrérie musulmane. Pour certains, toutefois, la vr**

§2. « Notre relation est empreinte de sincérité. Je ne suis pas un politicien qui cherche le pouvoir. Si je sollicite ses prières, c'est pour mes autres responsabilités sur le plan international. » C'est ainsi que le chef de l'État sénégalais, Abdoulaye Wade, parlait, le 19 juillet dernier, de ses rapports avec le khalife général des mourides, Serigne Mouhamadou Lamine Bara Mbacké.

§3. Si ce n'est pas une mise au point, cela en a tout l'air. Ces propos tenus face à la foule qui avait envahi la salle des banquets du palais présidentiel à l'occasion de la visite du chef spirituel de la Mouridiya n'ont pas fait l'objet de commentaires, mais ils n'en sont pas moins significatifs. Car le débat sur les relations entre le pouvoir et les familles religieuses, s'il n'est pas récent, a trouvé une nouvelle vigueur au cours des dernières années.

§4. Avant l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir, en 2000, jamais le président de cette République dont le caractère laïc est inscrit dans l'article premier de la Constitution depuis l'indépendance, obtenue en 1960, n'avait affiché aussi ouvertement et avec autant de ferveur son appartenance à une religion, et encore moins à une confrérie. Après huit années d'alternance, les images du chef de l'État ou de membres du gouvernement prosternés devant l'ancien khalife général des mourides, Serigne Saliou Mbacké, décédé en décembre 2007, puis aux pieds de son successeur, Serigne Mouhamadou Lamine Bara Mbacké, ne surprennent plus. Le 19 juillet, l'esplanade du palais de la République est même devenue, le temps de la prière du crépuscule, un vaste lieu de culte pour les nombreux invités du président, parmi lesquels des représentants du corps diplomatique et des autres confréries islamiques.

§5. « Ce n'est pas la première fois qu'un président reçoit un guide religieux au palais. Dans les années 1970, le défunt khalife des mourides Abdou Lahad Mbacké y avait été accueilli par Léopold Sédar Senghor », rappelle le professeur Iba Der Thiam, historien et premier vice-président de l'Assemblée nationale. « Le chef de l'État est un talibé (un adepte) mouride. Il n'y a rien d'anormal à ce qu'il s'incline devant le khalife », ajoute-t-il. « Ceux qui disent que son appartenance à la confrérie fondée par Cheikh Ahmadou Bamba fait de lui le président des mourides et non celui de tous les Sénégalais



ont un jugement tiré par les cheveux, car nul ne peut affirmer qu'il accorde un traitement de faveur à cette communauté, ajoute Thiam. En 2005, il a débloqué 600 millions de F CFA pour la réfection de la cathédrale de Dakar. L'année suivante, il a apporté un soutien financier pour l'achèvement de la mosquée tidiane Cheikh-Oumar-Foutiyou-Tall, à Dakar. Il a en outre lancé un programme de construction d'infrastructures à Tivaouane [capitale de la Tidjaniya] », complète-t-il.

**Arrêté** **Dans** **la** **cathédrale**

§6. Pour Iba Der Thiam, « même si la Constitution reprend pratiquement le texte français, l'histoire et la culture sénégalaises ne permettent pas une application à la française de la laïcité, avec une exclusion totale du religieux des sphères politiques ». À ses yeux, donc, la laïcité demeure. Et la question de sa disparition ne se pose pas.

§7. Même son de cloche du côté de Jean-Paul Dias, leader du Bloc des centristes gaïndé (BCG, opposition). Pour l'instant, estime-t-il, il n'y a pas de véritables signes prouvant que la laïcité est sérieusement menacée. Ses craintes proviennent plutôt de l'existence de formations politiques dirigées par des guides spirituels susceptibles de porter atteinte à la cohésion nationale. « Si on n'a pas l'esprit laïc, on devient tribal », lance l'opposant, dont l'arrestation, le vendredi saint de 2006, par des policiers qui s'étaient introduits dans la cathédrale de Dakar alors qu'il assistait à la messe, avait soulevé l'indignation de la communauté catholique du Sénégal. On lui reprochait d'avoir déclaré que le président Wade était un mécréant. Accusations qu'il a toujours rejetées.

§8. Moins rassurée sur le devenir de la laïcité, mais abondant dans le même sens que Dias sur le danger des partis religieux ne disant pas leur nom, la journaliste et secrétaire générale du Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (Synpics), Diatou Cissé, observe avec une inquiétude grandissante l'annonce, par un hebdomadaire privé, de la reconnaissance prochaine d'un parti politique créé par le marabout d'obédience mouride Cheikh Béthio Thioune, leader des thiantacounes (« fidèles reconnaissants » de Thioune). S'il est vrai que les textes sénégalais interdisent la création de partis sur des bases non conformes aux principes de la laïcité, ils n'ont pas pour autant empêché, par le passé, la création de formations politiques par des chefs religieux ou l'apparition de mouvements à vocation religieuse influents (voir encadrés). « Le problème, lorsque des guides forment des partis, c'est que leurs talibés ne font pas la différence entre le chef spirituel et l'homme politique. Il devient alors risqué de les critiquer », dénonce la journaliste. En 2007, l'ex-Premier ministre Idrissa Seck l'a appris à ses dépens. Alors qu'il faisait campagne contre Wade, son convoi a été violemment attaqué par des thiantacounes appelés par leur chef à soutenir le président sortant.

**Droit** **à** **l'information**

§9. De façon générale, s'opposer à une confrérie ou à un chef religieux, voire seulement en parler de manière jugée peu élogieuse, est un exercice périlleux. Depuis le début de l'année, malgré les tentatives d'intimidation, le Synpics est monté au créneau à deux reprises pour défendre le droit à l'information. La première fois au mois de mars, lorsque le porte-parole des tidianes, Abdoul Aziz Sy junior, a traité de tous les noms les journalistes qui avaient osé déclarer que le président Wade avait été hué à Tivaouane lors d'une visite de courtoisie au khalife général des tidianes, Serigne Mansour Sy. Le second incident a eu lieu en juin. Le journaliste d'un hebdomadaire ayant interviewé l'une des épouses du khalife des mourides aurait été injurié et empoigné par le cheikh en personne. La dame avait déclaré qu'elle aurait voulu avoir un enfant du marabout.

**§10.** Au quotidien, les exemples de « débordements religieux » sont nombreux. La tenue sur la voie publique de jour comme de nuit de cérémonies bruyantes et l'omniprésence de programmes audiovisuels animés par des oustaz (arabisants) hostiles à l'expression d'une foi autre que musulmane ou à l'émancipation de la femme sont autant de phénomènes qui, selon Diatou Cissé, sont de nature à troubler la paix sociale et à porter atteinte à la laïcité.

**§11.** Une opinion partagée par le député Cheikh Bamba Dièye, secrétaire général du Front pour le socialisme et la démocratie-Benno Jubël (FSD-BJ), qui, pourtant, en 2000 - sous la direction de son père, décédé en 2002 -, avait fait campagne pour la présidentielle avec le slogan « Allahou wahidoun » (« Allah est unique »). Huit ans après, tous les messages à caractère religieux ont disparu dans son parti, car, dit-il, « il faut proposer un programme dans lequel chaque Sénégalais peut se retrouver ». Pour Dièye, « les dirigeants qui utilisent la religion à des fins politiciennes surfent sur une poudrière avec une torche allumée ».

**§12.** La situation est-elle explosive pour autant ? « Il n'est pas impossible que les talibés dérapent un jour, car les chefs religieux ne les encadrent pas correctement », avertit le professeur Khadim Mbacké, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan) et lui-même membre de la famille du khalife des mourides. « De nos jours, ceux-ci [les religieux] se servent de l'État, et l'État se sert d'eux. » De là à penser que, le jour où les intérêts des uns ne seront plus ceux des autres, le feu sera mis aux poudres, il n'y a qu'un tout petit pas à franchir.

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Mounth=08&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/08/2008, « Le cas Modou Kara Mbacké ? », Cheikh Yérime SECK.

§1. Indéniablement une des curiosités du monde politique sénégalais. Serigne Modou Kara Mbacké, petit-fils de Mame Thierno Birahim Mbacké, frère cadet de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de la confrérie des mourides, dirige depuis le 11 mai 2004 le Parti de la vérité pour le développement (PVD). Une formation qui assume son essence religieuse et proclame fonder son projet de société sur « l'oeuvre gigantesque de Cheikh Ahmadou Bamba ».

§2. N'ayant jamais participé à une élection, n'ayant donc pas le moindre élu, le PVD n'a rien du comportement ordinaire d'un parti politique. Après avoir soutenu Abdou Diouf en 2000, il a rallié sept ans plus tard le tombeur de ce dernier, Abdoulaye Wade. Non sans avoir menacé, à la veille de la présidentielle de février 2007, de rejoindre Idrissa Seck, l'ex-Premier ministre de Wade tombé en disgrâce qui se présentait contre son ancien mentor. Chef religieux, chanteur à ses heures perdues, Modou Kara, 54 ans, est un personnage atypique. Il intrigue, mais il inquiète également. Surtout les services de renseignements sénégalais, qui n'ont de cesse de s'intéresser à « Kara Sécurité ». Dénommés les « commandos de la paix », les centaines d'éléments de ce contingent arborent des treillis, paradent en file indienne, s'attribuent des galons, obéissent au doigt et à l'œil au « général Kara ». Certains voient en cette organisation aux allures de milice une menace pour l'ordre public. Marié à Sokhna Dieng, ex-directrice de la Radiodiffusion télévision sénégalaise (RTS), ce leader d'un parti qui se réclame ouvertement d'une obéissance religieuse est à lui seul un défi à la laïcité.

### **Cheikh Yérime SECK**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=08&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 14/12/2008, « Le mystère Pape Diop », Cheikh Yérime SECK.

§1. **Le président du Sénat est un personnage méconnu. Proche de Wade, cet homme d'affaires auquel tout semble réussir se dit peu doué pour la politique. On a du mal à le croire.**

§2. Il est sans nul doute le personnage le plus énigmatique du monde politique sénégalais. Même sa biographie recèle une part d'ombre. « Exfiltré » du secteur privé par le chef de l'État Abdoulaye Wade au lendemain de l'alternance de mars 2000, Pape Diop poursuit une ascension fulgurante sans faire de vagues. Député depuis 1993, réélu en 2001, il devient maire de Dakar, la capitale, en 2002, peu avant de conquérir le perchoir de l'Assemblée nationale, qu'il a occupé jusqu'à la fin de la législature, en 2007. La même année, il est adoubé président du Sénat nouvellement créé et érigé en chambre haute

du Parlement. Deuxième personnalité de l'État dans l'ordre protocolaire, dauphin constitutionnel du chef de l'État, Pape Diop occupe de facto la position dans la course à la succession de Wade. Mais martèle aux rares personnes avec lesquelles il aborde ce sujet qu'il n'a « d'autre ambition que d'accompagner le président jusqu'à la fin de sa mission ».

§3. Dans le contexte actuel où l'âge avancé du capitaine (82 ans) place la question de sa succession au cœur du débat, d'après les luttes agitent la famille politique présidentielle. À la tête de la Génération du concret, Karim Wade, fils et conseiller du chef de l'État, tisse sa toile. Directeur de cabinet du président de 2000 à 2002, puis Premier ministre jusqu'en 2004 avant de tomber en disgrâce, Idrissa Seck s'organise de son côté, dans le cadre de Rewmi, sa formation. Macky Sall, le successeur de Seck à la primature devenu président de l'Assemblée nationale en juin 2007, constitue en coulisse un embryon d'état-major politique. Pape Diop, lui, se démarque de toutes ces écuries. Simple stratégie pour éviter de subir le sort jusqu'ici dévolu aux numéros deux d'Abdoulaye Wade ? Conviction intime de cet homme du privé qui verrait plus volontiers son avenir dans les affaires que dans les arcanes du pouvoir ? Pour la première fois où il accepte d'évoquer en public la question de la succession, Pape Diop confie à Jeune Afrique : « Je n'ai d'autre ambition que de servir Abdoulaye Wade. La politique est un métier dans lequel je n'excellerai jamais. Il n'est pas dans ma nature d'user de manipulation ni de coups bas. J'ai hâte de retourner dans le monde des affaires. » Est-il pour autant indifférent à ce qui se fera après Wade ? « Absolument pas, répond-il. Nous ne pouvons pas ne pas penser à la relève après avoir bien travaillé. Je soutiendrai le candidat que Wade aura désigné pour lui succéder. Et je jetterai dans la bataille mon argent, mon influence et mes relations pour qu'il gagne. »

§4. Y compris s'il s'agit de Karim Wade ? Certains avancent que le fils du président pourrait profiter des municipales de mars 2009 pour faire son entrée dans l'arène politique et se faire élire à la mairie de Dakar... Le scénario aurait reçu le consentement du maire sortant, qui semble se satisfaire de la présidence du Sénat.

§5. Pape Diop cultive un certain détachement vis-à-vis du pouvoir. Celui qui, en 1978, a fondé Soumbédioune Export (Soumex) pour en faire, vingt ans plus tard, l'une des premières entreprises africaines d'exportation de produits halieutiques vers l'Europe, proclame haut et fort qu'il a gagné des milliards, voyagé en première classe et découvert le monde avant d'entrer en politique. Visage rond, regard vif, propos tranchant malgré une voix faible, Pape Diop est un faux doux, dur en affaires. Manager - il a reçu, en mars 1996, à Düsseldorf, le trophée international de l'alimentation et des boissons décerné par l'Union européenne -, il s'emploie à gérer la mairie de Dakar comme une entreprise. Non sans résultats. Grâce à l'amélioration du recouvrement des impôts, la ville a vu ses recettes passer de 12 milliards de F CFA en 2002 à 36 milliards de F CFA en 2008 - dont la moitié consacrée à l'investissement, contre moins de 2 milliards il y a six ans. Dakar a refait peau neuve, avec 270 km de réseau d'éclairage public mis en place depuis 2002. 24 km de routes ont été aménagés, et onze réhabilités. L'ouverture des centres commerciaux Quatre C, de Colobane, et des HLM, l'aménagement d'espaces publics (place Bienvenue, place du Souvenir, place Sfax...) ont contribué à embellir le décor urbain. L'ouverture d'un Samu municipal, d'un centre gériatrique et d'une clinique ophtalmologique de dernière génération a amélioré la couverture sanitaire de l'agglomération. Le Crédit municipal de Dakar aide les démunis à démarrer une activité...

§6. Pour lui prouver sa cote parmi les Dakarais, Pape Diop a lancé au chef de l'État un défi lors de la présidentielle de février 2007. « J'obtiendrai au moins 50 % des voix », avait-il répondu à Wade, qui lui demandait de « limiter les dégâts dans cette ville frondeuse » en tentant d'atteindre 40 % des suffrages. Au finish, Wade a gagné dans la capitale avec un score de plus de 54 %.

§7. Rien ne disposait ce fils de marabout issu d'une famille modeste du bassin arachidier à unir son destin à celui de la capitale. Né il y a 54 ans à Kaolack - et non à Mbour, comme le veut

l'historiographie officielle -, il n'a pas quatre ans quand son père, Daouda Diop, décède. Sa mère, Fatou Dièye, le confie à une tante qui réside à Thiès. Quand elle découvre qu'à dix ans révolus son fils n'a pas été inscrit à l'école, elle demande à un de ses cousins de lui trouver des papiers pour qu'il puisse s'inscrire. Ce cousin le déclare par méprise sous le prénom « Pape », et non « Moustapha », son vrai prénom. S'il reconnaît avoir eu du mal à se faire à cette appellation, Pape Diop fait contre mauvaise fortune bon cœur : « J'en ai été affecté, mais je l'accepte. Mon destin aurait peut-être été autre si on ne m'avait pas appelé ainsi. »

§8. Orphelin très jeune, élevé par une tante, inscrit à l'école sous un prénom qui n'est pas le sien, Pape Diop n'est pas né avec une cuillère d'argent à la bouche. Self-made-man, il a bâti sa réussite en réalisant un rêve d'enfant : devenir homme d'affaires. Son diplôme de comptabilité obtenu en IUT en 1976, il travaille à peine deux ans comme fonctionnaire de l'Office national de coopération et d'assistance pour le développement (Oncad). En 1978, il démissionne pour fonder Soumex. Membre du PDS depuis sa création, en 1974, il crée la fédération de Thiès, avant de contribuer au financement du parti pendant les dures années d'opposition. Abdoulaye Wade, qui se souvient des services précieux que ce militant discret lui a rendus dans les périodes de vaches maigres, lui voue une réelle sympathie. Pape Diop est sinon son unique, du moins son plus proche confident. Il le voit et lui parle au téléphone plusieurs fois par jour. Il est proche de Karim Wade, à qui il ne manque pas de prodiguer des conseils de « grand frère ».

§9. Il est « de la famille », mais également l'un des rouages essentiels du système Wade. Avant d'être nommé Premier ministre en mai 2007, Cheikh Hadjibou Soumaré a ainsi été reçu plusieurs fois à son domicile pour être briefé sur ce que Wade attend de lui. Modéré, entretenant de bons rapports avec tous, y compris dans l'opposition et la société civile, il est l'un des missi dominici auquel le chef de l'État confie les missions délicates. Il n'est pas rare, par exemple, qu'il provoque des rencontres secrètes entre le président et certains de ses adversaires comme le virulent Amath Dansokho, leader du Parti de l'indépendance et du travail (PIT).

§10. Introduit dans toutes les familles maraboutiques, de Touba à Tivaouane, de Ndiassane à Madina Baye, il partage ses week-ends entre ces villes religieuses et ses champs de Pout, à une soixantaine de kilomètres de Dakar. Dans ce vaste domaine agricole, il cultive tout, y compris du blé. « Le Sénégal peut tout exporter, même le blé. Je réfléchis à un programme de développement agricole. » Pour le simple confort de son esprit ?

§11. Ses intentions suscitent des avis contrastés. Si Babacar Gaye, le directeur de cabinet politique du chef de l'État, le dépeint comme « un soldat loyal et désintéressé de Wade », Mahmoud Saleh, leader du Nouveau Parti, le perçoit comme « un personnage trouble qui use d'artifices et d'intrigues pour tromper son monde alors qu'il a son propre agenda ».

§12. Aujourd'hui à la tête d'un vaste empire qui va de l'agriculture aux produits halieutiques en passant par l'immobilier, Pape Diop contrôle deux radios (Océan FM et la Radio municipale de Dakar), possède deux sites Internet et tient la capitale. S'arrêtera-t-il en si bon chemin ?

**Cheikh Yérime SECK**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 5, *Jeune Afrique*, article informatif, 25/08/2008, « Macky Sall - Pape Diop : le duel », Cheikh Yérime SECK.**

§1. Le président de l'Assemblée et celui du Sénat ne cachent plus leur rivalité. Au coeur du contentieux, des ambitions contradictoires dans l'optique de la succession du chef de l'État.

§2. Le 10 septembre, dans les jardins du Sénat français, une « réception sera organisée en l'honneur de Monsieur Macky Sall, ancien Premier ministre, président de l'Assemblée nationale du Sénégal ». Cette nouvelle, contenue dans une lettre transmise « pour information » par l'intéressé au chef de l'État Abdoulaye Wade, a irrité les proches de ce dernier. Au premier rang desquels son fils et conseiller Karim Wade, ex-protecteur de l'ancien chef du gouvernement, mais également le président du Sénat et maire de Dakar, Pape Diop. La dégradation des rapports entre « Macky » - comme l'appellent ses compatriotes - et Karim Wade est devenue publique le 4 octobre 2007, lorsque le premier a adressé au second une convocation lui demandant de se présenter devant les députés pour être entendu sur la gestion des fonds de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci), qu'il dirigeait. Mais peu de gens sont au fait de la sourde rivalité qui oppose les présidents des deux institutions parlementaires.

§3. Pape Diop, 54 ans, homme d'affaires à la formation sommaire, président de l'Assemblée nationale de 2001 à 2007, devenu le 3 octobre 2007 président du Sénat nouvellement créé, est « en froid » avec Macky Sall, 47 ans, ingénieur géologue formé en France, qui lui a succédé au perchoir de la Chambre des députés après avoir dirigé le gouvernement d'avril 2004 à juin 2007. Au coeur du contentieux entre les deux hommes, des ambitions contradictoires dans un contexte où tout le monde songe à la succession du chef de l'État, aujourd'hui âgé de 82 ans. Mais aussi un véritable ressentiment.

§4. Jeune loup contre vieux militant

Membre depuis sa création en 1974 du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), dont il a été l'un des financiers au cours des longues années d'opposition, Pape Diop n'a jamais pardonné à Macky Sall - membre de la formation libérale depuis 1987 seulement - son ascension fulgurante : ministre de l'Énergie puis de l'Intérieur entre 2001 et 2004, Premier ministre de 2004 à 2007, il a été propulsé directeur de campagne du candidat Abdoulaye Wade à l'élection présidentielle du 25 février 2007. Avant de se voir confier la tête de liste du PDS aux législatives du 3 juin suivant. Macky, pour sa part, reproche à son prédécesseur au perchoir d'avoir contribué à l'éloigner de Wade et à le faire limoger de la primature. Mais aussi de lui avoir pris sa place dans l'ordre protocolaire après qu'il a fait gagner le camp présidentiel.

§5. Au lendemain des législatives, en effet, une loi constitutionnelle est venue créer le Sénat, devenu la Chambre haute du Parlement. Élu à la tête de l'Assemblée nationale, Macky a aussitôt perdu le privilège le plus important lié à cette fonction : la place de dauphin constitutionnel, qui est de facto revenue à son rival. Et, dès le jour de l'installation du Sénat, le 3 octobre 2007, Pape Diop a tenu à marquer son terrain. Alors que la cérémonie se déroulait au siège de l'Assemblée nationale, il a exigé du service du protocole qu'on lui déroule le tapis rouge afin d'accéder à la salle des délibérations. Un privilège habituellement réservé aux hôtes de marque de la Chambre et auquel le patron des lieux n'a jamais eu droit.

§6. Autre incident, quelques jours plus tard. À la suite de la diffusion d'un reportage sur l'Assemblée nationale avant un autre sur le Sénat au journal de 20 heures de la télévision publique, Diop a lui-même contacté les autorités de la Radio-télévision sénégalaise pour que pareil « irrespect de la préséance républicaine » ne se reproduise plus.

§7. Si le maire de la capitale reste discret, ne donne pratiquement pas d'interviews et s'affiche comme un soldat sans prétention de Wade, il ne manque pas d'user de sa très grande influence auprès du chef de l'État pour susciter la crainte et se faire obéir. La bataille de leadership au sein du Congrès - réunion exceptionnelle des députés et des sénateurs - en est l'illustration. À la fin de juillet, après plusieurs mois de querelles pour le contrôle du Parlement, il obtient les faveurs de l'arbitrage du chef de l'État. Dans un décret concernant le règlement intérieur, Wade décide que « le bureau du Sénat constitue le bureau du Congrès », reléguant Sall derrière le dernier des vice-présidents de Pape Diop. Le président de l'Assemblée nationale tente de résister, suscite même une rencontre au cours de laquelle Doudou Wade, le président du groupe parlementaire du PDS, lance au chef de l'État : « Tous les députés de l'Assemblée nationale sont élus alors que les deux tiers des sénateurs, dont Pape Diop, sont nommés. C'est l'Assemblée, et non le Sénat, qui a le pouvoir de voter la motion de censure. Il n'est pas logique que le bureau du Sénat prenne le pas sur celui de l'Assemblée nationale au Congrès. » Sans convaincre. Ravalant son humiliation, Sall tente pendant plusieurs jours de joindre par téléphone son « ennemi intime » pour évoquer avec lui l'organisation du travail au sein du Congrès. En vain. Informé que le bureau de l'Assemblée cherche à le rencontrer, Pape Diop faxe le décret portant règlement intérieur du Congrès.

§8. Le 22 juillet, les deux hommes parviennent enfin à se parler, mais l'échange est court et le ton aigre-doux. Le lendemain, jour de la séance inaugurale du Congrès, Diop arrive avec une heure et demie de retard, faisant attendre d'autant le président de l'Assemblée dans les couloirs de l'hôtel Méridien Président. Macky est contraint de patienter : impossible de boycotter la séance. Son absence aurait pu être interprétée comme un acte de rébellion contre le décret présidentiel. Aussi le locataire du perchoir s'est-il limité - dans un dernier sursaut de fierté - à un vote blanc lors de l'adoption du règlement intérieur du Congrès, laissant certains de ses grognards - les députés Mbaye Ndiaye et Moustapha Cissé Lô - monter au créneau devant les caméras et les micros des nombreux journalistes présents à la cérémonie.

### **Dissolution en juin 2009 ?**

§9. Depuis, Macky rumine sa colère et reste sur la réserve. Réputé pour son caractère entier, Pape Diop n'hésiterait pas à répliquer à la moindre « agression ». Fidèle parmi les fidèles du chef de l'État, bénéficiant de la confiance de Wade et de sa famille, il est l'un des bras armés du président dans la guerre qu'il mène contre son ancien Premier ministre tombé en disgrâce. Pour l'heure, la lutte se poursuit par procuration. À la fin de juillet dernier, des membres de la fédération PDS de Fatick, que dirige Macky, sont entrés en rébellion, fustigeant à la télévision nationale la gestion de la cellule locale du parti. La réplique ne s'est pas fait attendre : le 3 août, une mystérieuse organisation dénommée Forces citoyennes féminines pour Macky Sall (Forcifem) a fait une déclaration au vitriol mettant en garde ces « forces intrigantes » et les sommant de « mettre fin immédiatement à leurs pratiques nocives pour la République et la démocratie ». On l'aura compris, l'affrontement ne fait que commencer. Parmi les prochaines batailles de cette guerre d'usure, on attend celle qui risque de s'engager en juin 2009, quand, après deux ans passés à la tête de l'Assemblée, Macky Sall pourra être renversé par une mesure de dissolution. Et il ne pourra pas compter sur Pape Diop pour en dissuader le chef de l'État, qui n'a jamais digéré le refus opposé par le président de l'Assemblée à son injonction de démissionner.

### **Cheikh Yérém Seck**

source :

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Mounth=08&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 6, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/12/2008, « Macky Sall peut-il rebondir ? », Cheikh Yérime SECK.**

§1. Démission de ses fonctions le 9 novembre, l'ancien président de l'Assemblée nationale veut continuer à faire de la politique. Après avoir démissionné avec fracas du PDS et de tous ses postes électifs, il tente de rassembler les autres exclus du système Wade.

§2. Après un bras de fer de plus d'un an, Macky Sall a fini par tirer sa révérence. Il a démissionné du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir) et renoncé à tous ses mandats électifs. L'ancien protégé du président Wade n'est plus ni député ni maire de Fatick. Pas même conseiller municipal de cette localité dont il est originaire. Quelques heures avant l'annonce de sa démission, il a subi l'ultime estocade : être débarqué du perchoir de l'Assemblée nationale le 9 novembre à la suite de l'adoption d'une résolution à la majorité des députés de sa propre famille politique. « Je suis triste pour la démocratie sénégalaise, dont l'image a été ternie par un banal règlement de comptes politique, confie-t-il. J'ai été déçu de voir des députés céder aux injonctions d'un parti au détriment de leur mandat de représentants du peuple. » Pour Babacar Gaye, directeur du cabinet politique de Wade et porte-parole du PDS, l'ex-président de l'Assemblée « est tombé dans son propre piège. Wade lui a tout donné, il a même pensé à lui pour assurer sa succession. Et finalement, Macky Sall s'est retourné contre le président et son parti. Le PDS n'a fait que servir de bouclier à son leader trahi. »

§3. Comme J.A. l'avait écrit (voir le n° 2490 du 28 septembre 2008), Macky Sall, tombé en disgrâce, attendait la fin de la procédure le destituant de son poste de président de l'Assemblée pour renoncer à tous les mandats qu'il a acquis sous la bannière du PDS. Sa démission du parti, la seule véritable surprise, n'était pas prévue dans son schéma de riposte initial. Cet ancien ministre de l'Intérieur, qui gardait toujours un œil sur les instances dirigeantes du PDS, a découvert un piège dans lequel il a refusé de tomber. Le comité de discipline du PDS, dont il n'a pas déféré à la convocation du 24 septembre dernier, envisageait non pas de l'exclure mais de le suspendre pendant un an. Une mise au placard destinée à geler ses activités militantes au PDS tout en l'empêchant de mener, comme il l'entend et avec qui il l'entend, sa carrière politique.

§4. Son départ marque une nouvelle page de l'histoire mouvementée du PDS. Dans l'intimité de son palais, le chef de l'État, Abdoulaye Wade, s'est confié, le 11 novembre, à des membres du groupe parlementaire « libéral et démocratique ». Selon l'un d'entre eux, il a lancé, dépité : « Au lendemain de l'élection présidentielle de février 2007, j'ai dit à Macky Sall, devant témoin, que je pensais à lui pour me remplacer le moment venu. Il n'a pas tardé à me décevoir, à cause d'un mauvais entourage qui l'a poussé à me défier. Dommage... »

§5. S'il s'est attelé jusqu'à la dernière minute à colmater les brèches, le désormais ex-maire de Fatick a compris que la rupture était consommée à la mi-septembre 2008, quand Wade l'a pris à partie : « Il paraît que vous venez de Fatick. Qu'est-ce que vous faites dans cette localité où pas même une mouche ne vous a accueilli ? Vous vous trompez en pensant que ce sont trois pelés et deux tondu de Fatick et du Fouta qui vous éliront à la tête du Sénégal. »

#### **Accepter la rupture**

§6. Macky Sall a répondu courtoisement en expliquant avoir lui-même demandé qu'il n'y ait pas de mobilisation populaire lors de son déplacement dans son fief. Il n'empêche. Celui qui était encore



président de l'Assemblée s'est radicalisé à l'issue de cet entretien.

§7. Au khalife général des Mourides, Serigne Mouhamadou Lamine Bara Mbacké, comme au chef de l'Église catholique, Mgr Théodore Adrien Sarr, qui lui ont proposé de tenter une nouvelle médiation entre Wade et lui, il a opposé un refus poli. Selon l'un de ses proches, il leur a invariablement répété : « Même si le chef de l'État vous fait des promesses, il ne les tiendra pas. Il est l'otage des radicaux de son entourage qui lui intimement l'ordre de me liquider. Je ne veux pas que vous soyez mêlés à une médiation qui échoue. Le Sénégal a besoin que vous gardiez toute votre autorité morale. »

§8. Résolu à l'idée de la rupture, Macky Sall a commencé à prendre langue, par le biais de l'ex-secrétaire général à la présidence Alioune Badara Cissé, avec Idrissa Seck, son prédécesseur à la primature, tombé lui aussi en disgrâce avant d'être emprisonné et exclu du PDS. Il s'est aussi rapproché d'Aminata Tall, récemment contrainte de démissionner de son poste de secrétaire générale de la Fédération nationale des femmes du PDS, et d'autres membres historiques du parti présidentiel exclus des sphères de décision par les « transhumants » (ex-dignitaires socialistes qui ont rejoint le PDS après l'alternance de 2000) et autres nouveaux arrivants. Reste à savoir quelle sera sa marge de manœuvre en dehors du parti. Pour éviter l'humiliation d'une expulsion, il a quitté fin octobre la résidence de fonction du président de l'Assemblée nationale pour une maison qu'il a louée dans le quartier de Fann Résidence. Puis il a installé dans sa villa du quartier de Sacré-Cœur III un bureau de coordination de ses activités politiques, mais aussi le siège d'un cabinet de consulting en cours de création.

§9. Mais il n'en a pas pour autant terminé avec la politique, comme il l'a signifié aux Sénégalais le 9 novembre : « Je vous invite, mes chers compatriotes, autour de nouvelles convergences qui nous porteront vers un retour à nos espérances. » Joignant le geste à la parole, il a mis en place, le même jour, un directoire conduit par Alioune Badara Cissé, et chargé de créer un nouveau cadre politique. Va-t-il rallier à sa future formation les 22 députés qui ont voté contre la résolution le destituant ? Rien n'est moins sûr : l'un d'entre eux, Amadou Ciré Sall, s'est rendu le 11 novembre au palais. D'autres, comme Wack Ly, député de Nioro, qui a pris langue avec Babacar Gaye, directeur du cabinet politique de Wade, pourraient suivre son exemple et rentrer dans les rangs.

### **Cheikh Yérime Seck**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=12&idrubrique=3&country=72> , consulté le 18 octobre 2013

**Texte 7, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/12/2008, « Mamadou Seck au perchoir », Cheikh Yérime SECK.**

§1. Un candidat de consensus succède à Macky Sall, évincé de la présidence de l'Assemblée nationale le 9 novembre dernier.

§2. Mamadou Seck a repris, depuis le 16 novembre, le poste de président de l'Assemblée nationale, après la brutale éviction de Macky Sall sept jours plus tôt. Ce dernier a fini par payer son « outrage » : avoir demandé des comptes à Karim Wade, le fils du chef de l'État, sur la gestion de l'agence chargée du sommet de l'Organisation de la conférence islamique, en mars 2008 à Dakar. Sans avoir au préalable informé ce dernier de sa convocation. Ironie de l'histoire, c'est Mamadou Seck qui présidait à l'époque la commission des finances, laquelle avait suggéré à la « conférence des présidents » de l'Assemblée de convoquer pour audition Karim Wade.

§3. Interrogé par J.A. sur cet épisode, le nouvel occupant du perchoir, qui a depuis son élection toujours éludé la question, répond : « J'assume mon appartenance à la commission qui a initié la convocation. Mais dès que la conférence des présidents a statué et accepté d'y donner suite, ce n'était plus de notre responsabilité. Les formes que la convocation a prises, et qui ont pu choquer le chef de l'État, ne m'engagent pas non plus. Je n'ai jamais voulu régler le moindre compte avec le fils du président. » Pour lui, « l'initiative de la commission des finances a été dévoyée ».

§4. Le nouveau président de l'Assemblée donne d'autant plus de gages que son mandat n'est plus que d'un an renouvelable depuis la réforme constitutionnelle qui a conduit à l'éviction de son prédécesseur.

À 61 ans, celui qui ruminait une certaine amertume depuis son départ du gouvernement, en février 2006, revient en première ligne. Dans un contexte de tension marqué par des tiraillements au sein de l'Hémicycle et du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), Abdoulaye Wade a misé sur son caractère consensuel. Modéré, réservé, courtois, Mamadou Seck ne froisse personne, pas même dans l'opposition. Ce cadre n'a pas le profil type du politicien faisant carrière dans l'appareil des partis.

§5. Diplômé d'économie, spécialiste de la finance et de la banque, il a fait ses études à Paris. Rentré au pays en 1977, il a occupé divers postes de direction, notamment à la Régie des chemins de fer. Après avoir longtemps milité à gauche, il a dirigé la liste du PDS à Mbao, dans la banlieue de Dakar, aux élections locales de 1996. Après la victoire de Wade en mars 2000, il est nommé ministre de l'Équipement, puis des Finances, et enfin ministre des Infrastructures et des Transports. Maire de Mbao depuis juin 2002, Mamadou Seck, faisant peu de cas de la séparation des pouvoirs, admet être à son poste pour « servir Wade ».

### **Cheikh Yérime Seck**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 8, Jeune Afrique, article informatif, 26/05/2008, « Où s'arrêtera Wade ? », Christophe BOISBOUVIER et Cheikh Yérime SECK.**

**§1. Attaques contre la FAO et l'opposition, révision de la Constitution, débat sur sa succession à la tête du pays... À 81 ans, le chef de l'État n'a jamais paru aussi actif. Et ses adversaires aussi critiques à son égard.**

§2. Feu sur la FAO, feu sur les municipalités, feu sur l'opposition ? Depuis un mois, le président Abdoulaye Wade redouble d'énergie. Tout commence le 26 avril. Ce jour-là, l'opposition descend dans la rue. La chose n'est pas extraordinaire en soi. Mais au Sénégal, les adversaires de Wade n'aiment pas trop la rue. En mars 2007, le président, goguenard, les avait même mis au défi de manifester contre sa réélection ? Cette fois-ci, le Front Siggil Senegaal (« Pour un Sénégal debout », en wolof) se mobilise, et la marche du 26 avril est un succès. « Le riz est cher, va-t'en ! » scandent plusieurs milliers de manifestants dans les rues de Dakar. « On a faim, ça suffit ! » crient des femmes qui brandissent des sacs de riz vides. « Abdoulaye Wade pensait que l'opposition n'était pas capable d'organiser une grande manifestation. Nous lui avons prouvé le contraire », se félicite le socialiste Ousmane Tanor Dieng.

§3. Aussitôt, le chef de l'État sénégalais prend la mesure du danger. En vieux routier de la politique, il sait que la flambée des prix des denrées alimentaires est une bombe à retardement. « Il faut éviter à tout prix des émeutes de la faim », lâche-t-il en privé. Il sait aussi que, pour la première fois depuis la retentissante défaite d'Abdou Diouf en 2000, l'actuelle opposition a une chance de se refaire. Pour « Gorgui » (« le vieux », en wolof), il faut reprendre la main au plus vite. Première initiative : le 2 mai, il fait dissoudre par décrets dix municipalités, dont celles de Thiès et de Kédougou, respectivement dirigées par les opposants Idrissa Seck et Amath Dansokho. Motif : « détournement de deniers publics ». « Tous les conseillers des collectivités dissoutes, les dirigeants surtout, devraient être aujourd'hui en prison. Je suis formel », déclare même le chef de l'État au journal Le Soleil. « C'est une forfaiture », réplique-t-on au Rewmi, le parti d'Idrissa Seck, qui attaque la décision devant les tribunaux. Le Parti socialiste lui emboîte le pas.

§4. Deuxième initiative : le 4 mai, le président réclame ni plus ni moins la suppression de la FAO, l'Organisation de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation. « C'est un gouffre. L'argent est largement dépensé en fonctionnement. Il y a très peu d'opérations efficaces sur le terrain », lance-t-il à la radiotélévision nationale. Réaction immédiate d'Ousmane Tanor Dieng : « Abdoulaye Wade a besoin d'un bouc émissaire. Mais il ne peut pas s'exonérer de toute responsabilité dans la crise alimentaire. » Et le chef de la Ligue démocratique, Abdoulaye Bathily, de renchérir : « On ne peut pas cacher la forêt derrière un seul arbre. »

§5. Troisième initiative : le 9 mai, le chef de l'État annonce son intention d'allonger la durée du mandat présidentiel de cinq à sept ans. Alors qu'il a lui-même pris l'initiative d'instaurer le quinquennat en 2001. Aussitôt, ses adversaires s'interrogent : « Veut-il appliquer la mesure à lui-même et repousser la prochaine présidentielle à 2014 ? » « Non, la loi n'est pas rétroactive et le mandat en cours n'est pas concerné, répondent les conseillers de Wade. Mais de façon générale, cinq ans, c'est trop court pour mettre en oeuvre une vision politique. » Bref, beaucoup de Sénégalais se demandent si ce projet de révision constitutionnelle ne vise pas surtout à détourner l'attention des problèmes de l'heure ?

**Manœuvres**

**de**

**diversion**

§6. En bon tacticien, Wade cherche à garder l'initiative et à surprendre ses adversaires. Mais il sait que, face au défi alimentaire, les manœuvres de diversion ne mènent pas loin. Alors, depuis le début de l'année, il multiplie les mesures contre la vie chère. Les droits de douane sur les importations de riz sont suspendus. Les prix des produits de première nécessité sont subventionnés. Surtout, il a lancé la Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (Goana). Objectif : atteindre l'autosuffisance alimentaire dans cinq ou six ans. Pour cela, il vient d'aller à Paris afin de lever un crédit exceptionnel de 524 millions d'euros. Côté opposition, Bathily ironise : « Si Wade est allé demander des semences en France, c'est qu'il a lancé la Goana sans en avoir de disponibles. À un mois de la campagne agricole, ça ne fait pas très sérieux. »

§7. Reste la question principale. Wade ne déploie-t-il pas toute cette énergie pour assurer sa succession ? À 81 ans, le chef de l'État cherche activement un dauphin et ne s'en cache pas. « J'ai une sorte de lanterne qui, à un moment ou à un autre, va me dire : c'est celui-là », a-t-il lâché lors d'une conférence de presse, en mars 2007. La lanterne l'a-t-elle enfin éclairé ? Pour l'heure, il ne dit mot, mais de plus en plus de Sénégalais lui prêtent l'intention de mettre en selle son fils, Karim.

§8. De fait, si Wade a confié les grands travaux de Dakar à son fils, c'est pour l'aguerrir. Or, au lendemain du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), les avis sont partagés. Les uns reconnaissent que Dakar s'est modernisé, embelli, et qu'on y roule mieux. Les autres insistent sur l'opacité des comptes de l'Anoci, l'Agence nationale de l'OCI, que préside Karim Wade. « Comment se fait-il qu'une structure de l'État échappe à tout contrôle parlementaire ? » s'étonnent les opposants et même certains barons du régime, comme Macky Sall, le président de l'Assemblée nationale.

§9. Les déboires de ce dernier en disent long sur les intentions cachées de « Gorgui ». En septembre dernier, Sall est tombé en disgrâce parce qu'il a voulu convoquer, de manière cavalière et sans en informer le chef de l'État, Karim Wade devant une commission de l'Assemblée. Certes, il a réussi à sauver son perchoir. Mais il a perdu son poste de numéro deux du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir). Philosophe, le ministre de l'information Abdou Aziz Sow commente : « Au PDS, la position de numéro deux a toujours posé problème. » Mais le résultat est là. Aujourd'hui, plus personne n'ose affronter le fils du président à l'intérieur du parti.

§10. Un observateur averti confie : « Wade souhaite vraiment que son fils lui succède, mais il sait que ce n'est pas gagné d'avance et que Karim n'a aucune chance s'il n'est pas là. » D'où peut-être cette activité frénétique afin d'empêcher l'opposition de redresser la tête. Wade envisage-t-il de nommer son fils au Sénat, voire de le faire élire à la présidence de la Chambre haute, c'est-à-dire au poste de numéro deux de l'État ? « Légalement, il en a le droit, mais la ficelle serait trop grosse. Les Sénégalais ne laisseraient pas passer ça », proclament en chœur les opposants. En attendant, avec son mouvement « Génération du concret », Karim quadrille le territoire, fait du social, mais parle peu aux médias (voir J.A. n° 2454 du 20 janvier 2008). Sans doute s'amuse-t-il de voir qu'il occupe toutes les conversations sans rien dire ? En fait, dans le camp Wade, beaucoup d'adversaires de Karim placent leurs espoirs dans Idrissa Seck, l'ancien fils spirituel passé à l'opposition. Bien sûr, il a trahi le père et lui a même donné des noms d'oiseau. Bien sûr, en mars 2007, Wade a lancé : « En tout état de cause, Idrissa Seck ne sera pas mon successeur. J'ai rompu définitivement avec lui. »

## **Poker**

**menteur**

§11. De ruptures en réconciliations, le couple infernal Wade-Seck n'en finit pas de surprendre le landerneau politique sénégalais. Après l'avoir accusé de malversations et jeté en prison, le premier a finalement blanchi le second, après trois longues entrevues à la fin de janvier 2007, à quelques jours du lancement de la campagne électorale pour la présidentielle du 25 février suivant. Sorti victorieux

dès le premier tour du scrutin, Wade a ensuite porté de nouvelles accusations contre Seck. Avant de lui envoyer le colonel Malick Cissé pour le convaincre de revenir dans le giron du PDS. Plus tard, c'est Seck qui multipliera les initiatives auprès de l'entourage de Wade pour renouer à tout prix ? La dissolution du conseil municipal de Thiès risque, une nouvelle fois, de tout remettre en cause. Poker menteur ? Jeu de dupes ? Comme le dit l'opposant Bathily, « Wade est capable de mettre son clignotant à droite et de tourner à gauche. Quant à Idrissa Seck, on ne sait pas bien ce qu'il veut. Avec ses partisans, on y perd son latin. » Bref, de grandes retrouvailles entre le président et son ancien Premier ministre sont toujours possibles. Et Oumar Sarr, le lieutenant d'Idrissa Seck, de confier : « On sait que le président a des prétentions pour Karim, mais on ne voit pas bien comment quelqu'un qui ne maîtrise pas le wolof pourrait s'imposer face à un homme politique aussi chevronné qu'Idrissa. » Sous entendu : à Wade de trancher ?

§12. Pour l'heure, « Gorgui » n'est pas très ouvert au dialogue. « Je ne discute pas avec des opposants qui ne veulent pas reconnaître ma légitimité », dit-il dans *Le Soleil*. Il serait très étonnant qu'il honore l'invitation du Front Siggil Senegaal à se rendre aux assises nationales, qui doivent débiter le 1er juin. Pendant quatre mois, sous la présidence d'Amadou Makhtar Mbow, l'ancien directeur général de l'Unesco, plusieurs dizaines de partis, de syndicats et d'organisations patronales vont se pencher sur les maux du pays et proposer des solutions. « La crise est trop grave. Il faut faire quelque chose pour que le Sénégal ne tombe pas dans le chaos », affirme Bathily. « Au Sénégal, l'État fonctionne. Si l'opposition n'avait pas boycotté les législatives de l'an dernier, elle serait à l'Assemblée et n'organiserait pas ce genre de conférence nationale qui vise à jeter l'opprobre sur le pays », rétorque le porte-parole du gouvernement, Abdou Aziz Sow. Fidèle à lui-même, Wade cherche et trouve de nouvelles motivations dans l'adversité. On prête à Abdou Diouf ce mot : « Tant qu'il lui restera un souffle de vie, Wade s'accrochera au pouvoir. »

**Christophe BOISBOUVIER et Cheikh Yérim SECK**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=05&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 9, *Jeune Afrique*, article informatif, 07/12/2008, « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? », Serge FAUBERT.**

§1. Crispations politiques, tensions sociales, incertitudes économiques... Le pays traverse une passe difficile. Outre cette crise qu'il va falloir désamorcer, le président Abdoulaye Wade doit arbitrer une guerre de succession déjà lancée.

§2. Ce soir-là, le conseiller du président était navré d'avoir fait patienter dans l'antichambre le journaliste venu échanger avec lui sur le Sénégal. Mais il n'avait pu éconduire ses précédents visiteurs, une dizaine de jeunes de Guédiawaye, une des banlieues populaires de Dakar. Exaspérés, ils entendaient avertir le président Abdoulaye Wade, en personne, qu'ils allaient embarquer sur leurs pirogues et tenter de rallier l'Espagne. Quitte à périr en mer. Parce qu'ils n'avaient pas de travail et qu'ils désespéraient d'en trouver un.

§3. Plus tard, une fois la délégation repartie après qu'on eut promis d'accorder des aides, le même conseiller n'hésitera pas à qualifier de « bombe à retardement » la situation dans les quartiers de la périphérie dakaroise. Une analyse qu'est venue confirmer la tentative d'agression du chef de l'État, le 18 novembre, à Pikine – agglomération d'un million d'habitants aux portes de la capitale sénégalaise – par un forcené armé d'une barre de fer.

§4. Décidément en veine de confidences en cette chaude soirée d'octobre, notre conseiller anonyme soulignera, non sans désarroi, que « le décalage est total entre la classe politique et cette jeunesse déshéritée ». Une jeunesse dont « l'unique moyen d'accès au monde est la télévision » et que « le spectacle d'une certaine bourgeoisie ostentatoire agace sinon excite ».

§5. C'est vrai, Dakar affiche son opulence. Sur les deux corniches, on ne compte plus les constructions récentes et les chantiers. Sièges de sociétés, hôtels, résidences de standing... La prospérité semble au rendez-vous. D'ailleurs, un parc d'attractions ne jouxte-t-il pas la Cour de cassation ?

§6. Un boom immobilier – d'où la spéculation n'est pas absente – que les spécialistes du marché attribuent à la conjugaison de trois facteurs : l'instabilité en Côte d'Ivoire qui a accéléré le transfert des sièges sociaux vers Dakar, les investissements des émigrés qui préparent leur retour et l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie qui a bâti sa prospérité dans le sillage des capitaux étrangers.

§7. Cette dernière ne craint plus, d'ailleurs, d'afficher sa réussite. Dans les rues, les 4x4 rutilants, dont l'incontournable Hummer, sont légion même s'ils éprouvent quelques difficultés à manœuvrer dans le centre-ville. Les Dakarais les ont surnommés 8x8 tant la course à celui qui aura le monstre le plus impressionnant semble faire des ravages. Bref, on peine à croire qu'une tempête menace la bonhomie générale de la ville. Même à Guédiawaye, les signes d'agressivité sont rares. On croit toujours au dialogue. « Nous voulons que le président vienne nous voir, explique Alioune Diouf, président de la zone 1. Il faut qu'il se rende compte par lui-même de la réalité que nous vivons. » Et de rappeler dans la foulée qu'une majorité d'habitants du quartier ne mange qu'une fois par jour, conséquence de l'augmentation des denrées alimentaires de base depuis bientôt un an.

### **Prévisions agricoles records**

§8. Pas question de tendre la main pour autant : « On ne veut pas de sacs de riz ou de sucre, on veut que chacun puisse assurer sa subsistance », reprend Alioune Diouf. Les projets foisonnent : élevage de poulets, microjardinage, petit commerce de proximité... Mais les interlocuteurs et les aides, à en croire notre interlocuteur, font défaut. L'attribution des crédits du Fonds national de promotion de la jeunesse (FNPJ) – qui pourraient utilement aider au démarrage de ces activités – demeure énigmatique. « Personne ne connaît les critères pour en bénéficier, tempête Diouf. Résultat, ils sont utilisés n'importe comment. Et pas toujours au profit de gens qui en ont besoin. »

§9. Il y a encore un an, l'argent de la diaspora permettait de faire la soudure. Estimés à 430 milliards de F CFA en 2007 – soit 165 milliards de plus que l'aide versée au pays en 2006 et trois fois plus que les investissements directs étrangers –, ces transferts constitueraient entre 30 % et 80 % du budget des ménages sénégalais. Mais la récession européenne devrait entraîner une nette diminution de ces transferts, fragilisant ainsi les quartiers populaires.

§10. Pour faire face à la disette qui menace, le président Abdoulaye Wade a lancé voici quelques mois la Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (Goana). Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Amath Sall, lors d'une conférence de presse tenue à la fin du mois d'octobre, a annoncé des prévisions records en matière de récoltes. La production céréalière (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) devrait ainsi connaître une augmentation de 136 % en 2009 (voir p. 26).

§11. Des estimations cependant contestées par certains groupements de paysans comme le Conseil national de coordination des ruraux (CNCR). « Il s'agit de chiffres hypothétiques qui ne semblent pas réalistes, déclare Boubacar Cissé, un de ses responsables, relevant au passage qu'il serait difficile de confirmer les chiffres avancés par le ministère, car les services techniques décentralisés n'ont pas les moyens de suivre les producteurs sur le terrain. »

§12. De fait, les techniques statistiques du ministère se révèlent, parfois, déconcertantes. Interrogé au cours de la même conférence de presse sur la quantité de semences achetée par les agriculteurs, le ministre a reconnu que ses services n'avaient pas encore déterminé ce paramètre. Comment a-t-on pu, dès lors, établir des prévisions en matière de récoltes ? La question est restée sans réponse...

## **Une dette intérieure importante**

§13. Cette situation inquiète jusqu'aux défenseurs les plus acharnés du pouvoir. « Si ça continue, ça va péter », prévient le journaliste Cheikh Diallo, un des principaux animateurs de la « Génération du concret » – le rassemblement des amis du fils du président, Karim Wade –, qui dispose par ailleurs de solides entrées au sommet de l'État. « L'activité économique est florissante, le secteur privé est florissant, les investisseurs arabes répondent présent. Mais l'écart entre les riches et les pauvres reste abyssal. Il faut réduire la différence, favoriser la montée en puissance d'une middle class. »

§14. Un plaidoyer implicite en faveur de Karim Wade. Car, dans la tête de Cheikh Diallo, l'artisan de l'émergence de cette classe moyenne ne peut être que le fils du chef de l'État. Le projet est connu. Il s'agit de transformer Dakar en un nouveau Dubaï. « Notre richesse, c'est notre géographie, assène Diallo. Nous sommes la porte d'entrée du continent. Et l'Amérique n'est pas loin. Nous pouvons devenir le pendant, à l'ouest, de Dubaï. Pour ce faire, il faut attirer les investisseurs. » C'est ce à quoi s'emploie justement Karim Wade à la tête de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (voir ci-contre encadré sur les grands travaux).

§15. Mais, pour l'heure, la prospérité se fait attendre. Pis, le secteur privé est au bord de l'asphyxie. La faute à l'État, qui tarde à régler ses dettes. Le patron des patrons sénégalais, Baïdy Agne, président du Conseil national du patronat (CNP), ne cache pas l'urgence de la situation. « Rien que dans le BTP, il y a 100 milliards de F CFA d'arriérés. Les emplois sont menacés. Le matériel est immobilisé. Et les charges continuent de courir. » D'après les estimations de son organisation, l'ensemble de la dette intérieure se monterait à 300 milliards de F CFA.

§16. Le Fonds monétaire international (FMI), lui, s'arrête au chiffre de 150 milliards. Ce qui représente tout de même plus de 10 % du budget de l'État. À l'issue d'une mission à Dakar, au mois de septembre, l'institution internationale s'est ouvertement inquiétée « de dérapages budgétaires sérieux » et a réclamé des « actions décisives ». Dans les couloirs de la présidence, on se veut rassurant. L'apurement de la dette publique devrait intervenir courant décembre grâce à un emprunt sur le marché obligataire. L'État espère ainsi lever 138 milliards.

§17. Mais il en faudra davantage pour rassurer les patrons sénégalais. Car un second dossier les préoccupe : la part qui leur sera réservée dans la réalisation des grands travaux. « L'État doit préserver l'implication du secteur privé national, reprend Baïdy Agne. Notre souveraineté économique en dépend. » Pour l'heure, les entrepreneurs ne semblent avoir récolté que des promesses. Ainsi du terminal à conteneurs du port de Dakar attribué à Dubai Ports World au nez et à la barbe du groupe Bolloré. « Il avait été prévu de réserver 25 % de la société à constituer à des entreprises nationales, rappelle Agne. Nous attendons toujours la concrétisation de cet engagement. »

## **Opposition alarmiste**

§18. Et l'attente risque d'être longue. Car Aminata Niane, l'énergique directrice de l'Agence nationale chargée de la promotion des investissements et des grands travaux (Apix), ne veut pas entendre parler d'une quelconque protection accordée aux entreprises sénégalaises. « La préférence nationale en matière économique n'existe pas dans notre législation. Nous procédons par appels d'offres internationaux. Les entreprises sénégalaises sont libres de s'associer en consortium pour y répondre. Ainsi, le premier tronçon de l'autoroute a été réalisé par une association entre deux groupes chinois et sénégalais. »

§19. Et quand on lui rapporte les craintes de Baïdy Agne, Aminata Niane s'emporte. « C'est toujours la même chose, ce sont les sociétés qui ne marchent pas qui se plaignent le plus. On ne doit rien à personne. J'ai demandé aux entreprises nationales de se regrouper afin de pouvoir concourir. Elles s'en sont montrées incapables. Je leur ai demandé qu'elles préparent une proposition de loi instaurant une préférence nationale dans le domaine économique. J'attends encore leur réponse... »

§20. Si les patrons se montrent inquiets, l'opposition au président Wade, elle, se fait alarmiste. « Le Sénégal est aux mains d'une oligarchie qui se subordonne toutes les ressources de l'État, tempête Amath Dansokho, coordinateur du Front Siggil Sénégal. Ce pouvoir, c'est de la poudre aux yeux. Les gens ne mangent pas plus d'une fois par jour. Et la Goana ne réussira pas plus que le plan Retour vers l'agriculture [Reva]. » Emporté par son élan, le leader du Parti de l'indépendance et du travail (PIT) n'hésite pas à agiter le spectre d'une « guerre civile ».

§21. Catastrophisme convenu dans la bouche d'un opposant ? Dansokho n'est pas, en tout cas, le seul à envisager le pire. « Il y a un vrai risque d'explosion sociale, explique le premier secrétaire du Parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng. L'arbitraire et l'injustice ont atteint des sommets. La population est excédée. Ce qui est très inquiétant, c'est que les gens commencent à s'habituer à la casse. »

### **Absence de dialogue**

§22. De fait, le mois d'octobre a été marqué par deux explosions de violence : les incidents qui, le 9 octobre, ont accompagné la manifestation contre les coupures d'électricité, et les débordements, deux jours plus tard, après l'élimination de la sélection nationale de foot, les Lions de la Téranga, de la Coupe du monde en Afrique du Sud et de la Coupe d'Afrique des nations. Bouffées de colère auxquelles on peut rajouter les émeutes qui avaient suivi l'expulsion, en novembre 2007, des marchands ambulants du centre-ville – marchands qui ont, ensuite, été autorisés à revenir.

§23. « La grande chance de Wade, explique le journaliste Abdou Latif Coulibaly, une des plumes les plus acides de Dakar, c'est que nous avons une opposition legaliste et pacifiste qui refuse la confrontation dans la rue. » Mais cette vérité a ses limites si l'on en croit Abdoulaye Bathily de la Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail (LD/MPT) : « Les gens pensent que les Sénégalais sont apathiques. Notre pays a connu de longues périodes de stabilité, c'est exact, mais aussi des explosions très fortes. Ce qui nous a sauvés, c'est que les présidents Senghor et Diouf ont toujours su désamorcer ces situations avant qu'elles ne dégénèrent. Or, aujourd'hui, nous avons à la tête de l'État quelqu'un qui reste sourd à tout dialogue. »

§24. En janvier, le processus des « Assises nationales », ces cahiers de doléances impulsés par une coalition de quatorze partis d'opposition, arrivera à son terme. En mars, si tout va bien, les Sénégalais prendront le chemin des urnes à la faveur des élections locales. Deux occasions de relancer le jeu démocratique... « Mais les gens auront-ils la patience d'attendre jusque-là ? soupire Bathily. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Si la rue s'enflamme, personne ne peut dire où cela s'arrêtera. Regardez la Côte d'Ivoire, le Liberia ! »

§25. Comme toujours au Sénégal, on aime à se faire peur : le pire est pour demain ! Un travers récurrent qui permet à ceux qui en usent – l'opposant Wade, dans ce registre, n'était pas en reste durant la présidence Diouf – de masquer à bon compte les insuffisances de leur programme, voire de leurs dirigeants. Car face au chaos, bien sûr, toutes les solutions sont préférables.

§26. S'ils redoutent l'engrenage des manifestations de rue, Bathily et ses amis du Front Siggil n'entendent pas, cependant, se condamner à l'inaction. « Nous voulons le dialogue et la paix, prévient-il. Plus que tout. Mais qu'on ne s'y trompe pas : si on ne nous entend pas, nous ne reculerons devant rien. » L'avertissement impressionnera-t-il le président Wade ? Ce n'est pas sûr...

### **Serge FAUBERT**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Mounth=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.



**Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 26/05/2008, « Diouf-Wade : ‘Je t’aime, moi non plus», Cheikh Yérim SECK.

**§1. Attaques contre la FAO et l'opposition, révision de la Constitution, débat sur sa succession à la tête du pays... À 81 ans, le chef de l'État n'a jamais paru aussi actif. Et ses adversaires aussi critiques à son égard.**

**§2.** Qui est responsable du naufrage du Joola ? Le régime d'Abdou Diouf. Qui est à l'origine des problèmes économiques auxquels le Sénégal est aujourd'hui confronté ? Encore le régime de Diouf. Qui a mis le pays en retard sur le plan des infrastructures ? Toujours le régime de Diouf. Même la récente crise alimentaire à laquelle son pays est confronté est, à entendre l'actuel chef de l'État sénégalais, imputable à la mauvaise politique agricole de son prédécesseur, qu'il égratigne à la moindre occasion. Diouf en prend donc pour son grade dans *Une vie pour l'Afrique* (éd. Michel Lafon), l'autobiographie que Wade a dédicacée le 13 mai à Paris. Comme pour mieux discréditer son prédécesseur, l'actuel président y rapporte un message qu'un émissaire de Diouf lui aurait transmis à la veille de la démission de Léopold Sédar Senghor, en décembre 1980 : « Senghor va partir. Personnellement, je ne peux même pas diriger mon parti, alors à plus forte raison, le Sénégal.... Je n'ai aucune prétention. Tout ce que je demande à Wade, c'est de ne pas me mettre en prison ni de me contraindre à l'exil. »

**§3.** C'est pourtant le même Abdou Diouf qui va diriger le Sénégal du 1er janvier 1980 jusqu'au 1er avril 2000, date à laquelle il a transmis le flambeau à Wade à l'issue d'une élection transparente. Avant de s'imposer une règle : ne jamais commenter l'action de son successeur à la tête de l'État. La seule fois où il a dérogé à cette ligne, c'était le 16 mai 2006. Ce jour-là, alors que Wade recevait le prix Houphouët-Boigny pour la paix, Diouf n'avait pas hésité à couvrir d'éloges le récipiendaire. Une sortie très peu appréciée par son ancienne formation, le Parti socialiste.

**§4.** S'il aime se comparer à Senghor, avec qui il a, selon lui, toujours été lié par « une estime réciproque », Wade semble éprouver moins de respect pour Diouf. Et n'en fait pas mystère. Les deux hommes entretiennent pourtant une certaine proximité. Les rapports entre leurs enfants respectifs sont bons : Karim Wade a été l'un des invités d'honneur au mariage de Yacine, la fille d'Abdou Diouf, le 27 avril dernier. La sœur de Karim, Sindiély, est, quant à elle, ami avec Habib Diouf. Les apparences sont donc sauvées. Mais le chef de l'État sénégalais semble toutefois nourrir un certain ressentiment vis-à-vis de son prédécesseur, aujourd'hui à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

**Cheikh Yérim SECK**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=05&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/05/2008, « Une querelle peut en cacher une autre », Pascal AIRAULT.

§1. « La FAO n'est ni le Sénat ni le Conseil économique du Sénégal, que l'on peut supprimer ou rétablir au gré des humeurs. » Cinglante, la réplique de Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, a été à la mesure de la virulence de l'attaque lancée contre lui, cinq jours auparavant, par Abdoulaye Wade. Le président sénégalais avait en effet rendu la FAO responsable de la crise alimentaire mondiale et appelé à sa disparition.

§2. Pour Diouf, les récentes sorties de « Gorgui » (« le vieux », en wolof) s'expliquent par des considérations « de politique intérieure ». Les relations entre les deux hommes ont longtemps été cordiales. Mais les propos alarmistes, début avril, du directeur général de la FAO concernant un risque de famine au Sénégal sont restés en travers de la gorge du chef de l'État, déjà confronté aux vives attaques de l'opposition et des syndicats, relayant le mouvement de contestation populaire contre la cherté de la vie - qui n'est nullement, hélas ! Une exclusivité sénégalaise.

§3. Dans l'entourage présidentiel, on en est venu à se demander si Jacques Diouf ne cherchait pas, en réalité, à se positionner dans la perspective de la présidentielle de 2012. En le débarquant de son trône onusien, Wade annihilerait du même coup les rêves qu'à tort ou à raison on lui prête... Officiellement, Diouf n'a jamais évoqué une telle éventualité, mais, au Parti socialiste, beaucoup le verraient bien faire acte de candidature en lieu et place du Premier secrétaire, Ousmane Tanor Dieng.

§4. Ancien ministre de la Recherche d'Abdou Diouf, son homonyme dispose avec la FAO d'une tribune internationale. Il ne s'est d'ailleurs pas privé de critiquer la politique budgétaire de l'équipe Wade, de dénoncer ses dépenses somptuaires et de lui rappeler un certain nombre de promesses non tenues. De fait, « Gorgui » s'est souvent fait le chantre de l'autosuffisance alimentaire, mais force est de constater que, huit ans après son arrivée au pouvoir, le Sénégal continue d'importer plus de 600 000 tonnes de riz par an. Montant estimé de la facture : 350 millions de dollars. « Je viens de lancer un grand programme pour nous libérer de la tyrannie du riz introduit par le colonisateur et devenu, en deux siècles, notre principale nourriture », a encore expliqué le chef de l'État, le 4 mai, avant de se féliciter de l'aide promise par le gouvernement indien pour irriguer 240 000 hectares de terres dans la vallée du fleuve Sénégal.

§5. En rejetant la faute sur la FAO et en soulignant la responsabilité des pays occidentaux, Wade se dédouane devant son opinion et s'attire du même coup les faveurs de pays émergents comme la Chine et l'Inde. Enfin, il se pose en héraut de la cause africaine. Une posture dont il est coutumier, tantôt dénonçant la dette des pays du Sud, tantôt organisant la croisade contre les accords de partenariat économique (APE). Habitué à commenter les déclarations tonitruantes de son « patron », l'un de ses conseillers explique : « Un jour, je lui ai demandé : Mais pourquoi vous emportez-vous tout le temps, président ? » Il m'a répondu que c'était là le privilège d'un vieil homme qui n'a plus rien à perdre. »

**Pascal AIRAULT**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Month=05&idrubrique=3&country=72> , consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 12, *Jeune Afrique*, article informatif, 28/04/2008, « Wade-Seck, l'épilogue ? », Cheikh Yérim SECK.**

§1. La Haute Cour de justice est sur le point d'abandonner le dernier chef d'accusation contre l'ancien Premier ministre et homme de confiance du chef de l'État.

§2. Le 21 mai, l'ancien Premier ministre sénégalais Idrissa Seck, comparaitra à nouveau devant la Haute Cour de justice, qui le poursuit depuis juillet 2006 pour des malversations présumées. Ainsi en a décidé cette juridiction, le 22 avril.

§3. Le procureur Abdoulaye Gaye, qui devait quitter le Sénégal le 26 avril pour un séjour de trois semaines à l'étranger (il participe à une session du Comité des Nations unies contre la torture, à Genève), a demandé à la Haute Cour d'attendre son retour. Il tient à prendre part à cette prochaine audience, qui sera vraisemblablement la dernière et devrait clore l'ultime volet du dossier. Au début de 2007, Seck avait déjà obtenu des non-lieux concernant les chefs d'inculpation d'atteinte à la sûreté de l'État et de malversations dans la gestion des fonds secrets.

§4. Avant d'accéder à la requête de Gaye, le président de la Haute Cour, Cheikh Tidiane Diakhaté, a sollicité l'avis de Seck : « La loi ne me fait pas obligation de vous consulter, mais j'espère que vous ne verrez pas d'inconvénient à ce qu'on attende le retour de monsieur le procureur. » Réponse : « Prenez tout le temps nécessaire pour bien dire le droit, monsieur le président. »

§5. La cordialité de l'échange en dit long sur l'atmosphère qui a régné tout au long de l'audience. Aucun rapport avec la vigoureuse ne passe d'armes d'août 2006 entre les deux hommes ! Quand Seck, entouré de sept avocats, est arrivé au siège de la Haute Cour, sur la Corniche ouest de Dakar, dans la matinée du 22 avril, il a été accueilli par Diakhaté en personne, qui lui a présenté les nouveaux membres de la juridiction. Outre lui-même et le procureur Gaye, étaient présents les juges Demba Kandji, André Bob Sène, Bara Niang et Gallo Syr Diagne.

§6. Les premières questions ont concerné l'affaire dite des « chantiers de Thiès », ces travaux d'embellissement qui avaient valu au maire de la ville, ce même Idrissa Seck, une inculpation pour malversations, puis une incarcération du 15 juillet 2005 au 7 février 2006. Morceau choisi. « Quel était le montant de l'enveloppe prévue pour le financement des chantiers de Thiès ?

§7. - Quarante milliards de F CFA. Sur la base d'un arbitrage du chef de l'État, 25 milliards ont été inscrits au budget de 2004 et 6 milliards trouvés à partir des grappes de convergence. Les 9 milliards restants ont été inscrits au budget 2005. Au deuxième semestre de 2004, alors que j'étais déjà quitté le gouvernement, Abdoulaye Wade a fait voter une loi de finance rectificative pour les payer.

§8. - Quel rôle avez-vous joué en tant que Premier ministre ? Avez-vous participé à la gestion des fonds ?

§9. - C'est Salif Bâ, alors ministre de la Construction, qui a géré les fonds. Dans l'arrêt de non-lieu rendu le concernant, votre Cour a écrit noir sur blanc que la totalité de l'argent destiné aux chantiers de Thiès y a effectivement été dépensée.

§10. - Pourquoi ce choix de Thiès ?

§11. - En mai 2003, la décision a été prise d'organiser en grande pompe la fête de l'Indépendance, le 4 avril 2004. C'est la ville de Thiès, après travaux de rénovation, qui présentait les meilleurs atouts pour accueillir la manifestation. C'est le général Babacar Gaye, alors chef d'état-major de l'armée, qui a fait ce constat et convaincu le président.

§12. - En votre qualité de maire de Thiès, vous avez dû influencer la gestion du projet ?

§13. - Absolument pas. En tant que Premier ministre, j'ai mis en place un comité de suivi des chantiers de Thiès dont la direction a été confiée à Macky Sall, alors ministre de l'Intérieur. C'est ce comité qui fixait les orientations et décidait. Les services communaux lui ont fait des suggestions qui ne le liaient en aucune manière. »

### **Incident**

### **révéléateur**

§14. Découvrant que les avocats de Seck consignaient tout sur papier, Diakhaté les a alors apostrophés : « Je constate que vous êtes accrochés à vos stylos. Pour respecter le secret de l'instruction, je vous demande d'arrêter de prendre des notes. »

§15. Réponse de Me Boucounta Diallo, président du collectif des avocats de Seck : « Avec tout le respect que nous vous devons, monsieur le président, nous en avons le droit. Faites confiance aux auxiliaires de justice que nous sommes. C'est nous qui avons de vrais griefs contre vous, puisque vous avez refusé de nous communiquer l'ordonnance de non-lieu partiel de février 2007, dont nous avons pris connaissance dans un journal gouvernemental. »  
Vite clos, l'incident n'en est pas moins révélateur de la manière dont a été géré le dossier Seck. Cas unique au Sénégal, ce dossier ne peut être consulté par un avocat qu'au greffe, en présence d'un gendarme. Et pour cause : sur fond de règlement de comptes entre le président Abdoulaye Wade et son ex-homme de confiance tombé en disgrâce, l'affaire a fait beaucoup de vagues, provoqué des dommages collatéraux considérables et révélé au grand public la scandaleuse gestion des fonds secrets. Elle a aussi mis en lumière une querelle entre les deux ex-têtes de l'exécutif à propos du « partage d'un butin » (l'expression est de Seck) évalué à plusieurs milliards de francs CFA. Cette guérilla judiciaire étant sur le point de prendre fin, Idrissa Seck envisage de réintégrer les rangs du parti présidentiel. À en croire l'un de ses proches, « il compte pour la suite de sa carrière s'appuyer sur sa famille naturelle, le PDS, et n'attend plus que la levée de la mesure d'exclusion prise à son encontre en août 2005 pour regagner la maison du père ».

§16. Comment va-t-il s'y prendre face à ses ennemis au sein du parti au pouvoir ? Comment réagiront ceux qui l'ont suivi dans sa traversée du désert et son combat contre Wade ? La politique sénégalaise réserve bien des surprises.

### **Cheikh Yérime Seck**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Mounth=04&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 13**, *Jeune Afrique*, article informatif, 07/12/2008, « Wade et “ses enfants” », Cheikh Yérime SECK.

§1. Entre les différents héritiers du chef de l'État, la bataille fait rage. En jeu, le contrôle à terme de la famille libérale.

§2. Idrissa Seck ? Limogé de la primature, exclu du Parti démocratique sénégalais (PDS), emprisonné pendant 199 jours et éjecté de la mairie de Thiès. Macky Sall ? Exclu de la section du PDS de Fatick, son fief, évincé du perchoir de l'Assemblée nationale, contraint à démissionner du parti puis à abandonner ses mandats de député et de maire. Aminata Tall ? Débarquée du gouvernement, contrainte de céder son poste de secrétaire générale de la Fédération nationale des femmes du PDS et empêchée de briguer sa succession à la mairie de Diourbel. Dans la maison du « père », Abdoulaye Wade, 82 ans, les disgrâces succèdent aux disgrâces.

§3. Celle d'Idrissa Seck, « le fils d'emprunt », en rivalité avec Karim Wade, « le fils biologique » (ces expressions sont de Seck), remonte à avril 2004 avant qu'il ne soit accusé, quinze mois plus tard, de malversations dans la gestion des travaux de sa ville de Thiès. « Macky », comme l'appellent ses compatriotes, a payé pour avoir convoqué Karim, sans avertir le chef de l'État, afin qu'il s'explique devant les députés sur sa gestion de l'Agence nationale pour l'Organisation de la conférence islamique (Anoci). « C'est la méthode qui m'a heurté », s'est expliqué Abdoulaye Wade.

§4. Aminata Tall, elle, a été victime de la montée en puissance des militants ou sympathisants de la Génération du concret (GC), le mouvement du fils du président. Les ambitions, affichées ou supposées, de chacun ont certainement joué contre eux.

§5. Dans l'attelage Wade, seuls subsistent Karim Wade, 40 ans, et Pape Diop, 54 ans, « l'aîné de la famille ». Le premier – très discret sur ses intentions – précisait en janvier dernier dans *Jeune Afrique* : « Si jamais l'envie me prenait de me porter candidat, je ne bénéficierais d'aucun passe-droit. » Depuis, les rumeurs n'ont jamais cessé.

§6. Maire de Dakar, président du Sénat et dauphin constitutionnel du chef de l'État, Pape Diop a, lui, renoncé ostensiblement à toute ambition pour se mettre au service de son « petit frère » Karim. Si ses adversaires lui prêtent un agenda qu'il cache par instinct de survie, il a su tirer des leçons de la disgrâce d'Idrissa Seck. Au sommet de sa puissance, celui-ci avait lancé, à la fin de 2003, à Abdoulaye Wade, en présence de son fils : « Il faut mettre Karim en garde sur les risques qu'il encourt. Jésus est l'unique prophète qui s'est proclamé fils de Dieu. Il a fini crucifié. » C'était le début de sa fin.

§7. Mais, à 49 ans, celui qui fut directeur de cabinet puis Premier ministre de Wade, numéro deux du PDS, avant d'arriver deuxième à la présidentielle de février 2007 sous les couleurs de Rewmi, sa nouvelle formation, estime être le plus légitime pour reprendre l'héritage du « Sopi » (le slogan du PDS). Il en est si sûr que, le 11 octobre, à Dakar, il a lancé à Macky Sall : « Il n'y a que deux formations qui incarnent le libéralisme : le PDS et Rewmi. Si le PDS ne veut plus de vous, adhérez à Rewmi. Devant la déconfiture de notre famille historique, mon parti constitue l'avenir. »

§8. Aujourd'hui âgé de 47 ans, Macky n'a pas suivi ce conseil. Premier ministre d'avril 2004 à mai 2007, président de l'Assemblée nationale de juin 2007 à novembre 2008, il entend prêcher dans sa propre chapelle. Le 14 novembre, cinq jours après avoir perdu le perchoir, le directoire qu'il a mis en place a décidé de créer un parti politique. Le nom, le logo et la devise de cette nouvelle formation ont vite été trouvés. Fêré de numérologie, Alioune Badara Cissé, le président du directoire, cherche une date favorable pour déposer la demande de récépissé auprès du ministère de l'Intérieur. Fort du soutien

de vingt-deux députés qui ont voté contre la réforme constitutionnelle le destituant, Macky est parti du PDS avec 29 des 33 conseillers municipaux libéraux de Fatick, la responsable des femmes PDS de Tambacounda et des cadres qui ont claqué la porte pour le suivre. Il entend travailler à « une jonction » avec Idrissa Seck et Aminata Tall.

§9. Âgée de 59 ans, cette femme de caractère, ancienne égérie de Wade, a pardonné à Seck de l'avoir écartée de son gouvernement en novembre 2002, et à Macky de lui avoir ravi le Programme national de développement local (PNDL) en 2004, alors qu'elle était ministre d'État chargée des Collectivités locales et de la Décentralisation. Elle n'entend toutefois se ranger derrière aucun des deux, estimant avoir l'épaisseur politique requise pour voler de ses propres ailes.

§10. Pour l'heure, elle rumine son amertume, obligée de céder la tête de la fédération des femmes du PDS à Awa Ndiaye, ministre de la Femme, de l'Entrepreneuriat féminin et de la Microfinance mais aussi active au sein de la Génération du concret. Le mouvement de Karim Wade ne cesse de placer ses pions partout, y compris à la tête des ambassades. À Paris, une de ses sympathisantes, Maïmouna Sourang Ndir, a remplacé Doudou Salla Diop, le 13 novembre dernier. Pour organiser la « foire aux projets », destinée à financer l'insertion professionnelle des jeunes de banlieue, le président Wade a désigné Hassan Bâ, conseiller à la présidence, le même qui sillonne Pikine et Guédiawaye depuis plusieurs mois pour rallier la population à la cause de Karim Wade. Comme l'a récemment déclaré Pape Diop à un confident : « L'ascension de Karim est en marche. Je garantis sa victoire à Dakar. Il est temps que les politiciens professionnels laissent la place aux jeunes. »

### **Cheikh Yérin Seck**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Mounth=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 14**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/08/2008, « Wade, Farba Senghor et le PDS », *Jeune Afrique*.

§1. Une confiance du chef de l'État sénégalais a créé un vif émoi au sein de la haute direction de sa formation, le Parti démocratique sénégalais (PDS). Wade a annoncé à l'un de ses proches son intention de confier le poste de vice-président du PDS - vacant depuis l'éviction de l'ancien Premier ministre Macky Sall, devenu président de l'Assemblée nationale - à son ministre des Transports aériens, Farba Senghor.

§2. Fidèle parmi les fidèles, Senghor bénéficie de l'entière confiance du chef de l'État. Juste récompense pour un personnage controversé mais toujours prompt à monter en première ligne pour défendre son mentor ? Ou simple ballon d'essai que lance le très politique Wade pour mesurer les ambitions de ses collaborateurs ?

### ***Jeune Afrique***

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2008&Mounth=08&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 27/07/2009, « Coup de pied dans la termitière », Cheikh Yérime SECK.

**§1. Le président Abdoulaye Wade annonce la refondation du Parti démocratique sénégalais. Une réforme grâce à laquelle celui qui l'a créé veut reprendre la main et faire taire les divisions qui minent sa formation, affaiblie par ses récents revers électoraux.**

**§2.** « Le Parti démocratique sénégalais (PDS) est mort. Vive le Parti démocratique sénégalais libéral (PDSL) ! » C'est par cette formule que le chef de l'État Abdoulaye Wade a annoncé la disparition de la formation fondée en 1974 qui l'a porté au pouvoir un soir de mars 2000, au bout de vingt-six ans de combat. Après avoir vécu pendant un quart de siècle les rigueurs de l'opposition, connu la victoire il y a neuf ans, avant la défaite cinglante aux élections locales du 22 mars dernier, le PDS réagit. Il était temps. La présidentielle est en 2012 et le parti est miné par des querelles intestines, dégarni au fil des dissidences et disgrâces de deux de ses ténors, Idrissa Seck et Macky Sall. Affaibli dans ses propres rangs, Abdoulaye Wade doit aussi faire face à une opposition requinquée par sa victoire aux municipales et à une opinion publique fatiguée du difficile quotidien, rendu plus insupportable par l'inflation et la crise économique internationale.

**§3.** S'adressant le 17 juillet au Comité directeur, l'instance suprême de son mouvement, Wade a annoncé une véritable reprise en main de la formation libérale : « Je vais m'occuper moi-même de toutes les tâches de direction du PDSL. Il n'y aura ni numéro deux, ni dauphin, ni délégation de signature. J'ai décidé de mettre fin au favoritisme et autres formes d'arbitraire qui minent le parti. Tous les responsables seront désormais jugés en fonction de leur poids politique réel, de leur base. La gestion informelle est terminée. » Pour y parvenir, le chef de l'État utilisera un « logiciel conçu pour voir, en fonction des différents résultats des élections écoulées, qui représente quoi. »

### **Idrissa Seck en audience**

**§4.** Wade, qui sortait d'une audience avec Idrissa Seck, son ex-homme de confiance tombé en disgrâce, a ajouté : « Idrissa Seck est incontournable. Il nous a battus à deux reprises à Thiès. Je l'ai reçu longuement. Il est dans de bonnes dispositions pour revenir dans le parti. Nous poursuivons les discussions. »

**§5.** Exclu du PDS en juillet 2005 à la suite de son incarcération pour malversations financières présumées, Seck est arrivé deuxième à l'élection présidentielle de février 2007. Il est aujourd'hui l'un des paramètres les plus complexes de l'équation PDS. Même sans logiciel, il est évident que Seck, qui, en mars, a remporté haut la main la mairie de Thiès, a su conserver son électorat. Mais il compte aussi, dans l'entourage du chef de l'État, des ennemis puissants et influents, qui n'ont pas l'intention de lui laisser les coudées franches. Au premier rang de ses concurrents, il y a Karim Wade, fils du président et ministre d'État, leader du mouvement politique Génération du concret, qui a ouvertement affiché son ambition d'hériter du fauteuil présidentiel. C'est d'ailleurs à son insu que s'est tenue l'audience du

chef de l'État avec Seck. Seul Pape Samba Mboup, chef du cabinet présidentiel, était dans la confiance.

§6. S'il n'était pas présent, Karim Wade était en revanche au cœur des discussions. « En démocratie, ce sont les suffrages qui assignent les places, a lancé Seck à Wade. Les dernières élections nous ont départagés, Karim et moi. » Avant d'ajouter : « Karim est mon jeune frère. Je me dois de le protéger en tant qu'aîné de la famille. Nous devons tirer les leçons et reconstituer le parti pour ne pas perdre le pouvoir. »

§7. Ces arguments n'ont toutefois pas pu convaincre Wade de trancher entre « le fils biologique » et le « fils d'emprunt » (les expressions sont de ce dernier, aux pires moments du bras de fer qui l'a opposé à son mentor). À Seck, qui proposait de dissoudre dans le PDSL son propre parti, Rewmi, Wade a suggéré de garder sa formation et de poursuivre la discussion avec lui, dans l'attente d'une conjoncture politique favorable à son retour dans la « maison du père ». Au grand dam des jeunes de Rewmi, qui, alors que le chef de l'État recevait leur patron, publiaient une déclaration au vitriol, citant nommément Karim Wade comme étant « l'obstacle aux retrouvailles de la famille libérale ».

### **Querelles de chapelles**

§8. Le parti présidentiel n'en a visiblement pas fini avec ses querelles de chapelles et de personnes. D'autant qu'Idrissa Seck, qui a quitté Wade en lui promettant d'œuvrer pour faire revenir Macky Sall dans le giron présidentiel, n'a pas tardé à essuyer un échec. Sall, qui lui avait succédé à la primature avant de tomber à son tour en disgrâce, l'a sèchement et publiquement éconduit le 20 juillet : « Mon retour au PDS n'est plus envisageable. Pour moi, l'urgence, c'est de préparer l'Alliance pour la République (APR, la formation qu'il a créée après sa démission du PDS) à battre le futur candidat libéral en 2012. » Son porte-parole, Seydou Guèye, ajoutait, avec des termes moins protocolaires : « Avant d'appeler Macky Sall à rejoindre le président Abdoulaye Wade, Idrissa Seck n'a qu'à régler d'abord la question de son propre retour au PDS. [...] Cet appel ne concerne pas notre parti. Nous n'avons pas le même programme ni le même projet qu'Idrissa Seck. Notre projet, c'est de nous installer au pouvoir en 2012. Pas autre chose. »

§9. Premier ministre de Wade d'avril 2004 à juin 2007, puis président de l'Assemblée nationale jusqu'en novembre 2008, avant d'être brutalement délogé du perchoir par une réforme constitutionnelle, Macky Sall a mal vécu son éviction. Son tort : avoir convoqué Karim Wade pour qu'il s'explique sur l'utilisation des 432 milliards de F CFA dépensés dans la préparation du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qui s'est tenu en 2008 à Dakar.

### **Le cas Pape Diop**

§10. Une autre grosse peinture du régime est sur la voie de la disgrâce. Baron du PDS, patron du parti dans la capitale, maire de Dakar de 2002 à 2009, président du Sénat, dauphin constitutionnel du chef de l'État, Pape Diop est, depuis sa défaite aux élections locales du 22 mars, dans le viseur des « faucons du Palais ». Ces derniers tentent de faire croire à Abdoulaye Wade que l'ex-édile de la capitale a sciemment saboté sa réélection pour ne pas avoir, comme il s'y était engagé, à céder son fauteuil à Karim Wade, inscrit sur sa liste, et lui permettre ainsi de faire ses preuves avant de briguer la magistrature suprême. Les détracteurs de Diop ne sont pas loin de leur but. Si ce dernier fut dans un passé récent l'un des grands confidents du chef de l'État, les deux hommes se voient de moins en moins. La dernière fois que Wade l'a reçu, le 16 juillet, pour s'entretenir de la construction du Monument de la renaissance africaine, un projet que Diop a piloté en tant que maire, l'échange a été bref et froid. Président du Sénat, Diop a une position de potentiel successeur fort enviée, ce qui fait de lui la cible de tous les ambitieux.



**§11.** La consolidation de ce grand parti regroupant sous la même bannière « la famille libérale » (l'ensemble des militants historiques du PDS) et les ralliés de toutes sortes n'est pas encore près de se concrétiser. Un changement de nom risque de ne pas suffire à régler les problèmes de fond qui minent le parti et pourraient même le faire disparaître en même temps que son fondateur.

**Cheikh Yérim SECK**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=07&idrubrique=3&country=72> , consulté le 24 octobre 2013.

**Texte 2, *Jeune Afrique*, article informatif, 6/05/2009, « Dernière chance pour Karim ».**  
**Philippe PERDRIX**

**§1.** Le fils du président se retrouve à la tête d'un super ministère dans le nouveau gouvernement présenté le 30 avril. Mais Abdoulaye Wade ne semble ne pas avoir entendu le message envoyé par les Sénégalais lors des élections locales de mars dernier.

**§2.** Il est de coutume, et pas seulement au Sénégal, que le Premier ministre soit le fusible après une déroute électorale. Depuis la lourde défaite du camp présidentiel aux élections locales du 22 mars, les jours de Cheikh Hadjibou Soumaré à la Primature étaient comptés. Il le savait. Sa démission – contrainte ou volontaire, peu importe –, le 30 avril, résonne encore comme la dernière note d'une partition sans surprise. En revanche, le nouveau gouvernement présenté dans la foulée et emmené par Souleymane Ndéné Ndiaye ressemble étrangement à une symphonie dont le compositeur aurait délaissé les règles de l'harmonie pour privilégier l'art du contretemps.

**§3.** Animal politique, le président Abdoulaye Wade est un familier du coup de boutoir et de la provocation. L'opposition l'a appris à ses dépens depuis son accession au pouvoir en 2000. Et pour ceux qui en doutaient encore, « la méthode Wade » n'est pas uniquement conditionnée par le verdict des urnes. Elle est aussi dictée par des considérations moins honorables que sont les calculs politiques, l'opportunisme voire la convenance personnelle. Le revers des municipales essuyé par la Coalition Sopi (« le changement », en wolof) et la Génération du concret (GC, le mouvement de Karim Wade) aurait logiquement dû conduire à une sorte d'ouverture politique. D'autant plus que le chef de l'Etat s'était engagé « à identifier les messages » envoyés par le peuple et « à apporter les réponses appropriées ». Cette bonne volonté affichée était frappée au coin du bon sens. Histoire de donner un nouveau souffle à un second mandat qui s'apparente depuis ses débuts à la chronique d'une fin de règne.

**§4.** Au final, le patron âgé de 82 ans a préféré resserrer les rangs, barricader la boutique et consolider son clan dans la perspective de l'élection présidentielle de 2012. Fidèle d'entre les fidèles, le nouveau Premier ministre a été son porte-parole, son directeur de cabinet avant de devenir un discipliné ministre de l'Economie maritime, des Transports maritimes, de la Pêche et de la Pisciculture. Plus significatif encore, son fils - qui n'a jamais démenti les ambitions présidentielles que tous les observateurs lui prêtent - se retrouve ministre d'Etat à la tête d'un super ministère : Coopération internationale, Aménagement du territoire, Transports aériens et Infrastructures. Après avoir conduit, non sans succès, les grands chantiers à l'occasion du sommet, en mars 2008, de l'Organisation de la

Conférence islamique (OCI) et supervisé notamment les projets de l'aéroport international Blaise-Diagne et de la zone industrielle de Diamniadio, près de Dakar, voilà du sur-mesure. En digne héritier, à lui de démontrer ses capacités de grand bâtisseur. À lui également de trouver une issue à l'imbroglie d'Air Sénégal International avec Royal Air Maroc. S'il réussit, tous les espoirs lui seront alors permis. Son étoile, ternie au soir des municipales, pourra de nouveau briller. C'était sans doute l'arrière-pensée du compositeur adepte du contretemps.

**Philippe PERDRIX**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=05&idrubrique=3&country=72> , consulté le 23 octobre 2013.

**Texte 3, *Jeune Afrique*, article informatif, 01/09/2009, « Un chef, beaucoup de prétendants »,**  
Cheikh Yérime SECK.

**§1. À deux ans et demi de la présidentielle de février 2012, le Sénégal grouille d'intrigues et de manœuvres. L'âge du capitaine – 83 ans – n'est sans doute pas pour rien dans cette effervescence. Du haut de son fauteuil présidentiel, Abdoulaye Wade multiplie dans l'ombre les initiatives pour que l'unité de sa famille politique sorte intacte des querelles de ses héritiers potentiels**

§2. Quand il reçoit, le 18 juillet, Idrissa Seck, son ex-homme de confiance, emprisonné pour de présumées malversations financières, innocenté et finalement revenu en grâce, il tente de le réconcilier avec son fils et conseiller, Karim Wade. « Vos malentendus se dissiperont avec le temps, lui promet-il. Certains ont réussi à faire croire à Karim qu'une fois au pouvoir vous essaieriez de vous attaquer à lui. »

§3. « Ma religion et ma culture m'interdisent de nuire à un membre de votre famille. Compte tenu de notre passé commun, les Sénégalais ne comprendraient pas que j'agisse de la sorte », répond Seck.

§4. Si le chef de l'État semble convaincu, ce n'est pas le cas de son fils et encore moins de Viviane, son épouse. La première dame apparaît comme le plus farouche adversaire de la réintégration d'Idrissa Seck au Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir). Si la famille Wade, les animateurs de la Génération du concret (le mouvement de Karim) et ses nombreux ennemis au sein de l'appareil s'opposent à son retour au PDS, Seck n'en continue pas moins à se croire investi de la mission de perpétuer le pouvoir libéral.

§5. Il ne s'en est pas caché au chef de l'État : « Je suis le mieux placé pour vous succéder. J'attends de vous un soutien total. Si notre famille politique devait être divisée en courants, comme certains le suggèrent, je dirigerais celui que vous auriez choisi comme étant le vôtre. » Avant d'ajouter : « Si nous voulons conserver le pouvoir, nous n'avons d'autre choix que de nous rassembler. Vous êtes passé de

1,9 million de voix en 2007 à 900 000 en 2009. Mon plus grand chantier consiste à empêcher Macky Sall de basculer dans l'opposition radicale. Il va emporter avec lui au moins 100 000 voix. Ce qui risque de nous être fatal en 2012. »

§6. Premier ministre d'avril 2004 à juin 2007, puis président de l'Assemblée nationale avant d'être évincé du perchoir par une réforme constitutionnelle, Macky Sall ne veut « plus rien avoir à voir avec Wade ». « J'ai décidé de suivre ma propre voie », a-t-il confié à Seck. Lequel a insisté : « Ce n'est pas parce que Sarkozy s'était brouillé avec Chirac qu'il a pris ses distances avec l'UMP et ses électeurs. »

§7. Si le retour de Sall n'est pas encore à l'ordre du jour, l'intéressé ne ferme pas totalement la porte au dialogue. Un de ses proches, Mahmoud Saleh, poursuit ainsi les discussions avec Youssou Diagne, numéro deux de Rewmi, le parti créé par Seck au lendemain de son exclusion de la formation présidentielle, en juillet 2005.

§8. Idrissa Seck n'est pas le seul à tenter de faire revenir Macky Sall dans « la maison du père ». Souleymane Ndéné Ndiaye, le Premier ministre, Iba Der Thiam, leader de la Cap 21 (coalition de partis de la mouvance présidentielle) et le marabout Serigne Modou Kara Mbacké ont entrepris des démarches analogues. Sans succès jusqu'ici.

§9. Pour l'heure, celui qui a créé l'Alliance pour la République (APR) à la suite de sa démission forcée du PDS travaille à la constitution d'une large coalition regroupant des responsables politiques qui, pour être de second plan, n'en sont pas moins tout à fait crédibles. Il cherche à rassembler autour de sa candidature Cheikh Bamba Dièye (leader du FSD-Bj, fraîchement élu maire de Saint-Louis), l'imam Mbaye Niang (député et président du Mouvement de la réforme pour le développement social), Ndéye Fatou Touré (députée et égérie du mouvement Tekki). Et, aussi, à récupérer certains éléments du parti présidentiel marginalisés et mécontents : Aminata Lô Dieng, l'ancienne ministre des Sénégalais de l'extérieur, et Aminata Tall, ex-ministre des Collectivités locales et ancienne maire de Diourbel.

§10. Comme si ce puzzle n'était pas suffisamment complexe, le très politique Abdoulaye Wade semble lui-même ne pas avoir arrêté son choix sur celui qu'il aimerait voir lui succéder. Diverses personnalités (Djibo Kâ, Ousmane Ngom, Souleymane Ndéné Ndiaye...) ont même cru comprendre qu'il les aiderait à s'emparer du fauteuil présidentiel. Pourtant, le chef de l'État n'a pas définitivement écarté l'hypothèse de rester au pouvoir : il a mis en place une cellule secrète chargée d'étudier la question de sa candidature en 2012.

### **Cheikh Yérim SECK**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=09&idrubrique=3&country=72> , consulté le 24 octobre 2013.

**Texte 4, Jeune Afrique, article informatif, 26/01/2009, « Karim Wade dans l'arène », Cécile SOW.**

**§1. Le fils du chef de l'État sera candidat à Dakar lors des élections locales du 22 mars. Déjà, certains lui prêtent de plus hautes ambitions. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.**

§2. Comme un film de série B, la vie politique sénégalaise n'est pas avare de vrais-faux rebondissements et de vraies intrigues. À se demander si un happy end est possible !

§3. Après l'acharnement contre Macky Sall, qui aboutit au départ du président de l'Assemblée nationale et à sa démission du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), les Sénégalais ont assisté au retour d'Idrissa Seck, l'ancien Premier ministre banni pendant quatre ans, dans le giron du président Abdoulaye Wade. Résultat, Rewmi, sa formation, est divisée. Et le PDS aussi. À quelques semaines des élections locales du 22 mars, ça fait désordre... D'autant qu'« Idy » a choisi de rentrer dans le rang au moment précis où les partis constituaient leurs listes (bouclées le 20 janvier, à minuit).

§3. Et voici que Karim Wade, le fils du président, confirme son intention d'entrer dans l'arène politique. Son nom figure en troisième position sur la liste de la coalition Sopi 2009 conduite par Pape Diop, le maire sortant et président du Sénat. La nouvelle n'a suscité que peu de commentaires, même l'intéressé est resté silencieux.

§4. En fait, il y a longtemps que personne ne doute des intentions de « Karim », comme tout le monde l'appelle ici. À en croire les cadres de son mouvement, la Génération du concret (GC), ses ambitions ne se limitent d'ailleurs pas aux élections locales : il envisage tout simplement de succéder à son père en 2012. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres...

§5. Devenir maire de Dakar ne sera pas chose aisée. Le mode de scrutin étant ce qu'il est, il faudra que la liste de la coalition Sopi 2009 emporte la majorité des suffrages à Dakar, puis que les vainqueurs se mettent d'accord sur le candidat qu'ils souhaitent investir, enfin que celui-ci rafle la majorité des voix des cent conseillers municipaux.

## **Unanimité ?**

§6. Apparemment, le maire sortant ne voit aucune objection à s'effacer devant Karim, mais rien ne dit que celui-ci fera l'unanimité. Selon plusieurs sources, son arrivée n'a pas fait que des heureux au PDS. Le fils du président, même s'il a parfois été vu au côté de son père lors des campagnes électorales de 2000 et 2007, n'a aucune légitimité, estiment ses détracteurs. Il n'a tout simplement « pas la carrure d'un homme politique », renchérisent certains. Il est vrai que son côté un peu effacé le dessert. Même l'un de ses proches reconnaît que, pour s'imposer, il va lui falloir « se faire violence » pour apparaître sur le devant de la scène.

§7. Du côté de Benno Siggil Senegal (BSS), la plus forte coalition de l'opposition jamais constituée (elle regroupe une trentaine de partis), l'optimisme est de rigueur. Chacun se déclare prêt à mener le combat contre le PDS, jugé affaibli par les dernières péripéties politiques. « Nous avons des chances de remporter les principales villes du pays, dont Dakar », pronostique Serigne Mbaye Thiam, membre du Parti socialiste et du Comité national électoral de BSS.

§8. Sur la liste présentée par la coalition d'opposition à Dakar figurent des personnalités comme Khalifa Ababacar Sall, un ancien ministre du Commerce, ou Doudou Issa Niassé, adjoint de l'ancien

maire de Dakar Mamadou Diop. Reste qu'il est encore difficile de dire qui seront les challengers de Karim, dans la mesure où le premier vote concerne une liste, non des individus.

§9. Le budget de Dakar était en 2008 de 32 milliards de F CFA (près de 490 000 euros). Il pourrait atteindre 100 milliards d'ici à quelques années. Karim dispose-t-il des compétences pour gérer une ville aussi importante ? Membre de la direction de la GC et conseiller du chef de l'État, Hassan Bâ n'en doute pas une seconde. Il exprimait récemment sur les ondes d'une radio privée son refus de « voir des médiocres prendre ce pays en otage ». Pour lui, le fils du président est parfaitement capable de « faire émerger un nouveau type de leadership ».

§10. L'expérience acquise par Karim à la présidence de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci) est sans nul doute un atout. « Les importants chantiers routiers réalisés à Dakar témoignent de ses capacités. Il a envie de poursuivre son œuvre, voilà pourquoi il est candidat à la mairie », explique-t-on dans son entourage. L'opposition n'est évidemment pas de cet avis. Elle exige même un audit sur la gestion de l'Anoci, qui aurait dépensé 376 milliards de F CFA pour des chantiers censés être financés par certains États membres de l'OCI.

### Manque de visibilité

§11. S'il est clair que la GC est prête à défendre la candidature de Karim jusqu'au bout, celle-ci manque pour l'instant de visibilité. Le fils du président aurait intérêt à communiquer davantage. Or, depuis le 11e sommet de l'OCI, en mars, il ne l'a jamais fait. Alors que sa campagne sera officiellement lancée le 1er mars, même ses proches ne s'avancent pas trop sur sa stratégie. Fera-t-il ou non campagne ? « Il n'en a pas besoin, car c'est lui qui tient le Palais », murmurent certains.

§12. Selon la presse sénégalaise, son président de père aurait récemment confié aux militants du PDS que « ce n'est pas parce qu'on est tête de liste que l'on devient forcément maire ». Si l'on comprend bien, Karim, qui figure en troisième position sur la liste Sopi 2009, aurait donc toutes ses chances. À condition, bien sûr, que ladite liste l'emporte à Dakar.

### Cécile SOW

#### Source :

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

**Texte 5, Jeune Afrique, article informatif, 14/05/2009, « La présidentielle en ligne de mire », Cécile SOW.**

### §1. Avec le remaniement ministériel intervenu le 30 avril, Abdoulaye Wade a nommé l'équipe chargée de remporter l'élection de 2012.

§2. Karim, le fils du président de la République du Sénégal, est encore et toujours au cœur du débat politique. En 2001, sa nomination au poste de conseiller spécial du chef de l'État avait bien suscité quelques commentaires, mais c'est surtout à partir de 2004, à la suite de son installation à la présidence de l'Agence nationale pour l'Organisation de la conférence islamique (Anoci), que Karim Meissa Wade est devenu malgré lui la vedette incontestée des médias. Et un sujet de conversation dans les salons. Sa candidature malheureuse à la mairie de Dakar, puis sa nomination comme ministre d'État chargé de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens

et des Infrastructures ont encore accentué le phénomène. S'il est vrai que la presse est plutôt avare en compliments sur le « prince héritier », comme l'appellent ses détracteurs, il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que Karim, 41 ans, analyste financier de profession, est devenu bon gré mal gré incontournable. Oubliée, la défaite dans la capitale de la coalition Sopi conduite par le Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir) lors des élections locales du 22 mars. À défaut de porter l'écharpe tricolore, il arborera désormais le costume de ministre. Celui d'un « superministre », appelé à faire ses armes dans une équipe dirigée par Souleymane Ndéné Ndiaye (voir p. 39), un fidèle militant du PDS, qui, il y a quelques mois, déclarait sans retenue qu'il ne serait jamais derrière Karim...

### **Soumaré se désiste**

§3. À trois ans de la prochaine présidentielle, tout porte donc à croire que le président Wade ne se laissera distraire ni par les guéguerres politiciennes ni par ses opposants. Et qu'il fera son possible pour consolider son assise politique ainsi que celle de son fils, à qui on prête des ambitions présidentielles que l'intéressé n'a jamais confirmées.

§4. Abdoulaye Wade, fort dans l'art de la diversion, a attendu le 30 avril pour désigner un nouveau chef du gouvernement. Plus d'un mois après la victoire de l'opposition aux élections locales dans plusieurs grandes villes du pays, d'aucuns pensaient que le remaniement ministériel n'était plus d'actualité. Ce qui, bien sûr, n'était pas le cas. Reconduit dans ses fonctions de Premier ministre dans la matinée, Cheikh Hadjibou Soumaré (nommé en 2007), 58 ans, victime il y a quelques semaines d'une alerte cardiaque, a décliné l'offre pour « convenance personnelle ». Quelques heures donc après son désistement, l'annonce de la nomination de Souleymane Ndéné Ndiaye, jusque-là ministre de l'Économie maritime, a ravi la vedette aux principaux syndicats qui comptaient bien profiter de la fête du Travail pour afficher leurs revendications. Et c'est sans surprise que, le lendemain, la publication de la composition du nouveau gouvernement occulta le boycott par les représentants des travailleurs de la traditionnelle cérémonie de remise du cahier de doléances au président de la République.

§5. Il faut dire que la trentaine de ministres devra faire face à nombre d'urgences. « Il y a des problèmes alimentaires, d'inondations, de logement, de coupures de courant, de grève pour des bourses impayées, de pénuries dans les hôpitaux... », reconnaît d'ailleurs Souleymane Ndéné Ndiaye au moment où le dossier Air Sénégal International (voir pp. 81-83) continue de faire la une des journaux. Le règlement du conflit opposant l'État à la Royal Air Maroc (RAM) sur la gestion de la compagnie aérienne aura sans aucun doute valeur de test pour Karim, désormais en charge de ce dossier sensible. Ses détracteurs l'attendent sur cette affaire ainsi que sur tous les dossiers qui passeront entre ses mains.

§6. Perçue comme un cadeau présidentiel, sa nomination au poste de ministre n'est donc pas une sinécure. Soumis à l'opinion publique, aux pressions de l'opposition jugeant indécente la présence du fils dans le gouvernement du père, mais également à l'autorité supposée de Souleymane Ndéné Ndiaye qui l'a nommé de son plein gré, dit-on, et au regard de ses pairs, il a une obligation de résultats. D'autant que les institutions financières internationales surveillent le Sénégal de très près en raison des dépassements budgétaires de l'ordre de 100 milliards de F CFA recensés entre 2004 et 2008, mais aussi à la suite de la crise surgie l'an dernier entre l'État et des entreprises du BTP autour d'une ardoise atteignant officiellement 170 milliards de F CFA, et 300 milliards selon le secteur privé. Une dette dont l'Anoci, qui a réalisé d'importants chantiers avant le sommet de l'OCI en mars 2008, est grandement responsable, estime l'opposition. Quoi qu'il en soit, les proches de Karim considèrent qu'il pourra s'appuyer sur l'expérience acquise à la tête de l'Anoci et sur son carnet d'adresses pour mener à bien les missions qui lui seront confiées dans le cadre de ses nouvelles fonctions. L'achèvement des travaux de l'aéroport international Blaise-Diagne de Diass, de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio et de la Zone économique spéciale intégrée (voir p. 72) sont parmi ses priorités. Quant au gouvernement dans son ensemble, il devra évidemment répondre aux attentes des

populations et du président de la République, qui n'a plus que trois ans pour améliorer son bilan et assurer la victoire des siens à la présidentielle de 2012.

### « Après Wade, c'est moi »

§7. La nouvelle équipe gouvernementale à forte coloration bleue (couleur du PDS) compte 14 nouveaux venus, parmi lesquels des « revenants » issus de la coalition Sopi conduite par le PDS, comme Aïda Mbodj ou encore Thierno Lô et Khouraïchy Thiam. La première a été élue maire de la commune de Bambey (centre-ouest du Sénégal) et les deux autres sont présidents de conseils ruraux à Darou Mousty et à Tambacounda. Leur retour est perçu comme une juste récompense après leur victoire dans leurs localités respectives. Des ministres battus le 22 mars ont toutefois été maintenus dans leurs fonctions. Par exemple, celui de l'Intérieur, Cheikh Tidiane Sy, et celui des Mines, de l'Industrie et des PME, Ousmane Ngom, qui a été démis le 30 avril, puis reconduit le 4 mai après un entretien avec le président sans qu'aucune explication officielle ne soit donnée. Ce revirement, de même que le retour de l'Économie dans le portefeuille d'Abdoulaye Diop (l'un des plus anciens ministres de Wade avec Cheikh Tidiane Gadio aux Affaires étrangères), resté quelques jours à la tête d'un ministère des Finances amputé d'un poste clé, ne sont pas passés inaperçus. « Ces retournements soudains confirment qu'on navigue à vue », estime un observateur, rappelant que les réaménagements gouvernementaux sont réguliers dans ce pays qui a connu six premiers ministres en neuf ans. Idrissa Seck, le fondateur du parti Rewmi, en fait partie.

§8. Alors qu'il vient d'être totalement blanchi par la justice dans l'affaire des « chantiers de Thiès » qui l'avait conduit en prison de juillet 2005 à février 2006, il ne cache pas ses ambitions présidentielles. Même si certains ont voulu les remettre en question après son rapprochement avec le PDS, à la veille des locales du 22 mars. « Il n'y a ni équivoque ni ambiguïté. Je veux être le quatrième président du Sénégal. Après Wade, c'est moi », a-t-il affirmé face à la presse, le 4 mai, à Dakar. Ces déclarations ont le mérite de clarifier sa position vis-à-vis de ses anciens camarades du PDS, après deux années de flou savamment entretenu. Mais pour combien de temps ? D'ici à la présidentielle de 2012, il est fort possible qu'« Idy », qui a retrouvé son fauteuil de maire de Thiès après les dernières locales, surprenne encore... En attendant, ce qui est sûr, c'est que le nouveau gouvernement formé par Souleymane Ndéné Ndiaye, au-delà de sa mission économique et sociale, aura aussi et surtout la lourde tâche de rassembler une nouvelle fois les Sénégalais autour de la famille libérale ébranlée par les crises devenues récurrentes au sein du PDS.

**Cécile SOW**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Mounth=05&idrubrique=3&country=72>, consulté le 23 octobre 2013.

**Texte 6, Jeune Afrique, article informatif, 19/01/2009, « Wade-Seck, comme père et fils », Cheikh Yérime SECK.**

**§1. Tombé en disgrâce avant d'être emprisonné pour atteinte à la sûreté de l'État et malversations financières, l'ancien Premier ministre annonce son retour dans le camp présidentiel. Comment a-t-il négocié son ralliement ?**

§2. Compagnons de lutte, puis ennemis jurés, avant d'être « un père et un fils » qui se retrouvent... la comédie du pouvoir jouée par le président Wade et son ancien directeur de cabinet (de 2000 à 2002) puis Premier ministre (de 2002 à 2004) Idrissa Seck continue. Les Sénégalais ont parfois l'impression d'être les spectateurs d'une tragédie antique rendue indigeste à force de rebondissements.

§3. Après quatre ans de disgrâce, dont huit mois de prison, celui qui fut accusé d'atteinte à la sûreté de l'État et de malversations financières est en effet revenu dans le giron présidentiel. « En période de guerre, il est plus digne de s'allier à son père et de périr que de s'allier avec l'ennemi pour tuer son père », a lancé l'ancien Premier ministre, sans préciser de quelle guerre le Sénégal était le théâtre... « Tout ce qui m'opposait au président est derrière nous », affirme-t-il. Trois heures d'audience et voilà le « père » et son « fils » s'embrassant aujourd'hui avec autant de sincérité qu'ils se déchiraient hier.

§4. Ancien cadre du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), le bouillant Moustapha Diakhaté a qualifié l'événement d'« insulte grossière ». D'autres voix se sont élevées, notamment au sein de la société civile, pour réclamer au chef de l'État et à son ex-homme de confiance d'éclaircir le différend qui les avait opposés à propos de la gestion des fonds secrets, qu'il serait indécent d'occulter au nom d'une stratégie d'alliance politicienne.

§5. Faisant fi de toutes ces objections, les directions du PDS et de Rewmi – la formation créée par Seck après son exclusion en juillet 2005 du parti présidentiel – se sont réunies le 14 janvier pour étudier les modalités d'une alliance aux élections locales du 22 mars 2009, prélude à une dissolution de Rewmi dans le PDS. La rencontre a cependant échoué.

## **Réunion de famille**

§6. N'empêche : Idrissa Seck se dit convaincu que « la famille libérale » doit se retrouver pour ne pas connaître le même sort que « la maison voisine » – allusion au Parti socialiste, aux affaires de 1960 à 2000, qui a perdu le pouvoir à la suite des défections de Moustapha Niasse et de Djibo Kâ. Seck a profité d'un appel à l'unité lancé il y a un mois par Iba Der Thiam, le coordonnateur de la Cap 21, le regroupement des partis de la mouvance présidentielle, pour opérer son retour vers la « maison du père ».

§7. Pour faire aboutir ce projet, Iba Der Thiam s'est allié avec un autre pilier du régime, Pape Samba Mboup, chef du cabinet présidentiel. Autrefois membre actif des « faucons » qui ont travaillé au limogeage de Seck de la primature, Mboup s'est depuis réconcilié avec ce dernier et milite ouvertement depuis plusieurs mois pour son retour. Thiam et Mboup ont joué leur partition pour convaincre Wade de réadmettre chez lui son « fils » égaré. L'affaire Macky Sall a fait le reste. La démission du PDS du successeur de Seck à la primature – qui a formé son parti et s'est allié à l'opposition – a créé une conjoncture politique favorable aux retrouvailles entre Wade et Seck.

§8. Y a-t-il eu des négociations d'appareils et de postes avant de sceller cette réconciliation ? Aussi bien Iba Der Thiam que Pape Samba Mboup nient toute tractation de ce type. Les proches d'Idrissa Seck, qui l'avaient suivi dans une guérilla qui coûta leur poste à certains et leur liberté à d'autres, refusent de croire à une reddition si facile. À les entendre, « Idrissa Seck et Abdoulaye Wade ont négocié une alliance équitable qui sécurise et repositionne les cadres de Rewmi ». Une source proche



de l'entourage présidentiel va plus loin. Elle n'exclut pas qu'à la faveur d'un prochain remaniement ministériel, « Seck prenne la tête d'un gouvernement qui inclurait certains de ses proches ».

§9. Seule certitude : Wade ne fait plus mystère, depuis plusieurs semaines, de sa volonté de se séparer de son actuel Premier ministre, Hadjibou Soumaré, qu'il estime n'être pas à la hauteur de la tâche. Quoi qu'il en soit, Idrissa Seck, doit franchir de sérieux obstacles pour se refaire une place dans l'espace présidentiel. Dès l'annonce de son retour au PDS, la Génération du concret, le mouvement de Karim Wade, fils et conseiller du chef de l'État, a publié un violent communiqué, dans lequel il indique qu'il ne siègera « dans aucune instance ou parti aux côtés de M. Idrissa Seck ». Non sans ajouter qu'elle croit à des valeurs et principes comme « le travail, la fidélité, le respect, la loyauté, la tolérance et l'honnêteté, valeurs et principes que l'on ne retrouve pas chez M. Idrissa Seck ». Dans la foulée, Mamadou Lamine Keïta, patron de l'Union des jeunesses travaillistes libérales (UJTL, mouvement des jeunes du PDS) et Habib Sy, membre influent du gouvernement et numéro un de la fédération de Linguère, ont donné de la voix, estimant que le PDS n'a aucun intérêt à s'allier à Rewmi. Tous deux ont la particularité d'être proches de Karim Wade.

§10. Le fils du président, dont les ambitions politiques semblent de plus en plus nettes, a des intérêts objectivement opposés à ceux de Seck. Ce dernier estime avoir la légitimité de trente ans de militantisme aux côtés de Wade. Il n'a d'ailleurs pas manqué de distiller une phrase que le chef de l'État lui aurait lancée au cours de leur longue audience : « En trente ans, j'ai passé plus de temps avec toi qu'avec Karim. » La sourde rivalité qui oppose « le fils d'emprunt » et « le fils biologique » (les expressions sont de Seck) n'en finit décidément pas de parasiter l'atmosphère dans la maison du « père ».

### **Cheikh Yérime SECK**

#### **Source :**

<http://www.jeunefrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 18 octobre 2013.

<p><b>Texte 7</b>, <i>Jeune Afrique</i>, article informatif, 31/03/2009, « Wade battu par les siens », Cheikh Yérime SECK.</p>
--

**§1. La victoire de l'opposition aux élections locales du 22 mars est un sérieux revers pour le chef de l'État. Mais aussi pour son fils Karim, qui brigait la mairie de Dakar. De quoi compromettre son avenir sur la scène politique nationale ?**

§2. Dimanche 22 mars au crépuscule, alors que l'obscurité descend sur Dakar, Karim Wade, fils et conseiller du chef de l'État sénégalais, Abdoulaye Wade, s'embarque à bord d'un Falcon 50 à destination de Paris. « Karim », comme l'appellent ses compatriotes, qui brigait le fauteuil de maire de Dakar sur la liste de la Coalition Sopi (« le changement », en wolof), n'a pas attendu de connaître le résultat définitif du scrutin, qui s'est tenu le même jour. Celui qui, deux jours plus tôt, proclamait dans une radio dakaroise qu'il avait « toujours gagné et qu'il n'envisageait que la victoire » n'a pas voulu attendre le dénouement du vote. Il s'en est allé, emportant avec lui son rêve – jugé par beaucoup trop prétentieux dans le contexte d'un pays aussi complexe que le Sénégal – de se faire la main à l'hôtel de ville de la capitale avant de briguer le fauteuil de son père en 2012.

§3. Les premières tendances des élections régionales, communales et rurales, qui donnaient la coalition « Sopi » perdante dans presque toutes les grandes villes du Sénégal, se sont par la suite confirmées. Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis, Louga, Nioro, Fatick, Podor... sont tous tombés dans l'escarcelle de l'opposition réunie sous la bannière de Benno Siggil Sénégal (« Unis pour restaurer l'honneur du Sénégal », en wolof) ou d'And Ligeey Sénégal (« Ensemble pour bâtir le Sénégal ») emmené par Rewmi, le parti de l'ex-Premier ministre Idrissa Seck.

### **Les clés de Dakar**

§4. Seuls quelques bastions « sopistes » comme Linguère, Bambey et Matam ont pu être sauvés du raz-de-marée par Habib Sy, Aïda Mbodj et Abdoulaye Dramé, barons du parti au pouvoir. Tous les candidats investis par la Génération du concret (GC, le mouvement de Karim Wade) ont été défaits. Hassan Bah a perdu dans la localité du Foutah où il se présentait. Karim a été battu dans les quatre bureaux de vote de l'école franco-arabe du quartier Point E, où son père, sa mère et lui-même ont effectué leur devoir civique. Seule Ziguinchor, ville phare de la Casamance, a été arrachée par un responsable de la GC, Abdoulaye Baldé, à Robert Sagna, un dinosaure du Parti socialiste (PS, au pouvoir de 1960 à 2000).

Large, la première défaite du Sopi depuis l'alternance de mars 2000 a aiguisé les couteaux au palais de l'avenue Léopold-Sédar-Senghor.

§5. Reçu dans la matinée du 24 mars, Pape Diop, maire sortant de Dakar, a eu un échange aigre-doux avec le chef de l'État, Abdoulaye Wade. À celui-ci qui lui reprochait de ne pas avoir débloqué des moyens suffisants pour financer la campagne, l'ex-édile de la capitale a répliqué en substance : « Pourquoi me revient-il, et non à Karim, de fournir des fonds ? Et puis, notre défaite ne s'explique pas par l'argent. Tout le monde pense que c'est la présence de Karim sur notre liste et son implication dans la campagne qui nous ont fait perdre. L'opposition a réussi à convaincre l'opinion que voter pour la Coalition Sopi équivaut à remettre à votre fils les clés de la mairie de Dakar. Et donc à lui offrir une rampe de lancement pour la course à votre succession. »

§6. Pape Samba Mboup, chef de cabinet de Wade, et Souleymane Ndéné Ndiaye, ministre de l'Économie maritime, connus pour leur hostilité à l'emprise grandissante de la GC sur les affaires de l'État et le parti au pouvoir, n'ont pas attendu les résultats définitifs pour régler les comptes. Premier à rompre le silence après la débâcle, Mboup a asséné : « Le chef de l'État va tirer toutes les conséquences de cette défaite. » Non sans ajouter : « J'avais toujours dit qu'il fallait réunir toute la famille libérale. L'éviction successive de grands responsables de notre parti a conduit à cette catastrophe. » Ce grognard du régime est d'autant plus en colère qu'il a tenté une énième manœuvre de rapprochement, qui a échoué, à quelques jours des élections.

Recevant les résultats d'un sondage qu'il a commandité pour prendre la mesure de l'opinion à Dakar et dans son fief de Thiès, Idrissa Seck, ex-homme de confiance de Wade tombé en disgrâce avant de revenir dans le giron présidentiel, a contacté Pape Samba Mboup. « Les résultats des sondages que j'ai eus ne sont pas bons. Si on veut que notre famille politique s'en sorte, il n'y a qu'une seule solution. La Coalition Sopi n'a des chances de remporter la capitale que si je retire ma liste dakaroise. En contrepartie, il faut que cette Coalition en fasse de même à Thiès pour me permettre de gagner plus confortablement dans mon fief. » Après avoir transmis le message à qui de droit, Mboup est revenu vers Seck : « Le président est très sensible à votre argument. Mais les boutefeux de la GC ont rejeté la proposition, estimant qu'ils n'avaient besoin de personne pour gagner à Dakar et à Thiès. »

§7. Abdoulaye Wade a reproché cette erreur d'appréciation à la Génération du concret. Sans doute pour s'amender, Hassan Bah, chargé de la mobilisation de ce mouvement, a fait le 24 mars une sortie sur une télévision dakaroise pour délivrer un message manifestement dicté. « Idrissa Seck est une réalité objective avec laquelle il faut composer, a-t-il clamé. Nous reconnaissons l'erreur que nous avons commise en méconnaissant cette donne. » Dans la foulée, Cheikh Diallo, conseiller en communication de Karim Wade, a joint le 25 mars Nafissatou Diop, confidente de Seck, pour annoncer la volonté de la GC de se « trouver des points de convergence avec le grand-frère ».

### **Electrochoc**

§8. Petits arrangements et grandes manœuvres... La défaite de Wade dans toutes les grandes villes du Sénégal constitue un électrochoc qui va totalement chambouler le jeu politique, redistribuer les cartes au Palais, bouleverser la donne dans la course à la succession...

§9. Mais le camp présidentiel n'est pas le seul à être affecté. Requinquée par une consultation qu'elle a largement remportée, l'opposition, réunie sous la bannière de Benno Siggil Sénégal (BSS), va au-devant de redoutables défis, dont le moindre n'est pas la sauvegarde de son unité.

§10. Premier écueil à franchir : s'entendre sur la répartition des portefeuilles de maire et de président de conseil régional dans les localités qu'elle a remportées. « Au vu de nos accords, confie un responsable de l'Alliance pour la République [APR, le parti de Macky Sall], être tête de liste ne confère pas le droit d'être maire ou président de conseil régional. »

§11. Parmi les vainqueurs de cette élection, Macky Sall, qui a contribué à redonner sa crédibilité à l'opposition, n'entend pas laisser Dakar, enjeu fondamental (un budget municipal de 44 milliards de F CFA et près de 35 % du corps électoral national) entre les mains de Khalifa Sall, le cacique du PS qui a conduit la liste victorieuse. Fort de sa victoire écrasante dans son fief de Fatick et sa forte pénétration dans le Foutah et dans le Baol, l'ex-Premier ministre de Wade, débarqué le 9 novembre de la présidence de l'Assemblée nationale, préférera rester dans l'opposition plutôt que d'aller à la rescousse de Wade. Pour lui, « le scrutin a révélé que la démocratie fonctionne au Sénégal. Par leur vote, les Sénégalais ont rejeté l'arrogance et le schéma d'une transmission dynastique du pouvoir. Cette aspiration au changement va se concrétiser en 2012. »

### **Cheikh Yérim SECK**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=03&idrubrique=3&country=72>, consulté le 23 octobre 2013.

**Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 09/06/2009, « Les couacs de l'opposition », Cheikh Yérém SECK.

**§1. En déclarant son patrimoine, le nouveau maire de Dakar suscite la réprobation de ses alliés. Une réaction qui sème le doute sur les promesses de transparence faites durant la campagne.**

§2. Deux maisons en France (l'une à Amiens et l'autre dans le Var) ; cinq villas dans les quartiers huppés de Dakar ; trois terrains dans la capitale sénégalaise ; un verger à Niague ; trois autres terrains à Sangalcam, sur le littoral atlantique ; 199 actions de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (Bicis) ; une assurance souscrite auprès de la BNP Paribas, en France, à hauteur de 45 000 euros... Les biens déclarés par Khalifa Sall, élu maire de Dakar le 22 mars dernier, ont semé le trouble dans les esprits. Hommes politiques, journalistes et citoyens lambda ont multiplié les interrogations sur l'origine de cet important patrimoine. « Je ne peux pas, en tant que consultant de la Banque mondiale, enseigner partout les règles de la transparence sans me les appliquer, confie Sall. Et puis, j'avais promis aux Dakarois une fois élu de déclarer mon patrimoine. »

### **Contraire à la tradition**

§3. N'empêche : même les propres camarades du nouvel édile socialiste de la capitale ont pris leurs distances, pour échapper à la bronca du « tous pourris » que sa sortie n'a pas manqué de déclencher. Maire de Louga, chef-lieu de région situé à environ 200 km de Dakar, l'égérie du Parti socialiste (PS), Aminata Mbengue Ndiaye, a tonné : « Je ne ferai pas de déclaration de patrimoine. D'ailleurs, je n'ai pas de patrimoine à exhiber. Et c'est contraire à notre tradition, fondée sur la soutoureu [“discrétion”], de rendre publics ses biens. » Les hiérarques du PS ont surtout été irrités par le choix de Khalifa Sall de se soumettre à un exercice non exigé par la loi sans en informer la direction de son parti. Pour ne rien arranger, l'initiative – bien que dictée par une bonne intention – a valu nombre de critiques au PS, qui tentait au cours de ces dernières années d'acquérir une nouvelle respectabilité. Le sentiment que voulait donner cette formation, selon laquelle elle aurait géré le pays de façon plus transparente que le régime d'Abdoulaye Wade, s'est effondré. D'autant qu'une autre polémique a éclaté presque simultanément : Barthélémy Dias, jeune loup du PS et nouveau maire de l'arrondissement de Mermoz-Sacré-Cœur-Amitié, à Dakar, aurait le projet d'acquérir un 4x4 de fonction pour la somme rondelette de 35 millions de F CFA. La réticence de l'opposition municipale face à cette dépense a dégénéré en bagarre, le 28 mai, en pleine séance du conseil municipal.

§4. Pour des jeunes qui ont fait campagne sur le thème du renouveau et de la lutte contre « la gabegie du régime de Wade », il est regrettable de donner une telle image. Les leaders de la coalition « Benno Siggil Sénégal » (« Unis pour restaurer l'honneur du Sénégal », le regroupement de partis qui a remporté l'essentiel des grandes villes à l'occasion des élections municipales du 22 mars) l'ont bien compris, au point d'élaborer un « code de bonne conduite » qu'ils ont remis à tous ceux qui ont été élus sous leur bannière. Sans réussir à faire cesser les querelles autour des postes, offrant aux Sénégalais le spectacle d'élus « affamés », plus préoccupés de se positionner pour se servir que pour répondre aux préoccupations de leurs mandants.

§5. Ce qui s'est passé à Kaolack, grande ville de l'intérieur du pays, est fort symptomatique de cette dérive. L'attribution du poste de maire à Madiéyna Diouf, un des barons de l'Alliance des forces de

progrès (AFP) de Moustapha Niasse, a suscité une levée de boucliers du socialiste Ibrahima Bèye et de ses partisans. Le contentieux n'a pu être résolu qu'à la faveur de tractations qui ont porté le socialiste Samb Oumany Touré à la présidence du conseil régional. Les nombreuses querelles de postes et de légitimité dans les communes d'arrondissement de Dakar et dans plusieurs localités de l'intérieur du pays (notamment à Kaffrine) annoncent la mort programmée de l'esprit réformateur que revendiquaient les listes estampillées Benno Siggil Sénégal...

## **Cheikh Yérime SECK**

### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=06&idrubrique=3&country=72>, consulté le 24 octobre 2013.

**Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 13/10/2009, « Qui a eu la peau de Gadio ? », Christophe BOISBOUVIER.

**§1.** C'est en regardant la télévision le 1er octobre au soir que Cheikh Tidiane Gadio a appris son limogeage. Le chef de la diplomatie sénégalaise venait d'assister le matin même à un Conseil des ministres où le président n'avait rien laissé paraître de ses intentions. « C'est son habitude, commente un habitué du Palais. Wade n'avertit jamais les personnes qu'il limoge. » Mais, cette fois-ci, la méthode en a surpris plus d'un. Avec son collègue des Finances, Abdoulaye Diop, Cheikh Tidiane Gadio était l'un des deux champions de la longévité gouvernementale. Il était à son poste depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdoulaye Wade, en avril 2000. Et le 2 juin dernier, lors de la signature d'un accord sur la Mauritanie dans un grand hôtel de Dakar, le chef de l'État sénégalais l'avait couvert d'éloges. « C'est le meilleur ministre des Affaires étrangères d'Afrique. Je sais que les autres le veulent, mais moi, je ne le lâcherai pas », avait-il lancé devant un parterre de diplomates hilares... Il est vrai que, quelques semaines avant la chute d'Idrissa Seck, en avril 2004, Abdoulaye Wade vantait encore sa relation avec lui : « Il n'y a pas une feuille de papier à cigarette entre mon Premier ministre et moi. » Au Sénégal, il ne fait pas bon être trop près du chef.

### **Clash avec Karim ?**

**§2.** La disgrâce du ministre vient-elle du flop de la diplomatie sénégalaise sur la Guinée ? Pas sûr. « Je ne crois pas que Gadio pouvait se permettre de critiquer son patron sur un dossier que le chef de l'État gérait personnellement, estime un proche des deux hommes. Depuis neuf ans, Gadio avalait beaucoup de couleuvres. Il pouvait encore manger le margouillat de Guinée... De toute façon, les relations Wade-Gadio se dégradent depuis plusieurs mois. » L'ancien professeur de journalisme a-t-il été victime d'une cabale orchestrée par Karim Wade ? À Dakar, beaucoup en sont persuadés. Dès le 2 octobre, l'un des plus gros tirages de la place – *L'Observateur* de Youssou N'Dour – titrait : « Karim limoge Gadio ». Du côté du pouvoir, on écarte cette hypothèse : « Je ne vois pas pourquoi Karim chercherait à se débarrasser de quelqu'un qui ne pèse ni dans sa région ni dans le parti. Pour Karim, Gadio n'est pas un rival. » Mais un connaisseur objecte : « Depuis que Karim est ministre de la Coopération internationale, il souhaite gérer seul les relations entre le Sénégal et les pays arabes, du Maghreb jusqu'au Golfe. Or, au fil des ans, Gadio a tissé des liens solides avec des dirigeants arabes comme Kaddafi. Le clash était inévitable. »

§3. Depuis mai dernier, le fils du chef de l'État cumule quatre portefeuilles ministériels (Coopération internationale, Aménagement du territoire, Transports aériens, Infrastructures). « Il est le ministre du ciel et de la terre », plaisantent les Dakarais. Pas sûr que l'avocat Madické Niang, le nouveau chef de la diplomatie sénégalaise, ait les coudées aussi franches que son prédécesseur...

**Christophe BOISBOUVIER**

Source :

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Month=10&idrubrique=3&country=72> , consulté le 25 octobre 2013.

<p><b>Texte 10</b>, <i>Jeune Afrique</i>, article informatif, 18/09/2009, « Candidature de Wade : diversion ou solution de rechange ? », par <i>Jeune Afrique</i>.</p>
--

**§1. Beaucoup au Sénégal ont été pris de court, mais l'annonce de la candidature d'Abdoulaye Wade à la présidentielle de 2012 n'est qu'une demi-surprise.**

§2. « Si jamais les Sénégalais exigeaient de moi que je continue et si j'ai encore les forces de le faire, il faudra bien que j'examine attentivement la question », écrivait *Jeune Afrique* en juin 2008 évoquant, dans un long portrait consacré à son fils, Karim, la possibilité pour Abdoulaye Wade d'être candidat à la présidentielle de 2012.

§3. Plus récemment, dans son numéro double (n°2536-2537 du 16 au 29 août 2009), l'hebdomadaire révélait que le chef de l'Etat sénégalais avait créé une cellule de réflexion sur cette éventualité. Les conclusions auxquelles cette cellule a abouti sont connues depuis hier. A partir des Etats-Unis, où il se trouvait, le chef de l'Etat Sénégalais, âgé de 83 ans, a annoncé vouloir briguer un nouveau mandat dans trois ans.

### **Guerre de tranchées au sein du PDS**

§4. Le contexte dans lequel cette déclaration est intervenue n'a rien d'anodin. La grogne sociale sur fond d'inondations et de délestage, la guerre de tranchée au sein du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) pour la succession du chef de l'Etat, la contestation de certains barons du parti au pouvoir envers Karim Wade « épinglé » dans le récent brûlot d'Abdou Latif Coulibaly (Contes et mécomptes de l'Anoci) sont passés par là et ont pesé dans la balance. A travers son annonce, le président du Sénégal a-t-il tenté de faire diversion et d'éteindre les luttes fratricides qui déchirent son propre camp ?

### **Le mystère Idrissa Seck**

§5. Le 12 septembre dernier, il a reçu Idrissa Seck, son ex-homme de confiance qui tente de renouer avec son ancien mentor après être tombé en disgrâce. Au centre de leur discussion figureraient les

stratégies à mettre en œuvre pour reconstituer la famille présidentielle et pour endiguer les effets de la saignée provoquée par les défections de l'ex-Premier ministre, Macky Sall, et de l'ancienne égérie du parti, Aminata Tall. Mais d'ici 2012, l'eau aura coulé sous les ponts...

**Source :**

<https://www.jeuneafrique.com/186935/politique/candidature-de-wade-diversion-ou-solution-de-rechange/> , consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, Contribution, 20/05/2009, « Karim Wade, citoyen sénégalais », Abdourahmane DIA (Économiste et politologue).

§1. Nous vivons une de ces périodes ambiguës où tout devient possible, tandis que les charlatans et les saltimbanques politiques s'en donnent à cœur joie. Au Sénégal, nous sommes actuellement au point zéro de la réflexion politique. En effet, comment interpréter la paralysie de l'intelligentsia, qui assiste, médusée, au glissement du débat politique vers des polémiques aux relents identitaires, dangereuses et mettant en cause la nationalité sénégalaise d'un adversaire politique à qui l'on prête l'intention de se présenter à l'élection présidentielle de 2012 ?

§2. Ce personnage, en l'occurrence Karim Wade, le fils de l'actuel président sénégalais, fraîchement promu ministre au sein du gouvernement, est aujourd'hui et pour longtemps le centre de tout débat politique au Sénégal. Or ceci est une grave dérive, aux conséquences insoupçonnées, qui conduit à l'infantilisation civique et politique de la société sénégalaise et qui révèle une profonde inaptitude à générer dans l'espace public un réel débat démocratique.

À peine sortis d'élections municipales dont on dit l'opposition victorieuse, les Sénégalais sont retombés dans le travers auquel les convient les animateurs de la vie politique, à savoir la dramatisation du débat et sa transformation en plébiscite pour ou contre l'exécutif et surtout – chose invraisemblable ! – pour ou contre la candidature supposée de Karim à l'élection présidentielle de 2012.

§3. Le climat de suspicion généralisée autour de l'action politique de Karim Wade porte à croire que ce dernier n'est pas un citoyen sénégalais à part entière. D'autant qu'un air de calomnie pousse les Sénégalais à voir partout la main invisible de monsieur le président, tripatouillant pour imposer son fils. Peut-on refuser à un Sénégalais qui présente toutes les garanties légales d'éligibilité de solliciter le suffrage de ses compatriotes sous prétexte qu'il est le fils du président ? Peut-on contester au président son droit constitutionnel de nommer aux fonctions ministérielles ? En 2012, le peuple, par le suffrage universel, s'exprimera de façon souveraine, et c'est cela qui compte. Espérons que le choix des Sénégalais ne se fera pas sur l'acte de naissance de tel ou tel candidat, mais sur le programme que les uns et les autres sauront présenter au peuple sénégalais.

**Abdourahmane Dia** (Économiste et politologue, à Dakar, Sénégal)

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2009&Mounth=05&idrubrique=3&country=72> , consulté le 23 octobre 2013.



**Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 11/01/2010, « Karim Wade : », Cécile SOW.

### **Karim Wade : une équation à plusieurs inconnues**

§1. Où est passé Karim Wade? Devenu discret, le fils du président sénégalais tente de consolider ses relations avec les cadres du Parti démocratique sénégalais (PDS).

§2. Karim Wade, le fils du président sénégalais, s'est presque fait oublier. Alors qu'il y a un an tous les projecteurs étaient braqués sur lui, aujourd'hui sa candidature malheureuse à la mairie de Dakar comme les ambitions présidentielles que beaucoup lui prêtent ne semblent plus passionner personne. Les efforts de réconciliation de la famille libérale et le débat sur la prochaine présidentielle et sur le code électoral... ont pris le dessus.

### **Génération du concret devenue encombrante**

§3. On ne parle même plus de la Génération du concret (GC), son mouvement politique qui avait fait campagne pour Wade en 2007 et investi des candidats sur les listes de la coalition Sopi, « changement » en wolof, lors des locales du 22 mars 2009. Si l'on en croit un de ses proches, au moment où Wade tente de souder la famille libérale, la GC s'est révélée encombrante pour Karim, qui ne veut plus être singularisé.

§4. « Ce qu'il veut, c'est consolider ses relations avec les cadres du PDS en vue d'une carrière politique. Il a des ambitions, mais n'a pas encore défini de véritable stratégie », estime cette source. En attendant que Karim Wade se décide à clarifier ses intentions ou à démentir son intérêt pour le pouvoir, il peaufine, en tant que ministre d'État, ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures, son expérience de l'administration et enrichit son carnet d'adresses.

**Cécile Sow**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=01&idrubrique=3&country=72> , consulté le 25 octobre 2013.

Texte 2, *Jeune Afrique*, article informatif, 11/01/2010, « La course à la présidentielle est lancée », Cécile SOW.

§1. Le prochain scrutin présidentiel est prévu en 2012, mais déjà le pouvoir et l'opposition sont en effervescence.

§2. Déclaration de candidature à la présidentielle, rappel des anciens cadres du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), mise à l'écart du président de la Commission électorale nationale autonome (Cena), réexamen précipité du code électoral... Que se passe-t-il au Sénégal ? Alors que la prochaine élection présidentielle n'est prévue qu'en 2012, chez les « sopistes » comme dans l'opposition, c'est le branle-bas de combat.

§3. « Si Dieu me donne longue vie, ma santé et mon cerveau, je serai candidat en 2012. » La déclaration d'Abdoulaye Wade à New York en septembre a fait grand bruit mais finalement n'a surpris personne. Depuis, il ne cesse de lancer des appels aux anciens cadres de son parti ayant choisi de voler de leurs propres ailes, comme Idrissa Seck et Macky Sall. Même si plusieurs semaines après leurs retrouvailles publiques on ignorait toujours sa nouvelle position dans le PDS, qui tiendra prochainement son congrès, l'ex-Premier ministre Idrissa Seck est le premier cacique officiellement rentré au bercail.

### **Chef de famille**

§4. Le 4 novembre à Thiès, l'une des plus grandes villes du pays, dont il est le maire, il s'est affiché, sourire aux lèvres, avec son « papa ». Ils assistaient à l'inauguration d'une nouvelle unité de montage de véhicules de la société Senbus Industries. Abdoulaye Wade a déclaré à cette occasion que « c'est le devoir de tout responsable de famille de penser à rassembler les siens ». « La mort surprend toujours et Dieu n'avertit pas. Avant cela, je me dois de parler à tous mes enfants afin de laisser un parti qui restera au pouvoir pendant cinquante ans », a-t-il conclu devant une foule de militants du PDS et de Rewmi, la formation d'Idrissa Seck.

§5. Dans son effort de reconstruction de la famille libérale, il mise aussi sur Macky Sall. Mais l'autre ex-Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale, éjecté après avoir eu l'imprudence de demander à Karim Wade de s'expliquer sur la gestion de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci) sans en informer le chef de l'État, ne semble pas du tout disposé à retourner au PDS. Depuis ses déboires, il jouit d'une réelle popularité. Son parti, l'Alliance pour la République (APR), membre de la coalition de l'opposition Bennoo Siggil Senegaal (BSS, regroupant 34 formations), a obtenu de bons résultats lors des élections locales du 22 mars dernier. Sall est d'ailleurs le maire de Fatick, ville comprenant un électorat non négligeable.

## **Remaniement en cascade**

§6. « J'ai pris une position politique par rapport à une situation précise. Après la réélection de Wade en 2007, la plus grande erreur a été de donner une orientation de dévolution monarchique avec, comme certains l'ont dit, une volonté de remettre le pouvoir à un fils. [...] Je ne peux pas participer à cette mascarade orchestrée au détriment des intérêts des Sénégalais. Le Sénégal n'est pas une marchandise. Il appartient aux Sénégalais de choisir leur leader », a déclaré l'ex-chef du gouvernement interrogé par J.A., non sans relever que « le débat politique a pris le dessus sur les orientations stratégiques ». Un constat renforcé par les réaménagements gouvernementaux intempestifs.

§7. Le Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, nommé en avril, est un fidèle du PDS. Son équipe regorge de « lieutenants bleus » (Ousmane Ngom, Thierno Lô, Kouraïchy Thiam, Ndèye Khady Diop...), censés avoir de l'influence dans leurs régions respectives. Le dernier à avoir rejoint l'équipe, après un énième mini-remaniement survenu le 4 décembre, est Modou Diagne Fada, le vice-président de l'Assemblée nationale, qui a dirigé à un moment un groupe parlementaire « dissident ».

§8. Quelque temps auparavant, le 14 octobre, Aminata Tall, militante de la première heure et ex-maire de Diourbel, était nommée ministre d'État, secrétaire générale de la présidence. L'égérie du PDS, qui a perdu son écharpe au profit du socialiste Jacques Baudin après les locales du 22 mars, faisait ainsi son retour auprès de Wade. Peu après sa défaite, alors qu'elle se sentait délaissée, elle affirmait pourtant que Wade avait « changé ». « Le pouvoir l'a dénaturé. Le PDS est géré comme par un fou. Je me suis rendu compte qu'on m'a trompée », disait-elle.

## **A la recherche de sang neuf**

§9. La famille libérale ne s'attelle pas uniquement à resserrer les rangs, elle cherche aussi à recruter, après l'hémorragie subie lors des locales, marquées par une percée de l'opposition. Fin novembre, la coalition Sopi pour demain a été créée avec la bénédiction du professeur Iba Der Thiam, déjà coordonnateur de la Convergence des actions autour du président pour le XXI<sup>e</sup> siècle (Cap 21, regroupant 52 formations politiques), pour soutenir les actions du candidat Wade. Au moment où les tractations se poursuivent pour appâter d'autres anciens militants de la première heure, les choses bougent aussi du côté de la Cena et du ministère de l'Intérieur, qui a supervisé les dernières modifications du code électoral.

§10. Quelques jours à peine après la démission controversée de Moustapha Touré, le président de la Cena supposé hostile à Abdoulaye Wade, le ministère de l'Intérieur, dirigé par Bécaye Diop, s'est lancé dans la révision d'une soixantaine d'articles. Les travaux ont été boudés par le BSS, qui estime avoir été tenu à l'écart du processus. « Ces modifications ont été décidées sans concertation préalable avec le reste de la classe politique », dénonce le président de l'Alliance des forces de progrès (AFP) et ancien baron du PS, Moustapha Niassé, ex-chef du premier gouvernement de l'alternance dont les voix avaient permis d'assurer une victoire confortable à Wade au second tour de la présidentielle de 2000 (il était arrivé troisième au premier tour). Leur prise en compte dépendra donc de l'arbitrage du président de la République, a fait savoir Cheikh Guèye, le directeur général des élections.

## **Élection anticipée**

§11. Pour de nombreux responsables politiques, la précipitation ayant accompagné ces changements, la mise à l'écart du président de la CENA et les efforts de réconciliation au sein de la famille libérale sont autant de preuves de l'intention du pouvoir d'aller vers des élections anticipées. Ce que le chef de l'État a toujours démenti. « La loi m'autorise à organiser des élections dans les quarante-cinq à soixante jours qui viennent. Mais nous avons jusqu'à 2012. Pourquoi voulez-vous qu'on fasse des élections ? C'est l'opposition qui rêve. Le gouvernement n'est pas chancelant », a-t-il dit lors d'une réunion politique.

§12. Les textes permettent en effet la tenue d'élections anticipées, mais à l'une des trois conditions suivantes : démission, décès ou incapacité du chef de l'État constatée par le Conseil constitutionnel. Si pour le camp présidentiel il est impensable que Wade rende le tablier pour revenir ensuite dans la course, nombre d'observateurs et d'opposants jurent que, s'il est convaincu que cela est à son avantage, il le fera. Du côté du BSS, en tout cas, on se veut optimiste. « Élections anticipées ou pas, nous sommes prêts à défendre nos principes et les intérêts des Sénégalais », clament d'une seule voix Macky Sall, Moustapha Niasse, Ousmane Tanor Dieng, le secrétaire général du Parti socialiste (PS, au pouvoir au Sénégal jusqu'en 2000), et d'autres.

L'unité ne fait pas l'unanimité

§13. La question de la candidature unique de l'opposition lors de la prochaine présidentielle est en réalité celle qui pourrait remettre en question l'unité du BSS. Bien qu'étant un atout considérable, elle ne fait pas non plus l'unanimité. Alors que Macky Sall estime qu'il serait plus « cohérent » de présenter plusieurs candidats au premier tour pour mobiliser le maximum de voix et de procéder à un report des suffrages au second, Ousmane Tanor Dieng et Moustapha Niasse, par exemple, défendent l'idée d'une union dès le début.

§14. On imagine difficilement l'un s'effacer devant l'autre. L'animosité entre les deux hommes est en partie responsable du départ du PS de Moustapha Niasse en 1999. Et si le BSS compte parmi ses rangs les aînés des chefs de parti ayant déjà participé à une présidentielle (Landing Savané, Abdoulaye Bathily...), il a en son sein de jeunes leaders, comme Cheikh Bamba Dièye du Front pour le socialisme et la démocratie-Benno Jubël (FSD-BJ), élu maire de la grande ville du nord, Saint-Louis, qui ne sont pas totalement favorables à une candidature unique. D'ailleurs, si le PS, qui jouit aujourd'hui de la plus longue expérience, après avoir été au pouvoir pendant quarante ans, peut prétendre présenter le meilleur candidat, on ne veut pas forcément le voir revenir à la présidence. Néanmoins, pour la majorité des leaders du BSS, les contradictions ne sont pas un obstacle à l'unité de la coalition dont les membres sont soudés autour d'un même objectif : faire partir Wade.

**Cécile SOW**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 06/01/2011, « Le nouveau venu Cheikh Bamba Dièye », Cécile Sow.

§1. Cheikh Bamba Dièye est peu enclin aux déclarations fracassantes. Il n'en a pas moins l'intention de devenir un acteur du changement dans son pays. C'est sans doute pourquoi, à 45 ans, le maire de la capitale du Nord, Saint-Louis, élu sur les listes de la coalition Benno Siggil Sénégal (BSS, opposition), dont il est l'un des fondateurs, se découvre des adversaires parfois inattendus.

§2. Fin octobre, le chef du Front pour le socialisme et la démocratie/Benno Jubël (FSD/BJ), dont on dit dans les milieux politiques qu'il ne représente rien, a d'ailleurs fait la une des journaux à la suite d'une sortie de Serigne Mbaye Thiam, un cadre du Parti socialiste (PS, membre du BSS), contre lui. Ce dernier estime que Dièye s'est « auto-exclu de Benno en multipliant les absences aux réunions ». Réponse de l'intéressé, joint par *Jeune Afrique* : « L'opposition doit être solidaire et se concentrer sur les débats d'idées, les stratégies, pour mettre un terme aux méthodes de gestion et de gouvernance qui ont prévalu pendant cinquante ans, et proposer aux populations un programme de développement sérieux. L'heure est aussi à la relève et au rajeunissement de la classe politique. » Et de conclure : « Je respecte trop les Sénégalais pour dire n'importe quoi. Et je suis fier d'avoir subi ces attaques ! »

§3. Pour ce candidat malheureux à la magistrature suprême en 2007, entré en politique en 1995 avec son père (décédé en 2002), c'est finalement le début de la reconnaissance. Mais point de bataille médiatique en vue. Il préfère un investissement sans faille dans sa mairie. Son ambition : faire de Saint-Louis une ville propre, riche, touristique et pourvoyeuse d'emplois. Une mission qu'il dit ne pouvoir réussir sans collaborer avec l'État, mais qui n'affecte en rien son engagement dans l'opposition.

**Cécile SOW**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 28 octobre 2013.

**Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 20/01/2010, « "Les fils de" dans les starting-blocks », Cécile SOW.

§1. Succéder au père, ou tout du moins marcher sur ses pas, pour accéder à la magistrature suprême... ils sont déjà quelques-uns à l'avoir fait. Dernier en date, Ali Bongo Ondimba. Au Sénégal, l'échec de **Karim Wade** (41 ans) à Dakar aux élections municipales de mars 2009 a contrecarré un scénario à première vue séduisant, mais il a toujours la possibilité de rebondir d'ici à 2012 à la tête du superministère des Infrastructures. À moins qu'Abdoulaye Wade ne persiste dans sa volonté de rempiler.

§2. En Libye, **Seif el-Islam** (37 ans) semble sur la voie royale. En octobre dernier, pour la première fois, son fantasque père, Mouammar Kaddafi, a évoqué publiquement l'avenir politique de son fils en demandant aux dirigeants des comités révolutionnaires de lui réserver une fonction permanente au sein de l'exécutif.

§3. En Égypte, pas de doute, la « République héréditaire » prend forme, et **Gamal Moubarak** [photo] (46 ans) peaufine son image de présidentiable d'ici à 2011.

§4. Au Kenya, **Uhuru Kenyatta** (48 ans) entend bien faire fructifier son illustre patronyme. En 2002, le président, Mwai Kibaki, et le Premier ministre, Raila Odinga, lui avaient fait barrage. Il prépare sa revanche pour 2012.

§5. Quant à **Lehady Soglo** (49 ans), il a horreur qu'on lui rappelle que son père a été chef de l'État au Bénin entre 1991 et 1996. Il est vrai que lui, au moins, ne se positionne pas pour une succession immédiate et prend le risque d'un échec. Car rien ne dit qu'il puisse être le candidat unique de l'opposition pour le scrutin de 2011.

**Cécile SOW**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 5**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/08/2010, « Quand Abdoulaye contredit Wade », *Jeune Afrique*.

**§1. La presse sénégalaise a exhumé un enregistrement d'Abdoulaye Wade datant de 2007, dans lequel il déclarait « impossible » toute nouvelle candidature de sa part.**

§2. Voilà une archive que le président sénégalais aurait bien aimé oublier. En plein débat sur la constitutionnalité d'une nouvelle candidature d'Abdoulaye Wade à la magistrature suprême en 2012, un enregistrement du président au cours d'une rencontre avec la presse, alors qu'il venait d'être réélu, vient contredire l'argumentation de son camp.

**« Je ne peux pas me représenter »**

§3. Sur cette bande son de très mauvaise qualité, on peut distinguer le président Abdoulaye Wade déclarer « impossible » une nouvelle candidature de sa part car il avait « bloqué » le nombre de mandat. « Je ne peux pas me représenter », concluait-il en réponse à un journaliste lors de cette conférence de presse le 1er mars 2007.

§4. Le président sénégalais a annoncé son intention de se représenter lors de la présidentielle de 2012, suscitant l'émotion de l'opposition. Selon la Constitution sénégalaise, un président ne peut effectuer que deux mandats consécutifs.

§5. Cette disposition n'avait été introduite qu'en 2001, après la première élection d'Abdoulaye Wade. Selon le Parti démocratique sénégalais (PDS, parti présidentiel) le décompte des mandats ne doit débiter qu'en 2007, ce qui permettrait à Abdoulaye Wade de se représenter. D'après cet enregistrement, le président n'était donc pas de cet avis il y a deux ans...

§6. Mais depuis, les dispositions concernant le mandat présidentiel ont été à nouveau modifiées, avec notamment la restauration du septennat en 2008.

§7. Le nouveau président du Conseil constitutionnel, Cheikh Tidiane Diakhaté, pourrait être amené à trancher la question. Mais cet ancien président de la Cour d'appel est, selon l'opposition, un proche d'Abdoulaye Wade. D'ailleurs, le Parti socialiste (PS) a qualifié sa nomination de « grave lacune qui, à elle seule déjà, est grosse d'hypothèque sur la garantie d'une bonne administration de la justice ».

*Jeune Afrique*

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=08&idrubrique=3&country=72>, consulté le 28 octobre 2013.

Texte 6, *Jeune Afrique*, article informatif, 5/07/2010, « La dernière sortie de Rufin », *Jeune Afrique*.

§1. Pour sa dernière interview avant son départ du Sénégal, l'ex-ambassadeur de France, Jean-Christophe Rufin, n'a pas manqué d'égratigner le président sénégalais Abdoulaye Wade et le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant. Entre autres.

§2. « Ce n'est pas facile de ne pas pouvoir dire tout ce que l'on veut », avait lâché Jean-Christophe Rufin au mois d'avril, dans une interview à *Jeune Afrique* où il évoquait son statut d'ambassadeur à Dakar. Visiblement, sa sortie du monde de la diplomatie (au propre comme au figuré) a fait tomber cette barrière.

§3. Pour sa dernière interview en tant qu'ambassadeur de France au Sénégal, l'académicien a laissé libre court à son franc-parler. Abdoulaye Wade, Bernard Kouchner ou encore Claude Guéant : tout y est passé dans cette interview accordée à Radio Futur Média (RFM) le 30 juin et diffusée dimanche.

#### **La « curiosité » Wade**

§4. À propos d'Abdoulaye Wade, avec qui il entretenait des relations souvent tendues, Rufin a jugé que sa candidature en 2012 était « une curiosité ». « Je n'imagine pas, dans d'autres pays - en Italie, en Angleterre, en France - un candidat aussi âgé [Abdoulaye Wade aura 86 ans en 2012, NDLR] qui se représente pour une durée de mandat qu'il a allongée », a déclaré l'ex-ambassadeur. La durée du mandat présidentiel au Sénégal a en effet été modifiée en 2008, passant de cinq à sept ans.

§5. « Est-ce que le président Wade se présente pour mettre son fils, Karim, à sa place ? », a réagi l'un des journalistes. « Ça voudrait dire mettre son fils (au pouvoir) par des moyens qui ne soient pas démocratiques. Pour l'instant, rien n'est ébauché dans ce registre », s'est contenté de dire Rufin.

§6. L'académicien a reconnu avoir des relations « compliquées » avec Karim Wade, entré au gouvernement en 2009. « C'est vrai que c'est assez difficile [de parler] avec M. Karim Wade qui, d'une certaine manière, semble ne pas supporter la critique - c'est une chose - ni même le dialogue », a lâché Rufin.

#### **Guéant « pas un connaisseur »**

§7. L'écrivain n'a pas été plus tendre avec son ministère de tutelle. « Le Quai d'Orsay a été complètement marginalisé sur les questions africaines, complètement ! » a insisté Rufin, se déclarant « un petit peu déçu ». « Je pensais sincèrement que nous entrions dans une période de rupture - c'est ce qui avait été dit - avec des pratiques du passé. »

§8. Selon lui, le président Nicolas Sarkozy n'est « pas très impliqué sur les questions africaines » et laisse la main à son secrétaire général, Claude Guéant « très influent sur (ces) questions ». Mais le secrétaire général de l'Élysée ne trouve pas non plus grâce à ses yeux : « Ce n'est pas forcément un connaisseur de l'Afrique, il traite ces dossiers comme il en traite beaucoup d'autres, à la [manière] préfectorale. Mais bon, le Zambèze et la Corrèze, ce n'est pas tout à fait la même chose. »



§9. Jean-Christophe Rufin laisse planer le doute sur son avenir. Il a récemment refusé de prendre la tête de l'agence Cultures France (dont a hérité l'ex-ministre Xavier Darcos)... À défaut de savoir ce qu'il fera, on sait maintenant ce qu'il ne fera pas : après une telle volée de bois vert contre l'Élysée et le Quai d'Orsay, on le voit mal nommé à un poste de diplomate.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=07&idrubrique=3&country=72>, consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 7**, *Jeune Afrique*, article informatif, 31/03/2010, « La leçon de Dakar », François SOUDAN.

**§1. Depuis l'indépendance du Sénégal, le 4 avril 1960, les présidents Senghor, Diouf et Wade ont su construire un État et mener un véritable projet pour leur pays. Les styles et la conception du pouvoir diffèrent, le bilan économique est mitigé, mais tous trois ont préservé l'essentiel : la paix, la stabilité et la démocratie.**

§2. Cela peut se voir avec un regard d'Occidental : remake Stalino-nègre en bronze, copie tropicalisée de « L'Ouvrier et la Kolkhoziennne », cet archétype du réalisme socialiste qui régnait il y a un demi-siècle sur le monde soviétisé, de Berlin-Est à Pyongyang. Cela peut s'admirer aussi avec les lunettes 3D de celui qui l'a voulu, dessiné et conçu, pas peu fier d'offrir à son pays pour le cinquantenaire de son indépendance cette allégorie d'une Afrique « sortant des entrailles de la terre », libérée des chaînes de « l'obscurantisme » (et du discours de Dakar), symbole monumental conçu pour durer 1 200 ans face aux houles atlantiques du non-retour, résolument tourné vers le Nord-Ouest, l'Amérique et la mondialisation. Le 3 avril, veille du jour où le Sénégal célébrera l'anniversaire de son entrée dans la communauté des nations, Abdoulaye Wade inaugurerait cet incroyable monument de la Renaissance dont on ne sait encore s'il sera considéré dans cinquante ans par les Africains comme la folie d'un chef ou comme l'œuvre d'un visionnaire. (...)

§3. Étrange démesure dans un pays où tout ou presque, depuis 1960, est acté sous le signe de la mesure. Pas un seul coup d'État – une singularité en Afrique de l'Ouest –, une liberté d'expression pionnière, une alternance exemplaire, une élite et un rayonnement uniques en Afrique francophone et dans les organisations internationales, une stabilité politique à l'épreuve des tensions sociales, un multipartisme jamais remis en question depuis plus de trente ans, un équilibre et une maturité en somme qui ont jusqu'ici voué à l'échec les pulsions autoritaires auxquelles, régulièrement, les régimes en place ont été tentés de sacrifier. Certes, le clientélisme n'a jamais cessé de demeurer au Sénégal le mode de construction politique privilégié, et le bilan économique global d'un demi-siècle d'indépendance est très loin d'être à la hauteur de son bilan démocratique.

§4. Mais si ce pays a su intégrer le meilleur de son héritage colonial et préserver la paix civile, au point d'apparaître comme le plus ouvert, le plus accessible et le plus profondément mondialisé – au sens positif de ce dernier critère – parmi les ex-possessions de l'« empire » français, c'est aussi et avant tout à trois hommes qu'il le doit. Léopold Sédar Senghor le fondateur, Abdou Diouf le grand commis et Abdoulaye Wade l'opposant. Trois présidents, trois modèles politiques, trois conceptions, trois exercices, trois facettes également sénégalaises du pouvoir personnel – intellectuel, technocrate et

populiste. Trois hommes d'État qui chacun à sa manière se sont fait une certaine idée du Sénégal, sans jamais céder au vertige de la dictature. Vaille que vaille, la leçon de Dakar mérite toujours d'être entendue, et ce n'est pas une statue, aussi controversée soit-elle, qui empêchera les Africains d'en être fiers.

**François SOUDAN**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=03&idrubrique=3&country=72> , consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 31/03/2010, « Abdoulaye Wade, de l'opposition au pouvoir », Christophe BOISBOUVIER.

§1. Apparemment, il y a deux Wade. Celui d'avant 2000, et celui d'après. L'opposant Wade des années 1980-1990 force le respect. Dès 1974, il enfonce la porte du multipartisme. Rusé, il réussit à convaincre Senghor de le laisser créer un parti de « contribution », qui deviendra vite la machine de guerre que l'on sait. « C'est un lièvre », dit alors Senghor (ndombor, en wolof). Sous le régime Diouf, il paie de sa personne. Deux fois, aux élections de 1988 et 1993, il revendique la victoire, sans doute avec raison. Deux fois, il est emprisonné à Rebeuss. Et le 19 mars 2000, au terme d'une longue marche de vingt-six ans, l'avocat fait triompher le Sopi (« changement », en wolof). On dit souvent que cette alternance doit beaucoup à Diouf, le gentleman qui a su accepter la défaite contre l'avis de sa propre famille politique. Elle n'aurait pas eu lieu non plus sans l'opiniâtreté et la volonté exceptionnelle de l'enfant de Kébémér.

**Libéral convaincu**

§2. Après la victoire, l'homme paraît changer du tout au tout. En 2005, il fait enfermer à Rebeuss son propre fils spirituel, Idrissa Seck, pour de supposées malversations. La procédure aboutira à un non-lieu. L'élection de 2007 ressemble à un passage en force. Un de ses conseillers confie : « À la régulière, il n'aurait pas gagné dès le premier tour. » En novembre dernier, il contraint le président de la Commission électorale nationale autonome (Cena) à la démission. Et sa gestion des deniers de l'État n'est pas des plus transparentes. En 2007, il se fait rappeler à l'ordre par la Cour des comptes : quelque quatre cents marchés ont été attribués sans appel d'offres. En septembre dernier, il offre une valise de billets (100 000 euros plus 50 000 dollars) à un représentant du FMI. Le Sénégal se serait bien passé de cette publicité...

§3. Alors y a-t-il deux Wade ? Attention aux caricatures de l'opposition. L'ex-opposant n'a pas tourné dictateur ! Tout n'est pas transparent, mais le parti au pouvoir a reconnu sa défaite aux municipales de 2009. La presse a subi des agressions, mais les journaux et les enquêteurs comme Abdou Latif Coulibaly jouissent d'une liberté d'expression inégalée en Afrique de l'Ouest. Quant aux promesses du candidat Wade, certaines – et pas des moindres – ont vu le jour. La production agricole (riz, arachide) a augmenté, le taux de scolarisation est passé de 75 % à 90 %, les partenaires se sont diversifiés (l'Inde dans le phosphate, les Émirats dans le transport aérien ou le port de Dakar, les Chinois dans le BTP, etc.), l'autoroute Dakar-Diamniadio est en voie d'achèvement, et le futur aéroport Blaise-Diagne en chantier. L'un des plus grands déçus du « wadisme », l'ex-Premier ministre

Moustapha Niasse, reconnaît lui-même qu'il y a « quelques avancées dans les infrastructures ». Et le Wade bâtisseur peut demander à bon droit : « Qu'est-ce que mes prédécesseurs ont construit ? »

§4. Contrairement à son image d'homme brouillon, Wade a de la suite dans les idées. Depuis toujours, c'est un libéral convaincu. Certes, à l'origine, il s'est sans doute placé sur la droite de l'échiquier politique parce que Senghor en occupait la gauche. Mais, comme Houphouët, il n'a jamais cru aux vertus de l'économie dirigée ou du protectionnisme. Dès les années 1980, il a ferrailé crânement contre le socialisme dominant. Sa fascination pour les États-Unis n'est pas une lubie. Sa vieille amitié pour le Français Alain Madelin non plus.

### **Un lien charnel avec les électeurs**

§5. Ce credo libéral, Wade l'a toujours défendu avec aplomb. « Il n'a jamais tort, il ne se trompe jamais », persifle Moustapha Niasse. « Il sait tout mieux que tout le monde, ajoute l'un de ses ex-conseillers. Un jour, pour traduire un texte en anglais, il a fait venir à son bureau l'un des interprètes les plus chers de Dakar. Eh bien, lui qui parle très mal anglais n'a pas hésité à contredire l'interprète sur plusieurs mots ! »

§6. Aujourd'hui, cette belle assurance se heurte au problème Karim. À bientôt 84 ans, Wade a une obsession : laisser une trace dans l'Histoire. D'où ce monument de la Renaissance africaine qui fait tant jaser. Pour porter cet héritage, « Gorgui » (« le vieux », en wolof) cherche un successeur... et n'en trouve pas. « J'ai regardé. Ni dans mon camp ni dans l'opposition je n'ai vu quelqu'un à ma hauteur pour me succéder », a-t-il lâché un jour. Va pour la morgue. Mais, faute de dauphin, il ne voit plus qu'un homme pour lui succéder, son fils biologique. Et il fera tout pour arriver à ses fins. À la présidentielle de 2012 – s'il n'est pas lui-même candidat – ou à la suivante.

§7. L'échec de Karim aux municipales de Dakar ? Qu'importe ! Aussitôt, le président met en place un dispositif de reconquête des électeurs. Dès avril 2009, il place son fils à la tête d'un superministère, et ouvre les bras au fils spirituel, Idrissa Seck, qui rentre au bercail. Salut l'artiste ! Ce retour de Seck est un chef-d'œuvre de tactique « wadienne ». Pendant quelques mois, Wade laisse dire que, dix ans après, Seck pourrait retrouver sa place d'héritier. Il le ferre, mais ne lui confie aucune charge. Aujourd'hui, Seck ne peut plus repartir sans déboussoler ses électeurs. Il est piégé. Restent... les électeurs précisément. Ce sont eux qui ont fait Wade. C'est avec eux que ce grand tribun a tissé un lien charnel (Ah ! Les meetings du Sopi...). Wade et le peuple, c'est une histoire unique au Sénégal. Senghor et Diouf inspiraient le respect. Wade suscite la ferveur. Mais si le fils s'enferme, et si le père s'entête, « Gorgui » pourrait bien rater sa sortie.

### **Christophe BOISBOUVIER**

#### **Source :**

<http://www.jeunefrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=03&idrubrique=3&country=72>, consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 1/06/2010, « Le réveil des citoyens », Cheikh Yérime SECK.

**§1. Des personnalités de la société civile organisent des contre-pouvoirs. Objectif : pallier les insuffisances de l'opposition et favoriser une alternance au sommet de l'État. Avec le président Abdoulaye Wade en ligne de mire.**

§2. Piqué subitement au vif par une fièvre de la « citoyenneté », le Sénégal vit à une cadence accélérée la création de mouvements qui ne se réclament d'aucune des chapelles politiques existantes. Ces entités, qui se multiplient, se défendent de faire de la politique politicienne mais dénoncent la gouvernance façon Abdoulaye Wade.

§3. Ils sont chanteurs, comme Youssou N'Dour, hommes d'affaires, militants dans des ONG ou Sénégalais lambda, et ils veulent que les choses changent. Le président Wade, qui mise sur la perte de crédit de l'opposition à deux ans de la présidentielle, aurait bien raison de se méfier de ces mouvements citoyens regroupés dans des objets politiques encore mal identifiés.

§4. Le 11 mai, alors qu'il venait de remporter une petite victoire – sa télévision venait de recevoir son autorisation d'émettre –, Youssou N'Dour confiait sa détermination à *Jeune Afrique* : « Cette autorisation est un droit et nullement une faveur. Elle ne saurait en aucune façon stopper mon combat contre les dérives dans la conduite de mon pays. » Le champion du mbalax ne cache plus son ambition : influencer en tant que citoyen célèbre et écouté sur la politique de son pays.

§5. « Je vais rencontrer les acteurs politiques de tous bords, scruter les programmes des uns et des autres en vue des élections de 2012 dans lesquelles je vais fortement m'impliquer. En 2011, je choisirai un candidat que je soutiendrai et pour qui j'appellerai à voter à l'occasion de la présidentielle de l'année suivante. Pour l'heure, je vais m'atteler à trouver des convergences avec tous les autres mouvements citoyens qui ont dernièrement été créés », explique le chanteur.

### **Stop aux dérives**

§6. Il a déjà commencé à s'engager. Le 27 avril, il a eu une rencontre fort médiatisée avec Mansour Sy Djamil, auteur d'un « Manifeste national pour la refondation » rendu public quelques jours plus tôt. Les deux hommes se sont trouvés « au moins deux convergences fortes : la nécessité d'une alternative [au régime en place] et l'impératif de défendre la sacralité de la Constitution ». « Nous sommes convenus, M. Sy et moi, de faire mieux connaître la Constitution sénégalaise à nos concitoyens et de nous opposer à toute nouvelle tentative de la réviser à des fins politiciennes ou électoralistes. Il est par exemple inconcevable qu'on pense un seul instant supprimer le scrutin à deux tours pour instaurer l'élection du président de la République à un seul tour », commente Youssou N'Dour.

§7. Membre de la famille maraboutique de Tivaouane, capitale de la confrérie des tidjanes, l'une des plus puissantes du pays, Mansour Sy Djamil appelle dans son manifeste à « un sursaut citoyen pour stopper les dérives qui menacent la démocratie et l'équilibre du Sénégal ». Cette prise de position constitue une démarche de rupture dans les familles maraboutiques traditionnellement plus portées à pactiser avec le régime plutôt qu'à s'y opposer. Elle a donné du courage à Serigne Cheikhouna Mbacké, de la dynastie régnante du mouridisme, qui, le 9 mai, a créé Jog Jotna (« Il est l'heure de se lever », en wolof, la première langue du pays) pour proclamer sa volonté « d'opposer une résistance citoyenne aux mauvais desseins du pouvoir libéral ».

**§8.** Les raisons à l'émergence des mouvements citoyens ne sont pas toujours purement politiques. Exemple : l'homme d'affaires Bara Tall, ancien magnat du BTP, qui nourrit une éternelle rancœur à l'égard du régime. Il fut en effet emprisonné plus de deux mois dans l'affaire dite des « chantiers de Thiès » – soupçons de corruption et mauvaise gestion de fonds alloués en 2004 aux préparatifs de la fête de l'Indépendance. Cette affaire avait coûté son poste au Premier ministre Idrissa Seck, aujourd'hui blanchi par la justice. Par la suite, Tall, privé des marchés publics, a dû se résoudre à déclarer son entreprise en faillite.

**§9.** Le 7 avril, il a annoncé, à partir des États-Unis, où il était en visite, son intention de mettre en place une association « pour fédérer toutes les forces de la société civile qui aspirent à un Sénégal gouverné autrement ». Originaire de Thiès, citadelle rebelle et deuxième ville du pays, Tall, qui possède un groupe de presse, Info 7, saura compter sur l'adhésion des centaines d'anciens employés de son entreprise aujourd'hui au chômage technique.

**§10.** Mais l'initiative qui a fait le plus de mal à Wade et à ses proches, au vu des réactions qu'elle a suscitées, est sans nul doute celle de Cheikh Tidiane Gadio, son ancien ministre des Affaires étrangères (de 2000 à 2009). Le 8 mai, Tidiane Gadio a lancé le Mouvement politique citoyen (MPC), avec la publication d'un manifeste titré « Il est urgent d'agir », dans lequel il invite ses compatriotes à « faire face à un double danger : l'affaiblissement des institutions et celui de la gouvernance démocratique, politique et économique ». Il dénonce avec force l'existence d'un « projet [...] de dévolution dynastique du pouvoir », faisant allusion aux supposées ambitions du fils du chef de l'État, Karim Wade.

**§11.** Jusqu'ici connu pour être sans appartenance politique, Tidiane Gadio descend dans l'arène avec un objectif : offrir l'alternative que les leaders de l'opposition peinent à constituer. C'est peut-être tout le paysage politique sénégalais qui pourrait se voir modifié par cette vague citoyenne.

## **Cheikh Yérém SECK**

### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=06&idrubrique=3&country=72>, consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 11/01/2010, « Idrissa Seck, politicien non grata », Cécile SOW.

**§1. Entre admiration et détestation, Idrissa Seck n'a jamais laissé indifférent. Mais au moment où son retour est annoncé au sein du Parti démocratique sénégalais (PDS), sa cote de popularité au sein des élites sénégalaises semble bien basse.**

§2. Le retour annoncé d'Idrissa Seck au sein du Parti démocratique sénégalais (PDS) ne fait pas que des heureux. L'ancienne icône du parti suscite aujourd'hui plus de méfiance que d'admiration. Au PDS, comme dans l'opposition, il est souvent décrit comme un opportuniste qui valse selon ses humeurs et ses intérêts personnels. Entre lui et les élites, il y a une véritable crise de confiance. Même du côté de ceux qui l'ont soutenu dans les moments difficiles, la déception est forte.

### **Rebondissements en série**

§3. Après ses déboires avec Wade, lorsqu'il a créé son parti politique, Idrissa Seck a pourtant bénéficié d'un soutien populaire. Lors de l'élection présidentielle de 2007, il était même arrivé deuxième, avec 14 % des suffrages. C'est parce qu'il a obtenu ce score, inattendu pour une première participation, que Wade a voulu qu'il réintègre le PDS. Officiellement, son retour est effectif, et son parti, Rewmi, aurait même été refondu dans le PDS. Cependant, depuis les retrouvailles, le flou entoure la nouvelle position du maire de Thiès dans la formation présidentielle et auprès de son mentor. « On verra après le congrès », dit le PDS, tandis que dans la classe politique chacun s'attend à un nouveau rebondissement.

### **Non-lieu pour Seck**

§4. On se souvient qu'en 2007, juste avant la présidentielle, Wade avait annoncé sa réconciliation avec « Idy » après une médiation du porte-parole du khalife général des tidianes (confrérie islamique). Il l'avait alors lavé des accusations de détournement de fonds (26 milliards de F CFA) dans les chantiers de Thiès, qui lui avaient valu la prison entre juillet 2005 et février 2006. Mais l'ancien Premier ministre s'était quand même présenté contre lui. Par la suite, le chef de l'État a continué de s'en prendre à Seck verbalement jusqu'à ce que la Haute Cour de justice déclare en mai dernier un non-lieu dans ce scandale financier qui a tenu les Sénégalais en haleine. La suite est connue : Idy a fait son retour auprès du père. Pour combien de temps.

**Cécile SOW**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Mounth=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 10/12/2010, « WikiLeaks : Wade, la corruption et une "démocratie faiblissante" », Pierre-François NAUDE.

§1. Publiés le 9 novembre par le site WikiLeaks, les télégrammes diplomatiques américains concernant le Sénégal ne sont pas très élogieux envers le président Abdoulaye Wade et son entourage. Les diplomates doutent de la sincérité du chef de l'Etat et de son fils Karim à lutter contre une corruption « croissante », et s'inquiètent de la dégradation de la situation politique dans le pays.

§2. Au Sénégal, les télégrammes américains dévoilés par WikiLeaks montrent que la diplomatie américaine s'est vivement intéressée à trois sujets centraux. Qui ont du reste fait les choux gras de la presse sénégalaise : la présidentielle de 2012 et la candidature controversée d'Abdoulaye Wade pour un troisième mandat ; l'érection dans des conditions pour le moins opaques du « monument de la Renaissance africaine » ; et enfin, les liens toujours plus étroits entre le président, son entourage et les milieux d'affaires, qui donnent lieu à de forts soupçons de corruption. Toujours du point de vue américain, évidemment...

§3. Intitulé « Messages contradictoires au sujet du monument de Wade », un télégramme daté du 19 août 2009 met ainsi au jour les contradictions entre le discours officiel de Dakar sur le montage financier concernant le monument de la Renaissance africaine et les informations recueillies par les diplomates. En clair, les règles de passation des marchés publics n'auraient pas été respectées et le rôle de l'homme d'affaires Mbackeou Faye, un fidèle de Wade, est pointé du doigt.

§4. Celui-ci s'est vu offrir des terrains en échange du financement de la statue (26 millions d'euros), dont la construction a été confiée à la société nord-coréenne Mansudae Overseas Project Group of Companies. La revente des terrains doit assurer un bénéfice substantiel à l'intermédiaire, dont Dakar affirme qu'il a été choisi par le constructeur. Mais « il est presque certain que c'est Wade lui-même qui a choisi Faye et dit aux Nord-Coréens qu'ils devaient engager », assure le télégramme.

#### **Cases des tout-petits : « des coquilles vides »**

§5. Surtout, la décision de Wade, annoncée le 1er août 2009, de récupérer 35 % des recettes issues de l'exploitation du site – qui comprend un musée, une salle de spectacle, un centre d'affaires, des restaurants... –, au titre de la « propriété intellectuelle de l'œuvre », choque les Américains. « Cela contredit les affirmations de Ndiaye [Souleymane Ndéné Ndiaye, le Premier ministre] disant que la vente de terrains s'est faite dans la transparence et le respect des règlements », note un diplomate. D'autant que Ndiaye défend le projet « sans vraiment révéler les détails de la vente des terrains », tout en expliquant que son ministre des Finances, Abdoulaye Diop, a supervisé la transaction... alors que celui-ci assurait, quelques semaines plus tôt, ne jamais avoir été impliqué.

§6. Par ailleurs, les 65 % des fonds restants, correspondant à la gestion du site, doivent aller à l'État pour la construction de « Cases des tout-petits » au Sénégal et dans la région : un projet phare de Wade, qui a abouti à la réalisation d'une centaine d'écoles maternelles gratuites depuis 2000. Mais « la

plupart des centres existants sont des coquilles vides, ils sont soit fermés, soit utilisés à de multiples autres usages », peut-on lire dans le mémo.

§7. Un autre télégramme daté du 18 février 2010, relate la discussion de près de deux heures que le président Wade et l'ambassadrice américaine à Dakar, Marcia Bernicat, ont eue au sujet de la corruption au Sénégal. La diplomate commence par rappeler la décision de Wade, annoncée en Conseil des ministres le 21 janvier précédent, de donner plus d'importance à la lutte contre la corruption. Elle lui explique « l'inquiétude grandissante des États-Unis, d'autres bailleurs et de la communauté internationale au sujet du développement de la corruption au Sénégal et de l'impunité qui y prévaut à ce sujet. »

§8. Selon le compte-rendu de l'entretien, la défense de Wade, qui répète plusieurs fois qu'il « n'y a pas eu de procès de corruption depuis plusieurs années », tient en trois points : « 1) Ses ennemis politiques instrumentalisent la presse pour l'accuser à tort, 2) il est difficile de prouver que la corruption existe, et 3) en tant que président, il ne peut surveiller tout ce qui se passe au gouvernement » (sic).

### **Inquiétudes sur l'aide américaine**

§9. Comptant sur les connaissances de Wade en mathématiques, l'ambassadrice lui explique alors que « la corruption est répandue partout dans le monde et qu'il est statistiquement impossible qu'il n'y en ait aucun cas au Sénégal. » Le chef de l'État émet alors un « gloussement » et concède qu'il doit effectuer des pas dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent sale.

§10. À la fin de la discussion, Wade « demande abruptement des assurances que le gouvernement américain ne refusera pas au Sénégal le Compact du Millenium Challenge Corporation [un programme d'aide américain, NDLR], soulignant la nécessité d'aider les plus pauvres du pays ». Ce à quoi l'ambassadrice répond « que la législation prévoit qu'un déclin continué dans les domaines de la bonne gouvernance, de la corruption ou d'autres indicateurs ferait perdre au Sénégal le Compact ».

§11. Au sortir de l'entretien, la conclusion de l'ambassadrice est plutôt pessimiste. Selon elle, Wade risque « de louvoyer entre prendre des mesures pour combattre la corruption et continuer d'autoriser certains membres du gouvernement à se servir eux-mêmes dans les fonds publics, de manière à s'assurer leur loyauté. » Quant au fils du président, Karim Wade, il ne trouve pas vraiment grâce aux yeux de la diplomate. « Les ressemblances frappantes entre le père et le fils suggèrent que tous deux vont continuer à sous-estimer l'importance de ce sujet [la lutte contre la corruption, NDLR] pour les bailleurs et, de plus en plus, pour l'électorat. »

§12. Pis, selon l'ambassadrice, « cela suggère aussi qu'ils vont continuer à travailler ensemble pour ouvrir la voie à une succession dynastique ». Mais les diplomates américains sont conscients de la délicate stratégie des Wade. Dans un autre mémo, daté du 5 novembre 2009 (« Sénégal : la campagne pour 2012 a déjà commencé »), la stratégie du camp présidentiel est décrite comme « fragile, le précédant et populaire Premier ministre, Macky Sall, étant opposé à rentrer à nouveau dans la coalition de Wade et Idrissa Seck et Karim Wade se détestant mutuellement ».



### « Scandales financiers »

§13. Pour l'ambassade, Wade est donc « dans une situation politique difficile en raison de son grand âge, du rejet de son fils par les Sénégalais (...). » Mais aussi parce que « dans le même temps, alors que la plupart des Sénégalais luttent pour joindre les deux bouts et ont perdu l'espoir face au chômage de masse, Wade et son entourage sont immergés dans les scandales financiers. »

§14. À titre d'exemple, le rédacteur de la note explique que quelques semaines après la « récompense » octroyé par Wade au représentant du FMI, Alex Segura, le chef de l'État « s'est fait voler 52 millions de F CFA [79 273 euros, NDLR] dans son appartement parisien par un membre de son entourage. » Un proche de Wade aurait même confié à l'ambassade que ce n'était pas la première fois que cela arrivait...

§15. Bref, pour la diplomatie américaine, « la défaite du parti présidentiel [le Parti démocratique sénégalais, PDS, NDLR] aux municipales de mars 2009 indique clairement que les Sénégalais sont fatigués et se sont lassés de l'administration extrêmement distante de Wade. » Mais ce qui inquiète le plus Washington, c'est « ce qui pourrait se passer dans l'éventualité où Abdoulaye Wade mourrait avant de désigner un successeur. » Notant les « profondes divisions » au sein du PDS et de l'opposition, les diplomates craignent qu'en cas de vacance du pouvoir s'ouvre « une période de violente lutte intestine dans les deux camps et d'instabilité générale dans le pays ». Le Sénégal, disent-ils, est devenu une « démocratie faiblissante ».

### Pierre-François Naudé

#### Source :

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Month=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 28 octobre 2013.

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, interview, 05/03/2010 , « Youssou N’dour : “Wade et moi” », Propos recueillis à Dakar par Cécile Sow.

**§1. À l’occasion de la sortie d’un album 100 % reggae, l’artiste sénégalais revient dans un entretien exclusif accordé à J.A. sur ses relations plutôt tendues avec le pouvoir.**

**§2.** Youssou Ndour a 50 ans. Et il n’a jamais été aussi en forme. Avec ses lunettes fumées, sa chemise noire cintrée à fines rayures blanches, son jean et ses baskets, il a l’air d’un jeune premier. Tandis que son orchestre, le Super Étoile, s’essaie au reggae sur la scène du Thiossane, le night-club qu’il a ouvert à Dakar, « You », comme l’appellent ses fans, respire le bonheur. Il répète les morceaux de son nouvel album, Dakar-Kingston, enregistré à la Jamaïque, en juillet dernier. Un opus dédié à Bob Marley.

**§3.** L’enfant de la Médina, plusieurs fois disque d’or, sans cesse sollicité par des organismes internationaux pour soutenir la lutte contre le paludisme ou le sida..., patron de Futurs Médias, premier groupe de presse du pays, prévient qu’il affichera désormais ses préférences politiques. De là à penser qu’il puisse se présenter à l’élection présidentielle, il n’y a qu’un petit pas à franchir. Alors que ses relations avec le pouvoir sont plutôt tendues, et qu’il attend depuis plusieurs mois les autorisations nécessaires au lancement de sa chaîne de télévision, Youssou Ndour dévoile ses projets et ses ambitions.

**§4. Jeune Afrique : Fait inédit, votre nouvel album, Dakar-Kingston, est 100 % reggae. Pourquoi ?**

**§5. Youssou Ndour :** J’ai toujours adoré le reggae et Bob Marley. Un ami sénégalais fan de reggae, Gaston Madeira, a voulu tester ma voix sur cette musique. Avec le Festival mondial des arts nègres [Fesman, prévu fin 2010, NDLR], c’était l’occasion de célébrer de grands artistes comme Marley. Gaston a contacté Tyrone Downie, des Wailers. Il est venu à Dakar, puis, en juillet, nous sommes allés à Kingston.

**§6. Comment s’est passé ce voyage à la Jamaïque ?**

**§7.** C’était magique. On a travaillé dans le studio Tuff Gong de Bob Marley. J’ai rencontré sa famille et ses musiciens. J’ai réalisé que les Jamaïcains et nous sommes un. J’apprécie le combat de Marley pour la liberté et la justice ainsi que sa simplicité et sa capacité à toucher tant de monde. Après Dakar-Kingston, j’enregistrerai un autre album reggae, en hommage au Sud-Africain Lucky Dube [assassiné en 2007, NDLR].

**§8. Après la sortie de Dakar-Kingston, le film I Bring What I Love sera sur les écrans français le 31 mars...**

§9. En 2000, j'ai rencontré Chai Vasarhelyi, qui a aimé mon album Égypte et a décidé de réaliser un film sur moi, qui parle aussi de Serigne Bamba, le fondateur du mouridisme et des confréries islamiques du Sénégal. Je suis croyant et mouride. J'aime les valeurs incarnées par Bamba. La doctrine du travail m'est très chère. Dans ce film, j'ai montré que l'islam n'appartient pas qu'aux Arabes, mais aussi à l'Afrique noire. Au moment où le monde entier parle de l'islam, le Sénégal, avec ses différentes confréries, reste un exemple d'harmonie et peut, par conséquent, participer au dialogue sur les religions.

**§10. L'histoire des peuples noirs est d'actualité avec le Fesman et le monument de la Renaissance africaine au cœur d'une polémique au Sénégal. Que pensez-vous de ce débat ?**

§11. Le Sénégal, comme l'Afrique de manière générale, a produit beaucoup de grands artistes. Je trouve dommage qu'ils n'aient pas été plus associés à ce projet. Si cela avait été le cas, ils auraient pu apporter une réponse à la polémique.

**§12. Lors de la présentation de la nouvelle Constitution en 2001 ou lorsque le président Wade a reçu son prix pour les droits de l'homme à New York en 2004, vous étiez à ses côtés...**

§13. J'ai toujours respecté la République et les institutions. Même sous Diouf. Ceux qui voient Youssou Ndour [sic] avec une personne représentant une institution et qui en déduisent que je fais de la politique se trompent. C'est vrai qu'entre Wade et moi il y a eu une certaine complicité. Il disait que j'étais son fils.

**§14. Vous parlez au passé...**

§15. Si on dit qu'il y a une rupture entre Wade et moi, c'est à cause de mon projet de télévision. Mon groupe de presse, Futurs Médias, avait reçu l'accord et la bénédiction du président de la République. L'Agence de régulation des télécommunications et des postes nous a attribué un canal. On a investi 1,2 milliard de F CFA et à la veille du démarrage, alors que la procédure veut que l'on assiste, au ministère de la Communication, à la lecture du cahier des charges, ça ne s'est pas fait car les gens [du ministère] n'étaient pas prêts. Ça fait six mois ! Je n'ose pas croire qu'on empêche un artiste comme moi de réaliser un tel projet. Youssou Ndour a son travail de musicien. Ce n'est pas lui qu'on bloque, mais cent autres personnes qui attendent un emploi.

**§16. L'État soupçonne une main étrangère d'être derrière ce projet, celle de Vincent Bolloré.**

§17. Vincent Bolloré a produit une déclaration sur l'honneur selon laquelle il n'est ni de près ni de loin impliqué. Youssou Ndour artiste est le principal bailleur de fonds de ses activités. Si on accuse mon groupe de presse de trop attaquer l'État, je réponds que c'est faux. Futurs Médias est numéro un

au Sénégal. Les Sénégalais disent qu'il est sérieux et crédible. D'ailleurs, je tiens aussi à remercier mes compatriotes, qui sont plus d'un million à avoir signé une pétition pour l'ouverture de TFM [Télé Futurs Médias, NDLR].

§18. On dit que les tensions avec le pouvoir sont apparues au lendemain de la publication en 2006, dans votre journal L'Observateur, d'un article accusant Karim Wade de transfert illégal d'argent...

§19. Je suis propriétaire d'un groupe de presse, je ne suis pas là pour contrôler le travail des journalistes en qui j'ai confiance.

**§20. Les ambitions présidentielles supposées de Karim font souvent la une. Pour vous, est-ce un vrai ou un faux débat ?**

§21. Pas de commentaire.

**§22. Lors de la colère des catholiques après des déclarations controversées du président, vous avez déclaré que « Wade n'est pas mauvais, mais il est mal entouré »...**

§23. J'ai le sentiment que le président entend en mono et pas en stéréo. Au début de son mandat, il était accessible. Il a écarté ceux qui lui disaient la vérité.

§24. Qui par exemple ?

§25. Je ne suis pas concerné.

**§26. Manifestations à répétition, scandales financiers... Le Sénégal a-t-il régressé ?**

§27. Il y a eu des problèmes. Mais aussi une amélioration, notamment au niveau des infrastructures. Mais les infrastructures ne se mangent pas. L'autosuffisance alimentaire est une priorité. C'est pourquoi la Grande offensive pour la nourriture et l'abondance est intéressante. Quant aux scandales, ils ne doivent pas se répéter. Il faut relancer les différents organes de contrôle.

**§28. Les hostilités reprennent entre l'armée et le Mouvement des forces démocratiques de Casamance...**

§29. Il n'y a pas assez de contacts et d'échanges entre la Casamance et le reste du pays. On pourrait favoriser le dialogue culturel. C'est la diversité qui fait le Sénégal.

**§30. Envisagez-vous d'entrer en politique ?**

§31. C'est le peuple qui décidera. Je ne dis plus « jamais je ne ferai de politique ». Désormais, je ne serai plus neutre. J'ai une vision et une petite expérience qui peuvent me servir, et servir aux autres. Je ferai mon choix en fonction de la qualité des programmes et selon mes convictions.

**§32. Quel homme politique a des idées qui vous séduisent ?**

§33. Ce n'est pas le moment d'en parler. Nous ne sommes pas à la veille d'une élection. Il faut sonner la fin de la récréation et se remettre au travail. Le moment venu, je ferai mon choix.

**§34. Et Youssou candidat à la présidentielle ?**

§35. Je n'ai pas d'ambition personnelle. Mais je vois l'affection que les gens ont pour moi. Ils soutiennent mes initiatives. Ça me touche.

**§36. Vous dirigez le premier groupe de presse du Sénégal. Comment êtes-vous devenu homme d'affaires ?**

§37. [Rires]. Ça n'a pas été aussi facile que ça en a l'air. Grâce à ma musique, je gagne de l'argent que j'investis dans des projets. Je ne gagne pas d'argent avec mes autres activités. J'en perds même souvent, comme avec TFM, qui tarde à démarrer.

**§38. Pourquoi continuer ?**

§39. J'emploie près de 150 personnes. C'est le plus important.

**§40. On vous dit très fortuné.**

§41. On dit que je suis l'homme le plus riche du Sénégal, mais c'est faux. J'ai acquis des biens. Grâce à Dieu, l'avenir de mes enfants est assuré.

**§42. Il y a deux ans, vous avez aussi lancé une société de microcrédit, Birima, qui, dit-on, ne se porte pas très bien...**

§43. Elle marche bien. Il y a deux centres et plus d'un millier de clients. Je vais aussi créer une banque avec un partenaire sud-africain du fonds d'investissements Africap. C'est tout ce que je peux dire pour l'instant.

**§44. En 2007, Time Magazine vous avait inclus dans la liste des 100 personnalités les plus influentes de la planète. Était-ce justifié ?**

**§45.** C'est difficile de parler de soi-même. Mais je prends ça comme un encouragement.

**§46. Comment s'annonce 2010 pour vous ?**

**§47.** Je prépare des shows grandioses. Le 23 mars, je serai à l'Olympia et le 19 juin à Bercy pour le Grand Bal.

**Propos**                      **recueillis**                      **par**                      **Cécile**                      **SOW**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2010&Mounth=03&idrubrique=3&country=72>, consulté le 25 octobre 2013.

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 15/12/2011, « Sénégal : à qui profite la désunion de Benno ? », Nicolas LY.

**§1. À trois mois de la présidentielle sénégalaise, la scission de la principale coalition de l'opposition, Bennoo Siggil Senegal, ouvre une large voie à Abdoulaye Wade dont la candidature à un troisième mandat est controversée. Mais aussi à ses anciens dauphins Macky Sall et Idrissa Seck, ce qui rend un second tour quasiment inévitable.**

§2. Ils étaient nombreux, les militants et sympathisants de la coalition de l'opposition, à attendre le candidat de « l'unité et du rassemblement ». Mais leur rêve s'est brisé : Bennoo Siggil Senegal s'est divisé en deux camps, celui de Moustapha Niassé et celui de Ousmane Tanor Dieng. La déception est palpable chez de nombreux leaders, militants et sympathisants de sensibilité socialiste. Et la candidature d'Abdoulaye Wade, très controversée et soumise à l'autorisation de la Cour constitutionnelle, en sort renforcée. « L'échec de Bennoo est un renoncement à l'engagement fait aux Sénégalais de mettre fin au régime de Wade », a déclaré Moussa Tine, le président de l'Alliance démocratique/Penchoo, moins de vingt quatre heures après l'éclatement de la coalition.

§3. Ce jeune leader de l'opposition va même plus loin. « Comme nous n'avons pas tenu promesse, il se peut que beaucoup d'électeurs s'abstiennent ». Un risque de démobilisation qui n'échappe pas aux autres observateurs. « Aujourd'hui, explique l'analyste politique Ibrahima Sané, la déception est telle que les Sénégalais ont perdu espoir en Bennoo. Or tout ce qui affaiblit Bennoo renforce le candidat Wade qui reste son principal adversaire ». Un avis partagé par Malick Diagne, enseignant-chercheur en sociologie politique à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. « En plus, Bennoo avait su capitaliser toutes les frustrations contre le régime de Wade et engager le combat contre la validité de sa candidature », ajoute-t-il.

#### **Nouveaux acteurs**

§4. C'est peu dire que la dynamique unitaire de l'opposition enchantait une bonne partie de l'opinion. À preuve, sa victoire surprise aux élections locales de 2009. Mais la désunion de Benno ne fait pas que l'affaire de Wade. Les autres candidats de l'opposition se posent désormais en alternative. « En terme de report de voix, indique Malick Diagne, la situation sera sûrement beaucoup plus bénéfique aux nouveaux acteurs : Idrissa Seck, Macky Sall et dans une certaine mesure Ibrahima Fall », avance-t-il.

§5. Et ces derniers entendent bien tirer la couverture à eux, multipliant les alliances et les partenariats pour élargir leur base électorale. D'autant qu'au vu de la configuration des forces politiques, un deuxième tour à la présidentielle semble inévitable. « Il y a un éclatement des forces et des candidats comme Macky Sall et Idrissa Seck [anciens n° 2 du PDS de Wade, NDLR] vont aussi puiser dans l'électoral libéral, ce qui renforce l'hypothèse d'un second tour », résume Abdou Rahmane Thiam, docteur en science politique.

**Nicolas LY**

#### **Source:**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 2, Jeune Afrique**, article informatif, 30/11/2011, « Sénégal : blanc-seing pour Wade à la présidentielle », Rémi CARAYOL.

§1. Une brochette de juristes français et américains ont participé à un séminaire à Dakar, au Sénégal. Son thème : "Le président (Abdoulaye Wade) peut-il briguer un nouveau mandat en 2012 ?"

§2. « Si des Blancs le disent, c'est que ça doit être vrai », ironise un juriste sénégalais qui n'a toujours pas digéré « le spectacle » proposé par la télévision nationale le 21 novembre, en direct du Méridien Président. Tour à tour, une vingtaine d'experts, dont une majorité étaient venus de France et des États-Unis spécialement pour l'occasion, se sont succédé dans la salle des séminaires du grand hôtel – et dans la petite lucarne des foyers sénégalais – pour affirmer que oui, Abdoulaye Wade peut se présenter à l'élection présidentielle de 2012.

§3. Cela faisait deux mois que les partisans du président planchaient sur cette rencontre « internationale ». « L'idée est née après le séminaire organisé par l'opposition », explique Amadou Sall, le porte-parole du candidat Abdoulaye Wade. Au cours de cette conférence, une dizaine de juristes sénégalais avaient conclu à l'invalidité de sa candidature. Élu une première fois en 2000 (pour sept ans), Wade a été réélu en 2007 (pour cinq ans). Entre-temps, une réforme constitutionnelle adoptée en 2001 a limité à deux le nombre de mandats présidentiels. Cette réforme est-elle rétroactive ? En d'autres termes : la nouvelle loi prend-elle en compte le premier mandat de Wade ? C'est tout l'enjeu du débat que devra trancher le Conseil constitutionnel à la fin de janvier.

§4. Pour prouver la validité de sa candidature, le camp du président n'a pas lésiné sur les moyens. Billets d'avion, chambres dans l'un des hôtels les plus cotés de la capitale, per diem, et, pour ceux des participants qui le souhaitaient, un peu de tourisme à l'issue des interventions. Dans le lot figurent des spécialistes français du droit constitutionnel : Michel de Guillenchmidt, Didier Maus ou encore Dominique Chagnollaud (pas Guy Carcassonne, le plus réputé d'entre tous, qui soutient la thèse de l'invalidité de la candidature de Wade). Mais on trouve également des invités plus surprenants, comme Charles Zorgbibe, un historien spécialiste des relations internationales ; Christine Desouches, spécialiste des questions africaines, mais pas constitutionnelles ; ou des membres d'un cabinet américain, plus experts en matière de litiges commerciaux et de publicité mensongère que de loi fondamentale.

**El Hadji Diouf, Candidat à la présidentielle**

**"Aucune pression"**

§5. « Des experts étrangers viennent nous expliquer le français. Senghor doit se retourner dans sa tombe », s'est désolé El Hadji Diouf, candidat à la présidentielle. Didier Maus, un habitué de ce genre d'opérations, qui a fait plusieurs missions en Afrique (notamment en Guinée-Bissau et en Afrique du Sud), assure que « tout a été bien organisé », qu'il a disposé du temps nécessaire pour formuler son analyse et n'a subi « aucune pression » tendant à influencer ses conclusions. Quant à savoir combien cette manifestation a coûté et qui a payé, les responsables de la campagne de Wade disent ne plus avoir tout cela en tête. Pour eux, « ce n'est pas le plus important », ce qui compte, « c'est l'aspect scientifique de la chose ».

**Rémi Carayol**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=11&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.



**Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 24/12/2011, « Idrissa Seck : 'Il est impossible que Wade passe au premier tour », *Jeune Afrique*.

§1. Dans le numéro de *Jeune Afrique* paru le 25 décembre (2659-2660), Idrissa Seck se confie. Avare en paroles, l'ex-Premier ministre sénégalais a cependant toujours la formule-choc.

§2. La prison, a longtemps répété le patron de Rewmi (opposition), est un raccourci vers le Palais. Les mois qu'il a passés dans sa cellule de Reubeus, entre 2005 et 2006, à l'époque où il était accusé de détournement de fonds et d'atteinte à la sureté de l'État sénégalais dans l'affaire des chantiers de Thiès, lui ont permis de se forger un image de martyr, il en est convaincu, et d'arriver deuxième à l'élection présidentielle de 2007 (avec 14,8 % des suffrages). Idrissa Seck, 52 ans, n'a jamais fait mystère de ses ambitions. Le 26 février prochain, il compte bien bouter Abdoulaye Wade, 86 ans, hors de la présidence.

§3. « J'ai une communauté de destin avec le Sénégal, nous explique-t-il. Ce qui m'intéresse moi, c'est qu'un Sénégalais sur deux vit au-dessous du seuil de pauvreté. J'ai vu ma mère porter le toit de notre case, par jour de pluie, pour qu'il ne s'écroule pas sur ses enfants. J'ai vu mes parents se saigner pour ma santé et pour mon éducation. Et ce que je suis devenu par la suite est le résultat de l'effort de ces gens-là. Aujourd'hui, ce parcours exceptionnel, je le veux pour chaque Sénégalais. »

#### **Ancien proche, véritable opposant**

§4. Elle est loin l'époque où le chef de l'État ne tarissait pas d'éloge sur « ce jeune homme doué », originaire de Thiès, tantôt beau parleur, tantôt tonitruant, mais toujours « doté d'une capacité d'analyse hors du commun ». Lui, l'ancien Premier ministre (de novembre 2002 à avril 2004) que les Sénégalais avaient découvert comme directeur de campagne de Wade, en 1988, dit ne pas avoir d'amertume contre son ancien mentor, tout au plus « de la pitié »... « Le même sentiment qu'avait dû éprouver le général de Gaulle devant Philippe Pétain », lâche-t-il. D'autant « que Wade a été un bon opposant, qu'il a été très bien élu, qu'il a commencé par être un bon président et qu'il avait le potentiel pour être un dirigeant exceptionnel ».

§5. Au siège de son parti, Rewmi, il est précis, concentre ses attaques sur les ambitions supposées de Karim Wade – l'autre fils, le vrai, celui à cause duquel il a été écarté, jure-t-il – et s'agace de la comparaison avec Macky Sall, autre candidat à la présidentielle, autre ancien chef du gouvernement, autre déçu du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir).

§6. Au Sénégal, certains l'ont affublé du surnom de « girouette », en référence à son exclusion du parti (2005), puis à son retour (2009) puis à sa nouvelle exclusion (2011). Lui proteste, promet qu'il est resté fidèle aux valeurs libérales et que son « seul problème, c'est Abdoulaye Wade ».

#### ***Jeune Afrique***

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 4, Jeune Afrique**, article informatif, 6/01/2011, « Les confréries sortent de l'isolement », Cheikh Yérime SECK.

**§1. Après s'être risqués au jeu politique, les chefs religieux font désormais profil bas.**

**Mourides, tidianes, khadres, layènes... ne devraient pas recevoir de consigne de vote à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012. Les disciples des confréries musulmanes sénégalaises vont, pour une fois, jeter leur bulletin dans l'urne en n'écoutant que leur propre conscience. Une conjonction de facteurs milite en faveur de ce scénario.**

§2. Il y a d'abord la démythification de la consigne de vote d'émanation maraboutique. Le syndrome de 2000, quand Abdoulaye Wade a battu Abdou Diouf alors que celui-ci était publiquement soutenu par les principaux guides religieux du pays, effraie ces derniers, qui préfèrent garder le silence plutôt que d'être désavoués par les résultats.

§3. Ce n'est pas tout. Le pedigree des actuels khalifes les dispose peu à se mêler de politique. Après avoir appelé à voter pour Abdou Diouf, Serigne Mansour Sy, khalife général des tidianes, ne peut plus se risquer à une nouvelle consigne. D'autant que ses rapports avec Abdoulaye Wade, l'actuel chef de l'État, sont en dents de scie.

§4. Intronisé Guide suprême des mourides le 1er juillet, à la faveur du décès la veille de son prédécesseur, Serigne Sidy Mokhtar Mbacké n'est pas un client commode pour le régime. Adeptes du soufisme, un courant de l'islam qui recommande de se couper des choses terrestres, il a vécu, avant d'accéder au khalifat, dans des villages reculés où il cultivait la terre et enseignait le Coran. Difficile à aborder, très peu disert sur tout ce qui ne touche pas à la religion, il intrigue les missi dominici de Wade qui se succèdent à Touba. Tous ceux qui connaissent le septième guide de la confrérie mouride le décrivent comme ayant un mépris souverain pour la politique et ceux qui la font.

**Groupes politico-religieux**

§5. Mais si des consignes de vote ne sont donc pas envisageables au plus haut niveau des chapelles, elles ne sont pas totalement à exclure de la part de certaines tendances. Ainsi du remuant Serigne Modou Kara Mbacké, dirigeant d'une faction mouride et d'un petit parti politique, connu pour sa promptitude à pactiser avec les régimes successifs. Ainsi également du Dahiratoul Moustarchidina Wal Moustarchidaty, une branche de la confrérie des Tidianes dirigée par Serigne Moustapha Sy. Doté d'un sens politique certain et d'une réelle intelligence des situations, à la tête d'un groupe structuré et redouté, Serigne Moustapha Sy a toujours attendu la dernière ligne droite, à chaque élection, pour pouvoir situer les intérêts de son mouvement dans le jeu et appeler à voter en conséquence.

**Cheikh Yérime Seck**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=01&idrubrique=3&country=72> , consulté le 28 octobre 2013.

**Texte 5, Jeune Afrique, article informatif, 11/07/2011, « Sénégal : que vaut vraiment Karim Wade ? », Remi CARAYOL.**

**§1. On ne parle que de lui... Au cœur des débats, la volonté supposée du président sénégalais Abdoulaye Wade de léguer le pouvoir à son fils. Portrait et bilan d'un ministre pas comme les autres.**

§2. « Wade dégage ! » Le 23 juin, des milliers de **Sénégalais** sont descendus dans la rue pour dire non au projet de loi instituant le ticket président - vice-président et surtout le quart bloquant. S'adressaient-ils au père, Abdoulaye, ou au fils, Karim ? Les deux, répondent les leaders de l'opposition. Selon eux, si la contestation a été si vive, obligeant le président à faire marche arrière, c'est parce que les Sénégalais craignaient qu'il ne tente de léguer le pouvoir à son fils. Le départ « immédiat » de Karim Wade est d'ailleurs une des principales revendications du « mouvement du 23 juin ».

§3. Il faut dire que depuis deux ans il est partout, ou presque. Le plan Takkal, censé résoudre les problèmes d'électricité, c'est lui. La résurrection d'une compagnie aérienne nationale après la faillite d'Air Sénégal International, c'est encore lui. La construction du nouvel aéroport Blaise-Diagne et d'une autoroute à péage, aussi... Depuis mai 2009, Karim Wade n'est pas un ministre comme les autres – et pas seulement parce qu'il est le fils du président. C'est un « superministre » qui cumule les portefeuilles les plus stratégiques : la Coopération internationale, les Transports aériens, les Infrastructures et, après l'Aménagement du territoire (qu'il a cédé en octobre dernier), l'Énergie... À Dakar, les Sénégalais l'ont surnommé « ministre du Ciel et de la Terre ».

§4. À 43 ans, il compte cinq mille agents sous sa coupe, deux ministres délégués, trois directeurs de cabinet... « C'est presque un gouvernement à lui tout seul », s'amuse un de ses collaborateurs. Un État dans l'État, dénoncent ses détracteurs, plus puissant encore que l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci), qu'il présida durant cinq ans (de 2004 à 2009).

§5. Cette exposition, couplée à des ambitions présidentielles plus ou moins avouées et à la supposée volonté de son père de lui léguer le pouvoir et les affaires, lui a valu bien des attaques. Mais que vaut le ministre d'État Karim Wade ? Portrait et bilan d'un ministre pas comme les autres.

## **Bio Express**

– 1968 : Naissance à Paris

– 1987 : Obtient un bac éco à Paris et entame des études d'ingénierie financière

- 1995 : Embauché par la Société de banque suisse
- 2000 : Participe à la campagne de son père pour la présidentielle
- 2002 : Le rejoint en tant que conseiller chargé des grands projets
- 2004 : Président de l'Anoci
- 2006 : Lance son mouvement politique, "Génération du concret"
- 2009 : Échoue aux élections municipales de Dakar. Il est nommé ministre la même année.

## **§6. Meneur d'hommes**

Ses proches ont beau jeu de l'affirmer : Karim Wade ne travaille qu'avec les meilleurs. Un gage de réussite, estime-t-il. L'assurance, surtout, de convaincre les bailleurs. Pour le plan Takkal, il a fait appel au cabinet américain McKinsey afin d'auditer le secteur, et à Électricité de France (EDF) pour aider à la restructuration de la Société nationale d'électricité (Senelec). Pour accompagner [Sénégal Airlines](#), il a signé un accord avec l'une des compagnies les plus en réussite actuellement, Emirates. Ses détracteurs lui reprochent de se tourner trop souvent vers des étrangers. « N'a-t-on pas de compétences au Sénégal ? » s'indignent des syndicalistes. Le ministre s'énervé : « Je cherche la compétence où qu'elle soit. »

**§7.** Ses collaborateurs les plus proches sont des références. Abdoulaye Racine Kane, son directeur de cabinet, était déjà à ses côtés à l'époque de l'Anoci. Il a fait toute sa carrière dans les plus hautes sphères de l'État et a coordonné le Fonds européen de développement (FED). Boubacar Camara, le secrétaire général de son ministère, Madior Sylla, son conseiller technique chargé de la communication, Cheikh Ibrahima Diongue, directeur général de la Coopération internationale, et Cheikh Diallo, un ex-journaliste qui dirigea les relations presse du candidat Abdoulaye Wade en 2007, complètent le premier cercle.

**§8.** Lorsqu'ils parlent de leur ministre, ces hommes prennent les traits parfois inquiétants de fidèles évoquant leur gourou. Et tant pis s'il peut se montrer parfois extrêmement cassant – « il est belliqueux, ombrageux, impitoyable dans la guerre », reconnaît un ami. Karim Wade, à les entendre, est le ministre idéal.

**§9.** Un bailleur européen se méfie cependant de cette image que s'évertue à donner son entourage : « On dit de lui qu'il est très pro. Mais en réunion, il n'est pas rare qu'il arrive sans avoir lu le dossier. C'est un homme de l'oral, pas de l'écrit. Parfois, il ne comprend rien à un dossier. »

## **§10. Banquier**

Pour s'entourer des meilleurs, il faut en avoir les moyens. Or l'argent, c'est son truc, à Karim Wade. Celui qui fut banquier d'affaires pendant dix ans sait où le trouver. Un spécialiste du transport aérien qui a suivi de près la création de [Sénégal Airlines](#), détenu à 64 % par le secteur privé sénégalais et à 36 % par l'État, applaudit des deux mains : « Réussir à convaincre en si peu de temps les privés

sénégalais d'investir dans une compagnie, en pleine période de crise et après une faillite, je dis chapeau ! »

**§11.** Pour le plan Takkal aussi, il a fait vite. « Nous avons d'ores et déjà financé 90 % de son coût total [464 milliards de F CFA, soit 707 millions d'euros, NDLR] », annonçait-il fin mai, trois mois après la présentation du plan. La Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD) se sont engagées à soutenir le programme. Un cadre d'une de ces deux institutions, qui a demandé l'anonymat, reconnaît que Karim Wade y est pour quelque chose. « En septembre 2010, on ne savait plus comment s'y prendre pour aider la Senelec. Il n'y avait plus de confiance. Tout dérapait. Après la nomination de Karim Wade, il y a eu plus de transparence. Des personnes compétentes ont été remises sur le circuit. Un diagnostic a été fait. Le plan Takkal n'est pas génial, mais cela nous a suffi pour accorder notre confiance. »

**§12.** La France s'est engagée à prêter 60 millions d'euros à des conditions privilégiées. Certains voient dans cet accord la main généreuse de Nicolas Sarkozy. « C'est un ami », se borne à dire Karim Wade. Un ami qui lui veut du bien : il l'a fait recevoir à plusieurs reprises à l'Élysée par Claude Guéant et l'a présenté à Barack Obama lors du dernier sommet du G8, à Deauville.

C'est l'autre atout de Karim Wade : son carnet d'adresses – ou celui de son père. En France, mais aussi au Moyen-Orient où, pendant ses années de banquier, il a créé des liens avec les princes arabes. « Son statut de fils de président l'aide un peu », reconnaît un de ses collaborateurs.

### **§13. Fils à papa**

Karim se donne les moyens. On les lui donne aussi. Le budget de son ministère représente, à lui seul, 20 % du budget de l'État... « Certes, rétorque un collaborateur de Wade, mais c'est parce qu'il englobe les projets structurants les plus importants. » Il n'empêche. Lorsqu'il dirigeait l'Anoci, des chantiers étaient modifiés en cours de route au gré des idées de son président, quitte à en alourdir considérablement la facture. C'est toujours le cas, comme en témoigne un de ses collaborateurs, émerveillé : « Au début, le projet d'autoroute à péage ne concernait qu'un tronçon. Quand il a récupéré le dossier, Karim a lui-même imaginé trois tronçons. » Évidemment, la note est salée. Un bailleur s'en irrite : « En réunion, il a une idée toutes les cinq minutes. Tant pis si c'est improvisé. Son comportement rappelle bien souvent celui d'un fils gâté à qui, il le sait, son père ne refusera rien. »

**§14.** En mai, le Sénégal a levé 230 milliards de F CFA sur le marché financier international : cet argent devra servir en priorité à l'énergie et aux infrastructures, a immédiatement tranché le président Wade. Pour financer le plan Takkal, il a même été décidé de ponctionner d'autres ministères.

**§15.** Début juin, l'ambassadrice des États-Unis à Dakar, Marcia Bernicat, s'en est inquiétée. « Il est très important que le Sénégal maintienne son niveau de contribution dans les secteurs sociaux pour ne pas mettre en péril les résultats obtenus en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire », a-t-elle plaidé. Le clan Wade explique que l'énergie est une priorité et que les difficultés de ces derniers mois ont coûté 1,4 % de croissance au pays en 2010.

### **§16. Éléphant**

L'immobilisme le révulse. Il s'épanouit dans la confrontation – parfois trop, comme le rapporte un bailleur, toujours surpris de le voir tantôt « charmant », tantôt « très violent ». Autant dire que son

intrusion dans certains ministères a fait l'effet d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. « Nous-mêmes, on a parfois du mal avec lui », confie Boubacar Camara. Combien de fois ses conseillers n'ont-ils pas entendu cette sentence : « Ce texte qui nous bloque, on le change tout de suite ! » Quitte à tordre les règles de base de l'administration... « Tout est opaque avec lui : les comptes de l'Anoci, l'actionnariat de Sénégal Airlines, les appels d'offres », dénonce un observateur de la vie politique. L'opacité autour de l'affaire Sudatel, du nom de la société qui a obtenu la troisième licence de téléphonie mobile du pays lorsque Karim Wade était le conseiller financier de son père, est régulièrement rappelée par ses détracteurs. Les « contes et mécomptes de l'Anoci » – titre du livre à charge du journaliste Abdou Latif Coulibaly – aussi.

**§17.** Les câbles diplomatiques révélés par WikiLeaks démontrent que les Américains – ainsi que le FMI et d'autres ambassadeurs – s'inquiètent de certaines pratiques. Karim Wade, comme son père, « continue de sous-estimer l'importance [de la lutte anticorruption, NDLR] pour les bailleurs de fonds », écrit l'ambassadrice américaine, qui évoque, dans un autre câble, le surnom que lui ont donné nombre d'entrepreneurs : « Monsieur 15 % ». Karim Wade ne supporte pas l'accusation. Chaque projet, assure-t-il, fait l'objet d'un appel d'offres en bonne et due forme, et toutes les sommes brassées par son administration sont gérées par le ministère des Finances.

### **§18. Pompier...**

Le sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) en 2008, Sénégal Airlines, le plan Takkal : chaque fois, Karim Wade a fait office de pompier. Seule l'urgence semble l'attirer. « Aucun homme politique qui a des ambitions n'aurait accepté le portefeuille de l'Énergie un an avant des élections », explique-t-il. S'il a dit oui, c'est parce que « c'était vital pour le pays ». En fait, confient ses proches, il commençait à s'ennuyer. « Il avait besoin d'un nouveau challenge. » Quitte à accepter ce dossier « pourri » – les délestages sont monnaie courante à Dakar et la Senelec est au bord du gouffre financier.

**§19.** A-t-il éteint les feux ? Parfois, oui. Dix-huit mois après avoir été nommé aux Transports aériens, son « bébé », Sénégal Airlines, voyait le jour. Rien d'exceptionnel, assurent les spécialistes, mais pas si fréquent non plus. Le plan Takkal a également été un succès. Du moins dans son montage technique et financier. Sera-t-il efficace ? « C'est trop tôt pour le dire », répond un bailleur. Mais Karim Wade a aussi permis au Sénégal de s'ouvrir aux pays émergents : la Chine, l'Inde, les fonds koweïtiens, la Banque islamique de développement (en 2011, les interventions de la BID ont culminé autour de 174 millions d'euros, contre 108 en 2010)... Il a également mené un plan quinquennal de construction de routes (2,4 milliards d'euros).

**§20.** Est-ce la bonne voie ? Selon un rapport (non rendu public pour l'heure, mais contesté par l'intéressé) sur la compétitivité du pays financé par la coopération américaine, les investissements consentis ces dernières années pour développer les infrastructures influent peu sur la croissance du Sénégal.

### **§21... très (trop ?) pressé**

C'est un bailleur européen qui parle : « Un bon banquier n'est pas seulement un homme qui trouve l'argent. C'est aussi un homme qui le gère bien. Sur ce point, j'ai des doutes avec Wade. » Ce n'est pas nouveau : au temps de l'Anoci, déjà, Karim était accusé de gaspiller l'argent public. Pourtant, les ardoises héritées des chantiers de l'OCI sont en passe d'être résorbées, confie Valeria Fichera, représentante du FMI à Dakar.

§22. Nombre d'observateurs se posent en outre la question de la pérennité des chantiers de Karim Wade. La route de la Corniche, à Dakar, construite à l'occasion du sommet de l'OCI, serait, selon des experts, une ineptie qui ne tiendra pas vingt ans à cause de l'érosion. Quant à Sénégal Airlines, sa survie est loin d'être assurée. « Le plus dur commence, explique un spécialiste proche du dossier, qui note déjà un problème de management. Des erreurs de casting ont été faites au niveau de la direction, et le ministre en est responsable. Cela a eu de mauvaises répercussions sur le marché. »

§23. En outre, Karim Wade ne collectionne pas que les succès. L'aménagement du territoire, un problème majeur pour les millions d'habitants de la banlieue de Dakar qui subissent chaque année des inondations, n'a guère avancé lorsqu'il en avait la responsabilité. « Karim n'est attiré que par la lumière, se désole un opposant. L'aménagement du territoire, les banlieues, ça ne brille pas. »

§24. D'autres dossiers stagnent. Le futur port de Dakar. Les infrastructures ferroviaires. Et surtout l'aéroport international, qui ne verra pas le jour fin 2011 comme annoncé. Les bailleurs sont pessimistes. « Les travaux sont en suspens. La faute à une trop grande précipitation, estime l'un d'eux. Ils ont démarré les travaux en 2007, avant d'avoir obtenu les financements. Aujourd'hui, l'entreprise chargée de construire l'aéroport se méfie. » C'était pourtant un des projets les plus attendus de Karim Wade.

#### §25. **Président ?**

Si Karim Wade est aujourd'hui l'épouvantail préféré de l'opposition, c'est parce que beaucoup croient dur comme fer que son père fera tout pour lui léguer le pouvoir. « Il l'a imaginé un temps, mais c'est fini », assure un proche d'Abdoulaye Wade. Plusieurs anciens collaborateurs de « Gorgui », parmi lesquels son ex-ministre des Affaires étrangères Cheikh Tidiane Gadio et l'ancien Premier ministre Moustapha Niassé, continuent cependant de penser que le président n'a pas renoncé. Ce « superministère », dont Karim a hérité quelques jours après sa cuisante défaite à l'élection municipale de Dakar en 2009, en serait l'outil. « Avec tous ces portefeuilles, Karim a l'occasion de se construire une réputation. Il sait que c'est le seul moyen pour lui de changer son image », analyse le juriste Babacar Guèye.

§26. Sur ce sujet, Wade fils fait profil bas. Quand on l'interroge sur ses ambitions, il répond qu'il pourrait tout aussi bien retourner dans une banque d'affaires et qu'en 2012, c'est pour son père qu'il se battra. Son mouvement, Génération du concret, qui a un temps tissé sa toile au sein du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), est en état de veille. Mais petit à petit Karim place ses hommes et se débarrasse de ses ennemis, à commencer par Idrissa Seck, exclu du parti libéral en avril dernier. Le 18 juin, Bara Guèye a été élu à la tête du congrès de l'Union des jeunes travailleurs libéraux (UJTL), le mouvement des jeunes du PDS. Bara Guèye est présenté comme le poulain de Karim Wade. Il faut dire qu'il le côtoie tous les jours en tant que membre de son cabinet.

#### §27. **"Superministre"... et plus encore**

Ancien conseiller de son père, Karim Wade continue d'avoir son oreille. Son entourage a beau défendre l'image d'un ministre comme les autres, vouvoyant le président et ne bénéficiant d'aucun passe-droit, la réalité c'est que les deux hommes sont très proches.

§28. Mais les prérogatives de Karim ne s'arrêtent pas à la présidence. En obtenant, dès son entrée au gouvernement en mai 2009, le droit de signer des accords de financement avec des partenaires étrangers, il a pris un peu du pouvoir du ministre des Finances. Une pratique qui a fait tiquer, au début, le Fonds monétaire international. En jouant les hôtes des hauts dignitaires iraniens, arabes et français,

Karim Wade fait aussi figure de ministre bis des Affaires étrangères. Et quand Abdoulaye Wade va rencontrer les insurgés à Benghazi, en Libye, Karim est, avec son homologue des Affaires étrangères Madické Niang, le seul membre du gouvernement à ses côtés.

**Rémi Carayol**, envoyé spécial

**Source :** <https://www.jeuneafrique.com/190926/politique/s-n-gal-que-vaut-vraiment-karim-wade/>, consulté le 13 mai 2017.

**Texte 6, Jeune Afrique**, article informatif, 20/10/2011, « Sénégal : le socialiste Malick Noël Seck condamné à deux ans de prison ferme », *Jeune Afrique*.

**§1.** Les jeunes socialistes sénégalais accepteront-ils le jugement sans réagir ? La condamnation de Malick Noël Seck à deux ans de prison ferme pour avoir écrit une lettre menaçante au Conseil Constitutionnel provoque la colère dans les rangs de l'opposition, déjà très remontée contre le projet d'Abdoulaye Wade de se présenter à la prochaine présidentielle.

Malick Noël Seck n'en a pas fini avec les ennuis judiciaires. Le secrétaire général de Convergence socialiste, mouvement affilié au Parti socialiste sénégalais (PS, opposition) a été condamné par le tribunal des flagrants délits de Dakar à deux ans de prison ferme pour menaces de mort et outrage à magistrat. Ses avocats et ses proches dénoncent un procès politique.

**§2.** « Le tribunal déclare le prévenu coupable des faits qui lui sont reprochés et le condamne à deux ans d'emprisonnement », indique le jugement. La lettre ouverte de Seck, déposée le 10 octobre au siège du Conseil constitutionnel reprochait à ce dernier, en des termes assez vifs et voilés de menaces, son silence à propos de la candidature d'Abdoulaye Wade à sa propre succession. Alors que la Constitution, selon la plupart des constitutionnalistes, interdit au chef de l'État un troisième mandat consécutif, les Sages doivent se prononcer sur cette question le 12 janvier, un peu plus d'un mois avant le premier tour de la présidentielle, fixé au 26 février.

*Lettre de Malick Noël Seck au Conseil Constitutionnel sénégalais (cliquer pour agrandir)*





## "Wade doit tomber"

§3. « Nous sommes venus vous rappeler aujourd'hui le serment tacite que vous avez fait au peuple sénégalais en tant que membres du Conseil constitutionnel, il nous semble aujourd'hui que vous avez manqué à vos engagements et à votre parole », écrivait le jeune socialiste (voir fac-similé). Wade doit tomber, l'honneur du Sénégal l'exige ! Nous sommes venus chez vous manifester nos ressentiments et vous désigner comme les responsables de nos souffrances quotidiennes. (...) Demain, lorsque la parole sera à la rue, nous reviendrons plus nombreux afin que vous nous rendiez des comptes », ajoutait-il. Entre autres propos peu amènes envers Wade, sa gouvernance, et ses proches...



## Jeune Afrique

### Source :

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=10&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 7, Jeune Afrique, article informatif, 23/06/2011, « Sénégal : l'opposition en marche contre la réforme constitutionnelle de Wade », Jeune Afrique.**

**§1. L'opposition politique et associative au président Abdoulaye Wade prévoit de manifester ce jeudi contre le vote à l'Assemblée d'un projet de réforme constitutionnelle instaurant un poste de vice-président. Et permettant au futur président de pouvoir être élu avec seulement 25 % des suffrages.**

§2. La société sénégalaise est en ébullition et la journée risque d'être chaude à Dakar, voire un peu partout dans le pays. Vent debout contre un projet de loi constitutionnel qui doit être voté ce jeudi à l'Assemblée nationale, l'opposition et diverses associations ont déjà organisé mercredi de nombreuses manifestations « spontanées » dans plusieurs quartiers de la capitale, dans sa banlieue ainsi que dans de nombreuses régions dont Kaolack, Fatick (centre) et Ziguinchor (sud).

§3. À Dakar, la mobilisation s'est transformée en émeutes, les policiers sont intervenus brutalement et ont interpellé de nombreux militants du mouvement de jeunes « Y en a marre », dont deux célèbres rappers : Cyrille Touré « Thiatt » et Malal Tall « Fou malade ». Même à Paris, l'ambassade du Sénégal a été brièvement occupée par des opposants.

§4. En cause : la volonté du chef de l'État Abdoulaye Wade d'instaurer un vice-président élu ; et surtout, le « ticket » formé par le candidat à ce poste et celui à la magistrature suprême, qui pourrait remporter l'élection avec seulement 25 % des voix, seuil qualifié de « minimum bloquant » en cas d'absence de majorité absolue au premier tour.

#### **De "super" ministre à vice-président ?**

§5. « Dans le cas où aucun des tickets n'aurait 25 %, [...] les deux tickets les mieux placés se retrouveront alors au second tour » avec application de la règle de « la majorité relative », a précisé mercredi soir à la télévision publique RTS Abdoulaye Babou, député de la mouvance présidentielle.

§6. Mais à huit mois de la présidentielle de février 2012, à laquelle Abdoulaye Wade a annoncé qu'il se représenterait, la suspicion de voir ce dernier chercher à « placer » son fils aux plus hautes fonctions de l'État est dans tous les esprits. Car la réforme envisage qu'en cas de vacance du pouvoir, le président sera remplacé par le vice-président qui aura toutes ses prérogatives – y compris celle de nommer ou révoquer le nouveau vice-président. Et beaucoup soupçonnent M. Wade de vouloir se faire réélire avec un minimum de voix, pour ensuite céder le fauteuil à son fils et « super » ministre Karim Wade.

#### **Amendements**

§7. Reste qu'on ne connaît pas exactement la nature du texte qu'examineront jeudi les députés en séance plénière, puisque celui-ci a subi « 35 amendements » en commission technique, a expliqué le député Babou, sans donner plus de détail. Mais le gouvernement a d'ores et déjà prévenu qu'il ne renoncerait pas au projet en dépit du tollé dans l'opposition et la société civile.

§8. Jeudi, opposants et partisans du texte sont autorisés à manifester autour de l'Assemblée nationale, mais chaque camp dans un espace bien précis, a indiqué le ministre de l'Intérieur Ousmane Ngom dans un communiqué diffusé mercredi soir par la RTS. Il a appelé à des manifestations pacifiques « jusqu'à leur dispersion ». Laquelle risque d'être un peu plus rapide que ce que les militants espèrent... (avec AFP)

#### ***Jeune Afrique***

##### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=06&idrubrique=3&country=72> , consulté le 29 octobre 2013

**Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 28/06/2011, « Sénégal : le mouvement 'Y'en a marre' condamne les violences mais ne désarme pas », Mathieu OLIVIER.

**§1. Les violences qui ont eu lieu lundi à Dakar ne comptent pas beaucoup de partisans dans le mouvement "Y'en a marre", qui les a condamnées sans ambiguïté sur son profil Facebook. Et l'opposition pacifique au président sénégalais Abdoulaye Wade ne semble pas près de désarmer, à en croire les réactions glanées ici ou là sur le web.**

**§2.** Leur slogan a mobilisé des milliers de manifestants. Il est même devenu un cri de ralliement que beaucoup arborent fièrement en travers de la poitrine. Le mouvement « Y'en A Marre », créé fin février 2011 et dont le nom est inspiré d'une chanson de Tiken Jah Fakoly, semble aujourd'hui gêné non par l'ampleur de l'opposition au président Wade mais par la violence et les dégradations qui ont entaché la manifestation de lundi soir à Dakar.

**"La cible, c'est Wade !"**

**§3.** « La manifestation est un droit universel mais cela ne doit pas nous pousser à saccager nos héritages qui sont le résultat d'un dur labeur, celui de toutes les générations qui se sont succédés dans notre pays, le Sénégal » écrit ainsi le groupe sur sa page Facebook.

**§4.** Un appel à la raison qui a trouvé de l'écho chez les quelque 14 000 membres du groupe sur le réseau social. Et notamment chez Valérie Bishop Ndiaye, qui lance un « appel à plus de responsabilité » : « Ne détruisons pas nos biens. Les bâtiments publics (agences de la Senelec, des impôts, mairies, etc.) nous appartiennent. Ce sont les ressources et le patrimoine du pays. » Et de rester ferme : « Ne nous trompons pas de cible. La cible, c'est Wade ! ».

**§5.** Cependant les « Wade ! Dégage ! » sont aussi relayés par des opposants plus posés. Pa'Oumar, internaute de jeunefrique.com, écrit en effet : « Arrêtons les manifestations et faisons de nos cartes d'électeurs nos armes pour lutter contre ce régime. » Et Liou Sa Faye d'ajouter, dans un autre commentaire : « En tout cas, c'est nous qui l'avons élu légalement pour un mandat bien déterminé. Donc assumons jusqu'en février ! »

**"Barça ou barsakh"**

**§6.** Dans ce contexte, le scrutin de février 2012 s'annonce tendu. Mais quelles que soient les dissensions qui opposent le mouvement sur la forme, le clan Wade est face à une situation très désagréable. Si le projet de réforme constitutionnelle, désormais abandonné, a mis le feu aux foudres, c'est un mal plus social qui continue d'agiter la rue : celui des coupures d'électricités, du chômage et de l'immigration clandestine de ces jeunes Sénégalais qui ont à la bouche un terrible « slogan » : « Barça ou barsakh »... « Barcelone ou la mort ».

**Mathieu Olivier**

**Source :**

<http://www.jeunefrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=06&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 9, *Jeune Afrique*, article informatif, 8/11/2011, « Présidentielle au Sénégal : le M23 prépare un plan d'action 'pacifique et constitutionnel' », *Jeune Afrique*.**

§1. Le mouvement d'opposition sénégalais M23 entend poursuivre sa lutte pour contraindre le président Abdoulaye Wade à renoncer à briguer un troisième mandat en 2012. Le collectif dit préparer un "plan d'action", qu'il mettra en œuvre avec "des méthodes pacifiques et constitutionnelles".

§2. L'opposition sénégalaise ne compte pas cesser son combat, et envisage un plan d'action pacifique pour contraindre le président Abdoulaye Wade à ne pas briguer un troisième mandat en 2012. « Le M23 ne renoncera pas à la lutte quelle que soit la tournure des événements », a déclaré Abdoul Aziz Diop, le porte-parole du mouvement du 23 juin.

§3. D'après un message diffusé le 23 septembre 2011 par le collectif, le chef de l'État sénégalais avait jusqu'au jour de la Tabaski (la fête musulmane de l'Aïd el-Kébir) pour renoncer à sa candidature. Or, à cette occasion, Abdoulaye Wade s'est contenté, dans une déclaration, de se réjouir de la « stabilité dans le pays » tout en invitant les Sénégalais à prier pour la préservation de cette situation, a rapporté mardi l'Agence de presse sénégalaise. Or la Tabaski était « une occasion [pour Wade] de demander pardon aux Sénégalais » avant qu'il qu'il ne « décide ensuite de partir en paix en sortant par la grande porte », a dit Alioune Tine, le coordonateur du mouvement d'opposition, cité par Seneweb.com le 6 novembre, jour de la fête religieuse.

#### **"Résolution nationale"**

§4. Le M23 décide par ailleurs d'utiliser les voix légales pour se faire entendre. « Nous sommes en possession d'un plan d'actions que nous déroulerons avec des méthodes pacifiques et constitutionnelles », a déclaré Abdoul Aziz Diop, sans donner plus de détails. Dans un entretien au site web sénégalais *Sud Online*, Alioune Tine avait pour sa part affirmé que le collectif travaillerait sur une « Résolution nationale », dans laquelle seraient consignés des arguments d'inconstitutionnalité de la candidature du président.

§5. « Nous avons terminé la rédaction d'une Résolution Nationale, qui est dans un processus de validation par tous les leaders du M 23. Le document sera présenté à l'opinion nationale et internationale, à l'occasion d'une conférence de presse (...) Il sera ensuite traduit dans les langues nationales et proposé à la signature de tous les Sénégalais et également à la diaspora », a-t-il expliqué, précisant que des « des manifestations pacifiques pour remettre ce document aux différentes autorités de la République, des ambassades et des consulats, et également à tous les chefs religieux de ce pays, toutes confréries et confessions confondues » étaient prévues.

§6. Le collectif espère ainsi obtenir satisfaction avant la publication par le Conseil constitutionnel de la liste des candidats autorisés, prévue fin janvier 2012, un mois avant le premier tour de l'élection présidentielle.

#### ***Jeune Afrique***

##### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=11&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 3/10/2011, « Sénégal : la morale en politique, thème phare de la future campagne présidentielle ? », Nicolas LY.

§1. À cinq mois de l'élection présidentielle prévue le 26 février 2012, la nouvelle vague de candidats qui convoitent le pouvoir semble déjà n'a avoir choisi son thème de campagne. Pour séduire, elle oriente son discours sur l'éthique et la morale en politique, le talon d'Achille du pouvoir libéral d'Abdoulaye Wade.

§2. « On dit souvent qu'un homme politique pas de morale. Mais sans la morale, rien ne peut avancer », lance Aminata Tall à une foule de militants venue soutenir sa candidature présidentielle au Centre international du commerce extérieur du Sénégal (Cices), le 18 septembre dernier. Ancienne secrétaire générale de la présidence de la République, Aminata Tall est aujourd'hui opposante et candidate à l'élection de février 2012. L'ex « dame de fer du Parti démocratique sénégalais » (PDS, parti d'Abdoulaye Wade) s'est assigné une mission : « moraliser l'environnement politique » à travers son mouvement « Synergie pour l'Éthique et la Transparence ».

### **Kyrielle de "petits" candidats**

§3. Comme elle, la kyrielle de « petits » candidats à l'élection présidentielle de 2012 oriente son discours sur le thème de l'éthique et de la bonne gouvernance. Un discours « moralisateur » qui ne laisse pas indifférent le Sénégalais lambda. Étudiant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Albert Sylla, la trentaine, confie avoir été « séduit » par Ibrahima Fall, un candidat à l'élection présidentielle jusque là peu connu du grand public. Comme beaucoup d'autres, le jeune-homme a été convaincu par son discours « axé sur le respect des valeurs et la transparence dans la gestion des affaires ».

§4. Un discours accrocheur. « La demande de vertu et de moralité est très forte chez les populations », observe le sociologue Djiby Diakhaté. D'après lui, cette exigence montre l'ampleur de l'échec des politiques préoccupés par « des stratégies de promotion personnelle ». Ces derniers « ont érigé la mal gouvernance en mode gestion », accuse Diakhaté.

### **La classe moyenne séduite**

§5. Au Forum civil (section sénégalaise de Transparency Internationale), on dresse un constat similaire. Pour Mohamed Mbodj, le coordonnateur de cette ONG, l'attrait pour ce type de discours « moralisateur » est plus prononcé « dans les centres urbains où se concentre la classe moyenne ». Selon lui, la succession de scandales sous le régime libéral a favorisé ce phénomène. « Jamais l'État n'a été placé dans une perspective de promotion totale de la mal gouvernance et de la corruption », dénonce-t-il, en citant les cas de surfacturation, de dépassement budgétaire, et de marchés de gré à gré souvent révélés par les rapports d'audit de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) ou de l'Inspection générale d'État (IGE).

§6. Récemment « l'affaire de la mallette d'argent destinée à Alex Ségura et celles évoquées par Robert Bourgi montrent que l'éthique et la morale ont été mises à rude épreuve sous Abdoulaye Wade », constate de son côté Mame Less Camara, journaliste et observateur de la vie politique. Des scandales qui constituent un bon angle d'attaque pour la nouvelle vague de candidats qui convoitent le pouvoir. Même si ce discours « moralisateur » à lui seul semble insuffisant pour faire élire un candidat.

**Nicolas LY**

**Source :**

<http://www.jeunefrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=10&idrubrique=3&country=72> , consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 10/10/2011, « Sénégal : Wade affirme qu'il sera 'bel et bien candidat' à la présidentielle de 2012 », *Jeune Afrique*.

§1. Le chef de l'État sénégalais Abdoulaye Wade affirme qu'il sera candidat à sa propre succession et qu'il va "terrasser" ses concurrents dès le premier tour de l'élection présidentielle prévue en février 2012.

§2. Agé de 85 ans et au pouvoir depuis 2000, Abdoulaye Wade sera « bel et bien candidat » à sa propre succession en 2012. Le président sénégalais l'a (ré)affirmé lundi à Dakar, en réponse à ses opposants qui lui ont fixé un ultimatum fixé à la fin d'octobre, lui demandant de ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle.

« Pour éclairer définitivement la lanterne des Sénégalais, je dis ici, et vous pouvez l'écrire, que je serai bel et bien candidat si Dieu me prête vie », a déclaré le chef de l'État dans un entretien accordé au quotidien sénégalais *Le Pays* (privé).

§3. « Je vais tous les terrasser dès le premier tour », prévu le 26 février 2012, dit-il en parlant de ses futurs concurrents. « Sans prétention, je crois mordicus que je vais les coiffer au poteau (...) », ajoute-t-il. Abdoulaye Wade condamne également avec vigueur les critiques liées à son âge qui, selon lui, n'intéressent que « les Occidentaux ».

### "Mon âge. Voilà un sujet qui me révolte"

§4. « Nous, en Afrique, on ne s'attarde pas sur ces détails. Aucun Africain ne demande à l'autre son âge, parce que les Africains s'occupent seulement de la santé, de la vie et de la mort », a-t-il assuré. Selon lui, « ce débat doit être tranché par les seuls Sénégalais qui connaissent, à peu près, mon âge. Voilà un sujet qui, pour vous dire la vérité, me révolte », a-t-il déclaré. Avant d'ajouter : « Si le peuple (...) s'aperçoit que je ne suis pas apte pour le diriger, il ne m'élira pas. Mais, qui va mourir, qui va vivre? Laissons de côté cette question qui ne tient pas la route ».

§5. Les organisations de la société civile estiment que le chef de l'État ne peut pas se représenter car l'exercice de ses fonctions est limité à deux mandats depuis 2001. Elles ont exigé qu'il annonce fin octobre le retrait de sa candidature, menaçant de multiplier les manifestations de rue pour le forcer à ne pas se représenter.

§6. Au final, la question de la validité de la candidature de Wade sera tranchée par le Conseil constitutionnel, qui doit se prononcer le 27 janvier [Lire : Le Conseil constitutionnel sénégalais sous pression]. Abdoulaye Wade a affirmé qu'il respectera la décision des Sages : « Si ma candidature est invalidée, je ne sourcillerai pas à partir, je me retirerai ».

### *Jeune Afrique*

**Source** : <http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=10&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 12**, *Jeune Afrique*, article informatif, 04/10/2011, « Wade veut retirer à la Raddho son statut d'observateur à la présidentielle », *Jeune Afrique*.

**§1. Le bras de fer continue à Dakar entre Abdoulaye Wade et la société civile. Échaudée par l'engagement de la Raddho contre un troisième mandat de "Gorgui", la présidence du Sénégal entend retirer à l'ONG son statut d'observateur électoral.**

**§2.** La Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho) est-elle partisane parce qu'elle critique le pouvoir et entend faire respecter une certaine interprétation de la Constitution ? La présidence sénégalaise répond par l'affirmative, et entend par conséquent entraver la participation de l'ONG à l'observation de la présidentielle sénégalaise de février prochain.

**§3.** « La Raddho mène un combat contre le pouvoir d'un côté et de l'autre dit : "Je veux être observateur", c'est inacceptable », a déclaré mardi Serigne Mbacké Ndiaye, porte-parole de Abdoulaye Wade. Qui ajoute : « Il est hors de question que la Raddho soit observateur. (...) Il faut que les règles du jeu soient respectées et il faut des gens neutres pour assurer la supervision du scrutin ».

**§4.** Il faut dire que le président de la Radho, Alioune Tine, est à la pointe du combat mené contre un troisième mandat de Wade, 85 ans, au pouvoir depuis 2000. Et il est d'autant plus exposé qu'il est également porte-parole du Mouvement du 23 juin (M23), qui regroupe une soixantaine de partis et d'ONG.

#### **Menaces de manifestations**

**§5.** Leur objectif : faire échouer une candidature de Wade à la présidentielle, qu'ils jugent anticonstitutionnelle. Ils ont donné à Wade un ultimatum, fixé à fin octobre, pour qu'il renonce à concourir. La légitimité de son éventuelle participation à la présidentielle doit être tranchée en janvier 2012 par le Conseil constitutionnel.

**§6.** S'il n'obtient pas satisfaction, le M23 menace de multiplier les manifestations de rue. « On ne peut pas retirer une candidature qui n'a pas encore été déposée » au Conseil constitutionnel, a répondu le porte-parole de la présidence. « Le président de la République est garant de l'ordre et de la sécurité et aucune perturbation ne sera tolérée », a-t-il affirmé.

**§7.** De son côté, Alioune Tine estime que « ni la présidence ni personne ne peut nous dire que nous n'avons pas le droit d'observer les élections, les partis politiques, les organisations de la société civile observent les élections. (...) Nous avons un président de la République qui viole la Constitution, qu'est-ce qu'il faut faire quand on est une organisation de la société civile ? Fermer les yeux ? Nous ne sommes pas du genre à fermer les yeux », a-t-il martelé. Non sans ajouter malicieusement : « Nous avons commencé à observer les élections en disant (au président) vous n'avez pas le droit de vous présenter ».

#### ***Jeune Afrique***

##### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=10&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.



**Texte 13**, *Jeune Afrique*, article informatif, 03/08/2011, « Wade et le péril jeune », Rémi CARAYOL.

**§1. Le chef de l'État du Sénégal, Abdoulaye Wade, sait que les nouvelles générations pourraient faire basculer le résultat de la présidentielle, en 2012. Et que cela ne jouera pas forcément en sa faveur...**

§2. C'est passé presque inaperçu. Le 14 juillet, lors de sa première sortie publique depuis les émeutes des 23 et 27 juin à Dakar, Abdoulaye Wade n'a pas seulement confirmé sa candidature à la présidentielle de 2012. Le chef de l'État a aussi annoncé la mise en place d'un Haut Conseil pour l'emploi et la formation, qui aura pour mission rien de moins que de résorber le chômage des jeunes. Il a également promis la création de 100 000 emplois, toujours pour les jeunes.

§3. Ce n'est pas la première fois que « le Vieux » drague ouvertement les nouvelles générations. Le 19 mars, lors de la célébration du onzième anniversaire de son arrivée au pouvoir, il leur avait consacré une grande partie de son discours. « Cheikh Tidiane Sy [ministre de la Justice, NDLR] et moi, nous sommes les seuls à ne pas être des jeunes dans le gouvernement », s'était-il enorgueilli en exagérant à peine.

§4. Ces clins d'œil à répétition ne sont pas fortuits. Wade le sait, ses opposants aussi : en février 2012, ce sont les jeunes qui feront le futur président. Selon les estimations officielles, près de six millions de Sénégalais seront en âge de voter en février prochain. Mais ils ne sont pour l'heure que cinq millions à être inscrits sur les listes électorales. Le million restant, ce sont ces bataillons de jeunes qui ont atteint la majorité (18 ans) depuis la présidentielle de 2007.

§5. Jusqu'à récemment, ces nouveaux venus n'étaient pas un problème : peu d'entre eux envisageaient de participer au scrutin. En décembre dernier, seuls 12 % des 18-22 ans s'étaient inscrits sur les listes... « Les jeunes ne font plus confiance aux partis politiques. La plupart n'envisageaient pas de voter en 2012 », confirme Cheikh Fadel Barro, l'un des fondateurs du mouvement Y'en a marre, qui prône « la révolution démocratique » par la « conscientisation des jeunes ».

§6. Mais la donne a changé et Barro n'y est pas étranger. Depuis le 16 avril, les membres de Y'en a marre, forts de leur popularité, se sont mis en tête d'inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes. « Tous les jours, on va dans les quartiers et on fait du porte-à-porte », explique-t-il. Objectif : « Faire comprendre aux jeunes que c'est en votant qu'on est maître de son destin. »

### **Barrières**

§7. Cette campagne, dénommée Daas Fanaanal (« se prémunir » en wolof), a porté ses fruits. Selon Barro, plus de 300 000 jeunes auraient suivi le mot d'ordre ces dernières semaines. Une estimation approximative, très éloignée des données officielles – le gouvernement n'en comptabilisait que 105 000 le 8 juillet. De quoi alimenter la polémique : depuis plusieurs semaines en effet, Y'en a marre et l'opposition dénoncent « les barrières de l'administration ». Celle-ci freinerait des quatre fers les nouvelles inscriptions. « Longtemps, dans certains bureaux, on n'a accepté d'inscrire que 20 nouveaux électeurs par jour. Dans d'autres, on les faisait attendre trois, quatre heures, avant de leur dire de revenir le lendemain, en leur expliquant qu'il n'y avait plus de papier. » Longtemps aussi, de nombreux Sénégalais n'ont pu retirer leur carte d'identité, indispensable à l'obtention de la carte d'électeur. Officiellement, les machines étaient en panne...

### **Un bilan en demi-teinte**

§8. Le bilan du président en direction de la jeunesse est mitigé, explique le politologue Babacar Justin Ndiaye. « Il a réalisé des écoles, des stades... » Il a également mis en place de nombreuses structures

visant à favoriser l'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi : le Front national de promotion de la jeunesse, l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes, l'Office pour l'emploi des jeunes de la banlieue... Mais les résultats se font attendre. « Ce sont des coquilles vides », dénonce Cheikh Fadel Barro, un des fondateurs du mouvement Y'en a marre. Wade a également initié le plan Reva (Retour vers l'agriculture), pour encourager le retour des jeunes vers le travail de la terre. Il a revu à la hausse les bourses des étudiants. Mais, comme le rappelle Ndiaye, « aujourd'hui, ce que réclament les jeunes, c'est du travail. Sur ce point, il a échoué ». Si officiellement le taux de chômage avoisine les 15 % dans les banlieues de Dakar, il se situe en fait bien au-delà.

§9. Aujourd'hui, « tout est rentré dans l'ordre », jure Serigne Mbacké Ndiaye, porte-parole du gouvernement. Mais c'est trop tard : la date butoir pour les inscriptions sur les listes électorales a été fixée au 31 juillet. Y'en a marre demande à ce qu'elle soit repoussée à octobre. Le Mouvement du 23 juin, qui réunit une soixantaine de partis et d'organisations de la société civile, aussi. Mais le gouvernement ne l'entend pas de cette oreille. « Si on recule la date, on risque de ne pas pouvoir organiser l'élection à la date prévue », explique Ndiaye. Pour Moustapha Niasse, l'un des chefs de file de l'opposition, Wade a tout simplement « prémédité » cette impasse : « Ces jeunes électeurs l'effraient. »

§10. Car cela aussi, Wade le sait : il y a peu de chances pour que les nouveaux électeurs votent pour lui. « En 2000, c'était mon premier vote, témoigne Thiat, un autre des fondateurs de Y'en a marre. J'ai voté pour le changement, pour Wade. En 2012, c'est le même cycle qui revient. Les jeunes voteront pour le changement. La plupart n'ont connu que Wade. Et ils savent qu'il n'a pas tenu ses promesses. »

**Rémi Carayol**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=08&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 14, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/04/2011, « Wade perd sa “dame de fer” », Rémi CARAYOL.**

**§1. L'hémorragie au Parti démocratique sénégalais se poursuit. C'est au tour d'Aminata Tall de faire défection.**

§2. Un général peut-il partir à la guerre sans lieutenants d'expérience ? Cette question, Abdoulaye Wade va bien finir par se la poser. À l'approche de l'élection présidentielle, prévue en février 2012, le président sénégalais doit faire face à une vague de défections parmi ses collaborateurs de poids.

§3. Après Macky Sall en 2008, Cheikh Tidiane Gadio en 2009 et Landing Savané voici quelques mois, c'est au tour d'Aminata Tall, une fidèle parmi les fidèles, de le quitter.

§4. Le 27 mars, celle que les Sénégalais surnomment « la dame de fer du PDS » (Parti démocratique sénégalais) n'y a pas été de main morte. Dans son fief de Diourbel, elle a annoncé « la fin de [son] compagnonnage » avec Wade, un « trompeur » qui l'aurait « abusée ». « Je demande solennellement pardon aux Sénégalais et aux Sénégalaises pour la coresponsabilité de tout ce qui s'est passé dans ce pays. J'ai cru à un idéal, à une idéologie de justice, de travail, à un homme, et j'ai été déçue », a-t-elle déclaré. Certes, ce n'est pas la première fois que Mme Tall quitte le président avec fracas. Mais peu d'observateurs la voient cette fois-ci rentrer au bercail.

§5. Aux côtés de Wade depuis plus de trente ans, Aminata Tall (61 ans), qui n'a connu que le PDS, était une très proche collaboratrice. « Elle est l'une des seules à oser lui dire non. Elle a un fort tempérament », explique le professeur de droit Babacar Guèye. Plusieurs fois ministre avant d'être nommée secrétaire générale de la présidence en 2009, elle avait quitté le Palais, où elle se sentait de plus en plus à l'étroit, lors du dernier remaniement ministériel en février. Le président lui avait alors proposé le portefeuille de la Fonction publique, mais elle avait refusé, estimant mériter plus.

§6. C'est une « grande perte » pour le PDS, a déploré le porte-parole d'un parti de plus en plus divisé. Aminata Tall a longtemps dirigé le mouvement des femmes de la formation libérale. « Elle y a un certain poids », estime M. Guèye. D'ores et déjà, les spéculations vont bon train sur sa future destination. Il n'est pas exclu qu'elle rejoigne Idrissa Seck. L'ancien Premier ministre, qui s'oppose ouvertement à une nouvelle candidature de Wade, a aujourd'hui un pied à l'intérieur du PDS et l'autre à l'extérieur.

§7. Dans le camp du président, le vide commence à se faire sentir. La faute, estime un ancien ministre de Wade, à un entourage de nouveaux venus « qui font perdre le sens des réalités au président et éloignent tous les fidèles de la première heure ». Tall, comme Gadio ou Savané, « n'a aucun poids politique, cela ne change rien », rétorque un proche de Karim Wade, le fils du président.

### Rémi Carayol

#### Source :

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=04&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 15**, *Jeune Afrique*, article informatif, 14/09/2011, « Sénégal : "Il n'y a pas d'âge pour combattre", dit Abdoulaye Wade », Pascal AIRAULT.

**§1. Lors de la remise du prix Houphouët-Boigny, mercredi à Paris, le président sénégalais Abdoulaye Wade a lâché une petite phrase qui en dit long sur ses intentions politiques. À l'extérieur, des opposants ouest-africains manifestaient contre les réseaux de la Françafrique, à la lumière des récentes accusations de Robert Bourgi.**

§2. « Avec Abdoulaye Wade, c'est toujours folklorique », souffle une officielle ivoirienne à son voisin alors que le président sénégalais s'apprête à intervenir, en ce mercredi après-midi, à la tribune de l'Unesco à Paris à l'occasion de la remise du Prix Félix Houphouët-Boigny. Dans la salle, griottes et partisans entonnent alors leur traditionnel « *sopi, sopi* » (« changement » en wolof) en faisant la claque, ce qui retarde d'une bonne minute le début de allocution du chef de l'État.

§3. Dans un discours de bonne tenue, Wade honore la sagesse du président Félix Houphouët-Boigny, dont il se veut le disciple et qu'il compare au philosophe grec Socrate. Surtout, il lance une petite phrase qui ne manquera pas de faire couler de l'encre au Sénégal. Félicitant la présidente de l'ONG argentine « les Grands-mères de la place de Mai », Estela de Carlotto, attributaire du prix, Wade glisse perfidement : « Il n'y a pas d'âge pour combattre ! » suscitant sourires et rires dans l'assistance.

#### "Le roi est nu"

§4. Un peu plus tôt dans l'après midi, une centaine d'opposants ouest-africains avaient manifesté devant le siège de l'Unesco contre la « corruption » de leurs gouvernements et la persistance des

réseaux de la Françafrique. « Heureusement que des hommes comme Bourgi parlent. Le roi est nu aujourd'hui. Wade doit partir. Et emmener son fils Karim avec lui », a déclaré à l'AFP Cheikhna Camara, représentant du Parti socialiste sénégalais en France.

§5. L'avocat Robert Bourgi, un conseiller de l'ombre de l'Elysée pour les affaires africaines, a brisé dimanche le silence entourant habituellement ses activités et évoqué des mallettes de billets provenant de chefs d'État africains et remises par son intermédiaire à Jacques Chirac. Il a notamment affirmé que pour la campagne électorale de l'ancien président français de Jacques Chirac en 2002, « cinq chefs d'État africains - Abdoulaye Wade (Sénégal), Blaise Compaoré (Burkina Faso), Laurent Gbagbo (Côte d'Ivoire), Denis Sassou Goussou (Congo-Brazzaville) et, bien sûr, Omar Bongo (Gabon) ont versé environ 10 millions de dollars ». En fin de journée, des partisans du chef de l'État étaient rassemblés en contre-manifestation devant le siège de l'Unesco avec des banderoles aux slogans « Wade pour l'avenir du Sénégal ».

**Pascal Airault**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=09&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 16**, *Jeune Afrique*, article informatif, 27/09/2011, « Sénégal : Wade peut-il encore gagner en 2012 », Rémi CARAYOL.

**§1. Un parti divisé, une opposition remontée, une révision constitutionnelle avortée... À cinq mois de la présidentielle, rien ne va plus dans le camp d'Abdoulaye Wade, président du Sénégal. Et pourtant, tout n'est pas perdu.**

§2. Est-ce une maladie du pouvoir ? Dans l'entourage du président sénégalais, le doute n'est visiblement pas permis : à bientôt 86 ans, Abdoulaye Wade, c'est une certitude, sera réélu l'année prochaine pour un troisième mandat. Certains pensent même qu'il n'y aura pas de second tour et qu'au soir du 26 février, dans cinq mois tout juste, « Gorgui » remplera triomphalement pour sept ans. Aveuglement ? « Les données dont nous disposons nous rassurent », rétorque El Hadji Amadou Sall. L'ancien ministre de la Justice est aujourd'hui le porte-parole du candidat Wade. S'il ne veut pas dévoiler la nature de ces « données », il assure que « la différence avec les adversaires est énorme ». La victoire, à l'entendre, est acquise.

§3. **Pourtant, à Dakar, bien peu de monde est de cet avis.** Les opposants ne sont pas les seuls à se demander comment, malgré toute son expérience, Wade pourrait s'en sortir cette fois. Le seul sondage digne de confiance, réalisé à Dakar et dans sa banlieue par le cabinet Moubarak Lô, le donnait il y a un an en ballottage défavorable face à son ancien Premier ministre Macky Sall (Alliance pour la République). Un an ? Une éternité. La météo était alors clémente. Le président avait bien essuyé quelques bourrasques, mais rien de grave. Rien à voir en tout cas avec la tempête qu'il a dû affronter ces derniers mois : multiplication des délestages qui mettent en colère les Dakarais ; révision avortée de la Constitution ; violentes manifestations des 23 et 27 juin ; dissensions au sein de son parti ; accusations de Robert Bourgi (qui a fini par se rétracter, NDLR), un ami de la famille ; révélations de WikiLeaks ; multiplication des attaques contre son fils, Karim... Celui qui a longtemps joué au chef d'orchestre de la vie politique sénégalaise semble avoir perdu la main.

**Opposition requinquée**

§3. En juin, en voulant instaurer un ticket présidentiel et le quart bloquant, puis en capitulant face à la mobilisation, Wade a bien malgré lui requinqué l'opposition. Benno Siggil Sénégal, une coalition de trente-six partis, était à l'époque au bord de l'implosion, incapable de s'entendre sur une candidature unique. Le projet du président l'a ressoudée. Un mouvement plus large encore, le M23, est né sur les cendres des pneus incendiés le 23 juin. Outre les partis d'opposition, il rassemble des ONG qui n'avaient jusque-là pas pris position, des mouvements de la société civile et des artistes autour d'un objectif, un seul : faire en sorte que Wade ne se représente pas. Même Youssou Ndour, la star internationale – son ancien protégé –, lui a tourné le dos.

### **On parle déjà du « Toxxu »**

§4. Cette défection n'est ni la première ni la dernière. Ce n'est pas encore la transhumance des années 2000, lorsque des centaines de cadres socialistes avaient rejoint le nouveau président à la faveur du *sopi* (« changement »). Mais à Dakar, on parle déjà du *toxxu* (« déménagement »). Macky Sall, qui multiplie les appels en direction de ses anciens compagnons du Parti démocratique sénégalais (PDS), qu'il a quitté en décembre 2008, ne s'en cache pas : il continue d'avoir d'excellentes relations avec de nombreux élus libéraux. « Ils sont nombreux à attendre de voir ce qui va se passer, mais ils sont prêts à nous rejoindre », affirme un de ses collaborateurs.

§5. Quant à Idrissa Seck, l'ancien bras droit exclu du parti en avril dernier, quelques jours après la défection d'Aminata Tall, l'ex-secrétaire générale de la présidence (tous deux se sont déclarés candidats), il a déjà « piqué » des alliés de poids au président. Outre Robert Bourgi, dont il s'est rapproché, il y a là El Hadji Diouf, le leader du Parti des travailleurs et du peuple, Serigne Mamoune Niassé, du Rassemblement pour le peuple, Ababacar Diop, l'ancien coordinateur de la Cellule initiatives et stratégies (CIS) du PDS, et Lamine Ba, qui n'est autre que le vice-président de l'Internationale libérale. D'autres, s'ils ne l'ont pas fait d'ici là, se lanceront le jour de l'élection.

§6. « Nous sommes extrêmement déçus », explique Assane Sindi, premier adjoint au maire (PDS) de Goudomp, en Casamance – un des bastions des libéraux. « Le parti ne nous consulte jamais. Nous sommes favorables à une alternance générationnelle. Le 26 février, nous serons nombreux en Casamance à voter pour Seck. »

### **En ordre de bataille**

§7. Alors que l'opposition se cherche un leader, l'équipe de campagne d'Abdoulaye Wade est déjà constituée. Le Premier ministre, Souleymane Ndéné Ndiaye – son homme de confiance –, sera son directeur de campagne. Autour de lui, une trentaine de personnes : des ministres, des alliés membres de la coalition Cap 21, dont Iba Der Thiam et Djibo Kâ, son fils Karim, qui aura pour tâche de trouver les financements, et surtout le ministre de l'Intérieur, Ousmane Ngom. C'est lui qui était déjà aux manettes en 2007, lorsque l'opposition avait crié à la fraude. « Il aura un rôle capital », assure un conseiller du président. R.C.

§8. **Aujourd'hui, le PDS « est un navire à la dérive »**, note un de ses militants. « Il s'y dégage comme une odeur de fin de règne. » Les démissions, les petites phrases dans la presse et les lettres ouvertes se sont multipliées ces dernières semaines. Membre du comité directeur, le constitutionnaliste Doudou Ndoye a réclamé des primaires. Selon lui, « Wade a fini son temps ». Pour Ousmane Diouf, secrétaire administratif du PDS à Fatick, il « n'a plus le pouls du parti ».

§9. Pour l'opposition, Wade ne devra son salut, si salut il y a, que grâce à la fraude. Chez ses partisans, on estime que la victoire passe avant tout par la fin des coupures d'électricité. « C'est la priorité numéro un », convient son porte-parole. Charge au ministre de l'Énergie, Karim Wade, de régler le problème avant la fin de l'année. Le président devrait en outre jouer la carte de la « crédibilité », en mettant en avant les nombreuses réalisations (corniche de Dakar, autoroutes, aéroport) de son règne.

### **Cadeaux**

**§10.** En coulisses, c'est toutefois sur un autre registre que le président a mis l'accent. Un domaine qu'il maîtrise à merveille : ce que son ministre Mamadou Diop nomme « les instances de légitimation ». Ce sont les chefs de village, les chefs religieux, les groupements de promotion des femmes... Wade, insiste Diop, a un avantage de poids sur ses adversaires : quarante années de politique lui ont donné une « parfaite connaissance du Sénégal et des Sénégalais » ; onze ans de règne lui ont fourni les moyens de répondre à leurs attentes.

**§11. L'offensive a débuté mi-juillet**, lorsqu'il a promis aux quelque 20 000 chefs de village que compte le pays moult cadeaux : un salaire compris entre 50 000 et 70 000 F CFA (entre 76 et 107 euros environ), des billets pour La Mecque, des diplômes... Succès assuré. Puis il s'est rendu à Touba, le haut lieu du mouridisme, la plus influente des deux principales confréries du pays. Il y a rencontré le khalife général des mourides, Serigne Cheikh Sidy Mokhtar Mbacké. Une semaine plus tard, il était imité par des représentants de la Cap 21 (la coalition de partis soutenant sa candidature), puis par Ousmane Ngom.

**§12.** Depuis, il drague les marabouts les plus influents, à commencer par Cheikh Béthio Thioune. Le guide des thiantacounes compte des dizaines de milliers de disciples de par le monde. Un mot et, assure-t-il, tous voteront pour son candidat. En 2007, il avait soutenu Wade. Mais les deux hommes sont brouillés depuis. En août, ils se sont rabibochés. « Je passe l'éponge sur nos différends », a annoncé Thioune. Le marabout dit attendre une consigne de Touba. Si elle ne vient pas, il choisira lui-même son candidat. Mais rien ne dit qu'il soutiendra Wade. En août, il a également fait la paix avec Idrissa Seck...

**§13.** « **Wade entretient des relations étroites avec les chefs religieux** », indique un proche. Le porte-parole des tidianes, la confrérie la plus représentative, est un ami, rappelle-t-il. L'ancien khalife des mourides l'était également. Mais, en misant sur les pouvoirs traditionnels, « Gorgui » prend un risque. Celui de l'anachronisme. « Le Sénégal a évolué, explique l'islamologue Abdoul Aziz Kébé. Le ndiguël [consigne de vote émise par les religieux, NDLR] ne fonctionne plus comme avant. Les Sénégalais sont de plus en plus jeunes, et de plus en plus urbanisés : ils sont devenus des citoyens avant d'être des talibés. » Quant aux chefs religieux, ils ne veulent plus se mouiller, « de peur d'être désavoués par le peuple ».

## **Allégeance**

**§14.** Wade prend un risque aussi parce qu'il n'est pas certain que son entreprise de charme fonctionne. À Touba, on rappelle que les promesses du président n'ont pas toutes été tenues. Il y a cinq ans, il avait annoncé des travaux titanesques dans la ville sainte. « Des chantiers ont vu le jour, mais on est loin du compte », avoue un élu local, pourtant membre du PDS. L'actuel khalife des mourides a par ailleurs décidé de se tenir en retrait de la politique. Il aurait fait passer ce message à Wade : « Ne demandez plus rien. »

**§15.** Quant aux tidianes, ils en veulent au président d'avoir longtemps favorisé les mourides. En juin 2007, l'ambassadeur américain avait rencontré leur porte-parole, qui lui aurait fait part – selon un câble diplomatique révélé par WikiLeaks – du mécontentement des membres de la confrérie, « frustrés » par les nombreuses marques d'allégeance (symboliques et financières) de Wade envers les mourides. Mais il est vrai que, à l'époque, le président – il l'avait affirmé publiquement – pensait entamer son ultime mandat. C'était même une certitude.

**À couteaux tirés : dans les coulisses du parti qui a porté Abdoulaye Wade au pouvoir en 2000, on s'affronte déjà pour sa succession.**

**§16.** À quelques mois de la présidentielle, le Sénégal en général et la banlieue dakaroise en particulier font figure d'arène où s'affrontent, presque chaque week-end, les différentes tendances du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir). Chefs d'institution, ministres ou militants... tous y participent. Mais si pour les uns il s'agit de jurer fidélité à Abdoulaye Wade, pour les autres l'enjeu est

ailleurs : une guerre de (re)positionnement a bel et bien lieu. Elle oppose le président du Sénat, Pape Diop, à celui de l'Assemblée nationale, Mamadou Seck.

**§17.** Ex-maire de Dakar et dauphin constitutionnel de Wade, Pape Diop est tombé en disgrâce depuis la défaite de Karim Wade aux municipales de 2009. On lui reproche de n'avoir rien fait pour soutenir le fils du chef de l'État, candidat à Dakar, et de profiter de l'impopularité de Karim pour consolider sa position. À ses côtés : le député Moussa Sy, qui, lors des émeutes du 23 juin, s'est opposé au projet de réforme constitutionnelle ; Samuel Sarr, ex-ministre de l'Énergie, hostile à Karim Wade malgré une réconciliation de façade ; Cheikh Tidiane Sy, titulaire du portefeuille de la Justice, ou encore Pape Samba Mboup, le chef de cabinet du président. Peu enclin aux déclarations fracassantes, Pape Diop s'est entouré de fidèles toujours prêts à monter au créneau.

**§18.** Arrivé au perchoir après le départ de Macky Sall, en 2008, Mamadou Seck occupe de fait la place de numéro deux du parti. Il y a quelques mois, Abdoulaye Wade l'a chargé de superviser le renouvellement des instances du puissant Mouvement national des femmes libérales, dirigé par Awa Diop, et de l'incontournable Union des jeunesses travaillistes libérales (UJTL), emmenée par Bara Gaye, un militant actif de la Génération du concret (GC, mouvement créé par Karim Wade).

### **Dauphin**

**§19.** Au sein du parti, certains reprochent à Seck d'être un pion du fils du chef de l'État, et l'animosité entre lui et Pape Diop s'est renforcée quand le pouvoir a voulu instaurer le ticket présidentiel. Mamadou Seck, dit-on à Dakar, aurait été fait vice-président et serait devenu le dauphin constitutionnel de Wade... au détriment de Diop. Mais le PDS devra aussi compter avec le Premier ministre et directeur de campagne de Wade, Souleymane Ndéné Ndiaye, et avec le ministre de l'Intérieur, Ousmane Ngom. Ils sont autant de futurs leaders potentiels. À moins qu'ils ne rejoignent le clan d'Idrissa Seck... Officiellement, le retrait du candidat du Sopi n'est pas à l'ordre du jour, mais, en coulisses, la question fait débat. « Si le Vieux ne se débarrasse pas de Karim, il perdra. Ce sera alors l'implosion », analyse un cadre du parti. Mais, en attendant, il reste bien le seul maître à bord.

---

**Cécile Sow**, à Dakar

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=09&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 17, Jeune Afrique**, article informatif, 23/06/2011, « Sénégal : Wade fait machine arrière sur la réforme constitutionnelle », *Jeune Afrique*.

**§1. Dans le projet de loi constitutionnel en débat à l'Assemblée nationale ce jeudi, le président sénégalais Abdoulaye Wade a introduit un amendement qui revient sur l'une des mesures controversées de sa réforme. La possibilité que le président et son vice-président soient élus au premier tour avec seulement 25 % des voix est écartée.**

§2. C'est un recul sous la pression de la rue sénégalaise. Abdoulaye Wade renonce à la disposition la plus décriée de son projet de réforme constitutionnelle : le seuil de 25 % de voix au premier tour qui, en cas d'absence de majorité absolue, constituerait le « minimum bloquant » permettant à un candidat d'être élu sans deuxième tour.

§3. « Je voudrais informer votre auguste Assemblée que le président de la République m'a demandé d'introduire un certain nombre d'amendements qui portent sur les conditions d'éligibilité des tickets lors de l'élection présidentielle », a déclaré aux députés le ministre de la Justice Cheikh Tidiane Sy, peu après l'ouverture de la séance plénière à l'Assemblée sur le projet de loi, jeudi matin.

### **Maintien de l'article 33**

§4. « Parmi ces modifications du projet initial, un amendement porte essentiellement sur le maintien des dispositions actuelles de l'article 33 de notre Constitution. (...) Le gouvernement va de manière formelle présenter cet amendement », a poursuivi Cheikh Tidiane Sy.

§5. En clair, il n'y aura pas de modification notable de l'article 33 qui stipule que « nul n'est élu au premier tour s'il n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, et si aucun candidat n'a obtenu la majorité requise », et qu'un second tour est alors organisé « selon des délais indiqués ». Mais le « ticket » formé par le candidat à la magistrature suprême et son vice-président, lequel serait élu au suffrage universel, est maintenu. Avec la possibilité pour le chef de l'Etat de changer de vice-président au cours de son mandat.

§6. L'opposition politique et associative, qui s'est déjà fortement mobilisée hier dans tout le pays, a appelé aujourd'hui à des manifestations contre le projet de loi. À Dakar, la police a tiré des balles en caoutchouc et fait usage de canons à eau et de gaz lacrymogènes pour disperser la foule. De nombreux militants du mouvement de jeunes « Y en a marre », dont deux célèbres rappers : Cyrille Touré « Thiatt » et Malal Tall « Fou malade », avaient déjà été arrêtés hier. L'opposition soupçonne le président de vouloir faire élire son fils Karim Wade pour qu'il lui succède à la tête de l'État.

### **Alioune Tine blessé**

§7. Par ailleurs, Alioune Tine, le président de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho) et figure de la société civile sénégalaise a été blessé lors des manifestations, avant d'être admis dans un hôpital. Des informations sur son état de santé n'étaient pas disponibles immédiatement.

§8. Alors qu'il était en route pour rejoindre les manifestants hostiles à la réforme rassemblés devant l'Assemblée nationale, Alioune Tine a été attaqué par un groupe d'inconnus. Ses agresseurs présumés seraient les hommes de main d'un responsable du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir).



Tine avait reçu ces derniers jours des menaces de mort à cause de son engagement contre le projet de réforme de Wade qu'il avait notamment qualifié de « coup d'État constitutionnel ».

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=06&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 18**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/09/2011, « Sénégal : quelles chances pour Wade à la présidentielle de 2012 », *Jeune Afrique*.

**§1. À cinq mois de la présidentielle, Jeune Afrique s'interroge : Wade peut-il encore gagner et rempiler ainsi pour un troisième mandat au Sénégal ? Réponse dans le n° 2646, en kiosques du 25 septembre au 1er octobre 2011.**

§2. C'est un fait : au Sénégal, il est plus rapide de compter les soutiens d'Abdoulaye Wade que ses opposants, parmi lesquels un nombre croissant d'anciens fidèles qui ont quitté le navire du « sopi » (changement, en wolof) à la faveur d'une vague de « toxxu » (déménagement). En quelques mois, Abdoulaye Wade a réussi le tour de force de se mettre à dos une large frange de la société sénégalaise, de plus en plus jeune et urbanisée. Même Youssou Ndour, qu'il a autrefois soutenu, l'a laissé tomber. Mais au sein du parti présidentiel, le Parti démocratique sénégalais (PDS), tout le monde l'assure - en se rassurant sans doute au passage : la plupart des indicateurs sont au vert, le chef de l'État gagnera la présidentielle de février 2012. À voir...

§3. Car les obstacles sont nombreux sur la voie du troisième mandat de Wade. L'opposition a ressuscité de ses cendres à la faveur des violentes manifestations des 23 et 27 juin contre le projet gouvernemental de ticket présidentiel et de quart bloquant. Les anciens cadres du PDS Macky Sall et Idrissa Seck travaillent à saper l'autorité et l'assise politique de leur ex-mentor. Quant aux multiples accusations de Robert Bourgi contre le président et son fils Karim - notamment sur les financements occultes de la Françafrique -, elles n'ont pas aidé à redresser la popularité de la famille Wade. Bref, les derniers atouts du « pape du sopi » paraissent bien maigres. Mais ils sont pourtant réels.

**§4. Voyage au cœur de la nouvelle Libye :** l'envoyé spécial de Jeune Afrique raconte les dessous de la vie dans la capitale libérée, l'insécurité qui règne encore et les tractations au sein du jeune pouvoir en place. Il nous dévoile aussi le jeu des hommes d'affaires - les Turcs aux avant-postes - pour rafler les marchés de la reconstruction du pays.

**§5. Peine de mort : et l'Afrique ?** Au lendemain de l'exécution de Troy Davis en Géorgie, Jeune Afrique fait le tour des législations en vigueur sur le continent, mais aussi de leur mise en pratique.

#### **Le "ndiguël" en question**

§6. D'abord, Wade compte sur les forces traditionnelles et religieuses. Mais dans l'état actuel de la société sénégalaise, celles-ci n'ont peut-être plus envie de se mouiller, pour ne pas risquer de perdre en crédibilité... S'il a lieu, le « ndiguël » (consigne de vote émise par un religieux) fonctionnera-t-il comme avant ? Les tidianes pardonneront-ils à Wade les multiples faveurs octroyées aux mourides ? Les avis des personnalités que Jeune Afrique a interrogées sont partagés. Une chose est sûre : même

avec ses 40 ans d'expérience politique, Wade aura fort à faire pour réactiver les leviers qui ont fait sa force par le passé.

§7. Et puis il y a le cas Karim Wade. Lequel doit absolument régler les fameux problèmes de délestages avant la fin de l'année s'il veut avoir une chance de regagner un peu le cœur des Sénégalais avant le scrutin. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui, au PDS, pensent que le superministère est un poids pour la campagne présidentielle de son père. Et espèrent sans l'avouer sa mise à l'écart. En outre, à la faveur de l'impopularité croissante de Karim, la lutte pour la succession d'Abdoulaye Wade a repris de plus belle au sein du parti. Éviter l'implosion du PDS : ce n'est pas le moindre des défis que Wade doit relever s'il veut conserver une chance, même minime, d'être réélu.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Month=09&idrubrique=3&country=72>, consulté le 29 octobre 2013.

**Texte 19**, *Jeune Afrique*, article informatif, 6/01/2011, « Les aléas de la dissidence », Rémi CARAYOL.

§1. Les apparences sont parfois trompeuses. Si le sinueux Idrissa Seck multiplie les allers-retours, le fidèle Macky Sall a pris le large.

§2. Idrissa Seck et Macky Sall n'ont pas grand-chose en commun. À 51 ans, le premier, qui se présente déjà comme « le quatrième président » du Sénégal, est un tribun hors pair, presque trop sûr de lui. C'est un coutumier des coups d'éclat et des déclarations ravageuses. Plus jeune de deux ans, le second, au contraire, est longtemps passé pour un lieutenant fidèle. Effacé. Presque trop timide. Ils ont cependant deux points en commun. Le premier est Abdoulaye Wade, dont ils ont été, un temps, le numéro deux. Le deuxième est d'avoir tous deux trompé leur monde à l'approche de la présidentielle de 2012 en optant pour deux stratégies qui ne correspondent pas à l'image qu'ils se sont façonnée.

§3. On pouvait penser de Seck qu'il la jouerait en solo et qu'il se présenterait comme la seule alternative crédible à Abdoulaye Wade, comme en 2007. Mais celui qui est tombé en disgrâce en 2004, qui a mis en scène une réconciliation d'opérette à la veille du premier tour du scrutin il y a trois ans puis a rejoint furtivement les rangs de l'opposition, est finalement revenu au bercail début 2009. Aujourd'hui, il fait le pari de l'héritage au sein du Parti démocratique sénégalais (PDS). Logique, pour celui qui s'est toujours présenté comme le « fils politique » de Wade, en opposition au « fils biologique », Karim.

§4. « Idrissa estime qu'il ne pourra l'emporter qu'en étant au sein de la machine libérale », indique un de ses compagnons de route. Le PDS est, avec le Parti socialiste (PS), le seul mouvement politique implanté dans l'ensemble du pays, rappelle le politologue Babacar Justin Ndiaye. C'est, après dix années au pouvoir, une machine à gagner les élections.

## **Les ennemis de Seck**

§5. Mais le pari est risqué. Avant de convaincre les électeurs, il lui faudra gagner une formation méfiante et divisée. Au sein du PDS, nombreux sont ceux qui n'ont pas avalé la couleuvre de son retour. « Il a dit trop de choses quand il était dans l'opposition. On ne peut pas lui pardonner », indique un cadre du parti. « Il s'est fait beaucoup d'ennemis, car c'est quelqu'un de cassant et de suffisant », note un observateur indépendant. « Il tente de recoller les morceaux, mais c'est compliqué. Il a face à lui la famille du président – sa femme et son fils n'en veulent pas –, mais aussi le ministre de l'Intérieur [Ousmane Ngom, lui aussi tombé en disgrâce avant de retrouver la confiance du président, NDLR] et celui de la Justice [Cheikh Tidiane Sy]. »

§6. C'est autour de Karim que les avis sont les plus tranchés. Il arrive au ministre d'État de rendre visite aux opposants Moustapha Niasse et Amath Dansokho ; il aurait même gardé des liens d'amitié avec Macky Sall, affirme l'entourage de ce dernier – ils se sont notamment vus le jour de la Korité (la fin du ramadan), en septembre. En revanche, le dialogue est rompu avec Seck.

## **Attaquer le « père »**

§7. L'opposition de plus en plus ouverte de l'ancien Premier ministre à une nouvelle candidature de Wade en 2012 n'a pas arrangé les choses. En reprenant le principal argument des opposants selon lequel cette candidature irait à l'encontre de la Constitution, Seck « est allé trop loin », estime un observateur indépendant. « Quand il s'en prenait à Karim, cela passait. Mais en attaquant frontalement le père, il s'est tiré une balle dans le pied. » Le 10 décembre, le comité directeur du PDS a demandé au conseil de discipline de prononcer son exclusion. « Le seul et unique candidat du parti pour les élections prochaines, c'est maître Abdoulaye Wade. Quiconque conteste cette décision devrait subir des sanctions disciplinaires », expliquait alors Mamadou Lamine Ba, l'un des membres de cette instance.

§8. Le maire de Thiès est-il allé trop loin ? « Seck considère qu'il est un actionnaire du PDS, juste après Wade, et que sa revendication est légitime, explique M. Ndiaye, le politologue. S'il se fait exclure du parti, il continuera de revendiquer son appartenance à la famille libérale, et des pans entiers du PDS pourraient le rejoindre. »

§9. Mais s'il dispose d'un certain poids dans le parti, « ses revirements incessants l'ont décrédibilisé au sein de la population », estime un journaliste. Dans les récents sondages réalisés par deux cabinets de la place (Bâ Djibril & Associés et Moubarak Lô), à Dakar et dans sa banlieue, il est loin des premiers, avec des intentions de vote d'à peine 5 %. Celui qui passait pour le plus talentueux de sa génération est désormais un outsider comme les autres.

§10. On ne peut pas en dire autant de Macky Sall. L'ancien Premier ministre, lui aussi banni en 2007 – après avoir convoqué Karim Wade à l'Assemblée nationale afin qu'il s'explique sur les travaux de l'Agence nationale de l'organisation de la conférence islamique (Anoci) –, surfe sur le sondage Moubarak Lô, qui le donne deuxième au premier tour, meilleur candidat de l'opposition, et, surtout, devant Abdoulaye Wade en cas de tête-à-tête. Brisant son image d'éternel second, il a surpris son monde en coupant les ponts avec la famille libérale. « Le divorce est consommé. Un retour est impossible », jure aujourd'hui le président de l'Alliance pour la république (APR). « Je souhaite au contraire que les partisans du PDS me rejoignent. » Un appel qui ne laisse pas insensible : « Il est sérieux et il a su se faire un nom auprès des Sénégalais », juge un cadre du parti libéral.

## **Le potentiel de Macky**

**§11.** « Macky a le potentiel, mais son parti n'est pas assez présent sur le terrain », estime un membre de l'alliance de l'opposition, Benno Siggil Sénégal (BSS), à laquelle l'APR adhère. « Seul, il ne pourra pas l'emporter. En revanche, il peut faire perdre le PDS. On l'a vu en 2009 lors des élections locales : sa défection a fait très mal au parti », rappelle M. Ndiaye.

**§12.** Au PDS justement, certains n'ont pas perdu espoir de le récupérer. En coulisses, des émissaires des deux camps se rencontrent pour tenter de rapprocher Wade et son ancien Premier ministre. Mais Sall, inflexible, a compris que son intérêt se trouve au sein du BSS. S'il n'est pas en totale adéquation avec la plateforme politique élaborée en 2009 par Benno (notamment sur la question du régime, qu'il veut présidentiel), il entend faire la différence en distançant les autres leaders de l'opposition : Ousmane Tanor Dieng et Moustapha Niasse, notamment. Celui qui a déjà déclaré sa candidature est persuadé qu'il sera au second tour face à Wade et espère pouvoir compter, alors, sur leur soutien. Il jouit pour cela d'un atout rare en politique : personne, qu'il se trouve au PDS ou au Parti socialiste, ne le hait.

## **Rémi Carayol**

### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 28 octobre 2013.

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, interview, 14/12/2011, « Macky Sall : 'A son âge, Wade mérite de prendre sa retraite' », Anne KAPPES-GRANGE.

**§1. Candidat à la présidentielle de février 2012 au Sénégal, le leader de l'Alliance pour la République Macky Sall estime qu'il est temps que le chef de l'État quitte le pouvoir. Entretien avec un homme qui fut longtemps un fidèle d'Abdoulaye Wade... et qui est aujourd'hui l'un de ses plus solides adversaires.**

**§2.** Wade, c'est peut-être la meilleure chose qui lui soit arrivée. Il ne le dira pas comme ça, bien sûr, mais c'est bien avec puis contre le chef de l'État que Macky Sall s'est forgé en politique. C'est Wade qui lui a donné sa chance au sein du Parti démocratique sénégalais (PDS). C'est lui qui l'a nommé ministre des Mines et de l'Énergie, au début des années 2000, avant de lui confier l'Intérieur puis, en avril 2004, la primature et enfin la direction de sa campagne pour la présidentielle de 2007. Aujourd'hui encore, alors même qu'il est passé à l'opposition, Macky Sall détient le record de longévité pour un Premier ministre de Wade.

**§3.** La meilleure des choses aussi parce que le chef de l'État a fini par le prendre en grippe. Tout juste réélu, Wade refuse de reconduire son chef du gouvernement, pourtant reconnu pour son sérieux et sa fidélité. Il réduit ensuite la durée de son mandat à la tête de l'Assemblée nationale et lui retire le poste de numéro deux du PDS. Pour Macky Sall, c'en est trop. Wade, les humiliations, c'est terminé. Il claque la porte du parti et crée, en décembre 2008, l'Alliance pour la République (APR), la formation dont il portera les couleurs à la présidentielle du 26 février. Des regrets ? Jamais, assure l'intéressé. « Je rends grâce à Dieu de ma disgrâce. » Interview.

**§4. Jeune Afrique : Un sondage paru dans *Le Pays au quotidien*, le 22 novembre, donne le président Wade vainqueur dès le premier tour avec 53 %. Vous seriez, quant à vous, troisième... Cela vous inquiète, à trois mois de la présidentielle ?**

**§5. Macky Sall :** Non, parce que si l'on parle de ce sondage, il faut mentionner aussi celui qui a été publié, le même jour, dans *L'Observateur* et qui me donne en tête devant Wade, avec 27,4 %. Il est évident qu'une enquête d'opinion qui donne une majorité absolue au président sortant dès le premier tour ne correspond à rien. Lors des élections locales de 2009, il a perdu Dakar, Thiès, Fatick, le Sine-Saloum... On ne peut pas perdre des régions et faire plus de 50 % au premier tour.

**§6. Votre parti, l'Alliance pour la République (APR), fait partie de la coalition Benno Siggil Sénégal. Benno ne peut choisir qui, de Moustapha Niassé ou d'Ousmane Tanor Dieng, portera ses couleurs en 2012. N'est-ce pas de mauvais augure pour l'opposition ?**

**§7.** Non. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faut à tout prix une candidature unique. Moi, l'unicité, je l'accepte en religion, pas en politique. Dans une élection à deux tours, la diversité des candidatures équivaut à une primaire. En revanche, les membres de Benno devront signer un pacte de soutien pour le second tour.

**§8.** Travailler pour Karim Wade ? Impossible ! Mais il peut toujours rejoindre une équipe que je dirige...

**§9. C'est une manière de justifier le maintien de votre candidature ?**

§10. Je l'ai toujours dit : le maintien de ma candidature ne dépend pas de Benno. Benno ne se réduit pas à Tanor ou à Niassa, malgré tout le respect que j'ai pour eux.

**§11. Mais n'y a-t-il pas un risque que Wade l'emporte dès le premier tour ?**

§12. C'est impossible. Il y aura un second tour, si nous sommes dans chacun des 13 000 bureaux de vote.

**§13. Mettez-vous en doute la transparence du scrutin ?**

§14. La transparence, nous devons l'exiger. Nous devons déjà faire en sorte que la distribution des cartes d'électeur se déroule normalement et, le jour du scrutin, nous devons nous mobiliser pour être présents sur le terrain. Il va falloir être très vigilant.

**§15. Et vous ne vous désisterez pas ?**

§16. Il n'en a jamais été question. Depuis que j'ai compris que je n'avais plus d'avenir au sein du PDS et que le projet que nous avons porté, le Sopi, avait été trahi, je me suis donné une nouvelle perspective. Je n'ai pas fait tout cela pour me retirer.

**§17. Quand avez-vous senti le vent tourner ?**

§18. En 2007, peu avant que je prenne la présidence de l'Assemblée nationale. Wade venait de remporter la présidentielle. Pour son entourage, j'étais devenu un obstacle qu'il fallait éliminer. Tout était fait pour qu'on aille vers une « dynastisation » du pouvoir. Évidemment, aujourd'hui, le projet est à l'eau, mais ça ne veut pas dire qu'il a été définitivement abandonné. Je continue à penser qu'il y a une possibilité pour que Wade ne soit pas le vrai candidat du PDS, malgré tout ce tintamarre autour des constitutionnalistes à qui l'on a demandé de valider sa candidature. Tout cela ne pourrait être qu'un grand coup de bluff.

**§19. Mais en faveur de qui ?**

§20. De son fils, peut-être, ou d'un autre, je ne sais pas...

**§21. Le Conseil constitutionnel doit se prononcer sur la candidature de Wade en janvier. Peut-il décider en toute indépendance ?**

§22. Je ne peux pas préjuger de leur attitude, mais les juges et le président du Conseil savent l'état de l'opinion. Ils connaissent les risques.

**§23. Voulez-vous dire que, s'ils validaient la candidature présidentielle, on irait au clash ?**

§24. C'est clair. Une telle décision pourrait plonger le pays dans l'instabilité politique alors que ce dont il a besoin, c'est d'élections apaisées. La meilleure chose que puisse faire Wade, c'est de quitter le pouvoir. Il mérite de prendre sa retraite, à son âge !

**§25. Également candidat, Idrissa Seck. Vous êtes tous deux d'anciens Premiers ministres de Wade, d'anciens déçus du PDS... Vos candidatures ne sont-elles pas redondantes ?**

§26. Non. Lui c'est lui, et moi c'est moi. Nous avons des parcours et des projets politiques différents. Je n'ai rien à dire de plus.

**§27. Si l'on en croit les câbles diplomatiques publiés par WikiLeaks, vous avez eu des propos très durs contre Seck en 2006, l'accusant de corruption et affirmant que sa place était en prison. Maintenez-vous ces accusations ?**

§28. Je n'ai jamais tenu de tels propos.

**§29. Les câbles sont erronés ?**

§30. Oui. Je n'ai rien dit de tout cela.

**§31. Pourriez-vous travailler avec Idrissa Seck ?**

§32. Pourquoi pas. Si demain je suis président, il pourra contribuer à la marche du Sénégal au sein d'une équipe plurielle.

**§33. Quelles sont vos relations avec Karim Wade ?**

§34. Ni hostiles ni cordiales : nous n'en avons pas. Il n'y a pas très longtemps, en revenant de Kaolack, il est allé chez moi, à Fatick. C'est gentil, mais j'étais à Dakar. Peut-être que la prochaine fois il me prévient avant, pour que je sois là.

**§35. Pourriez-vous envisager de travailler pour lui ?**

§36. [Rires] Non, c'est impossible.

**§37. Et avec lui ?**

§38. S'il est dans une équipe que je dirige, pourquoi pas. L'inverse est exclu.

**§39. Quand vous étiez au perchoir, vous aviez convoqué Karim Wade pour qu'il s'explique sur les comptes de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci). Pourquoi ne pas avoir d'abord prévenu son père ?**

§40. C'est un oubli. Cela ne me paraissait pas extraordinaire. Avant lui, on avait reçu d'autres ministres à l'Assemblée nationale : c'est normal dans une démocratie.

**§41. Et si c'était à refaire ?**

§42. Je le convoquerais de nouveau, mais je préviendrais le chef de l'État. Je l'aurais fait si j'avais pensé que c'était important. Toutefois, je ne regrette rien du parcours que j'ai eu. Je rends grâce à Dieu de ma disgrâce.

**§43. Faut-il redouter un regain de tension avant l'élection ?**

§44. Oui, et la solution est entre les mains du président. S'il veut des élections apaisées, il faut qu'il montre le chemin. S'il veut aller à la confrontation, alors nous irons à la confrontation.

**§45. Vous vous déplacez toujours avec des gardes du corps armés. L'année dernière, votre convoi a été attaqué... Craignez-vous pour votre sécurité ?**

§46. Oui. Je suis obligé de me protéger, sinon j'aurais été éliminé physiquement depuis longtemps par mes adversaires du PDS. Je ne mets pas en cause la hiérarchie ; les menaces dont je fais l'objet sont le fait d'illuminés.

**§47. En juillet, vous aviez accusé Wade de recruter des mercenaires... À l'époque, beaucoup avaient souri. Maintenez-vous vos accusations ?**

§48. On ne parle peut-être plus de mercenaires, mais il est sûr que des nervis ont été recrutés, qu'ils sont armés, qu'ils ont des chiens d'attaque et qu'ils n'appartiennent pas à la gendarmerie. Ils sont déjà venus devant le domicile de Tanor ou de Niasse, il y a quelques semaines... Quand on commence à recourir à des milices, je dis qu'il y a danger pour la démocratie.

**§49. Pourriez-vous rentrer dans le rang si Wade vous faisait une offre suffisamment généreuse ?**

§50. Wade ne peut me faire aucune offre, sinon dire qu'il se retire. Alors là, malgré son bilan, je le féliciterais publiquement.

§51. Je suis obligé de me protéger, sinon j'aurais été éliminé physiquement depuis longtemps par mes adversaires du PDS.

**§52. Vous critiquez son bilan, mais en tant qu'ancien Premier ministre notamment, vous en êtes comptable...**

§53. C'est vrai, et j'assume tout ce que j'ai fait, mais ce n'est pas moi qui ai défini la politique de la nation. Cela dit, Wade a aussi fait de bonnes choses. Prenons le cas des infrastructures : il y a eu des

réalisations, mais elles ont mis en évidence aussi une mauvaise gouvernance. Ce dont le Sénégal a besoin, c'est d'infrastructures de transports, de santé... pas de la plus belle corniche d'Afrique avec des palmiers et où 1 km aura coûté jusqu'à 5 ou 6 milliards de F CFA [7,6 à 9,1 millions d'euros].

**§54. L'APR a trois ans. Est-elle suffisamment implantée pour peser dans le scrutin ?**

§55. Notre parti est jeune, mais ses leaders ne le sont pas. Nous avons fait un travail de fond sur le terrain, et en 2009 nous avons aidé Benno à l'emporter dans plusieurs régions.

**§56. Mais avez-vous un électorat solide en dehors de Fatick, votre fief ?**

§57. Bien sûr ! À Matam et à Pikine, nous sommes très loin devant tous les autres. Il y a Tambacounda, Saint-Louis aussi dans une moindre mesure... Le maire, Cheikh Bamba Dièye, est un partenaire. La force d'un parti n'est pas corrélée à son âge. On a vu des partis qui avaient plus de 30 ans faire moins de 5 % à l'élection. Attendons le 26 février.

Propos recueillis par **Anne Kappès-Grangé**

**Source:**

<http://www.jeunefrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2011&Mounth=12&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.



**Texte 1**, *Jeune Afrique*, article informatif, 06/01/2012, « Abdoulaye Wade : 'je pars dans un combat sans rival' », *Jeune Afrique*.

**§1.** Dans une interview accordée à la chaîne de télévision France 24 et à RFI, le président sénégalais Abdoulaye Wade s'est dit sûr de ses chances en ce qui concerne l'élection présidentielle de février.

**§2.** « Je pars dans un combat sans rival (...). L'hypothèse la plus probable, c'est que je gagne. » C'est ce qu'a expliqué Abdoulaye Wade, 85 ans, président sortant du Sénégal, à la chaîne de télévision France 24 et à Radio France Internationale (RFI).

**§3.** Ecartant toutes les rumeurs sur sa santé, celui qui a été investi en décembre par son parti a précisé qu'il se sentait « très bien pour faire une bonne campagne électorale. »

### **Opposition farouche**

**§4.** Triomphalement élu en 2000 et réélu en 2007, Abdoulaye Wade sollicite un nouveau mandat malgré la forte opposition d'une grande partie des Sénégalais et l'inquiétude des pays occidentaux qui considèrent sa candidature comme une menace à la stabilité du Sénégal, jugé modèle de démocratie en Afrique.

**§5.** « J'ai suffisamment fait pour mon pays et pour l'Afrique. Si j'ai à me retirer, je me retirerai en beauté. Mais j'ai le sentiment que j'ai une mission à terminer au Sénégal. Et je crois que c'est le sentiment de la majorité des Sénégalais » a-t-il ajouté.

**§6.** Si l'opposition estime que Wade a déjà épuisé ses deux mandats légaux, le Conseil constitutionnel doit encore se prononcer sur la question. Le chef de l'état a d'ores et déjà affirmé qu'il ne contesterait pas la décision de l'institution.

**§7.** Lors du premier tour des élections, le 26 février, il devra notamment affronter Ousmane Tanor Dieng, leader du Parti socialiste (le parti au pouvoir entre 1960 et 2000), deux de ses Premiers ministres, Idrissa Seck et Moustapha Niassé, ainsi que le chanteur et homme d'affaires Youssou Ndour.

**§8.** Interrogé sur ses adversaires, le président s'est demandé ce qu'ils représentaient. « Un Premier ministre, c'est un invité à table. Avec une place privilégiée, mais il faut qu'il sache tenir sa place. Idrissa Seck, je l'ai élevé comme mon fils (...) il a été mon directeur de campagne, puis mon premier ministre (...). Il avait tous les pouvoirs, mais il a exagéré et je me suis séparé de lui », a-t-il ainsi expliqué.

**§9.** Concernant une éventuelle extradition d'Hissène Habré vers la Belgique, le chef de l'état sénégalais a indiqué que « très probablement, Hissène Habré va être renvoyé en Belgique », précisant cependant qu'il n'aurait pas pris une telle décision sans l'aval de l'Union Africaine et qu'il attendait la décision de la cour d'appel de Dakar.

### **Pas d'internationalisation du conflit de la Casamance**

**§10.** Evoquant la Casamance, région du sud en conflit avec le pouvoir central depuis près de 30 ans, Abdoulaye Wade a dit avoir fait appel à la communauté catholique de Sant'Egidio pour jouer le rôle de médiateur entre les deux partis.

§11. « Il est hors de question d'internationaliser ce conflit qui est un conflit local, national », a-t-il indiqué avant de préciser : « je connais les gens de Sant'Egidio, parce que j'ai travaillé avec eux quand j'étais dans l'opposition (...) et je leur ai demandé d'être des facilitateurs entre le gouvernement du Sénégal et la tendance de Salif Sadio, à la tête du courant indépendantiste le plus dur. »

§12. Depuis le déclenchement de la rébellion en 1982, la Casamance a été le théâtre d'affrontements entre des militaires et des membres réels ou supposés du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Les divisions de ces forces rendent cependant difficiles les négociations avec le gouvernement. Ces dernières semaines, les violences ont connu un regain d'intensité.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 2, *Jeune Afrique*, article informatif, 26/03/2012, « Présidentielle au Sénégal : toutes les réactions à la victoire de Macky Sall », *Jeune Afrique*.**

§1. Si les résultats officiels du second tour de la présidentielle sénégalaise n'ont pas encore été annoncés, la victoire de Macky Sall ne fait plus aucun doute. Elle a été actée par de nombreuses personnalités politiques, dont le président sortant Abdoulaye Wade.

§2. Sa réaction était attendue, elle a entériné la victoire de Macky Sall. « Mes chers compatriotes, à l'issue du second tour de scrutin de dimanche, les résultats en cours indiquent que M. Macky Sall a remporté la victoire », a déclaré le président Abdoulaye Wade, dans un communiqué diffusé dans la soirée par la présidence.

§3. « Comme je l'avais toujours promis, je l'ai donc appelé dès la soirée du 25 mars au téléphone pour le féliciter », a expliqué le chef de l'État sortant. « Vous avez été nombreux (...) à vous rendre aux urnes et à voter librement, dans le calme et la sérénité », et « je vous félicite tous et toutes pour la part déterminante que chacun de vous a jouée dans ce processus », a-t-il ajouté.

§4. « Le président Abdoulaye Wade m'a appelé au téléphone pour me féliciter, je l'en remercie », a confirmé l'intéressé dans un communiqué. « Ensemble, nous allons rapidement nous atteler au travail de redressement attendu par chacun et attendu de chacun », a-t-il poursuivi. « Tout le monde est aujourd'hui très heureux de l'image qu'Abdoulaye Wade a donné de notre démocratie », a de son côté déclaré sur RFI Ousmane Tanor Dieng, secrétaire général du Parti socialiste.

### **"Le fair-play" de Wade**

§5. Youssou Ndour, qui avait apporté son soutien à Macky Sall, s'est également félicité de la victoire du « candidat de toute l'opposition sénégalaise ». « En élisant le président Macky Sall, le peuple sénégalais fait le choix de la constance, du renouvellement générationnel et de l'espérance », a-t-il dit dans un communiqué publié lundi.

§6. Le chanteur dont la candidature avait été invalidée par le Conseil constitutionnel a tenu « à saluer la maturité démocratique du peuple sénégalais qui a démontré son attachement aux principes démocratiques et sa détermination à réaliser une alternance démocratique et pacifique ». Comme l'ensemble des personnalités politiques, Youssou Ndour a également « salué le fair-play du président Abdoulaye Wade ».

§7. Crédité de 0,12% des suffrages lors du premier tour de la présidentielle, la styliste Diouma Diakhaté s'est dite surprise par l'attitude de Wade. Abdoulaye Wade a « pris de court tout le monde », estime Diouma Diakhaté. « Le fait qu'il ait félicité Macky Sall m'a surpris. Mais, il n'a fait que suivre les pas de son prédécesseur Abdou Diouf, qui avait la même attitude en 2000 », a-t-elle commenté. Une issue heureuse qui aurait pu être tout autre, selon elle. « M. Wade pouvait attendre ou même contester les premières tendances, afin d'attiser la tension pour brûler le pays, les gens s'attendaient à ce cas de figure ».

### **"Un facteur d'espérance pour toute l'Afrique"**

§8. En ce qui concerne le nouveau président, Macky Sall, elle a estimé qu'il était « quelqu'un de bien », « un travailleur qui a les compétences et les qualités humaines pour diriger le pays ». « Sa première priorité, aujourd'hui, c'est la baisse des denrées de première nécessité pour soulager les ménages », a-t-elle poursuivi.

§9. Même son de cloche au sein de la classe dirigeante africaine. Pour le président de la Commission de l'UA, Jean Ping, « le choix de l'alternance qui a été fait et la reconnaissance par le président sortant de la victoire de son adversaire sont le témoignage éloquent de la vitalité de la démocratie sénégalaise et de la maturité de sa classe politique ». Des qualités qui, pour Ping, « font au honneur non seulement au Sénégal mais aussi au continent tout entier ». Quant au président de l'Union africaine (UA) et chef de l'État du Bénin, Boni Yayi, il a salué « la maturité du président sortant sénégalais Abdoulaye Wade pour la sagesse dont il a fait preuve » et celle du « peuple sénégalais ».

§10. L'élection sénégalaise est « une bonne chose pour le peuple sénégalais et pour notre sous-région, particulièrement à l'heure où un pays frère fait face à de graves défis en matière d'ordre constitutionnel », a de son côté déclaré le chef de l'État nigérian Goodluck Jonathan, recommandant à « tous les autres dirigeants africains » de prendre en exemple la « grande maturité » dont Abdoulaye Wade a fait preuve.

§11. Le roi du Maroc Mohammed VI a également réagi estimant que l'élection marquait « une alternance au pouvoir qui illustre la grande maturité politique du peuple sénégalais et constitue une consécration de la démocratie et du pluralisme politique ».

### **La communauté internationale unanime**

§12. La satisfaction qu'a entraîné l'heureux dénouement du scrutin dépasse largement le cadre continental. Pour Barack Obama, le caractère « transparent et libre » des élections, constaté par « les observateurs locaux et internationaux », consolide le statut « d'exemple de bonne gouvernance et de démocratie » en Afrique dont bénéficie le Sénégal. Obama a également rendu hommage « au président Abdoulaye Wade pour son leadership et son amitié envers les États-Unis pendant sa présidence ».

§13. La France, par l'intermédiaire de son président Nicolas Sarkozy a salué le bon déroulement de l'élection. « Le Sénégal, un pays considérable d'Afrique, a été un modèle de démocratie et que les choses se passent aussi dignement, il faut que (le président sortant) Abdoulaye Wade en soit félicité, ainsi que Macky Sall », a ajouté Nicolas Sarkozy sur la radio France Info. « Quand on voit ce qui se passe au Mali, eh bien, c'est un facteur d'espérance pour toute l'Afrique », a conclu le président français.

§14. Nicolas Sarkozy a envoyé deux lettres distinctes à Abdoulaye Wade et Macky Sall, rapporte l'AFP. « Au moment où débute votre mandat, sachez que vous trouverez toujours en moi un ami fidèle, et en la France un partenaire loyal, attentif à vos préoccupations et soucieux de se faire, partout où sa voix porte, l'écho de vos attentes et de vos efforts », dit-il dans celle destinée au vainqueur du scrutin présidentiel.

§15. Le président français a également tenu à saluer l'action du président sortant « en faveur du règlement des conflits et des crises, notamment sur le continent africain ». « Vous laisserez, dans les mémoires et dans les cœurs, le souvenir d'un Africain engagé, d'un homme de paix et de dialogue », peut-on lire dans ce courrier adressé à Abdoulaye Wade.

§16. François Hollande, son rival lors de la prochaine présidentielle française, lui a emboîté le pas, applaudissant « l'alternance démocratique » et « la dignité » des dirigeants politiques sénégalais.

§17. L'Union européenne (UE) a quant à elle salué « une grande victoire pour la démocratie au Sénégal et en Afrique ». « Le Sénégal est un très bon exemple pour l'Afrique », a déclaré Michael Mann, porte-parole de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton. Enfin, l'ONU s'est elle aussi exprimée par l'intermédiaire du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit. « Cette alternance pacifique doit être une source d'inspiration en Afrique de l'Ouest et sur le continent africain », a-t-il dit.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=03&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 3**, *Jeune Afrique*, article informatif, 15/02/2012, « Sénégal : l'opposition dans le creux de la vague ? », *Jeune Afrique*.

§1. Le sit-in permanent que le collectif de rappers "Y'en a marre" voulait organiser à Dakar sur la place de l'Obélisque a été purement et simplement interdit par la police. Pendant ce temps, alors que la campagne pour la présidentielle du 26 février bat son plein au Sénégal, l'opposition semble s'être dispersée sous l'effet des ambitions individuelles de ses leaders.

§2. L'opération Fanaan (veillée en wolof) devait permettre aux jeunes militants du collectif de rappers Y'en a marre de se rassembler en permanence sur la place de l'Obélisque à Dakar, à partir de mardi. Raté : à la dernière minute, les autorités sénégalaises ont finalement interdit le sit-in. Dès 10 heures du matin, le site a été bouclé par un imposant dispositif policier.

§3. « On nous a avertis à la dernière minute que le rassemblement était interdit », a déploré devant la presse un des rappers du mouvement, Simon, qui était venu en fin d'après-midi exposer la situation, en compagnie de son collègue Kilifeu et sous l'œil de policiers prêts à intervenir. « Nous avons fait deux manifestations ce week-end à cet endroit sans aucun incident. Nous avons prévenu les autorités (pour ce mardi). Mais dans quel pays vit-on ? » s'est-il exclamé. Avant de promettre qu'un « nouveau mot d'ordre serait bientôt annoncé ».

§4. Seules quelques dizaines de jeunes étaient toujours présents en fin de journée aux abords de la place, avant de se disperser tandis que les deux responsables de « Y'en a marre » quittaient les lieux. La mobilisation des contestataires est-elle en perte de vitesse ? C'est ce que l'on pourrait croire. Mais en réalité, l'opposition semble s'être surtout dispersée en raison des objectifs personnels poursuivis par chaque candidat à la présidentielle, alors que la campagne électorale bat son plein.

#### **Plus de meetings communs**

§5. Réunie au sein du Mouvement du 23 juin (M23), l'opposition ne tient pour le moment plus de meeting commun. La campagne se fait classique : caravanes, discours, promesses, meetings en province... « Les leaders candidats du M23 ont fait leur bilan, ils ont décidé de décliner leur programme auprès de l'électorat », reconnaît un porte-parole de la coalition, Abdoul Aziz Diop. « Mais ils restent à l'écoute du M23 pour toutes les manifestations que nous allons organiser », ajoute-

t-il. Selon lui, une assemblée générale du mouvement était prévue mardi soir pour lancer un nouveau mot d'ordre de manifestation mercredi.

§6. Pendant ce temps, le président Abdoulaye Wade enchaîne les meetings dans le pays, avec des moyens à faire pâlir d'envie les autres prétendants. Le chef de l'État se pose en « candidat des grands projets, de la construction nationale et de la paix », tout en dénigrant l'opposition qui n'a selon lui « ni idée ni programme ».

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=02&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 4**, *Jeune Afrique*, article informatif, 21/02/2012, « Sénégal : la police empêche l'opposition de manifester place de l'Indépendance », *Jeune Afrique*.

§1. Aucune violence n'a été signalée lundi 20 février alors qu'un nouveau rassemblement de l'opposition sénégalaise était empêché par la police. La mission de l'Union africaine chargée d'observer le scrutin de dimanche doit arriver à Dakar ce mardi.

§2. Une énième manifestation appelée à se tenir place de l'Indépendance à Dakar par le Mouvement du 23 juin (M23) a été empêchée par les autorités sénégalaises, lundi 20 février. Contrairement aux précédents rassemblements, la confrontation entre opposants à la candidature du président Abdoulaye Wade et la police n'a donné lieu à aucun débordement violent.

§3. Trois candidats à l'élection présidentielle de dimanche, Cheikh Bamba Dièye, Djibril Ngom, et Idrissa Seck ont tout à tour tenté, sans succès, d'accéder à la place de l'Indépendance bloquée par la police sénégalaise. « Je suis obligé de mendier ma liberté pour qu'on me laisse le droit de passer », a déploré Cheikh Bamba Dièye. En début de soirée, quelques partisans de l'ex-Premier ministre Moustapha Niassé se sont également vu refuser l'accès à la place. « On va revenir, ce n'est pas une place privée, ce n'est pas la propriété d'Abdoulaye Wade, c'est la place du peuple », a dit l'un d'eux, Djibril Guissé.

### **La "vive inquiétude" de la France**

§4. La France a exprimé « sa vive inquiétude en raison de la montée des tensions de ces derniers jours au Sénégal » et a demandé « la libération de toutes les personnes arrêtées lors des manifestations de ces derniers jours ». Au total, selon des sources concordantes, six personnes (dont deux depuis vendredi) sont mortes depuis le début de la campagne. Deux ONG de défense des droits de l'Homme ont, quant à elles, évoqué « neuf morts et des dizaines de blessés ».

§5. Des violences que la présidence sénégalaise a dit « regretter », tout en accusant le 20 février par l'intermédiaire de son porte-parole, Serigne Mbacké Ndiaye, le candidat Idrissa Seck d'en être à l'origine.

§6. C'est dans ce climat de tension extrême que la mission de l'Union africaine (UA) dirigée par l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo et chargée d'observer le scrutin doit arriver à Dakar mardi.

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=02&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 5**, *Jeune Afrique*, article informatif, 17/01/2012, « Sénégal – Présidentielle : pourquoi Wade se représente », Nicolas LY.

§1. En dépit de toutes les critiques, Abdoulaye Wade, 86 ans, est déterminé à se présenter à l'élection présidentielle du 26 février prochain. Pour quelles raisons ? Les Sénégalais en voient au moins trois majeures. Le camp présidentiel une seule. Enquête.

### **1. Gérer la succession familiale**

§2. Au Sénégal, la volonté d'Abdoulaye Wade de briguer un troisième mandat ne surprend pas. Dans les rues de Dakar, chacun y va de son commentaire. Mais une idée domine les autres : Wade s'accrocherait au pouvoir pour que son fils Karim puisse lui succéder. « Si ce n'est pas le cas, comment comprenez-vous la décision de Wade de se séparer successivement de Idrissa Seck et Macky Sall, qui étaient ses successeurs légitimes ? », analyse Habib Mbaye, un jeune marchand ambulancier.

§3. L'homme de la rue n'est pas le seul à avoir cette opinion, qui est partagée par de nombreux acteurs politiques. « Wade veut se faire succéder par son fils. C'est son projet politique fondamental », déclare Amath Dansokho, opposant et ancien initiateur de la coalition qui a porté Wade au pouvoir en mars 2000. L'ancien Premier ministre de Wade, Idrissa Seck, candidat à l'élection présidentielle de février prochain, précise : « La seule raison de la candidature de Wade, c'est de se mettre au service de son fils. Et comme il sait que Karim ne peut pas être victorieux grâce au suffrage des Sénégalais, il veut faire le travail à sa place ».

### **2. Éviter la justice sénégalaise**

§4. Le projet de succession dynastique n'est cependant pas la seule explication avancée pour interpréter la candidature de Wade. Selon certains acteurs et commentateurs politiques, « Gorgui » aurait également peur d'être rattrapé par la justice. « Les malversations dans la gestion des affaires publiques font que le moindre audit, après le départ du parti au pouvoir, peut constituer un bilan pénal pour Wade et son entourage », assure ainsi le sociologue sénégalais Djibi Diakhaté.

§5. Même son de cloche chez Amath Dansokho, qui fut ministre dans le premier gouvernement de l'alternance. Si Wade refuse de quitter le pouvoir aujourd'hui, dit-il, c'est parce qu'il a « complètement dévié de notre programme commun, en manipulant de l'argent qui n'est pas seulement celui des ressources publiques, et parce qu'il a créé une oligarchie, comme on fabrique des voitures dans les chaînes de montage »...

### **3. Un problème de tout à l'égo**

§6. Enfin, dernière accusation portée contre le chef de l'État, celle de l'égoïsme dont il ferait preuve dans son refus de céder le pouvoir. « Wade a le sentiment que lui seul est capable de diriger le Sénégal », lâche Moustapha Diakhaté. L'ex-chargé de mission à la présidence en veut pour preuve la célèbre réplique de Wade dans une interview au quotidien français *La Croix* en juillet 2011 : « Qui

pourrait me remplacer ? Personne de crédible ». Ou encore plus récemment : « Je pars dans un combat sans rival ».

§7. De ce point de vue, le président sénégalais n'est pas loin de l'attitude de Kaddafi, estime Djibi Diakhaté. « Son ego hypertrophié fait qu'il s'accroche au pouvoir comme l'ancien raïs, pour montrer à l'opinion nationale et surtout internationale qu'il peut tenir tête », explique le sociologue.

§8. Et si l'ennemi, cette fois, c'était le peuple sénégalais lui-même ?

#### **4. Poursuivre les chantiers**

§9. Évidemment, dans l'entourage du président, on balaie d'un revers de main toutes les allégations formulées par les contempteurs du président. La seule chose qui justifierait la candidature de Wade, c'est sa volonté de terminer ses projets, prétend-on. « Il a mis, en très peu de temps, le Sénégal en chantier et il doit poursuivre sa mission », soutient Sérigne Mbacké Ndiaye, porte-parole du président Wade.

§10. Ndiaye conteste par ailleurs toute idée de succession dynastique. La Constitution, rappelle-t-il, a défini les règles de transmission du pouvoir. « C'est seulement en cas de vacance que le président est remplacé par le président du Sénat qui, 60 jours au moins et 90 jours au plus, organise de nouvelle élection ».

§11. Mais quelles que soient les motivations exactes du président, une chose est sûre : il se prépare au combat. « Nous prendrons toutes les dispositions. Ils nous ont surpris une fois, le 23 juin, mais maintenant c'est fini », a-t-il martelé lors d'une interview à RFI et France 24 début janvier.

§12. Un éternel esprit de bagarreur que le politologue Abdoul Aziz Diop explique à sa façon : « Wade estime que la politique est le terrain par excellence de l'affrontement entre ennemis. Selon lui, il ne faut rien concéder à l'ennemi, il faut l'affronter ». Mais si l'ennemi, cette fois, c'était le peuple sénégalais lui-même ? Réponse dans les urnes, le 26 février. Du moins si le Conseil constitutionnel valide la candidature du chef de l'État.

**Nicolas Ly**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 6, Jeune Afrique, article informatif, 26/03/2012, « Sénégal : Macky Sall élu président, Abdoulaye Wade le félicite », Rémi CARAYOL.**

§1. Celui qu'Abdoulaye Wade appelait son "apprenti" a finalement remporté la présidentielle sénégalaise. Dimanche, l'ancien Premier ministre Macky Sall a été largement élu au second tour du scrutin. Si les résultats définitifs n'ont pas encore été annoncés, le sortant a reconnu sa défaite dès le soir du vote.

§2. Le suspens n'aura pas duré bien longtemps après la fin du vote au second tour de la présidentielle sénégalaise, ce dimanche. Les bureaux de vote ont fermé depuis à peine un peu plus de trois heures lorsque le président sortant, Abdoulaye Wade, appelle son challenger Macky Sall sur son téléphone portable. Il est 21 heures 30.

§3. Sall se trouve à l'hôtel Radisson, idéalement situé sur la Corniche de Dakar, en présence des observateurs de l'Union européenne. C'est Karim Wade, le fils du président sortant avec qui Sall entretient des relations cordiales, qui parle en premier. Puis « Gorgui » (« le Vieux », en wolof), prend le téléphone : « Les choses se précisent, dit-il à son ancien Premier ministre. Tu vas gagner. Je te félicite ». Réponse de Macky Sall : « Je vous remercie ». Wade père passe ensuite l'appareil à sa femme, Viviane...

§4. L'échange entre la famille Wade et le président en passe d'être élu est bref – il ne dure pas plus de trois minutes. Mais pour les partisans de Macky Sall, il veut tout dire. Au QG de campagne du président de l'Alliance pour la République (APR), dans le quartier de Liberté 6, à Dakar, les militants exultent à l'annonce de cet appel.

#### **Wade tient ses promesses**

§5. Pour eux, c'est la confirmation que leur candidat l'emportera et, surtout, que Wade ne s'accrochera pas au pouvoir. Beaucoup, parmi les membres de l'opposition, le craignaient, l'annonçaient même. Ils se sont trompés. Wade a reconnu sa défaite, comme promis. Au vu des tendances qui circulaient en milieu de soirée (entre 65 et 70% pour Sall), il ne pouvait faire autrement.

§6. Au QG de Macky Sall, la fête avait commencé dès la fermeture des bureaux de vote, à 18 heures. Très vite, les premiers résultats égrenés par les radios et les télévisions ne laissaient guère de doutes. À 19 heures, ils sont peut-être un millier à se masser devant la bâtisse à trois étages du candidat. À 21 heures, ils sont deux à trois fois plus.

§7. Il y a là beaucoup de jeunes – des enfants, des adolescents. Au rythme de la musique crachée par une sono poussée à son maximum, ils dansent, sifflent, saluent les voitures qui klaxonnent en passant. Et crient : « Macky président ! Macky président ! » Ou encore, ce refrain chanté depuis le début de la campagne : « Le Vieux est mort, il faut l'enterrer ».

§8. Au siège du Parti démocratique sénégalais (PDS), le parti de Wade qui était encore celui de Sall il y a quatre ans, une petite cinquantaine de partisans – beaucoup de femmes – regardent avec amertume l'écran géant sur lequel s'affichent un à un les résultats des bureaux de vote. « Wade a perdu, mais vous verrez dans trois ans, ce sera la désillusion », dit l'un d'eux.

#### **Amertume au PDS**

§9. La soirée n'aura été marquée par aucune violence, mais, du côté du PDS, elle est ternie par une immense amertume. Wade croyait-il à ses propres paroles, lorsqu'il affirmait, quelques heures plus tôt au moment de voter dans le lycée arabo-islamique du Point E, que « 75% des gens de Niassé » et « 80% de ceux de Seck » (deux perdants du 1er tour qui ont soutenu Sall) voteraient pour lui ?



**§10.** Au Radisson, il est presque minuit lorsque Sall, vêtu d'un costume de circonstance (complet bleu marine, chemise blanche, cravate rouge) sort de la suite qu'il loue depuis quelques jours en compagnie de sa femme, Marième. Alors qu'à l'extérieur, des centaines de partisans se sont réunis devant les grilles de l'hôtel, le couple salue les perdants du 1er tour qui l'ont tous soutenu et se sont réunis dans une salle de conférence, puis il se dirige vers une tente où se sont massés près d'une centaine de journalistes, ainsi que quelques uns de ses soutiens.

**§11.** C'est son premier discours de président, même s'il ne l'est pas encore officiellement. Il est court, sans grande envergure. Il est question de « fierté », de « maturité du peuple sénégalais ». « L'ampleur de cette victoire aux allures de plébiscite exprime l'immensité des attentes de la population. J'en prend la mesure », déclare-t-il, avant d'annoncer qu'une « ère nouvelle commence ce soir pour le Sénégal ». Pour la deuxième fois de son histoire, le pays assiste à une alternance démocratique dans la paix. Wade en avait profité en 2000, il en est aujourd'hui le grand perdant.

## **Rémi CARAYOL**

### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=03&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 7, *Jeune Afrique*, article informatif, 02/02/2012, « Sénégal : violences entre étudiants et forces de l'ordre à l'université de Dakar », *Jeune Afrique*.**

**§1.** Des heurts ont opposé plusieurs centaines de jeunes aux forces de l'ordre mercredi 1er février sur le campus de l'université de Dakar (Ucad). Motif des violences : la mort d'un étudiant renversé par un véhicule de police.

**§2.** Jets de pierre contre grenades lacrymogènes et balles en caoutchouc. Plusieurs centaines d'étudiants se sont opposés aux forces de l'ordre, mercredi 1er février, sur le campus de l'université de Dakar (Ucad) au Sénégal. Les heurts ont débuté à la mi-journée et se sont poursuivis jusqu'en fin d'après-midi.

**§3.** « On en a marre du régime Wade et de ses ministres devenus milliardaires à force de voler l'argent des Sénégalais » ; « On va lutter jusqu'à ce qu'il quitte le pouvoir », pouvait-t-on notamment entendre. Selon des témoins, les incidents ont éclaté lorsqu'un groupe d'étudiants de l'Université est sorti du campus dans la matinée pour aller assister dans un hôpital voisin à la levée du corps du manifestant, étudiant en Lettres modernes, tué mardi. Un bus a été incendié, selon Reuters.

**§4.** Des organisations locales de défense des droits de l'Homme ont condamné les « violences » de la police, affirmant que le manifestant tué avait été « délibérément » écrasé par un camion de police. Une information confirmée par les médias locaux mais pas par les responsables policiers ou gouvernementaux.

### **"Leçon de démocratie"**

**§5.** Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est dit « préoccupé par la montée des tensions » dans le pays après la décision du Conseil constitutionnel de valider la candidature d'Abdoulaye Wade à l'élection présidentielle du 26 février. La France a par ailleurs adressé un message aux autorités sénégalaises exprimant le souhait d'un renouvellement de génération à la tête de l'État lors du scrutin.

§6. Le Sénégal, « pays souverain » qui « n'a de leçon de démocratie à recevoir de personne », est ouvert aux conseils « mais n'acceptera pas de diktat » de l'étranger, a pour sa part prévenu le ministre des Affaires étrangères Madické Niang.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=02&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 8**, *Jeune Afrique*, article informatif, 02/02/2012, « Sénégal : Wade lance ses ministres dans la bataille de la communication », Rémi CARAYOL.

**§1. La candidature d'Abdoulaye Wade à la présidentielle et la contestation politique qui en découle suscitent une pluie de critiques venues de l'étranger. Pour tenter de rafraîchir l'image passablement écornée de la démocratie sénégalaise, le gouvernement sénégalais a décidé de riposter en envoyant ses ministres au front.**

§2. La France et les États-Unis qui réclament, en des termes peu diplomatiques, « un passage de génération » au Sénégal. La mission des observateurs de l'Union européenne qui intervient peu de temps après la décision du Conseil constitutionnel de valider la candidature d'Abdoulaye Wade et d'invalider celle de Youssou Ndour, pour réclamer de la transparence. Des médias, comme le quotidien français *Le Monde*, qui appellent Wade à prendre sa retraite. Et surtout des images de pneus et d'étal brûlés, de jets de pierres et de gaz lacrymogène, de blessés et de morts en plein Dakar, diffusées dans le monde entier... C'en est trop pour un pays qui s'enorgueillissait jusqu'à présent d'être la vitrine démocratique de l'Afrique de l'Ouest.

#### **"Ingérence"**

§3. Inquiets de cette image qu'ils jugent tronquée, les tenants du pouvoir ont vivement réagi tout au long de la semaine, en soufflant tantôt le chaud, tantôt le froid. Trois jours d'affilée, Abdoulaye Wade a envoyé trois de ses fidèles au charbon.

§4. Lundi, Serigne Mbacké Ndiaye, le porte-parole du président, a dénoncé sans la citer au cours d'une conférence de presse une dépêche de l'AFP trop tendancieuse à son goût. Il en a profité pour se moquer d'une opposition qui « appelle à l'insurrection pour ne pas aller aux élections ».

§5. Mardi, Ousmane Ngom, le ministre de l'Intérieur – un des durs du régime – a joué le rôle du porte-flingue en dénonçant en des termes forts « l'ingérence » de Paris et Washington. « Nous ne pouvons pas recevoir d'injonction de la part de qui que ce soit. Les Américains et les Français sont très mal placés pour nous dire la conduite à tenir », a-t-il martelé.

§6. Le lendemain, c'est Madické Niang, le ministre des Affaires étrangères, un proche de Wade, qui a tenu une conférence de presse essentiellement destinée aux médias étrangers, pour réaffirmer la « transparence » du prochain scrutin, mais surtout pour rappeler aux « pays amis » que le Sénégal « n'a de leçon à recevoir de personne ». Selon lui, les opposants font tout pour « donner une mauvaise image du Sénégal » en brûlant pneus et étals dans les rues de la capitale.

## "Bataille perdue en amont"

§7. Selon un diplomate sénégalais, ces nombreuses sorties traduisent l'inquiétude du pouvoir qui voit affluer les médias internationaux (essentiellement français) pour suivre les manifestations. Mais la bataille, reconnaît-il, a été perdue en amont. Voilà des mois en effet que les membres du M23, dont certains disposent de réseaux de poids en France et aux États-Unis, font du lobbying à l'étranger pour faire valoir la non-validité d'une nouvelle candidature de Wade.

**Rémi CARAYOL**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=02&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 9**, *Jeune Afrique*, article informatif, 23/01/2012, « A Dakar, le mouvement Y'en a marre organise les doléances des Sénégalais », Aurélie FONTAINE.

**§1. À l'occasion de la "Foire aux problèmes" organisée par le mouvement citoyen Y'en a marre dimanche à Dakar, des centaines de Sénégalais ont expliqué comment ils jugeaient le bilan d'Abdoulaye Wade. Si les avis sont généralement critiques, l'indécision l'emporte encore à deux mois de la présidentielle.**

§2. Place de l'Obélisque, dans le quartier populaire de Colobane, à Dakar. C'est ici que le mouvement Y'en a marre organisait dimanche 22 janvier une "Foire aux problèmes". Objectif : laisser les Sénégalais s'exprimer sur les difficultés du quotidien (cherté de la vie, inondations, éducation...) à travers des débats et des projections de films.

§3. Plus de 300 participants et quelque 6 700 visiteurs sont venus s'informer, écouter et exposer leurs problèmes, le tout dans une ambiance bon enfant. Au milieu des stands, un vieux bus bariolé et en mauvais état du type de ceux qui assurent les transports en commun dans la capitale sénégalaise. À l'arrière du véhicule, une affiche revendique : « Plus de surcharge dans les transports, une place = un usager ».

§4. Ce sont ces « cars rapides », bondés, où les Sénégalais se tiennent debout à l'extérieur du véhicule, accrochés à la portière, qui défrayent régulièrement la chronique pour cause d'accidents mortels. Et ce sont aussi des solutions à ce genre de problèmes du quotidien que les Y'en a marre aimeraient voir dans les programmes des candidats à la présidentielle.

### Curiosité

§5. Beaucoup de Sénégalais se sont rendus à cette foire par solidarité ou militantisme, mais aussi par curiosité, comme Sokhna Tine Sarr, étudiante en comptabilité de 24 ans. « J'ignorais que les gens vivaient comme ça, que les pêcheurs pouvaient revenir sans poissons et donc sans rien gagner ou que la banlieue était si sale, si inondée. En 2007 j'ai voté Wade, j'avais confiance en lui. Il a échoué sur l'emploi des jeunes, et puis les gens ne peuvent plus manger à leur faim. Certes, il a amélioré les infrastructures et construit des monuments, et c'est important pour le développement d'un peuple. Mais ce n'est pas suffisant ».

§6. La jeunesse, qui avait massivement porté Abdoulaye Wade au pouvoir en 2000, est aujourd'hui désabusée. Deux échecs du pouvoir reviennent fréquemment dans les discussions : la corruption et l'emploi des jeunes. Au Sénégal, le taux de chômage atteint les 40%.

§7. Étudiant en finance de 28 ans, Abbas Moussa Diallo explique comment il a perdu espoir : « Entre 2000 et 2002, Abdoulaye Wade a eu deux années de grâce. Mais à partir de 2003 il a commencé à pratiquer la dévolution monarchique, avec l'entrée de son fils en politique, et à banaliser la corruption. En 2007 j'ai voté pour lui, voulant lui donner une seconde chance, car sa politique a tout de même permis de démasquer certaines personnalités, notamment des chefs religieux qui n'étaient intéressés que par l'argent ».

### **Perfusion**

§8. Le sociologue Ferdinand Diop, qui se dit « admiratif » devant la jeunesse qu'il a vue à la foire, n'a quant à lui jamais voté pour le président actuel. « Avec l'alternance, nous avons une chance inespérée de bâtir un nouveau type de Sénégalais, explique-t-il. Le peuple était disposé à accepter tous les changements. Puis on nous a fait croire que la valeur travail n'était pas si importante. Et elle a été remplacée par cette capacité à nous perfuser de l'argent, à nous procurer un bonheur matériel immédiat, mais on ne construit pas un avenir comme ça. Quant au développement des routes dont tout le monde parle, moi je ne vois rien. Regardez là devant vous, la route est mauvaise ! ».

§9. En général, le bilan politique d'Abdoulaye Wade est jugé sévèrement. Mais peu savent encore pour qui ils vont voter. Beaucoup de Sénégalais attendent avec impatience les programmes des candidats à la présidentielle pour se décider. Mais l'action du futur président, quel qu'il soit, sera jugée en priorité sur trois points : les « dysfonctionnement de la justice », « le prix des denrées de premières nécessité » et « le taux de chômage ».

### **Aurélié Fontaine**

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 10**, *Jeune Afrique*, article informatif, 08/02/2012, « Sénégal : Wade contre-attaque dans la rue et au plan diplomatique », *Jeune Afrique*.

**§1. Quelques heures après une marche de plusieurs milliers d'opposants à Dakar mardi, après un appel du Mouvement du 23 juin (M23), Abdoulaye Wade s'est offert une parade dans les rues de la capitale sénégalaise. Une démonstration de force qualifiée par l'entourage du président sénégalais de "visite de proximité".**

§2. Le bras de fer continue, et Abdoulaye Wade ne compte pas céder une once de terrain à ses détracteurs. Le président sénégalais a défilé mardi 7 février dans les rues de la capitale sénégalaise avec plusieurs milliers de ses supporters, quelques heures seulement après une marche de même nature de ses opposants à Dakar, à l'appel du Mouvement du 23 juin (M23).

§3. Debout à bord d'une voiture au toit ouvrant, lors d'une démonstration de force qualifiée par son entourage de « visite de proximité », Abdoulaye Wade a paradé dans plusieurs quartiers de la capitale devant plusieurs milliers de personnes, fidèles, curieux ou même détracteurs, sur fond de musique et de chansons de campagne. « Je suis très satisfait de constater que je suis encore très, très, très populaire » au Sénégal, a-t-il déclaré. « La retraite, ce n'est pas pour demain », a ajouté le président, 85 ans, au pouvoir depuis 2000 et qui sollicite un troisième mandat malgré ses opposants qui estiment que la Constitution le lui interdit.

§4. Un peu plus tôt, le M23 organisait sa troisième marche depuis le début de la campagne. Quelques milliers d'opposants ont défilé dans le calme pendant un peu moins de trois heures dans les rues de Dakar, sans pouvoir entrer dans le centre-ville où ils avaient prévu de se rendre. La plupart des candidats, dont les ex-Premiers ministres Moustapha Niasse et Idrissa Seck, ainsi que le secrétaire général du Parti socialiste (PS) Ousmane Tanor Dieng ont participé à la marche, de même que Youssou Ndour, dont la candidature a été invalidée par le Conseil constitutionnel.

#### **Ambassadeur américain convoqué**

§5. Sa contre-offensive, Wade la mène également sur les terrains médiatique et diplomatique. Le ministre des Affaires étrangères sénégalais Madické Niang a convoqué mardi l'ambassadeur américain à Dakar, Lewis Lukens. La raison : les récentes déclarations de hauts responsables américains sur la nécessité de « laisser la place à la prochaine génération » au Sénégal.

§6. Le même jour, Lewis Lukens déclarait au quotidien privé *Le Populaire* qu'il était « regrettable que le président Wade ait choisi de compromettre les élections, de mettre en péril la sécurité du pays par son insistance à briguer un troisième mandat ».

#### **Jeune Afrique**

##### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=02&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 11**, *Jeune Afrique*, article informatif, 05/01/2012, « Sénégal : trois de l'opposition investis pour l'élection présidentielle », Vincent DUHEM.

**§1. Les partis politiques d'opposition ont choisi les candidats qui iront en février à l'élection présidentielle sénégalaise. Ousmane Tanor Dieng, Idrissa Seck et Moustapha Niasse ont été investis respectivement par le Parti socialiste, la coalition « Idy4president » et l'Alliance des forces de progrès.**

§2. Après l'annonce de la candidature de Youssou Ndour lundi 2 janvier et celle de Macky Sall, l'opposition à Abdoulaye Wade ressemble à un corps à plusieurs têtes. Trois ténors ont été investis mercredi à Dakar candidats à la présidentielle sénégalaise de février par leurs partis respectifs. Ousmane Tanor Dieng par le Parti socialiste (PS) dont il est le leader, Idrissa Seck, par la coalition « Idy4president » et Moustapha Niasse, par l'Alliance des forces de progrès (AFP).

§3. Le Leader du PS a affirmé avoir « conscience de la tâche immense » qui l'attendait pour « redresser le pays ». Il a déploré la « gouvernance calamiteuse » de Wade depuis 2000, qui n'a « même pas été capable de préserver les acquis démocratiques, économiques et sociaux ».

§4. Ancien homme de confiance du chef de l'État au point d'être considéré comme son « fils spirituel », Idrissa Seck est devenu un des plus farouches adversaires après avoir été écarté du pouvoir et en butte à la justice pour « malversations financières », accusation dont il a été lavé.

#### **Opposition divisée**

§5. Idrissa Seck a dit accepter avec « humilité » son investiture « pour briser les chaînes du désespoir ». « Le Sénégal ne peut pas être condamné à un tel destin de misère, d'asservissement et d'injustice », a-t-il affirmé.

§6. L'investiture de Moustapha Niassé par l'AFP marque définitivement la fin de la grande coalition d'opposition, Benno Siggil Sénégal (S'unir pour un Sénégal debout), après qu'Ousmane Tanor Dieng et Moustapha Niassé ait échoué à s'entendre sur une candidature unique.

§7. La liste des candidats retenus sera publiée fin janvier par le Conseil constitutionnel, un mois avant le premier tour du 26 février. Celui-ci doit décider de la validité de la candidature d'Abdoulaye Wade, investi le 23 décembre candidat à sa réélection par le Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), que tous les candidats de l'opposition jugent inconstitutionnelle.

### Vincent DUHEM

Source : <https://www.jeuneafrique.com/177866/politique/s-n-gal-trois-candidats-de-l-opposition-investis-pour-l-lection-pr-sidentielle/>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 12**, *Jeune Afrique*, article informatif, 6/02/2012, « Sénégal – Wade, un 'sage' en campagne », *Jeune Afrique*.

**§1. Au premier jour de la campagne électorale pour la présidentielle sénégalaise du 26 février prochain, Abdoulaye Wade a répondu aux critiques. En particulier à celles venant des diplomates française et américaine, ou à celles portant sur son âge.**

§2. Au début de la campagne pour la présidentielle sénégalaise du 26 février prochain, Abdoulaye Wade cogne dur. Pas tellement contre l'opposition qui fait front commun contre lui sous le slogan « Wade doit retirer sa candidature », mais plutôt contre ceux qui, à l'étranger, ont remis en cause son obstination à se présenter pour un troisième mandat, malgré ses opposants qui prétendent que la Constitution ne lui en donne pas le droit.

§3. « Je n'accepte pas le diktat de l'extérieur », a-t-il dit lors de son premier meeting de campagne, dimanche à Mbacké (centre), en faisant référence aux propos du chef de la diplomatie française Alain Juppé, lequel a répété son souhait de voir une « relève de génération » au Sénégal. « Est-ce que vous trouvez normal qu'un ministre des Affaires étrangères se mêle de la politique d'un pays pour dire ce que nous allons faire. Qu'est-ce que c'est que ces manières là ? » a répliqué Wade sur la radio française France Inter. Avant de poursuivre : « C'est inacceptable et indécent (...) Aucun Sénégalais ne peut l'accepter ».

### "L'intérêt des toubabs"

§4. Alain Juppé n'était pas le seul visé, des hauts responsables de l'administration Obama ayant jugé ouvertement qu'il serait mieux pour le Sénégal que le président Wade prenne « sa retraite »... « Je ne cherche pas l'intérêt des Toubabs (occidentaux), mais celui des Sénégalais, a répondu Wade. Les Américains et les Français ne sont pas les patrons des Sénégalais. Personne ne peut nier notre force », a-t-il assuré, tout en précisant qu'il répondrait « éventuellement » à des déclarations des présidents français et américain Nicolas Sarkozy et Barack Obama, mais certainement pas à celles provenant de simples « ministres des Affaires étrangères ».

§5. Élu en 2000 puis réélu en 2007, Abdoulaye Wade, 85 ans, briguera un troisième mandat de sept ans face à 13 candidats, le 26 février prochain. « Ce scrutin intéresse fortement l'étranger, raison pour laquelle certains ne sont pas contents de mon engagement pour la défense des pays africains », a-t-il assuré avant de répliquer aux attaques sur son âge avancé. « Que les étrangers le disent, ce n'est pas grave. Que les Sénégalais le disent, c'est un manque de respect », a-t-il répété. Tout en se qualifiant lui-même de « sage ».

*Jeune Afrique*

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=02&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 13**, *Jeune Afrique*, article informatif, 20/04/2012, « Sénégal : la guerre pour la succession de Wade au PDS est ouverte », Nicolas LY.

**§1. Moins d'un mois après la défaite des libéraux à l'élection présidentielle, de hauts responsables du Parti démocratique sénégalais (PDS) défient leur secrétaire général, Abdoulaye Wade. La lutte pour la succession de "Gorgui" (le vieux en Wolof) est désormais ouverte. Une situation qui risque de conduire à l'émiettement du parti.**

§2. Le maintien d'Abdoulaye Wade, 86 ans, à la tête du Parti démocratique Sénégalais (PDS) lors du Congrès extraordinaire du 31 mars dernier n'y a rien changé. La guerre pour le contrôle du parti libéral a bien éclaté, moins d'un mois après la défaite des libéraux à la présidentielle. Le président du Sénat, Pape Diop, celui de l'Assemblée nationale Mamadou Seck, et celui du Conseil économique et social, Ousmane Masseck Ndiaye (qui est aussi un ami d'enfance de Macky Sall), ainsi que d'anciens ministres et des députés se « rebellent » et défient désormais ouvertement Wade.

§3. Sans pour autant quitter le parti, ils ont décidé d'aller ensemble aux élections législatives sous la bannière d'une nouvelle coalition dénommée : « Bokk Guis Guis » (avoir la même vision en wolof), officiellement lancée mercredi 18 avril. « Nous avons décidé de joindre nos forces pour mener le combat à l'intérieur du PDS. Et on peut considérer notre démarche comme si c'était des primaires. Le parti [Wade et ses soutiens, NDLR] n'a qu'à faire sa liste comme nous. Et au sortir des élections législatives, on verra qui représente quoi », a déclaré Pape Diop mardi dernier.

**Manque de démocratie interne**

§4. À l'origine de cette révolte, le manque de démocratie au sein du PDS, explique Thierno Lô, un ancien ministre. « On a pas la possibilité de discuter dans le parti, les décisions sont prises sans concertation. Nous voulons désormais instaurer un débat d'idée pour pérenniser l'action du président Wade. Car il n'y a pas de raison qu'après lui, ce soit le déluge ».

§5. Mais ce qui n'était à la base qu'un désir de liberté s'est vite transformé en guerre pour le contrôle du parti. Car Pape Diop et ses camarades dénoncent surtout l'éloignement de responsables « reconnus du parti » lors du processus de confection des listes pour les prochaines législatives. « Une mise à l'écart, précise Thierno Lô, qui s'est faite au profit des jeunes de la Génération du concret, le mouvement de soutien à Karim Wade ».

§6. Ce dernier se fait discret depuis la défaite à la présidentielle. Mais Wade a beau déclarer que ni lui ni Karim ne figureront sur les listes des législatives, le soupçon de dévolution dynastique est toujours prégnant. D'après l'analyste politique Yoro Dia, « la fronde couve depuis que Wade, au pouvoir, a voulu parachuter son fils Karim à la tête du PDS. Après qu'il a déclaré qu'il restait secrétaire général du parti malgré la défaite, on savait qu'il voulait préparer le terrain pour son fils. Car dans une situation normale, un président qui perd l'élection cède la place à d'autres responsables légitimes de son parti ».

**Vers l'éclatement ?**

§7. Pour la première fois, Abdoulaye Wade se heurte donc à l'opposition frontale de ses anciens barons. Une situation qui, selon le sociologue et observateur politique Djibi Diakhaté, devrait conduire à un émiettement du PDS. « Au moins quatre à cinq pôles se constitueront autour de forte personnalité comme Pape Diop, président du Sénat, Souleymane Ndéné Ndiaye, ancien Premier ministre, Abdoulaye Baldé, qui a déjà annoncé la création d'un parti, etc. », analyse-t-il. Quant à Abdoulaye Wade, « il va garder un morceau de l'appareil, qui va se rétrécir de jour en jour. » Et, pronostique Diakhaté, « son projet de laisser le PDS à son fils sera encore un échec ».

**Nicolas Ly**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=04&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 14**, *Jeune Afrique*, article informatif, 24/01/2012, « Sénégal : Abdoulaye Wade se pose en colombe de la paix », *Jeune Afrique*.

**§1. Abdoulaye Wade et des milliers de ses partisans vêtus de blanc se sont rassemblés lundi à Dakar. Après un lâcher de colombe, le président sénégalais s'est présenté en homme de paix. Il a également mis en garde ses opposants contre toutes violences, alors que le Conseil constitutionnel doit se prononcer sur sa candidature à la présidentielle avant la fin de la semaine.**

§2. Ses opposants sont prévenus : Abdoulaye Wade ne cèdera pas un pouce de terrain. Au lendemain d'une « Foire aux problèmes » très réussie organisée par le mouvement de jeunes citoyens Y'en a marre sur la Place de l'Obélisque à Dakar, le président sénégalais a investi les lieux à son tour.

§3. Venu en force avec des milliers de ses partisans tout de blanc vêtus et agitant des foulards et des drapeaux blancs (150 000 selon un responsable de la présidence, chiffre invérifiable), Wade était accompagné de son fils Karim, eux-mêmes également habillés en blanc. Le rassemblement avait pour but de positionner d'un point de vue symbolique le camp présidentielle dans celui de la paix. Wade a même procédé à un lâcher de colombes avant de prononcer un discours devant plusieurs ministres, députés et sénateurs de la coalition qui l'a porté au pouvoir.

**"Sénégal, pays de paix"**

§4. « Le Sénégal a toujours été un pays de paix. (...) Depuis l'indépendance, nous avons régulièrement organisé des élections et de manière générale, cela s'est terminé de façon pacifique, avec la proclamation d'un vainqueur. C'est la voie que j'ai choisie depuis 2000 », a-t-il déclaré, alors qu'il veut se représenter pour un troisième mandat à la présidentielle du 26 février. Sa candidature, qui doit auparavant être validée par le Conseil constitutionnel avant la fin de la semaine, fait l'objet d'une vive polémique, ses opposants la jugeant anti-constitutionnelle.

§5. « Mais certains citoyens assoiffés de pouvoir, sans aucune base populaire et peu sûrs de gagner la présidentielle ont décidé d'emprunter des voies tortueuses (...) pour m'empêcher de me présenter » a



poursuivi le chef de l'État, avant de mettre en garde ses opposants. « La République s'est dotée de moyens de se défendre. Ce sont des moyens légaux et nous les utiliserons sans état d'âme. »

### **La riposte du M 23**

§6. La réponse de ses contempteurs ne s'est pas fait attendre. À plusieurs kilomètres de la Place de l'Obélisque, devant la mairie de Guédiawaye (banlieue est), des centaines de militants de l'opposition se sont rassemblés à l'appel du Mouvement du 23 juin (M23) qui regroupe quelque 150 partis politiques et organisations de la société civile.

§7. Parmi les leaders d'opposition ayant répondu présents figuraient les ex-Premiers ministres Macky Sall et Idrissa Seck, ainsi qu'un des chefs de file de l'opposition, le leader socialiste Ousmane Tanor. Également sur place, l'ex-ministre Ibrahima Fall, a accusé le président Wade de vouloir installer le chaos au Sénégal. « Mobilisons nous pour le refuser et pour la paix », a-t-il lancé. « Si le Conseil valide la candidature de Wade, ce sera un coup d'État constitutionnel », a affirmé de son côté Cheikh Tidiane Gadio, ex-ministre des Affaires étrangères de M. Wade devenu opposant, et lui aussi candidat à la présidentielle.

### ***Jeune Afrique***

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 15**, *Jeune Afrique*, article informatif, 12/03/2012, « Sénégal : la coalition de Macky Sall se renforce, Abdoulaye Wade cherche l'appui des religieux », *Jeune Afrique*.

**§1. Les douze candidats malheureux au premier tour de l'élection présidentielle ont désormais rejoint Macky Sall au sein d'une nouvelle coalition, le Rassemblement des forces du changement (RFC)/Benno bok Yaakkar. Le président sortant Abdoulaye Wade compte, lui, sur l'appui des chefs religieux et traditionnels.**

§2. Ce qu'elle n'avait pas réussi à faire au premier tour de la présidentielle, l'opposition sénégalaise le fait pour le second. Le front autour de Macky Sall (Alliance pour la République, APR), qui a mis en ballottage Abdoulaye Wade et doit à nouveau lui faire face dans les urnes le 25 mars prochain, s'est renforcé dimanche à la faveur d'un grand rassemblement de plusieurs milliers de personnes à Dakar, qui fait suite à la création, la veille, d'une nouvelle coalition le soutenant.

§3. « Nous voulons un Sénégal nouveau, une République nouvelle basée sur des principes et des valeurs positives de notre société. Nous mettrons un terme à la gabegie et la corruption et ferons les ruptures nécessaires pour que le Sénégal redevienne une démocratie moderne », a déclaré Macky Sall. Ajoutant : « J'ai entendu dire que Macky Sall est le candidat des Blancs. Je suis le candidat du peuple sénégalais, je ne suis l'otage d'aucune puissance étrangère, d'aucun groupe de pression ».

§4. Plusieurs milliers d'opposants s'étaient rassemblés pour l'entendre dans la capitale sénégalaise, place de l'Obélisque, à l'initiative du Mouvement du 23 juin (M23). Une manifestation organisée en « hommage au peuple sénégalais et à ses martyrs », après des violences préélectorales qui ont fait de 6 à 15 morts. Étaient également présents tous les candidats battus au premier tour du 26 février, lesquels

ont unanimement appelé à soutenir au second tour le challenger de Wade, qui est aussi son ex-Premier ministre.

### **Le "tout sauf Wade" au programme**

§5. De fait, la veille, les douze candidats malchanceux - et le chanteur Youssou Ndour dont la candidature à la présidentielle avait été rejetée par le Conseil constitutionnel - avaient créé autour de Macky Sall le Rassemblement des forces du changement (RFC)/Benno bok Yaakkar (unis pour le même espoir, en langue wolof), une nouvelle coalition qui vise désormais le « tout sauf Wade ».

§6. Le RFC « est désormais le cadre privilégié de toutes nos actions. C'est la synergie de toutes nos forces, de nos énergies et de nos moyens. Ensemble nous irons à la conquête des suffrages, ensemble nous gagnerons et ensemble nous allons gérer le Sénégal », a affirmé Sall. De son côté, le président Wade explique à qui veut l'entendre que s'il n'a pas gagné au premier tour, c'est parce que « l'Occident a fait campagne électorale contre » lui, sans donner plus de détail mais en visant vraisemblablement au moins la France et les États-Unis.

### **Wade cherche un ndiguël**

§7. Wade cherche à s'appuyer sur les autorités traditionnelles et continue sa tournée chez les chefs religieux, entamée depuis l'ouverture de la campagne électorale pour le second tour, jeudi dernier. Il a notamment rencontré samedi soir Serigne Modou Kara Mbacké, un chef religieux mouride qui est également chef du Parti pour la vérité et le développement (PVD), à qui il a clairement demandé une consigne de vote en sa faveur (ndiguël, en wolof). « Je sais qu'il y a du monde derrière toi, on t'écouterà. Je ne vais pas te tordre le bras, mais sache que je compte sur toi », a déclaré Wade.

§8. Se faisant, le sortant vise à mobiliser une partie des 41,42% d'électeurs qui se sont abstenus au premier tour – en raison des violences préélectorales, selon le Parti démocratique sénégalais (PDS, pouvoir). « J'ai demandé à la famille libérale d'aller rencontrer ces électeurs jusque chez eux s'il le faut, pour leur faire comprendre qu'ils n'ont rien à craindre », a affirmé Wade, qui doit poursuivre sa campagne électorale ce lundi en Casamance.

### ***Jeune Afrique***

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=03&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 16**, *Jeune Afrique*, article informatif, 09/01/2012, « Sénégal – Présidentielle : Youssou Ndour 'ne considère même pas Wade comme candidat' », *Jeune Afrique*.

§1. Candidat à la présidentielle sénégalaise de 2012, la star internationale Youssou Ndour a déclaré dans une interview craindre des violences si la candidature du président sortant Abdoulaye Wade - qu'il rejette - était validée par la Cour constitutionnelle.

§2. Alors que le chef de l'État sénégalais se voit « sans rival » pour la présidentielle de 2012, le chanteur Youssou Ndour, également candidat à la plus haute fonction de l'État, refuse de considérer Abdoulaye Wade comme un concurrent potentiel. « Je ne considère même pas Wade comme candidat, parce que si on reste dans le cadre de la Constitution, il n'a pas le droit », a-t-il affirmé dimanche 8 janvier, affirmant qu'Abdoulaye Wade n'est pas un « roi ».

§3. La star internationale en appelle donc aux dirigeants occidentaux, afin qu'ils se prononcent contre une nouvelle candidature de Wade. « Dites lui clairement, Obama, Sarko, Cameron, Merkel, etc, dites lui que la loi fondamentale, ce qui régit les Sénégalais, ne lui permet pas de se présenter. Qu'il ne force pas, parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir », clam-t-il à l'adresse des chefs d'États et de gouvernements américain, français, britannique et allemand.

§4. Abdoulaye Wade, depuis 12 ans au pouvoir, s'apprête à briguer un troisième mandat, même si l'opposition et la société civile s'insurge contre cette possibilité, affirmant sa candidature non valable. Tout comme la vingtaine de candidats déclarés, le président a jusqu'au 26 janvier pour déposer sa candidature devant le Conseil constitutionnel, qui devra décider de la recevabilité de ces candidatures quelques jours plus tard.

#### **"Moi je suis non violent"**

§5. Youssou Ndour a déclaré craindre des violences en cas de nouvelle candidature du président. « Moi je suis non violent, mais on ne maîtrise pas les Sénégalais ». « À partir du moment où il n'y a pas de justice, la paix n'est pas possible. Justice rime avec paix, paix avec justice », a-t-il martelé, ajoutant qu' « on n'a pas besoin de ça au Sénégal, c'est un pays de paix ». Des craintes de débordements qui semblent être partagées par l'ambassadeur français au Sénégal, Nicolas Normand.

§6. Dimanche, le diplomate a affirmé qu'un « très grand nombre » d'observateurs de l'Union européenne devait arriver au Sénégal fin janvier, un mois avant le premier tour de la présidentielle fixé au 26 février. Une mission de cette importance « n'arrive pas quand il n'y a pas de risques », mais « quand la situation est tendue, présente des risques de violences », a-t-il expliqué, appelant à « faire très attention à ne pas s'écarter des règles démocratiques qui ont fait le modèle du Sénégal ».

§7. Nicolas Normand a également rappelé que « la France n'a pas de candidat », et n'avait pas à se prononcer sur la validité des candidatures. « C'est aux Sénégalais de décider », a-t-il déclaré. Pour Youssou Ndour, la population a déjà fait son choix, et refuse de voir le président conserver ses fonctions. « Même moralement, comment va-t-il regarder les gens? Il va les regarder en disant : « j'ai bafoué la Constitution » ? fustige le chanteur et patron de presse.

#### **"Accueilli à bras ouverts"**

§8. Wade « n'est plus majoritaire dans ce pays, il n'est plus populaire, il utilise aujourd'hui l'appareil de l'État qu'on lui a délégué pour essayer de dire qu'il est populaire », a-t-il poursuivi. Pour Youssou Ndour, il est donc temps de proposer « une nouvelle démarche, une nouvelle vision ».

§9. « Je pense que je vais créer la surprise, je pense qu'il y a une évolution silencieuse, les gens vont voter Youssou Ndour », a-t-il déclaré, se disant certain de l'emporter dès le premier tour du 26 février.

§10. « Je vois le désespoir des populations, je fais partie de ces populations. Je vois la situation se détériorer », a affirmé le chanteur. Ses priorités ? La santé, l'éducation et l'agriculture, qui serviront à aider « le Sénégal d'en bas ». Et pour dégager des fonds, le chanteur entend commencer par la réduction du « train de vie exubérant de l'État ».

§11. Issu d'un milieu modeste du quartier populaire de la Médina à Dakar, Youssou Ndour, 52 ans, n'a pas fait d'études supérieures. Reconnu sur la scène internationale, le chanteur s'est dit prêt à abandonner toutes activités artistiques, mais aussi ses affaires et son groupe de presse. « Le Sénégal est beaucoup plus important que tout ça », a-t-il affirmé.

§12. « Moi, (quand) je deviens président du Sénégal, je sais que je suis accueilli à bras ouverts un peu partout dans le monde, et là je pourrais changer la donne, faire partie d'une dynamique économique, parce que j'ai envie d'atteindre l'autosuffisance alimentaire », a-t-il conclu.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 17**, *Jeune Afrique*, article informatif, 22/05/2012, « Abdoulaye Wade, un petit tour et puis revient... aux législatives », Rémi CARAYOL.

§1. La retraite, très peu pour lui. Abdoulaye Wade a vite reconnu sa défaite à la présidentielle, mais le voici bien décidé à mener la bataille des législatives sénégalaises. Bien décidé aussi à conserver les rênes de l'ex-parti au pouvoir. Tant pis pour ceux qui pensaient que leur tour était venu.

§2. Au lendemain de sa défaite à la présidentielle, la rumeur l'annonçait au Maroc pour une retraite bien méritée. Il est vrai que Mohammed VI l'y a invité. Elle l'envoyait aussi en France, le pays de son épouse, Viviane, où le couple possède une villa dans les Yvelines. Ou dans l'un des pays du Golfe, où lui et son fils, Karim, ont tissé des liens étroits pendant douze ans... Il y avait dans chacun de ces bruits une part de vérité : bientôt, Abdoulaye Wade ira reprendre des forces sous le soleil marocain, il se rendra à Paris pour voir ses trois petites-filles et il foulera le sol de La Mecque pour y réaliser une fois de plus le petit pèlerinage, déposer son sac de péchés et implorer la grâce divine. Mais le temps n'est pas venu. « Pourquoi voulez-vous que le président quitte le pays ? s'étonne un de ses plus proches collaborateurs. Wade est né pour se battre. Il mourra en se battant. »

§3. La retraite ? À en croire le premier cercle de ses amis, celui qui fêtera fin mai son 86e anniversaire (si l'on se fie à sa biographie officielle) n'y pense pas. Il envisage même de rouvrir un cabinet d'avocats d'affaires avec certains de ses proches qui ont, comme lui dans un passé plus ou moins lointain, porté la robe.

#### **Opposant numéro 1**

§4. En attendant, il fait figure d'opposant numéro un au président Macky Sall. Certes, Wade a demandé à ses troupes de « ne pas gêner » son successeur, comme il avait souhaité que ses ministres apportent tout leur concours à la bonne marche de la transition gouvernementale. Il prend grand soin de ne pas se montrer en public et n'a donné aucune interview depuis sa défaite. Il refrène même les ardeurs de ses collaborateurs que les accusations de malversations lancées par le nouveau pouvoir à

son rencontre rendent fous de rage. Mais Abdoulaye Wade n'est pas Abdou Diouf. Ce dernier avait quitté le pays après sa déroute électorale en 2000. Depuis, il dirige l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) à Paris et semble se désintéresser des soubresauts politiques de son pays. Une attitude perçue comme noble par nombre d'observateurs sénégalais. Wade, lui, compte bien rester le maître du marigot. Quand la presse évoque les tableaux et les objets d'art qu'il a emportés lorsqu'il a quitté le Palais, il envoie son porte-parole (Serigne Mbacké Ndiaye, celui-là même qui officiait à la présidence) rétablir sa vérité : ces objets lui appartiennent. Lorsque des proches du nouveau chef de l'État parlent de détournements de fonds et de caisses vides, il demande de nouveau à ses hommes d'intervenir pour réclamer « un audit international et national » sur sa gestion des affaires entre 2000 et 2012. Cette omniprésence dérange. Dans l'entourage de Macky Sall, on dénonce son « absence de grandeur ». Lui n'en a que faire. « C'est un homme libre et il ne brigue aucun mandat », rappellent ses amis.

§5. « Le Sénégal m'a tout donné, je dois donc tout donner au Sénégal », a-t-il l'habitude de dire à ses visiteurs. Viviane s'est toujours accommodée de son hyperactivité, mais il se dit qu'elle commence à s'en agacer. Alors un jour, pas si lointain, peut-être « Gorgui » (« le vieux ») consentira-t-il à tirer sa révérence. Mais avant cela, il lui faut jouer une dernière fois le rôle qu'il affectionne le plus : celui de l'homme providentiel.

§6. Il s'agit pour lui de sauvegarder ce qu'il restera lorsqu'il quittera ce monde : sa famille et son parti. Karim et Sindiély, ses enfants qu'il chérit tant, pourraient être dans le viseur de la justice si Macky Sall décide, comme il l'a promis, de diligenter des audits sur la gestion des structures qu'ils ont eu à diriger sous son magistère. Quant au Parti démocratique sénégalais (PDS), qu'il a fondé en 1974 et qui a toujours fonctionné autour de sa personne, l'implosion le guette depuis la déroute du 25 mars.

§7. La guerre de succession avait commencé bien avant la défaite du second tour. Cela faisait plusieurs mois - des années, même ! - que Pape Diop, le président du Sénat, et Mamadou Seck, le président de l'Assemblée nationale, s'y préparaient. Au fil du temps, d'autres prétendants s'étaient placés, à l'instar d'Abdoulaye Baldé, l'ancien secrétaire général de la présidence. « Des personnalités fortes qui attendent depuis trop longtemps : tous les ingrédients sont réunis pour que le parti ne survive pas au départ de Wade, estime un de ses anciens collaborateurs devenu conseiller officieux de Macky Sall. Il sait que s'il part aujourd'hui, c'est l'éclatement total. » Et c'est pour ça qu'il a gardé, à la surprise générale, la main sur le parti.

§8. Retour en arrière. Nous sommes le 31 mars 2012. Quatre jours après l'officialisation de sa défaite, Wade monte une dernière fois dans la limousine présidentielle et prend la direction, avec son fils, du Centre international du commerce extérieur du Sénégal (Cices), où doit se tenir le congrès du PDS. Cela fait des années que Wade dirige « son » parti à la manière d'un autocrate. Le bureau politique est peuplé de faire-valoir. Ce rendez-vous du 31 mars doit relancer la démocratie au sein du parti - c'est du moins ce qu'espèrent la plupart de ses cadres. Les plus audacieux envisagent même la désignation d'un nouveau chef. Mais il ne sera qu'une parodie de congrès. Aucun débat, pas même de discussions, en aparté, entre les leaders. À peine Wade est-il arrivé qu'il pénètre dans la salle surchauffée où l'attendent des milliers de militants. Un discours, et on passe au vote à main levée d'une résolution dont peu de cadres avaient eu connaissance et qui donne au secrétaire général carte blanche en vue des législatives, dont le premier tour est fixé au 1er juillet.

### **"Tous sont des proches de Karim Wade"**

§9. Depuis, il reçoit. Tous les jours de la semaine (et parfois même le week-end), de 10 heures à 15 heures puis de 17 heures jusqu'au milieu de la nuit. Non plus au Palais, mais dans une villa de Fann Résidence (un quartier huppé de la capitale) qui appartient à Madické Niang, son ancien ministre des Affaires étrangères, et dans laquelle il a posé ses valises en attendant le réaménagement de sa demeure du Point E. Un habitué des lieux ne cache pas son admiration. « Quand il a quitté le Palais, il s'est reposé une demi-journée. Dès le lendemain, il recevait. Il a gardé le même rythme que quand il était président. » Ses visiteurs sont des personnalités des mondes politique, économique, culturel et sportif. Mais Wade a surtout pris soin de recevoir les représentants de toutes les fédérations du PDS. C'est lui qui, avec une poignée de collaborateurs (dont le coordinateur du parti, Oumar Sarr), a coché les noms

de ceux qui pourront briguer un siège à l'Assemblée sous la bannière bleu et jaune du parti. « Tous sont des proches de Karim Wade », pestent ses détracteurs.

### **Les enfants Wade attendent les résultats de l'audit**

**§10.** Les choses pourraient se compliquer pour les enfants d'Abdoulaye Wade. Le gouvernement a décidé d'auditer les comptes des grands projets menés par l'ancien régime et de donner des suites judiciaires si des malversations étaient constatées - c'était une promesse de Macky Sall. Parmi ces projets figure le Festival mondial des arts nègres (Fesman), dont Sindiély Wade était l'administratrice adjointe et dont la gestion aurait été épinglée par l'Inspection générale d'État, selon un proche de la présidence. Quant à Karim Wade, il pourrait avoir à répondre de la gestion des comptes de l'Agence nationale pour l'Organisation de la conférence islamique (Anoci), qu'il a présidée entre 2004 et 2008, ainsi que de ceux de la compagnie Sénégal Airlines, dont il a chapeauté la création en tant que ministre de tutelle. Ce dernier dit attendre « avec impatience les résultats de ces audits ». **R.C.**

**§11.** En restant à la tête d'un parti déjà affaibli par les départs de Macky Sall (en 2008) et d'Idrissa Seck (en 2011), Wade « limite la casse, estime un de ses conseillers. Il se donne du temps pour désigner son successeur ». Mais il s'est aussi aliéné ses principaux lieutenants. Peu de temps après le vrai-faux congrès, Pape Diop, Mamadou Seck, Abdoulaye Baldé et Moustapha Guirassy, l'ancien ministre de la Communication, ont rompu avec « le vieux ». Ils présenteront une liste alternative aux législatives : l'Alliance Bokk Guiss Guiss (« même vision », en wolof). « Wade a tenté d'imposer son fils à la tête du pays, grogne l'un d'eux. Il n'a pas réussi, alors il tente de l'imposer au parti. C'est inadmissible. »

**§12.** Dans la villa de Fann Résidence, on se moque de ces « traîtres ». « Des trahisons, Wade en a connu d'autres. Il n'est pas dans l'émotion », assure Amadou Sall. Celui qui était le porte-parole du candidat fait toujours partie du premier cercle. On y trouve aussi Mamour Cissé, son ancien conseiller à la présidence, Samuel Sarr, le financier de toujours, Pape Samba Mboup, son ex-directeur de cabinet, Lamine Faye, son garde du corps, Serigne Mbacké Ndiaye... Bref, tous ceux qui comptaient lors des derniers mois passés au Palais. À croire qu'il ne l'a jamais quitté.

**Rémi CARAYOL**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=05&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 18**, *Jeune Afrique*, article informatif, 3/01/2012, « Youssou Ndour : 'Je suis candidat' à la présidentielle sénégalaise », *Jeune Afrique*.

**§1. Fin du suspense : lundi 2 janvier, Youssou Ndour a annoncé sa candidature à la présidentielle sénégalaise de février-mars 2012. Dans une déclaration relayée par son groupe de presse, l'artiste se dit "l'alternative à l'alternance" qu'avait incarnée le président Abdoulaye Wade en 2000.**

§2. À peine une question trouve-t-elle sa réponse qu'une autre se soulève : ira-t-il jusqu'au bout ? À 52 ans, le chanteur mondialement célèbre Youssou Ndour a annoncé qu'il serait candidat à la présidentielle sénégalaise, dont le premier tour est prévu le 26 février. « Depuis très longtemps », de nombreux Sénégalais « ont, par divers moyens, appelé ma candidature à la présidentielle de février prochain. J'ai écouté, j'ai entendu, je réponds favorablement à votre requête. (...) Je suis candidat », a déclaré l'artiste, dans une déclaration sur la radio et la télévision Futurs Médias (RFM et TFM), qui appartiennent à son groupe de presse.

§3. « C'est un devoir patriotique suprême, le meilleur des dons de soi. (...) Je suis l'alternative à l'Alternance », a-t-il ajouté, en faisant référence au régime du président Abdoulaye Wade [lire une interview de Youssou Ndour à propos du président sénégalais ici, NDLR], arrivé au pouvoir en 2000 après 40 ans de pouvoir socialiste.

### **Mouvement citoyen**

§4. Auteur de plus de 20 albums et président d'un mouvement citoyen créé en 2010 et baptisé « Fekke ma ci bollé » (« Je suis là, donc, j'en fais partie » en wolof), Youssou Ndour est un autodidacte. « C'est vrai, je n'ai pas fait d'études supérieures, mais la présidence est une fonction et non un métier. J'ai fait preuve de compétence, d'engagement, de rigueur et d'efficacité à maintes reprises. À l'école du monde, j'ai appris, j'ai beaucoup appris. Le voyage instruit autant que les livres », explique-t-il.

§5. D'origine modeste, Youssou Ndour est né en octobre 1959 dans le quartier populaire dakarois de la Médina. À côté de sa carrière de chanteur, suspendue depuis trois mois pour faire place à la politique, il multiplie les activités. Il a notamment créé à Dakar un studio et une société de production, mais aussi une société de micro-crédit, et il anime une fondation caritative en plus d'être patron de presse. Son groupe Futurs médias comprend RFM et TFM, et un journal quotidien.

### **"Inspiration et transpiration"**

§6. Lundi soir, Youssou Ndour a promis de ne pas ménager ses efforts pour « faire du Sénégal un pays qui se fait tout seul, par la main et la force de ses enfants ». Son programme inclut des initiatives pour la paix dans la région de la Casamance (sud), la bonne gouvernance, le développement de l'agriculture et des projets sociaux, notamment pour la santé et l'éducation.

§7. « Ma vie est faite de 10% d'inspiration et 90% de transpiration », a assuré Youssou Ndour à ceux qui douteraient de ses capacités à aller jusqu'au bout de son engagement. Une vingtaine de personnalités ont déjà annoncé leur candidature pour le scrutin présidentiel, dont Abdoulaye Wade. Mais sa candidature à un troisième mandat est très controversée, une disposition constitutionnelle introduite pendant son deuxième mandat limitant justement à deux le nombre de mandats du président. Le Conseil constitutionnel doit décider fin janvier si cette réforme est rétroactive.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 19**, *Jeune Afrique*, article informatif, 10/04/2012, « Sénégal : génération Macky », Marwane Ben YAHMED.

§1. « *Lucky Macky* », titre, de manière quelque peu réductrice, le très sérieux hebdomadaire britannique *The Economist* dans son édition du 7 avril. Certes, les circonstances ont été largement favorables à Macky Sall. Mais le tombeur d'Abdoulaye Wade a surtout su incarner l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. En moins de quatre ans...

§2. **Depuis ce fameux 25 mars**, date du second tour de la présidentielle, tout se déroule comme dans un rêve. En moins d'une dizaine de jours, les Sénégalais sont passés de la plus grande inquiétude à un profond soulagement, puis à l'espoir, sentiment qu'ils n'avaient plus goûté de longue date. Car le second mandat de Wade ressemblait trop à une triste fin de règne dans un pays à bout de souffle, déprimé et sans horizon, car réduit à réfléchir à court terme. Crispations et passages en force permanents, pouvoir de plus en plus solitaire, affaires... La chance de « Macky », à vrai dire, ce fut Wade lui-même.

§3. « **NTS** » : **nouveau type de Sénégalais**. L'expression, inventée par les jeunes du mouvement Y'en a marre, fait actuellement florès. Elle signifie que tout et tout le monde doit changer. Indéniablement, même si rien ne garantit que les fruits passeront la promesse des fleurs, ce changement, plus radical qu'il n'y paraît, est en marche. Sans bruit ni fureur. Une sorte d'alternance dans l'alternance - ce qui pose la question de l'état réel du Parti socialiste -, tranquille et sereine. À l'image de « Macky », en somme, l'exact contraire de « Gorgui » : moins flamboyant ou charismatique, mais jeune (trente-cinq ans de moins que Wade, ce qui fait de lui le premier président sénégalais né après l'indépendance), relativement neuf (c'est sa première présidentielle), constant, pondéré et aimant travailler en équipe. Il aura surtout été le seul à comprendre qu'une élection, au Sénégal, est avant tout « physique ». Elle se passe sur le terrain, dans les meetings ou les villages, au plus près des électeurs, de Saint-Louis à Kédougou, en passant par Diourbel ou Tambacounda, jusqu'à la dernière minute. Une conquête entamée, discrètement et avec une poignée de fidèles, dès 2008, après son éviction du système Wade.

§4. **Investiture sobre, passation respectueuse**, premier discours à la nation convaincant et applaudi par la majorité des Sénégalais, gouvernement intelligent, équilibré, mais sans concessions excessives à ses partenaires politiques, promesses de respecter ses engagements : ses premiers pas, très attendus et marqués du sceau de la sagesse, ont rassuré. Il règne même désormais à Dakar une douce euphorie. D'un extrême l'autre... L'avenir ? Si Macky sait rester lui-même, si le panier de crabes auquel nous a habitués la classe politique sénégalaise n'est plus qu'un mauvais souvenir et si les partenaires



internationaux accompagnent vraiment ce pays sans grandes ressources, nul doute que ce nouveau départ portera ses fruits. *The Economist* pourra alors écrire « *Lucky Senegal* ».

**Marwane Ben YAHMED**

**Source :**

<http://www.jeunefrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=04&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 20**, *Jeune Afrique*, article informatif, 30/01/2012, « Sénégal : le recours de Youssou Ndour rejeté », *Jeune Afrique*.

§1. Le recours du chanteur sénégalais Youssou Ndour a été rejeté par le Conseil constitutionnel sénégalais dans la nuit du dimanche au lundi 30 janvier. Sa candidature à l'élection présidentielle du 26 février est donc définitivement invalidée, contrairement de celles du président Wade et de ses trois opposants, Macky Sall, Idrissa Seck, et Cheikh Tidiane Gadio.

§2. L'invalidation de la candidature de Youssou Ndour à la présidentielle sénégalaise a été confirmée dans la nuit du dimanche au lundi 30 janvier. Le Conseil constitutionnel a jugé non fondé le recours du chanteur sénégalais qui récusait l'invalidation de sa propre candidature par le Conseil, au motif qu'il n'avait pas présenté un nombre suffisant de signatures valides pour le soutenir.

§3. « Le Sénégal a honte. Le Sénégal est meurtri. Le processus de coup d'État constitutionnel est consommé. 52 ans de construction démocratique viennent d'être balayés », a déclaré lundi matin Youssou Ndour interrogé par la radio française RFI.

§4. « J'appelle, donc, toutes les forces vives de ce pays, nos frères africains, la communauté internationale à exprimer son désaccord face à ce coup d'État institutionnel et constitutionnel. Le combat continue, parce que dieu est avec les justes », a lancé le chanteur sur les ondes de Radio France Internationale.

§5. Le Conseil a également estimé que les requêtes présentées par des opposants pour l'annulation de la candidature du président Abdoulaye Wade et celle de ce dernier contre trois de ses opposants sont « recevables », mais « non fondées ». Il était demandé à Macky Sall, Idrissa Seck, et Cheikh Tidiane Gadio, de produire un document prouvant qu'ils sont en règle avec l'administration fiscale.

#### **"Passons aux actes"**

§6. Si le calme était revenu dimanche, après les violences du week-end, le Mouvement du 23 juin (M23, opposition politique et société civile) a appelé à la mobilisation. Dimanche, lors d'une conférence de presse de ses leaders, Thiat, rappeur du mouvement de jeunes « Y'en a marre », a affirmé que les « paroles suffisent, nous passons aux actes ». Des manifestations de rue sont prévues dans la semaine. Dans une déclaration commune, le M23 affirme que ses dirigeants et militants « sont prêts à tous les sacrifices ».

§7. Une cinquantaine de personnes, dont Idrissa Seck et Cheikh Tidiane Gadio, se sont regroupés dimanche soir devant le commissariat central de Dakar pour exiger la libération d'Alioune Tine, coordinateur du M23 et présenter leurs condoléances pour la mort du policier tué vendredi soir.

§8. Arrêté samedi comme des dizaines d'autres militants du mouvement, Alioune Tine était toujours entendu dans la nuit de dimanche à lundi par la police à Dakar sur son rôle présumé dans les violences du week-end.

### *Jeune Afrique*

#### **Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 21**, *Jeune Afrique*, article informatif, 04/05/2012, « Aminata Tall, une croix sur les années Wade », Rémi CARAYOL.

**§1. Aminata Tall, l'ex-pasionaria du Parti démocratique sénégalais a été nommée secrétaire générale de la présidence. Sa mission : traquer ses anciens camarades soupçonnés de détournement de biens publics.**

§2. Il paraît qu'Aminata Tall, 63 ans, ne veut pas entendre parler de revanche. « Elle n'est pas dans cet état d'esprit », assure un voisin de bureau. Disons alors qu'il s'agit d'un joli pied de nez. Ancienne passionaria du Parti démocratique sénégalais (PDS, d'Abdoulaye Wade), elle a retrouvé le poste - secrétaire générale de la présidence - et le titre - ministre d'État - qui étaient les siens jusqu'en janvier 2011. Mieux : la voilà chargée par le nouveau président, Macky Sall, de traquer ses anciens amis, parmi lesquels les conseillers de Wade qui ont eu le mauvais goût de voler quelques meubles qu'ils pensaient plus à leur place dans leur villa que dans les locaux de la République.

§3. Visiblement, sa nouvelle mission lui tient à coeur. Deux semaines après sa nomination, elle avait déjà cassé près de 150 contrats de travail signés à l'époque de Wade et jugés suspects. Elle avait également fait fermer la plupart des quelque 600 lignes téléphoniques ouvertes par l'équipe précédente, et lancé la police aux trousseaux de ceux qui avaient cru logique de garder la voiture de fonction que Wade leur avait octroyée. Aminata Tall est également chargée de récupérer des objets d'art et le matériel de production audiovisuelle que le couple Wade a emportés au moment de quitter le Palais. Cette dernière tâche ne doit pas lui déplaire. Car elle a un contentieux avec Wade, mais aussi avec sa femme, Viviane, qu'elle trouvait trop intrusive lorsqu'elle était aux affaires, et avec son fils, Karim, qui est à l'origine selon elle de la dérive de « Gorgui » (« le vieux », en wolof).

#### **D'abord fidèle à Wade**

§4. Wade, elle l'a d'abord aimé. Alors enseignante, elle est l'une des premières à le rejoindre lorsqu'il crée son parti, en 1974. Et elle lui est restée fidèle même quand, dans l'opposition, il était au fond du trou. Pendant près de quinze ans, elle a dirigé le mouvement - très influent - des femmes du PDS. Après l'alternance, elle n'a jamais quitté le gouvernement. Successivement ministre de la Famille, du Développement social puis des Collectivités locales, elle avait fini par hériter du secrétariat général de la présidence en octobre 2009.

§5. Mais celle que les Sénégalais surnomment la Dame de fer n'est pas du genre à se laisser faire. « Quand tout l'entourage du président lui disait : "Oui, c'est génial" ; moi je lui disais : "Non" », explique-t-elle. À force, Wade s'en est lassé... En janvier 2011, il lui propose le ministère de la Fonction publique - un placard -, quand elle espère la primature. Elle refuse puis, trois mois plus tard,

claque la porte du PDS. Le 27 mars 2011, un an jour pour jour avant la proclamation de la victoire de Sall, elle annonce « la fin de [son] compagnonnage » avec Wade, un « trompeur » qui l'aurait « abusée ». Une lucidité quelque peu tardive, raillent ses détracteurs...

§6. Les mois suivants, elle prépare sa candidature à la présidentielle, avant de finalement apporter son soutien à Macky Sall. Elle a été sa ministre quand il dirigeait le gouvernement. Tous deux sont sur la même longueur d'onde. D'ailleurs, son soutien n'est pas feint : dans le département de Diourbel, fief de Tall, « Macky » a fait le plein de voix au second tour (63,5 %). En faisant d'elle la patronne de l'administration d'un Palais qu'elle connaît jusque dans les moindres recoins, et en lui permettant de se refaire une virginité par la mise en lumière de la gabegie des années Wade, il le lui a bien rendu.

**Rémi CARAYOL**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=05&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

## Interviews, JA, année 2012

**Texte 1**, *Jeune Afrique*, interview, 8/02/2012, « Babacar Justin Ndiaye : “Un embrasement est possible au Sénégal” », Vincent DUHEM.

**§1. Le politologue sénégalais Babacar Justin Ndiaye analyse les enjeux de la présidentielle sénégalaise du 26 février prochain. Pour lui, l’opposition balance entre le combat anti-Wade et les ambitions personnelles de ses leaders. Mais le désaccord avec le pouvoir est si profond que Ndiaye craint un "embrasement" si Wade était réélu pour un troisième mandat. Interview.**

**§2. *Jeune Afrique* : Huit candidats de l’opposition sénégalaise ont décidé de faire campagne ensemble. Cela augure-t-il d’une éventuelle candidature commune au premier tour de l’élection présidentielle ?**

**§3. Babacar Justin Ndiaye :** Non, il n’y a pas d’alliance organique entre les candidats de l’opposition. Tout gravite autour de la guerre contre la candidature de Wade. L’opposition forme un bloc de circonstance. Elle n’empêche pas les divisions.

**§4. Macky Sall était, quant à lui, absent du dernier meeting de cette "coalition" à Rufisque. Quelle partition joue-t-il ?**

**§5.** Tous les candidats pensent que si Wade ne participe pas à l’élection, ils auront plus de chances d’être élus.

**§6.** Le cas Sall est révélateur de la posture des candidats de l’opposition qui oscillent entre combat anti-Wade et ambitions personnelles. Et ce que l’on peut dire, c’est que le pacte anti-Wade ne tue pas les ambitions. Tous les candidats pensent que si Wade ne participe pas à l’élection, ils auront plus de chances d’être élus. C’est ce qui rassemble les différents candidats de l’opposition. Les ambitions, quant à elles, divisent. Moustapha Niasse joue par exemple sa dernière cartouche au vu de son âge et de son état de santé. Pour lui, c’est maintenant ou jamais.

**§7.** Il y a au-dessus de ça de grosses rivalités, notamment entre Macky Sall et Idrissa Seck. Elle date du moment où le premier a remplacé le second en tant que Premier ministre après le limogeage de celui-ci par Wade, le 21 avril 2004. Idrissa Seck est également persuadé que Macky Sall a joué un rôle dans l’affaire des « chantiers de Thiès », pour laquelle il a été emprisonné.

**Le "tout sauf Wade" trouve-t-il de l’écho dans la population ?**

**§8.** Oui, indirectement, car le contexte économique accable Wade. Les transporteurs sont en grève, le corps professoral manifeste... La situation sociale n’est pas en faveur de Wade. Donc, même si l’opposition ne représente pas l’ensemble de la population, ses slogans trouvent un écho indirect.

**§9. Cheikh Tidiane Gadio a évoqué lundi 6 février à Rufisque (banlieue de Dakar) la création d’un « Conseil national de transition » pour contrer Abdoulaye Wade. Quel est le sens de cette proposition ? Est-elle symptomatique d’une perte de vitesse de l’opposition, qui peine à mobiliser ?**

**§10.** Je ne pense pas. Elle peine à venir à bout de Wade, mais pas à mobiliser. La dernière manifestation a rencontré peu d’engouement en raison de la concordance avec une fête religieuse. En ce qui concerne la création d’un CNT, c’est symptomatique de la nécessaire ingéniosité dont l’opposition doit faire preuve pour contrer Wade.

**§11. Quels rapports entretient-elle avec le M23 ? Réelles affinités, anti-wadisme primaire, courtisanerie...?**

§12. La défense de la Constitution, c'est le point de départ de la contestation de l'opposition et de la création du Mouvement du 23 juin.

§13. Il y a des affinités de circonstance, c'est indéniable. Mais tous se rassemblent sur une chose : la défense de la Constitution. C'est le point de départ de la contestation de l'opposition et de la création du Mouvement du 23 juin.

**§14. La candidature de Youssou Ndour était-elle valable ? À qui profite son invalidation ?**

§15. La Constitution sénégalaise stipule que pour être candidat, il faut soit rassembler 10 000 signatures, soit être affilié à un parti politique. Mais il est très difficile de dire si Youssou Ndour avait les signatures nécessaires. Elles sont authentifiées par le ministère de l'Intérieur, et le ministère de l'Intérieur, c'est Wade. Ce que l'on peut dire c'est que Youssou Ndour a commis une grosse erreur. Il a été extrêmement mal conseillé, et n'a pas été à la hauteur des risques et des enjeux. Il aurait dû se faire porter par un parti comme l'avait fait Idrissa Seck en 2007.

§16. Son absence arrange énormément Abdoulaye Wade, dont le camp avait été très énervé de l'annonce de sa candidature. Youssou Ndour l'aurait beaucoup gêné.

**§17. N'arrange-t-elle pas également les cadors de l'opposition ?**

§18. Pas tant que ça. Sa candidature les arrangeait tant qu'elle était dirigée contre Wade.

**§19. Les conditions d'une élection présidentielle, libre et transparente le 26 février prochain sont-elles assurées ?**

§20. Sur le papier oui. Mais au Sénégal, le sentiment général est que si Wade participe, il gagne. C'est lui qui organise les élections, il a les atouts pour gagner. De son côté, l'opposition est divisée entre participer ou boycotter l'élection. Sa participation donnerait du crédit à une éventuelle victoire de Wade.

**§21. Craignez-vous un embrasement ?**

§22. Oui, c'est possible. Le désaccord est profond et il n'y a pas de solution.

**Vincent DUHEM**

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=02&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 2, *Jeune Afrique*, interview, 10/01/2012, « Idrissa Seck : “Mon seul problème, c’est Abdoulaye Wade” », propos recueillis à Dakar par Anne KAPPES-GRANGE.**

**§1. Bis repetita. En avril, Idrissa Seck, l’ex-Premier ministre sénégalais a de nouveau été exclu du parti au pouvoir. Et il sera de nouveau candidat à la présidentielle, le 26 février. Autrefois très proche du chef de l’État, il promet de le battre dans les urnes.**

§2. La prison, a-t-il longtemps répété, est un raccourci vers le Palais. Les sept mois qu’Idrissa Seck a passés dans sa cellule de Rebeuss, entre 2005 et 2006, à l’époque où il était accusé de détournement de fonds et d’atteinte à la sûreté de l’État dans l’affaire des chantiers de Thiès, lui ont permis de se forger une image de martyr, il en est convaincu, et d’arriver deuxième à l’élection présidentielle sénégalaise de 2007 (avec 14,9 % des suffrages). Idrissa Seck, 52 ans, n’a jamais fait mystère de ses ambitions. Le 26 février prochain, il compte bien bouter Abdoulaye Wade, 85 ans, hors de la présidence.

§3. Elle est loin l’époque où le chef de l’État ne tarissait pas d’éloges sur « ce jeune homme doué » originaire de Thiès, tantôt beau parleur, tantôt tonitruant, mais toujours « doté d’une capacité d’analyse hors du commun ». Lui, l’ex-Premier ministre (de novembre 2002 à avril 2004), dit ne pas avoir d’amertume envers son ancien mentor. Au siège dakarois de son parti, Rewmi, il est précis, concentré. Toujours avare de paroles, mais avec la formule choc, il attaque les ambitions supposées de Karim Wade – l’autre fils, le vrai – et s’agace de la comparaison avec Macky Sall, autre candidat à la présidentielle, autre ancien chef du gouvernement, autre déçu du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir).

§4. À Dakar, certains l’ont affublé du surnom de « girouette » en référence à son exclusion du parti (2005), à son retour (2009) puis à sa nouvelle exclusion (2011). Lui proteste, jure qu’il est resté fidèle aux valeurs libérales et que son seul problème, c’est... Abdoulaye Wade.

**§5. *Jeune Afrique* : Vous êtes candidat, mais vous étiez, mi-décembre, au congrès d’investiture d’un autre prétendant au fauteuil présidentiel : Macky Sall. Pourquoi ?**

§6. **Idrissa Seck** : Parce qu’il m’a invité et que, au-delà des divergences qu’on a pu avoir dans le passé, nous sommes tous les deux déterminés à faire partir le président Wade.

**§7. N’était-ce pas une provocation à l’égard d’un rival que l’on donne, pour l’instant, parmi les favoris ?**

§8. J’ai mieux à faire. En outre, j’ai déjà dit que j’avais pardonné à Macky Sall le rôle qu’il avait joué dans le complot d’État qui a été organisé contre moi alors qu’il était Premier ministre. À l’époque, il a pu penser qu’il en serait le bénéficiaire, mais il s’est trompé et a été victime du même complot. Il a fini par comprendre que Wade ne travaillait que pour une seule personne : son fils.

**§9. Fin novembre, vous vous êtes montré offensif à son égard, allant jusqu’à lui demander de « rendre des comptes » sur la gestion de plusieurs milliards de francs CFA versés par Taiwan lorsqu’il était aux affaires...**

§10. Qui dit bonne gouvernance dit obligation de rendre des comptes. Trouvez-vous normal que des gens qui ont eu à gérer des sommes colossales n’aient pas reçu la visite d’un inspecteur général d’État ? Rendre des comptes, dans une entreprise comme dans un pays, cela se fait. Il n’y a que chez nous que l’on se sent agressé dans ces cas-là. Mais pourquoi ? Si on n’a rien fait, on ne s’énerve pas, on s’explique. Point.

**§11. Vos parcours, à Macky Sall et à vous, présentent un certain nombre de similitudes... Vos candidatures ne sont-elles pas redondantes ?**

**§12.** J'ai une communauté de destin avec le Sénégal, pas avec Macky Sall. Ce qui m'intéresse moi, c'est qu'un Sénégalais sur deux vit au-dessous du seuil de pauvreté. Qu'un Sénégalais sur deux est au chômage. Que l'espérance de vie n'atteint pas 60 ans. Voilà des faits extrêmement précis que je ne perçois pas qu'à travers des statistiques. J'ai vu ma mère porter le toit de notre case, par jour de pluie, pour qu'il ne s'écroule pas sur ses enfants. J'ai vu mes parents se saigner pour ma santé et pour mon éducation. Et ce que je suis devenu par la suite est le résultat de l'effort de ces gens-là. Aujourd'hui, ce parcours exceptionnel, je le veux pour chaque Sénégalais. C'est cela qui retient mon attention, pas une comparaison avec Macky Sall.

**§13. Dans l'hypothèse d'un second tour, pourriez-vous vous unir avec d'autres candidats pour battre Abdoulaye Wade ?**

**§14.** J'ai déjà dit clairement, et sans attendre de négociations, que quel que soit le candidat de l'opposition qui se trouvera en face du représentant issu du camp présidentiel, il aura mon soutien.

**§15. L'opposition est très divisée. Ne risque-t-on pas d'avoir un scrutin à un seul tour ?**

**§16.** Non, parce qu'il est impossible que Wade passe dès le premier tour. En juin dernier, si le pouvoir a tenté de réviser la Constitution et de permettre qu'un candidat soit élu avec seulement 25 % des suffrages exprimés, c'est bien parce que le président avait compris qu'il ne pouvait pas avoir la majorité.

**§17. L'opposition n'avait-elle pas la même certitude en 2007 ?**

**§18.** Les résultats de 2007 correspondaient à une réalité de terrain et je n'ai pas été surpris. Mais regardez : en 2007, le chef de l'État avait réuni 1,9 million de suffrages. Deux ans plus tard, aux élections locales de 2009, sa coalition ne rassemble plus que 1,1 million de voix. Cela veut dire que, dans l'intervalle, presque un électeur sur deux qui avait voté pour lui l'a abandonné. L'autre facteur qu'il faut prendre en compte, c'est que, à toutes les élections depuis 1993, les deux candidats arrivés en tête ont toujours totalisé plus de 75 % des suffrages. Cela veut dire que même si les candidats sont nombreux, et quand bien même ils seraient une cinquantaine, l'électorat, lui, ne se disperse pas.

**§19. Le projet de dévolution monarchique du pouvoir que vous dénoncez a-t-il encore une réalité ?**

**§20.** C'est une évidence. Wade l'a déclaré au quotidien La Croix [édition du 22 juillet 2011, NDLR] : cela ne lui déplairait pas de voir son fils président de la République après sa mort. C'est un projet né il y a longtemps et qui n'a pas changé, même après que Karim Wade a échoué à prendre la mairie de Dakar, en 2009.

**§21. Avez-vous des doutes quant à la transparence du scrutin présidentiel ?**

**§22.** Non. Le pouvoir n'a aucune possibilité de frauder.

**§23. Aucun doute non plus quant à l'indépendance du Conseil constitutionnel, chargé de se prononcer sur la validité de la candidature de Wade ?**

**§24.** Ça, c'est le vrai sujet. Si les juges disent le droit, ils doivent dire que Wade ne peut pas être candidat. S'ils ne le font pas, ils perdront toute crédibilité.

**§25. Faut-il craindre des violences si le Conseil validait la candidature présidentielle ?**

**§26.** Si le président persiste dans sa volonté de violer la Constitution, il y aura risque de violence.

**§27. Appellerez-vous, le cas échéant, vos militants à sortir dans la rue ?**

**§28.** J'appellerai mes militants à s'opposer à toute violation de la Constitution.

**§29. Quelles sont vos relations avec Abdoulaye Wade ?**

**§30.** Inexistantes. Je n'ai plus aucun contact, direct ou indirect, avec lui.

**§31. Vous avez longtemps été son homme de confiance, un deuxième fils, en quelque sorte, avant d'être jeté en prison. Que ressent-on dans ces cas-là ?**

§32. On est d'abord surpris. Quand j'ai quitté la primature, le 22 avril 2004, il m'a écrit une lettre dithyrambique, la plus belle lettre que j'aie jamais reçue. Les mois passent, je reste numéro deux du parti. En décembre 2004, nous avons toujours de bonnes relations. Et en juin 2005, le complot démarre pour m'écarter et installer le fils biologique...

**§33. Avez-vous le sentiment d'avoir été trahi dans votre affection pour le chef de l'État ?**

§34. Non, j'éprouve de la pitié pour lui. Il avait le potentiel pour être un dirigeant africain exceptionnel. Il a été très bien élu. Il n'y a presque pas eu de troubles à l'ordre public pendant son premier mandat : aucune manifestation, une adhésion populaire exceptionnelle... Il avait de très bonnes idées. Mais tout cela s'est évaporé, son leadership a été fissuré par ce projet insensé de dévolution monarchique d'un pouvoir pourtant conquis de haute lutte, par la voix démocratique.

**§35. C'est l'amertume qui vous fait parler ?**

§36. Non. C'est le même type de sentiment qu'a dû éprouver le général de Gaulle, qui connut Philippe Pétain en colonel vigoureux et intelligent à Arras, puis en héros à Verdun, et qu'il a vu, vieillard à Vichy, déshonorer la France. J'ai vu Wade opposant exceptionnel, avec des idées novatrices, je l'ai vu commencer par être un bon président... C'est après que tout a changé.

**§37. Pourriez-vous retravailler pour lui ?**

§38. C'est exclu.

**§39. Vous avez pourtant déjà fait des allers-retours dans le passé...**

§40. Il y en a eu un, il n'y en aura pas deux. Et puis ce n'était pas à proprement parler un aller-retour. Il faut me faire justice : je suis resté fidèle au PDS. J'en ai été exclu, mais je ne l'ai jamais quitté. Quand l'opportunité m'a été offerte de revenir, je suis revenu, mais toujours en conformité avec les valeurs que je défendais.

**§41. Vous êtes tidjane. Comptez-vous sur des soutiens dans les communautés religieuses ?**

§42. Je suis musulman et j'ai des soutiens de taille dans toutes les communautés. Mais cette année, il n'y aura pas de ndiguël [consigne de vote des chefs religieux], et c'est le signe que tout peut changer.

**§43. Vous êtes critique à l'égard du bilan de Wade, un bilan dont vous êtes en partie comptable en tant qu'ancien Premier ministre. Qu'auriez-vous fait différemment ?**

§44. Je me serais occupé des gens plus que de mon prestige personnel. Au lieu de dépenser des centaines de milliards de francs CFA sur une corniche qui relie le palais de la République à l'aéroport, j'aurais désenclavé la Casamance, le grenier du Sénégal. J'aurais désenclavé la vallée du fleuve Sénégal, je me serais attaché à compléter le réseau hydrographique, je me serais intéressé à tous les villages qui n'ont pas d'eau potable, de salle de classe, de poste de santé et ne serait-ce qu'une piste qui les relie au reste du pays... La priorité, ce n'était pas les grands travaux, c'était de s'occuper des gens, de leur trouver du travail.

**§45. Comment relance-t-on l'emploi au Sénégal ?**

§46. Par l'agriculture. Près de 70 % des Sénégalais travaillent dans le secteur, mais 10 % du produit intérieur brut seulement en provient. Voilà le gap qu'il faut corriger. Chaque année, nous dépensons 211 milliards de F CFA pour importer du riz, 63 milliards pour importer du blé, 12 milliards pour importer du maïs... Voilà près de 300 milliards qui auraient pu être des revenus pour les paysans sénégalais. Nous avons 240 000 hectares de terres au bord du fleuve Sénégal. Seuls 60 000 sont exploités et aménagés. C'est par là qu'il faut commencer.

**§47. À propos de la Casamance : il y a eu ces dernières semaines plusieurs attaques meurtrières alors que Wade avait fait du dossier sa grande priorité. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?**



§48. Il ne fallait pas écarter les Gambiens et les Bissau-Guinéens des discussions. Où pensez-vous que les rebelles soient ? Ce n'est pas de la géostratégie, c'est de la géographie.

§49. **Mais la rébellion casamançaise est éclatée et, à la décharge du chef de l'état, il est difficile d'avoir un interlocuteur unique...**

§50. Ce n'est pas un argument. On sait parfaitement avec qui on parle. On sait combien de camps il y a, on sait qui les dirige, on sait où ils sont. La question, c'est d'avoir la crédibilité d'un plan et d'impliquer la sous-région. Surtout, il faut redonner le sentiment aux populations de Casamance que c'est pour elles que l'on cherche une solution. Et c'est là que l'on revient au problème de l'enclavement de la région. Comment faire si on a des difficultés à traverser la Gambie, si on n'a pas une voie maritime fonctionnelle, si on n'a pas un accès ferroviaire ou routier... Unifions notre territoire avant de faire des toboggans sur la corniche !

*Propos recueillis à Dakar par Anne Kappès-Grangé.*

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=01&idrubrique=3&country=72> , consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 3, Jeune Afrique, interview, 21/02/2012, « Souleymane Ndéné Ndiaye : 'Personne ne peut battre Wade' », propos recueillis à Dakar par Rémi CARAYOL.**

§1. **Le président sortant du Sénégal Abdoulaye Wade a le droit de briguer un troisième mandat. Pour son Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, c'est une évidence. Selon lui, la victoire du chef de l'État ne fait guère de doute.**

§2. Comme Macky Sall avant lui – « un ami » dit-il, avec qui il a partagé sa chambre d'étudiant dans les années 1980 -, Souleymane Ndéné Ndiaye (53 ans) cumule les fonctions de Premier ministre et de directeur de campagne d'Abdoulaye Wade. Homme de caractère, impulsif selon ses proches, cet avocat de formation est un « historique » du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir), qu'il a rejoint au début des années 1980 après une brève expérience trotskiste. Porte-parole puis ministre du président Wade, il a gravi les échelons un à un jusqu'à obtenir la primature en avril 2009. « Ce n'est pas le plus brillant des libéraux, dit de lui un ancien ministre, mais c'est de loin le plus fidèle. » Le chef de l'État sénégalais n'ayant donné suite à aucune des sollicitations de *Jeune Afrique*, il était logique de se tourner vers lui pour porter la parole du camp Wade.

§3. **Jeune Afrique : À l'heure où nous parlons, quatre personnes sont mortes à la suite des protestations contre la candidature d'Abdoulaye Wade [depuis, le bilan s'est alourdi à au moins six morts]. Le président a comparé ces événements à une simple « brise ». N'est-ce pas insultant ?**

§4. **Souleymane Ndéné Ndiaye :** Il ne faut pas s'attacher aux mots employés. Le président Wade voulait dire que ce ne sont que des manifestations passagères, mais nous regrettons beaucoup ces décès.

§5. **Craignez-vous que la campagne électorale dégénère ?**

**§6.** Je ne le souhaite pas. Il faut que les hommes politiques retrouvent la raison, qui doit l'emporter sur les ambitions personnelles – je dirais même sur les prétentions personnelles ! J'espère que les gens comprendront qu'il faut aller faire campagne, plutôt que d'installer le chaos.

**§7. Les opposants dénoncent la validation de la candidature d'Abdoulaye Wade. Ils parlent d'un Conseil constitutionnel « aux ordres » ...**

**§8.** Je regrette qu'on puisse caricaturer ainsi le Conseil constitutionnel. Regardez le CV des cinq membres : vous vous rendrez compte de la valeur de chacun d'entre eux.

**§9. Ils ont tous été nommés par le président. N'est-ce pas un facteur de suspicion ?**

**§10.** Le Conseil actuel est issu de la réforme du système judiciaire de 1992, voulue par les socialistes. Si on doit changer, pourquoi pas ! Mais le président n'a aucune relation avec aucun des membres du Conseil constitutionnel, ni de près ni de loin.

**§11. Deux jours avant la décision des cinq « sages », Wade a déclaré à des journalistes : « La Constitution, c'est moi qui l'ai rédigée. Tout seul. » Est-ce le rôle d'un président de rédiger la Constitution ?**

**§12.** En disant cela, il a voulu battre en brèche les innombrables individus qui se targuent d'avoir participé à la rédaction de ce texte alors qu'il n'en est rien. Le président avait une certaine vue de ce qu'il fallait faire pour rénover la Constitution. Il a couché sur le papier sa vision et ses objectifs. Puis il a remis le document à la disposition de juristes qui ont validé son travail. Le président Senghor n'aurait jamais pu rédiger la Constitution, car c'était un littéraire. Mais le président Wade est un juriste.

**§12. L'idée phare de cette révision était de limiter à deux le nombre de mandats du président. Il s'agissait d'un engagement politique. En 2000, Wade a été soutenu par une coalition sur la base de cette promesse. En 2007, après sa réélection, il l'a réitérée. Aujourd'hui, il brigue pourtant un troisième mandat...**

**§13.** Le chef de l'État est revenu plusieurs fois sur la valeur des propos qu'on lui prête. La réalité, c'est que la Constitution lui permet de briguer un autre mandat. Le président a été élu en 2000 sur la base de la Constitution de 1963, pour sept ans. Aussitôt élu, il a fait voter une Constitution qui a réduit le mandat à cinq ans [repassé à sept ans depuis, NDLR] et en a limité le nombre à deux. Mais cela ne s'appliquait pas à son premier mandat. Il n'a donc fait qu'un mandat sur la base de la Constitution de janvier 2001.

**§14. Mais d'un point de vue éthique, n'est-ce pas choquant de revenir sur sa parole ?**

**§15.** Il ne faut pas mélanger morale et droit. La violation d'une règle de droit appelle la sanction, mais la violation d'une règle de morale n'appelle que la réprobation.

**§16. Abdoulaye Wade a officiellement 85 ans. En 2019, à la fin de son mandat s'il est réélu, il en aura 92. Est-ce un âge pour diriger un pays ?**

§17. Contrairement à l'Occident, où l'âge est un handicap, chez nous en Afrique, c'est un atout. L'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ nous rappelait qu'un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. Wade est devenu un sage. Pour le voir tous les jours, je peux vous assurer qu'il est en pleine possession de ses moyens.

**§18. N'a-t-il pas été pris à son propre piège en éliminant, au fil des années, tous ses successeurs putatifs, en l'occurrence Idrissa Seck et Macky Sall ?**

§19. Wade n'a éliminé personne. Qu'ont fait ces gens qui étaient à ses côtés pour qu'il s'en sépare ? Il faut se poser cette question.

**§20. Qu'ont-ils fait ?**

§21. À la place de Wade, moi aussi j'aurais viré Idrissa Seck, parce qu'il ne travaillait pas pour le chef de l'État, il travaillait pour lui. La preuve : juste après avoir été chassé de l'entourage de Wade, il s'est présenté à la présidentielle.

**§22. On lui prête l'intention d'imposer son fils, Karim...**

§23. Je ne crois pas que le président Wade se soit séparé de ces hommes pour imposer son fils. Chacun sait que la dévolution monarchique est impossible au Sénégal ! Ceux qui sont partis le sont parce que leur loyauté a été prise en défaut.

**§24. L'entourage du président parle d'une victoire dès le premier tour. Est-ce un espoir ou une certitude ?**

§25. On ne va pas à une élection avec des certitudes. Par contre, ce que nous savons, c'est que nous avons bien travaillé et que nous étions sur le terrain pendant que les opposants occupaient les radios et les télévisions. Sur les quarante-cinq départements du pays, je n'en connais pas un où nous sommes susceptibles de perdre.

**§26. L'opposition parle déjà d'une élection truquée...**

§27. On ne peut pas truquer une élection au Sénégal. D'abord parce que nous sommes honnêtes. Ensuite parce que tout est fait pour qu'il y ait un contrôle le plus strict possible. Le président a demandé à l'Union européenne, à l'Usaid [Agence des États-Unis pour le développement international] et à tous nos partenaires d'intervenir en tant qu'observateurs, pour que cette présidentielle soit la plus observée du monde. L'époque où l'on pouvait truquer des résultats est dépassée. C'était le temps des socialistes.

**§28. Envisagez-vous la défaite ?**

§29. Je crois que personne ne peut battre Wade. Mais si la défaite survient, nous l'accepterons.

**§30. De nombreux Sénégalais se plaignent de la cherté de la vie et du chômage, et tiennent le président pour responsable...**

§31. C'est vrai, mais bien des prix nous échappent, comme celui du riz, du blé...C'est le marché international qui fixe le cours de ces produits que nous importons. Le président a fait beaucoup pour développer l'agriculture du Sénégal. Quand il est arrivé, le pays manquait d'infrastructures. Le président a estimé que la priorité se situait à ce niveau. Là et dans l'agriculture. Nous avons également beaucoup fait pour l'éducation, la santé, l'emploi...

**§32. Ses deux mandats ont été entachés par de nombreux scandales politico-financiers : les comptes de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci), l'affaire Segura...**

§33. Il n'y a pas de scandale Anoci ! Quant à M. Segura, bon, nous avons en Afrique nos traditions. À l'étranger aussi, on fait des cadeaux. Peut-être que nous n'avons pas la même culture. Ce qui peut être présenté comme un cadeau ici peut être perçu chez vous comme de la corruption.

**§34. Récemment, Wade a déclaré : « J'ai besoin de trois autres années pour terminer quelques grands chantiers qui vont achever [de] faire [du Sénégal] un pays émergent. » Est-ce à dire qu'il compte passer la main en cours de mandat, s'il est élu ?**

§35. Non. Il faut distinguer les projets du président, qui restent à finir, comme l'autoroute à péage, l'aéroport, le port, et ses très grands projets : les autoroutes qui relieront Dakar à Saint-Louis, à Kolda, à Ziguinchor, le maillage du pays en stades régionaux, etc. Il voulait juste dire qu'il a besoin de trois ans pour finir les projets en cours.

**§36. Il ira jusqu'en 2019 ?**

§37. Inch'Allah.

**§38. Quel est votre principal adversaire ?**

§39. On n'a pas de principal adversaire. Il y a Wade et les autres.

Propos recueillis à Dakar par **Rémi CARAYOL**

**Source :** <https://www.jeuneafrique.com/142839/politique/souleymane-nd-n-ndiaye-personne-ne-peut-battre-wade/>, consulté le 21 octobre 2019.

**Texte 4, Jeune Afrique, interview, 18/01/2012, « Sénégal – Ousmane Tanor Dieng : “la présidentielle 2012, c’est mon dernier combat” », propos recueillis à Dakar par Anne KAPPES-GRANGE.**

**§1. Peu importe si la coalition de l'opposition Benno Siggil Senegaal ne l'a pas choisi pour candidat. Le patron du Parti socialiste sénégalais, Ousmane Tanor Dieng, espère bien être celui qui boutera Abdoulaye Wade hors de la présidence, le 26 février. Interview.**

§2. Les Sénégalais lui ont souvent reproché sa froideur, mais aujourd'hui, Ousmane Tanor Dieng sourit, s'applique et communique, soucieux de se défaire de l'image de technocrate qui lui a longtemps collé à la peau. À 65 ans, le secrétaire général du Parti socialiste (PS) sera pour la deuxième fois – et la dernière, promet-il – candidat à la présidentielle, le 26 février. Persuadé de pouvoir faire mieux qu'en 2007 (il avait recueilli près de 14 % des voix) en dépit des divisions qui plombent l'opposition, il compte sur le maillage politique du PS, le seul parti aussi solidement implanté que le Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir) sur l'ensemble du territoire.

**§3. Jeune Afrique : Barthélémy Dias, le maire socialiste de Sacré-Cœur-Mermoz, à Dakar, a été arrêté et inculpé pour homicide volontaire. Le 22 décembre, il avait ouvert le feu contre des jeunes qui avaient encerclé sa mairie. Condamnez-vous son geste ?**

§4. **Ousmane Tanor Dieng :** J'ai dit mes regrets qu'il y ait eu mort d'homme et j'ai exprimé ma compassion à la famille du défunt. Mais je voudrais surtout condamner le fait que des responsables du Parti démocratique sénégalais profitent de la détresse des jeunes Sénégalais pour les enrôler comme des mercenaires.

**§5. Mais conservez-vous votre soutien à Barthélémy Dias ?**

§6. Il a été attaqué par des dizaines de nervis armés, arrivés en pick-up et décidés à lui faire sa fête... Quiconque le sait devrait comprendre ce qu'il a éprouvé et reconnaître qu'il a dû se défendre. Nous exigeons sa libération dans les plus brefs délais. La place de ce garçon n'est pas en prison.

**§7. La coalition de l'opposition Benno Siggil Senegaal avait promis un candidat unique, mais Moustapha Niassé et vous n'avez pas réussi à vous entendre. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?**

§8. Au sein de Benno, quand nous avons évoqué le profil de celui qui serait notre candidat, nous avons mentionné plusieurs critères, dont celui de la représentativité. Pourtant, à l'arrivée, ce poids politique du Parti socialiste n'a pas été pris en compte. Le PS pèse bien plus que l'Alliance des forces de progrès de Moustapha Niassé, dont Benno a finalement fait son candidat !

**§9. Pourquoi ne pas vous être désisté ?**

§10. Parce que nous nous étions mis d'accord pour décider par consensus, pas pour organiser un vote interne à Benno. Le groupe de facilitation était chargé d'amener un des candidats à se désister, mais, à la place, il a demandé aux différentes parties quelle était leur position. Ne jouons pas sur les mots : c'était bien un vote, et cela, nos textes ne le prévoient pas. D'ailleurs, quitte à voter, il fallait consulter les 3 000 élus locaux de Benno. Ça, au moins, ç'aurait été démocratique ! Mais on a fait voter des partis politiques d'inégales importances. Parfois, même, une seule personne a pu avoir son mot à dire.

**§11. Éprouvez-vous de l'amertume contre Moustapha Niassé, qui ne s'est pas désisté alors qu'il a obtenu près de 6 % des voix en 2007, soit un score très inférieur au vôtre ?**

§12. J'ai effectivement trouvé la situation injuste.

**§13. Pourquoi ne pas avoir accepté de former un ticket avec lui ?**

**§14.** C'était l'idée du groupe de facilitation : Niasse à la présidence et moi à la primature. En tête à tête, je lui ai dit qu'il me semblait préférable que je sois le candidat de Benno et que je m'engageais à ne faire qu'un seul mandat, dans un régime d'inspiration parlementaire où les pouvoirs gouvernants seraient entre les mains d'un Premier ministre désigné par l'Assemblée. Je lui ai proposé de diriger la liste pour les législatives et de devenir président de l'Assemblée. Il m'a répondu qu'il avait déjà été ministre ou Premier ministre et qu'il n'avait pas envie de recommencer une carrière parlementaire.

**§15.** Abdoulaye Wade a des méthodes de corruption extraordinaires. C'est un orfèvre en la matière.

**§16. Doutez-vous de la transparence de l'élection présidentielle ?**

**§17.** Bien sûr ! Abdoulaye Wade a des méthodes de corruption extraordinaires. N'a-t-il pas promis un statut et un salaire aux chefs de village, qui sont porteurs de voix ? N'appelle-t-on pas les préfets et les sous-préfets les gouverneurs wadistes ? Wade est un orfèvre en la matière.

**§18. Qu'allez-vous faire pour vous assurer du bon déroulement du scrutin ?**

**§19.** Nous allons veiller à ce que l'on ne vote pas la nuit. Nous aurons des représentants dans chaque bureau de vote, nous aurons la liste des électeurs par bureau sur support papier et nous allons mettre en place une brigade antifraude, pour empêcher qu'une même personne vote au Plateau puis à Pikine [deux quartiers de Dakar, NDLR]... Nous veillerons à ce que la transmission des procès-verbaux soit accompagnée par des représentants du parti.

**§20. Devant les difficultés de Benno à trouver un candidat unique, Wade a paraphrasé Corneille et dit qu'à vaincre sans péril, on triomphait sans gloire... Vous lui répondez quoi ?**

**§21.** Je connais bien le chef de l'État. C'est un bluffeur, qui donne dans la frime et tourne tout en dérision. Il a même dit que l'opposition ferait mieux de garder son argent plutôt que de faire campagne... Mais s'il était si sûr de lui, pourquoi a-t-il voulu modifier la Constitution, en juin, pour faire en sorte qu'un candidat puisse être élu avec le quart des voix ?

**§22. Que ferez-vous si vous échouez ?**

**§23.** Je suis depuis longtemps au PS et j'y resterai jusqu'au bout. En revanche, je ne me présenterai pas indéfiniment et, quoi qu'il arrive le 26 février, ce sera ma dernière candidature.

**§24. Quitterez-vous la tête du parti ?**

**§25.** Que je perde ou que je sois élu, je laisserai la place. Il faut préparer les jeunes générations.

**§26. Vous pensez à Khalifa Sall, le maire de Dakar, souvent présenté comme un successeur potentiel ?**

**§27.** À lui, à Aïssata Tall Sall, à tous ceux qui ont aujourd'hui 30, 40, 50 ans et qui sont l'avenir du parti.

**§28. Le Conseil constitutionnel doit se prononcer à la fin du mois sur la validité de la candidature de Wade. Croyez-vous en son indépendance ?**

**§29.** Non, il subit des pressions.

**§30. Ses membres disent que les pressions de l'opposition sont les plus fortes...**

**§31.** Même si elles sont fortes, elles ne sont pas de même nature, vous le savez bien. Elles ne sont pas financières par exemple... Nous, tout ce qu'on peut faire, c'est protester.

**§32. Vous êtes très dur à l'égard du bilan de Wade. Lui reconnaissez-vous quelques réalisations ?**

**§33.** Aujourd'hui, le Sénégal, c'est une grosse tête sur un corps frêle, et ça ne va pas.

§34. Ce que je critique, c'est la pertinence des choix qui ont été faits et la mauvaise allocation des ressources. On a beaucoup investi à Dakar, sur la corniche et sur la VDN [voie de dégagement nord], mais la moitié de ce qui a été dépensé suffisait. On n'avait pas besoin d'un tunnel de 11 milliards de F CFA [16,8 millions d'euros] dans le quartier de Soumbédioune. Cet argent aurait pu servir au désenclavement des régions... Aujourd'hui, le Sénégal, c'est une grosse tête sur un corps frêle, et ça ne va pas. Il fallait utiliser l'argent de manière plus équilibrée et ne pas miser que sur les infrastructures. Si je suis élu, l'agriculture sera l'une des priorités de mon mandat. Au moins 10 % du budget de l'État devrait y être alloué.

§35. **Mais le Sénégal n'est pas en plus mauvais état que quand Wade a pris le pouvoir après quarante années de socialisme...**

§36. Il n'est pas en meilleur état non plus, et il aurait dû l'être ! Les résultats obtenus en matière d'éducation ou de santé sont catastrophiques, et il y a cette impunité ambiante... Aujourd'hui, chacun fait ce qu'il veut. Les valeurs traditionnelles de notre société ont été laminées.

§37. **Wade a été le premier chef d'État africain à reconnaître les nouvelles autorités libyennes, il est allé à Tripoli, il a soutenu l'opération de l'Otan... Avait-il raison ?**

§38. Non, il n'avait pas à se faire le coursier de Nicolas Sarkozy. C'est indigne.

§39. **Vous êtes proche du Parti socialiste français et de Martine Aubry, que vous avez reçue à Dakar... Êtes-vous déçu qu'elle ait perdu face à François Hollande?**

§40. Je suis aussi proche d'elle que de François Hollande. Cette primaire était une question interne à la France, et le candidat qui a été choisi a tout mon soutien.

§41. **Vous avez longtemps soutenu l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo. Que pensez-vous de son transfert à La Haye?**

§42. J'y suis absolument opposé. Je ne vois pas pourquoi il n'y a que les Africains que l'on envoie là-bas. Il fallait le juger, lui-même souhaitait pouvoir s'expliquer, mais en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le soutien que j'avais pour Gbagbo est celui que j'ai pour tous les socialistes. Quand il s'est avéré qu'il avait perdu l'élection, je lui ai maintenu mon amitié. Ce n'est pas parce qu'un ami a perdu qu'il faut aller à son enterrement.

— *Propos recueillis à Dakar par Anne Kappès-Grangé.*

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Month=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.

**Texte 5, Jeune Afrique, interview, 16/01/2012, « Sénégal – Malick Noël Seck : “Je n’ai jamais réclamé la grâce présidentielle” », propos recueillis à Dakar par Aurélie FONTAINE.**

§1. Libéré le mercredi 11 janvier par la grâce présidentielle d’Abdoulaye Wade, le responsable de Convergence socialiste, Malick Noël Seck revient sur son combat politique et sa détention.

§2. Le 20 octobre 2011 Malick Noël Seck avait été condamné à deux ans de prison ferme au Sénégal, pour « outrage à magistrat et menace de mort », après avoir déposé une lettre au Conseil Constitutionnel dans laquelle il demandait à ses juges de ne pas valider la candidature d’Abdoulaye Wade à l’élection présidentielle du 26 février. Moins d’une semaine après sa libération, le responsable de Convergence socialiste revient sur son combat politique et sa détention.

**§3. Jeune Afrique : que signifie pour vous cette grâce présidentielle ?**

§4. **Malick Noël Seck** : la grâce est consubstantielle de l’accusation. Elle ne repose sur rien. Je ne l’ai jamais réclamée et je ne l’aurais jamais acceptée si l’on m’avait laissé le choix. Si je mérite la grâce présidentielle, pourquoi me l’accorder à un mois de ma libération ? Il aurait été plus efficace pour Abdoulaye Wade de me l’accorder après le premier verdict !

**§5. Pensez-vous avoir été jugé pour l'exemple ?**

§6. Aucune des incriminations ne se justifiaient. L’accusation de « violence et voies de faits » n’était pas crédible puisque notre action était non violente : elle a été menée en pleine journée et filmée par une chaîne de télévision. L’outrage à magistrat est une incrimination qui vise celui qui est coupable d’avoir porté atteinte à un magistrat dans l’exercice de ses fonctions. Là encore, on ne connaîtra jamais l’identité de celui qui a été offensé puisque personne n’a porté plainte.

**§7. Comment s'est passée votre détention à Dakar puis à Tambacounda (dans le sud-est du Sénégal) ?**

§8. Au camp pénal à Dakar on m’a fait dormir dans le lit de Cledor Sène, l’un des assassins du Juge Sèye, qui lui aussi bénéficia d’une grâce de la part de Wade. On est venu me réveiller un soir dans ma cellule au camp pénal pour me déporter à Tambacounda. J’y arrive à cinq heures du matin avec une orange et une bouteille d’eau pour les prochaines trente-cinq heures. Ma cellule était au pavillon des mineurs, qui est une vraie fausse sceptique à l’odeur épouvantable. Des centaines de cafards et de rats longeaient les murs.

§9. Abdoulaye Wade va laisser derrière lui une culture mafieuse, une culture de l’impunité.

**§10. Allez-vous continuer le combat politique ?**

§11. Oui, le combat pour la transparence de l’État, pour une amélioration de nos conditions d’existence, pour restaurer la dignité nationale parce qu’il fût un temps où le Sénégal était un exemple, une vitrine. Ce combat là, je m’engage à le poursuivre en faisant des émules.

§12. S’il faut promettre une compensation financière, louer des camions, offrir des T-shirts et rouler en 4X4 pour que les populations viennent à vos meetings, cela n’en vaut pas la peine. Abdoulaye Wade va laisser derrière lui une culture mafieuse, une culture de l’impunité.

**§13. Allez-vous continuer à mettre la pression sur le Conseil constitutionnel, qui doit décider le 26 janvier prochain de la validité des candidatures pour les élections présidentielles ?**

§14. L’action envers le Conseil Constitutionnel était destinée à attirer l’attention des citoyens sur la nature même de l’institution. Je suis allé chez Cheikh Tidiane Diakité (le président du Conseil



constitutionnel, NDLR) pour lui rappeler ce principe : nul n'est au dessus de nos lois. Or les membres du Conseil constitutionnel ont fait le serment contenu dans l'article 7 de la loi organique régissant la juridiction constitutionnelle de « ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation sur les questions relevant de la compétence du Conseil ».

**§15.** Ils ne pouvaient donc se livrer à un séminaire dont les conclusions devaient, de leur propre aveu, être remises au président de la République lui-même, sans violer leur serment. J'ai fait ce que ma conscience me dictait. Il appartient maintenant aux Sénégalais de réagir par rapport au mal qu'on leur fait.

— *Propos recueillis à Dakar par Aurélie Fontaine*

**Source :**

<http://www.jeuneafrique.com/archives/index.php?recherche=SIMPLE&Year=2012&Mounth=01&idrubrique=3&country=72>, consulté le 30 octobre 2013.